SOCIÉTÉ NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE
D'HORTICULTURE

Louis Jacot-Jardinier chez M.
Marechal grande rue 133 a Bagnolet

Seine

# LE BON JARDINIER,

## ALMANACH

## AVEC SUPPLÉMENT,

### POUR L'ANNÉE 1820.

Contenant des préceptes généraux de culture ; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les Jardins ; la Description, l'Histoire et la Culture particulière de toutes les Plantes potagères, économiques ou employées dans les arts, et de celles propres aux Fourrages ; des Arbres fruitiers de toute espèce, avec la manière de les bien conduire et l'indication des meilleurs fruits ; des Ognons et Plantes à fleurs et d'ornement, même les plus rares ; et des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes utiles ou d'agrément ; suivis d'une Table française et latine très-complète de tous les noms de chaque Plante, et d'un Vocabulaire explicatif des termes de Jardinage et de Botanique ayant besoin d'interprétation.

Par MM. LOISELEUR DESLONGCHAMPS, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères, VILMORIN, marchand grainier du roi, membre de la société royale d'agriculture ; et NOISETTE, auteur du *Jardin fruitier*.

AVEC QUATRE PLANCHES.

Prix, pour Paris : 7 fr., broché.

PARIS,

AUDOT, Libraire, rue des Mathurins St-Jacques, n°. 18.

1820.

**Les contrefacteurs seront poursuivis selon toute la rigueur de la loi.**

*Extrait du Code pénal.*

Art. 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée EN ENTIER OU EN PARTIE, au mépris des lois et règlemens relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon ; et toute contrefaçon est un délit.

Art. 427. La peine contre le contrefacteur, ou contre l'introducteur, sera une amende de cent francs au moins et de deux mille francs au plus; et contre le débitant, une amende de vingt-cinq francs au moins et de cinq cents francs au plus.

La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant.

Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits seront aussi confisqués.

IMPRIMERIE DE FAIN,
RUE DE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

# ARTICLES DU CALENDRIER

## POUR L'ANNÉE 1820.

| | |
|---|---|
| Année de la période julienne | 6533 |
| —— depuis la première Olympiade | 2594 |
| —— de la fondation de Rome, selon Varron | 2573 |
| —— de l'époque de Nabonassar | 2567 |
| —— de la naissance de Jésus-Christ | 1820 |
| Nombre d'or | 16 |
| Épacte | XV. |
| Cycle solaire | 9 |
| Indiction romaine | 8 |
| Lettre dominicale | B. A |

### FÊTES MOBILES.

Septuagésime, le 30 janvier.
Les Cendres, le 16 février.
PASQUES, le 2 avril.
Les Rogations, le 8 mai.
Ascension, le 11 mai.
Pentecôte, le 21 mai.
La Trinité, le 28 mai.
Fête-Dieu, le 1 juin.
L'Avent, le 3 décembre.

### QUATRE-TEMPS.

Les 23, 25 et 26 février.
Les 24, 26 et 27 mai.
Les 20, 22 et 23 septembre.
Les 20, 22 et 23 décembre.

## DES SAISONS.

Printemps, le 21 mars.
Été, le 22 juin.
Automne, le 23 septembre.
Hiver, le 22 décembre.

## ÉCLIPSES DE 1820.

Il y aura cette année quatre éclipses, deux de soleil et deux de lune.

Le 14 mars, éclipse de soleil, invisible à Paris.

Le 29 mars, éclipse partielle de lune, visible en partie à Paris.

Le 7 septembre, éclipse de soleil, visible à Paris.

Le 3 septembre, éclipse partielle de lune, visible en partie à Paris.

## JANVIER.

Dernier Quartier le 8.
Nouvelle Lune le 15.
Premier Quartier le 22.
Pleine Lune le 30.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| sam. | 1 Circoncision. |
| Dim. | 2 s. Basile, évêq. |
| lundi. | 3 *ste. Geneviève.* |
| mard. | 4 s. Rigobert. |
| merc. | 5 s. Siméon. |
| jeudi. | 6 L'Épiphanie. |
| vend. | 7 s. Théau, orf. |
| sam. | 8 s. Lucien, évêq. |
| Dim. | 9 s. Furcy, abbé. |
| lundi. | 10 s. Paul, erm. |
| mard. | 11 s. Théodose. |
| merc. | 12 s. Arcade. |
| jeudi. | 13 Baptême N. S. |
| vend. | 14 s. Hilaire, évêq. |
| sam. | 15 s. Maure, abbé. |
| Dim. | 16 s. Guillaume. |
| lundi. | 17 s. Antoine, ab. |
| mard. | 18 Ch. s. P. à Rome |
| merc. | 19 s. Sulpice, év. |
| jeudi. | 20 s. Sébastien. |
| vend. | 21 ste. Agnès, v. m. |
| sam. | 22 s. Vincent, m. |
| Dim. | 23 s. Ildefonse. |
| lundi. | 24 s. Babylas, év. |
| mard. | 25 Conv. s. Paul. |
| merc. | 26 ste. Paule, v. |
| jeudi. | 27 s. Julien, évêq. |
| vend. | 28 s. Charlemagne. |
| sam. | 29 s. François de S. |
| Dim. | 30 *Septuagésime.* |
| lundi. | 31 s. Pierre N. |

## FÉVRIER.

Dernier Quartier le 7.
Nouvelle Lune le 14.
Premier Quartier le 20
Pleine Lune le 29.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| mard. | 1 s. Ignace. |
| merc. | 2 Prés. de N. S. |
| jeudi. | 3 s. Blaise, mart. |
| vend. | 4 s. Philéas. |
| sam. | 5 ste. Agathe. |
| Dim. | 6 *Sexagésime.* |
| lundi. | 7 s. Romuald. |
| mard. | 8 s. Jean de M. |
| merc. | 9 s. Apolline. |
| jeudi. | 10 ste. Scolastique. |
| vend. | 11 s. Severin, ab. |
| sam. | 12 ste. Eulalie. |
| Dim. | 13 *Quinquagésime.* |
| lundi. | 14 s. Valentin. |
| mard. | 15 s. Faustin. |
| merc. | 16 *Les Cendres.* |
| jeudi. | 17 s. Sylvain. |
| vend. | 18 Les 5 Plaies. |
| sam. | 19 s. Cabin, mart. |
| Dim. | 20 *Quadragésime.* |
| lundi. | 21 s. Eucher. |
| mard. | 22 ste. Isabelle. |
| merc. | 23 *Quatre-Temps.* |
| jeudi. | 24 s. Flavien. |
| vend. | 25 s. Césaire. |
| sam. | 26 s. Porphyre. |
| Dim. | 27 *Reminiscere.* |
| lundi. | 28 ste. Honorine. |
| mard. | 29 s. Romain. |

*Epacte. . . . . XV.*
*Lettre Dominicale* A. B.

## MARS.

Dernier Quartier le 7.
Nouvelle Lune le 14.
Premier Quartier le 21.
Pleine Lune le 29.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| merc. | 1 s. Aubin, év. |
| jeudi. | 2 s. Simplice, p. |
| vend. | 3 ste. Cunégonde. |
| sam. | 4 s. Casimir. |
| Dim. | 5 *Oculi.* |
| lundi. | 6 ste. Colette. |
| mard. | 7 ste. Perpétue. |
| merc. | 8 s. Jean de Dieu. |
| jeudi. | 9 ste. Françoise. |
| vend. | 10 ste. Droctovée. |
| sam. | 11 Les 40 Martyrs. |
| Dim. | 12 *Lætare.* |
| lundi. | 13 ste. Euphrasie. |
| mard. | 14 s. Lubin. |
| merc. | 15 s. Zacharie. |
| jeudi. | 16 s. Cyriaque. |
| vend. | 17 ste. Gertrude. |
| sam. | 18 s. Cyrille, év. |
| Dim. | 19 *La Passion.* |
| lundi. | 20 s. Joachim. |
| mard. | 21 s. Benoît. |
| merc. | 22 s. Aprodise. |
| jeudi. | 23 s. Eusèbe, év. |
| vend. | 24 s. Simon, mart. |
| sam. | 25 Annonciation. |
| Dim. | 26 *Les Rameaux.* |
| lundi. | 27 s. Ludger, év. |
| mard. | 28 s. Rupert, év. |
| merc. | 29 s. Eustase. |
| jeudi. | 30 s. Rieul, év. |
| vend. | 31 *Vendredi-Saint.* |

## AVRIL.

Dernier Quartier le 6.
Nouvelle Lune le 12.
Premier Quartier le 20.
Pleine Lune le 28.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| sam. | 1 s. Hugues, év. |
| Dim. | 2 PASQUES. |
| lundi. | 3 s. Richard, év. |
| mard. | 4 s. Ambroise. |
| merc. | 5 s. Zenon, mart. |
| jeudi. | 6 s. Prudence. |
| vend. | 7 s. Hégésipe. |
| sam. | 8 s. Perpét. |
| Dim. | 9 *Quasimodo.* |
| lundi. | 10 s. Onésime. |
| mard. | 11 s. Léon. |
| merc. | 12 s. Jules, pape. |
| jeudi. | 13 s. Marcellin. |
| vend. | 14 s. Tiburce. |
| sam. | 15 s. Paterne. |
| Dim. | 16 s. Honoré, év. |
| lundi. | 17 s. Fructueux. |
| mard. | 18 s. Anicet, pape. |
| merc. | 19 s. Elphège. |
| jeudi. | 20 s. Hildegonde. |
| vend. | 21 s. Anselme. |
| sam. | 22 ste. Opportune. |
| Dim. | 23 s. Georges. |
| lundi. | 24 ste. Beuve. |
| mard. | 25 s. Marc, évang. |
| merc. | 26 s. Clet, pape. |
| jeudi. | 27 s. Polycarpe. |
| vend. | 28 s. Vital, mart. |
| sam. | 29 s. Robert. |
| Dim. | 30 s. Eutrope. |

## MAI.

Dernier Quartier le 5.
Nouvelle Lune le 12.
Premier Quartier le 20.
Pleine Lune le 27.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| lundi. | 1 s. Jacq., s. Phil. |
| mard. | 2 s. Athanase. |
| merc. | 3 Inv. ste. Croix. |
| jeudi. | 4 ste. Monique. |
| vend. | 5 Con. s. August. |
| sam. | 6 s. Jean P. L. |
| Dim. | 7 s. Stanislas. |
| lundi. | 8 *Les Rogations.* |
| mard. | 9 s. Grégoire. |
| merc. | 10 s. Gordien. |
| jeudi. | 11 Ascension. |
| vend. | 12 s. Epiphane. |
| sam. | 13 s. Servais. |
| Dim. | 14 s. Boniface. |
| lundi. | 15 s. Isidore. |
| mard. | 16 s. Honoré, év. |
| merc. | 17 s. Paschal. |
| jeudi. | 18 s. Eric, roi. |
| vend. | 19 s. Célestin, p. |
| sam. | 20 *Vigile-jeûne.* |
| Dim. | 21 PENTECOTE. |
| lundi. | 22 ste. Julie, v. |
| mard. | 23 s. Didier, év. |
| merc. | 24 *Quatre-Temps.* |
| jeudi. | 25 s. Urbain, pap. |
| vend. | 26 s. Philippe de N. |
| sam. | 27 s. Hildevert. |
| Dim. | 28 *La Trinité.* |
| lundi. | 29 s. Maximin. *v. j.* |
| mard. | 30 s. Hubert. |
| merc. | 31 ste. Pétronille. |

## JUIN.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 26.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| jeudi. | 1 Fête-Dieu. |
| vend. | 2 s. Pamphile. |
| sam. | 3 ste. Clotilde. |
| Dim. | 4 s. Quirin, m. |
| lundi. | 5 s. Boniface. |
| mard. | 6 s. Claude. |
| merc. | 7 s. Paul de C. |
| jeudi. | 8 *Oct. Fête-Dieu.* |
| vend. | 9 s. Prime. |
| sam. | 10 s. Landry. |
| Dim. | 11 s. Barnabé. |
| lundi. | 12 s. Justin. |
| mard. | 13 s. Antoine de P. |
| merc. | 14 s. Basile. |
| jeudi. | 15 s. Guy, mart. |
| vend. | 16 s. Fargeau. |
| sam. | 17 s. Avit. |
| Dim. | 18 ste. Marine. |
| lundi. | 19 s. Gerv. s. Prot. |
| mard. | 20 s. Silvère. |
| merc. | 21 s. Leufroy, ab. |
| jeudi. | 22 s. Paulin, év. |
| vend. | 23 s. Félix, mart. |
| sam. | 24 *s. Jean-Baptiste.* |
| Dim. | 25 s. Prosper. |
| lundi. | 26 s. Babolein. |
| mard. | 27 s. Crescent. |
| merc. | 28 s. Irénée, év. |
| jeudi. | 29 *ss. Pierre et Paul* |
| vend. | 30 Comm. s. Paul. |

## JUILLET.

Dernier Quartier le 2.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 18.
Pleine lune le 25.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| sam. | 1 s. Martial. |
| Dim. | 2 Visitat. de la V. |
| lundi. | 3 s. Anatole, év. |
| mard. | 4 Trans. s. Martin. |
| merc. | 5 ste. Zoé, mart. |
| jeudi. | 6 s. Tranquillin. |
| vend. | 7 ste. Aubierge. |
| sam. | 8 ste. Elisabeth. |
| Dim. | 9 ste. Victoire. |
| lundi. | 10 ste. Félicité. |
| mard. | 11 Trans. s. Benoît. |
| merc. | 12 s. Gualbert. |
| jeudi. | 13 s. Turiaf, év. |
| vend. | 14 s. Bonaventure. |
| sam. | 15 s. Henri, emp. |
| Dim. | 16 s. Eustate, év. |
| lundi. | 17 s. Spérat et C. |
| mard. | 18 s. Clair. |
| merc. | 19 s. Vincent de P. |
| jeudi. | 20 ste. Marguerite. |
| vend. | 21 s. Victor, mart. |
| sam. | 22 ste. Madeleine. |
| Dim. | 23 s. Apollinaire. |
| lundi. | 24 ste. Christine. |
| mard. | 25 s. Jacq. le m. |
| merc. | 26 s. Christophe. |
| jeudi. | 27 s. Pantaléon. |
| vend. | 28 ste. Anne. |
| sam. | 29 ste. Marthe. |
| Dim. | 30 s. Abdon, m. |
| lundi. | 31 s. Germain A. |

## AOUT.

Dernier Quartier le 1.
Nouvelle Lune le 8.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 23.
Dernier Quartier le 30.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| mard. | 1 Suscep. ste. Cr. |
| merc. | 2 s. Étienne, pap. |
| jeudi. | 3 Inv. s. Étienne. |
| vend. | 4 s. Dominique. |
| sam. | 5 s. Yon, mart. |
| Dim. | 6 Transf. de N. S. |
| lundi. | 7 s. Gaëtan. |
| mard. | 8 s. Justin, mart. |
| merc. | 9 s. Spire. |
| jeudi. | 10 s. Laurent, m. |
| vend. | 11 Susc. ste. Cour. |
| sam. | 12 ste. Claire. |
| Dim. | 13 s. Hyppolite. |
| lundi. | 14 s. Eusèbe. *V. J.* |
| mard. | 15 ASSOMPTION. |
| merc. | 16 s. Roch. |
| jeudi. | 17 s. Mammès. |
| vend. | 18 ste. Hélène. |
| sam. | 19 s. Louis, év. |
| Dim. | 20 s. Bernard, ab. |
| lundi. | 21 s. Privat, év. |
| mard. | 22 s. Symphorien. |
| merc. | 23 s. Sidoine, év. |
| jeudi. | 24 s. Barthélemy. |
| vend. | 25 s. Louis, roi. |
| sam. | 26 s. Zéphirin. |
| Dim. | 27 s. Césaire, év. |
| lundi. | 28 s. Augustin. |
| mard. | 29 Décol. s. Jean-B. |
| merc. | 30 s. Fiacre. |
| jeudi. | 31 s. Ovide. |

## SEPTEMBRE.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 22.
Dernier Quartier le 29.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| vend. | 1 s. Leu. s. Gilles. |
| sam. | 2 s. Lazare. |
| Dim. | 3 s. Grégoire, P. |
| lundi. | 4 ste. Rosalie. |
| mard. | 5 s. Bertin, abbé. |
| merc. | 6 s. Onésipe, év. |
| jeudi. | 7 s. Cloud, pr. |
| vend. | 8 Nativ. de la V. |
| sam. | 9 s. Omer, év. |
| Dim. | 10 ste. Pulchérie. |
| lundi. | 11 s. Hyacinthe. |
| mard. | 12 s. Serdot, év. |
| merc. | 13 s. Maurille. |
| jeudi. | 14 Exalt. ste. Croix. |
| vend. | 15 s. Nicomède. |
| sam. | 16 s. Cyprien. |
| Dim. | 17 s. Lambert. |
| lundi. | 18 s. Jean Christ. |
| mard. | 19 s. Janvier. |
| merc. | 20 *Quatre-Temps.* |
| jeudi. | 21 s. Mathieu. |
| vend. | 22 s. Maurice. |
| sam. | 23 ste. Thècle, v. |
| Dim. | 24 s. Andorhe. |
| lundi. | 25 s. Cléophas, d. |
| mard. | 26 ste. Justine, v. |
| merc. | 27 s. Côme, s. D. |
| jeudi. | 28 s. Céran, év. |
| vend. | 29 s. Michel arch. |
| sam. | 30 s. Jérôme. |

## OCTOBRE.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quart. le 15.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 28.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| Dim. | 1 s. Remi, év. |
| lundi. | 2 ss. Anges gard. |
| mard. | 3 s. Cyprien. |
| merc. | 4 s. François d'A. |
| jeudi. | 5 ste. Aure, v. |
| vend. | 6 s. Bruno. |
| sam. | 7 s. Serge et s. B. |
| Dim. | 8 s. Demètre. |
| lundi. | 9 *s. Denis, évêq.* |
| mard. | 10 s. Céréon, m. |
| merc. | 11 s. Firmin, év. |
| jeudi. | 12 s. Vilfride, év. |
| vend. | 13 s. Gérand, c. |
| sam. | 14 s. Calixte, pap. |
| Dim. | 15 ste. Thérèse. |
| lundi. | 16 s. Gal, abbé. |
| mard. | 17 s. Cerbonnet. |
| merc. | 18 s. Luc, évang. |
| jeudi. | 19 s. Savinien. |
| vend. | 20 s. Sendou, pr. |
| sam. | 21 ste. Ursule, v. |
| Dim. | 22 s. Mellon. |
| lundi. | 23 s. Hilarion. |
| mard. | 24 s. Magloire. |
| merc. | 25 s. Crépin. s. Cr. |
| jeudi. | 26 s. Rustique. |
| vend. | 27 s. Frumence. |
| sam. | 28 s. Sim. s. Jude. |
| Dim. | 29 s. Faron, évêq. |
| lundi. | 30 s. Lucain. |
| mard. | 31 s. Quentin, *V. J.* |

## NOVEMBRE.

Nouvelle lune le 6.
Premier Quartier le 13.
Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 27.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| merc. | 1 La Toussaint. |
| jeudi. | 2 Les Trépassés. |
| vend. | 3 s. Marcel. |
| sam. | 4 s. Charles Bor. |
| Dim. | 5 ste. Bertilde. |
| lundi. | 6 s. Léonard. |
| mard. | 7 s. Willebrod. |
| merc. | 8 stes. Reliques. |
| jeudi. | 9 s. Mathurin. |
| vend. | 10 s. Léon, p. pap. |
| sam. | 11 s. Martin, év. |
| Dim. | 12 s. René, év. |
| lundi. | 13 s. Brice, év. |
| mard. | 14 s. Maclou. |
| merc. | 15 s. Eugène, m. |
| jeudi. | 16 s. Eucher, év. |
| vend. | 17 s. Agnan, év. |
| sam. | 18 ste. Aude, v. |
| Dim. | 19 ste. Elisabeth. |
| lundi. | 20 s. Edmond, roi. |
| mard. | 21 Présent. de la V. |
| merc. | 22 ste. Cécile. |
| jeudi. | 23 s. Clément. |
| vend. | 24 ste. Flore, v. |
| sam. | 25 ste. Catherine. |
| Dim. | 26 ste Genev. des A. |
| lundi. | 27 s. Vital, mart. |
| mard. | 28 s. Sosthène. |
| merc. | 29 s. Saturnin. |
| jeudi. | 30 s. André. |

## DÉCEMBRE.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 19.
Dernier Quartier le 27.

| Jours de la Semaine. | Noms des Saints. |
|---|---|
| vend. | 1 s. Éloi, évêque. |
| sam. | 2 s. François Xav. |
| Dim. | 3 L'Avent. |
| lundi. | 4 ste. Barbe. |
| mard. | 5 s. Sabas, ab. |
| merc. | 5 s. Nicolas. |
| jeudi. | 7 ste. Fare, v. |
| vend. | 8 Conception. |
| sam. | 9 ste. Gorgonie. |
| Dim. | 10 ste. Valère, v. |
| lundi. | 11 s. Fuscien, m. |
| mard. | 12 s. Damase. |
| merc. | 13 ste. Luce, v. m. |
| jeudi. | 14 s. Nicaise. |
| vend. | 15 s. Mesmin. |
| sam. | 16 ste. Adélaïde. |
| Dim. | 17 ste. Olympiade. |
| lundi. | 18 s. Gratien, évêq. |
| mard. | 19 ste. Meuris. |
| merc. | 20 *Quatre-Temps.* |
| jeudi. | 21 s. Thomas, ap. |
| vend. | 22 s. Cheromon. |
| sam. | 23 ste. Victoire. |
| Dim. | 24 s. Delphin. *V. J.* |
| lundi. | 25 NOEL. |
| mard. | 26 *s. Étienne, m.* |
| merc. | 27 *s. Jean, évang.* |
| jeudi. | 28 ss. Innocens. |
| vend. | 29 s. Thomas de C. |
| sam. | 30 ste Colombe. |
| Dim. | 31 s. Sylvestre. |

# PRONOSTICS

PAR M. FÉBURIER.

L'EXPÉRIENCE a fait connaître quelques pronostics qui annoncent, d'une manière presque certaine, les changemens de temps, et qui peuvent diriger les jardiniers dans plusieurs opérations utiles à leurs cultures. Il y en a de généraux. D'autres sont particuliers à certains cantons. Les cultivateurs ont le plus grand intérêt à les étudier et à les connaître pour la prospérité de leur culture et le meilleur emploi de leur temps. Plusieurs auteurs se sont occupés du soin de réunir les pronostics généraux les plus certains, et le travail de TOALDO sur cette matière est on ne peut plus intéressant. Aussi M. Bosc en a-t-il tiré un parti avantageux dans le *Dictionnaire d'Agriculture*. Il m'a permis de profiter de son travail, auquel j'ajouterai fort peu.

## PRONOSTICS TIRÉS DE L'ATMOSPHÈRE.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages dans le ciel, c'est un signe d'orage. Lorsqu'elles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est un signe que le temps va changer.

Lorsqu'on voit des éclairs près de l'horizon sans aucun nuage, c'est un indice de beau temps et de chaleur.

Le tonnerre du soir amène un orage, celui du matin indique le vent, et celui du midi la pluie. Le tonnerre continuel annonce une bourrasque ou un fort orage.

L'arc-en-ciel bien coloré ou double annonce une continuité de pluie. Les couronnes ou cercles blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune et des étoiles, sont un signe de pluie.

Si la pluie fume en tombant, et que par sa chute elle forme des bulles sur l'eau, c'est un signe qu'il pleuvra longtemps et abondamment. Si, après une petite pluie, on aperçoit près de la terre un nuage ressemblant à de la fumée, c'est un signe certain qu'il tombera beaucoup de pluie.

Lorsqu'au coucher du soleil, les nuages se forment à l'ouest et se colorent d'un beau rouge pourpre, c'est signe de vent et de temps sec.

Les nuages qui après la pluie descendent près de terre, et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau temps, et, s'il survient un brouillard pendant le mauvais temps, il indique sa cessation; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Les parélies, c'est-à-dire, l'apparence de deux ou trois soleils, sont des indices de neige et de froid.

Les éclairs sont en hiver un signe de neige prochaine, de vent ou de tempête.

Les nuages divisés comme la laine des brebis sur leurs corps (moutonnés), indiquent du vent pendant l'été, et de la neige pendant l'hiver.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui du nord, c'est un signe certain de beau temps.

Si après le vent il s'ensuit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, le temps devient mauvais et malsain.

Dans le climat de Paris, le vent du sud-ouest est celui qui amène le plus souvent de la pluie, et le vent de l'est, celui qui donne un temps beau, mais très-sec.

Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque.

Si le sel, le marbre, le fer, les vitres deviennent humides, si les bois des portes et des fenêtres se gonflent, si les cors aux pieds deviennent douloureux, c'est signe de pluie ou de dégel.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts et durent plus long-temps que ceux qui commencent pendant la nuit.

Si le vent ne change pas, le temps reste tel qu'il est.

La gelée qui commence par un vent d'est, dure long-temps.

L'air plus transparent que de coutume, indique la pluie comme très-prochaine. De petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert, etc., l'annoncent également.

Si la pluie commence du 7 au 10 juin, et qu'elle continue jusqu'au 12, c'est un indice que le mois de juillet sera très-pluvieux. Si, ayant cessé deux ou trois jours, elle reprenait le 18 ou le 19, elle annoncerait que le mois d'août serait aussi pluvieux que celui de juillet. Il est alors à craindre que les grains ne parviennent pas à maturité, et la prudence exige que l'on conserve ses approvisionnemens jusqu'à ce que la récolte soit assurée, pour prévenir une disette.

## PRONOSTICS TIRÉS DES CORPS TERRESTRES.

Si la flamme de la lampe étincelle, ou si elle forme un champignon, il y a grande probabilité de pluie. Il en est de même lorsque la suie se détache et tombe de la cheminée; mais, si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire, et si la flamme paraît plus agitée, c'est signe de vent; lorsqu'au contraire la flamme est droite et tranquille, c'est un indice de beau temps.

Si l'on entend de loin le son des cloches, c'est un signe de vent ou de changement de temps.

Les bonnes ou mauvaises odeurs condensées, c'est-à-dire, plus fortes, sont un signe de pluie.

## PRONOSTICS TIRÉS DES ANIMAUX.

Les chauve-souris qui se montrent en plus grand nombre que de coutume, ou qui volent plus long-temps qu'à l'ordinaire, annoncent pour le lendemain un jour chaud et serein. C'est le contraire, si elles sont en plus petit nombre, si elles entrent dans les maisons et jettent des cris.

Les chouettes qu'on entend crier pendant le mauvais temps, annoncent le retour du beau temps. Les corbeaux qui croassent le matin, indiquent la même chose.

Lorsque les canards volent çà et là, pendant le beau temps, en criant et se plongeant dans l'eau, c'est un indice de pluie et d'orage.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche, annoncent la pluie, comme lorsqu'elles arrivent en foule à la ruche avant la nuit et sans être entièrement chargées.

Si les pigeons reviennent tard au colombier, ils indiquent la pluie pour les jours suivans; c'est aussi un signe de mauvais temps, lorque les oiseaux gazouillent et semblent s'appeler pour se rassembler.

Les poules qui se roulent dans la poussière plus que de coutume, annoncent la pluie. Il en est de même si les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

C'est un signe de mauvais temps lorsque les hirondelles volent en rasant la surface de la terre et de l'eau.

Lorsque les mouches piquent et deviennent plus importunes qu'à l'ordinaire, et que les abeilles sont méchantes et attaquent ceux qui les approchent, c'est un indice d'orage.

Quand les moucherons se rassemblent avant le coucher du soleil et qu'ils forment une colonne tourbillante, ils annoncent le beau temps.

Si les grenouilles croassent plus long-temps qu'à l'ordinaire, si les crapauds sortent le soir, en plus grand nombre de leurs trous, si les vers de terre paraissent à la surface du

sol, si les taupes labourent plus que de coutume, si les bœufs et les dindons se rassemblent, il y a presque certitude de pluie.

Lorsque les bestiaux, et surtout les brebis, sont plus âpres à la pâture qu'à l'ordinaire, la pluie n'est pas loin.

L'arrivée des oiseaux de passage, tels que canards, oies, etc., est un indice de froid. Celle des cygnes indique un froid plus vif. Si ces oiseaux, après avoir quitté la contrée, reparaissent en volant au midi, c'est un signe que le froid va reprendre.

Si en frottant un chat dans l'obscurité, l'extrémité des poils devient lumineuse, et si on entend un léger craquement, c'est un signe de sécheresse, et, dans l'hiver, de froid.

Il y a beaucoup de dictons populaires qui pourraient être mis au rang des pronostics, mais dont la vérification n'est pas aussi facile que celle des changemens de l'atmosphère, à raison du temps qu'il faut attendre. Ainsi l'on dit que, lorsqu'il pleut le 3 mai, il n'y a point de noix; que, lorsqu'il pleut le 15 juin, il n'y a pas de raisins.

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile, et des pluies abondantes font craindre le contraire. On sait que, lorsque le printemps est pluvieux, il y a abondance de foin et faible production de blé; que, s'il est chaud, il y aura beaucoup de fruits, mais véreux; que, s'il est froid, les récoltes seront tardives.

Si les printemps et l'été sont tous deux secs ou tous deux humides, on sera menacé de disette. Si l'été est chaud, il y aura beaucoup de maladies.

Une automne pluvieuse annonce une mauvaise qualité dans le vin, et une médiocre récolte de blé pour l'année suivante Un bel automne est presque toujours suivi d'un hiver venteux.

En général, la longue intempérie des Saisons, soit par vent, soit par sécheresse, soit par humidité, soit par chaud ou par froid, devient nuisible aux plantes comme aux animaux.

Les printemps et les étés humides sont ordinairement suivis d'un bel automne ; si l'hiver et pluvieux , le printemps est sec ; si celui-là est sec , celui-ci est humide ; lorsque l'automne est beau , le printemps est pluvieux. Tels sont les pronostics les plus généraux et dont la connaissance est utile aux jardiniers , pour qu'ils prennent les précautions nécessaires pour la conservation de leurs plantes. Souvent le défaut de connaissances à ce sujet fait perdre en un jour le fruit des travaux d'une année. Les jardiniers doivent en outre réunir à ces connaissances les observations particulières à leur canton, et se procurer un baromètre, un thermomètre et un hygromètre , dont la marche leur fournira de nouveaux indices.

# DE L'INCISION ANNULAIRE (1).

L'INCISION annulaire n'est point une découverte nouvelle. Il est évident que, dès la plus haute antiquité, les cultivateurs surent en apprécier les avantages, et s'en servirent pour empêcher la coulure de la vigne, augmenter les récoltes des fruits et accélérer l'époque de leur maturité. En effet, depuis THÉOPHRASTE, dont le génie profond embrassa la nature entière, jusqu'à Jules HIGIN, qui écrivit un traité d'agriculture que le temps nous a ravi, et depuis PLINE le naturaliste, jusqu'aux siècles de barbarie qui suivirent la chute de l'empire romain, tous les géopones parlent de l'incision annulaire comme d'une pratique répandue de leur temps; tous en préconisent l'usage dans les termes les plus positifs.

On la faisait alors, soit en tordant ou cassant à moitié les branches, soit en mettant de grosses chevilles dans le tronc, soit, comme nous en avons retrouvé le procédé chez plusieurs propriétaires d'Italie, en enlevant une bande d'écorce plus ou moins large à une tige, peu avant l'épanouissement de la fleur. Cependant, malgré son utilité reconnue, la méthode des plaies annulaires se perdit à l'époque désastreuse du moyen âge, ou du moins elle fut depuis lors limitée à quelques localités très-circonscrites.

Au commencement du XVI^e^ siècle, OLIVIER DE SERRES a fait revivre, en France, cet utile procédé; depuis lui, MAGNOL le recommanda comme une opération propre à faire produire aux oliviers un grand nombre de beaux fruits. BUFFON et son digne émule DUHAMEL DU MONCEAU en firent l'expérience sur d'autres arbres fruitiers. ROZIER a fait de son côté de nombreux essais qu'il a publiés dans le *Cours complet d'agriculture* dont il a enrichi la bibliothèque rurale. Personne

(1) Cet article intéressant nous a été communiqué trop tard pour être inséré dans la section des Arbres fruitiers; il est en partie extrait de la *Bibliothèque physico-économique* que M. THIÉBAUT de BERNEAUD rédige depuis 1817. Ce recueil périodique, généralement estimé, paraît chaque mois, par cahier de trois feuilles in-12, avec gravures, quand le sujet l'exige. Le prix de l'abonnement est de 12 francs pour l'année. On souscrit à Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, et chez Audot.

n'a poussé plus loin l'Incision annulaire que M. Thouin, de l'Institut, cet homme si modeste et si savant, qui ne cesse de rendre journellement d'éclatans services à la science agricole. Tandis qu'il en faisait l'application et qu'il en démontrait les étonnans résultats, non-seulement sur tous les arbres compris dans les divisions des fruits à pepins, à noyaux et en baies, mais encore sur les végétaux ligneux de familles très-éloignées; M. Lambry, pépiniériste et propriétaire de vignes à Mandres, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), soumettait des vignes à l'entaille annulaire et continuait depuis quarante ans à s'assurer des récoltes toujours abondantes et d'excellente qualité. Ce fut seulement, en 1816, année si désastreuse pour les vignobles, que le succès de ce procédé a été remarqué, et réellement très-remarquable, puisque les ceps de M. Lambry offraient alors huit à dix fois plus de raisin que ceux du voisinage qui n'avaient pas subi la même opération.

L'incision annulaire se fait six à huit jours avant la floraison, rarement plus et quelquefois moins. On peut aussi la faire depuis le moment où la séve commence à monter dans les branches et pendant tout le temps de la floraison; mais il vaut mieux que ce soit plutôt près que loin des fleurs, on risquerait de voir la plaie ne se pas refermer avant l'épanouissement de la corolle; trop tard, et quand tout est défleuri, l'incision ne fait plus d'effet pour la coulure de la vigne, mais elle conserve son autre propriété, celle de hâter beaucoup la maturité, de donner du fruit plus sûrement, en plus grande abondance, plus beau et réellement plus savoureux.

L'incision annulaire est utile dans plusieurs circonstances difficiles où le jardinier n'a pas de ressources plus efficaces. Elle convient d'abord pour modérer la fougue d'un arbre ou d'un de ses membres; 2°. pour bien disposer des boutures à la reprise, en ce qu'elle tend à former le bourrelet d'où sortent les racines: on fait cette opération avant la seconde séve dite d'août; les boutures en pleine terre se font au printemps; 3°. pour disposer une branche gourmande à devenir une branche fructueuse; 4°. et surtout enfin lorsqu'un jeune arbre s'emporte. On la pratique sur la Vigne, les Oliviers, les Amandiers, les Abricotiers, les Pêchers, les Cerisiers, les Coignassiers, les Pruniers et même sur les Poiriers et les Pommiers, qui, à raison de la précocité de leur floraison, sont plus exposés que les autres arbres à fruits, aux nuisibles influences des froids du printemps. Le Chêne, l'Orme et le Peuplier ne la supportent pas.

L'opération consiste à enlever un anneau d'écorce de l'épiderme jusqu'à l'aubier dans toute la circonférence d'un tronc, d'une tige, d'une branche ou d'un rameau, en ayant soin de

ne laisser aucune parcelle de liber. La largeur de cet anneau varie, selon l'exigence des cas et le but qu'on se propose, de deux millimètres à dix centimètres (1 ligne à 4 pouces); elle approche de ce dernier point, à raison que l'arbre ou la branche sont plus forts; mais elle doit être calculée rigoureusement, selon le terrain, la saison et le genre de la plante, lorsqu'on veut que la plaie soit cicatrisée avant l'hiver. Règle générale : sur un individu de dix centimètres, on la fera de neuf millimètres (4 lignes); à grosseur égale, elle veut être plus étroite sur les Pommiers que sur les Poiriers, et plus encore sur les Coignassiers.

Quelques jours après l'enlèvement de l'anneau, le cambium sort d'entre le bois et l'écorce sous une forme mucilagineuse, qui se durcit peu à peu, s'étend sur la plaie, sans cependant lui adhérer, en formant un bourrelet cortical légèrement saillant, qui croît d'abord avec rapidité, se ralentit ensuite, et gagne bientôt la partie inférieure de l'anneau à laquelle il se réunit, et finit par ressembler en tout à l'écorce, dont il ne diffère plus en effet la seconde année.

Lorsque l'incision n'a que trois à quatre millimètres de large, que le terrain est bon et la saison favorable, la plaie se guérit dans le courant de l'été; mais lorsque la plaie est trop large, et que la saison et le terrain sont contraires, le bourrelet ne se fait pas, la branche opérée meurt au printemps suivant, ce qui est de nulle importance dans la Vigne, dont on doit supprimer, pendant l'hiver, toutes les pousses de l'année précédente, à l'exception de la base de deux ou de trois au plus, base de laquelle doivent sortir les nouveaux bourgeons. Aucun autre arbre fruitier n'est dans le même cas; aussi, lorsque le recouvrement de la plaie n'a pas lieu, l'opération dérange quelquefois la régularité des espaliers, des pyramides, et même celle des plein-vents. Pour éviter cet inconvénient, on fait l'incision d'abord étroite, ensuite on l'élargit successivement par le bas, en se rappelant que l'accroissement du bourrelet est bien peu de chose après les deux premiers mois de l'opération.

Quoiqu'il soit rarement nécessaire de renouveler cette opération, cependant, si l'arbre ou la branche que l'on y a soumis n'offre pas, dans la seconde année, assez de boutons à fruits, on peut faire une seconde plaie annulaire.

La théorie de l'influence de la circoncision sur la fécondation des fleurs est fondée, 1°. sur ce que la coulure provient le plus souvent de l'insuffisance de la séve, résultant du refroidissement produit par les vents du nord ou les longues pluies du printemps; 2°. sur ce que la séve, qui est montée le jour

au-dessus de la circoncision, ne pouvant plus descendre la nuit, s'accumule dans les organes de la fleur dont elle assure les fonctions.

L'incision annulaire pratiquée sur la Vigne prévient évidemment la coulure, mais elle ne doit se faire que dans les années où, comme en 1816 et 1817, on redoute cette maladie et la non-maturité du raisin. Dans les années semblables à celle de 1818, l'opération est inutile et même dangereuse. Il ne faut pas non plus y recourir tous les ans, si ce n'est sur les pieds qui ont décidément contracté l'habitude de couler. La place de l'incision doit toujours être au-dessous des grappes. Si l'on opère sur une branche de l'année précédente, on a tout l'espace compris entre les grappes inférieures et la naissance de la branche : on y choisit la place la plus commode pour faire l'incision ; mais quand on opère sur la pousse de l'année, il faut alors placer l'incision au-dessus des deux ou trois yeux ou bourgeons du bas, sur lesquels devra être assise la taille de l'année suivante.

Sur les jeunes arbres qui s'emportent, on applique dans le champ de l'entaille une lanière d'écorce d'un arbre de même espèce et de même âge, laquelle ferme et joint exactement dans le contour et à ses extrémités ; on maintient cette écorce avec un fil de laine ; peu de jours après, en desserrant le lien, on voit si les deux écorces sont réunies. L'insertion produit quelquefois l'effet d'une greffe ; il se fait alors dans la sève une sorte de refraction qui change tout à coup la manière d'être de l'arbre incisé : l'écorce annulaire produit par la suite un bourrelet qui, en atténuant la sève, facilite la fructification et donne plus de qualité aux fruits. Cette observation a été faite sur un Pêcher.

Pour faire l'entaille annulaire, on s'est d'abord servi d'un couteau à double lame, puis d'une serpette ; mais on a bientôt reconnu leur insuffisance et la lenteur qu'ils entraînaient. Plusieurs instrumens ont été inventés depuis 1817. Celui de M. Ducrocq (serrurier mécanicien à Paris, rue des Amandiers Sainte-Geneviève, n°. 20) a été le premier, mais on doit lui préférer celui que confectionne M. Bettinger, serrurier mécanicien, rue du faubourg du Temple n°. 94. Il nous paraît fort bien entendu ; il est exécuté en cuivre, très-solide, ne redoute ni la rouille ni le vert-de-gris, et, manié par une main exercée aux opérations délicates de la taille, il enlève l'écorce sans endommager aucunement le ceps : dans l'emploi que nous en avons fait et vu faire, il a parfaitement réussi sur les bourgeons comme sur le vieux bois. Il coûte quatre francs cinquante centimes, et cinq francs avec l'étui.

On opère en engageant la branche dans le champ des

lames, puis on serre légèrement avec la main droite les deux branches du manche, de manière à couper l'écorce sans endommager le bois; après quoi l'on donne à l'instrument un mouvement semi-circulaire, alternatif de droite à gauche, et l'opération est finie. Le plus souvent, l'anneau s'enlève en retirant l'outil; lorsqu'il reste attaché au bois, le plus petit effort du doigt l'en sépare. La coupure se fait très-bien avec la pince de M. Bettinger; aussi la recommandons-nous à tous les propriétaires, vignerons et pépiniéristes, comme ayant seule jusqu'ici tout ce que l'on peut désirer pour opérer convenablement et avec plein succès.

Un autre instrument non moins recommandable, c'est le *bagueur* que vient d'inventer M. Durand, directeur du Magasin des inventions, rue de Bussy, n°. 19. Sa forme est heureuse et très-propre à abréger l'opération (1).

Nous ne parlons pas de ceux de MM. Parvillez et Regnier; ils demandent trop de perfectionnemens pour devenir véritablement utiles, ni de celui de M. Contant; il est reconnu très-vicieux par tous ceux qui en on fait usage.

---

(1) Ces différens outils sont décrits dans la *Bibliothèque physico-économique*, tom. II, pag. 320 et suiv. et tom. V, pag. 352 et 403, de la nouvelle rédaction. Ils sont accompagnés de planches qui en rendent la description plus claire, plus simple et facilitent les moyens de les exécuter convenablement.

# DES FLEURS

## ET

# DE LEUR CULTURE

### CHEZ LES DIFFÉRENS PEUPLES JUSQU'AU XVI^e. SIÈCLE (1).

C'est dans les contrées méridionales qu'on a toujours eu le plus de goût pour les fleurs. La douceur du climat en fait naître un plus grand nombre dans les campagnes, elle en rend la culture plus facile, et dispose les habitans à faire plus de cas des sensations agréables qu'elles procurent. Les Grecs les aimaient passionnément. Théophraste nous apprend qu'ils cultivaient les *Roses*, les *Giroflées*, les *Violettes*, les *Narcisses*, les *Iris*; et nous lisons, dans *Aristophane*, qu'à Athènes, on portait tous les jours au marché des corbeilles de fleurs qui y étaient enlevées à l'instant. On voit par les écrits des philosophes, des poëtes, des historiens, que dans toute la Grèce on en faisait un usage continuel : non-seulement elles étaient comme aujourd'hui la parure de la beauté; non-seulement elles ornaient les statues des dieux, mais les jeunes gens s'en couronnaient dans les fêtes; les prêtres, dans les cérémonies religieuses; les convives, dans les festins; des faisceaux de fleurs couvraient les tables; des guirlandes de fleurs étaient suspendues aux portes, dans les circonstances heureuses; et, ce qui est le plus remarquable et plus étranger à nos mœurs, les philosophes eux-mêmes portaient des couronnes de fleurs, et les guerriers en paraient leurs fronts dans les jours de triomphe. La même coutume avait lieu dans tout l'Orient.

Cependant la culture des fleurs ne fut pas portée chez les anciens au même degré de perfection qu'aujourd'hui. On n'en connaissait qu'un petit nombre d'espèces, et on n'avait pas

(1) Les années précédentes, nous avons offert aux amateurs du jardinage un Essai historique sur les Jardins, dans lequel, comme ils ont pu le voir, aucun point de vue n'avait été oublié. Cette année, nous pensons qu'il ne leur sera pas moins agréable de connaître l'origine de la culture des fleurs chez les différens peuples, jusqu'au seizième siècle, époque où cette culture devint générale en Europe.

l'art de leur donner cet éclat et cette magnificence qu'elles ont acquis depuis.

Les Grecs, doués d'une imagination brillante et facile à s'émouvoir, étaient enthousiastes des beautés de la nature. Ils l'imitaient en grand ; mais leur vivacité les rendait incapables de cette observation lente, de ces soins minutieux, par lesquels on perfectionne ses productions ; ils se contentaient des fleurs simples qui croissaient autour d'eux, et ils en relevaient le charme en leur attribuant une origine mythologique. Théophraste parle avec détail des plantes propres à faire des couronnes : expression qui répond à ce que nous appelons *Plantes d'ornement*. Plusieurs de ces plantes nous sont inconnues aujourd'hui parce qu'elles ne sont désignées dans les écrits des anciens que par un simple nom ou par des caractères vagues. Mais parmi celles qui sont bien déterminées, il en est dont nous faisons peu de cas, et nous pouvons assurer qu'il se trouve très-peu de fleurs doubles; il paraît même que les Grecs n'en avaient pas d'autres que la *Violette*, la *Rose*, le *Grenadier* et la *Giroflée*. Ils n'avaient pas non plus songé à les rassembler dans des parterres ; pour s'en convaincre, il suffit de lire les descriptions qu'ils ont laissées des jardins des Hespérides dans la *Mauritanie*, de ceux de Sémiramis, à Babylone, de ceux d'*Alcinoüs* dans l'île de *Corcyre*. On voit qu'en employant toutes les ressources de la poésie pour en peindre les délices, ils n'ont point dit qu'ils fussent embellis de fleurs ; ces jardins étaient seulement des retraites ombragées, arrosées et décorées de divers monumens. Ils offroient l'image de l'Elysée tant célébré par les poëtes. On ne commença même que fort tard à en avoir de pareils. Épicure, qui vivait *trois cents ans* avant notre ère, eut le premier un jardin dans l'intérieur d'Athènes. Les auteurs grecs connus sous le nom de *Géopones*, qui, plusieurs siècles après, ont écrit sur l'art des jardins, nous prouvent assez qu'on y élevait peu de plantes curieuses, et que les parterres à fleurs n'étaient point connus.

Les Romains, d'abord étrangers à tous les arts d'agrément, ne s'occupèrent point de la culture des fleurs; sous les rois et dans les premiers temps de la république, leurs jardins ne contenaient que des plantes potagères dont le soin était confié à la mère de famille ; mais, lorsque le luxe commença à s'introduire, ils prirent pour les couronnes une passion si vive qu'on crut nécessaire de la réprimer par des lois, et l'usage des couronnes fut sévèrement défendu à ceux qui n'en avaient pas reçu le droit, ou par leur place, ou par une concession particulière des magistrats. Quelques actes de rigueur n'empêchèrent point que ces lois ne fussent éludées, sous divers prétextes, et enfin totalement oubliées ; ce qui était une distinction devint une parure générale ; les

hommes les plus élevés en dignité ne craignirent point d'afficher cet appareil d'élégance et de luxe qui répugnait au caractère d'une nation belliqueuse ; et *Cicéron*, dans sa troisième harangue contre *Verrès*, reproche à ce proconsul d'avoir parcouru la Sicile dans une litière, assis sur des roses, ayant une couronne de fleurs sur sa tête et une autre à son cou.

Sous ceux des successeurs d'*Auguste* qui furent la honte de leur siècle par leurs débauches, comme ils étaient la terreur des gens de bien par leur cruauté, le goût fit place à la profusion et le luxe des fleurs fut porté jusqu'à la folie. On ne se contenta plus d'en faire des couronnes et des guirlandes, qui du moins présentaient des idées gracieuses, on voulut les entasser autour de soi, de manière qu'elles produisissent une sorte d'ivresse. Au rapport de *Lampride*, *Heliogabale* faisait joncher de toutes sortes de fleurs, ses lits, ses appartemens et les portiques de son palais. Cependant on se borna toujours à rassembler dans des champs des plantes destinées à ces divers usages, sans songer à les employer à la décoration des jardins, à en former des parterres, à les élever dans des vases. Les jardins magnifiques que la richesse et le luxe engagèrent à construire, étaient de vastes parcs où l'on se rassemblait pour jouir du repos, où l'on faisait une dépense considérable pour des statues, des obélisques, des édifices, des viviers, mais où l'on ne cherchait point dans les fleurs l'élégance et la variété.

Pline a consacré trois livres de son histoire naturelle à traiter des jardins, et il a employé plusieurs chapitres à parler des fleurs d'agrément. On voit qu'elles étaient en petit nombre. Il dit même expressément que les Romains ne cultivaient presque que des *Roses* et des *Violettes*.

Il y a dans les *Géorgiques de Virgile* un passage remarquable qui prouve qu'on semait quelques fleurs dans des plates-bandes, autour des planches de légumes. « S'il n'était » temps de terminer mon ouvrage, dit le poëte, j'ensei» gnerais peut-être l'art d'orner les jardins : je chanterais » les plantations de roses de *Pæstum*; je célébrerais le Nar» cisse tardif, l'Acanthe flexible, le Lierre pâlissant, et le » Myrte ami des rivages; puis parlant du vieillard de » Corycie, qui ne possédait qu'un espace de terrain extrê» mement borné, il y avait cependant, dit ce poëte, quel» ques légumes autour desquels étaient des Lis, des Ver» veines et des Pavots. »

On voit que les plantes citées ici, le sont bien plus comme plantes économiques que comme plantes d'agrément.

Columelle a composé un poëme sur les jardins. Il l'adresse à son ami Sylvius. Virgile, lui dit-il, ayant dans ses Géorgiques légué ce sujet à ses successeurs, je me propose de le

traiter. Le genre de l'ouvrage a dû engager Columelle à parler de toutes les fleurs cultivées; et, s'il ne fait mention que d'un petit nombre, c'est que les Romains n'en cultivaient pas d'autres.

Ainsi, sans parler des plantes venues des deux Indes, nos Tulipes, nos Jacinthes, nos Œillets sont des acquisitions des temps modernes. Les fleurs furent toujours plus recherchées en Égypte, en Syrie, en Perse, dans l'Asie mineure qu'en Europe.

Au rapport d'Hellanicus, cité par Athénée, les Égyptiens donnaient beaucoup de soins à leur culture; comme les Grecs, ils en faisaient des couronnes auxquelles ils attachaient un grand prix. Amasis, simple particulier, en ayant offert une au roi Partamis, ce prince, enchanté de la beauté des fleurs qui la composaient, voulut connaître celui de qui il avait reçu ce présent, il lui accorda d'abord son amitié, et lui donna ensuite le commandement de ses armées; ce qui conduisit Amasis au trône d'Égypte. Les Syriens étaient si passionnés pour les fleurs, que le roi Antiochus, pendant l'hiver qu'il passa à Chalcis dans l'île d'Eubée, en faisait venir à grands frais des contrées éloignées. La culture des plantes d'ornement ne fut pas moins en honneur chez les Perses; mais on s'y livra dans des vues plus sages.

On lit dans l'*Économique* de Xénophon que le jeune Cyrus faisait ses délices du jardin qu'il avait à Sardes, que lui-même en avait ordonné la distribution, et qu'il avait planté plusieurs arbres de ses propres mains. Ce goût des Perses pour les jardins subsiste encore aujourd'hui. On peut voir dans *Kæmpfer* la description de ceux d'*Ispahan* et de plusieurs autres appartenant aux princes dans des villes éloignées. Leur plus grand plaisir, dit Kæmpfer, est de se retirer dans leurs jardins, d'en faire construire de nouveaux jusque dans les lieux les plus écartés et les moins fertiles, d'en tracer eux-mêmes le plan, et d'en diriger la culture. Outre les arbres fruitiers, on y voyait beaucoup d'arbres d'ornement et des parterres de toutes sortes de fleurs; les roses y sont en grande abondance; les principaux arbres d'ornement sont le Gainier, trois espèces de Jasmins, les Rosiers de Chine, l'Olivier de Bohême et les Saules de Perse, appelés *Bidsmick*, dont les chatons sont odorans; cette espèce n'a pas été encore apportée chez nous.

A en juger par quelques ouvrages de poésie nouvellement traduits du *Samscrit*, les anciens habitans des rives de l'Indus et du Gange avaient pour les fleurs encore plus de goût que les Égyptiens, les Perses et les Grecs. Plusieurs plantes étaient chez eux consacrées par la religion et destinées particulièrement à ses cérémonies; quelques-unes même étaient

regardées comme l'habitation des nymphes; on leur rendait une sorte de culte. Le soin d'arroser ces plantes choisies était la principale occupation des jeunes vierges élevées dans la retraite des brames; les fleurs qui n'étaient point réservées pour des usages religieux, étaient employées à faire des couronnes et des guirlandes, et ce que nous n'avons pas vu chez les Grecs, on réunissait dans des parterres les fleurs auxquelles on attachait le plus de prix.

En avançant vers l'Orient, nous trouvons que les Chinois et les Japonais ont toujours eu pour les jardins une passion excessive; les fleurs leur plaisent à un tel point, qu'ils en retracent l'image sur leurs vases, sur leurs étoffes et sur le papier dont ils décorent leurs appartemens. Ces peuples paisibles ont conservé leurs antiques usages, lors même qu'ils ont été soumis par la conquête. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils furent dans tous les temps. La difficulté de pénétrer dans leur pays est cause que nous ne connaissons la plupart de leurs plantes d'ornement, que par leurs peintures brillantes mais incorrectes.

Plusieurs cependant sont arrivées chez nous à diverses époques, comme la Reine Marguerite, le Clerodendron, l'Hortensia, le Camellia, la Pivoine moutan.

Dans le moyen âge la culture des fleurs fut presque entièrement abandonnée à Rome. Il ne fut plus question des champs plantés de roses et de violettes, si célèbres du temps de Pline, au milieu des dévastations des Barbares et des factions intérieures. Les hommes riches, agités par la crainte, ne cherchèrent point à embellir leur héritage, le peuple pouvait à peine retirer de la terre de quoi fournir à sa subsistance.

Le goût des jardins d'agrément se conserva un peu plus dans l'empire grec. Là, les grands, souvent éloignés des affaires par les intrigues du palais, allaient chercher la paix dans la retraite; et la culture des fleurs était pour eux un amusement.

Les Arabes, s'étant partagés en deux colonies au huitième siècle, sous la conduite des califes, étendirent leurs conquêtes en Europe et en Asie. Ils bâtirent en Perse la ville de Bagdad, et fondèrent en Espagne cet empire célèbre où ils rallumèrent le flambeau des sciences. Ceux d'Espagne, contenus heureusement au-delà des Pyrénées par la valeur des Français, se livrèrent à l'agriculture; ils traduisirent et commentèrent les auteurs anciens, et s'occupèrent particulièrement des idées de la médecine et de celle de la botanique. Ils ne négligèrent point la culture des fleurs. Plusieurs d'entre eux voyagèrent chez leurs frères d'Asie pour faire des recherches d'histoire naturelle, et rapportèrent en Europe des plantes intéressantes. C'est probablement par cette voie que nous

sont arrivés le Basilic, le Samback, etc. Ebn-Alwan nous a laissé la liste des fleurs que l'on voyait dans les jardins de de Séville au 11e siècle. Elles sont plus nombreuses que celles que cultivaient les Grecs et les Romains; et il y en a quelques-unes que nous ne connaissons plus.

Lorsque, par la prise de Constantinople, les Turcs eurent donné de la stabilité à leur empire, et qu'ils commencèrent à jouir de la paix, ils s'adonnèrent particulièrement à la culture des fleurs; un gouvernement despotique les éloignant des arts et des sciences, ils cherchèrent à se dédommager par cet amusement des jouissances de l'esprit. Belon parle avec admiration des jardins qu'il avait vus chez eux. « Il n'y a gens, dit-il, qui se délectent plus de porter de belles fleurs, ni qui les prisent plus que les Turcs. Ils font peu de cas de leur odeur, et ne se soucient que de la vue. Ils en portent plusieurs seule à seule dans les plis de leur turban, et les artisans ont plusieurs fleurs de couleurs diverses devant eux dans des vaisseaux pleins d'eau; par quoi ils ont le jardinage en aussi grande recommandation que nous, et font grande diligence de recouvrer des arbres étrangers, et surtout qui portent de belles fleurs, et n'y plaignent point l'argent. » Busbek, ambassadeur à Constantinople en 1550, nous dit la même chose : il ajoute que les Turcs se donnent fréquemment des fleurs en présent, et que, fort avares d'ailleurs, ils ne balancent pas à les payer fort cher.

Les Gaulois et les anciens peuples du Nord ne s'occupaient point de la culture des fleurs. Ce goût ne s'introduisit chez eux que lorsque la culture eut fait des progrès; lorsque la guerre ne fut plus l'unique passion des hommes libres; lorsque le commerce et les expéditions lointaines eurent établi des relations avec l'Orient. Charlemagne ne négligea rien pour appeler autour de lui les sciences et les beaux-arts qui adoucissent les mœurs; pour encourager l'agriculture et favoriser les plantations, il aima les jardins. Mais, quoiqu'il fût en correspondance avec le célèbre Aaron-al-Raschild, il ne songea point à les embellir de végétaux étrangers. Dans son Capitulaire de *Villis*, donné à la fin du huitième siècle, ce prince indique à ses jardiniers les plantes qu'il veut qu'on cultive dans ses domaines; ces plantes sont au nombre de 73, sans y comprendre les arbres. Les seules qu'on puisse regarder comme d'agrément, sont les Lis et la Rose par lesquels commence la liste, et quelques plantes indigènes cultivées peut-être pour leur usage économique, comme l'Iris, le Romarin, l'Althéa. Ce fut au treizième siècle que les fleurs d'ornement commencèrent à s'introduire chez nous. Les Croisés en ayant vu dans les jardins d'Égypte et de Syrie, en apportèrent plusieurs en Europe. Quelques-unes se conservèrent dans les jardins des moines dont elles char-

maient la solitude ; mais leur culture ne se répandit qu'au seizième siècle. Alors la Botanique commençant à devenir une science indépendante de la Médecine, on construisi quelques jardins destinés aux plantes curieuses et utiles Pour en augmenter le nombre, on accueillit celles des pays étrangers ; la découverte de l'Amérique, le passage aux Indes, devenu plus facile, en firent connaître beaucoup de nouvelles. Les voyageurs recueillirent des graines qu'ils envoyèrent en Europe. On prit un soin particulier des fleurs qui parurent le mériter. On fit doubler les unes par la culture ; on fit varier les couleurs et la grandeur des autres ; et peu à peu elles devinrent un objet général de luxe et de commerce.

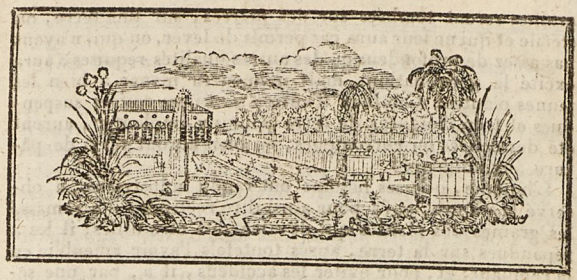

# CONNAISSANCES

## PRÉLIMINAIRES

# DU JARDINAGE.

### *De la Culture.*

Cultiver, c'est suivre, imiter et modifier la nature dans ses moyens pour multiplier et entretenir les végétaux : mais la nature prodigue n'a pas destiné tous les germes à la propagation, puisque, sur mille qu'elle répand, il n'y en a peut-être pas, à rigoureusement parler, dix qui prospèrent. Nous en avons l'exemple dans beaucoup de végétaux, et particulièrement dans les arbres de nos forêts qui donnent des milliers de semences. Ont-elles acquis leur maturité, elles se détachent et tombent, car c'est le moyen que la nature emploie ordinairement pour semer; mais celles-là seulement que leur poids, le vent, les pluies ou toute autre cause auront assez rapprochées de la terre, seront plus tôt ou plus tard gonflées par l'humidité. Leur enveloppe alors se déchire; la radicule perce, cherche le sol et s'y enfonce, si elle ne trouve point d'obstacle, et la plumule s'élève dans l'air. Si les herbes qui tapissent la terre autour de ce jeune plant l'entretiennent dans une humidité favorable, et le protégent contre la trop grande ardeur du soleil; si la couche de terre est assez profonde; enfin si les plantes environnantes ne l'étouffent point, il croît, et devient un arbre qui à son tour donnera chaque année des milliers de germes. Mais aussi combien d'autre

graines seront tombées sur des pierres, sur une terre, ou stérile et qui ne leur aura pas permis de lever, ou qui, n'ayant pas assez de profondeur ou des autres qualités requises, aura excité la germination, mais ne pourra mener à bien les jeunes plantes! Combien d'autres semences restées suspendues et trop éloignées de terre pour s'y implanter, auront été desséchées ou corrompues, ou bien auront servi de pâture aux animaux!

L'homme, que ses besoins ont rendu industrieux, a observé la nature, et l'a pour ainsi dire rectifiée: il a ramassé les graines des plantes qui devaient lui être utiles; il les a répandues sur la terre, après toutefois l'avoir ameublie en la remuant; et, pour éviter les accidens, il a, par une seconde opération, recouvert son semis, auquel encore il a dû quelquefois donner des abris pour lui tenir lieu des végétaux protecteurs dont il avait purgé le sol. Ces premiers essais ont prospéré; tel a été sans doute le commencement de l'agriculture que l'expérience a perfectionnée insensiblement, en faisant connaître les sortes de terres propres à la végétation, et plus ou moins convenables aux différentes espèces de culture, c'est-à-dire, à la constitution des divers végétaux.

Mais presque jamais la couche supérieure du sol, sur laquelle la culture a lieu, n'est composée d'une terre pure et *homogène*; le plus souvent elle offre un mélange de terres de diverses natures, et c'est de la proportion qui existe dans ce mélange que résulte le plus ou moins de fertilité.

La culture qui a des principes généraux et fixes, est modifiée néanmoins suivant les végétaux que l'on cultive, la température du climat et l'espèce de terre. Elle éprouve encore des modifications suivant l'usage qu'on veut faire des végétaux, ou qu'on veut avoir dans leur saison, ou dont on veut accélérer l'évolution pour obtenir des primeurs, qu'on fait végéter dans des cantons dont le froid ou la chaleur sont trop vifs pour leur conservation. Enfin le propriétaire et l'amateur ne cultivent pas tout-à-fait comme les jardiniers marchands. Les premiers s'attachent à former des plantes bien faites, de belles fleurs, de bons légumes et d'excellens fruits. Les jardiniers marchands au contraire, ne recherchant que les profits, sacrifient la beauté à la multiplication quand ils y trouvent leur intérêt, emploient tous leurs talens pour se procurer des légumes et des fruits aux époques où on en tire un parti avantageux, et font tous leurs efforts pour accélérer la végétation, afin d'obtenir dans une année plus de récoltes dans le même terrain.

## *Des terres, de leurs qualités et choix pour les différentes cultures.*

Trois substances élémentaires, qu'on a nommées *terres*, constituent principalement le sol cultivé de la France.

La première est l'*alumine*, nom qui vient de l'alun, *alumen*. C'est une terre blanche, opaque, très-fine, douce et onctueuse sous le doigt, sans saveur déterminée. Elle se colle et s'applique étroitement à la langue et au palais. Elle en attire les liquides, et y produit un effet légèrement styptique. Elle a aussi une odeur particulière quand elle est humectée. Elle forme, avec l'eau, une pâte qui a de l'onctuosité. Elle attire l'eau de l'atmosphère, et ne la perd que lentement. Elle enlève également à l'air une partie de son acide carbonique (1). Quand elle se dessèche, ses molécules se rapprochent, adhèrent fortement les unes aux autres, et s'opposent à l'introduction du chevelu et des racines des végétaux. Elle décompose la couche d'air avec laquelle elle est en contact, et s'empare de son oxigène ou air vital (2).

La seconde est la *silice* (du mot *silex*), terre sablonneuse ou vitrifiable. C'est une terre blanche très-fine, dont les parties transparentes et cristallines sont dures et rudes au toucher, et usent l'épiderme. Elle a peu d'attraction pour l'eau, et la laisse écouler facilement entre ses parties, quand elles sont d'une certaine grosseur; mais, lorsqu'elles sont très-divisées et atténuées, elles contractent une certaine adhérence avec l'eau; elles forment alors une gelée transparente, et y demeurent suspendues. Ses parties, une fois réduites en ce qu'on nomme sable, n'ont aucune adhérence entre elles, lorsqu'elles se dessèchent après avoir été mouillées.

La troisième est la *chaux*, terre calcaire ou chaux vive. C'est une terre alcaline, c'est-à-dire, qui a quelques-unes des propriétés de la soude et de la potasse, telles que la saveur âcre et piquante et la causticité. On la trouve presque toujours combinée avec l'acide carbonique ou l'acide sulfurique. Elle a un peu d'attraction pour le carbone, plus pour l'acide carbonique, et beaucoup pour l'eau, qu'elle absorbe promptement, et qui en dissout une partie. Elle paraît d'a-

(1) L'acide carbonique est composé de gaz oxigène ou air vital, et de carbone ou charbon pur, deux élémens constitutifs des végétaux.

(2) L'air est composé de gaz oxygène et de gaz azote; et l'eau, des gaz oxygène et hydrogène. Ce dernier gaz entre, comme le premier, dans la combinaison des plantes.

bord aussi sèche qu'auparavant. Bientôt elle éclate, se fendille et se brise. Elle se réduit ensuite en poussière et perd sa causticité. Elle est lumineuse à l'obscurité.

Ces trois terres isolées sont impropres à la végétation; mais leur combinaison la favorise, en donnant de la liaison aux unes, et en diminuant l'adhérence des autres; ce qui facilite aux racines les moyens d'y pénétrer, d'y prendre de la consistance, et d'y aspirer des sucs nourriciers. Ainsi, lorsque deux ou trois terres sont mêlées, qu'il s'y forme de l'humus ou terreau (1), et qu'elles contiennent une certaine quantité d'eau et d'air, il en résulte une terre végétale, qui est colorée tantôt par le simple mélange de l'humus, tantôt par celui d'un oxyde tel que celui de fer (2).

Le talent du cultivateur consiste à établir, quand les circonstances le permettent, les proportions les plus propres pour la température plus ou moins chaude, plus ou moins humide du canton où il se trouve; car la propriété de l'alumine, de conserver l'eau et d'avoir trop d'adhérence entre ses parties, rendrait la terre infertile, surtout dans les terrains froids et humides, pendant que les propriétés contraires de la silice mettraient les plantes dans l'impossibilité d'y végéter dans les températures chaudes et sèches. L'expérience a constaté que les terres qui contenaient, dans la température des environs de Paris (sous le 48e. degré 50 m. de latitude), plus de 50 pour cent d'alumine, devenaient impropres à la végétation, et formaient alors des glaises, ou des argiles, suivant leurs proportions avec la silice et un peu d'oxyde de fer. On sait que ces mélanges sont employés: les glaises, pour enduire les canaux et s'opposer à la filtration de l'eau; l'argile, pour la composition des poteries et des briques, et que les briques pilées dans la proportion de 93 parties, mêlées avec treize parties de litharge et une quantité suffisante d'huile de lin, ou à défaut d'une autre huile pour donner au mélange la consistance de plâtre gâché, font un des meilleurs ciemens pour les pièces d'eau. Il suffit de mouiller les murs sur lesquels on veut appliquer ce mastic, qui devient assez dur pour rayer le fer.

Il faut en outre que le cultivateur prenne en considération les végétaux qu'il veut cultiver, et la saison où il cultive, quand il veut obtenir des primeurs. Tels végétaux ont une racine vigoureuse et pivotante. Ils préfèrent une terre

(1) Résultat de la décomposition des animaux ou des végétaux.

(2) L'oxyde de fer, ou d'un autre métal, est la combinaison du gaz oxygène avec le métal. Il rend la terre plus ou moins rouge. L'humus la rend brune, et, quand il est très-abondant, comme dans les potagers, dits marais des environs de Paris, elle est d'un brun très-foncé et presque noire.

profonde et argileuse ou forte, expression dont on se sert pour désigner les mélanges où il existe plus d'un cinquième d'alumine. D'autres ont des racines traçantes ou délicates. Il leur faut une terre potagère bien meuble, c'est-à-dire, où il n'y ait pas plus d'un cinquième d'alumine, et qui contienne au moins 6 ou 8 pour cent de matières animales ou végétales. La couche de terre végétale, pour ce genre de plantes, n'a pas besoin d'être aussi épaisse. D'autres végétaux exigent une terre sablonneuse, c'est-à-dire, qui contient six septièmes au moins de silice. Enfin, il en est qui ne végètent bien que dans un sol composé presque entièrement de silice et de terreau de végétaux, tel que la terre de bruyère, qui n'est que du sable mêlé des détritus de la bruyère.

Si le jardinier désire des primeurs, il a également besoin, dans ses serres et ses châssis, d'une terre plus légère dont les molécules soient moins adhérentes, qui absorbe et concentre plus de chaleur, qui retienne moins l'eau et qui n'expose pas les racines à pourrir. C'est ainsi qu'on cultive des melons précoces qui, dans l'ordre de la nature, peuvent venir en plein champ, dans une terre beaucoup plus forte, et qui y réussiraient plus difficilement dans une terre très-légère qui se dessécherait trop promptement.

On ameublit les terres fortes par le mélange du sable, de la chaux et des matières végétales autres que les fumiers froids, c'est-à-dire, ceux composés des excrémens du bœuf et de la vache.

On donne de la consistance à la terre siliceuse, en y ajoutant de l'argile et des fumiers froids.

Si la terre est tourbeuse, c'est-à-dire, si elle contient une grande partie, telle qu'environ la moitié, de débris de végétaux, on la rend fertile en y jetant de la chaux vive, qui décompose les parties végétales et forme divers sels, ou en enlevant une couche de cette terre, dont on fait de petits tas que l'on brûle, et dont on répand les cendres sur la terre. C'est ce qu'on nomme *écobuer*.

Les jardiniers qui veulent connaître à peu près les parties constituantes de leurs terres, peuvent employer le moyen suivant : On prend une quantité donnée de terre, on la dessèche bien, et puis on la pèse. On la chauffe ensuite jusqu'à ce qu'elle rougisse. On brûle, par cette opération, la matière végétale. On lave ensuite la terre, on la dessèche et on la pèse. La réduction de poids fait connaître la quantité de matières végétales et de sels. On verse un acide quelconque sur cette terre. Il se combine avec la chaux et forme un sel. On lave et on sèche de nouveau. Il ne reste plus que l'alumine et la silice, si, après avoir lavé, on a laissé à l'alumine le temps de se déposer. Enfin, on jette de nouveau de

l'eau sur ce résidu. Le sable se dépose promptement ; on verse l'eau qui entraîne l'alumine, et il ne reste que la silice. Parce moyen assez simple, on découvre à peu près les proportions des terres et matières végétales ou animales qui composent le sol.

Les terres entrent, quoique dans une proportion assez faible, dans la composition des végétaux. L'alumine y est en très-petite quantité. La silice se combine plus particulièrement dans les Monocotylédones, tels que les Graminées. La chaux fait partie de presque tous les végétaux. Mais les principales propriétés de ces terres sont de servir de réceptacle à tous les élémens de la végétation, de laboratoire à la nature, qui réunit ou sépare les élémens, et de point d'appui aux végétaux qui y enfoncent leurs racines, et qui en aspirent les sucs nourriciers propres à leurs développemens.

## *Des Amendemens, arrosemens, etc.*

Amendemens. Les amendemens sont les travaux des cultivateurs, qui ont pour but de fertiliser la terre, sans ajouter au sol de nouveaux moyens nutritifs pour les végétaux, à l'exception de l'air et de l'eau.

Les labours divisent la terre, en mêlent les parties, les soulèvent, y introduisent de l'air, bouchent tous les passages que les insectes ont formés, et qui servaient de conduite à l'eau, laquelle pénètre ensuite plus uniformément la terre labourée. Ils enfouissent les engrais et les végétaux parasites ; enfin, ils placent la terre de la superficie au fond du labour, et celle du fond à la superficie ; et, en les exposant tour à tour à l'air et à toutes les influences de l'atmosphère, ils leur donnent la facilité d'absorber les élémens propres à la végétation.

Les labours doivent être profonds et bien soignés dans les terres fortes, dont il faut briser, avec attention, toutes les mottes pour que le chevelu puisse pénétrer avec facilité. L'opération est plus aisée dans les terres franches (1) et sablonneuses que dans les terres fortes, parce que leurs molécules ont moins d'adhérence, et qu'elles se séparent au premier mouvement de la bêche et de la charrue. Les terres sablonneuses n'exigent qu'un labour léger dans la belle saison.

(1) On nomme *terre franche*, un sol assez chargé d'alumine pour être doux et onctueux au toucher, et qui cependant est bien meuble par la grande quantité de terreau qu'il contient et les nombreux labours qu'on lui donne. Telle est la terre franche dans les jardins potagers, dits *marais*, parce qu'on a employé des marais desséchés dans les environs de Paris, pour la culture des légumes.

Si la couche de terre végétale n'était pas épaisse, il faudrait régler la profondeur du labour sur son épaisseur, pour ne pas s'exposer à amener à la superficie, une trop forte couche de terre infertile, dans laquelle les semences ne pourraient profiter.

La profondeur des labours dépend aussi de la direction des racines. Si on veut ensemencer des plantes, ou bêcher un terrain planté d'arbres à racines pivotantes, on doit donner un labour profond; il faut qu'il soit plus léger, si les racines sont traçantes ou courtes et fines. Dans le premier cas, les racines peuvent pénétrer facilement la terre, si on sème, et y trouver la nourriture; dans le second, on conserve les parties nutritives à la portée des racines, et on n'est pas exposé à les couper. Ainsi, on doit labourer plus profondément au pied des poiriers et des amandiers qu'à celui des pommiers et des pruniers; quand on veut semer des carottes, des panais, que lorsqu'il ne s'agit de répandre sur le terrain que de la graine d'ognon, de laitue, de cerfeuil, de cresson alénois.

On doit avoir égard aux graines qu'on veut semer, pour diviser plus ou moins la terre en la labourant. Il est des semences dont les germes très-vigoureux surmontent la plupart des obstacles qu'ils rencontrent, et d'autres dont la plumule est étouffée par la plus petite motte ou pierre. Un hersage ordinaire suffit aux premières; mais les secondes exigent qu'on divise la surface de la terre avec des râteaux à dents serrées, et qu'on enlève, avec cet instrument, les petites mottes et les pierres. Telles graines ont leur germe si délicat, qu'il faut employer les cribles fins pour les recouvrir de terre. Les céréales peuvent être rangées dans la première classe, la plupart des semences potagères dans la seconde; et les graines de plusieurs plantes d'agrément, telles que les renoncules, les oreilles d'ours, et plus encore les rhododendrons, les kalmies, doivent être mises dans la troisième.

Lorsque les graines ont été confiées à la terre, ou les jeunes plans repiqués, de fortes pluies ou de fréquens arrosemens tassent la terre, en resserrent les parties, et forment, à sa superficie, une couche souvent assez dure pour mettre obstacle au développement de la plumule et la faire périr, ou pour gêner les radicules dans leur allongement, et pour arrêter la circulation des fluides aériens dans la terre. Il arrive aussi que beaucoup de plantes parasites lèvent, s'emparent de l'humus de la terre, et privent les plantes utiles de l'influence essentielle de l'air, de la rosée, etc. Elles finissent souvent par les étouffer. Le binage, espèce de labour léger, plus ou moins profond suivant les circonstances, détruit tous ces obstacles, augmente la fertilité de la terre et fait périr les plantes parasites. S'il n'est question que de faciliter la

levée d'un semis, un simple coup de râteau peut suffire pour rompre la couche endurcie, et diviser la superficie de la terre. Si le semis avait été fait à la volée, au lieu d'être en rayon, il faudrait arracher les plantes parasites à la main, et ne pas attendre qu'elles eussent pris un grand développement, parce qu'indépendamment de la consommation de l'humus, leurs racines se seraient allongées et mêlées avec celles du semis, et, en les arrachant, on détruirait beaucoup de jeunes plantes.

Arrosement. La terre desséchée devient infertile. L'arrosement peut être conséquemment considéré comme un amendement. On fournit l'eau à la terre par deux moyens : le premier, nommé irrigation, consiste à profiter d'une eau plus élevée que le terrain, et à l'y faire couler uniformément au moyen de rigoles. Cet arrosement convient particulièrement aux pays chauds et aux grandes cultures, aux prairies naturelles et artificielles et aux fortes plantes potagères, telles que l'artichaut, le chou, etc.; le deuxième, nommé arrosement, a lieu avec des arrosoirs de trois espèces.

Les premiers fournissent l'eau par une pomme fermée avec une plaque percée d'un grand nombre de trous, plus ou moins petits, suivant les plantes auxquelles on donne de l'eau. Il est bon que la partie inférieure de ces plaques ne soit pas percée, pour empêcher qu'en commençant et en finissant de vider l'arrosoir, l'eau ne tombe comme d'une gouttière. Les seconds sont terminés par un goulot, dont le bec allongé est coupé en biseau. Les troisièmes ont leur goulot fermé par une plaque de sa largeur, percée de petits trous. Ces deux arrosoirs servent pour les plantes en pots, particulièrement dans les serres, les bâches, orangeries et les châssis. Lorsque les pommes et les goulots sont mobiles, ils peuvent servir aux mêmes arrosoirs. Il est bon d'en avoir de longs, pour arroser dans les serres et les bâches.

Il faut, quand on arrose, ne pas tenir son arrosoir trop élevé, et marcher à reculons. On tasse moins la terre par ce mode, que si on allait en avant, parce qu'on diminue la force de l'eau. On doit aussi repasser deux fois le même terrain ou les pots, au lieu de donner toute l'eau dans une seule opération, parce que la terre s'imbibe mieux, et que l'eau ne coule pas à droite ou à gauche, au lieu de pénétrer la terre, ou ne déborde pas les pots. Si on arrose des semences fines, on commence l'arrosement un peu en avant des semences, et on leur donne ensuite l'eau à reculons, pour ne pas tasser la terre.

Il est également utile d'arroser, de temps à autre, la tête des arbustes, pour laver leurs feuilles. On a, à cet effet, une petite pompe pour les grands arbustes. Dans les temps chauds, il faut choisir le soir pour l'arrosement; mais quand le soleil

n'a pas encore de force, on arrose le matin ; et, dans l'hiver, on ne doit donner de l'eau aux plantes, dans les orangeries, les serres, etc., que de dix heures à midi. On arrose alors avec de l'eau mise à couvert dès la veille, pour qu'elle ne soit pas trop froide. Lorsqu'on n'a que des eaux de puits, qui sont ordinairement froides et qui contiennent très-peu d'air, il faut les exposer quelque temps à l'air avant de s'en servir, et les tirer au moins le matin pour l'arrosement du soir.

S'il est indispensable d'arroser les terres qui manquent d'eau, il est aussi essentiel de retirer les eaux trop abondantes qui nuiraient à la végétation. On y parvient en leur donnant un écoulement au moyen de fossés, de canaux plus ou moins profonds, dans lesquels les eaux nuisibles se réunissent, pour être ensuite dirigées suivant les besoins de la culture.

On amende encore les terres, comme nous l'avons dit plus haut, en mêlant de l'argile dans les terres sablonneuses, pour leur donner plus de consistance, et du sable dans les terres argileuses, pour diminuer l'adhérence de leurs parties. Ces mélanges, sans rien ajouter aux sucs nourriciers de la terre, mettent les végétaux dans le cas de les absorber et d'y étendre facilement leurs racines. Ils fertilisent en conséquence des sols qui ne pourraient être cultivés avec fruit sans cette opération. Il en est de même pour les terres calcaires.

Les bons assolemens peuvent être aussi considérés comme amendemens. Ils consistent à faire un bon choix de végétaux, pour en remplacer d'autres dans le même terrain. Tels végétaux à racines traçantes ne font qu'effriter la terre; d'autres au contraire vont chercher leur nourriture à une certaine profondeur. La même plante, toujours semée dans le même sol, finit par l'épuiser des sucs qui lui sont propres. Elle y végète mal, pendant que d'autres y prospéreraient. Il est donc utile de faire succéder, dans le même terrain, des végétaux dont les racines pivotent, à des végétaux dont les racines étaient traçantes, et de faire suivre, dans la même pièce de terre, la culture d'une plante de tel genre à celle d'une plante d'un autre genre.

Engrais. Les engrais sont employés, par les cultivateurs, pour rendre à la terre, épuisée par des récoltes successives, les principaux élémens de la végétation. Leur résultat est de fertiliser la terre, d'accélérer la végétation, et d'améliorer ses produits. Les engrais sont animaux, végétaux ou minéraux.

Les engrais animaux sont fournis par la décomposition des animaux ou par leurs excrémens. Ce sont les plus prompts à fermenter et à se réduire en terreau, à l'exception de quel-

ques parties, comme les os, les cornes, les poils, les coquilles. Ils contiennent et fournissent, comme les végétaux, tous les élémens de la végétation. Les engrais végétaux proviennent de la décomposition de toutes les parties des végétaux, particulièrement des feuilles pour les arbres et arbustes, et de l'écorce de ceux dont on fait du tan, des feuilles et du chaume pour les Graminées (1); enfin, de toutes les parties des végétaux qu'on sème uniquement pour engrais, tels que le sarrasin, les lupins, etc., et qu'on enterre avec la charrue au moment où ils entrent en fleurs. Les engrais minéraux sont la marne, la chaux, le plâtre, les cendres, les sels, etc.; ce sont les plus longs à se décomposer.

La décomposition des substances animales et végétales s'annonce par une fermentation nommée putride, pendant laquelle il se développe une chaleur plus ou moins forte. Ces substances attirent alors l'oxygène de l'air, et forment de l'acide carbonique et diverses autres combinaisons dont plusieurs se dégagent, se répandent dans l'air, où on les reconnaît à leur odeur plus ou moins désagréable, plus ou moins nuisible à la santé. Elles finissent par se réduire en terreau qui produit l'humus, un des principaux élémens de la nourriture des plantes.

Les matières animales, qui se décomposent plus promptement que les autres, produisent nécessairement, dans un temps donné, un plus grand effet, parce qu'elles fournissent dans ce temps plus d'élémens à la végétation; mais cet effet dure moins long-temps, par la raison même de leur plus prompte décomposition. Il en résulte : 1°. que, si on veut obtenir un effet vif et prompt, quoique de courte durée, il faut donner la préférence à ce genre d'engrais, *et vice versâ*; autrement les plantes pourraient avoir terminé leur évolution avant que la majeure partie de l'engrais fût consommée, et elles n'en auraient conséquemment pas joui; ou, en supposant un engrais qui se décompose promptement, appliqué à des végétaux d'une plus longue durée, ils auront eu, dans le commencement, une nourriture abondante, et ils en manqueront souvent au moment si essentiel de la fructification, époque où il leur est le plus indispensable; 2°. qu'on doit considérer non-seulement la différence des engrais, mais encore l'état dans lequel on peut les employer, relativement au genre de culture auquel on veut les appliquer.

On accélère la décomposition des engrais végétaux en les mêlant avec quelques engrais animaux, et particulièrement

(1) Graminées, du mot *gramen*. Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, etc., sont de cette famille.

avec les excrémens et l'urine. Ces engrais fournissent une quantité considérable de carbone, la substance la plus abondante des végétaux.

Les engrais minéraux sont les plus longs à se décomposer, et ils agissent autant comme amendemens que comme engrais. La marne argileuse peut être employée pour donner plus d'adhérence aux terres légères ou sablonneuses. La marne calcaire, c'est-à-dire, celle où la matière calcaire domine, peut servir dans les terres fortes, ou elle diminue l'adhérence de leurs parties en même temps qu'elle leur fournit l'acide carbonique si nécessaire à la végétation. La chaux précipite la décomposition des engrais animaux et végétaux. Les sels entrent non-seulement dans la composition des végétaux; mais ils donnent, dans les terres froides et humides, plus de vigueur aux racines, et ils s'opposent à ce qu'elles pourissent. Tous ces engrais sont ordinairement employés dans les terres fortes et dans les prairies naturelles et artificielles.

Les engrais animaux et végétaux peuvent être employés tout frais, ou après avoir éprouvé un commencement de décomposition, ou réduits en terreau. Dans le premier cas, le cultivateur profite de tous leurs élémens. La terre absorbe ces élémens à mesure qu'ils se séparent, et les fournit aux plantes. La terre est en outre échauffée par l'effet de la fermentation, et l'engrais soulève davantage la terre et la divise plus que la même quantité de fumier décomposé en partie ou en totalité. Il paraîtrait donc, au premier coup d'œil, qu'il y aurait beaucoup d'avantages à employer les engrais avant que leur fermentation eût commencé. Mais quelques inconvéniens majeurs s'opposent à cet emploi en général. Les engrais en cet état soulèveraient trop la terre légère, et le chevelu des racines, trop exposé à l'air, se dessécherait et périrait. Les engrais nouveaux exhalent, dans leur décomposition, des gaz très-odorans, et qui communiquent leur odeur aux fruits et jusqu'aux racines des plantes; ce qui nuit à leurs qualités, et empêche quelquefois qu'ils puissent servir à la nourriture de l'homme et des animaux. Il en résulte que, malgré les avantages des fumiers frais, ils ne peuvent être employés utilement que dans les terres un peu fortes et pour des végétaux qui mettent plusieurs mois à faire leur évolution et à fournir leurs produits. Tels sont les blés d'hiver. Les engrais s'enterrent en automne. Leur décomposition a eu lieu avant la floraison, et les gaz nuisibles sont évaporés, ou se sont de nouveau combinés avant cette époque. On peut encore se servir des fumiers frais pour les arbres, les gros légumes, tels que les artichauts, les asperges, en les mettant en terre peu après la récolte. Ils sont en outre indispensables pour former les couches à raison de leur chaleur.

En général, l'emploi des fumiers plus ou moins frais, est relatif, non-seulement à la culture de tels ou tels végétaux, mais encore à la qualité des terres. Plus les terres sont fortes, moins les engrais doivent être consommés. Il faut au contraire qu'ils le soient d'autant plus que la terre est plus sablonneuse.

Les engrais qui ont subi une première fermentation, ont déjà perdu de leurs élémens et ne produisent plus la même chaleur; mais ils n'ont point les inconvéniens des engrais frais; ils peuvent être employés de suite. C'est ce qui leur fait donner en général la préférence sur les autres.

Quant aux terreaux, qui ont encore plus perdu de leurs élémens que les autres engrais, on ne doit leur donner la préférence que dans les cas où les autres ne peuvent être employés, comme pour couvrir les couches, pour le mélange des terres des plantes en pots, quand on en a besoin de suite, pour les semences délicates, et pour couvrir la terre où on a planté des végétaux délicats, surtout quand on les met en pleine terre à l'automne, afin d'empêcher la terre d'être battue par les pluies, et le froid d'y pénétrer; pour y concentrer le calorique que le terreau, qui est presque noir, absorbe plus que la terre; enfin pour donner à ces plantes une nourriture suffisante et préparée, telle qu'elles l'exigent pour prospérer.

Les cultivateurs distinguent les engrais en fumiers chauds et fumiers froids; non que ces derniers ne soient pas chauds mais parce que, fermentant plus lentement que les autres, ils donnent moins de chaleur à la fois. Ils compensent ce défaut en en fournissant plus long-temps. Les engrais animaux, purs ou mêlés avec le chaume (la paille) des céréales, sont rangés dans la première classe; les engrais végétaux sont compris dans la deuxième. On place aussi dans cette classe les excrémens du bœuf et de la vache, qui sont visqueux et qui se décomposent lentement. Ce dernier engrais a la propriété de donner de l'adhérence et de la liaison aux terres, et il est, par cette raison, très-propre pour les terres sablonneuses.

Ces principes peuvent suffire pour diriger les cultivateurs dans l'emploi de leurs engrais. Quant à la quantité à mettre dans leurs terres, elle dépend de l'épuisement de ces terres en humus, et de l'accélération de végétation qu'on veut produire. Le trop nuirait cependant, elle déterminerait une végétation trop forte; on n'obtiendrait que de grandes pousses, des feuilles et point de fruits. C'est ce qui arrive quelquefois aux blés. Il y a aussi des engrais qui, employés en trop grande quantité, brûlent les plantes et les semences.

Les amateurs des ognons à fleurs ne doivent employer, pour cette culture, qu'un terreau bien consommé, et éviter

soigneusement de se servir des feuilles qui, comme celles de chêne et de châtaignier, contiennent du tannin, dans la confection de leurs terreaux, parce que cette substance leur est contraire.

Les cultivateurs doivent juger, par ce qui vient d'être dit, de la nécessité d'avoir toujours la quantité nécessaire d'engrais pour leurs cultures, et de ne perdre aucune des substances propres à en former. Ils auront dans leurs terrains un lieu destiné aux engrais, un peu creusé, où ils déposeront, en masse ou séparément, selon leurs besoins, toutes les substances propres à devenir engrais; les fumiers de leurs étables, poulaillers et colombiers, les ordures, les balayures de leurs maisons, les urines, les débris de la cuisine et de la table, les produits du ratissage et du sarclage. S'ils veulent précipiter la décomposition, ils pourront y répandre un peu de chaux de couche en couche. Ceux qui veulent ne rien perdre de leurs engrais en fermentation, feront également bien de mettre une couche de terre sur une couche d'engrais, et ainsi de suite. Cette terre absorbera les gaz qui se seraient répandus dans l'atmosphère, et s'enrichira d'élémens qui, mêlés à l'air, le rendent malsain. On aura aussi l'attention de briser les os et les coquilles avant de les mêler avec les autres engrais.

Les matières employées comme engrais sont : le fumier de mulet, de cheval, d'âne, de cochon, de mouton, de chèvre, de bœuf, de vache, de lapin, et leur urine; les excrémens de l'homme, délayés et répandus sur la terre, ou desséchés et réduits en poudre, connus sous le nom de *poudrette*; la colombine ou fumier de pigeon; celui des volailles de basse-cour; la chair, les os, la peau, les poils et les parties cornées des animaux; les poissons et les coquillages brisés; les feuilles et autres débris des végétaux, le tan, les récoltes enterrées à la fleur, les plantes qu'on détruit par le sarclage et le ratissage, ou qu'on enlève dans les rivières, les étangs et les canaux; les plantes marines, la tourbe, la drèche; les marcs des raisins, des pommes et des semences oléagineuses après l'extraction, par la pression, des liqueurs qu'ils contiennent; les cendres, la suie; les boues des rues, les balayures des maisons et des grandes routes, les vases ou limons; la chaux vive, celle unie à l'acide carbonique avant de la passer au four pour la réduire en chaux vive; le gypse, le plâtre, le sel commun, les eaux de la mer.

Des Couches. On a vu que, si les cultivateurs employaient des engrais tout frais, ils se servaient plus communément d'engrais à demi-décomposés, ou entièrement décomposés et réduits en terreau. On sait aussi que la décomposition des engrais produit une chaleur plus ou moins forte, suivant la promptitude ou la lenteur de la décomposition. Le désir

d'accélérer la végétation de plusieurs végétaux pour se procurer des primeurs, et celui de préserver d'autres plantes du froid, a déterminé les cultivateurs à disposer leurs engrais, destinés à servir à demi-consommés ou en terreau, de manière à pouvoir jouir de leur chaleur, et à y semer divers végétaux, ou à y enterrer des plantes. Ils en ont disposé, à cet effet, des tas qu'ils ont nommés *couches*.

Les engrais les plus communément employés pour couches, sont le fumier de mulet, le plus chaud de tous, celui de jument, de cheval; les autres donnent moins de chaleur à la fois, mais elle est de plus longue durée.

On choisit, pour placer ses couches, un terrain sec, dont le fond soit sablonneux. S'il était argileux, on en enlèverait un pied, qu'on remplacerait par du gros sable, et mieux encore par du cailloutage. S'il est humide, il faut faire une conduite en pierre sèche, pour l'écoulement des eaux.

Le sol doit être à l'exposition du midi, un peu incliné du nord au midi, et à l'abri des vents d'est au nord, et jusqu'au nord-ouest. S'il est environné de murs, ils doivent être bien crépis et bien unis, soit en chaux blanche, soit en plâtre.

Si on opère en grand, on doit, 1°. pratiquer une route charretière jusqu'au terrain des couches; 2°. avoir un réservoir d'eau à l'abri du froid, et que cette eau soit de bonne qualité, bien chargée d'air, point séléniteuse, et qu'elle prenne bien le savon; 3°. faire provision de châssis et de cloches ou verrines, et pratiquer un hangar propre à les ramasser et à rempoter les plantes.

Voici, d'après M. Thouin, l'ordre qu'on doit établir dans ce terrain pour les diverses espèces de couche. On place, en première ligne et contre le mur du fond qui est à l'exposition du midi, dirigé de l'est à l'ouest, les grands châssis destinés à la culture des arbres fruitiers, tels que les figuiers, les vignes et autres arbres qu'on veut préserver du froid, ou dont on veut accélérer la végétation pour obtenir des fruits précoces.

On établit, à huit pieds de distance de la première ligne, les châssis ou bâches destinés à la culture des ananas et des petits arbres fruitiers. On forme, à la même distance et en troisième ligne, les châssis à haut bord employés à la culture des pois, des haricots, des asperges et d'autres légumes d'une certaine hauteur. A cinq pieds de cette ligne on en fait une autre, sur laquelle on place les châssis plats propres à la culture des melons, concombres, pastèques, fraisiers, et on répète ces lignes autant qu'on le juge nécessaire. Cette ligne et les suivantes ne doivent être séparées qu'autant qu'on veut renouveler les réchauds; alors on laisse la distance de dix-huit à vingt pouces. Après cette ligne ou ces lignes à châssis, vien-

nent celles destinées aux cloches et verrines, et employées à la culture des salades de primeurs, des melons et concombres, et au semis des légumes printaniers et des fleurs d'automne.

La ligne suivante est une couche nue pour les radis, les raves, les repiquages des plantes élevées sous cloches ou sous châssis. On y sème aussi quelques rangs de légumes d'automne, comme du céleri, etc. Les dernières lignes sont composées de couches sourdes, c'est-à-dire, enterrées aux deux tiers de leur hauteur au-dessus du niveau du terrain. Elles sont employées à la culture des melons destinés à succéder à ceux qui sont cultivés sous les châssis ou sous les cloches, ainsi qu'au repiquage des fleurs d'automne délicates S'il reste de l'emplacement, on peut former des planches de 4 à 5 pieds de terre franche légère, ou d'un mélange de la terre du jardin avec autant de terreau de couche. On y cultive des giraumonts, des courges, des potirons, du basilic et autres plantes délicates; on peut même y élever des melons de Coulommiers, de Honfleur, et du concombre de l'arrière-saison. Mais nous pensons que, si on y met des concombres, des courges, etc., il ne faut pas y mettre du melon, parce qu'une de ces espèces pourrait le féconder et nuire à sa qualité; enfin on place, entre le hangar et le mur de clôture du midi, les couches ou meules à champignon qui doivent être abritées, et qui, dans l'hiver, sont mieux placées dans des caves ou des lieux fermés.

Les couches se divisent en couches bordées, en couches encaissées, et en couches à champignons.

Les couches bordées, ainsi nommées parce qu'on élève et qu'on reploie la paille sur les bords pour les rendre plus solides et plus propres, en plaçant les extrémités de la paille dans la couche pour encaisser le terreau, doivent avoir 4 pieds de large et 20 à 24 pouces de hauteur sur une longueur déterminée par les besoins des cultivateurs et la facilité du travail, quand on les fait depuis l'automne jusqu'au printemps; on ne leur donne que 15 à 18 pouces de hauteur au printemps. Si on les environne de réchauds, il vaut mieux employer le fumier le plus chaud pour cet usage, et réserver l'autre pour les couches; autrement ces dernières acquièrent une telle chaleur dans le commencement, qu'on est contraint d'attendre, et de perdre beaucoup de temps avant d'y rien planter ou semer. Dans le cas contraire, on peut s'en servir peu de jours après leur confection, et quelquefois de suite; et leur chaleur, durant plus long-temps, présente sous ce rapport un autre avantage.

On nomme *réchauds*, le fumier dont on environne le contour des couches pour les préserver du contact de l'air et leur communiquer de la chaleur. On leur donne 20 pouces d'é-

paisseur et la hauteur de la couche, y compris le terreau. On les renouvelle quand la chaleur de la couche diminue, et on les fait après la confection de la couche et sans union avec elle, pour pouvoir les enlever sans déranger la couche.

On peut employer, dans les couches des dernières lignes, les feuilles et les fumiers qui ont servi pendant l'hiver, et le fumier des couches de l'année précédente, qui n'est qu'à demi-consommé ainsi que celui des réchauds; mais il est essentiel d'ajouter du fumier frais, et de bien diviser les feuilles, pour faire le mélange aussi exact qu'il est possible. Des couches ainsi composées sont très-bonnes pour les semis des plantes trop délicates, pour être semées en pleine terre, à l'entrée du printemps.

On recouvre ces couches, en automne, de trois à 4 pouces de terreau pur, si on y sème ou plante; mais, au printemps, on doit y mettre jusqu'à 6 et 8 pouces de terreau, auquel on mêle un quart et jusqu'à un tiers de la terre du jardin, suivant qu'elle est plus ou moins forte, plus ou moins chargée d'humus. On peut en mettre d'autant plus, qu'elle est légère et riche en humus. Dans ce cas, si on a peu de terreau, cette terre peut être employée seule sur les couches. La terre, mêlée au terreau, lui donne de la consistance; il conserve mieux son humidité, et les plantes y acquièrent plus de vigueur. Quant aux couches de ce genre, où on enterre des poteries; la hauteur des pots détermine celle du terreau qui ne sert alors qu'à les envelopper.

Lorsque le soleil prend de la force, il est utile de pailler la couche, c'est-à-dire, de mettre un peu de litière sur le terreau, pour empêcher le soleil de le dessécher aussi promptement. Les fruits de melons et concombres, posés sur cette paille, sont moins sujets à prendre le goût du terreau; et, pour prévenir encore plus cet inconvénient, on place, sous chaque fruit, une ardoise ou une brique, ou un carreau. La construction de ces couches étant connue de tous les jardiniers, il est inutile de la détailler ici.

Les couches encaissées et les couches sourdes se font à peu près de la même manière. On creuse en terre, pour les couches sourdes, une fosse d'environ 20 pouces de profondeur, et qu'on garnit de plâtras si la terre est humide. Dans les lieux où le bois est à bas prix, il est utile de couvrir les parois des encaissemens avec des planches isolées d'un pouce de la maçonnerie ou de la terre, de tous les côtés et du fond. Par ce moyen, on concentre davantage et plus long-temps la chaleur, parce que le bois est un mauvais conducteur du calorique.

Pour remplir ces encaissemens, on met d'abord un premier lit de fumier frais de cheval, qu'on nomme *litière*. On lui donne 6 pouces d'élévation, et on le tasse bien en le

marchant. Ensuite on établit un autre lit d'un pied d'épaisseur de fumier, ou de feuilles sèches, ou de marc de raisins, etc. On marche ce second lit, et on le herse un peu, tant pour l'égaliser que pour le lier avec la troisième couche, également d'un pied de même matière, qu'on met par-dessus et qu'on recouvre de terreau. Ces couches, plus élevées au moment de leur confection que les encaissemens, exigent qu'on mette le terreau en talus, si on ne le borde pas de planches. Il en est de même de toutes les couches sans châssis. Pour y parvenir, on prend une planche de 8 pouces de large, bien droite, qu'on pose sur le bord de la couche parallèlement à la couche, et sa partie supérieure inclinée du côté de la couche; on pousse le terreau contre la planche; et on le marche pendant qu'on soutient la planche pour l'empêcher de céder. On continue jusqu'à ce que toute la bordure du terreau soit terminée. Si ce dernier était sec, il faudrait le mouiller pour lui donner de la liaison avant de faire la bordure.

La chaleur des couches s'élève suivant les matières qu'on y emploie. On y place un thermomètre qui indique quand la chaleur est assez tempérée pour en faire usage. La température est relative aux végétaux qu'on y place, et dont ceux des pays très-chauds demandent une plus grande chaleur que ceux de la zone tempérée. Ceux qui n'ont pas un thermomètre, enfoncent un bâton dans la couche, et l'en retirent de temps en temps pour en connaître le degré de chaleur. La chaleur des couches dure plus ou moins, à raison des substances dont elles sont faites. Celles des couches en fumier et en tannée ne se soutient qu'environ six mois, celles des couches de feuilles sèches, de tonture et même de poudrette, dont on commence à faire usage, dure environ un an; mais la chaleur des couches de marc de raisins, de pommes et d'olives, se conserve 18 à 20 mois.

On donne la préférence au tan dans les serres chaudes et dans les bâches, parce qu'il donne une chaleur plus douce, plus égale et moins humide; mais il faut avoir l'attention d'en isoler les conduits de chaleur qui pourraient y mettre le feu. Lorsque sa chaleur diminue, on lui donne un labour à double fer de bêche, en l'émiettant bien et en mêlant celui du milieu avec celui des bords. Cette opération en ranime la chaleur pendant trois mois.

A l'article Champignon, on fera connaître les couches ou meules destinées à ce seul végétal.

Préparation des terres. La nature a répandu des végétaux sur toutes les parties du globe, et leur a assigné la latitude où ils devaient se développer et vivre. Le cultivateur a voulu les réunir dans un seul point, pour augmenter ses jouissances. Mais, comme chaque plante préfère telle qualité de terre,

vent tel degré de chaleur et telle exposition, le cultivateur, pour réussir dans son entreprise, a été obligé d'étudier les besoins de chaque végétal, pour le faire prospérer dans un sol étranger. Son premier soin a dû être celui de donner à chaque plante la terre qui lui convenait, et qu'on peut réduire aux espèces suivantes :

N°. 1^er^., *ou* TERRE FRANCHE. C'est une terre forte, qu'on mêle avec du terreau de couche ordinaire dans la proportion de trois quarts de terre avec un quart de terreau. On peut faire ce mélange à l'automne, le remuer deux fois, et l'employer au printemps; il convient à toutes les plantes qui ont de fortes racines et qui croissent dans les terres fortes.

N°. 2, *ou* TERRE FRANCHE LÉGÈRE. On la compose de moitié de terre franche, d'un quart de terreau et d'un quart de terre de bruyère. Si l'on n'a pas de cette dernière terre, on la remplace par un quart de terre N°. 4. Il faut la remuer à plusieurs reprises, et attendre au moins un an avant de s'en servir, pour bien combiner toutes les parties du mélange. Cette terre est propre aux plantes qui aiment la terre franche. Elle convient aux ananas et aux œillets; mais ces derniers préfèrent le terreau végétal, tel que celui qu'on trouve dans le creux des vieux saules et la terre des anciennes prairies, dont les amateurs de cette fleur recherchent les parties de terre soulevées par les taupes.

N°. 3, *ou* TERRE LÉGÈRE. C'est une terre où le sable domine, et dans laquelle on met un tiers ou un quart de terreau de couche ordinaire. Ce mélange se prépare comme le N°. 1. On l'emploie pour les plantes qui aiment et végètent dans les terres légères.

N°. 4, *ou* TERRE SABLONNEUSE. Cette terre se compose avec deux tiers de sable et un tiers de terreau de feuilles, ou bien avec moitié de terre sablonneuse, un quart de terreau de feuilles et un quart de tan qui a servi pour les couches. Ce mélange exige les soins et le temps du N°. 2. Il convient aux plantes qui croissent dans les sables, et à la plupart des bulbes et ognons. On peut l'arroser une ou deux fois avec de l'eau légèrement salée, particulièrement si on cultive des bulbes et ognons qui végètent sur le bord de la mer, ou des jacinthes.

N°. 5, *ou* TERRE A ORANGER. Moitié terre franche, un sixième de fumier de cheval, autant de fumier de mouton et de fumier de vache. Si on avait de la colombine ou fumier de pigeon, on en ajouterait un vingtième environ. On peut, dans les pays de vignobles, remplacer le fumier de vache par du marc de raisins. On remue ce mélange à plusieurs reprises, et on s'en sert à la fin de la seconde année pour les orangers et les autres végétaux qui aiment la même terre.

N°. 6. Le mélange suivant a la même destination que le N°. 5, et est considéré dans le *Nouveau Cours complet d'Agriculture* comme la meilleure terre à oranger. On mêle à une terre franche composée d'un tiers d'argile, un tiers de sable, un tiers d'humus et une quantité égale de fumier de vache à moitié consommé. L'année suivante on remue deux fois ce mélange. L'année d'après, on le mêle avec environ moitié de fumier de cheval. On le remue deux fois dans cette année, et l'hiver suivant on y mêle un douzième de crottin de mouton, un vingtième de colombine et un quarantième de poudrette. On remue de nouveau à deux reprises, et à l'automne suivant on peut employer le mélange.

N°. 7, *ou* Terre de bruyère. C'est un mélange formé naturellement par du sable et les détritus de bruyère dans les lieux où elle est abondante. On la brise et on la laisse un an pour qu'elle se perfectionne par l'entière décomposition des racines. Si elle est trop maigre, on peut y ajouter du terreau de feuilles, ou du sable si elle est trop chargée d'humus. Cette terre que l'on remplace, quoique imparfaitement, par le N°. 4, est la seule convenable à l'entretien de certaines plantes, dont les racines ligneuses et cassantes ont un chevelu rare, mince, délicat et que le moindre obstacle arrête. Cette terre conserve l'humidité et se laisse pénétrer facilement par les fluides aériformes et les gaz qui contribuent si efficacement à la végétation. Quand on l'emploie pure pour la pleine terre, on creuse des fosses plus ou moins profondes, suivant les plantes qu'on veut cultiver. On les établit en auge; on y jette premièrement au fond les branchages et les racines de bruyère, et puis on remplit de terre de bruyère, épierrée et bien ameublie. Lorsqu'elle est affaissée, on y plante, par ordre de taille, les ognons, plantes, arbustes et arbrisseaux de pleine terre, qu'exigent cette terre, avec l'attention de placer les plus grands derrière. On peut y faire une bordure avec de petites plantes bulbeuses ou d'agrément. Une pareille planche produit un charmant effet. Si on établit une planche pour semis, il faut avant de remplir la fosse en enduire les parois d'une couche de 4 pouces d'épaisseur d'un mortier d'argile (et non de glaise), jaune et grasse, mêlée de paille neuve hachée. On met dans le fond 3 pouces de mâchefer un peu pilé pour empêcher les vers de terre et autres insectes d'y pénétrer. On tient cette terre fraîche par des arrosemens; et, quand après quelques années, on s'aperçoit qu'elle commence à s'user, on en enlève 8 ou 10 pouces qu'on remplace par de nouvelle terre de bruyère. Si elle était rare dans le canton, on se contenterait de mêler 2 ou 3 pouces de terreau de feuilles, au moyen d'un léger labour avec la superficie de cette terre. En général, ces planches ne doivent se labourer qu'autant qu'on n'y met

que de grands arbrissaux. On se contente d'y donner des binages.

Les mélanges ci-dessus sont établis pour la latitude de Paris et sa température. Il faudrait leur donner un peu plus de consistance dans les climats plus chauds, et un peu moins dans ceux qui sont froids et plus humides. Toutes ces terres doivent être passées à la claie et déposées dans un lieu ombragé. On détruit les mauvaises herbes qui y poussent, et on arrose quelquefois les terres dans les temps très-secs.

## *Outils du Jardinage.*

Bèches. Le premier outil du jardinage est la bêche; mais comme les terres varient de qualités et de profondeur, que les terres fortes exigent un labour plus profond que celles qui sont légères, il faut avoir des bêches propres au terrain qu'on possède. Les bêches sont des lames de fer de 8 pouces de large dans le haut, de 6 à sept pouces dans le bas, et 10 à 11 pouces de long, surmontées d'une douille en fer, et diminuant d'épaisseur dans leur partie inférieure, qui est d'acier et tranchante. (Voy Pl. XIX, fig. 1, dans les *figures pour l'Almanach du Bon Jardinier.*) On leur met un manche arrondi d'environ 3 pieds et demi. Mais, dans les cantons où la terre est forte, il faut des bêches de 15 à 18 pouces de long, et si le bois est à bas prix, la moitié de la lame de la bêche est en bois et faite du même morceau de bois que le manche, ce qui la rend plus légère. Cette partie de la lame, qui a de 6 à 8 pouces de long, 7 à 8 de large dans le haut, et 6 seulement dans le bas, est amincie jusqu'à son extrémité pour entrer dans la rainure de la lame de fer qu'on y adapte. Cette dernière, qui n'a que 5 pouces de large au tranchant et 6 au point de réunion avec la lame de bois, a une bande de fer de chaque côté qui s'applique contre la lame de bois, sur sa partie supérieure et 4 à 5 pouces le long du manche, pour bien lier ensemble le fer et le bois. Le manche est plus long qu'aux autres bêches, parce qu'à raison du poids et de la résistance de la terre, on appuie l'instrument sur la cuisse pour soulever la terre. C'est ainsi qu'on opère à Rennes et dans les départemens voisins. Dans d'autres cantons, le manche de ces bêches est plus court, et on adapte une pièce transversale à son extrémité, qu'on nomme *main*. Quelle que soit la bêche qu'on emploie, on sent la nécessité de la rétrécir à mesure qu'on l'allonge pour n'avoir pas un poids trop considérable à soulever.

Quoiqu'on n'ait qu'une seule espèce de bêche, on peut

bêcher à la profondeur qu'on désire. Si la bêche est longue, et qu'on ne veuille qu'un labour léger, on plonge la bêche plus ou moins obliquement dans la terre, suivant la profondeur déterminée du labour; si elle est courte, on donne deux coups de bêche dans chaque point. Mais, cette opération qu'on nomme *labourer à deux fers de bêche*, n'a ordinairement lieu dans les cantons où la terre est franche légère, que pour les défoncemens.

Bêche en fourche. Quand on a un terrain rempli de racines à labourer, comme des planches d'asperges, des terres couvertes de pommiers, on emploie cette bêche qui n'est autre chose qu'une fourche à dents plates et qui s'élargissent à leur extrémité supérieure. Cet instrument n'a pas l'inconvénient de couper les racines comme les bêches.

Houe. C'est un instrument employé pour remuer les terres légères. La lame qui est, ou carrée, ou arrondie, ou triangulaire, ou fourchue, fait un angle de 70 à 80 degrés avec la douille, dans laquelle on fixe un manche plus court que celui des bêches. On va plus vite avec cet instrument qu'avec la bêche; mais il ne peut servir que dans les terres qui n'ont point d'adhérence et qui ne forment pas de mottes dures. On s'en sert encore pour semer les pois, les haricots, les pommes-de-terre et pour les rechausser.

Binette. C'est une houe très-étroite, dont la lame est large à son extrémité (Voy. Pl. XIX, fig. 7), ou en forme d'ovales pointus, et dont la douille, faite dans l'épaisseur du fer, reçoit un manche plus long que celui de la houe. Le côté opposé à celui de la lame large a souvent une lame ovale aiguë, ou langue d'aspic, ou deux dents aussi longues que cette lame, et qui sont employées aux mêmes usages, c'est-à-dire, à serfouir la terre autour des petites plantes, telles que les laitues et les fleurs trop rapprochées pour y faire passer la houe.

Pelle. C'est un instrument fait ordinairement d'une seule pièce, dont la palette carrée plus ou moins large, un peu creusée en dedans, convexe en dehors, est amincie à une extrémité, et surmontée à l'autre d'un manche d'environ 3 pieds. Dans quelques cantons, on ajoute au tranchant une plaque de fer de 4 à 6 pouces pour la faire entrer plus facilement dans la terre et pour lui donner plus de durée. Dans d'autres, toute la palette est de fer. (Pl. XIX, fig. 4, 3, 2.) La pelle est essentielle au jardinier pour remuer ses terres préparées, et pour charger celles qu'il veut transporter, ainsi que le terreau, les immondices, etc. On emploie communément les bois de hêtre et d'aulne pour faire les pelles.

Hersoir. C'est une douille à laquelle on attache une bande de fer de 14 pouces de long, d'un pouce de large et de 2 lignes d'épaisseur. On fait à cette bande des trous de 2 pouces en

2 pouces, et on y fixe solidement des dents de fer de 3 pouces de long. Le hersoir sert, après qu'on a bêché, à unir la terre et à achever d'en briser les mottes.

Rateau. (Voy. Pl. XX, fig. 4.) Il a quelques rapports avec le hersoir. C'est une traverse de bois de 12 à 16 pouces de long, de 2 pouces et demi de large, et de 15 lignes d'épaisseur. On y place d'un côté sur son épaisseur, et à 10 ou 12 lignes, des dents de 2 pouces et demi à 3 pouces de long, rangées bien parallèlement. Au milieu de la traverse, on fait un trou pour y placer un manche de 4 pieds, qu'on fixe bien avec un coin. Les dents sont de bois ou de fer; ces dernières sont préférables. Le râteau est employé pour achever d'unir la terre après qu'elle a été hersée, pour recouvrir les semis, enlever les petites pierres et unir les allées qu'on vient de râtisser.

Ratisscire. C'est une plaque de fer, et ordinairement la portion la plus large d'une faux, d'un pied de long, qu'on attache, tantôt à une douille droite et longue, lorsqu'on veut ratisser à reculons, et à laquelle on adapte un manche de 5 pieds, tantôt à une douille dont l'extrémité est recourbée (Voy. Pl. XIX, fig. 5 et 6); alors le manche ne doit avoir que 4 pieds. L'ouvrier travaille à reculons avec la première, ce qui convient mieux pour les allées qu'on ratisse fréquemment; mais il avance plus avec la seconde, qui est plus propre pour les allées qui sont dures et dans lesquelles les mauvaises herbes ont pris de la force. On se sert encore d'une petite ratissoire à main, dont la lame n'a que 2 pouces de large et le manche un pied pour remuer la terre autour des plantes délicates, et pour enlever les plantes parasites. Nous ne parlerons pas des ratissoires à roue, quoique plus expéditives, parce que nous n'en avons vu que très-rarement faire usage.

Pioche. C'est un instrument de fer composé d'une lame de fer épaisse, large de 3 à 4 pouces, longue d'un pied, bien acérée et tranchante par une extrémité, et terminée à l'autre par une douille où on met à angle droit un manche de 2 pieds et demi. Ce manche doit être un peu plus gros dans la partie qui est dans la douille, laquelle est un peu plus large en dehors qu'en dedans, pour que l'instrument ne se démanche pas. On fait aussi des pioches à deux dents. (Voy. Pl. XX, fig. 5.) Les pioches varient un peu de forme suivant les lieux et l'usage qu'on en fait. Il y en a qui ont un pic de l'autre côté de la douille. On s'en sert dans les terrains pierreux, pour creuser des fossés, déraciner de forts arbres, etc. La pioche à deux dents ou crochets est principalement employée pour décharger les voitures de fumier.

Pic. Cet outil ne diffère de la pioche qu'en ce qu'il est rond, plus épais et pointu, et plus long de 3 ou 4 pouces. On l'emploie pour ouvrir la pierre dans les lieux pierreux,

au lorsque la terre très-argileuse fait beaucoup de résistance.

Barre de fer. C'est un morceau de fer rond, de 3 pieds de long, d'un pouce et demi d'épaisseur, aplati par une de ses extrémités et aminci de l'autre. Elle est utile aux jardiniers pour faire des trous profonds, et peut servir au besoin de levier.

Fourche. Cet outil consiste en trois branches de fer de 10 à 12 pouces de long, parallèles et un peu courbes, réunies par une douille à laquelle on met un manche de 4 pieds. (Voy. Pl. XIX, fig. 8.) Elle est indispensable pour manier les fumiers, faire les couches, arracher les légumes à racines, les tubercules, etc.

Houlette. C'est une plaque de fer de 4 à 5 pouces de long sur 3 ou 4 de large, de forme ovale, creusée plus ou moins en gouttière dans sa longueur, et amincie sur les bords inférieurs pour pénétrer plus facilement dans la terre. Elle a une queue de 8 à 10 pouces de long. On s'en sert pour tirer de terre des ognons, pates ou griffes de fleurs, et pour lever des marcottes et autres petites plantes. On en fait de plus petites ou de plus creuses (Voyez Figures 6 et 7 de la Pl. XXII); mais, si les marcottes et autres plantes étaient d'une force moyenne, on se servirait de la houlette à double branche, dont la partie supérieure ressemble à une paire de ciseaux, et l'inférieure est composée de deux lames concaves, ayant chacune un manche et formant, par leur réunion, une espèce de vase sans fond. On enfonce les deux parties de la houlette autour de la racine de la plante, et on l'enlève avec sa motte entière. (Voy. Fig. 5 de la Pl. XXII, qui représente la moitié de l'instrument.)

Truelle. C'est une truelle comme celle des maçons, mais un peu plus grande et bien unie en dessous, qui sert à manier les terres quand on rempote des plantes.

Brouette. Cet instrument est figuré n. 1, Pl. XXII. Elle est trop connue pour être décrite. Elle sert pour le transport des terres, des poteries, des immondices. La figure 2 de la même planche représente une brouette à civière, pour porter des fumiers, de moyennes caisses, etc.

Hotte. Sorte de panier dont un des côtés est plat et du double plus élevé que l'autre, qui est bombé et arrondi. Le côté plat conserve sa largeur dans la partie inférieure; l'autre, bombé et arrondi, diminue de largeur vers le bas. On attache, dans la partie supérieure, des bretelles qui servent à maintenir cet instrument sur le dos. L'autre extrémité des bretelles est libre, et arrêtée au bas de la hotte quand on s'en sert, par une boucle aux deux gaulettes qui sont des deux côtés du dossier, et qui dépassent un peu par le bas. La hotte est très-commode et fort usitée aux environs de Paris

pour le transport d'un grand nombre d'objets et surtout de légumes. Elle est également utile dans les jardins pour le transport des fumiers, terreaux et même des terres, dans les parties où la brouette ne peut être employée. On en fait à claire voie pour les matières volumineuses, comme les fumiers, les feuilles, les litières.

Paniers. Il est essentiel d'avoir quelques paniers de diverses proportions. Ces paniers, nommés *mannes*, servent dans les jardins, lorsqu'on sarcle ou qu'on épierre à la main, pour y mettre tout ce qu'on tire de la terre, pour y placer les fruits et les légumes à mesure qu'on les récolte; mais ceux nommés *mannes*, qui sont faits grossièrement et qu'on se procure à bas prix, sont employés pour y planter de jeunes élèves d'arbres pivotans et dont la reprise est difficile, ou des marcottes et autres plants qu'on veut enlever en tous temps avec leur motte sans qu'ils souffrent de la transplantation. On les enterre et on les laisse en place jusqu'au moment où l'élève est bon à mettre en place. Le panier est souvent à moitié pouri; mais la motte est bien garnie de racines, et la reprise assurée.

Tels sont les instrumens nécessaires pour remuer les terres et les transporter.

Serpette. Petite serpe destinée à la taille des arbres et des vignes. La lame, qui se plie et rentre en partie dans le manche comme celle d'un couteau, a 3 pouces de hauteur et 2 pouce de large dans le bas. Elle s'élargit du côté du tranchant, et auroit 2 pouces à son extrémité, si au deux tiers de sa hauteur on n'arrondissait pas le dos de la lame qui se termine en pointe. (Voy. Pl. XVIII, Fig. 1.) Cette serpette sert pour la taille des arbres dont les branches sont fortes et le bois dur; mais on en a une plus petite pour le pêcher et les arbrisseaux et arbustes délicats. Les lames doivent être faites avec un bon acier bien trempé, sans être cassant, et les manches ne doivent pas être lisses, mais faits d'une matière qui, comme la corne de cerf, ne glisse pas dans la main. Il est même utile que le manche ait dans le bas un point d'arrêt qui le maintienne quand on fait un effort.

Secateur. On a inventé dernièrement cet instrument à deux branches qui saisissent un jeune scion et le coupent net, lorsqu'il n'est pas plus gros que le petit doigt. Il pourra remplacer la serpette pour la taille d'été et pour la vigne.

Serpe. Cet instrument de fer, plat et tranchant, long de 8 à 10 pouces, large de 3 à 4 pouces, a le bout courbé en croissant et une poignée en bois. Il sert pour couper des branches un peu grosses dans les arbres en plein vent et d'agrément, pour faire des fagots, pour préparer des pieux, des échalas, des marques, etc. (Voy. Pl. XXI, fig. 1.)

Croissant

Croissant. C'est un instrument de fer, dont la lame, d'environ un pied, forme presque le demi-cercle, et est tranchante dans la partie intérieure. Il est pointu à son extrémité supérieure, et terminé à l'autre par une douille pour recevoir un grand manche d'un bois léger. (Voy. Pl. XX, fig. 1.) Il sert à tondre les hautes palissades et les arbres des allées. On en emploie un plus petit pour les charmilles.

Ciseaux de jardin. Ce sont de longs et larges ciseaux, dont les bras sont emmanchés dans des cylindres de bois, et qu'on emploie à tondre les petites palissades, les buis, les arbrisseaux des plates-bandes, les bordures de gazons, etc. (Voy. Pl. XXI, fig. 2.)

Echenilloir. Instrument composé de deux pièces, dont les lames tranchantes sont réunies comme celles d'une paire de ciseaux. Mais l'une plus longue, au lieu de se terminer en pointe, s'élargit à son extrémité, et est ployée à angle droit, comme on le voit Pl. XX, fig. 2. Cette branche mobile s'écarte de l'autre en retombant par son poids, et se rapproche pour couper lorsqu'on tire sur une corde attachée à son extrémité inférieure. L'autre branche est terminée par une douille à laquelle on adapte un long manche en bois. On s'en sert pour couper les branches couvertes de chenilles. Un autre échenilloir ne diffère du précédent, qu'en ce que les deux lames sont semblables et s'ouvrent par un ressort. Un troisième échenilloir est composé d'une lame d'acier, dont un côté représente une lame de serpette, et l'autre un crochet pour abaisser les branches et rompre celles qui sont mortes.

Scie. Le jardinier emploie deux espèces de scies. L'une est la scie en forme de couteau de 6 à 8 pouces de long, et qu'il a toujours sur lui, pendant la taille d'hiver, pour couper les branches trop fortes pour la serpette; l'autre est la scie à main ou *égoïne*, qui a 1 pied de long sur 3 ou 4 pouces de large et un manche. Elle sert pour scier des branches placées de manière que la serpe ou la hache ne peuvent y atteindre. (Voy. Pl. XXI, fig. 3 et 6.)

Hache. Cet instrument si connu est essentiel à un jardinier. La hachette de Forsith (Pl. XXI, fig. 5) peut la remplacer.

Cordeau. Il consiste en une ficelle du 10 à 16 toises, de bonne qualité, faite comme celle à fouet, et attachée par ses deux extrémités à deux piquets en bois, d'environ 1 pied, amincis par un bout et ayant une tête de l'autre, ou à deux branches en fer préparées comme les piquets. (V. Pl. XXI, fig. 7.) Le cordeau sert pour les alignemens. Toutes les fois qu'on s'en sert, et que la terre est humide, il faut faire sécher la ficelle avant de la tourner sur un des piquets.

Toise. C'est une tringle de bois de 6 pieds de long sur

2 pouces de large et un demi-pouce d'épaisseur. On la divise en pieds, et le pied d'une des extrémités est divisée en pouces. Elle sert pour toutes les mesures nécessaires aux jardiniers.

Marques. Le jardinier qui cultive un grand nombre d'espèces ou de variétés de fleurs, a besoin de les numéroter en pleine terre ou en pots, pour les reconnaître. A cet effet, il se procure du plomb laminé, qu'il coupe en morceaux de 8 lignes, carrés, ou de 8 lignes sur un pouce, suivant la grandeur des chiffres, qu'il doit avoir en acier. Après avoir numéroté ses petites plaques, il les cloue avec deux pointes de Paris sur des piquets de bois de 10 à 12 pouces, pointus par un bout et un peu aplatis à l'extrémité où il place ses plaques, enfin couverts de deux couches de peinture à l'huile; ou bien il fait un trou aux plaques pour y passer un fil de laiton, au moyen duquel il les attache aux arbustes. Il peut encore couper son plomb en lanières de 3 pouces de long sur 8 à 12 lignes de large par un extrémité, et se terminant de l'autre en pointe. Ces marques numérotées servent pour les pots et les terrines.

Si on n'avait ni plomb, ni numéros, on ferait de petites plaques de bois d'un ou 2 pouces carrés. On les ferait peindre et on les numéroterait, ou on y écrirait des noms. Ensuite on les attacherait à des piquets, préparés comme ci-dessus, pour la pleine terre. Pour les pots, on pourrait se servir de marques de bois de 4 à 6 pouces de long, sur 15 à 18 lignes de large, 2 ou 3 lignes d'épaisseur, et terminées en pointe par l'extrémité qu'on met en terre. On les peint et on les numérote.

Arrosoirs. (Voyez l'article Arrosement, et les Pl. XXII, fig. 4, Pl. XXIII, fig. 6 et 7.)

Pompe a main. (Voy. Pl. XXIII, fig. 8 et 9, et l'article Arrosement,)

Rouleau. Le propriétaire qui a des gazons ne peut se passer d'un rouleau, surtout si sa terre est légère. Le rouleau (Pl. XXII, fig. 3) est un cylindre d'un bois dur et pesant, quelquefois de pierre ou de fonte de fer, traversé par un axe de fer, ou ayant à ses deux extrémités deux chevilles rondes de fer, et tournant dans un cadre qu'un ouvrier fait mouvoir quand le cylindre n'est pas très-lourd, et qu'on met en mouvement par des chevaux quand il est fort pesant. Les dimensions varient suivant la qualité des terres. On s'en sert pour unir les terres de gazon, pour resserrer leurs parties et pour forcer les plantes à taller.

Échelles. Les échelles simples sont indispensables dans les jardins dont les murs sont garnis d'arbres en espaliers ou en plein vent. Celles employées pour la taille ou le palissage, doivent avoir à leur extrémité supérieure deux chevilles lon-

gues de six à huit pouces, qui forment l'angle droit avec les traverses, et qui empêchent l'échelle de porter sur les arbres. Pour tailler les arbres élevés, il faut une échelle double, composée de deux échelles plus larges dans le bas que dans le haut, et réunies dans leur partie supérieure par une cheville de bois ou un boulon de fer. Si la hauteur des arbres exigeait des échelles doubles très-hautes, on les fixerait pour leur donner plus de solidité et pour les manier avec plus de facilité, sur un cadre soutenu par quatre roulettes. Si on a des bâches, il faut une échelle dont les montans et les traverses soient disposés comme ceux des marche-pieds, c'est-à-dire, qu'ils aient 4 à 5 pouces de large, et que les montans ou marches aient nne inclinaison de 5o à 6o degrés.

Vases pour marcottes. (Voyez la fin du chapitre *Marcottes.*)

Couteau pour les asperges. (Voy. Pl. XX, fig. 6.) C'est une tige de fer aplatie de 13 à 14 pouces de long sur 5 lignes de large et 2 d'épaisseur. Elle a un manche en bois de 5 pouces à une de ses extrémités; l'autre, qui est bien acérée, forme le demi-cercle, et représente un double biseau tranchant et denté du côté intérieur. Cette partie est trop allongée dans la figure. On s'en sert pour couper les asperges visibles, sans nuire aux nouvelles pousses qui se développent, ni aux racines.

Claie. C'est un cadre en bois de 5 pieds de hauteur sur 3 à 4 pieds de large, avec une traverse en croix au milieu. On la garnit de tringles arrondies ou de gaulettes qu'on cloue sur les traverses à 6, 8 ou 10 lignes de distance; ou bien, on remplit le vuide avec un treillage en gros fil de fer qui est plus durable. Les montans, dans leur partie inférieure, dépassent la traverse de 3 ou 4 pouces, pour qu'elle ne porte pas à terre. On fait deux coches à la traverse supérieure, pour maintenir deux montans qui soutiennent la claie qu'on incline lorsqu'on veut s'en servir. On jette avec une pelle la terre contre la claie; la terre la plus fine passe à travers. Les mottes et les pierres tombent au pied de la claie: on brise les mottes et on repasse la terre une seconde fois.

Crible. Cet instrument est nécessaire à ceux qui cultivent beaucoup de plantes en pots, pour rendre la terre plus meuble, enlever les petites pierres qui ont passé à travers la claie, et pour couvrir les semences. On doit en avoir deux en fil de laiton, dont l'un ait les mailles de 6 lignes, et l'autre seulement de 3 lignes. Ce dernier sert pour couvrir les semences délicates.

Van. Cet instrument, si répandu dans nos campagnes pour nettoyer les grains, est nécessaire à un jardinier pour ap-

proprier ses graines, les purger des corps étrangers et de la poussière.

Le jardinier, muni des instrumens ci-dessus, a tous ceux nécessaires pour ses travaux.

## *De la Multiplication des Plantes.*

Toutes les plantes peuvent se multiplier par le Semis : — quelques-unes, comme les ognons, etc., par les Caïeux et les Bulbes : — d'autres par les Rejetons ou Œilletons que poussent leurs racines plus ou moins loin de la plante mère : — un bon nombre par les Marcottes : — presque toutes par les Boutures : enfin les arbres et arbustes, et aussi quelques plantes herbacées, se multiplient encore par la Greffe.

I. SEMIS. C'est le moyen le plus naturel de multiplier les végétaux ; il fournit des sujets mieux constitués, plus durables, des races mieux disposées à se faire au nouveau climat auquel on désire les habituer. Ce moyen est le seul par lequel on puisse multiplier les plantes annuelles ; et ce n'est que par lui, dans toutes les espèces quelconques, qu'on peut obtenir des variétés nouvelles.

Choix et conservation des graines. Les graines doivent avoir été recueillies sur des individus bien sains, francs dans leur espèce ou variété, avoir acquis toute leur maturité, et être suffisamment nourries. On doit, en général, préférer celles de la dernière récolte : cela est même de rigueur pour certaines espèces qui ne conservent pas leur faculté germinative au-delà d'une année. Il est reconnu que les graines nouvelles produisent des plantes plus vigoureuses ; toutefois, et par cette raison même, on donne dans certains cas la préférence à celles de plusieurs années. Ainsi on regarde comme meilleures, les semences vieilles de balsamines, de giroflées, etc., dans la supposition qu'elles donnent plus de fleurs doubles ; pour les salades et les choux pommés, dans lesquels l'excès de vigueur et la tendance à monter et à se dépommer sont un défaut réel, cette préférence est encore plus motivée ; enfin une raison analogue fait estimer aux jardiniers comme la meilleure, la graine de melon de cinq à six ans. En général, les graines nouvelles fournissent des sujets plus vigoureux et qui acquièrent de plus grandes dimensions ; mais ces sujets fructifient plus tard, et se rapprochent davantage du type qui a fourni la graine. Au contraire, les élèves qui proviennent de graines conservées une ou plusieurs années, donnent des sujets plus faibles et moins élevés, mais qui se mettent plutôt à fruit, et qui produisent plus de va-

riétés. Les semences de ces sujets sont moins nourries, mais la chair qui les environne est plus volumineuse et meilleure.

Nous avons dit que les graines devaient avoir été récoltées franches dans leur espèce : ce point demande des soins particuliers. Une grande partie des plantes que nous cultivons ne sont pas des espèces primitives, mais des variétés obtenues par une longue culture et par des soins répétés : telles sont nos nombreuses races de choux, de radis, de salades, etc. Ces variétés ont une tendance extrême à se féconder entre elles, ou à retourner à leur souche primitive. Il est donc essentiel, pour les conserver franches, non-seulement de choisir pour graines, des individus parfaitement caractérisés dans leur race, mais encore de les isoler de tous autres individus de variétés différentes qui appartiendraient à la même espèce; autrement les poussières fécondantes de l'une agiraient sur l'autre, et il s'ensuivrait une dégénération sensible. Il est vrai que cette dégénération, souvent nuisible, produit quelquefois des variétés très-belles. Ainsi, le cultivateur qui désire multiplier le nombre des variétés de ses fruits, de ses légumes ou de ses fleurs, doit avoir l'attention de mêler les plus belles variétés de ses espèces, et même de secouer les fleurs d'une variété sur l'autre, lorsque la poussière fécondante sort des anthères, pour la répandre sur le pistil des fleurs d'une autre variété. Il fera bien, pour mieux assurer la réussite de son opération, de couper les étamines des fleurs qu'il veut féconder par une autre variété ou par une espèce très-rapprochée.

Les graines sont principalement huileuses ou farineuses. Les premières s'altèrent promptement, parce que l'huile rancit. Alors elles ne sont plus propres à la germination. Les graines farineuses se conservent davantage ; mais elles deviennent cornées lorsqu'on les garde trop long-temps, et sont plus difficiles à germer. Le point essentiel est de les préserver du contact de l'air, qui fait rancir l'huile des premières, et qui fait tellement dessécher les secondes, que l'humidité nécessaire pour la germination ne les pénètre que lentement. Aussi ne germent-elles pas aussi promptement que les graines fraîches. Celles que la nature a renfermées dans des cosses ou capsules sèches, se conservent mieux dans ces enveloppes naturelles que de toute autre manière : on doit donc, autant que possible, les y laisser jusqu'au moment du semis. Celles au contraire qui sont contenues dans des fruits mous ou dans des calices communs susceptibles de retenir l'humidité, comme sont ceux de l'artichaut, des chrysanthèmes, etc., doivent en être extraites aussitôt leur maturité. Les unes et les autres exigent pour leur conservation un local sain, absolument exempt d'humidité, aussi-bien que d'une chaleur ou d'une

lumière trop considérable. Un grenier ou une autre pièce sans feu, ouverte au nord ou au levant, leur conviendra bien; et en général elles se conserveront d'autant mieux qu'elles seront plus abritées du contact de l'air et des variations de l'atmosphère. On a vu des graines, ainsi préservées de toute communication avec l'air, lever après un nombre d'années très-considérable; et des observations incontestables ont fait connaître que les semences enfouïes sous terre à une profondeur telle qu'elles ne puissent éprouver aucune variation de température, conservent leur faculté germinative pendant un temps pour ainsi dire illimité. Quand on n'a qu'une petite quantité de graines, on la conserve bien dans du papier qu'on renferme dans des boîtes. On peut établir en principe que plus les végétaux sont modifiés, moins les graines conservent leur faculté germinative; que plus les graines sont anciennes, plus elles donnent de plants modifiés ou nouvelles variétés, et mieux on conserve les fleurs doubles et les légumes qui, comme les laitues et les choux, pomment, etc.; que les graines des plantes qui ont passé l'hiver en pleine terre sont mieux nourries et préférables à celles des plantes semées dans l'année où se fait la récolte; enfin, que les graines recueillies dans les serres et bâches sont inférieures à celles qui ont mûri en plein air. Lorsqu'on n'est pas certain de la bonté de ses graines, la prudence exige qu'on en sème dans des pots pour s'assurer si elles germeront, avant de faire ses semis en grand.

Préparations des Graines. Le plus grand nombre n'en exige point; mais il en est qui, étant munies de poils ou d'aigrettes, comme celles d'anémone, de carotte, de salsifis, etc., se pelotonneraient et seraient semées très-inégalement si, avant de les répandre, on ne les frottait entre les mains dans de la cendre ou du sablon. D'autres trop petites, comme celles des campanules, etc., doivent être mêlées préalablement avec du sable fin ou de la terre sèche et tamisée. Il en est dont on accélère la germination par un séjour plus ou moins long dans de l'eau pure; c'est ainsi qu'avant de semer les pois, haricots, fèves de marais, et autres, on peut les faire tremper au moins pendant vingt-quatre heures.

Chaulage. Les bons cultivateurs sont dans l'usage de faire tremper le blé et d'autres céréales dans de la chaux vive délayée dans une quantité d'eau suffisante pour qu'elle devienne en consistance d'une bouillie claire. Ils y trempent le blé préalablement mis dans des paniers à claire voie, et ils l'y laissent un temps plus ou moins long, et proportionné à la force de la chaux. On emploie cent livres de bonne chaux délayée dans deux cent soixante pintes d'eau. Elles suffisent pour chauler huit setiers de froment. Le chaulage garantit

les blés de la carie et du charbon, leur fournit un engrais utile, et s'oppose à ce qu'ils soient attaqués par les mulots, les oiseaux et les insectes.

STRATIFICATION. Quelquefois, pour conserver certaines graines que le froid de nos hivers ou toute autre cause empêche de semer avant le printemps, on les met, vers le mois de novembre, lit par lit avec du sablon frais, mais non mouillé, dans un pot ou dans une caisse qu'on ferme aussitôt et qu'on porte à la cave, ou qu'on enterre au pied d'un mur au midi, assez profondément pour que les graines n'aient point à redouter l'atteinte du froid. Au printemps on retire la caisse; on en ôte les graines dont quelques-unes auront déjà germé, et on les plante aussitôt. On traite de cette manière les noix, les noyaux, les amendes, et encore les graines de hêtres, etc., qui, semées à l'automne et ne devant germer qu'au printemps, deviendraient, pendant l'hiver, la proie des mulots et campagnols. D'autrefois les capsules ou noyaux trop durs sont usés sur un grès par le bout qui doit donner issue à la radicule.

ÉPOQUE DES SEMIS. En suivant l'indication de la nature, il faudrait semer toutes les graines aussitôt leur maturité, c'est-à-dire, à l'époque où chaque végétal laisse tomber les siennes. Cette époque est effectivement de rigueur pour quelques-unes qui ne germent plus si elle ne sont mises aussitôt en terre, ou qui mettent beaucoup plus de temps à lever, si l'on attend le printemps pour les semer (fraxinelle). Le moyen d'envoyer au loin ces sortes de graines est de les mêler aussitôt dans de la terre ou du sablon frais, et de les enfermer dans des bouteilles. On les répandra sur d'autres terres dès que ces graines seront arrivées à leur destination. Beaucoup de semences germant peu de temps après qu'elles ont été semées, et le jeune plant devenant alors difficile à defendre contre les rigueurs de la mauvaise saison, on a pris le parti de ne les semer qu'au printemps. Heureusement ce retard, obligé dans les contrées septentrionales, et qui doit se régler encore d'après la situation, la qualité de la terre et le climat particulier à chaque localité, est de peu d'importance pour les plantes les plus utiles à l'homme. Au reste, à quelque époque et quelque graines que l'on sème, il est prudent de choisir un temps couvert et disposé à la pluie, circonstance à laquelle néanmoins on est obligé quelquefois de suppléer par des arrosemens. Au printemps quand la chaleur devient forte, et en été, il est utile de semer à l'ombre et de garantir le jeune plant de l'action du soleil, ou même d'une lumière trop vive. Il est prouvé par des expériences que la lumière, si nécessaire aux plantes adultes, leur nuit dans le très-jeune âge.

MODES DES SEMIS. Ils varient selon la nature des végétaux, le volume des graines, et selon qu'ils sont faits en

plein champ ou dans des jardins, en place ou en pépinière, etc. Quoi qu'il en soit et quelque méthode que l'on suive, il est des soins qui conviennent en général à tous les semis, et que nous devons indiquer ici. Ainsi la terre doit être aussi meuble, douce et nette que possible ; dans les jardins dont la terre est forte, on doit faire usage de terreau, pour recouvrir surtout les semences fines. La plupart des graines veulent être peu enterrées, celles qui sont fort menues doivent l'être à peine ; mais d'un autre côté, il convient d'affermir le terrain après avoir semé, surtout quand il est d'une nature sèche et légère : cela se fait, soit avec le rouleau, soit en marchant, comme on le pratique dans les jardins pour les semis d'ognons, de radis, etc. ; soit, s'il s'agit de semences délicates, en appuyant légèrement avec une planche, ou par tout autre moyen équivalent. Cette opération ne doit jamais s'exécuter par un temps humide. Le *terreautage*, ou encore mieux le *paillis* fait avec les courts débris du fumier des couches, favorise beaucoup le succès des semis, et doit être employé toutes les fois qu'on le peut. Dans l'été, l'ombre convient en général à tous les semis faits en petit, et surtout à ceux des choux, des radis et des autres plantes de la famille des crucifères. Les bassinages fréquens leur sont nécessaires : on est même quelquefois obligé, pour en éloigner le *tiquet* ou pou de terre, de les saupoudrer de cendre ou de suie. Lorsqu'un semis est destiné à être repiqué, il est encore nécessaire que la terre soit douce et bien ameublie, afin que les plantes y puissent faire du bon chevelu.

Après ces observations générales, nous passerons en revue les principaux modes de semis :

A LA VOLÉE. On suit ce mode en pleine campagne pour les céréales, les fourrages et autres plantes de grande culture dont les semences se recouvrent quelquefois à la charrue, le plus souvent à la herse, d'autres fois en promenant dessus des fagots d'épines. Ce semis se fait plus ou moins épais, selon que les plantes doivent tenir de place. Le lin et le chanvre se sèment dru si l'on recherche la beauté et la longueur de la filasse, parce que les plantes pressées les unes contre les autres s'élèvent davantage et se ramifient moins : on doit semer beaucoup plus clair si l'on préfère la quantité et la qualité des graines. — On sème aussi *à la volée* dans les jardins potagers, sauf à éclaircir ensuite si le plant est trop dru. L'on recouvre au râteau, si la terre est meuble et légère, ou l'on se contente de répandre également quelques lignes de terreau bien consommé, dont l'effet sera de fournir des sucs nutritifs au semis, et d'empêcher que la terre ne se dessèche, ou ne se plombe.

EN RAYONS. Quelquefois, même en pleine campagne, on sème en rayons les plantes qui auront besoin d'être sarclées

et binées, ou qu'il faudra butter. C'est le mode employé dans les jardins pour certaines plantes potagères qui se cueillent feuilles à feuilles, telles que les épinards, l'oseille, ou que l'on butte pour augmenter leurs productions (fèves de marais). C'est pour même raison que ces dernières peuvent encore être semées *en touffe* de cinq à six dans des *potelots* ou *pochets* qui sont des trous faits avec la houe, et dont la terre reste sur les bords pour, à certaines époques, être rapportée sur les plantes. Ce mode est également suivi pour les pommes-de-terre, le maïs, etc.

Il est des semences qui se mettent *une à une* dans des trous espacés également et symétriquement, auxquels on donne une profondeur proportionnée au volume de la semence. Les plus grosses, comme les noix, ne doivent pas s'enfoncer au-delà de trois pouces : pour les plus menues, il suffit souvent de les appliquer au sol par une simple pression de la main ou des pieds ; le terrain s'approprie ensuite par un léger coup de râteau, ou bien l'on crible dessus une petite épaisseur de terre légère ou de terreau. Des graines trop enterrées se corrompent, ou, si elles se conservent, elles ne germeront que lorsque quelque circonstance les aura rapprochées de la surface de la terre ; ce qui peut n'arriver qu'après un très-long espace de temps.

Les semis de certaines plantes potagères ou d'agrément, soit étrangères et délicates, se font, mais avec précaution, en pleine terre, ou en terrines qu'on laisse en plein air, ou qu'on porte sur une couche d'une chaleur plus ou moins forte, que souvent encore on couvre de cloches ou de châssis.

En pleine terre. Dans les potagers, on sème les primeurs en ados à bonne exposition ; ce qui n'empêche pas qu'on ne doive quelquefois faire usage de châssis ou de cloches que l'on *borne* ou entoure de fumiers, et qu'encore on couvre plus ou moins de paillassons, en raison de l'intensité du froid, surtout si le semis a été fait à l'automne. — Dans les grandes pépinières, quelques plantes, arbres ou arbrisseaux, comme *rhododendrons*, *kalmies*, *tulipiers*, et autres, se sèment au printemps, en plates-bandes exposées au levant, et abritées contre l'ardeur du soleil, soit par des paillassons droits, attachés à des piquets, soit par une palissade d'arbres verts et surtout de thuyas : et, comme le jeune plant ne se repique pas la même année, on le garantit de la gelée par d'autres paillassons posés sur des traverses attachées à des piquets qu'on place et enfonce aux coins et le long de la bordure de la plate-bande, et dont on proportionne la longueur à la hauteur du jeune plant. Souvent encore on doit entourer cette plate-bande d'une épaisseur suffisante de litière sèche. Les paillassons se relèvent toutes les fois que la température le permet. Les semis de ces arbres se font en terre de

bruyère un peu pressée avec le plat de la main. On répand aussitôt la graine aussi également qu'il est possible, puis on tamise par-dessus une épaisseur d'une ligne au plus de la même terre pour les graines fines, et de deux pour les autres. On recouvre d'un lit fort mince de mousse hachée très-finement, et dont l'effet sera d'entretenir une certaine humidité sur la terre, et surtout d'empêcher que la pluie et l'eau des arrosemens (qu'on ne doit faire que légèrement et à plusieurs reprises) ne mettent la graine en tas, ou ne déracinent le très-jeune plant.

En terrines ou en pots. Ce mode de semis est conseillé par la prudence pour les terrains infectés de taupes, ou de courtilières, et autres insectes; il est indispensable pour les plantes qu'il faut changer d'exposition, selon les diverses saisons; pour celles qui, sensibles au froid, veulent être défendues contre la moindre gelée, ou bien aidées de quelque chaleur. Dans ce dernier cas les terrines seront posées dans l'orangerie ou dans la serre tempérée, et mises au jour si les graines sont déjà levées, ou si elles doivent germer bientôt. Ce semis doit se faire avec le même soin que les précédens; on doit de plus donner aux eaux la facilité de s'écouler en garnissant le fond des terrines ou des pots de deux bons doigts de gros sable ou de tessons. — On ne met en pots et séparées, que les graines dont le volume le requiert, et aussi celles auxquelles la transplantation à racines nues pourrait préjudicier, comme les melons, etc.

Sur Couche. On réserve ce mode aux semis des primeurs, aux plantes qui sont delicates, à celles qui nous viennent des régions chaudes ou équatoriales. Les couches s'établissent dans des bâches, ou en plein air; mais alors on les dispose de manière qu'on puisse y ajouter des réchauds tout autour, et un ou plusieurs panneaux à châssis en dessus. Lorsque la couche est bien établie, on pose ses panneaux et leurs châssis, puis l'on introduit la quantité suffisante de tan, de terreau ou de terres convenables, selon les espèces de plantes que l'on veut cultiver, et aussi selon qu'on veut les semer à même, ou dans des pots. Les châssis se tiennent d'abord fermés s'il pleut; autrement on les ouvre de temps à autre pour laisser évaporer la trop grande humidité. Des thermomètres ou des bâtons enfoncés dans la couche, et qu'on en retire pour les tâter, indiquent son degré de chaleur. Quand on le trouve convenable, on sème, ou bien on enfonce et on range les pots dans lesquels on a semé, et qu'il est bon d'avoir numérotés. Les châssis se referment; et, s'il fait froid, on couvre encore de paillassons jusqu'à ce que les graines aient germé. Alors on reploie les paillassons dans le milieu du jour pour habituer le jeune plant à la lumière; et on les remet pour les nuits. Chaque fois qu'on le peut, on donne de l'air,

et l'on essuie l'humidité qui s'attache, soit aux vitres des châssis, soit aux parois des panneaux. Lorsque les couches sont faites dans des endroits clos et chauds, on peut alors se dispenser de châssis ; comme, lorsqu'on manque de ces derniers, on y supplée par des cloches de verre, ou par des *lanternes* faites de plusieurs morceaux réunis avec des plombs, comme le sont les vitreaux d'église. Plusieurs plantes moins délicates se mettent aussi, pour lever, sur le bout d'une vieille couche, et demandent moins de soins. On traite ainsi celles qui nous viennent du midi de la France, etc.

Lorsque les couches perdent de leur chaleur, on la leur rend au moyen des RÉCHAUDS.

EN PANIER ; SUR ÉPONGE. Il est des graines précieuses, comme celles des bruyères, qu'on doit craindre de remuer, et qu'à cet effet on sème dans un panier, ou dans une terrine que l'on tient plongés au tiers dans un baquet toujours plein d'eau. Il faut avoir soin de les garantir de la pluie qui causerait le dommage qu'on a voulu éviter en s'abstenant du besoin d'arroser. — D'autres semences extrêmement délicates se mettent à germer sur une éponge entretenue humide ; puis, lorsque les plantes ont 2 ou 3 lignes, on les met en pots dans de la terre qu'on rapproche des racines en la mouillant.

II. CAIEUX. C'est le nom que les cultivateurs donnent à des petits ognons qui se forment au pied et de la substance des gros : ils présentent un moyen de plus pour la propagation, mais sans espérance de variétés nouvelles, qu'on ne doit attendre que du semis. Les caïeux ne doivent être séparés des gros ognons que lorsqu'ils s'en détachent d'eux-mêmes, et seulement encore à l'époque où les feuilles sont tout-à-fait desséchées. On traite les caïeux comme les ognons dont ils proviennent, c'est-à-dire, qu'on les replante aux mêmes époques, dans les mêmes terres (qui ne doivent pas, dans tous les cas, avoir été fumées depuis quelques années), enfin avec les mêmes précautions, mais à des distances proportionnées à leur volume. Au bout de deux ou trois ans ils sont souvent en état de donner fleurs.

III. BULBE. Ce mot est ordinairement synonyme d'OGNON.

IV. BULBILLE. Petit corps charnu, plus ou moins arrondi, qui naît le plus souvent dans les aisselles des feuilles (lis bulbifère) ; ou dans l'aisselle des pédicules des fleurs (*lilium tigrinum*) ; ou dans le bas des tiges (tulipes, quelques ixias) ; ou en place des fleurs qui alors ne sont pas ouvertes (*agave fœtida*, quelques aulx). Ces bulbilles mises en terre deviennent des plantes semblables à celle qui les a produites. — Certains végétaux ont des racines dont les radicules, s'enflant en nœuds considérables, deviennent des tubérosités qui, séparées d'elles-mêmes ou par la main de

l'homme, et remises en terre, forment de nouvelles plantes (pomme-de-terre, topinambour, *glycyne apios*, *gloriosa superba*). D'autres fois une grosse racine tubéreuse se coupe en plusieurs morceaux qui, s'ils sont munis d'un ou de deux yeux, pourront pareillement servir à multiplier la plante (pomme-de-terre, cyclame).

V. ŒILLETON, REJETON. On appelle ainsi des pousses que certaines racines produisent plus ou moins loin de la *plante-mère*. On les en sépare en automne, si l'on n'a point à craindre que l'humidité de l'hiver ne les fasse pourrir; autrement on retarde cette opération jusqu'au printemps. Si les plantes sont délicates, ou si les œilletons ou rejetons n'ont que peu ou point de racines (circonstance qui les assimile aux boutures, alors on les met avec précaution dans des pots séparés qu'on plonge dans la tannée ou dans une couche plus ou moins chaude, sous cloche ou châssis, et à l'ombre. Quand ils sont repris, on les habitue insensiblement à l'air, puis on les dépote pour les mettre en place s'il y a lieu. Quelquefois on sollicite les racines à émettre des rejetons, soit en les découvrant dans quelques parties, soit en les soulevant avec précaution jusqu'à la surface de la terre. Il suffit, pour quelques plantes, comme le *volkameria*, de couper les racines en plusieurs morceaux qui, mis en pots séparément et aidés d'un peu de chaleur, ne tarderont pas à pousser des tiges.

VI. ÉCLAT, *ou* SÉPARATION DES RACINES. Un grand nombre de plantes vivaces, et dont les tiges périssent chaque année, présentent encore un moyen de multiplication dans la séparation de leurs racines, qui se divisent naturellement en plusieurs têtes terminées chacune pour un bouton ou gemme, appelée TURION. On éclate les têtes du tour de la racine, en choisissant celles qui seraient munies de radicules. Cette opération ne doit se faire que pendant le repos de la plante, avec les précautions recommandées ci-dessus pour la séparation des rejetons, et en observant que celles des racines qui craignent le fer doivent s'éclater plutôt que se couper.

VII. MARCOTTE, PROVIN, COUCHAGE. Branche d'un arbre, d'un arbuste ou d'une plante vivace qu'on couche en terre, afin qu'elle y prenne racine. C'est un moyen de multiplier certains végétaux qui ne fournissent pas de bonnes graines, ou dont le développement et la fructification par semis sont fort longs, ou qui ne donnent pas toujours de semence, des fruits aussi bons ou des fleurs aussi belles. On marcotte de plusieurs manières.

1. MARCOTTE SIMPLE. Après avoir ameubli la terre et l'avoir amendée avec un peu de terre préparée, en choisissant celle qui convient à la plante, on prend une branche, on l'effeuille dans la partie qu'on veut mettre en terre; on la cou-

che d'une main à la profondeur d'un, 2 ou 3 pouces, suivant l'espèce, plante vivace, arbuste ou arbre; et de l'autre main on l'y retient avec un fort crochet, ou un crochet de fougère, ou un morceau d'osier plié en deux, suivant la force de la branche. On recouvre avec de la terre, en laissant dehors l'extrémité de la branche, qu'on a soin de redresser autant que le permet sa souplesse. Il faut coucher la branche et redresser son extrémité avec beaucoup de précaution pour ne pas la rompre. Ensuite on arrose. Il est bon de jeter un peu de paille, de feuilles ou de mousse pour conserver l'humidité. Cette méthode est la plus communément employée pour les arbres et arbustes de pleine terre. (Voy. Pl. XV, fig. 1, a.) Quelquefois on tord un peu la branche.

2. Marcotte par strangulation. On fait une ligature avec du fort fil de chanvre ou avec du fil de fer, suivant le temps nécessaire pour obtenir des racines, à la partie de la branche la plus enfoncée en terre, et auprès d'un nœud ou d'un œil. Il ne faut pas serrer assez fort pour couper l'écorce. On opère ensuite comme pour la marcotte simple. (Voyez Pl. XV, fig. 1, c.)

3. Marcotte par incision. On fait à la partie de la branche une incision d'abord horizontale au-dessous d'un nœud ou d'un œil. Quand l'instrument a pénétré jusqu'au milieu de la branche, on détourne le tranchant, et on divise, en remontant 8 ou 10 lignes, la branche en deux dans cette partie. On couche la branche, et l'effet du couchage écarte l'extrémité de la partie incisée qui fait un angle avec la branche. Pour empêcher cette partie de se rejoindre, on peut interposer une substance quelconque. On prétend qu'un morceau d'éponge humectée facilite la sortie des racines. On opère ensuite comme pour la marcotte simple. (Voyez Pl. XV, fig. 1, d, et fig. 6, a.)

4. Marcotte par circoncision. Elle consiste à enlever un anneau à l'endroit d'où l'on veut faire sortir des racines, et toujours sous un nœud, à remplacer l'anneau par du fil ou de la laine, et à opérer ensuite comme pour le N°. 1.

5. Marcotte par amputation. On coupe horizontalement au-dessous d'un nœud ou d'un œil jusqu'à la moitié du diamètre de la branche. Ensuite on fait, de 6 lignes à 1 pouce au-dessous, suivant la force de la branche, une incision inclinée en remontant, qui vient joindre la première coupe, et qui détache entièrement le morceau de la branche qui se trouve entre les deux coupes. On opère ensuite comme pour le N°. 1. Les arbres et arbustes à écorce mince, à bois dur, ne peuvent être marcottés par incision, circoncision ou amputation. Aussitôt que la plaie est faite, après avoir fait une

de ces opérations, on attend, pour coucher la branche, que le bourrelet commence à se former, et on la laisse à l'air libre jusqu'à ce moment.

Lorsque les branches sont trop élevées pour être couchées, ou que les plantes sont dans des pots trop petits pour y faire le couchage, ou que la transplantation de la marcotte, après sa reprise, peut l'exposer à périr, on les couche, si c'est en pleine terre, dans un panier ou dans un pot auquel on enlève, d'un côté dans sa partie supérieure, un morceau d'environ un pouce carré, si on n'a pas de pots faits exprès. Si c'est au-dessus du sol qu'on marcotte, on fait passer la branche par la coupe faite au pot ( Voy. Pl. XV, fig. 1, e, fig. 2, b. ), ou par le trou du fond du pot, qu'on élargit à cet effet; ou on se sert d'un pot en deux parties, ou d'un cornet en plomb, mieux d'une espèce d'entonnoir de fer-blanc, qui s'ouvre avec des charnières; ou on emploie des vases de verre composés de quatre ou six morceaux plus larges dans la partie supérieure que dans la partie inférieure, unis avec du plomb comme les vitraux, ce qui fournit le moyen de savoir quand les racines sont poussées sans déranger les marcottes ( Voyez Pl. XV, fig. 1, f, fig. 6, b, et fig. 3. ) Si la reprise de la marcotte est prompte, on peut faire un cornet avec un fort papier en double, maintenu par deux épingles. Ce moyen réussit bien pour les œillets. La branche préparée et placée dans le vase, on remplit ce dernier de terre, qu'on recouvre de mousse. On visite fréquemment ces marcottes, et on entretient toujours la terre assez humide. Il faut envelopper les lanternes de verre avec de la mousse, ou mieux avec un morceau de toile noire qui concentre la chaleur. On n'enlève les marcottes que lorsqu'elles sont bien enracinées; et, lorsqu'elles sont délicates, on ne les sépare que peu à peu de l'arbre ou de l'arbuste, en commençant par une entaille qu'on rend plus profonde quelques jours après, pour les sevrer insensiblement et sans qu'elles souffrent.

Cépée. On a considéré la cépée comme un marcottage. La cépée consiste à couper rez terre de jeunes tiges d'arbres ou d'arbustes en pleine terre. On fait une petite butte de terre autour du tronc qu'on recouvre. On se sert ordinairement, pour former cette butte, d'une terre propre à conserver l'humidité. Il sort, autour du tronc, plusieurs pousses qui s'enracinent, et qu'on sépare ensuite. On peut obtenir, pendant plusieurs années, des élèves de ces plantes ainsi traitées, et qu'on nomme *mères* par cette raison.

VIII. BOUTURE. Moyen artificiel employé pour la multiplication des plantes, soit qu'on en veuille jouir plus tôt, soit qu'elles ne fournissent pas de semences, parce que leurs

fleurs sont doubles, soit enfin qu'elles ne puissent les mûrir ici à cause de la différence du climat. Ce moyen, très-simple en apparence, demande cependant des précautions, même une certaine habitude pour y réussir; et malgré tout, on trouve encore des plantes rebelles, sans qu'on en puisse deviner la raison. Il s'agit d'arracher en talon, ou de couper au-dessous d'un nœud ou d'un bouton, mais horizontalement, net, et avec un instrument bien tranchant très-propre, soit une petite branche, soit un tronçon de tige, d'une longueur que doivent déterminer la nature et le volume de la plante. Dans le cas où celle-ci conserverait toujours ses feuilles, on les retrancherait, à commencer du bas jusqu'aux deux tiers de la longueur, en les coupant avec des ciseaux, ou avec un instrument bien affilé, et de manière que l'écorce ne fût aucunement blessée : si la plante perd ses feuilles tous les ans, on coupera de même toutes celles qu'elle aurait, avec la même précaution, et aussi en prenant bien garde d'endommager les yeux. Lorsqu'on n'a point à choisir, et que, par disette, on est obligé d'employer des branches disposées à donner fleurs, on en pince la sommité. Les boutures préparées de cette sorte (mais toujours en petit nombre à la fois, de peur que leur extrémité ne se dessèche) seront incontinent mises en terre convenable à leur nature, plutôt forte que trop légère, et toujours préalablement ameublie. L'opération d'enterrer les boutures doit se faire avec la précaution : 1°. que les yeux ou les nœuds (au nombre de deux ou trois au plus), ou bien que le petit bouquet de feuilles laissées se trouve hors de terre; 2°. d'éloigner assez les boutures entre elles pour qu'on puisse les séparer facilement sans trop démotter; 3°. de ne point les enfoncer avec force, comme il arrive trop souvent; ce qui blesse ou fait rebrousser l'extrémité de l'écorce d'où doivent sortir les racines. On évitera cet inconvénient meurtrier en faisant un trou avec le doigt, ou avec un bâton plus gros que la bouture et qui ne soit pas pointu. On y place droit la bouture, et on la maintient dans cette direction pendant qu'on remplit le trou, en y faisant glisser de la terre qu'ensuite on rapproche par une pression latérale et un peu forte pour que cette terre puisse s'attacher aux boutures. On arrose ensuite. Il vaut mieux quelquefois placer obliquement certaines boutures, qui, par cette position, ont plus de moyens et plus de facilité pour émettre des racines. Si les boutures se font en pleine terre, elles doivent être placées dans un endroit frais et ombragé. Si on les fait en terrine, il faut que le fond en ait été garni de tessons ou de gros sable qui puissent faciliter l'écoulement des eaux surabondantes de pluie ou d'arrosement, et qu'ensuite la terrine soit portée dans un endroit à l'abri du froid et des rayons du soleil. Pour les

plantes délicates ou d'un climat chaud, il faudra plonger la terrine dans une couche ombragée, plus ou moins chaude, quelquefois encore recouverte d'un châssis : les boutures demandent souvent aussi l'abri particulier d'une cloche de verre trouble ou dépoli, moins grande que la terrine, et dont les bords enfoncés en terre interceptent l'air extérieur sans intercepter la lumière. Il est utile d'essuyer l'humidité qui s'attache aux cloches. On rend insensiblement, et par degré, l'air libre aux boutures lorsque des pousses nouvelles annoncent qu'elles ont pris racine. Si la plante dont on veut les faire est tendre ou succulente, alors on préfère le sablon pur à la terre, dans laquelle cependant on les met ensuite lorsqu'elles ont jeté quelques racines. Quelques-unes de ces boutures pourront, après leur séparation, avoir besoin d'être remises sur couche tiède et à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient repris ; enfin il sera bon de préparer, par des ligatures faites avec un fil ciré, ou même un fil d'archal, les branches destinées à faire des boutures, quand les plantes s'y montrent rebelles. On les sépare en coupant à l'endroit de cette ligature, lorsque le bourrelet qui doit émettre les racines s'est formé au-dessus. Tandis que les boutures se font, on a soin de tenir la terre propre et suffisamment fraîche ; celles qui sont couvertes de la cloche de verre seront arrosées, s'il en est besoin, entre les bords de la terrine et ceux de la cloche. Quant aux boutures des plantes grasses, il faut absolument laisser dessécher la plaie de l'amputation ; on s'abstient donc de les planter pendant quelques jours, et on n'arrose la terre que pour l'approcher des boutures, qui autrement pouriraient. Le succès deviendra plus certain si les boutures se font dans le pot même où est la plante-mère, dont les racines alors absorberont l'humidité qui serait de trop pour les enfans. On les sépare à l'époque où l'on change le vase et la terre. Enfin on peut faire ou au moins préparer dans l'eau les boutures de plusieurs plantes, et surtout de celles qui aiment l'humidité, comme le laurier-rose. Cela se pratique pour la CROSSETTE. (Voyez VIGNE.) Nous ne devons pas omettre de dire que l'on parvient à faire des *boutures* avec des feuilles seules et détachées des branches. On y réussit journellement pour certaines plantes grasses (*rochea falcata*, *crassula cotyledon*, *cotyledon orbiculata*, et autres). Nous avons vu des feuilles d'orangers et d'*aucuba japonica* donner aussi des racines. (Voyez Pl. XV, fig. 7, 8, 9, et aussi l'article BRUYÈRE.)

Voici les différentes espèces de boutures décrites par M. THOUIN, qui observe, avec raison, que les époques pour faire des boutures varient en raison des climats et des années plus ou moins hâtives. On peut dire, en général, que la fin de l'hiver convient le mieux pour les arbres et arbustes de

pleine terre, le printemps pour les végétaux d'orangerie, et la fin de l'automne pour quelques arbres résineux.

1. Bouture simple, *faite avec une branche de la dernière pousse.* Elle est propre à la multiplication d'une grande quantité d'arbres et d'arbustes d'orangerie, de serre-chaude et de quelques espèces de pleine terre. On la place sur couche et sous cloche, et on l'entretient dans une chaleur douce, humide et à l'abri du soleil. (Voy. Pl. XV, fig. 7 et 8.)

2. Bouture a bois de deux ans, *faite avec une branche sur laquelle se trouve une portion de bois de deux ans et de l'année précédente.* On l'emploie à la multiplication des arbres et des arbustes au printemps, et on la place en rigole, en pleine terre et au nord.

3. Bouture a talon, *faite avec une branche de la dernière pousse et avec la nodosité qui la joignait à sa tige.* Elle est propre à la multiplication des bois durs, soit de pleine terre, soit de serre au printemps; on la met en pleine terre à l'ombre, ou sur couche et sous cloche. (Voy. Pl. XV, fig. 9.)

4. Bouture en plançon, *faite avec une branche de 8 à 10 pieds de haut en forme de pieu, propre à la multiplication des arbres aquatiques, tels que les saules, les peupliers.* On la fiche en terre dans un trou fait avec un grand pieu.

5. Bouture en rameau. C'est une jeune branche ramifiée, enterrée dans toute sa longueur, excepté le gros bout qui saille hors de la terre de 2 pouces; elle est favorable pour multiplier certaines espèces d'arbres qui se dépouillent; le grenadier, le groseiller et beaucoup d'arbres et arbustes de pleine terre. On doit la mettre au printemps, en terre franche et en exposition chaude, et pour les plantes d'orangerie, sur couche sourde.

6. Bouture en ramée. Grande branche avec tous ses rameaux, propre à fournir des pépinières d'oliviers, à garnir des berges de rivières, de marais, à affermir et à exhausser le terrain. Les oliviers, les saules, les peupliers, le tamarin, le chalef, l'aune, etc., sont propres à cet usage. On les plante horizontalement, à la fin de l'hiver, à 4 ou 5 pouces de profondeur, en ayant soin de laisser sortir l'extrémité des rameaux de 3 à 4 pouces.

7. Bouture en fascine. Ce sont des branches de la dernière et de l'avant-dernière pousse, réunies en fagots de 2 pieds de long et ployées sur elles-mêmes. On s'en sert lorsqu'on veut retenir des berges sur le point d'être enlevées par les eaux. On enterre ces fascines de manière à n'en laisser sortir que l'épaisseur de 4 pouces, et on les assujettit avec un pieu passé à travers. Ce sont les osiers et les saules qu'on plante ainsi.

8. Bouture avec bourrelet par étranglement. C'est une

branche sur laquelle on a déterminé la formation d'un bourrelet par une ligature faite dans la saison précédente. On l'emploie pour les arbres durs, soit indigènes, soit étrangers, les fruitiers particulièrement.

9. Bouture avec bourrelet par incision. C'est la même que la précédente, avec la modification de l'incision. On l'emploie pour les espèces à bois plus dur, ou à la possession desquelles on attache plus de prix.

10. Bouture a crossette. Elles sont formées du bois de la dernière et de l'avant-dernière année, et ont la forme de petites crosses, ce en quoi elles diffèrent du N°. 2. Le bois de deux ans ne forme que le cinquième de leur longueur, qui est de quinze pouces. Beaucoup d'arbres, dont la consistance du bois est aussi éloignée de l'extrême dureté que de la mollesse, se multiplient de cette manière. On les choisit à la taille, sur des branches vigoureuses, et on en fait de petits fagots, qu'on enterre, au nord, par l'extrémité inférieure, et qu'on recouvre ensuite avec des feuilles et de la litière, ou qu'on met dans une cave. On suit la même marche pour les boutures de pleine terre des n^os^. 1, 2, 8 et 9.

IX. GREFFE. Opération par laquelle on unit une partie de végétal à une autre du même genre dont les sucs propres diffèrent peu, pour l'y faire croître comme sur son pied naturel, en formant, par cette réunion, un tout de la tige et des racines d'une espèce avec la tête d'une autre espèce. Le but de cette opération est de conserver et de multiplier des espèces et des variétés qui ne se propagent pas avec toutes leurs qualités par la voie des semences; d'accélérer de plusieurs années la fructification de la plupart des arbres et arbustes, et enfin d'améliorer la partie du fruit destinée à la nourriture de l'homme. La greffe, comme la bouture et la marcotte, nuit en général au développement des végétaux, qui, lorsqu'ils ont subi ces opérations, ne viennent pas aussi grands, aussi vigoureux, et ne vivent pas aussi long-temps que ceux de semence. Plus on retarde cette opération, plus les arbres deviennent forts et vigoureux; mais ils rapportent plus tard des fruits. Plus, au contraire, on accélère l'époque de la greffe, plus les sujets sont faibles et se mettent promptement à fruit. Cette connaissance doit servir de règle aux jardiniers, et diriger leurs opérations suivant qu'ils veulent des arbres d'une dimension plus ou moins grande. C'est une erreur de penser qu'on accélère le développement d'un arbre en le greffant un an ou deux plus tôt. Si, de trois sujets de pommiers de même force, on greffe l'un à deux ans, l'autre à trois, et l'autre à quatre, la greffe du dernier sujet égalera en force, à la fin de sa première année, celle du sujet greffé à trois ans, quoique cette dernière ait deux pousses; et elle

surpassera celle du sujet greffé à deux ans, qui en a trois. Si on fait la faute de greffer trop tôt des arbres auxquels on veut donner de grandes dimensions, on n'a d'autres ressources pour y parvenir que de tailler court les premières années, et de retarder par cette marche l'époque de la fructification. On greffe de plusieurs manières. Nous allons indiquer les principales.

1re. GREFFE PAR APPROCHE. Cette greffe exige les précautions suivantes pour réussir: 1°. Faire aux parties que l'on veut greffer les unes sur les autres, des plaies bien nettes, d'une longueur proportionnée à leur grosseur, depuis l'épiderme jusqu'à l'aubier, souvent dans l'épaisseur du bois, et quelquefois jusque dans l'étui médullaire, suivant l'exigence des cas; 2°. joindre ces plaies de manière que les libers, c'est-à-dire, le point de réunion de l'écorce et de l'aubier, coïncident parfaitement, sans avoir égard à la partie extérieure des écorces, qui ne doivent être de niveau qu'autant qu'elles sont de la même épaisseur; si l'une d'elles est plus mince, elle doit rentrer; 3°. fixer ces parties au moyen de ligatures solides, de corde, d'osier, d'écorce ou de laine, suivant leur grosseur, en leur donnant au besoin des tuteurs; 4°. abriter ces plaies de la lumière, de l'air et de l'eau, au moyen d'une couche d'onguent de Saint-Fiacre, composé de parties égales de bouse de vache et de glaise, ou, à défaut, d'argile, qu'on recouvre d'une toile grossière pour les greffes ordinaires, et, pour les greffes délicates, avec une composition de parties égales de colophane et de cire jaune, ou bien de cinq parties de poix, d'une partie de poix noire, une de résine, autant de suif et autant de cire jaune, qu'on chauffe modérément au moment de l'appliquer; 5°. surveiller le grossissement des parties pour prévenir les nodosités, et empêcher que les branches ne soient coupées par les ligatures, qu'on relâche au besoin. Toutes ces conditions sont indispensables pour toutes les greffes par scions; 6°. ne sevrer les greffes de leurs pieds naturels que lorsque la soudure ou l'union des parties est complétement effectuée. Quand il est question de plantes délicates, on coupe peu à peu, pendant quinze jours, au lieu de séparer la greffe dans le même moment. Lorsqu'on établit cette greffe, on coupe une partie de la tête du sujet pour déterminer sa séve à se porter dans la greffe, et accélérer sa reprise. (Voy. Pl. XVI, n°. 1 et 2 des figures.)

Cette greffe se fait ordinairement lors de l'ascension de la séve, et peut être établie jusqu'à sa descente. Elle sert à beaucoup d'usages dans la grande culture; mais, dans le jardinage, elle n'est guère employée que pour les sujets qui ne réussissent pas facilement par les autres greffes. On l'emploie aussi, quoique rarement, pour donner de la solidité à une allée garnie et couverte de charmille, dont les pieds, au lieu d'être élevés

directement, sont penchés, le premier à droite, le second à gauche, et ainsi de suite, de manière à former des losanges, dont tous les points de contact sont greffés, en sorte que tous les plants de charmille ne forment qu'un tout. On s'en sert encore pour remplacer les troncs d'arbres malsains, et surtout ceux qui sont cariés et dont on désire conserver la tête. A cet effet, on plante un ou deux sujets d'une force proportionnée à ces arbres, à droite et à gauche de leur tige. Après la reprise, on leur coupe la tête, et on les taille en biseau ou en bec de flûte, du côté du tronc contre lequel on veut les appliquer; on retranche l'extrémité aiguë du biseau pour lui donner une épaisseur telle que la communication des deux libers ait lieu par la partie supérieure de ces tiges comme par les côtés. On fait au vieux tronc, à droite et à gauche, une incision horizontale, aussi large et profonde que la partie supérieure du biseau des jeunes tiges a de largeur et d'épaisseur; ensuite on enlève, au-dessous de cette incision, la portion d'écorce de bois nécessaire pour y insérer l'extrémité des jeunes tiges, et on les maintient avec les précautions indiquées ci-dessus. Enfin, il est utile, lorsque le temps est un peu sec, de mouiller les greffes de temps à autre, et d'arroser les pieds. Cette greffe réussit pour toutes sortes d'arbres, arbustes et arbrisseaux, et même pour quelques plantes herbacées.

2^e^. Greffe en fente ou en poupée. On choisit des sujets sains, puis on prend sur l'arbre ou arbuste qu'on veut multiplier, des branches de l'année précédente, et également saines et bien aoûtées, d'une grosseur égale ou moindre que celle du sujet. On coupe la tête du sujet à la hauteur déterminée par le besoin, et on fait à sa partie supérieure une fente longitudinale. On rafraîchit ensuite la partie inférieure de la branche, et on la taille en biseau des deux côtés. On la raccourcit de manière à ne lui laisser que deux ou trois yeux, et on l'insère dans la fente qu'on ouvre avec la pointe de la serpette, ou avec un coin, si la tige est forte, en ayant l'attention de placer en dehors le côté de la greffe, dont l'écorce est la mieux conservée. On recouvre le surplus de la fente avec une lanière de feuilles ou de bois, et on achève la greffe en remplissant les conditions détaillées pour la greffe par approche, savoir: de faire une ligature et de recouvrir avec un emplâtre qu'on enveloppe de toile en forme de poupée. Si le sujet (1) est plus gros que la greffe, on peut en placer deux dans la fente. On peut faire cette greffe sur une racine comme sur une tige. Cette greffe est employée pour les arbres fruitiers et pour quelques arbres et arbustes d'agrément:

(1) On nomme *sujet* les plantes sur lesquels on établit la greffe.

elle se pratique pendant le temps de l'ascension de la séve du printemps. ( Voy. Pl. XVI, fig. 3. ) On fera bien d'attacher au sujet une ramille qui domine la greffe. Les oiseaux s'y reposeront de préférence, et n'ébranleront pas la greffe au moment de la reprise.

3e. Greffe en couronne. On l'exécute sur de gros troncs, qu'on scie horizontalement à la hauteur qu'on désire, et dont on unit ensuite la plaie sur laquelle on implante plusieurs greffes de différentes manières : 1°. on fait des fentes autour du tronc, et on y insère des greffes de la manière indiquée à la *greffe en fente ;* 2°. on insère avec précaution un coin entre le bois et l'écorce, et on y place une greffe taillée en forme de coin, mais d'un côté seulement, de manière que son bois et son écorce soient appliqués contre les mêmes parties du sujet, et y correspondent parfaitement ; 3°. on taille la greffe en coin triangulaire, dont on conserve un côté de l'écorce, et on enlève au sujet une portion d'écorce et de bois égale au volume de ce coin, qu'on place dans cette entaille ; ensuite on suit les règles prescrites plus haut à l'article de la *greffe par approche.* Cette greffe est usitée pour les gros troncs, particulièrement pour ceux des arbres fruitiers, et on la fait à l'ascension de la séve du printemps.

4e. Greffe a l'anglaise, *ou* Miller. On coupe en biseau très-prolongé la tête d'un sujet de six mois à trois ans, dont la dimension peut varier depuis la grosseur d'une plume jusqu'à celle du doigt, et qui doit être vigoureux et en pleine séve. On fait ensuite, vers le milieu de la longueur du biseau et dans toute sa largeur, une fente qui descende de deux ou trois lignes ; ou bien on pratique, à la partie inférieure du biseau, un entaille descendante. Ces deux opérations se répètent, mais en sens contraire, sur la greffe, qui doit être de même grosseur que le sujet, afin de pouvoir remplacer sur celui-ci la portion d'écorce et de bois qui a été enlevée. On fait la ligature, et on couvre d'un emplâtre en forme de poupée, comme pour les greffes en fente. (Voyez Pl. XXVI, fig. 6, 7 et 8. )

5e. Greffe a la Pontoise, *ou* Huart (1). On choisit des sujets comme pour la *greffe Miller.* On leur coupe horizontalement la tête, et on leur fait une entaille triangulaire, qui enlève les deux tiers environ de l'air de la coupe du sujet. Cette entaille se continue en descendant dans l'étendue d'un pouce ou plus, en diminuant graduellement de profon-

(1) *Nota.* M. Huart, jardinier intelligent de Pontoise, a donné son nom à cette greffe de son invention. Son fils, qui a hérité de ses talens, a formé à Paris une très-riche collection marchande d'orangers.

deur et de largeur. On taille une greffe qui doit être de même grosseur que le sujet, de manière à ce qu'elle en remplisse bien l'entaille. On la place, on l'assujettit par une ligature qu'on enveloppe comme la greffe en fente. On ne réduit pas les greffes à un ou deux pouces dans cette méthode, ni dans celle à l'anglaise. On leur laisse toute leur longueur, leurs feuilles, leurs fleurs, et quelquefois leurs fruits. Ces greffes demandent à la fois de la célérité et beaucoup d'attention pour bien faire coïncider les libers du sujet et de la greffe. L'opération terminée, on couvre d'une cloche les greffes faites par ces deux méthodes; s'ils sont en pleine terre, on les met sous une cloche, et sous châssis sur couche, s'ils sont en pots. Il est bon de ne couper ces greffes qu'à mesure qu'on les emploie, et de les faire à l'ombre. Il en doit être ainsi des autres pour les plantes en pots qu'on peut transporter. Si on était obligé de couper plusieurs greffes à la fois, on les tiendrait le pied dans l'eau à l'ombre; et, pour les transporter d'un lieu dans un autre peu éloigné, on les envelopperait de linge mouillé que l'on placerait dans une boîte. (Voy. Pl. XVI, n°. 9.)

6e. Greffe en flute ou en chalumeau. A l'époque où l'écorce commence à se détacher du bois, on coupe la tête du sujet au-dessus d'une partie où l'écorce est bien unie. On fait ensuite, à l'extrémité de la tige, des incisions longitudinales d'un pouce ou deux, qui ne fendent que l'écorce et la divisent en lanières, séparées du bois, et n'y tiennent que par leur extrémité inférieure. On prépare en même temps la greffe. C'est un anneau d'une hauteur égale à la longueur des lanières qu'on a enlevées à une branche dans la partie où il se trouve deux yeux bien aoûtés; on le détache du bois par un mouvement circulaire, de droite et de gauche, pour ne pas s'exposer à vider les yeux, parce que, si le germe qui est dans l'œil de l'écusson, restait sur la branche, l'écusson ne pousserait pas. Si cet anneau est du diamètre du sujet, on le fait glisser sur son bois, jusqu'à la naissance des lanières, qu'on relève et dont on le recouvre, à l'exception des yeux. On lie les lanières, et on enveloppe avec un des englumens cités plus haut. Si l'anneau a un plus petit diamètre que le sujet, on le fend, et on conserve, sans la détacher, la partie de l'écorce du sujet nécessaire pour couvrir le bois. Si l'anneau est au contraire plus large, on lui enlève une lanière pour le réduire au diamètre du sujet. On se sert de cette greffe pour le noyer et le châtaignier. (Voy. Pl. XVI, n°. 4.)

7e. Greffe a écusson. On ébourgeonne les sujets quelques jours d'avance; on doit les choisir bien sains, ainsi que les arbres sur lesquels on prend les écussons, parce que c'est une règle générale pour toutes les greffes qu'elles communiquent

aux sujets, comme ces derniers donnent aux greffes les maladies dont ils sont attaqués. Cette greffe se fait en deux saisons : savoir . au printemps, lors de l'ascension de la séve, c'est l'écusson à *œil poussant;* et en été, lorsque la première séve est arrêtée, c'est l'écusson à *œil dormant* qui ne doit se développer qu'au printemps suivant. Dans le premier cas, on emploie des branches de l'année précédente; et dans le second, des branches de l'année même. On prépare ces branches en enlevant une portion de chaque feuille, de manière que les pétioles n'en conservent qu'un cinquième environ ; et ensuite on enlève les écussons de la manière suivante. On prend la branche avec la main gauche ; on la tient avec le pouce et l'index. La partie de la branche où on lève l'écusson, dont l'œil doit être bien aoûté et bien nourri, est posée sur le doigt majeur et le doigt annulaire, qui lui servent de point d'appui pendant l'opération. On place le tranchant du greffoir ( Voy. Pl. XVIII, n°.3 des figures ), quatre ou six lignes au-dessus de l'œil, suivant la grosseur de la branche; on l'enfonce très-obliquement en descendant, jusqu'à ce qu'on ait entamé légèrement l'aubier. Alors on continue à le faire descendre verticalement et sans l'enfoncer davantage dans l'aubier, jusqu'à ce qu'on ait dépassé l'œil de trois ou quatre lignes. On allonge encore l'écusson de quelques lignes, mais en obliquant légèrement le tranchant de l'instrument du côté de l'écorce, laquelle se trouve ainsi détachée. Si on a enlevé trop d'aubier, on en coupe une partie avec le greffoir, en prenant garde d'offenser l'œil et d'emporter le *germe* qu'il contient, ce qui empêcherait l'écusson de pousser. On tient cet écusson à la bouche, en plaçant entre les lèvres l'extrémité du pétiole, pendant qu'on dispose le sujet. On fait à ce dernier, dans la partie où l'écorce est bien unie et sans nœuds, une incision horizontale jusqu'à l'aubier, un peu plus large que la greffe. Au milieu de cette incision on en établit une autre verticale de la longueur de l'écusson. Ces deux incisions représentent la forme d'un ⊥ renversé, quand on écussonne au printemps, parce que l'incision verticale se fait au-dessus de l'horizontale, et celle d'un T droit après la première séve, parce que l'incision verticale a lieu au-dessus de l'autre. On soulève légèrement l'écorce avec l'ivoire du greffoir, et seulement autant qu'il est nécessaire pour glisser dessous l'écusson, dont on laisse seulement une ligne en dehors. On applique alors le tranchant du greffoir sur l'écusson, dans la même direction que l'incision horizontale, et de manière qu'en appuyant un peu, le tranchant coupe la portion de l'écusson, qui n'est pas insérée sous l'écorce, et entre dans l'incision horizontale. Alors on rapproche l'écusson de cette incision, pour que son écorce touche celle du sujet dans cette partie. On appuie un peu sur

l'écusson avec le plat de l'ivoire, pour l'appliquer plus immédiatement sur l'aubier du sujet. Enfin, on fait une ligature en laine non tordue, qui doit recouvrir tout l'écusson, à l'exception de l'œil. On doit faire deux ou trois tours de ligature au-dessus de la coupe, pour empêcher l'eau de pénétrer dans la fente. A défaut de laine, on pourrait se servir de jonc ou de tout autre lien. On coupe de suite la tête du sujet, quand on écussonne à œil poussant. (Voyez Planche XVI, n°. 5.)

On visite de temps à autre ces écussons, comme ceux des autres greffes, et on s'assure de la reprise quand le pétiole se détache naturellement et promptement; on relâche la ligature à mesure que le sujet grossit, et on l'enlève promptement lorsqu'il est bien repris, soit après la pousse pour les écussons du printemps, soit à l'entrée du printemps, pour ceux à œil dormant. S'il se développe plusieurs bourgeons aux sujets, on les détruit tous au sujets nains, et on en laisse un ou deux à ceux à tige, afin d'attirer la sève des racines, jusqu'à ce que la greffe pousse un scion garni de trois ou quatre feuilles; alors on achève de détruire tous les bourgeons du sujet. Quoique les écussons à œil dormant soient destinés à ne se développer que le printemps suivant, on peut les forcer à pousser de suite, en coupant la tête du sujet au-dessus de l'écusson après avoir greffé, au lieu d'attendre la fin de l'hiver, comme on fait ordinairement. Mais cette pousse accélérée court des dangers l'hiver, si elle n'est pas bien aoûtée; quelques jardiniers coupent la tête plusieurs pouces au-dessus de l'écusson, se servent de cette portion de tige pour soutenir la pousse, et rabattent cette partie l'hiver suivant.

8e. Greffe d'Ourches. On fait à un sujet une fente longitudinale de 8 à 10 lignes, et de part en part, à la hauteur où en veut établir la greffe. On coupe la greffe garnie d'un œil ou même de deux s'ils sont opposés, et la branche de même grosseur que le sujet. On l'aplatit un peu à droite et à gauche, mais sans blesser ces yeux. On la réduit à 6 ou 8 lignes de longueur, et on l'amincit en coin aux deux bouts. On l'introduit ensuite dans la fente en faisant coïncider les libers. On ligature comme pour les greffes à écusson.

Les branches destinées à fournir des greffes à écusson, comme en fente ou en couronne, peuvent être coupées un jour ou deux avant de s'en servir, si on les prépare sur le champ en coupant leurs feuilles, et si on les place dans deux ou trois doubles de linge mouillé. Si on désirait les conserver plus long-temps ou les faire voyager, on les enduirait de miel, ou on les plongerait dans un vase qui en serait rempli. Il suffirait, pour s'en servir, de les mettre dans l'eau tiède pour enlever le miel. Au reste, quand on a beaucoup de branches

à écussonner,

à écussonner, on les tient dans le linge mouillé. Les meilleurs écussons se prennent au milieu des branches, les yeux ou boutons étant dans cette partie mieux nourris et bien aoûtés.

La greffe en écusson est la plus facile, la plus prompte et la plus usitée de toutes; elle réussit bien pour les arbres fruitiers et pour ceux d'agrément, dont l'écorce joint à quelque épaisseur la facilité de se bien détacher de l'aubier; elle ne peut convenir à ceux qui ont l'écorce trop mince, ni à ceux qui l'ont trop tenace.

On peut établir plusieurs greffes en écusson sur le même arbre ou arbuste, et même en mettre de plusieurs variétés: par exemple, plusieurs variétés de poires, de roses; mais il faut mettre des espèces d'une vigueur égale; autrement la plus vigoureuse s'empare de toute la nourriture, et l'autre languit.

Il est utile, pour assurer la reprise et la vigueur de cette greffe, que les sujets soient bien repris et aient un an au moins de transplantation, et que, si la température est sèche, on ait le soin de tenir la terre humide quelques jours avant l'opération; autrement l'écorce serait plus difficile à lever, et la reprise de la greffe deviendrait douteuse.

Quelquefois l'œil est si petit, qu'à peine on peut l'enlever; que plus difficilement encore on peut le tenir ou le placer. Delaunay assure avoir remédié avec succès à cet inconvénient en greffant une ramille munie d'yeux et enlevée en écusson, ou seulement taillée en long bec de flûte.

Si les espèces qu'on greffe en écusson ou en fente, etc., sont délicates et placées dans des caisses ou des pots, et surtout si elle ne sont pas très en sève, on leur donne un peu de chaleur pour assurer et hâter la reprise, en plongeant le pot ou la caisse dans une couche plus que tiède. Si la température baissait, on les couvrirait d'un châssis ou d'une cloche.

Nous avons dit, en commençant, qu'il fallait que les sucs propres du sujet de la greffe eussent de l'analogie: sans ces deux conditions, les greffes reprennent bien quelquefois; mais elles végètent mal et périssent promptement. Il est donc essentiel, pour la réussite des greffes, de choisir pour sujets des variétés ou espèces du même genre que la greffe. Des greffes d'arbres à noyau ne dureront pas sur des arbres à fruits à pepin. Les cerisiers ne réussissent bien que sur les merisiers et autres arbres de leur espèce. Greffés sur le Sainte-Lucie, leurs fruits sont amers dans les terres humides. On ne greffe les pommiers que sur des sujets de leur espèce, soit sauvageons, soit doucins, soit paradis. Le poirier a l'avantage de pouvoir être greffé sur le cognassier; ce qui donne, il est vrai, des arbres moins vigoureux, mais qui se mettent plus tôt à fruit, et dont les fruits sont en général

plus sucrés. Il faut encore s'assurer que la végétation de la greffe et du sujet commence à peu près dans le même temps. Si on greffe une espèce tardive sur un sujet précoce, la séve montante, ne pouvant être employée dans la greffe, produira sur le sujet plusieurs bourgeons qui affameront la greffe. Dans le cas contraire, la greffe ne recevra pas de nourriture à temps; cependant, lorsque la différence n'est pas considérable entre l'époque où le sujet et la greffe commencent à végéter, il n'y a pas de danger pour la reprise, et on peut par ce moyen avancer de quelques jours la maturité des fruits ou la retarder. Mais quelle que soit l'espèce de greffe, il faut éviter d'opérer par un vent sec et froid comme ceux du nord à l'est aux environs de Paris. Ces vents s'opposent à la reprise, en ralentissant le mouvement de la séve, et en desséchant la greffe et le sujet par une trop forte transpiration qui enlève la partie aqueuse, laquelle ne peut être remplacée assez promptement.

---

## *Éducation des Végétaux.*

Beaucoup de plantes de grande culture, telles que les céréales et autres, n'exigent presque plus de soins à compter du moment où elles ont été semées convenablement jusqu'à celui où on les récolte, si ce n'est peut-être d'être sarclées ou *échardonnées* s'il y a lieu, ou *éclaircies* quand elles sont trop drues, ou *roulées*, ou enfin de subir une espèce de *tonte*, soit avec des instrumens, soit en y faisant passer des moutons, si d'elles-mêmes elles ne *tallent* pas assez, c'est-à-dire, si elles ne prennent pas assez de pied, ou si elles sont trop chargées de feuilles. Les prés encore peuvent être arrosés dans les grandes sécheresses, si des eaux naturelles ou artificielles peuvent, au moyen d'écluses, être forcées de les couvrir pendant quelques heures. Quant aux plantes qui pourraient avoir besoin d'être *sarclées*, *binées* ou *buttées*, comme les féves de marais, le maïs, etc., nous avons déjà vu qu'on devait les semer en rayons ou en potelots, pour faciliter ces diverses opérations. Le plus grand nombre de nos plantes potagères nous étant venu de climats plus chauds que le nôtre, demande aussi des soins particuliers, indiqués à chacun de leurs articles. Ces plantes, et celles d'agrément, lorsqu'elles n'ont pas été semées une à une, ne tardent pas à avoir besoin d'être séparées et *repiquées* : souvent même il faut les *transplanter* plusieurs fois, et, lorsqu'elles sont en caisse ou en pot, les changer de vase, pour leur en donner de plus grands, lorsqu'elles ont pris de l'accroissement, et renouveler leur terre, quand elles l'ont épuisée. Toutes doivent être aussi *labourées*,

*binées, sarclées, arrosées.* (*Voyez* ces mots au Vocabulaire.) Enfin les arbres fruitiers exigent de plus la TAILLE, L'ÉBOURGEONNEMENT, le PALISSAGE; comme d'autres, auxquels on veut donner certaines formes, demandent à être ÉLAGUÉS ou TONDUS.

POTS, TERRINES, CAISSES. C'est ici le lieu de donner quelques renseignemens sur ces vases si utiles aux jardiniers fleuristes. Les pots sont ordinairement ronds, aussi hauts que larges, et plus larges dans la partie supérieure que dans le bas, afin de dépoter plus facilement les plantes. (Voy. Pl. XXIII, f. 4.) On n'en fait de carrés que pour semences et pour boutures, afin de les enterrer dans les couches ou à surface égale; ils tiennent moins de place. On en fabrique depuis 2 pouces de large jusqu'à 14 pouces. Les petits n'ont qu'un trou au fond; ceux qui sont plus grands en ont 3 qu'il vaut mieux placer sur les côtés, ou remplacer par trois fentes pour que les insectes y pénètrent plus difficilement. Les pots ont presque toujours une bordure à leur partie supérieure qui la fortifie; mais qui, en augmentant leur épaisseur, fait occuper plus de place aux pots. Pour prévenir cet inconvénient, on pourrait ne border que les pots au-dessus de 6 pouces, en donnant un peu plus d'épaisseur aux autres. Leur forme ordinaire a en outre deux inconvéniens. Le 1^er^. est, qu'étant étroit par le bas, ils sont facilement renversés; le second, qu'ils contiennent peu de terre dans la partie où les racines tendent à se porter de préférence, et où elles sont forcées de tourner pour peu qu'elles s'allongent. On prévient ces inconvéniens en ne donnant qu'un pouce de plus à l'ouverture des pots, jusqu'à six pouces de large, et un pouce et demi à deux pouces, jusqu'à quatorze pouces. La base des pots étant plus large, ils seront moins sujets à verser. Ils contiendront en outre plus de terre dans le fond, et pourront fournir plus de nourriture aux racines. Quant à la hauteur des pots, elle devrait être plus grande d'un cinquième que la largeur pour les pots jusqu'à six pouces, et d'un sixième seulement jusqu'à quatorze. Les racines auraient plus de moyens de s'étendre, et la terre y conserverait mieux son humidité; mais, si la plupart des végétaux ont besoin d'une certaine profondeur de terre pour leurs racines, d'autres en exigent beaucoup moins et demandent peu d'humidité. Telles sont la plupart des plantes grasses qu'il vaut mieux planter dans des pots plus larges que hauts. Il y a, en outre, de l'avantage pour le jardinier à placer d'autres plantes dans des pots également plus larges, à raison des opérations à faire pour leur multiplication : tels sont les œillets qui végètent bien dans des vases qui ne contiennent que 6 à 7 pouces de profondeur de terre, mais qui ont besoin de 8 pouces au moins de large pour être marcottés. L'espace ne nous permet

pas de nous étendre davantage sur cette matière. Nous nous contenterons d'établir en principe que les plantes dont les racines sont gênées croissent moins, et se mettent plus tôt à fleurs que les autres. Il en résulte qu'on doit donner de plus grands pots, et les changer plus souvent en augmentant toujours leurs proportions, aux arbrisseaux et arbustes qu'on veut beaucoup développer, qu'à ceux qu'on désire conserver petits et faire fleurir promptement. L'argile pure est la matière la plus propre à faire des pots; celle qui contient une certaine quantité de chaux n'est pas propre pour cet usage, parce que la chaux, après avoir subi une grande chaleur, se délite à l'air, et les pots s'écaillent. Il faut que les pots aient été bien cuits, sans cependant que la cuisson ait été poussée trop loin. Ces pots trop cuits et dont une partie se vitrifie, se conservent mieux que ceux qui le sont moins; ils s'opposent au passage des gaz et fluides extérieurs; mais comme ils en privent les racines, ils ne sont bons que pour les végétaux qu'on veut conserver petits, et dont on désire retarder le développement. Ceux qui sont faits d'une terre plus chargée de sable, sont très-propres pour produire cet effet: au contraire, les pots dont la terre est plus argileuse et pas trop cuite, conviennent mieux aux végétaux dont on veut accélérer la croissance; mais, si on ne les enterre pas, il faut renouveler plus souvent les arrosemens dans les temps secs. Quant aux pots mal cuits, ils se décomposent promptement, et sont d'une courte durée.

Les pots qui ne sont pas employés doivent être mis à couverts et classés par tailles, pour éviter la perte de temps quand on en a besoin, et empêcher qu'on n'en casse un si grand nombre.

Terrines. Ce sont des pots de terre larges de 6 à 16 pouces et profonds de 4 à 6. (Voy. Pl. XXIII, f. 3.) Elles sont en générales rondes, quoique celles qui sont carrées, s'arrangent mieux sur les couches, y perdent moins de place et soient préférables sous ce rapport: on fait beaucoup de trous dans le fond. Il ne faut pas que la terre, qui doit être d'une bonne argile, soit trop cuite; mais ce défaut n'est à craindre que pour les petites terrines, parce que le retrait de la terre empêche qu'on ne cuise trop les grandes. Les terrines sont employées pour les semis et les boutures. On ne doit jamais couvrir les terrines et les pots de couches de peinture à l'huile. La peinture qui prolonge la durée de ces instrumens, et qui les rend plus propres et plus agréables à l'œil, nuit plus ou moins au développement des végétaux.

Caisses. Les caisses sont en général destinées à recevoir les arbrisseaux et arbres qui exigent l'orangerie ou la serre pendant l'hiver, et qui sont devenus trop forts pour être contenus dans des pots, ou qu'on désire placer dans des appartemens

pour les orner. (Voy. Pl. XXIII, fig. 1 et 2.) Les caisses ont depuis 6 pouces de hauteur jusqu'à 5 pieds, et un peu moins de largeur; elles sont carrées et composées, les petites de 4 pieds droits équarris dans toute leur longueur, excepté dans la partie supérieure, lorsqu'ils dépassent les panneaux: alors on leur donne la forme d'une boule ou d'une olive dans cette partie. On cloue les planches sur les pieds, et on place deux traverses dans l'intérieur, sur lesquelles on pose le fond composé de planches qui laissent un peu de vide entre elles. Les pieds doivent dépasser le fond de 2 à 6 pouces: telles sont les caisses de 6 à 18 pouces les plus en usage.

Les caisses plus grandes exigent, pour la commodité, que les côtés soient des panneaux, et même des panneaux mobiles. En conséquence, on réunit les pieds par de fortes traverses auxquelles on fait une rainure assez profonde pour y loger le panneau qu'on maintient par deux traverses en fer, attachées à un des pieds par une pate à crochet en équerre. Les fonds sont soutenus par des barres de fer.

On peut faire les caisses avec toutes sortes de bois; mais, pour assurer leur durée, il faut employer le chêne et le châtaignier. Ce dernier surtout résiste plus long-temps à l'humidité, et l'intérieur des caisses y est toujours plus ou moins exposé, d'autant plus que l'expérience a démontré que les caisses qui n'étaient ni peintes ni goudronnées en dedans, étaient meilleures pour les racines. Quant à leur extérieur, on le peint en donnant deux couches de peinture un peu grossière, qu'on recouvre ordinairement d'une troisième couche d'un beau vert.

On fait aussi des caisses pour les semis d'arbres étrangers. On leur donne 12 à 18 pouces de large, 2 pieds à 2 pieds et demi de long sur 8 à 10 pouces de profondeur. On maintient les côtés longs avec une équerre en fer placée au milieu. La facilité de les transporter, pour les préserver du froid, de l'humidité, de la grande chaleur, les rend fort utiles pour les semis qui n'ont pas besoin d'être faits sur couche, et qui exigent une température modérée.

Séparation, repiquage. C'est l'opération de séparer et replanter en pot, en place ou en plate-bande, et à des distances convenables, les individus provenant de semences, et qui sans cette opération ne tarderaient pas à être trop pressés les uns contre les autres, et finiraient par se nuire, même par s'étouffer réciproquement. En grand, le repiquage et la transplantation se font *à nu* et au plantoir: c'est ainsi qu'on en use avec les légumes et les salades dans les jardins potagers, avec les fleurs qu'on répand annuellement en grand nombre dans les jardins, comme reines-marguerites, œillets-d'Inde, etc. Enfin les arbres se transplantent aussi *à nu* dans les pépinières. Cette opération retarde cependant au

moins les plantes, et souvent les fatigue au point qu'il est rare qu'elles ne perdent pas quelques-unes de leurs feuilles malgré les arrosemens et les abris qu'on leur prodigue pendant quelques jours. D'un autre côté, l'usage du PLANTOIR peut nuire, si, en faisant un trou plus profond que n'est longue la racine de la plante, on ne le remplit pas. Le plant d'arbres et d'arbustes est rabattu à un ou deux yeux quand on le repique; il est bon de le mettre de suite en pépinière, pour n'être pas obligé de le remuer une seconde fois avant de le lever pour le mettre en place. Mais les arbres verts ne se rabattent jamais, et il faut les lever tous les ans, ou au moins tous les deux ans, pour assurer leur reprise. Pour ce qui est des plantes délicates ou précieuses, on fera mieux de les semer, soit une à une dans des pots séparés, et proportionnés à l'accroissement que d'abord doivent prendre les racines, soit en nombre dans des terrines, ou à même la couche, mais éloignées les unes des autres à une distance proportionnée et suffisante. Dans le premier cas, on laisse un peu sécher la terre pour dépoter sans que la motte se brise; on la place ensuite où l'on veut, et la plante n'en souffre aucunement. Dans le second cas, on arrose la terre le soir et le matin. Après l'avoir ôtée de la terrine en masse, on emploie un outil peu tranchant pour diviser la motte en autant de parties qu'il y a de plantes; et ces morceaux se remettent dans les vases proportionnés, ou en place. Si le semis a été fait sur couche, on prépare des mottes autour de chaque plante, on les enlève facilement sans qu'elles soient brisées. Mais, s'il n'y a pas eu de possibilité de lever les plantes en motte, alors il faudra soulever doucement la terre pour la briser sans blesser les racines. Le jeune plant séparé doit être mis en terre bien ameublie, où l'on étend ses racines, entre lesquelles on insinue de la terre bien émiée, et qu'on ne presse qu'autant qu'il faut avec la main pour assurer la plante. De quelque manière qu'on ait fait le repiquage, il faut arroser grandement sur-le-champ; les plantes doivent aussi être portées à l'ombre ou au moins abritées du soleil jusqu'à leur parfaite reprise. Il est bon encore de bassiner tous les jours pendant quelque temps : d'autres plantes délicates ont besoin que leurs pots soient plongés en couche tiède: enfin il faut encore le châssis à quelques-unes, et les priver de lumière.

TRANSPLANTATION. Des plantes déjà repiquées en pleine terre, ayant pris un nouvel accroissement, ont besoin d'être éclaircies ou transplantées de nouveau : alors on en ôte de deux l'une, ou bien on les lève toutes, et elles se replantent ailleurs avec les mêmes précautions et les mêmes soins que ceux indiqués pour le repiquage, si ce n'est qu'on les met à des distances plus éloignées, toujours égales entre elles, et

symétriques, Les arbres surtout craignent d'être trop pressés; car ils croîtraient trop en hauteur sans que leur tige pût prendre assez de corps, ni donner naissance à des branches latérales qu'il faut se garder de retrancher trop tôt. L'époque de la transplantation est aussi celle où l'on coupe le PIVOT, si cela est nécessaire et possible sans inconvénient. Tout le monde sait que c'est une racine quelquefois unique, toujours plus considérable que les autres, et qui s'enfonce perpendiculairement en terre. Les plantes pivotantes réussissent mal à la transplantation (carotte, pavot). Elles demandent un sol profond, et les carottes fourchent lorsqu'on a coupé leur pivot. Cependant l'expérience a prouvé que cette mutilation était salutaire à certains arbres (amandier, etc.), qui, semés en pépinière, doivent être transplantés plusieurs fois, et qui périraient souvent dès la première, si on ne la leur faisait subir. Son effet est de forcer ces arbres à pousser des racines latérales et du chevelu en grande quantité: elles les met aussi plus tôt à fruit. Quelques personnes sont dans la pratique de faire, aussitôt la germination, le retranchement, avec l'ongle, de l'extrémité du pivot des semences qu'on a fait germer avant de les planter.

La transplantation des arbres se fait ordinairement à la fin de l'automne, et cependant se diffère jusqu'à l'entrée du printemps, si le terrain est trop humide: s'ils sont en paniers ou en pots, ils peuvent être transplantés, à toutes les époques, sans en éprouver aucun dommage. Les arbres verts se transplantent à l'automne ou au printemps. On ne doit leur retrancher ni rabattre aucune branche, et principalement les supérieures; ce qui les déformerait. Si on était forcé de toucher à celles du bas, il faudrait se garder de les couper trop près du tronc. On laisserait un chicot de 4 ou 5 pouces qu'on fait sauter ensuite d'un coup sec, quand il est desséché. On doit, autant que possible, lever les arbres verts avec la motte. Quant aux arbres trop grands ou pris en pépinière, il faudra bien les transplanter à nu; mais il y aura peu à retrancher des branches, et rien des racines, si celles-ci n'ont été ni blessées, ni tiraillées, ni desséchées; ce à quoi on parviendra toutes les fois que l'arbre n'aura point été ARRACHÉ (comme on le dit et le fait trop souvent), mais qu'il aura été DÉPLANTÉ avec soin, et que ses racines saines, non écorchées, ni cassées, auront été aussitôt couvertes de paille, de mousse ou de toile, humides et capables d'empêcher qu'elles ne soient atteintes du hâle et de la gelée pendant le transport jusqu'au lieu où doit se faire la transplantation. S'il fallait envoyer l'arbre au loin, on réussirait à le conserver en très-bon état en plongeant à plusieurs fois ses racines entières dans du jus de fumier épaissi par un mélange de terre franche et grasse. Cette composition ayant pris corps en sé-

chant, et s'étant attachée aux racines, on les enveloppe aussitôt de paille foulée ou de mousse fraîche, retenue par des liens. Ainsi emballés et transportés au loin, des arbres peuvent être replantés, mais aussitôt leur arrivée, sans qu'il soit besoin de retrancher de leurs racines, qui sont pour ainsi dire restées en terre, et qui portent avec elles une espèce d'engrais. Il faut alors les planter avec le soin de bien étaler les racines dans la direction qu'elles prennent naturellement, et de bien ménager le chevelu s'il n'est pas desséché. Le tout se range à la main; puis l'on fait couler petit à petit de la terre bien émiée, afin qu'il ne reste aucun vide; et l'on presse à la main, ou tout au plus avec les pieds, mais en se gardant bien de se servir d'aucun instrument; enfin un bon et copieux arrosement achève de porter la terre dans tous les interstices où la main n'a pu la faire entrer. Si, pour n'avoir pas pris toutes les précautions que nous venons d'indiquer, on a brisé ou écorché les racines, ce qu'on ne peut éviter quand on lève des arbres en pépinière, et si le chevelu a été desséché, alors il sera bien nécessaire de le retrancher et de couper les racines au-dessus des blessures et des parties desséchées. Cette amputation doit se faire en pied-de-biche et de manière que la partie coupée pose sur la terre. Pour rétablir l'équilibre naturel entre les racines et les branches, il faudra bien encore couper de celles-ci; la mesure de ce qu'il reste des unes sera celle de ce qu'il faudra retrancher des autres. Des arbres transplantés demandent quelques soins de plus que les autres pendant un an ou deux. Il sera besoin de les arroser pendant les sécheresses, et de labourer, *au crochet et non à la bêche*, la terre de leurs pieds, à l'automne et au printemps. S'ils ont des fleurs la première année, il faut les couper, et en faire autant de la seconde, si l'arbre n'a pas poussé vigoureusement. — Une certaine épaisseur de litière, mise au pied de l'arbre, y conserve la fraîcheur et empêche la terre de se plomber. On peut mettre un peu de plâtras, des gazons retournés et un peu de charbon dans le trou où on plante un arbre. Il est également utile de faire les trous avant l'hiver, d'en bêcher le fond, et d'y jeter un peu de terre bien meuble de la superficie. Quelquefois on est forcé d'abandonner des arbres dans un sol, ou de les lever au milieu de l'été: alors, après avoir levé ces arbres en leur conservant toutes leurs racines, ou le plus qu'il est possible, on les effeuille, on les transplante, et on a grand soin de tenir la terre humide. On supprime les branches qui ne sont pas indispensables. Si l'arbre n'est pas grand, on l'abrite des rayons solaires pendant la reprise et le commencement de la pousse.

## *Entretien des Plantes.*

Rempotage, Rencaissage. Opérations qui consistent à donner aux plantes qu'on ne peut garder en pleine terre, des vases proportionnés à l'accroissement qu'elles ont pris, et en même temps à renouveler la terre qu'elles ont épuisée. Pour plusieurs, il faut attendre que les racines se soient multipliées et aient tapissé le vase : pour toutes, et surtout pour les faibles, il faut se garder de leur donner des vases trop grands et une nourriture trop abondante, qui les feraient périr. Ainsi, quand on estime que des plantes ont besoin d'être rencaissées ou rempotées, on les dépote, ou bien on les décaisse ; puis avec un outil bien tranchant on ébarbe circulairement la motte, et l'on écroûte la terre de la superficie; avec un bâton un peu pointu, on écarte de leur terre les racines déjà raccourcies, afin de couper plus net celles qu'une amputation oblique et trop longue disposerait à la pourriture ; et l'on retranche toutes celles qui seraient chancies. On jette des tessons ou du cailloutage au fond du vase ; on les recouvre d'une couche de terre, et puis on ajuste cette masse arrondie dans le vase, de manière que la plante se trouve bien au milieu, et qu'on puisse seulement recouvrir légèrement la motte en dessus. On introduit ensuite la terre nouvelle et convenable qu'on presse également tout autour avec une planche ou avec une spatule de bois, pour ne point laisser de vide et que la plante se maintienne droite. Enfin, on arrose grandement, et l'on met les pots à l'ombre pendant quelques jours. Si la motte était sèche, il faudrait la tremper dans de l'eau où on jetterait quelques poignées de terreau gras. On l'y tiendrait seulement quelques minutes. Il est bon d'observer que, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie ou d'arrosement, on ne doit jamais négliger de mettre au fond des pots, soit un lit de gros sable, soit des tuileaux ou des tessons de poterie placés sur les trous du fond, à l'effet d'empêcher la terre de les boucher, les vers et les racines de la plante de passer à travers. Les plantes qui sont délicates, celles qui ont été trop démotées ou qu'on rempote trop tard ont besoin d'être enfoncées dans une couche plus ou moins chaude, pour aider à leur reprise. Le rempotage doit être fait avant de rentrer les plantes : il vaut mieux accélérer cette opération que la retarder, et par conséquent la faire en août jusqu'à la fin de septembre, afin que les plantes aient eu le temps, avant les froids, de s'assurer par l'allongement des anciennes racines ou par l'émission des nouvelles. Quelques plantes

ne doivent être rempotées qu'au printemps. Quant au choix des vases, l'expérience a prouvé que les pots vernissés étaient nuisibles aux plantes, et que celles mises dans des pots trop grands, où elles avaient excès de nourriture, poussaient plus vigoureusement en bois et en feuilles, mais donnaient moins de fleurs.

Taille des arbres. La taille des arbres consiste dans le retranchement des branches inutiles et nuisibles, le raccourcissement des autres et leur disposition; son but est de donner telle ou telle forme pour l'utilité et l'agrément des propriétaires, de faire rapporter aux arbres qu'on y soumet, plus tôt et annuellement, des fruits plus gros et d'une saveur plus agréable que s'ils étaient abandonnés à la nature; de diminuer les chances qui nuisent à la production des fruits, et de faire tourner à leur plus grand avantage toutes celles qui leur sont profitables; enfin de donner la faculté de réunir, dans un terrain très-borné, beaucoup d'individus d'arbres à fruit d'un grand nombre d'espèces et de variétés différentes.

Les principes de la taille sont de donner à l'arbre la vigueur nécessaire pour remplir l'emplacement qu'on lui destine; de répandre la séve uniformément dans toutes ses parties, et de ne lui laisser fournir de fruits que dans une proportion telle, qu'ils ne nuisent pas à la production de l'année suivante, en consommant toute la substance de l'arbre, dont une partie doit rester dans ses vaisseaux pour nourrir les fleurs, et même les fruits de l'année suivante, au commencement de leur développement; enfin d'accélérer ou de ralentir à propos le mouvement de la séve.

L'application de ces principes constitue l'art de la taille; mais elle exige quelques connaissances préliminaires, telle que les suivantes: la séve des racines tend à s'élever verticalement. Plus quelques branches d'un arbre se rapprochent de la direction verticale, plus cette séve s'y porte de préférence aux branches inclinées, plus ses mouvemens sont actifs et ses produits en bois considérables. Au contraire, plus l'inclinaison des branches est grande, moins la séve des racines a d'activité; et si les racines en fournissent beaucoup, elle tend à se rapprocher de la ligne verticale, en se portant de préférence dans les boutons des branches placées au-dessus et dans la partie la plus élevée de la branche, ou en se frayant un passage à travers l'écorce dans laquelle elle forme de nouveaux bourgeons, qui se développent de suite et donnent naissance à des branches très-vigoureuses qu'on nomme, par cette raison, *branches gourmandes*. La séve des racines a besoin d'être élaborée par les feuilles, pour servir à la nourriture de l'arbre. Cette élaboration fournit les sucs propres dont la partie, qui n'a point été consommée, reste déposée

dans les vaisseaux propres et dans le parenchyme jusqu'au printemps, où elle est liquéfiée par la séve des racines, et sert de nourriture aux végétaux dans le temps où ces derniers n'ont pas les moyens de s'en procurer. Les feuilles absorbent les fluides et gaz qui l'environnent, comme les racines en attirent de la terre; et cette séve se combine avec celle des racines. Si la séve des racines domine beaucoup dans un arbre, et si elle y a beaucoup d'activité, elle forme et développe beaucoup de boutons à bois, mais très-peu de boutons à fleurs. Ceux de ces derniers qui existent sur ces arbres peuvent bien s'ouvrir, mais les germes qu'ils contiennent languissent, et les fruits ne se forment pas bien, et, après un commencement de développement, ils se détachent. Lorsque la séve des feuilles devient plus abondante, son mélange avec celle des racines donne lieu à la formation de boutons à fruit. C'est le moment de la production des arbres et de la vigueur de leurs germes. L'arbre produit à la fois des branches et des fruits; mais lorsque la séve des racines ne s'élève qu'en petite quantité et avec difficulté, celle des feuilles domine alors. L'arbre se couvre de fleurs; mais les branches s'allongent peu, et les bourgeons finissent par ne produire que des rosettes. Les fruits ont plus de saveur et les germes sont plus faibles. Si l'arbre porte une assez grande quantité de fruits pour consommer presque tous les sucs propres à mesure qu'ils sont élaborés, et que les feuilles ne puissent pas en former de nouveaux après la maturité des fruits, pour remplir les réservoirs de la plante, les fleurs de l'année suivante, manquant d'une nourriture appropriée à leurs besoins, tombent sans production de fruits.

Ces connaissances doivent diriger le cultivateur dans les soins à donner à ses arbres, et leur destination l'oblige à quelques dispositions préalables. S'il désire des arbres très-vigoureux ou d'une moyenne taille en plein vent, ou des arbres en espaliers, contre-espaliers, quenouilles ou nains, il doit choisir des élèves propres à remplir ces destinations diverses : s'il veut des arbres en plein vent de la plus grande force, il faut qu'il sème des graines de sauvageons dont les élèves doivent être bien distingués des sauvageons arrachés dans les bois, parce qu'on mutile presque toujours les racines de ceux-ci en les arrachant. Des greffes placées sur de pareils sujets lui fourniront des arbres très-vigoureux, qui vivront des siècles, et qui produiront beaucoup de fruits, mais tard et seulement tous les deux ans, à moins qu'il ne les soumette à la taille et qu'il ne leur laisse que la quantité de fruits qu'ils peuvent nourrir sans consommer toute la séve élaborée. Leur grande vigueur s'oppose à ce qu'on les réduise à de faibles dimensions. La séve des racines y domine trop pour qu'on en obtienne promptement du fruit; et ce

fruit a un peu de l'âcreté des sauvageons. Veut-il des arbres en plein vent qui se développent moins, mais qui donnent plus tôt des fruits plus beaux et plus savoureux, il greffera sur des sujets venus de semences d'espèces greffées et cultivés pour la table; sujets qu'on nomme *francs;* et plus les arbres qui auront fourni les semences seront vieux, affaiblis, et produiront des fruits volumineux, moins les arbres se développeront, et plus leurs fruits seront beaux et bons. Ces sujets pourront même servir pour les espaliers d'une grande dimension et pour les buissons. Enfin, si le cultivateur ne prétend former que des élèves propres aux espaliers de murs bas où il veut réunir plusieurs espèces dans un espace borné, ou pour faire des pyramides, des vases, des quenouilles ou des nains, il greffera sur des sujets très-faibles, comme le cognassier pour le poirier, en employant la petite espèce pour les arbres des plus petites dimensions, le paradis pour le pommier, et les rejetons de prunier au lieu de sujets de semence pour le pêcher, etc.; et il taillera de manière à accélérer le moment de la fructification.

Taille des arbres en plein vent. C'est la plus facile de toutes. Nous supposons les sujets en pépinière et la greffe reprise, ou mieux l'arbre semé en place, si on veut des sujets de la plus grande dimension. La greffe donne un scion plus ou moins grand, suivant la vigueur du sujet. Si ce scion a développé des branches latérales, on les coupe, l'hiver suivant, à 2 ou 3 pouces du sujet, ce qu'on nomme *taille en crochet*; et on conserve l'extrémité de la tige. Si le scion ne s'élève pas bien verticalement, on lui donne un tuteur pour le redresser et le soutenir. Il arrive quelquefois que la piqûre d'un insecte ou toute autre cause fait bifurquer l'extrémité de la tige, qui se divise en deux branches. On pince pendant la pousse, la moins verticale, et puis on la coupe rez-tronc à l'entrée de l'hiver pendant le repos de la séve. Les plaies ont le temps de se dessécher, et elles ne laissent pas échapper la séve, comme celles qui sont nouvelles au moment de son ascension. Le choix de cette époque pour la taille est donc important, lorsqu'on veut conserver aux arbres toute leur vigueur; et, dans ce cas, cette opération ne doit point avoir lieu entre les deux séves pour les arbres en plein vent (1), parce que la destruction d'une partie des feuilles diminuerait

(1) *Nota* La première séve est celle du printemps; mais la pousse des arbres cesse ordinairement en été, plus tôt ou plus tard, suivant qu'il est plus ou moins sec. Si, après que la pousse est arrêtée, il survient des orages, ou de fortes pluies prolongées, la séve remonte avec assez d'énergie pour déterminer une seconde pousse, surtout dans les arbres à qui l'on a enlevé beaucoup de feuilles par l'ébourgeonnement et la taille d'été. C'est la seconde séve.

la quantité des sucs propres. La taille, à l'entrée de l'hiver, est principalement utile aux vieux arbres dont il faut conserver toute la séve. La coupe des branches, au commencement de l'ascension de la séve, n'est bonne que lorsque des arbres jeunes sont trop vigoureux et s'emportent relativement à l'emplacement qu'on leur destine, ou bien lorsque les yeux des branches des arbres sont exposés à couler auprès de la coupe, à la suite des gelées. La perte d'une partie de la séve peut prévenir le premier effet, et la taille après les fortes gelées prévient également le second.

Les crochets se garnissent de feuilles au printemps suivant, et cette multiplication de feuilles contribue à faire grossir la tige; car l'expérience a démontré qu'il fallait le concours de la séve des feuilles pour produire du cambium qui se convertit en bois.

L'année suivante, on coupe ces crochets rez tronc, pour éviter de faire de trop grandes plaies dans la suite, et on taille en crochet les branches de l'année. On continue les années suivantes, jusqu'à ce que l'arbre soit assez fort pour être transplanté. Si on veut que sa tige n'ait que six ou sept pieds, et qu'à cette hauteur elle se divise en plusieurs branches, on pince la seconde année la greffe à la hauteur désirée, et on conserve l'année suivante les branches les mieux placées, qu'on arrête à une hauteur déterminée par la vigueur de l'arbre. Des sujets très-vigoureux et bien espacés dans une pépinière, peuvent être levés et mis en place à la fin de la troisième année de la greffe, avec les précautions indiquées à l'article *Transplantation*, et en y ajoutant celle de les placer dans la même direction que dans la pépinière. La longueur des racines doit diriger la taille de cette année. Si on a pu les conserver en levant l'arbre, et qu'on n'ait fait que rafraîchir leur extrémité, on taille plus long; mais, si on a beaucoup raccourci les racines, il faut tailler court. A la pousse suivante, on vérifie si les branches-mères se développent avec la même vigueur; et, si l'une pousse plus vigoureusement, on pince (1) son extrémité. S'il y a trop de bourgeons qui s'allongent, on ébourgeonne (2) pour porter la séve dans les bourgeons qu'on veut conserver. Lorsque le pincement n'a pas produit assez d'effet pour établir l'égalité dans les branches, on coupe à la taille d'été un cinquième

(1) *Nota.* Pincer une branche, c'est couper son extrémité avec l'ongle du pouce et de l'index.

(2) *Nota.* Ébourgeonner pendant la pousse, c'est couper les bourgeons mal placés ou inutiles, qui se développent au printemps. Il y a, en outre, l'ébourgeonnement d'hiver, qui consiste à enlever les boutons à bois inutiles, et principalement ceux placés sur le devant des branches en espaliers. C'est ce qu'on nomme l'*ébourgeonnement à sec*.

ou un quart au plus des pousses trop vigoureuses, et on les allonge davantage à celle d'hiver. On continue ces soins l'année suivante si l'égalité n'existe pas dans les branches, et on a l'attention de détruire tous les bourgeons qui se développent sur le sujet, ce qui arrive plus particulièrement lorsqu'il est d'une espèce ou variété plus précoce que la greffe. Si on tient plus ou autant au bois qu'au fruit, et si on préfère de retarder la fructification pour avoir un arbre d'une belle venue et de grande dimension, alors il y a de l'avantage à l'élever en place; le pivot est conservé, les racines n'ont point à souffrir de la transplantation, et l'arbre acquiert la hauteur et le volume dont il est susceptible; mais il ne fructifie pas si promptement que les autres. Dans ce cas, on n'arrête pas l'extrémité de la tige de la greffe, et on se contente de tailler ses branches en crochet pour détruire celles qui sont trop basses. On ménage encore l'extrémité de la tige; si on est forcé de transporter l'arbre, on lui conserve autant de racines qu'il est possible, et on ne raccourcit que les branches latérales.

La longueur de la taille doit être réglée d'après le désir du propriétaire, d'avoir des arbres d'une grande dimension, ou de les mettre plus tôt à fruit. Dans le premier cas, il taillera plus court; dans le second, il allongera davantage les branches.

Les arbres mis en place en plein champ n'ont besoin d'être taillés, les années suivantes, qu'autant que les branches seraient trop multipliées, ou qu'une branche s'emporterait trop, ou qu'elle se développerait dans une partie où elle nuirait à un autre, ou qu'il s'élèverait deux tiges, et qu'on n'en voudrait qu'une, ou enfin que la pousse serait faible. Dans ce dernier cas, il y aurait de l'avantage à raccourcir les branches pour leur donner plus de vigueur; autrement ces arbres se mettraient trop tôt à fruit, et ne feraient jamais de grands développemens. Il y a des espèces qui, telles que le pêcher, fournissent tant de fruits et de si bonne heure, qu'elles s'épuisent promptement, et que leurs branches se dessèchent. Il est utile, pour prévenir cet inconvénient, de raccourcir leurs branches. On a, il est vrai, moins de fruits; mais ils sont plus beaux et meilleurs, et l'arbre vit plus long-temps. On retranche les pousses qui sortent du sujet, et on se contente par la suite d'enlever quelques branches, quand elles sont trop multipliées, et d'abattre le bois mort. Mais dans les jardins où l'on désire donner aux arbres une forme plus régulière, et leur faire porter fruit tous les ans, il faut continuer les soins plus long-temps. Après avoir établi les branches-mères, on s'occupe à la taille suivante de former des branches secondaires ou membres. On y parvient en coupant les branches sur deux yeux latéraux bien aoûtés, l'un à droite et l'autre à gauche de la branche-mère. On continue le pince-

ment, l'ébourgeonnement et la taille d'été, pour établir l'équilibre dans toutes les branches de l'arbre, jusqu'à ce qu'on y soit parvenu, et on ne lui laisse que la quantité de fruits qu'il peut nourrir sans se fatiguer.

TAILLE EN ESPALIERS A LA FRANÇAISE. Les arbres que l'on veut mettre en espalier ou contre-espalier, se lèvent et se transplantent ordinairement à la fin de la première année de la pousse de la greffe. Ce changement de place leur est utile, parce qu'on détruit le pivot, dont la conservation forcerait presque toujours l'arbre à former des branches verticales, et qu'on coupe les racines du devant, qui détermineraient également la pousse de branches dans ce sens avec d'autant plus de facilité, qu'elles reçoivent plus d'air et de lumière de ce côté; car les racines correspondent aux branches; et, quoique la séve puisse se répandre dans toutes les parties de l'arbre, elle tend cependant à suivre les vaisseaux qui communiquent plus directement aux branches avec lesquelles elles ont été formées; et, si ces branches ont été coupées, la séve de ces racines, parvenue jusqu'à la plaie, produit autour de nouveaux bourgeons. Ces considérations doivent faire rejeter l'opinion de ceux qui veulent qu'on sème en place pour des arbres en espaliers, sous prétexte qu'ils seront plus vigoureux. Ils le seront toujours suffisamment, si on a suivi les principes ci-dessus et ceux qui vont suivre, si on a donné une terre convenable, et enfin qu'on les dirige d'une manière sage. Cependant, si on désirait des arbres en espaliers de la plus grande proportion, on pourrait mettre en place des sujets bien vigoureux et de deux ou trois ans suivant l'espèce, avant d'avoir été greffés. On ne placerait en outre les écussons qu'au second été; et l'arbre, n'ayant point à souffrir par la transplantation après la greffe, pousserait plus vigoureusement.

On transplante ces élèves avec les soins indiqués à l'article *Transplantation*, à un pied du mur, en les inclinant un peu de son côté, la greffe en avant, ou de côté s'il y en a deux, et en tenant l'extrémité inférieure de la greffe à découvert de 4 à 6 pouces au-dessus du sol; autrement l'arbre fructifiera plus tard, et il pourra pousser des racines du collet de la greffe, qui augmenteront trop sa vigueur, qui retarderont encore sa fructification, et qui rendront sa direction très-difficile. Ces racines n'ont d'avantage que lorsque l'arbre végète trop faiblement pour remplir l'espace qu'on lui a assigné. Alors on peut couvrir le collet de la greffe, et faciliter la sortie des racines en écorchant un peu la partie inférieure de ce même collet. On fait un petit bassin autour du pied pour recevoir l'eau des arrosemens.

La plantation bien faite, on rabat la greffe à 4 ou 6 pouces. Il sort au printemps des yeux de cette greffe, et souvent

des parties de l'écorce qui n'en contiennent pas, des bourgeons qui se développent avec plus ou moins de rapidité suivant leur position sur les branches. On pince l'extrémité des bourgeons inutiles, quinze jours après leur sortie ; et huit ou douze jours après, on ébourgeonne, c'est-à-dire, qu'on les coupe auprès de la branche au-dessus de la première feuille. La séve, arrêtée dans ces points, reflue vers les bourgeons conservés et augmente leur vigueur. On les visite de nouveau; et, s'il se développe d'autres bourgeons, on les pince. On se sert également du pincement pour les autres espèces de taille dont nous parlerons ci-après.

On arrose de temps à autre, si la saison est trop sèche. Ces opérations se font en même temps que la chasse des insectes qui peuvent attaquer les arbres. Tels sont les soins à donner jusqu'à ce que la sève soit arrêtée.

A cette époque, on achève de couper rez-tronc les branches pincées et ébourgeonnées, et on ne conserve que les deux qui doivent prolonger les mères-branches. Si on laissait les autres jusqu'à l'hiver, elles consommeraient inutilement une partie de la séve au détriment des mères-branches, et elles tendraient, comme ces branches, à développer et à nourrir des racines dans leur direction ; et ces racines, au printemps suivant, contribueraient au développement de branches mal placées et de branches gourmandes. Elles forceraient conséquemment à multiplier les plaies de l'arbre et le travail du cultivateur.

On palisse, mais lâchement, les branches restantes, si on craint que le vent les rompe; autrement on les laisse libres. Si une des branches est plus forte que l'autre, on l'incline un peu, et on la palisse pendant qu'on laisse l'autre libre et qu'on l'écarte un peu du mur. Par ce moyen, l'air circule autour et lui fournit plus de nourriture pour ses racines; d'ailleurs la séve y circule plus facilement. Si l'une des branches était beaucoup plus forte malgré le pincement, on en couperait un cinquième. Après ce travail, on arrose si le temps est sec, et on renouvelle deux ou trois fois l'arrosement si la sécheresse continue. L'arrosement a lieu sur les feuilles comme sur la terre. On a, par cette méthode un arbre formé comme celui de la planche XVII, fig. 1.

Dans les beaux jours de l'hiver suivant, on taille, sur un œil bien vif, et en dessus, les deux branches dont on conserve environ le tiers de la longueur. On enlève avec l'ongle, ou la pointe de la serpette, les yeux ou boutons placés sur le devant et le derrière, de manière qu'après ce retranchement, il reste encore 4 ou au moins 3 bons yeux sur chaque branche. On attache ensuite ces branches, en leur faisant faire un angle d'environ soixante degrés avec le sol, si les branches

sont vigoureuses, ou de soixante-cinq, si leur pousse a été médiocre. Si on n'a fait que tordre les branches entre les deux séves, c'est le moment de les couper rez-tronc le plus près possible.

En fixant l'époque de la taille à l'entrée de l'hiver comme l'époque la plus favorable, nous avons fait observer qu'on ne pouvait cependant choisir ce moment qu'autant qu'il ne peut en résulter aucun inconvénient pour les arbres; mais l'expérience a démontré que, dans des climats où on éprouvait des froids de plus de 6 à 8 degrés ( thermomètre de Réaumur ) au-dessous de zéro, les boutons les plus voisins de la coupe des branches des fruits à noyau étaient exposés à couler, c'est-à-dire, ne poussaient pas au printemps suivant, et se sèchaient. Il en résulte que, pour éviter ce grave inconvénient, on est contraint de remettre la taille après que les fortes gelées sont passées, et d'attendre que la séve commence à être en mouvement; mais il ne faut cependant retarder la taille que jusqu'au moment où on n'a plus à craindre de fortes gelées, et non jusqu'à ce que les arbres soient en fleurs. On perdrait plus de séve par les coupes, et on exposerait les fleurs à couler et les branches à sécher à l'automne.

On donne après la taille un léger labour; et pendant les mois suivans, jusqu'à la fin de juin, ou plutôt jusqu'au moment où les branches cessent de croître, c'est-à-dire, entre les deux séves, on visite, de temps à autre, ses arbres. On détruit les insectes. On pince les bourgeons inutiles et puis on ébourgeonne pour n'en conserver que 5 à 6 au plus sur chaque branche-mère. Si les bourgeons conservés au-dessus de la mère-branche devenaient trop vigoureux, on les pincerait pour ralentir leur accroissement et pour faire refluer une partie de leur séve dans les autres bourgeons, et principalement dans celui du prolongement de la branche-mère, et dans celui placé immédiatement au-dessous, qui est destiné à faire une branche secondaire ou membre. Il arrive quelquefois que, malgré l'ébourgeonnement d'hiver, il se développe des scions sur le devant et le derrière des branches. On doit les supprimer en suivant la marche ci-dessus, à moins qu'une de ces branches ne devienne indispensable pour former l'arbre, si un des scions à conserver était mal venant, tortueux, gommeux, ou avait quelque autre vice qui obligerait à le couper. On bassine ensuite le soir, la tête de l'arbre, et on arrose une fois ou deux si la saison l'exige; et, si les scions avaient tellement allongé qu'ils fissent craindre d'être rompus, on les attacherait avec un lien très-lâche.

Au moment du repos de la première séve, on s'occupe de la taille d'été. On coupe rez-tronc les pousses ébourgeonnées, et on détruit celles qui ont pu se former depuis le dernier ébourgeonnement. Si, parmi les branches bien placées sur les

côtés, il s'en trouve de trop rapprochées, on en coupe, ou mieux on en tond une entre deux pour la supprimer l'hiver suivant. Si, malgré la faible inclinaison des branches, une gourmande avait poussé au point de départ des branches-mères, on la pincerait lorsqu'elle aurait un pouce de longueur, on réitérerait si elle se développait de nouveau avec vigueur; et on l'ébourgeonnerait pour achever de la supprimer au moment de cette taille (1). Ensuite on palisse les scions conservés, en augmentant l'inclinaison des branches-mères; ce que l'on continue à faire tous les ans, jusqu'à ce qu'elles soient réduites de quarante-cinq degrés à environ soixante, suivant la hauteur du mur, et la vigueur de l'espèce qu'on cultive. On a également égard à la force des nouvelles branches de chaque côté; et, si celles d'un des côtés sont plus vigoureuses que les autres, on incline moins le côté faible; on l'éloigne du mur; et; par ce moyen, réitéré un ou deux ans, on parvient à donner une force égale aux deux côtés de l'arbre. Si cette opération paraissait insuffisante, on couperait environ un cinquième de la longueur des nouvelles branches du côté fort, afin de diminuer, par cette opération, le nombre de leurs feuilles, et conséquemment de leur enlever une partie de la nourriture qu'elles eussent fournie aux racines. Ce faible retranchement est trop peu considérable pour déterminer la pousse des boutons à bois de la partie de la branche qu'on conservera l'hiver suivant.

Après les soins indiqués ci-dessus et donnés jusqu'au moment de la taille d'hiver, arrive enfin l'époque où les nouvelles pousses donnent les moyens de développer un peu l'arbre. On s'assure, 1°. de la force respective des deux côtés de l'arbre, et on allonge la taille du côté fort, pour donner à la séve plus de points d'écoulement, et pour l'affaiblir par cette division, pendant qu'on taille l'autre côté plus court pour concentrer la séve dans un petit nombre de boutons, et augmenter sa force. On diminue également l'inclinaison de ce côté faible. 2°. On s'occupe de la branche placée immédiatement au-dessous de la branche-mère, et qui doit former le membre qui garnira le bas des côtés de l'arbre, partie presque toujours nue dans les espaliers. On la taille court, mais avec l'attention de couper sur un œil

(1) *Nota.* Cette marche pour la destruction des branches gourmandes est préférable à celle de les laisser croître pour les supprimer à la taille d'été. On s'en sert dans les jardins du Roi, où un des garçons jardiniers, M. Dumoutier, l'a établie en employant plus fréquemment, pour la direction des arbres, le pincement qu'on avait trop négligé, malgré les avis des anciens auteurs jusqu'à ce jour, comme on le voit dans la *Pomone française*, ouvrage que M. Lelieur vient de faire paraître, et dans lequel il traite de la culture du pêcher et de la vigne.

bien vif et développé. Sa coupe doit être faite avec un instrument bien tranchant, et jamais sur un œil placé derrière la branche. Il en est de même de toutes les autres tailles en espaliers. 3°. On divise les nouvelles branches, établies sur la mère-branche, en branches montantes, qui sont sur le côté supérieur de cette branche, et en branches descendantes placées sur le côté inférieur, et conséquemment au-dessous de la branche-mère. Il est évident que la séve se portera plus facilement dans les branches montantes, puisqu'elles se rapprochent de la ligne verticale, que dans les branches descendantes qui sont très-inclinées, et qu'elles deviendront plus vigoureuses, si l'art ne trouve quelques moyens d'y remédier. Le jardinier allongera davantage les branches montantes, et tiendra celles descendantes plus courtes. Ces dernières pourront être taillées du quart au tiers au plus de leur longueur, pendant que les premières ne seront réduites que d'environ la moitié. Quant au bourgeon qui s'est développé à l'extrémité de la branche-mère, et qui doit lui servir de prolongement, on l'étend sur la même ligne, après en avoir coupé la moitié. On fait ensuite les opérations indiquées pour la taille d'hiver de l'année précédente, et on palisse les branches à une distance à peu près égale sans les croiser, défaut qui n'est supportable que dans les vieux arbres. On a aussi l'attention de nettoyer le treillage des feuilles mortes, des toiles d'araignées, et de détruire les insectes.

Il arrive quelquefois que des boutons des branches-mères se développent, et forment des branches montantes assez fortes dans la pousse précédente, lorsque les arbres sont très-vigoureux. Si deux de ces branches sont placées sur la partie de la branche conservée, on les taille court à deux ou au plus trois yeux; et on accélère ainsi la formation de l'arbre.

Au printemps suivant, les arbres exigent de nouveaux soins; ils sont plus vigoureux, surtout si on a eu l'attention de détruire les boutons à bois de devant et de derrière, pour concentrer la séve dans un plus petit nombre de bourgeons. Il faut donc pincer les branches montantes si elles sont trop fortes, comparativement aux branches descendantes, et s'occuper surtout d'augmenter la force des membres inférieurs, en n'y conservant que le nombre de bourgeons nécessaires, et en ne palissant qu'avec des liens très-lâches les pousses montantes, pendant qu'on laisse libres les pousses descendantes. On augmente encore la vigueur de ces membres en les écartant du treillage au moyen de quelques échalas qu'on fixe verticalement en terre et contre lesquels on attache leurs branches montantes. Quelquefois la séve est si abondante, que les yeux secondaires ou adventifs, pla-

cés à droite et à gauche du bourgeon, se développent. On les supprime par les moyens indiqués. Cette grande vigueur peut déterminer à disposer une des branches montantes de la mère-branche à devenir un membre supérieur. Alors, lorsque les bourgeons de cette partie ont au moins un pied de long, on choisit un des plus vigoureux, un peu plus élevé sur la mère-branche que le membre inférieur; on le conserve en entier, et on pince tous les bourgeons supérieurs et même inférieurs qui annoncent trop de vigueur. Si la pousse était médiocre, on n'établirait le membre supérieur que l'année suivante. Comme le point essentiel de la culture est non-seulement d'avoir de beaux arbres, mais encore d'en obtenir du fruit, si la végétation est forte, on accélère la fructification en allongeant plus les branches, et on prépare une branche montante au-dessus de la branche montante dont nous venons de parler, pour remplir le centre de l'arbre; car le point principal, dont le jardinier ne doit jamais s'écarter, c'est de ménager la sève, de l'employer utilement, et de ne raccourcir les branches qu'autant qu'il est nécessaire pour conserver la vigueur de l'arbre, et lui faire remplir la place qu'il lui destine. Il doit, en outre, se pénétrer de cette vérité : la sève tend principalement à suivre la ligne verticale; ainsi son travail doit être de la diriger de manière à fortifier les branches inférieures. Aussi doit-il s'en occuper spécialement à la taille, en affaiblissant assez les branches montantes pour les empêcher, par les moyens indiqués, de prendre la supériorité; et il faut qu'il suive la même marche à la taille d'hiver. Des jardiniers qui ne connaissent pas les moyens de maintenir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes, désespérant de modérer la grande vigueur des membres supérieurs, prennent le parti de baisser beaucoup la branche-mère, à laquelle ils font faire un coude au-dessus d'un membre supérieur, et ils la remplacent par ce membre. Cette méthode a l'inconvénient d'attirer plus particulièrement la sève, en formant l'arbre, dans les parties supérieures où elle n'a déjà que trop de propension à se porter, et elle tend à affaiblir les membres inférieurs.

La marche établie ci-dessus peut être adoptée généralement pour tous les arbres fruitiers. Mais, comme la végétation de chaque espèce présente des différences sensibles, il s'ensuit qu'après ces trois premières années, on est forcé d'adopter des règles particulières à raison de ces différences. Nous en indiquerons quelques-unes en parlant des diverses espèces d'arbres fruitiers, et nous terminerons cet article par quelques considérations générales.

La vigueur des arbres est quelquefois si grande que, la troisième année de leur pousse depuis leur mise en place,

il sort à l'extrémité inférieure du V formé par les deux branches-mères, un gourmand qui s'élève verticalement et qui devient très-considérable. On ne le coupe pas, comme l'année précédente, à la taille d'été, si on ne veut former qu'un arbre de moyenne dimension; mais, à cette époque, on lui fait une ligature, ou on lui enlève un anneau d'écorce à l'extrémité inférieure. Cette branche se met promptement à fruit par cette opération : on lui en laisse toute la quantité qu'elle peut nourrir, sans nuire à la beauté et à la bonté de ses fruits, et on supprime, l'année suivante, la branche sur les arbres à fruits et à noyau; mais on peut la conserver sur ceux à fruits à pepin, tant qu'elle donne de bons fruits et qu'elle ne nuit point à la vigueur des autres parties de l'arbre et à leur placement; dès qu'elle devient inutile, on la détruit. Ces gourmands sont quelquefois remplacés par des branches médiocres, qui servent à garnir l'intérieur de l'arbre, en les dirigeant comme les branches montantes. Ces dernières tendent toujours à prendre plus de volume que les branches descendantes; et on doit, comme je l'ai dit, les couper plus longues à la taille d'hiver. Au contraire, à la taille d'été, il faut conserver les branches descendantes dans leur entier, et supprimer un cinquième et souvent un quart des branches montantes, et employer jusqu'au pincement pour modérer leur vigueur.

Les branches gourmandes qui poussent sur les arbres âgés, et dont les parties basses commencent à se dégarnir, doivent être traités différemment. On les conserve avec soin à la taille d'été; à celle d'hiver, on les rabat à un quart de leur longueur; et il en sort, au printemps suivant, des scions qui servent à renouveler l'arbre.

Quelquefois la séve fournit tellement de nourriture aux arbres, qu'ils ont une végétation prodigieuse, qui fait présager qu'ils dépasseront les limites qu'on leur a prescrites. Dans ce cas, on allonge la taille; on incline plus promptement, on arque l'extrémité des branches, ou mieux on fait une incision annulaire aux mères-branches en enlevant 4 ou 6 lignes d'écorce, et toujours une ligne ou deux de plus du côté le plus fort; et, par un ou plusieurs de ces moyens réunis, on met plutôt l'arbre à fruit, et on consomme d'une manière utile sa séve surabondante. Ces opérations sont, comme on le voit, propres pour tous les arbres dont on veut accélérer la fructification, lorsqu'on est pressé de jouir. L'arcure, vantée en dernier lieu par l'estimable M. Cadet-Devaux toujours occupé du bien-être des cultivateurs, est on ne peut plus utile lorsqu'on ne l'exagère pas, quand l'arbre est vigoureux, et a presque rempli la place qu'on lui destine. Le pourtour d'un arbre ainsi travaillé produit un bel effet.

Nous avons supposé jusqu'à ce moment que les opérations indiquées avaient lieu sur un arbre bien sain ; mais, si cet arbre était languissant la première année, si ses feuilles jaunissaient, on ravalerait à la taille d'hiver les deux branches conservées à deux ou trois yeux ; et, s'il ne reprenait pas des forces l'année suivante, on le remplacerait. Si l'arbre n'était languissant que la seconde année, on couperait les branches-mères au-dessus du scion le plus bas, et on abattrait le surplus ; on taillerait ce scion à trois ou quatre yeux ; et, si cette opération ne déterminait pas une forte pousse l'année suivante, il vaudrait mieux l'arracher que de s'exposer à perdre plusieurs années en soins inutiles.

Il est indispensable de ne point tailler lorsqu'il gèle ; alors le bois éclate, rompt facilement ; et le bouton sur lequel on coupe, est sujet à couler.

Les contre-espaliers se dirigent dans le commencement comme les espaliers ; mais on doit choisir pour les former des greffes placées sur des sujets d'une petite espèce, ou greffés de bonne heure ; et, si les arbres deviennent vigoureux, on les allonge davantage ; autrement il faudrait les élever trop pour en obtenir du fruit.

Taille en espaliers en palmette, *ou* à l'anglaise. M. Forsyth a dernièrement renouvelé cette ancienne taille française qui diffère de l'autre, en ce qu'au lieu de la suppression de la tige et de la formation des deux mères-branches, on conserve la tige, et on dirige les branches horizontalement à droite et à gauche. Cette position les met plus tôt à fruit ; mais les branches inférieures ne peuvent acquérir une grande force, et la tige, continuant à s'élever à chaque taille, exige un mur plus élevé qu'ils ne le sont généralement en France. Lorsque la tige est parvenue à la hauteur du mur, il faut l'arquer et la couper annuellement. Les principes de cette taille sont les mêmes que ceux de la taille en pyramide : seulement on allonge un peu plus, et on ne conserve que les branches de droite et de gauche. Cette méthode réussit mieux dans les cantons où l'automne est doux et prolongé, que dans les autres ; parce que les feuilles des branches inférieures qu'on met promptement à fruit, ont plus de temps pour fournir de la nourriture aux racines, et pour remplacer la grande quantité des sucs consommés par les fruits. Elle peut être utile à ceux qui veulent jouir promptement.

Taille en pyramide. A la taille d'hiver, on ravale la première pousse de la greffe à un pied au plus, et sur un œil bien sain. Après la pousse suivante, on ébourgeonne en conservant le scion vertical auquel on donne un tuteur, et les autres pousses les plus vigoureuses au nombre de quatre ou cinq au plus pour former des branches placées autour de la

tige et destinées à la garnir. A la taille d'hiver, on rabat la pousse verticale à environ un pied, et on taille court les branches conservées sur un œil en dehors, pour leur donner de la vigueur et écarter ces branches de la tige. La réduction annuelle de la tige fait refluer de la séve dans ces branches, et fournit les moyens de les allonger de manière à en former une pyramide. Après la pousse de la deuxième année, la taille d'été et l'ébourgeonnement se font de la manière suivante : on détruit les scions qui ont poussé dessus et dessous les branches, après les avoir pincés pour donner de la force aux autres pousses si elles en ont besoin. On conserve dans ceux de côté les mieux placés et les plus vigoureux ainsi que le scion de l'extrémité. On réserve également sur la tige les quatre ou cinq scions les plus propres, par leur position et leur vigueur, à former un second rang de branches, de manière que ces nouvelles branches ne sortent pas, s'il est possible, de la tige, directement au-dessus d'une branche inférieure, mais qu'elles soient entre les deux branches inférieures et éloignées d'un pied de ces branches. Ces branches sont ravalées à la taille d'hiver en raison de leur force, et on leur donne en général un pouce ou deux de plus qu'on n'en avait laissé aux premières branches. Quant aux pousses formées sur ces premières branches, on les taille plus court, et on donne au scion qui prolonge ces branches, plus de longueur qu'à ceux de côté, et ainsi de suite chaque année. Les arbres ainsi taillés peuvent vivre un siècle.

Taille en quenouille. Cette taille diffère de la précédente en ce que, au lieu de réduire la première pousse de la greffe à un pied, on se contente de la pincer à son extrémité, en lui laissant depuis trois pieds et demi jusqu'à quatre et demi, en raison de sa longueur plus ou moins grande. Il en résulte que la quenouille ne pousse pas si vigoureusement que la pyramide, et que, forcée de nourrir un grand nombre de branches, ces dernières ne peuvent avoir la même force que celles des pyramides. L'hiver suivant, on supprime les branches qui se trouvent trop rapprochées; car il faut cinq à six pouces entre chaque branche. Celles réservées sont taillées à trois ou quatre yeux, ou même plus longues, suivant la vigueur de l'arbre. Plus on les allonge, plus on accélère la fructification; mais il faut avoir égard à la force des branches; car si on les allongeait trop, en raison de leur vigueur, la séve ne suffirait pas pour nourrir le fruit. La taille de ces branches est de deux ou trois pouces les années suivantes. Si l'époque de la fructification était retardée par l'abondance de la séve, on casserait les branches au lieu de les couper, et on occasionerait une plus grande perte de séve, parce que la plaie ne se cicatriserait pas aussi promptement que si elle était unie. On casse ces branches en mettant le tranchant

de la serpette sur la partie supérieure du point de la branche auquel on veut la réduire ; on passe le pouce de la main qui tient la serpette sous la branche, quelques lignes plus haut que le tranchant ; on appuie avec le pouce sur la branche comme pour la relever pendant qu'elle est maintenue par le tranchant qui pénètre seulement dans l'écorce. Ces arbres se mettent plus tôt à fruit que ceux en pyramide ; mais ils ne deviennent pas si grands et durent beaucoup moins. Lorsque les quenouilles se dégarnissent de leurs branches inférieures, on peut en faire des buissons ou des demi-tiges ; des buissons, en les coupant à un pied ou un pied et demi de terre, et en les taillant comme nous l'indiquerons pour les arbres en buisson ; des demi-tiges, en retranchant les branches inférieures, et en rabattant la tête à une hauteur telle que l'on conserve deux branches pour former un espalier, ou trois ou quatre pour en faire un vase.

Taille en buisson. Cette taille se rapproche de celle en espaliers à la française ; elle se fait d'après les mêmes principes, et n'en diffère que par le nombre des mères-branches. Après la première coupe de la greffe à huit ou dix yeux, on conserve à l'ébourgeonnement les quatre scions les plus vigoureux, placés à égale distance autour de la tige, de manière à former entre eux l'angle droit, s'il est possible. On pourrait en conserver cinq s'ils étaient bien espacés, et se contenter de trois et même de deux si on n'en trouvait pas d'autres propres à l'opération. Ces scions sont destinés à devenir les mères-branches. On les coupe à la taille d'hiver comme pour les espaliers à la française, mais seulement au quart de leur longueur. A l'ébourgeonnement suivant, on détruit les scions développés en dedans et en dehors, et on ne conserve que ceux venus sur les côtés. On place alors un cerceau maintenu par quatre piquets enfoncés en terre, et on attache au-dessous de ce cerceau les branches en dehors, de manière qu'elles forment un angle d'environ cinquante degrés avec le sol. A la taille qui succède à cet ébourgeonnement, on conserve deux scions sur les branches-mères, en leur donnant la même inclinaison sur le côté, s'ils sont d'égale force, ou en inclinant plus le fort que le faible. La longueur de la taille dépend de la vigueur des scions comme pour les espaliers à la française. La troisième année, on suit la même marche pour l'ébourgeonnement. Si une branche végétait beaucoup plus que les autres, on lui couperait environ un cinquième de la longueur de sa pousse, et on la taillerait plus long l'hiver suivant. On place à cet ébourgeonnement un nouveau cerceau d'un plus grand diamètre que le premier, mais sans piquets, parce que les branches suffisent pour le soutenir. A la taille suivante on conserve seulement deux des nouvelles pousses sur chaque branche. Cette bifurcation a lieu les années

nées suivantes, en faisant former un V aux deux scions, et on ajoute de nouveaux cerceaux, suivant le besoin. Quand ces arbres sont bien dirigés, ils rapportent beaucoup et durent long-temps.

Taille des arbres nains. Cette taille ne diffère des buissons qu'en ce qu'on allonge un peu plus les branches dans la proportion de leurs forces, qu'on se dispense de leur mettre des cerceaux, et qu'on s'occupe des branches à fruit à la taille de la seconde année. Si on préférait avoir un arbre un peu plus vigoureux, il faudrait retarder la fructification en taillant plus court. Si cet arbre rapporte très-promptement, il ne dure que peu de temps.

Ébourgeonnement et Taille d'été. L'ébourgeonnement est l'opération par laquelle on retranche, l'hiver, les boutons à bois ou bourgeons inutiles, et l'été, les scions nuisibles ou superflus; on maintient entre les branches un équilibre exact par ces opérations, et on assure la fécondité de l'arbre. Nous avons donné, aux articles précédens, la marche à suivre dans l'ébourgeonnement pour les arbres à former; et on a dû sentir l'importance de cette opération, si on a été convaincu de la nécessité de détruire les germes d'un grand nombre de branches, ou ces branches elles-mêmes qui se seraient opposées à l'équilibre de la séve dans les autres branches, à l'ordre à établir, et enfin à la fructification ou au moins à la qualité du fruit.

L'ébourgeonnement bien fait est aussi essentiel que la taille. Il réduit cette opération des deux tiers, et décide du sort de l'arbre. Mais, pour avoir un plein succès, il faut la faire, l'hiver, pour l'enlèvement des boutons à bois ou bourgeons mal placés, et au moins deux fois depuis le commencement de la pousse jusqu'au repos de la séve après la première pousse, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque où les scions cessent de croître, quand l'arbre est formé et trop vigoureux; car, à proprement parler, la séve est presque toujours en action, à l'exception du temps des gelées. Ainsi, le solstice d'été est à peu près l'époque où l'on cesse d'ébourgeonner dans les environs de Paris, quand l'ébourgeonnement d'hiver n'a pas eu lieu, ou lorsqu'il est insuffisant. Or, il ne produit pas toujours l'effet que l'on désire. Quand l'arbre est très-vigoureux, la séve, qui se porte au bourgeon à bois enlevé, peut donner naissance à un ou plus souvent deux autres bourgeons qui deviennent branches à fruits ou branches à bois. Dans ce cas, la position de ces dernières force à les supprimer. Si on prenait d'autres époques pour l'ébourgeonnement, telles que la taille d'été, on déterminerait la sortie de nouvelles branches pendant le mouvement de la séve, à moins que l'arbre ne fût très-faible; alors on pince de bonne heure les branches inutiles pour faire refluer la séve dans les

autres ; mais, dans ce cas, un arbre formé produit rarement trop de branches.

Si un jeune arbre a poussé beaucoup de scions nuisibles, leur entière suppression à la fois pourrait le fatiguer par la perte de séve qui s'extravaserait par un grand nombre de plaies. Il est alors prudent de n'ébourgeonner l'arbre qu'en partie, pour ne pas trop l'affaiblir, et d'attendre quatre ou cinq jours pour achever l'opération, afin de donner aux premières plaies le temps de se cicatriser avant de lui en faire de nouvelles.

La taille d'été ne consiste, dans les arbres bien dirigés en espaliers et bien ébourgeonnés, qu'à raccourcir les branches trop vigoureuses pour maintenir l'équilibre dans les diverses parties de l'arbre. Elle doit être modérée pour ne pas forcer le développement des yeux nécessaires pour l'année suivante. On taille l'extrémité des branches supérieures des contr'espaliers pour réduire leur vigueur.

Palissage. C'est l'arrangement symétrique des branches, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément. On l'opère de plusieurs manières. La première a lieu l'été avec du jonc ou du sparte, et l'hiver avec de l'osier, qui servent à fixer les branches contre un treillage en bois ou un grillage en fer, pratiqué le long des murs, ou soutenu par de forts piquets. La seconde se fait en attachant les branches immédiatement contre le mur, au moyen d'une petite lanière d'étoffe qui enveloppe chaque branche, et d'un clou avec lequel on réunit les deux extrémités de la lanière qu'on fixe sur le mur. Cette dernière méthode est pratiquée dans les lieux où le plâtre est assez commun pour en enduire les murs de clôture, et dans ceux où les murs sont en brique et en pisé. On la nomme *Palissage à la loque.*

Dans les cantons où le bois est à bas prix, on emploie du bois refendu pour le treillage. On donne un pouce d'équarrissage aux montans et six lignes aux morceaux de traverse, on les unit bien, et on leur donne une couche ou deux de peinture avant de les mettre en place. Les montans peuvent être à la distance de 8 pouces ; mais il est essentiel, pour donner au jardinier la facilité de couper juste les branches et de les attacher bien régulièrement, de ne laisser que 4 à 5 pouces entre les traverses. On attache ces dernières aux montans avec des clous d'épingle, et on termine par une couche de peinture verte, si l'on veut avoir un coup d'œil agréable. En général, il est essentiel, pour la conservation des treillages, de leur donner une ou deux couches de peinture. Dans d'autres cantons, ce sont les traverses qui sont fortes et éloignées, et les montans faibles et rapprochés Cette différence vient de la manière dont on attache le treillage au mur.

Pour bien palisser, il faut : 1°., dit M. Thouin, disposer sans efforts, sans occasioner des coudes aigus, les branches et les rameaux, et leur faire occuper le plus d'étendue possible dans la forme d'un V ouvert; 2°. faire en sorte que chaque branche avec ses rameaux ait la même disposition que l'arbre entier; 3°. Que toutes les parties intérieures de l'arbre soient garnies ainsi que sa base et ses côtés; 4°. que toutes les ramifications de l'arbre soient également espacées à raison de leur grosseur, sans confusion ni enchevêtrement, et que l'œil puisse les suivre dans toute leur étendue.

Ainsi, il faut éviter avec soin de contourner les branches ou de les couder trop brusquement, pour leur faire occuper une position forcée et contre nature, comme par exemple celle au-dessous de 90 degrés; de croiser les branches les unes au-dessus des autres, ou de leur donner la forme d'une anse de panier, excepté dans le cas de gourmands qu'on voudrait réduire et qui seraient destinés à remplacer les branches qu'ils croisent; de laisser passer entre le treillage et le mur des branches qui, grossissant, ne pourraient plus être dépalissées sans les couper.

On voit combien le palissage est important dans la direction des arbres, puisque le sort de l'arbre dépend de la disposition de ses branches. Un arbre mal palissé dans sa jeunesse, devient vicieux; il pousse trop en bois, ou bien il ne donne que des gourmands et des rosettes, et il est souvent difficile et quelquefois impossible de le rétablir.

Avec le palissage à la loque, on fixe la branche où l'on veut; mais, dans les lieux où on ne peut employer ce moyen et où la branche n'est pas assez longue pour être fixée sur une traverse, on lui donne une allonge avec un brin d'osier, ou on passe derrière le treillage une baguette contre laquelle on la fixe.

On ne doit pas serrer fortement les liens; autrement ils comprimeraient l'écorce et gêneraient la descente des sucs propres. Cette attention est essentielle pour les branches descendantes : quant aux branches montantes, il pourrait être quelquefois utile de gêner la circulation de la séve.

Le palissage doit se faire immédiatement après la taille et l'ébourgeonnement. Cependant, si un côté de l'arbre est faible à l'époque de l'ébourgeonnement, on ne l'attache qu'après la chute des feuilles. Lorsque l'arbre pousse vigoureusement, et surtout dans sa jeunesse, il faut le visiter de temps à autres pour attacher les branches qui seraient exposées à se rompre. Quand on veut palisser un arbre qu'on forme, il est indispensable de le détacher entièrement, tant pour relâcher les liens, que pour augmenter l'inclinaison des branches et les diriger sur la même ligne. Si l'arbre est formé, et que l'économie porte à conserver les anciens

liens, il faut les visiter, et changer ceux qui sont serrés et qui comprimeraient les branches.

Élagage. Cette opération consiste à couper toutes les branches, et même la tête d'un arbre qu'on met en *têtard*, ou seulement les branches inférieures, en ne laissant que la tête de l'arbre, ou à réduire la longueur des branches. Le but de la première méthode, qu'on connaît plus particulièrement par l'expression d'*étêter*, et qu'on pratique sur l'osier, le saule, le chêne, etc., est de se procurer plus de bois et de jeunes branches d'une belle venue, qu'on emploie à différens usages, et qu'on met en coupe réglée. On étête à la fin de l'hiver. Le motif de la seconde est de donner plus d'air aux branches restantes, pour qu'elles profitent davantage, en coupant des branches dans les parties des arbres où elles sont trop serrées. On détruit aussi les branches qui, par leur ombrage, nuisent aux autres plantes utiles, ou qui, couvrant trop les routes, les empêchent de se dessécher. Cette opération se pratique l'hiver, et doit avoir lieu à plusieurs reprises, en commençant par les branches inférieures et en remontant les années suivantes. On ne doit couper les branches qu'à six pouces de la tige pour ne pas l'exposer à être cariée. Si on abat toutes les branches à la fois, on fatigue trop l'arbre; on le fait allonger, mais il ne grossit pas; et le vent, n'ayant de prise que sur la tête de ces arbres dont la tige est fort mince, peut les rompre plus facilement. On est d'ailleurs privé pendant long-temps, d'ombre si essentielle particulièrement dans les grandes routes, et on a un coup d'œil désagréable. Le troisième mode qui doit aussi s'exécuter dans l'hiver, n'a ordinairement d'autre motif que l'agrément : on l'emploie dans les avenues alignées pour détruire les branches défectueuses, ou qui dérange la symétrie, etc. On élague avec la serpe ou le croissant. Les arbres verts, à l'exception de l'if et du thuya, ne peuvent être élagués sans danger; et cette opération nuit à leur beauté.

Tonte. On y soumet les charmilles et autres arbres qu'on plante près les uns des autres et en alignement, pour cacher des murs, et ceux dont on veut former des portiques, des vases, etc. En coupant une ou deux fois par an les branches de devant, on force ces arbres à en pousser de chaque côté, et à multiplier les petits rameaux qui donnent les feuilles. La tonte se fait au croissant et aux cisailles, surtout lorsqu'on désire représenter quelque forme avec netteté. Certains arbres se tondent encore de même après la floraison, tels que les jasmins, les rosiers, quelques cytises. Nous ne disons pas que la tonte ne soit pas nuisible aux arbres, puisque ceux à qui on la fait subir annuellement, restent toujours petits et rabougris; mais, si on la trouve utile pour son agrément, au moins doit-on se contenter

de la faire une seule fois par an, et de choisir l'époque du repos de la séve, soit en été pendant les chaleurs (et alors on sera heureux de rencontrer un temps couvert et disposé à la pluie), soit pendant l'hiver; mais on court le risque que la nouvelle saison ne donne des pousses trop vigoureuses et qui ne tardent pas à gâter toute la symétrie que l'on a recherchée.

Incision annulaire. C'est une opération par laquelle on enlève un anneau plus ou moins large à un tronc ou à une branche. On fait premièrement une incision circulaire, ensuite une seconde en dessus ou en dessous, depuis une ligne jusqu'à un pouce de distance, et on enlève l'anneau. La largeur de l'anneau doit être petite, si on ne veut qu'assurer la fructification des fleurs prêtes à se développer, et dans ce cas l'opération se fait cinq à six jours avant la floraison. L'écorce enlevée se rétablit en juillet, et les racines souffrent peu; mais, si on fait l'incision annulaire ou circoncision pour mettre l'arbre à fruit, on lui donne depuis six lignes jusqu'à un pouce de large, et on la pratique au bas des branches-mères en juillet. Cette opération a en outre l'avantage de rendre les fruits plus beaux, plus précoces et plus savoureux. Elle pourrait également être employée quand un côté de l'arbre est plus vigoureux que l'autre; mais, dans ce cas, il ne faudrait pas enlever un anneau de plus de deux lignes, pour que la plaie eût le temps de se fermer dans l'année.

Arcure. C'est une courbure donnée aux branches dont on rapproche l'extrémité vers la terre, pour ralentir plus ou moins le mouvement de la séve des racines et pour accélérer l'époque de la fructification. Il arrive souvent que le bouton placé dans la partie la plus élevée de l'arbre, pousse avec beaucoup de force. Si on veut le conserver, on l'arque à la taille d'été; dans le cas contraire, on le pince à deux ou trois reprises pendant la pousse.

Exposition. C'est la situation d'un corps relativement au soleil dont il reçoit les rayons. Si l'on suppose un jardin dont les murs soient directement au levant, midi, couchant et nord, il est certain qu'au soleil levant ses rayons seront dirigés sur les points opposés, et frapperont sur la surface intérieure du mur du couchant qui les recevra jusqu'à midi plus ou moins obliquement. La surface intérieure de celui du nord commencera à en jouir depuis environ neuf heures jusqu'à trois heures, et le soleil dardera ses rayons depuis midi jusqu'à son coucher sur la surface intérieure du mur du levant. On voit par cette marche que la chaleur est progressive sur le mur du couchant qui est à l'exposition du levant, qu'elle n'est pas encore considérable quand les rayons solaires parviennent au mur du nord; mais que ces rayons se rapprochant plus de la ligne verticale à midi, direction dans

laquelle ils produisent plus de chaleur, le mur du levant est tout à coup échauffé, et qu'il doit être le plus chaud au coucher du soleil, époque où l'air se rafraîchit plus ou moins. D'où il résulte que les plantes, à l'exposition du levant, sont réchauffées graduellement, et qu'elles ont perdu une partie de leur chaleur au coucher du soleil; pendant que celles qui sont à l'exposition du couchant éprouvent des alternatives assez grandes de chaleur et de froid. Mais ces plantes, d'après leur constitution, sont plus ou moins susceptibles de supporter ces alternatives; elles conviennent aux unes pendant que d'autres en souffrent. Il en est qui préfèrent l'exposition du levant; d'autres celle du midi ou du couchant. Les plantes alpines, c'est-à-dire, des parties élevées des montagnes, s'accommodent mieux de celle du nord, surtout si les quatre murs, au lieu de répondre directement au nord, levant, etc., sont au nord-est, au nord-ouest, au sud-est et sud-ouest. Les plantes placées à l'exposition du nord, reçoivent alors les rayons du soleil pendant quelques heures. Il en résulte que l'exposition des plantes est un point très important pour le cultivateur, parce qu'une plante peut souffrir beaucoup et même périr, si on ne lui donne pas l'exposition qui lui convient; d'autres végéteront bien, mais elles ne donneront pas de fruits, ou ces fruits ne parviendront pas à leur maturité. C'est par cette raison que feu Delaunay a indiqué, autant que possible, l'exposition à donner aux plantes qui en exigent une particulière. Mais la greffe, en plaçant la tête d'une espèce qui a besoin d'une grande chaleur sur la tige d'une autre espèce qui en exige moins, peut, sous ce rapport, nuire à une de ses parties. Le pêcher greffé sur prunier est dans ce cas, quand il est à l'exposition du midi, sa tige souffre, les parties de cette dernière se resserrent; son écorce rougit et durcit, et la séve monte avec moins de facilité dans ses vaisseaux rétrécis. On obvie à cet inconvénient en plaçant un morceau de planche ou tout autre corps devant la tige: moyen préférable à celui d'envelopper la tige, ce qui empêche l'air et la lumière de circuler autour, circulation qui lui est utile. Les plantes en pots qu'on tient plusieurs mois dans les serres, exigent quelques soins particuliers. Ne pouvant y recevoir les rayons solaires que d'un côté; leurs nouvelles pousses tendent à se diriger de ce côté; et il est bon de les retourner de temps à autre. Si elles aiment l'exposition du midi, où l'évaporation est doublée, la terre du pot se dessèche promptement, et il faut redoubler les arrosemens, ce qui a déterminé beaucoup de jardiniers à enterrer les pots à leur sortie de la serre. Ils choisissent à cet effet une exposition convenable. Ils y enterrent les pots sur des lignes tirées au cordeau; ils les y mettent à une distance convenable pour que l'air puisse circuler autour des tiges et de leur tête. Ils

les placent en raison de la hauteur des plantes, dont les plus grandes doivent toujours occuper les rangs de derrière. Enfin ils les visitent après les fortes pluies pour s'assurer si des pots retiennent l'eau et pour les déboucher, et si des racines n'ont pas pénétré en terre, ce qu'on reconnaît à la grande vigueur de la plante. Dans ce dernier cas, ils donnent un quart de tour au pot; quelques jours après ils en font autant, et ils continuent jusqu'à ce qu'ils aient pu enlever ces racines sans danger.

En général, il n'y a d'avantage à planter sur les hauteurs et autres lieux très-battus des vents que le pin sauvage et le hêtre.

Le chêne, le châtaigner, le platane, l'orme, le peuplier, le mélèze, aiment à être abrités sur le penchant des collines et dans les vallées. Le pin du nord, le sapin, les rhododendrons, les kalmies et presque tous les arbrisseaux de terre de bruyère se plaisent à l'exposition du nord. Le poirier, le cerisier veulent celles du levant, et le pêcher, l'abricotier, l'exposition la plus chaude dans les provinces du nord, etc.

---

## *Conservation des Plantes.*

Abris. On appelle de ce nom tout ce qui sert à défendre les plantes contre les froids, les vents, la trop grande ardeur du soleil, enfin contre toutes les intempéries qui peuvent leur nuire. Des coteaux et un bois qui se trouvent au nord et au nord-est, empêchent les mauvais effets des vents qui soufflent de ces côtés; mais ces abris naturels sont insuffisans pour l'amateur de plantes délicates auxquelles il faut encore des abris artificiels, tels que des murs, des haies, des palissades d'arbres verts, des paillassons, une bâche, des châssis, des serres de toutes les températures.

Murs et Haies. Les murs ne servent pas seulement à clore les jardins. On en tire parti pour faire parvenir à leur maturité les espèces de fruits qui ont besoin de plus de chaleur qu'en plein air. Pour que les murs produisent tout l'effet qu'on en attend, il faut qu'ils soient construits solidement, bien crépis, et qu'il n'y ait aucun trou qui puisse servir de retraite aux insectes. Il est même utile qu'ils soient blanchis. On doit les couvrir d'un chaperon qui déborde de 8 pouces, et qui garantit les fleurs des arbres délicats, des gelées blanches. Les murs doivent avoir au moins dix pieds de hauteur, et il faut y sceller des crochets en fer ou des os pour y attacher le treillage. Lorsqu'on désire multiplier les espaliers, on construit des murs parallèles à 36 pieds de distance, si les

murs n'ont que 10 pieds de hauteur, et à 48 pieds s'ils en ont 12.

Ces murs doivent être, dans le climat de Paris, à l'exposition du levant, inclinée de 8 à 10 degrés au sud. Au nord de Paris, on les rapproche davantage de l'exposition du midi.

Des carrés qui n'étant pas d'une trop gande étendue, seraient entourés de murs hauts de 9 à 10 pieds, et alignés de manière que le soleil du midi frapperait directement dans un angle, seraient excellens pour recevoir des espaliers, et concentrer la chaleur nécessaire pour accélérer ou perfectionner la maturité des fruits. L'intérieur et l'extérieur de ces carrés fourniraient encore une variété d'expositions et d'abris convenables à certaines plantes. Si, au lieu de murs, on plante des haies, des charmilles, des peupliers, etc., ces salles vertes laisseront à l'air plus de circulation ; la chaleur y sera moins réfléchie, moins concentrée, moins vive, et d'autres plantes y trouveront des abris qui leur seront plus convenables (1).

Palissades d'arbres verts. On peut bien les regarder comme d'excellens abris pour les plantes qui, ayant besoin d'air, redoutent néanmoins un soleil trop ardent ou trop continu : elles ont encore l'avantage de conserver la fraîcheur requise pour certains semis d'arbres et de plantes des Alpes ou du nord de l'Amérique, et de toujours laisser pénétrer quelques faibles rayons de soleil. On préfère le *thuya* occidental à tous les autres arbres verts ; et c'est avec raison, parce que la disposition de ses branches et la petitesse de ses feuilles empêchent qu'il ne couvre et ne domine les plantes qu'il doit seulement protéger. Lorsque ces arbres sont deveus trop considérables, on les ôte pour en substituer de jeunes plus petits : au moyen de plusieurs palissades de cette sorte, on en a toujours quelques-unes dans les proportions désirées. En Angleterre, l'*if* est fréquemment employé au même usage. Quand il n'est question de garantir des semis que pendant l'été, deux rangs de topinambours suffisent.

---

(1) *Nota.* Il y a peu de murs de clôture dans les cantons de la France où la pierre est rare, parce que les propriétaires ignorent qu'on peut faire des murs de terre en *pisé*, ou *pisai* qui durent des siècles quand ils sont bien établis, crépis et chaperonnés. La plupart des terres, excepté celles qui sont très-sablonneuses, et qui n'ont pas de liaison, ou qui sont trop argileuses, et qui se fendent en se desséchant, sont propres à construire ces murs qui coûtent fort peu. Il ne faut pas employer la terre de la superficie qui est ordinairement mêlée de racines et de terreau. On en trouvera le mode de construction dans le nouveau Cours complet d'Agriculture, en 13 volumes.

PAILLASSONS. Parmi les plantes que l'on cultive le plus ordinairement, et qui sont naturelles à la France ou qu'une longue culture y a acclimatées, il s'en trouve que la rigueur de nos froids tuerait infailliblement, ou dont au moins elle nous priverait pendant l'hiver, si l'on n'avait soin de les couvrir, soit par une certaine épaisseur de litière sèche, ou de feuilles sèches ramassées exprès, soit par des paillassons : ainsi, lorsque le froid commence à se faire sentir, on jette quelques pailles sur le persil ; on amoncelle des feuilles autour des pieds et des œilletons d'artichauts ; on borne et couvre les cloches sous lesquelles on a semé des primeurs. Ainsi, au moyen de quelque litière, on garantit encore de la gelée les ognons de l'amaryllis belladonne, etc, les racines de la grenadille, et d'autres plantes dont on couvre aussi les rameaux de paillassons : les grenadiers confiés à la pleine terre ont également besoin de couverture. Tous ces abris, surtout pour les plantes qui, conservant leurs feuilles, ne veulent pas être privées trop long-temps de la lumière, doivent s'enlever chaque fois qu'il ne gèle pas du tout, ou que le froid n'est pas trop fort, pour être remis les soirs, et même pendant le jour, lorsque la prudence y invite.

Celui qui vit de la récolte de ses fruits, ou qui seulement en est curieux, a besoin de se précautionner contre les gelées tardives du printemps : c'est pour cette raison qu'à Montreuil, et dans tous les jardins fruitiers bien tenus, on voit les chaperons des murs d'espaliers garnis de chevrons ou de morceaux de fer scellés à distance égale et suffisante, pour qu'on puisse y mettre des planches ou des paillassons, dont l'effet est d'empêcher que les vapeurs élevées par le soleil dans le jour, ne retombent la nuit sur les fleurs. Elles seraient perdues, si, imbues de ces vapeurs glacées, elles étaient saisies par le soleil, dont les rayons piquans cuiraient le fruit déjà formé, ou détruiraient le bout du pistil, et le rendraient incapable de retenir la poussière fécondante. Si, malgré ces précautions, on redoutait encore les effets de la gelée, on y remédierait par des paillassons ou des toiles, maintenus assez fermement au devant des arbres pour ne pas craindre qu'agités par le vent, ils ne fissent plus de dommage que la gelée elle-même, en froissant ou faisant tomber le fleurs. (Voyez l'article ABRICOTIER.)

Il est certaines plantes auxquelles il convient de n'avoir que le soleil du matin, ou seulement pendant quelques heures de la journée. Lors donc que l'on n'a ni palissades, ni murs, ou qu'ils ne sont pas dans la direction nécessaire, on y supplée par des paillassons maintenus droits au moyen de pieux auxquels on les attache avec des liens d'osier. Ces paillassons se font en couchant, à terre et parallèlement, deux lattes à une distance fixée par la longueur de la paille. On

pose la paille et on la répand également sur les lattes; ensuite on met sur la paille deux autres lattes au-dessus des deux premières; alors on lie avec de l'osier ou du fil de fer la latte qui est sur la paille avec celle qui est dessous. Ces paillassons, qui durent trois ou quatre ans, peuvent à la rigueur remplacer les murs pour établir des espaliers en renouvelant la paille lorsqu'elle est pourie.

Quiconque voudra s'assurer une ample récolte de fraises, plantera des fraisiers en plates-bandes abritées par des paillassons; et, s'il couvre encore la terre avec des pailles courtes, il parviendra facilement à l'entretenir fraîche, et à empêcher qu'elle ne se plombe, et ne soit portée sur les plantes et leurs fruits par les eaux de pluie et d'arrosemens. Celui qui manque de toiles doit aussi, pendant l'été, jeter des paillassons légers sur les vitraux des châssis et des serres lorsque le soleil y darde trop fort ou trop directement. Les paillassons sont de nécessité rigoureuse pour les en bien couvrir toutes les nuits d'hiver, et même quelquefois pendant le jour, s'il neige, si le froid est trop intense, et que le soleil ne donne point. Ajoutons que, pour ne pas s'exposer à des pertes considérables, on doit se hâter de jeter des paillassons sur tout ce qui est vitrage, lorsqu'on est menacé de grêle.

Toiles. Elles ont trop peu d'épaisseur pour servir d'abri contre le froid; mais l'amateur qui veut prolonger ses jouissances, les emploie avantageusement contre le vent, la pluie, une gelée blanche et le soleil qui bientôt auraient gâté ou détruit les fleurs de choix dont il fait ses planches de parade. Lors donc qu'il les voit suffisamment épanouies et colorées, il ajuste à sa plate-bande, soit un berceau portatif construit exprès en fer et haut d'environ 4 pieds et demi, soit des piquets propres à recevoir des cerceaux, sur lesquels il étend et attache des toiles toutes les fois que le vent, la pluie ou le soleil menacent ses plaisirs. On les y laisse tout le temps du danger; mais seulement depuis dix à onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures du soir, si l'on ne craint que le soleil: rien n'empêche de les relever successivement par les côtés d'où le vent, la pluie ou le soleil ne viennent point. Des fleurs ainsi ménagées gardent leurs belles formes et tout leur éclat dix à douze jours de plus que si on ne les eût pas garanties. On peut couvrir de même les gradins et théâtres où l'on arrange les œillets, oreilles-d'ours, etc. Enfin les toiles et canevas sont préférables aux pailles et paillassons dont on couvre les cloches et châssis pendant le soleil, parce qu'à l'avantage d'intercepter les rayons brûlans de cet astre, ils joignent celui de ne point priver les plantes de la lumière qui leur est si essentielle.

Cloches. Les cloches sont des instrumens d'une seule pièce en verre, qui ont la forme de cloche, mais évasées et

plus larges que hautes. Il y en a de diverses grandeurs. La plus commune, dont on se sert pour les melons, a 10 pouces de haut sur 14 de large (Pl. XXIV, fig. 2). On s'en sert pour concentrer la chaleur sur des plantes délicates et des boutures, et pour les garantir du froid et de la pluie. Si la chaleur devient trop forte, on les couvre d'une toile ou d'un paillasson clair, ou on pose dessus un peu de paille courte; et, si les nuits sont froides, on les couvre d'un paillasson épais.

Il y a des cantons où on emploie des pots de terre au même usage, et qu'on nomme *cloches*. Ces pots ont le fond coupé obliquement d'un côté à plus de la moitié de leur hauteur. On fixe, au moyen du mastic, un verre à vitre sur l'ouverture. Ces cloches, moins dispendieuses que les autres et moins fragiles, sont très-bonnes pour les boutures et les plantes qui ne rampent pas comme le melon. Mais si on veut jouir du soleil toute la journée, il faut tourner le verre du côté du levant le matin, et du couchant le soir.

On donne encore le nom de *cloches obscures*, à des pots qu'on place sur des boutures ou des plantes nouvellement transplantées pour faciliter leur reprise, et sur d'autres pour les garantir la nuit du froid, et le jour des rayons solaires, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Verrines. Les verrines, ou cloches à facettes, sont composées de carreaux de verre à vitre assemblés avec du plomb laminé. (Pl. XXIV, fig. 4). Le premier rang de verre et quelquefois le deuxième et le troisième, sont placés verticalement suivant la hauteur qu'on veut donner aux verrines. L'autre rang, ou les autres rangs, sont inclinés, parce qu'au lieu de couper le verre carrément, on donne moins de largeur à sa partie supérieure qu'à l'inférieure, et que le rang le plus élevé est triangulaire. On fait des verrines depuis 6 pouces jusqu'à 2 pieds, et leur base est carrée, hexagone ou octogone suivant leurs dimensions. Tous les plombs sont réunis à l'extrémité par une soudure; et on y met un anneau. Si la verrine a plus de 8 à 10 pouces, il est essentiel, pour lui donner de la solidité, de placer, dans la rainure vide du plomb qui porte à terre, un fort fil de fer, et d'en placer au moins quatre du bas en haut mis sur les angles, arrêtés dans le bas par un crochet qu'on fait à leur extrémité, et par une soudure. On les soude également à chaque point de réunion de verre et autour de l'anneau. Quand on veut donner de l'air aux plantes, on soulève du côté du midi, ou en totalité, suivant le besoin, les cloches et les verrines qu'on supporte, les petites par des fourchettes en bois, et les grandes par des morceaux de planches, de 9 à 10 pouces, taillés en crémaillière.

Entonnoirs. Ce sont de véritables entonnoirs de verre blanc de différentes grandeurs, dont on couvre les boutures délicates qui sont sous châssis ou en serre chaude. Leur utilité est de pouvoir ne laisser qu'une petite quantité d'air aux boutures, d'y concentrer la chaleur ou de la diminuer à volonté, et de renouveler l'air au besoin, sans déranger l'entonnoir, mais en bouchant en tout, ou seulement en partie, le trou de l'extrémité supérieure.

Cages. Ce sont des verrines proportionnées aux arbustes ou arbrisseaux qu'on veut couvrir pour leur donner plus de chaleur, et il doit y avoir un carreau de verre mobile pour donner de l'air au besoin. Ce sont aussi des espèces de cylindres faits en osier ou autre bois, et terminés en ovale dans le haut, qu'on met sur une plante quand on veut la priver d'une partie des rayons du soleil. On les fabrique avec du fil de fer, et on laisse des pointes de distance en distance, quand il n'est question que de préserver les plantes de certains animaux destructeurs, comme les chats, les rats, etc.

Chassis (Pl. XXIV, fig. 1). C'est la plus simple des serres; c'est plus ordinairement une caisse de 8 pieds de long sur 4 de large, formée avec des planches de bois blanc, liées avec des clous ou des queues d'aronde. La planche de derrière a 8 pouces de large et celle de devant 4, et quelquefois la première en a 12 et celle de devant 6. On peut employer dans cette construction les bois les plus communs du canton. Les panneaux qui les recouvrent sont de bois de chêne, et ont 4 pieds carrés. Les carreaux sont de verre de 6 à 8 pouces de large. Au lieu de verre, on emploie du papier huilé pour les jeunes semences et les boutures, et des planches pour les plantes délicates qu'on vient de dépoter, et les marcottes qu'on sépare de leur pied. Le premier carreau de verre est recouvert d'un pouce par le second; ce recouvrement n'intercepte pas toujours tout le passage à l'air extérieur; mais, loin de nuire, cette communication est souvent utile. D'ailleurs elle sert à l'écoulement des vapeurs qui se condensent contre le verre, les panneaux ont une poignée de fer sur le devant et une sur le derrière. La caisse est divisée sur sa longueur par un montant de 3 pouces de large sur 15 à 18 lignes d'épaisseur, pour soutenir les deux panneaux au milieu de la caisse. Il est arrêté par des queues d'aronde dans les planches de devant et de derrière. On fait une gouttière au milieu du montant; on donne plus de solidité aux caisses et aux panneaux au moyen d'équerres de fer; on maintient les panneaux au moyen de pates à crochet en équerre, placées dans la planche de devant pour les empêcher de glisser.

On donne de l'air à ces châssis en les soulevant et en les

appuyant sur des bouts de planches de dix à douze pouces de long sur trois de large, un d'épaisseur, et taillés en crémaillère : deux suffisent pour un panneau (Pl. XXIV, fi. 3). On donne deux couches de peintures aux panneaux et aux caisses, et on les renouvelle au besoin. Ces châssis se posent sur les couches ou en terre-plein. Si on y sème, on élève la terre dans les châssis pour rapprocher les semis du verre. On emploie ces châssis pour les melons, les semences délicates, et pour faire passer l'hiver à des plantes très-basses. Si on désirait des primeurs, on donnerait au moins deux pieds de hauteur au derrière de la caisse, et dix-huit pouces au-devant. On y cultiverait des pois, des asperges, des haricots, etc., ou on y ferait fleurir des lilas, des syringas, des roses du Bengale, etc.

On fait aussi de petits châssis portatifs de trois pieds de large ; on s'en sert à couvrir des plantes de pleine terre, mais qui, sensibles au trop grand froid, ne peuvent pas toujours passer l'hiver sans abri. On enlève ces châssis lorsqu'on n'a plus à craindre les fortes gelées. Lorsqu'on ne veut point de chaleur, mais seulement éviter le froid, on enfonce d'un pied en terre, des caisses hautes d'environ deux pieds par derrière et un pied en devant, ou on en construit de pareilles en maçonnerie. Tout autour, à l'extérieur, on creuse une tranchée profonde et large d'un pied, et on la remplit avec du poussier de charbon : le coffre se garnit ensuite, au dehors d'une épaisseur d'un pied ou deux de litière sèche. Un châssis ainsi préparé convient très-bien à la culture des ixias, antholyses et autres ognons du Cap, et à beaucoup d'arbustes du même pays, tels que bruyères, struthioles, diosmas, etc. ; mais alors il faudra avoir creusé l'aire du châssis d'environ un pied, et la remettre au niveau avec de la terre de bruyère, soit que les plantes doivent être mises à même, soit qu'on ne doive qu'enterrer les pots où elles auraient été plantées. Une épaisseur de deux bons doigts de mâchefer pilé et mis sous la terre de bruyère donnera aux eaux les moyens de s'écouler, et empêchera les *lombrics* ou vers de terre de pénétrer. Ce châssis doit s'ouvrir toutes les fois qu'il ne gèle point, se couvrir de paillassons plus ou moins épais toutes les nuits, et aussi pendant le jour quand il gèle et ne fait pas de soleil : enfin on doit en enlever tout-à-fait les panneaux au mois de mai, pour ne les replacer qu'en septembre, ou même en octobre. *Voyez* les mots ixia, bruyère, melon, etc. Pour les plantes susceptibles de croître en hauteur, on dispose le premier coffre du châssis de manière à pouvoir lui en ajuster un second que l'on appelle *Hausse*. Le *coffre* et la *hausse*, pour être meilleurs et plus durables, doivent être faits en bon bois de sapin, plutôt qu'en bois de chêne qui se tourmente et pourit facilement.

Bâches. Après le châssis, la bâche est l'espèce de serre la plus commune, et qui, si l'on y ajuste un poêle ou un fourneau, peut en quelque sorte suppléer la serre chaude : il arrive même souvent que certaines plantes, qui n'exigent pas la tannée, s'y comportent mieux, parce que, n'étant pas excitées par une grande chaleur à faire des pousses trop vigoureuses, elles souffrent mieux ensuite le plein air lorsqu'on les y reporte, ou lorsqu'on enlève les châssis à la belle saison.

1. Beaucoup de cultivateurs appellent bâches de vastes châssis à bords hauts, et faits en planches fortes et épaisses, ou bien en dalles posées de champ, ou même en briques bien cuites et liées avec le mastic inventé par M. Dihl. L'aire de ces châssis, étant plus basse que le niveau du terrain, est moins susceptible d'être atteinte par la gelée; d'ailleurs, rien n'empêche de l'en préserver encore par des garnitures épaisses de litière sèche ou de fumier établies tout au tour. 2 Chez d'autres, les bâches pourraient être regardées comme des espèces de serres (pl. XXIV, f. 6). Ils font creuser parallèlement à un mur haut de huit à dix pieds et exposé au soleil du midi, une tranchée de douze pieds et demi de large sur quatre et demi de profondeur. La terre que l'on tire de la tranchée est mise contre et derrière le grand mur. On la dispose en talus pour écarter les eaux de ce mur que la gelée ne peut pénétrer aussi facilement dans l'hiver. Un mur épais de quinze à dix-huit pouces, élevé en moellons un peu au-dessus du niveau du jardin, et recouvert en dalles posées à plat, mais inclinées et faisant saillie en dehors, retient sur le devant les terres, et supporte des pilastres ou montans, posés droits, ou tant soit peu obliquement, hauts de deux pieds, et surmontés d'une traverse dans toute la longueur de la bâche. Le tout est ajusté pour recevoir des châssis vitrés ou des croisées à battans. D'autre part, au moyen de corbeaux scellés dans le grand mur à hauteur convenable, on établit en madriers (que l'on recouvre en plomb), une plate-forme large de deux pieds au plus : elle doit être bordée d'une pièce de bois épaisse régnant dans toute la longueur de la bâche, et appuyée des deux bouts sur les murs latéraux qui du reste doivent être taillés en demi-toit avec au moins quarante-cinq degrés d'inclinaison. D'autres pièces de bois, appelées *Barres à queue*, s'assemblent (*à queue perdue* ou *fermée*) d'un bout dans la traverse qui borde la plate-forme, et de l'autre dans la traverse du bas que soutiennent les pilastres. Ces *Barres à queue* doivent être convenablement éloignées, et ajustées pour recevoir des châssis mobiles, vitrés, et *noyés en attrappe-mouche*, c'est-à-dire, se joignant si bien que l'eau, la neige ou l'air ne trouvent point dissue pour pénétrer dans l'intérieur. Sur l'un des murs latéraux s'établissent des degrés pour monter à la plate-forme, d'où il

sera facile de dérouler des paillassons ou des toiles, selon que l'on aura à défendre les plantes contre le froid ou les rayons du soleil. Des traverses en fer, placées et vissées dans l'intérieur sur *les Barres à queue*, servent à la fois à les maintenir et à pouvoir, au moyen de crémaillières, donner aux châssis l'ouverture que l'on juge à propos.

Quant à l'intérieur de la bâche, on le dispose ainsi qu'il suit. D'abord, il faut avoir crépi et enduit, dans toute leur étendue, les murs avec du plâtre blanc et passé au sas : on fait l'entrée de la bâche par celui de ses bouts qui aura paru le plus commode, et l'on y pratique un cabinet vitré où doivent être les degrés par lesquels on y descend : c'est dans ce cabinet que doit être encore la bouche du poêle ou du fourneau si l'on voulait y en établir un. Son tuyau composé de cylindres en terre cuite et entrant les uns dans les autres, parcourt la bâche dans toute sa longueur pour aller rendre la fumée en dehors à l'autre bout. Au moyen de cette espèce d'antichambre, le mur d'entre elle et la bâche ne sera en maçonnerie que jusqu'à hauteur d'appui, et le surplus sera en panneaux vitrés, fixes ou mobiles. Une porte placée au milieu, ou bien au tiers du côté extérieur, fera face au chemin qu'on tracera dans la longueur entière de la bâche, et que de chaque côté l'on bordera par un mur de trois pieds de haut et construit en dalles minces et posées de champ, ou en briques mastiquées. On peut se contenter, au lieu de murs, de planches épaisses ou madriers que l'on cloue sur des montans qui, placés sur des pierres disposées à cet effet, supportent les traverses qui soutiennent les châssis et les empêchent de se courber au milieu. Au lieu de ces deux petits murs ou fortes cloisons qui soutiennent les terres, on peut se contenter d'un seul sur le devant et établir un gradin derrière. Au surplus, chacun peut donner à sa bâche les dimensions qu'il juge convenables à ses moyens et au nombre de plantes qu'il veut cultiver. Le fond des creux, formés de chaque côté du chemin, se garnit de quelques doigts de mâchefer pilé grossièrement, le surplus s'emplit de terres convenables aux cultures que l'on désire faire.—Au mur du fond on adosse ou palisse certains arbustes grimpans, tels que bignones, passiflores, clématites, etc., dont les rameaux longs et flexibles donnent la facilité d'en faire beaucoup de marcottes. On met encore de ce côté et en pleine terre des arbrisseaux qui y viennent et fleurissent beaucoup mieux que si on les tenait en caisses ou en pots. Enfin souvent on y couche à plat certains arbustes, comme des bruyères, dont tous les jeunes rameaux, couchés et retenus en terre par des crochets, deviennent autant de nouvelles plantes : la terre alors se couvre de mousse qui entretient la fraîcheur. Lorsque la bâche est à l'exposition du levant, on

peut adosser contre le mur du fond une autre serre placée au couchant. Il est bien plus facile de conserver toutes ses plantes, quand on a des bâches aux trois expositions au lieu d'en avoir une seule au midi, parce que toutes les plantes ne demandent pas le même degré de chaleur, et qu'il y en a qui préfèrent l'exposition du levant ou celle du couchant. Telles sont en général les bruyères. Les châssis du dessus de la bâche aussi-bien que les croisées à battans du devant, s'enlèveront pendant la belle saison, et seront posés à plat les uns sur les autres dans une pièce ou sous un hangar, à l'abri de toutes les intempéries. Tous les bois qui servent à ces constructions n'auront une longue durée qu'autant qu'ils auront été imbus d'huile de noix bouillante et peints à deux couches : il faudra encore tous les deux ans leur donner une nouvelle couche de peinture. Les jeunes élèves, les arbustes et les arbrisseaux qui aiment la lumière, réussissent beaucoup mieux dans une bâche que dans un bâtiment plus élevé. Aussi ce genre de construction est-il le plus convenable pour ceux qui font le commerce de plantes. Ils y mettent en pleine terre toutes les mères destinées à fournir de nouveaux sujets par le marcottage. Ils y font leurs boutures, et les élèves enracinés se placent sur un gradin qu'on établit contre le mur du fond.

Orangerie *ou* Serre froide. Elle est destinée à recevoir pendant la mauvaise saison les arbrisseaux et plantes qui, ne pouvant supporter la rigueur de nos hivers, ne demandent cependant qu'à être défendus contre la gelée, et auxquels il ne faut, pour les conserver dans le meilleur état, qu'une température de deux ou trois degrés au-dessus de la congélation. Il devient donc indispensable d'y placer un poêle qui, dans les froids, entretienne cette température. Il n'est pas moins essentiel, 1°. d'établir l'orangerie dans un terrain sec, car l'humidité fait périr encore plus de plantes que ne ferait le froid ; 2°. de la faire grande, aérée ; 3°. de lui procurer le plus de lumière qu'il sera possible. Si le terrain était humide, il faudrait en élever l'aire de quelques pieds au-dessus du niveau. Les plantes les plus susceptibles s'y rentrent vers la mi-octobre pour n'en ressortir qu'à la mi-mai : celles plus rustiques, telles que les grenadiers, lauriers-roses, etc., peuvent être rentrées plus tard et sorties un mois plus tôt. Les plantes et arbustes doivent s'y ranger par ordre de hauteur, les plus grands sur les rangs de derrière avec ceux qui perdent leur feuilles : ceux qui les conservent ou sont plus petits sur le devant, pour mieux jouir de la lumière. L'orangerie doit encore être ouverte tant qu'il ne gèle pas ; on la tient fermée toutes les nuits, et le jour même dans les grands froids, époque à laquelle les ouvertures doivent encore en être bouchées, pendant les nuits, par des paillassons. Les plantes veulent être

visitées souvent, purgées de leurs feuilles mortes, et de la chancissure qui croît sur elles ou seulement sur la terre de leurs pots : on ne les arrose que quand elles en marquent le besoin. Enfin, pour les habituer au grand air, les fenêtres et portes se tiennent ouvertes jour et nuit à commencer de la fin d'avril. — Certains arbustes à petit feuillage, tels que les bruyères, diosmas ; passerines, etc., se comportent mal si on les mêle avec des plantes à larges feuilles ; il est donc convenable de les tenir dans une serre particulière, plus étroite, très-claire, et qu'on puisse chauffer à quatre degrés, s'il en est besoin. On les met ordinairement dans une bâche. — Il faut également une serre très-claire et très-sèche pour les plantes grasses du Cap, auxquelles on donne aussi quelquefois un peu de chaleur.

Serre tempérée ; Serre chaude. Nous ne faisons qu'un article de ces deux serres, parce que leur construction extérieure peut être absolument la même, comme elle est à peu près semblable à celle de la bâche n°. 2 que nous venons de décrire, mais dont elle diffère cependant parce que les pilastres sont plus élevés, et la serre conséquemment plus haute et plus propre pour de grands arbrissaux. Elles sont aussi moins enfoncées en terre. Leur meilleure exposition serait au sud-est : heureux celui qui, pouvant les adosser au mur d'un bâtiment élevé qui les garantirait des premiers coups du froid, pourrait encore, non-seulement établir dans le haut de ce bâtiment une galerie d'où se dérouleraient des paillassons ou des toiles, selon le besoin, mais aussi servir par une galerie pratiquée dans le bas, les poêles nécessaires pour fournir la chaleur convenable à ces serres ! Si le terrain est humide, il faudra indispensablement élever les aires de quelques pieds au-dessus du niveau du jardin ; dans tous les cas, il sera bon que les murs latéraux et de face se trouvent à hauteur d'appui dans l'intérieur ; que les croisées du devant aient au moins trois pieds de haut ; et qu'au lieu de murs à chaque bout, il n'y ait que des panneaux vitrés et roulant pour la plupart sur des gonds : du reste, même construction, inclinaison et disposition que celles indiquées ci-devant pour la bâche n° 2. Il y aura de l'avantage à placer sur la même ligne la serre tempérée et la serre chaude qui pourront n'être séparées que par une cloison vitrée ou bien par un cabinet dans lequel se trouveraient les portes des poêles et fourneaux, dont le surplus et surtout les tuyaux conducteurs de la fumée doivent être dans les serres mêmes, où des bouches de chaleur pratiquées dans les poêles doivent encore se rendre. Si l'on veut que ces tuyaux soient d'une grande utilité, on leur fera parcourir la plus grande étendue des serres, et on leur donnera au plus 8 pouces de diamètres : ils seront faits de morceaux cylindriques de

terre cuite, emboîtés les uns dans les autres, posés sur des briques placées de distance en distance et que soutiendrait un petit mur de 15 à 18 pouces de haut, construit au pied du mur d'appui et faisant corps avec lui. A défaut de ces tuyaux cylindriques, on en peut faire de carrés au moyen de deux lignes parallèles de briques posées sur le petit mur et recouvertes en tuiles faites exprès et que les poêliers savent bien joindre. Quelque forme qu'on ait donnée à ce tuyau, il doit être isolé du mur d'appui, auquel il communiquerait de la chaleur en pure perte. Après avoir parcouru le devant et un bout de la serre, ce conduit de la fumée doit s'élever jusqu'au haut par un conduit carré de terre cuite appliqué au mur, et qu'il traversera pour rendre la fumée au dehors. Un trou pratiqué extérieurement au bas de cette partie du tuyau, servira pour y brûler quelques broussailles sèches avant de mettre le feu au poêle. L'effet de cette précaution sera de rendre plus léger l'air contenu dans le tuyau, et d'appeler la fumée du poêle qui s'en allumera mieux et plus vite. Remarquez que la bouche du poêle ou fourneau doit toujours être en dehors pour ôter à la fumée tout moyen de pénétrer dans les serres où elle pourrait occasioner de grands dommages aux plantes.

Le gouvernement de ces serres consiste principalement à leur procurer les degrés de chaleur convenables; ce dont on s'assure au moyen de bons thermomètres de Réaumur dont un sera suspendu au mur du fond, et l'autre à un des pilastres de face. Six à huit degrés au-dessus de zéro suffisent pour la serre tempérée dans laquelle les plantes peuvent ou se poser sur l'aire même, sur des tablettes ou gradins, ou être enfouies avec leurs pots dans la terre, dont on emplit une fosse pratiquée soit le long du mur du fond, soit au milieu même de la serre. Les bords élevés de deux pieds et demi à trois, peuvent se faire en bons madriers de sapin, en briques ou en dalles minces posées sur champ et retenues par des crampons de fer. Il faut 10 degrés de chaleur au plus la nuit et 20 le jour, thermomètre de Réaumur, pour une serre chaude : on y établira encore une tannée pour les plantes des régions équatoriales, dans une fosse pratiquée comme on vient de le dire pour la bâche n°. 2, et placée de même. Mais le tan ne prend point de chaleur s'il n'est en quantité suffisante : dans ce dernier cas on pourra lui en procurer au moyen d'une certaine épaisseur de bon fumier qu'on mettra en dessous : ou bien on mélangera ensemble le fumier et le tan, et le tout se couvrira d'une couche d'un pied ou deux de tan pur. Ce mélange a l'inconvénient de s'échauffer trop quelquefois, et de procurer toujours un excès d'humidité contre lequel il faut se mettre en garde si l'on ne veut pas éprouver de dommage. Quant à l'excès de

chaleur, on attend qu'il soit modéré; ce dont on s'assure au moyen d'un thermomètre ou d'un bâton qu'on enfonce dans la tannée; on regarde l'un, ou l'on tâte l'autre, et quand on a atteint le degré convenable, on enfonce les pots en observant de les aligner et de placer ceux des plantes les plus hautes sur les rangs de derrière.

Les soins à donner à une serre chaude sont pour ainsi dire continuels : le jardinier ne doit pas manquer un seul jour de visiter ses plantes pour les nettoyer, en ôter les feuilles et bois morts, et surtout la chancissure et les cochenilles qui ne tarderaient pas à se multiplier. Tous les huit jours, il faut encore lever les pots pour s'assurer si les plantes ne poussent pas des racines au dehors, ou par les fentes et les trous du fond. Il faut aussi arroser tous les deux ou trois jours à peu près, tantôt avec le goulot, d'autres fois avec une pomme dont les trous très-petits versent l'eau en forme de pluie : de temps à autre, il est bon de seringuer de l'eau sur le feuillage des plantes élevées que l'arrosoir ne peut atteindre. L'eau dont on se sert pour les arrosemens et les aspersions, doit avoir séjourné quelques jours dans la serre pour avoir le temps d'y prendre le degré de chaleur convenable. Chaque jour dans la matinée, il faut, quand il ne gèle pas à glace, renouveler l'air des serres, en y établissant un courant au moyen d'un des châssis du haut que l'on tient ouvert plus ou moins, et plus ou moins long-temps, selon la température extérieure. Si le feu a été trop poussé, ou que le soleil ait procuré une chaleur de 20 à 25 degrés, il faut aussitôt ouvrir quelques croisées : on les ouvre encore tous les jours pendant la belle saison, mais on les ferme avant que l'atmosphère se refroidisse. Dans l'hiver, et surtout pendant les fortes gelées, on doit, aussitôt que le soleil ne brille plus, dérouler les paillassons pour conserver la chaleur que les rayons de cet astre ont pu procurer, et d'autres fois pour empêcher l'air intérieur de se refroidir pendant la nuit : les toiles se déroulent aussi pour briser les rayons du soleil quand il darde trop fort. Enfin les châssis s'ouvrent souvent et pendant long-temps, un peu avant l'époque où quelques plantes pourront être mises en plein air. Lorsque la chaleur de la tannée commence à se perdre, on la remue, ou bien on la renouvelle soit en totalité, soit en introduisant moitié de tan nouveau dans autant de l'ancien. Quant au surplus de la chaleur artificielle, on le procure au moyen des poêles qu'on entretient avec du bois ou du charbon-de-terre : le feu s'allume tous les soirs; pendant les froids, il a quelquefois besoin d'être renouvelé dans la nuit, et même aussi pendant le jour : bien ménagé et bien conduit, il épargne beaucoup de dépense; tellement qu'avec deux cordes de bois, il est très-possible d'en-

tretenir, d'octobre à la fin de mars, une serre chaude de moyenne grandeur.

Il est essentiel de varier le degré de chaleur du jour et de la nuit. Deux ou trois degrés suffisent la nuit pour les serres tempérées, et huit ou dix pour les serres chaudes. Le même degré de chaleur ferait étioler et souffrir les plantes.

# CALENDRIER DU JARDINIER,

## OU OBSERVATIONS SUR LES TEMPS PROPRES A SEMER, A PLANTER, ETC.;

PAR M. VILMORIN,

MARCHAND GRAINIER DE LA MAISON DU ROI.

*Nota.* La température de toutes les années n'étant pas uniforme, on conçoit que les indications qui suivent, ne peuvent être d'une exactitude rigoureuse, et que l'on devra avancer ou retarder les semis selon que la saison sera plus ou moins hâtive ou tardive. On observera encore que ce Calendrier est fait pour le climat de Paris, et ne saurait être appliqué aux départemens du midi, du nord et de l'ouest de la France, qu'avec les modifications que nécessite la différence de climat.

### JANVIER.

Les semis à faire en pleine terre dans ce mois, sont peu nombreux. Ce sont quelques pois hâtifs et fèves de marais sur les costières, ou les plates-bandes à l'exposition du levant et du midi, abritées par les murs; et, dans les terres légères, de l'ognon, mais à la fin du mois. On continue les cultures de primeur qui ont lieu à l'aide des couches et des châssis vitrés. On sème de cette manière de la laitue à couper, de petites laitues printanières pour pommer sous cloche, telles que la gotte, la crêpe, etc., du cresson, de la chicorée sauvage, du pourpier et d'autres fournitures, de la chicorée hâtive, des chouxfleurs, des radis, surtout le petit blanc de Hollande, de la rave hâtive, des melons et des concombres, qu'il faut replacer quinze jours après leur levée sur de nouvelles couches chaudes, des pois et des haricots hâtifs, que l'on sème dru pour les replanter le mois suivant sur une autre couche. On force des asperges sur couche, et en pleine terre sous châssis. On continue les plantations d'arbres, quand le temps le permet, ainsi que la taille des poiriers et pommiers. On met à germer au plus tard dans les

premiers jours du mois, les amandes. Les graines d'une germination lente, telles que celles d'aubépines, de frênes, d'érables, de sorbiers, les noyaux de Sainte-Lucie, de merisier, etc., doivent être semés en janvier, si on ne l'a pas fait à l'automne, ou qu'on ne les ait pas mis en stratification.

On peut planter dans ce mois, surtout à la fin, des anémones et des renoncules, et même risquer d'autres ognons de fleurs, tels que jacinthes et tulipes, si on a négligé de les planter à l'automne.

## FÉVRIER.

Le jardinage prend de l'extension dans ce mois. On sème en pleine terre de l'ognon, parmi lequel on peut mêler un peu de graines de laitue hâtive, du poireau, de la ciboule, de la carotte courte hâtive et de l'ordinaire, du panais, des épinards, du persil, des pois, des fèves de marais, des petits radis sur les costières avec paillis; à la fin du mois, le gros chou des vertus et d'autres sortes de milans, même des choux cabus, si l'on manque de plant d'automne (mais il vaut mieux sur couche tiède), des laitues pommées et romaines de plusieurs espèces, de la graine d'asperge. On plante en terrain léger, l'ail et l'échalotte; on met en place une partie des plants de choux et choufleurs élevés à l'automne et l'hiver; on commence à replanter les bordures et plantes vivaces, telles que ciboulette, estragon, lavande, etc.

Sur couche, tous les articles du mois précédent. On resème des melons pour la seconde saison des châssis. On transplante ceux semés le mois précédent, et on élève les plants de choufleurs, salades, etc., des premiers semis. On sème de l'aubergine. Si les plants de chou d'York avaient péri ou monté, on en resème sur couche tiéde pour les remplacer, avec peu de différence dans la précocité.

On sème en pleine terre et en place, pied-d'alouette, pavot, coquelicot, thlaspi, et autres fleurs indiquées pour les mois de septembre et octobre, dont on se procure ainsi une seconde saison. Le nombre des fleurs d'été et d'automne à semer sur couche, tant sur châssis que sous cloche, est assez considérable. Il doit surtout comprendre les espèces délicates et d'une floraison tardive, telles que la sensitive, le *datura fastuosa*, le lotier Saint-Jacques, la pervenche de Madagascar, les amarantes, amarantoïdes, quarantaines, etc. On peut encore planter des anémones et renoncules. On continue les plantations. On achève la taille des arbres fruitiers à pepin; et, vers le 15, on commence celle du pêcher, de l'abricotier, du prunier, du cerisier et de la vigne.

## MARS.

La plupart des semis indiqués pour février peuvent se faire en mars ; plusieurs doivent même être répétés, tels que ceux de salades, de radis, etc. On y ajoute ceux d'ognons, poireaux, ciboules, salsifis, scorsonère, carottes, panais, choux de Milan, choux cabus hâtifs et tardifs pour succéder à ceux élevés d'automne, un peu de chou-fleur tendre et demi-dur, des laitues pommées et romaines, des pois et des fèves de marais, de la poirée, de l'oseille, des épinards, du persil, du cerfeuil, du cresson, et autres herbages à couper. On peut, dans les terres légères, semer de la betterave, et essayer une première saison de navets hâtifs, en employant de la graine vieille.

On plante les griffes d'asperge, la plupart des racines porte-graines conservées de l'année précédente. On achève, de mettre en place les choux et choux-fleurs hivernés, et de séparer et replanter les bordures et les fraisiers. On sépare également, et on replante les juliennes, les hépatiques, œillets d'Espagne, lychnis, campanules, et autres plantes vivaces.

Les couches sont encore d'un grand usage dans ce mois. On y sème des melons, concombres, aubergines, du piment, du basilic. On y met les racines de patates plantées dans des pots que l'on enterre dans la couche sous un châssis. Les balsamines, reine-marguerites, quarantaines, roses et œillets d'Inde, passeroses de la Chine, belles-de-nuit, le sennegon des Indes, et un grand nombre d'autres fleurs se sèment aussi dans ce mois sur les couches. A défaut de couches, on y supplée en semant ces mêmes fleurs seulement à la fin du mois ou au commencement d'avril, sur une plate-bande bien terrautée au pied d'un mur au midi, où on élève leurs plants, jusqu'à ce qu'ils soient bons à mettre en place. Les tubéreuses se plantent dans ce mois sur couche.

On peut encore semer en place une grande partie des fleurs indiquées pour les mois de février et de septembre, et plusieurs autres, telles que la belle-de-jour, la nigelle de Damas, les crépis rose et barbu, les chrysanthèmes, etc.

On achève les plantations d'arbres, et on continue la taille des pêchers, de la vigne, etc. On greffe en fente. On met en terre les amandes germées après avoir pincé l'extrémité du pivot, et aussi les différentes graines d'arbres stratifiées. Beaucoup d'autres que l'on sème sans préparation, doivent l'être dans ce mois, notamment celles des pins, sapins, ébéniers, baguenaudiers, etc.

AVRIL.

Aux espèces de légumes indiquées pour le mois précédent, et dont la plupart peuvent encore se semer en celui-ci, on peut ajouter les betteraves, choux de Bruxelles, choux-raves, choux-navets, tous les choux de Milan, divers choux verts, choux cavaliers et choux frisés du Nord, les pois sans parchemin, les gros pois verts, et en général tous les pois de saison moyenne et tardive, le céleri, les cardons et les potirons. On peut aussi risquer à la fin du mois quelques haricots hâtifs au pied des murs au midi, et faire en place des semis de concombre et de cornichon dans de petites fosses garnies de terreau.

On plante aussi des asperges. On œilletonne et on plante les artichauts.

La plupart des plantes annuelles peuvent encore être semées soit sur couche, soit en pleine terre. On y ajoute quelques espèces trop tendres pour être semées (en place), en mars, comme liserons, capucines, belles-de-nuit dahlias, etc.

On peut encore faire quelques plantations au commencement de ce mois, si la terre est forte et humide. C'est aussi le temps de planter les pins, sapins, et les arbrisseaux, arbustes et plantes de pleine terre de bruyère, dont on sépare les élèves enracinés. La greffe en fente se continue, et on commence celle en couronne et celle en flûte, quand les sujets sont assez en sève, comme aussi l'écussonnage à œil poussant avec des rameaux coupés en février et mars, et conservés en terre au pied d'un mur au nord. La taille des pêchers peut encore se faire, si elle est en retard. Les marcottes et boutures d'arbres, arbrisseaux de pleine terre se font aussi dans ce mois, où l'on commence à faire sortir les plantes de l'orangerie, etc.

MAI.

On peut encore semer les betteraves, carottes, scorsonères; des concombres en pleine terre, surtout des cornichons; des navets hâtifs, du céleri, des cardons de Tours et d'Espagne, des laitues pour pommer et des romaines, des raves et radis, de la chicorée et de la scarole, du pourpier en pleine terre, des haricots de toute espèce et des pois sans pareil, de Marly, de Clamart, carrés blancs, à cul-noir, etc., du chou-fleur à grosses côtes, et en général tous les choux non pommés, plus, du petit milan et du chou de Bruxelles. On commence à semer à la fin du mois le brocoli blanc et le violet, On finit d'œilletonner et planter les artichauts.

On peut semer encore quelques graines de fleurs d'automne, comme quarantaine, nigelle, thlaspi, miroir de Vé-

nus, liseron, haricot d'Espagne, etc. On détache et plante les œilletons d'oreilles d'ours. C'est le meilleur temps pour semer les graines d'œillet et de giroflée pour le printemps suivant. Il est également propre pour le semis d'acacia blanc, de févier et de sophora du Japon. Celles d'orme à la fin du mois ou au commencement de juin dès qu'elles sont récoltées. On commence à faire des marcottes et boutures des plantes d'orangerie.

## JUIN.

Les semis à faire sont principalement du chou-fleur pour la saison d'automne, des brocolis, des navets, du rutabaga, du chou-navet, et de celui à grosses côtes, des chicorées et scaroles, des laitues pommées et romaines, des haricots suisses et flageolets, des pois d'automne, particulièrement le Clamart, de la rave d'Ausbourg, et à la fin du mois du gros radis noir. Il faut ajouter à ces semences toutes les fournitures et autres petits articles que l'on peut nommer hebdomadaires, tels que cerfeuil, cresson, chicorée sauvage, épinards, petits radis ronds, etc. On en sème peu à la fois, à demi-ombre; on les arrose journellement et on les renouvelle tout l'été, et tous les huit à quinze jours, jusqu'à la fin de septembre.

L'ébourgeonnement et le palissage de la vigne, et des arbres fruitiers, sont une des principales occupations de ce mois. On fait quelques marcottes et boutures des plantes tardives d'orangerie, et des écussons à œil poussant d'églantiers, etc., si leur bois est bien nourri.

## JUILLET.

On sème encore dans ce mois les espèces indiquées pour juin, à l'exception du chou à grosses côtes et des choux-fleurs. Le chou-navet et le brocoli ne peuvent pas être semés plus tard que dans les premiers jours de juillet. Du 15 au 20 on sème poireau et ciboule pour être replantés en septembre, et à la fin du mois on commence à semer dans les terres fortes de l'ognon blanc pour replanter en octobre; dans les terres légères, il ne devra être semé qu'en août. On veille à la récolte des plantes potagères et des fleurs.

L'ébourgeonnement et le palissage se continuent. Vers la moitié du mois, on greffe à œil dormant sur prunier, poirier et épine.

Vers la mi-juillet, on commence à marcotter les œillets, ce qui se continue en août. Les ognons de fleurs, pates et griffes, doivent être déplantés à mesure que les fanes se dessèchent.

Les

AOUT.

Les semences de ce mois sont : l'ognon blanc, les navets, les laitues et romaines d'hiver, le radis noir et celui d'Ausbourg; de l'oseille, des épinards, des petits radis, etc., comme il a été dit pour le mois de juin; de la raiponce, des gros choux pommés ou cabus, et, à la fin du mois, du chou d'York, du pain de sucre, des carottes hâtives et ordinaires, ainsi que des panais pour passer l'hiver et donner de bonne heure au printemps; de la mâche ou doucette.

On replante les couronnes impériales, les perce-neiges et quelques autres ognons de fleurs qui peuvent souffrir de rester long-temps hors de terre. On commence à semer en place, pour fleurir au printemps, des graines de pieds-d'alouette, de pavot, de coquelicot, d'immortelle, de thalspi, d'adonide, de barbeaux, et autres fleurs en état de supporter l'hiver. Le marcottage des œillets vaut mieux qu'en juillet.

On écussonne sur coignassier, merisier et cerisier, francs de pommier, doucin et paradis, et sur les tiges d'amandier.

SEPTEMBRE.

On peut encore semer presque tout ce qui a été indiqué pour les deux mois précédens, et en outre les choux-fleurs destinés à passer l'hiver, repiqués sur ados au midi. Le commencement de ce mois convient encore bien pour le semis du chou d'York et des autres espèces hâtives, même pour celui des gros choux pommés.

Planter les fraisiers si on veut en jouir l'année suivante.

Semer de la quarantaine pour repiquer de bonne heure, en terre sèche, mêlée de décombres de chaux, suivant Bradley. La quarantaine royale se peut semer en août, même dès la fin de juillet.

Les graines de pieds-d'alouette, pavots et autres fleurs indiquées pour le mois précédent, se sèment encore parfaitement bien dans celui-ci et même en octobre.

On peut encore semer des anémones, renoncules, et autres graines de plantes bulbeuses ou à tubercules. On sait qu'elles demandent de grands soins en hiver contre les pluies, la neige, le givre et la gelée.

Planter des jacinthes, des jonquilles et des tulipes à la fin du mois.

Dans certaines terres tardives, ces premières plantations plus hâtives ont, en hiver, plus besoin d'être garanties des intempéries.

Mettre en carafes ou en pots, pour fleurir l'hiver, les ognons à fleurs, comme narcisse double de Constantinople, narcisse

blanc, soleil d'or de Hollande, jacinthes de toutes espèces, et des jonquilles.

Écussonner les jeunes pêchers et amandiers.

## OCTOBRE.

Dans le mois d'octobre, on risque encore à diverses fois, la mâche et l'épinard pour le carême; le cerfeuil pour le printemps.

On fait la seconde semence de divers plants qui portent le nom de la *Saint-Remi*, comme laitue-crêpe, de la passion, coquille, gotte et romaine hâtive pour replanter. Commencer à semer des pois-michauds au pied des murs, en bonne exposition.

On repique les jeunes plants de choux d'York et autres choux pommés semés en août, soit en pépinière pour n'être plantés qu'en février et mars, soit en place. Cette dernière méthode convient surtout pour le choux d'York. On repique encore le plant d'ognon blanc, et sur les ados et plantes d'espaliers, ceux de laitues d'hiver et des choux-fleurs semés en septembre.

A la fin de ce mois, on commence à planter toutes les espèces d'arbres fruitiers, et autres et on continue jusqu'au printemps, pendant les temps favorables.

On peut encore semer l'immortelle et autres fleurs annuelles qui résistent au froid.

Planter les jacinthes de toutes les espèces, narcisses, jonquilles, tulipes, anémones, renoncules, etc.

Séparer, mieux qu'au printemps, les marcottes d'œillet, et les mettre en pots pour les serrer l'hiver.

C'est dans ce mois qu'on rentre les plantes qui doivent passer l'hiver à l'abri du froid.

## NOVEMBRE.

On fait à la Toussaint, sur les nouvelles couches, les premières semences de laitues et de radis, de cresson, etc.

L'asperge se sème en automne avec plus de succès qu'au printemps.

On continue de semer des pois-michauds sur des costières bien *terreautées*.

On arrache le céleri pour le planter près à près dans des tranchées profondes. On abrite et on couvre, si le temps l'exige, les artichauts, les laitues d'hiver et autres légumes qui demandent à être préservés.

On plante dans la cave les racines de chicorée sauvage, pour blanchir, comme il sera expliqué à son article.

Les plantations de toutes espèces d'arbres sont une des

opérations principales de ce mois. Il convient aussi pour semer les graines d'aubépine, les noyaux de mérisier et de Sainte-Lucie, les graines d'érable, et d'un bon nombre d'autres arbres qui, semés au printemps, ne lèveraient pas dans la même année.

On plante les ognons de tulipes, d'ornithogales, de narcisses de Constantinople, les semi-doubles, les anémones, jacinthes et autres, s'il en reste; ces ognons plus tardifs résistent mieux au froid.

On commence à tailler les poiriers et les pommiers, surtout les jeunes, et ceux qui ne promettent point de fruits.

## DÉCEMBRE.

On sème sur les couches de décembre, des radis et raves, des salades, du cresson et d'autres fournitures. Les amateurs de primeurs élèvent même, dans ce temps, des concombres sous châssis; mais il faut bien de la surveillance pour faire cette culture, dans un temps où l'on ne peut donner aux plantes l'air si nécessaire à leur végétation, sans introduire un froid humide qui contrarie beaucoup la température artificielle des fumiers chauds.

On force de vieux plants d'asperges sur couche chaude et sous châssis, ainsi que diverses autres primeurs.

On sait qu'alors les couches doivent être fort étroites, afin que la chaleur des réchauds, dont on les entoure, puisse pénétrer jusqu'à leur centre.

On risque les premières fèves de marais à de bons abris.

On butte et on enterre les brocolis.

On peut planter des renoncules, anémones, tulipes, et tous les autres ognons qu'on n'a pas été à portée de planter auparavant.

On continue à tailler les poiriers et les pommiers.

A la fin de ce mois, ou au commencement de janvier, préparer, pour être semés au printemps, les noyaux de pêches, de prunes, d'abricots, de cerises, de merises; les amandes, noix, glands, faînes, etc. Mettre dans un vaisseau proportionné à la quantité des semences, un lit de terre ou sable frais, humide et non mouillé, épais de 2 ou 3 pouces; mettre dessus un lit de noyaux; couvrir celui-ci d'un nouveau lit de terre ou de sable; étendre dessus un nouveau lit de semences, et ainsi alternativement, ce qu'on appelle *stratifier*: renfermer ce vaisseau dans un lieu à couvert de la gelée, ou l'enterrer au pied d'un mur au midi, et le couvrir pendant les gelées. Vers la fin de février, si ces graines ne commencent pas à germer, jeter un peu d'eau dans le vaisseau, pour humecter tout ce qu'il contient. En

mars ou avril, lorsqu'elles seront germées, les retirer du sable avec précaution, et les planter en rayons, en pots ou en paniers.

## MOYENS

### CONTRE LES INSECTES ET LES ANIMAUX NUISIBLES.

Oiseaux. On connaît les divers moyens employés jusqu'à ce jour contre les oiseaux, tels que les appâts, les épouvantails, les filets, les claquets. Entre autres épouvantails, M. Delaunay a vu réussir celui fait avec une feuille de clinquant, suspendue au bout d'un bâton, qu'on attache horizontalement à un mur, un treillage ou un arbre. Le moindre vent agite ce clinquant, en le faisant résonner et briller.

Quelques personnes réussissent à chasser les moineaux en plaçant dans les endroits qu'ils veulent garantir de leur voracité, un chat ou un oiseau de proie empaillé, ou un oiseau de proie vivant, retenu dans une cage, d'où il peut être aisément aperçu. On les effraie encore avec des guirlandes de plumes de poules ou de pigeons, enfilées vers leur milieu par un nœud coulant dans une ficelle que le moindre vent fera tourner, si elle est un peu tendue et suffisamment écartée du mur ou de la treille par des bâtons placés de distance en distance. Enfin, on garantit les jeunes greffes de la brusquerie des oiseaux qui, en venant se poser dessus, ne manqueraient pas de les décoller, par de petits moulins de plume très-mobiles. On les fait en fichant en croix quatre plumes, de longueur égale, sur la partie ronde d'un bout de bouchon de liége, dont le milieu sera traversé par un tuyau de plume d'un volume suffisant pour laisser jouer la grosse épingle qui doit servir d'axe au moulin. Cette épingle passée par le tuyau s'enfonce dans la partie qui reste du bouchon, et que l'on aura fixée sur un bâton pointu de la longueur convenable pour pouvoir être attaché verticalement à l'arbre greffé. Pour que ces moulins aient toute la mobilité possible, il faut que le tuyau dans lequel passe l'axe soit un peu plus long que le bout du bouchon qu'il traverse; la pointe de l'épingle doit aussi fixer sur l'autre partie du bouchon un morceau de tuyau de plume étalé, sur lequel glissera le bout du tuyau au travers duquel passe l'épingle; autrement il serait arrêté par le liége. Il est encore bon de donner la préférence à des plumes blanches de poules ou de pigeons, dont les barbes soient un peu fermes et point trop longues.

Si les moineaux sont en grand nombre, on applique contre les murs, sous le toit, des pots au fond desquels on fait un trou assez grand pour qu'ils y entrent. Ils y font leurs nids, et on détruit la couvée entière. On détruit également les nids des oiseaux malfaisans; mais il ne faut pas confondre, dans cette classe, les petits oiseaux à bec plat, qui, loin de nuire, sont utiles, en diminuant le nombre des chenilles et autres insectes, dont ils se nourrissent. Les autres oiseaux rendent également service sous ce rapport, et ne doivent être écartés qu'à l'époque des semences et de la maturité des fruits, excepté le bouvreuil, le pinson et la mésange, qui sont nuisibles en tous temps.

Chenilles. Le plus sûr moyen de les détruire est d'écheniller; et cette opération consiste, 1°. à rechercher avec soin, en taillant les arbres, les anneaux d'œufs que les chenilles ont déposés sur les branches, à couper les bouts des branches où l'on aperçoit des nids, et à les brûler; enfin à détruire les chenilles éparses sur les plantes, ainsi que les papillons qui viennent faire leur ponte sur les végétaux qu'on cultive. Lorsqu'on n'a écarté que les oiseaux nuisibles, et à l'époque où ils commettent des dégâts, les autres chassent les chenilles, et en font une grande destruction.

Araignées. Ces insectes, lorsqu'ils se contentent de faire des toiles pour prendre des moucherons, nuisent très-peu dans les jardins; mais il y en a une espèce qui est toujours en mouvement sur la terre et qui attaque plusieurs jeunes semis, particulièrement celui de carottes dont elle pique la tigelle avec sa trompe pour en pomper les sucs séveux. La plante alors se fane et périt. Cette araignée est quelquefois si multipliée qu'elle détruit en peu de jours les semis de carottes, quelque considérables qu'ils soient. On n'a trouvé jusqu'à ce jour qu'un seul moyen, non de les détruire, mais de les écarter des semis. Comme les araignées paraissent craindre l'humidité, on donne chaque jour un léger arrosement aux plantes lorsque le temps est chaud et sec, jusqu'à ce qu'elles aient poussé deux ou trois feuilles. Une décoction de suie produit plus d'effet.

Courtilière. La courtilière, courterole ou taupe-grillon, fait de grands ravages dans les semis : elle détruit les racines tendres des plantes, et, si elle ne les mange pas, comme on l'a cru, si elle est souvent utile en détruisant beaucoup d'insectes et leurs larves, elle n'en est pas moins redoutable au cultivateur, qui doit employer tous ses efforts pour la faire disparaître de ses cultures. On n'emploie ordinairement, pour la destruction de cet insecte, que de l'eau sur laquelle on jette un peu d'huile. On verse cette eau dans les trous des courtilières, et, si l'eau parvient au fond du trou et que la courtilière y soit, elle remonte pour éviter l'inondation; elle tra-

verse la couche d'huile qui bouche les tranchées par lesquelles elle respire, et qui l'asphyxie. Ce moyen réussit assez bien dans les terres fortes ; mais dans les terres légères, chargées d'humus et dans les terreaux, il devient insuffisant, parce que l'huile et une partie de l'eau sont absorbées par les parois des trous et galeries des courtilières, que la terre s'éboule, et que la courtilière se fait un autre passage par lequel elle s'échappe. Ce moyen peut être cependant d'une grande utilité lorsque les courtilières se sont réunies dans les couches, où elles s'assemblent à raison de la chaleur et du grand nombre d'insectes qui y éclosent, et où elles détruisent les melons et les autres plantes. On sacrifie alors sa couche, on la bat, on en enlève le terreau et le fumier. Le bruit oblige les courtilières de se retirer dans les trous qu'elles ont pratiqués au fond du fumier, et surtout dans la terre au pied de la couche. Après cette opération, on enlève à reculons avec la bêche un demi-pouce de terre du fond de la couche, tant pour l'aplanir que pour déboucher les trous des courtilières, et pour faire un talus autour de l'emplacement de la couche, ce qui forme un bassin. On met dans une quantité d'eau assez grande pour couvrir la surface de ce bassin, un ou plusieurs verres d'huile commune, et on répand toute cette eau à la fois dans ce bassin. L'eau pénètre dans tous les trous, et les courtilières, ayant leurs tranchées, bouchées, sortent de terre, et viennent périr à la surface en moins de vingt minutes. Dans les carrés et les plates-bandes on peut employer le moyen suivant : on enterre une caisse de plusieurs pieds de longueur, sur 14 à 18 pouces de profondeur; on fait à sa partie supérieure, à 1 pouce du bord, deux ou trois trous de chaque côté, assez grands pour le passage des courtilières; on remplit la caisse de fumier chaud, que l'on couvre d'un pouce de terre : le rebord de la caisse doit être au niveau du terrain. La chaleur du fumier et les insectes attirent les courtilières de tout le carré. On place, huit ou dix jours après, devant chaque trou, une ardoise ou un morceau de planche mince, enfoncé de manière à le boucher. On bat la terre, on l'enlève, ainsi que le fumier, mais en l'éparpillant, de crainte qu'il n'y reste des courtilières, qui se retirent dans le fond de la caisse, où on les laisse après les avoir tuées. S'il y en a beaucoup à détruire, on recommence l'opération, en emplissant de nouveau la caisse.

On enfonce encore le long des murs, de grands pots ou de mauvaises cloches, enterrées un pouce au-dessous du niveau du terrain, qu'on établit en pente rapide. On remplit les vases à moitié d'eau, et les courtilières, comme d'autres insectes ainsi que les rats, mulots, souris, etc., qui courent la nuit, y tombent et ne peuvent en sortir.

Vers de terre, Achées, Lombrics. On parvient à les détruire par les moyens suivans. Lorsque le temps est humide sans être froid, on leur donne la chasse avant le lever du soleil, ou une heure ou deux après qu'il est couché. On a un pot à fleurs et une mauvaise paire de ciseaux. On les cherche au moyen d'une lanterne sourde; on jette dans le pot ceux qui sont hors de terre, et on coupe ceux en plus grand nombre qui n'ont qu'une partie du corps sortie de leurs trous pour s'accoupler. On met aussi les parties coupées dans le pot. C'est au printemps qu'on en détruit le plus par cette chasse, dont on donne les produits à la volaille qui en est très-friande, et on a l'avantage d'arrêter leur multiplication. Le jour, on prend un pieu de 4 à 5 pieds de long et de 4 à 5 pouces de diamètre, affilé par un bout; on l'enfonce de 12 à 15 pouces en l'agitant en tous sens pendant 10 à 12 minutes. Ce bruit fait sortir les lombrics de terre. S'ils étaient dans une caisse ou dans un pot à fleurs, on le frapperait légèrement de côté, avec un maillet, pendant 8 ou 10 minutes, et les vers sortiraient de terre. On les en fait encore sortir avec une infusion de brou de 30 à 40 noix vertes qu'on jette dans un seau d'eau, qu'on y laisse infuser quelques jours, et dont on arrose ensuite la terre.

Tiquet (*Altis bleue*). Cet insecte vit sur les plantes de la famille des crucifères, et fait, dans certaines années, le désespoir des jardiniers, dont il détruit les semis de choux, de navets, de raves et de radis. Dès qu'on approche des jeunes plantes, on en voit des centaines s'élancer et retomber à terre, où il est très-difficile de les saisir. On n'a d'autres moyens de faire périr ces insectes que des décoctions de plantes âcres, telles que le tabac, le noyer, le sureau; de l'eau chargée de potasse ou de suie; de l'urine, et la composition de M. Tatin.

Fourmis. L'huile produit sur la fourmi le même effet que sur la courtilière. Ainsi on peut employer ce moyen en inondant les fourmilières avec de l'eau et un peu d'huile. De l'eau bouillante versée dedans les détruit également; mais, lorsque la position d'une fourmilière s'oppose à ce qu'on opère d'une de ces deux manières, on suspend aux arbres voisins de petites bouteilles remplies d'eau miellée. On bouleverse la fourmilière et on la couvre d'un pot; les fourmis y montent et on les noie. On peut encore apporter dans son terrain la grosse fourmi qui attaque et détruit les autres espèces, et ensuite on la détruit elle-même facilement. On empêche les fourmis de monter dans les arbres en entourant les troncs d'un anneau de glu ou de peinture à l'huile, et en les renouvelant quand ils sont desséchés. Un flocon de laine bien cordé et dont on fait un anneau, produit le même effet, suivant M. Delaunay. On peut encore placer sous le pied

des caisses, un vase de terre cuite rempli d'eau, et mettre les pots des plantes qui aiment l'eau dans des assiettes ou plats remplis d'eau.

Limaces, Escargots. Le moyen le plus sûr de détruire ces insectes, est de leur donner la chasse le matin et le soir des jours de printemps et d'automne, lorsque le temps est doux et lorsqu'il pleut. En employant ainsi quatre ouvriers pendant une demi-heure chaque matin, on en prend jusqu'à deux mille par jour.

Taupes. La taupe, ainsi que la courtilière, travaille au lever, au coucher du soleil et à midi. Un peu avant qu'elle se mette en mouvement, on débouche une des taupinières (petite monticule que fait la taupe en formant ses boyaux ou galeries). On reste à l'affût sans faire le moindre bruit, et pendant qu'elle travaille à reboucher l'ouverture, on l'enlève d'un coup de bêche en dessous.

On prend aussi les taupes avec deux piéges. Le premier consiste en un tube de bois cylindrique de 9 à 10 pouces de long et de 18 lignes de diamètre, fermé à une de ses extrémités par un grillage en fil de fer, et à l'autre par une soupape ou porte en tôle suspendue par une charnière, et s'ouvrant au moindre effort de l'extrémité à l'intérieur, mais arrêté à l'extérieur par deux fils de fer contre laquelle elle bat. Le second est une espèce de pincette élastique en fer et qui est fermée. On la tient ouverte au moyen d'une petite plaque de tôle légèrement retenue sur les bords, de manière que le moindre mouvement la dérange, et que la pincette se ferme et prend la taupe.

On débouche un boyau; et, si on sait de quel côté vient la taupe, on y met le premier piége la porte tournée de ce côté, ou on y fait entrer l'extrémité du second, en prenant bien garde de débander le ressort. Si on ne sait de quel côté vient la taupe, on met un second piége tourné en sens contraire. On recouvre le trou pour intercepter la lumière. La taupe entre dans le premier piége et ne peut en sortir; ou elle dérange le second et débande le ressort. Elle est comprimée et ordinairement tuée par la pince. Une noix bouillie dans de la lessive, et mise dans le premier piége ou placée derrière le second, attire par son odeur la taupe qui en est friande, et qui périt, dit-on, lorsqu'elle en mange; ce qui a déterminé des cultivateurs à se contenter de mettre quatre ou cinq de ces noix dans les boyaux. D'autres coupent des vers de terre ou lombrics par tronçons de 2 ou 3 pouces; ils les saupoudrent de râpure de noix vomique, ou se contentent de les laisser séjourner pendant vingt-quatre heures dans cette râpure, et ils en mettent un ou deux morceaux dans chaque boyau. Si la taupe les mange, elle périt.

On peut encore enterrer, comme nous l'avons dit à l'art. Courtilière, un pot ou une cloche de verre en l'enfonçant à un demi-pouce au-dessus du boyau, et en le remplissant d'eau jusqu'à la moitié. On recouvre comme pour les piéges, et la taupe, en continuant sa route, y tombe et s'y noie.

Rats, Mulots, Souris, etc. Le meilleur moyen pour la destruction de ces animaux, est d'avoir de bons chats. Le second est d'employer les ratières, souricières, quatre-de-chiffre, pots enterrés, et autres piéges. En voici un par lequel on peut en détruire beaucoup. On coupe une barrique en deux, on enterre la moitié qu'on remplit d'eau à la hauteur de 6 pouces; on la recouvre avec des planches jointes, et on met sur la couverture un morceau de fil de fer placé verticalement et dont l'extrémité supérieure est recourbée. On suspend à cette extrémité, avec un fil ordinaire à 4 pouces de la couverture, un morceau de lard rôti, ou un fruit, ou tout autre appât, au-dessus d'une bascule établie dans la couverture même. Cette bascule, large de 3 pouces et longue de 8, doit être très-légère et seulement plus pesante d'un demi-gros sur le devant que sous l'appât. L'animal, attiré par cet appât, vient sur la bascule, la fait trébucher par son poids et tombe dans l'eau; la bascule se rétablit, et par ce moyen un autre rat ou autre animal peut être pris le moment d'après. On peut encore employer la mort aux rats et d'autres poisons; mais il faut les placer dans des trous et autres endroits où les chats et même les enfans ne puissent les atteindre.

Vers blancs, Mans, Tons *ou* Turcs. La larve du hanneton, connue sous ces différens noms, cause de grands ravages, et malheureusement ce n'est que par la destruction des racines des plantes dont elle se nourrit, qu'on s'aperçoit de sa présence. Un des meilleurs moyens à employer, est de prévenir sa multiplication. Pour réussir, il faut, dans la saison des hannetons, leur donner la chasse à midi, en secouant les arbres et leurs branches. L'insecte tombe et on l'écrase, et par ce moyen on diminue la ponte; mais il ne faut pas négliger ceux qu'on aperçoit; si on craint qu'il y en ait dans un carré ou dans une planche dans laquelle on a mis des plantes qu'on veut conserver, on y plante quelques pieds de fraisier, ou on y sème de la laitue. De temps à autre on visite les racines du fraisier, parce que les vers blancs les attaquent de préférence, ou on examine l'état des laitues, en cherchant au pied de celles qui sont fanées; et dans les deux cas on détruit le vers, qui ne peut échapper, parce que ses mouvemens sont très-lents. On peut encore, si la terre est un peu ferme, faire des trous avec un plantoir de fer. Le ver, en traversant ces trous, y tombe. On visite ces trous une fois par jour pour détruire les vers.

Frelons, Guêpes. Il est des guêpes qui suspendent leurs nids à des branches. Dès qu'on s'en aperçoit, on les détruit facilement au moyen d'une poignée de paille qu'on allume par un bout. On tient cette paille enflammée sous le nid s'il ne fait pas de vent; si le vent souffle, on la place de manière à ce que la flamme soit poussée sur le nid. Lorsque les nids sont dans un mur ou tout autre endroit élevé, on examine s'il y a plusieurs passages, et on les bouche, à l'exception d'un seul, avec de la glaise ou du plâtre, ou un mortier quelconque. On prépare une mèche un peu grosse qu'on trempe à deux ou trois reprises par une de ses extrémités, dans du soufre liquide, et on enfonce l'autre dans une poignée de la matière avec laquelle on a bouché les trous. On met le feu à la mèche, et on la fait entrer dans le trou conservé qu'on ferme exactement avec le mortier. La vapeur du soufre (l'acide sulfureux) se répand dans le nid et tue tous les insectes. Si le nid est enterré, on le remue au moyen d'un coup de bêche, et on y répand de l'eau bouillante. Ces opérations se font le soir, après le soleil couché. On suspend à l'automne, aux arbres chargés de fruits, de petites bouteilles ou phioles débouchées et remplies à moitié d'eau miellée. Les jeunes mères de frelons et de guêpes y entrent et s'y noient, ce qui diminue le nombre des nids au printemps, parce qu'il n'y a que ces mères qui résistent pendant l'hiver. Aussi doit-on leur donner la chasse au printemps où on trouve les guêpes sur le vieux bois et les boutons de poirier, et les frelons sur les frênes. On les prend avec un filet à papillons ou échiquier.

Piqure des Guêpes, Abeilles, Cousins. Lorsqu'on est piqué par un de ces insectes, il faut de suite tirer l'aiguillon, sucer la plaie et y mettre, aussitôt qu'on peut s'en procurer, un peu de chaux vive en poudre, ou de l'alcali volatil fluor, et, à défaut de ces moyens, frotter fortement avec des feuilles odorantes et douces, comme celles du cassis, du persil, qu'on écrase et dont on insère le suc dans la plaie; ou, si on n'a que de la terre à sa disposition, en frotter la plaie.

Petits insectes, Punaises, Pucerons, Kermès. Il est difficile de les détruire. S'il est question d'une plante précieuse, on la nettoie et on la lave avec une décoction de tabac ou l'eau préparée par M. Tatin (1). Cette dernière eau

(1) *Composition de* M. Tatin; — Savon noir, 2 livres et demie; fleur de soufre, 2 livres et demie; champignons des bois, de couche ou autres, 2 livres; 60 pintes d'eau; on partage l'eau en deux parties égales, dont une se verse dans un tonneau; on y délaye le savon noir; et on y ajoute les champignons, après les avoir écrasés légèrement; on

n'étant pas chère, peut servir à bassiner les semis. La cendre, un peu de fleur de soufre ou de la suie éloignent momentanément plusieurs insectes. On fait tremper les graines dans de l'eau chargée de suie; ou bien on les mêle avec de la fleur de soufre dans un vase qu'on tient fermé pendant trois jours, et l'odeur contractée empêche plusieurs insectes d'attaquer les semis au moment de la levée. On détruit les kermès qui sont fortement collés contre les branches, en frottant ces dernières avec une brosse rude, ou mieux, avec le dos de la lame d'une serpette de bas en haut et en lavant ensuite. Quant aux charançons qui attaquent le blé, on assure qu'ils sont chassés par l'odeur de la corne brûlée et du sureau; celle de résine, de térébenthine, de lavande, de camphre, éloigne les teignes, etc.

---

fait bouillir l'autre partie de l'eau pendant 20 minutes; on y met, avant l'ébullition, le soufre, renfermé dans une toile claire et attaché à un poids pour le retenir au fond; on remue, pendant ce temps, avec un bâton, l'eau, pour lui faire prendre de la couleur, et on presse de temps en temps le soufre avec l'extrémité du bâton; on verse ensuite l'eau toute bouillante dans le tonneau, on la remue un instant avec le bâton, et on l'agite chaque jour jusqu'à ce que son odeur soit fétide. Plus cette composition est ancienne et fétide, plus elle produit d'effet. On y plonge les branches, ou on les arrose et on les seringue avec cette composition. L'extrémité de la seringue est terminée par une petite tête à trous très-fins. (Voy. Pl. XXIII, fig. 8.)

*Fin des Connaissances préliminaires.*

*N. B.* Les Figures auxquelles on renvoie dans les *Connaissances préliminaires du Jardinage*, et celles qui seront citées dans la suite de cet Ouvrage, forment un Recueil qui se vend sous le titre de *Figures de l'Almanach du Bon Jardinier*, représentant les Ustensiles le plus généralement employés dans la culture des Jardins, différentes manières de marcotter et de greffer, de disposer et de former les arbres fruitiers, enfin tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des termes de botanique ou de jardinage employés dans cet Ouvrage, relatifs aux formes et directions des racines, tiges, feuilles, fleurs, etc., etc.; le tout accompagné, en regard, de notes explicatives; ouvrage utile à toutes les personnes qui, possédant le Bon Jardinier, veulent cultiver par elles-mêmes ou gouverner leur Jardin, marcotter, greffer, palisser, etc., et se familiariser, sans une trop grande application, avec la Science de la Botanique; un petit volume de même format que le Bon Jardinier. Prix : figures noires, cartonné, 3 fr., et avec les figures très-joliment coloriées, cartonné par Bradel, 7 fr. 50 cent. A Paris, chez Audot, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

LE BON

# JARDINIER,

## ALMANACH.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Des Plantes et Racines potagères, ou qui servent d'alimens.*

### SECTION PREMIÈRE.

#### *Des Plantes potagères.*

AIL, *Allium.* (Hexandrie Monogynie, famille des ASPHODÉLÉES); l'AIL proprement dit, ou AIL ORDINAIRE (*Allium sativum*). Sa racine se compose d'un amas de huit à vingt petits ognons appelés *Gousses*, enveloppés et pressés dans une membrane commune : leur réunion se nomme *Tête*. L'ail pousse des feuilles radicales, planes, parmi lesquelles s'élève une tige feuillée, haute d'un pied, terminée par une *spathe*, d'où sort au mois de juin une ombelle de fleurs d'un blanc violâtre, et dont les étamines ont trois pointes : à ces fleurs succèdent des capsules à graines, ou fort souvent des bulbilles. Les graines peuvent se semer au printemps en toutes sortes de terres, mieux dans une terre substantielle et légère : il faudra alors deux ans pour faire la récolte de l'ail, et elle consistera en un seul ognon, tandis que les bulbilles et les caïeux, mis à la fin de février ou de mars en terre convenable, produiront en une seule année des *têtes d'ail* bien fournies. Lorsque les fanes, c'est-à-dire, les feuilles, sont entièrement desséchées, on déplante les ognons qu'on laisse sur terre pendant quelques jours à l'air et au soleil, pour faire évaporer l'humidité qui serait de trop : on en fait des botillons qu'on suspend

dans un endroit sec. Cet ail croît, ainsi que la rocambole, de lui-même en Sicile et dans le midi de la France, où on le cultive en grande quantité parce qu'on y en fait un grand usage.

Rocambole, ou Ail d'Espagne. (*Allium Scorodoprasum.*) Tige en spirale et se redressant à mesure que les fleurs purpurines se changent en bulbilles. Feuilles crénelées sur les bords. Dimensions plus grandes que l'ail ordinaire. Même culture. Les bulbilles produites par la tige, et les caïeux formés en terre, servent à la multiplication de la plante, et sont employés aux mêmes usages que l'ail.

ANANAS, *Bromelia.* Lin. (Hexandrie Monogynie, famille des Broméliacées.) Mot fait par les Portugais de *Nana*, nom donné par les naturels du Brésil à cette plante, qui en est indigène. Elle mériterait d'être admise dans nos collections pour la seule élégance de son port, si l'excellence de son fruit ne la rendait encore plus recommandable. Ses feuilles partent toutes de la racine, et sont longues de près de deux pieds, étroites, creusées en gouttière, d'un vert glauque, et garnies en leurs bords d'épines courtes, aiguës, disposées en scie. Elles environnent la base de la tige, qui est courte, et qui porte un épi serré de fleurs bleuâtres et nombreuses, auxquelles succèdent des baies symétriquement arrangées, et si serrées qu'elles ont l'apparence de ne faire qu'un seul fruit plus ou moins gros, représentant assez bien une pomme de pin, et répandant une odeur agéable, mais forte et qui lui est particulière. Ce fruit est surmonté d'une espèce de couronne de feuilles courtes, qui sert, aussi-bien que les œilletons, à propager la plante.

Ce genre, dédié à Bromel, botaniste suédois, contient plusieurs espèces :

| | |
|---|---|
| 1°. L'Ananas a couronne, | *Bromelia Ananas.* Lin. |
| 2°. — à feuilles longues, | *B. Karas.* Lin. |
| 3°. — hémisphérique, | *B. hémisphærica.* |
| 4°. — sauvage, | *B. Pinguin.* Lin. |
| 5°. — à tige nue, | *B. nudicaulis.* |
| 6°. — à épi, | *B. spicata.* |
| 7°. — à feuilles obtuses, | *B. lingulata.* Lin. |
| 8°. — à fleurs jaunes, | *B. chrysantha.* Lin. |

L'Ananas mangeable *ou* a couronne est celui que nous avons décrit plus haut. Il a plusieurs variétés dont les sept principales sont : l'ananas à feuilles panachées, *Bromelia Ananas variegata ;* — à fruit blanc, *B. A. alba ;* — à fruit jaune, *B. A. aurea ;* — à fruit rouge, *B. A. rubra ;* — Sans épines ; *B. A. inermis ;* — avec peu d'épines ; *B. A. vix spinosa ;* — à gros fruit violet, *B. A. macrocarpa violacea ;* — à fruit noir, *B. A. nigra ;* — à fruit en pain de sucre,

*B. A. pyramydalis*; — de Monserrat (l'une des Antilles), *B. A. flava*; — pomme de reinette, *B. A. rotunda*; et l'ananas pîte *ou* vert; *B. A. viridis*.

Cette dernière variété, dont le fruit est le plus petit, est encore rare en Europe; elle mérite d'être multipliée, par la qualité de son fruit et de son parfum qui l'emporte sur les ananas à plus gros fruit. C'est à la force de son odeur qu'on juge qu'il est en maturité, car il reste vert étant mûr. On cultive en Angleterre, depuis quelques années, une espèce d'ananas sous le nom de *Providincialis*, dont les feuilles, plus larges que celles des autres ananas, sont légèrement teintes de violet dans leur jeunesse. Le fruit devient très-gros: M. Noisette en a vu de 5 à 6 livres, mais la chair est moins fine que dans quelques autres. Cette espèce mérite d'être propagée pour la beauté de son fruit. En Angleterre les ananas se vendent au poids, ordinairement une guinée la livre.

Pour obtenir sûrement le fruit de l'*ananas à couronne* et de ses variétés, il faut avoir *ad hoc* une serre chaude pour l'hiver, des châssis pour l'été, et des pots de trois dimensions différentes, savoir: de cinq, de six et de huit à neuf pouces de diamètre, presque aussi larges du bas que du haut, percés de cinq trous au fond, et de quatre fentes sur les côtés. Il faut avoir la terre préparée n°. 2, page 18, et des couches faites exprès.

Si l'on a déjà des ananas, on doit, à mesure qu'on cueille le fruit, couper les grandes feuilles des vieux pieds pour donner de la force aux œilletons: s'ils n'étaient pas assez avancés, on leur donnerait de la chaleur en ôtant de la couche environ un tiers du vieux tan, qu'on remplacerait par autant de nouveau mêlé avec soin. Les plus faibles œilletons seront laissés avec les vieilles souches dans l'endroit le plus sec de la serre, pour n'être séparés et plantés qu'au printemps. A mesure qu'on mangera les fruits, on en déposera les couronnes dans un endroit sec et à l'ombre pendant douze à quinze jours, et on les plantera à mesure (aussi-bien que les forts œilletons, mais avec la précaution de retrancher dans ceux-ci les feuilles qui seraient de trop, et de couper au vif les racines gâtées), dans des pots de 5 pouces, remplis de terre préparée le plus anciennement possible, gardée sous un hangar depuis quelque temps, de peur qu'elle ne soit trop humide, et repassée, au moment, à la claie fine ou au moins, bien ameublie avec les mains.

Pour faire reprendre les œilletons et les couronnes ainsi empotés, on les place le plus près des verres qu'il est possible, sous un châssis à melons, ajusté sur une couche en état de les recevoir et dressée pour cela dès le mois d'août. On peut les y laisser jusqu'aux premières gelées, en les en-

tretenant à une température de 10 à 12 degrés. Les pieds destinés à porter fruit demandent plus de chaleur, et ils doivent être mis, pendant l'hiver, dans une serre chaude, tenue constamment de 12 à 15 degrés du thermomètre de Réaumur, et les pots enfoncés dans le tan qui couvre le fumier de la couche disposée à cet effet, et dans laquelle la chaleur sera de 25 à 30 degrés. Il faut avoir le soin de ne pas mettre les plantes trop près les unes des autres, car alors elles s'étiolent et ne donnent que de faibles fruits. Dans les belles et bonnes cultures d'ananas, les plantes à fruit doivent être à la distance les unes des autres de deux pieds et demi à trois pieds, et n'être pas trop éloignés des vitraux.

Sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, on profite d'un beau soleil pour rentrer tous les ananas dans la serre chaude, et on ne leur donne plus d'eau qu'avec l'arrosoir à goulot (pour n'en pas verser dans le cœur des plantes), et seulement une ou deux fois jusqu'au commencement de mars, époque à laquelle on les porte dans le châssis sur la couche qu'on y a préparée au moins un mois d'avance. Celle-ci doit consister en parties égales et bien mêlées de fumier vieux et nouveau, dont on fait des lits bien foulés, qu'on recouvre de tan neuf, dans lequel on enfonce les pots. Pour les couches d'hiver, on prend du fumier neuf et moelleux, que l'on mêle avec des feuilles de charme ou de chêne, afin de tirer l'humidité du fumier, et on recouvre de tan vieux et nouveau mêlés que l'on remue lorsque la chaleur devient forte, plus souvent, même jusqu'à trois ou quatre fois par jour, dans les temps humides, pour qu'il se ressuie. Ces couches doivent être faites très-solidement et avoir plus que moins de hauteur, car elles deviennent presque toujours trop basses. Au reste, pour placer les pots dans la couche d'été, on attend que la chaleur soit à son degré, en observant bien de sonder de temps à autre, de peur de brûler les racines tendres des ananas qui n'auraient pas été plantés *à cul-nu*. Le châssis peut avoir en longueur les dimensions qu'on voudra; mais en largeur il ne doit pas excéder cinq pieds et demi en dedans d'un petit mur de neuf à douze pouces d'épaisseur, qui doit le soutenir, et auquel il faut donner une profondeur de trois pieds sur le devant, de cinq pieds à cinq pieds et demi sur le derrière. On y pratique quelquefois des fourneaux, mais toujours on y établit un sentier entre le mur et la couche. Ce châssis étant sujet à l'humidité pendant l'hiver, il faut lui donner de l'air lorsque le soleil brille. Cette précaution, bonne dans les temps doux et en été, renouvelle l'air et empêche les coups de soleil. Avant d'empoter les plantes destinées au châssis, il faut les arracher, les laisser hors de terre pendant une huitaine, couper toutes les racines, trancher jusqu'au vif les talons qui seraient

attaqués de pourriture, exposer pendant cinq à six jours leurs plaies au soleil ; enfin éplucher les plantes, c'est-à-dire, ôter les feuilles qui nuisent ou sont gâtées, écraser avec un petit bâton plat les poux qui rongent l'ananas ; enfin, après avoir lavé les feuilles avec une éponge, mettre de l'eau sur les parties attaquées, et y saupoudrer de la fleur de soufre que l'humidité y retient.

On plante dans des pots, proportionnés à leur force, les ananas ainsi préparés (c'est ce qu'on appelle planter *à cul-nu*). Au lieu de couper toutes les racines, on peut n'ôter que les mortes et rafraîchir les autres pour les pieds qui marquent fruit, ou que l'on destine à en donner; ce à quoi on les force par le plus de chaleur. La plantation *à cul-nu* retarde les fruits et peut servir pour en avoir de plus tardifs. Dans tous les cas, on sonde la couche au moyen d'un thermomètre enfoncé à un pied de profondeur dans le tan. Si la chaleur ne le fait élever que de trente à trente-cinq degrés, alors on y met les pots. D'autres les placent trois ou quatre jours avant de planter, pour que la terre s'échauffe. Ils font ensuite, au milieu, un trou dans lequel ils jettent un peu de sablon, et ils y mettent l'ananas, qu'ils arrosent médiocrement. Chaque soir, jusqu'au mois de juin, on a soin de couvrir les châssis de paillassons, de peur des gelées ou seulement de la fraîcheur des nuits : pendant le jour, on étend une toile dessus lorsque le soleil est ardent, de peur qu'il ne fasse rougir les plantes. Quand elles sont bien reprises, c'est-à-dire, trois ou quatre semaines après leur empotage, on leur donne des *bassinures* par-dessus jusqu'à la mi-septembre, temps auquel il faut reprendre la précaution de ne point mouiller les feuilles. Enfin, au mois d'août, on relève tous ces ananas pour réchauffer la couche; ce que l'on fait en y remettant un quart de tan nouveau que l'on mêle bien avec l'ancien. Cette opération est la dernière, jusqu'aux couches d'hiver.

Quant aux plantes destinées à donner fruit lorsqu'elles sont *en règle*, et surtout lorsqu'elles commencent à fleurir, on leur donne une chaleur beaucoup plus forte que dans un autre temps, jusqu'à ce que la fleur soit passée : dès ce moment, il faut deux ou trois fois par jour, dans le plus fort de la chaleur, et pendant au moins un mois, leur donner, ainsi qu'aux autres plantes, un arrosement avec la seringue (1). On pourrait même ne pratiquer que cet arrosement depuis que les plantes sont sous le châssis ; mais il faudrait, surtout si l'on

(1) Tous les curieux ont des seringues, au moyen desquelles ils lavent les plantes hautes et arrosent celles qui sont placées sur le derrière des serres ou des châssis, et qu'on ne pourrait atteindre sans briser celles qui sont sur le devant.

veut forcer les ananas à fructifier, n'employer au printemps que de l'eau tiède, et ayant passé trois ou quatre jours dans la serre chaude. Il est bon que les fruits ne mûrissent pas tous à la fois ; on hâte la maturité des uns par plus de chaleur ; on retarde celle des autres en leur donnant de l'air, et en les couvrant de paillassons pendant les grandes chaleurs. Le degré pour faire marquer le fruit, est de quinze à dix-huit degrés au-dessus de zéro, suivant la force du plant et le temps plus ou moins prochain auquel on veut l'avoir. On peut, au moyen de la chaleur, faire aussi-bien porter fruit à une plante d'un an qu'à une de trois, même dans le milieu de la France.

ARROCHE DES JARDINS, Ibible, ou Follette, et par antiphrase, Bonne-Dame et Belle-Dame (*Atriplex hortensis*) ; parce qu'étant insipide et propre tout au plus à adoucir l'acidité de l'oseille, elle a cependant une assez belle apparence par sa haute stature de quatre à cinq pieds, et ses belles feuilles larges, dentées, triangulaires, aiguës, d'un vert jaune. ( Polygamie Monœcie, fam. des Atriplicées. ) Elle est annuelle, dure très-peu et monte vite en graines qui se répandent d'elles-mêmes, si bien qu'il est difficile de la détruire dans un jardin où il y en a eu. On distingue, outre l'ordinaire, deux variétés ; la rouge, (*rubra*), et la très-rouge, (*ruberrima*). Leurs graines doivent être semées très-clair au mois de mars : tout terrain cultivé leur convient. Arroser si elles sont en terre trop sèche et trop légère.

ARTICHAUT, *Cynara*. ( Syngénésie Polygamie égale, fam. des Cynarocéphales. ) Artichaut commun, (*Cynara scolymus*), de Barbarie et du midi de l'Europe. Plante d'un grand volume, très-ressemblante à un chardon. Ses variétés les plus remarquables sont : le Gros vert de Laon, le meilleur de tous, et le plus estimé et cultivé à Paris ;

Le Gros Camus de Bretagne, apporté par M. Feburier ; tête d'un vert plus pâle, plus élargie, aplatie ; plus hâtif que le précédent ;

Le Violet, hâtif, excellent à la poivrade, ainsi que le Rouge, qui n'en est probablement qu'une sous-variété.

La plupart des variétés ne sauraient se conserver franches par le moyen du semis ; il faut donc les propager par les œilletons, et encore pourront-elles subir quelques altérations qui sont toujours en raison du climat, de la culture plus ou moins bien entendue, et des qualités naturelles ou artificielles du sol qui doit être une terre profonde et franche, légère. On choisit les œilletons les plus sains et les plus vigoureux vers le commencement d'avril, plus tôt ou plus tard, suivant la température. On les lève quelque temps après avoir découvert les artichauts, lorsqu'on ne craint plus les fortes

gelées, et que les feuilles se développent. Pour y parvenir, on écarte la terre, et, en passant les mains ou une palette de bois entre la souche et l'œilleton ou drageon, on détache ce dernier : on ne plante que ceux dont l'extrémité inférieure se termine par un renflement qu'on nomme *noix*. On jette tous les autres, dont on décharge la souche pour qu'elle donne plus tôt et de plus beaux fruits. On ne laisse à chaque pied que 2 ou 3 pousses, distinctes des œilletons par leur force et la largeur de leurs feuilles, et qui marquent bientôt le fruit qui s'élève de leur centre ou *cœur*. On plante les drageons, autant qu'il est possible, par un temps couvert ou pluvieux, à 3 pieds de distance les uns des autres dans une terre préalablement bien amendée, et ameublie depuis 8 jours par un bon labour : il faut se garder de trop enterrer, ce qui les ferait pourir. Chaque pied doit être arrosé jusqu'à sa reprise, si le temps est sec, et surtout garanti contre les gelées du printemps. Si le terrain était trop humide, on le disposerait par planches en dos de bahut sur le milieu duquel on placerait ses œilletons. On peut encore faire une plantation après la cueillette des fruits, en conservant assez d'humidité pour la reprise et la pousse des œilletons. Quelques-uns de ceux plantés au printemps qui sont bien conduits, arrosés suffisamment et à propos, enfin binés et purgés des mauvaises herbes, donneront des artichauts dans l'année; mais le temps de leur plus grande production sera dans les deux années suivantes, après quoi on est dans l'usage de les détruire. Pendant l'hiver on les garantit contre les gelées en buttant chaque pied, et en l'entourant et le couvrant de feuilles ou de litière sèche dont on augmente l'épaisseur en raison du froid, mais qu'il est bon d'écarter lorsque la saison est douce et qu'il ne pleut pas.

Si l'on veut semer, il faudra avoir eu la précaution de laisser fleurir quelques-unes des plus belles têtes que l'on aura penchées petit à petit en les assujettissant, de peur que l'eau, qui séjournerait entre les écailles, ne pourisse les graines. Quand elles sont bien mûres, on les récolte par un jour sec, et on les conserve à l'abri du froid et de l'humidité jusqu'au printemps. Si on les garantit de l'air, on peut leur conserver la faculté germinative pendant 10 ans. On les sème, soit en mars, dans des pots pleins de bonne terre légère et placés sur couche tiède et sous châssis, soit fin d'avril ou commencement de mai, en planches et à la distance requise pour les œilletons. Ordinairement on sème plusieurs graines ensemble, mais à quelque distance (trois ou quatre pouces) l'une de l'autre, pour que le plant reste régulier, si quelques-unes manquaient de lever ou périssaient par un accident quelconque. On déplante celles qui sont de trop pour les porter ailleurs. Quant au plant venu en pot, on le place en

pleine terre lorsque les intempéries ne laissent plus rien à redouter pour lui : souvent il produit dans l'année. La terre doit avoir été labouré et fumée à l'automne, puis labourée encore, mais moins profondément avant de semer : cette dernière opération se pratique en faisant des trous d'un pouce de profondeur pour chaque graine qu'on recouvre de terreau. Quelques personnes sont dans l'usage de déplanter chaque pied pour couper le pivot de la racine ; elles replantent à mesure. On peut croire que ce retranchement porte l'artichaut à donner sa production plus belle, plus abondante et plus hâtive. — Les Grecs appelaient l'artichaut *Cynara acantha*, qu'on peut traduire en français par *Épine de chien*.

ASPERGE ORDINAIRE, *Asparagus officinalis*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asparaginées.) Plante dioïque du midi de la France, dans les sables, sur les bords de la mer, sur les rives de nos fleuves où le flot apporte et dépose des terres légères qui les élèvent insensiblement. Les pousses ou *turions* non encore développés de l'asperge sont la seule partie qu'on emploie dans la cuisine. S'étant trouvée de nature saine et d'un goût assez général, la plante a été cultivée partout où elle a pu végéter ; de là toutes ces variétés qui présentent des différences pour la couleur et le volume, et surtout pour la saveur ; mais qui toutes nous semblent avoir une souche commune. Les *griffes* ou *pates* se composent de racines nombreuses, grêles, fragiles, presque simples, très-longues lorsqu'elles ont acquis toutes leurs dimensions, et ne devant durer que trois ans : mais il s'en forme annuellement au-dessus, un rang nouveau destiné à durer le même temps, jusqu'à ce que, le collet ayant atteint le niveau de la terre, celles qui voudraient se former à l'avenir ne trouvent plus de place ni de nourriture. Cette disposition bien connue de la pate d'asperge a suggéré l'idée de la planter dans des fosses creuses, que tous les ans on charge de quelques doigts de terre, et qui, en raison de l'élévation qu'elles pourront recevoir chaque année, contribueront au plus ou moins de durée du plant d'asperges, que chacun peut faire ou de semis ou de racines qu'on transplante. Les graines et le plant se peuvent tirer de tous les endroits où ils seront beaux : quelques pays ont la réputation de les fournir de cette qualité, tels que la Hollande, Besançon, Gravelines, Strasbourg, Marchiennes, etc. ; on peut aussi les récolter chez soi. Les graines doivent être prises sur les jets qui, venus les premiers et s'étant annoncés pour devoir être vigoureux, auront été soignés comme porte graines et défendus contre la voracité des insectes. Lorsque les baies, par leur couleur rouge, indiquent la maturité des semences, on coupe les tiges ; on en sépare les fruits qu'on laisse mûrir en tas pendant une quinzaine ;

après quoi on les écrase à la main dans un baquet plein d'eau, au fond duquel se précipitent les semences qu'on fait ensuite sécher en lieu aéré et abrité. D'un autre côté l'on a préparé la terre par de bons labours et de bons engrais; puis, au mois d'octobre ou de novembre pour les climats méridionaux et les terres sèches et légères, ou bien au mois de mars pour les environs de Paris, et à celui d'avril seulement pour les climats plus septentrionaux, ou pour les terres fortes et humides, on répand, à la volée mieux qu'en rayons, et très-clair, ces semences qu'on recouvre d'environ un doigt de terreau bien consommé, ou bien on les sème en place. De cette époque à l'automne, il ne s'agit plus que de biner légèrement, d'arroser quelquefois et d'ôter les mauvaises herbes à mesure qu'il en paraît, avec la précaution de ne point briser ni déraciner le nouveau plant, dont les pousses sont coupées à l'arrière saison. A cette époque, on recouvre les racines d'environ 3 pouces de bon terreau. Le plant destiné à être mis en fosses au printemps, est levé en se gardant d'en briser les racines.

Quand, au lieu de prendre le plant chez soi, on le tire d'ailleurs, il faut le choisir d'au moins deux ans, et au plus trois, parce qu'alors il résistera mieux à l'inconvénient de rester quelque temps hors de terre, et d'avoir à supporter les fatigues d'un transport. Aussitôt son arrivée, on le visite, on coupe net toutes les racines qui auraient été cassées ou détériorées, et on le replante dans les fosses préparées à l'avance, et qui doivent avoir une profondeur d'environ 2 pieds, et une largeur de 6 pieds, sur la longueur qu'on voudra. On laisse entre elles un intervalle à peu près égal à leur largeur, sur lequel on jette la terre de la fouille. Dans les terrains humides, il aura fallu creuser davantage, et remplir l'excédant de profondeur avec des plâtras, pierrailles, décombres, broussailles ou autres matériaux grossiers. Cela fait, on jette au fond des fosses, une épaisseur d'environ un pied de bons engrais, tels que fumiers, gazons, boues des rues, que l'on foule ensuite en piétinant bien dessus; puis on recouvre de 3 pouces de terre de la fouille, en supposant que préalablement elle aura été nettoyée, amendée et rendue légère par un mélange d'engrais ou de terreau bien consommé. Après cette opération, on tire dans la longueur des fosses, 3 lignes à égale distance sur lesquelles on marque, à environ 18 pouces l'une de l'autre, les places des racines par un très-petit monticule de terreau. On étend à la main ces racines sur le monticule, en inclinant leurs extrémités, et l'on couvre aussitôt le tout de trois bons doigts de terre. Au moyen de toutes ces distances que nous venons d'indiquer, il sera facile de pouvoir biner, arroser et sarcler les jeunes plantes qu'on peut cultiver sur les talus. Mais on doit observer, quant à ces

derniers, de n'employer que des plantes basses qui ne donnent point d'ombre aux fosses, qui n'effritent point la terre, et qui, en moins de six mois, aient donné leur production; car, au mois de novembre suivant, il faudra encore y prendre trois doigts de terre pour les répandre dans les fosses. A commencer du printemps d'après, on bine, sarcle, et arrose au besoin, pour l'arrière-saison couper toutes les pousses rez-terre, et couvrir les fosses de deux ou trois doigts de bon fumier qu'on enterre par un léger labour au printemps, et l'on recharge encore de deux ou trois pouces de terre; à la troisième année, on coupe les plus belles asperges; à la cinquième, le plant est en plein rapport : ainsi conduit, et fumé tous les deux ans, il en peut durer douze ou quinze. Si l'on préfère de se faire une aspergerie de semis, au lieu de placer des racines sur les monticules, on fait un petit creux dans lequel on met trois graines d'asperges qu'on recouvre de terreau : au mois de juin suivant, on retire deux des nouveaux pieds pour ne laisser que le plus vigoureux, ou mieux on coupe le collet de deux pour ne pas ébranler les racines du troisième. Du reste, l'aspergerie se conduit absolument de même.

Cette méthode est un peu moins dispendieuse que la suivante, mais aussi moins productive. Les asperges sont plus belles, et le carré peut durer un demi-siècle par la méthode que voici : On fume bien la terre du carré au mois d'août. Si elle est forte, on y mêle du sable, et de la terre de bruyère si elle est commune. Au mois de mars suivant, pour la température de Paris, on divise le carré en planches de 5 pieds. On enlève de la première planche 8 à 9 pouces de terre qu'on jette sur la seconde planche. On creuse ensuite la première planche de 16 à 18 pouces, et on en porte la terre dans un dépôt. Si le terrain est fort ou humide, on creuse en outre 6 pouces de plus, et on remplace cette dernière terre par du gros sable ou des cailloux. On remplit ensuite à 18 pouces cette fosse par les engrais qu'on peut se procurer, soit des fumiers ou du tan mêlé avec des retailles, soit des feuilles, des coquilles d'huîtres pilées, etc.; on couvre ces engrais de la terre jetée sur la deuxième planche, de manière que la première planche soit au niveau des autres. On opère de même et successivement sur les autres planches, de façon que le terrain du carré se trouve uni et à la même hauteur qu'avant l'opération; on plante ou on sème, comme il a été dit plus haut, et on donne les mêmes soins au jeune plant. Si le *criocère à douze points* l'attaque, on le cherche pour le détruire, ainsi que ses œufs qui sont des points noirs rangés par ordre, et on sème autour du carré quelques graines de chanvre, dont l'odeur du plant écarte ces insectes dans l'été. Si *le ver blanc* ou *ton* l'attaque, on y sème de bonne

heure de la laitue ; et, quand on en voit se faner, on trouve le ver à la racine : le fumier baisse insensiblement, et il est possible l'année suivante de recharger le carré de 3 pouces de bonne terre. Pour le reste on continue comme il a été dit plus haut.

Les asperges d'hiver ou de primeur s'obtiennent sur couche sourde et sous châssis : on les y plante dès novembre ou plus tard, suivant l'époque où l'on veut les avoir. Dans une fosse de 4 pieds de profondeur, large de 10 à 12, et assez longue pour recevoir tous les châssis dont on peut disposer, on établit une couche sur laquelle on étend une épaisseur de 6 pouces de bonne terre, mêlée d'excellent terreau. On laisse ainsi passer la trop grande chaleur, après quoi l'on y étend des pates d'asperges, d'au moins quatre ans, ou, si l'on veut, les vieilles pates d'un pareil plant qu'on aurait à détruire, si on ne veut qu'une récolte ; on les recouvre d'un lit de 2 pouces de même terre, et d'environ 6 pouces de fumier chaud, et l'on ajuste les panneaux et châssis ; puis l'on remplit l'espace vide du tour avec du fumier neuf et bien foulé, de manière qu'il excède d'un pied le niveau du terrain. Enfin, après cinq à six jours, on retire entièrement de dessus la couche ce fumier, qu'on remplace par un lit de même épaisseur du mélange de terre. La température indique si l'on doit couvrir pour les nuits et pendant le jour les châssis de paillassons, même de fumier ; il faut donner encore de la lumière, et même de l'air, toutes les fois que le temps et le soleil y invitent. Au bout de quinze jours, les asperges se montreront, et donneront pendant plus d'un mois une récolte abondante et non interrompue, si l'on a soin de remanier les réchauds et d'y mêler du fumier neuf, même de les changer suivant le besoin.

A défaut du châssis, on établit des réchauds de 2 pieds de large et d'autant de profondeur autour d'une fosse large seulement de 3 pieds, et plantée, au moins depuis trois ans, d'asperges de Hollande, qu'on couvre alors de fumier sec, en raison de leur crue et du froid. Avec le soin de changer tous les dix à douze jours le fumier des réchauds, et de remplacer par du fumier bien sec celui de la couverture, si la neige ou la pluie l'avaient trop mouillé, on peut récolter tous les jours des asperges. Si l'on veut faire durer la planche, on n'y cueille pas d'asperges l'année suivante, et on n'y récolte que tous les deux ans.

BASELLE, *Basella*. (Rhéede. *Hort. Malab.* V, pag. 45.) Nom malabare d'une plante bisannuelle de la Pentandrie Monogynie, fam. des Atriplicées. Les feuilles de deux espèces sont employées en aliment dans les Indes et à la Chine ; savoir, la baselle rouge (*Basella rubra*), et la blanche (*B. alba*), de la Chine, ou épinard rouge et blanc du Malabar ;

toutes deux à tiges grimpantes et rouges ou blanches, et à feuilles alternes, ovales, entières, charnues, et de la couleur des tiges.

On en sème, tous les ans en mars, des graines en terre bonne et meuble, sur couche chaude et sous châssis; et, lorsqu'on n'a plus à craindre de froids, on les repique en pleine terre et sous un mur treillagé, exposé au midi, où les graines parviennent bien à maturité : elles y seront beaucoup mieux que sous châssis, et même en serre chaude, où il faudra cependant placer celles qu'on voudra conserver pendant l'hiver. On prépare leurs feuilles comme les épinards. Chaque pied, selon *Decombe*, auteur de l'École du Potager, peut fournir trois bons plats dans le cours de l'été. Leurs baies, comme celles du *phytolacca*, fournissent un suc d'un très-beau pourpre, qu'il serait peut-être utile de savoir fixer. Elles ne demandent qu'un arrosement ordinaire.

BETTE. *Voyez* POIRÉE.

BETTERAVE. (Pentandrie Digynie, fam. des ATRIPLICÉES). De l'Europe méridionale. Plante déjà précieuse en sa qualité d'alimentaire pour l'homme et d'excellent fourrage pour les animaux; plus précieuse encore depuis qu'on a acquis la certitude d'en pouvoir tirer un sucre aussi bon et aussi beau que celui obtenu jusqu'à présent de la canne à sucre. Elle n'est peut-être qu'une variété de la Bette ou Poirée, dont elle se distingue par sa racine grosse et charnue, et par ses fleurs réunies en plus grand nombre.

La Betterave alimentaire (*Beta vulgaris*) a produit plusieurs variétés; savoir, 1°. la GROSSE ROUGE, la plus cultivée de toutes; 2°. la PETITE ROUGE; 3°. la ROUGE RONDE précoce; 4°. la JAUNE, plus sucrée que les autres variétés; 5°. la BLANCHE; 6°. enfin, la BETTERAVE CHAMPÊTRE, ou RACINE DE DISETTE, plus employée dans la grande culture que dans celle des jardins. Toutes ces betteraves se conduisent de la même manière, c'est-à-dire, que, selon la qualité plus ou moins chaude du terrain et la température du lieu, après avoir bien ameubli la terre par un ou deux labours profonds, et l'avoir fumée l'année précédente, on sème à la volée ou en rayons dès le commencement de mars jusqu'en mai. Quand le plant est assez fort, on repique, si le plan manque dans quelque partie, avec l'attention de ne rien retrancher des racines, et de planter en rigole autant que possible, ou bien l'on éclaircit de manière que chaque plante reste éloignée des autres d'environ 1 pied dans les terres maigres, 15 pouces dans les médiocres, et 18 dans les bonnes. Il faut repiquer par un temps humide. Si on le faisait par un temps sec et desséchant, il serait nécessaire de tremper les racines du plant dans un mélange d'eau de fumier, de bouze de vache, et de terre. En

général,

général, les betteraves préfèrent un terrain profond, chaud, léger, bien labouré, et fumé de l'année précédente. Si on est forcé de donner de l'engrais en labourant la terre pour semer, on ne doit employer que des fumiers consommés. On sarcle à la main, et on donne deux ou trois binages. C'est en novembre que s'en fait la récolte; en les ôtant de terre, on en coupe les feuilles, qui peuvent être données aux bestiaux; les racines se mettent tout uniment et à nu dans une cave ou dans une serre sèche, et à l'abri de la gelée, après les avoir laissées ressuyer. (Voyez Carotte) Si on en avait laissé quelques-unes en terre pour avoir de la graine, il faudrait avoir soin de les couvrir pendant les fortes gelées; et, en cas de dommage, on aura la ressource de replanter en mars quelques-unes des plus saines de celles qui auront été gardées.

CAPUCINE, *Tropœolum*. (Voyez ce mot aux plantes d'agrément.) Deux espèces originaires du Pérou, sont cultivées comme potagères, pour parer les salades de leurs belles fleurs. Les boutons des fleurs à peine formés, et les graines prises bien avant leur maturité, se confisent au vinaigre et remplacent avantageusement les câpres. On préfère, pour cet usage, la petite espèce qui a l'avantage de pouvoir se passer d'appui. Les fleurs de la grande espèce joignent à plus de volume une couleur plus franche et plus vive. Toutes deux donnent abondamment des fleurs et mûrissent bien leurs graines, dont quelques-unes, tombées d'elles-mêmes, lèvent toujours l'année suivante. On sème les autres à la mi-avril, à bonne exposition, dans une terre franche, légère, et substantielle, au pied des arbres ou contre un mur. Les graines lèvent pendant deux ou trois ans.

CARDON, *Cynara Cardunculus* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des *Cynarocéphales*). De Barbarie. La culture en a fait des sous-variétés, dont deux, dépouillées de leurs épines, deviennent plus faciles à manier. On préfère le Cardon de Tours, qui est très-épineux, au Cardon d'Espagne, parce que ce dernier joint au désavantage d'être plus sujet à monter, celui d'avoir les côtes moins épaisses et moins tendres. L'un et l'autre se sèment dès le mois de janvier, en pots mis sur couche et sous châssis, si l'on veut avoir des cardons de primeur mangeables aux mois de mai et juin. Pour les avoir, au contraire, à l'arrière-saison ou en hiver, on ne les sème qu'en avril et mai, dans des trous garnis de fumier consommé, où l'on place deux à trois graines ensemble pour ne laisser qu'un pied. Ces plantes, conduites absolument comme les artichauts, mais plus arrosées et tenues plus chaudement, car elles sont plus délicates, se font blanchir lorsqu'elles sont devenues assez fortes. Pour cela, on les bute avec de la terre qu'on amon-

celle au pied : on rapproche, avec la précaution de ne point se blesser, les feuilles qui souvent sont longues de 6 pieds; on les retient avec de l'osier ou de la ficelle, puis l'on met une couverture de paille sèche et longue, qu'on attache avec des liens. Le cardon, ainsi caché et serré pendant trois semaines, aura blanchi, et ses côtes se seront attendries : laissé plus long-temps dans cet état, il pourirait. On en garde quelques pieds pour avoir la fleur et la graine qui peut se conserver cinq à six ans.

CARDON PLEIN ET SANS ÉPINES. Tout ce qui vient d'être dit ci-dessus peut être appliqué à cette variété, qui ne diffère des autres que par le précieux avantage d'avoir les tiges aussi pleines et aussi succulentes que celles du cardon de Tours, et en même temps dépourvues d'épines. M. Vilmorin en a reçu une autre variété de M. Delacour Gouffé, directeur du jardin botanique de Marseille. Elle est à feuilles d'artichaut, à côtes rougeâtres, sans piquans, très-pleines. Elle paraît excellente.

CAROTTE, Pastenade, *Daucus Carotta.* (Pentandrie Digynie, famille des OMBELLIFÈRES). Du midi de l'Europe. Sa racine, grosse dans la partie supérieure, réduite à un filet à son extrémité, est plus ou moins volumineuse et longue suivant la qualité et la profondeur de la terre. On en cultive plusieurs variétés : la ROUGE, la JAUNE, la BLANCHE, la COURTE de Hollande et quelques sous-variétés. Celle de couleur violette, cultivée en Espagne, a été communiquée à M. Vilmorin, par M. le marquis de la Bendana, amateur distingué. Elle est plus sucrée qu'aucune autre et fort grosse, mais très-sujette à monter si on la sème de bonne heure. La carotte se sème de la mi-mars à la mi-juin. On en sème aussi à la fin de l'été, pour en avoir de nouvelle au printemps. Elle demande une terre profonde, et plutôt légère que forte, chargée de sucs nutritifs, et qui soit fumée, au plus tard, à l'automne précédent; autrement la carotte fourcherait et prendrait un goût de fumier. On donne un labour bien profond, et on ameublit bien la terre; on sème, en général, à la volée, et quelquefois en rayons, à 10 pouces de distance, dans des planches de 4 pieds de large; et après avoir donné un coup de râteau, on met une légère couche de terreau, ou l'on paille. On mêle ordinairement la graine de carotte avec de la cendre ou du sable fin, après l'avoir frottée pour la diviser.

Lorsque la carotte lève, il faut la visiter, afin de détruire les limaces et de chasser les araignées. (*Voyez* ces mots.) Les ravages de ces insectes forcent à semer plus dru, afin d'avoir du plant pour regarnir les places où il en peut manquer. Quand on veut en repiquer, on choisit un temps couvert. Lorsque la carotte a deux feuilles outre les cotylé-

dons, on lève le plant, dans les endroits où il est trop épais, avec un morceau de bois de 6 lignes de diamètre, aplati et très-mince à son extrémité, qu'on enfonce en terre, de manière à enlever le plant avec ses racines, sans en briser, et à laisser un intervalle de 4 à 5 pouces entre les plants qui restent. On place ceux qu'on enlève dans un panier recouvert : on repique, au plantoir, à la même distance, en ayant l'attention de séparer les plants sans les rompre, de descendre leurs racines verticalement, et de presser légèrement la terre avec le plantoir. On arrose ensuite, et on continue la surveillance jusqu'à ce que les carottes aient quatre ou cinq feuilles. On sarcle; et, lorsqu'elles sont grosses comme le doigt, on en arrache une entre deux, soit pour son usage ou celui des bestiaux qui en sont friands, soit pour la vente. Les carottes sont alors à 8 ou 10 pouces : on peut leur donner un binage. On ne coupe point les feuilles des carottes destinées à la nourriture de l'homme; mais on fait deux récoltes de celles qui doivent servir aux bestiaux : c'est un excellent fourrage vert.

On fait la grande récolte, à l'approche des gelées, avec des fourches ordinaires, et mieux avec celles à dents plates. On coupe les feuilles auparavant; on trie les carottes, et on met à part les belles, qu'on place dans la serre aux légumes, dans une cave ou dans un trou fait exprès en terre. On répand une couche de sable sur le sol; on met de la paille contre le mur ou les parois du trou; ensuite on fait un lit de carottes, les têtes en dehors et les racines contre le mur. On recouvre ce lit d'une couche de sable, et ainsi de suite. Si c'est un trou, après l'avoir rempli de carottes, on le recouvre de paille, et on rejette dessus la terre sortie de la fosse, en la disposant en talus pour l'écoulement des eaux. Les fermiers qui en ont beaucoup, peuvent ménager un vide dans leurs meules de paille blanche, pour leur servir de serre et y mettre leurs carottes, leurs pommes-de-terre, betteraves, etc. On laisse au midi un passage que l'on bouche avec des bottes de paille. Les racines y sont à l'abri des plus fortes gelées. Les carottes semées pour le printemps restent en terre et sont couvertes de feuilles ou de paille lorsqu'il gèle. Il en est de même de celles conservées pour graines. Si on n'en a pas laissé pour ce dernier usage, on en choisit au printemps de bien saines, qu'on plante à 15 ou 18 pouces. On sème la graine d'un an; mais elle ne doit être égrainée qu'au moment de s'en servir : cependant celle de deux ans peut mériter la préférence pour les semis d'automne. On connaît l'usage des carottes : c'est un aliment très-sain, non-seulement pour l'homme, mais aussi pour les bestiaux, qui la mangent cuite ou crue. On en nourrit aussi la volaille.

CÉLERI CULTIVÉ, *Apium graveolens Celeri.* H. P. (Pentandrie Digynie, fam. des OMBELLIFÈRES). C'est une espèce d'*ache* naturelle aux endroits marécageux du midi de la France, à laquelle la culture a donné un parfum agréable et des qualités fines et éprouvées! Il y en a plusieurs variétés, savoir : le *céleri creux*, *petit céleri* ou *céleri à couper*, dont les feuilles s'emploient comme fourniture de salade ; le *céleri plein blanc* ; une très-grosse variété du même, appelée *céleri turc* ou *de Prusse* ; le *nain frisé*, très-tendre et cassant ; le *céleri plein rouge* et *rose*, et enfin le *céleri-rave*, dont la racine grosse et en forme de navet, se mange cuite : celui-ci a une sous-variété veinée de rouge, etc. Pour avoir des céleris à différentes époques, on en sème depuis janvier jusqu'en juin. En janvier et mars, on sème sur couche et sous cloche ; on repique sur couche et sous cloche ou sous châssis, pour ne mettre en pleine terre que vers le commencement d'avril, dans une planche de terre légère bien amendée, où l'on dispose le céleri en quinconce dans des rayons éloignés d'environ 8 à 9 pouces : chaque pied, arrosé sur-le-champ pour le faire reprendre, doit être mouillé tous les deux ou trois jours s'il ne pleut point : la planche doit être purgée des mauvaises herbes. Lorsque le plant est assez fort, ce qui arrive dans les premiers jours de juin, on le fait blanchir en le liant, de trois liens, par un temps sec, et en le garnissant de pailles sèches de manière à ne laisser voir que l'extrémité des feuilles ; ou bien on le bute, c'est-à-dire, qu'après l'avoir lié, on amoncelle la terre autour du pied jusqu'au premier lien d'abord, huit jours après jusqu'au deuxième, et enfin jusqu'au troisième huit autres jours encore après. Lorsqu'on veut le buter, on ne fait que deux rangs, et au plus trois, et on laisse ensuite un intervalle de trois pieds, qu'on plante en laitues, et dont la terre sert ensuite à buter le céleri ; ou bien on fait une fosse, on bêche et on fume le fond de la fosse, et on y plante le céleri : la terre de la fosse sert ensuite à le buter. Le semi de mai doit se faire clair, et s'éclaircir encore pour n'avoir point à repiquer, ce qui retarderait la crue du céleri. On paille et bute les pieds du dernier semi avant les fortes gelées. Celui que l'on conserve en serre doit être abrité du froid et de l'humidité, et aéré toutes les fois qu'il ne gèle point. Quelques pieds restés en pleine terre et couverts de paille servent pour porte-graines. Les semences les plus nouvelles sont les meilleures, quoiqu'elles puissent se conserver bonnes trois ou quatre ans. Le céleri-rave n'a pas besoin d'être buté ; seulement on couvre, pendant le froid les pieds destinés à donner des graines. Toutes ces plantes sont bisannuelles. Les jardiniers qui ont beaucoup de terreau, arrachent le céleri à l'automne et l'y enterrent. Cette plante exige de fréquens arrosemens.

CERFEUIL, *Scandix Cerefolium.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères). Plante indigène, annuelle et aromatique. On la sème à toutes les époques, depuis le mois de mars jusqu'en septembre, avec la différence qu'on la place, en rayons, au pied d'un mur en mars; au nord et à l'ombre, quand on la sème en juin et pendant l'été; et à toute exposition dans les autres temps. Sa graine, qui mûrit dans l'année, se conserve trois ans. Le cerfeuil a une variété extrêmement jolie à feuilles crépues ou frisées. Même usage et même culture.

Cerfeuil musqué *ou* d'Espagne, *Scandix odorata.* Plante plus grande et vivace, dont le goût ne plaît pas à tout le monde : il ne faut le semer qu'au printemps, et l'arroser si l'on veut qu'il mette moins d'un mois à lever. La très-petite ressemblance de conformité de ses feuilles avec celles de la fougère le fait nommer, dans quelque pays, Fougère musquée. La graine n'est bonne que pendant un an.

CHAMPIGNONS (Cryptogamie, fam. des Champignons). Plantes dépourvues de feuilles et de fleurs, et dont la nature des graines est restée incertaine : le sentiment le plus accrédité veut qu'elles ne soient que des *gemmes* ou des *bourgeons.* La famille des champignons est très-nombreuse; et plusieurs espèces peuvent se manger; mais il est très-facile de s'y méprendre, et il est certain que le champignon le moins nuisible ne se digère jamais que difficilement. Les meilleurs peuvent en outre acquérir des qualités funestes par les brouillards et les vapeurs de la terre, ou par la qualité des terres ou des corps qui les auront produits, ou enfin parce qu'ils auront été cueillis trop tôt ou trop tard. Il est donc prudent de prendre quelques précautions quand on en mange. On doit mettre quelque intervalle entre le moment où on a récolté les champignons et celui où on les emploie. On les épluche bien, et on les coupe en petits morceaux; on les laisse tremper quelque temps dans l'eau bouillante; on les fait blanchir dans de nouvelle eau. On mêle dans les ragoûts (où il ne faut les mettre qu'après les avoir bien égouttés), du vin ou du vinaigre, ou du jus de citron; enfin on les mâche bien, car ils se gonflent dans l'estomac, et peuvent y nuire par leur volume seul. On assure qu'on peut regarder comme innocens, les champignons qui, épluchés, divisés et mis sur le feu sans eau, dans une casserole, n'auront point changé la couleur d'un *ognon blanc,* coupé en quatre et mis avec eux. Cependant si, malgré toutes ces précautions, on se trouvait malade pour avoir mangé des champignons, il faudrait recourir d'abord à l'émétique, ensuite à des boissons mucilagineuses abondantes.

Le champignon le plus en usage à Paris pour la cuisine, est le Champignon commun ou comestible, agaric champêtre,

*Agaricus edulis*, qui croît spontanément dans les champs, dans les jardins et sur le fumier. On peut manger aussi les *Agaricus aurantiacus*, *ovoideus*, *solitarius*, *mousseron*, *pseudo-mousseron*, *anguis*, *deliciosus*; le *Phallus esculentus*, le *Clavaria coralloïdes* et l'*hydnum sinuatum*. Quant au champignon commun, on en fait naître artificiellement sur deux sortes de couches, dont la première, appelée proprement *couche à champignons*, en fournit une abondante récolte dès le mois de juin, si elle a été faite à temps.

Six mois à l'avance, c'est-à-dire en décembre, commencez à préparer votre *couche* à laquelle vous donnerez telle longueur qu'il vous plaira, mais seulement deux pieds de largeur et autant de hauteur, à compter du niveau de la terre, jusqu'au sommet qui doit être arrondi, c'est-à-dire, fait en dos de bahut. Il faut asseoir cette couche dans une espèce de tranchée, large et longue comme le doit être la couche elle-même, et en outre creusée d'environ six pouces, si le terrain est sec et léger, et plus profondément s'il est humide et fort, auquel cas l'excédant de six pouces sera rempli de pierrailles ou gros sable recouvert de terre sableuse. Ceci fait, on dispose sa couche; l'usage est de n'employer que du fumier court de chevaux qui ne mangent point de son, ni de vert, et dans lequel il faut abondance de crottin, sans cependant que le fumier soit trop gras. Lorsque la couche, bien foulée avec les pieds et bien dressée, a la forme et la hauteur que nous venons de prescrire, on l'appuie de tous côtés avec partie de la terre provenue de la fouille, et on la couvre d'environ deux pouces de bonne terre légère ou rendue telle par un mélange convenable de terre sableuse ou mieux de terreau bien consommé. Elle reste dans cet état jusqu'au mois d'avril, époque à laquelle, après l'avoir réparée, on la couvre d'une chemise de longue litière sans crottin, épaisse d'environ deux pouces. Vers le commencement de juin, ou même plus tôt, quelques champignons commencent à paraître sous la chemise, que tous les deux ou trois jours on lève pour récolter. On la remet aussitôt, mais après avoir arrosé légèrement si la saison est par trop sèche.

La seconde espèce de couche appelée MEULE, peut s'établir en plein air; mais le long d'un mur bien exposé, si elle doit produire pendant les mauvaises saisons; ou dans un endroit plus frais et même un peu ombragé, si la récolte doit se faire pendant les chaleurs. Dans tous les cas, la *meule* sera mieux dans une serre ou un cellier, pour être à l'abri des intempéries et des variations de l'atmosphère, et n'avoir rien à craindre des pluies ni des orages, etc., etc. Enfin, son succès sera plus assuré pour récolter l'hiver, si on la construit dans une cave où les portes et les soupiraux bien fermés maintiennent une température égale. Mais comme le

gaz qui s'échappe du fumier peut devenir funeste à ceux qui cueillent les champignons, ils doivent avoir, en entrant dans la cave, une chandelle allumée qu'ils tiennent à 3 pieds de hauteur au plus. Si la lumière paraît prête à s'éteindre, on ouvre les portes et les soupiraux, et on ne s'occupe de la cueillette que lorsque l'acide carbonique s'est dissipé.

Le fumier, pour faire cette MEULE, doit être de la même qualité que celui indiqué pour la *Couche*, et avoir jeté son plus grand feu par environ un mois de repos, plus ou moins, selon que les tas auront été plus ou moins considérables. On en forme une couche, assise sur un lit de pierrailles ou cailloutage, pour que la trop grande humidité puisse s'écouler facilement, et à laquelle on donne la longueur désirée sur trois pieds de large, et un pied de haut. Cette *Meule*, faite et foulée, est remaniée à quelques jours de distance, et encore une autre fois si elle s'échauffoit trop, en observant la première fois d'y mêler un tiers de nouveau fumier, pour remplacer le tiers d'ancien qu'il faudra ôter et laisser dans les environs. Quelques jours après la dernière façon, et s'il n'y a plus à craindre que la *Meule* s'échauffe trop, on la garnit de *blanc de champignon*, ce qui se fait en l'introduisant dans des trous pratiqués à la main sur les côtés de la meule à environ 6 ou 8 pouces de distance les uns des autres : puis l'on ajuste le tiers de ce fumier laissé, tant autour de la couche que sur le dessus, qui doit toujours être peu chargé et formé en dos de bahut. Les flancs de la couche seront, deux jours après, battus avec le dos d'une pelle pour y mastiquer *le blanc* : on l'appropriera ensuite en tirant toutes les longues pailles, et on la recouvrira d'un bon doigt de terre naturellement légère, ou plutôt rendue telle par un mélange de terreau bien consommé, puis de deux ou trois doigts de fumier long. Huit jours après, ôtez et renouvelez cette couverture de fumier, que vous ôterez encore huit jours après, pour la remplacer par un autre formé de fumier long et bien secoué, par-dessus lequel vous jetterez quelques doigts de nouveau fumier bien ressuyé. Huit jours après, découvrez encore votre meule jusqu'à la chemise de pailles longues que vous soulèverez pour vous assurer s'il pousse des champignons ; ils doivent d'abord se montrer par places qu'il faut marquer avec de petites baguettes : remettez encore les couvertures. Quelques jours après vous récolterez les champignons dont les baguettes vous indiqueront les places. Tous les trois jours pendant les chaleurs, et seulement tous les cinq pendant l'hiver, réitérez vos visites sans trop déranger les couvertures, qu'au surplus vous répareriez, en cas de dommage, comme vous remplirez, avec de la même terre, les trous qui auraient pu se faire. Dans les temps secs, il sera bon, tous les jours ou tous les deux jours, de donner une mouil-

ure. En hiver et pendant les grands froids, augmentez les couvertures, qui sont surtout indispensables si la *Meule* a été établie en plein air.

Une *Meule* ainsi faite et bien conduite peut fournir une abondante récolte pendant près de trois mois; après quoi on la détruit, en observant d'en garder les croûtes blanches qui sont imprégnées de *blanc de champignon*. Cette matière mise au sec peut conserver sa qualité productive pendant près de deux ans : la *Couche à champignons* en fournit de même. L'intérieur de la *Couche* et celui de la *Meule* s'emploient comme engrais.

CHERVIS, *Sium Sisarum*. C'est une Ombellifère de la Pentandrie Digynie, à racines bisannuelles, mais qui parfois poussent des tiges et donnent des graines la première année : les meilleures sont celles de la seconde et se conservent trois ou quatre ans. Au mois de mars, ou les jette à la volée, ou bien on les sème en rayons dans une terre préparée par des labours et des engrais : elle doit être légère, fraîche et surtout profonde, car cette racine pivote. Elle est assez grosse et charnue : en outre de la tige principale, elle pousse encore des espèces de têtes ou bourgeons, qu'on sépare de la racine mère, et qui servent à propager la plante en moins de temps que ne fait le semis, mais aussi qui fournissent de moins belles productions que lui. Les insectes, très-friands des jeunes feuilles, en font assez de dégât; c'est pourquoi on attend que le plant ait pris une certaine force avant de le biner et de l'éclaircir. Dans un potager, on l'arrose souvent. Au mois de novembre et ensuite pendant tout l'hiver, à mesure du besoin, on fait la récolte des racines, qui, suivant les pays, s'appellent encore Cherui, Chirouis, *et* Girolles, et qui s'emploient comme les salsifis.

CHICORÉE, *Cichorium*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Semi-Flosculeuses.)

Chicorée sauvage, *Cichorium intybus*. Plante indigène et vivace. On en sème pendant toute l'année et tous les quinze jours, soit sur couche, soit en pleine terre, selon l'époque de la saison, pour en couper de très-jeunes feuilles, que l'on mange en salade : tous ces semis ont besoin de quelques soins, et surtout d'être arrosés. Devenues plus grandes, les feuilles servent en médecine, ou peuvent être données en vert ou en sec aux vaches, aux moutons, aux chevaux, etc.

C'est avec la chicorée sauvage que l'on fait cette salade d'hiver, appelée à Paris *Barbe-de-Capucin*, et dans d'autres endroits *Cheveux-de-Paysan*. On établit dans une cave, aux mois de novembre et décembre, une ou plusieurs couches de terre légère et sablonneuse, ou de fumier bien consommé, d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur, et de deux

pieds de largeur, sur la longueur que l'on veut. On y place horizontalement, *et la tête en dehors*, des racines de chicorée semées dans l'année, et l'on recouvre d'un lit de même terre et de même épaisseur, sur lequel on place un nouveau rang de racines qu'on recouvre de même; et ainsi de suite jusqu'à la hauteur convenable: la température égale et douce de la cave et le défaut de lumière ne tardent pas à faire pousser à ces racines des feuilles étiolées et sans couleur que l'on récolte à mesure qu'elles paraissent, soit en les coupant, soit en arrachant les racines qu'alors on met en bottes; et c'est dans ce dernier état que cette salade est exposée sur nos marchés. Ces couches se mouillent au besoin, si l'on a employé de la terre trop sèche. On cultive une variété à feuilles panachées et celles dites à CAFÉ, dont les racines charnues comme des carottes servent à faire ce que l'on appelle le café-chicorée. Les feuilles peuvent être employées en salade comme celle des autres variétés.

CHICORÉE BLANCHE *ou* FRISÉE, *Cichorium endivia.* Des Indes et annuelle. On peut en semer en tout temps, mais sous cloche et sous châssis pour être repiquée de même, si on le fait en janvier ou février; en pleine terre bien ameublie et bien exposée, si l'on sème plus tard: le plant se repique ensuite en plate-bande, en quinconce, et à environ un pied de distance, dans une terre meuble et paillée. On arrose aussitôt, puis ensuite seulement au besoin, et l'on purge des mauvaises herbes. Quand le plant est assez fort, on le lie par un temps sec; d'abord avec un seul lien de paille ou de jonc pour laisser aux feuilles du cœur le temps de s'allonger; puis, huit jours après, avec un second lien qui sera celui du milieu; enfin, huit jours après, on met un troisième lien: les amateurs les couvrent avec un pot à fleurs. Il faut environ trois semaines pour l'attendrir et la faire blanchir: la pluie ou l'eau des arrosemens qui entreraient alors dans le cœur de la plante pourraient bien la faire pourir; aussi ne se sert-on plus que du goulot, et non de la pomme de l'arrosoir, afin de verser l'eau plus sûrement à côté de la plante et non dessus: on la couvre même avec des feuilles de chou ou autres pendant la pluie. La graine peut se garder bonne pendant six à sept ans, et on sème toujours la plus ancienne, afin d'obtenir des objets plus frisés et de meilleure qualité. Elle a plusieurs variétés.

La CHICORÉE DE MEAUX *ou* ENDIVE, est celle qu'on cultive le plus généralement. Elle monte très-facilement (surtout la première semée), pour peu qu'on la pousse par de trop fréquens arrosemens, ou que la pluie soit trop abondante.

La CHICORÉE FINE D'ITALIE, *End. italica*, est plus hâtive

et plus fine. Elle a l'avantage de se garnir promptement et de pouvoir être semée de bonne heure en saison, sans monter, d'où son nom de CHICORÉE D'ÉTÉ.

La CHICORÉE TOUJOURS BLANCHE, *Cich. End. angustifolia*, se garnit peu, et la meilleure manière d'en faire usage est de la couper jeune; comme la petite laitue.

La CHICORÉE SCAROLE OU ESCAROLE, OU SCARIOLE, OU enfin CHICORÉE LAITUE, parce que ses feuilles moins découpées ont plus de rapport avec la laitue que celle des autres chicorées, *C. E. latifolia*. La variété dite *de Hollande*, est plus grande et recherchée dans le midi de la France. Celle *à feuilles rondes*, aussi larges mais plus courtes que la première, et qui pomme un peu, est préférée dans les environs de Paris. On en connaît une troisième dite *Scarole blonde*, qui est jaune dès en naissant. Toutes ces variétés se cultivent comme la chicorée blanche.

CHOU, *Brassica oleracea*. (Tétradynamie Siliqueuse, famille des CRUCIFÈRES). Plante bisannuelle et indigène. Elle a fourni un grand nombre de variétés dues sans doute à la culture, au mélange des poussières, et à la diversité des climats où l'on a transporté cette plante si utile. On en distingue plusieurs races principales, savoir: les *Choux cabus* ou *pommés*, à feuilles lisses et ordinairement glauques; les *Choux de Milan*, pommés, à feuilles cloquées et d'un vert plus ou moins foncé; les *Choux verts* ou *sans tête*, qui peuvent durer 3 ans et plus; les *Choux-fleurs* et les *brocolis*.

1. CHOU POMMÉ *ou* CABUS. Voici ses principales sous-variétés suivant l'ordre de leur précocité.

CHOU D'YORCK. Pomme petite, allongée, très-précoce et très-estimée. Il a quelques sous-variétés telles que le *Chou cabage* ou *superfin hâtif*, encore plus petit, mais de quelques jours plus précoce; le *Chou nain hâtif*, plus bas de pied et à pomme un peu plus courte, aussi précoce que le précédent; le *gros Chou d'Yorck*, dont la tête acquiert plus de volume et se forme un peu moins vite.

CHOU HATIF EN PAIN DE SUCRE. Feuilles d'un vert un peu blond, capuchonnées; pomme allongée et quelquefois en cône renversé, tendre et très-bonne.

CHOU CŒUR-DE-BŒUF. Trois sous-variétés, le *petit*, le *moyen* et le *gros*. Le petit forme sa pomme presqu'aussitôt que le *Chou d'Yorck*. Le gros est assez voisin du gros chou cabus blanc. Ils sont bons et fort cultivés.

GROS CHOU CABUS BLANC *ou* CHOU POMME. Celui-ci offre le plus grand nombre de variétés et surtout de noms. Voici les meilleures et le plus généralement connues: *Chou de Saint-Denis* ou *Chou blanc de Bonneuil*; pied très-court,

feuilles très-glauques, pomme grosse, ordinairement aplatie, quelquefois ronde. *Chou cabus d'Alsace, deuxième saison*, pied un peu élevé, feuilles détachées, arrondies, un peu capuchonnées; tête arrondie, grosse, quelquefois plate. C'est un des plus prompts à former sa tête parmi les gros choux pommés. *Gros chou d'Allemagne, d'Alsace* ou *choux quintal*, tige courte, très-grosse; feuilles larges, un peu festonnées, d'un vert plus clair que dans les espèces précédentes; pomme énorme dans les terrains riches et frais. *Le gros chou pommé de Hollande, celui de Brunswick* et *celui d'Écosse*, sont aussi de fort belles variétés. On dit ce dernier plus rustique que les autres choux cabus, et de plus longue garde en hiver.

Chou pommé rouge. Il y a le gros et le petit, dit aussi *Chou noirâtre d'Utrecht*; très-estimés dans le nord. On en fait, en France, un usage assez fréquent en médecine. Ils peuvent être mangés en salade.

Tous les gros choux cabus sont propres à faire le *saüerkraut*, en français *chou-croûte*, lorsqu'ils sont bien venus et que leurs pommes sont pleines et serrés. Il leur faut une terre bien substantielle et fraîche. Semer à plusieurs époques, de la mi-août au commencement de septembre, les choux d'Yorck et autres petits et hâtifs, pas avant la fin d'août; ces derniers replantés en octobre. Les gros peuvent l'être de même, ou bien repiqués en pépinière, pour être plantés à demeure en février et mars, à la distance de 15 pouces, pour les petits, 18 pouces à 2 pieds, pour les moyens; 2 pieds et demi à 3 pieds, pour les gros. Semés, comme dessus, en terrain hâtif, les choux d'Yorck, viennent à pomme vers la mi-avril jusqu'en mai, et les autres successivement jusqu'en août, septembre; les derniers pommés servent jusqu'en décembre et quelquefois au-delà. Ces semis ont lieu dans une terre franche, légère, bien ameublie, paillée, un peu ombragée et tenue fraîche pour les garantir du tiquet. On les visite souvent pour détruire les limaces, les vers et les courtilières. On sème de préférence, de la graine ancienne pour que les plants pomment mieux et montent moins vite à graine. C'est une règle générale pour les quatre divisions de choux.

On sème au commencement de février sur couche; fin du même mois et commencement de mars, en pleine terre, bien terreautée, au pied d'un mur au midi; courant de mars, en plein air avec terreautage; mis en place fin de mars et commencement d'avril. On pourrait à la rigueur semer les grosses espèces en avril; et les petites pour ainsi dire, toute l'année; mais il y aurait peu d'avantage, les choux-milans étant préférables pour les semis tardifs du printemps.

Quand on plante ces choux et les suivans, on examine le

pied au point de départ des racines, et, si on y aperçoit des tumeurs, on en coupe la moitié et on détruit le ver qui l'occasione, et qui arrêterait le développement de la plante. On visite de temps à autres les plants repiqués, pour détruire les insectes dont on a déjà parlé, et les chenilles du papillon, qui se tiennent sous les feuilles; et on tient la terre constamment fraîche par des arrosemens.

2. Chou de Milan ou pommé frisé. Ses têtes sont moins serrées et ordinairement plus tendres et moins sujettes au goût de musc. Les principales variétés sont le *Milan très-hâtif d'Ulm*, à tige un peu haute, très-prompt à pommer, peu gros, excellent; le *Milan hâtif ordinaire*, plus bas de pied; le *Milan court* ou *nain*, extrêmement trapu, d'un vert très-foncé, assez hâtif à pommer, tendre et très-bon; le *Pancalier de Touraine*, à côtes plus fortes que le précédent; le *Milan ordinaire* ou *gros chou-milan*, plus fort de pomme que tous les précédens; le *Milan à tête longue*, dont la pomme est pointue, peu grosse, mais tendre et excellente; le *Milan doré*, dont la couleur, d'un vert un peu blond, devient tout-à-fait jaune en hiver, et dont la pomme, peu serrée, est fort tendre; le *Milan des vertus* ou *gros chou pommé-frisé d'Allemagne*, à tête aussi grosse que celle des choux cabus, dont il se rapproche un peu par sa manière de pommer, et parce qu'il est moins cloqué et quelquefois glauque : il lui faut un bon terrain. C'est une variété précieuse pour la grande culture. Il est plus rustique et se conserve plus long-temps en hiver, ainsi que le pancalier et le milan ordinaire, que les choux blancs, sans en excepter le chou d'Écosse.

Le *Chou de Bruxelles*, *le Chou à jets*, *Chou rosette*, à tige haute de 2 à 3 pieds, produisant à l'aisselle des feuilles, de petites pommes frisées, tendres et fort estimées.

Les choux-milans pourraient être semés comme les choux cabus, en août et septembre; mais l'usage le plus ordinaire est de les semer au printemps, depuis la fin de février jusqu'en mai, à l'exception du milan des vertus, qui ne doit pas être semé plus tard qu'en avril. La distance, pour les petits et moyens milans, est de 18 pouces à 2 pieds; et 2 pieds et demi à 3 pieds pour les gros. Les premiers semés des variétés hâtives viennent en juin, et les derniers pomment au commencement de l'hiver, et se conservent jusqu'en mars. On peut laisser dehors ceux à demi-faits, surtout les pancaliers et milans ordinaires; la gelée attendrit le cœur sans les détruire, à moins qu'elle ne soit extraordinaire. On est dans l'usage, dans quelques cantons, de coucher ces choux, avant le froid, pour les garantir plus facilement. On enlève un peu de terre au nord, on incline le chou de ce côté, et on met la terre de l'autre sur les racines.

3. Choux verts ou non-pommés. On réunit sous cette dénomination plusieurs variétés, qui ne forment point de pommes, et dont les unes sont vertes, les autres rougeâtres, violettes, panachées, etc.

Ces choux résistent mieux au froid que ceux des autres divisions, et la plupart sont bons à manger quand la gelée a attendri leurs feuilles. On mange également au printemps leurs pousses nouvelles avant le développement des fleurs. On ne les coupe pas comme les autres, quand on veut s'en servir. On se contente de détacher quelques feuilles inférieures à chaque pied. Les variétés principales sont : le *Chou cavalier*, *grand chou à vache* qui s'élève à 6 pieds et plus, sur une seule tige, à feuilles grandes et unies; le *Chou moellier*, sous-variété du précédent, dont la tige augmente en grosseur depuis le milieu jusqu'au haut, et qui a été envoyé à M. Vilmorin par M. Robineau, amateur demeurant près de La Flèche; le *Chou caulet de Flandres*, qui ne diffère du chou cavalier que par sa couleur rouge; le *Chou vert branchu du Poitou*, moins élevé que le cavalier, mais formant une touffe considérable et productive par ses feuilles; le *Chou vivace de Daubenton*, distingué du précédent par ses ramifications inférieures, qui s'allongent et s'inclinent jusqu'à terre, où elles s'enracinent et forment des élèves; le *grand frisé vert du nord*, *Chou frangé* ou *frisé d'Écosse*, et le *grand frisé rouge*, résistent mieux au froid que les autres, et sont, en outre, des plantes d'ornement, par leur port et la découpure élégante de leurs feuilles (1). Il en est de même de la variété *panachée* et de celle à *feuilles prolifères*, trouvée par M. Vilmorin, et ainsi nommée à cause des productions foliacées implantées sur les nervures des feuilles.

Ces choux, très-utiles pour la nourriture des bestiaux, sont d'une culture facile. On les sème en mars et avril, pour obtenir leur produit en hiver et à l'entrée du printemps; et en juillet et août, pour les produits d'été. Distance de 2 pieds et demi à 3 pieds, pour les cinq premières variétés, et 2 pieds pour les autres.

Le Chou palmier, ainsi nommé, parce que ses feuilles longues, étroites, cloquées, d'un vert foncé, sont réunies au sommet d'une tige élevée; et le Chou de Naples, à tige basse et renflée, et à feuilles planes au milieu et frangées sur le bord, viennent d'Italie, et ne conviennent qu'au midi de la France. Même culture. Les plants de juillet et août résistent mieux au froid que ceux du printemps.

Chou d'Irlande ou de grande culture. On distingue cette

(1) Ce dernier est la plante que M. Tripet a annoncée il y a quelques années, sous le nom de *Capousta*.

nouvelle variété par ses feuilles, qui pèsent quelquefois plus de deux livres. Même culture et même usage que le Chou cavalier. On pourra s'en procurer de la graine chez M. Grandidier, marchand grainier, près le Pont-Neuf, à Paris, et recommandable par les soins qu'il donne à ses fournitures.

Chou a grosses côtes, dont on cultive deux variétés anciennement connues, le *vert* et le *blond*, et une troisième *à bord très-frisé*. Ce sont d'excellens légumes d'hiver; mais le vert, très-dur au froid, a besoin de fortes gelées pour acquérir toute sa qualité. Semer depuis la mi-mai jusqu'à la fin de juin, pour planter en juillet et août. Du reste, même culture.

Chou rave ou de Siam. On le distingue par sa tige renflée au-dessus de terre, et qui forme une boule, sur les sommets et les côtés de laquelle les feuilles sont implantées. Cette rave, à moitié grosseur, est un bon légume quand on l'a beaucoup arrosée. Elle participe pour le goût, du chou et du navet. Elle a trois variétés, le *blanc*, le *violet*, et le *nain hâtif*. Ce dernier a les feuilles petites, peu nombreuses, et sa boule se forme très-vite. Semer en mai et juin, et le nain hâtif jusqu'en juillet. Dans les lieux où l'hiver est rigoureux, on les dépouille de leurs feuilles, et on les conserve comme les autres racines. Les feuilles et les racines peuvent servir pour nourrir les bestiaux.

Chou navet, Chou turnep, Chou de Laponie. Il produit en terre une racine charnue, comme un gros navet oblong, qui a la saveur du chou-rave. Deux variétés, *Chou-navet blanc*, *Chou-navet à collet rouge*; ce dernier a les côtes et les nervures teintes de la même couleur. Ils résistent aux plus grands froids, et on ne les arrache qu'au besoin: même culture que le *Chou-rave*; mais on peut se dispenser de les transplanter. Même usage, avec l'attention, si on veut les cuire, d'enlever l'écorce à une certaine épaisseur.

Chou rutabaga, Navet de Suède, assez semblable au précédent, mais jaunâtre, plus net, plus prompt à se faire et méritant la préférence comme légume. Semer en place, aussi clair que pour les gros navets, dès la mi-mai jusqu'à la mi-juillet. On peut le transplanter. Il est presque aussi rustique que le chou-navet, et peut être laissé dehors l'hiver.

On se procure de la graine de ces différens chous en conservant, pendant l'hiver, des pieds que l'on garantit des fortes gelées pour les variétés sensibles au froid, au moyen de litière et de paillassons. Des jardiniers, au lieu de semer les gros chous cabus en temps favorable pour donner de la graine, coupent les têtes et conservent les troncs, dont plusieurs repoussent. On plante ces repousses à une bonne exposition; elles prennent racine et servent de porte-graines.

Les oiseaux étant très-friands de la graine de tous les choux, il faut prendre les précautions indiquées pour les en écarter, et même employer des filets si les autres moyens ne réussissent pas. La graine de tous les choux se conserve pendant 6 à 8 ans.

4. Choux-fleurs. Trois variétés principales, *le tendre*, *le demi-dur* et *le dur*, qui diffèrent seulement par leurs qualités. Le tendre fait une plante ordinairement moins forte, à feuille plus unie, plus droite et moins large que celle des autres. Sa pomme, plus prompte à se former, est moins compacte, moins ferme, et se divise assez promptement. Le dur a communément la tige grosse et courte, la feuille grande, plus repliée et ondulée que celle du tendre, formant sa pomme beaucoup plus tard, mais l'ayant plus ferme, plus serrée, plus pesante. Elle se conserve aussi plus long-temps. Le demi-dur participe de l'un et de l'autre par son apparence et par ses qualités. Les choux-fleurs de Malte, de Chypre, de Hollande, etc., rentrent dans l'une ou l'autre de ces trois variétés. On distingue les *choux-fleurs* des choux des trois autres divisions par leurs feuilles toujours allongées, un peu en gouttière, lisses, d'un vert légèrement ardoisé et à pétiole et nervures blanchâtres.

Tous les choux-fleurs veulent être semés dans du terreau, ou au moins dans une terre légère et grasse; repiquées à 18, 20 ou 24 pouces, suivant les variétés, dans une terre bien engraissée. On tient constamment la terre humide par des arrosemens légers et fréquens dès que le plant est levé, ensuite par des arrosemens plus forts à mesure qu'il se développe; sans ce soin soutenu jusqu'à la maturité, les plantes se développent mal, particulièrement celles du dur, et les pommes restent petites. Aussi une température humide leur convient-elle mieux qu'un air sec, et n'obtient-on des choux-fleurs toute l'année que par une grande surveillance non-seulement sous ce rapport, mais encore en donnant la chasse aux insectes qui les attaquent. On doit semer clair pour que le plant ne s'étiole pas avant le repiquage, et éclaircir s'il levait trop dru; autrement la tige plus tendre est saisie par le hâle, et la plantation tourne mal. On sème à l'ombre en été, et lorsqu'on met en place, on jette un peu de terreau au pied de chaque plant, surtout dans les terres fortes. On peut se contenter du demi-dur pour toutes les saisons; mais, si l'on veut obtenir des produits plus beaux ou plus précoces pour chaque saison, on emploie les trois variétés en suivant la marche suivante.

Choux-fleurs semés à l'automne pour le printemps. On sème depuis le 5 septembre jusqu'à la fin du mois, du chou dur et demi-dur. Quinze à vingt jours après on repique le

plant (1) au pied d'un mur au midi, dans une terre en ados, chargée de 3 ou 4 pouces de terreau, et assez large pour deux ou trois rangs de cloches. On met quinze à vingt-cinq plants au plus par cloche pour éviter l'étiolement. On ne pose les cloches que lorsqu'il fait froid, d'abord le soir seulement et en donnant de l'air tous les jours autant que la température le permet. Si le plant s'avance trop, on l'arrache, on laboure légèrement l'ados, et on repique de suite sur la même place. Quand les gelées deviennent un peu fortes, on jette de la litière sur les cloches; dans les froids rigoureux, on les entoure et les couvre entièrement de litière, au besoin, on y ajoute même des paillassons et on ne néglige pas de donner de l'air lorsqu'il fait beau, car il est aussi nécessaire de prévenir l'étiolement des plants que de les garantir de la gelée. On les met en place dans le courant de mars, plus tôt ou plus tard selon leur force et la température. A défaut de cloches, on essaie de faire passer l'hiver au jeune plant en formant, avec du fumier, un talus de 5 à 6 pouces autour de l'ados, et en plaçant des perches transversales portées par des piquets, qui reçoivent des paillassons que l'on redouble dans les grands froids, et que l'on ôte par le beau temps. Ce plant produit à la fin de mai et juin, et quelquefois jusqu'en juillet.

Si on veut obtenir des choux-fleurs en avril, on sème du 25 août au 5 septembre. On hiverne son plant sous châssis à 4 pouces de distance. Au commencement de février, on dresse, dans une tranchée de 18 pouces, une couche sourde, moitié feuilles, moitié fumier, par lits alternatifs, que l'on monte jusqu'à la hauteur de 14 pouces, et que l'on charge de 9 à 10 pouces de terre et terreau mêlés par moitié. Dix à douze jours après, on y plante les choux-fleurs à la distance de 20 pouces, une cloche sur chaque; et, si l'on veut, on peut mettre sous chaque cloche quatre laitues crêpes à graine noire, qui seront bonnes à manger en mars. La couche est garnie de litière sèche jusqu'au sommet des cloches, qui sont couvertes de deux paillassons s'il gèle fort. On donne de l'air quand le temps le permet.

Semis de la fin de l'hiver et du printemps pour l'été. Employer du demi-dur. A la fin de janvier et mieux au 10 ou 15 février, semer très-clair sur couche chaude sous châssis, et à défaut sous cloche; trois semaines après repiquer sur une autre couche sous cloche ou avec abri de paillassons; à la fin de mars ou en avril, mettre en place en pleine terre. On jouit en juin et juillet.

---

(1) *Nota.* Quand on repique les plants, on doit les enfoncer jusqu'au collet et appuyer la terre contre les racines.

Du 1er. au 15 mars, pareil semis sur couche et sous cloche ou sous paillassons ; on repique en avril et on obtient des têtes en juillet et août. Le demi-dur et le tendre conviennent pour cette saison, de même que pour les semis que l'on fait en côte, de la mi-avril à la mi-mai, en plein air, et que l'on met en place sans repiquage. Ces plantations donnent de juillet à septembre. Ces plants et les semis de l'été sont ceux qui exigent le plus d'eau. Si l'on fait un seul semis, on se sert du tendre et du demi-dur qui donne quand le le tendre est passé.

Semis de l'été pour l'automne. Du 10 au 15 juin et jusqu'au 25 dans les terrains légers et hâtifs, on sème du dur et mieux encore du demi-dur à l'ombre, puis on met en place quand le plant est fort. On obtient des têtes depuis la fin d'août jusqu'en novembre. Ces derniers semis sont ceux dont on conserve des têtes une partie de l'hiver et quelquefois jusqu'en février. Pour y réussir on les coupe à 3 pouces au dessous de la pomme ; on les dégarnit de toutes leurs feuilles, et on les place sur des tablettes, ou on les pend au plancher dans un cellier sain ou dans une serre aérée, dans lesquels le thermomètre ne descend pas au-dessous de glace.

Dans quelque saison qu'on ait semé, on doit, lorsque la tête commence à se former, la préserver des rayons du soleil en la couvrant des feuilles détachées ou en rompant les feuilles qui l'environnent, et dont la partie brisée les recouvre.

Si des choux-fleurs d'automne, tels que les durs, semés après le 15 juin, n'ont pas fait leur pomme quand les gelées arrivent, on les dépouille de la plus grande partie de leurs feuilles extérieures et on les plante dans un cellier, ou une cave, ou bien sur une couche sourde faite avec des débris de couche, bien garantie du froid et garnie de réchauds qu'on renouvelle au besoin. On n'a pas par ce moyen de grosses têtes, mais on jouit jusqu'en mars.

On se sert des semis d'automne pour se procurer des porte-graines. Pour avoir de la graine pure, il faut, en choisissant une bonne exposition, isoler chaque variété, non-seulement d'une autre variété, mais encore des autres choux dont le pollen pourrait les féconder. Sa fleur, comme celles des autres choux et des crucifères, est très-recherchée des abeilles qui, volant d'une fleur à l'autre, peuvent féconder une variété avec le pollen d'une autre. C'est le seul tort qu'elles peuvent faire aux jardiniers (1), auxquels elles procurent souvent de nouvelles variétés.

(1) *Nota.* C'est donc bien à tort qu'on cherche à détruire et à empoisonner, dans quelques jardins, ces insectes précieux. Ils tirent parti du

5. Chou-Brocoli, *Brassica Botrytis cymosa*, *Brocoli dicta*. Il ressemble au chou-fleur dont il ne diffère que par ses feuilles ondulées, par ses dimensions en tout plus grandes, et par ses couleurs. Les variétés principales sont : le *blanc*, le *violet*, et le *violet nain hâtif*, tous les trois pommés ; il y en a aussi de rouges, de jaunâtres, de verts, les uns et les autres sans pomme, et se divisant en jets nombreux. On préfère le violet et le blanc. On sème en mai et juin les brocolis (excepté le violet nain qu'on retarde jusqu'en juillet) pour les pays tempérés, plus tard pour les pays chauds, en suivant la même culture que pour les choux-fleurs d'automne, mais en les mettant à 2 pieds et demi de distance, et en chaussant leurs pieds à l'approche de froids, de la manière suivante : on fait au pied, du côté du nord, une fosse étroite, où on couche la tige en l'inclinant à plusieurs reprises : on la couvre de terre en laissant seulement passer la tête, ou bien on enlève le brocoli en motte et on l'enfonce debout, jusqu'à la naissance des feuilles, dans un trou fait à côté. Si le froid augmente jusqu'à 6 ou 7 degrés, on couvre les brocolis de grande litière, et on leur donne de l'air quand le temps le permet.

Les brocolis traités ainsi, sont bons à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. Le blanc plus tardif, comme les autres, que le chou-fleur, donne toujours une pomme de meilleure qualité que celle de ce dernier, et que l'on couvre comme elle pour lui conserver sa blancheur. On fait de ce légume, précieux par sa bonté et par l'époque où il donne, le même usage que du chou-fleur. A l'égard des pousses, on en détache facilement l'écorce. Elles cuisent en un instant et peuvent se manger comme des asperges, soit au gras, soit au maigre. On obtient de la graine de brocolis par les mêmes procédés que pour les choux-fleurs.

CHOU MARIN ou Crambe maritime, *Crambe maritima*, Lin. (Tétradynamie siliculeuse, famille des Crucifères). Excellent légume dont on jouit en février et mars. On le sème en place en mai ou août, dans une planche de 5 pieds, ameublie et profondément labourée. On y trace deux rangs à 2 pieds et demi de distance, dans lesquels on fait de petits creux ou pots à la même distance, dans chacun desquels on met une poignée de terreau et trois ou quatre graines pour ne laisser après la levée que le pied le mieux venant. On arrose au besoin, mais surtout on bassine fréquemment

---

nectar des fleurs, qui serait perdu, pour nous procurer une nourriture aussi saine qu'agréable. Bien loin de les détruire, chaque jardinier devrait en avoir quelques ruches.

pour éloigner le tiquet. Lorsque le plant a changé de feuilles, il suffit de biner, de sarcler et de le laisser deux ans en place.

Si on fait un semi pour repiquer, il doit être clair et par rayons d'environ un pied. On donne les mêmes soins; et aux mois de février ou de mars suivant, on le met en place à la distance et dans une planche disposée comme ci-dessus.

A la fin de la seconde année depuis le semis, c'est-à-dire, de décembre en mars, on pose successivement sur les choux, des pots ou de petites caisses renversés, ou une vieille ruche, et on garnit les intervalles de litière, précaution dont on se dispense, si c'est en février et mars et qu'on ne veuille pas forcer. On peut se contenter, au lieu de pots, d'une couche épaisse de litière. Les pousses privées d'air blanchissent à mesure qu'elles sortent de terre, et on les coupe près du collet quand elles ont 5 à 8 pouces de haut. Elles forment une sorte de pommes allongées qui sont tendres et se préparent cuites de diverses manières. La plante dure long-temps et se remplace par des œilletons qui naissent successivement à l'entour et qui perpétuent le produit. On peut se servir de ces œilletons et même de tronçons de racines pour multiplier la plante.

CIBOULE. *Allium fissile*, On la sème en deux saisons dans une terre légère et substantielle, en février et mars, pour replanter en avril et mai, deux plants ensemble, et du 15 à la fin de juillet. On met 6 pouces de distance entre les touffes. Le dernier plant remplace le précédent, et donne en avril et mai. Les variétés sont: *La Ciboule ordinaire*, la *blanche*, et une nouvelle sorte *hâtive*. Il y a encore une ciboule vivace qu'on propage par éclats ou caïeux, parce qu'elle donne rarement des graines. Les semences, gardées dans leurs capsules, peuvent rester bonnes trois ans; deux seulement, si on les en fait sortir. Ciboule vient du latin *cepula*, petit oignon, ou de l'italien *cipolla* qui est son nom.

CIBOULETTE, CIVETTE, APPÉTIT, *Allium schœnoprasum*. Cette plante indigène, du genre ail, a ses caïeux petits, nombreux, et qu'on sépare tous les trois ans en mars, pour les replanter en bordure trois ou quatre ensemble, à huit pouces de distance; ils ne tardent pas à s'étaler et à former de grosses touffes de feuilles cylindriques, creuses, semblables à celles du jonc, vertes et menues comme du gazon, parmi lesquelles s'élèvent plusieurs tiges qui se terminent en mai, par une tête de fleurs purpurines, d'un assez joli effet par leur nombre. Bonne terre à oignon, exposition chaude et assez d'arrosemens en été. A l'automne, on coupe toutes les

feuilles rez-terre, et l'on couvre la plante de terreau bien consommé. Elle a une variété de plus grandes dimensions qui vient du Portugal. Toutes deux se cultivent de la même manière, et peuvent se semer. Le nom spécifique *schœnoprasum* est composé des deux mots grecs *schoinos*, jonc, et *prason*, porreau.

CITROUILLE *ou* COURGE, *Cucurbita*. (Genre de la Monœcie Monadelphie, et type de la famille des CUCURBITACÉES.) Il est composé de plantes étrangères et naturelles aux climats chauds : mais comme elles sont toutes annuelles, et qu'en moins de sept mois on peut les semer et en recueillir le fruit, on en fait des plantes de pleine terre. Quelquefois cependant on les met germer sur couche et sous cloche, au mois de mars, dans des pots remplis de terreau; puis, après les avoir habituées à l'air, on les dépote pour les placer à bonne exposition en pleine terre, où elles donnent leurs fruits mûrs à la fin d'août; autrement, on se contente de faire un trou à une bonne place et en bonne terre; on le remplit de fumier et de terreau par-dessus, et on y plante, de la fin de mars à la mi-avril, deux ou trois graines pour ne laisser ensuite qu'un pied qu'on a soin d'arroser souvent. De ce genre sont toutes les plantes qui composent cet article.

LE POTIRON, *Cucurbita Pepo*, des Indes. Ses graines font partie des quatre semences froides. Cette plante couvre un grand espace par ses longues tiges rampantes et par ses larges feuilles. Ses fleurs, aussi très-grandes, sont, ou *uniquement mâles*, ou *uniquement femelles* : les dernières, seules pourvues de germe, se changent en fruit souvent énorme et très-pesant, dont l'écorce unie, verruqueuse ou brodée, est d'un jaune plus ou moins foncé, ou verdâtre.

D'autres espèces se mangent encore en divers pays, telles que :

LE GIRAUMONT TURBAN, dont la chair est plus ferme et plus sucrée que celle du potiron; la COURGE MELONÉE OU MUSQUÉE de Marseille, très-estimée en Provence; le GIRAUMONT NOIR; le G. LONG DE BARBARIE ou COURGE LONGUE A BANDES; la COURGE A LA MOELLE, dont la chair est extrêmement douce; le PATISSON, BONNET D'ÉLECTEUR, OU ARTICHAUT DE JÉRUSALEM. La plupart de ces variétés sont préférables au potiron, par la qualité de leur chair.

CITROUILLE-PASTÈQUE *ou* MELON D'EAU. *Cucurbita Citrullus*. Comme les autres citrouilles, celle-ci a une tige très-allongée, traînante et couvrant un grand espace. Elle est rude, aussi-bien que les feuilles qui sont découpées ou plutôt digitées. Son fruit, ordinairement orbiculaire, a la peau lisse, verte et marbrée ou mouchetée, et il est plein d'une chair très-fondante, rouge ou blanche, avec des semences

plates, noires, ou rouges, selon la variété. Sa saveur est sucrée, mais un peu fade à Paris. En le semant de très-bonne heure, comme on fait pour les melons hâtifs, et en repiquant ensuite le plant, dans de bonne terre préparée sur couche ordinaire ou sourde, et à la meilleure exposition, on peut hâter la maturité du fruit, et s'en procurer la jouissance à l'époque où il doit être le plus agréable, c'est-à-dire pendant les grandes chaleurs. On taille cette courge comme les melons; et, lorsque les pieds sont garnis d'un nombre suffisant de bras, on les laisse courir en liberté sans arrêter, ni supprimer aucun des fruits qui y nouent. Il suffit ensuite de donner les arrosemens nécessaires.

La Courge-Cougourde, *Cucurbita leucantha lagenaria*, la C. poire à poudre, *C. leuc. pyrotheca*, la C. trompette, *Cucurbita leucantha longa*, le Melopepon-Orange et le pyriforme, *C. Melopepo aurantiiformis* et *pyriformis*. Duch., et plusieurs autres espèces ou variétés, donnent des fruits qu'on garde pour la singularité de leur forme, et que mal à propos l'on nomme *coloquintes*.

La graine, qui est, ainsi que celle des melons, d'une qualité meilleure et plus sûre, lorsqu'on la laisse se perfectionner dans un fruit qui pourit de maturité, est le plus sûr moyen de multiplier toutes ces plantes qui sont annuelles. On la conserve six à huit ans. On peut encore propager de boutures.

CONCOMBRE, *Cucumis*, (Monœcie Monadelphie, fam. des Cucurbitacées), genre composé de plantes toutes étrangères et de climats chauds, qu'on cultive comme le melon.

Le Concombre cultivé, *Cucumis sativus*, offre plusieurs variétés, savoir :

Le blanc, le plus estimé à Paris, et qui offre des sous-variétés plus ou moins longues ou grosses;

Le Hatif de Hollande, d'abord blanc et qui jaunit promptement; propre au châssis;

Le jaune;

Le vert petit à confire, appelé *Cornichon*;

Le vert demi-long, bon au même usage et à être mangé cuit;

Le vert long;

Le Concombre de Russie, fort petit, presque rond et venant par bouquets; le plus hâtif de tous.

Le Concombre arada, gros comme une noix allongée, très-fécond quand il réussit, mais délicat; propre à confire.

On sème le concombre sur les couches à melon, de février au commencement de mars, et on plante sur couche sourde en avril. On sème en place sur couche sourde, en mars. De

la mi-avril au commencement de mai, on sème en pleine terre et en place, dans des trous remplis de fumier, recouverts de terreau. On ne sème guère le cornichon qu'en place, en avril et mai. Pour les concombres de primeur, semer en janvier sur couche, sous châssis et en pots, même dès novembre et décembre si l'on veut. Quinze jours après la levée, repiquer sur une nouvelle couche dans d'autres pots; et quinze autres jours après, mettre en place sur une autre couche sous châssis. C'est le hâtif qui convient pour cette culture. La taille consiste à pincer au-dessus du second œil, peu de temps après le premier repiquage en pots, et ensuite à pincer successivement les branches à trois ou quatre nœuds, et à ôter une partie des feuilles les plus grandes à mesure qu'elles vieillissent, pour donner de l'air. Dans les semis en place, c'est la même taille, sauf que l'on pince à cinq ou six yeux, et que l'on n'ôte pas de feuilles.

Voici une méthode de faire des cornichons. Les fruits verts et petits, cueillis à mesure qu'ils atteignent la longueur du doigt, doivent rester à faner pendant environ vingt-quatre heures; ensuite on les essuie bien, puis on les secoue dans un torchon avec du sel, après quoi on les jette dans du vinaigre bouillant. On les en retire au bout de trois jours pour les remettre dans de nouveau vinaigre bouillant, ou dans le même qu'on fait bien bouillir. On répète une autre fois cette opération après le même temps. Alors il ne reste qu'à y ajouter du poivre, des ognons. Quelques personnes y mettent du piment encore vert, plus souvent de l'estragon.

Le Concombre-Serpent, *Cucumis flexuosus*, fruit très-curieux qui doit son surnom à sa forme allongée et flexueuse. Il a trop peu de chair pour être fricassé; mais on en fait des cornichons. Il se sème en pleine terre comme le précédent. Il vient de l'Inde. On se procure des graines de concombres en laissant des fruits sur le pied jusqu'à ce qu'ils se pourissent. Elles se conservent six à huit ans lorsqu'elles sont bien garanties de l'air.

CORNE-DE-CERF (Plantain), *Plantago Coronopus*. (Triandrie Monogynie, famille des Plantaginées.) Les feuilles de cette plante, naturelle à la France et annuelle, sont radicales, étroites, longues de 8 à 10 pouces, et découpées sur les bords comme un *bois de cerf*, d'où ses surnoms français et latin. Elles s'emploient comme fournitures dans les salades; on peut déjà en cueillir sur des plantes de deux ou trois mois; il en repoussera bientôt d'autres, si l'on continue de bien arroser. La corne-de-cerf aime assez l'eau, et en a besoin surtout dans son premier âge et pendant les chaleurs. Sa graine, très-menue, et ordinairement mûre au mois d'août, se sème clair en mars, dans une terre légère et bien fumée.

CRAMBE. *Voyez* CHOU-MARIN.

CRESSON DE FONTAINE, *Sisymbrium nasturtium.* LIN. *Cardamine fontana*, LAM. (Tétradynamie siliqueuse, LIN., famille des CRUCIFÈRES.) Plante indigène, recherchée pour sa propriété antiscorbutique, et dont on fait des salades, ou qu'on met autour des viandes rôties. On la cultive, dans les cantons où elle est rare, en la semant au printemps sur les bords des eaux courantes, où elle s'étend par ses racines traçantes. Il suffit, tous les 4 à 5 ans, d'enlever un pied de terre, et de la remplacer par de nouvelles terres. A défaut d'eau courante, on remplit à moitié de terre, des baquets auprès des puits; on y plante des racines de cette plante, et on couvre d'eau qu'on renouvelle de temps en temps pour l'empêcher de se corrompre.

CRESSON DES PRÉS. *Cardamine pratensis.* Il suffit à cette plante vivace d'une terre humide où on la sème au printemps. Sa variété, à fleurs doubles, produit un joli effet. Elle a les mêmes propriétés que le CRESSON DE FONTAINE, et sert aux mêmes usages.

CRESSON DE TERRE, VELAR BARBARÉE, *Erysimum barbarea.* Cette plante, qui a des rapports avec le CRESSON DE FONTAINE et les mêmes propriétés, peut le remplacer dans les jardins. Elle se plaît dans une terre franche légère et humide, où on la sème en ligne, mais plus clair que le cresson alénois. Sa variété, à fleurs doubles, est jolie.

CRESSON ALÉNOIS, PASSERAGE CULTIVÉ, *Lepidium sativum.* LIN. *Thlaspi sativum*, DESF. De Perse. Cette plante, du genre passerage, et la précédente du genre velar, ont reçu le nom de *cresson* à cause de leur saveur piquante et un peu âcre. Le cresson alénois dure peu, et monte promptement à graine, ce qui oblige à le semer tous les quinze jours, et à l'ombre en été. Il y en a trois variétés outre l'*ordinaire*, savoir : le *frisé*, *celui à larges feuilles* et le *doré*. Il sert aux mêmes usages que les autres Cressons.

ÉCHALOTTE, *Allium Ascalonicum.* (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Les bulbes de cet ail, qu'on retire de terre lorsque les feuilles ont été desséchées, et qu'on garde au sec et à l'abri du froid pendant l'hiver, se replantent en février et en mars, en planches ou en bordure, à 3 pouces de distance et à fleur de terre, de peur qu'elles ne pourissent. Elles donnent beaucoup de caïeux, et déjà l'on peut en faire usage au mois de juin. Il lui faut une très-bonne terre légère; ce qui influe considérablement sur la grosseur des ognons, et qui peut-être est la cause pour laquelle on croit qu'il existe une variété appelée GROSSE ÉCHALOTTE.

ÉPINARD, *Spinacia oleracea* (Dioécie Pentandrie, fam.

des ATRIPLICÉES.) De l'Asie septentrionale. On en connaît deux espèces principales, dont la plus commune a les graines épineuses, l'autre les a lisses et sans piquans : chacune a sa variété à feuilles plus larges.

Pour avoir de ce légume en tout temps, il faut en semer tous les mois, depuis mars jusqu'à la fin d'octobre, en rayons espacés de six pouces, et dans une terre bien fumée et bien ameublie, un peu fraîche ou arrosée. On choisit une situation ombragée pour les semis d'été dont on ne jouit pas long-temps, parce que la chaleur fait monter très-vite l'épinard. On garde pour graine, une planche du premier semi; on arrache les individus mâles aussitôt que leurs fleurs sont passées; on soutient les femelles avec des treillages sur lesquels on les adosse, pour que, restant droites; leurs graines ne s'échappent point. On conserve la graine deux ans.

L'espèce la plus connue et la plus anciennement cultivée donne des graines épineuses; de là ont été faits les noms français, latin et italien, ÉPINARD, *Spinacia* et *Spinacio*.

ESCAROLE. *Voyez* CHICORÉE, SCAROLE.

ESTRAGON, *Artemisia dracunculus*. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des FLOSCULEUSES). Cette plante, aromatique dans toutes ses parties, et originaire de Tartarie, ne donne que très-rarement des graines; il faudra donc la renouveler tous les trois ans par boutures, au printemps et en été, ou par l'éclat des pieds en avril, en mai ou en automne. On met les plants à 1 pied de distance l'un de l'autre dans une terre bien labourée : quand ils ont pris racine, on peut les couper tous les quinze jours.

FÈVE DE MARAIS, *Faba major*, H. P. Plante annuelle de la Dialelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES. De Perse. On lui connaît plusieurs variétés qui se distinguent par le volume, la forme, la couleur, etc. On les sème, même dans les champs, en février et mars, au plus tard en avril, à moins qu'on n'en veuille jouir plus long-temps, et qu'on ait des planches de terre abritées du soleil à midi. Pour en avoir de bonne heure, on sème dans des planches exposées au midi, et à l'abri des murs, en décembre et janvier. Les semis se font soit en rayons, soit en touffes : on forme ces dernières en mettant trois ou quatre fèves, auxquelles on a fait passer un couple de jours dans l'eau, dans des trous faits à la houe, et espacés d'environ 1 pied. Les rayons se creusent à la même distance. La terre d'entre les trous et celle de dessus les bords des rayons servent à buter les fèves lorsqu'elles ont près de 4 pouces de haut, en une ou deux fois différentes, et à une quinzaine l'une de l'autre : on bine en même temps qu'on fait cette opération, dont le but est de faire produire à la partie basse et enterrée de la tige, des

racines

racines qui fortifient la plante et la rendent plus productive. La fleur, très-recherchée par les abeilles, est remarquable par sa blancheur, que font ressortir encore les deux taches noires des ailes, et par l'odeur douce qu'elle exhale. Lorsqu'elle est entièrement passée, on pince le bout des branches et de la tige pour arrêter la séve et la porter à l'avantage du fruit, qui alors mûrit plus tôt, et devient plus beau; et, comme ce fruit est recherché lorsqu'il est très-jeune et au quart à peu près de sa grosseur, on coupe rez terre la tige aussitôt qu'elle a été dégarnie; lorsque le temps est favorable, elle donne de nouvelles branches qui produiront de nouvelles fèves : d'ailleurs la tige coupée n'est pas perdue; elle se donne aux bestiaux, ou se fait sécherp our faire chauffer le four. Quelques individus des premiers semis sont laissés intacts pour fournir la graine qu'on laisse mûrir sur pied, et encore se perfectionner dans les cosses jusqu'au moment de la semer. Ainsi gardées, les fèves conservent leur faculté germinative au-delà de cinq ans. La terre de potager, bien fumée, est celle qui convient le mieux à la fève de marais.

Ses principales variétés sont : la GROSSE FÈVE ORDINAIRE; la GROSSE FÈVE DE WINDSOR, la plus volumineuse, mais plus sensible aux gelées; la PETITE FÈVE, *dite* JULIENNE, *Faba minor;* la FÈVE NAINE, branchue, très-productive, propre à cultiver sous châssis.

LA FÈVE VERTE, *Faba viridis.* Son fruit, mûr et sec, reste *vert :* elle nous vient de la Chine, est très-productive, mais donne un peu plus tard que les autres.

LA FÈVE A LONGUES COSSES, *Faba longisiliqua*, est hâtive. Ses cosses fort longues contiennent plus de fruits, et peuvent lui mériter la preférence.

FRAISIER, *Fragaria.* (Icosandrie Polygynie, fam. des ROSACÉES). Renfermant plusieurs espèces originaires de diverses contrées, et parmi lesquelles on remarque, pour l'abondance, la beauté et l'excellence de son fruit, le FRAISIER COMMUN, *Fragaria vesca*, plante basse des parties fraîches, herbues et ombragées de nos bois. On l'a transportée dans les jardins, où l'on en fait des bordures et des planches, qu'il faut toujours placer au levant, et abriter du midi par un mur ou par des paillassons maintenus droits au moyen de piquets auxquels on les attache. Le fraisier se multiplie ou de semis, ou par l'éclat des touffes, ou par la séparation de ses *coulans*, appelés encore *courans*, *nilles* et *filets.* Pour le semis, on choisit des fraises belles et extrêmement mûres, qu'on laisse encore se perfectionner et se dessécher : on en sépare les graines, qu'on sème à l'ombre, en terrine, ou à même la terre, qui doit être douce, substan-

tielle et légère. On se contente, pour appliquer les graines, d'appuyer la main, puis l'on couvre le tout de mousse hachée, et l'on arrose légèrement et souvent. Ainsi conduit, ce semis lèvera en moins d'un mois : si l'on attend à la nouvelle saison pour le faire, il mettra beaucoup plus de temps, et l'on en aura perdu. Lorsque le plant est assez fort, on le repique avec soin aux expositions que nous venons de dire, en bordures, à la distance de 8 pouces, ou en planches en quinconce et à la même distance : il n'y aura plus qu'à biner et arroser ; on ôte aussi les coulans qui énervent la plante ou au moins nuisent à sa production. Un bon usage est de pailler ses planches de fraisier, c'est-à-dire, de couvrir la terre avec des pailles courtes, dont l'effet sera d'empêcher la terre de se dessécher trop vite, et de salir les fraises par les parcelles que la pluie ou l'eau des arrosemens feraient jaillir dessus. Pour avoir abondance de fraises, il faut, tous les deux ou trois ans, renouveler les fraisiers, et il est bon d'employer, de temps à autre, le moyen du semis par préférence à celui des filets ou de l'éclat des pieds. Quand on veut avoir des fraises pendant l'hiver ou de bonne heure au printemps, on met en septembre des pieds de fraisier (du semis précédent et qu'on aura eu soin d'effiler pendant l'été), deux ou trois dans des pots remplis de terre convenable ; on les place sous châssis sur une couche tempérée, et qu'on entretient en bonne chaleur.

Comme nous l'avons déjà remarqué dans les *Connaissances préliminaires*, le ver blanc attaque le fraisier, pour lequel il abandonne les autres plantes. Dès qu'on voit les feuilles d'un pied se faner, on doit fouiller autour des racines pour trouver et détruire le ver. Si plusieurs pieds étaient attaqués, on visiterait tous les autres. On aurait soin de les arroser après avoir recouvert les racines.

Le fraisier commun, *Fragaria vesca rubra*, donne une variété à fruit blanc, *Fr. vesca alba* ; une autre sans filets, et qu'à cause de cela on appelle Fraisier-Buisson, *Fr. vesca efflagellis*, H. P. Il rapporte moins, mais il est plus commode pour faire des bordures. On ne peut le propager que d'éclats et de semences.

Fraisier des Alpes, *Fragaria vesca semperflorens*, H. P. Dans la saison, il produit moins que le commun, et ses fruits, plus allongés, sont toujours moins gros ; mais il a le très-grand avantage d'en fournir assez abondamment jusqu'aux gelées, et tant qu'il reste assez de soleil pour les mûrir et les colorer : les fruits ont, en outre, un goût et un parfum excellens qui les rendent préférables à toutes les autres fraises. On peut le multiplier par ses traces ; mais il vaut mieux en semer tous les deux ans pour avoir de beaux fruits et en abondance : sa disposition à toujours produire lui mérite

aussi la préférence pour le châssis. Si l'on veut l'entretenir dans sa fécondité, il faut avoir grand soin de l'effiler souvent. On ne lui connaît qu'une variété, laquelle est à fruits blancs.

Le Fraisier de Bargemont, Majaude, *Fragaria Cœsalpina*, ou *Fr. vesca bifera*, est de moindre dimension que le précédent, et mérite, après lui, d'être cultivé, parce qu'il a deux saisons, et que son fruit est aussi très-bon.

Le Fraisier vert d'Angleterre, *Fragaria vesca viridis*, donne un fruit rouge-brun du côté où le soleil l'a coloré, et vert blanchâtre de l'autre : il est plein d'eau et de même dimension que le précédent.

On cultive encore les Fraisiers-Caperons, Chaperons ou Capitons, *Framboise* et *hermaphrodite*, *Fragaria moschata*, dont une variété a la couleur de l'abricot : ce sont à peu près les plus gros fruits, produits par les plus grands fraisiers : ils sont plus sucrés, mais moins parfumés que les précédens, et moins recherchés.

Le Fraisier-Ananas, *Fragaria Ananassa*, dont le fruit, encore assez gros, vaut mieux.

Le Fraisier écarlate *ou* de Virginie, *Fragaria Virginiana*; H. P. Son fruit, assez médiocre, a le mérite d'être hâtif, et de pouvoir se cultiver sous châssis.

Le Fraisier de Caroline, *Fragaria Americana lucida*. Son fruit, assez gros, coloré et luisant, est médiocrement bon.

Le Fraisier de Bath, *Fr. Americana Milleri*, est fort grand, et son fruit fort gros, mais peu coloré et peu parfumé.

Le Frutiller *ou* Fraisier du Chili, *Fr. Chilensis*. Cette espèce, fort grande, produit les plus gros fruits; mais ils n'ont ni le parfum, ni l'eau agréable de nos fraises communes. Ce fraisier est dioïque, et ne rapporte rien, si l'on n'a les deux individus mâle et femelle, ou s'il n'est fécondé par une autre espèce.

Il est encore quelques espèces ou variétés de fraisiers cultivés par les curieux, tels que le fraisier à fleurs doubles, qu'on ne peut multiplier que d'éclats ou par les traces; le fraisier nain de Suède, et d'autres.

CIRAUMON. *Voyez ce mot à l'article* Citrouille.

GOMBAUD, Gombo, Ketmie comestible, *Hibiscus esculentus*. (Monadelphie Polyandrie, famille des Malvacées.) Cette plante ressemble, en quelque chose, à notre guimauve. Ses fruits, coupés verts, et ses jeunes pousses sont d'un grand usage en Amérique. Elle demande de la chaleur, veut être semée sur couche en février, et mise en place sur une autre couche, ou sur une plate-bande exposée au midi. Beau-

coup d'eau en été. Ainsi traité, le gombo réussit assez bien à Paris. Dans le midi de la France, on le cultive facilement, et ses graines mûrissent chaque année.

GESSE CULTIVÉE, *Lathyrus sativus*. Cette plante, aussi nommée *lentille d'Espagne*, appartient essentiellement à la grande culture. Cependant quelques personnes l'admettent dans les potagers, et font usage de ses semences encore vertes, comme des petits pois; mûres, ces semences sont bonnes en purée. La gesse se sème en mars et avril, de la même manière que les pois, et doit être ramée, pour le mieux.

HARICOT, PHASÉOLE, *Phaseolus*; plante annuelle. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES). De l'Inde. La qualité saine et nourrissante de ses graines l'a fait cultiver, de temps immémorial, dans toute l'Europe, où elle a été d'autant plus facile à acclimater, qu'en moins de trois mois elle peut être semée et récoltée. Il y a même quelques espèces, dont on peut faire deux récoltes par an; mais alors la dernière se mange en vert. La culture et les différences de climat ont fait plus de trois cents variétés de cet excellent légume; nous n'en désignerons qu'un petit nombre des meilleures, lesquelles, à l'exception du HARICOT *d'Espagne*, *Phaseolus coccineus*, sont regardées comme appartenant à l'espèce du HARICOT COMMUN, *Phaseolus vulgaris*.

Les haricots, considérés sous le rapport de leur culture et de leur emploi, présentent quelques différences assez grandes auxquelles on doit avoir égard dans le choix des espèces. Ainsi les uns sont à rames (1), les autres sont nains et plusieurs tiennent le milieu entre ces deux manières d'être. Les uns sont particulièrement propres à manger en grains, les autres à consommer en petites cosses vertes (haricots verts); une troisième qualité que l'on nomme *mange-tout*, ou *sans parchemin* (cette dernière expression s'applique à la cosse et non au grain), peut être mangée cosse et grain ensemble, presque jusqu'au point de maturité. Une de ces qualités n'exclut pas toujours les autres. Par exemple le *suisse rouge*, qui est un des meilleurs haricots verts, est aussi fort bon en sec, et la plupart des *mange-tout* sont très-estimés en grain. En faisant connaître quelques-unes des meilleures variétés, on indiquera leurs qualités sous ces divers rapports.

1. HARICOTS A RAMES.

HARICOT DE SOISSONS. Fève blanche, plate, grosse. Ce ha-

(1) *Nota.* On nomme *haricots à rames*, ceux dont la tige grimpante a besoin de rames de 5 à 9 pieds pour se soutenir. Il en est de même des pois. Les variétés mitoyennes entre les haricots à rames et les haricots nains, restent naines dans les terres légères et sablonneuses, principalement dans les années sèches; mais elles tendent à s'élever dans les terres franches, principalement dans les années humides.

ricot le plus estimé en sec à Paris, n'est autre que le blanc commun plat, cultivé presque partout; mais il acquiert à Soissons une finesse de goût et de peau qui le rendent supérieur à ceux de même espèce cultivés dans la plupart des autres terrains.

Haricot sabre. Fève blanche, aplatie, de moyenne grosseur. Cette variété est peut-être la meilleure de toutes. Elle produit considérablement. Ses cosses sont d'une longueur et d'une largeur extraordinaires. Toutes jeunes, elles font d'excellens haricots verts; parvenues à presque toute leur grosseur, elles sont encore tendres et charnues, et peuvent être consommées en cet état, soit fraîches, étant cassées par morceaux, soit en hiver, après avoir été coupées en lanières et confites au sel; enfin le grain, soit nouveau, soit sec, est égal et peut-être supérieur à celui du haricot de Soissons. Il monte très-haut, et il lui faut de grandes et fortes rames.

Haricot prédome, prudhomme, probommet. Fève blanche, ronde, petite. C'est un mange-tout par excellence. Sa cosse est absolument sans parchemin, et encore bonne étant presque sèche. Le grain en sec est d'une qualité estimée. Elle a une variété jaune.

Haricot de Prague, ou Pois rouge. Grain rond, d'un rouge violet, très-tardif, mais extrêmement productif dans les automnes favorables, et quand il est ramé très-haut, ce qui lui est nécessaire. Il est sans parchemin et très-bon comme tel. Le grain sec en a la peau un peu épaisse, mais il est très-farineux et d'une pâte sèche, analogue à celle de la châtaigne et d'une bonne saveur.

Haricot de Prague bicolor. Il a les mêmes qualités que le précédent; très-tardif ainsi que lui.

Haricot sophie. Variété analogue au *prague* pour la végétation et pour le produit, et sans parchemin comme lui, mais à grains blancs et un peu plus gros. Son meilleur emploi nous paraît être comme mange-tout, c'est-à-dire, en cosses grosses; en sec, nous l'avons trouvé médiocre et aqueux, avec la peau dure. Peut-être est-il meilleur dans d'autres terrains.

Haricot riz. Cette petite variété plaît par la finesse de son grain blanc, obrond et très-menu. Il charge beaucoup et est bon en vert et surtout en grains frais écossés. Quelques personnes le trouvent excellent en sec. Il ne nous a jamais semblé tel, différence qui tient sans doute à celle des terrains.

Haricot de Lima. Grain blanc, très-gros; cosse large, courte, un peu rude et chagrinée comme celle du haricot d'Espagne. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité farineuse de son grain; mais il est un

peu délicat et tardif pour le climat de Paris, où l'on n'obtient la maturité d'une partie des gousses qu'en l'avançant sur couche dans de petits pots, pour les planter ensuite en mai. Dans le midi de la France, ce sera une espèce précieuse. Il rame très-haut.

2. HARICOTS NAINS OU SANS RAMES.

HARICOT FLAGEOLET OU NAIN HATIF DE LAON. Fève blanche, étroite, longuette, un peu cylindrique. Cette variété est une des plus estimées et peut-être la plus répandue aux environs de Paris. Elle est très-naine, très-hâtive, fort employée pour faire des haricots verts, et assez bonne en sec. Les maraîchers qui font des primeurs, la préfèrent pour forcer sous châssis.

HARICOT DE SOISSONS NAIN, GROS PIED. Grains et cosses analogues à ceux du Soissons; presque aussi hâtif que le précédent, très-bon en grain, frais écossé et en sec. On cultive dans plusieurs lieux, sous le nom de GROS PIED, des variétés différentes de celle-ci.

HARICOT NAIN BLANC SANS PARCHEMIN, et HARICOT SABRE NAIN. Ces deux variétés ont entre elles beaucoup d'analogie; elles font une touffe grosse, très-ramifiée; les cosses sont fort longues et en même temps très-larges dans le sabre nain. La fève est blanche, aplatie, assez petite. Ces haricots sont, ainsi que le sabre à rame, très-bons en vert, sans parchemin jusqu'aux trois quarts de leur grosseur, et de plus excellens en sec. Les terrains humides leur conviennent moins qu'à d'autres, parce que leurs longues cosses attachées très-bas, traînent à terre, et quelquefois s'y pourissent. A ce défaut près, ils sont excellens et très-féconds. Il n'en faut mettre que deux ou trois à la touffe.

HARICOT NAIN BLANC D'AMÉRIQUE. Pied court, à touffe grosse et ramifiée, filant quelquefois un peu, mais plus ordinairement nain, et n'ayant pas besoin de rames; très-fécond. Sa cosse grosse, renflée, un peu arquée, se colorant fortement en rouge brun, surtout aux deux extrémités, est absolument sans parchemin. La fève petite, blanche, un peu allongée, est très-bonne en sec. On n'en met que deux ou trois par touffe.

HARICOT SUISSE BLANC.
— — GRIS.
— — ROUGE.
— GRIS DE BAGNOLET.
— VENTRE DE BICHE.

} Ces cinq variétés ont du rapport entre elles par leurs qualités et par la forme allongée de leurs grains. Elles sont excellentes en haricots verts, et c'est là leur principal emploi. Le suisse gris surtout et le bagnolet se sèment en très-grande quantité aux environs de Paris pour cet usage, soit pour être mangés frais ou séchés et conservés pour l'hiver. Le bagnolet a sur le gris

l'avantage d'être hâtif et de ne pas filer, ce à quoi les suisses sont sujets. Le blanc, le rouge et le ventre de biche sont bons en sec. Ce dernier est cependant meilleur en purée qu'avec sa peau.

Haricot noir ou nègre nain. Il rivalise avec les suisses pour sa bonne qualité en vert. Il est préféré en Touraine pour cet usage. Il est hâtif et d'un bon produit.

Haricot rouge d'Orléans. Particulièrement estimé pour manger en sec, en étuvée. Le grain est rouge, aplati et petit.

Haricot nain jaune du Canada. Le plus nain et le plus hâtif des haricots, sans parchemin, et par conséquent bon en haricot vert, et en cosses grosses. Le grain, qui est presque rond, d'un jaune pâle avec un petit cercle brunâtre autour de l'ombilic, est fort bon en sec.

Haricot de la Chine. Variété très-productive, excellente fraîche, écossée et en sec. Le grain est assez gros, arrondi, couleur de soufre pâle. Il a une sous-variété de couleur bronze clair, qui paraît être aussi bonne.

Haricot d'Espagne ou écarlate, *Phaseolus coccineus*. C'est une espèce à rames, distincte du haricot commun, et qui a deux variétés. Celle à fleurs écarlates n'est guère cultivée que comme plante d'agrément, quoique son grain soit bon à manger. Celle à fleurs blanches sert aussi aux deux usages; mais elle est préférée à la première comme plante alimentaire. Quelques personnes l'estiment à raison de sa qualité farineuse, quoiqu'elle ait la peau un peu épaisse.

Dolique, *Dolichos*. A la suite des haricots, nous devons parler d'un genre voisin, celui des doliques qui fournit plusieurs espèces et variétés cultivées (dans les pays chauds surtout) pour la nourriture de l'homme. L'espèce la plus répandue en Europe est le Dolique a onglet ou a oeil noir, *Dolichos unguiculatus*, nommé en Provence Mongette et Bannette. Il est estimé et d'un bon produit; mais il vient difficilement à maturité. Celui d'Égypte ou Lablab, qui se cultive en Égypte, n'est pas moins difficile. C'est principalement comme plante d'ornement qu'il est admis dans nos jardins. Enfin il en est une troisième espèce nommée Dolique a longue gousse, haricot asperge, *Dolichos sesquipedalis*, que la longueur extraordinaire de ses cosses étroites, charnues et bonnes à manger en vert, fait admettre dans quelques jardins d'amateurs.

La culture des haricots est facile et trop connue pour demander de longs détails. Cette plante aime beaucoup l'engrais consommé. Une terre douce, légère et un peu fraîche, est celle qui lui convient le mieux. Dans les terrains argileux et compacts, il faut plus de façon et plus d'engrais,

semer plus tard et recouvrir peu la semence. Dans les terrains légers, on commence vers le 20 avril (aux environs de Paris) de petits semis d'espèces hâtives, mais la grande saison est pendant la première quinzaine de mai. Il ne faut guère passer cette époque lorsqu'on veut récolter en sec, si ce n'est pour les espèces hâtives qui, semées jusqu'à la fin de mai, peuvent encore venir à maturité. Les semis pour haricots verts se continuent pendant tout juin et même jusqu'au commencement de juillet. Ce sont les suisses et le flageolet qu'on emploie de préférence pour cette saison. On doit semer le haricot par touffe dans les terres légères pour ombrager les pieds et conserver plus d'humidité. On ne doit mettre que cinq à six grains dans chaque trou. C'est un abus d'en mettre davantage, et de la graine perdue, à moins que l'on ne sème de bonne heure ou dans des terres fortes et froides, ou lorsque la saison est froide et humide, parce qu'une partie de la semence peut être détruite. Le trop grand nombre de pieds réunis nuit à la récolte. Dans les terres fortes et surtout humides, on doit préférer de semer en ligne, grain à grain, à 3 pouces environ de distance avec un intervalle de 12 à 15 pouces entre les lignes. S'il vient à pleuvoir après le semis dans les terres fortes, et que la terre tassée forme une croûte qui s'oppose à la sortie du jeune plant et puisse le faire périr, il faut rompre cette croûte. Les haricots demandent au moins deux binages, au second desquels on les rechausse légèrement.

La semence de haricots vaut mieux conservée dans sa gousse, et de cette manière elle est bonne pendant plusieurs années.

LAITUE, *Lactuca*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CHICORACÉES.) D'Asie. Deux espèces ont donné naissance à deux divisions, les LAITUES POMMÉES, *Lactucæ capitatæ*, et les LAITUES ROMAINES, *Lactucæ longæ*. La première se distingue par ses feuilles larges, arrondies, concaves, presque toutes bouillonnées ou cloquées, et dont celles du milieu, serrées et peu développées, forment une tête ronde et ferme, tandis que l'autre a bien aussi les feuilles disposées en rosette; mais elles sont oblongues, creusées en cuiller, lisses, et d'une étoffe plus cassante; le cœur, moins serré et allongé, se développe aussi plus aisément: enfin elle a une saveur beaucoup plus douce. C'est d'après ces divisions que nous en indiquerons quelques variétés des plus estimées, en nous bornant à un nombre beaucoup moindre que celui réellement existant; car il est peu de plantes qui aient autant varié que la laitue, par l'effet de la culture et des climats divers.

1. LAITUES POMMÉES DE PRINTEMPS.

LAITUE GOTTE *ou* GAU. Petite, fort blonde; feuilles plissées

et cloquées, pommant promptement et montant de même. Cette espèce sert principalement pour les plantations sur couche, sous cloche et sous châssis. Cependant on la fait aussi sur terre au printemps. Graine blanche. Deux sous-variétés à graine noire, aussi hâtives, et tenant mieux la pomme, surtout celle nommée LENTE A MONTER, qui même en été ne monte que très-difficilement.

LAITUE A BORDS ROUGES, *ou* CORDON ROUGE. Petite, quoique plus forte que la précédente; feuilles d'un vert blond, un peu huilé; le dessus de la pomme teint de rouge; prompte à se faire, mais tenant peu; très-bonne pour le printemps; passe aussi fort bien l'hiver. Graine blanche.

LAITUE DAUPHINE. Feuilles assez lisses, d'un vert un peu blond, tant soit peu rouge sur la pomme; celle-ci d'une bonne grosseur, hâtive, tenant assez bien au printemps, seule saison qui lui convienne. Graine noire.

2. LAITUES POMMÉES D'ÉTÉ.

LAITUE DE VERSAILLES. Fort ample, à feuilles minces, bosselées, d'un blond blanchâtre; pomme grosse, un peu haute, bien fournie sans être dure. Excellente pour l'été, assez prompte à pommer et montant difficilement. Graine blanche.

LAITUE BLONDE A GRAINE NOIRE. Feuilles d'un blond luisant, un peu doré; pomme ferme, d'une bonne grosseur moyenne. La blonde de Berlin et la royale à graine noire, sont très-voisines de cette espèce; la dernière est un peu plus verte.

LAITUE BLONDE PARESSEUSE, *ou* JAUNE D'ÉTÉ. Très-blonde; feuilles unies, surtout sur la pomme, laquelle est très-bien faite, serrée, un peu plate, d'une belle grosseur et se maintenant parfaitement en été. Graine blanche.

LAITUE BLONDE TRAPUE. Feuilles étalées, extrêmement travaillées et plissées; pomme élargie, un peu écrasée, très-serrée, montant fort difficilement. Graine blanche.

LAITUE BATAVIA BLONDE, *ou* SILÉSIE. Extrêmement grosse; feuilles ondulées sur les bords, d'un vert un peu doré, teint de rouge. Elle est sujette à prendre de l'amertume si elle souffre de la sécheresse, et sa pomme est rarement très-pleine. Toutefois c'est une des meilleures laitues quand elle réussit bien, et aucune ne la surpasse en volume. Graine blanche.

LAITUE CHOU, *ou* BATAVIA BRUNE. Feuilles d'un vert très-brun, pomme aussi grosse que celle de la précédente. Cette espèce est superbe, mais un peu dure et meilleure cuite que crue. Graine blanche.

LAITUE TURQUE. Feuilles grandes, presque unies, d'un vert terne; pomme très-grosse et ferme, une des plus belles

et des meilleures laitues d'été. Elle ne diffère de l'espèce décrite sous le nom d'impériale, dans le nouveau la Quintinie et le dictionnaire de l'abbé Rozier, que par sa graine qui est noire.

LAITUE DE GÊNES. Feuilles très-unies, huilées, d'un vert doux, un peu doré; pomme très-bien faite, un peu aplatie et teinte de rouge sur le sommet, se formant assez vite et tenant bien. Graine noire.

LAITUE MÉTERELLE. Quelque ressemblance avec la versaillaise et avec la blonde à graine noire, mais un peu plus verte; pomme très-serrée, composée de feuilles très-repliées, un peu lente à se faire et montant difficilement; très-propre pour les cantons humides et pluvieux. Graine blanche.

LAITUE GROSSE BRUNE PARESSEUSE, GROSSE GRISE des maraîchers de Paris. Feuilles d'un vert gris, marquées çà et là de quelques taches d'un brun pâle, grandes, arrondies, un peu cloquées. Pomme très-grosse et régulière, un peu teinte de rouge sur le sommet, très-lente à se faire, et cependant d'une moindre durée que plusieurs des précédentes. Graine noire.

LAITUE PALATINE, L. ROUSSE, BRUNE, HOLLANDAISE, PETITE BRUNE. Cette variété est très-répandue sous ces différens noms; feuilles unies, presque fortement teintes de rouge; pomme moyenne, mais très-ferme. Nullement difficile sur le terrain ni sur la saison, et convenant mieux qu'aucune autre pour les derniers semis de l'été. Graine noire.

LAITUE SANGUINE, *ou* FLAGELLÉE A GRAINE BLANCHE. Variété agréable par la moucheture rouge de ses feuilles, et d'ailleurs tendre et fort bonne. Elle monte facilement dans les chaleurs, et convient mieux pour le printemps et l'automne.

LAITUE SANGUINE A GRAINE NOIRE. Cette variété, plus rare que la précédente, en diffère notablement en ce qu'elle tient la pomme en été. Elle est aussi plus fortement fouettée de rouge. C'est une des laitues dont on obtient le plus difficilement de la graine.

3. LAITUES D'HIVER.

LAITUE PASSION, *ou* DE LA PASSION, ainsi nommée parce qu'elle pomme vers la semaine sainte. Elle est plus verte que blonde, parsemée de quelques faibles taches rougeâtres. Sa pomme n'est ni belle ni bien tendre; mais elle a cela de commun avec toutes les laitues d'hiver dont le principal mérite consiste dans leur rusticité. Elle a une sous-variété toute mouchetée de rouge qui ne lui est pas préférable. Graine blanche.

LAITUE MORINE, un peu plus verte que la passion, moins

étendue en feuilles, mais au moins aussi grosse en pomme, laquelle tient plus long-temps. Graine blanche.

LAITUE PETITE CRÊPE. Quoique cette espèce ne se cultive pas de même que les deux précédentes, elle appartient cependant aux laitues d'hiver. Elle est petite et pomme peu; mais elle vient très-bien sous cloche en hiver, et n'est même propre qu'à cet usage. Celle que les maraîchers nomment PETITE NOIRE paraît en être une sous-variété, qui a l'avantage de s'élever sous les cloches sans recevoir d'air du tout. Graine noire.

4. LAITUES A COUPER.

Toutes les laitues, particulièrement celles dont le plant est blond, sont propres à faire de la laitue à couper; mais on préfère ordinairement pour cet usage, de petites espèces hâtives, telles que les CRÊPES, la GOTTE, etc.

Il en est deux autres qui méritent une mention particulière, parce qu'on peut les couper plus fortes que les précédentes. Ce sont la LAITUE CHICORÉE dont les feuilles sont crépues, et imitant une petite chicorée jaune; et la L. ÉPINARD qui est découpée à peu près comme la feuille de chêne. Cette dernière repousse et peut être coupée plusieurs fois.

CULTURE. Les laitues de printemps se sèment en mars sur une petite couche, ou à défaut sur terreau à un bon abri, et se replantent en avril; ou bien on les sème clair en place en février et mars parmi l'ognon, les carottes, les salsifis. Cette dernière méthode, quoique très-usitée, n'est pas sans inconvénient; cependant on peut la pratiquer avec profit en n'en abusant point, c'est-à-dire, en semant très-clair et en n'employant que de petites espèces, car les grosses ne devraient jamais être cultivées ainsi.

Celles d'été se sèment également des deux manières précédentes, et à la même époque, pour que leur produit succède à celui des hâtives; mais leurs semis, au lieu de se borner au premier printemps, se prolongent successivement jusqu'en juillet. Passé le mois de mars, on élève le plant en pleine terre. La transplantation est connue de tous les jardiniers, et ne demande d'autre attention particulière que de ne pas trop plomber la terre autour des racines, surtout si elle est forte. Une terre franche, légère et substantielle est celle qui convient le mieux à la laitue, et les arrosemens fréquens sont le moyen d'obtenir cette salade tendre et douce.

Les laitues d'hiver se sèment depuis la mi-août jusque vers le 10 septembre. On les replante à la fin d'octobre sur les plates-bandes du midi, au pied des murs, et on les préserve des fortes gelées et des neiges, en les couvrant de grande litière ou de paillassons que l'on ôte dès que le

temps le permet. Il est bon d'en faire deux semis à une quinzaine de distance, parce que quelquefois les premières semées s'avancent trop, et sont plus sujettes à périr que les autres.

On se procure de la laitue tout l'hiver avec la PETITE CRÈPE en la traitant de la manière suivante. Au commencement d'octobre, on sème sur un ados de terreau et sous cloche; dès que les deux premières feuilles après les séminales commencent à paraître, on repique sur un autre ados de terreau à 1 pouce et demi ou 2 pouces de distance. On élève ce repiquage sous cloche sans lui donner d'air. Vers la fin de novembre, on dresse de petites couches avec de vieux fumier, telles qu'elles ne puissent prendre qu'une chaleur modérée, que l'on entretient ensuite avec des réchauds. On met en place le plant le plus fort sur ces couches à raison de cinq par cloche. On abrite la couche des froids, de la neige et des grandes pluies, en garnissant bien les cloches de litières et de paillassons par-dessus, que l'on ôte dans le milieu du jour si le temps le permet, mais sans donner d'air. Cette plantation produit, à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Le plant qui est resté sur l'ados lors de la première plantation, et sur lequel on a dû remettre les cloches, sert à en faire une seconde, et, si l'on veut, une troisième et même une quatrième semblables, à douze à quinze jours d'intervalle entre chacune. On a ainsi une succession de petites laitues pommées jusqu'à la fin de février.

La gotte peut être traitée de même quant au semis et au repiquage; mais elle se met en place seulement de la fin de décembre à la mi-février, et on lui donne de l'air quand elle est aux trois quarts faite et prête à pommer. Elle produit pendant tout mars et le commencement d'avril. On en peut mettre si l'on veut, en place sous châssis. Elle y fait très-bien, au contraire de la petite crêpe qui ne réussit qu'étouffée sous les cloches.

La laitue à couper se sème soit sur les couches de janvier, février et mars, sous châssis ou cloches, soit sur terre en avril et plus tard. Si on aime cette salade, il est facile d'en avoir toute l'année au moyen de semis successifs.

### 5. LAITUES ROMAINES *ou* CHICONS.

VERTE HATIVE, bonne pour les couches et les plantations du printemps.

VERTE MARAICHÈRE, se coiffant très-bien d'elle-même.

GRISE MARAICHÈRE, ayant la même propriété.

VERTE D'HIVER.

GROSSE GRISE d'été et d'hiver.

ROUGE D'HIVER, la plus dure pour passer l'hiver.

ALPHANGE BLONDE, très-grosse, à feuilles grasses, épaisses et jaunes.

PANACHÉE *ou* SANGUINE, à graine blanche et à graine noir.

BLONDE MARAICHÈRE.

BLONDE DE BRUNOY.

La culture des laitues pommées convient en tout point aux romaines. On sait que celles-ci ont besoin d'être liées pour que leur tête s'emplisse mieux. On peut à la rigueur se dispenser de ce soin pour la VERTE MARAICHÈRE, les DEUX GRISES, L'ALPHANGE JAUNE et les deux blondes, lesquelles se coiffent naturellement; mais on les aura toujours mieux pommées en les liant. La panachée, qui est une charmante salade très-tendre, monte promptement en été. Il en faut, par cette raison, semer peu à la fois tous les quinze à vingt jours. Les espèces d'hiver se sèment et se traitent comme la laitue passion. Les maraîchers de Paris emploient la verte hâtive pour la culture d'hiver, de la même manière que la laitue crêpe et la gotte. Seulement on la laisse en pépinière jusqu'au commencement de janvier, et on fait alors la première plantation sur couche tiède et sous cloche, donnant de l'air plus souvent et plus que pour la laitue gotte. Le reste du même plant, auquel on donne de temps en temps de l'air pour l'endurcir, s'emploie ensuite depuis la mi-janvier jusqu'à la mi-février, à planter sur plate-bande terreautée au pied des murs du midi, avec un paillis de fumier court sur le terrain. Ces plantations procurent de la romaine mangeable depuis février jusqu'en avril, auquel temps viennent celles d'hiver, qui, à leur tour, sont remplacées par les premières semées au printemps.

On se procure de bonne graine et pure, en choisissant les plus belles laitues de chaque espèce ou variété qu'on tient éloignées les unes des autres, pour éviter le mélange des poussières fécondantes. Si les planches sont trop rapprochées, on lève avec une bonne motte les laitues d'une variété pour les porter ailleurs. On rapprocherait et on mêlerait au contraire, les laitues à graines de plusieurs variétés, si on désirait s'en procurer de nouvelles. La graine de laitue se conserve quatre ans et plus.

LENTILLE, *Ervum*, LIN. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES), dont une espèce est alimentaire pour les hommes et les animaux; c'est la LENTILLE COMMUNE, GROSSE LENTILLE, LENTILLE BLONDE, *Ervum lens*. Du midi de la France. Elle est beaucoup cultivée aux environs de Paris, soit dans les jardins au milieu d'autres cultures et en touffes ou en rayons, soit en plein champ, où on la sème aussi en rayons et à la volée. Elle se plaît et produit davantage dans les terrains secs et sablonneux, donnant beaucoup

d'herbe et peu de semences dans les terrains gras. On la sème dès que les gelées ne sont plus à craindre, fin de mars et commencement d'avril. Pour que sa graine soit de meilleure qualité et plus belle, on ne la bat qu'au fur et à mesure du besoin, soit pour la manger, soit pour la semer; et de cette manière elle est encore très-bonne la seconde année. Si l'on veut faire de cette plante un fourrage, on la fauche aussitôt que les lentilles des premières cosses sont mûres. Cette nourriture est du goût de tous les bestiaux, mais n'est excellente pour eux qu'autant qu'on ne leur en donne pas trop.

Une variété dite LENTILLE A LA REINE, LENTILLE ROUGE, *cicer lens minor*, donne une graine beaucoup plus petite, rousse, bombée et plus délicate. Comme la précédente, elle est annuelle et de France. On passe les lentilles au four, lorsqu'elles sont attaquées par les larves des bruches.

LENTILLE D'ESPAGNE. *Voyez* GESSE.

LENTILLE DU CANADA. *Voyez* VESCE BLANCHE (aux fourrages.)

MACHE, BOURSETTE, DOUCETTE, BLANCHETTE, *Valeriana locusta*, LIN. (Triandrie Monogynie, fam. des VALÉRIANÉES). De France. Petite plante annuelle qu'on mange en salade pendant tout l'hiver jusqu'à Pâques. Lorsque celle qui croît d'elle-même dans les champs et les vignes ne suffit pas à la consommation, on en sème tous les huit à dix jours, à commencer de la mi-août jusqu'à la fin d'octobre, à la volée, dans une terre meuble, douce et fumée au plus de l'année précédente. On recouvre très-légèrement avec le râteau, et on arrose, si cela devient nécessaire. Comme les mâches s'emploient entières, et seulement dans leur jeunesse, il s'ensuit qu'en cueillant les plus avancées pour la consommation, le plant se trouvera suffisamment éclairci. Les pieds, laissés pour porter les graines, fleuriront en avril: à mesure que les semences mûrissent, elles tombent: il sera donc utile d'aller, de temps à autre, secouer sur un linge ou sur un carton les pieds qui en peuvent fournir: bientôt on les arrache tous, et on les suspend dans un lieu qui ne soit pas trop sec, afin de donner aux graines les moyens de se perfectionner. On en cultive une variété sous le nom de *mâche ronde*, beaucoup plus étoffée et meilleure que celle des champs. La MACHE D'ITALIE est une espèce distincte, à feuilles plus larges et un peu blondes, qui est estimée quoiqu'un peu moins tendre que la commune. Les graines de ces mâches se conservent au moins six ans.

MACRE, CHATAIGNE D'EAU, TRUFFE D'EAU, *Trapa natans*. Cette plante, de la fam. des ONAGRÉES, indigène et annuelle, vit dans les eaux stagnantes, mais non croupissantes, qui

sont couvertes de ses feuilles disposées en rosette. Elle donne des fleurs blanches de juin en août, auxquelles succèdent des fruits ayant à peu près la couleur des châtaignes, mais moins gros et munis de leurs calices, dont les quatre divisions sont autant de cornes piquantes. Ces fruits, remplis d'une pulpe blanche, assez agréable au goût, se mangent crus ou cuits dans l'eau ou sous la cendre. On les conserve dans l'eau pendant tout l'hiver. Il y aurait de l'avantage à en garnir les pièces d'eau et les étangs. Il suffit, pour les y multiplier, d'y jeter des fruits lorsqu'ils sont mûrs. Ensuite, on n'a d'autre peine que celle de la récolte, qu'il faut ne pas trop retarder; autrement, les fruits se détachent et vont à fond.

MELON, *Cucumis Melo.* (Plante de la Monœcie Monadelphie, fam. des CUCURBITACÉES.) De l'Asie. Sa saveur et son parfum délicieux l'ont fait rechercher; aussi ses variétés se sont-elles beaucoup multipliées. On peut réduire à trois les races principales : les melons communs ou brodés, les cantaloups, les melons à écorce unie, mince, et à grandes graines.

VARIÉTÉS DE LA PREMIÈRE RACE.

MELON MARAICHER. Il est brodé, rond, quelquefois un peu déprimé de l'ombilic au pédoncule, sans côtes, et de moyenne grosseur. Sa chair est très-épaisse et abondante en eau; sa saveur est médiocre. Ce melon et tous ceux de la même race ont l'inconvénient de donner la fièvre sur l'arrière-saison.

MELON *Sucrin de Tours.* Rond et brodé comme le précédent, mais moins constant dans sa forme. Chair rouge, ferme et très-sucrée.

— *de Langeais.* Ovale, à côtes peu saillantes; chair rouge, sucrée et vineuse.

— *des Carmes.* Deux variétés : l'une moyenne, l'autre petite. Chair pâle, mais bien fondante et bien sucrée.

— *de Honfleur.* Très-gros, allongé, à côtes larges, à chair un peu grossière, mais pleine d'eau, et de bonne qualité.

— *de Coulommiers.* Très-gros, forme moins régulière, fond plus vert; inférieur en qualité au précédent.

— VARIÉTÉS DE LA SECONDE RACE.

CANTALOUP ORANGE. Petit, rond, à côtes; fond vert clair ou brun; chair rouge, un peu ferme, mais bonne. Le plus hâtif des melons, et conséquemment destiné pour la primeur.

— *Fin hâtif.* Aussi précoce que le précédent, plus petit, un peu plus aplati, à côtes plus marquées, avec quelques petites gales ou parfois un peu de broderie; chair rouge, très-fine et bonne.

— *noir des Carmes.* Fruit rond, d'un vert noir, sans

gales, à côtes peu enfoncées; chair rouge, vineuse, fondante, excellente. Cette variété, propagée par M. Beville, amateur très-distingué, fait fort bien sous châssis; quoique un peu forte en bois et en feuilles, elle y est très-hâtive.

— *Petit prescott.* Fond noir ou brun, un peu aplati aux extrémités, couronné avec un point saillant au centre de la couronne, à côtes galeuses. Hâtif, un des meilleurs pour les châssis; à chair rouge, et d'excellente qualité.

— *Gros prescott.* Deux variétés, fond noir et fond blanc. Même forme que le précédent, mais plus gros et presque aussi hâtif; très-bonne qualité.

*Boule de Siam.* Très-aplati à ses deux extrémités, à fond noir, à côtes larges et relevées, à fortes gales sans point saillant. Chair un peu moins fine que les précédens.

Il y a en outre plusieurs autres variétés, telles que le *Gros Cantaloup noir de Hollande*, le *Gros Portugal*, le *Mogol, à chair verte, à chair blanche*, etc., tous très-bons, mais que les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas de décrire.

VARIÉTÉS DE LA TROISIÈME RACE.

MELON *de Malte, à chair blanche.* Hâtif, de moyenne grosseur, de forme allongée, assez gros; chair fondante et sucrée.

MELON *de Malte, à chair rouge.* Très-hatif. Même forme; saveur sucrée et aromatisée.

— *de Morée, de Candie, de Malte d'hiver.* Écorce lisse; chair verdâtre, fondante et parfumée. Il a l'avantage de se conserver jusqu'au mois de février.

CULTURE. Si l'on veut des primeurs, on sème en janvier ou février, sous châssis, ou dans une bâche lorsque la couche a la chaleur convenable; chaleur qu'il faut avoir soin d'entretenir, soit en renouvelant les réchauds des couches, soit en entretenant la chaleur de la bâche. (Voy. les mots *Châssis*, *Bâche*, *Couche* et *Réchauds*.)

On enterre, dans le terreau de la couche, des pots de quatre pouces de diamètre en dehors. On les remplit de terreau, qu'on foule très-peu, et on met dans chaque pot une graine, s'il y a de l'espace sur la couche, ou deux, si on a peu de place. On étiquette les diverses espèces, si l'on en sème plusieurs, et on place les châssis, qu'on couvre de paillassons pour garantir du froid et accélérer la végétation. Lorsque les graines sont levées, on les habitue peu à peu à la lumière, en soulevant les paillassons, pour les ôter ensuite tout-à-fait, et n'avoir à les remettre que pour les nuits et les gelées. On donne un peu d'air dans le moment le plus chaud du jour, en soulevant, de quatre ou cinq pouces, les panneaux par derrière. Si ces panneaux étaient chargés d'humidité en dedans, on profiterait du moment où on renouvelle l'air, pour

les essuyer. On continue ces soins, et surtout celui d'entretenir la chaleur, jusqu'à ce que le plant ait quatre feuilles, non compris les cotylédons. On le pince alors, c'est-à-dire, qu'avec les ongles du pouce et de l'index, on enlève la partie de la tige au-dessus de la quatrième feuille; ce qui force le développement des *gemma* placés à l'aisselle des feuilles, donne lieu à la naissance de deux ou trois branches latérales au lieu d'une verticale, et force la séve à se dévier et à précipiter le moment de la fructification. Deux jours après, la plaie est bien cicatrisée, et on met le plant en place. A cet effet, on a préparé une couche un peu inclinée au midi, et couverte de châssis. On n'a que du terreau pur, ou mêlé sur la couche avec un sixième de terre légère au plus. On fait deux trous par panneaux de châssis, et on y porte les jeunes plants. On les tire de leurs pots, en prenant le pot de la main droite, et en posant la main gauche dessus, de manière que le jeune plant passe entre l'index et le doigt majeur. Alors on retourne le pot, en donnant un léger coup sur le fond avec la main droite; la motte se détache toute entière, ce qui n'arriverait pas si on avait foulé le terreau, et elle reste avec la plante, dans la main gauche. On pose la main droite sur la motte pour redresser la plante, et on la place dans le trou. On rapproche le terreau de la motte, et on arrose légèrement. Si on avait mis deux plantes dans le même pot, on couperait la motte, du haut en bas, jusqu'à la moitié, entre les deux plantes, et on les séparerait ensuite en deux, qu'on mettrait dans les trous. On enfonce un peu le plant pour chausser la tige et faire sortir de nouvelles racines. On continue les soins indiqués plus haut, en donnant plus d'air à mesure que la chaleur augmente. Si les branches poussent trop vigoureusement, on les dispose d'une manière un peu tortueuse pour dévier davantage la séve. Si on craignait que les plantes devinssent trop fortes, on pourrait retrancher les cotylédons lorsque la quatrième feuille commence à se développer. Ce retranchement affaiblit un peu la plante, et arrête la pousse de nouvelles branches nuisibles, qu'il faut détruire; ce qu'on ne ferait pas sans nuire un peu à la végétation. Bientôt la plante fleurit et donne des fleurs mâles et des fleurs femelles. On n'enlève les fleurs mâles qu'après la fécondation et quand elles se fanent.

Lorsque le fruit est noué, on taille les branches principales, auxquelles on laisse de la longueur à raison de leur vigueur, en allongeant plus les fortes que les faibles. Quatre ou cinq jours après cette taille, on supprime les branches secondaires nuisibles. S'il y a plus d'un fruit sur une branche, on retranche les autres en conservant le mieux fait. S'il n'y en avait qu'un, et qu'arrondi d'un côté, il ne le fût pas de l'autre, on passerait légèrement le tranchant de la

serpette sur le côté qui ne l'est pas, et on ferait deux ou trois incisions longitudinales, qui ne pénétreraient que dans l'écorce. Quelque temps après on pince l'extrémité des branches à fruit, et on supprime encore les branches inutiles. Pendant ce temps on leur donne le plus d'air qu'il est possible, on les fait jouir, autant qu'on le peut, de l'influence directe des rayons solaires. On les arrose peu, surtout les variétés de la première classe, et les arrosemens se font au pied et non sur les feuilles, tant qu'elles ne reçoivent pas les rayons directs du soleil. L'eau dont on se sert doit être au moins aussi chaude que l'atmosphère.

Lorsque les fruits approchent de leur maturité, on les place sur une tuile, ou mieux sur un morceau de planche, et on les couvre, s'il est possible, d'une cloche.

Les amateurs, qui font des melons plus tardifs, s'évitent beaucoup de peine, et les mangent bien meilleurs. Ils ne sèment qu'en avril, et préparent leurs couches, dont ils ne font qu'un massif. Ils ajoutent un tiers de terre dans le terreau qu'ils emploient pour recouvrir leurs couches. Ils replantent comme on l'a dit ci-dessus; mais, à la rigueur, ils peuvent se passer de châssis : des cloches ou des verrines peuvent leur suffire, en les couvrant toutes les fois que le temps l'exige; si au mois de mai la chaleur devient forte, ils mettent un peu de paille sur la cloche pour amortir les rayons du soleil, et une légère couche de litière sur la couche pour arrêter la trop grande évaporation.

Lorsqu'on se contente de semer en mai, une couche sourde suffit. On sème en place sur une terre riche en principes nutritifs, en y mêlant un tiers de terreau consommé. On recouvre d'une cloche, on pince et on taille comme on l'a dit précédemment. Mais, si l'espèce est petite, on laisse deux fruits au lieu d'un sur chaque branche.

Dans les pays méridionaux, on se contente de jeter un peu de fumier dans une petite fosse, qu'on recouvre de terre, et où on met cinq à six grains. Quand les plantes ont quatre ou cinq feuilles, on conserve les deux plus belles, et on abandonne ensuite les plantes à la nature; mais l'effet du défaut de soins est tel dans ce cas, que les melons sont à peine aussi bons que dans les contrées plus froides. Une taille raisonnée y ferait fructifier tous les fruits, dont une partie est à peine bonne pour les bestiaux, pendant qu'à Honfleur, où l'on se contente de faire des fosses de 2 pieds à 2 pieds et demi, que l'on remplit de fumier bien tassé, recouvert, de 9 pouces, d'une terre substantielle, sur laquelle on jette le terreau de la fosse de l'année précédente; à Honfleur, disons-nous, on a des melons de vingt-quatre à trente-six livres. Voici la marche que l'on y suit : Quinze jours après avoir disposé les couches sourdes, les jardiniers les couvrent avec des verrines

(espèces de grandes cloches formées avec des morceaux de verre réunis par du plomb laminé). Quand la chaleur est forte, ils y sèment plusieurs graines à la distance de 4 pouces. Aussitôt que les plantes ont trois ou quatre feuilles, ils détruisent tous les plants, à l'exception de deux : ils pincent l'extrémité des plantes, et conservent les cloches jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus les contenir (ce qu'on doit aussi faire sur couche, ainsi que ce qui suit). Si le temps n'est pas chaud, principalement la nuit, et qu'il soit pluvieux, on les couvre de paillassons. On sarcle et on bine au besoin. Lorsque les plantes s'étendent, on élève les cloches qu'on soutient par des supports, et qu'on couvre de paillassons dès que la saison est froide et pluvieuse. On ne laisse que deux ou trois fruits ; on taille et supprime, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

Le melon peut se greffer par approche, soit sur d'autres melons, soit sur le concombre et même le potiron.

Nous devons répéter ce qui a été dit, à l'article *Couche*, qu'il ne faut pas rapprocher les concombres, les potirons et autres plantes de la famille des cucurbitacées, des plants de melon, à moins qu'on les fasse à des époques différentes, et que la floraison n'ait pas lieu en même temps ; car, si les fleurs mâles des concombres et de potirons fécondaient les melons, les fruits de ces derniers pourraient prendre en partie la saveur de l'espèce qui les aurait fécondés.

Pour avoir de bonnes graines, on choisit dans chaque espèce le fruit le plus beau et le plus franc, quon laisse parvenir sur pied à la plus grande maturité. Les graines séparées du jus et des filamens, puis bien ressuyées et séchées, se conservent 7 à 8 ans, et quelquefois plus. Celles des fruits mangés à leur point ordinaire de maturité peuvent également servir, quand même elles auraient été lavées.

Melon d'eau. *Voyez* à l'article Citrouille.

MÉLONGÈNE, Mérangène *et* Méringeane, en italien *Melanzana*, tous mots corrompus du nom latin *Malum insanum*, qu'on lui a donné jadis : *Solanum Melongena*. Cette plante, de la Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées, porte encore les noms de *Mayenne*, *Aubergine*, etc. Comme elle nous vient des parties chaudes de l'Amérique, on ne peut l'élever sans chaleur ; on la sème donc, aux mois de février et de mars, sur couche et sous cloches ou châssis, pour repiquer ensuite chaque pied en pot séparé qu'on replace sur couche modérée, et qu'on couvre d'une cloche tant que les froids sont à craindre ; après quoi on peut dépoter la plante, et la mettre à bonne exposition au pied d'un mur. Ordinairement elle donne ses fruits en septembre ; ils sont, suivant la variété, ronds, ovales ou allongés, et de couleur poupre. Beau-

coup de personnes, surtout dans le midi de la France, en font usage en cuisine : on les coupe en deux parties sur la longueur, on fait quelques incisions à la chair ; on recouvre celle-ci d'une farce composée de mie de pain, huile, sel et poivre, et on les fait cuire sur le gril ou entre deux plats. On mange encore les aubergines coupées par tranches et frites.

Une variété à fruit petit, ovale, et d'un blanc luisant, fort semblable à un œuf, se cultive comme plante d'agrément et est malsaine à manger : c'est le *Solanum Melongena ovifera*, que trivialement on appelle *Poule*, *Pondeuse* ou *Plante aux œufs*. Ces plantes sont annuelles et épineuses ; elles aiment la chaleur et l'eau.

MOUTARDE *ou* SÉNEVÉ, *Sinapis nigra.* (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES). Plante que sa saveur piquante et antiscorbutique fait employer en cuisine et en médecine. Elle est annuelle, et se trouve sauvage dans nos champs. On la cultive en grand, parce que sa graine, trempée dans du vinaigre, broyée ensuite très-fin, et passée en dernier lieu par un tamis, forme cette moutarde si commune pour l'usage de la table. La graine se sème très-clair, à la volée, en mars, dans une bonne terre préparée par deux labours successifs, entre lesquels on fume avec du fumier bien consommé. La récolte se fait le plus souvent en septembre ; mais, comme tout ne mûrit pas à la fois, on la commence en allant couper ou arracher les pieds à mesure qu'ils jaunissent, on les entasse dans un grenier, et on les couvre de pailles pour être battus avec le surplus de la récolte, à la baguette, et non au fléau, qui écraserait les graines qu'on peut conserver pendant trois à quatre ans.

LA MOUTARDE BLANCHE. *Sinapis alba*, sert au même usage que la noire, et se cultive de même. Les jeunes feuilles de l'un et de l'autre sont une bonne fourniture de salade. Pour cela, on les sème épais et peu à la fois comme du cresson.

NAVET. *Brassica Napus.* (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.) Plante bisannuelle, naturelle à la France, et dont la racine est d'un usage très-ancien et si habituel dans nos climats, qu'on cultive le navet partout, soit dans les jardins, soit en plein champ.

La saison de semer les navets est depuis la fin de juin jusqu'à la moitié d'août. On peut même aller jusqu'au commencement de septembre dans les terres légères, et en choisissant des espèces hâtives ; quelquefois aussi, pour avoir des navets d'été, on sème dès les mois de mars et d'avril ; mais ces semis sont forts sujets à monter, et il ne faut employer pour ceux-ci que de la vieille graine. On sème sur la terre fraîchement remuée, clair et à la volée, autant que possible par un temps

pluvieux ou couvert. Les terrains sablonneux et doux sont de beaucoup préférables aux forts et argileux pour avoir des navets de bonne qualité. Il est même plusieurs races de navets fins et renommés, tels que le *freneuse*, le *saulieu*, le *petit berlin*, qui n'acquièrent toute la qualité qui leur est propre que sur le territoire qui est en possession de les produire. Le terrain influant donc beaucoup, non-seulement sur la saveur, mais encore sur les caractères extérieurs des navets, il s'ensuit que les nuances, aussi-bien que les noms des variétés, se sont extrêmement multipliées. Nous en indiquerons seulement un petit nombre des plus distinctes. On peut les rapporter toutes à deux divisions principales et à une troisième intermédiaire : Les *navets secs*, dont la chair est fine, serrée, et ne se délaie point en cuisant; les *navets tendres*, dont le nom indique la qualité de chair; et les *demi-tendres*, qui participent des uns et des autres.

1. Les NAVETS SECS sont le FRENEUSE, qui est petit et demi-long. On a introduit depuis quelques années, à Freneuse, une race de même forme, plus grosse, et qui ne vaut pas l'ancienne.

LE NAVET DE MEAUX, qui est très-allongé et en forme de carotte effilée.

LE SAULIEU de même forme et à écorce noirâtre.

LE PETIT BERLIN, *ou* TELTAU, le plus petit des navets, et n'ayant pas plus de feuilles qu'un radis.

Ces variétés, ainsi que toutes celles qui appartiennent à la même section, ne réussissent que dans les terrains privilégiés, sablonneux et doux. Ce sont des navets par excellence, surtout pour mettre en ragoût; mais, dans les terres fortes, ils deviennent fibreux et véreux, et valent moins que les espèces plus communes.

2. Parmi les NAVETS TENDRES, nous citerons celui DES VERTUS, qui est oblong, très-blanc, hâtif, et de bonne qualité.

LE NAVET ROSE DU PALATINAT, à collet rose, à chair très-tendre et douce.

LE GROS LONG D'ALSACE, d'un volume énorme, et peu délicat.

LE NAVET DE CLAIR-FONTAINE, très-long, sortant presqu'à moitié hors de terre.

LE NAVET BLANC-PLAT HATIF, *et* LE ROUGE-PLAT HATIF, ayant pour principal mérite leur grande précocité.

LA RAVE DU LIMOUSIN, *ou* RABIOULE, *ou* TURNEPS, qui, bien que cultivée pour les bestiaux, est cependant très-bonne dans la plupart des terrains.

Il y en a un grand nombre d'autres que nous ne nommons pas. En général, les navets hâtifs, ceux de forme ronde, ou qui sortent de terre, appartiennent à cette division. Ils sont

moins fins de goût que les navets secs; mais ils ont l'avantage de réussir beaucoup mieux dans les terrains qui ne sont pas sablonneux.

3. Les navets suivans peuvent être considérés comme DEMI-TENDRES Ils participent des deux autres races; néanmoins, ils seront d'autant meilleurs, ainsi que tous les navets, quelle que soit leur espèce, que le sol sera plus doux et plus près du sablonneux.

Le NAVET JAUNE DE HOLLANDE, de forme ronde, à écorce et chair jaunâtres.

Le NAVET NOIR D'ALSACE, long, ordinairement très-doux et bon.

Le NAVET GRIS DE MORIGNY, de forme obronde.

OGNON, *Allium Cepa.* (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) L'usage de cette espèce d'ail est si ancien chez nous qu'on ignore aujourd'hui de quel pays elle est originaire. Comme le porreau, l'ognon se sème en planches et à la volée; mais il est plus difficile et demande une meilleure terre: il la lui faut très-substantielle, et cependant qu'elle n'ait été amendée que l'année d'auparavant: trop fraîchement fumée, elle lui serait contraire, à moins que l'on n'employât du terreau bien consommé. On doit encore l'ameublir par deux labours, dont le dernier doit être fait une quinzaine avant de répandre la semence; ce qui se fait depuis la mi-février jusqu'à la mi-mars, plus tôt dans les terres légères, plus tard dans les terres fortes, et suivant la température. On doit avoir la précaution de jeter des feuilles ou de la litière sur le semis quand il neige ou lorsque le froid est rigoureux. Avant de semer, on piétine bien, dans les terres légères, la surface de la planche, ou mieux on y passe un fort rouleau pour affermir la terre, à moins qu'elle ne soit trop forte: puis on jette sa semence, et l'on herse avec la fourche, après quoi l'on passe légèrement le râteau, ou bien on répand une très-légère couche de terreau, et l'on arrose au besoin; opération qu'il ne faut pas manquer de faire pour aider la germination, si le temps est sec. On éclaircit le plant trop dru, ou bien l'on repique à 3 pouces de distance dans les terres fortes. On déterre les ognons lorsque les feuilles jaunissent bien, et on les expose sur terre ou dans un lieu sec, à l'air et même au soleil pendant une quinzaine, après quoi on les serre pour les consommer au besoin. Aux mois de novembre ou de décembre, on choisit les mieux conditionnés, les plus sains ou ceux qui commencent à pousser, pour les replanter à six ou sept pouces de distance et en lignes, afin d'obtenir la graine en août suivant. Cette seconde fois, ils poussent une tige terminée en juillet par une spathe globuleuse, de laquelle sort une tête assez grosse de fleurs nombreuses et

blanchâtres. On a soin de tenir droites et fermes ces tiges par des tuteurs ou un treillage, afin d'empêcher que les têtes ne se touchent, ou que le vent ne fasse tomber les graines qui auraient mûri les premières. On coupe ces têtes, on les expose au soleil pendant quelques jours, ou sur un drap ou sur un van, pour recueillir la graine qu'elles laissent échapper; puis on les pend dans un lieu sec, où les graines qu'elles auront retenues se perfectionneront: elles sont bonnes à semer pendant deux à trois ans.

L'ognon est bisannuel, ainsi que toutes ses variétés, dont les principales sont: l'*ognon rouge foncé*, le *rouge pâle*, le *jaune*, l'*ognon d'Espagne*, très-doux dans le midi, mais qui perd ici cette qualité; le *blanc gros*, le *blanc hâtif*, l'*ognon pyriforme* ou *en poire*, et *l'ognon d'Égypte*, qui, comme la rocambole, porte au sommet de sa fleur plus de bulbes que de graines. Pour la consommation d'été, on sème, en août et même en septembre, dans des terres légères, quelquefois aussi mais moins bien en mars, l'ognon blanc hâtif qu'on éclaircit et repique en octobre ou en mars: on le garantit contre la neige et le grand froid pendant l'hiver; on l'arrose au printemps, et il est bon pour l'usage dès mai ou juin. L'ognon d'Égypte se multiplie par les bulbes de sa tête que l'on plante à la mi-mars.

OSEILLE. *Rumex acetosa.* (Hexandrie Trigynie, fam. des Polygonées.) Plante vivace et commune dans les près. Tout le monde connaît son usage et sa saveur acide. On la sème à la volée en planches, ou autrement en bordure, au printemps, et mieux en automne: elle vient assez bien dans toutes les terres, quoiqu'elle préfère un sol léger et profond, qui ne soit ni trop sec ni trop humide. Pour s'en servir on est dans l'usage de la couper rez-terre; mais les maraîchers se contentent de la cueillir feuille à feuille, et toujours les extérieures. Comme les chaleurs de l'été augmentent son acidité, on doit avoir la précaution d'en semer une planche ou une bordure au nord pour l'usage de cette saison. Ses variétés principales sont: l'*oseille de Hollande*, à feuilles larges et arrondies; l'*oseille d'Italie*, dont les feuilles sont larges et glauques; et l'*oseille crépue*, qu'on rencontre rarement. Toutes ces oseilles peuvent encore se multiplier par l'éclat des pieds; c'est même le moyen presque unique de propager l'espèce que les gens délicats préfèrent, nous voulons parler de l'oseille vierge, *Rumex montanus*, H. P. Ses feuilles sont plus larges et moins acides; elle a de plus l'avantage de monter rarement en graines. Les graines de l'oscille germent pendant trois et quatre ans.

PANAIS, *Pastinaca oleracea.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères). Indigène. Grande plante bisannuelle. Sa

racine longue, simple, sucrée et aromatique, sert à donner du goût aux potages. La plante entière est fort recherchée des bestiaux; elle a surtout l'avantage d'augmenter le lait des vaches, et de lui donner de la qualité. Ces propriétés devraient engager à la cultiver en grand, ainsi qu'on le fait en Angleterre, en Allemagne, et dans le département du Finistère, où, sur un arpent de bonne terre labourée profondément, tout de suite après la récolte, on jette à la volée six à sept livres de graines, ou qu'on sème au printemps sur un nouveau labour. Les feuilles se récoltent en juillet pour en *affourer* les bestiaux: en septembre ou octobre, on arrache les racines que l'on conserve pour les leur donner coupées ou entières pendant l'hiver. Dans les jardins, on le gouverne absolument comme la carotte. Il en existe, sous le nom de *Panais rond*, une variété en forme de toupie, plus hâtive que l'ordinaire, et convenant mieux pour les terres qui ont peu de fond. Sa graine n'est bonne que pendant un an.

PATATE DOUCE, Batate, *Convolvulus Batatas*, Lin. (Pentandrie Monogynie, fam. des Convolvulacées.) De l'Amérique méridionale. La patate douce est un liseron dont la racine, grosse, moelleuse, très-nourrissante, sucrée et fort agréable au goût, offre un très-bon aliment. Voici sa culture:

On a soin d'avoir, toute préparée pour la mi-avril, une couche de 3 pieds et demi de large, sur 8 de long et 2 d'épaisseur, en bon fumier de cheval; on la recouvre d'environ 6 pouces de terre; et, lorsqu'il ne lui reste plus qu'une bonne chaleur, on coupe les racines de patates qu'on a pu conserver, par tranches d'environ 1 pouce de long, et on les met dans cette terre à 2 pouces de profondeur, et à 8 de distance l'une de l'autre. A mesure que les jets, qu'elles ne tardent pas à émettre, ont atteint une longueur de 8 à 10 pouces, on les lève; on en retranche toutes les feuilles hors celles du bout, puis on les transporte dans une planche large de 4 pieds, labourée profondément (à 18 pouces), où on les place au milieu, en ligne droite longitudinale, à 2 pieds de distance l'un de l'autre, presque horizontalement, et de manière que le bouquet de feuilles laissées soit seul hors de terre. On fait et remplit ainsi de chaque côté une ligne parallèle, de sorte que la plantation achevée soit en échiquier; et chaque fois qu'on plante, on arrose, si la saison est sèche. De ce moment à celui de la récolte, qui se fait vers la mi-octobre, les patates demandent, pour tout soin, d'être débarrassées des mauvaises herbes, et, dans les sécheresses extrêmes, d'être arrosées, mais amplement, et tellement que la terre soit bien imbibée. Ainsi plantées et soignées, même dans les plus mauvais terrains, les tranches peuvent donner chacune environ deux livres de racines, au calcul de M. Dupuy. Au

moyen

moyen de couches sourdes et de terres préparées, on peut en obtenir davantage. Voici un autre procédé indiqué et pratiqué avec succès par M. Lelieur, administrateur des jardins royaux : on fait élever des buttes pyramidales, de terre préparée, d'environ 3 pieds de hauteur ; et sur leur cime, on plante les racines ; puis on entoure le tout de fumier, qu'on renouvelle, s'il faut réchauffer. Lorsque la saison ne laisse plus craindre de froid, et que l'atmosphère est suffisamment échauffée, on dégarnit ces buttes. Cette opération, concentrant la végétation, donne aux racines un accroissement considérable. La récolte doit s'en faire en les soulevant doucement de terre, avec l'extrême précaution de ne point les blesser, attendu que la moindre égratignure les dispose à se gâter, comme la moindre atteinte du froid ou de l'humidité les porte à une dissolution rapide, ce dont on est averti par une odeur de rose très-suave, qu'elles exhalent alors. Alors aussi on doit se hâter de les consommer ; bientôt elles auraient cessé d'être bonnes. C'est parmi les plus saines qu'il faut choisir celles qu'on destine à la multiplication l'année suivante. On les met dans des caisses ; on les y place de manière qu'elles ne se touchent point. Pour cela, on forme des lits avec du sable fin et sec, qui doit encore faire la première et la dernière couche. La première caisse doit être renfermée dans une seconde, et enveloppée de paille bien sèche. Le tout se place dans un tas de litière qui garantit la caisse de l'humidité, et lui conserve une température égale et douce. On peut bien encore multiplier les patates, soit en plantant des racines entières qui donneront de plus belles productions, soit par marcottes, soit enfin par des boutures faites avec les tiges : mais ces deux derniers moyens ne donneraient que des racines simples et petites : or, ce sont justement les racines qui se mangent, et dont par conséquent on a intérêt d'augmenter le nombre et le volume. De quelque manière qu'on traite les patates, elles poussent des tiges très-longues, traînantes, articulées, prenant racine à tous les nœuds qui touchent la terre, enfin chargées de feuilles qui les cachent par leur nombre, et sont hastées en cœur : on dirait d'un lierre épais et rampant. Déjà nous cultivons en France deux espèces ou variétés principales de patates, l'une à racines jaunes ou blanches, qui est moins estimée, et l'autre à racines rouges et de meilleur goût.

PERCE-PIERRE, et par corruption Passe-Pierre, *Crithmum maritimum*. (Pentandrie Digynie, famille des Ombellifères.) Plante vivace, qu'on nomme encore *fenouil marin*, *herbe Saint-Pierre*, *criste* ou *crête marine* et *bacile*. La plus estimée est celle qu'on cueille dans l'endroit natal, et que l'on confit sur les lieux dans le vinaigre : néanmoins quelques personnes la cultivent dans leur jardin,

en l'y semant, au mois de mars, en terre légère, qu'on tient humide. Comme cette plante est sujette à la gelée, on la couvre de paille ou de feuilles sèches pendant le froid. D'autres l'insinuent dans les fentes des pierres au pied de leurs murs, au midi ou au levant. Ses feuilles, confites au vinaigre, entrent dans les salades et dans les assaisonnemens.

PERSIL, *Apium petroselinum.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Plante aromatique dans toutes ses parties, bisannuelle ou trisannuelle, qu'on dit originaire de Sardaigne, et dont les graines, qui mettent toujours un mois à lever, doivent être semées depuis mars jusqu'en août, dans une bonne terre bien meuble, et à l'automne au pied d'un mur au midi, pour en avoir de bonne heure au printemps. Cette plante monte seulement à graine la seconde année, et les graines se conservent deux ans. Lorsqu'on veut avoir du persil pendant l'hiver, il faut le couvrir de bons paillassons dans les temps de neiges et de gelées. Le persil commun, *Apium petroselinum vulgare*, a plusieurs variétés; telles que le persil frisé, *A. P. crispsum*, dont les semences jouent et donnent souvent le persil ordinaire; le panaché, *A. P. variegatum*, trop tendre à la gelée; celui à larges feuilles, *A. P. latifolium*, sujet à avorter; enfin celui à grosses racines, *A. P. tuberosum*; il est d'un grand produit, et sa racine s'emploie en cuisine.

PICRIDIE cultivée, Terre crépie, *Picridium vulgare*, H. P., (Syngénésie Polygamie égale, famille des Semi-flosculeuses.) Plante du midi de la France; on la cultive en Italie: c'est de là que M. Vilmorin, sur l'indication de M. Correa, en a fait venir de la graine, dont il sème annuellement. On la coupe jeune et verte, comme on fait de la chicorée sauvage, et on la mange en salade.

PIMENT, *Capsicum.* (Pentandie Monogynie, famille des Solanées.) Le mot latin vient du grec *kapsis*, *gloutonnerie*, parce que ces fruits excitent l'appétit. On cultive le Piment corail, ou Poivre-long, *Capsicum annuum*, Lin. Sa tige, d'environ un pied, rameuse et garnie de feuilles lancéolées et pointues, produit des fleurs blanches, axillaires, et qui se changent, suivant la variété, en fruits longs, ovales ou ronds, et d'un beau rouge corail. On sème cette plante sur couche en février ou mars, ou bien sur terreau en avril. On la replante fin d'avril ou au commencement de mai, soit sur une plate-bande au midi, soit dans des pots que l'on expose de même, ou que l'on enterre dans une couche. Le piment, traité de cette manière, donne son fruit dans l'année. Même culture pour le piment gros doux d'Espagne. La graine peut se conserver huit ans dans la capsule.

PIMPRENELLE (Petite), *Poterium sanguisorba* (Mo-

nœcie Polyandrie, fam. des Rosacées), pour la distinguer de la grande, qui sert de fourrage, et dont on parlera en son lieu. Celle-ci, employée seulement dans les fournitures de salades, a un goût aromatique qui ne plaît pas à tout le monde. On la rencontre sauvage dans beaucoup d'endroits de la France : dans les jardins, on la sème ordinairement, en bordures, au printemps ou à l'automne, ou bien on la multiplie, aux mêmes époques, en éclatant les pieds, qu'on ne laisse pas long-temps hors de terre. Ce qu'on n'emploie pas pour la cuisine se donne aux vaches. Elle est vivace, et sa graine est bonne pendant trois ans.

POIREAU, *mieux* PORREAU, *Allium porrum.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Cette espèce d'ail croît naturellement en Suisse : transportée dans nos potagers, elle s'y fait distinguer de l'ognon par ses feuilles planes. Elle est considérée comme bisannuelle. Le porreau demande une terre légère, substantielle, et qui n'ait pas été fumée depuis deux ou trois ans. On le sème en février, mars et juillet. Lorsqu'il a acquis la grosseur d'un bon tuyau de plume, on saisit un temps pluvieux ou couvert, pour le déplanter avec précaution, et sur-le-champ on le replante dans une planche de même terre bien ameublie, à six pouces environ de distance entre chaque plan. Dans le cas où le jeune plant serait resté trop long-temps hors de terre, il faudrait rafraîchir les racines et couper les sommités des feuilles. Pendant l'été, on aura soin de sarcler et d'arroser souvent, surtout dans les temps de sécheresse. Vers le mois de mars, on replante quelques-uns des pieds les plus gros et les plus vigoureux, pour en obtenir de la graine. Lorsqu'elle est mûre, on coupe les tiges, on les secoue sur un linge ; la graine la première tombée est estimée la meilleure, et reste bonne pendant deux ou trois ans. Plusieurs jardiniers la laissent se perfectionner, en suspendant les têtes dans un endroit un peu sec.

On connaît deux variétés du porreau : l'une *longue*, qui fait plus de profit ; l'autre courte et plus grosse.

POIRÉE, *ou* Bette, *Beta.* (Pentandrie Digynie, famille des Atriplicées.) Une espèce, la Poirée ordinaire, *Beta vulgaris*, ne fournit, dans ses feuilles, qu'un aliment assez insipide et propre seulement à corriger l'acidité de l'oseille. On les coupe souvent pour en faire produire de nouvelles, qui sont plus tendres. Elle a une variété appelée Poirée a Cardes, que quelques jardiniers adoptent exclusivement, parce que les pétioles et les côtes de ses feuilles, plus tendres et plus larges, se cuisent à l'eau salée et se mangent à la sauce blanche. L'une et l'autre sont d'assez grandes plantes bisannuelles et originaires du midi de l'Europe. La poirée ordinaire se sème, en bordure ou en planches, depuis

mars jusqu'en août, et ne demande d'autres soins que d'être arrosée au besoin, et purgée des mauvaises herbes. Celle à cardes doit être semée clair et encore éclaircie pour que les pieds se trouvent espacés d'environ 15 pouces, ou bien replantés à pareille distance. On en fait en deux saisons; en mars pour donner l'hiver, et fin juillet et commencement d'août pour le printemps. Dans les grandes gelées, il est bon de les couvrir; la première année, elles ne donnent que des feuilles; la seconde, elles pousseront une tige qui produira les graines: celles-ci se conservent bonnes pendant 5 à 6 ans, et se sèment souvent d'elles-mêmes.

POIS, *Pisum.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Les pois ne sont pas difficiles sur la qualité du sol; cependant les hâtifs prospèrent mieux et sont plus précoces dans une terre légère; mais ils l'*effritent* ou l'épuisent tellement, qu'on s'abstient d'en remettre aux mêmes places pendant six ou huit ans, à moins qu'on n'en ait changé la terre. On les sème en touffes, ou bien en rayons sur les plates-bandes, le long des murs exposés au midi, quand on veut obtenir quelque précocité: alors aussi il faut choisir des terrains chauds et sablonneux. Les rayons se pratiquent à environ huit pouces les uns des autres, et c'est la distance d'un pied qui doit exister entre les trous faits à la houe, et dans lesquels on jette les cinq à six pois qui doivent former la touffe. Jusqu'au moment de la récolte il ne s'agit plus que de biner quelquefois, de ramer lorsque les pois ont environ six pouces de haut, et de pincer à la troisième ou quatrième fleur. A mesure que les gousses ou cosses paraissent mûres, on les cueille pour manger en vert; on laisse jaunir la plante avant de l'arracher, si l'on veut récolter en sec. On ne fume pas les pois, parce que l'engrais les fait pousser trop vigoureusement, et qu'alors ils donnent peu de fruits.

On sème en novembre et décembre, le long des plates-bandes au midi, le Michaux et les autres hâtifs. Fin janvier, février, mars et successivement les mêmes espèces et celles de seconde et troisième saison; on prolonge les semis au moyen du Clamart jusqu'en juillet, et on peut encore risquer de semer du michaux en août.

Pour les primeurs, lorsque l'on a des bâches, on y établit une couche que l'on recouvre de 8 à 10 pouces de terre. On y sème en place en novembre, décembre et janvier, et l'on pince à trois à quatre fleurs. A défaut de bâches, on force sur couche et sous châssis. On sème quelquefois en place en décembre et janvier, mais plus épais pour replanter, lorsque le plant a 3 ou 4 pouces. Cela se fait sur une nouvelle couche peu forte et qui ne soit que tiède. On met deux plants ensemble à 4 pouces d'intervalle sur la ligne, et à 6 à 7

pouces de distance entre les lignes. On donne de l'air toutes les fois que le temps le permet.

On peut diviser les variétés de pois en deux sections principales ; les pois à écosser (1) dont on ne mange que le grain, et les pois *sans parchemin*, ou *mange-tout*, *goulus* ou *gourmands*, dont on mange la cosse et le grain. Parmi les uns et les autres on distingue les variétés *naines* et celles à rames. On indiquera les principales, savoir :

1. POIS A ÉCOSSER. Les nains.

Pois nain hatif. Haut de 15 pouces à 2 pieds, suivant le terrain ; plus précoce que les autres nains, et sous ce rapport, propre aux châssis ; mais dans ce cas, il faut le pincer, et c'est même le mieux à faire en pleine terre. Sa saison est celle du michaux. Il prend fleur dès le deuxième ou troisième nœud, ce qui le distingue de tous les autres pois. Sa cosse est plutôt petite que grande, et il est de bonne qualité sans être marquant.

Pois nain de Hollande, plus nain que le précédent et de saison moyenne, chargeant bien, mais à cosses et à grains petits. Il peut être mis en bordure dans les terres médiocres. On l'emploie aussi pour le châssis, quoiqu'il ne soit pas hâtif, parce qu'il est franc nain.

Pois nain de Bretagne, le plus petit de tous, et ne s'élevant qu'à 5 à 6 pouces, ce qui le rend très-propre aux bordures. C'est à peu près son seul mérite, car il n'est ni hâtif ni productif.

Pois gros nain sucré, tardif, productif, grosse cosse et gros grain de fort bonne qualité. La plante est forte, trapue et demande un peu plus d'espace que les autres pois nains.

Pois nain vert petit. — Nain vert de Prusse. } Ces deux espèces sont bonnes et productives, mais d'une végétation un peu forte pour des pois nains. Elles diffèrent peu entre elles. Le petit se distingue surtout par la finesse de son grain, et celui de Prusse par sa plus grande fécondité.

Pois nain vert impérial, variété obtenue depuis peu d'Angleterre, remarquable par la grosseur de sa cosse et de son grain qui se rapproche de celle du gros Pois vert à rames. La plante est de la hauteur des deux autres nains verts. Tous les trois demandent à être mis dans des terrains maigres ; autrement il faudrait les ramer.

1* POIS A ÉCOSSER, a rames.

Pois le plus hatif, non désigné sous un autre nom, parce

(1) *Nota.* Les cosses des pois de la première division, bien cuites, donnent une très-bonne purée.

que c'est une ancienne espèce retrouvée, qui peut être le n°. 4. (Michaux de Hollande du nouveau La Quintinie). La grande précocité de ce pois le met au rang des espèces les plus recommandables. Il est plus délicat que le michaux et passe difficilement l'hiver; mais, semé à la fin de février ou au commencement de mars, il devance ordinairement les michaux faits à la Sainte-Catherine. Il est moins haut que celui-ci, et peut très-bien se passer de rames, étant pincé. Les terrains humides ne lui conviennent pas.

Pois michaux, petit pois de Paris. La précocité et l'excellence de ce pois l'ont mis depuis long-temps en réputation. C'est celui que l'on sème le plus ordinairement avant l'hiver au pied des murs du midi. On en cultive, sous le nom de Pois de Ruelle, une sous-variété perfectionnée, plus précoce que l'ancienne, et ayant des cosses un peu plus fortes. L'un et l'autre doivent être pincés à trois ou quatre fleurs.

Pois michaux a oeil noir, aussi hâtif, ou à peu près, que le michaux; grain un peu plus gros, très-bonne espèce.

Pois hatif a la moelle, d'Angleterre, succède au michaux à huit jours environ de distance; plus élevé, cosse plus forte, très-bonne qualité.

Pois dominé, fort analogue au précédent; cosse moins ronde; productif et bon.

Pois de Marly, tardif, très-grand; belles cosses, et gros grain très-rond et tendre.

Pois de Clamart ou Carré fin, grand, tardif, très-productif et sucré; grain fort serré dans la cosse. C'est celui qu'aux environs de Paris on sème le plus tard pour l'arrière-saison.

Pois carré blanc et carré a oeil noir, encore plus tardifs et plus élevés, bons et sucrés, surtout le blanc, mais s'emportant trop souvent en tiges et en feuilles, au détriment du fruit.

Pois fève, très-grand et tardif; grains très-gros, tendres mais peu sucrés.

Pois gros vert normand, tardif et à grandes rames, estimé surtout pour son excellente qualité en sec.

Pois ridé, ou de Knight. Espèce nouvelle trouvée par le célèbre Knight, président de la Société horticulturale de Londres, et introduite en France en 1810 par M. Vilmorin.

Il est tardif, à grandes rames, et l'emporte peut-être sur tous les autres par la qualité sucrée et moelleuse de son grain carré, gros et ridé. La cosse est grosse, longue et bien fournie; mais la plante est un peu délicate, et il est rare que dans les semis une partie ne périsse à différens points de la végétation.

2. POIS SANS PARCHEMIN ou MANGE-TOUT.

POIS SANS PARCHEMIN NAIN et HATIF. Variété de Hollande où on la fait sous châssis, quoiqu'un peu grande pour cet emploi. Elle est bonne aussi pour la pleine terre, et y produit des cosses plus belles, mais moins nombreuses que le pois suivant.

POIS SANS PARCHEMIN NAIN ORDINAIRE. Il s'élève à 2 et jusqu'à 3 pieds. Ses cosses sont petites, fort nombreuses et très-tendres.

POIS EN ÉVENTAIL, le seul sans parchemin tout-à-fait nain, ayant à peine un pied de haut, branchu du pied et formant à peu près l'éventail, tardif et médiocrement productif.

POIS SANS PARCHEMIN BLANC A GRANDES COSSES, le meilleur peut-être de tous les MANGE-TOUT; cosses grandes, larges charnues, crochues, ce qui le fait encore nommer CORNE DE BÉLIER. Il est à grandes rames, tardif et très-productif dans les bons terrains.

POIS SANS PARCHEMIN A DEMI-RAME, très-productif aussi; cosse plus étroite, plus remplie. Il donne avant le précédent.

POIS SANS PARCHEMIN A FLEURS ROUGES, très-élevé, très-tardif; grande cosse crochue comme celle du BLANC A RAMES.

POIS TURC ou COURONNÉ, nom tiré de la disposition des fleurs. Pois à grandes rames et dont les cosses très-nombreuses sont si tendres et si sucrées, que les oiseaux en détruisent quelquefois une grande partie. Il a une variété à fleurs pourpres d'un assez bel effet pour qu'on en fasse une plante d'agrément.

Les graines des pois de primeur sont exposées à être attaquées par un puceron nommé BRUCHE DES POIS. Comme on a remarqué que les pois plus tardifs ne l'étaient pas, parce que la BRUCHE avait terminé sa ponte, on prévient cet inconvénient en semant seulement en mars les pois pour graine et pour faire de la purée, dans les lieux où cet insecte est multiplié. Les pois germent pendant deux et trois ans lorsqu'on les conserve dans leurs cosses.

POMME-DE-TERRE, *voyez* cet article aux plantes de grande culture.

POTIRON. *Voyez* CITROUILLE.

POURPIER, *Portulaca*. (Dodécandrie Monogynie, fam. des PORTULACÉES.) Plante annuelle, charnue, fade, rampante, dont on use dans les fournitures de salade, etc. Elle est du midi de la France, et se cultive partout, mais avec les précautions qui conviennent à une plante que détruit la moindre gelée. Il faut donc, pour en avoir de primeur, la semer sur couche et sous châssis. Sa graine, qui est très-fine, se jette clair et à la volée sur du terreau bien consommé : on

ne l'enterre point, mais on se contente de l'appliquer sur terre en appuyant la main. L'on arrose ensuite légèrement. On ne sème en pleine terre que lorsque les froids ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, fin d'avril ou commencement de mai. La culture a fourni une variété, c'est le POURPIER DORÉ, qui se propage de même par le semis, mais qui retourne souvent à sa couleur verte primitive. La graine se conserve bonne pendant sept à huit ans; c'est ce qui fait qu'on trouve souvent du pourpier dans des endroits où l'on n'en avait pas vu depuis long-temps.

RADIS. *Voyez* RAVE.

RAIFORT, *ou* CRANSON. *Voyez* l'art. COCHLÉARIA.

RAIPONCE, *Campanula Rapunculus*. (Pentandrie Monogynie, fam. des CAMPANULACÉES.) Elle a deux variétés, la velue et la glabre. Leurs semences sont très-fines, comme celles de toutes les campanules, et sont bonnes pendant trois ans. Au mois de juin, on les jette sur la terre préalablement bien labourée et ameublie, à une exposition ombragée; puis on les recouvre légèrement de terreau fin, et l'on mouille souvent. Dans le mois de février, mars et avril suivant, on mange en salade la plante entière, dont la racine est blanche, charnue et ferme. On mange de même celle de la Campanule, miroir-de-Vénus, *Campanula speculum*, et celle de la Campanule gantelée, *C. trachelium*.

RAVE, *Raphanus sativus oblongus*; et RADIS, *Raphanus sativus rotundus*. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.) Ces racines annuelles, et qui viennent originairement de la Chine, offrent plusieurs variétés; telles sont: *la rave de corail* ou *rouge longue*; — *la petite hâtive*; — celle *couleur de rose* ou *saumonée*; — *la blanche*; — *la rave tortillée du Mans*; — *le radis blanc hâtif*; — *le blanc ordinaire*; — *le petit saumoné* ou *violet*; — *le petit rond rouge* ou *rose*; — *le radis petit-gris*; — *le jaune*; — *le gros blanc d'Augsbourg*; — *le raifort*, ou *gros noir d'hiver*; — *le gros violet d'hiver*.

La plupart de ces variétés, particulièrement les petits radis ronds, se sèment pendant presque toute l'année, sur couche en hiver et au premier printemps; en pleine terre dans les autres saisons. Pour obtenir des radis bien ronds, il faut que la terre soit fortement piétinée avant de semer. Dans les chaleurs, il faut beaucoup d'eau, un peu d'ombre, et semer peu à la fois.

La *rave hâtive* s'emploie particulièrement sur les couches; la *rouge longue* au contraire en pleine terre; la *rave tortillée* demande une terre douce et profonde, et veut être semée plus clair que les autres. Le *petit radis gris* et le *jaune* doivent aussi être semés un peu clair. Ils vont bien pendant

tout l'été. Le *gros blanc d'Augsbourg* fort clair depuis mai jusque fin d'août, et arrosé assidûment. Le *gros noir* depuis juin jusqu'en août. Celui-ci se conserve tout l'hiver enterré dans le sable, ou mis en rigole dehors, et couvert dans les gelées. On peut aussi conserver de petits radis une partie de l'hiver, en les semant fin de septembre, les déplantant en novembre, et les replantant très-près les uns des autres sur un ados de terreau au midi, enterrés jusqu'à la naissance des feuilles. On les couvre dans les fortes gelées.

On connaît encore une espèce de la Chine, qui a été cultivée avec assez de succès pour sa graine dont on tire de l'huile : c'est le *Raphanus oleifer* du Jardin du Roi. Les graines de rave se conservent environ six ans.

RHUBARBE-GROSEILLE, *Rheum Ribes.* (Ennéandrie Trigynie, fam. des Polygonées) De l'Asie. Placée dans une terre franche et douce, elle y pousse vigoureusement. Ses feuilles sont d'une dimension considérable, arrondies, un peu épineuses en dessous. Sa fleur, qui fait un grand effet, est en panicules, et du reste ressemble en grand à celle de l'oseille. Elle demande à être couverte de litière pendant les grands froids. Comme elle n'a pas encore donné ici de graines, on ne peut l'y multiplier que d'éclats faits avec précaution en automne. On peut faire quelques ragoûts avec les côtes de ses feuilles; mieux encore on les confit au sucre. On dit qu'elles ont l'acide et le parfum de nos groseilles : c'est d'où lui vient son nom spécifique arabe, *Ribes*, qui signifie *Groseiller.*

On fait en Angleterre un usage assez fréquent des côtes de la rhubarbe ondulée (*Rheum undulatum*), pelurées et coupées par tronçons pour mettre dans les tartes avec ou en place de fruits.

ROCAMBOLE. *Voyez* Ail.

ROQUETTE, *Brassica eruca*, espèce du genre des choux, Annuelle et indigène. On la sème fort clair, au commencement du printemps, dans une terre labourée et bien exposée, si on veut en avoir des feuilles fraîches tout l'été; on sarcle, on éclaircit au besoin, et on arrose. Ces soins diminuent sa saveur âcre, qui est moindre dans les jeunes feuilles. On les mange en salade, à cause des propriétés qu'on attribue à la roquette d'être stomachique, antiscorbutique, etc. Elle fleurit en mai ou juin, et ses fleurs ont l'odeur de la fleur d'orange. Ses graines se conservent deux ans.

RUTABAGA, *ou* Navet de Suède. *Voyez* Chou-rutabaga.

SALSIFIS, Cercifis, *Tragopogon porrifolium.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Semi-flosculeuses.) Plante indigène. La culture, en augmentant les dimensions de sa ra-

cine, lui a fait encore acquérir des qualités. On doit tous les ans, parce que cette plante est bisannuelle, en semer la graine à la volée, en février, mars et avril, en terre substantielle, labourée profondément, bien ameublie, et qui n'ait pas été nouvellement fumée : il ne s'agit plus que d'arroser souvent pour que la graine ne se dessèche pas avant d'avoir levé : quelques binages suffiront ensuite jusqu'à la récolte des racines, qui doit se faire avant qu'elles aient donné graine. On cultive de même et pour le même usage la SCORSONÈRE D'ESPAGNE, *Scorzonera hispanica*, qu'on sème en février, mars et avril, ou à la fin de juillet et en août. Il diffère du salsifis pour l'usage, en ce qu'on ne le mange communément qu'à sa seconde année, excepté dans les terres très-douces, où il peut acquérir, dès la première année, une grosseur suffisante. La graine de ces deux plantes ne se conserve qu'un à deux ans au plus.

SARIETTE, SAVORÉE *ou* SADRÉE, *Satureia*. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Deux espèces, toutes deux aromatiques, et dont l'usage est de communiquer leur parfum aux fèves de marais et aux pois verts : l'une, herbacée et annuelle, *Sat. hortensis*, se sème au printemps, et souvent d'elle-même et en abondance, quand une fois il y en a eu dans un jardin ; l'autre, ligneuse et vivace, la SARIETTE DE MONTAGNE, *Sat. montana*, se multiplie de semences, qui sont bonnes pendant deux ans, et mieux de pieds éclatés : souvent on en fait des bordures, dont les abeilles recherchent les fleurs. Toutes deux sont d'Italie et du midi de la France.

SCAROLE, ESCAROLE ou SCAROLE. *Voyez* CHICORÉE.

SOUCHET COMESTIBLE, AMANDE-DE-TERRE, *Cyperus esculentus*. (Triandrie Monogynie, fam. des CYPÉRACÉES.) Du midi de l'Europe. En Espagne, en Allemagne, et dans quelques départemens de la France, les tubercules nombreux dont les racines de cette plante sont garnies, servent d'aliment, ou à faire une sorte d'orgeat fort agréable ; on en peut aussi tirer de l'huile. Sa culture est facile. On laboure et ameublit au mois de mars, une terre légère et humide ; on y fait des fosses d'un demi-pied de profondeur, disposées en quinconce, et on y répand quelques tubercules qu'on a fait gonfler dans l'eau, et qu'on recouvre ensuite. Bientôt ils forment des touffes de feuilles assez semblables à celles des graminées, et du milieu desquelles sortent des tiges qui portent la fructification. Au mois d'octobre, on arrache ces touffes, dont les racines sont garnies de tubercules qu'on garde pour l'usage, et dont partie sert à la propagation pour l'année suivante.

SPILANTHE, *Spilanthus*. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des RADIÉES.) Nom de deux plantes annuelles que leur sa-

veur piquante fait employer en cuisine : l'une est appelée Cresson du Para, *Spilanthus oleracea* (on peut en voir la figure *H. Vind.* 135) ; et l'autre, Cresson du Brésil, *Spilanthus brasiliana.* Toutes deux sont rampantes, à feuilles presque en cœur, obtuses, épaisses, dentées en scie, et opposées. Les fleurs qu'on voit en août sont solitaires, jaunes et marquées d'une tache brune au milieu ; d'où les noms de *Spilanthus*, c'est-à-dire, *fleur tachée*, et d'*Abécédaire*, parce que souvent les taches ont la forme de lettres. Si ces plantes ne donnaient pas leurs graines dans l'année, elles seraient de serre chaude. Elles sont excellentes pour nettoyer les dents. Pour se les procurer, il suffit, lorsque d'elles-mêmes elles ne se sont pas semées, de le faire au printemps, en pots, sur couche et sous cloches ou châssis ; puis, lorsque le plant est assez fort, on le repique à une exposition du midi, et l'on arrose souvent.

TOMATE, Pomme d'Amour, *Solanum lycopersicon.* (Pentangrie Monogynie, fam. des Solanées.) Quand cette plante annuelle et originaire du Mexique, où on la nomme *Tomatl*, ne serait pas utile à la cuisine, on pourrait la cultiver comme plante d'agrément. Ses fruits, souvent plus volumineux qu'une grosse pomme, et d'un rouge vif de cerise, la feraient d'autant plus remarquer, que le vert de son feuillage est très-foncé. On la sème chaque année de bonne heure, sur couche et sous châssis, pour la repiquer en pleine terre, au midi, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et à 18 à 24 pouces de distance. Quand les plantes ont environ 15 pouces de haut, on les arrête en pinçant le sommet des tiges. On pince également ensuite les pousses secondaires à 4 ou 5 pouces à mesure qu'elles se développent. Lorsqu'il y a un bon nombre de fruits arrivés à moitié grosseur, on commence à effeuiller, et l'on retranche les petites pousses nouvelles. Sur l'arrière-saison, on effeuille complétement, afin que les fruits soient tout-à-fait exposés au soleil. Beaucoup d'eau en été. La tomate a plusieurs variétés grandes ou petites, à fruits sillonnés ou unis, ronds ou ovales, dont les graines germent pendant trois ou quatre ans.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*, Lin. (*H. Vind.* 161.) (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des Radiées.) Du Brésil. On le nomme encore Poire-de-terre, à cause des turbercules nombreux, plus ou moins gros, allongés, informes, dont se compose sa racine, qui est vivace. Ce sont ces tubercules qu'on mange. Après les avoir fait cuire à l'eau, on en enlève la peau, et on les fricasse. Il a été un temps où le peuple faisait grand usage de cette nourriture mucilleuse, et qui approche par son goût du cul d'artichaut. La plante est vivace par ses tubercules, qui chaque année pous-

sent des tiges de six à huit pieds de haut, terminées par des fleurs radiées et jaunes, semblables en petit à celles du *soleil*. Ce sont ces tubercules dont on se sert pour la multiplier. On la cultive comme les pommes-de-terre; et, comme elle est moins sensible au froid, les tubercules peuvent rester en terre et se récolter à mesure qu'on en a besoin. Si on a l'attention de laisser les plus petits sur place en les recouvrant de terre, ils fournissent sans autres soins d'assez bonnes récoltes pendant trois ou quatre ans. Les tiges qui sont fibreuses, peuvent être utilisées. M. VILMORIN a obtenu de semis, une variété à tubercules jaunes ou plutôt d'un blanc jaunâtre.

TRIQUE-MADAME, nom trivial ou sobriquet de l'*orpin blanc*, que par une plus grande corruption on appelle encore TRIPE-MADAME, *Sedum album*, LIN. (Décandrie Pentagynie, fam. des CRASSULÉES.) Il est indigène et annuel. Quelques personnes en usent comme fourniture de salade. On le multiplie ou de semences ou de boutures, et bientôt il se sera étendu, pourvu qu'il ait été mis en exposition chaude, dans une terre sablonneuse, et qu'il soit un peu arrosé.

L'ORPIN RÉFLÉCHI, *Sedum reflexum*, a aussi, dans quelques cantons, le nom de TRIQUE-MADAME. Nous ignorons si on le mange.

TRUFFE, *Lycoperdon Tuber*, LIN. *Tuber*. BULLIARD; (Cryptogamie, fam. des CHAMPIGNONS.) Végétal extrêmement singulier, puisque, n'ayant ni tiges, ni feuilles ni racines, il consiste uniquement en une tubérosité noirâtre, plus ou moins foncée, ou blanche, suivant la variété; toujours cachée sous terre. On ignore aussi de quelle manière il se reproduit. On le cherche en automne dans les bois de chênes surtout. Les truffes les plus estimées en cuisine viennent du Périgord. On a essayé de faire des *Truffières*; mais jusqu'à présent le succès n'a pas répondu aux intentions : peut-être n'a-t-on pas bien choisi les moyens.

## SECTION SECONDE.

### *Des Plantes aromatiques d'usage commun.*

ABSINTHE, (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des FLOSCULEUSES.) On en cultive deux espèces, que leur utilité fait accueillir dans les jardins : toutes deux sont aromatiques, et surtout extrêmement amères; d'où leur nom composé de l'*a* privatif, et du mot grec *psinthos*, qui signifie douceur.

La GRANDE ABSINTHE, *Artemisia Absinthium*, croît spontanément dans le midi de la France. Elle peut s'élever à

deux pieds; sa tige ligneuse et blanche est assez rameuse; ses feuilles sont découpées, alternes et blanches, surtout dans leur jeunesse; ses fleurs petites, jaunâtres et en grappes, donnent, en septembre, des graines qu'on sème au printemps.

La PETITE ABSINTHE, *Artemisia pontica*, des bords de la mer Noire et d'Italie: elle est plus petite de moitié et plus blanche. Ses feuilles sont nombreuses et plus découpées; enfin elle forme un assez joli buisson. On la peut propager de graines; mais le plus souvent on se contente d'éclater les pieds en automne, comme on fait encore pour la précédente. Ni l'une ni l'autre n'exigent une bonne terre; mais il leur faut une exposition chaude.

AMBROSIE, *Chenopodium Ambrosioïdes.* (Pentandrie Dygynie, fam. des ATRIPLICÉES.) L'odeur suave que cette espèce d'ANSERINE exhale et laisse aux mains qui la touchent, lui a mérité d'être appelée du même nom que la nourriture des dieux. Quand elle ne s'est pas semée d'elle-même, on peut le faire en toute terre, mais à bonne exposition, ou sur le bord d'une vieille couche. Le plant s'éclaircit si l'on veut le laisser en place, ou bien on le repique. Cette plante annuelle vient du Mexique où elle s'emploie en infusion théiforme; d'où le nom de THÉ DU MEXIQUE.

ANGÉLIQUE, *Angelica archangelica.* (Pentendrie Digynie, fam. des OMBELLIFÈRES.) Grande plante des Alpes; elle est bisannuelle, quelquefois trisannuelle: sa bonne odeur et les vertus qu'on lui attribue lui ont mérité le nom d'*Angélique*. Souvent elle se sème d'elle-même: on peut le faire aussi en terre franche et légère, soit en septembre ou octobre, soit au printemps; mais toujours avec la précaution de ne pas trop couvrir les graines qui sont tellement susceptibles, que souvent on les recueille avec des gants, de peur que les émanations de la main n'en tuent le germe. Le plan devenu assez fort, se repique en place; il demande beaucoup d'eau, ou à être mis dans un lieu humide et la tête au soleil.

ANIS *ou* BOUCAGE, *Pimpinella Anisum.* (Pentandrie Digynie, fam. des OMBELLIFÈRES.) Du Levant. Cette plante est réputée annuelle. Sa graine, la seule partie dont on fasse usage, a une odeur très-agréable: chaque année on la sème au printemps à bonne exposition, dans une terre légère et chaude, et on en aide la germination par des arrosemens qu'il faut continuer par la suite si la saison est sèche, car cette plante aime à avoir le pied humide et la tête au soleil. La graine se recueille sur les tiges que l'on coupe rez-terre. Quelquefois les racines repoussent encore la seconde année.

BASILIC, *Ocymum.* ( Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées ) Des Indes orientales. Les basilics se font presque tous remarquer par une odeur très-suave.

Le Basilic commun, *Ocymum Basilicum*, a beaucoup de variétés ; le grand, le petit, le moyen, ceux à feuilles aiguës, à feuilles obtuses, à feuilles laciniées ou de chicorée, à grappes vertes ou violettes, etc.

Toutes ces espèces ou variétés sont herbacées et annuelles ; quelques-unes forment naturellement de très-jolis buissons, bien arrondis. Pour réussir dans leur culture, il est plus sûr de les semer sur couche et sous châssis, en mars, dans de bonne terre substantielle, mêlée de terreau bien consommé : le plant se repique en pots pleins de même terre, un pied dans chaque pot ; on le défend, jusqu'à ce qu'il soit repris, du soleil, auquel il faut le mettre ensuite, en lui donnant beaucoup d'eau. Quelques personnes les sèment plus tard en pleine terre, et à bonne exposition. On conserve les graines jusqu'à trois ans. ( *Voyez* Plantes d'agrément. )

CAMOMILLE, *Anthemis.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Radiées.) Camomille Romaine, *Anthemis nobilis.* De France : vivace et odorante. Sa variété à fleurs doubles est une plante d'ornement qui se fait remarquer par la multiplicité des fleurs assez grandes et blanches ; on ne peut la multiplier que par l'éclat des pieds : celle à fleurs simples se propage encore de graines semées, en mars, en terre franche légère, bien ameublie, fraîche ou souvent arrosée, exposée au midi. Elle est employée en médecine.

COCLHEARIA, Cranson, *Cochlearia officinalis.* ( Tétradynamie- siliculeuse, fam. des Crucifères. ) De France. Sa saveur piquante et ses vertus antiscorbutiques, bien reconnues, en font une plante utile, et que l'on trouve à cause de cela dans presque tous les jardins. On la sème au printemps, en toutes sortes de terre, qu'elle préfère cependant substantielle, légère et fraîche. Elle dure deux ans. C'est la forme concave de ses feuilles qui lui a fait donner les noms de cochléaria ou Herbe-aux-cuillers.

CRANSON RUSTIQUE, RAIFORT sauvage, *Cochlearia armoracia.* De Bretagne. On cultive cette espèce pour ses racines, d'une saveur très-piquante, qu'on râcle pour en saupoudrer le bouilli. On sème au printemps, ou on éclate les racines à l'automne. Cette plante réussit dans presque tous les terrains. Les graines de ces plantes se conservent deux ans.

CORIANDRE, *Coriandrum sativum.* (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Plante annuelle du Levant : on sème ses graines en mars, en terre légère et chaude, et on les récolte en septembre. Elles sont d'usage en médecine,

chez les confiseurs, et pour épicer les ragoûts. La plante fraîche a une odeur insupportable de punaise ; c'est ce qu'exprime son nom, du mot grec *Koris*, punaise. Sa graine peut servir pendant deux ans.

FENOUIL, *Anethum Fœniculum.* ( Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères. ) Il croît spontanément dans les grosses terres sèches et chaudes du midi de la France. Ses racines grosses et vivaces, poussent chaque année une tige quelquefois de six pieds de haut, à feuilles nombreuse, alternes, et qui plaisent par leurs découpures et leur bonne odeur. Les fleurs jaunes, nombreuses et en ombelles, donnent des semences aromatiques comptées au rang des sept graines, et employées dans les ratafias. Elles tombent et se sèment d'elles-mêmes si on ne les cueille pas avec les branches avant leur maturité ; on les sème, en mars, en terre légère. On peut les conserver deux ans et même trois. La plante, agréable à voir, plus agréable à toucher et à mâcher, parce qu'elle laisse une très-bonne odeur aux doigts et dans la bouche, figure très-bien dans les jardins-paysagers. — Une variété plus basse, plus tendre, et d'un goût plus doux, s'emploie en cuisine comme le céleri, et se sème et gouverne absolument de même ; on l'appelle Fenouil doux, ou à blanchir, et aussi Anis de Paris, *Anethum dulce* : on ne mange que ses racines et la partie de la tige qui y tient.

HYSSOPE, *Hyssopus officinalis.* ( Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) On trouve, dans les montagnes et les terres sèches du midi de la France, cette plante aromatique, vivace, et qu'on met ordinairement en bordure dans les potagers, ou dont on répand quelques touffes, par-ci par-là, dans les rocailles des jardins-paysagers. On la multiplie de graines semées en mars, de boutures faites en été, et d'éclats des pieds en automne. On en connaît à fleurs bleues, à fleurs rouges, à fleurs blanches, à feuilles panachées, etc.

LAVANDE, *Lavandula*, du verbe latin *lavare*, parce qu'on employait dans les bains la lavande commune. *Lavandula Spica*, (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées). Plante vivace du midi de la France : elle a une variété à larges feuilles, *Lavandula Spica latifolia*, appelée aussi Aspic et Nard, à feuilles persistantes ; fleurs en juillet. L'une et l'autre se multiplient en séparant, en mars, avril ou septembre, les pieds qu'on enfonce assez profondément en terre légère, à une exposition chaude. On peut aussi en semer la graine au printemps ; mais ce moyen est très-long. On en fait souvent des bordures dans les potagers et dans les jardins de campagne. ( *Voyez* aux arbres d'agrément. )

MARJOLAINE, *Origamm majoranoïdes.* (*V.* PLANTES D'AGRÉMENT.)

MÉLISSE, Citronnelle, *Melissa officinalis.* (*V.* PLANTES D'AGRÉMENT.)

MENTHE, *Mentha.* (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Genre de plantes vivaces qu'on multiplie de graines, et plus facilement de boutures, qui prennent très-aisément, ou des drageons qu'elles poussent de tous côtés. Il y en a un grand nombre d'espèces, et plusieurs d'entre elles ont encore leurs variétés, comme la menthe à feuilles rondes, celle à feuilles panachées de blanc, etc. Terre franche légère et fraîche.

MENTHE COMMUNE, *ou* BAUME, *Mentha sativa.* Elle a des variétés dont le feuillage est vert ou violet, ou panaché de violet, de jaune pâle, de blanc et de rose; cette dernière variété dégénère en grandissant.

Il y a encore la menthe des jardins, *Mentha gentilis*; la frisée, *crispa*; la poivrée, ou d'Angleterre; *piperita* la citronnée, *citrata*, etc.

SARIETTE. *V.* PLANTES POTAGÈRES.

SAUGE, *Salvia*, (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) Deux espèces principales, LA GRANDE SAUGE, *Salvia officinalis*, et la PETITE SAUGE, *ou* SAUGE DE PROVENCE, *Salvia tenuior.* Indigènes. On les voit souvent en bordures dans les potagers, où on les multiplie de semences, et mieux de l'éclat des pieds en automne: fleurs bleues en juin et juillet. Variétés, SAUGE TRICOLORE, S. PANACHÉE, S. A FEUILLES ÉTROITES, S. A PETITES FEUILLES, S. GAUFRÉE, *ou* FRISÉE. Terre légère et exposition chaude (1). On en fait usage en infusion ou en fumant leurs feuilles. (*Voyez* aux ARBRES D'AGRÉMENT.)

TANAISE, *Tanacetum vulgare* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des FLOSCULEUSES). Plante vivace et commune dans nos champs. Sa variété à feuilles frisées, *T. vulg. crispum*, mérite d'être cultivée, parce qu'elle ajoute à la singularité de ses feuilles l'avantage d'être aussi aromatique que l'autre, et d'avoir, sur la fin de l'été, un aussi grand nombre de fleurs d'un très-beau jaune.

2. TANAISIE-BAUME, *ou* MENTHE-COQ des jardiniers, *Tanacetum balsamita.* Depuis long-temps elle est venue, du midi de la France, prendre place dans les jardins potagers,

---

(1) *Nota.* La sauge panachée, comme tous les autres végétaux panachés, exige une terre un peu plus légère, et moins substantielle que les espèces dont elles sont produites; autrement les panachures, qui ne sont qu'une modification, disparaissent en tout ou en partie.

parce que quelques personnes en usent pour fourniture dans les salades. Ces tanaisies aiment assez l'exposition au soleil, une terre franche, et se multiplient facilement par leur drageons nombreux.

THYM, *Thymus* (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES). THYM COMMUN, *Thymus vulgaris*. Cette plante ligneuse, vivace, d'Espagne, et dont le nom vient du grec *thyo*, parfumer, offre quelques variétés, qui sont le thym commun, *Thym. vulg. tenuifolius*; celui à larges feuilles, *latifolius*; et le panaché, *variegatus*. Le thym *à odeur de citron* est une variété du serpolet, et est appelée au Jardin du Roi, *Thymus Serpillum citratum*. Tous se cultivent de même : on les multiplie en séparant leurs pieds au printemps. On les met souvent en bordures, et l'on peut les tondre. Terre légère et exposition chaude. Le thym, comme la plupart des plantes aromatiques est très-recherché des abeilles, et leur fournit les élémens d'un bon miel. Voyez le *Traité complet, théorique et pratique sur les abeilles*.

## SECTION TROISIÈME.

### *Des principales espèces de Fourrages et de Plantes économiques, et de quelques espèces de Céréales,*

Par M. VILMORIN.

*OBSERVATIONS.* — L'ALMANACH DU BON JARDINIER ayant de tout temps contenu un chapitre des *Plantes à fourrages et économiques*, on a cru devoir le conserver, comme pouvant être utile à un grand nombre de lecteurs. Cette partie étrangère au jardinage, ne devant toutefois occuper qu'un fort petit espace, nous avons dû nous restreindre aux notions les plus essentielles sur l'emploi et la culture de chaque espèce, et ne pas parler de toutes les plantes qui pourraient figurer dans un traité plus étendu. Nous avons fait en sorte cependant de n'omettre aucune de celles dont l'utilité est bien constatée; et parmi les autres nous avons fait un choix de celles qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt. — Nous avons classé distinctement, à raison de la différence de leur emploi, les *Plantes céréales*, les *fourrageuses*, et *celles propres aux arts* (1).

(1) On trouvera dans la maison de commerce de *MM. Vilmorin-Andrieux et compagnie, marchands graniers du Roi, quai de la Mégisse-*

Afin d'éviter les répétitions qui se présenteraient fréquemment aux articles particuliers, nous donnerons ici quelques indications générales sur les semis et la culture de ces plantes, et surtout de celles à fourrage. Dans un semis de prairie artificielle, on doit considérer que le succès intéresse non-seulement le produit en fourrage que l'on en attend directement, mais encore la récolte de grains ou d'autres productions qui suivra le défrichement, quelquefois même plusieurs récoltes subséquentes. On doit donc donner à cette opération des soins proportionnés à l'étendue des ses résultats. Les plantes qui durent plusieurs années, et dont les racines descendent profondément, comme la luzerne et le sainfoin, demandent des labours aussi profonds et aussi complets qu'on puisse les donner; et pour toutes les espèces de fourrages, à bien peu d'exceptions près, on réussira d'autant mieux que la terre aura été plus divisée, ameublie, et surtout nettoyée de mauvaises herbes. Quand il s'agit d'une prairie à faucher, la surface du sol doit être aplanie et nivelée, autant que possible, épierrée, s'il est nécessaire, enfin débarrassée de ce qui pourrait gêner le fauchage, qui est d'autant meilleur qu'il est fait plus ras. — L'application des fumiers aux prairies artificielles plutôt qu'aux grains qui doivent ordinairement les suivre, est une très-bonne méthode, et dont les avantages s'étendent à la fois sur le produit de la prairie, sur la bonté et la netteté de la moisson suivante, et enfin sur l'état du terrain après cette moisson. Cette méthode est surtout recommandable pour les fourrages annuels, ou d'un courte durée, comme la vesce, le trèfle, etc. Les fumiers nouveaux conviennent en général aux plantes vigoureuses et à grosses graines; à celles qui doivent être fauchées en fleur peu de temps après leur semis; à celles que l'on sème ou plante en rangées alignées dont les intervalles doivent être cultivés, telles que les pommes-de-terre, le maïs, les fèves, la vesce, les choux, et un bon nombre d'autres plantes. Quelques espèces au contraire, dont les semences sont très-fines, ou qui sont délicates dans leur jeunesse, comme la luzerne, la carotte, etc., demandent des engrais consommés. Ceux-ci sont encore à préférer, pour entretenir et raviver les prairies déjà établies; mais dans ce cas on leur associe, ou même on leur substitue souvent les cendres, la chaux, les plâtres pulvérisés, ou

---

*rie*, n°. 30, des graines de toutes les plantes économiques désignées ici, et de celles dont on n'a pu faire mention; comme aussi des semences potagères, de fleurs, d'arbres, des bulbes et ognons de fleurs, etc.

Les amateurs trouveront à y consulter un herbier des plantes fourragères et économiques, que M. Vilmorin a formé spécialement dans la vue de faciliter la connaissance de ces plantes, et de donner à chacun les moyens de faire les vérifications qui l'intéresseraient.

d'autres engrais calcaires et alcalins, qui conviennent surtout aux terrains humides; enfin, on sait que le plâtre, répandu sur les trèfles, les luzernes, et en général sur les plantes de la famille des légumineuses, donne à leur végétation une force extraordinaire. — Les graines menues doivent être semées sur un herbage plutôt que sur le dernier labour, et il faut ne les recouvrir que légèrement; pour cette opération on se sert d'une herse légère et à dents courtes, ou de la herse ordinaire, entre les dents de laquelle on entrelace quelques branches d'épines, ou seulement du rouleau. L'usage de ce dernier instrument, même après le hersage, est toujours excellent pour les semis faits en terre légère et sablonneuse. Très-souvent on sème les plantes fourrageuses avec l'orge, l'avoine, ou d'autres céréales; ou bien un semis de pré se trouve composé de graines grosses ou légères, comme celles du sainfoin, du fromental, etc., et d'autres fines et coulantes, comme celles du trèfle blanc. Dans ces deux cas, on sème d'abord les grosses graines, les ayant préalablement mêlées ensemble, s'il y en a de plusieurs espèces; on herse ce premier semis; ensuite on répand sur tout le champ des semences fines (également mêlées, s'il y en a de plusieurs sortes), puis on herse de nouveau en travers, ou bien on roule de même. D'autres fois, et cela est surtout usité pour le trèfle, le semis se fait sur un froment, une avoine, ou un autre grain en végétation; dans ce cas, les uns jettent la graine sur ces céréales, sans préparation et sans la recouvrir; d'autres, après avoir semé, passent le rouleau; d'autres enfin, hersent d'abord le grain, sèment et roulent ensuite. La première méthode est la moins sûre pour la levée de la graine: la dernière pourrait nuire à un blé trop clair; mais, quand le grain est épais, ou la terre croûtée, elle est préférable aux autres. — Dans les semis alignés, on doit suivre à peu près les mêmes règles, c'est-à-dire, semer toujours en terre bien meuble, ne recouvrir que légèrement les graines fines, et davantage les autres, à peu près en proportion de leur grosseur, faisant usage pour quelques-unes de la charrue, et pour le plus grand nombre de la herse et du rouleau. On observe des intervalles plus ou moins grands entre les lignes, selon la nature des plantes, le mode que l'on veut employer pour les binages, et les façons qu'elles devront recevoir; l'usage des petites charrues à biner et à butter, appelées *houes à cheval*, *cultivateurs*, etc., est très-avantageux pour ce travail. M. Yvart a donné, dans le tome XII^e^. du Nouveau Cours d'Agriculture, à la suite de son excellent article *Succession de culture*, le dessin d'un de ces instrumens, et d'une petite herse triangulaire, qui exécutent on ne peut mieux les opérations du sarclage et du buttage.

Nous avons indiqué à la plupart des articles la quantité approximative de semences à employer pour un *hectare* de terre ; nous devons prévenir que ces indications ne sont pas du tout des règles fixes. Un point semblable ne peut être déterminé exactement, car une livre de la même graine peut contenir un nombre très-différent de semences, suivant le terrain où elle aura été récoltée, et la température de l'année ; de plus, il est nécessaire, selon les circonstances diverses, de semer plus ou moins épais : ainsi, un mauvais terrain demande plus de semences qu'un bon : sur une terre médiocrement préparée, par un temps sec et défavorable, dans une situation exposée à des gelées tardives, dans toutes les circonstances enfin désavantageuses à un semis, il faut le faire plus épais que si le sol et la saison le favorisent. Nous avons cru nécessaire néanmoins de donner des *à peu près*, pour diriger les propriétaires qui, voulant faire des essais, n'ont quelquefois aucune donnée sur la quantité de graine nécessaire pour le terrain qu'ils veulent ensemencer.

## PREMIÈRE DIVISION.

### *Des Plantes à Fourrages.*

AGROSTIS. (Famille des GRAMINÉES.) Une espèce appartenant à ce genre a été très-préconisée depuis quelques années, sous le nom de FIORIN, comme un fourrage d'un produit et d'une qualité extraordinaires. Nous en avons rapporté du plant d'Angleterre en 1814, dans la vue de fournir aux amateurs les moyens d'en faire l'essai, ce qui sera la seule voie de nous assurer de son mérite en France. Voici ce que nous avons observé ou recueilli jusqu'à présent de plus précis sur le fiorin. Ce gramen est l'*Agrostis stolonifera* des botanistes français, qui paraît être la même espèce que l'*Agrostis alba* de Smith. C'est une plante très-commune en France dont les tiges traçantes acquièrent une longueur considérable dans les situations favorables, et s'enracinent à tous les nœuds inférieurs. Sa végétation est fort tardive, et ses tiges se conservent assez long-temps sur pied, vertes et saines. Le docteur Richardson assure même que la plante conserve toute sa fraîcheur en hiver; cela peut être ainsi en Irlande, mais ne s'est pas vérifié dans les essais que nous avons faits, ni dans ceux dont nous avons eu connaissance : chez nous, l'hiver dernier, les feuilles ont été altérées en octobre, et finalement desséchées en janvier; à la vérité, nous avons reconnu que les tiges avaient conservé de la vie et de la verdeur sous les gai-

nes desséchées; enfin, pour donner une idée à peu près exacte de cette plante, on peut comparer ses tiges à des racines de chiendent qui végéteraient sur terre, et seraient pourvues de feuilles; elles en ont à peu près la consistance et la vitalité, et c'est sous ce rapport surtout que le fiorin présente un grand intérêt. Si ces tiges sont aussi nourrissantes et aussi bonnes que plusieurs rapports l'affirment, ce sera un fourrage d'hiver très-précieux. On devra donc, dans les essais, réserver le fiorin pour cette saison, ou du moins ne commencer à le couper qu'en octobre, époque que le docteur Richardson regarde comme celle où il a acquis toute sa qualité, qu'il peut conserver ensuite fort long-temps. Les terres tourbeuses, suffisamment assainies pour la culture, les sables frais, et en général les situations humides paraissent convenir essentiellement à ce fourrage. Comme il porte peu de graine, que celle-ci est extrêmement fine et assez difficile à élever, il est plus commode de le planter que de le semer; on ouvre des rigoles peu profondes, à 10 ou 12 pouces les unes des autres, et on y étend les tiges, qui, recouvertes légèrement, s'enracinent bientôt; cette plantation peut se faire au printemps ou à l'automne. La première année on sarcle, et même on bine le plant jusqu'à ce qu'il couvre le terrain.

Agrostis Herd-Grass. Nous dirons aussi deux mots d'une autre espèce du même genre, qui nous a été envoyée il y a quelques années de l'Amérique Septentrionale, et qui en a été rapportée, vers le même temps, par M. Michaux, comme un très-bon fourrage. Nous n'avons pu reconnaître positivement jusqu'ici l'espèce botanique de cet agrostis, qui se rapproche par ses caractères du *vulgaris* et du *stolonifera*. On le nomme, dans le pays, Herd-Grass; il y est cultivé sur les terrains humides, et très-estimé pour la nourriture des bœufs. Il vient de graine qui doit être très-peu recouverte, à raison de son extrême finesse, et semée en septembre et octobre, ou en mars et avril. Nous pensons que 8 livres, et peut-être 6 bien employées, sèmeraient un hectare. En 1817, le herd-grass nous a donné, quoique sur un terrain plutôt sec qu'humide, un produit très-considérable en fourrage, un peu gros à la vérité, mais que les vaches et les chevaux mangent bien.

AJONC, Jonc-Marin, *Ulex europæus*, arbuste extrêmement épineux, naturel aux terrains incultes, aux landes de l'Europe, et même de la France, où on le nomme encore *Lande*, *Landier*, *Jan*, *Brusc* et *Genêt épineux*. L'abondance et la durée de ses fleurs légumineuses et jaunes le rendraient propre à l'ornement des jardins-paysagers, si ses feuilles nombreuses, et qui deviennent des épines fort acérées et fort dures, ne le faisaient redouter : il faudrait donc l'éloigner

des endroits de promenade, ou l'isoler au milieu de pelouses, si on voulait l'employer à cet usage. En revanche, il convient bien pour former des clôtures presque impénétrables; pour cela, après l'avoir semé, au mois de mars, sur le revers des fossés, on défend ses jeunes pousses de la dent des bestiaux et des chevaux, qui s'en accommodent très-bien. Cela a donné l'idée de cultiver l'ajonc dans les pays où l'on manque de prairies et de pâtures artificielles. On sème à la volée trente livres environ de graine par hectare de terre médiocre, mais bien labourée. La seconde année on commence à couper les jeunes pousses de l'ajonc avant la floraison qui a lieu en mars, et dans les années suivantes on en fait la récolte en hiver, à mesure du besoin; on donne ces jeunes pousses aux animaux, après en avoir écrasé les piquans avec un maillet, ou sous une meule à cidre. Cet arbrisseau a encore l'avantage de fournir un très-bon combustible, et on le cultive exprès pour cet usage dans une partie de la Normandie. L'ajonc passe pour fertilisant, et l'on a après lui de belles récoltes de blé, ce qui tient sans doute pour beaucoup à l'usage où l'on est, de brûler, quand on l'extirpe, ses souches et ses racines sur le terrain.

Il existe une petite espèce d'ajonc, *Ulex nanus*, très-commune dans les parties arides et sablonneuses des bois aux environs de Paris. Les pauvres gens la récoltent pour en donner à leurs bestiaux dans sa nouveauté, et pour chauffer leurs fours dans l'arrière-saison.

AVOINE ÉLEVÉE. FROMENTAL, *Avena elatior*. Graminée vivace, une des plus grandes et des plus productives que l'on trouve en France. Elle convient particulièrement aux prés hauts et moyens, et craint l'excès d'humidité; son foin, quoique de bonne qualité, est un peu gros, et sujet à sécher trop promptement sur pied; par ces raisons, il convient de faucher le fromental de bonne heure, de le semer dru, de lui associer des plantes de la famille des légumineuses, telles que sainfoin, lupuline, trèfle blanc, etc.: traité ainsi, ce gramen sera supérieur à tous les autres pour former des hauts prés à faucher. Un hectare demande environ 250 livres de graine. Le fromental est souvent désigné sous le nom impropre de *Ray-Grass de France*.

BETTERAVE CHAMPÊTRE. RACINE DE DISETTE. *Beta vulgaris campestris*. Les betteraves de toute espèce sont une excellente nourriture pour les animaux et surtout pour les vaches laitières; mais on cultive particulièrement, pour cet objet, la BETTERAVE CHAMPÊTRE, à cause de son produit plus considérable. Elle demande un bon terrain bien préparé, et pour le mieux fumé; on la sème de la fin de mars en mai, souvent à la volée; mais la culture en ligne est préfé-

rable, à une distance de quinze pouces au moins, qui est nécessaire pour travailler les intervalles, soit à la binette ou à la houe, soit avec la petite charrue appelée *Cultivateur*. On éclaircit, on sarcle, et on bine les plantes sans les rechausser. Sur la fin de l'été, quand elles ont acquis à peu près tout leur développement, on peut récolter les feuilles successivement, en ne prenant que celles du bas, et laissant toujours un bouquet bien fourni au sommet. D'octobre à novembre, avant les gelées, on arrache les racines, et, après les avoir effeuillées complétement, et laissées ressuyer, on les emmagasine dans un lieu sain, ou dans une fosse ou des tranchées, faites dans la terre, garnies et recouvertes de grande paille, et que l'on défend le mieux possible contre la gelée et l'humidité. On fait consommer ces racines pendant tout l'hiver. Quelquefois on sème les betteraves en pépinière pour les replanter ensuite dans les champs; mais cette méthode est généralement reconnue inférieure à celle du semis en place. La betterave champêtre a plusieurs variétés, dont la plus estimée et la plus belle est celle qui sort à moitié et plus de terre, et que l'on appelle, par cette raison, BETTERAVE SUR TERRE.

La BETTERAVE BLANCHE DE PRUSSE, que M. Achard préférait pour l'extraction du sucre, devient aussi d'un volume énorme, et pourrait être essayée, comparativement avec la précédente, pour la nourriture des bestiaux. Le semis en ligne de l'une ou de l'autre emploie à peu près six livres de graine par hectare; celui à la volée en demande huit à dix.

BIRD-GRASS. *Voy.* PATURIN COMPRIMÉ.

BUNIAS D'ORIENT, *Bunias orientalis* (famille des CRUCIFÈRES.) Le besoin qu'éprouve notre agriculture de fourrages qui puissent offrir leur produit en vert en mars et avril, a fixé l'attention sur le bunias. MM. THOUIN et Arth. YOUNG l'ont recommandé, sous ce rapport, et de plus comme un fourrage abondant et de bonne qualité. Nous l'avons observé plusieurs fois dans les jardins en pleine végétation en mars, haut alors d'environ un pied, et bien fourrageux; néanmoins, M. Ch. Pictet, de Genève, nous a mandé que le bunias, transporté dans les champs, n'avait pas répondu à ce qu'il avait promis d'abord : dans un essai semblable, nous avons aussi reconnu qu'il n'était pas plus hâtif, et peut-être moins, au premier printemps, que la chicorée sauvage; mais en avril il offrait une végétation vigoureuse et un fourrage vert abondant. Il a de plus présenté cette année (1818) une autre qualité précieuse, celle de résister à la sécheresse rigoureuse que nous avons éprouvée. Des essais plus multipliés sur cette plante nous paraissent fort intéressans. Le bunias, dans les essais en petit, doit être semé en pépinière,

en mars ou avril, et replanté ensuite à 8 ou dix pouces de distance; si sa culture s'étend, on le sèmera sans doute, par suite, en place. Cette plante dure plusieurs années.

CAROTTE, *Daucus Carota.* L'excellente qualité de la carotte, pour la nourriture de tous les animaux, devrait rendre sa culture dans les champs plus générale qu'elle ne l'est. Une terre douce, profonde, bien ameublie, amendée avec des engrais consommés, est celle qui lui convient le mieux. On sème depuis mars jusqu'en mai et quelquefois en juin, selon le climat et le terrain, à raison de 8 à 10 livres par hectare, à la volée, ou mieux en rayon; on recouvre la graine par un léger hersage, et l'on roule. Quelquefois la carotte se sème avec de l'avoine, de l'orge, du lin ou autres graines de printemps, ou même sur les seigles, et fromens en herbe, après un hersage; le succès en est moins assuré que lorsqu'on la sème seule. Dans ce dernier cas, on la sarcle, l'éclaircit et la bine. On coupe la feuille au moment d'arracher les racines, ou après leur extraction; on serre celles-ci en un lieu à l'abri de la gelée, ou même, si le sol est sain et sec, dans des tranchées profondes, ou dans une fosse, comme il a été dit pour les betteraves. Plusieurs sortes de carottes sont cultivées pour les bestiaux. En Angleterre on préfère les *rouges*, en Flandre les *rouges pâles à grosse tête*, ailleurs les *jaunes* ou les *blanches*; il y a quelques différences entre ces variétés indépendamment de la couleur; mais toutes peuvent être employées utilement. Celle *courte* et *hâtive*, moins volumineuse que les autres, a l'avantage de réussir dans des terrains qui n'auraient pas assez de fond pour les races pivotantes.

CHICORÉE SAUVAGE, *Cichorium intybus.* Fourrage très-productif, précoce, résistant bien à la sécheresse, fort utile en pâturage, ou pour être donné en vert à l'étable: la chicorée sauvage est excellente pour les vaches, semée avec du trèfle rouge par moitié. Elle réussit bien dans des terres soit fortes, soit légères, pourvu qu'elles aient un peu de fond. On la sème ordinairement au printemps et à la volée, soit seule, soit avec de l'orge ou de l'avoine, à raison de 24 livres par hectare. On peut aussi la semer en septembre. Elle dure trois à quatre ans.

CHICORÉE SAUVAGE A NAVET. Cette variété a des racines longues et charnues, comme des carottes blanches; elles servent à la fabrication du café de chicorée; mais nous supposons qu'on en pourrait tirer un parti avantageux pour la nourriture des bestiaux, ou au moins des porcs, qui mangent bien les racines plus dures et plus fibreuses de l'espèce ordinaire. Ces racines ne gèlent pas, et peuvent rester l'hiver en terre, ce qui est une considération importante:

de

de plus, la plante est aussi vigoureuse, et a les feuilles plus larges que celles de la chicorée sauvage ordinaire ; de sorte que, comme fourrage, elle ne sera probablement pas inférieure à celle-ci. Elle doit être semée un peu plus clair ; pour avoir même de très-belles racines, on pourrait la cultiver en lignes sarclées et binées.

CHOU CAVALIER, Chou a vaches, *Brassica oleracea vaccina*, seu *procerior*. Partout on connaît l'utilité des choux pour la nourriture des bestiaux ; mais ce n'est que dans quelques localités qu'on les cultive exprès pour cet usage, qui mériterait d'être étendu. Parmi les espèces qui y sont propres, le chou cavalier paraît être le meilleur, au moins pour les terrains fertiles, à raison de son élévation considérable et de l'ampleur de ses feuilles ; on le cultive beaucoup dans plusieurs de nos départemens de l'ouest. Tous les choux aiment la bonne terre, plutôt forte que légère, et bien engraissée. On sème le chou cavalier et toutes les grandes espèces en pépinière dans un coin de jardin, en juillet et août, ou en mars et avril ; on les replante en place, les premiers de septembre en novembre, les seconds en avril et mai, par lignes espacées d'environ 3 pieds, et à 2 ou 3 pieds de distance sur la ligne (l'espacement varie selon l'espèce et selon la fertilité du terrain) ; pendant leur végétation on entretient le terrain net et meuble par des labours ou des binages. Ces choux donnent leur produit en feuilles jusqu'au printemps de leur seconde année, qu'ils montent à graine.

Le Caulet de Flandre, cultivé surtout dans les environs de Lille, est voisin du chou cavalier par son port, sa hauteur et son produit.

Le Chou branchu *ou* Chou mille-têtes du Poitou, est cultivé de préférence dans les environs de Cholet et de Niort pour l'engrais des bœufs ; il est moins élevé que le cavalier, mais peut-être aussi productif ; il est garni depuis le pied de jets nombreux et forts qui en font une espèce de buisson très-feuillu.

Ces diverses variétés, ainsi que tous les choux verts proprement dits, se cultivent de la même manière, et sont peu sensibles au froid. Six à huit onces de graines fournissent du plant suffisamment pour garnir un hectare.

CHOU FRISÉ VERT DU NORD, et Chou frisé rouge du nord, *Brass. oler. fimbriata*. Ces deux choux sont très-cultivés dans le nord de l'Europe. Leur différence principale avec les espèces précédentes consiste dans la découpure de leurs feuilles, et en ce qu'ils sont encore plus rustiques et résistent mieux aux froids rigoureux.

CHOU-NAVET, Chou turneps, Chou de Laponie, *Brassica napo-brassica*. Le produit principal de cette espèce

consiste dans sa racine, qui est charnue comme un gros navet; et une de ses qualités est de supporter de très-grands froids sans altération. Le chou-navet peut être traité par la transplantation, comme les précédens, à cette différence près qu'on doit rapprocher les plants davantage; mais on en obtiendra de plus belles racines en le semant en place, soit par lignes, ce qui est le mieux, soit à la volée : dans tous les cas on éclaircira de manière que les plants soient à 12 ou 15 pouces de distance : ce semis peut se faire d'avril en juin, et demande 3 à 4 livres de graine par hectare, si l'on sème en place.

CHOU-RUTABAGA, Navet de Suède, *Brassica rutabaga* (1). Cette plante a été introduite en France vers 1792; elle s'était répandue peu d'années avant en Angleterre, où elle est devenue d'une culture très-étendue. Elle a des rapports avec le chou-navet, dont elle diffère par la forme arrondie et la couleur jaunâtre de sa racine (cette partie est blanche et allongée dans le chou-navet), par ses feuilles moins épaisses, moins glauques, souvent chargées d'aspérités, et par divers autres caractères. Le rutabaga doit être semé en place pour en obtenir de beaux produits, à la volée, ou mieux en ligne, et espacé de même que le chou-navet. Il se forme plus vite que lui, et, par cette raison, peut être semé environ un mois plus tard. L'un et l'autre s'accommodent mieux que les grands choux d'une terre légère et médiocre, quoiqu'ils la préfèrent bonne et engraissée. Le rutabaga supporte un froid considérable, et peut être laissé l'hiver dans les champs pour n'être arraché qu'au besoin; néanmoins nous avons remarqué plusieurs fois que la grande humidité et les alternatives de gelée et de dégel lui étaient plus nuisibles qu'au chou-navet, sur lequel il l'emporte d'un autre côté par la beauté et la netteté de ses racines. Tous les deux sont une ressource précieuse pour la nourriture d'hiver des bêtes à cornes et des moutons, auxquels on les donne coupés par tranches.

Le Chou-Rave et plusieurs autres espèces se cultivent encore pour la nourriture des bestiaux.

---

(1) Vers 1804, M. Sonnini ayant publié que cette plante était la même que le chou navet de Laponie, la Société d'Agriculture de Paris fit faire un semis et un examen comparatifs des deux espèces, d'où résulta la preuve évidente de leur différence. La commission, chargée de cet examen, et de laquelle nous faisions partie, n'ayant pu juger que sur l'inspection des racines et des feuilles, avait pensé que le rutabaga appartenait à l'espèce du navet (*Brassica napus*). Depuis, nous l'avons vu plusieurs fois en fleurs; et nous croyons nous être assuré que c'est un chou (*Brassica oleracea*), mais absolument distinct du chou de Laponie de M. Sonnini.

CHOU-COLZA, *Brassica oleracea campestris, seu arvensis.* C'est principalement pour l'huile que l'on retire de sa graine, et qui est un grand objet de commerce en Flandre, en Belgique, etc., que le colza est cultivé; mais il sert aussi comme fourrage. On peut, dans cette vue, le transplanter aligné comme les autres choux verts; mais la meilleure manière nous paraît être celle pratiquée par M. Yvart, et indiquée par lui dans son article *succession de culture*, du Nouveau Cours d'Agriculture. Elle consiste à donner immédiatement après la récolte des grains un labour au chaume, soit avec une forte herse de fer, soit à la charrue, et à semer sur ce guéret la graine de colza à la volée, à raison de 8 à 10 livres par hectare. Le plant passe ordinairement l'hiver sans être endommagé, et, à la fin de cette saison, il fournit, soit une pâture, soit du fourrage vert à donner à l'étable, l'un et l'autre précieux par l'époque où ils viennent. Tous les choux rustiques, et encore mieux le rutabaga et le chounavet, peuvent être employés de cette manière; le seul avantage particulier au colza, dans ce cas, est le bas prix de sa graine.

Culture du Colza pour graine. La méthode que nous venons d'indiquer n'est bonne que pour le cas où l'on veut tirer du colza un fourrage vert au printemps; la culture pour graine demande plus de soin. De la mi-juillet à la fin d'août, on sème, sur des planches bien préparées, la graine destinée à produire le plant; on sarcle et soigne celui-ci, et six à huit semaines après on le transplante en place dans un terrain également bien préparé et fumé, par rangées espacées d'un pied et à même distance sur la ligne. On fait ainsi des planches de douze rangs, laissant entre chacune et la suivante, un intervalle de 2 à 3 pieds non planté, dont la terre, répandue avec la bêche entre les pieds de colza, sert à les rechausser. Si l'on préfère façonner les entre-deux des rangs avec le cultivateur ou la binette, on leur donne alors une distance de 18 pouces à 2 pieds. Il est essentiel de faire la récolte aussitôt que la maturité du plus grand nombre des cosses est à peu près complète; car on pourrait perdre beaucoup en différant. Quelquefois on sème le colza en place à la volée, et on le laisse venir sans culture; il serait mieux néanmoins, dans ce cas, de l'éclaircir et de le biner.

Colza de mars. Ce que nous venons de dire s'applique au colza ordinaire ou d'hiver. Il en existe une variété de printemps, qui, semée en mars et avril, mûrit sa graine dans l'été même, particularité remarquable pour un chou. Cette variété est beaucoup moins cultivée que l'autre; mais elle offre une ressource intéressante lorsque les colzas d'hiver ont manqué. On la sème ordinairement en place.

COQUIOLE. *Voyez* FÉTUQUE OVINE.

DACTYLE PELOTONNÉ, *Dactylis glomerata*. Ce gramen, alternativement recommandé et décrié, convient peu pour la formation des prairies à faucher, parce que ses tiges sont trop grosses, et s'endurcissent promptement; mais employé convenablement, c'est-à-dire, coupé en vert lorsque les panicules commencent à se montrer, ou, encore mieux, pâturé, il présente des avantages réels. Il est rustique, précoce, réussit sur des terrains médiocres et secs, où il repousse et se maintient mieux que presque aucune graminée des prés. Ces considérations doivent le rendre surtout recommandable aux yeux des cultivateurs qui connaissent tous les inconvéniens du pâturage des prairies artificielles composées de plantes légumineuses, et il est présumable qu'elles rendront par suite la culture de ce fourrage plus étendue qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Il faudrait environ 70 livres de graine pour un hectare.

DISETTE (RACINE DE). *Voyez* BETTERAVE-CHAMPÊTRE.

FÉTUQUE DES PRÉS, *Festuca pratensis*; graminée vivace des prairies naturelles, l'une des meilleures plantes que l'on puisse employer dans les ensemencemens de bas prés, à raison de l'abondance et de la qualité de son produit. Elle est un peu tardive, et ne doit pas être, par cette raison, associée avec les espèces de la première saison, telles que le vulpin et le paturin des prés. Semée seule, elle demanderait environ 100 livres de graine par hectare.

FÉTUQUE OVINE, COQUIOLE, *Festuca ovina*; gramen petit, à feuilles fines, peu productif, mais renommé pour la qualité du pâturage qu'il fournit aux moutons, et ayant l'avantage de venir dans les sables fins, stériles, et sur les coteaux les plus secs. C'est seulement dans de pareils terrains qu'il peut être utile et qu'il convient de le semer, soit en septembre, soit de bonne heure au printemps, et à raison d'environ 50 livres par hectare.

FÉTUQUE FLOTTANTE, *Festuca fluitans*; plante des lieux aquatiques, dont le fourrage vert est très-recherché des animaux, et qu'il serait utile de pouvoir multiplier dans les pacages marécageux, les prés très-humides, sur le bord des étangs, etc. Dans les marais de plusieurs pays du Nord, où cette fétuque est très-abondante, on ramasse sa graine, qui, mondée, est employée à l'instar du riz, et passe pour un très-bon aliment. Cette graine est connue sous les noms de *manne de Pologne*, *de Prusse*, etc. On peut la semer au printemps et à l'automne.

FÉVEROLLE, *Faba vulgaris equina*. La grande utilité des fèves pour la nourriture des hommes et des animaux est

généralement connue; cependant il est bien des cantons de terres fortes et argileuses que cette culture pourrait améliorer considérablement, et où elle n'est pas pratiquée. Les fèves donnent un bon fourrage, soit coupées en fleurs, ou lorsque leurs gousses sont formées; souvent elles entrent dans la composition des dragées et des hivernages (mélanges de légumineuses et d'avoine ou de seigle, destinés à couper en vert pour fourrage); mais c'est surtout de leur grain sec que l'on tire le plus de parti. On sème ordinairement la féverolle de la fin de février en avril, soit à la volée, soit en lignes. Cette dernière méthode est préférable, en général, mais surtout pour les terres compactes, auxquelles les binages et houages, que l'on a en vue dans ce mode de semis, sont très-profitables. La culture de la fève est reconnue, non-seulement pour une des moins épuisantes qui existent, mais encore comme la meilleure de toutes, pour préparer de belles récoltes de froment sur les sols argileux. Enfouie en vert, la fève est encore un des meilleurs engrais végétaux connus. Toutes les espèces pourraient être employées dans la grande culture; mais la petite, appelée *féverolle*, est celle adoptée généralement pour cet usage. Il en existe plusieurs variétés: nous en avons fait venir d'Angleterre une nouvelle, appelée *fève d'Héligoland*, que l'on dit supérieure à toutes les autres pour la qualité et le produit. Dans le midi de la France les fèves passent assez bien l'hiver, et par cette raison on les y sème souvent en automne; mais dans le nord, où l'espèce ordinaire gèlerait, ou du moins souffrirait beaucoup, il existe, pour les semis de cette saison, une variété particulière, plus rustique, et que l'on appelle *féverolle d'hiver*. Deux hectolitres par hectare.

FIORIN. *Voyez* AGROSTIS.

FLÉOLE, *ou* FLÉAU DES PRÉS, TIMOTHY des Anglais, *Phleum pratense*. Le produit considérable de cette plante a engagé, depuis long-temps, à la semer séparément pour en faire des prairies à faucher. Elle convient particulièrement aux terrains humides et argileux: son foin, quoique gros, est regardé comme de très-bonne qualité. C'est une des plus tardives des graminées; et, si on ne la sème pas seule, il faut éviter de lui adjoindre aucune espèce hâtive. On sème environ 16 livres de graine par hectare, en septembre et octobre, ou en mars et avril.

FLOUVE ODORANTE, *Anthoxantum odoratum*; gramen d'un faible produit, mais recommandable par sa grande précocité et par son odeur aromatique. Cette plante croît dans des situations et des terrains très-différens: on la trouve, plus communément qu'ailleurs, dans les bois, sur les coteaux secs et élevés; mais elle n'est pas rare dans les prairies,

même humides. Seule, elle ne saurait faire de bonnes prairies à faucher : on peut la semer avec plus d'avantage, sur des terrains secs et médiocres, pour y fournir un pâturage précoce. Un autre emploi auquel elle convient est d'être mélangée, en petite quantité, avec les graines que l'on destine à l'ensemencement d'un pré ; la bonne odeur que la flouve communique au foin rend celui-ci plus appétissant pour les bestiaux.

FROMENTAL. *Voyez* AVOINE ÉLEVÉE.

GALÉGA, *ou* RUE DE CHÈVRE, *Galega officinalis*. Nous parlons de cette plante, parce que plusieurs ouvrages l'ont recommandée, et que les amateurs d'agriculture en demandent souvent de la graine. Tous ceux qui voient le galéga dans les jardins, où ses touffes sont si fournies et si fourrageuses, doivent en effet en concevoir une idée avantageuse, et désirer de l'essayer en prairie artificielle ; mais malheureusement il paraît, d'après diverses observations, que ce fourrage ne convient pas aux bestiaux, ou que du moins ils le refusent d'abord, et que, dans les pâturages, ils n'y touchent point. S'il n'a pas été fait toutefois d'expériences positives à ce sujet, ce que nous ignorons, il est à désirer qu'on les fasse ; car on sait que les bestiaux refusent souvent une nourriture même fort bonne pour eux, et à laquelle ils s'accoutument très-bien après quelques tentatives. S'il en était ainsi du galéga, il pourrait devenir précieux par sa grande vigueur, son produit considérable et sa longue durée. Environ 40 liv. pour un hectare.

GENÊT ÉPINEUX. *Voyez* AJONC.

GESSE CULTIVÉE, *ou* LENTILLE D'ESPAGNE, *Lathyrus sativus* ; plante annuelle, très-bon fourrage pour les moutons surtout, moins échauffant que celui de la vesce. La gesse n'est pas très-difficile sur le terrain, et réussit sur des terres, soit fortes, soit légères, pourvu qu'elles ne soient pas très-humides. On la sème en mars et en avril, et quelquefois, dans le midi de la France, en automne. On la coupe, soit en fleur pour donner en vert, soit quand les premières gousses commencent à mûrir, si l'on veut la faner ; soit enfin lors de leur maturité complète, si l'on ne vise qu'à la récolte de la graine. Dans plusieurs parties de la France, celle-ci sert aux habitans des campagnes à faire de bonnes purées. La quantité de semence, pour un hectare, est d'environ un hectolitre et demi.

GESSETTE, JAROSSE, *Lathyrus cicera*. Cette espèce, qui porte encore les noms de GAROUSSE, JARAT, PETITE GESSE, etc., est d'hiver ; et plusieurs cultivateurs nous ont assuré qu'elle était plus rustique que la vesce d'hiver. Elle donne un fourrage très-estimé pour les moutons, mais trop échauffant

pour les chevaux, et qu'il ne faut leur donner qu'avec beaucoup de ménagement. Nous devons prévenir aussi que sa graine est un aliment extrêmement dangereux pour l'homme. Dans quelques cantons, les gens de campagne la font moudre pour mêler, en petite proportion, dans leur pain. Il ne paraît pas qu'il en résulte de mauvais effets, tant que cette proportion est très-faible; mais, dans des années de pénurie, quelques personnes l'ayant augmentée plus que de coutume, les unes en sont mortes, les autres ont été frappées de paralysies incurables. Ce fait nous a été attesté par un homme véridique et estimable, M. DE LA NOUE, chirurgien à *Bourgueil*, qui en a été témoin. Il est d'autant plus essentiel de lui donner de la publicité, que la culture de la jarosse s'est considérablement étendue en France depuis quelques années, et que par là les occasions de danger se sont multipliées (1).

HERBE DE GUINÉE. *Voyez* PANIS ÉLEVÉ.

HERBE D'OISEAU. *Voyez* PATURIN COMPRIMÉ.

HERD-GRASS. *Voyez* AGROSTIS.

HOUQUE LAINEUSE, *Holcus lanatus*. Il est peu de plantes, parmi les graminées vivaces, qui conviennent mieux à former un fond de pré que la houque laineuse. Elle croît abondamment dans les meilleures prairies des environs de Paris, soit humides, soit sèches. L'époque de sa floraison, qui tient le milieu entre les espèces hâtives et les tardives, et la faculté qu'elle a de se conserver sur pied quelque temps après son point de maturité, sans trop perdre de sa qualité, permettent de l'associer avec la plupart des autres gramens; enfin elle est très-bonne en pâturage. Il faut à peu près 40 liv. de graine par hectare.

IVRAIE VIVACE, RAY-GRASS d'Angleterre, *Lolium perenne*. Le ray-grass est, de toutes les herbes de pré, celle dont on sème le plus séparément en France, parce qu'elle est très-employée, sous le nom de GAZON ANGLAIS, pour former des tapis de verdure. Dans la grande culture, les résultats qu'on en obtient varient infiniment en raison du climat, du sol et des autres circonstances locales; ce qui est sans doute une des causes de la grande dissidence des opinions sur son mérite. En général, on peut admettre que le ray-grass n'est pas (en France du moins) une bonne plante à faucher. Il y a cependant des exceptions; on le voit quelquefois, dans les prés bas et frais, haut de près de 3 pieds, vif, bien feuillé,

(1) Cette qualité malfaisante de la jarosse a été confirmée par une observation de M. Deslandes, imprimée dans le Journal des Maires.

ne devançant pas la maturité des autres gramens : dans ce cas, on l'estime, et on regarde comme très-bon le foin où il se trouve. On peut donc l'admettre partiellement dans les ensemencemens de semblables prairies ; mais, hors ces circonstances favorables, son foin blanchit, sèche trop complétement, et nous avons vu des chevaux le refuser, quoique coupé au commencement de la floraison. C'est donc en pâturage qu'il faudrait l'employer, de préférence, dans tous les terrains où il peut jouir d'une humidité soutenue. Sur les terres en plaine, particulièrement sur celles qui sont plutôt fortes que légères, il peut être très-utile de cette manière. Sa précocité, son aptitude à repousser sous la dent des bestiaux, à taller et se fortifier d'autant plus qu'il est plus brouté et piétiné, enfin la qualité nourrissante et engraissante de son herbe, ont été parfaitement reconnues par l'expérience, et lui assigneront toujours une place utile parmi les plantes fourrageuses. Dans les situations et sur les terrains décidément secs et brûlans, le ray-grass, soit pour pâturage, soit pour gazon, est d'une ressource presque nulle ; et, dans tous les cas, son succès et son produit sont toujours proportionnés au degré d'humidité du climat. En Angleterre, où, par cette raison, il est d'une réussite plus générale qu'en France, on forme souvent, avec un mélange de ray-gras et de trèfle rouge ou blanc, des prairies destinées à durer de deux à quatre ans et plus. Si l'on sème le fond d'un herbage en ray-grass, l'addition de ces deux plantes, en petite proportion, y est toujours utile. Pour les gazons, on lui associe le trèfle blanc seul ; mais on pourrait y ajouter le TRÈFLE FRAISE, et surtout le LOTIER CORNICULÉ. (*Voyez* ce mot.) Cent livres de graine de ray-grass par hectare sont un bon ensemencement, s'il s'agit d'un pré : pour les gazons, on en peut mettre le double. On sème en février et mars, septembre et octobre.

JAROSSE. *Voyez* GESSETTE.

JACÉE DES PRÉS, *Centaurea nigra*. Cette plante est très-commune dans beaucoup de prairies, mais on n'est pas d'accord sur ses qualités : dans les environs de Paris on en fait grand cas ; ailleurs on l'arrache comme nuisible. Sans décider de son mérite comme plante à faucher, nous devons faire connaître celui qu'elle a sous un autre rapport. La jacée possède l'avantage peu commun de végéter malgré les chaleurs et les sécheresses les plus soutenues, et de fournir, dans des circonstances où la végétation des prés est nulle, une bonne pâture aux moutons et aux vaches. Elle peut donc être utile dans les pays et les terrains exposés à souffrir le plus de la sécheresse, et il est présumable qu'elle deviendra par suite un objet de culture intéressant. On peut la semer,

soit au printemps, soit de bonne heure en automne. Nous estimons qu'il en faudrait douze à quinze livres à l'hectare.

JONC-MARIN. *Voyez* Ajonc.

LENTILLE DE CANADA. *Voyez* Vesce blanche.

LENTILLE D'ESPAGNE. *Voyez* Gesse cultivée.

LENTILLON, *Ervum Lens minor;* plante annuelle, dont le fourrage est fort estimé, et que l'on cultive beaucoup dans quelques-uns des départemens voisins de Paris. Le lentillon aime les terres sèches; on le sème à la volée, au printemps, et communément avec un peu d'avoine destinée à le ramer. Il y en a une variété d'*hiver* que l'on sème en septembre, et à laquelle on associe le seigle au lieu d'avoine. Un hectare emploie 12 décalitres de semence.

LOTIER CORNICULÉ, *Lotus corniculatus.* Ce lotier, peu connu jusqu'à présent dans la culture, mérite certainement de l'être. Dans les prés, où il se trouve fréquemment, il est estimé, et ne laisse pas d'être fourrageux, quoiqu'il s'élève peu. Il est bon en pâturage, vient fort bien sur les terrains secs, et y maintient sa végétation en été. Il est propre à la plupart des usages auxquels on emploie le trèfle blanc, et lui serait peut-être préférable dans plusieurs cas, notamment pour garnir le fond des gazons de graminées, où ses fleurs font un plus joli effet que celles du trèfle blanc.

LUPIN BLANC, *Lupinus albus.* C'est surtout dans le midi de la France et en Italie que cette plante est connue par l'excellent engrais qu'elle fournit aux terres, étant enfouie pendant sa floraison. Sa graine, macérée dans l'eau, est un bon aliment pour les bœufs; enfin la plante encore jeune est employée en pâturage pour les moutons. Un des principaux avantages du lupin est de prospérer sur de très-mauvaises terres, telles que les sables graveleux, ferrugineux, les argiles maigres, etc., et de fournir le moyen de les améliorer sensiblement, soit en le faisant pâturer sur place, soit surtout en l'enfouissant. Cette plante est un peu sensible au froid, et ne doit être, sous le climat de Paris, semée que vers la mi-avril. 10 à 12 décalitres sèment un hectare.

LUZERNE, *Medicago sativa.* On connaît tous les avantages de cette plante, la plus productive de celles employées en prairies artificielles. Il lui faut une bonne terre, profonde, saine, bien nettoyée, engraissée avec des fumiers consommés. Ses produits considérables et sa longue durée tenant pour beaucoup à la facilité que trouvent ses racines à pénétrer à une grande profondeur, on ne doit rien négliger pour leur en donner les moyens, par une préparation du sol aussi parfaite que possible. La méthode ordinaire de la semer est avec l'avoine ou l'orge, au printemps. Dans les situations

un peu basses, voisines des bois, ou exposées par une cause quelconque aux gelées blanches tardives, il est prudent de ne semer la luzerne qu'en mai; il est même habituel dans certains cantons de ne le faire qu'en été. Dans les terres sèches et légères, on peut la semer avec avantage, comme M. Yvart l'a pratiqué, de bonne heure en automne, avec de l'escourgeon ou du seigle. La terre étant bien ameublie et nivelée, on exécute le semis avec les soins indiqués pour les graines fines. Pour soutenir les produits d'une luzernière, et prolonger sa durée, il est avantageux de répandre dessus, en hiver ou au commencement du printemps, un engrais bien consommé et à l'état de terreau, des cendres de tourbe ou de houille, ou encore mieux du plâtre calciné et pulvérisé, substance qui produit, sur la luzerne, le trèfle, la vesce, et en général sur toutes les plantes de la famille des légumineuses, des effets étonnans. On choisit, pour le répandre, un temps couvert et qui promette de la pluie. Cette opération peut se faire non-seulement à la fin de l'hiver, avant la végétation, mais encore au printemps et en été, sur la première ou la seconde pousse déjà développée. Peu de personnes ignorent les accidens fréquens qui résultent du pâturage des regains de luzerne et de trèfle, lorsqu'on y laisse aller les bestiaux avant que la rosée soit dissipée, ou après la pluie; les animaux, *météorisés* par cette nourriture, gonflent et souvent périssent. Les propriétaires ne sauraient donc être trop surveillans à cet égard, aussi-bien que sur l'emploi en vert des mêmes fourrages à l'étable : car, donnés encore humides ou en trop grande quantité, ils occasionent des accidens semblables. On met ordinairement 40 livres de graine par hectare.

LUPULINE, Minette, *Medicago Lupulina.* Cette luzerne a la feuille et l'apparence d'un trèfle, ce qui lui fait donner quelquefois les noms de *trèfle jaune*, *trèfle noir*, dérivés l'un de la couleur de sa fleur, l'autre de celle de sa gousse. Sa culture a été long-temps confinée dans le Boulonnais et un petit nombre d'autres cantons; mais depuis quelques années elle s'est considérablement étendue dans le centre de la France. Un des principaux avantages de la lupuline est de réussir sur les terres calcaires, sèches et de médiocre qualité; elle est bisannuelle, et peut occuper, dans les assolemens des terres à seigle, la même place qu'occupe le trèfle dans ceux des terres à froment. Son fourrage n'est pas aussi abondant que celui de ce dernier; mais il est fin, de bonne qualité, et sans danger pour les bestiaux. Au reste, le pâturage de la lupuline par les moutons est peut-être encore plus avantageux que sa conversion en foin. On la sème ordinairement avec les mars, et à raison de 30 livres par hectare.

MANNE DE POLOGNE, DE PRUSSE, DE SUÈDE, *Voyez* FÉTUQUE FLOTTANTE.

MÉLILOT DE SIBÉRIE, *Melilotus alba.* L'opinion n'est pas encore fixée en France, faute d'essais assez multipliés, sur cette *légumineuse* bisannuelle, très-fourrageuse, et qui s'élève à une hauteur considérable. La recommandation qu'en a fait M. THOUIN, d'après ses propres observations, est un titre suffisant auprès des cultivateurs pour les engager à essayer cette plante. La durée du mélilot de Sibérie permettrait de l'intercaler dans les assolemens de la même manière que le trèfle; et il est présumable qu'il s'accommoderait, mieux que celui-ci, des terres médiocres et graveleuses. Quelque jugement qu'on en porte dans la suite, comme fourrage, il possède un avantage aujourd'hui bien reconnu, celui de fournir aux abeilles, par ses fleurs très-nombreuses et de longue durée, une pâture abondante et qu'elles recherchent avidement. Il faudrait 25 à 30 livres de graine par hectare.

MILLEFEUILLE, *Achillea Millefolium.* Cette plante, peu productive, et qui n'est pas propre à faucher, n'occupera jamais qu'un rang secondaire parmi les fourrages; néanmoins elle peut être fort utile dans certaines circonstances. Son pâturage est très-bon pour les moutons; elle a le mérite de résister aux plus grandes sécheresses, et cela sur des terrains fort secs eux-mêmes. Il est très-présumable que les propriétaires de bêtes à laine, surtout dans le midi de la France, trouveraient dans la culture de la millefeuille des ressources intéressantes pour la nourriture de leurs troupeaux pendant les mois d'été. Cette plante est d'une longue durée; elle devra être semée au printemps, et réussirait sans doute aussi semée de bonne heure en automne. Elle vient plus communément sur les argiles sèches et les terrains battus, que dans les terres meubles et sablonneuses. Nous estimons que 10 à 12 livres de graine sèmeraient un hectare.

MINETTE. *Voyez* LUPULINE.

MOUTARDE NOIRE, *Sinapis nigra*; et MOUTARDE BLANCHE, *Sinapis alba.* La moutarde est cultivée en grand pour la récolte de sa graine, qui est un objet de consommation et de commerce assez considérable. On la sème aussi, surtout la blanche, pour fournir du vert aux vaches à la fin de l'été. Dans le premier cas, on choisit de bonnes terres profondes, fraîches, et l'on sème au printemps un peu clair. Dans le second cas, la moutarde blanche est comme nous l'avons dit, préférée; on la regarde même comme si bonne, qu'on lui donne, dans plusieurs cantons, le nom de *plante au beurre.* La manière ordinaire dont nous l'avons vu employer, est de la semer

sur les chaumes immédiatement après la récolte, au moyen d'un léger labour, qui pourrait être remplacé avantageusement par la scarification avec la herse à couteau, indiquée à l'article Colza. Ce semis, s'il est favorisé par la saison, croît promptement, et fournit de la nourriture aux vaches jusqu'aux gelées. Le semis pour graine emploie 8 à 10 livres par hectare, et celui pour fourrage, le double.

NAVET TURNEP, Rabioule, Rave plate, *Brassica Rapa*. Les ressources que fournissent les navets pour la nourriture d'hiver des animaux, sont généralement connues; de temps immémorial, on a fait usage de cette racine dans plusieurs parties de la France pour l'engrais des bœufs, et pour aider à nourrir les vaches, les moutons et les porcs. Les navets aiment la terre plutôt légère et sèche, ou du moins saine, que forte et humide; mais elle doit être bien préparée, nettoyée, et pour le mieux fumée. La saison ordinaire de la semaille est depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'août; elle peut être néanmoins, dans certains cas, prolongée jusqu'aux premiers jours de septembre, et, dans d'autres, devancée de plusieurs semaines. La méthode ordinaire, en France, est de semer les navets à la volée; celle de les semer en lignes serait certainement préférable, par la plus grande facilité des sarclages et binages, si les instrumens propres à ce travail, tels que le *cultivateur*, la petite *herse triangulaire* et autres analogues, étaient plus connus et usités parmi nous. On peut encore, après avoir semé à la volée, tracer les rayons avec ces instrumens en donnant le premier binage; mais, de quelque manière que l'on s'y prenne, il est toujours aussi profitable pour les navets que pour la récolte qui les suivra, qu'ils soient éclaircis, sarclés et façonnés. Toutes les espèces de gros navets sont propres à la grande culture; mais les *raves*, proprement dites (de forme ronde ou aplatie), sont les plus employées pour cet usage, et parmi elles, la grosse rave du Limousin et de l'Auvergne, appelée *rabioule*, et à laquelle on a consacré le nom impropre de *turnep*. Il en existe plusieurs variétés. Le navet jaune rond (ou plutôt *rave jaune*), est aussi une fort bonne espèce; il sort moins de terre que la rabioule, et n'acquiert pas un si gros volume, mais sa chair est plus serrée, plus ferme, et résiste un peu mieux à la gelée. Parmi les navets longs, un des plus beaux et des plus propres à la grande culture, est celui d'Alsace, appelé *navet long de campagne*, et désigné quelquefois sous le nom de *gros navet de Berlin*. Les raves et navets doivent être enlevés des champs et serrés avant les gelées, à moins qu'on ne veuille les faire consommer sur pied, en automne, par les moutons, ce qui est avantageux dans certaines circonstances. On emploie ordinairement 6 livres de graines par hectare.

NAVETTE, Rabette, *Brassica Napus sylvestris.* La navette sert de fourrage, ainsi que la moutarde, en la semant sur les chaumes après moisson, à raison d'environ 20 livres par hectare; nous connaissons même des cultivateurs qui la préfèrent, pour cet usage, à la moutarde blanche; mais son principal emploi est comme graine oléagineuse. On la sème, pour cet objet, de la fin de juillet au commencement de septembre, sur une terre préparée par plusieurs labours, ordinairement à la volée, quelquefois en rayons; on bine, ou au moins on sarcle et l'on éclaircit le plant, et l'été suivant on fait la récolte de la graine, lorsque la plus grande partie des cosses est jaune, et avant leur complète maturité, qui occasionerait un égrènement considérable. L'espèce qui se cultive ainsi est la *navette ordinaire ou d'hiver.* Il en existe une autre appelée *navette d'été* ou *quarantaine*, qui ne se sème qu'au printemps, et amène sa graine dans l'année même: elle est moins productive que celle d'hiver; mais elle présente l'avantage de pouvoir remplacer, au besoin, les autres cultures oléagineuses, lorsque la rigueur de l'hiver ou quelque accident les a fait manquer. On sème environ 6 livres de celle d'hiver, et 8 livres de celle d'été par hectare.

PANAIS, *Pastinaca sativa.* C'est un fait remarquable, et qui atteste la lenteur avec laquelle les bonnes pratiques se répandent, qu'une racine cultivée depuis des siècles en Bretagne, dont on tire en ce pays le plus grand parti, qui y est reconnue excellente pour presque tous les animaux, soit restée à peu près dans tout le reste de la France plante exclusivement potagère, et qu'on n'y en fasse presque nulle part un champ destiné pour les bestiaux. Un avantage très-marquant de cette racine est de ne souffrir aucunement des gelées, et de pouvoir rester dans le champ tout l'hiver, ce qui sauve les frais et les risques de la récolte et de la conservation. Ce mérite compense bien les inconvéniens de la culture, dont le plus considérable consiste dans les défoncemens ou les labours profonds qu'exige cette racine et dans le choix d'un terrain substantiel et frais. Les procédés de cette culture sont à peu près les mêmes que pour la carotte; il faut seulement que les panais soient éclaircis davantage, à cause des plus grandes dimensions de leurs feuilles, circonstance qui les rend moins propres aussi à être semés parmi les céréales.

Le Panais rond, variété assez nouvellement connue dans le jardinage, a l'avantage de réussir sur des terrains moins profonds et moins riches que ceux nécessaires pour la variété longue. Il rendra la culture du panais praticable dans un beaucoup plus grand nombre de localités; il est même probable que, si cette culture devient générale, c'est celui-

là que l'on adoptera de préférence. On sème 10 à 12 livres de graine de l'un et de l'autre par hectare.

PANIS ÉLEVÉ *ou* HERBE DE GUINÉE, *Panicum altissimum*; fourrage très-estimé en Amérique et que l'on a essayé, bien des fois inutilement, de naturaliser en France. C'est sur la connaissance que nous avions de plusieurs de ces essais, et d'après ceux que nous avions faits nous-même, que nous avons avancé dans l'édition de 1817 du Bon Jardinier, que l'herbe de Guinée ne pouvait vivre en pleine terre en France. M. *de Morteaux*, propriétaire *à Foix* département de l'Arriége, nous mande cependant qu'il en a chez lui depuis plusieurs années, qui a résisté à des froids rigoureux. Il est à désirer que ce premier succès se soutienne et que l'on puisse acclimater, au moins dans le midi de la France, un fourrage si utile dans d'autres pays. Nous rendrons compte dans les éditions subséquentes des résultats qui seront venus à notre connaissance.

PASTEL, *Isatis tinctoria.* Le pastel, considéré comme plante fourrageuse, se recommande sous un seul, mais important point de vue, celui de son extrême précocité. L'hiver n'arrête sa végétation que pendant le temps des fortes gelées; et, en mars, quelquefois même en février, il offre déjà un développement considérable. S'il joignait à cette qualité celle d'être recherché par les bestiaux, il deviendrait une des plus précieuses ressources du cultivateur; malheureusement il paraît, d'après des témoignages respectables, qu'il pèche sous se rapport. Nous ne croyons pas néanmoins que ce point ait été suffisamment approfondi. Nous ne connaissons pas d'essais sur le pastel pour la nourriture des vaches en hiver : et, quant à sa convenance pour les moutons, les autorités pour et contre sont également recommandables. Nous pensons donc que de nouvelles recherches sur ce sujet seraient fort utiles; on ne peut renoncer à un avantage tel que celui qu'offre la végétation hivernale du pastel, qu'après une conviction pour ainsi dire surabondante. Cette plante, cultivée pour fourrage, doit être semée à la volée, dans des terrains plutôt secs qu'humides. On la sème ordinairement au printemps, quelquefois à la fin de l'été, et sur le pied de 40 livres par hectare.

Cultivé pour la teinture, le pastel demande un sol riche, très-bien préparé et engraissé. On le sème, dans ce cas, plus clair, et en rayons dont on bine et cultive soigneusement les intervalles.

PATURIN *ou* POA DES PRÉS, *Poa pratensis.* Le genre des paturins offre plusieurs plantes intéressantes sous différens rapports, mais surtout sous celui de la qualité de leur fourrage. L'espèce dite *paturin des prés*, est peut-être la

plus difficile à apprécier. Peu de gramens sont aussi communs que celui-là, et se présentent sous des aspects plus différens. On le voit petit et sec sur le bord des routes et les berges des fossés, grand et fourrageux dans les prairies humides, mais partout extrêmement traçant et très-précoce. Ces deux caractères le rendent souvent plus nuisible qu'utile dans les mélanges formés par le hasard, et doivent engager à ne l'employer qu'avec circonspection dans la formation des prés, quoique son foin passe pour être d'excellente qualité. Le mieux serait peut-être de le semer seul, ou du moins de ne l'associer, dans les terrains humides, qu'avec le vulpin des prés et le paturin commun, qui, bien que plus tardif, demande à être coupé à peu près en même temps que lui; et dans les terrains secs avec le dactyle, un peu de flouve et des légumineuses, ayant soin, dans ce dernier cas, de le faucher de très-bonne heure. Semé seul, il demanderait environ 30 livres de graine par hectare.

PATURIN COMMUN, *Poa trivialis*. Cette espèce est aussi commune que la précédente, et croît comme elle dans des terrains très-différens; elle est abondante dans les plaines sèches parmi les prairies artificielles; et cependant l'humidité lui est si favorable, qu'on la trouve souvent dans des situations tout-à-fait aquatiques. Nous la croyons préférable à l'espèce des prés; il est nécessaire de la faucher de bonne heure, parce qu'après sa floraison elle sèche très-promptement sur pied. Environ 36 liv. par hectare.

PATURIN COMPRIMÉ, *Poa compressa*. Nous ne parlerions pas de cette plante, si de bons ouvrages n'avaient accrédité de nouveau, dans ces dernières années, une ancienne erreur sur son compte, savoir : que le *Poa compressa* était le *Bird-grass* ou *herbe d'oiseau*, fourrage vanté, mais sur lequel il est presque impossible d'obtenir des éclaircissemens. Nous avons fait beaucoup de recherches pour nous procurer ce bird-grass, et savoir précisément ce que c'était; leur résultat a été de nous convaincre que, s'il a jamais existé en Virginie une plante cultivée sous ce nom, cette plante n'était certainement pas le *Poa compressa*. Celui-ci est un fort petit gramen, venant ordinairement sur les murs et dans les endroits très-secs, dont les tiges rares, les feuilles courtes, le prompt desséchement sur pied, s'éloignent absolument de cette abondance et de cette permanence de verdure que l'on attribue au bird-grass. Par la description incomplète que l'on a donnée de ce dernier, il nous paraîtrait que c'est un agrostis; et la ressemblance de noms pourrait faire supposer que c'est le *Herd-grass*, qui est aussi une plante américaine. (*Voyez* AGROSTIS HERD-GRASS, page 189.)

PHALARIS ROSEAU, *Phalaris arundinacea*. Quoique

cette plante ait l'apparence d'un roseau, elle en est cependant fort différente par sa qualité ; ses tiges, coupées jeunes, sont tendres, nourrissantes, et fournissent un bon aliment aux bestiaux. M. Dumont de Courset nous l'a recommandée comme un très-bon fourrage, qui devait nécessairement faire partie des espèces dont nous cultivons ou faisons récolter annuellement des graines pour le commerce. Le phalaris roseau ne réussit que dans les terrains très-humides.

PIMPRENELLE, *Poterium sanguisorba.* Après avoir été très-vantée et très-décriée, cette plante a pris sa vraie place dans notre agriculture, et une place bien utile, quoique humble. On ne propose plus d'en faire des prairies à plusieurs coupes ; on a reconnu qu'elle n'était d'une certaine abondance que sur les très-bonnes terres, et qu'elle y donnait un foin dur et médiocre ; mais on la sème sur de mauvais sols secs, soit sablonneux ou argileux, soit surtout crayeux ou marneux, où elle fournit un pâturage, peu abondant à la vérité, mais excellent pour les bêtes à laines, et qui a le mérite de résister aux plus fortes sécheresses, comme aux froids rigoureux. La primprenelle, employée de cette manière, a déjà amélioré sensiblement plusieurs domaines de terres crayeuses dans la ci-devant *Champagne Pouilleuse*, et elle convertira encore en bonnes pâtures bien des milliers d'arpens aujourd'hui improductifs, lorsque les détails de ces améliorations seront connus autant qu'ils le méritent. La pimprenelle se sème de bonne heure au printemps, ou très-bien encore en septembre, soit seule, soit avec le seigle ou les céréales de printemps. Lorsque le terrain a assez de fond pour admettre le sainfoin, on les associe souvent ensemble ; le pâturage en est meilleur. Semée seule, elle demande 60 livres de graine par hectare.

POA. *Voyez* Paturin.

POIS GRIS, Bisaille, *Pisum arvense ;* fourrage très-estimé, particulièrement pour les moutons, ainsi que l'indiquent les noms de *Pois agneau*, *Pois de brebis*, qu'on lui donne souvent. C'est une plante annuelle et d'une végétation rapide, propre, ainsi que la vesce, à être semée sur les jachères, et qui, traité convenablement, les dispose très-bien à rapporter du grain. Les terres à froment qui ne sont pas trop humides, lui conviennent le mieux ; il réussit aussi sur celles à seigle quand elles sont passables. Il est bon de le fumer quand on veut le faire suivre par du grain. On le sème presque toujours à la volée ; on le coupe quelquefois en fleur, mais plus souvent quand la plus grande partie des cosses sont à maturité, et on le fait sécher pour l'hiver. Il en existe deux variétés de printemps qui sont les plus ordinaires, l'une hâtive, se semant en mars ; l'autre, plus tar-

dive, jusqu'en mai; une troisième, dite *pois d'hiver*, que l'on sème à l'automne, commence à se répandre depuis quelques années, et paraît fort avantageuse, surtout pour les terrains secs. Les pois gris entrent ordinairement dans les mélanges fourrageux appelés *dragées*. La quantité communément employée pour leurs semences, est de 2½ à 26 décalitres pour un hectare.

POMME-DE-TERRE, ou PARMENTIÈRE, *Solanum tuberosum*. Cette précieuse plante n'a heureusement plus besoin de recommandation en France; son mérite y est apprécié; et, s'il est quelques parties du royaume encore en arrière pour sa culture, elles ne le seront pas long-temps. Les soins désormais porteront principalement sur les améliorations dont cette culture est susceptible, soit quant aux diverses opérations qu'elle embrasse, soit quant au choix des variétés, relativement aux terrains et aux climats différens.

Le défaut d'espace ne nous permettant pas d'entrer dans des détails suffisans sur aucun de ces objets, nous nous bornerons à présenter un petit nombre d'observations détachées.

Les procédés de culture de la parmentière sont très-variés, et l'on peut dire qu'il n'en est aucun qui ne soit avantageux, principalement lorsque les travaux ont été faits avec assiduité, et que le buttage surtout a été soigné. Quelque méthode que l'on suive, il ne faut pas perdre de vue que, plus et mieux on travaille les pommes-de-terre, et plus leur produit est considérable.

On n'est pas encore entièrement d'accord sur le meilleur mode de fumure; la méthode de réunir l'engrais au fond des sillons, et de placer les pommes-de-terre immédiatement dessus, paraît cependant prévaloir. Dans les terrains forts et argileux, où généralement les pommes-de-terre sont de mauvaise qualité, on parvient à en obtenir de bonnes, en employant, au lieu d'engrais, de la grande litière, ou même des pailles neuves, ou d'autres tiges sèches de végétaux, qui soulèvent et divisent la terre.

Nous donnerons ici une idée de la culture irlandaise, qui diffère beaucoup de la nôtre, et que l'on dit plus productive; on divise le terrain en bandes plus ou moins larges, disons par exemple de 5 pieds, séparées entre elles par des intervalles d'environ 2 pieds. Ces intervalles ne seront point plantés et serviront à rechausser la plantation. On pioche, on bêche ou on laboure légèrement la surface des planches; on y répand le fumier, sur lequel on place les pommes-de-terre, à des distances à peu près égales, ordinairement 9 à 10 pouces en tout sens; on recouvre de 2 à 3 pouces de terre, pris dans les intervalles non plantés. Lorsque les plantes ont quelques pouces de hauteur, on les recharge d'une nouvelle

couche de terre, prise de même aux dépens des intervalles ou tranchées qui séparent les planches. Cette opération se répète plus tard une troisième fois. Il est inutile de dire que la terre des tranchées doit être bien divisée par la bêche, avant d'être répandue sur les planches.

La question de la préférence à donner aux gros ou aux petits tubercules, aux quartiers ou aux yeux, ne peut être discutée ici. Nous nous bornerons à dire que, d'après les expériences comparatives, il paraît démontré qu'à nombre égal et à terrain égal, les gros tubercules entiers sont ceux qui donnent le produit net le plus considérable, et que d'un autre côté les petits tubercules ou les morceaux reproduisent un plus grand nombre de fois leur semence. Ainsi on devra préférer les uns ou les autres, selon que l'on aura intérêt à ménager davantage sa semence ou son terrrain. Les yeux détachés avec une petite portion de pulpe, ont été fortement recommandés; c'est un moyen supplémentaire qui peut être fort utile dans des années de pénurie, mais qui, dans les cas ordinaires, ne vaut pas les tubercules entiers ou coupés. Les germes déjà poussés, détachés du tubercule qui les porte, et plantés, donnent d'assez bons résultats.

Le semis des graines est un moyen précieux de reproduction, qu'il serait à désirer que chacun connût, pour en faire usage au besoin; il peut donner, dès la première année, même en plein champ, si la terre est légère et douce, des produits de bonne grosseur. On l'exécute de deux manières; ou en semant en pépinière dans un jardin, pour replanter à 15 ou 18 pouces entre chaque plant, ou bien en semant en place ainsi qu'il suit : le terrain étant bien préparé, on trace des rigoles peu profondes, espacées entre elles de 18 pouces à deux pieds : en mars ou avril on sème très-clair dans ces rigoles, et l'on recouvre très-peu, de préférence avec du terreau bien consommé si l'on peut. Quand les jeunes plantes ont levé, et sont reconnaissables, on arrache à la main les mauvaises herbes; lorsqu'elles ont environ un pouce de haut, on sarcle de nouveau, on éclaircit dans les places trop garnies, et avec le couteau à sarcler on fait couler un peu de terre autour des plants qui restent, pour les affermir et les rechausser. Plus tard on fait un second éclaircissage qui laisse les plantes à un pied environ l'une de l'autre, et cette fois on les butte modérément. On continue ensuite de les butter comme on ferait de pommes-de-terre plantées. Dans un semis d'expériences, en plein champ, exécuté pour la société d'agriculture par M. *Sageret* et nous, nous avons obtenu, par ce procédé, des pommes-de-terre dont plus de la moitié était de grosseur ordinaire, et le reste comme des noix.

Les diverses espèces de pommes-de-terre offrent entre elles

des différences quelquefois fort grandes; il en est de très-hâtives et de très-tardives : quelques-unes se distinguent par leur grand produit, d'autres par leur bonne qualité; certaines ont des tiges peu nombreuses, peu feuillées, laissant un libre accès aux rayons du soleil, tandis que dans quelques races les tiges forment une touffe épaisse qui ombrage absolument le sol. Ces différences doivent influer beaucoup sur le choix des espèces à cultiver dans des circonstances et des terrains différens. Ainsi les espèces à tiges rares seront de meilleure qualité, et mûriront plus complétement dans un terrain froid ou humide, tandis que celles qui couvrent bien le sol se défendront mieux contre la sécheresse dans un terrain sec et brûlant. Les espèces (comme il en est) dont les tubercules tendent à s'élever à la surface du sol devront être buttées davantage, et par conséquent plantées plus espacées, à végétation égale d'ailleurs, que celles dont les tubercules s'enfoncent naturellement. On voit par là que l'étude des variétés est loin d'être indifférente, et que, pour obtenir en quantité et en qualité le meilleur produit possible, il faut combiner les circonstances locales avec la manière d'être de l'espèce, et modifier, selon le besoin, la culture de celle-ci.

Parmi les variétés très-nombreuses qui existent, nous en citerons quelques-unes des plus recommandables.

Le *Cornichon jaune*, appelé *Hollande jaune* à la halle de Paris, très-farineux et léger.

La *Truffe d'août*, rouge pâle, hâtive et fort bonne.

La *Descroizille*, rose, longuette, d'excellente qualité et de bonne garde.

La *naine hâtive*, jaune, ronde, et remarquable par son extrême précocité; elle mûrit en juin.

La *Chave* ou *Shaw*, jaune, obronde, plus précoce, plus grosse et plus productive que la truffe d'août. C'est la plus précieuse des espèces hâtives que nous connaissions.

La *Tardive d'Irlande*, appelée *Américaine* à Neufchâtel en Suisse où M. Th. de Meuron la cultive depuis long-temps, et *Pomme-de-terre suisse* à Valenciennes, recommandable par la faculté qu'elle possède de se conserver bonne, et presque sans pousser jusqu'au milieu de l'été.

Beaucoup d'autres variétés pourraient être encore citées, surtout parmi les rouges pâles et les grosses jaunes; plusieurs de ces dernières ont le mérite d'être à la fois productives et fort bonnes.

Au reste, les qualités de pommes-de-terre ne sont pas toujours absolues, mais dépendent souvent du climat et du terrain, de sorte qu'il est à propos d'en essayer plusieurs, avant de se fixer à celle que l'on doit cultiver. Le semis peut être ici d'une grande utilité en créant des variétés en quelque

sorte locales, plus convenables au sol et au climat où elles sont nées, que celles apportées de loin.

Le premier binage à donner aux pommes-de-terre peut être remplacé avantageusement par un hersage sur le travers des rangées, donné 5 à 6 semaines après la plantation, lorsque les premières pousses commencent à pointer. On passe deux fois de suite la herse. Cette façon est économique et d'un très-bon effet. M. N. Demars, habile cultivateur à Aubervilliers, l'emploie avec un plein succès.

RABETTE, *Voyez* NAVETTE.

RABIOULE, RAVE. *Voyez* NAVET.

RACINE DE DISETTE. *Voyez* BETTERAVE CHAMPÊTRE.

RAY-GRASS. *Voyez* IVRAIE VIVACE.

SAINFOIN, BOURGOGNE, ESPARCETTE, *Hedysarum onobrichis*. Les bonnes qualités du sainfoin sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les indiquer; mais on peut insister avec plus d'utilité sur la faculté qu'a cette plante de réussir dans des terrains médiocres, soit sablonneux et graveleux, soit surtout calcaires, et sur le mérite qu'elle possède encore de les améliorer sensiblement. Parmi les exemples d'améliorations semblables, aucun ne mérite plus d'être connu que celui fourni par M. YVART, sur son exploitation de *Maisons, près de Charenton*. C'est principalement au sainfoin qu'il a dû de convertir en terres à froment des terres réputées impropres à cette céréale, où on l'avait essayée inutilement auparavant, et qui n'avaient jamais rapporté que du seigle; la démonstration a été telle et l'exemple si influent, que, de proche en proche, une grande partie des terres de la plaine de Maisons a subi, à l'aide du même agent (le sainfoin), une semblable transformation. Lorsque l'on destine une prairie de sainfoin à être fauchée, et qu'on veut entretenir sa durée le plus longtemps possible, on doit éviter de faire pâturer le regain, surtout dans les premières années; mais il est des cas, particulièrement sur de mauvais terrains, où on le sème exprès pour le pâturage des bêtes à laine: alors il dure peu, mais il est néanmoins encore d'une grande ressource. On sème ordinairement ce fourrage au printemps, quelquefois de bonne heure en automne, et presque toujours avec les grains. La quantité de semence à mettre par hectare est d'environ 45 décalitres.

SAINFOIN A DEUX COUPES *ou* SAINFOIN CHAUD. Cette variété, propagée d'abord aux environs de Péronne, par M. PINCEPRÉ DE BUIRE, s'est considérablement répandue en France depuis quelques années. Elle est plus hâtive, plus forte et plus productive que le sainfoin ordinaire; enfin elle

donne une seconde coupe abondante, là où celui-ci ne produit qu'un faible regain. Plusieurs fermiers, qui l'ont adoptée, nous ont dit qu'il lui fallait de meilleures terres qu'à l'espèce ordinaire; comme il est, du reste, présumable que ce n'est qu'une variété en quelque sorte artificielle, obtenue par une culture long-temps continuée sur de très-bons terrains, les personnes qui l'admettront sur des sols médiocres, devront en renouveler de temps en temps la semence, pour en obtenir constamment des produits supérieurs à ceux du sainfoin ordinaire. Il se sème de même que celui-ci.

SPERGULE, *Spergula arvensis*; fourrage annuel, particulièrement propre aux sables frais, et qui fournit une nourriture excellente pour les vaches. Dans une partie des Pays-Bas, où cette plante est très-cultivée, le beurre des vaches qui en sont nourries est regardé comme d'une qualité supérieure, et désigné sous le nom de *beurre de spergule*. On la sème quelquefois au printemps; mais la saison ordinaire est en été sur les chaumes des grains, que l'on retourne par un léger labour, aussitôt après la moisson. On la fait consommer sur place, ou on la donne en vert à l'étable, ressource qui dure jusqu'aux gelées. Quelquefois on fauche et l'on fait faner celle semée de bonne heure; mais ce foin perd considérablement à la dessiccation, laquelle, en outre, est difficile, à cause de la nature aqueuse de la plante. On trouve, dans plusieurs ouvrages, que la graine de spergule est très-bonne pour la volaille; nous en avons vu plusieurs fois donner à des poules, qui toujours l'ont refusée. Cette graine est très-fine, et doit être fort peu recouverte. On en sème environ 24 liv. par hectare.

TIMOTHY. *Voyez* Fléau des Prés.

TOPINAMBOUR, *Helianthus tuberosus*. Ce n'est que depuis peu que l'on a entrepris de cultiver le topinambour en grand, et cette culture est due surtout à l'exemple de M. Yvart, qui en a tiré le plus grand parti pour la nourriture de ses troupeaux. Les avantages qu'elle présente sont nombreux et importans; le topinambour donne des récoltes considérables de tubercules propres à la nourriture de presque tous les animaux; *ces tubercules ne gèlent jamais*; la plante réussit sur des terrains médiocres et résiste bien aux sécheresses; enfin les feuilles sont une bonne nourriture pour les animaux, et les tiges fournissent un combustible abondant. A la vérité, le topinambour a aussi quelques défauts; par exemple, celui de repousser obstinément dans les champs qui en ont produit, et de plus la qualité un peu aqueuse de ses tubercules, qui les rend dangereux pour les moutons, si on les leur donne en trop grande quantité. Il est assez difficile de remédier au premier inconvénient; le meilleur

moyen paraît être (après avoir fait l'extirpation aussi complète que possible) de faire pâturer au printemps suivant, par les vaches ou par les moutons, toutes les tiges qui repoussent. Quant à la qualité trop rafraîchissante de tubercules, on la corrige en mêlant à ceux-ci une petite quantité de sel, de baies de genièvre concassées, ou de quelque autre substance tonique : mais on y obvie surtout par le soin de les allier avec la nourriture sèche, et de ne les comprendre que pour moitié dans la ration journalière des moutons; précaution, qui est, au reste, nécessaire pour toute espèce de racines ou de nourriture fraîche que l'on donne aux mêmes animaux en hiver. A l'égard des vaches et des cochons, le même inconvénient n'existe pas. Les topinambours doivent être cultivés comme les pommes-de-terre, c'est-à-dire, plantés en lignes assez espacées pour qu'on puisse les biner et les butter, opérations qui sont indispensables. La plantation se fait de bonne heure au printemps, et emploie de 20 à 25 hectolitres de tubercules par hectare.

TRÈFLE COMMUN, Grand trèfle rouge, Trèfle rouge de Hollande, *Trifolium pratense*. Le trèfle est de toutes les prairies artificielles celle dont la culture est la plus étendue en France, ce qui tient, à n'en pas douter, à la facilité avec laquelle il entre dans l'assolement de trois années, suivi presque généralement, sans en déranger l'ordre. Sous ce rapport, cette plante a rendu et rendra encore les plus grands services, en contribuant plus qu'aucune autre à la suppression de l'année de jachère, et en démontrant qu'elle peut être remplacée avec tout l'avantage par une année productive. Il est à souhaiter, néanmoins, que cette manière d'utiliser le trèfle soit remplacée par une autre moins défectueuse; car des terres où on le ramènera plusieurs fois de suite avec une seule année d'intervalle, en seraient certainement bientôt lasses. Cette plante aime les terrains frais et qui ont du fond; elle réussit très-bien sur les sols argileux convenablement amendés, et assez bien sur ceux sablonneux, si le fond n'en est pas brûlant. Le plus souvent on la sème au printemps avec les avoines ou les orges, et assez fréquemment aussi sur les blés en herbe; quelquefois aussi en automne, mais cette époque ne convient que sur les terrains légers et que les gelées ne travaillent pas. Quand on sème sur des céréales déjà venues, et qu'on ne veut pas les herser, on choisit un temps disposé à la pluie; et, dans tous les cas, il faut avoir soin de recouvrir la graine légèrement à cause de sa grande finesse. Le pâturage du trèfle chargé de rosée ou d'humidité est très-dangereux, aussi-bien que son emploi en vert dans les mêmes circonstances : on ne doit donc le donner aux bestiaux que convenablement ressuyé et flétri. Le plâtre est l'amendement par excellence pour cette

plante. La quantité de graine pour un hectare peut être estimée à 30 à 32 livres; la pratique des divers lieux est étrangement différente sur ce point; dans les uns, on ne met que de 3 à 4 livres à l'arpent; dans d'autres, 20 livres et au-delà. Gilbert a pris la moyenne d'un grand nombre de cantons, qui s'est trouvée être de 15 livres et demie pour l'arpent de 48,400 pieds de superficie, lequel répond à peu près à un demi-hectare.

TRÈFLE BLANC, Petit trèfle de Hollande, *Trifolium repens*. Cette espèce, appelée encore *fin houssy*, est vivace, et particulièrement propre au pâturage des moutons; on la sème aussi pour faucher dans quelques parties de l'Allemagne, mais son produit, de cette manière, est peu considérable. Ce trèfle résiste bien dans les terres sèches et légères, et y peut être employé fort utilement. Il vient aussi dans les terrains humides, et nous l'avons trouvé très-beau dans des prairies assez mouillées pour que la *fétuque flottante* y vînt en abondance. On l'emploie fréquemment, et avec beaucoup d'avantage, pour garnir le fond des près et des gazons semés en graminées. Seul, on le sème à raison d'environ 24 livres par hectare.

TRÈFLE INCARNAT, Farouche, Trèfle de Roussillon, *Trifolium incarnatum*. Plante annuelle et excellent fourrage, dont la culture est pratiquée avec un grand profit dans plusieurs de nos départemens méridionaux, au-delà desquels elle n'est guère connue; on en a cependant fait des essais assez heureux en Picardie et en Normandie, et M. Ch. Pictet, de Genève, en a obtenu aussi de fort bons résultats. Dans le midi, ce trèfle se sème à la fin de l'été, et, dès le commencement de mai suivant, il produit une coupe très-considérable de fourrage, après laquelle on le retourne pour mettre du maïs, du millet ou d'autres productions. Dans le nord, il paraît qu'il est plus sûr de le semer au printemps; nous en avons cependant eu qui a bien passé l'hiver dans un sable froid et maigre, mais il y a peu produit; les terres de bonne qualité, soit argileuses, soit calcaires, lui conviennent beaucoup mieux. Environ 32 livres de graine mondée par hectare.

TURNEP. *Voyez* Navet.

VESCE COMMUNE, *Vicia sativa*; très-bon fourrage annuel, propre à utiliser les jachères, et offrant plusieurs autres avantages considérables, dont un des principaux est de pouvoir être semé jusqu'en juin sur les terres fortes et fraîches, et d'offrir ainsi une ressource pour parer au manque de fourrages, quand la récolte des prés s'annonce mal. Il existe deux variétés principales de vesce : celle de printemps, qui se sème de mars en mai, et quelquefois jusqu'en

juin ; et celle d'hiver, qui se sème en automne. L'une et l'autre aiment les bonnes terres plutôt fortes que légères ; cependant une humidité un peu considérable en hiver exposant souvent la vesce d'hiver à périr, elle ira mieux dans un terrain léger et sec que celle de printemps, laquelle, au contraire, s'accommode beaucoup de la fraîcheur, surtout pour les semis tardifs. Il faut recouvrir la graine avec soin pour la préserver des pigeons, qui en sont, comme on sait, très-avides. On coupe le fourrage quand il est en fleur, ou quand une partie des gousses commence à mûrir, ou enfin, après leur entière maturité. La vesce est très-bonne à donner en vert à l'étable, ou à faire pâturer, mais avec les précautions nécessaires pour les fourrages fort succulens et nourrissans ; car, donnée trop fraîche ou trop abondamment, elle météorise les animaux aussi dangereusement que le trèfle. La quantité ordinaire de semence est de 24 à 25 décalitres par hectare. Il est bon de semer avec les vesces un peu d'avoine ou de seigle pour les soutenir et les ramer.

VESCE BLANCHE, *Vicia sativa alba.* Cette variété est moins cultivée que les deux précédentes : cependant il paraît qu'elle n'offre pas moins d'avantage comme fourrage, et elle a de plus celui que son grain, blanc et plus gros, est utile pour la nourriture de l'homme. Dans plusieurs cantons, les habitans des campagnes la mangent en purée, ou la font entrer dans leur pain, associée en petite proportion avec les céréales. C'est à cette plante que l'on a donné le nom de *lentille du Canada.*

Plusieurs autres espèces de *vesces*, dont le défaut d'espace nous empêche de parler pourraient être cultivées utilement.

VULPIN DES PRÉS, *Alopecurus pratensis.* Presque tous les observateurs qui, en France, en Angleterre et en Allemagne, ont étudié les graminées des prés, s'accordent à regarder le vulpin comme une des plus précieuses de toutes, par sa précocité et l'abondance de son fourrage. Dans les cultures que nous en avons fait pour graines, nous lui avons constamment reconnu ces qualités, et nous pensons qu'aucune espèce ne mérite plus d'être soumise à des essais pratiques. Le vulpin des prés aime l'humidité. Sa précocité ne le rend guère susceptible d'entrer dans les mélanges de graminées. Il ne coïncide, à peu près pour l'époque de sa végétation, qu'avec la *Flouve odorante* et le *poa des Près.* Il peut être semé également bien, de bonne heure en automne, ou au printemps. Nous estimons à environ 40 livres la quantité de semence qu'il faudrait pour un hectare.

MOYENS

# MOYENS

## POUR LA CONSERVATION DES FOINS ET DES GRAINS DANS LES ANNÉES PLUVIEUSES;

Par M. Feburier.

Quand on récolte les fourrages par un temps pluvieux, on fait de petites bottes coniques, ou en pain de sucre aussitôt que l'ondin a un peu séché. Si la coupe est abondante, chaque ondin fait un rang de bottes. Si elle est faible, on réunit deux ondins. L'ouvrière, pour faire une botte, ramasse, de la main droite, une certaine quantité de foin en le roulant. Elle en fait autant de la main gauche. Ces deux rouleaux réunis doivent faire une botte de 10 à 12 livres, qu'elle place debout entre les genoux. Elle tord ensuite le haut de la botte de manière à la rendre conique, puis elle lie le sommet avec l'herbe même. Après quelques heures, l'extérieur devient assez uni pour que l'eau ne puisse pas pénétrer dans l'intérieur, s'il survient de fortes pluies; et la botte sèche promptement. Il n'est jamais nécessaire de l'ouvrir pour achever la dessiccation. Il n'y a pas de feuilles perdues, et le foin conserve une partie de sa couleur verte. On peut sauver, par cette méthode, les récoltes dans les temps pluvieux, et on conserve les feuilles de luzerne et de sainfoin. Dans les récoltes médiocres, il faut une ouvrière par faucheur. Il en faut trois pour deux faucheurs, lorsque la récolte est abondante.

On peut, par un temps pluvieux, éviter la fermentation des foins et des germes dont la dessiccation n'est pas complète, en formant des vides dans l'intérieur des meules, avec des fagots, et en pratiquant d'autres vides de là, jusqu'aux extrémités des galeries, de distance en distance, avec d'autres fagots disposés en talus et réunis par le haut, qui y entretiennent un courant d'air continuel. On peut également mêler par lit, de la paille sèche avec le foin. Elle s'empare de l'humidité et contracte l'odeur du foin.

Si le foin avait souffert de l'humidité et contenait de la terre, il serait essentiel, avant de le donner aux bestiaux, de le bien secouer et de l'arroser ensuite avec de l'eau salée.

Quant aux blés, à mesure qu'on les scie, on fait des ger-

bes qu'on pose debout en ouvrant un peu le bas de la gerbe. On les laisse ainsi une heure ou deux, s'il est possible, ensuite on les voiture. Si on ne le peut pas, on en fait de petites meules, en couchant à plat trois fagots, ou trois bottes de paille, qui forment un triangle. A défaut de fagots et de paille, on arrange des javelles, de manière que les épis ne touchent point à terre. Sur la première, posée à terre, ou sur les fagots, ou bottes de paille, on établit un premier rang de gerbes ou seulement de javelles, les unes contre les autres en formant le cercle, et en ayant soin de mettre les épis au centre. Il doit en être ainsi du surplus des gerbes ou javelles qui forment la meule, en les faisant un peu pencher du côté du vent. Le gros bout de chaque gerbe se trouve en dehors, et les épis dans le milieu. Alors le grain est en l'air, et soutenu de tous côtés par le gros des bottes, ce qui forme une espèce de siége ou de point d'appui sur lequel on place les autres gerbes en forme de tour ronde. L'élévation de la meule se fait donc en posant les gerbes, épis sur épis, de manière à remplir parfaitement les vides. Il faut même, à cet effet, serrer les gerbes l'une contre l'autre. On donne 6 à 7 pieds de hauteur à ces meules, et on les recouvre avec une grosse botte de paille, la plus longue possible, dont on lie fortement le haut pour l'ouvrir ensuite en parapluie, en la posant sur le sommet de la meule. S'il survient du beau temps, on enlève la couverture pour ne la replacer que le soir. Quand on est menacé de la pluie, on fait la meule avec les javelles, à mesure qu'on scie le grain.

Dans les étés froids et humides, on doit attendre, autant que possible, la maturité du blé sur pied, au lieu de le couper un peu avant la maturité. Alors, après quelques heures de soleil, ou même de vent sec, les ouvriers entrent dans le champ, chacun pourvu d'un grand tablier de toile et d'un couteau. Ils coupent rapidement tous les épis sans s'inquiéter de la paille, et déposent chaque poignée dans le tablier. Ils les versent ensuite dans de grands sacs, ou draps de lit cousus ensemble. On emporte les sacs pour les vider dans les greniers, où il est facile de soigner et de battre les épis.

Si on voulait opérer avec la faucille, il faudrait couper plus haut qu'à l'ordinaire, sauf à faucher ensuite, et faire les javelles plus minces. Les javelles posées sur le chaume sont plus élevées et plus aérées. Par ce moyen, on peut moissonner dès que la pluie cesse.

S'il se trouve, dans la paille, des herbes non suffisamment fanées au moment où on enlève les herbes pour les entasser dans la grange, on peigne légèrement l'extrémité inférieure avec un râteau. Si la paille et le grain sont encore humides,

on fait un lit de fagots, et les dispositions mentionnées plus haut pour établir des courans d'air dans la meule. Il faut alors battre plus tôt ou plus tard, crainte de moisissure.

Le grain battu, on l'étend en couches minces, si l'atmosphère devient sèche; mais, dans le cas contraire, et si les blés battus ont trop d'humidité, il faut échauffer la pièce et remuer souvent le blé. On le met aussi dans le four quand il n'a que 45 degrés de chaleur, ou sur le four, ou on se sert d'un instrument en tôle, fait comme celui pour rissoler du café, mais plus grand, aux extrémités duquel on fait beaucoup de trous, assez petits pour que le grain n'y passe pas, afin de laisser sortir l'humidité du grain. On retire, par ce moyen, plus de farine, et la pâte lève mieux.

Si on avait une grande récolte à dessécher, on y parviendrait avec une chaudière plate, en tôle ou en cuivre, de 10 pieds de long, de 4 pieds de large et de 4 pouces de profondeur. On l'établit à environ 3 pouces au-dessous d'une plate-forme en maçonnerie de 2 pieds de haut. On fait, sur place, à une de ses extrémités, un fourneau dans lequel on brûle, en raison de sa construction, du bois, du charbon de terre ou de la tourbe. La fumée circule, par des conduits, sous la chaudière. De là elle revient à son point de départ, pour se rendre de nouveau à l'autre extrémité, où elle trouve un tuyau de tôle qui la porte au dehors. Les conduits qui servent à la circulation de la fumée se font avec des briques, en les employant de champ et en les mettant les unes au bout des autres. Ces briques servent d'ailleurs de supports à la chaudière. Il faut que la couche de blé ne soit pas épaisse de plus d'un pouce, et qu'elle soit remuée de temps en temps avec un *rouable* ou *râble*. On donne 72 à 80 degrés de chaleur, et on renouvelle l'air dans le lieu où s'opère la dessiccation. Un homme peut, avec cet appareil, dessécher par heure plus d'un setier de blé qui contiendrait sept pour cent d'humidité.

Si l'on est forcé de couper les grains avant la maturité, on étend les javelles sur le terrain, s'il est sec, les épis tournés du côté du nord. Si la terre est humide, on fait de petites meules, comme on l'a dit plus haut, et on ne presse pas la dessiccation en plaçant les javelles à un soleil ardent contre un mur, et encore moins en employant une chaleur artificielle. Après le battage, les grains sont étendus sur des toiles et exposés à l'air. On ne les expose au soleil, et encore moins à une chaleur forte, que quand il est impossible de les conserver autrement, parce que les grains se racornissent trop et ne sont plus bons à donner de bonne farine.

Quelquefois une forte grêle ravage les champs et brise les épis avant la floraison. Les cultivateurs ne doivent pas

encore perdre toute espérance. Il faut sur-le-champ faire faucher à un pied de terre et enlever tous les débris. Si le temps est favorable, il repoussera de nouvelles tiges, et on pourra obtenir une moyenne récolte. S'il s'opposait, au contraire, à la maturité du grain, ce qui arrive rarement dans les années orageuses, on obtiendrait un excellent fourrage.

Le pain fait avec du blé nouvellement coupé, n'est pas sain. Celui de seigle nouveau est plus dangereux, principalement s'il est ergoté. On prévient ces inconvéniens en desséchant bien la farine, en cuisant plus le pain, et en criblant le seigle à plusieurs reprises pour le purger de l'ergot, avant de le faire moudre.

## SECONDE DIVISION.

### *De quelques espèces et variétés des Plantes Céréales.*

ALPISTE, *Phalaris canariensis*. (Diandrie Digynie, fam. des GRAMINÉES.) Cette plante, appelée encore *graine d'oiseau*, *graine de Canarie*, et *millet long*, est la moindre des céréales, son grain n'étant communément employé que pour la nourriture des oiseaux, quoiqu'il pût au besoin servir aussi à celle de l'homme, et y serve même quelquefois. Sa paille est très-bonne pour les chevaux. L'alpiste demande une bonne terre bien meuble et engraissée; on le sème clair et à la volée, en avril et mai.

AVOINE D'HIVER, *Avena sativa hyemalis*. Les qualités de l'avoine d'hiver sont d'être plus productive et plus pesante que celle de printemps, et de mûrir beaucoup plus tôt. Sa culture est générale et fort ancienne en Bretagne, et s'est étendue depuis quelques années sur plusieurs des départemens voisins. Dans ceux de l'est de la France, où les hivers sont plus rigoureux, elle n'a pas eu jusqu'à présent un plein succès. On la sème en septembre.

AVOINE PATATE *ou* AVOINE POMME-DE-TERRE. *Avena sativa turgida*. Les Anglais cultivent sous ce nom (*Potatoe oats*), depuis plusieurs années, une avoine blanche à grain court et pesant, très-estimée chez eux. Quoi qu'elle n'ait pas donné ici d'aussi beaux produits qu'en Angleterre, néanmoins elle paraît être encore supérieure à nos avoines ordinaires. M. Morel de Vindé a obtenu du setier de 3 hectolitres, 204 livres de farine, tandis que l'avoine commune n'a rendu que 154 livres, et la noire de Hongrie, seulement 109 livres.

AVOINE NOIRE DE HONGRIE, *Avena orientalis nigra.* C'est une avoine unilatérale, c'est-à-dire, dont les grains sont attachés et pendans, d'un seul côté, et que les cultivateurs distinguent de l'espèce ordinaire par le nom d'*avoine à grappe*. Il en existe deux variétés principales, l'une blanche et l'autre noire. Le même M. Morel de Vindé, qui a rendu tant de services à la grande culture, a multiplié depuis quatre ans cette dernière, dont il a obtenu des produits extraordinaires. Quoiqu'elle pèse moins, et contienne, comme on l'a vu plus haut, beaucoup moins de farine que les autres espèces, cependant sa grande fécondité pourra peut-être lui mériter la préférence dans de très-bons terrains, sur l'avoine ordinaire. Dans les terres médiocres, elle n'a pas le même avantage.

La variété *blanche de Hongrie* est remarquable par sa végétation vigoureuse et la hauteur de sa paille, mais le grain en est maigre et allongé.

AVOINE DE GÉORGIE. Elle se distingue par ses panicules très-grandes, par son grain, aussi volumineux que celui de de l'AVOINE PATATE, mais dont l'écorce est plus grosse, et surtout par sa précocité.

AVOINE A TROIS GRAINS, *Avena trisperma.* Cette espèce produit souvent trois grains dans chaque épillet d'avoine, ce qui lui a valu son nom; ces grains ne se détachent pas au battage. Elle est assez productive, mais son principal mérite est de réussir mieux que les autres dans des terrains médiocres. Elle est de printemps, aussi-bien que les trois précédentes.

Il faut à ces avoines une terre fraîche, substantielle et franche. On les sème après les fortes gelées, auxquelles elles ne résistent pas comme l'avoine noire ordinaire. Lorsqu'on donne de l'avoine aux chevaux, il faut avoir égard à la différence de quantité de nourriture contenue sous le même volume. Ainsi, un boisseau d'AVOINE PATATE nourrit beaucoup plus qu'un boisseau d'AVOINE DE HONGRIE. Lorsque l'avoine n'est pas parvenue à son entière maturité, elle nourrit moins. Il faut alors la mêler avec de la féverolle, ou des pois gris, ou de la gesse, mais cette dernière en petite quantité. On fait tremper ces graines pendant 24 heures avant de les mêler avec l'avoine pour les donner aux chevaux.

ÉPEAUTRE, *Triticum spelta.* (Triandrie Digynie, fam. des GRAMINÉES.) Ce froment est une espèce utile dans les pays froids et montagneux, par sa rusticité, et, dans les terrains trop tenaces pour les autres froments, par la faculté qu'il a d'y venir. La farine de l'épeautre est supérieure à toutes les autres, mais le grain est difficile à extraire de la balle.

LA PETITE ÉPEAUTRE, INGRAIN et ENGRAIN, *Triticum mo-*

*nococcum*, est également remarquable par sa facilité à réussir sur de mauvais terrains, même sur ceux à seigle. On la sème à l'automne, mais on peut aussi la semer au printemps.

FROMENT LAMMAS *ou* BLÉ LAMMAS, *Triticum hybernum*, var. C'est un blé rouge très-précoce, et dont le produit est supérieur à celui des autres fromens. Il est d'automne, et veut être semé un peu de bonne heure ; il craint les terrains trop humides. Comme il est sujet à s'égrener, il est nécessaire de le couper avant sa complète maturité.

FROMENT A ÉPI RAMEUX, BLÉ DE MIRACLE, BLÉ DE SMYRNE, *Triticum compositum*. Cette belle espèce de blé est fort sujette à dégénérer, et veut être semée dans un très-bon terrain, mais fort sain en même temps, quand il s'agit d'un semis d'automne. Le blé de miracle peut aussi être fait en mars, et il mérite d'être essayé pour cette saison. Sa paille est pleine.

FROMENT DE POLOGNE, *Triticum polonicum ;* remarquable par la hauteur de sa paille, qui est pleine, par la longueur de ses épis et de son grain. Celui-ci est corné ou dur et de très-bonne qualité. Ce blé, que l'on appelle encore *seigle de Pologne* et *seigle de Russie*, réussit fort bien au printemps, mais il produit plus étant semé en automne, auquel cas il faut le mettre dans un terrain sec, car l'humidité en hiver lui est tout-à-fait contraire. Il est, du reste, beaucoup moins exigeant sous le rapport de la qualité de la terre que la plupart des autres fromens, et réussit dans celles qui sont trop légères pour ceux-ci.

FROMENT DE MARS. *Triticum sativum vernum.* Cette race de grain n'est pas aussi cultivée qu'elle devrait l'être; si l'excès des pluies, une inondation, les insectes ont détruit ou endommagé fortement des pièces semées en blé d'automne ; si les fermiers, contrariés par une saison trop pluvieuse, n'ont pu achever leurs semailles, il en résulte un déficit, quelquefois considérable, dans la récolte des fromens ; déficit qui pourrait être rempli par les blés de mars, si leur culture était plus générale et plus étendue qu'elle ne l'est. Il faudrait pour cela que l'on en semât annuellement sur chaque exploitation quelques arpens. Cette ressource pourrait être d'autant plus facilement étendue que les blés de mars réussiraient dans beaucoup de terrains trop légers pour ceux d'automne. Parmi les variétés de ce grain nous citerons les suivantes :

Le *blé de mars à épi blanc sans barbes*, le plus cultivé aux environs de Paris, quoiqu'on l'y trouve plus souvent mêlé du suivant que pur.

Le *blé de mars à épi blanc barbu*, un peu plus hâtif que le précédent.

Le *blé de mars rouge sans barbes*, espèce que nous avons reçue du Nord, et qui paraît être fort bonne.

Le *blé de Sicile à épi court et carré*, plus hâtif que les précédens, paille plus haute.

Le *Trimenia barbu de Sicile*, hâtif et d'un bon produit.

Ces divers blés peuvent être semés jusqu'à la mi-avril, et même à la rigueur dans les premiers jours de mai; cependant il ne faudrait pas les faire de préférence aussi tard; ceux qui nous ont paru se prêter le mieux à ces semis tardifs, sont: celui à *épi blanc barbu*, le *carré de Sicile*, et le *Trimenia barbu*.

MAIS, Blé de Turquie, Blé d'Inde, *Zea maïs* (Monœcie Triandrie, fam. des Graminées.) Le maïs aime les bons terrains, quoiqu'il réussisse passablement dans ceux de médiocre qualité; mais il lui faut absolument de l'engrais. On le sème de la fin d'avril à la fin de mai, à la volée, ou mieux par rangées alignées, distantes d'environ 3 pieds, et les plantes à 2 pieds à peu près sur la ligne: on met cependant les semences plus rapprochées, mais on supprime ensuite les pieds excédans. On donne des binages réitérés autant qu'on le peut, et on butte en même temps les plants; on supprime les drageons ou rejetons qui viennent au pied, comme aussi l'on coupe les sommités au-dessus du dernier épi, après que la fécondation a eu lieu; ce qui se reconnaît quand les pistils, qui pendent du sommet de l'épi comme une barbe soyeuse, se dessèchent et noircissent. Toutes ces parties supprimées sont excellentes pour les bestiaux. On procure encore à ceux-ci une nourriture abondante avec le maïs, en le semant exprès pour fourrage, dru et à la volée; ce fourrage, donné en vert, est supérieur à tout autre. La maturité des épis se reconnaît aisément au desséchement des enveloppes qui les recouvrent; on les détache alors par un temps sec, en cassant leur pédicule; on les étend clair dans un grenier; ou bien, ce qui convient surtout dans les années où la chaleur est peu considérable, on les lie par paquets que l'on suspend au soleil ou dans un lieu couvert, pour que le desséchement se complète le mieux possible. La culture du maïs a l'avantage d'améliorer les terres par la diminution des jachères sur lesquelles on le sème fréquemment, et par les sarclages et binages qu'elle nécessite. Le grand maïs a plusieurs variétés différentes pour la couleur du grain. La plus cultivée en France est celle à grain jaune. Il existe deux petites variétés hâtives, savoir:

Maïs quarantain. Cette variété, moins élevée et moins productive que l'ordinaire, est beaucoup plus précoce; cette qualité permet d'étendre la culture du maïs beaucoup au-delà de la ligne où l'on peut cultiver la grande espèce. Elle rend également le maïs quarantain précieux, comme récolte

subsidiaire, destinée à remplacer quelque culture de printemps qui aurait manqué.

MAÏS A POULET. Cette race, due à M. LELIEUR, diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties, et encore plus précoce; mais elle produit moins. Elle est excellente pour engraisser la volaille. Ces deux maïs doivent être semés plus rapprochés que le grand.

ORGE NUE A DEUX-RANGS, GROSSE ORGE NUE, *Hordeum distichum nudum.* (Triandrie Digynie, fam. des GRAMINÉES.) Cette orge est beaucoup plus pesante et plus hâtive que l'espèce ordinaire à deux rangs; elle a le défaut de dégénérer aisément, et de reprendre une balle adhérente, celui de s'égrener, et enfin celui de noircir par les temps pluvieux; mais ces défauts ne compensent probablement pas ses qualités. Elle est de printemps.

ORGE CARRÉE NUE, PETITE ORGE NUE, ORGE CÉLESTE, ORGE NUE A SIX RANGS, *Hordeum vulgare nudum*, *Hordeum celeste.* Ce grain, connu depuis long-temps en Europe, y était très-peu cultivé, jusqu'à ces dernières années qu'on l'a multiplié en Belgique, sous les noms impropres de *blé de mai*, et *blé d'Égypte* (1). C'est une orge dont le grain, ainsi que celui de l'espèce précédente, est nu ou *fromenté*. L'orge nue à 6 rangs est plus productive que celle à 2 rangs; sa paille est plus haute, et, d'après les essais multipliés qu'on en a faits en Belgique, on peut la regarder comme un excellent grain, et très-profitable à cultiver. Elle peut être semée avec succès jusqu'au commencement de mai, ce qu'elle a au reste de commun avec toutes les orges de printemps.

ORGE ÉVENTAIL *ou* ORGE RIZ, *Hordeum zeocriton.* Le mérite particulier de cette espèce paraît être de réussir sur des terrains médiocres et dans des situations très-froides; elle a une certaine réputation en Allemagne, mais elle est peu connue en France. L'orge éventail nous a paru, l'année dernière (1818), présenter des qualités fort recommandables; elle a considérablement produit malgré la sécheresse: son grain est fort lourd; l'épiderme en est mince; et nous la croirions égale et peut-être supérieure aux autres espèces d'orges à grain couvert.

PANIS D'ITALIE, *ou* MILLET A GRAPPE, *Panicum italicum*, et MILLET COMMUN, *Panicum miliaceum.* (Triandrie Digynie, fam. des GRAMINÉES.) La culture et l'emploi de ces deux plantes se ressemblent beaucoup. L'une et l'autre ne sont guère cultivées pour la nourriture de l'homme que

(1) Dans une partie de la Belgique on a aussi donné le nom de *blé de mai et blé d'Égypte*, à un blé de mars, qui s'est trouvé être le même que celui cultivé *aux environs de Paris.*

dans le midi de l'Europe. Elles demandent une bonne terre, plus légère que forte, bien ameublie et engraissée. On les sème clair, à la volée et un peu tard, c'est-à-dire, après la saison des gelées passée. Il est convenable de les sarcler et même de les biner. Ces deux millets peuvent fournir un bon fourrage vert, étant semés dru; nous avons vu employer le second pour cet usage.

RIZ DE CARRO *ou* Riz sec de la Chine, *Oriza sativa mutica.* (Hexandrie Digynie, fam. des Graminées.) Le docteur De Carro, de Vienne, a introduit en Europe cette espèce ou variété de riz, que M. C. Pictet a bien voulu nous communiquer. D'après quelques essais faits à Paris, dans lesquels nous avions obtenu cette plante à maturité, sans le secours de l'inondation, nous avions pensé que cette espèce de riz pourrait réussir pleinement dans le midi de la France au moyen de l'irrigation. Les personnes auxquelles nous en avons envoyé ont cependant été peu satisfaites des résultats. Nous pensons néanmoins que ces essais méritent d'être renouvelés, leur objet étant du plus grand intérêt pour les pays où se cultive le riz au dépens de la santé et de la vie des hommes.

SARRASIN, Blé noir, Carabin, Bucail, etc. *Polygonum fagopyrum.* (Octandrie Trigynie, fam. des Polygonées.) Le sarrasin est, en général, la ressource des pays pauvres et des terrains sablonneux, froids et médiocres. Il offre aussi des avantages qui peuvent le faire admettre, avec utilité, sur des exploitations mieux partagées. Son grain très-abondant, et qui sert, comme l'on sait, à la nourriture de l'homme, convient encore beaucoup pour la volaille et les pigeons; il est excellent pour l'engrais des cochons et bon pour les chevaux : ses fleurs fournissent une abondante pâture aux abeilles. Coupée en vert, la plante donne un bon fourrage; enfouie en fleur, elle est un des meilleurs engrais végétaux connus : de plus la végétation du sarrasin étant très-rapide, et permettant de le semer tard en saison, il offre une grande ressource comme récolte auxiliaire ou intercalaire. On le sème presque toujours à la volée; dans les terrains trop humides, sur billons relevés, parce qu'il craint l'excès d'humidité, et toujours après que les gelées tardives, auxquelles il est fort sensible, ne sont plus à craindre. Il faut saisir, pour sa récolte le terme moyen de la maturité, celle-ci étant successive et le premier grain mûr tombant facilement. On emploie un hectolitre de semence par hectare. Les cendres de ses tiges contiennent beaucoup de potasse.

Sarrasin de Tartarie, *Polygonum tataricum.* Cette espèce, dont le grain est inférieur en qualité, est plus rustique et moins sensible au froid; la plante est plus forte,

plus ramifiée et plus productive en grain. Il réussit également dans des terrains fort médiocres, notamment dans ceux de la Sologne : il peut être semé plus tôt et plus tard que le commun, et demande moins de semence.

SEIGLE DE MARS, *Secale cereale vernum.* (Triandrie Digynie, fam. des Graminées.) Il a la paille moins longue et plus fine que celle du seigle d'automne ; son grain est un peu plus menu, mais lourd, et d'excellente qualité. La culture de ce seigle s'est beaucoup étendue depuis quelques années. On le sème en mars, ainsi que son nom l'indique.

Nous en avons obtenu d'Allemagne une variété plus élevée, à plus longs épis, et un peu plus tardive que celle de France.

Seigle de la Saint-Jean, Seigle du nord. Ce seigle se distingue du nôtre par la couleur plus foncée de ses feuilles, par sa haute taille, ses longs épis, son grain plus petit ; il est plus tardif, très-rustique, et talle beaucoup davantage. En Saxe, on le cultive à la fois pour fourrage et pour grain ; on le sème vers la St.-Jean (ce qui lui a fait donner son nom) ; on le coupe en fourrage vert à l'automne, ou on le fait pâturer jusqu'à la fin de l'hiver, et l'été suivant on le récolte en grain. Le seigle commun d'automne peut être soumis au même régime et donner des résultats analogues : quoi qu'il en soit, celui de la St.-Jean constitue une variété intéressante par sa grande vigueur et son produit considérable ; et il mérite, sous ces rapports, d'être essayé concurremment avec notre seigle commun. A raison de la petitesse de son grain et de la force de ses touffes, il faut mettre environ un quart de moins de semence que pour celui-ci.

SORGHO, *Holcus sorghum.* (Polygamie Monœcie, fam. des Graminées.) Ce grain ne peut convenir que dans le midi de la France, et y offre même peu d'avantage, parce qu'il est un médiocre aliment et qu'il exige de bons terrains. On en donne aux volailles, quoique, d'après quelques rapports, il ne leur soit pas très-bon. On peut employer la plante en fourrage vert. On en cultive un peu en Anjou pour faire des balais avec ses panicules. On le sème tard, parce qu'il est sensible aux gelées, et clair, parce qu'il devient presque aussi fort que le maïs.

Le *Sorgho blanc* est plus gras et plus farineux que le commun ; mais il est encore plus tardif, et mûrit très-difficilement sous le climat de Paris.

## TROISIÈME DIVISION.

### *Des Plantes économiques*, ou *employées dans les Arts.*

ARACHIDE, PISTACHE DE TERRE, *Arachys hypogœa.* (Diadelphie Décandrie ; fam. des LÉGUMINEUSES.) Cette plante, originaire du Mexique, est cultivée principalement dans les colonies espagnoles, pour sa graine, qui fournit une huile bonne à manger, et propre à divers autres usages. Elle fut introduite, il y a environ quinze ans, dans le département des Landes, et y réussit parfaitement ; mais le défaut d'emploi de la graine y a fait tomber complétement cette culture, qu'il serait à désirer de voir revivre dans le midi de la France, où elle pourrait être d'une grande utilité, moyennant que l'on s'assurât des moyens de tirer parti des produits. La culture de l'arachide se rapproche beaucoup de celle des haricots ; il ne faut la semer, comme eux, que quand la terre est assez échauffée pour la faire germer de suite. On doit choisir une terre légère, douce, et une bonne exposition ; façonner et biner les intervalles entre les touffes ou les rayons, de manière que les gousses, qui, après leur floraison, s'enfoncent en terre pour y prendre leur accroissement et leur maturité, puissent aisément y pénétrer. Ces gousses tenant toutes à la plante, étant très-friables, et les amandes grosses, la récolte et l'extraction sont d'une grande facilité. On peut espérer de voir réussir l'arachide dans les parties de la France, où le maïs mûrit tous les ans : plus au nord il n'y a pas à y compter.

Les semences de l'arachide grillées sont un assez bon manger, dont on fait usage en Amérique.

CAMELINE *ou* CAMOMILLE, *Myagrum sativum.* (Tétradynamie siliqueuse, famille des CRUCIFÈRES.) Plante dont la graine fournit une huile estimée pour brûler, et employée à divers usages dans les manufactures. Elle se sème au printemps, et peut l'être jusqu'en juin, ce qui fait qu'on en tire souvent parti pour remplacer les cultures printanières ou hivernales qui ont manqué. Son plus grand produit est dans les bonnes terres à blé ; cependant elle vient assez bien sur les sols sablonneux et médiocres. On la sème ordinairement à la volée, et il est bon de la sarcler une fois. On la récolte quand les capsules jaunissent, et avec les précautions que demandent les espèces sujettes à s'égrener. Dix livres environ peuvent ensemencer un hectare.

CARDÈRE, CHARDON A FOULON, CHARDON A BONNETIER,

*Dipsacus fullonum.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Dipsacées.) Les têtes de cette plante, garnies de crochets nombreux et fermes, servent à peigner les draps. Il lui faut une très-bonne terre profonde et bien amendée. On la sème au printemps, dans les contrées du nord, et à l'automne, dans le midi de la France, à la volée, ou en rayons (ce qui est préférable.) On donne des sarclages et des binages fréquens, et on éclaircit, de manière que les plantes soient espacées d'environ un pied. Si l'on a semé en ligne, il faut que les intervalles soient assez grands pour permettre le passage de la houe à cheval ou du cultivateur, qui sont bien plus économiques que le travail à la main. On peut aussi semer la cardère en pépinière au printemps, et la replanter à l'automne. La récolte se fait en plusieurs fois, lorsque les têtes et les tiges commencent à jaunir, et en laissant à celles-ci une longueur d'environ un pied, nécessaire pour les lier par poignées.

CARTHAME, Safran batard, *Carthamus tinctorius.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Cynarocéphales.) Les sommités des fleurs du carthame fournissent une teinture rouge, et, sous le nom commercial de *safranum*, sont pour la France un objet d'importation assez considérable, importation à laquelle elle pourrait aisément se soustraire, car cette plante n'est pas délicate, et viendrait très-bien dans les départemens du midi surtout. Les terrains secs, qui ont de la profondeur, conviennent au carthame; on le sème quand les dernières gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, selon le climat, de mars au commencement de mai, à la volée, ou mieux en rayons, pour la facilité des façons et de la récolte. On bine, et, s'il y a lieu, on éclaircit de manière que les plantes se trouvent espacées d'un pied au moins. On fait la cueillette des fleurons, qui fournissent une belle teinture rouge, successivement et par un temps sec, tant que dure la floraison, et on les met sécher avec soin, en évitant de les entasser. La graine de carthame fournit une huile assez abondante employée dans le Levant. Cette graine convient aux volailles, et est un aliment favori pour les perroquets.

CHANVRE, *Cannabis sativa* (Diœcie Pentandrie, fam. des Urticées.) La culture du chanvre demande une terre franche, légère et bien substantielle, fumée et labourée à l'automne, et labourée de nouveau au printemps, de préférence à la bêche, et dans tous les cas, autant de fois qu'il le faut pour qu'elle soit parfaitement ameublie, ce qui est essentiel. Lorsqu'on ne craint plus les gelées on sème le chanvre, immédiatement après une pluie, ou si la terre n'est pas sèche, aussitôt après le dernier labour, afin que la

graine trouve assez de fraîcheur pour germer sur-le-champ. On sème plus ou moins dru, suivant que l'on désire une filasse plus fine ou plus forte, mais dans tous les cas assez épais pour que les plantes ne puissent se ramifier. On enterre très-peu la graine; un sarclage est quelquefois utile, et même un éclaircissage dans les places où le plant serait par trop épais. Pour faciliter ces opérations aussi-bien que l'extraction des pieds mâles (que l'on appelle femelles dans la campagne), on dispose ordinairement le terrain en planches, avec un petit sentier entre deux. La récolte se fait à deux reprises parce que la plante est dioïque, et que les pieds mâles mûrissent les premiers. On les arrache dès qu'il commencent à jaunir. On récolte les pieds femelles lorsque la graine est mûre; celle-ci doit être souvent remuée pour l'empêcher de fermenter, et être mise à l'abri des rats et des oiseaux. Il en faut environ quatre hectolitres et demi à cinq hectolitres par hectares. La graine de chanvre fournit une bonne huile à brûler. Elle engraisse et échauffe les oiseaux de basse-cour et ceux de volière. Si la grêle avait fortement mutilé le chanvre avant que les pieds mâles eussent commencé à jaunir, il faudrait le faire faucher, et on aurait encore l'espérance d'une bonne récolte.

Le chanvre de Piémont, est une race ou une variété particulière qui s'élève beaucoup plus haut que le chanvre commun; sous ce rapport il présente de l'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit d'avoir de grands et forts chanvres comme ceux destinés pour la marine. M. Dupassaye, propriétaire à Caillonel, a tiré parti d'une manière fort ingénieuse de cette grande force de végétation; ayant remarqué que le chanvre de Piémont semé sur de bonnes terres fumées devenait trop grand et trop gras, il l'a mis sur des pièces de moindre qualité, point ou très-peu fumées; et il a eu de cette manière des chanvres aussi beaux que ceux obtenus de l'espèce du pays, sur les terres les plus riches. On conçoit l'avantage de cette méthode, qui épargne la plus grande partie des engrais ordinairement prodigués aux chènevières. Si l'on voulait faire cet emploi du chanvre du Piémont, il faudrait en semer à part une petite pièce sur une excellente terre pour récolter de la graine franche, car celle cultivée comme nous l'avons dit plus haut dégénérerait bientôt.

COLZA. *Voyez* ce mot aux *Plantes Fourragères.*

GARANCE, *Rubia tinctorum.* (Tétrandrie Monoginie, fam. des Rubiacées.) Plante vivace et indigène. Cette plante aime une terre légère, substantielle et fraîche, ou susceptible d'irrigation, préparée par de bons labours et bien fumée. On sème en mars et avril, à la volée et très-clair, ou mieux en rayons et par planches: on plante aussi, à dé-

faut de graines, les œilletons enlevés sur les grosses racines, chaque œilleton à la distance d'un pied, et en rayons, ce qui se fait à la fin de septembre, ou en octobre; mais les productions sont moindres et les graines moins bonnes. La semence doit être nouvelle, autrement elle mettrait plus d'une année à lever : il en faut à peu près 80 livres par hectare. Chaque année il faut biner, sarcler et même recharger les pieds de garance, ce qui est le moyen d'en faire grossir les racines. Voilà pourquoi quelques personnes préfèrent la culture en planches larges de 4 pieds, et que l'on creuse d'environ 6 pouces; on rejette la terre de la fouille sur les intervalles entre les fosses, qui doivent avoir la même largeur qu'elles. Chaque année on jette sur les fosses un tiers de la terre des fouilles, de manière qu'à la troisième année le terrain se trouve de niveau. On récolte les racines de garance en octobre ou novembre de la troisième année, en ouvrant une tranchée pour attaquer les racines par leur partie inférieure. On doit les laver à grande eau, enlever les parties pourries et les boutons. On les dépose ensuite dans un lieu couvert et à l'abri de la pluie, tel qu'un hangar, etc.; et, lorsqu'elles ont perdu une grande partie de leur eau de végétation, on achève de les sécher au soleil ou dans un four. On les bat ensuite légèrement avec un fléau, pour en séparer l'épiderme et la terre. Ensuite on les réduit en poudre dans des moulins à tan ou à farine. Elles fournissent une couleur jaune et une couleur rouge.

GAUDE, *Reseda luteola.* (Dodécandrie Trigynie, fam. des Résédacées.) Cette plante se sème ordinairement en juillet dans des terrains secs et sablonneux, assez fréquemment entre les rangs de quelque culture binée, notamment parmi les haricots, avant ou après la dernière façon, ayant soin, dans tous les cas, de recouvrir la graine très-légèrement, à cause de son extrême finesse. A l'automne et au printemps suivant, on donne des sarclages rigoureux, afin, d'un côté, de favoriser la végétation de la gaude, et de l'autre, de l'avoir aussi pure que possible. Au commencement de l'été, lorsque les tiges commencent à prendre une couleur jaune, ce qui est leur point de maturité pour la teinture, on les arrache et on les fait sécher par petites bottes, prenant bien garde de ne les point entasser, ce qui occasionerait un échauffement et une fermentation qui détruirait la partie colorante. On emploie environ 8 livres de graine par hectare.

HOUBLON, *Humulus lupulus.* (Diœcie Pentandrie, fam. des Urticées.) Les détails étendus, mais indispensables, dans lesquels il faudrait entrer pour donner une idée exacte de la culture du houblon, ne pouvant trouver place ici, nous sommes obligés de renvoyer aux ouvrages qui en ont

traité, et notamment *au 10e. volume du Nouveau Cours d'agriculture, édition de Detterville*, où se trouve un très-bon article de M. Yvart sur cette culture; nous nous contenterons de dire qu'on ne peut entreprendre avec profit la culture du houblon, que sur des sols très-riches, et au moyen de préparations et de soins dispendieux.

LIN, *Linum usitatissimum.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des Linées.) On cultive le lin pour la filasse que procure son écorce, et l'huile que l'on tire de sa graine; dans le midi de l'Europe, on l'emploie aussi quelquefois comme fourrage. Suivant le climat et l'usage qu'on veut en faire, on le sème plus ou moins dru, ordinairement au printemps, quelquefois en automne, et toujours à la volée, dans une terre légère, très-meuble, préparée par de bons labours en tous sens, et amendée avec de bons engrais, enfin disposée en planches bombées, s'il faut donner aux eaux la facilité de s'écouler. On herse ensuite et l'on passe le rouleau; quelques sarclages sont les soins qu'exige le nouveau plant, tant que son peu d'élévation permet de les faire. Si l'on sème dru et en terre légère, on obtiendra de plus belle filasse: la graine sera plus abondante et meilleure, si l'on sème clair et en terre forte. On a, pour les divers cas des variétés différentes, connues sous les noms de *lin froid*, *lin chaud*, *lin de mars*, de *mai*, etc. La graine que l'on tire de Riga est généralement la plus estimée. On arrache le lin lorsque les tiges et les capsules ont pris une couleur jaune, et que les premières se dépouillent de leurs feuilles. On le met debout, en petits faisceaux liés par le sommet pour le faire sécher: on sépare la graine le plus tôt possible après l'arrachage, soit en battant avec précaution les sommités des tiges, soit en les faisant passer entre les dents d'une espèce de râteau: les tiges se mettent ensuite à rouir. La quantité de graine employée varie suivant les diverses destinations des semis, le terrain, etc., entre 250 et 350 livres par hectare.

On s'occupe beaucoup en ce moment, d'essais pour l'extraction de la filasse du chanvre et du lin, sans rouissage, au moyen de machines. Les résultats déjà obtenus permettent d'espérer que ces machines atteindront le but qu'on se propose, ce qui serait du plus grand intérêt pour l'agriculture.

Lin vivace, *Linum perenne.* On a proposé, depuis longtemps, de cultiver, pour les usages économiques, cette espèce de lin, qui a le mérite d'être vivace et très-rustique; nous savons que beaucoup de personnes l'ont essayée mais nous ne connaissons pas assez les résultats obtenus pour indiquer, avec quelque certitude, son mérite ou ses défauts. D'après ce que nous en avons observé nous-même, il nous paraît qu'il faut au lin vivace, comme au commun, une terre bonne et bien amen-

dée, et qu'il doit être semé, quoique beaucoup moins dru que celui-ci, assez épais pour forcer les tiges à se dresser et à s'allonger; car leur disposition naturelle est de s'incliner et de se ramifier à la hauteur d'un pied environ. L'essai de cette plante est assez intéressant pour être suivi, et surtout pour que les personnes qui l'ont déjà fait, ou qui le feront par suite, en fassent connaître les résultats au public. Nous pensons, d'après quelques données, que quatre-vingts livres ou environ sèmeraient un hectare.

MOUTARDE. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

NAVETTE. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

PASTEL. *Voyez* aux PLANTES FOURRAGÈRES.

PAVOT, OLIETTE *ou* ŒILLETTE, *Papaver somniferum.* (Polyandrie Monogynie, fam. des PAPAVÉRACÉES.) L'huile que l'on retire de la graine de pavot, est un objet de consommation et de commerce considérable, et donne lieu à une culture étendue de cette plante, dans plusieurs de nos départemens du nord. On a long-temps accusé l'huile d'Oliette d'être malfaisante; mais des épreuves authentiques ont constaté que cette supposition était sans aucun fondement, ce qui est, au reste, suffisamment démontré par l'immense consommation qui s'en fait en Allemagne, en Flandre, et même à Paris. Le pavot aime une terre douce et substantielle; il réussit particulièrement bien sur les trèfles et les luzernes défrichés, et mal après les avoines. On le sème ordinairement à la volée, depuis la fin de mars jusqu'en mai et même en juin; dans le midi on pourrait aussi le semer très-convenablement en septembre. La terre doit être parfaitement ameublie et préparée, et la graine, qui est très-fine, répandue avec soin et fort peu recouverte. On donne à la binette plusieurs façons, dont la première, quand les plantes ont cinq à six feuilles, et la dernière quand elles commencent à monter en tige. En binant, on les éclaircit de manière qu'elles se trouvent espacées de 6 à 8 pouces, même davantage si la terre est très-bonne. Vers septembre, quand la maturité s'annonce par la couleur grise que prennent les têtes, on arrache les plantes; on les lie par poignées sans les incliner, et l'on réunit ces poignées debout, par petits faisceaux disposés coniquement. On laisse ainsi la maturité et la dessiccation se parfaire, après quoi, par un beau temps, on bat dans le champ même, sur des draps ou des toiles. Cela se fait ordinairement en frappant deux poignées l'une contre l'autre jusqu'à ce que toute la graine soit tombée; ce qui a lieu facilement, au moyen de petites ouvertures dont la capsule est percée dans le haut. Quatre à cinq livres de cette graine sèment un hectare.

PAVOT BLANC, *Papaver somniferum album.* Cette variété (ou peut-être espèce) est cultivée plus fréquemment pour ses têtes plus grosses dont on fait usage en médecine, que pour sa graine. Nous ignorons si la préférence que l'on donne à l'oliette grise, sous ce dernier rapport, est fondée sur une comparaison bien approfondie ; le pavot blanc nous semblerait avoir certains avantages : par exemple, ses capsules plus grosses et fermées, qui n'exposent pas à la perte d'une partie de la graine, comme il arrive avec les capsules ouvertes du commun ; sa graine, plus douce au goût, et qui semblerait promettre une huile plus fine. A la vérité, la plante est moins ramifiée que l'autre, et produit moins de têtes ; mais c'est seulement un sujet d'essai que nous indiquons ; on balancerait, dans cette comparaison, les avantages et les inconvéniens respectifs.

Les capsules vertes de ces deux espèces de pavots, incisées sur pieds, fournissent l'*opium*. On a constaté, par des épreuves, que celui de France égale en qualité celui du Levant.

RADIS OLÉIFÈRE, Raifort de la Chine, *Rafanus sativus oleifer.* On cultive, en Chine, un radis à graine douce, et dont on fait une huile que l'on mange. Cette plante a été introduite et essayée avec succès en Italie, d'où elle nous est venue. Il lui faut une terre douce, et quelque profondeur. Dans le midi de la France, le mieux sera sans doute de la semer en automne ; dans le nord, il faut attendre le printemps : nous en avons perdu un semis fait avant l'hiver. Il est utile de sarcler, de biner et d'éclaircir, de manière que les plantes restent à environ un pied d'intervalle. Cette plante donne sa graine dans l'année ; elle ressemble absolument à nos radis cultivés, excepté que sa racine blanche ou grisâtre et pivotante, est moins charnue. Il s'agira de la comparer avec nos autres graines grosses, sous le rapport du produit et de la qualité de l'huile ; ces essais pourraient être faits mieux qu'ailleurs en Flandre et en Artois, où les cultures de ce genre sont fréquentes, et portent sur plusieurs espèces différentes.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza glabra.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) La réglisse demande un sol doux, profond et substantiel. On la multiplie de drageons ou pieds enracinés, que l'on plante au printemps, par lignes distantes d'environ un pied, et en planches séparées par des tranchées garnies de fumier. On cultive soigneusement les intervalles pendant les trois années que les racines mettent à acquérir la grosseur et la qualité requises pour le commerce ; on les fouille alors par-dessous, en creusant les tranchées comme pour la garance. Cette opération doit être faite par un temps

très-sec, et les racines soigneusement nettoyées à mesure de l'extraction. On les fait ensuite sécher par petites bottes, après quoi elles sont propres à la vente.

RHUBARBE, *Rheum*, du verbe grec *rheo*, je coule, à cause de la propriété des racines de cette plante stomachique de faire couler les humeurs. (Ennéandrie Trigynie, fam. des POLYGONÉES.) La rhubarbe aime les terres franches légères, profondes, plutôt sèches qu'humides, et l'exposition en pente au levant. On la sème après la récolte de la graine, ou on plante au printemps des drageons, qu'on sépare des fortes racines, et qu'on place à 3 ou 4 pieds de distance. On la sarcle et on la bine la première année. Dans les années suivantes, il suffit d'un léger labour au printemps. Il faut au moins laisser les racines quatre ou cinq ans en terre; on les en tire à la fin de l'automne; on les coupe en morceaux de 2 pouces, on enlève l'épiderme, et on les dessèche à une chaleur modérée sur des claies. Après la dessiccation, on unit les morceaux avec une râpe, et on arrondit les angles. Ensuite on les roule dans une barrique avec la râpure. C'est le *Rheum compactum* qu'on cultive en France, mais le *R. palmatum* mérite la préférence. Il est malheureusement rare. On possède encore le *R. undulatum* et le *R. rhaponticum*.

SAFRAN. (*Voyez* ce mot aux *Plantes bulbeuses.*)

TABAC. (*Voyez* ce mot aux *Plantes d'agrément.*)

## SECTION QUATRIÈME.

### *Des Arbres fruitiers.*

ABRICOTIER, *Armeniaca vulgaris.* (Icosandrie Monogynie, fam. des AMYGDALÉES.) De l'Arménie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes, à rameaux nombreux, à feuilles en cœur, dentées, d'un beau vert, excepté celles de l'extrémité des branches, qui sont d'un rouge tendre, et soutenues par des pétioles glanduleux; fleurs en février et mars, sessiles, blanches, et se développant avant les feuilles.

CULTURE. On sème ou l'on greffe l'abricotier, suivant l'espèce: si on veut semer, on choisit les plus beaux noyaux des meilleurs fruits; c'est un principe général applicable à tous les semis d'arbres fruitiers. On les met de suite à stratifier. (*Voyez* le mot STRATIFICATION.) On les sème au mois de mars ou d'avril, suivant la température. L'abricotier n'est pas difficile sur la qualité de la terre, pourvu qu'elle ait été bien

ameublie. Cependant il ne faut pas qu'elle soit trop argileuse et humide, parce qu'il aime la chaleur, et que ces terrains étant naturellement froids, rendraient ses fruits aqueux et peu sucrés. D'ailleurs ses fleurs sont tendres, très-sensibles à la gelée, et l'on sait que la gelée produit plus d'effet dans les sols humides et argileux que dans les sablonneux. Si on veut un arbre en plein vent, on peut mettre le noyau en place; mais, si on désire un espalier, il est essentiel de le mettre en pépinière, ou au moins de pincer légèrement l'extrémité du pivot; autrement on ne pourrait le diriger. On le conduit, soit en plein vent, soit en espalier, comme il a été dit à l'article de la *Taille des Arbres*, pour le former pendant les premières années. On place les arbres en espaliers, au levant, excepté pour les terres froides et humides, dans lesquelles on les met au midi : on leur donne les labours convenables avant et après l'hiver; on leur met peu d'engrais, et toujours des engrais consommés, principalement formés avec des végétaux. La taille a lieu après les fortes gelées.

Si on greffe, on choisit la terre la plus convenable au sujet, et on lève et replante celui-ci avec les soins indiqués à l'article *Transplantation*. On le greffe ordinairement en écusson à œil dormant, sur amandier, et sur les pruniers damas noir, cerisette, Saint-Julien, et quelquefois sur l'abricotier de semis. Comme les greffes de l'abricotier-pêche, de l'Angoumois et de l'albergier, sont sujettes à se décoller sur l'amandier, on donne la préférence au prunier, mais il faut des sujets de semence et non des rejetons, parce que ces derniers sont trop sujets à la gomme, et d'autant plus qu'ils sont plus faibles.

Après avoir formé les arbres pendant trois ans, ils sont assez vigoureux pour commencer à porter des fruits : on allonge alors davantage la taille des arbres en plein vent, et un peu moins celle des espaliers; on ménage, au palissage de ces derniers, les petites branches qui poussent sur le devant, et qui deviendront branches à fruit; on les raccourcit seulement à la taille, pour empêcher qu'elles ne portent trop de fruits à la fois, et on continue d'opérer d'après les principes indiqués aux articles *Taille et Pêcher*. L'arbre en plein vent, une fois formé, pourrait être dispensé de la taille; mais il se dégarnirait promptement par le bas, et, après quelques années, on serait contraint de le ravaler sur les mères-branches : opération qu'on fait, il est vrai, sans danger, parce que cet arbre pousse facilement sur le vieux bois, mais qui retarde la jouissance de quelques années. On prévient cet inconvénient par la taille, qui force la sève à refluer dans les parties inférieures des branches. En faisant cette opération, on retranche les branches mortes, les branches gourmandes, inu-

tiles, et celles qui gênent la circulation de l'air par leur trop grand nombre, surtout dans l'intérieur de l'arbre.

Les abricotiers sont quelquefois couverts d'un si grand nombre de fruits, qu'il en résulte deux inconvéniens : ils sont d'un petit volume et sans saveur ; ils consomment toute la séve ; et les branches se dessèchent l'été suivant, si la température n'est pas très-favorable à la végétation. Il faut donc retrancher les fruits qui sont de trop : la qualité dédommagera amplement de la quantité ; les racines, étant mieux nourries, nourriront mieux, à leur tour, les branches. Si on n'avait pas fait ce retranchement, il faudrait tailler très-court l'hiver suivant, et, l'été qui suit, ne pas palisser.

Nous avons dit que les fleurs de l'abricotier étaient sensibles à la gelée ; et, comme elles paraissent de bonne heure, elles sont conséquemment exposées aux gelées tardives. Le moyen suivant est employé avec succès pour les préserver des gelées blanches : on scelle dans le haut du mur de longues fiches de fer ou de bois, placées horizontalement, pour y poser des paillassons étroits qui forment une demi toiture; leur effet est de recevoir les vapeurs humides qui, en tombant sur les fleurs, les congèleraient et brûleraient les étamines, si le froid continuait, ou si le soleil paraissait le matin, sans qu'aucun nuage ni vapeur pussent affaiblir la force de ses rayons. Si on avait omis ces précautions, la récolte serait perdue, à moins qu'on ne parvînt à la conserver en mettant le feu à des poignées de foin ou de paille humide, et en dirigeant la fumée sur les fleurs au lever du soleil, pour fondre la glace sans l'intervention de ses rayons. Ce moyen produit souvent d'excellents effets pour l'abricotier, le pêcher et l'amandier en plein vent. Lorsqu'on veut y avoir recours, on se place de manière qu'une partie de la fumée passe entre les branches, pendant que l'autre forme un rideau qui intercepte les rayons du soleil jusqu'à ce que la glace soit fondue. On suspend aussi devant les arbres des paillassons qui les garantissent la nuit des vents du nord et d'est. Des toiles claires produisent le même effet.

Les fruits des espaliers situés au midi sont exposés aux coups de soleil, lorsque, par le moyen du palissage, ou en coupant des feuilles, on les met de suite entièrement à découvert. Il est bon, pour prévenir le mal, de ne les découvrir que petit à petit, c'est-à-dire, de ne leur donner, la première fois, que quelques heures de soleil, et d'écarter les branches du mur en les dépalissant.

Il serait utile de laisser les abricotiers de semence donner du fruit avant de les greffer ; ces fruits ne sont pas mauvais, et on aurait l'espoir de se procurer de nouvelles variétés M. Hervi, directeur de la pépinière du Luxembourg, vient

de s'en procurer par ce moyen une nouvelle variété, qu'il a nommée *abricot royal*, dont le fruit, aussi gros que l'*abricot-pêche*, mûrit 15 jours plus tôt. Les fruits des arbres en plein vent, quoiqu'un peu plus petits, sont en général meilleurs, lorsque la chaleur a été suffisante; mais ceux des arbres en espaliers, pouvant concentrer plus de chaleur au moyen de la réflexion des rayons solaires, ont plus de chances pour parvenir à maturité. On peut en outre les garantir des gelées; enfin ils sont plus beaux.

Les abricotiers, comme les amandiers, cerisiers et autres arbres à fruits à noyau, sont sujets à des sécrétions gommeuses. Elles nous paraissent occasionées par le resserrement des vaisseaux propres, qui, gênant le cours des sucs propres, les forcent à s'extravaser. Elles ont lieu particulièrement dans les années où les vents secs du levant règnent plus long-temps qu'à l'ordinaire, et lorsque les étés sont très-chauds et secs. Les arbres à l'exposition du levant y sont plus sujets que les autres. Le seul remède connu consiste à faire des incisions longitudinales à l'écorce. Les lèvres de la plaie s'écartent, et les vaisseaux, moins comprimés, laissent un passage plus libre aux sucs propres. Quelquefois le mal a lieu parce que la séve des feuilles domine trop tôt celle des racines, si la tige est faible. Dans ce cas, il faut augmenter la quantité d'humus de la terre. L'abricotier est aussi quelquefois attaqué du blanc et de la brûlure. (*Voyez* les articles *Pêcher et Poirier.*

Abricot précoce, *Abricotin.* Pour la figure de ce fruit, voyez Jardin fruitier, pl. 1. (1) Fruit petit, presque rond, coloré de vermeil du côté exposé au soleil, et jaunâtre de l'autre côté; la chair est jaunâtre aussi, de médiocre qualité, et un peu musquée; l'amande est amère. Il mûrit fin juin en espalier, et au commencement de juillet en plein vent. On peut se dispenser de le greffer.

— *Blanc.* Il diffère des suivans en ce que sa chair est plus blanche, meilleure, et a un léger goût de pêche; l'amande est amère. Il lui faut plus de chaleur qu'au précédent; il mûrit presque à la même époque, il se greffe sur le damas noir.

— *Angoumois.* Jardin fruitier, pl. 1. Fruit plus petit ou plus allongé que le précédent; chair d'un jaune presque rouge, un peu acide, mais bon, à odeur forte et péné-

(1) Nous aurons soin d'indiquer, de cette manière, dans la suite, les planches de ce bel ouvrage pour les fruits qui y sont représentés, et dont nous avons fait mention dans celui-ci.

On ne saurait trop recommander le *Jardin fruitier*, qui doit autant intéresser les amateurs de fruits par la beauté et la vérité des figures, que par les excellens principes renfermés dans le texte.

trante. Amande douce, souvent double et bonne. Mûr à la mi-juillet.

Abricot *commun.* Jardin fruitier, pl. 1. Très-productif; fruit gros, chair supérieure à celle du précédent, surtout en plein vent, pâteuse quand elle est trop mûre, Amande amère. Arbre très-vigoureux; mûrit à la mi-juillet.

—*de Hollande* ou *amande-aveline.* Fruit mûr à la fin de juillet, petit, à chair jaune, fondante, vineuse; amande douce, ayant le goût d'aveline, d'où son nom.

—de *Provence.* Fruit petit, à chair jaune, quelquefois un peu sèche, mais d'un goût sucré et vineux; noyau raboteux; amande douce. Fin de juillet.

—*de Portugal. Abricot mâle* de quelques pays. Jardin fruitier, pl. 2. Fruit petit, arrondi, très-bon, chair fondante. Mi-août.

— *Alberge.* Arbre assez grand provenant de noyau, et qu'on ne greffe point ordinairement, ou que l'on greffe sur amandier pour qu'il fructifie plus tôt. Fruits mûrs à la mi-août, toujours abondans, et meilleurs lorsqu'ils viennent en plein vent, souvent couverts d'une peau raboteuse et colorée, à chair fondante et vineuse, qui fournit d'excellentes confitures. Il leur arrive souvent de dégénérer. Amande grosse et amère. Deux variétés, celle de Mongamet, et celle de Tours supérieure en saveur et en grosseur.

—*Aveline.* Variété de l'alberge, mais dont l'amande est douce.

— *Pêche.* Jardin fruitier, pl. 2. Arbre assez grand, et qu'on peut aussi ne pas greffer. Ses feuilles ont un air fané. Fruit fin d'août, plus gros que ceux des autres abricotiers, et encore bien meilleur. Peau souvent raboteuse et colorée. Chair d'un jaune rouge, très-fondante douée d'une saveur qui lui est propre et toujours plus caractérisée, et meilleure dans les fruits de plein vent. Noyau reconnaissable, parce qu'on peut le traverser par une épingle; amande amère.

—*du Pape,* abricot violet, Abricot noir, *Armeniaca atropurpurea.* Son plus grand mérite est dans sa couleur et sa forme, qui le font ressembler à une *prune de monsieur.* Chair brune, de médiocre qualité; amande amère.

Abricotier a fleurs doubles, joli arbuste d'ornement.

Entre autres moyens d'employer les abricots dont on a abondance, on indique celui d'ouvrir en deux chaque fruit mûr, et de les faire sécher au soleil ou dans un four modérément chaud. On les conserve pour l'hiver dans un endroit sec. Trempés de la veille dans l'eau, on les cuit avec du sucre, et l'on en fait d'excellentes compotes qu'on aromatise suivant son goût. Le bois de l'abricotier est d'un gris

sale mêlé de rouge et jaune. Il sert à des ouvrages de tour.

AMANDIER, *Amygdalus communis.* (Icosandrie Monogynie, fam. des AMYGDALÉES.) D'Asie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes; feuilles pétiolées, alternes, lancéolées, aiguës, dentelées et d'un joli vert. Fleurs sessiles et d'un blanc de lait, avec des nuances de rose avant leur épanouissement, précédant les feuilles et paraissant dans le mois de mars; ce qui les expose aux gelées, auxquelles elles sont très-sensibles, et ce qui détruit trop souvent la récolte. Fruit ovale, dont le noyau (seul objet de la culture de l'arbre, excepté dans l'amandier-pêche) est arrondi à une extrémité, se termine en pointe à l'autre, et a sa coque plus ou moins dure, suivant la variété.

CULTURE. L'amandier demande une terre légère, profonde, une bonne exposition; il aime la chaleur. On fait *stratifier* les amandes, et on les plante dans une terre bien ameublie; on choisit les plus belles, surtout celles qui sont tombées naturellement. Le moment de la plantation est après les gelées. Si on désire arrêter la trop grande élévation de l'arbre, on pince légèrement l'extrémité de la radicule, pour empêcher le grand développement du pivot, et faciliter la reprise si on veut le transplanter. Si on le plante en pépinière, on le met à un pied dans les rangs pour le greffer, et à deux pour le former. Planté en place, il est bon de mettre deux amandes à 2 ou 3 pouces de distance. On détruit un plant, si les deux réussissent bien. Nous pensons qu'il y aurait de l'avantage à le greffer, pour avoir de plus beaux fruits. On le cultive en plein vent, mais dans les lieux froids; on le met en espalier. On trouvera de l'avantage à le tailler, au lieu de l'abandonner à lui-même: car, dans ce dernier cas, il se dégarnit du bas, comme l'abricotier. On le cultivera donc comme cet arbre en plein vent, et en espalier, comme le pêcher, parce qu'il donne son fruit sur le bois de l'année précédente. On emploie aussi pour l'amandier les mêmes précautions contre la gelée que pour l'abricotier. En le greffant sur prunier, on retarde la fleuraison de quelques jours, et ce retard peut être utile dans certaines années pour la conservation de la fleur: ce moyen est également bon dans les terres franches où les racines de l'amandier plongeraient profondément et aspireraient trop d'humidité.

Il y a plusieurs variétés d'amandier, dont on peut faire trois divisions. La première fournit les amandes douces, qu'on distingue en *grosses*, *petites*, *à coque dure*, JARDIN FRUITIER, pl. 3; *amande-Princesse* ou *des Dames*, JARDIN FRUITIER pl. 3; *amande-Sultane*, et *amandes-Pistaches*, toutes trois à coque tendre. On classe dans la seconde les

amandes amères, dans lesquelles on trouve des petites, des moyennes et des grosses, à coque plus ou moins dure. La troisième division comprend *l'amandier-pêcher*, JARDIN FRUITIER, pl. 3, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. On trouve quelquefois sur la même branche de cette variété les deux sortes de fruits : les uns sont gros, ronds, très-charnus, et succulens comme la pêche, mais d'une saveur amère, et seulement propres à être employés en compote; les autres sont gros, allongés, mais n'ont qu'un brou sec. Leur amande est douce. L'amandier est sujet à la gomme, au blanc et à la brûlure (*Voyez* les articles *Abricotier*, *Pêcher* et *Poirier*). Le bois de l'amandier est dur.

CERISIER, *Cerasu* (Icosandrie Monogynie, fam. des AMYGDALÉES.) Trois espèces, dont deux indigènes et une originaire du Pont en Asie, ont fourni toutes les variétés dont nous jouissons, et qui sont au nombre de plus de soixante-dix. Le merisier à fruit noir, *Cerasus avium*, est la souche des *guigniers*; celui à fruit rouge, *Cerasus avium sylvestris*, a produit les *bigarreautiers*; enfin c'est du cerisier de Pont, *Cerasus vulgaris*, que viennent les *griottiers*. Cette dernière supposition est fondée sur l'opinion généralement adoptée, que Lucullus, après sa conquête du royaume de Pont, en rapporta un arbre à fruits à noyau des environs de la ville de *Cerasonte*, d'où vient le nom de *cerisier*. Le premier est un arbre de première grandeur; le second, d'une taille moyenne; le troisième est petit. Le premier a ses branches très-multipliées, et les fruits de ses variétés un peu ovales et noirs; le second a moins de branches, et les fruits de ses variétés sont plus allongés, quelquefois en cœur, ayant une rainure. Ils ont la chair plus ferme, moins douce, et rouge; les feuilles sont larges et pendantes. Les fleurs de ces deux espèces se développent sur le bois de l'avant-dernière année, et les bouquets de ces fleurs sont sessiles. Leurs fruits sont doux, surtout ceux de la première espèce, et leur chair plus ou moins ferme. Les feuilles sont légèrement velues en dessous. Ces deux espèces sont à racines pivotantes. Les fleurs du cerisier sortent au contraire du bois de l'année précédente; ses bouquets de fleurs sont légèrement pédonculés au point de réunion, et quelquefois accompagnés d'une feuille; ses fruits ronds sont plus ou moins acidulés. La chair en est tendre et aqueuse, les feuilles un peu glabres en dessous, les racines traçantes. Les feuilles des trois espèces sont entières, ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert, et pourvues de glandes sur leurs pétioles. Leurs fleurs sont blanchâtres, et leurs fruits ont toutes leurs nuances du rouge pâle jusqu'au noir. Ils fleurissent en mai, et les fruits mûrissent en été; ce qui donne aux feuilles le temps nécessaire pour remplacer la grande consommation de séve que font les fruits, et pour

mettre

mettre les arbres en état de donner une récolte abondante l'année suivante.

Culture. Toute terre convient au cerisier, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide, ni trop sèche, ni trop argileuse. Il préfère les terres profondes et légères, et demande quelques arrosemens dans les sécheresses. On le multiplie de noyaux, qu'on examine d'avance, parce qu'ils sont vides dans certaines années; ou bien, on plante les rejetons. Ces derniers donnent des arbres moins beaux et plus sujets à la gomme.

On greffe sur les sujets venus de noyaux, si on désire de grands arbres; les greffes sur les rejetons en donnent de moyens, et celles sur le cerisier-griottier, de plus petits. On ne greffe, sur le *Mahaleb* ou *Sainte-Lucie*, dans les terrains humides et argileux, que des merisiers ou cerisiers à fleurs doubles, parce que les fruits des greffes sur ces arbres sont âcres et amers dans ces terres. La greffe doit se faire en écusson à œil dormant, même lorsque les branches sont très-grosses; mais dans ce cas, après avoir ravalé sur les fortes branches, on attend qu'il en soit sorti de beaux scions, sur lesquels on place les écussons. Comme cet arbre se cultive en plein vent, et est sujet à la gomme, on se contente de détruire le bois mort; nous pensons cependant que, lorsqu'on s'occupe plus du fruit que du bois, il serait utile de le diriger comme les autres arbres les trois premières années, en allongeant davantage la taille. On accélère la maturité du fruit, et on augmente son volume en le mettant en espalier qu'on taille, comme le pêcher, en allongeant davantage, et en conservant, après trois années, les petites branches qui poussent sur le devant. On a adopté cette marche pour le cerisier précoce et celui d'Angleterre; on peut aussi en faire de belles pyramides. Lorsque le cerisier est sur le retour, on ravale sur les grosses branches, et il forme promptement une nouvelle tête, comme l'abricotier. Les oiseaux recherchent les cerises avec avidité; on les garantit au moyen de filets, d'épouvantails, et en leur donnant la chasse. Les cerisiers sont souvent atteints de la maladie de la gomme, et quelquefois du blanc, de la gale et de la brûlure. (*Voyez* les art. *Abricotier*, *Pêcher et Poirier*.)

### Variétés. — Ire. Division.

Le Merisier, ou *Cerisier sauvage*, a fourni plusieurs variétés ou espèces jardinières, dont nous ne noterons que les principales; nous ferons de même pour les autres divisions, pour ne point excéder les bornes de cet ouvrage.

Le Guignier *à gros fruit noir*. Jardin fruitier, pl. 5. Les bourgeons sont bruns et assez gros; les feuilles des branches à fruit, presque ovales, et celles des branches à bois, deux

fois plus longues. Les fleurs qui paraissent en avril, comme toutes celles des variétés de merisiers, à l'exception du *Guignier tardif*, s'ouvrent peu ; les fruits sont gros, à peau fine et d'un brun noir ; la chair d'un rouge foncé et d'une saveur douce. Ils mûrissent au commencement de juin.

Guignier *à petit fruit noir*. Il diffère peu du précédent, et les fruits plus petits, sont aussi précoces.

— *à gros fruit blanc*. Le fruit a la peau mince, rougeâtre du côté du soleil, et blanchâtre de l'autre côté. La chair est blanche, un peu ferme, mais très-agréable. Il n'est mûr que quinze jours après les précédens.

— *à fruit rose hâtif*. Le fruit est d'un rouge tendre ; la chair très-aqueuse. Il mûrit en même temps que le précédent.

— *à gros fruit noir et luisant*. Il a les bourgeons jaunâtres et la fleur petite. Le fruit a la peau noire, luisante, la chair rouge, tendre et meilleure que celle des autres variétés. Il mûrit à la fin de juin. Il a une sous-variété qui n'en diffère que par la queue qui est très-courte, et par le fruit qui est plus aromatisé.

— *à rameaux pendans*. Fruit tardif et médiocre, ainsi que celui de la Saint-Martin.

Deuxième Division. — Bigarreautier, *Cerasus bigarella*.

Bigarreautier hâtif, *à petit fruit rouge*. Fruit moyen, d'un rouge clair : chair parsemée de fibres blanches ; bourgeon d'un brun clair ; mûrit à la mi-juillet ; souvent attaqué par des vers qui se nourrissent de sa chair.

— *à gros fruit rouge*. Fruit plus gros, d'un rouge plus foncé ; chair *idem*, mais meilleure ; mûrit fin de juillet.

— *à gros fruit blanc*. Il diffère du précédent par sa couleur beaucoup plus claire du côté du soleil, et blanchâtre à l'ombre ; chair moins ferme et plus succulente ; bourgeons cendrés.

— Bigarreautier commun ou *Belle de Rocmont*, *cœur de pigeon*. Fruit moins gros et moins long que le précédent ; peau luisante et marbrée ; mûrit à la mi-juillet.

— *à fruit couleur de chair*. Variété du précédent, et aussi bon.

— *Gros cœuret*. Fruit en cœur raccourci, déprimé, gros ; la peau luisante ; passe du rouge au cramoisi foncé, presque noir, mûrit en août ; le meilleur de tous.

— *Tardif* ou *cerisier des quatre à la livre*. Fruit le plus gros de tous, à chair très-ferme, mais inférieur en qualité

au précédent ; mûrit en août : arbre remarquable par la grandeur de ses feuilles.

Bigarreautier *à fruit jaune*. Le fruit en est petit, mais sa saveur est agréable.

Troisième Division. — Cerisier *ou* Griottier.

Griottier commun. Jardin fruitier, pl. 8. Fruit petit et très-acide. Dans beaucoup d'endroits on ne le greffe pas. Le fruit est alors moins gros. Ses racines poussent un grand nombre de rejetons.

— *nain précoce*. Branches longues et grêles ; fruit petit, très-médiocre, et n'ayant d'autre qualité que de mûrir en mai.

— *royal hâtif*. Cerisier anglais. Le fruit est gros, un peu comprimé dans ses extrémités ; queue courte, verte et pourvue d'une petite feuille. La chair en est douce et bonne. Cet arbre produit beaucoup. Il mûrit fin de mai.

— *à bouquets ou trochets*. Jardin fruitier, pl. 7. Fleurs réunies sur le même pétiole ; fruit à chair délicate, mais acide ; produit beaucoup et mûrit en juin.

*Cerise-guigne*. Fruit turbiné, très-délicat ; mûrit fin de juin.

*Cerise de Prusse*. Semblable à la précédente en se rapprochant un peu de la tardive d'Angleterre ; mûrit fin de juin.

Cerisier *de Montmorency à gros fruit*. Fruit gros, aplati à ses deux extrémités, d'un rouge vif ; la chair d'un blanc jaunâtre, légèrement acidulée et très-bonne, mais l'arbre produit peu de fruits, mûrit en juillet.

*Gros gobet*. Jardin fruitier, pl. 5. Variété du précédent, arbre moins fort ; bourgeons plus effilés ; feuilles plus étroites ; fruits moins gros, ayant la gouttière plus profonde et la queue plus courte. Ces deux fruits sont fort bons, et particulièrement le dernier.

Griottier *de Villènes ou à fruit rouge pâle*. Bon fruit, mais sujet à couler ; mûrit en juin. Il a une variété ambrée très-vigoureuse, peu productive, et dont les fruits ne mûrissent qu'en juillet, mais qui sont excellens.

—*royal tardif*. Cerise anglaise tardive. Excellente espèce dont les fruits sont gros et d'une couleur très-foncée. L'arbre en est ordinairement chargé. Il fleurit en juillet. Il y en a une variété dont le fruit devient presqu'aussi noir que la guigne noire. Elle a les mêmes qualités que le précédent.

— *d'Allemagne*. Fruit à chair rouge et à eau abondante ; mûrit à la mi-juillet.

— *de la Palembre*, Doucette, belle de choisy. Fruit

très-gros, à longs pétioles, d'un beau rouge et d'un excellent goût. L'arbre produit peu ; son fruit mûrit en juillet.

Griottier *de Varennes*. Fruit rapproché du Montmorenci à longue queue, mais meilleur, mûrit en août.

— *à gros fruit blanc*. Fruit très-sucré; mûrit en août.

— *Chery duck*. Bon fruit; mûrit en août.

— *de Portugal*. Fruit d'un rouge foncé, à chair ferme et rouge; mûrit en août.

— *du Nord*. Fruit très-tardif, bon pour le ratafiat et les confitures.

— *tardif, ou de la Toussaint*. Jardin fruitier, pl. 6. Son mérite consiste à donner des fleurs depuis le mois de mai jusqu'à la Toussaint, et des fruits tardifs, mais acides. Il se distingue encore des autres cerisiers, en ce que ses fleurs sont insérées dans les aisselles des feuilles de longs bourgeons pendans.

Usage. Les cerises, si multipliées en France, sont d'un usage commun. On conserve, pour l'hiver, les merises, les guignes, et même quelques griottes, en les exposant sur des planches à l'ardeur du soleil. Les belles griottes se mettent à l'eau-de-vie, en confitures, etc. On fait du résiné des merises; on en fabrique un petit vin, mais qui se conserve peu de temps; on en extrait la liqueur spiritueuse nommée *kirschen-waser*, et dans l'Istrie celle connue sous le nom de *marasquin*. Les noyaux des griottes servent à aromatiser quelques liqueurs. Le bois, et particulièrement celui du merisier à fruit noir, est employé pour la menuiserie et pour le tour, et on tire parti de l'épiderme qui se détache de l'écorce en spirale, pour faire des liens et conserver de grands vases de terre. Les merisiers, par la beauté du leur port et de leurs feuilles, feraient un bel effet dans les jardins paysagers, où le griottier de la Toussaint, qui a des fleurs pendant quatre mois, mérite aussi d'être placé. Enfin ces arbres sont très-utiles au printemps, par leurs fleurs, à ceux qui cultivent des abeilles.

CHATAIGNIER COMMUN, *Castanea vulgaris* Arbre indigène de première grandeur, à racines pivotantes, de la Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères. Feuilles grandes, alternes, pétiolées, lanceolées-aiguës, dentées, d'un vert agréable, nombreuses, et donnant une ombre épaisse; fleurs blanchâtres en juin ou juillet. Les fleurs mâles, disposées en chatons longs et droits, répandent une odeur spermatique qui porte à la tête. Les fleurs femelles sont quelquefois solitaires et plus souvent réunies au nombre de deux, trois ou quatre dans un calice commun, qui les enveloppe étroitement. Ce calice devient une coque verte, hérissée de piquans déliés, roides et nombreux. Elle s'ouvre à la maturité, et on y trouve autant de fruits qu'il y avait

de fleurs. Ces fruits, si connus, sont plus ou moins gros, et varient de forme suivant la place qu'ils occupent dans la coque. La matière farineuse qu'ils contiennent est sucrée.

Culture. Une terre franche légère convient au châtaignier, qui ne réussit pas dans un sol gras et trop frais, ni dans les terres calcaires. Quand on veut faire un semis, on choisit les plus belles châtaignes qu'on a laissées quelques jours sur un plancher exposées à un courant d'air pour faire évaporer une partie de leur eau de végétation. On les met à stratifier, et on les garantit de la gelée. Au mois de février ou de mars, plus tôt dans une terre légère, plus tard dans une terre forte, dont la superficie pourrait former une croûte épaisse et dure, on les sème dans une terre bien ameublie, mais non fumée, à 18 pouces de distance, et 3 pouces de profondeur, dans des rayons espacés de 2 pieds et demi et dirigés du nord au midi. Si la radicule était développée, il serait utile de pincer son extrémité pour déterminer la sortie des racines latérales. Lorsque le plant est levé, on lui donne un ou deux binages, suivant le besoin, pour détruire les mauvaises herbes. On fait un léger labour l'hiver suivant, et on bine l'été d'après. Au second hiver on le taille au crochet. On continue ces soins jusqu'à ce qu'il ait acquis environ 6 pouces de circonférence.

Si on veut semer en place, et dans un terrain inculte, on donne un labour profond au printemps, quand les mauvaises herbes sont en fleur. On réitère ce labour au mois d'octobre. On sème alors les châtaignes à la volée, ou bien on les enfonce à 3 pouces en terre à 6 pieds de distance en tout sens, avec l'attention d'en mettre deux à chaque place, à 2 ou 3 pouces l'une de l'autre. Cette méthode est préférable au semis à la volée. Il est également avantageux de semer en automne, si on n'a rien à craindre des mulots et autres espèces de la même famille; autrement il vaut mieux faire stratifier les châtaignes, et ne les semer qu'au printemps, mais sans pincer le pivot, à moins qu'on ne désire accélérer la fructification et greffer l'arbre, parce qu'il devient plus grand, et qu'il est plus vigoureux quand il conserve son pivot.

Quand le châtaignier de pépinière a acquis la grosseur convenable, on le lève, on le met en place, et on l'étête; Il est bon de butter un peu le jeune plant pour le fortifier contre l'action du vent, de l'entourer d'épines, s'il est exposé aux bestiaux, et de jeter au printemps suivant un peu de paille ou de fougère autour du pied pour y conserver l'humidité. La seconde année on greffe en fûte ou en écusson à œil poussant lorsque la séve est montée. On lui donne ensuite peu de soin. On détruit les brindilles; on retranche aussi les gourmands pendant que l'arbre est jeune;

mais, lorsqu'il est sur le retour et que ses branches se rapprochent de la ligne horizontale, on conserve ces gourmands pour les remplacer. Lorsque l'arbre devient vieux, et que l'extrémité de ses branches ne pousse plus on se dessèche, on coupe toutes les branches à 3 pieds du tronc. L'année suivante, il pousse de forts scions, qui en trois ou quatre ans commencent à donner du fruit peu abondant, mais très-gros. On peut renouveler cette opération. On doit écarter les châtaigniers, de manière que les branches d'un arbre ne recouvrent pas celles d'un autre, car les branches couvertes ne donneraient point de fruit; mais il est bon de les rapprocher, et de les tenir en masif, lorsqu'on désire des pièces de bois fort longues.

Variétés. On a distingué jusqu'à ce jour le châtaignier en deux espèces: le châtaignier proprement dit, et le marronnier, quoiqu'ils ne présentent pas de caractères suffisans pour établir cette distinction. En général, la fleur du marronnier est solitaire, et on ne trouve conséquemment qu'un fruit dans chaque coque. Ce fruit est plus rond, plus gros et meilleur que la plupart des châtaignes; mais il existe une espèce qui acquiert de 10 à 40 pieds de hauteur suivant les lieux, dans l'Amérique Septentrionale, et qu'on y connaît sous le nom de *chicapin* (*Castanla pumila.*) Son fruit est petit, mais meilleur que celui d'Europe. Il aime les terres grasses et humides, et craint plus la chaleur que le froid. Quant aux variétés des espèces européennes, elles sont nombreuses. En voici quelques-unes.

*La châtaigne des bois.* Elle est petite, et a peu de saveur.

Chataigne *ordinaire.* Un peu plus grosse et meilleure que la précédente.

— *pourtalonne.* Le fruit est beau et bon, et l'arbre produit beaucoup.

— *printanière.* Elle n'a d'autre mérite que d'être plus précoce que les autres.

— *verte du Limousin.* Elle est grosse, de bon goût, et se conserve long-temps.

— *exalade.* C'est la meilleure. L'arbre produit beaucoup et s'épuise promptement.

*Le marron de Lyon, d'Aubray, d'Agen, de Luc.* Les plus gros de tous et très-renommés.

Dans le département de la Corrèze, on cultive de préférence les variétés nommées la *hâtive noire*, la *hâtive rousse*, la *hâtive de mai*, les *huminaux*, les *huminaux roux*, la *mastronne* et la *carrive.*

Les Cévennes, où les châtaignes sont une des principales ressources des habitans, ont aussi beaucoup de variétés, dont les plus estimées sont les *bonobranco*, grosse; *clapespino*, moyenne et précoce; *jalenco*, moyenne, la plus pré-

coce, *malespino*, grosse et tardive. Ces variétés sont propres aux bas-fonds. Les *paradono*, petite; *pelegrino*, moyenne et la meilleure; *pialono*, grosse; *rabeireso*, grosse, et le *rousselo*, grosse et tardive, se cultivent autour des maisons, excepté la première, qu'on tient sur les hauteurs.

USAGE. On connaît l'emploi des châtaignes; c'est une nourriture fort saine, et facile à digérer quand elles sont bouillies. L'embarras est de les conserver. On attend, pour faire la récolte, qu'elles tombent naturellement, et on les emporte avec leur coque ou hérisson, où elles achèvent de se mûrir et d'acquérir de la qualité. On les place sous un hangar ouvert, et on les conserve ainsi un ou deux mois. Après ce temps, on les sépare de leurs coques, et on les expose sept à huit jours au soleil, sur des claies qu'on rentre après le coucher du soleil, et qu'on place dans un lieu sec. Dans les cantons où les habitans en font leur principale nourriture, on les dessèche au moyen de fumée qui circule entre des claies couvertes de châtaignes. Le bois du châtaignier est employé pour la charpente et la menuiserie. Il dure très-long-temps dans l'eau. On en fait des cerceaux, du treillage. Il est dangereux comme bois de chauffage, parce qu'il lance des éclats à plusieurs pieds; mais il peut servir dans les poêles, et il est propre à faire de bon charbon.

COIGNASSIER, *Cydonia communis*, (Icosandrie Pentagynie, fam. des POMACÉES.) De l'Europe méridionale. Tronc noueux et souvent tortu, à rameaux diffus, à feuilles alternes, entières, pétiolées, oblongues, cotonneuses et blanchâtres en dessous; fleurs en avril et mai, grandes, blanches, terminales, presque sessiles, et qui deviennent des fruits appelés *coings*, et dans quelques endroits *coignasses*, ayant la forme d'une grosse poire, toujours couverts de duvet, plus ou moins gros, aqueux et parfumés, suivant le terrain qui les a produits; enfin d'un jaune verdâtre lorsqu'ils sont mûrs (ce qui arrive en octobre ou novembre), et bons à manger, mais seulement cuits et en compote, ou en confitures appelées *coignat*, etc.

CULTURE. Le coignassier aime un sol léger et frais, et une exposition chaude. On sème ses graines, immédiatement après leur maturité, dans une terre bien ameublie. Il lève au printemps suivant. On le sarcle et on le bine au besoin. Il pousse lentement, ce qui fait préférer sa multiplication par boutures, marcottes et rejetons. Quand on le multiplie par boutures, on conserve un talon de bois de deux ans; on les met en terre à la fin de l'hiver, et elles reprennent promptement. Elles n'exigent d'autres soins qu'un peu d'eau si le printemps est très-sec, un binage et un sarclage. Si le terrain et la température leur sont favorables, on peut les

placer de suite à 15 ou 18 pouces de distance, et en rangs éloignés de 2 pieds. Dans le cas contraire, on les met en pépinière à 4 ou 5 cinq pouces, pour les relever au printemps suivant. On le marcotte rarement, parce qu'il pousse lentement des racines; mais on emploie dans beaucoup de lieux la méthode de couper un pied rez-terre, et de le butter un peu : il en sort un grand nombre de rejetons qu'on peut souvent détacher l'année suivante. Le coignassier se taille rarement, et ne demande d'autres soins que d'être débarrassé des gourmands, de quelques branches quand elles sont trop multipliées, et des rejetons qui poussent au pied.

Le coignassier a deux variétés. La meilleure est celle de Portugal. Ses fleurs sont beaucoup plus grandes, ses fruits plus gros, moins cotonneux, moins graveleux, plus tendres et plus parfumés. Elle mérite donc la préférence, non-seulement sous ce rapport, mais encore parce qu'elle se multiplie plus facilement. Elle a deux sous-variétés : celle à fruits ronds, nommés *coings-pommes*, celle à fruits allongés, nommés *coings-poires*. Jardin fruitier, pl. 9 et 9 *bis*.

Usage. On cultive quelques coignassiers pour leurs fruits; mais le plus grand nombre des élèves sont destinés à greffer le poirier, qui fructifie plus tôt par ce moyen, et dont les fruits sont généralement plus sucrés et plus savoureux que lorsqu'il est greffé sur sauvageon et même sur franc; mais il faut choisir des sujets bien sains. Le bois en est assez dur.

COIGNASSIER DE LA CHINE, (*Cydonia sinensis*. Thouin.-Herbier de l'amateur, vol. 2, pl. 99.) Les fleurs de cette espèce, venue de la Chine, paraissent en avril et au commencement de mai; elles sont d'un beau rouge, d'une odeur suave. Les fruits sont ovoïdes-allongés, très-gros; mais jusqu'à présent ils n'ont pu atteindre, dans le climat de Paris, à une maturité assez parfaite pour être mangés crus, et même, après leur cuisson pendant plusieurs heures, leur chair est restée coriace et d'un manger désagréable. On peut espérer qu'une culture soignée, et surtout la multiplication par les semis, pourront un jour modifier ce beau fruit et le rendre aussi bon au goût qu'il est déjà agréable à l'odorat. Il n'est point délicat sur la nature du sol. On le multiplie de marcottes, même de boutures, et surtout en le greffant sur le coignassier commun.

COUDRIER, Coudre, Noisetier, Avelinier, *Corylus*. (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.) Noisetier commun, *Corylus avellana*, Lin. Arbrisseau qui forme buisson; ses racines poussent plusieurs tiges droites et garnies de rameaux flexibles, dont les plus jeunes sont couverts de duvet. Feuilles nombreuses, assez grandes, alternes, pétio-

lées, ovales, arrondies, dentées, fournissant une ombre épaisse. Fleurs mâles en chatons réunis, en février et avant les feuilles; fleurs femelles, axillaires et sessiles; celles-ci deviennent des fruits connus de tout le monde. La culture en a fait de plus beaux et de meilleur goût, tels que ceux du NOISETIER FRANC A AMANDE BLANCHE, (*Corylus sativa vulgaris*); A AMANDE ROUGE, (*fructu rubente*); et ceux de l'AVELINIER, (*Cor. fructu rubente maximo*). Les avelines tirent leur nom d'*Avelino*, ville du royaume de Naples. NOISETIER *à fruits ovales*, (*Corylus grandis*); N. *à fruits en grappes*, (*C. glomerata.*) Ces deux espèces produisent de bons fruits; mais le N. *d'Amérique*, (*C. rostrata*), a la coque très-épaisse et l'amande petite. Quoique ces arbrisseaux s'accommodent de toute exposition et de tout terrain, cependant ils produisent davantage dans les terres sablonneuses et humides, à l'exposition du nord ou du couchant, et à l'ombre aux bords de quelques ruisseaux; mais il ne faut pas qu'ils soient gênés ou dominés par d'autres arbres. On multiplie sûrement et promptement les bonnes espèces par la greffe ou par les marcottes; quelquefois de rejetons enracinés qu'on sépare en automne, et qui reprennent facilement, mais ne donnent de fruits qu'au bout de trois ou quatre ans. Les avelines semées ne donnent jamais de si bons fruit que l'arbre qui les a produites. On cultive encore le NOISETIER DE BYZANCE, (*Corylus colurna*, LIN.), beaucoup plus grand que le nôtre, et en différant encore par ses stipules linéaires et ses feuilles anguleuses et plus velues. Son fruit est plus gros, mais inférieur en qualité. Il demande la même culture. Le coudrier a une variété à feuilles panachées. Le bois du coudrier est tendre. *Voyez* le JARDIN FRUITIER, pl. 15.

ÉPINE-VINETTE, VINETIER. *Berberis.* (Hexandrie Monogynie, fam. des BERBÉRIDÉES.) L'ÉPINE-VINETTE, (*Berberis vulgaris*, LIN.) Arbuste indigène des lieux incultes et sauvages de la France, et qui croît en buisson de la hauteur de 4 à 5 pieds. Tiges et rameaux très-épineux, garnis chaque année d'un grand nombre de feuilles petites, pétiolées, ovales-obtuses, dentelées ou épineuses sur leurs bords, d'un vert gai. Au mois de mai partent de l'aisselle de ces feuilles, des grappes simples et pendantes de fleurs d'un assez beau jaune, d'un joli effet par leur nombre, et ayant l'odeur des fleurs de châtaignier. Leurs étamines sont très-irritables, et il suffit du moindre attouchement pour exciter parmi elles un mouvement tumultueux, après lequel elles se recourbent sur le pistil. A ces fleurs succèdent des fruits petits, ovales-oblongs, d'abord verts, et qu'on peut confire au vinaigre comme les câpres, puis d'un rouge de corail tranchant très-agréablement avec le beau vert du feuillage. Ils ont un goût aigrelet, qui les fait rechercher pour en faire de jolies confitures: on préfère les fruits sans pepins des vieux pieds

et de quelques marcottes et boutures. L'épine-vinette peut servir à former des haies impénétrables; mais on doit l'éloigner des champs dans lesquels on cultive des céréales, parce que l'expérience a constaté que cet arbuste était une des causes de la rouille des blés, maladie qui diminue la quantité, le volume des grains, ainsi que leurs produits en farine et la qualité de la paille.

On cultive encore deux autres variétés, l'une à fruits blancs, l'autre à fruits violets, dont la saveur est moins acide.

2. Berberis de la Chine, (*Berberis sinensis*, H. P.), est aussi un fort fort joli arbuste, semblable au précédent, formant cependant un buisson plus bas, plus touffu, plus verts, mais donnant moins de fruits. Ces arbustes sont très-rustiques, et n'exigent ni taille, ni culture, ni engrais. On les multiplie de graines, rejetons, boutures et marcottes. Celles-ci sont deux ans à s'enraciner, et doivent être séparées en automne, époque à laquelle il faut aussi éclater et replanter les rejetons. On tire du bois de l'épine-vinettes et de ses racines une couleur jaune assez belle et solide.

FIGUIER, *Ficus carica*. (Polygamie Tricœcie, fam. des Urticées.) Arbre de 25 à 30 pieds d'élévation. Feuilles alternes, pétiolées, grandes, plus ou moins découpées, d'un vert sombre en dessus, et rudes au toucher. Fleurs femelles et fleurs mâles renfermées dans l'intérieur d'un réceptacle charnu qu'on nomme *figue*, qui a une seule ouverture fermée par des écailles conniventes. Les fleurs femelles tapissent tout l'intérieur du réceptacle, et les mâles, en petit nombre, sont à l'ouverture. Les fruits sont sessiles, axillaires et disposés le long des rameaux; ils diffèrent de grosseur, de couleur et de forme, suivant les variétés.

Ces variétés sont très-nombreuses dans le midi de la France; mais on ne peut cultiver que les suivantes à la latitude de Paris.

La Figue *longue* ou *printanière*. La pulpe en est douce et agréable. Elle donne de nouveaux fruits à l'automne, quand la température est favorable.

— *blanche ronde* ou *grosse blanche d'automne*. Jardin fruitier, pl. 10. Le fruit, d'un vert très-clair, égale la première en bonté.

— *violette*. Assez grosse, violette en dehors et rouge en dedans, supérieure aux deux autres en bonté.

— *jaune*, *angélique*, *mélitte*. Fruit médiocre, jaune en dehors, et ponctué de vert et à pulpe rougeâtre. Produit beaucoup.

— *poire* ou *figue de Bordeaux*. Jardin fruitier, pl. 10, *bis*. Fruit médiocre, allongé, d'un rouge brun, à pulpe d'un fauve rougeâtre.

CULTURE. Le figuier se plaît dans les terres graveleuses, sablonneuses et profondes. Il réussit bien auprès d'une source, d'une rivière; mais il n'aime pas les marécages et eaux dormantes. Si la terre est très-humide, le fruit est fade. Il aime l'exposition du midi; nous l'avons vu prospérer à cette exposition dans des cours pavées, quoique sa tête seule pût recevoir les rayons du soleil. Dans un climat plus chaud que celui de Paris, il se contente du levant; mais ses fruits sont d'autant plus sucrés et savoureux, qu'ils reçoivent plus long-temps les rayons du soleil. On le place avantageusement à la latitude de Paris, au pied d'un mur, au midi.

On multiplie le figuier par rejetons, marcottes, boutures; rarement par racines, et plus rarement par semences. Ce dernier mode est plus long, et on ne serait pas sûr, par ce moyen, d'obtenir de bons fruits des jeunes sauvageons, qu'il faudrait greffer pour la plupart, ce qui retarderait la jouissance (1).

On laisse ordinairement les rejetons autour de l'arbre pendant deux ou trois ans, pour pouvoir les mettre de suite en place. Cette méthode fatigue et épuise l'arbre, auquel elle enlève beaucoup de sève. Elle appauvrit également la terre. Il serait donc plus avantageux de lever les rejetons à la fin de la première année, et de les placer en pépinière dans une terre bien meuble, à la distance ordinaire. On les enfonce d'environ un pied, et on les couche un peu en les rabattant à 6 ou 8 pouces. Si la température permet de les élever en tige pour en former un arbre, on dirige celui-ci en conséquence; mais, si le froid de l'hiver est assez fort pour détruire la tige, on le dispose en buisson; on tient la terre fraîche par des arrosemens, et en la couvrant autour des jeunes plants avec de la litière ou de la fougère.

On marcotte lorsqu'on manque de rejetons, et on se sert de la marcotte simple, qui suffit pour avoir un jeune plant enraciné l'année suivante. On la met en place ou en pépinière, et on la traite comme les rejetons.

Les boutures doivent se faire de préférence avec du bois de deux ou trois ans, parce que le bois du figuier est mou, qu'il a beaucoup de moelle, et que le jeune bois est exposé à pourrir dans une terre humide, nécessaire pour la reprise. On les place dans un lieu ombragé et dans une terre franche, à 5 ou 6 pouces de distance; on les plante comme les rejetons, on leur donne les mêmes soins, et l'année suivante on met

(1) Il serait essentiel qu'on fît des semis de figuier dans les pépinières du gouvernement et des départemens. C'est le seul moyen d'obtenir de nouvelles variétés plus vigoureuses et moins sensibles au froid.

en pépinière celles qui ont repris. Dans les cantons où la reprise est facile, on pourrait les placer de suite en pépinière.

Les racines se plantent comme les boutures; ou peut aussi les séparer de l'arbre sans les déplacer, en élevant, de trois ou quatre pouces au-dessus de la terre, leur extrémité supérieure.

Lorsque les rejetons, marcottes et boutures ont été trois ans dans la pépinière, suivant leur force, on les met en place dans un terrain défoncé de 3 pieds. Si on veut établir une figuerie, on les plante de 8 à 15 pieds de distance, suivant la température plus ou moins chaude, et la qualité de la terre. On leur donne, l'été suivant, un peu d'eau, si la terre se dessèche trop; on paille dans les terrains secs; on laboure une fois par an, et on fume tous les cinq à six ans avec des engrais bien consommés.

On greffe le figuier quand on veut changer la variété; on se sert de la greffe en flûte : l'œil de la greffe en écusson est exposé à être noyé par les sucs propres. La grande quantité de moelle rend celle en fente très-difficile à la reprise.

Quand l'arbre est en place, il ne faut employer la serpette que le moins possible. S'il est à tige, on se contente d'enlever le bois mort, d'arrêter les branches gourmandes, et de détruire les rejetons nuisibles. S'il est en buisson, à raison de la température, on est forcé de l'arrêter à six ou tout au plus huit pieds de hauteur, pour pouvoir le garantir du froid, et de renouveler les branches qui n'ont pas de fruits à deux ou trois yeux.

On emploie deux moyens pour le préserver des gelées. Dans les terres humides, à l'approche du froid, on l'empaille après l'avoir débarrassé des feuilles et fruits qui sont encore sur l'arbre, et on met de la litière au pied. L'opération doit se faire de manière que les eaux de pluie ne puissent pénétrer jusqu'aux branches. A cet effet, après avoir lié les branches, on commence par une couche de paille dans le bas de l'arbre, en donnant un peu plus d'épaisseur du côté de la pluie. La couche de paille qu'on met au-dessus recouvre un peu la couche inférieure : et ainsi de suite. On termine par une demi-botte de paille fortement liée du côté des épis, et qui forme le chapeau. On choisit un temps sec pour cette opération. Dans les sols sablonneux, on remue et on fouille la terre autour de chaque arbre; et, après avoir nettoyé les branches, comme pour les empailler, on les couche dans leur sens naturel, autant qu'il est possible. Pour y parvenir on saisit chaque branche par son extrémité, on la courbe peu à peu en posant la main ou le genou sur les parties qui font le plus de résistance, et on recouvre de 6 pouces de terre. On butte les parties des branches qu'on n'a pas pu enterrer. Ces branches peuvent rester ainsi soixante-quinze

à quatre-vingts jours sans souffrir de dommage. Si le froid devenait très-fort, on couvrirait la terre avec de la grande litière, de la fougère, ou des feuilles : autrement, les branches pourraient périr. Si cela arrivait, comme les racines n'auraient pas souffert, on couperait les branches au niveau du sol, et on couvrirait les plaies de deux pouces de terre. Bientôt elles produisent des scions qui commencent à donner du fruit la seconde année. Il y a des jardiniers qui découvrent les branches dans les jours doux de l'hiver; mais il faut bien de l'attention et de la vigilance pour prévenir le retour de la gelée. A la fin de mars, on enlève les feuilles ou la paille qui couvre la terre; mais on ne découvre les figuiers que lorsqu'on n'a plus rien à craindre des gelées. C'est après cette opération qu'on les examine, qu'on retranche le bois mort, etc. En coupant des branches, il ne faut jamais le faire rez-tronc, ni immédiatement au-dessus de l'œil qu'on veut conserver; mais on laisse un chicot : autrement, le bois, très-poreux et très-moelleux, peut se dessécher autour de la plaie. Les branches deviennent, après un certain temps, trop grosses pour être pliées et enterrées. On les coupe alors, et on les remplace par de jeunes branches qu'on a ménagées l'année précédente, ou par les nouvelles pousses qui se forment.

Dans les années tardives, on peut piquer, avec une épingle trempée dans l'huile, la tête de la figue pour hâter sa maturité. Le moyen suivant est plus sûr. Quand les fruits sont au tiers de leur grosseur, on cerne avec la pointe de la serpette ou du greffoir, l'extrémité de la tête où sont les fleurs mâles, et on les enlève. Les sucs propres recouvrent la plaie, et le fruit mûrit dans un temps moitié plus court, sans rien perdre de ses dimensions. Des jardiniers ont l'attention de détruire les boutons à bois placés à côté des boutons à fruit, dans l'espoir d'avoir des fruits plus nourris. Ils les reconnaissent à leur forme plus allongée, non-seulement dans cet arbre, mais dans les autres arbres fruitiers. Cette opération, utile sur les vieux arbres pour ménager la sève, pourrait nuire sur les jeunes, où elle est très-abondante. Il ne faut pas d'ailleurs trop multiplier cette opération, parce que les fruits viennent sur le bois de l'année précédente.

On peut élever le figuier en caisse, ce qui donne la facilité de le mettre à couvert, soit dans l'orangerie, soit même dans la serre chaude après la chute des feuilles, si on veut des fruits très-précoces. Pour diminuer la grande vigueur de l'arbre, et accélérer la fructification, on doit employer des sujets venus de boutures faites en mettant en terre l'extrémité supérieure de la branche pour prendre racine, et en laissant le gros bout dehors.

Le figuier a quelquefois des branches couvertes d'insectes

(un kermès ou un psylle) qui consomment la séve et arrêtent la végétation au point d'empêcher la croissance des fruits, et même de dessécher les branches. On détache ou on écrase ces insectes en frottant fortement les branches. Le bois du figuier est mou.

USAGE. On connaît l'usage qu'on fait des figues vertes et sèches. Elles sont très-saines et très-nourrissantes; mais il faut attendre leur maturité: autrement elles fatiguent l'estomac, donnent des dyssenteries, et le suc laiteux de leur épiderme corrode les lèvres, la langue, et y produit des boutons douloureux.

FRAMBOISIER, *Rubus idæus.* (Icosandrie Polygynie, fam. des ROSACÉES.) Arbuste découvert par les Grecs sur le mont Ida, d'où l'adjectif *idæus.*

Racines traçantes, tiges de 4 pieds, bisannuelles, épineuses; feuilles assez larges et blanchâtres en dessous, à pétioles épineux comme le dos de leurs nervures. Fleurs en mai et juin, blanches et produisant des fruits mûrs en juillet, rouges et parfumés. Variété à fruits blancs; autre dite FRAMBOISIER DES ALPES OU DE TOUS LES MOIS, à fruits rouges. Ce dernier donne jusqu'aux gelées. *Framboisier rouge à gros fruits, à gros fruits couleur de chair,* le plus gros et le meilleur fruit du genre, introduit par M. Noisette.

Le framboisier effritant la terre, et nuisant aux autres plantes, doit être cultivé à part, dans un endroit dont encore il faut le changer lorsqu'il en a épuisé les sucs, ce qu'on aperçoit lorsque ses fruits se rapetissent. Il peut rester plus long-temps dans la même place, au moyen d'engrais qu'on lui donne à l'automne. Du reste, il n'est pas difficile sur le terrain, quoiqu'il préfère un sol frais et une exposition demi-ombragée. On le multiplie par ses drageons, qu'on plante depuis novembre jusqu'en mars. En février on retranche tous les brins qui ont donné fruit; on taille à quinze ou dix-huit pouces une partie des jeunes surgeons; on laisse les plus forts entiers, enfin on laboure les pieds de ces arbrisseaux.

GOUYAVIER, *ou* GOYAVIER, *ou* POIRIER DES INDES, *Psidium pyriferum.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Des Indes. Arbrisseau de 12 pieds, naturalisé dans le midi de la France, où il donne de bons fruits et des semences productives. Mais il est de serre tempérée dans le climat de Paris. Tige droite; écorce lisse et d'un vert roussâtre; feuilles entières, ovales, allongées, obtuses, et cependant terminées par une pointe, persistantes; fleurs en mai, blanches, grandes et solitaires. Fruit mou, gros comme une pomme d'api, à peau jaunâtre dans la maturité, parfumé comme la framboise, aigre-doux et astringent. On le sème et on le

traite comme l'oranger et dans la même terre. Le fruit se mange cru ou en compote.

GRENADIER, *Punica granatum.* (Icosandrie Monogynie, fam. des Myrtées.) D'Afrique, d'où le nom de *punica.* Celui de grenadier vient de *granatum.* Arbrisseau naturalisé dans la France méridionale, et qu'on trouve même ici dans quelques jardins, en pleine terre; mais dans un sol substantiel, et placé contre un mur à l'exposition la plus chaude et la mieux abritée: encore ne parvient-on à le conserver qu'en le couvrant lui-même avec des paillassons, et son pied avec de la litière sèche pendant les froids. On le tient en caisse dans les départemens du nord, pour le serrer en orangerie pendant l'hiver. Il a les rameaux nombreux, minces, anguleux et droits; feuilles opposées, lancéolées, lisses, d'un vert rougeâtre, assez petites; fleurs de juillet en septembre, quelquefois solitaires, d'autres fois réunies, et placées au bout des rameaux; calice rouge, épais, coriace, à cinq ou six divisions, renfermant autant de pétales chiffonné, d'un rouge superbe, et qui a donné le nom à la belle couleur dite de *Grenade;* fruits gros comme de grosses pommes, revêtus d'un écorce rougeâtre, épaisse, coriace, et renfermant un nombre infini de graines qu'entoure une pulpe acide, agréable, et qu'on suce. C'est de cette quantité de graines qu'on a nommé ce fruit *Granatum.* On multiplie cet arbrisseau de graines et de bouture. On y parvient plus aisément et plus promptement par la séparation des rejetons, ou par les marcottes par strangulation. A la fin de l'été, la marcotte sera en état d'être sevrée, surtout si l'on a eu soin de la faire en pot, et d'entretenir assez humide la terre du pot. Pour pousser le grenadier à fleurs, et par conséquent à fruits, il suffira de *pincer* les sommités des nouvelles pousses, au mois d'avril, époque à laquelle on le découvre s'il est en espalier, ou bien on le sort s'il est en orangerie. Il faut aussi l'arroser souvent, surtout s'il est en caisse; et alors il demande encore à être changé de terre tous les trois ans. On le taille comme l'oranger. Naturellement, il forme un buisson, principalement quand il n'est point élevé de semence, parce qu'il pousse beaucoup de rejetons. On peut donc, dans les départemens méridionaux, en former des haies.

GROSEILLER, *Ribes.* Conservé en latin du nom arabe *Ribes* (Pentandrie Monogynie, fam. des Grossulariées.)

1. Groseiller ordinaire, (*Ribes rubrum.* Lin.) Arbrisseau d'Europe, formant buisson, dont on fait des palissades, et même qu'on élève en tige de quatre à cinq pieds. Ses feuilles, un peu semblables, mais en petit, à celle de la vigne, se montrent de bonne heure ainsi que les grappes simples, nombreuses, pendantes et souvent réunies, de fleurs herbacées

(une variété les a rougeâtres) ; elles deviennent autant de fruits rouges plus ou moins gros et acides, suivant le terrain. Personne n'en ignore l'usage. Ce groseillier a une variété à feuilles panachées, une autre à gros fruit blanc et d'un suc beaucoup plus doux (*Ribes album*, H. P.) ; une troisième à fruit de couleur de chair ; enfin, le groseillier blanc a une sous-variété qu'on nomme *perlée*. Les fruits nommés *castilles*, en quelques lieux, mûrissent en juillet ; mais on en prolonge la durée jusqu'en octobre, en empaillant les arbres lorsque les fruits commencent à prendre de la couleur.

2. Groseiller a fruit noir, Cassis, Poivrier, (*Ribes nigrum*, Lin.) Il est plus grand dans toutes ses dimensions, et aromatique dans toutes ses parties ; les feuilles prises en boisson comme du thé, sont sudorifiques. Les fruits, en grappes, sont gros et noirs : on les emploie à faire des ratafias et autres friandises qui sont d'un goût plus général. Il a une variété à feuilles panachées.

3. Groseiller épineux *ou* a maquereau (*Ribes uva-crispa*, Lin.) Tiges plus courtes, plus nombreuses et couvertes de forts aiguillons qui rendent cet arbrisseau très-propre à former des haies impénétrables. Feuilles plus petites. Les fruits, toujours solitaires, sont plus gros (quelques variétés atteignent le volume d'un œuf de pigeon) ; il y en a des verts, des jaunes, des rouges, des blancs, des violets, etc., dont M. Noisette a une nombreuse collection. Voici les principales :

Groseilles lisses. — *Grosse verte ronde* ; — *grosse verte longue* ; — *grosse lobée* ; — *grosse ambrée* ; — *très-grosse jaune*, assez allongée, que ce cultivateur a obtenue de semis. — Groseilles hérissées. *A fruits ambrés* ; — *à couleur de chair, longs* ; *à couleur de chair, ronds* ; — *verte blanche* ; — *grosse jaune* ; — *grosse ronde, couleur olive*, fruit tardif, le plus gros et le meilleur de tous, trouvé par M. Noisette ; *nouvelle-angleterre*, très-grosse. Il existe beaucoup d'autres variétés lisses ou hérissées. Tous les fruits ont une peau épaisse, un suc abondant et plus ou moins sucré, dont les Anglais font un vin assez bon, ou au moins très-renommé chez eux. Avant que ces fruits soient mûrs, on les emploie au lieu de grains de verjus pour assaisonner les *maquereaux*, d'où le nom vulgaire, *groseille à maquereau*.

Les groseillers, en général, se contentent de tout terrain et de toute exposition. Cependant leurs fruits seront plus gros et plus doux dans une terre douce, sableuse et fraîche. On les taille en février ; cette opération consiste à retrancher les bois morts ou trop vieux, et à rabattre les branches plus ou moins suivant leur force et leur âge. Ils se propagent de se-

mences et de boutures faites en automne ou en février, ou bien de marcottes et de l'éclat des vieux pieds.

MURIER, *Morus*. (Monœcie Tétrandie, famille des URTICÉES.) Il tire son nom *morus*, du latin *mora*, retard, parce qu'il ne pousse que lorsque les gelées ne sont plus à craindre.

MÛRIER NOIR, (*Morus nigra.*) De l'Asie mineure. Arbre assez fort, rarement droit et bien tourné, de 25 à 30 pieds, presque toujours relégué dans les cours ou basses-cours, où il trouve un terrain ordinairement mêlé de décombres, tel qu'il lui convient, et un abri contre les vents du nord. Ses feuilles grandes, dentées, les unes en cœur aigu, d'autres divisées en plusieurs loges, nombreuses et d'un vert assez foncé, donnent une ombre épaisse, agréable à la volaille. On mange ses fruits depuis le mois de juillet jusqu'en septembre. Chaque mûre est le résultat de plusieurs fleurs réunies sur un même chaton; les fruits que chacune d'elles produit, se serrent à mesure qu'ils grossissent, et semblent n'en former qu'un seul. Les fleurs mâles, aussi en chaton, sont quelquefois sur un autre individu que celui qui donne les femelles. On cultive de préférence ce dernier, parce que ses fruits n'ont point de graines. La longueur et la docilité de ses branches permettent qu'on les étende assez pour leur faire couvrir des espaces et des bâtimens assez considérables. On ne taille cet arbre que pour en tirer parti, ou le débarrasser de son bois mort, à moins que ses fruits n'aient dégénéré; alors on rabat les grosses branches à quelque distance du tronc : par ce moyen, l'arbre se renouvelle et donne des fruits plus gros et plus abondamment.

MÛRIER ROUGE, (*Morus rubra.*) De l'Amérique septent. Arbre qui s'élève à 40 pieds et plus. Il a des feuilles plus grandes et plus rudes; et son fruit, qui est mangeable, est d'un rouge assez foncé.

Les mûriers se propagent de semences, de marcottes, de boutures faites en été ou en automne, et par le moyen suivant. Quand on a un mûrier sur le retour, on le renverse sur le terrain, à la fin de l'hiver, en ne coupant que les racines qui s'opposent à l'opération. On l'étête, et on rapporte assez de terre le long de la tige, pour la couvrir presqu'en entier et pour couvrir totalement la coupe. Il sort de cette tige beaucoup de scions qui poussent vigoureusement. On fait entre les deux séves, à chaque scion, une ligature le plus près possible de la tige, et on couvre de 2 pouces de terre. On recouvre avec de la litière, et on tient la terre fraîche, avec l'attention d'en remettre un peu, si les arrosemens ou les pluies en avaient entraîné une partie. On obtient, par cette méthode, des sujets bons à mettre en place en trois ans. Il est possible qu'en ne couvrant que légèrement les racines

coupées, elles fournissent des rejetons. Les marcottes se font lorsque la pousse est arrêtée; les semis et les boutures au printemps dans une terre légère, substantielle et un peu ombragée. Quelques pépiniéristes, pour assurer la reprise des boutures, les font sur couches et sous châssis. On tient la terre fraîche par des arrosemens dans les grandes chaleurs, et on couvre les semences, les boutures et les marcottes dans le temps des gelées. Les deux dernières s'enracinent ordinairement la première année, et peuvent être relevées au printemps suivant pour être mises en pépinière. On leur continue les mêmes soins les trois années suivantes, parce qu'elles sont sensibles au froid dans leur jeunesse. Ensuite on se contente de donner un petit labour entre les rangs. Terre substantielle et légère. Situation chaude et abritée.

Les mûres qu'on ne mange pas sont très-propres à nourrir la volaille, et les feuilles servent au besoin de nourriture aux vers à soie. Le bois des mûriers est assez compact et sert à plusieurs usages. Celui du mûrier rouge est employé en Amérique pour la construction des vaisseaux.

MÛRIER BLANC, (*Morus alba.*) De la Chine. Ecorce épaisse, gercée. Branches éparses et nombreuses. Feuilles presque lisses, d'un vert tendre, plus petites que celles du précédent. Fleurs verdâtres. Fruits presque ronds, blanchâtres, plus petits que ceux du mûrier noir. Ces fruits ne sont propres qu'à nourrir et engraisser les cochons et la volaille.

Ce mûrier doit être placé, dans notre climat, relativement à l'usage qu'on fait de ses feuilles, dans une terre plus légère que forte et à l'exposition du midi. On choisit des graines de fruits parvenus à leur maturité, et qui se sont détachés naturellement. On les sème, soit en rayons, soit à la volée, dans une terre bien meuble, lorsque les fortes gelées sont passées. On éclaircit le semis, si le plant est trop épais, on le sarcle, on le bine et on l'arrose au besoin. On le transplante l'année suivante en pépinière, et on lui donne les soins d'usage. Quand il a pris de la force, on le greffe en écusson, et plus ou moins haut suivant la destination qu'on lui donne; car on en fait des tiges, des buissons et des nains. Cette greffe n'a pour but que de se procurer des feuilles plus propres à faire produire aux vers une soie plus fine, et on a remarqué que quelques variétés, comme la *reine*, *la grosse-reine*, *la feuille d'Espagne*, *la feuille de Flocs*, procuraient cet avantage. La greffe se fait à la première ou à la seconde séve, en pépinière ou en place; on ne conserve que trois ou quatre belles branches qu'on laisse dans toute leur longueur si l'arbre est vigoureux, mais qu'on taille à quelques yeux s'il est faible, et on s'occupe les années suivantes à maintenir l'équilibre des branches-mères comme dans les arbres fruitiers. On met également ces branches de manière qu'elles forment un

angle d'environ 45 degrés; et, quand les branches secondaires sont trop multipliées pour que les feuilles puissent bien jouir des influences de la lumière et du soleil, on éclaircit en coupant les plus mal placées. Ce n'est, suivant Rosier, que la troisième ou la quatrième année qu'on doit commencer la cueillette des feuilles, qu'il faut faire une à une, en laissant au moins deux feuilles à l'extrémité de chaque branche, et en déchargeant, au moment de cette cueillette, ces branches de leurs fruits. On étend ces feuilles dans un lieu aéré pour empêcher qu'elles ne s'échauffent, et pour faire évaporer l'eau surabondante. On ne les donne jamais mouillées aux vers à soie. Si on veut conserver la vigueur de ces arbres, on ne les dépouille de leurs feuilles que de deux années l'une; et, si on le fait tous les ans, on ne touche point à ceux qui sont faibles et languissans. Les autres soins consistent à supprimer, après la cueillette, les bois morts, les branches cassées, les ergots, et à donner annuellement un labour. Quand l'arbre est sur le retour, on le rajeunit en ravalant sur les branches-mères. Rosier pense que les arbres nains sont les plus productifs, comme ils sont ceux dont on coupe la feuille avec le plus de facilité.

Les feuilles et les fruits de cet arbre ne sont pas les seules parties utiles; son bois est employé à différens usages, et son écorce donne une filasse grossière.

NÉFLIER, Meslier, *Mespilus germanica.* (Icosandrie Pentagynie, fam. des Pomacées.) Lin. Arbrisseau indigène de moyenne grandeur, dont le fruit est médiocre. La culture l'a perfectionné, et a produit des variétés à fruits plus gros, d'une saveur moins sauvage: une d'elles (le *Mespilus abortiva*), donne des fruits sans noyaux. Les autres principales variétés sont le néflier à gros fruits, à fruit allongé, et celui à fruit précoce. La tige courte et tortue du néflier se divise en rameaux courbes, étendus et informes, se garnissant de feuilles lancéolées, sans dentelures, duveteuses et blanches par-dessous. Les fleurs en mai, très-grandes, blanches, solitaires, sessibles et terminales, deviennent des fruits arrondis, couronnés par les folioles du calice. Ils sont verts et d'une saveur âpre avant leur maturité; mais quand, après avoir été cueillis au commencement d'octobre, ils sont restés quelque temps sur la paille, ils deviennent rousseâtres, leur pulpe s'amollit et acquiert une saveur douce de pomme gâtée, qui n'est pas d'un goût général, mais qui cependant plaît à beaucoup de personnes. On y trouve cinq noyaux osseux, très-durs, qui peuvent servir à propager l'espèce, et sont ordinairement deux ans à lever. Aussi emploie-t-on le moyen plus court des marcottes et de la greffe en fente ou en écusson sur l'épine, le néflier des bois, l'azérolier, le cognassier, le poirier. Tout terrain qui n'est pas marécageux,

et toute exposition, conviennent aux néfliers, et leur culture n'exige pas de grands soins. Il serait même dangereux de vouloir corriger, par la taille, la forme bizarre qu'affectent ces arbres; car alors on diminuerait la récolte des nèfles ou *mesles*, qui viennent toujours au bout des rameaux. Il faut manger peu de ce fruit à la fois, parce qu'il est très-indigeste. Le néflier est sujet aux maladies de la brûlure et du blanc. (Voyez l'article POIRIER.) Son bois est dur.

NOYER, *Juglans*. (Monœcie Polyandrie, fam. des BALANIFÈRES.) NOYER CULTIVÉ. (*Juglans regia*, LIN.) d'Asie. Arbre très-élevé et très-beau. Tronc droit et bien filé. Feuilles grandes, composées de 5 à 9 folioles sessiles, entières, ovales-allongées, d'un vert jaunâtre, et d'une odeur forte quand on les froisse. Les fleurs fin de mai et en juin, seulement mâles, ou femelles, habitent sur le même individu. Les fleurs femelles sont ordinairement réunies 3 ou 4 au bout des jeunes rameaux, et deviennent des fruits arrondis, dont tout le monde connaît la forme et le goût. Ces fruits diffèrent en forme, grosseur et qualité, suivant la variété. Le noyer fleurit en avril ou en mai. Le mot *Juglans* est une contraction de *Jovis glans*, gland de Jupiter.

1. LE NOYER COMMUN est le plus productif; ses fruits sont ovales-arrondis, l'amande qui remplit la noix, est bonne et fournit beaucoup d'huile.

2. LE NOYER A COQUE TENDRE OU NOYER MÉSANGE (ainsi nommé, parce qu'un petit oiseau, appelé *mésange*, en perce la noix à coups de bec pour en manger l'amande.) Ses fruits, d'une forme plus allongée, sont bien pleins, et supérieurs en qualité à ceux de l'espèce précédente : ils fournissent beaucoup d'huile.

3. LE NOYER TARDIF. (*Juglans regia serotina*, H. P.) Espèce précieuse dans les cantons où les gelées tardives sont annuelles, parce que, ne fleurissant qu'à la fin de juin, elle n'a rien à craindre des dernières gelées du printemps. L'amande est de bonne qualité; elle donne assez d'huile, et on peut la manger en cerneaux sur la fin de septembre.

4. LE NOYER A CROS FRUIT. (*Juglans regia maxima.*) Il n'est pas de grand rapport; mais ses noix sont très-grosses : il faut les manger fraîches; gardées, elles diminueraient de moitié. On les appelle *noix de jauge*. Elles donnent peu d'huile.

5. NOYER A FRUIT ANGULEUX *ou* A NOIX ANGULEUSE, comme dit le vulgaire. (*Juglans regia angulosa.*) Son amande est très-bonne, mais elle consiste en tubercules enfoncées dans la coque, et dont il est d'autant plus difficile de les tirer, que cette coque est épaisse et très-dure. Elle fournit une meilleure huile, et en plus grande quantité que les autres. Cet

arbre le plus grand et le plus vigoureux de son espèce, doit être cultivé pour son bois, qui est le plus dur, le plus fort, le mieux veiné, par conséquent le meilleur et le plus beau.

6. Le Noyer a gros fruits longs. L'amande remplit bien la coque, qui n'est pas dure. Son fruit ne le cède qu'à celui du mésange en bonté; mais l'arbre produit beaucoup plus.

7. Le Noyer a grappe, *Juglans regia racemosa*, dont les fruits sont disposés quinze à vingt ou plus ensemble et en une sorte de grappe.

8. Le Noyer hétérophylle *ou* Noyer de Montbron, (*Juglans regia heterophylla,*) Cette nouvelle variété est remarquable par la figure bizarre et singulière de ses feuilles. Celles-ci sont toutes de forme et de grandeur différentes, et particulièrement les onze à treize folioles dont elles sont composées. Assez souvent les deux folioles inférieures de chaque feuille sont ovales ou ovales lancéolées; mais toutes les autres, deux à trois frois plus longues qu'elles, sont les unes lancéolées, entières ou ondulées en leurs bords; les autres irrégulièrement lobées; celles-ci anguleuses; celles-là laciniées ou pinnatifides; d'autres, enfin, décidément ailées. Outre la physionomie particulière que cet arbre reçoit de la forme bizarre de ses feuilles, l'inclinaison de ses branches, à la manière du frêne pleureur, lui donne encore un port singulièrement pittoresque. Son fruit est arrondi, de la grosseur des plus belles noix; il a la coque si tendre, qu'elle cède à la moindre pression du doigt, et l'amande qu'il contient est excellente. A la singularité de ses formes et à la bonté de son fruit, cet arbre joint le mérite de ne commencer à pousser que quinze jours ou trois semaines plus tard que le noyer commun, ce qui le met à l'abri des gelées du printemps, et fait qu'il réunit l'utile à l'agréable.

Ce noyer a été découvert, il y a sept ans, par M. le comte de Montbron, colonel-lieutenant des gardes à pied du Roi, dans l'arrondissement de Châtellerant, et il l'a fait depuis transporter dans son parc, où il a réuni une très-belle collection d'arbres indigènes et d'arbres exotiques. Jusqu'ici M. le comte de Montbron n'a encore réussi à multiplier son noyer que par la greffe; les noix qu'il en a semées n'ont point levé, ce qui vient probablement de ce qu'ayant la coque très-tendre, et les ayant toujours mis en terre en automne, elles auront pouri pendant l'hiver. Il compte cette année en semer au printemps. C'est d'après une notice et des échantillons qui nous ont été communiqués par M. le comte de Montbron, que nous faisons connaître ce noyer qui, non-seulement est assez intéressant sous le rapport de ses fruits, mais

qui, par son port et par son feuillage, paraît mériter de trouver place parmi les arbres d'ornement.

Culture. Le noyer se cultive pour son bois, pour son fruit et pour l'huile qu'on en tire. La culture doit un peu varier, relativement à la destination qu'on veut lui donner. Si on tient plus à la qualité du bois, on retarde la fructification ; on place l'arbre dans un terrain sablonneux et même pierreux, pourvu qu'il y ait assez d'humidité. Ce terrain convient aussi pour donner de la qualité à l'huile. On sème, s'il est possible, en place, afin de ne pas endommager le pivot qui pénètre à travers les fissures des rochers ; et, pour obtenir des tiges plus hautes, plus droites, et des arbres moins sensibles aux gelées, on ne greffe pas. On donne la préférence au n°. 5, si on désire un très-bel arbre, et aux n^os^. 1, 2, et 6, si on tient plus à l'huile, par la difficulté de séparer l'amande du n°. 5, de sa coque. Si, au contraire, on veut manger les noix, soit à moitié formées ou en cerneaux, soit parvenues à leur maturité, il faut donner la préférence aux n^os^. 2, 3 et 6. Ce dernier a l'avantage de fournir des cerneaux plus tard. La terre doit être moins légère, moins sablonneuse et plus substantielle, parce que l'arbre ne peut pas plonger ses racines aussi profondément ; enfin, on pince l'extrémité du pivot et on greffe.

Le semis se fait avec des fruits choisis et parvenus à leur maturité dans les espèces qu'on veut cultiver, si on ne greffe pas. Dans le cas contraire, on prend les noix du noyer commun, ou mieux les noix anguleuses si on préfère des arbres plus vigoureux ou plus grands. On les stratifie en les laissant dans leur brou et en les mettant dans un endroit frais et à l'abri des gelées. On ne les sème qu'au printemps pour les préserver des mulots, etc. Si on les met en place, ce qui est essentiel pour les arbres dont on veut conserver le pivot qu'il est presqu'impossible d'avoir entier quand on lève l'arbre, on a l'attention de placer deux noix, à trois pouces l'une de l'autre, et à deux pouces de profondeur dans une terre bien défoncée et ameublie sans fumier. Si on les met en rayons, après avoir pincé leur pivot, on ne laisse qu'un pied d'intervalle entre chaque noix dans une terre labourée à deux fers de bêche, et on établit deux pieds entre les rayons. Le pincement du pivot dispense des transplantations jusqu'à ce qu'on lève les sujets pour les mettre en place. On donne les soins ordinaires aux plantes en pépinière. Après la chute des feuilles dans les terres sablonneuses, et après les gelées dans les terres plus fortes et humides, on lève un plant entre deux, ce qui établit une distance de deux pieds dans les rayons. On examine auparavant les sujets qui doivent rester dans les rayons, et on remplace ceux qui manquent ou sont mal venus. Comme on peut lever les plants en

motte, il n'y a rien à retrancher après cette opération. On plante les autres de la même manière dans une terre préparée d'avance.

Les années suivantes, on donne de légers labours et on taille en crochet. Quelques pépiniéristes cernent les sujets entre les deux séves, la deuxième ou troisième année de la plantation en pépinière. Cette opération se fait en enfonçant verticalement en terre, à distance égale des sujets, tout le fer d'une bêche bien acérée et bien tranchante. On coupe ainsi les parties de racines qui dépassent; les plaies se cicatrisent, et il se forme beaucoup de chevelu. L'arbre pousse, il est vrai, moins vigoureusement l'année suivante, mais sa reprise est assurée quand on le transplante. Lorsque les sujets ont environ 4 pouces de circonférence et 5 à 6 pieds de hauteur, on peut les greffer en flûte, en fente ou en écusson à œil poussant. Pour cette dernière greffe, on coupe les branches lorsque le mouvement de la séve commence à faire grossir les boutons, et on les conserve le pied dans l'eau jusqu'à ce que l'écorce puisse se détacher avec facilité. L'inconvénient de cette greffe est d'être exposée à se décoller lorsque l'arbre est en place et isolé; on y remédie en pinçant l'extrémité du jet, ou mieux en liant contre le sujet un petit tuteur qui le dépasse d'un pied et contre lequel on attache le jet de la greffe. Si on greffait les sujets plus jeunes, cette opération nuirait au développement de ces arbres comme à celui de tous les arbres en général; mais ils fructifieraient plus tôt. L'année suivante, ces arbres peuvent être mis en place dans une terre défoncée de deux pieds et demi à trois pieds. On rabat la greffe à cinq ou six yeux après la plantation, si on la fait au printemps; mais, si elle a lieu entre les deux séves, on attend que les fortes gelées soient passées pour tailler les branches. On peut greffer de vieux noyers qu'on a étêtés l'année précédente pour leur faire pousser de beaux scions sur lesquels on établit les greffes.

Ces arbres prennent de grandes dimensions, et il faut au moins 6 à 8 toises de distance entre les arbres greffés, et 10 à 12 entre ceux qui ne le sont pas. On ne les plante point sur la lisière ou au milieu d'un champ à blé ou d'autre terre en rapport, parce que le noyer étend très-loin ses racines, qu'il effrite et épuise la terre, que son ombrage fatigue les autres végétaux, et que l'eau qui a été quelque temps sur ses feuilles, se charge de *tannin* et nuit aux plantes sur lesquelles elle tombe. Il vicie également l'air et répand une odeur désagréable qui porte à la tête; motifs pour lesquels on doit l'écarter des habitations. Il aime le grand air et réussit mal en massifs, ou il donne peu de fruits. On ne peut donc l'employer qu'isolé ou en avenue.

Quand cet arbre est sur le retour, c'est-à-dire, quand

l'extrémité de ses branches supérieures se dessèche (*se couronne*), on l'abat, si on ne veut pas nuire à la qualité du bois; mais, si on met plus de valeur au fruit, on ravale ses branches à deux ou trois pieds du tronc, et il pousse des branches qui lui forment une nouvelle tête. Le noyer forme naturellement sa tête, et n'a besoin que d'être débarrassé du bois mort et des branches rompues en cueillant son fruit. On ne lui coupe de bois vert qu'autant qu'il pousse des gourmands ou des branches mal placées.

Le temps de la récolte des noix est indiqué par le brou qui se crevasse. On la fait avec des gaules, parce que le fruit est placé à l'extrémité des branches. Il faut frapper légèrement pour ne pas effeuiller l'arbre, et pour ne pas blesser les boutons à fruit et à bois. On porte la récolte dans des lieux bien secs et bien aérés; on l'étend sur 2 ou 3 pouces d'épaisseur, et on la remue chaque jour jusqu'à ce que les noix soient desséchées et que le brou s'en sépare. Ensuite, on les renferme dans un endroit sec, ni trop chaud ni trop froid, et on les conserve ainsi un an sans qu'elles rancissent.

On mange les noix à moitié formées ou en cerneaux, et parvenues à leur maturité. On en tire une huile qui sert aux mêmes usages que celle d'olive pendant qu'elle est fraîche, et qu'on brûle ensuite ou qu'on emploie dans divers arts. Les cerneaux sont indigestes, et la pellicule des fruits mûrs excite la toux. Le brou et les racines donnent une teinture assez solide. Le bois du noyer est précieux. On en fait de jolis meubles, si on réduit le tronc en planches six mois après l'avoir abattu, qu'on mette ces planches à tremper pendant six mois, et qu'on ne les emploie qu'après les avoir bien fait sécher. Il sert aussi à d'autres usages, et principalement à faire des bois de fusil.

OLIVIER, *Olea*. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) D'Asie, près le mont Taurus. Arbre d'environ vingt pieds d'élévation; tronc à écorce crevassée; branches à rameaux opposés, très-nombreux, de couleur cendrée; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, entières, coriaces, persistantes, d'un vert foncé en dessus et blanchâtre en dessous; fleurs en juin, monopétales, petites, à quatre divisions, ovales, blanchâtres, odorantes, disposées en petites grappes paniculées dans les aisselles des feuilles supérieures; fruits ovales, composés d'un noyau très-dur et d'une pulpe huileuse. Les noyaux contiennent deux amandes dont une est presque toujours avortée. Les variétés de l'olivier sont très-nombreuses; elles peuvent se réduire à cinq divisions principales.

Olivier *à feuilles longues*, étroites, pointues, blanches en dessous, *Olea longifolia*.

Olivier *à feuilles larges-oblongues*, blanches en dessous (*Olea latifolia*).

— *à feuilles obliques*, oblongues, pâles en dessous (*Olea obliqua*).

— *à feuilles lancéolées*, ferrugineuses en dessous (*Olea ferruginea*).

— *à feuilles ovales*, petites et à rameaux ouverts très-divergens (*Olea buxifolia*).

Les variétés qui donnent les meilleurs fruits, sont, la *verdale*, la *saurine*, le *cournaud*, la *cayane*, le *cayon* et l'*amelingue*, variétés qui fournissent une huile fine très-bonne. Les fruits de l'*amelingue* sont confits préférablement aux autres. Ceux de la *picholine* ont un goût plus délicat, mais ils se conservent moins.

Culture. L'olivier se plaît dans les sols légers, sablonneux et même pierreux. Il réussit également bien dans les terres franches; mais il y produit plus de bois que de fruits, et il est plus sensible aux gelées. Il lui faut une chaleur moyenne mais égale, pour qu'il prospère. Il craint les grandes chaleurs comme les grands froids, et on ne peut le cultiver qu'entre le 25e. degré et le 45e. Il paraît que l'air de la mer lui est utile. C'est sur les bords de la Méditerranée qu'il est le plus commun, et on n'en trouve plus à quatre-vingts lieues des côtes. Il aime les abris, et on attribue à la destruction des bois des montagnes du midi de la France, l'impossibilité où on a été de continuer à le cultiver dans beaucoup de cantons où il réussissait bien auparavant. Mais la marche que l'on suit dans sa multiplication, en le rendant plus délicat, s'oppose également à ce qu'on puisse étendre sa culture.

La méthode la plus généralement employée consiste à se servir des rejetons, qui sont très-nombreux au pied des arbres faits, quoique l'olivier ait des racines pivotantes, mais comme, depuis des siècles, sa multiplication a toujours eu lieu par des rejetons, des marcottes, des boutures ou des racines, on a fini par en faire un arbre à racines traçantes, ce qui le rend moins capable de résister aux coups de vent, quelquefois très-violens dans les départemens où on le cultive. On laisse les rejetons se fortifier deux ou trois ans avant de les lever, ce qui affaiblit l'arbre, qui est privé d'une partie de la sève des racines. Les marcottes se font en couchant, pendant l'hiver, des branches de la grosseur du bras, qui prennent souvent racine dans l'année, et qui peuvent être levées l'année suivante et mises en pépinière. En employant du jeune bois, la reprise serait plus assurée. Les boutures se font suivant l'usage ordinaire, et la multiplication par racines est aussi simple. Il suffit de couper des racines par tronçons,

et de les planter, en laissant un demi-pouce hors de la terre.

L'expérience a démontré que les rejetons, les marcottes, les boutures ne donnent jamais des sujets aussi vigoureux que les semis; et, lorsqu'on continue pendant des siècles ce genre de propagation, on finit par nuire tellement aux élèves, qu'ils deviennent incapables de produire des semences, et que, s'affaiblissant de plus en plus, ils sont plus délicats, et souffrent davantage de l'intempérie des saisons. Il n'y a qu'un moyen de remédier au mal et de parvenir à rétablir sa culture dans les cantons où on a été forcé de l'abandonner: c'est de semer les fruits des variétés les plus vigoureuses, et de se procurer des semences des arbres qui viennent, sans culture, dans l'archipel grec, ce qui est facile en les stratifiant. On aura des sujets vigoureux, qui en fourniront d'autres, à leur tour, par leurs semences, et peu à peu on pourra les acclimater, surtout si on rétablit les abris, qui leur sont si nécessaires. On pourra d'ailleurs se procurer, par cette méthode, de nouvelles variétés, dont les greffes seront moins sensibles à la gelée. Il est vrai qu'il faudra attendre quinze ans pour que ces élèves fructifient; mais, comme l'olivier dure des siècles, on sera amplement dédommagé par la durée des arbres et par les récoltes abondantes. Le semis lève ordinairement dans la première année; quand on a semé aussitôt, après la récolte, ou qu'on a fait stratifier les noyaux; mais, si on a attendu au printemps pour semer, la germination n'a lieu que l'année suivante. Il serait à désirer qu'on pût semer en place, parce que la conservation du pivot est nécessaire pour conserver au plant toute sa vigueur; et, en France, c'est le point principal auquel il faut sacrifier une plus prompte fructification qui affaiblit l'arbre. Si on élève les sujets en pépinière, on les y traite ainsi que les semis, comme on l'a déjà indiqué plus haut pour les autres espèces de fruits à noyau, qui sont sensibles aux gelées: mais on leur donne la distance de 3 pieds en tout sens. On plante les oliviers avec les mêmes soins et à la même époque que les autres sujets; on les met à la distance de 36 à 40 pieds, dans les terres de qualité inferieure, et à celle de 45 à 50 dans les bonnes terres. L'air circule plus facilement, et leur enlève une partie de leur humidité. On peut d'ailleurs cultiver des légumes ou des céréales dans les intervalles. De cette manière, les labours et engrais donnés profitent aux oliviers comme aux autres plantes. Quand on a mis les oliviers en place, il est utile de les tailler pendant les trois premières années, principalement pour les fortifier, soit qu'on les greffe, ou qu'on conserve l'arbre franc. On continue aujourd'hui la taille dans quelques départemens; mais il est douteux qu'elle soit nécessaire après les trois premières

années. Il nous semble qu'il suffit de visiter ses oliviers à la fin de l'hiver, d'enlever le bois mort, et de couper des branches dans les parties où elles sont trop multipliées, et où leur grand nombre les empêche de jouir de toutes les influences de l'air et de la lumière.

L'olivier est comme la plupart des arbres fruitiers en plein vent, qui ne donnent des récoltes que tous les deux ans, parce qu'ils s'épuisent par la production d'une trop grande quantité de fruits, et qu'ils n'ont pas le temps, avant l'hiver, de remplacer la consommation des sucs propres. La taille remédierait à cet inconvénient; mais il est incertain si on y gagnerait. Il nous paraît qu'il y aurait plus d'avantage à détruire une partie du fruit pour favoriser l'augmentation de la pulpe des autres. Les arbres seraient moins fatigués et la récolte serait presque égale, parce que chaque fruit fournirait plus d'huile.

Quoique l'olivier soit un des moins beaux arbres fruitiers, et que sa teinte soit sombre et triste, cependant on en élève en caisse dans les pays septentrionaux. On lui donne une terre légère; on le taille comme l'oranger, et on le place l'hiver dans l'orangerie. C'est un objet de curiosité plus que d'ornement, et les amateurs se bornent ordinairement à la variété à feuilles de buis: (*Olea buxifolia.*)

ORANGER, CITRONIER, *Citrus.* (Polyadelphie Icosandrie, fam. des Hespéridées.) Originaire des Indes et de la Chine.

Oranger, (*Citrus aurantium*). Arbre d'un port régulier, à tête arrondie, à tronc droit, à écorce d'un brun grisâtre, à rameaux diffus; à feuilles articulées, persistantes, d'un beau vert luisant, comme perforées par des vésicules transparentes, remplies d'une huile essentielle très-odorante, ayant un pétiole garni d'une aile cordiforme de la consistance de la feuille; à fleurs blanches et d'une odeur très-suave; à fruits ronds légèrement comprimés, plus ou moins gros, en général d'un jaune doré, et violets dans quelques variétés, succulens et d'une saveur douce, légèrement acidulée. Fleurit en juin et juillet.

Oranger du Portugal, (*Citrus aurantium olyssiponense*), à écorce lisse.

— — *à fruit cornu* et fleurs semi-doubles.

— — *à fruit rouge.* On le nomme aussi *orange-grenade* ou *de Malte.*

— — *à feuilles de laurier.*

— — *à feuilles dorées.*

— — *à feuilles panachées* et argentées.

— de Nointel, *à feuilles longues*, fruit semblable à celui de Portugal.

Oranger Poire du Commandeur. La coupe du fruit, sur la largeur, représente une croix de Malte.
— de la Chine, feuilles plus petites.
— — *à feuilles panachées.*
— Turc, à feuilles bordées de blanc.
— de Curaçao.
— riche dépouille, à feuilles rondes et très-rapprochées, ainsi que les fleurs.
— Bigarade, ronde *ou* pomme d'Adam.
— — *cornue*, dont les fleurs ont jusqu'à huit pétales, et d'autres plus petites.
— — *à fruits violets.*
— — *à feuilles de myrte.*
— — *à fleurs panachées.*
— Bergamote, à fruits ronds.
— — *à fruits à côtes.*
— nain, *ou* muscade.
— — *à feuilles panachées.*
— — *à fleurs doubles.*
— a feuille de saule.
— hermaphrodite, plusieurs variétés.
— Pampelmous *ou* Schadeck, *quatre variétés.* Cette espèce diffère des autres orangers par sa forme moins régulière; par ses feuilles très-larges, obstuses, souvent échancrées et chiffonnées, coriaces et d'un beau vert; par ses fleurs souvent à quatre pétales, presque linéaires, très-épais; par son fruit, énorme, mais d'une odeur peu agréable et d'une mauvaise saveur. M. Féburier a cultivé, sous ce nom, une espèce de limon, qu'il multipliait très-facilement de marcottes. Il portait des fleurs doubles et des simples à la fois. Les fleurs venaient sur l'ancien bois.

Citronnier (*Citrus medica*). Il se distingue de l'oranger par son port. Ses branches sont plus fermes et plus relevées souvent armées d'épines fortes et piquantes; ses feuilles sont plus grandes, plus coriaces et plus pointues. Leur pétiole est nu. Les fleurs, souvent semi-doubles, ont les pétales blancs à l'intérieur et violets à l'extérieur. Le fruit est ovale et souvent pointu, acide; son odeur, comme celle de la fleur, est différente de celle des fleurs et du fruit de l'oranger. Son écorce est épaisse.

Citronnier de la Chine; feuilles petites, d'un vert blanchâtre, fruit petit.
— — *à feuilles panachées.*
— d'Italie, belles feuilles, d'un vert de pré.
— mellarosa, feuilles à odeur de rose.
— a fleurs semi-doubles; la pousse est blanche.
— d'Espagne, à fruit violet; *idem* à peau blanche.

On en connaît une douzaine d'autres variétés.

Citronnier Poncire, *quatre variétés :* le commun, le blanc, dont le bois, la peau et la fleur sont blancs ; feuilles rondes. Le poncire violet a un bois très-court et un fruit si beau, qu'il surprend quand l'arbre est nain.

Le Limonier, *Citrus Limon.* On ne le distingue du citronnier que par ses fruits plus ovales et moins allongés, dont le bout est mammelonné, et par son écorce, plus mince. Il y en a plusieurs variétés : à gros fruit, à feuilles longues, à fleurs doubles, à feuilles ondulées, à épines, à fruits en grappes, celui de Saint-Domingue, etc.

— Cedrat, *Mellarosa ;* fruit très-gros, à odeur aromatique très-agréable.

— — *de Florence.* C'est le meilleur fruit.

— — *à fruits rouges.*

— — *du Liban.* à feuilles longues, ovales, et et épaisses ; fruit chagriné.

Nous avons beaucoup étendu cette table, parce que les orangers et citronniers ne méritent pas seulement d'être classés parmi les arbres fruitiers par la beauté et l'odeur de leurs fruits ; ils tiennent aussi le premier rang parmi les arbres d'ornement, et beaucoup d'amateurs font des collections de leurs espèces et de leurs variétés, dont il n'est pas une seule qui ne mérite d'être cultivée.

L'oranger, quoique originaire des pays chauds, n'est pas très-sensible au froid. Nous l'avons vu passer l'hiver dans des orangeries mal closes et où la gelée pénétrait ; mais il redoute l'humidité, et il perd ses feuilles quand il y est exposé trop long-temps. Les variétés *panaché de la Chine, nain, à fleurs doubles, à feuilles de saule*, sont plus délicates et mieux placées dans la serre tempérée que dans l'orangerie. Les *citronniers* et *limoniers* sont un peu plus sensibles au froid et à l'humidité que l'oranger. Tous ces arbres préfèrent, dans nos climats, l'exposition la plus chaude et la mieux abritée. Les terres 5 et 6 (*page* 18 et 19) leur fournissent la nourriture qui leur convient. On choisit pour les semis d'oranger, les plus beaux pepins de bigarade ou de l'orange de Malte. On ne doit les tirer du fruit que lorsqu'il pourit. Aux mois de février et de mars, on remplit des pots et terrines d'une des terres indiquées, et on les met sur une couche chaude, sous châssis, verrine ou cloche. Si on plante en pots, on ne met qu'un seul pepin ; en terrine, on en place plusieurs à trois pouces de distance. On les enfonce de 8 à 10 lignes en terre, et on recouvre la terre de 2 ou 3 lignes de crottin de cheval bien émietté, pour conserver la fraîcheur de la terre. On arrose avec une eau plus tiède que froide, point chargée de chaux, qui dissolve bien le savon, et qui ait resté vingt quatre heures au moins exposée à l'air et au soleil. Lorsque le plant est levé, on lui donne

un peu d'air tous les jours, en choisissant l'instant où le soleil échauffe plus fortement l'atmosphère. A mesure que la chaleur augmente, on les découvre plus long-temps, et on finit, quand les nuits ne sont plus froides, par les laisser toujours à l'air libre. On arrose au besoin ; on sarcle, on bine très-légèrement la superficie de la terre ; on détruit les insectes, et particulièrement les limaces qui mangent la plumule, et la fourmi qui s'établit volontiers dans les pots.

Au commencement de septembre, on arrose, le soir, les terrines ; le lendemain, on sépare les jeunes plants en divisant la terre des terrines en autant de mottes, pour ne pas découvrir les racines. Si on retarde ces opérations d'une année, ces racines se mêlent, et on est forcé d'en couper une partie et de les mettre à nu. On place chaque motte dans un pot de cinq pouces, parce qu'ils pourraient souffrir l'hiver dans des pots plus grands ; on les met ensuite sous châssis ou sous cloches, et on les tient couverts pendant huit jours. Ensuite on leur donne peu à peu de l'air, et on choisit, s'il est possible, un ciel couvert de nuages pour les découvrir tout-à-fait : si quelques-uns paraissent fatigués de la transplantation, on les tiendrait couverts jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis.

On rentre ces jeunes plants dans l'orangerie, ou on les enterre sous un châssis, à l'époque de la rentrée des autres orangers, c'est-à-dire, depuis le 1^er^. jusqu'au 20 octobre, aux environs de Paris, plus tôt ou plus tard dans les autres cantons, suivant leur température. On tient les croisées de l'orangerie ouvertes pendant le jour, et les châssis levés, à moins qu'il ne gèle à glace, ou qu'il ne pleuve ; et, à mesure que le froid augmente, on modère de plus en plus les arrosemens, de manière à ne donner aux plantes, avec l'arrosoir à bec, que la quantité d'eau absolument indispensable, et avec l'attention de n'en donner jamais assez à la fois pour qu'elle déborde. Si le froid augmente beaucoup, on couvre les croisées d'un paillasson : mais, comme les orangers ne sont pas très-sensibles au froid, on ne doit faire du feu dans l'orangerie qu'autant que le thermomètre de Réaumur y descend à plus de deux ou trois degrés, si l'orangerie est sèche ; si elle était humide, il faudrait en faire dès que le thermomètre serait au-dessous de zéro, ou employer le moyen suivant, dont M. Féburier assure s'être servi pendant dix ans avec succès. On place dans l'orangerie de grands plats ou des baquets larges et peu élevés, dans lesquels il y a environ 2 ou 3 pouces d'eau. Si on veut produire plus d'effet, on élève la température de l'eau à 15 ou 20 degrés. Le soir, avant de se coucher, on rompt la glace qui s'est formée, on la met dans un vase et on l'emporte. Le lendemain matin on en fait autant, et

les plantes ne souffrent pas du froid tant qu'il reste de l'eau à congeler. Les autres soins à donner pendant l'hiver, consistent à détruire les mauvaises herbes qui poussent dans les pots, à détacher les feuilles sèches ou qui se moisissent, et à les jeter dehors; enfin, à rompre, par un léger binage, la superficie de la terre des pots et des caisses, et à détruire les poux et autres insectes. Le point essentiel est de renouveler l'air le plus souvent possible, et de le conserver sec, parce que l'humidité nuit en général plus que le froid aux orangers dans les lieux fermés.

On fait sortir les plantes de l'orangerie quand on n'a plus rien à craindre des gelées, c'est-à-dire, dans les mois d'avril ou de mai, suivant le climat et la température, et par un temps couvert. On arrose la tête pour la laver, mais on donne peu d'eau à cette époque, pour ne pas déterminer une trop forte végétation, si on craint des gelées tardives, parce que les pousses plus allongées et plus aqueuses seraient plus facilement attaquées et brûlées. Huit ou quinze jours après leur sortie, on peut enterrer les pots pour conserver la fraîcheur de la terre et pour ménager les arrosemens. A la première pluie, on s'assure si quelques pots gardent l'eau, et on les débouche. C'est aussi le moment de greffer à la pontoise ou à l'anglaise. (Voyez *page* 45.) Si on greffe plus tôt, les sujets sont faibles, l'hiver approche, la reprise n'est pas aussi assurée, et l'arbuste dépérit promptement. On fait ces greffes à l'ombre, en se servant de rameaux qui n'ont ni fleurs ni fruits, pour ne pas trop fatiguer le sujet. Ce n'est que l'année suivante qu'on peut employer des branches à fleurs et à fruits, parce que les sujets sont plus vigoureux. On porte les pots sous un châssis, qu'on recouvre d'un paillasson, pour arrêter la trop grande transpiration des feuilles; et, quand la reprise est assurée, on donne peu à peu de la lumière et de l'air, et on finit par traiter ces plantes comme les autres. Ces greffes ralentissent la végétation, les boutons à fleurs paraissent promptement et se développent l'année suivante, et même quelquefois à l'automne. Mais, si la seconde année on ne ravale pas les branches auprès de la tige, l'arbre ne vit que sept à huit ans, au lieu de durer des siècles.

On continue les mêmes soins aux jeunes plants, jusqu'à ce qu'on les juge propres à être greffés; opération qu'on avance ou qu'on retarde, à raison des dimensions qu'on veut leur donner. On les élague chaque année après la sortie de l'orangerie, ou plutôt on les taille en crochet pour leur faire prendre plus de corps, et en raison de la hauteur qu'on veut donner à leur tige. On les rempote également tous les deux ans au mois de septembre, en augmentant chaque fois les dimensions des pots (*V.* p. 57); et, lorsqu'on emploie des

vases d'une plus grande dimension, on se contente de faire un demi-rempotage à la fin de la seconde année, et de ne rempoter qu'à la troisième ou à la quatrième, suivant le besoin; mais il faut avoir pris ses mesures pour rempoter, l'année qui doit précéder l'opération de la greffe. Le demi-empotement, comme le demi-encaissement, consiste à enlever la moitié ou plus de la terre des pots sans déranger le jeune plant. Quant au rempotement, après avoir préparé la motte de la racine (*V.* p. 57) qu'on diminue le moins qu'on peut, on la plonge dans un baquet rempli d'eau dans laquelle on a jeté, quelques jours auparavant, du crottin de cheval ou de mouton. Quand le pot est disposé, on retire la motte du baquet et on la place dans le pot où on a déjà mis de la terre sans la fouler, avec l'attention de tenir la motte un peu plus élevée qu'elle ne doit l'être, afin qu'elle n'enfonce pas trop par le tassement de la terre. On achève de remplir le pot, et on arrose.

L'opération du rempotement est facile; mais, lorsqu'on a des arbres d'une grande dimension en caisse, elle offre plus de difficultés. On y parvient néanmoins en réunissant par le haut quatre grandes perches : on y attache une simple poulie, si l'arbre n'est pas très-lourd; dans le cas contraire, on se sert de poulies moufflées. On fait avec une corde un nœud coulant qui serre le tronc de l'arbre au-dessous des branches; on met entre la corde et l'écorce un peu de paille ou de toile grossière; l'autre extrémité de la corde est passée dans la poulie si elle est simple, ou attachée au crochet si elle est moufflée. Après avoir tiré de la terre autour des parois intérieures de la caisse, lorsqu'elle n'est pas à panneaux à charnières, on soulève la motte, on la prépare, ainsi que la caisse, et on achève l'opération. On n'opère que tous les six ans pour les grandes caisses; mais, la troisième ou quatrième année, on peut donner un demi-encaissement; et si, l'arbre paraissait souffrir la cinquième année, on l'arroserait deux ou trois fois avec de l'eau préparée comme celle dans laquelle on plonge les mottes, en y ajoutant un peu de colombine, si on en avait à sa disposition. On fait avec la terre des caisses, un petit bassin autour des tiges, pour faire pénétrer l'eau par le centre au lieu de la laisser se perdre sur les bords. Cette opération est également utile pour les grands pots.

On greffe ordinairement l'oranger et le citronnier en écusson à œil poussant et à œil dormant (*V.* p. 47), et quelquefois en approche (*V.* p. 43), lorsqu'on a des branches à retrancher à un arbre, et des sujets qu'on peut en rapprocher suffisamment pour établir la greffe. Dans les environs de Paris, les écussons à œil dormant sont préférables : tantôt on ne fait qu'une greffe, tantôt on en met deux auprès des racines, ou à une hauteur fixée par l'amateur,

suivant qu'il a intention d'avoir une tige plus ou moins haute.

On taille les orangers ; et cette taille doit varier, parce que les motifs de culture de cet arbre ne sont pas les mêmes pour tous les cultivateurs. Les uns veulent jouir promptement, les autres ont le désir d'avoir de grands arbres pour tirer parti de la fleur; quelques-uns, en donnant de grandes dimensions à leurs arbres, s'occupent plus particulièrement du fruit. Les premiers feront bien de greffer leurs sujets de bonne heure, et de choisir des espèces qui, comme les *Bigarades*, forment naturellement une jolie tête arrondie. Ils doivent se contenter, la première année, de pincer l'extrémité des branches, et, s'ils sont pressés de jouir, ils peuvent même s'en dispenser. Ces arbres suivront la marche des quenouilles ; ils s'arrêteront promptement, et se couvriront en peu de temps de fleurs et de fruits. Les seconds et les troisièmes retarderont, au contraire, pendant deux ou trois ans la greffe ; pour avoir des sujets vigoureux et de belles tiges. Ils tailleront pendant les trois premières années, comme on l'a indiqué à l'article *Taille*, pour augmenter leur force et leur donner une forme régulière. Ils allongeront ensuite la taille, ils ébourgeonneront en temps convenable, et ils mettront leurs arbres à fruit ; mais alors ils changeront nécessairement de marche : ceux qui calculent sur la fleur se garderont bien de tailler à la sortie de la serre : ce serait sacrifier une partie de leur récolte ; ils attendront qu'elle soit faite avant de toucher à leurs arbres. Après la récolte, ils retrancheront les branches inutiles, et tailleront celles qui en ont besoin, tant pour établir l'équilibre de la sève dans les diverses parties de l'arbre, que pour affaiblir des branches et en fortifier d'autres. Enfin ils couperont tout le bois mort. Il résultera de toutes ces suppressions un grand mouvement dans la sève qui déterminera le développement des boutons à bois. Il y aura une nouvelle pousse, mais bien moins aoûtée que celle du printemps, et plus sensible aux gelées : aussi ces arbres seront plus exposés l'hiver ; et c'est à cette manière de faire qu'on doit attribuer la plus grande partie des accidens que les orangers éprouvent dans cette saison. Ceux qui ont pour but d'avoir de beaux et bons fruits, sacrifieront une partie de la récolte des fleurs ; ils tailleront, quelque temps après la sortie des orangers, suivant les principes indiqués : ils couperont très-court les branches formées à l'automne dans la serre, et ils ne laisseront que du bois bien nourri sur l'arbre ; ils rabattront à un œil en dessous les branches longues et faibles qui retombent sur les autres, ils raccourciront un peu celles qui sont trop vigoureuses ou qui s'éloignent trop ; enfin ils supprimeront celles qui font confusion. S'il se trouve quelques vides, et qu'ils ne puissent parvenir à les remplir

par la taille, ils y dirigeront quelques branches voisines. Ces cultivateurs auront deux opérations pour une ; mais leurs arbres seront plus vigoureux, mieux garnis dans le bas, et plus capables de supporter les rigueurs de l'hiver : car la taille d'été ayant été beaucoup moins considérable, à raison de la taille du printemps, ces arbres pousseront peu à la suite de la seconde taille. Les gourmands doivent être traités comme dans les arbres fruitiers, et les brindilles inutiles retranchées ou coupées court pour donner naissance à de nouvelles branches. Mais le jardinier doit considérer la pousse fréquente des gourmands et des brindilles dans cet arbre, et dans les espèces d'arbres à fruit, comme la preuve d'une taille trop courte l'année précédente. En conséquence, il l'allongera l'année suivante, pour éviter que cet inconvénient ne se renouvelle.

Si on pouvait augmenter les dimensions des caisses en raison du développement de la tête de l'arbre, il serait facile de continuer la même marche d'après les mêmes principes ; mais les racines, ne pouvant s'étendre comme la tête, finissent par ne pouvoir suffire à la nourrir. On s'en aperçoit à la faiblesse des pousses et à la teinte moins verte des feuilles : on prend alors le parti de raccourcir les branches sur le vieux bois, et l'arbre se trouve ainsi presque entièrement dépouillé de son feuillage ; mais bientôt il pousse de nouveaux scions qu'on dirige de manière à bien garnir la tête. Par la suite, on renouvelle cette opération toutes les fois que le besoin l'exige.

Dans beaucoup d'orangeries on forme les têtes des orangers en boule ou en forme de champignon ; dans celle de Versailles on les dispose en cylindres un peu plus hauts que larges, et bombés en dessus.

On est parvenu à placer des orangers en pleine terre et en espaliers, en établissant, à l'automne, le devant, les côtés et la toiture d'une serre mobile à quelques pieds du mur. Mais ces dépenses ne conviennent qu'à des souverains ou à des particuliers très-riches.

La marcotte et la bouture réussissent en général assez rarement pour l'oranger : elles prennent bien racine, mais les sujets poussent faiblement. On forme, au contraire, de jolis citronniers et limoniers par ces moyens. Les boutures se font sur couche avec du bois de l'année précédente, et les marcottes par strangulation.

Les Génois apportent tous les ans en France un grand nombre de jeunes orangers et citronniers greffés et qui ont fait une pousse. Ils reprennent assez bien, s'ils n'ont pas souffert en route du froid, de la sécheresse ou du défaut d'air. On rafraîchit leurs racines, et on les place pendant quelques heures dans l'eau préparée dont on a parlé plus

haut; ensuite on les empote, on les met sur une couche tiède et sous châssis; on les y laisse jusqu'à leur reprise, en leur donnant les mêmes soins qu'aux greffes à la pontoise.

PÊCHER, *Amygdalus persica.* (Icosandrie Monogynie, fam. des Amygdalées.) De Perse. Tige droite; bois dur et agréablement veiné; écorce lisse et rougeâtre; branches nombreuses, divisées en rameaux longs et grêles; feuilles à pétiole court et glanduleux dans quelques espèces, oblongues-aigues, finement dentelées, et qui ne se développent qu'après la fleur. Fleurs en mars, portées sur un pédicule fort court, plus ou moins grandes suivant la variété, à cinq pétales, d'une couleur rose foncée qu'on désigne quelquefois sous le nom de couleur de fleur de pêcher; fruits plus ou moins gros, arrondis dans la plupart, un peu ovales, terminés en pointe dans quelques-uns et différemment colorés suivant la variété, ainsi que la chair succulente qui environne un noyau oblong, fort dur, profondément sillonné, aigu à son sommet, contenant une ou deux amandes amères.

Les variétés des pêchers cultivés sont très-nombreuses. Ils se distinguent en plusieurs races, dont la première a la peau velue, la chair fondante se détachant aisément de la peau et du noyau; la deuxième a la peau également velue, une chair ferme et adhérente au noyau; la troisième se distingue des deux premières par une peau lisse et violette, la chair fondante, quittant le noyau; la quatrième par une peau lisse, le noyau adhérent à la chair.

M. Poiteau, botaniste, cultivateur distingué et qui dirige les pépinières de S. M., ayant remarqué que les feuilles de certains pêchers avaient des glandes, les unes globuleuses, les autres réniformes, et que d'autres n'en avaient pas, en a tiré partie, ainsi que des dimensions des fleurs, pour établir une nouvelle nomenclature dans laquelle il a supprimé les espèces jardinières perdues, et établi celles qu'on a obtenues depuis Duhamel. Il nous a envoyé son travail avec invitation de l'insérer dans cet ouvrage. En adhérant à sa demande, nous rendons un vrai service aux amateurs de pêches. Nous avons seulement ajouté six variétés.

L'astérisque * indique les meilleurs fruits.

§. 1. PÊCHES duveteuses. Chair quittant le noyau.

** Grandes fleurs, glandes globuleuses.*

Pêche Mignonne hative, Poit. Variété de la grosse mignonne, à fruits plus petits, souvent mamelonnés au sommet. Mûrit au commencement d'août.

— Mignonne frisée, Poit. Autre variété de la grosse mignonne, et dont les fleurs sont tellement frisées et contournées, qu'à une certaine distance on a de la peine à re-

connaître l'arbre en fleurs pour un pêcher. Mûrit à la fin d'août.

Pêche Grosse mignonne *, Duh.-Jard. fruit., pl. 19. Fruit gros, arrondi, aplati et même creusé au sommet par un large sillon qui le divise en deux lobes; noyau petit; peau jaune, mais d'un rouge foncé du côté du soleil, et se détachant aisément de la chair, qui est fine, fondante, sucrée, délicate. Cette espèce est précieuse, parce que l'arbre se contente de toutes les expositions, qu'il vient partout, et qu'il produit beaucoup. Mûrit du 20 au 30 août.

— Vineuse de fromentin *. Autre variété de la grosse mignonne, plus grosse et très-bonne. elle mûrit presqu'en même temps que la mignonne, dont elle se distingue encore par sa couleur plus forte et sa chair plus vineuse.

— Belle bausse. A beaucoup de rapports avec la mignonne, aussi bonne, plus grosse et plus tardive de 15 jours.

— Belle beauté. Autre variété de la mignonne; très-beau fruit; mûr presqu'en même temps. Les trois espèces précédentes non portées sur la nomenclature de M. Poiteau.

** *Grandes fleurs, glandes réniformes.*

— Pourprée hative, Duh. *La Vineuse.* Jardin fruitier, pl. 18. Fleurs plus vives que celles de la grosse mignonne; fruit gros, mais plus coloré; chair également fine et fondante, plus vineuse, plus relevée, mais sujette en certaines années à devenir cotonneuse. Mi-août. L'arbre souffre le plein vent; on le met en espalier au levant, mais il y est plus sujet au blanc que les autres.

Pêcher a fleurs doubles ou plutôt semi-doubles. Duh. On cultive plus cet arbre pour la beauté de ses grandes fleurs, que pour quelques fruits qu'il donne à la mi-septembre, quoiqu'ils soient très-bons.

Pêche abricotée*, Duh. *Admirable jaune, Grosse jaune, Pêche de Burai, Pêche d'Orange, Sandalie hermaphrodite.* Jardin fruitier, pl. 22. Fruit très-gros, jaune en dehors et en dedans avant la maturité, ensuite un peu lavé de rouge du côté du soleil; chair ferme, jaune, ayant un peu le goût d'abricot, mais ayant besoin d'un automne chaud pour mûrir parfaitement à la mi-octobre. Ce pêcher se reproduit de semence.

***Grandes fleurs, glandes nulles.*

Avant-pêche blanche, Duh.-Jardin fruitier, pl. 17. Arbre maigre et délicat; feuilles bordées de grandes dents; fleurs très-pâles; fruit petit, arrondi, toujours blanc, à

gros noyau; chair succulente; sucrée, mais pas toujours parfumée. Mûrit fin de juin, et n'est cultivé que pour sa précocité.

Pêche Magdelaine blanche, Duh. *Montagne blanche.* Jardin fruit., pl. 17. Arbre vigoureux; moelle noirâtre; feuilles bordées de grandes dents; fleurs pâles; fruit gros, blanc et rougissant à peine du côté du soleil; chair blanche, fine, fondante et agréablement musquée. Fin d'août, exposition du levant.

Pêche de Malte*, Belle de Paris, Duh. Moelle brune; feuilles à grandes dents; fleurs pâles; fruit de moyenne grosseur, aplati en dessous; légèrement marbré de rouge du côté du soleil; chair la plus fine et la plus délicate de toutes quand elle réussit bien. Cette pêche, qui a des rapports avec la magdeleine blanche, mûrit en août et septembre. L'arbre souffre le plein vent. Il demande le levant en espalier, et se reproduit de semence.

— Magdeleine de Courson*, ou *rouge*, Duh. *Paysanne.* Jardin fruitier, pl. 18. Espèce plus vigoureuse que la précédente; feuilles aussi dentées; fleurs plus pâles, fruits plus gros; arrondis, d'un beau rouge; chair ferme et vineuse. Commencement de septembre.

— Cardinal, *Cardinal de Furstemberg*, Duh.-Jardin fruitier. pl. 25 Fleurs très-pâles; fruits de la grosseur et de la forme de ceux de Malte, mais d'un rouge terne et obscur en dehors, et entièrement marbré comme une betterave rouge en dedans. On les mange cuits avec un assaisonnement, 15 octobre.

Pêcher d'Ispahan. Petit arbre, feuilles fortement dentées; fleurs pâles; fruit petit et peu coloré; mais susceptible d'être perfectionné en le mettant en espalier. Il mûrit en plein vent à la mi-septembre.

Pêcher nain, Duh. Jardin fruitier, pl. 24. Petit arbrisseau à gros bois, à feuilles grandes et dentelées, à fleurs très-pâles; fruits ronds très-tardifs. Ils ne sont pas encore colorés à la fin d'octobre. Il servirait d'ornement dans les bâches, où son fruit parviendrait à maturité. Variété à fleurs doubles; charmant arbuste qu'on cultive à demi-tige et en boule. Il est superbe en fleurs, qui ressemblent à de petites roses pompons. On ne le taille qu'après la fleur. On peut hâter sa floraison en le mettant en pot, et sous châssis ou dans la bâche.

** Fleurs moyennes, glandes globuleuses.*

Pêche admirable * *belle de Vitry.* Duh. Arbre grand et vigoureux; fruits très-gros, ronds, d'un jaune clair mêlé d'un peu de rouge vif du côté du soleil, chair ferme, fine,

sucrée, vineuse, et une des meilleures pêches; mi-septembre. Toute exposition. Vient en plein vent dans les lieux abrités.

** *Fleurs moyennes, glandes réniformes.*

Pêche Alberge jaune *, Duh. *Pêche jaune. Saint-Laurent jaune, Petite Roussanne.* Jardin fruitier, pl. 17. Arbre très-fertile; feuilles à petites dents; fruits moyens, jaunes avant la maturité et se colorant d'un rouge foncé; chair très-jaune à la circonférence; très-rouge auprès du noyau, ferme, sucrée et vineuse. Fin d'août.

— Chevreuse hative *, Duh. - Jardin fruit., pl. 21. Fruits gros, un peu allongés, rarement mamelonnés au sommet; jaunissant de bonne heure et se marbrant de rouge vif du côté du soleil; chair fondante, très-sucré et agréable. Commencement de septembre.

Sous-variété. — La Chancelière *; fruits moins allongés, mais plus sucrés, un peu plus tardifs. M. *Poiteau n'en parle pas.*

*** *Fleurs moyeunes, glandes nulles.*

—Magdeleine a moyennes fleurs *, Poit. *Magdeleine, rouge tardive* ou *à petites fleurs.* Arbre moins fort que la *Magd. de Courson;* feuilles aussi dentées, fruits ordinairement un peu plus petits et moins ronds, très-rouges, plus vineux, excellens et ne manquant presque jamais. Fin de septembre.

* *Fleurs petites, glandes globuleuses.*

Pêche galande *, Duh. *Bellegarde.* Jardin fruitier, pl. 23. Arbre vigoureux et fertile, un des moins susceptibles de la gelée, et dont les fruits se gâtent moins par la pluie. Ils sont de moyenne grosseur et tellement colorés, qu'ils en paraissent presques noirs; chair presque semblable à l'*admirable.* Fin d'août. Exposition du levant. Il faut peu découvrir le fruit.

— Boudine ou Bourdine *, Duh.- Jardin fruitier, pl. 20. Fleurs mal faites et pâles; fruits gros, arrondis, quelquefois mamelonnés au sommet, lavés de rouge foncé du côté du soleil; chair fondante, sucrée et vineuse; noyau petit et gonflé; mi-septembre. Espèce productive, qui supporte le plein vent, vient en espalier à l'exposition du levant, et se reproduit de semence.

— Téton de Vénus. *, Duh.- Jardin fruitier, pl. 22. Fleurs comme celles de la bourdine; fruits plus gros, moins colorés, surmontés d'un gros mamelon; chair fine et agréable, surtout dans les terrains chauds et légers; fin de septembre. Exposition du midi.

Pêche Nivette *, Duh. *Veloutée tardive.* Jardin fruitier, pl. 25. Gros fruits un peu allongés, verts et d'un rouge foncé, velus ; chair ferme, sucrée, relevée ; petit noyau ; fin de septembre. Elle est amère dans les terres et les expositions froides, et ne mûrit bien qu'à une exposition chaude. *M. Poiteau n'en fait pas mention.*

— Royale *, Duh.-Jardin fruitier, pl. 23. Cette espèce a de grands rapports avec l'*admirable*, mais les fruits ne mûrissent qu'au commencement d'octobre.

Pêcher a feuille de saule. Feuilles linéaires comme celles de saule ; fruits moyens, arrondis, encore blanchâtres à la fin d'octobre, mûrit en novembre ; exposition du midi ; propre seulement au midi de la France.

** *Fleurs moyennes, glandes réniforme.*

Pêche cheveuse tardive *, Duh.-Jardin fruitier, pl. 21. Espèce très-fertile ; fruit très-velu et très-allongé jusqu'au 25 août. Alors il s'arrondit et prend une couleur foncée. Excellent fruit, mûr du 15 au 30 septembre.

— Petite mignonne, Duh. Espèce fertile ; feuilles menues et blondes ; fruits petits, ronds, colorés, d'un rouge vif du côté du soleil, et les plus estimées des pêches hâtives. Commencement d'août.

§. II. Pêches duveteuses, a chair adhérente au noyau.

* *Fleurs grandes, glandes réniformes.*

Pavie de Pompone, Duh. *Pavie monstrueux, Gros persèque rouge. Gros mélecoton.* Jardin fruitier, pl. 24. Fleurs assez vives ; fruits les plus gros de toutes les pêches, souvent terminés par un mamelon, d'un blanc de cire dans l'ombre, et d'un rouge très-vif du côté du soleil ; chair ferme, excellente cuite ; fin d'octobre si la saison est favorable. L'exposition la plus chaude et la mieux abritée.

** *Glandes nulles.*

Pavie Magdeleine, Duh. *Pavie blanc, Persèque à gros fruit blanc, Mélecoton, Myrecoton, Merlicoton.* L'arbre, les feuilles, les fruits ressemblent à la *Magd. blanche.* Les seules différences consistent dans l'adhérence de la chair au noyau, et dans la maturité qui a lieu à la fin de septembre.

*** *Fleurs petites, glandes réniformes.*

Pavie alberge. Duh. *Pavie jaune, Persèque jaune, Mélecoton jaune, Grand myrecoton jaune.* Fruits très-gros et fort beaux ; peau et chair jaunes avant la maturité. Le côté du soleil se colore d'un rouge très-foncé ; chair supérieure au

Pavie de Pompone ; fin de septembre. Exposition chaude et abritée.

Persèque, *Gros persèque* ou *persèque allongé*. Jardin fruitier, pl. 25. Arbre très-fécond même en plein vent et qui se reproduit de semence. Fruits gros, allongés, chargés de tubercules, d'un beau rouge ; commencement d'octobre. Terre et exposition chaudes. *M. Poiteau n'en fait pas mention.*

Pavie tardif, Poit. Le fruit de cette espèce, ne mûrissant qu'en novembre, ne peut être cultivé que dans le midi de la France. On peut en faire de bonnes compotes.

§ III. Pêches lisses, a chair quittant le noyau.

*Fleurs grandes, glandes réniformes.*

Pêche Després, Poit. fleurs pâles ; fruit moyen, d'un blanc jaunâtre à peine marbré de rouge du côté du soleil ; mi-août.

— Jaune lisse, Duh. *Lissée jaune*, *Roussanne*. jardin fruitier, pl. 20. Tardive, fruit petit, à peau jaune un peu lavée de rouge. Il a le goût d'abricot. Il mûrit fin d'octobre, lorsque l'automne est chaud ; autrement il pourit. Exposition chaude et abritée.

§ IV. Fruits lisses, a chair adhérente au noyau.

* *Fleurs petites, glandes réniformes.*

Pêche cerise, Duh.-Jardin fruitier, pl. 31. Petit arbre délicat ; feuilles étroites ; fruits gros comme une prune de reine Claude, couleur rouge de cerise, ayant une petite pointe au sommet ; fruit médiocre ; fin d'août.

— Violette hative *, Duh. Arbre très-productif, plus fort que le précédent ; fruits gros comme une petite *mignonne*, jaunâtre et d'un violet obscur du côté du soleil ; chair sucrée, vineuse, bonne ; commencement de septembre. Exposition chaude.

— Grosse violette, Duh. *Violette de Courson*. jardin fruitier, pl. 21. On ne distingue cette espèce de la précédente que par le fruit une fois aussi gros et plutôt marbré que lavé de rouge violet ; chair moins vineuse ; 15 septembre ; les jardiniers donnent dans plusieurs départemens le nom de *brugnon* à ces deux pêches violettes.

*2 *Fleurs grandes, glandes réniformes.*

Brugnon musqué, Duh.-jardin fruitier, pl. 20. Fruits aussi volumineux que ceux de la grosse *violette*, mais d'un rouge plus clair et plus vif du côté du soleil, chair jaune, vineuse et musquée ; fin de septembre. Quand le fruit de ces

trois dernières variétés est mûr, il faut le laisser faner sur l'arbre et faire son eau dans la fruiterie.

Les pêches, suivant l'ordre de maturité, sont : *avant-pêche blanche*, *petite mignonne*, *mignonne hâtive*, *pourprée hâtive*, *pêche Després*, *grosse mignonne*, *vineuse de fromentin*, *belle bausse*, *belle beauté*, *mignonne frisée*, *galande*, *magdeleine blanche*, *pêche de Malte*, *alberge jaune*, *pêche cerise*, *violette hâtive*, *chevreuse hâtive*, *magdeleine de Courson*, *bourdine*, *grosse violette*, *pêche admirable*, *pêche d'Ispahan*, *chevreuse tardive*, *nivette*, *pavie magdeleine*, *magdeleine à moyennes fleurs*, *pavie alberge*, *téton de Vénus*, *brugnon musqué*, *royale*, *persèque*, *pêche abricotée*, *pêche cardinale*, *pavie de Pompone*, *jaune lisse*, *pêcher à feuille de saule*, *pêcher nain*, *pavie tardif*.

Les variétés les plus recherchées dans les environs de Paris, et qui se cultivent presqu'exclusivement par les jardiniers et la plupart des amateurs, sont *la petite mignonne*, *la pourprée hâtive*, *la magdeleine rouge*, *la grosse mignonne*, *la galande*, *l'admirable*, *le bourdine*, *le téton de Vénus* et *le brugnon violet* des jardiniers (la grosse violette).

Culture. Le pêcher aime une terre douce, substantielle, plus légère que forte, et qui ait de la profondeur. Les terres froides, humides, fortes, argileuses, tenaces, ne lui conviennent pas. On stratifie ses noyaux comme les amandes, et on les plante en même temps dans une terre également préparée, (*V.* Amandier); enfin on lui donne les mêmes soins. On peut également semer en place, et il y a même de l'avantage si on désire un arbre en plein vent. L'année suivante, quand les fortes gelées sont passées et que les boutons grossissent, on taille en crochet ses branches inférieures pour lui former une tige, et on donne un labour. A l'époque de la taille d'été, on peut rabattre les crochets et détruire quelques branches lorsqu'elles sont trop multipliées. A la taille d'hiver qui suit, on se contente de couper quelques branches pour relever la tige; et, si on est pressé de jouir, on n'y touche pas parce que ces branches pourront donner quelque fruits dans l'année, quand le terrain est bon et que l'exposition est favorable. Tout le travail des années suivantes consiste dans un labour annuel; une fumure la cinquième ou sixième année, et l'enlèvement du bois mort. Quand les gelées ne détruisent point les fleurs, le pêcher rapporte beaucoup chaque année; mais, comme la plupart de ses branches chargent trop en fruits, il en périt presque tous les ans, et l'arbre est déjà sur le retour dès la dixième année. Il vit ordinairement de dix à quinze ans au plus; et encore ceux qui parviennent à ce dernier âge, doivent-ils cet avantage aux gelées qui ont détruit les fleurs; plus les espérances du cultivateur ont été trompées, plus l'arbre vit long-temps.

Le pêcher se distingue sous quelques rapports des autres arbres fruitiers. Il donne en général, de semence, des fruits très-bons; et, quand on sème de belles variétés, comme *la grosse mignonne*, *l'admirable*, il est rare de trouver un seul mauvais fruit dans un grand nombre d'élèves. Aussi ne le greffe-t-on pas dans le midi de la France, où on ne le cultive qu'en plein vent. Une autre différence remarquable, c'est que par la taille on parvient à quadrupler ses proportions et son existence, pendant qu'elle produit des effets contraires sur les autres arbres fruitiers. Cette différence vient de ce qu'on taille ces arbres pour accélérer la fructification, tandis qu'on la retarde au contraire dans le pêcher, en opérant la décharge annuelle d'une partie des fruits qu'il aurait produits dans l'état sauvage. Les sucs qui eussent été employés à la nourriture de ces fruits, servent à fortifier les autres parties du végétal; les sucs propres remplissent à l'automne tous les vaisseaux propres, et les racines qui ont été bien nourries, qui se sont beaucoup étendues, et qui sont au printemps suivant pleines de ces sucs, fournissent à leur tour de plus grands moyens de végétation et de développement aux branches. Ainsi la marche de la nature est la même. Le travail du cultivateur, qui opère en sens contraire sur le pêcher, est la seule cause de l'augmentation de volume de cet arbre et de sa plus grande durée; et cette différence prouve combien la production accélérée des fruits et leur grand nombre fatiguent les arbres et influent sur leurs dimensions et sur leur durée. C'est ce que M. Féburier a établi dans le rapport sur la taille fait à la Société d'agriculture de Paris, et inséré dans ses mémoires, tome 16; et ce qu'il a également avancé pour le pêcher dans l'essai sur les phénomènes de la végétation, etc.

Il en résulte que l'amateur qui veut conserver long-temps ses pêchers, même en plein vent, doit les diriger comme nous avons dit pour *la taille en plein vent*. De cette manière il formera leur tige; et, après en avoir coupé l'extrémité, pour n'avoir que des branches latérales, il traitera ces branches, pendant les deux premières années, comme celles des arbres en buissou; mais en réduisant seulement les branches de la moitié de leur longueur et sans leur mettre de cerceaux. Il pourra encore, les années suivantes, allonger la taille en raison de la vigueur de l'arbre; et, en retardant sa jouissance de deux années, il la prolongera de douze ou quinze, et il obtiendra des fruits meilleurs et plus beaux. Ce premier pas fait, il ne lui en restera plus qu'un à faire pour perfectionner sa culture. Ce sera de greffer une partie de ses arbres pour conserver les excellens fruits que les semis lui donnent de temps à autre, pour se procurer ceux qu'on cultive dans les environs de Paris, et enfin pour les propager.

Les cultivateurs des départemens de l'ouest et du nord, dont la température est en général contraire aux pêchers en plein vent, les mettent en espaliers, et ils ne manquent jamais de greffer leurs arbres. Ils pourraient greffer sur le pêcher de vigne, dont les germes sont plus vigoureux; et nous croyons, d'après l'expérience, que de pareils sujets prospéreraient bien dans les terres qui leur conviennent. Mais on ne se procure pas aussi facilement des noyaux de pêche de vigne que des amandes; d'ailleurs l'amandier a aussi ses avantages. Il végète bien, non-seulement dans des terrains qui conviennent au pêcher, mais encore dans les sols rocailleux et très-sablonneux où le pêcher réussirait mal, parce qu'il plonge ses racines plus profondément. Il est plus grand, plus fort, pousse plus promptement, et peut recevoir la greffe à la fin de l'été de l'année du semis; pendant qu'il faut attendre un an de plus pour greffer sur pêcher, parce qu'on ne sème dans ces départemens, que les noyaux des meilleurs fruits d'espaliers dont le germe se développe plus lentement. L'amandier n'a donc d'autre désavantage que d'être plus sujet à la gomme. Ces considérations font donner la préférence au sujet d'amandier pour greffer le pêcher dans les terres légères et profondes. L'expérience a aussi constaté que l'amande douce à coque dure était préférable à celle à coque tendre, parce que le sujet est plus vigoureux, et qu'il communique une partie de sa vigueur au pêcher, qui est alors moins sujet à la cloque et à perdre des branches. Cette amande doit être aussi préférée à l'amande amère, qui peut communiquer aux fruits une partie de son amertume, et qui ne peut d'ailleurs être employée que pour la bourdine, la magdeleine rouge, la royale et les trois-violettes. Mais, comme les sujets de l'amande à coque dure prennent la greffe difficilement, les pépiniéristes sont dans l'usage de greffer sur l'amande à coque tendre; et, c'est à cette marche que nous attribuons une partie des maladies du pêcher qui, n'étant pas aussi vigoureux, ne supporte pas aussi-bien les intempéries de la saison. Les amateurs et les jardiniers feront donc bien de former et greffer leurs sujets eux-mêmes, jusqu'à ce que les pépiniéristes aient adopté une autre méthode.

Comme les racines du pêcher et de l'amandier pivotent, et qu'ils réussissent mal dans les terrains humides et trop argileux, on greffe sur le prunier pour planter dans ces sols, parce que ce dernier arbre s'accommode de presque tous les terrains; qu'il a ses racines traçantes, et que la couche de terre qu'elles pénètrent, est améliorée par la culture, ou peut l'être facilement. On se sert des *damas noirs* et des *Saint-Julien* venus de semence et non de rejeton; mais on donne l'exclusion au petit *damas noir* pour greffer les pêches lisses et la *chevreuse*. On peut aussi greffer sur l'abricotier

qui fournirait de forts sujets; mais il pousse lentement dans son enfance, et ne peut être greffé que la troisième ou quatrième année, ce qui retarderait la jouissance. Dans tous les cas, il faut greffer pour espaliers, à basse tige, afin de pouvoir donner à l'arbre tout son développement.

On greffe le pêcher en écusson à œil dormant sur le prunier, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin du mois, ou plutôt depuis que la pousse du prunier est arrêtée, jusqu'à ce que son écorce se colle contre l'aubier. On attend quinze jours ou trois semaines plus tard pour greffer sur l'abricotier, les vieux pêchers et amandiers; et l'on retarde encore d'autant pour placer les greffes sur les jeunes pêchers et amandiers. La pousse plus ou moins prolongée et la température doivent guider le jardinier, qui, en greffant trop tôt, exposerait ses écussons à être noyés par les sucs propres et le cambium, et trop tard, à ne pas prendre. On ne doit greffer pour les espaliers que des sujets dont on a pincé ou coupé le pivot, pour rendre la direction de l'arbre plus facile, et empêcher que ce pivot, en s'enfonçant verticalement et profondément en terre, ne parvienne jusqu'à une couche glaiseuse ou trop humide. Alors les fruits perdent de leur bonté, et l'arbre dépérit. On choisit, pour greffe, des yeux bien aoûtés et simples des arbres bien sains.

On plante les pêchers précoces au levant, les pêchers tardifs au midi, et les autres à toutes les expositions, excepté celles du nord, en donnant toujours la préférence à celle du levant. On laisse devant le mur une plate-bande de 6 pieds, qu'on réduit à 4 en faisant un petit sentier à un pied du mur pour soigner les arbres. Si on veut avoir un bel espalier, on défonce cette plate-bande à 3 pieds, on ameublit la terre; on y mêle du terreau, si elle est maigre. Si on y a cultivé des pêchers, pruniers ou abricotiers, on remplace la terre tirée de la tranchée par de la terre nouvelle. On fait des trous le long du mur, à 12 ou 15 pieds de distance, si les greffes sont sur prunier et sur pêcher; et à 18 ou 20, si on a greffé sur amandier et sur abricotier. On met dans le fond des trous destinés aux jeunes plants, des gazons retournés, et, si le terrain est sec, on y mêle du poussier de charbon de bois, qui a la propriété de conserver l'humidité et qui produit du gaz acide carbonique. On plante le jeune pêcher comme il a été dit à l'article *Abricotier*, en tenant sa greffe à 6 pouces au moins au-dessus de la terre, en coupant les racines de devant, en plongeant le plus directement possible les racines du prunier, et en relevant au contraire celle des autres sujets, pour empêcher les premières de s'épuiser en rejetons, et les autres de plonger trop profondément. On place devant le tronc un morceau de planche pour arrêter l'effet des rayons du soleil; mais on n'empaille pas le tronc.

On ne met dans la plate-bande que des semis, des laitues, des pois, des haricots, qu'on paille ou qu'on terreaute; ce qui remplace la consommation faite par ses plantes. Si on n'y plante rien, on donne un labour et un ou deux binages par an. On donne une bonne fumure tous les quatre, cinq ou six ans, suivant la qualité de la terre, après avoir fait la récolte.

Nous avons donné, à l'article *Taille à la française*, des détails sur la direction des arbres pendant trois ans, il faut donc prendre le pêcher à cet âge, époque où on le met à fruits. Il est déjà garni de ses branches-mères de deux ou trois membres et de quelques branches montantes ou descendantes. C'est la charpente de l'arbre. Il ne s'agit plus que de l'étendre pour garnir le mur. Ces branches ne peuvent fournir de fruits qu'à l'extrémité de leur prolongement: car il faut remarquer que le pêcher donne en général ses fleurs sur le bois de l'année précédente, et rarement sur le bois de deux ans. Mais l'extrémité des branches principales pousse des scions longs et forts, qui n'ont de fleurs que dans leurs parties supérieures; et on est obligé, à la taille d'hiver, de retrancher cette partie, pour déterminer la pousse des boutons à bois inférieurs. C'est donc sur les petites branches qui garniront cette charpente, qu'on peut espérer d'obtenir des fruits, et toutes n'y sont pas propres. Les unes se développent promptement, acquièrent une grande longueur, et deviennent à la fin de l'été presqu'aussi grises que le vieux bois. Elles ne sont garnies de boutons à fleurs que dans la partie qu'on est obligé de couper à la taille d'hiver. Ainsi, on peut les considérer comme des branches à bois du troisième ordre, qui serviront à garnir les membres ou branches secondaires, comme ces dernières garnissent les branches-mères.

Les autres poussent plus lentement, acquièrent une longueur plus ou moins grande, et de la moitié au plus de celles des branches à bois. Leur couleur est rouge du côté du soleil, et verte de l'autre côté; on les nomme branches à fruits, parce que les fleurs garnissent presque toute la branche, de manière à pouvoir en conserver autant qu'on le désire à la taille. On les distingue par la position de leurs boutons: les premières ont un bouton à bois, accompagné d'un bouton à fruit de chaque côté; les secondes ont un bouton à bois réuni à un bouton à fleur; les troisièmes n'ont qu'un seul bouton, ou bouton simple, à chaque point de la branche, et c'est ordinairement un bouton à fleurs. Ces trois espèces de branches sont terminées par un bouton à bois. Les quatrièmes ressemblent aux troisièmes en ce que leurs boutons sont simples, elles n'ont que des boutons à fleurs terminés par un bouton à bois; mais ces branches, placées à angles droits sur celles qui les portent, et n'ayant eu que fort peu de sève,

ne se sont point allongées, et ne s'allongeront pas l'année suivante, à moins qu'on ne coupe la branche sur laquelle elles sont placées, immédiatement au-dessus du point où elles se trouvent. Elles forment un petit bouquet de fleurs d'un, deux et au plus de trois pouces, surmonté d'un faisceau de feuilles, parce que tous les boutons à bois de l'extrémité se touchent. On reconnaît ces différentes branches à la taille d'hiver, qui n'a lieu qu'après que les fortes gelées sont passées, et lorsque les boutons grossissent. Un œil exercé distingue les boutons à fleurs des boutons à bois ou bourgeons, dès le mois d'août. Les boutons à fleurs sont plus ronds et plus gros; ceux à bois, plus allongés, et pointus dans le pêcher comme dans les autres arbres fruitiers.

On taille ces branches à raison de la vigueur de l'arbre et de l'état où il est quand on fait l'opération. Est-il bien garni de branches montantes et descendantes; on donne aux branches à bois plus de longueur, en proportion de la force de l'arbre, pour que la plupart de leurs pousses soient des branches à fruit. Mais, s'il manquait une branche montante ou descendante, on taillerait plus court la branche la plus voisine pour lui faire pousser des scions vigoureux, propres à remplir le vide. A défaut d'une branche à bois, on se sert d'une des deux premières sortes de branches à fruit, qu'on taille à deux ou trois yeux au plus, et en détruisant les boutons à fleurs. Si ces ressources manquaient, ce qu'on peut apercevoir après l'ébourgeonnement d'été, on placerait, à l'époque de la greffe, entre cet ébourgeonnement et la taille d'hiver, un écusson à œil dormant, ou on en mettrait un à œil poussant, après la taille d'hiver, dès que l'écorce se détache de l'aubier. Ces précautions sont importantes, car le pêcher pousse très-rarement sur le vieux bois, et on ne pourrait pas garnir l'arbre dans les places vides, si on n'employait pas un de ces moyens. En taillant ces branches et l'extrémité des branches-mères et des branches montantes et descendantes, suivant les règles prescrites à l'article *Taille à la française*, on détruit les boutons à bois placés devant et derrière ces branches. Cette suppression ménage de la séve, ainsi que du temps à l'époque de l'ébourgeonnement; elle donne aussi la facilité d'allonger un peu plus toutes ces branches, et de former plus promptement l'arbre sans le dégarnir.

On taille les branches à fruit à yeux triples ou doubles, plus ou moins longues, à raison de leur nombre, sur le même point. S'il y en a deux, on en coupe une, et de préférence celle à boutons doubles, ou la plus basse, à deux ou trois yeux au plus, pour déterminer la sortie de nouvelles branches qui remplaceront celle qui donnera du fruit. La seconde est taillée à dix ou douze yeux, et plus si l'arbre est vigoureux;

on la coupe sur un bouton triple, dont le bouton à bois soit bien vif : car il ne faut jamais couper sur un bonton à fleurs ; mais, s'il n'y avait qu'une seule branche, on la taillerait plus court, en sacrifiant une partie du fruit, ou même la totalité, au besoin, pour obtenir deux ou trois branches. Les branches longues à boutons simples se ravalent sur la branche principale, à deux ou trois lignes ; si on a le désir d'avoir une nouvelle branche dans cet endroit, s'il restait un bouton à fleurs dans la partie conservée, on le détruirait. Lorsqu'on n'a pas besoin de nouvelles branches, on taille à un ou deux yeux ; et, lorsque les fruits sont noués, on n'en laisse qu'un. Si ces branches sont placées sur une branche forte, et surtout sur sa partie supérieure, le fruit parvient à sa maturité. Dans le cas contraire, il tombe ordinairement, et les branches se sèchent, parce qu'elles ne font pas de pousse dans leur partie supérieure aux fruits, et qu'il est en général essentiel que les fruits, pour réussir, soient surmontés de feuilles qui attirent la séve et l'élaborent. Les branches courtes à boutons simples, ne se taillent pas ; on a seulement l'attention de visiter ces arbres quinze jours ou trois semaines après la floraison, et de ne laisser qu'un fruit ou deux sur ces branches. Il est également utile de ne laisser sur les autres branches que le nombre de fruits qu'elles doivent nourrir, pour qu'ils prennent toute la grosseur qu'ils peuvent atteindre : car il est reconnu que le plus beau fruit d'un arbre est aussi le meilleur ; et, lorsque les branches sont surchargées de fruits, ils sont petits, ont peu de chair et de saveur, et fatiguent souvent assez les branches pour les faire périr. S'il y a quelques branches chiffonnes, on les détruit à la taille d'été ; mais, s'il se trouvait une de ces branches dans un endroit clair, on la conserverait pour la couper à trois ou quatre lignes à la taille d'hiver. Nous avons indiqué au chapitre *Taille en espaliers à la française*, la manière de traiter les gourmands dans la jeunesse de l'arbre ; mais, quand il est sur le retour, on agit différemment : on ne touche aux gourmands qu'à la taille d'hiver. On les coupe à quatre yeux au plus, et les branches qu'ils fournissent servent à renouveler l'arbre.

Lorsque le pêcher commence à s'étendre, les branches-mères et les membres s'écartent de plus en plus à leur extrémité. On remplit ces vides en coupant un peu plus court, à la taille d'hiver, l'extrémité de la mère-branche et des membres, afin d'augmenter la vigueur des bourgeons de cette partie dont on destine l'un à prolonger la branche, et l'autre à former un membre secondaire en dessous du prolongement. On obtient, par ce moyen, de nouvelles branches, qui garnissent également le mur dans toutes ses parties. Mais, pour les fortifier et empêcher les branches montantes voi-

sines d'acquérir trop de force, on pince au moins une fois ces dernières.

Comme le point principal est d'empêcher l'arbre de se dégarnir, et de l'obliger de pousser chaque année le plus près possible des mères-branches et des membres, de nouvelles branches à fruits, on a l'attention, en taillant une de ses branches assez longue pour qu'elle se garnisse de fruits, de rabattre la plus voisine à trois à quatre yeux seulement pour la reproduction de nouvelles branches à fruit.

Les jardiniers de Montreuil ont adopté un usage qu'ils considèrent comme essentiel sous ce rapport, et qu'ils nomment *remplacement*. Il consiste, après la cueillette des fruits, à ravaler les branches à fruits sur les deux ou l'un des deux bourgeons inférieurs conservés lors de l'ébourgeonnage pour que ces bourgeons prennent plus de force.

Telle est la marche à suivre pour les arbres pairs ou impairs de l'espalier, qu'on destine à être conservés : car, en ne fixant que 15 à 20 pieds entre chaque arbre au moment de la plantation, on a dû calculer une distance double et le retranchement d'un arbre entre deux. La plantation est faite à une distance aussi rapprochée, dans deux intentions : 1°. Pour se procurer des arbres propres à remplacer ceux qui viendraient à manquer, ou qui auraient quelques défauts essentiels. Dans ce dernier cas, on arracherait les pêchers défectueux, et on mettrait à leur place les mieux faits et les plus vigoureux de ceux destinés à les remplacer. A cet effet, on enlèverait ceux-ci au moyen de larges fosses, afin d'emporter toutes les racines, et on les étendrait avec soin, en replaçant l'arbre, sans en retrancher aucune. Cette opération se fait à la fin de l'automne, pour les sujets plantés en terre plus légère que forte, et à la fin de l'hiver, par un beau temps, dans les terres fortes et humides. 2°. Pour obtenir plus tôt des fruits, et garnir le mur jusqu'à ce que les autres soient suffisamment étendus. Ainsi, en suivant dans les commencemens la méthode prescrite, on s'en écarte dès qu'on n'a plus besoin des arbres plantés provisoirement ; on allonge beaucoup leur taille pour les mettre plus promptement à fruit, et leur en faire rapporter davantage. On leur coupe des branches latérales à mesure que les arbres à conserver s'étendent, et enfin on les détruit entièrement dès qu'ils deviennent nuisibles. Si on arque leurs branches de bonne heure, on a l'espoir d'arrêter leur pousse, et d'en tirer plus de produits.

On garantit des gelées le pêcher comme l'abricotier, et en se servant des mêmes moyens (*Voyez* Abricotier). Le désir d'affaiblir les branches montantes a déterminé quelques cultivateurs à laisser pendant l'été les planches ou les paillassons placés au haut du mur, en forme d'auvent, dans le

le mois de février, pour garantir les arbres des gelées blanches. Ce moyen est bon, au cas que les autres n'aient pas réussi; mais, si le mur avait une grande élévation, nous préférerions y mettre un cordon de vigne, qui remplirait les mêmes fonctions, et qui serait en outre productif. Il faut, pour établir ce cordon, que le mur ait 12 ou même 14 pieds, si l'arbre est très-vigoureux, parce que la vigne prend 18 pouces, et que le pêcher à basse tige couvre facilement le surplus de la hauteur du mur.

Les paillassons placés devant les arbres peuvent servir pour garantir, à la fleur, les pêchers des vents froids, secs et continus, ou des pluies prolongées qui pourraient empêcher la fécondation.

Si l'on a trop allongé ou trop raccourci la taille, il sera facile d'en juger à la taille d'été ou à l'ébourgeonnement. Dans le premier cas, les branches n'ont poussé qu'à leur extrémité, et les pousses ne sont pas nombreuses. Il faut alors conserver autant de branches qu'il est possible, ne palisser que les branches qui peuvent être rompues par le vent, et couper court à la taille d'hiver, pour réparer le mal et empêcher l'arbre de se dégarnir au centre et dans les parties inférieures des côtés. Si, au contraire, l'arbre a été taillé trop court, les pousses se sont multipliées, et souvent des gourmands se sont développés. On conserve ces derniers après leur avoir fait l'incision annulaire, à moins qu'ils ne soient utiles pour remplir un vide ou remplacer une branche. On décharge l'arbre des branches inutiles, et on allonge la taille. Si l'arbre paraissait souffrir, et qu'une bonne fumure ne fût pas suffisante pour le rétablir, on le taillerait très-court. Si quelques branches souffrent, si l'on craint de les voir périr, et si l'on n'a pas de jeunes branches pour les remplacer, on écussonne sur le vieux bois, et on ravale les branches. Quelquefois la grêle fait beaucoup de contusions aux branches; on reconnaît bientôt les parties frappées, au changement de couleur de l'écorce. On rabat ces branches au-dessous des contusions; et, s'il est essentiel de les conserver, on enlève les morceaux de l'écorce blessée, et on les remplace par d'autres morceaux d'écorce saine qu'on ajuste bien, moyen qu'on peut employer pour tous les arbres fruitiers. Si la sécheresse se prolongeait, on pourrait pailler la terre autour du pied des arbres, et y verser 1 ou 2 arrosoirs; on ferait bien aussi d'arroser de temps à autre et le soir, les feuilles de l'arbre.

Le palissage et la taille d'été ont lieu au mois de juillet ou au commencement d'août; mais les jeunes pêchers, qui poussent très-vigoureusement, obligent à devancer cette époque, et à faire deux fois l'opération dans l'année. On est dans l'usage de découvrir les fruits d'été peu à peu, pour

augmenter leur couleur et leur saveur. Les pêches tardives sont découvertes entièrement à la fin d'août. Mais il faut se contenter de détourner les feuilles qui nourrissent les yeux nécessaires pour la taille d'hiver, ou au moins de n'en couper que la moitié.

Nous avons dit que, lorsque le pêcher était trop chargé de fruits, il s'épuisait promptement, et que les branches dont toute la séve avait été employée à nourrir les fruits, pouvaient se dessécher l'année suivante. Pour prévenir cet inconvénient, on ne laisse à chaque branche que le nombre de fruits qu'elle peut porter sans s'épuiser, en chargeant plus les branches montantes que les branches descendantes. On y trouve le double avantage de conserver la vigueur de l'arbre et d'avoir des fruits plus beaux et meilleurs, car l'expérience a démontré que les fruits trop multipliés sont non-seulement plus petits, mais encore n'ont que très-peu de saveur. On retranche, 1°. les fruits placés sur des branches qui ne sont pas terminées par un bourgeon, à moins que cette branche ne soit très-voisine d'une autre branche très-vigoureuse; 2°. ceux qui sont placés trop près du treillage pour se bien développer; 3°. une partie de ceux qui sont réunis en bouquets. Cette opération a lieu quand le fruit est assuré. On la fait en détachant le fruit avec la pointe de la serpette, ou en le tournant jusqu'à ce qu'il tombe.

Lorsque les pêches parviennent à leur maturité, la partie qui n'est pas rouge prend une teinte jaune. On les cueille en les soulevant légèrement, ce qui suffit pour les détacher. Si on voulait les conserver deux ou trois jours, on les détacherait un jour plus tôt, en les tournant un peu. On est à Paris dans l'usage de les brosser pour leur enlever leur duvet avant de les porter au marché. Il ne faut les presser sur aucun point; autrement, elles se gâtent promptement. Les fleurs et les feuilles du pêcher sont purgatives, vermifuges et fébrifuges. Les arbres modifiés par l'homme sont plus faibles que ceux qui sont abandonnés à la nature, et souffrent davantage des intempéries des saisons. Placés contre des murs, ils éprouvent des différences plus grandes de chaleur et de froid qu'en plein air. Leurs feuilles, plus délicates et plus sensibles, élaborent moins bien la séve; et, comme elles sont plus tendres, elles sont plus attaquées par les insectes. On a fourni quelques moyens de prévenir le mal en garantissant ces arbres des gelées, en détruisant les insectes, en n'employant que des sujets sains et vigoureux, et en ne prenant des greffes que sur des arbres bien sains; car, lorsque les maladies se développent, on a peu de moyens de guérison. Le pêcher est sujet à la gomme. (*Voyez* le mot Abricotier.) Il est attaqué du blanc ou meunier. Les feuilles et quelquefois les branches, lorsque le mal ac-

quiert une grande intensité, se couvrent d'une matière blanchâtre et cotonneuse, produit d'une mauvaise élaboration et d'une sécrétion plus difficile. Les arbres y sont plus sujets au levant où les feuilles éprouvent le matin une différence plus grande de température. Nous sommes parvenus deux fois à guérir des arbres qui en étaient attaqués pour la première fois, en sacrifiant le fruit, et en taillant les arbres au-dessous des feuilles malades. Mais aucun moyen ne nous a réussi pour des arbres qui avaient eu précédemment la maladie, probablement parce que les sucs propres étaient viciés par une mauvaise élaboration.

La cloque est une maladie du pêcher qui épaissit les feuilles et les rend crêpues comme celle d'une laitue. Il paraît que le changement brusque de température, joint à l'humidité qui couvre les feuilles le matin, donne lieu à cet effet, puisque les arbres garantis du serein par des paillassons horizontaux ou des chaperons, sont rarement atteints de ce mal. Il faut donc le prévenir en employant ces moyens. Si l'arbre est attaqué pour la première fois, il faut enlever sur-le-champ les feuilles cloquées. Mais, s'il a déjà été atteint de cette maladie, on ne connaît pas de moyen de guérison. On n'en a pas non plus découvert contre la maladie du rouge ainsi nommée, parce que le bois prend une teinte d'autant plus rouge que le mal augmente. Le meilleur parti est de remplacer ces arbres l'année suivante. (*Voyez* l'art. POIRIER, au paragraphe de la *brûlure*.) Quant à la cloque produite par les piqûres d'insectes, il suffit de détruire ces derniers, et d'enlever les feuilles attaquées pour arrêter le mal.

PISTACHIER. *Voyez* AUX ARBRES D'ORNEMENT.

POIRIER, *Pyrus*. (Icosandrie Pentagynie, fam. des POMACÉES.) Indigène. Bel arbre pyramidal de 50 à 60 pieds d'élévation, à racines pivotantes, à écorce lisse, quelquefois luisante, tiquetée dans sa jeunesse et sur ses nouvelles pousses, mais raboteuse et crevassée dans un âge plus avancé. Les rameaux latéraux sont terminés par des épines que la culture fait disparaître. Feuilles coriaces, ovales, dentelées, lisses et d'un vert luisant en dessus, légèrement velues et plus pâles en dessous, variant de dimension, et même un peu de forme suivant les espèces jardinières. Fleurs en avril, blanches, en corymbe, plus ou moins grandes, axillaires ou terminales, formées de cinq pétales, d'environ 20 étamines et 5 styles; fruits ovales, allongés, couronnés à leur sommet par les folioles du calice, petits, très-durs et très-âpres dans l'état sauvage, mais acquérant par la culture des dimensions plus ou moins fortes et variées, et une pulpe ou chair plus ou moins sucrée, sèche ou succulente, cassante ou fondante.

Ses variétés sont très-nombreuses; voici les principales.

Poirier *Amiré-joannet*, *petit-sain-jean*. Fruit petit, pyriforme, jaune-citron, tendre, peu de goût, ne valant que par sa précocité. Fin de juin.

— *Petit-muscat*, *sept-en-gueule*. Jardin fruitier, pl. 26. Arbre en tige ou en espalier au levant: fruit précoce, plus abondant sur les vieux arbres en plein vent, pressé comme les grains du raisin sur la grappe; la plus petite de toutes les poires; peau unie et d'un jaune rouge-brun; chair demi-beurrée et musquée. Fin de juin.

— *Muscat-robert*, *gros Saint-Jean musqué*. Jardin fruitier, pl. 26. L'arbre, reconnaissable à la couleur jaune du jeune bois, donne beaucoup de fruits plus gros que ceux du précédent, pyriformes, à peau unie, jaunes, quelquefois vermeils; chair tendre, sucrée et relevée. Mi-juillet. Se greffe sur franc.

— *Aurate*. Jardin fruitier, pl. 26. Arbre productif; fruit en grappes, petit, turbiné, jaune et rouge-clair, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

— *Magdeleine*, *citron des carmes*. Jardin fruitier, pl. 26. Fruit moyen, turbiné, vert clair, fondant, parfumé de *citron* lorsqu'il est mûr en juillet, vers la fête de la *Magdeleine*; d'abord cultivé chez les carmes. Vient bien en buisson, et en éventail; mieux en haute tige. Soleil et chaleur.

— *Cuisse-madame*. Jardin fruit., pl. 27. Arbre tardif à se mettre à fruit, mais ensuite très-productif, pouvant se mettre en plein vent, ou en espalier au levant, et en entonnoir. Fruit moyen, allongé, vert et roux, demi-beurré, un peu musqué. Fin de juillet.

— *Vermillon*, *suprême*, *bellissime d'automne*, *petit cerfeau*. Jardin fruitier, pl. 27. Moyen, encore plus allongé, rouge foncé, cassant, demi-fondant, doux, relevé. Fin d'octobre.

— *Blanquet*. *Gros-blanquet*, *roi-Louis*. Petit, pyriforme, blanc et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Fin de juillet.

— *Blanquette à longue queue*. Jardin fruitier, pl. 27. Fort petit, pyriforme, blanc, demi-cassant, sucré, parfumé. Disposer comme on voudra, mais en terrain léger et profond. Commencement d'août.

— *Petit-blanquet*, *poire-à-perle*. Petit fruit de 18 lignes de haut sur 13 de large, forme de perle en poire; jaune très-pâle, demi-cassant, musqué. Fin de juillet.

— * *Épargne*, *beau-présent*, *grosse cuisse-madame*. Jardin fruitier, pl. 27. Arbre assez fort, difficile à mettre en pyramide; boutons gros, fleurs grandes; fruit moyen, très-

allongé, vert, fondant, le meilleur de la saison, mais mollissant promptement; en espalier au couchant; terrain sec et aéré; autrement il est sans goût. Fin de juillet.

Poirier *de vallée*. L'arbre greffé sur franc devient très-considérable.

— *Ognolet, archiduc d'été, amiré-roux, poire ognon.* Jardin fruitier, pl. 27. Moyen, turbiné, jaune et rouge vif, demi-cassant; goût rosat et relevé. Commencement d'août. On ne le greffe sur coignassier que dans les bons terrains.

— * *Salviati.* Jardin fruitier, pl. 28. Moyen, rond, jaune et rouge clair, demi-beurré, sucré, très-parfumé. Se greffe sur franc. Août.

— *Orange musquée* ou *d'été.* Moyen, rond, boutonné, jaune, et rouge clair, cassant, musqué. Août.

— *Orange rouge* ou *d'automne.* Jardin fruitier, pl. 31. Même forme, un peu plus gros, gris et rouge vif, cassant, sucré et musqué. Août.

— *Bourdon musqué.* En quelques endroits, *orange d'été.* Petit, rond, vert clair, cassant, musqué. Juillet.

— *Poire de jardin.* Jardin fruitier, pl. 29. Gros fruit rond, boutonné, jaune et beau rouge, cassant, sucré, bon. Décembre.

— *Orange d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 29. Moyen, rond, boutonné, vert, cassant, musqué. Février et mars.

— *Martin-sire, Ronville.* Gros, beau, pyriforme, vert clair, cassant, doux et sucré. Janvier.

— Rousselet *d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 29. Arbre donnant beaucoup de bourgeons. Petit fruit, pyriforme, vert foncé et rouge brun; demi-cassant; à cuire. Février et mars.

— * *Rousselet de Reims, petit rousselet.* Jardin fruitier, pl. 31. Arbre tardif, à pousses grêles et brunes, à yeux plats, difficile à réduire en pyramide; du reste, réussissant de toute autre façon, en plein vent ou espalier, etc., mais en terres profondes; mieux dans les cours pavées. Fruit petit, pyriforme, vert foncé, rouge brun, demi-beurré, fin, très-parfumé. Fin d'août. Bon à mettre à l'eau-de-vie et à sécher.

— *Rousselet hâtif, poire de Chypre, perdreau.* Petit, pyriforme, jaune et rouge vif, taché de gris, demi-cassant, sucré, très-parfumé. Mi-juillet.

— *Gros rousselet, roi d'été.* Jardin fruitier, pl. 30. Arbre s'élevant bien et se prêtant à la forme pyramidale. Fruit moyen, pyriforme, vert foncé et rouge brun, demi-cassant, parfumé, peu fin. Septembre.

*Poire sans peau, fleurs de guignes.* Jardin fruitier, pl. 28. Grand arbre productif. Fruit moyen, pyriforme,

vert et jaune, tacheté de rouge, fondant, parfumé. Commencement d'août; se greffe sur franc, excepté dans les bons terrains.

Poirier *Martin-sec*, *rousselet d'hiver*. Jardin fruit., pl. 31. Arbre très-productif, naturellement touffu, à bois jaune, à feuilles aiguës. Il s'accommode de tous terrains et de toutes formes. Son fruit est moyen, pyriforme, allongé, isabelle est rouge, cassant, sucré, bon. Novembre, décembre, janvier.

—*Rousseline*. Jardin fruitier, pl. 31. Petit, pyriforme, turbiné; couleurs plus claires que celles du précédent; demi-beurré, sucré, musqué, agréable. Novembre. Se greffe sur franc.

— *Cassante de Brest*, *inconnu de Cheneau*, *Cheneau*. Jardin fruitier, pl. 28. Moyen, turbiné, allongé, vert gai et rouge clair, cassant, sucré, relevé. Commencement de septembre.

— *Cassolette*, *muscat vert*, *friolet*, *lèche-friand*. Jardin fruitier, pl. 30. Petit, pyriforme, vert clair et rouge-pâle, cassant, tendre, sucré, musqué. Fin d'août.

— bergamotte *d'été*, *de la Beuvrière*, *Milan*. Jardin fruitier, pl. 30. Gros, turbiné, vert gai et roux, demi-beurré, presque fondant, peu relevé. Commencement de septembre.

— *Bergamotte d'automne*. Jardin fruitier, pl. 29. Bel arbre. Espalier au levant ou au midi, et terre légère. Fruit gros, turbiné, jaune et rouge brun, beurré, sucré, doux, parfumé. Octobre, novembre, décembre.

— *Bergamotte suisse*. Moyen, turbiné, rayé de vert, de jaune, et de rouge, beurré, fondant, sucré. Octobre.

— *Crassane*, *bergamotte-crassane*, *crésane*. Jardin fruitier, pl. 32. Fruit rond, gros, gris-vert, très-fondant, sucré, relevé, excellent; plus beau et plus abondant en espalier et terre légère; plus petit, se conservant mieux, venu en plein vent. Ce fruit perd son âpreté quand on le greffe sur doyenné. Se cueille du huit au quinze octobre au plus tard, et se conserve au moins jusqu'en janvier: il a une variété à feuilles panachées.

— *Bergamotte* ou *bonne de Soulers*. Gros, pyriforme, jaune et rouge brun, beurré, fondant, sucré. Février, mars.

— *Bergamotte Sylvange*. Jardin fruitier pl. 35. Fruit gros, fondant et excellent. Mûrit en automne. Trouvé dans les bois de Sylvange, près de Metz. Se greffe sur franc.

—*Bergamotte de Pâques* ou *d'hiver*. Jardin fruitier, pl. 33. Plus gros, court, turbiné, vert, tiqueté de points gris; demi-

beurré, peu relevé. Janvier-mars. L'arbre donne de très-gros bourgeons.

Poirier *Bergamotte de la Pentecôte**. Gros fruit plus tardif et meilleur que celui de Pâques.

— *Bergamotte de Hollande, bergamotte d'Alençon.* Jardin fruitier, pl. 34. Très-gros, aplati, jaune clair, demi-cassant, relevé, agréable. Très-tardif. Se garde jusqu'en juin.

— * *Messire-Jean.* Jardin fruitier, pl. 34. En Languedoc et en Dauphiné *chaulis*. Plein vent, si on le greffe sur franc, et alors terre profonde et fraîche. Buisson ou espalier au couchant, et même au nord; mais alors il faut qu'il soit greffé sur coignassier. Fruit gros, presque rond, varié de couleur, cassant, sucré, relevé, très-bon, quelquefois pierreux. Octobre.

— *Robine, royal d'été.* Jardin fruitier, pl. 36. Fruit en bouquet, petit (mais plus gros sur coignassier), turbiné, court, jaune tiqueté, demi-cassant, sucré, musqué. Plein vent ou entonnoir. Août.

— *Épine-rose.* Jardin fruitier, pl. 44. Vient bien dans les terres fraîches en plein vent, ou en espalier, greffé sur coignassier. Gros, sphérique, jaune et rouge clair, demi-fondant, musqué, sucré, etc., comme l'oignolet. Août.

— *Caillot rosat.* Assez semblable à la précédente, meilleure, mais mollissant vite. Fin de septembre.

— *Double fleur* ou *Arménie.* Jardin fruitier, pl. 36. Arbre qu'il faut mettre en entonnoir ou en contr'espalier, et palisser sur un treillage à cause de la pesanteur de son fruit, qui est gros, rond, jaune; bon à cuir en février, mars, avril. *Double fleur panachée.* Variété rayée de vert et de jaune.

— *Bezy* (c'est-à-dire, sauvageon) de *Caissoy* (forêt de Bretagne) *roussette d'Anjou.* Jardin fruitier, pl. 34. Petit fruit presque rond, jaune brun, tendre, beurré, sucré, excellent; se greffe sur franc, excepté pour espaliers et contr'espaliers. Il devient plus gros en espalier, se conserve moins. Novembre, décembre, janvier et même février, pour les fruits de plein vent.

— *Franc-réal.* Arbre très-productif en plein vent, en entonnoir, même en espalier au couchant, et toujours en terres profondes et qui ne soient pas sèches. Feuilles cotonneuses: fruit gros, renflé par le milieu, vert jaune, plaqué et piqueté de roux, bon à cuire en octobre, décembre.

— *Épine d'été, fondante-musquée, verte-longue, satin-vert.* Jardin fruitier, pl. 37. Moyen, pyriforme, allongé, vert, très-musqué. Commencement de septembre.

*Poire-olive* (de sa forme). Fruit moyen, très-bon, fondant ; mûr en septembre.

*Poire-figue.* Moyen, très-allongé, vert brun, fondant, sucrée. Commencement de septembre.

Poirier *Épine d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 35. Gros, allongé, vert pâle, fondant, doux ; excellent s'il est greffé sur coignassier, et si le terrain lui convient. Novembre, décembre, janvier.

— *Ambrette.* Jardin fruitier. pl. 34. Arbre épineux, fruit, moyen, ovale, blanchâtre, fin, fondant, sucré, relevé dans les terrains chauds, et les années sèches. Novembre à février.

— *Échassery, bezy de Chassery.* Jardin fruitier, pl. 37. Presque même grosseur, forme et couleur, fondant, sucré, musqué dans les terres qui lui conviennent. Novembre, décembre, janvier.

— *Sucré-vert.* Jardin fruitier, pl. 37. Fruit moyen, allongé, vert, beurré, sucré, bon. Fin d'octobre.

— *Royale d'hiver.* Jardin fruitier pl. 38. Fruit gros, pyriforme, jaune clair et beau rouge, demi-beurré, fondant, sucré dans les terres chaudes. Vient bien en entonnoir, ou en espalier au midi, et mieux greffé sur franc que sur coignassier. Décembre, février.

— *Muscat allemand.* Jardin fruitier, pl. 38. Un peu ressemblant au précédent, gris et rouge, beurré, fondant, musqué et relevé. Mars, avril, mai. En entonnoir, ou en espalier au couchant.

— *Verte-longue, mouille-bouche, muscat-fleuri.* Gros, allongé, vert, fondant, doux, sucré, bon. Commencement d'octobre.

— *Verte-longue panachée, culotte de Suisse.* Jardin fruitier, pl. 38. Variété rayée de vert et de jaune.

— * *Beurré, Pyrus communis liquescens.* Jardin fruitier, pl. 39. Gros, varié de couleur, fondant, très-beurré, fin, relevé, excellent ; meilleur, plus gros, mais moins coloré lorsqu'il est greffé sur franc. Fin de septembre. L'arbre se met promptement à fruit, aussi-bien que ses variétés : on le dispose en entonnoir, ou on le met en espalier. Le fruit de tous les beurrés doit se cueillir avant la maturité. Quand l'arbre est chargé de fruits, on cueille dès la mi-septembre.

— * *Beurré d'Arembert.* Très-beau et bon fruit, verdâtre, forme et grosseur du beurré gris, le meilleur des beurrés, suivant, M. Noisette. En novembre et décembre.

— *Beurré du Coloma.* Fruit moyen, bon ; mûr au commencement de septembre.

— *Beurré capiemont.* Fruit très-bon ; mûr en octobre.

— *Noir grain.* Fruit moyen, chargeant beaucoup ; très-estimé en Flandre ; mûr en septembre.

Poirier *Bonne ente.* Fruit moyen, très-bon, mûr en décembre. L'arbre doit être planté au midi, près d'un mur.

— *Belle de Bruxelles*, Superbe fruit, bon; mûr en août.

— *Calebasse* (Poire de). Gros et bon fruit, fondant; mûr en septembre et octobre.

— * *Bezy de Chaumontel.* Jardin fruitier, pl. 39. Trouvé à *Chaumontel* près de Chantilly. En entonnoir, ou en espalier au couchant. Il lui faut une terre légère peu humide, sans quoi il a de l'âcreté. Il en est de même des beurrés. Tailler court. Fruit gros, varié de forme et de couleur, demi-beurré, fondant, sucré, relevé. Excellent. Novembre, décembre, janvier.

— *de saint-père.* Fruit gros comme le précédent, mais plus coloré; mûr en mars, meilleur cuit que cru.

—* *Angleterre. Beurré d'Angleterre.* Jardin fruitier, pl. 39. L'arbre se greffe sur franc et charge beaucoup. Livré à lui-même et en plein vent, il devient fort grand, mais en espalier il donne du fruit plus gros: celui-ci est ordinairement moyen, ovoïde, allongé, gris, demi-beurré, fondant et succulent dans les terres sèches, légères et douces. Septembre. Se greffe sur franc.

— *Grosse Angleterre de Noisette.* Variété du précédent obtenue par M. Noisette, plus grosse et plus tardive.

— *Spingola.* Fruit de Florence, même forme que le beurré d'Angleterre, et chair agréable.

— *Angleterre d'hiver.* Jardin fruitier, pl. 29. Moyen, pyriforme, jaune-citron, très-beurré, doux, un peu sec. Décembre, janvier, février.

— *Orange-tulipée, poire aux mouches.* Jardin fruitier, pl. 39. Grosse poire verte et brune, rayée de rouge clair et marbrée de gris, demi-cassante. Commencement de septembre.

— * *Bellissime d'été, suprême.* Petit fruit, beau rouge et jaune rayé de rouge clair, demi-beurré et doux. Peu relevé. Juillet.

— *Doyenné blanc, beurré blanc, saint-Michel.* Jardin fruitier, pl. 40 et 41. Gros, presque rond, jaune, très-sucré, quelquefois relevé, excellent, mais sujet à *cotonner.* On le cueille à la mi-septembre. Les doyennés doivent être taillés courts, pour leur faire pousser du bois, et arrêter l'excès de leur fécondité.

—* *Doyenné gris* ou *d'automne.* L'arbre se met promptement à fruit, si on l'a disposé en entonnoir ou mis en espalier au levant, au couchant, même au nord où son fruit devient de meilleure garde: on doit aussi le laisser mûrir dans la fruiterie: il est moyen, gris, beurré, fondant, meilleur que le précédent. Il peut durer jusqu'en novembre.

Poirier *Doyenné galeux*. Fruit rapproché du précédent, couleur plus claire, mais tachetée; même chair, souvent pierreuse d'un côté, mais supérieure à l'autre.

— *Bezy de la Motte*. Jardin fruitier, pl. 35. Bois épineux; fruit gros, d'un vert foncé, tiqueté de gris, fondant et sucré. Mûr en octobre et en novembre; ne réussit qu'en plein vent.

— *Bezy de Montigny*. Jardin fruitier, pl. 35. Moyen, forme du doyenné, jaune, très-fondant, musqué. Commencement d'octobre.

— *Bezy vert*. Fruit rapproché du *sucré vert*, bon en plein vent et chargeant beaucoup; mûr en octobre.

— *Frangipane*. Jardin fruitier, pl. 41. Moyen, long, renflé, par le milieu, beau jaune, demi-fondant, doux, sucré: parfum particulier. Fin d'octobre.

— *Jalousie*. Jardin fruitier, pl. 41. Gros, allongé, renflé, boutonné, roux, très-beurré, sucré, relevé, fort bon. Se greffe sur franc. Fin d'octobre.

Bon-chrétien, *Pyrus communis pompeiana*. H. P.

— * *Bon-chrétien d'hiver, poire d'angoisse*. Jardin fruitier, pl. 42. Arbre un peu tortu et noueux, productif, mais se mettant tard à fruit. Greffer sur cognassier et le mettre en espalier, au midi ou au levant, en bonne terre substantielle, un peu fraîche, ayant du fond. Fruit gros, à peau unie, épaisse, d'un jaune verdâtre. Le soleil d'automne lui donne un peu de rougeur et de la qualité. Chair ferme, grenue, sucrée. Se cueille dès la fin de septembre jusqu'au commencement d'octobre, et se mange pendant tout l'hiver. Il existe à Auch une variété excellente, qui y réussit sous toutes les formes et à toutes les expositions, et qui donne de plus beaux et de meilleurs fruits en espalier au midi.

— *Bon-chrétien à bois jaspé*. Variété du précédent: fruit curieux, bon, et mûrissant un peu plus tôt que son type.

— *Bon-chrétien de Bruxelles*. Beau fruit, bon, qui mûrit en mars.

— *Spina*. Nouveau fruit d'Italie, plus ramassé que le bon-chrétien d'hiver; même chair, même peau, mais meilleur.

— * *de Vernois*. Même forme et même grosseur que le bon-chrétien d'hiver. Chair plus fondante, meilleure, sans pierres, peau mince et jaune. M. Prevost *de Vernois* a obtenu cette nouvelle variété, en greffant le dernier sur un doyenné enté sur cognassier.

— *Angélique de Bordeaux, Saint-Marcel, gros franc-réal*. Jardin fruitier, pl. 41. Gros, turbiné, à longue queue, plus pâle que le précédent, cassant, mais tendre dans sa parfaite maturité, doux et sucré. Janvier, février.

— *Angélique de Rome*. Jardin fruitier, pl. 42. Fruit moyen, fondant, très-bon. D'automne.

Poirier *Bon-chrétien d'Espagne.* Très-gros, pyramidal, jaune et beau rouge, cassant, doux. Novembre et décembre. La meilleure poire cuite.

— *Graciolli, gros bon-chrétien d'été.* Jardin fruitier, pl. 41. Se greffe sur franc, vient bien dans les cours pavées, pousse de longs bourgeons qui se terminent souvent par un bouton à fruit. Fruit gros, pyramidal, tronqué, bossu, jaune, demi-cassant, sucré, très-succulent. Commencement de septembre.

—* *Bon-chrétien d'été musqué.* Jardin fruit., pl. 40. Moyen, en poire de coin, jaune et rouge léger, cassant. Fin d'août. Se greffe sur franc.

— *Mansuette solitaire.* Jardin fruitier, pl. 43. Gros, pyramidal, peu régulier, vert et jaune, demi-fondant; bonté médiocre.

— *Marquise.* Jardin fruitier, pl. 32. En plein vent, mais mieux en espalier au levant et au couchant, à cause de son fruit. Gros et pyramidal-allongé, jaune, beurré, fondant, doux, sucré. Novembre et décembre.

— * *Colmart, poire-manne.* Jardin fruitier, pl. 32. Fruit très-gros, pyramidal-tronqué, vert et rouge léger, beurré, fondant, sucré, relevé, excellent. Entonnoir ou espalier, surtout au levant. Janvier, février, mars.

— *Colmart doré.* Fruit plus allongé que le précédent. Fondant, très-bon; mûr en mars.

— *Passe-Colmart.* Fruit gros, de forme un peu allongée, à peau jaune citron et piquetée, à chair succulente, fondante, beurrée, très-sucrée. Décembre, février.

—* *Virgouleuse* (de *Virgoule*, village près Saint-Léonard, dép. de la Haute-Vienne.) *Poire-glace.* Jardin fruitier, pl. 32. Arbre vigoureux; branches longues, jaunes, luisantes comme ses feuilles; se greffe sur franc, parce que la greffe se décolle souvent sur cognassier; il produit très-tard. Fruit gros, allongé, jaune, tendre, beurré, relevé, excellent; beau seulement en espalier au levant: au midi il se fend. Novembre — février.

— * *Saint-Germain* (du nom de la forêt.) Jardin fruitier, pl. 40. L'arbre donne promptement du fruit (plus petit en plein vent), pyramidal-allongé, vert, fondant, succulent, excellent, mais souvent pierreux. Se cueille au commencement d'octobre, et mûrit de novembre à avril.

— *Saint-Germain à fruit strié ou rayé de jaune.* Variété du précédent, et mêmes qualités.

— *Louisebonne.* Ressemble au précédent; gros, blanc, demi-beurré, bon seulement dans les terrains secs. Décembre et janvier.

— *Impériale à feuilles de chêne.* Jardin fruitier, pl. 33.

L'arbre s'étend beaucoup. Son fruit, moyen et ressemblant à une petite virgouleuse, est inférieur en qualité. Mars et avril.

Poirier *Pastorale*, *musette d'automne*, *petit râteau*. Jardin fruitier, pl. 40. Gros, très-allongé, jaune semé de roux, demi-fondant, un peu musqué, bon. Octobre, novembre, décembre.

— *Catillac*. *Râteau gris*. Jardin fruitier, pl. 43. Mettre en vase ou en contre-espalier attaché sur un treillage, à cause de la pesanteur de son fruit, très-gros, pyriforme, obtus, jaune et rouge brun; âcre, mais bon à cuire avec du sucre. De novembre à la fin d'avril.

— *Bellissime d'hiver*, *téton de Vénus*. Placer comme le précédent : plus gros, presque rond, jaune et beau rouge, tendre, doux, moelleux; bon à cuire. Février— mai.

— *Livre* (*poire de*), *Gros-râteau gris*. Arbre vigoureux qui aime une terre substantielle, profonde, un peu fraîche, et qu'il faut mettre en espalier au couchant ou en entonnoir, vu le poids de son fruit très-gros, aplati dans sa longueur, vert-jaunâtre, pointillé de roux; très-bon cuit. En décembre, janvier et février. Se greffe sur franc.

— *Trésor-d'amour*. Très-gros, renflé, jaune-citron, tendre, doux, très-bon à cuire. Depuis décembre jusqu'en mars. Mettre en entonnoir ou en contre-espalier et sur un treillage.

— *De Chaptal*. Jardin fruitier, pl. 45. Fruit gros, pyramidal, vert-jaunâtre, excellent cuit; se conserve jusqu'en avril.

— *De tonneau*. Jardin fruitier, pl. 43. Très-gros, forme de tonneau, jaune et rouge vif; bon à cuire en février et mars; disposer de même.

— *De Naples*. Jardin fruitier, pl. 36. Moyen, forme de calebasse, jaune, lavé de rouge brun, demi-cassant, doux. Février et mars.

— *Lansac*, *satin*, *dauphine*. Jardin fruitier, pl. 36. Moyen, presque rond, jaune, fondant, sucré, relevé. Depuis octobre jusqu'en janvier.

— *Chat brûlé*. Moyen, pyriforme, allongé, jaune et beau rouge vif, très-bon à cuire en février et mars.

— * *Sarrazin*. Moyen, allongé, brun, pointillé de gris et de jaune; presque beurré, sucré, parfumé; bon cuit. Se garde d'une année à l'autre.

— *Sanguine d'Italie*. Fleurs rouges, d'un bel effet; beau fruit grisâtre, rugueux, cassant et médiocre.

Culture. Le poirier se plaît dans les terres profondes, et plus légères que fortes, dans lesquelles il peut plonger ses racines pivotantes. Les terrains glaiseux, compacts et froids, ne lui conviennent pas. Lorsque ses racines parviennent jusqu'à l'eau, et surtout l'eau dormante, ses rameaux

sont minces, allongés; ses feuilles sont également longues et étroites; elles jaunissent, et ont quelquefois l'extrémité comme brûlée. L'arbre ne produit presque plus de boutons à fruit, et les fruits tombent avant la maturité, ou ils se fendillent et sont pierreux.

On sème les pepins du poirier à l'entrée du printemps dans une terre bien meuble. On y fait des rayons d'un pouce de profondeur, et à une distance de six pouces. On y répand les pepins, et on remplit le rayon; puis on couvre d'un peu de litière pour conserver la fraîcheur de la terre.

Les semis de poirier se font ordinairement avec les pepins des poires qui ont servi à faire la liqueur nommée *poiré*. On les laisse dans le marc jusqu'au moment de s'en servir; mais les sujets qui proviennent de ces semis se ressentent de leur origine. Si les semis sont d'un arbre entièrement sauvage, les sujets deviennent fort vigoureux, et ils peuvent vivre des siècles; mais la fructification est tardive, le fruit est petit, et sa chair est tellement dure, coriace et âpre, qu'il est impossible de la manger. Les pepins sont au contraire bien nourris. Les espèces perfectionnées, qu'on greffe sur de pareils sujets, donnent des fruits moins beaux, et dont la saveur se ressent plus ou moins de celle des fruits du sujet. Les semis faits avec des pepins d'espèces cultivées pour faire du poiré, produisent encore des sujets très-vigoureux, quoiqu'un peu moins que les premiers, et ils nuisent moins à la qualité du fruit qu'on greffe dessus, principalement si l'on choisit des sujets à feuilles larges, et dépouillés de toutes leurs épines, ou au moins d'une partie, effet qui n'a lieu que lorsque la sève s'élance avec moins de rapidité à l'extrémité des branches, et se répand plus uniformément dans toutes les parties de l'arbre; car les épines du poirier, comme celles du pommier et du prunier, ne sont que des branches avortées.

Les sujets qui proviennent de *poires à couteau*, ainsi nommées parce qu'on les mange crues, sont les moins vigoureux. Ils le sont en général d'autant moins, que les fruits dont on a pris les pepins, sont volumineux. On dirait que la chair a été formée aux dépens des semences, et on trouve dans beaucoup de ces fruits, des pepins entièrement avortés, et d'autres dont le germe est si faible, qu'il ne peut se développer. Ces sujets ont une sève moins âcre qui n'influe nullement sur le fruit qu'on greffe dessus. Les cultivateurs qui désirent des sujets pour les poires à couteau, doivent donc ramasser chaque jour les pepins de leurs meilleures poires, les laisser quelques heures, un jour au plus, à l'air, et les mettre ensuite par couches dans un peu de terre ou de sable, pour les semer en temps convenable et en former des sujets. Ces élèves conviendront bien pour tous les fruits à couteau

en plein vent ; les buissons, les pyramides et les grands espaliers, pour les espèces trop vigoureuses, et qui, par cette raison, ne font pas si bien sur le cognassier. Les poiriers seront plus faciles à diriger que s'ils étaient greffés sur les sauvageons, ou sur franc des espèces cultivées pour le poiré, et on n'aura pas à craindre qu'ils diminuent le volume, ni qu'ils nuisent à la saveur des espèces qu'on greffera dessus.

De quelque variété ou espèce jardinière (1) qu'on se serve, on donne aux élèves les mêmes soins, qui consistent à sarcler, à biner, à éclaircir, si le jeune plant est trop épais. Lorsque l'année a été favorable, et que le plant est fort, on le met en pépinière, à la fin de l'automne, dans les terres sablonneuses, et en février ou mars dans les sols humides et plus argileux. On lui conserve son pivot, autant qu'il est possible, pour les fruits destinés à faire du poiré, parce qu'on met ces arbres en plein vent, et que leur bois est très-beau et a beaucoup de valeur. On coupe au contraire le pivot pour les fruits à couteau, aux arbres desquels on ne donne pas une grande élévation, et qu'on désire mettre de bonne heure à fruit. Au cas que le jeune plant ait fait une faible pousse, on retarde la transplantation jusqu'à l'année suivante en le laissant deux années en place. On rabat ces élèves au niveau de la terre après les avoir plantés ; on ne laisse qu'une seule pousse, et on donne un labour et un binage chaque année. Si on veut former des tiges, on taille en crochet.

On greffe le poirier en écusson à œil dormant, plus tôt si on veut des arbres d'une taille médiocre et une prompte fructification, plus tard si on désire des arbres plus grands. Ainsi la greffe peut être faite la seconde année pour les espaliers médiocres, et la troisième pour les grands espaliers. Il vaut mieux la retarder jusqu'à la quatrième pour les pleins-vent ; et, lorsqu'on opère sur des sujets venus des semences de fruits à couteau, il serait à désirer qu'on ne greffât qu'après avoir vu le fruit du sujet ; ce serait le sûr moyen d'obtenir de nouvelles espèces jardinières. Ceux qui ne désirent que des arbres en espaliers, pour des murs de huit à neuf pieds, peuvent greffer sur le cognassier de Portugal. On greffe sur le petit cognassier quand on ne veut que des poiriers nains. Si le terrain le permet, on peut greffer avec avantage sur l'aubépine. On ne doit greffer le poirier qu'à six ou dix pouces au-dessous de terre. On y trouve un double avantage. Si la tige vient à être rompue, on peut rétablir

(1) En jardinage on nomme espèces, ce qu'on appelle variétés en botanique ; on dit j'ai tant d'espèces de tulipes, de poires, de pommes, etc., quoiqu'on n'ait que des variétés. Il est bon, pour ne pas faire confusion, d'ajouter l'épithète *jardinière* à celui *espèce*.

l'arbre à moins que la fracture n'ait lieu au-dessous de la greffe, ce qui arrive rarement; au lieu que, si la greffe a été faite à quatre ou cinq pieds, on n'a pas la même ressource. Le second avantage est d'avoir une tige dont une partie ne soit pas exposée à être cariée. Or, on a remarqué que la décomposition du bois du poirier comme du pommier et autres arbres fruitiers, commençait toujours par l'étui médullaire du sujet qui n'avait plus de communication avec la tête de l'arbre, et où la séve, ne circulant plus, était plus exposée à se corrompre. Lorsque la tige appartient presqu'en totalité à la greffe, on n'a à craindre que la perte de la portion de la tige qui appartient au sujet; on a de belles pièces de bois également saines dans toutes leurs parties, et qui ont beaucoup de valeur, parce que le bois du poirier est très-recherché pour la menuiserie et l'ébénisterie.

Il faut choisir les greffes sur des arbres bien sains; sans cette précaution, on s'expose à communiquer la maladie au nouvel arbre, à moins que le sujet ne soit très-vigoureux. Il faut aussi examiner les sujets de cognassier. Depuis quelques années, on en a aux environs de Paris qui sont malsains, et qui ne produisent que de mauvais arbres de courte durée et à fruits pierreux. Un sujet bien vigoureux peut communiquer sa vigueur à une greffe prise sur un sujet languissant, et faire disparaître jusqu'au germe de la maladie qui existait dans la greffe; mais une greffe ne peut produire le même effet sur le sujet, parce qu'elle en tire sa première et principale nourriture. On prépare ses sujets comme on le dira à l'article *Pommier*.

Il y a des espèces de poires qui ne réussissent pas bien sur le cognassier. Elles sont indiquées dans la nomenclature. Cependant on parvient à les placer avec avantage sur cet arbrisseau, en y greffant, 1°. du beurré ou de la virgouleuse, sur lesquels on place ensuite les écussons de ces espèces.

Lorsque l'arbre a un gros tronc et qu'on veut changer l'espèce, on le greffe en couronne.

L'exposition du levant convient aux fruits précoces et même aux fruits d'été qu'on peut également placer à celle du couchant; mais il faut l'exposition du midi pour les fruits d'hiver. Les poiriers greffés sur cognassier préfèrent l'exposition du levant et du couchant. Quand on les place au midi, il faut mettre une planchette ou une ardoise devant le tronc, pour les préserver des rayons du soleil pendant les grandes chaleurs.

On trouvera, au chapitre *Transplantation*, les précautions à prendre pour planter le poirier; et, à celui *Taille*, la marche à suivre pendant les premières années (1). Le poirier a,

(1) Nous ajouterons l'observation suivante. Il faut au moins laisser

comme le pêcher, ses branches à bois, dont les principales forment la charpente, et sur lesquelles il en pousse de nouvelles pour les plonger et garnir le mur. On les taille de la même manière. Il a aussi des branches à fruit de plusieurs sortes, mais elles diffèrent de celles du pêcher en ce qu'elles donnent du fruit plusieurs années de suite, et qu'elles sont pour la plupart deux ou trois ans pour se mettre à fruit. Les premières sont des branches qui poussent assez vigoureusement au printemps, qui s'arrêtent bientôt, ou qui se garnissent de boutons à fleurs et donnent du fruit l'année suivante. Si les boutons à fleurs s'allongent un peu, ils prennent le nom de bourse et durent plusieurs années en fleurissant au moins tous les deux ans. On ne les taille pas, et on se contente de rafraîchir leur extrémité si on veut avoir du fruit. Les deuxièmes sont les brindilles plus courtes et plus minces que les précédentes. On les taille sur un bon œil à bois, et environ à moitié de leur longueur. Les jardiniers qui craignent de les voir se couvrir de boutons à bois, les cassent à la taille d'été pour perdre plus de séve, l'expérience leur ayant démontré que les plaies unies se cicatrisaient plus facilement. Ces brindilles et les branches à fruit se taillent très-court si on veut les transformer en branches à bois, comme on allonge beaucoup les dernières si on veut en faire des branches à fruit.

Les troisièmes sont les lambourdes, petites branches qui sortent assez souvent du vieux bois et à angles droits, comme des dards terminés par un bouton. Elles sont courtes, ridées, se rompent facilement, et sont garnies de feuilles très-rapprochées en nombre impair, 3, 5, 7. Quand elles ont sept feuilles, c'est un indice qu'elles fleuriront l'année suivante.

Le poirier a aussi quelquefois des branches chiffonnes qu'on retranche si elles sont inutiles, ou dont on conserve une dans les parties vides de l'arbre. On la taille courte pour donner naissance à une branche à bois. Quant aux gourmands, s'ils sont inutiles et placés au centre de l'arbre, on

---

6 pouces du sujet à découvert lorsque l'arbre est greffé sur cognassier : autrement l'arbre végète mal. Il boude, suivant l'expression des jardiniers, jusqu'à ce que la greffe ait pris racine ; alors l'arbre pousse avec une grande force, et ne se met à fruit que lorsqu'il s'est beaucoup étendu. Il en est de même des pommiers sur *paradis*. Cette marche dérange tout le plan du jardinier et ne peut avoir d'avantage qu'autant que l'amateur, à défaut de sujets, voudrait faire un arbre de moyenne grandeur. Alors il faut, non-seulement enterrer la greffe, mais encore entamer un peu son écorce au point de réunion avec le sujet, pour déterminer la formation d'un bourrelet d'où il sortira plus promptement des racines, et on aura un arbre franc.

leur fait, à la taille d'été et au point de départ, l'incision annulaire pour les mettre à fruit et les conserver jusqu'à ce qu'ils soient épuisés ou qu'ils gênent. Si on a besoin d'une branche, on les raccourcit un peu à la taille d'été, et on les allonge à celle d'hiver, pour les affaiblir et les mettre à fruit. On les taille au contraire à quatre ou cinq yeux, si on veut en obtenir plusieurs branches.

Les fleurs se développent en bouquet. Elles ne fructifient pas toujours, parce qu'elles sont quelquefois endommagées par les gelées, quand ces dernières sont fortes et suivies d'un beau jour sans nuage, ou quand la gelée couvre les fleurs plusieurs jours, et est ensuite fondue par les rayons du soleil. Le pistil de ces fleurs, quoique moins sensible que celui du pêcher et de l'amandier, est dans certaines années tellement fatigué par ces deux causes, que la fécondation ne peut avoir lieu. Une trop grande production dans une année épuise tellement l'arbre, que les fleurs dont il est couvert l'année suivante, n'ayant pas assez de nourriture, tombent sans fructifier. Si des pluies prolongées viennent pendant la floraison, elles produisent le même effet, parce qu'en lavant continuellement la fleur, elles empêchent la fécondation, et que la séve trop délayée n'est plus propre à la nourriture du jeune fruit. C'est par cette même raison que, si les pluies durent trop long-temps lorsque les fruits ont acquis la moitié de leur grosseur, les branches s'allongent beaucoup; mais une partie des fruits se détache, et l'autre grossit peu, se fendille, devient pierreuse, et les pepins seuls sont bien nourris. On peut garantir les fleurs de la gelée et d'une pluie ordinaire. On s'oppose à l'épuisement de l'arbre en ne lui laissant que la quantité de fruits qu'il doit porter; mais on ne peut prévenir ni empêcher l'effet des pluies prolongées, qu'en faisant une incision annulaire au bas des fortes branches.

L'arbre en espalier doit avoir la partie principale de sa charpente établie au commencement de la quatrième année. On s'occupe alors à le mettre à fruit. Pour y parvenir, on allonge la taille d'hiver, qu'on retarde jusqu'au printemps si l'arbre est trop vigoureux, et qu'on fait avant les fortes gelées si la végétation de l'année précédente a été modérée. On cesse d'ébourgeonner les branches par-devant, surtout si les lambourdes ne commencent pas à percer sur l'ancien bois; mais on les pince si elles paraissent vigoureuses. A la taille suivante d'été, on rabat ces branches de moitié; et, si elles sont fortes, on les casse au lieu de les couper. On baisse les branches-mères en suivant les règles indiquées, si une des branches était plus forte que l'autre. On observe également la règle prescrite pour établir l'égalité entre les branches montantes et descendantes. A la taille d'hiver, on

continue d'arrêter les branches à bois qui servent à étendre l'abre. On retranche celles placées sur le devant si elles sont inutiles, ou on les coupe court si l'on en veut faire des branches à fruit. Si, l'année d'après, ces branches poussent trop vigoureusement, on les pince pendant la végétation, et on les raccourcit de nouveau à la taille d'hiver. Lorsque l'arbré n'a pas donné de fruit, et qu'il a poussé de longues branches, on allonge la taille d'hiver. On la raccourcit au contraire, s'il en a été trop chargé, et on profite de cette circonstance pour réduire les branches à fruit placées sur le devant, et qui finiraient par donner trop d'épaisseur à l'arbre et faire confusion. On fait la même opération quand l'arbre est trop chargé de brindilles, que les feuilles jaunissent, et surtout quand l'extrémité des branches se dessèche (1). Si ce dernier effet avait lieu par vieillesse, on pourrait étêter l'arbre et laisser seulement aux branches-mères un pied de long. On continue ces soins chaque année ; on donne en outre un labour annuel et profond, et on fume tous les cinq à six ans. Il y a des espèces telles que le bon-chrétien d'été, qui ont beaucoup de fleurs à l'extrémité des branches. On ne doit réduire ces branches qu'après qu'elles ont donné leur fruit, et ces arbres doivent être mis en espalier. Les contre-espaliers sont dirigés sur les mêmes principes, mais avec les modifications suivantes. Comme ils ont leurs deux faces exposées à l'air, on les travaille de même toutes les deux, pour avoir du fruit des deux côtés. On ne doit élever les contre-espaliers qu'à quatre pieds et quatre pieds et demi au plus, si on veut jouir du coup d'œil du jardin. Ainsi on ouvre davantage en commençant le V formé par les deux branches, qu'on baisse chaque année à la taille d'été. Si l'économie obligeait à ne pas établir de treillage pour soutenir les branches, il faudrait tailler plus court les premières années, pour fortifier les branches ; et si les arbres étaient vigoureux, on serait forcé de les élever plus qu'on ne la prescrit ci-dessus, pour avoir du fruit. Dans ce dernier cas, il ne faut planter que des arbres greffés sur le petit cognassier qu'on a écussonné dans l'année même de sa plantation, ou, au plus tard, l'année suivante.

Dans les terrains humides, le tronc et les branches se couvrent de lichens et de mousses. On les détruit avec de la chaux vive, qu'on délaie dans une assez grande quantité d'eau pour faire ce qu'on nomme *lait de chaux*. On en met une couche sur le bois avec un gros pinceau, et on détruit par ce moyen ces plantes parasites, non-seulement sur le

(1) On peut, dans ce dernier cas, renouveler une partie de la terre, et la remplacer par une terre bien substantielle.

poirier, mais encore sur les autres arbres fruitiers, qu'il est essentiel d'émousser pour conserver leur vigueur.

Le poirier est sujet au blanc (*voyez* l'article PÊCHER), quelquefois à la carie et au chancre (*voyez* l'article POMMIER), plus souvent à la brûlure. Plusieurs causes peuvent y donner lieu. La première est un coup de soleil vif qui enlève l'humidité des parties supérieures des branches avec trop de rapidité pour qu'elle puisse être remplacée. Ces extrémités sont brûlées, et si le coup de soleil est trop vif, comme lorsque les rayons sont réfléchis par deux nuages, l'arbre entier, ou la partie qui lui est opposée, peut périr en une minute. La seconde est l'effet d'une chaleur soutenue et forte sur la tige et les branches, comme lorsqu'on le place contre un mur au midi, où la chaleur est souvent presque doublée. Les vaisseaux du bois se resserrent, l'écorce se dessèche, se fendille et s'écaille dans le poirier; elle devient rouge dans le pêcher, d'où le nom de maladie *du rouge*; les feuilles élaborent mal la séve, et les sucs propres se vicient. Les arbres en plein vent, élevés dans un terrain frais et ombragé, et placés ensuite à l'exposition du midi dans un terrain sec où leur tige reçoit long-temps les rayons du soleil, sont exposés à cette maladie. On prévient le mal en garantissant les tiges des rayons du soleil avec une ou deux planches, et en laissant les branches couvertes de feuilles, le plus qu'il est possible. La troisième est produite par un terrain argileux qui retient les eaux, ou par tout autre où les eaux n'ont pas de moyen d'écoulement. Il s'établit dans les branches supérieures un courant continuel de liquide et de fluide électrique. Elles restent minces et continuent à allonger jusqu'à ce que leur extrémité soit en quelque sorte brûlée. Leurs feuilles, plus écartées et plus étroites, sont aussi brûlées sur les bords dans la partie supérieure des branches. Les sucs propres élaborés par ces feuilles n'acquièrent pas leurs qualités. Aussi ces arbres donnent-ils peu de fruits, et encore de mauvaise qualité.

On prévient cette maladie en assainissant le terrain par des pierrées établies à une profondeur suffisante et construites en pierres sèches (*Voyez* l'art. VIGNE). L'arbre attaqué de cette maladie la conserve toute sa vie, et les élèves qu'on en obtient, soit de semis, soit de greffe, y sont également sujets.

On donne aussi le nom de brûlure aux feuilles attaquées par divers insectes tels que l'ATTELABE bleu qui dépose ses œufs dans le pétiole des feuilles de poirier, les PUCERONS, les COCHENILLES, les chenilles des HÉPIALES, les PYRALES, les ALUCITES, la TENTHRÈDE du cerisier, et l'ACANTHIE du poirier. Les feuilles jaunissent, se dessèchent et même noircissent par l'effet des ravages de ces insectes. Il est très-

difficile d'arrêter le mal, par la difficulté de détruire ces insectes. Le point essentiel est de le prévenir, en tenant les murs bien crépis, et l'écorce des arbres bien nette, sans lichen ni mousse, ce qu'on peut faire au moyen de lait de chaux nouvellement éteinte : il est également utile d'enlever les parties d'écorce sèche derrière lesquelles plusieurs de ces insectes passent l'hiver. Enfin sir Georges Sinclair, jardinier du duc de Betford, a employé le moyen suivant avec succès. Après avoir laissé de la chaux vive s'éteindre à l'air, il en a saupoudré la surface des arbres au moment où ils étaient couverts de rosée.

Le poirier est aussi exposé à la gale. Cette maladie se reconnaît par de petites protubérances qui paraissent, 1°. sur le tronc, ensuite sur les autres parties et dont on ne connaît pas bien la cause ; mais, comme la gale n'attaque que les arbre d'une faible végétation, dès qu'elle paraît sur un arbre, il est utile de porter sur ses racines des engrais à demi-consommés, d'enlever les protubérances et de recouvrir les plaies avec l'onguent de saint Fiacre. Si le mal a subsisté un an, il est incurable et se communique aux élèves qu'on tire de l'arbre.

Nous joignons ici la liste des poiriers les meilleurs et les plus productifs de ceux cultivés pour faire du poiré.

Le Moque friand, *rouge* et *blanc* ; le Robin ou *gris-cochon* ; le Gréal ; le Raguenet, un des plus productifs et qui donne le meilleur poiré ; d'Angoise, Hectot, de Mier ; de Chemin, égal ou *Raguenet* ; Grippe, *grosse*, *petite* et *d'Auge* ; Gros vert ; Carisi, *rouge* et *blanc* ; le Billon, Binetot ; de Branche, une des meilleures et des plus fertiles espèces ; Lantricotin, Trochet de Fer, de Roux ; Grosmésil ; Sabot, très-productif, bon poiré ; de Maillot. Enfin le Saucer ou Poirier de Sauge, arbre très-vigoureux du Gâtinais, et dont le fruit fournit un excellent cidre, comme ses pepins produisent des sujets propres à greffer les fruits à couteau en plein vent, d'après les observations du général comte d'Ourches.

Le bois du poirier est bon et dur, et peut être employé à divers ouvrages.

POMMIER, *Pyrus Malus*, Lin. *Malus*. Juss. (Icosandrie Pentagynie, fam. des Pomacées.) Arbre indigène et de moyenne grandeur ; tête arrondie ; écorce grisâtre ; feuilles toujours alternes, pétiolées, dentelées, pâles et duveteuses en dessous, un peu rudes, quoique quelquefois luisantes en dessus, variant pour la grandeur et pour la forme, qui tient toujours plus ou moins de l'ovale allongé. Fleurs en mai, plus ou moins grandes, selon la variété, et réunies en bouquets, au bout de bourgeons particuliers, attachées par des

pellicules assez courts : elles sont annoncées par des boutons d'un carmin vif, et qui, en s'épanouissant, déploient cinq pétales blancs, teints de rose. Fruits différens, selon les variétés, de grosseur, couleur, saveur et forme, quoique cette forme soit toujours à peu près sphérique avec ou sans cannelures, et aplatie aux côtés de la queue et de l'ombilic.

On connaît plus de quarante variétés de pommes à couteau ou à cuire. Nous allons citer les meilleures; et, parmi celles-ci, nous indiquerons par un astérisque * celles qu'on doit préférer.

Pommier Calville *d'été*, *passe-pomme*, *grosse pomme-magdeleine*. Jardin fruitier, pl. 48. Fruit petit, conique, à côtes, blanc et beau rouge; chair sèche, de peu de saveur. Il n'a guère que le mérite de la précocité. Commencement de juillet. En compote.

— *Passe-pomme rouge*. Arbre très-hâtif est très-productif. Fleurs et feuilles grandes. Fruit petit, aplati ou raccourci, rouge léger et rouge vif, peu relevé. S'emploie dès le commencement de juillet en compote; mûr fin d'août.

— * *Calville blanc d'hiver*, *bonnet carré*, *pomme-glace*. Jardin fruitier, pl. 49. Grand arbre très-fécond. Fruit très-gros, à côtes relevées; peau jaune pâle tirant sur le vert; chair fine, tendre, grenue, légère, relevée. Se cueille à la Saint-Denis, et se mange de décembre à avril.

— *Calville rouge d'hiver*. Arbre donnant peu de bois; mais de très-gros fruits à côtes; peau d'un rouge très-foncé; chair presque toute rose, fine, légère, grenue, vineuse. Jusqu'à la fin de mars.

— *Postophe d'hiver* (corrompu de *Brostorff* ou *Postdoff*, endroit de l'Allemagne d'où cette variété est venue). Arbre moyen, très-productif quand il a un peu d'âge; feuilles plus unies, plus luisantes, plus rondes que dans les autres espèces. Son fruit ressemble beaucoup au précédent, moins allongé, jaune et rouge-cerise, goût agréable et relevé. Jusqu'en août.

— * *Calville rouge d'automne*. Fruit moyen, conique et rouge foncé, chair un peu teinte, sucrée, parfumée de violette. Jusqu'en mai, cotonneux dès février. Plus beau en entonnoir sur doucin.

— *Châtaignier*. On a cru apercevoir quelque ressemblance dans le port de cet arbre avec celui du *Châtaignier*. Fruit gros, allongé, d'un rouge vif; meilleur cuit. On le cueille en octobre. Se greffe sur franc pour être mis en plein vent. Décembre.

— *A feuilles d'aucuba*. Bon fruit, rapproché du châtaignier, mais plus allongé, mûr en mars, curieux par son feuillage.

Pommier *cœur de bœuf*. Beau fruit rouge, à compote ; mûr en décembre.

— *Figue sans pepin*. Fruit petit, ovale, jaune piqueté de rose, bon et mûr en mars.

— *Violette* ou *des quatre goûts*. Fruit moyen ; mûr en février.

— *D'Astracan*, ou *transparente de Moscovie*. Fruit médiocre, mais extraordinaire par sa transparence. Mûr en août.

— *Culotte suisse*. Bois et fruit rayés comme la poire du même nom. Fruit moyen, mûr en décembre.

— *Coing* (pomme). Fruit de la forme du coing de Portugal et gros, mais d'un qualite médiocre, et mûr en décembre.

— *Fenouillet gris ; Anis*. Jardin fruitier, pl. 48. Arbre moyen, à bois et feuilles blanchâtres, très-fécond ; fruit bien fait, ventre de biche, tendre, à odeur de *fenouil* ou d'anis, d'où ses noms. Décembre, janvier, février. Se met en *entonnoir* ou à haute tige.

— * *Fenouillet jaune*, *drap d'or*. Assez grand arbre, très-productif ; fruit moyen, de même forme que le précédent. Peau d'un beau jaune, marquée de traits fins ressemblans à des lettres, et qui ont fait donner au fruit le nom de *pomme de caractère*. On le cueille à la fin de septembre. Chair ferme, délicate, douce, fort bonne. Octobre et novembre.

— *Fenouillet rouge, bardin, azerolly*. Jardin fruitier, pl. 50. Moyen, gris foncé et rouge brun ; plus ferme, plus sucré, plus relevé que l'anis. Jusqu'en mars.

— *Reinette franche*. Jardin fruitier, pl. 52. Très-gros, aplati, jaune, ferme, sucré, relevé, excellent. Jusqu'en août. Se conserve d'une année sur l'autre.

— * *Reinette d'Angleterre*, *pomme d'or*. Jardin fruitier, pl. 51. Arbre très-productif, de moyenne stature, à bois menu. Fruit moyen, de la couleur du *drap d'or* ou *fenouillet jaune*, ferme, sucré, très-relevé. Excellente reinette. Jusqu'en mars.

— * *Reinette dorée*, ou *rousse*, ou *jaune tardive*. Arbre moyen, productif ; fruit moyen, racourci, à peau rude, et d'un gris clair sur un fond jaune ; chair ferme, sucrée, relevée, peu acide. Jusqu'en mars.

— *Reinette blanche*. Fruit moyen, abondant, jaune pâle, très-odorant, agréable. Jusqu'en mars. Se greffe le plus ordinairement sur paradis.

— *Reinette rouge*. Fruit gros, raccourci, jaune très-clair et beau rouge, ferme, aigrelet, tardif.

Autre *Reinette rouge*. Fruit piqueté, moyen et bon. Mûrit en février.

— * *Reinette d'Hollande*. Fruit gros, très-bon ; mûr en octobre et novembre. L'arbre charge beaucoup.

POMMIER *Reinette jaune hâtive.* Fruit bon, semblable à la reinette franche : mûr en septembre.

— *Reinette rousse* ou *des Carmes.* Fruit moyen, bon ; mûrit fin d'octobre.

— *Reinette tendre, Blanc d'Espagne.* Fruit très-gros, mais d'une qualité médiocre ; mûrit en octobre.

— *Reinette de Bretagne.* Fruit moyen, rouge foncé et rouge vif, tiqueté de jaune, ferme, sucré, peu acide. Finit en décembre.

— * *Reinette de Canada.* JARDIN FRUITIER. pl. 52 *bis.* Assez grand arbre, très-productif, qu'on met en plein vent, mais qui, en entonnoir, donne des fruits plus beaux et moins sujets à être véreux. Fruit très-gros, à côtes, jaune lavé de rouge ; chair caverneuse, sans acide : bonne crue, encore meilleure cuite. Jusqu'en février et mars.

— * *Reinette d'Espagne.* L'arbre se greffe sur paradis et se met en entonnoir. Fruit gros, allongé, à côtes relevées ; l'un des meilleurs, se gardant jusqu'en mai et plus loin encore.

— * *Reinette grise, haute-bonté.* JARDIN FRUITIER. pl. 49. Gros, aplati, gris, ferme, sucré, fin, excellent. Jusqu'en juillet.

— * *Reinette grise de Granville.* Excellente qualité, et qui ne gèle point dans la fruiterie : au moins a-t-elle résisté, sans précautions, au froid de l'hiver de 1788 à 1789.

— * *Pigeonnet, cœur-de-pigeon, museau-de-lièvre.* Moyen, allongé, rouge, rayé de rouge foncé, fin, doux, agréable. Jusqu'en décembre.

— * *Pigeon, jérusalem.* JARDIN FRUITIER, pl. 51. Arbre moyen, très-fécond ; fruit petit, conique, couleur de rose changeante, fin, délicat, grenu, léger, très-bon. Jusqu'en février.

— *Rambour franc, gros rambour.* JARDIN FRUITIER, pl. 52. De Rambures en Picardie. Bois fort gros ; feuilles larges ; fruit très-gros, très-aplati, à côtes, jaune pâle, rayé de rouge, léger, aigrelet. Bon à cuire en septembre et octobre. On le greffe sur franc pour les hautes tiges, sur doucin et même sur paradis pour les entonnoirs.

— *Rambour d'hiver.* Mêmes forme et couleur, plus acide, bon à cuire jusqu'à la fin de mars.

— * *Api.* JARDIN FRUITIER, pl. 48. Claudius APPIUS apporta, dit-on, du Péloponèse à Rome, cet arbre moyen, très-productif, à rameaux redressés et longs. Fruit fort petit, jaune pâle, mais d'un beau rouge vif du côté du soleil, ferme, croquant, frais, ayant peu d'odeur et de saveur. Jusqu'en avril. — Variétés : *api noir*, à peau d'un rouge très-brun. — *Gros api, pomme-rose*, parce que le fruit est plus gros et sent la rose : moins bonne que l'api ordinaire.

Pommier *Court-pendu*, *Capendu*. Jardin fruitier, pl. 5e. Arbre moyen, fécond. Fruit petit, conique, à queue très-courte, rouge pourpre et rouge brun, tiqueté de fauve, aigrelet, bon jusqu'à la fin de mars.

On a apporté de très-belles variétés de pommes des États-Unis de l'Amérique, mais trop inférieures en qualité pour les noter ici.

Culture. Une terre franche, douce et un peu humide, est celle qui convient le mieux au pommier. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait autant de profondeur que pour le poirier, parce que ses racines ne s'enfoncent pas aussi profondément que celles de ce dernier arbre, et qu'elles sont plus traçantes que pivotantes. C'est par cette raison que le pommier demande une terre plus chargée d'humus et plus forte, qui lui fournisse l'humidité nécessaire à la végétation. Aussi végète-t-il mal dans les terrains sablonneux, comme dans les craies et les glaises.

On se procure des sujets de pommier de deux manières: la première est d'en prendre dans les forêts, où, par la disposition de leurs racines, ils sont plus faciles à lever que les sauvageons du poirier, et beaucoup moins mutilés; ce qui leur donne du prix pour greffer le pommier à cidre. Ces plants, quand ils proviennent de semence, et non de rejetons, dont il faut bien les distinguer, sont très-vigoureux, et ils ménagent aux cultivateurs six ou sept années d'attente et de soins. Quand on veut des arbres de la plus forte taille et de la plus grande durée, il faut se procurer des semences ou pepins de fruits sauvages; mais ces sujets ne doivent servir que pour les pommes à cidre. Leur séve âcre et acide nuit à la qualité des fruits à couteau.

Dans les lieux éloignés des bois où le pommier se propage naturellement, on emploie les pepins des pommes à cidre, dont le germe est encore vigoureux, quoiqu'il le soit moins que celui des fruits sauvages. Ils produisent de beaux arbres, et ils doivent avoir la préférence sur les pepins des fruits sauvages, quand on s'occupe plus de la qualité du fruit que des grandes dimensions de l'arbre. Lorsqu'on a beaucoup de sujets de ces semences, ou choisit, pour être greffés, ceux dont les feuilles sont larges, et qui n'ont point ou presque pas d'épines. Ces sujets, nommés *égrins*, qui se développent un peu plus promptement que les sauvageons, et qui sont excellens pour greffer les pommes à cidre, sont aussi presque toujours employés pour les fruits à couteau, qu'on cultive en plein vent, ou en grande pyramide, quoiqu'ils soient moins propres pour ces fruits, qui n'acquièrent pas sur de pareils sujets, toute leur saveur et leur volume.

Les pepins des bons fruits à couteau donnent les sujets propres à former les pommiers de la troisième taille. C'est sur de pareils

pareils sujets qu'on devrait greffer les belles espèces qu'on met en plein vent, ainsi que les grands buissons. Les bons fruits sont maintenant assez communs pour se procurer des semences : on n'aurait pas à craindre de voir dégénérer les fruits sur de tels sujets, parce qu'ils ont une sève moins âcre et moins acide. On aurait en outre l'avantage de trouver dans les sujets d'excellentes variétés ou espèces jardinières, si on attendait que les sujets sans épines et à larges feuilles eussent donné du fruit avant de les greffer.

Le *doucin* fournit les sujets du quatrième ordre. Il ne nuit ni à la qualité ni à la beauté du fruit ; il est propre pour les grands buissons, contre-espaliers, et pour les pyramides moyennes. Enfin le *paradis* est propre pour les sujets de la cinquième taille, pour les nains de l'espèce. On l'emploie communément pour les petits vases ou entonnoirs connus sous le nom de *paradis ;* pour les quenouilles et les contre-espaliers de quatre pieds : encore faut-il tailler court ces derniers sujets pendant les premières années, pour donner une certaine étendue aux arbres qui fleuriraient dès la seconde année, si on les abandonnait à eux-mêmes, et qui alors ne s'élèveraient pas à plus de trois pieds. Quand ces petits arbres sont bien conduits, ce sont ceux qui donnent les plus beaux fruits et les meilleurs ; mais aussi ceux dont les germes des pepins sont les plus faibles. Ils peuvent servir à démontrer le principe, que, plus l'espèce est modifiée pour avoir de beaux fruits appropriés à la nourriture de l'homme, en augmentant la supériorité de la sève des feuilles, moins l'arbre acquiert de développement ; moins les germes sont vigoureux, et plus les arbres sont sensibles aux variations de la nature.

On conserve les pepins de pommes comme ceux de poires ; on les sème de même, et on leur donne les mêmes soins avec la seule différence que les labours doivent être moins profonds. On attend plus ou moins pour greffer les sujets, suivant le désir de l'amateur d'accélérer ou de retarder la fructification, et d'avoir de forts sujets ou de petits arbres ; mais on greffe assez ordinairement en fente quand on établit les greffes à quatre ou six pieds de hauteur. Cette greffe a quelques avantages à cette hauteur, parce que la tête de l'arbre est formée plus promptement, que l'arbre se met plus tôt à fruit ; et que le cultivateur, après avoir été chercher les sujets, et les avoir greffés, souvent au coin du feu, borne ses soins à les planter et à les envelopper d'un fagot d'épines. Il aurait, au contraire, le travail de former la tige, s'il greffait à six ou huit pouces de terre ; mais la reprise de cette dernière greffe serait plus assurée, la greffe serait mieux garantie et courrait moins de dangers la première année. En cas de rupture de la tige, on aurait plus de ressources ;

et nous croyons qu'on pourrait, de cette manière, former des sujets aussi vigoureux, et peut-être même plus, si on taillait ces arbres pendant deux ou trois ans.

Dans les pépinières, la greffe en écusson est plus généralement adoptée, parce qu'elle est plus facile, qu'on l'exécute plus promptement, et qu'elle est plus propre aux sujets de *doucin* et de *paradis*. On ne manque pas de préparer ses sujets quelques jours d'avance, c'est-à-dire, de les débarrasser des petites branches qui peuvent gêner la greffe, et de quelques autres dont la soustraction produit dans la séve un petit mouvement utile à la reprise de la greffe. Il y a de l'avantage à l'établir de six à dix pouces au plus d'élévation, et, quand on transplante le sujet, à ne pas enterrer la greffe, par les raisons indiquées à l'article du poirier.

On plante les pommiers en plein vent, à 30 pieds de distance dans les sols de médiocre qualité, et à 40 dans les bons fonds de terre, à vingt pieds pour les buissons et les contre-espaliers, 12 pour les pyramides, six ou huit pour les quenouilles, et 4 ou 5 pour les petits vases, entonnoirs ou *paradis*.

La direction du pommier est la même que celle du poirier; et la tendance de ses branches vers la ligne horizontale fournit plus de moyens pour établir l'équilibre entre les branches montantes et descendantes. On le taille d'après les mêmes principes, mais en général plus court, surtout les nains, dont les pousses acquièrent rarement une grande longueur.

Les arbres cultivés sont plus délicats que les arbres abandonnés à la nature; et les fleurs du pommier cultivé souffrent quelquefois comme celles du poirier, et par les mêmes causes, quoiqu'il faille un froid plus vif : car cet arbre croît naturellement quelques degrés plus au nord que le poirier. Mais ses fleurs et ses feuilles ont, en revanche, plus d'ennemis à craindre; elles sont attaquées par les chenilles de plusieurs bombices, noctuelles et teignes : par le charançon gris et le puceron dit *du pommier*, qui, en détruisant non-seulement les fleurs, mais même les feuilles, peuvent nuire à la récolte pour deux ans. On n'a pas d'autre moyen de diminuer le mal que de détruire les œufs de ces insectes, qui forment quelquefois des anneaux autour des branches, de tuer les chenilles, et de multiplier autant que possible, dans ses terres, les petits oiseaux à bec plat, tels que les fauvettes, les rouges-gorges, les rossignols et les roitelets, qui vivent de ces insectes.

Le pommier est un des arbres les plus sujets à la carie et au chancre : une plaie faite par la coupe d'une grosse branche, une contusion, un insecte, donnent naissance à un chancre qui va toujours croissant; le frottement de deux branches produit le même effet, beaucoup plus commun dans les terres argileuses et humides. Il faut arrêter le mal

sur-le-champ, en nettoyant la plaie, et en coupant toute la partie de l'écorce qui est attaquée du chancre. On recouvre ces plaies d'onguent de Saint-Fiacre, composé de parties égales d'argile et de bouze de vache; mais comme ce mélange dessèche et durcit, M. Forsith a imaginé la composition suivante, qu'il prétend très-supérieure à l'onguent: On prend un boisseau de bouze de vache, un demi-boisseau de plâtras de vieux bâtimens, un demi-boisseau de cendre de bois, un demi-boisseau de sable de rivière; on tamise ces trois dernières substances; on remue le tout avec une spatule, jusqu'à ce qu'il soit bien uni, en y mêlant de l'urine et de l'eau de savon, pour lui donner la consistance de mortier un peu liquide. Quand on veut s'en servir, on applique la composition sur la blessure avec un pinceau de peintre. On prend de la poudre sèche, composée de cendre de bois avec un sixième de cendre d'os brulés; on la met dans une boîte qui a de petits trous à son sommet, et on secoue cette poudre sur la surface de la composition, jusqu'à ce que le tout en soit couvert. On la laisse ainsi pendant une demi-heure, pour qu'elle absorbe l'humidité. On remet ensuite davantage de poudre; on la bat légèrement avec la main, et on répète l'application de la poudre jusqu'à ce que tout l'emplâtre devienne une surface sèche et unie. Quand on ôtête un arbre, et qu'on le couvre de la composition, on y ajoute la même poudre, à laquelle on mêle une quantité égale de poudre d'albâtre. On emploie ces moyens pour les autres arbres fruitiers, comme pour le pommier. Ce dernier est également sujet à la brûlure, au blanc et même à la gale, mais il est rarement attaqué de ces maladies. (Voyez les art. *pêcher et poirier.*)

On prétend que, lorsqu'on établit une seconde greffe sur la première placée sur le sujet, l'arbre n'est plus attaqué du chancre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'arbre n'acquiert plus les mêmes proportions, mais que les fruits sont en général plus beaux et meilleurs.

On s'est aperçu, depuis quelque temps, qu'une espèce de *bissus* s'attachait aux racines du paradis, et causait la mort de l'arbre. Il se multiplie avec rapidité, et peut détruire des carrés entiers de jeunes paradis. On ne connaît, jusqu'à ce jour, d'autre remède, que de faire une tranchée de deux pieds de large, ce qui arrête ce petit végétal dans la partie du carré où il a commencé ses ravages. M. Féburier fit, il y a 2 ans, laver les racines de paradis et de pêchers attaqués; ils ont eu depuis une végétation assez forte.

Les pommiers et poiriers en plein vent ne donnent ordinairement de fruits que tous les deux ans, quoiqu'ils se couvrent souvent annuellement de fleurs; mais l'arbre, épuisé par une trop grande production, se repose l'année suivante. Le jardinier qui veut avoir du fruit tous les ans, doit donc

veiller à ce que ses arbres n'en soient pas trop chargés ; il gagnera en outre en beauté, et en qualité, ce qu'il perd en quantité.

On donne un labour actuel au pommier comme au poirier ; mais les racines du pommier étant traçantes, on ne laboure pas profondément ; et, tous les trois ou quatre ans, on enlève, à l'automne, autour du pied de l'arbre, une couche de terre de cinq ou six pouces, jusqu'à la distance de six pieds, tant pour faire arriver plus directement aux racines les principes de la végétation fournis par tous les météores d'hiver, que pour détruire les insectes qui se sont retirés au pied de l'arbre pour y passer l'hiver. On remet la terre après les fortes gelées, ou mieux, on en porte de nouvelle bien substantielle ; et dans les terrains frais on y mêle de la marne calcaire qui a été exposée en hiver à l'air. Si le terrain est sec, on préfère un engrais végétal réduit en terreau.

Quand le pommier commence à s'affaiblir par l'âge, il faut enlever la terre qui est sur les racines, en substituer d'autre bien substantielle, et en former autour une butte de deux pieds sur autant de large. On prolonge ainsi sa durée et ses produits.

On emploie, outre le lait de chaux, le moyen suivant pour détruire les lichens et les mousses, encore plus abondans sur l'écorce du pommier que sur celle du poirier. On enlève, avec une *plane* dont le fil n'est pas très-tranchant, les vieilles écorces crevassées où se logent une multitude d'insectes qu'on parvient à détruire par cette opération.

Quand le pommier a pris une grande étendue, ses branches inférieures s'inclinent tellement, qu'elles empêchent l'air de circuler autour de la tige, et qu'elles y concentrent l'humidité. Il faut alors couper les plus inclinées, et couvrir les plaies d'une des compositions citées.

Les marcottes de pommier que nous avons faites ne nous ont donné que des sujets d'une assez mauvaise venue. Les boutures sont encore plus mal venues, ainsi que celles du poirier.

Nous joignons ici la liste de quelques pommiers à cidre réputés les meilleures espèces.

Pommiers précoces ou de première saison : *Girard*, *lente au gros*, *relet*, *cocherie flagellée*, *doux-veret*, *guillot-roger*, *saint-gilles*, *blanc-doux*, *haze*, *renouvelet*, *la fausse-varin*, *amer-doux-blanc*, *l'orpolin jaune*, *greffe de monsieur*, *blanc-mollet*.

Pommiers de seconde saison : *friquin*, *petit-court*, *doux-évêque*, *heronet*, *amer-doux*, *Saint-Philibert*, *long-pommier*, *cimetière*, *d'avoine*, *ozanne*, *gros-doux*, *moussette*, *gallot*; *d'amelot*, *rouget*, *cu-noué*, *souci*, *blanchette*, *turbet*, *becquet*, *doux-ballon*, *l'épicé*, *de rivière*, *preaux*, *de côte*.

Pommiers tardifs ou de troisième saison : *germaine*, *bé-*

*boi, marin-onfroi, barbarie, peau-de-vache, bédan, bouteille, la petite-ente, duret, haute-bonté, de chènevière, de massue, de cendres, fossetta, ros, prépetit, pétas, doux-belle-heure, cannière, sauvage, gros-doux, sapin, doux-martin, muscadet, tard-fleuri, à coup-venant, jean-huré.*

Nous terminons l'article POMMIER, en prévenant les amateurs de cidre qu'ils doivent se procurer, pour leurs plantations, des espèces de pommes douces, amères et acides, pour mêler ces fruits dans la fabrication de leur cidre.

Le bois du pommier est assez dur et solide pour servir en menuiserie.

PRUNIER, *Prunus*. (Isocandrie Monogynie, fam. des AMYGDALÉES.) Arbre moyen, dont les racines traçantes poussent de tous côtés des rejetons. Tronc droit, couvert d'une écorce raboteuse d'un brun cendré; feuilles alternes, ovales-lancéolées, aiguës et dentées; fleurs fin de mars, blanches, à cinq pétales et à court pétiole; fruits plus ou moins gros, arrondis ou allongés, selon la variété, dont la peau diversement colorée, mais lisse et mince, exsude toujours une espèce de *cire* ou matière poudreuse et blanchâtre, appelée vulgairement *fleur*.

PRUNIER *de Catalogne* ou *de Saint-Barnabé*, *jaune-hâtive*. JARDIN FRUITIER, pl. 53. Arbre moyen, très-productif; se met en espalier au midi. Fruit petit, allongé, jaune, sucré, quelquefois insipide. Commencement de juillet.

— *Précoce de Tours*, *Prune noire hâtive*. Fruit petit, ovale, peu relevé. Mi-juillet.

— *Damas musqué*. JARDIN FRUITIER, pl. 56. Arbre moyen, originaire des environs de Damas, en Syrie. Peu fécond. Fruit petit, violet, foncé, ferme, musqué. Mi-août.

— *Damas violet*. JARDIN FRUITIER, pl. 54 Moyen, allongé, violet, ferme, sucré, un peu aigre. Fin d'août.

— *Damas d'Espagne*. Fruit ovale, médiocre, fort fleuri, violet et taché de rouge du côté du soleil. Chair sucrée, parfumée, se séparant du noyau. Commencement de septembre.

— *Damas de septembre*. JARDIN FRUITIER, pl. 54. Arbre vigoureux et très-productif. Fruit petit, oblong, violet foncé, relevé, agréable. Fin de septembre. Tous les damas se perpétuent par leurs semences.

— *Royale hâtive*. Beau et bon fruit; saveur et couleur de la reine-claude violette, mûr au commencement de juillet.

— *Bifère*. JARDIN FRUITIER, pl. 59. Fruit allongé, vert tirant sur le jaune, saveur agréable. Il mûrit à la mi-juillet., et la seconde récolte au 15 septembre.

— * *Monsieur*. JARDIN FRUITIER, pl. 57. Arbre vigoureux,

productif. Fruit gros, rond, beau violet, fondant, peu relevé; meilleur dans les terres chaudes et légères. Fin de juillet.

Prunier *Monsieur hâtif.* Jardin fruitier, pl. 56. Fruit semblable au précédent, mais d'un violet plus foncé. Mi-juillet.

— * *Royale de Tours.* Jardin fruitier, pl. 56 Grand arbre fécond. Fruit gros, presque rond, violet et rouge clair, fin, sucré. Fin de juillet.

— *Prune de monsieur tardive, prune-altesse.* Arbre moyen. Son fruit ressemble au *monsieur;* mais il est moins gros, plus sucré, tardif. Depuis septembre jusqu'en novembre.

— * *Perdrigon blanc.* Jardin fruitier, pl. 53. Petit, longuet, blanc, fondant, très-sucré, très-parfumé et excellent. Il se reproduit de noyau. En espalier, il donne du fruit au commencement de septembre; plus abondamment en contre-espalier; meilleur en plein vent, où il réussit bien au sud de Paris. Au nord et à l'ouest, il exige l'espalier.

— *Perdrigon violet.* Jardin fruitier, pl. 53. Même forme, un peu plus gros, mêmes qualités. Espalier au midi. Fin d'août.

— * *Perdrigon rouge.* Jardin fruitier, pl. 56. Même forme, grosseur et qualité, d'un beau rouge presque violet. Septembre.

— *Pêche.* Très-gros fruit; chair et saveur de la *prune de monsieur*, mais meilleur et mûr à la même époque.

— *de Jérusalem.* Jardin fruitier, pl. 59. Très-beau fruit adhérent au noyau: goût de la *prune de monsieur*, chair de l'abricot.

— *sans noyau.* Jardin fruitier, pl. 59. Petit fruit, d'une qualité médiocre et seulement curieux.

— *Brignole.* Prune oblongue, médiocre, d'un jaune pâle, rougeâtre du côté du soleil; chair jaune très-sucrée, dont on fait les pruneaux dits de *Brignole.*

— *De Briançon.* Fruit qui tient de la prune et de l'abricot, et qu'on cultive uniquement parce qu'il fournit *l'huile de marmotte.*

— *Petite Bricette.* Jardin fruitier, pl. 56. Fruit tardif; chair de la *Sainte-Catherine* et même couleur.

— *Rouge et blanche.* Espèce jardinière d'Amérique; très-sucrée et tardive.

— *Reine-Claude.* Jardin fruitier, pl. 57. A Tours, *abricot-vert.* — A Rouen, *verte-bonne.* Arbre vigoureux, grand et productif. Fruit gros, sphérique, vert tiqueté de gris et de rouge: la plus excellente de toutes les prunes. Mûre en août. Meilleure, plus belle et plus cotonneuse en espalier au midi, et dans tous les cas, lorsqu'on décharge l'arbre de son trop de fruit.

— *Reine-Claude violette.* Presque aussi bonne que la pré-

cédente. C'est une sous-variété qui n'en diffère que par la couleur.

Prunier * *Petite Reine-Claude.* Inférieur en grosseur et en qualité, un peu plus tardive. Il y a une sous-variété à fleurs semi-doubles.

— *Abricotée.* Jardin fruitier, pl. 55. Gros fruit plus long que rond, blanc jaunâtre d'un côté, rouge de l'autre; chair jaune, quittant le noyau, ferme, musquée, excellente. Commencement de septembre. La *prune abricot*, que l'on confond avec elle, est beaucoup moins bonne.

— * *Petite mirabelle.* Arbre petit, touffu, très-fécond. Feuilles petites. Fruit petit, rond, un peu oblong, jaune-ambré, ferme, fort sucré. Mi-août. Variété à fleurs semi-doubles.

— *Grosse mirabelle.* Jardin fruitier, pl. 55. Moins petite, presque ronde, jaune, tiquetée de rouge, fondante, sucrée, délicate, très-bonne. Mi-août. Les arbres poussent des touffes confuses de branchettes dont il faut les débarrasser. On doit aussi les tailler plus court.

— *Impériale violette, prune-œuf.* Jardin fruitier, pl. 56. Gros fruit de la forme, et quelquefois de la grosseur d'un œuf, violet, claire, ferme, sucré, relevé, trop souvent gommeux et véreux dans les terres fortes ou froides. Fin d'août.

— *Impériale blanche.* Même forme, mais plus grosse que la précédente. Peau coriace, blanche, ferme et adhérente au noyau. Cette prune est inférieure pour la saveur à l'impériale violette.

— *Dame Aubert.* Jardin fruitier, pl. 59. Fruit encore plus volumineux, mais d'un goût médiocre.

— *Diaprée violette.* Jardin fruitier, pl. 58. Fruit moyen, allongé, violet, fleuri, ferme, sucré, délicat, bon, mais souvent véreux dans les terres trop fortes. Commencement d'août.

— *Diaprée rouge.* Jardin fruitier, pl. 59 Presque mêmes forme et grosseur, rouge-cerise d'un côté, ferme, succulent, sucré, relevé. Commencement de septembre. En espalier de préférence.

— *Impératrice blanche.* Jardin fruitier, pl. 58. Moyenne, oblongue, jaune-clair, ferme, sucrée, agréable. Fin d'août.

— *Isle verte.* Jardin fruitier, pl. 59. Fruit gros, allongé, bon en confiture. Commencement de septembre.

— * *Sainte-Catherine.* Jardin fruitier, pl. 55. Fruit abondant; moyen, allongé, jaune, sucré; très-bon quand l'arbre est en espalier au midi. Il vaut moins en plein vent. Septembre et octobre.

— *Quetsche.* Violette, médiocre, très-allongée, renflée

au milieu ; chair douce et agréable lorsqu'elle est desséchée.

Prunier *de Saint-Martin.* Bon fruit, gros comme la *Reine-Claude violette*, ayant la même couleur, et la plus tardive des prunes.

— *Cerisette*, blanche et rouge. Feuille petite et presque ronde ; fruit médiocre, allongé. Cultivé pour greffer les autres variétés du prunier et l'abricotier.

— *Saint-Julien*, gros et petit. Fruit violet foncé, fort fleuri. Cultivé seulement pour greffer les autres pruniers, l'abricotier et le pêcher, et préféré aux cerisettes et aux espèces suivantes.

— *Damas noir*, gros et petit. Cultivé, comme les deux précédens, pour greffer l'abricotier, le prunier et le pêcher. On doit préférer le gros damas pour la greffe du pêcher. Il est reconnaissable par son bois farineux et par le cœur de sa coupe qui est blanchâtre. Le bois du petit est d'un brun égal, et sa pousse de l'année est rougeâtre.

Culture. Le prunier n'est pas difficile sur la qualité du terrain ; il vient partout, pourvu que le sol ne soit pas glaiseux, marécageux ou trop sablonneux. Une bonne terre franche et substantielle lui convient mieux que tout autre, parce que ses racines traçantes ne peuvent chercher leur nourriture à une grande profondeur. Il ne faut pas cependant que la terre soit trop substantielle ; le prunier y ferait de plus grandes pousses ; mais ne donnerait que peu de fruits, et ces fruits seraient peu sucrés et sans saveur. Il en est de même à la température de Paris, quand l'arbre est exposé au nord ou trop ombragé. Il lui faut, dans ces climats, l'exposition du levant, ou même celle du midi.

On fait stratifier les semences ou noyaux de prunes indiqués ci-dessus pour la greffe, ou ceux de bons fruits qu'on ne doit greffer qu'après qu'ils ont donné du fruit. On les sème dans une terre bien ameublie, disposée en planches. On y fait des rayons à 6 pouces de distance et d'un pouce de profondeur ; on y met les noyaux un à un, en laissant un intervalle de 4 pouces entre eux, et on les recouvre. Ce semis se fait après les gelées, et on lui donne les soins déjà indiqués pour les autres semis. A la fin de l'automne, dans les terres un peu légères, et après les gelées, dans les sols plus argileux, on lève les plants les plus forts pour les placer et les soigner en pépinière. On attend à l'année suivante pour les plants trop faibles. Ces jeunes plants n'ont pas une croissance très-rapide les deux premières années ; c'est par cette raison que beaucoup de pépiniéristes leur préfèrent les rejetons nommés *pétrasses* dans quelques départemens, parce que ces derniers poussent très-promptement, et sont quelquefois bons à greffer dans l'année où ils ont été mis en

pépinière. Mais ces rejetons ne deviennent pas aussi grands et ne sont pas aussi robustes que les sujets de semis. Ils ne vivent pas aussi long-temps. Leurs racines tracent davantage, et s'épuisent à fournir de nouveaux rejetons dont ils donnent plus tôt et beaucoup plus que les plants de semis. On doit donc donner la préférence aux élèves de semis, quand on désire des arbres en plein vent, soit pruniers, soit abricotiers ou pêchers, ainsi que des arbres en espalier d'un grand développement, ou de grandes pyramides; et il faut n'employer les rejetons que pour les petits espaliers, les contre-espaliers et les quenouilles.

On dirige les jeunes pruniers en pépinière, suivant la marche indiquée pour les élèves des autres arbres, mais en ne donnant que des labours plus légers, pour ne pas s'exposer à couper les racines et le chevelu. Cette précaution doit avoir également lieu pour les arbres en place. On attend, pour les greffer, qu'ils aient la force relative à l'emploi qu'on en veut faire. Il faut être attentif à l'époque de l'été où ils sont en état de recevoir la greffe en écusson, la plus ordinaire pour le prunier, et opérer de suite. Si on a beaucoup de sujets à greffer, et qu'on ait de l'eau à sa disposition, on donne aux jeunes plants un ou deux arrosemens copieux en cas de sécheresse; car les racines du prunier traçant au lieu de pivoter, dès que la terre se dessèche, l'écorce se colle contre l'aubier, et les écussons, qu'on place avec plus de peine, réussissent rarement. On prépare le prunier comme le pommier, quelques jours avant de greffer; et, si on craignait la sécheresse, on pourrait couper le tiers ou la moitié des branches de la tête du sujet, pour diminuer l'évaporation qui a lieu par les feuilles. On peut employer la greffe en fente pour les forts sujets.

On plante les pruniers l'année qui suit la première pousse de la greffe, qu'on rabat à quatre ou six yeux. Nous avons déjà dit qu'en les transplantant pour les mettre en place, on inclinait, s'il était possible, leurs racines de manière à former un angle de 45 degrés, afin de les empêcher de donner des rejetons. Quand il en pousse, il faut les détruire en les coupant sur la racine. On conserve, par cette suppression, toute la séve aux arbres, dont les branches, correspondantes aux racines qui donnent des rejetons, seraient exposées à périr, si on laissait ces rejetons.

La taille du prunier se fait suivant les principes déjà indiqués, et en allongeant un peu plus. Si on veut des arbres en plein vent de la plus grande dimension, il est essentiel de les tailler les trois premières années. Au cas qu'on ne veuille qu'accélérer la fructification, on se contente de couper les branches qui font confusion, et on ne taille pas. On n'a, par la suite, qu'a débarrasser les plein-vent du bois mort, qui

est assez commun sur ces arbres, parce que, dans certaines années, ils sont tellement chargés de fruits, qu'on est obligé de soutenir leurs branches comme celles du pommier, et qu'on n'a pas le courage de retrancher le trop à aucun de ces arbres, ce qui les épuise, force ordinairement le pommier à se reposer l'année suivante, à moins que l'automne ne soit très-favorable, et occasione souvent la mort de quelques branches du prunier. On doit, par cette raison, rapprocher la taille du prunier en espalier de celle du pêcher, en ravalant, sur trois ou quatre yeux, une branche à côté de celle qu'on allonge pour la remettre à fruit.

Le prunier est très-sujet à la gomme et quelquefois au blanc et à la brûlure (*Voyez* les articles Abricotier, Pêcher et Poirier).

On connaît trop l'usage des prunes pour nous étendre à ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que l'usage immodéré de ce fruit, principalement lorsqu'il n'est pas bien mûr, fatigue beaucoup l'estomac et donne la fièvre. Le bois du prunier, rougeâtre, assez dur, peut servir en menuiserie.

VIGNE, *Vitis*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Vinifères.) Vigne cultivée, (*Vitis vinifera*, Lin.) d'Asie. Arbrisseau à tige tortueuse, d'un bois très-dur, couvert d'une écorce peu tenace dans la partie extérieure qui se dessèche, et à racines également tortueuses, grêles, longues, dont une partie pivote et l'autre trace. Rameaux sarmenteux, longs, noueux, striés, garnis de feuilles alternes, souvent opposées à des vrilles, au moyen desquelles elles s'accrochent aux corps environnans. Feuilles grandes, palmées à plusieurs lobes souvent dentés, vertes et glabres, et, dans une ou deux espèces, blanchâtres et un peu cotonneuses. Fleurs, en mai ou juin, sur les nouvelles pousses, très-petites, herbacées, odorantes, disposées en grappes composées et consistant en 5 pétales à peine visibles, en 5 étamines et un style. Lorsque des temps contraires ne les font point *couler*, elles deviennent des baies plus ou moins grosses, plus ou moins serrées sur la grappe, d'un vert jaunâtre ou d'un rouge plus ou moins foncé à la maturité, d'un jus doux, sucré et quelquefois parfumé. Dans cet état, le raisin se sert sur les tables, ou s'exprime pour faire du vin. Il mûrit plus ou moins vite, selon la variété, le climat ou l'exposition, et se conserve, moyennant quelques soins, au-delà de six mois. Les fleurs, si la fécondation a été imparfaite, produisent de petites baies sans semences, qui mûrissent plus tôt que les autres, et dont la pulpe est en général d'un meilleur goût.

Culture. De tous les arbres et arbustes, la vigne est celui dont il est plus difficile de donner la culture dans un chapitre aussi court que ceux de cet ouvrage. Nous allons cepen-

dant essayer d'établir quelques principes, pour aider les cultivateurs dans les soins à donner à leurs vignes.

La vigne aime un sol léger et profond, où ses racines puissent pénétrer avec facilité, et dans lequel elles se plongent à une grande profondeur, si elles ne trouvent pas d'obstacle invincibles. Elle se plaît dans les sols pierreux, où ses racines s'enfoncent jusque dans les fissures des rochers. Plus la température de nos climats est élevée, plus elle végète avec vigueur. C'est le contraire dans les années froides. Aussi est-elle plus grande au midi que dans le nord de la France. Comme ses racines ne sont pas aussi vigoureuses dans les départemens de l'ouest et du nord, il leur faut une terre plus substantielle et en même temps plus légère, si on veut que les fruits parviennent à leur maturité et qu'ils soient bons.

Il faut, en France, l'exposition du levant et du midi à la vigne, et choisir dans les départemens de l'ouest, et plus encore dans ceux du nord, des terrains inclinés au levant et au midi, et en outre bien abrités. Une pareille exposition a, il est vrai, un grand inconvénient, parce que la vigne y végète plus tôt qu'au nord et au couchant; que ses vaisseaux y sont remplis de sève, et que conséquemment les gelées tardives ont plus de prise sur ces arbustes, et leur nuisent davantage. Mais la nécessité d'avoir dans ces départemens le plus haut degré de chaleur possible pour faire parvenir le fruit à maturité, oblige les cultivateurs à s'exposer aux dangers résultans des gelées. Un terrain trop sec est contraire, dans l'été, à la vigne, et surtout à son fruit, à moins qu'on n'ait la facilité d'arroser; mais il est peu de départemens français où la vigne souffre de la sécheresse, et il en est beaucoup où les terres sont trop humides. La vigne pousse vigoureusement dans ces derniers sols: mais elle y donne peu de fruits, et ces fruits sont sans saveur. C'est alors le cas de faire des tranchées pour l'écoulement des eaux. Ces tranchées peuvent être maintenues par des murs en pierre sèche qui donnent dans toute leur longueur le passage aux eaux, et qu'on couvre aisément avec des pierres plates, parce qu'on ne laisse entre les deux murs qu'un espace de 8 à 10 pouces au plus. On charge cette couverture de terre, qu'on élève jusqu'à la hauteur du terrain. Ces conduites, peu dispendieuses, sont les meilleures? car, si les terres sont trop abreuvées, elles y versent leur trop plein sur toute leur longueur. Ce sont les conduites les plus avantageuses dans les jardins.

On ne doit jamais donner à la vigne des engrais animaux, ni d'engrais végétaux tout frais. Les uns et les autres communiquent presque toujours aux fruits, une odeur et une saveur désagréables qui se conservent même après la fermentation vineuse. Il faut des engrais végétaux très-consommés, et, en

quelque sorte, réduits en terreau. La marne peut aussi être employée; celle calcaire pour les terres franches, et celle argileuse pour les terres sablonneuse : mais il faut être économe de la marne calcaire, car on a remarqué que les terres calcaires ne donnaient qu'un vin léger. Nous avons vu des jardiniers se servir de la suie, en petite quantité, pour les vignes dont on mange les fruits.

On n'est point dans l'usage de semer la vigne. Ce mode d'élever des sujets est long, et on n'est pas sûr de la qualité du fruit de ses élèves. Ce serait cependant le moyen de se procurer des variétés plus en état de supporter le froid et les gelées tardives de nos climats. On multiplie la vigne par boutures, auxquelles on donne le nom de *crossettes*. Ce sont des portions de branches de l'année précédente, bien aoûtés, d'environ un pied de longueur, et terminées par 1 ou 2 pouces de bois de l'avant-dernière année. On les coupe après les fortes gelées, on en fait de petits fagots, qu'on enterre au nord, ou dont on met l'extrémité inférieure dans l'eau et à l'ombre, pour ne les placer, si on les plante au levant ou au midi, que lorsque la température est assurée, et que les boutons de la vigne commencent à grossir; mais, si on voulait leur faire prendre racine au couchant, au nord ou dans un lieu ombragé, on pourrait les mettre tout de suite en place. La terre a dû être bien ameublie avant de planter les boutures, qu'on enfonce en terre jusqu'à l'avant-dernier bouton ou œil, et en inclinant la partie supérieure de la crossette au nord. On n'a d'autres soins à leur donner que de sarcler, biner et arroser au besoin.

On fait aussi beaucoup de marcottes, auxquelles on donne le nom de *provins*. On provigne, en conservant à la taille d'hiver des scions nommés *sarmens*, qu'on couche ensuite comme une marcotte simple, et dont on laisse seulement deux ou trois yeux dehors. Si on veut faciliter la reprise lors de la levée et de la transplantation de ces provins, on enterre un pot ou un panier auprès du plant ou cep de vigne, et on y couche la marcotte, qu'on peut, par ce moyen, enlever avec sa motte. Comme ces marcottes fatiguent la vigne et diminuent la quantité et la beauté de ses produits, on ne doit en faire que rarement sur les plants en plein rapport.

On peut aussi multiplier les variétés d'une vigne par la greffe en fente, mais seulement sur des tiges de quatre à cinq ans et plus, en faisant la fente à côté de l'étui médullaire, et prenant les précautions indiquées au chapitre de cette greffe.

Les boutures et les marcottes poussent ordinairement des racines dans l'année et se lèvent à l'automne dans les terres sablonneuses, et à l'entrée du printemps dans les terres franches. On doit les replanter sur-le-champ. On s'assure de la réussite en se contentant de donner un labour à la terre, si

elle est propre à la vigne. Est-elle trop sablonneuse ou trop argileuse, il est utile de l'amender en creusant la plate-bande de trois pieds, et en donnant plus de corps au sable par son mélange avec une terre argileuse, ou en la divisant avec du sable. En France, les terres argileuses sont plus nuisibles à la vigne, particulièrement à l'ouest et au nord, parce que les plants y sont plus sujets à la gelée, que le bois des sarmens qui continuent à s'allonger s'aoûte mal, et que le fruit, trop aqueux, mûrit plus tard, et n'acquiert la saveur sucrée que dans les années très-chaudes. Au cas que la plantation ait lieu dans un terrain où il y avait déjà eu de la vigne, on doit le creuser et en changer la terre à deux ou trois pieds de profondeur; et, si on n'en a pas la possibilité, on enlève avec soin, au labour, toutes les racines des anciennes vignes, et on mêle avec la terre un engrais bien consommé. Cette mesure est essentielle toutes les fois qu'on plante la même essence de bois qu'on vient de détruire. Il y a des jardiniers qui, pour établir la vigne contre un mur, la plantent à trois ou quatre pieds de ce mur, en la couchant de son côté. A la taille suivante, ils ne conservent qu'un seul sarment, qu'ils enterrent de nouveau à la profondenr de dix à douze pouces du côté et jusqu'à six pouces du mur. Ils labourent ces plates-bandes, et n'y plantent aucun légume. Par cette marche, ils donnent lieu à la sortie d'un grand nombre de racines qui augmentent la vigueur du jeune plant, et lui font produire de plus belles pousses. Mais, de quelque manière qu'on plante, on ne doit laisser que deux ou trois yeux à ces élèves. Les marcottes sont plus vigoureuses que les plants de crossettes; c'est la raison qui doit déterminer à préférer les derniers dans les lieux où les vignes poussent trop de bois.

Les plantations de vigne contre des murs, en berceaux ou en treille, se font généralement pour se procurer des raisins destinés à être mangés. Ces plantations peuvent avoir lieu dans des cours; et, si elles sont pavées, les vignes n'en prospèrent pas moins; mais, à la latitude de quarante-sept degrés et au-dessus, il est essentiel que ces murs soient exposés au levant ou au midi. Si les murs n'ont que huit à dix pieds de hauteur, il faut les couvrir de vigne sur toute leur surface. A cet effet, au mois de juin, ou à celui de juillet, on ébourgeonne la vigne, en lui conservant la pousse verticale et deux sarmens latéraux qu'on palisse en entier. On ébourgeonne une seconde fois, si le jeune plant a poussé de nouvelles branches, opération qu'on renouvelle à toutes les vignes, toutes les fois qu'elle devient nécessaire. A la taille d'hiver, ou donne au sarment vertical environ deux pieds de longueur, et aux branches latérales un pied seulement pour augmenter leur vigueur. On laboure ensuite. Si on n'avait pu conserver que le sarment vertical, on le couperait plus

court, pour obtenir, l'année suivante, de belles branches latérales. A l'ébourgeonnement qui suit cette taille, on conserve le sarment le plus vertical, et deux nouvelles branches latérales, distantes des deux premières d'environ deux pieds, pour avoir la facilité d'étendre et palisser les branches secondaires montantes, qui se développent sur les deux premières branches latérales. On coupe également sur ces dernières branches les scions faibles, mal placés, qui font confusion, et on ne leur laisse que ceux qui sont à environ quatre pouces de distance, et le sarment de l'extrémité, qui est destiné à allonger la branche. On continue, chaque année, à la taille d'hiver, à ne rabattre le sarment vertical qu'à deux pieds, et à conserver deux branches latérales, qu'on taille un peu plus longues que les premières qui, formant le rang inférieur, ne sont pas placées aussi avantageusement. Aussi doit-on, chaque année, proportionner leur prolongement à leur vigueur. Si on les taille trop court, il se forme peu de grappes. Elles fleurissent plus tard, et sont sujettes à couler. Si on taille trop long, on a plus de fruits; mais il n'est pas si beau, et la vigne est promptement épuisée. Quant aux branches secondaires montantes conservées à l'ébourgeonnement, on les taille à deux yeux, et, les années suivantes, on a l'attention de ravaler entièrement la branche supérieure, pour tailler celle qui est plus voisine de la branche latérale ou mère, afin de tenir court le chicot, ou courson, qui se forme par ces coupes répétées. On peut, de temps à autre, raccourcir les coursons en les rabattant sur l'œil le plus voisin de leur insertion. Lorsqu'on a formé le nombre suffisant de branches latérales ou mères pour garnir le mur, on supprime le sarment vertical qui prolongeait la tige. Les branches mères inférieures doivent faire, au point de départ, un angle aigu avec la tige. Cet angle doit être plus ouvert pour les branches supérieures, et il faut qu'il soit droit pour les plus élevées. Si la végétation était très-forte, ou l'espèce difficile à mettre à fruit, il serait utile, pour assurer la fructification, de faire décrire aux branches-mères une ligne un peu courbe, tantôt montante, tantôt descendante, de manière à ne pas s'écarter de la ligne droite horizontale de plus de six pouces en dessus et en dessous. Il est essentiel que les murs soient garnis de chaperons qui les recouvrent en s'avançant de huit pouces à un pied. Ils garantissent la vigne des gelées blanches et arrêtent la trop grande vigueur du cordon supérieur.

Quelques jardiniers laissent aller leurs sarmens au hasard et sans ordre, sur le mur, en les fourchant continuellement. Cette méthode n'a pas les mêmes avantages que celle qu'on vient d'indiquer, soit pour le placement des branches, soit pour le coup d'œil, soit parce que la fleur est plus sujette à couler dans quelques parties. On ne peut non plus établir

l'équilibre entre toutes les branches, ce qui est facile par la première méthode en se conformant aux règles établies au chapitre : *Taille à la française.*

La taille d'hiver doit se faire, après les fortes gelées, dans les cantons où on éprouve des gelées secondaires et tardives, parce que la vigne, taillée à la fin de l'automne, pousserait plus tôt, et serait plus exposée aux effets de ces gelées, et que, si le froid est très-vif après la taille, il peut endommager et faire même couler le bouton le plus voisin de la coupe; mais dans les lieux où les grands froids et les gelées tardives ne sont point à craindre, il vaut mieux tailler à l'entrée de l'hiver, et principalement les vieilles vignes qui, à cette époque, perdent moins de sève. La vigne étant plus précoce, le fruit mûrit mieux. La coupe doit se faire en biseau du côté opposé à l'œil et entre deux yeux, pour empêcher les pleurs de la vigne de couler sur l'œil, et ce dernier de se dessécher, ce qui pourrait avoir lieu si la coupe en était trop rapprochée.

La taille faite, on ne doit toucher aux vignes qu'après la floraison et lorsque le fruit est noué. On palisse seulement à cette époque les branches dont on craint la rupture. Ainsi le palissage et l'ébourgeonnement ne doivent se faire qu'après la fécondation, et le palissage doit être lâche. On ne rapproche du mur et on ne serre les sarmens qu'autant qu'il est nécessaire pour les maintenir et les espacer également, et on se contente d'enlever les sarmens inutiles et ceux trop multipliés, ainsi que les vrilles qui consomment de la sève sans aucun profit pour le cultivateur. En ébourgeonnant avant la floraison, on s'expose à la coulure, en doublant la sève dans les branches à fruit. On ne doit donc se permettre une pareille opération que dans le cas d'une grande sécheresse et pour les vignes qui poussent facilement. Si la faible végétation de la vigne avait lieu par l'épuisement de la terre, on y mêlerait de l'engrais. C'est alors seulement qu'il faut fumer; autrement, en augmentant l'humus de la terre, on obtient une plus grande quantité de fruits; mais ces fruits ne sont pas aussi bons, et ne donnent pas une liqueur aussi agréable. On taille plus court l'hiver qui suit une année très-abondante en raisin. On allonge au contraire la taille, et on conserve plus de branches, si la vigne n'a donné que peu de fruits. On a l'attention de conserver les yeux sur les bras à une distance d'environ six pouces, pour que les sarmens soient palissés sans être gênés et sans se priver mutuellement des rayons du soleil.

La taille de la vigne qu'on dispose en berceau ou en tonnelle, ne diffère en rien de celle que nous venons de détailler. Si les murs ont plus de dix pieds d'élévation, et qu'au lieu de les garnir avec de la vigne, on ne veuille qu'en for-

mer un cordon dans sa partie supérieure, il n'y a d'autre changement à faire à la taille prescrite, que de supprimer tous les sarmens latéraux jusqu'à ce qu'on soit parvenu au haut du mur. On allonge davantage le sarment vertical, et on l'arrête à deux pieds au-dessous du chaperon. On forme alors deux branches latérales, qu'on allonge plus ou moins en raison de la vigueur de la vigne, et toujours plus que celles des vignes à trois ou quatre rangs de branches, parce que la séve n'y est point partagée comme dans ces dernières. On détruit toutes les pousses qui viennent aux pieds des vignes, à moins qu'on n'en ait besoin pour provigner. Il ne faut pas oublier que la vigne étant d'autant plus vigoureuse que le climat est plus chaud, on doit y allonger plus la taille que dans les climats froids, et on peut les charger davantage de fruits. Lorsque le raisin a acquis la moitié ou les deux tiers de sa grosseur, on peut pincer l'extrémité des branches montantes pour y concentrer davantage la séve. Il est également utile, si la vigne est trop chargée de fruits, d'enlever les grappillons et même la grappe supérieure d'un sarment, s'il en a trois. Enfin on éclaircit les grappes dont les grains sont trop serrés. Quinze jours ou trois semaines après, on visite la vigne; et, si le pincement a fait développer quelques yeux, on supprime ces nouvelles pousses. Enfin, lorsque le fruit approche de sa maturité, on a l'attention de découvrir les grappes en coupant les feuilles à moitié de leur pétiole. On peut mettre vingt à trente pieds de distance entre les vignes à plusieurs rangs de branches, et trente à quarante entre celles qui ne forment qu'un cordon.

M. Lelieur, administrateur des jardins du roi, vient de publier la méthode des cultivateurs de Thomeri près Fontainebleau. Lorsque ces cultivateurs veulent former une treille contre un mur, ils ouvrent à environ quatre pieds en avant du mur, une tranchée de dix-huit pouces de large sur un pied de profondeur. Ils couchent, dans le fond de cette tranchée et dans le sens de sa longueur, des crossettes de deux pieds de long, qu'ils arquent vers l'extrémité afin de faire sortir deux yeux au-dessus du sol. Ils en plantent deux l'une près de l'autre, sauf à en arracher une quand la reprise est assurée, ou à en conserver deux si les deux voisines de droite ou de gauche ont manqué, pour les remplacer, en couchant par la suite un de ces ceps en biais jusqu'au mur. Ils remplissent seulement à demi la tranchée, et recouvrent la terre de litière pour lui conserver sa fraîcheur. Les crossettes sont assez multipliées pour que les vignes ne soient qu'à la distance de dix-huit pouces à deux pieds. La troisième année, ils couchent les jeunes plants jusqu'au mur, en enterrant les sarmens d'environ dix pouces, et ils disposent la terre en pente, et coupent ensuite les sarmens sur deux, trois ou

quatre yeux suivant leurs forces. A la taille de l'hiver suivant, ils suppriment le sarment le plus foible et arrêtent l'autre à une hauteur déterminée par sa force. Ils divisent la totalité de leurs ceps en autant de parties qu'ils doivent établir de cordons le long du mur, parce que chaque cep ne doit former qu'un cordon et n'a conséquemment que deux bras. Il en résulte que, si le mur est assez élevé pour établir cinq cordons, le premier ceps n'a ses bras élevés au-dessus de terre que de huit à dix pouces. Les bras du second forment le second cordon qui n'est qu'à dix-huit pouces d'élévation au-dessus du premier; et ainsi de suite jusqu'au cinquième cep qui fait le cinquième cordon. Le sixième cep est traité comme le premier, le septième comme le second, etc.

M. Lelieur propose, si le terrain est maigre, de ne planter que la moitié des crossettes en avant du mur en leur donnant une distance double, et de placer l'autre moitié derrière le mur à distance égale de celle de devant, de manière que, si le premier cep est planté devant le mur, le deuxième le soit derrière, le troisième devant, le quatrième derrière. Au moyen de trous faits dans le mur, on fait passer et on palisse devant, les ceps plantés derrière le mur, et les racines répandues par ce mode, sur une étendue double de terrain, ont le double de nourriture.

M. Lelieur ajoute les règles suivantes dans la direction de ces treilles: On n'aveuglera pas, ainsi que cela se pratique ordinairement, les yeux de la tige pour ne laisser croître que ceux du haut. On les laissera tous pousser, parce que le bois de la vigne ne profite et ne prend du corps qu'en raison du nombre de bourgeons dont il est garni; on aura soin seulement de favoriser la pousse du bourgeon terminal en pinçant, rognant, rabattant même les boutons du dessous qui voudraient l'égaler. La seconde année, on supprimera une partie des bourgeons en leur laissant un petit talon pour y attirer la séve. On ne doit plier le bois de la vigne que la deuxième année, parce que l'écorce, ayant acquis plus de souplesse, est moins sujette à se briser. Il faut pincer les sarmens lorsqu'ils ont atteint le cordon supérieur, afin qu'ils ne le dépassent pas. Si on place plusieurs espèces contre le même mur, il faut mettre les plus tardives aux premiers rangs et former les cordons supérieurs avec les espèces précoces. (Nous ajouterons qu'il faudrait faire le contraire, si on voulait avoir du raisin très-précoce.)

La culture adoptée à Thomeri y a eu les plus grands succès, et les raisins de ce village sont les plus recherchés à Paris. Cette méthode réunit plusieurs avantages. Les racines des vignes qui se croisent, ne peuvent absorber une aussi grande quantité d'eau. La pousse est plus promptement arrêtée et les fruits plus tôt mûrs; enfin les racines ne prennent

pas autant d'accroissement, parce que les vignes n'ont qu'un petit développement, et que les racines sont proportionnées aux autres parties. Ainsi la fleur n'est pas aussi exposée à la coulure, et les grains peuvent acquérir plus de grosseur. Mais dans les terrains humides, le grand nombre de racines fournissant une quantité considérable de séve qui ne pourrait être élaborée par le petit nombre de feuilles, il deviendrait difficile d'arrêter les vignes dans de si petites dimensions; la pousse serait continue, il se formerait moins de grappes, il y aurait plus de coulure et les fruits mûriraient plus tard. Si le fond du terrain était au contraire sablonneux et sec, le grand nombre de racines absorberait promptement l'humidité, et les vignes souffriraient plus de la sécheresse que par la culture que nous avons indiquée plus haut. Il appartient au cultivateur instruit, de sonder son terrain à une certaine profondeur et d'adopter la méthode la plus avantageuse. Au reste M. Lelieur a rendu un grand service aux cultivateurs en publiant le mode de culture de la vigne à Thomeri.

La culture de la vigne en plein champ offre des différences considérables avec celles dont on vient de parler. On ne donne plus les mêmes dimensions à la vigne. On la tient fort courte dans les cantons septentrionaux, et plus longue dans les latitudes plus chaudes. Voici la méthode qui paraît convenir plus généralement aux vignes de la France. On ouvre des fossés d'une longueur indéterminée, de quinze à dix huit pouces de large, et à la distance de huit pieds les uns des autres. Ces fossés sont creusés dans la direction du levant au couchant. On met la terrre meuble sur un des revers, et la terre du fond de l'autre côté. Deux bons fers de bêche suffisent pour la profondeur. On bêche ensuite le fond, et on y jette la moitié de la terre meuble; on y plante alors, à trois pieds de distance, les marcottes ou même les crossettes, en les couchant sur le bord nord du fossé. On remplit ensuite ce dernier avec le reste de la terre meuble, ensuite avec l'autre terre. On taille les plants à trois yeux seulement au-dessus du niveau du terrain; on bine au besoin, et l'on plante des légumes entre les rangs pour employer le terrain. Il y a des cantons où on y plante des asperges.

Le premier ébourgeonnement consiste à enlever quelques pousses, si elles sont trop nombreuses, ce qui est rare la première année. On conserve jusqu'à trois sarmens, qu'on soutient avec un échalas, en les dressant avec un premier lien, et en leur en mettant un second et un troisième à mesure qu'ils allongent. Ces soins sont indispensables dans les cantons où l'été est humide; mais il est des départemens où on ne prend pas cette peine. On donne un ou deux binages; on rabat les sarmens, à la taille d'hiver, sur deux ou trois yeux au plus, et on donne un labour léger. A l'ébourgeonnement

suivant, on ne laisse que trois sarmens, un sur chaque branche conservée à la taille d'hiver, à moins qu'il n'ait péri un pied dans le rang. Dans ce cas, on laisse quatre sarmens aux ceps voisins des places vides. L'hiver suivant, on ne taille que le sarment du centre à deux ou trois yeux, et on laisse aux autres toute leur longueur. Après la taille, on laboure; et, en faisant ce travail, on marcotte les sarmens conservés à droite et à gauche du rang, pour former deux autres rangs à environ deux pieds du premier. Après le marcottage, on coupe la partie qui sort de terre sur deux ou trois yeux. L'intervalle de huit pieds entre les premiers rangs est réduit à quatre, par la formation des nouveaux rangs, et à deux pieds après la pousse, en raison de la place que les nouveaux sarmens occupent. Ces deux pieds servent de sentier pour exploiter les vignes. Chaque marcotte est destinée à former un cep, et le terrain est suffisamment garni.

On suit une autre marche aux environs de Paris. On y plante généralement la vigne après un labour à la charrue, en ouvrant des tranchées nommées rayons, de deux pieds de large et d'un et demi de profondeur. Deux rayons forment une planche, et dans chaque rayon il y a deux rangs de ceps. On plante des crossettes à un pied et demi ou deux pieds, après les avoir laissées tremper dans l'eau jusqu'à ce que le bouton soit prêt à débourrer. On les couche au bord opposé à celui où on les assujettit, et on les enterre de sept à huit pouces. La distance d'un rayon à l'autre, qu'on nomme l'ados de la planche, est d'environ deux pieds et demi. Les tranchées ne se remplissent entièrement qu'à la troisième année de la transplantation. On unit alors la planche, qui est composée de quatre rangs de ceps; on vide le sentier qui borde chaque planche, et on jette la terre sur l'ados; on laboure, on place les échalas; on ébourgeonne une ou deux fois, au besoin; on bine également une ou deux fois, et on effeuille pour découvrir le raisin. Dans les pays au-dessus de 47 degrés de latitude, et qui n'éprouvent pas de fortes chaleurs, on tient les vignes basses en taillant à deux ou trois yeux les sarmens, et en chargeant les ceps en raison de leur force. On commence à laisser aux pieds vigoureux, dans les environs de Paris, un sarment de la longueur de deux pieds, qu'on ne rabat qu'à la taille suivante. Mais, au midi de Paris, on donne plus de longueur aux ceps. Dans certains cantons, on cultive la vigne sur des treilles plus ou moins hautes, suivant le degré de chaleur. On palisse les sarmens sur ces treillages, en donnant, à la taille, plus ou moins d'étendue aux sarmens, de manière à couvrir toute la treille.

Les jeunes pousses de la vigne sont très-sensibles aux gelées tardives qui détruisent, dans certaines années, tout

l'espoir des cultivateurs. Ses effets sont plus considérables dans les bas-fonds, et dans le voisinage des bois et des eaux, où l'air et la terre sont plus humides. Comme ces gelées ne sont très-dangereuses que lorsqu'elles sont fondues par les rayons du soleil, on peut en prévenir les effets en interceptant ses rayons au moyen de la fumée. Pour y parvenir, on fait sur le bord de la vigne, du côté du vent, de petits tas de litière ou de feuilles humides. On y met le feu au lever du soleil, en les faisant brûler sans flamme. On entretient la fumée jusqu'à ce que la gelée soit fondue. Si on n'avait qu'un petit nombre de vignes, on pourrait les arroser. Si on a été dans l'impossibilité de prévenir les effets de la gelée, et si elle a détruit les premières pouces, il faut ménager à l'ébourgeonnement les sarmens qui les remplacent, ou plutôt ne pas ébourgeonner, à moins qu'ils ne soient trop nombreux, pour conserver beaucoup de feuilles et fortifier les racines par ce moyen.

La grêle nuit quelquefois aux vignes, dont elle déchire les feuilles, blesse l'écorce des jeunes sarmens, et abat ou enterre les grains avant leur maturité. L'effet est quelquefois tel, que les vignes ne sont parfaitement rétablies que la seconde année. C'est encore le cas de ne pas ébourgeonner, et de tailler plus court l'hiver suivant. Ce dernier précepte s'applique à tous les arbres fruitiers qui ont beaucoup souffert de la grêle. Si des sarmens ou des branches avaient beaucoup de contusions, on ferait bien de les supprimer. On peut prévenir le mal ou au moins le diminuer, en plaçant dans les vignobles de grandes perches terminées à leur extrémité supérieure par une pointe de fer et enfoncées de deux pieds au moins en terre. Elles servent de paratonnerre et soutirent une partie du fluide électrique.

La coulure des fleurs de la vigne est funeste aux cultivateurs en détruisant l'espérance d'une bonne récolte. On sait que la coulure n'est autre chose que le défaut de fécondation du pistil par la poussière fécondante des étamines. Cet effet est produit par deux causes. La première, lorsque des pluies trop abondantes précèdent de quelques jours l'époque de la fécondation. Le fluide aqueux, mêlé en trop grande abondance avec les sucs propres, fournit aux grappes une nourriture nuisible à la formation du pollen. La deuxième est une pluie prolongée pendant la floraison, et qui produit d'autant plus d'effets désastreux qu'elle est plus froide. On connaissait depuis long-temps un moyen de prévenir la coulure produite par la trop grande abondance de séve. Il consistait à faire l'incision annulaire aux branches, un peu au-dessous des grappes; mais on ne l'avait employée jusqu'à ce jour que pour quelques vignes cultivées contre des murs. M. Lambri a employé ce moyen avec succès dans un vignoble d'un ar-

pent. Cette opération doit se faire quelques jours avant que les fleurs s'ouvrent. Il faut aussi que l'anneau d'écorce qu'on enlève n'ait pas plus d'une ligne, afin que la plaie puisse se recouvrir plus promptement, et qu'une partie des sucs propres puissent descendre pour nourrir les racines; autrement elles seraient promptement épuisées. Si le printemps est chaud et sec, et que l'époque de la floraison ne soit pas précédée de fortes pluies, on ne doit faire l'opération qu'aux espèces de vignes trop vigoureuses. Cette opération étant un peu longue quand on la fait en grand, on vient d'inventer un instrument dont les deux extrémités courtes et arrondies comme une faucille, ont chacune deux tranchans distans seulement d'une ligne. On saisit avec l'instrument la branche au point où on veut faire l'incision, on lui fait faire un quart de cercle, et l'anneau est coupé. Quant à la seconde cause, il faudrait pouvoir garantir la vigne de la pluie pendant qu'elle est en fleurs, ce qu'on ferait aisément pour les treilles contre les murs, mais ce qui est impossible pour les vignobles.

Les vignes sont quelquefois attaquées d'une maladie nommée *gerçure*, qui occasionne des crevasses sur les branches, rend les feuilles rudes et les couvre de taches brunes. Le mal commence par la partie inférieure et finit par faire mourir la branche attaquée. Mais il y a des branches qui ne sont attaquées que d'un seul côté. Cette maladie provient ordinairement des terres glaiseuses et humides où les racines pénètrent et où elles sont viciées. Quand il n'y a qu'une branche ou une partie de branche attaquée de cette maladie, on l'arrête en coupant la branche et la racine qui y correspond. Il ne faut jamais prendre de crossettes ni de greffes, ni faire de marcottes de ces ceps, pas plus que des autres arbres fruitiers attaqués d'une maladie, parce que les sucs propres, une fois viciés, conservent le germe du mal, qui se développe sur les nouveaux sujets tôt ou tard.

Plusieurs animaux et insectes nuisent aux vignes, et l'intérêt du cultivateur doit le déterminer à les poursuivre pour en diminuer le nombre. Les taupes, les mulots, éventent ses racines, et les vers blancs les mangent. (Voyez ces mots.) Les escargots et les limaces, attaquent ses feuilles et ses fruits. Non-seulement il faut leur donner la chasse, mais il faut tenir les murs bien crépis et sans trous ni crevasses. Les chenilles de deux papillons de nuit, le sphinx de la vigne et une arpenteuse se nourrissent de ses feuilles. Des vers, des charançons et les gribouris font souvent de grands ravages qu'on ne peut prévenir qu'en les détruisant.

Les raisins, à l'époque de la maturité, sont attaqués par les oiseaux, par plusieurs espèces de rats, par les guêpes et les frelons. Lorsqu'on ne cultive que quelques pieds de vigne, il est facile de mettre les grappes à l'abri de leur voracité, en

les enveloppant dans des sacs de papier, de toile, ou mieux de crin. Le raisin se conserve plus long-temps dans ces enveloppes. Mais, lorsqu'on a beaucoup de vignes, on doit employer les moyens connus pour écarter les oiseaux. Il en est un qui a bien réussi à M. Vilmorin : il consiste à suspendre aux vignes quelques oiseaux de l'espèce de ceux qui l'attaquent. Quant aux guêpes et aux frelons, il faut détruire leurs nids et leurs jeunes mères. (*Voyez* p. 106.)

Il faut cueillir les raisins par un temps sec; et, si on veut les conserver, la récolte doit se faire un peu avant sa parfaite maturité. Il ne faut pas le manier en le cueillant. On le pose sur de la paille ou de la fougère sèche, ou bien on le suspend. On accélère la maturité du raisin en faisant passer des troncs de vignes dans les serres, en les plantant dans des bâches, et en les disposant contre des murs assez bas pour pouvoir les couvrir dès le mois de février avec des panneaux de châssis inclinés.

Variétés. Chaque département cultive des variétés particulières, soit qu'elles y prospèrent mieux, soit que, le hasard les ayant procurées aux jardiniers, ils continuent de les cultiver par habitude, sans faire de nouveaux essais, qui seraient nécessaires pour s'assurer des variétés plus propres à chaque canton. Nous conservons la liste des raisins cultivés pour table aux environs de Paris, telle que M. Delaunay l'a donnée; mais nous observons, avec M. Bosc, que les muscats noirs et blancs du Jura et du Pô nous paraissent préférables à ceux qui sont portés dans cette liste, parce qu'ils sont plus hâtifs et meilleurs. M. Bosc recommande aussi la culture de la *panse musquée* du département des Bouches-du-Rhône, la *malvoisie blanche* du Pô, et la *muscatelle* du Lot. Les *gros et petits morillons* du Doubs et du Jura valent bien mieux que le raisin précoce de la Magdeleine, et mûrissent aussitôt.

*Raisin précoce de la Magdeleine. Maurillon hâtif.* Petite grappe, très-petit grain violet noir, de peu de goût, et dont le seul mérite est la précocité. On le place au midi.

— *Chasselas doré, Bar-sur-Aube, raisin de Champagne.* Grande grappe, gros raisin rond, jaune d'ambre, fondant, doux, sucré, très-bon. Le placer au levant. Il a une variété rouge.

— *Chasselas musqué.* Un peu moins gros et plus tardif, vert, sucré, relevé de musc.

— *Ciouta, raisin d'Autriche.* Variété du chasselas; feuilles finement découpées ou laciniées; grappes et grains plus petits; bon. Il a une sous-variété à *feuilles de persil.*

— *Verdal.* Celui-ci est peut-être le meilleur et le plus sucré des raisins de dessert; mais, comme il vient du Langue-

doc, il lui faut des années bien chaudes pour mûrir dans le climat de Paris. Ses grappes sont belles, à très-gros grains verts, ayant la peau mince, et contenant un ou deux pepins. On doit le mettre dans les meilleures expositions, et toujours en treille. Placé près d'une serre chaude, on pourrait y en faire passer quelques branches qui fleuriraient de bonne heure; le soleil de juillet et d'août achèverait d'en mûrir les grains.

*Raisin Muscat Blanc* ou *de Frontignan.* Grosse grappe très-longue, conique; grains très-serrés, croquans; peau blanche; eau sucrée et musquée.

— *Muscat rouge.* Grain moins serré, moins gros, rouge vif, musqué, moins bon; mûrit mieux que le blanc. Le muscat violet et le noir sont inférieurs en bonté.

— *Muscat d'Alexandrie, panse longue musquée.* Peu de grains à la grappe, ovales, jaunes, musqués et très-bons; mûrit rarement. Les muscats doivent se tailler plus longs que les autres vignes, et être mis au midi en treilles. Il est bon aussi d'éclaircir les grappes avec des ciseaux, pour aider la maturité, qui n'est parfaite qu'autant qu'elles sont élevées d'au moins 4 à 5 pieds au-dessus de la terre.

— *Cornichon blanc.* Peu de grains, très-longs, renflés par le milieu, blancs, doux, sucrés, très-bons; mûrit rarement. *Cornichon violet*; mûrit encore plus rarement. On met ces raisins au midi.

— *Corinthe blanc.* Petite grappe allongée, très-garnie de fort petits grains ronds, jaunes, succulens, sucrés.

— *Verjus, bourdelas, bourdelais* : en Languedoc, *Agyras.* Très-grosse grappe, bien garnie de fort gros grains oblongs, ou jaunes-pâles, noires, ou rouges, suivant la variété; pleins d'une eau agréable dans leur maturité. Le verjus se taille long : comme on ne le mange guère et qu'il ne s'emploie pas mûr, on le place ordinairement au couchant et même au nord.

Nous y joindrons les espèces ou variétés suivantes :

— *Raisin précoce* ou *de la magdeleine* à fruit blanc.

— *Chasselas noir.* Très-bon fruit.

— *Chasselas violet.*

— *Chasselas rouge.* Le fruit de bonne qualité se colore dès qu'il est noué.

— *Chasselas rose.* Gros fruit.

— *Petit chasselas hâtif.*

Les vignes des environs de Paris, cultivées pour faire du vin, offrent environ vingt variétés dont les raisins sont ou noirâtres, ou blancs, ou de couleur mixte. Parmi les premières, les plus estimées sont le *meunier*, le *morillon*, le *murlot*, ou *Languedoc*, et le *plant de roi* ou *Bourguignon.*

Parmi les secondes, on distingue le *meslier*, la *feuille ronde* ou *bourguignon blanc*, et le *morillon blanc*.

Parmi les troisièmes, le *petit muscadet* ou *pineau gris*; mais, si on préfère la quantité à la qualité, on cultive le *mansard*, le *petit-goy* ou *bourguignon noir*, la *Rochelle noire* et *blonde*, le *gris-mêlé* et le *San-Morillo*. On vante beaucoup, depuis quelque temps, *l'éricé* ou *éricé noir*, ou *liverdun*, variété qu'on cultive dans l'arrondissement de *Château-Salins*, département de la Meurthe, et qui paraît réunir beaucoup d'avantages et mériter la préférence. Le bois de la vigne est dur et peut être employé en menuiserie.

## NOUVEAUX ESPALIERS PROPOSÉS PAR L. NOISETTE (1).

### *Espaliers horizontaux.*

*Planche* I^re^., fig. 1^re^. Cet espalier est formé sur une quenouille très-vigoureuse de pommier sur franc. On donnera plus de force aux branches horizontales, en n'établissant pas, ou en supprimant la partie supérieure de l'arbre.

Fig. 2^e^. Ce second espalier dispose un cerisier dans une direction horizontale, sur un treillage à trois pieds d'élévation.

La nouvelle méthode de l'espalier horizontal peut s'appliquer à toutes les espèces d'arbres fruitiers, et présente un grand avantage. Elle dompte la force de la végétation, au profit des fruits, dont aussi elle avance la maturité. Elle assure la récolte dans les lieux où les vents régnent constamment, tels que les jardins situés près de la mer, et dans lesquels la violence des vents ne permet d'obtenir des fruits que sur les arbres peu élevés. Indépendamment de l'avantage de prémunir contre les effets du vent, l'espalier horizontal donne encore, par sa forme, la facilité de garantir les fleurs ou les fruits, des intempéries des saisons, et des froids rigoureux dans les pays du nord; enfin dans les expositions en pente et dans les terrains secs, les arbres ainsi disposés, en recouvrant le sol, conservent à la terre une utile fraîcheur.

---

(1) On trouve des élèves d'arbres fruitiers dans un grand nombre de pépinières; mais la plupart des pépiniéristes ne font de sujets que des espèces les plus répandues. M. L. NOISETTE est le seul, à notre connaissance, qui réunisse des collections complètes de chaque espèce de fruits. Ainsi, les amateurs qui veulent des collections, ou seulement compléter celles qu'ils ont commencées, doivent s'adresser à ce botaniste-cultivateur, faubourg Saint-Jacques, à Paris. M. L. NOISETTE est auteur d'un ouvrage intitulé : le JARDIN FRUITIER, orné de plus de 200 fig. coloriées.

J'ai

# ESPALIERS HORISONTAUX.

Fig. 1ère

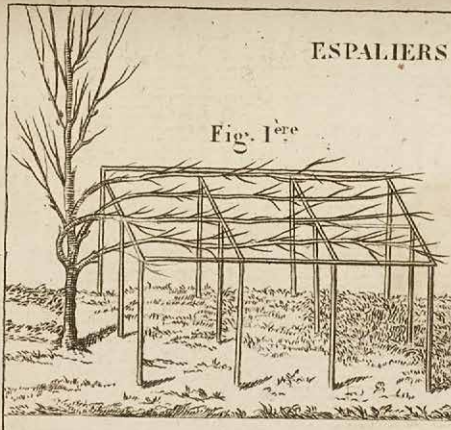

Fig. 2ème

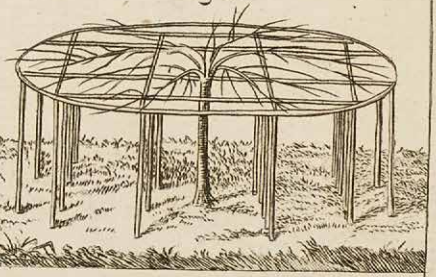

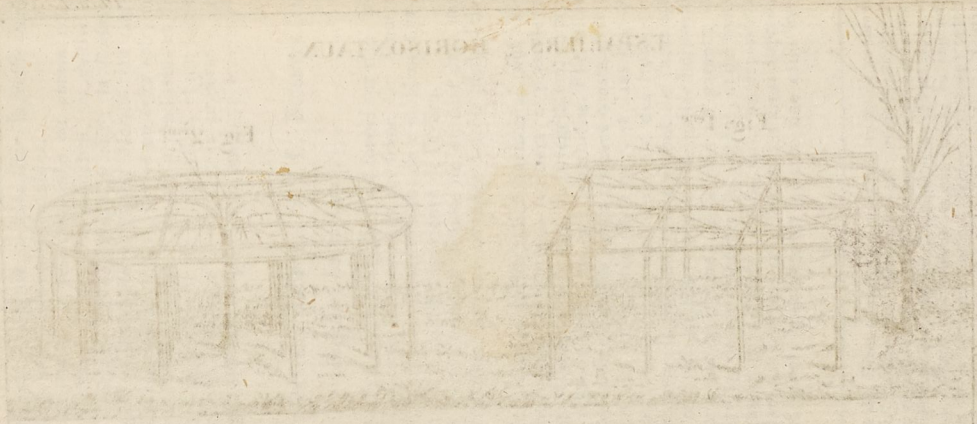

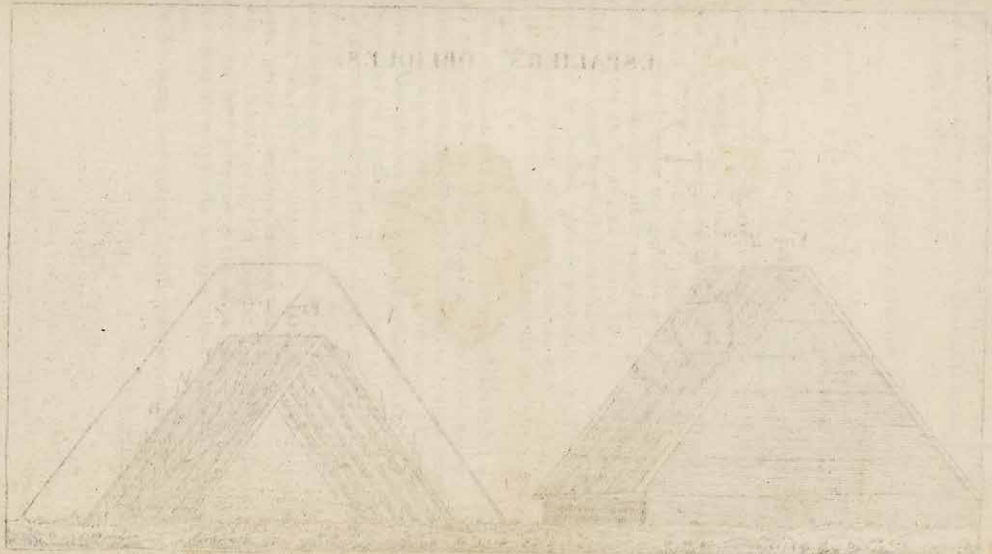

# ESPALIERS OBLIQUES.

Fig. 2ème

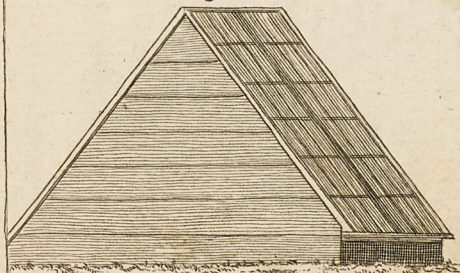

Fig. 1ère

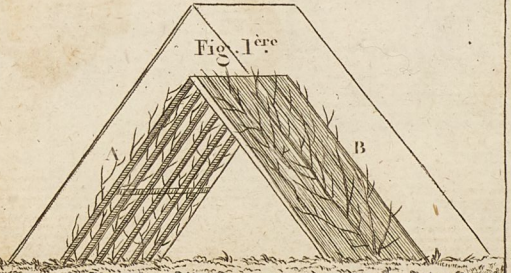

J'ai dressé ainsi des treillages de cerisiers, de groseillers et de pommiers d'api, qui forment des tables couvertes de fruits de l'aspect le plus agréable.

*Espaliers obliques.*

*Planches* II, fig. 1re. A. Espalier formé sur un treillage à la pente de 50 à 55 degrés. B. Pêcher palissé sur panneau en planches.

Dans les pays tempérés on devra établir l'espalier oblique sur le treillage A ; et, dans les pays froids, les palissades B en planches seront préférables, en ce que, réfléchissant les rayons du soleil, elles donneront plus de chaleur.

La disposition de cet espalier fournira un moyen de donner d'un côté l'exposition du midi à des pêchers, tandis que l'autre côté donnera un appui au nord à des fruits qui n'auront pas besoin d'autant de soleil. Si on veut présenter l'une de ses faces au levant et l'autre au couchant, les deux espaliers recevront le soleil du midi, et le côté du levant aura l'avantage de donner plus de précocité que l'autre : ainsi, par exemple, deux pêchers de même espèce, placés l'un à l'est et l'autre à l'ouest, feront jouir plus long-temps du même fruit.

Une réflexion qui s'applique aux espaliers indiqués ci-dessus, c'est que les avantages qu'ils procurent ne sont point achetés par une grande perte de terrain, comme on pourrait le penser au premier aperçu ; on peut en effet l'utiliser en y cultivant des plantes potagères, fraisiers ou autres, qui s'accommodent de l'ombre.

Ce genre d'espaliers offre, entre autres avantages, celui de présenter une position convenable pour l'application des châssis vitrés qui formeront des serres peu dispendieuses. Si on veut des fruits précoces, on aura soin de choisir dans chaque genre les espèces les plus hâtives.

Fig. 2. Châssis propre à couvrir l'espalier oblique, au moyen du bâti préparé à cet effet. On pourra échauffer cette serre au moyen de couches que l'on établira à l'extérieur.

Je donnerai une notice détaillée sur ces sortes de culture.

L. Noisette.

# CHAPITRE SECOND.

## *Du Jardin à fleurs.*

### SECTION PREMIÈRE.

### *Des Ognons, Plantes bulbeuses, Griffes et Pates à fleurs.*

#### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les ognons, plantes bulbeuses, pates et griffes, sont des végétaux qui, en général, s'élèvent peu et se cultivent, pour la pleine terre, en massifs, en bordures, ou répandus çà et là dans les grands jardins pour y produire de l'effet. D'autres, trop sensibles au froid, se conservent sous châssis, soit en pleine terre, soit en pot. Quelques-uns exigent la serre chaude. En général, ils demandent peu d'eau et ils préfèrent une terre sablonneuse, parce que leurs racines sont faibles, ont un chevelu rare, mince et délicat, qui a besoin d'une terre qu'il puisse pénétrer facilement, et qu'ils craignent l'humidité. Aussi emploie-t-on, pour un grand nombre, la terre de bruyère, souvent pure et quelquefois mélangée. Cette terre composée de sable et des détritus des racines et des feuilles de bruyère, est très-meuble, quand elle a été passée dans une claie. Elle conserve l'humidité convenable et est facilement pénétrée par les fluides et gaz qui existent dans l'atmosphère.

On en fait des planches plus ou moins larges et profondes suivant les plantes qu'on désire y cultiver, et tantôt au midi, plus souvent au nord, pour donner l'exposition convenable. (*Voyez* TERRE DE BRUYÈRE.) On remplit ensuite la fosse de terre de bruyère. Dix pouces, ou au plus un pied, suffisent pour ce genre de végétaux; mais, si on y plaçait des arbustes tels que les rhododendrons, les kalmies et autres, il faudrait donner une profondeur double à la fosse. On pourrait jeter au fond les débris de la terre de bruyère, comme les racines et même les branches, sur une épaisseur de 6 pouces bien égalisée et bien foulée. On remplit ensuite de terre de bruyère, en donnant un pouce ou deux de plus d'élévation qu'à l'allée qui borde la planche, parce que cette terre s'af-

faisse beaucoup. On fait aussi avec la même terre un petit talus d'un ou deux pouces de hauteur autour de la planche, pour empêcher les eaux d'arrosement de couler dans l'allée. Cette précaution est utile pour toutes les planches de fleurs.

Les planches de terre de bruyère à l'exposition du midi, étant destinées pour des plantes délicates, n'ont que la largeur d'un châssis qu'on y met à l'automne, ou qu'on y laisse toute l'année, pour le recouvrir de panneaux, de paillassons qui garantissent ces plantes du froid et de la trop grande humidité. On entoure, à l'automne, ces châssis d'une couche de feuilles, ou de litière, ou de fougère bien sèche et d'un pied d'épaisseur qu'on retire après les gelées. On enlève les panneaux ou on les lève plus ou moins suivant la saison, pour renouveler l'air toutes les fois que la température le permet. La terre de bruyère reprenant difficilement l'humidité, quand elle est desséchée, il faut avoir l'attention de l'entretenir humide par les vents secs et les grandes chaleurs. Il est inutile de la labourer; mais il faut la renouveler, quand elle est usée; la première fois, on se contente, dans les planches profondes, d'enlever la terre à quelques pouces de profondeur et d'en remettre de nouvelle. La terre qu'on retire mêlée avec des racines et branches de bruyère, ou avec des feuilles ou terreau de feuilles, peut servir de nouveau, quand tout est consommé et bien mélangé. Il ne faut jamais mêler de fumiers frais dans les terres où l'on met les ognons auxquels ils font contracter la maladie de la graisse qui les détruit promptement. Les ognons et plantes bulbeuses doivent être levés de terre tous les trois ou quatre ans au plus, tant pour renouveler leur terre que pour empêcher leur dégénération.

Les amateurs des fleurs à ognons et bulbes, qui en cultivent en pots, pour orner leurs appartemens, doivent renouveler souvent l'air des pièces où ils les tiennent, et n'en jamais laisser pendant la nuit dans celles où l'on couche, parce que les fleurs vicient l'air au point d'incommoder beaucoup ceux qui le respirent. On a eu des exemples de personnes mortes par cette seule cause. Il en est de même de toutes les fleurs coupées, et qu'on conserve le pied dans l'eau.

Il est à remarquer que beaucoup d'ognons et de plantes bulbeuses perdent leurs feuilles et ne laissent aucune trace dans le temps qu'ils en sont dépouillés. Lorsqu'au lieu d'en remplir des plates-bandes ou des planches, on les répand dans les parterres, il est essentiel de marquer leur place pour ne pas s'exposer à les couper en bêchant.

Toutes les fois qu'on lève les ognons ou qu'on les dépote pour avoir leurs caïeux, il faut renouveler la terre.

Toutes les plantes bulbeuses demandent un peu plus d'eau pendant la floraison qu'on accélère aisément en augmentant la chaleur; mais celle qu'on leur donne entre deux croisées ou sur une tablette de cheminée, leur est contraire.

Comme les plantes bulbeuses craignent la trop grande humidité, il est essentiel de bien garnir de tessons ou de gros sable, le fond des pots où on en plante.

Ces plantes peuvent s'expédier au loin avec les précautions suivantes : On attend qu'elles aient perdu leurs feuilles, et, après les avoir levées de terre et laissées à l'air, mais à l'ombre, quelques jours pour perdre leur humidité, on les enveloppe de papier, ou, si on en a beaucoup, on fait une couche de mousse, sur laquelle on établit un lit d'ognons qu'on recouvre encore de mousse, etc., et on serre suffisamment, pour qu'il n'y ait pas de ballottage. Si la caisse avait plus d'un pied de long, il faudrait faire des séparations avec des planches minces. Si les ognons avaient leurs feuilles et leurs racines, on les envelopperait avec de la mousse légèrement humide; mais, si on expédiait en même temps des ognons, pates ou griffes desséchés, il ne faudrait pas les mêler; et, au cas qu'on les mît dans la même caisse, on y ferait une séparation. Il en est de même pour les plantes d'agrément auxquelles une partie des règles ci-dessus prescrites conviennent également.

AGAPANTHE OMBELLIFÈRE (1), *Agapanthus umbelliferus*, L'Hér.—Red. Lil., pl. 6. *Crinum africanum*, Lin. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) D'Afrique. *Agapanthe* vient du grec *agapaein*, et *anthos*, *fleur aimable*, *fleur à préférer*, etc. Plante tubéreuse à feuilles longues, larges d'environ un pouce, linéaires, planes, et qui se couchent à terre à mesure que se montre et croît la tige, qui acquiert de 2 à 4 pieds de haut, est lisse, verte, un peu comprimée, et se termine en juillet, par une belle ombelle d'une vingtaine de jolies fleurs bleues, inodores, de la forme et du volume de celles de la *tubéreuse*, d'où le nom vulgaire de *tubéreuse bleue*. De chaque côté de la tige s'élève un bouton qui doit se développer en feuilles au printemps suivant : on peu éclater la racine entre ces deux boutons; ou bien on se

(1) Ces espèces, ainsi que presque toutes les plantes décrites dans le *Bon Jardinier*, se trouvent dans le commerce; principalement chez M. Noisette, qui possède la plus riche collection marchande qui soit en France. On s'adresse à M. Vilmorin, quai de la Mégisserie, à Paris, pour avoir des graines : on peut encore se les procurer dans leur pays natal, au moyen des correspondances que l'on a par soi ou par ses amis. En les demandant, il faut préférer de les désigner par leurs noms latins générique et spécifique; c'est le seul moyen d'obtenir l'espèce même qu'on désire.

contente d'en séparer les caïeux et on replante de suite. Cependant la racine, si les feuilles sont desséchées, peut être gardée à sec pendant l'hiver, dans un endroit à l'abri de la moindre gelée, pour n'être remise qu'au mois de février ou mars dans un pot rempli de terre franche légère, et qu'il faut alors placer sur couche chaude et sous châssis. Il lui faut peu d'eau, mais de l'air autant que la température le permet. On la laisse dans son pot pendant 2 ou 3 ans, afin qu'elle forme des caïeux. On la multiplie aussi de graines, mais les élèves de semis ne donnent de fleurs que la quatrième année au plus tôt. Le semis se fait en terre de bruyère. M. Bicquelin (1) a conservé l'agapanthe en pleine terre, au moyen d'une couverture de litière pendant de très-grands froids. Elle a plusieurs variétés dont une est en tout plus petite.

AIL, *Allium*. (Voyez ce mot au potager.)

1. Ail moly *ou* doré. (*Allium moly* Lin. — Red. Lil. 97.) Indigène. Fleurs en juin, en ombelle, d'un beau jaune doré, grandes et ouvertes en étoile. Il a une variété à fleurs blanches. L'un et l'autre ont les feuilles planes, la tige nue et cylindrique.

2. Ail a grandes fleurs. (*Allium grandiflorum*. Lamark.— *Allium narcissiflorum*. Wild.) Indigène. Fleurs en juin, grandes; et blanchâtres.

3. Ail a fleurs de lis. (*Allium lilïflorum*.) D'Afrique. Feuilles larges, planes et engaînantes. Belle tête de fleurs blanches; à la fin de l'hiver. De serre tempérée.

4. Ail a odeur de vanille. (*Allium fragrans*. Vent. Jard. de Cels. 26. (2) Red. Lil. 68.) D'Afrique. Bulbe arrondie; feuilles longues, planes et en épée; fleurs de mai en juin, en ombelle, rosées en dehors, blanches et rayées de pourpre en dedans et sentant la vanille. Cet ail est aussi sensible au froid que le précédent et demande le même traitement et une exposition chaude, en été.

5. Ail blanc, (*Allium album*. Herbier de l'Amateur, vol. 2. pl. 109.) Se trouve naturellement en Provence, en Es-

---

(1) *Nota*. M. Bicquelin, botaniste cultivateur, a formé un bel établissement à Paris, rue des Fossés Saint-Victor, où on pourra se procurer un grand nombre de plantes. Il en envoie aussi dans les départemens et à l'étranger.

(2) Cels, botaniste-cultivateur, et membre de l'institut, avait formé à Montrouge, près Paris, la collection particulière, la plus riche en plantes qui fût alors. Son fils, aussi bon cultivateur, a conservé et encore enrichi cette collection. Il en fait des envois dans les départemens et à l'étranger.

pagne et en Italie. Ses fleurs sont blanches, d'un joli aspect et paraissent en mai. Cette espèce n'exige aucun soin particulier, et elle se multiplie très-facilement par ses caïeux.

Les aulx, en général, ne sont point difficiles sur le terrain; on les multiplie de leurs graines qu'on sème en mars, plus facilement par les caïeux qu'ils produisent tous, ou par les bulbilles que donnent quelques-uns. On met ces bulbilles et ces caïeux en terre, en septembre ou octobre, à 4 ou 5 pouces de distance et à 3 de profondeur. S'il survient quelques fortes gelées en mars, il serait bon de couvrir de paille sèche les deux premières espèces qui sont de pleine terre, mais à une exposition chaude et abritée.

ALBUCA. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Ce nom, dérivé d'*albus*, blanc, était donné par les anciens à l'*asphodèle blanc*.

1. Albuca blanc. (*Albuca alba.* Lam.) Du milieu de quelques feuilles radicales, longues, étroites et en forme de gouttière, sort une tige de 3 ou 4 pieds, qui porte en septembre ou octobre, à son sommet, un épi de fleurs à 6 pétales blancs rayés de vert; les trois extérieurs sont ouverts et les intérieurs connivens.

2. Albuca jaune. (*Albuca lutea*, Lam.—*A. major* Lin.—Red. Lil. — *Jacq. ic. rar.* 443.) Feuilles étroites, presque planes; tige d'un à 2 pieds, chargée en mai, depuis son milieu, de fleurs verdâtres, bordées de jaune, disposées en épi lâche.

3. Albuca jaunatre ou petit. (*Albuca minor.* Lin. — Red. Lil. 21.) Cette plante n'est peut-être qu'une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble en tout, mais sous un plus petit module. Toutes ces plantes, aussi-bien que les espèces que nous omettons, doivent être mises dans des pots, en terre legère, douce et franche, mieux en terre de bruyère sableuse. Elles se multiplient de caïeux qu'on sépare lorsqu'ils sont assez forts, et quand les feuilles de la plante sont desséchées. C'est aussi le moment de rafraîchir les racines et de changer la terre. Etant toutes du Cap, où on les rencontre dans les sables déserts sur le bord des eaux, il faut les garantir du moindre froid et les serrer au moins en bonne orangerie. Il faut encore les arroser fréquemment pendant la floraison, rarement pendant le temps du repos.

ALETRIS. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Alétris odorant. (*Aletris fragrans.* Lin.) D'Afrique. Tige cylindrique de 8 à 10 pieds, terminée par un faisceau de feuilles longues, lancéolées et amplexicaules; fleurs en février et mars, blanchâtres, en épi rameux, paniculé, ter-

minal, et odorantes. Capsules à trois loges comme le suivant. Il est de serre tempérée et veut une terre légère et beaucoup d'eau. On le multiplie de rejetons qui poussent, mais rarement, du sommet de la tige. On le place dans des pots remplis de même terre qu'on plonge dans une couche.

Alétris farineux. (*Alétris farinosa*, Lin.) De l'Amérique sept. Feuilles radicales lisses, d'un beau vert, canaliculées et disposées en étoile. Tige d'un pied et demi, nue, brune et couverte de poussière, terminée en juin par un épi de fleurs petites, blanches, duveteuses, à six divisions et marquées d'une ligne rouge. Terre franche légère. Il faut le tenir dans l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie. On le multiplie de caïeux. (*Voyez* pour les autres alétris, les mots sanseveria, tritoma et veltheimia.)

ALSTROÉMÈRE, *Alstroemeria*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) Genre dédié par Linné à Alstroemer, botaniste suédois.

1. Alstroémère à fleurs tachées, ou Pélégrine ou Lis-des-Incas, (*Alstroemeria pelegrina*. Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 188.—Red. Lil. 46.—*H. Vind.* 50.) Du Pérou. Sa racine, assez semblable à une griffe d'asperge, pousse plusieurs tiges de plus d'un pied (et qui ont besoin de tuteurs), garnies dans leur longueur de feuilles opposées en croix, sessiles, lancéolées-aiguës, recourbées vers la pointe, luisantes: chacune de ses tiges est terminée de juin à octobre, par trois ou quatre jolies fleurs à six pétales ouverts, inégaux, dont trois aignes et trois échancrées avec un appendice verdâtre, tous blancs, rayés et lavés de rose foncé; les deux supérieurs marqués à leur base d'une tache jaune, longue, pointillée de pourpre. Ces fleurs dureront plus de quinze jours, en mettant un peu à l'ombre la plante, qu'on ne doit jamais exposer à un très-grand soleil, et qu'il faut tenir en terre de bruyère, ou simplement en bonne terre légère et en pots, pour pouvoir la garantir des moindres gelées. Comme elle végète presque continuellement, elle a besoin de jour dans la serre tempérée. On la multiplie par ses graines et par la séparation de ses racines. On sème les premières en pots dans une terre substantielle, mais légère, soit au printemps, soit en automne. Le jeune plant repiqué avec précaution et bien soigné, fleurit souvent dès la deuxième année. Quant à la séparation des racines, on ne la doit faire que tous les trois ans au plus, en septembre; cette opération est douteuse dans son succès, puisque souvent elle fait périr la plante; d'un autre côté, sujette à fondre et à être mangée par les limaçons, aussi-bien que par les souris qui en sont très-friandes, et vont chercher sa racine jusqu'au fond du pot. Il ne lui faut pas trop d'arrosement.

2. Alstroémère à fleurs rayées. (*Alstroemeria ligtu.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 2, pl. 85.) Du Pérou. Elle est plus petite que la précédente dans toutes ses parties; mais c'est une miniature extrêmement jolie. Elle pousse pendant l'hiver plusieurs tiges plus ou moins lavées de rouge. Les feuilles petites, étroites, aignës et appliquées, garnissent la tige jusqu'à la sommité où elles deviennent plus larges et forment une rosette. Fleurs en février ou mars, au nombre de trois ou quatre, et disposées en espèces d'ombelle, d'une odeur suave, à six pétales inégaux, dont les trois supérieurs, grands et allongés, d'un joli rose foncé: les autres, plus étroits, et du même rose seulement dans leur moitié supérieure, l'autre moitié et les onglets, qui sont longs et étroits, étant blancs ponctués de rouge. Filets longs, pourpres et courbés; anthères jaunes; style pourpre et trifide. Cette alstroémère souffre mieux que la précédente la séparation de ses racines; du reste, même culture, mais en serre chaude.

*AMARYLLIS.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) Nom dérivé du verbe grec *amarysso*, je brille: en effet, toutes les espèces ont de fort belles fleurs.

1. Amaryllis jaune, vulgairement Lis Narcisse, Narcisse d'automne. (*Amaryllis lutea.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 36.) De l'Europe mérid. Ognon moyen un peu allongé; cinq à six feuilles d'un vert obscur de 8 à 9 pouces; hampe de 4 à 6 pouces, terminée, en septembre, par une fleur en entonnoir d'un jaune vif. On peut en faire des bordures, ou même de petits massifs, dans une terre légère à l'exposition du levant et mieux du midi. On jette un peu de litière dessus pour les garantir des gelées. On les tire de terre tous les trois ou quatre ans en mai, et on les multiplie de caïeux.

2. Amaryllis ondulée. (*Amaryllis undulata.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 1, pl. 30.) Du Cap. Bulbe ovale et rousse; feuilles plus étroites et linéaires; fleurs en septembre et octobre, en ombelle terminale, petites, d'un pourpre rose, à divisions de la corolle étroites, allongées, ondulées et lavées de gris de lin. On la tient en pot en terre de bruyère, légèrement arrosée, et on la conserve sous châssis l'hiver. Multiplication de caïeux lorsque les feuilles sont desséchées.

3. Amaryllis divariquée, (*Amaryllis humilis. Jacq. hort. schoenb.* 1. p. 36. t. 69. — *Amaryllis crispa.* Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 32.) Originaire du Cap comme la précédente, et lui ressemblant assez pour être confondue avec elle au premier coup d'œil. Sa tige est presque latérale, ses fleurs sont inodores, plus grandes, de couleur plus foncée, à pétales recourbés et moins ondulés. Même culture.

4. Amaryllis de Virginie. (*Amaryllis Atamasco.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 3, pl. 156. Red. Lil. 31.) De l'Amérique sept. Cette jolie plante pousse, chaque année, de son ognon arrondi et brun, sept à huit feuilles étroites, longues, semblables à celles de nos narcisses. En juillet, chaque tige, de huit à neuf pouces, donne une fleur assez grande, fort belle, évasée en entonnoir, blanche, teinte de rose. Même culture et multiplication que la précédente, mais moins de soleil.

5. Amaryllis *ou* Lis de Guernesey. (*Amaryllis Sarniensis*, Lin.-Red. Lil. 33). Du Japon. Ognon assez gros, arrondi et allongé. Feuilles planes, ferrugineuses, assez longues; hampe d'un pied, terminée, en septembre ou octobre, par une ombelle de huit à dix fleurs d'un rouge cerise, paraissant au soleil parsemées de points d'or. L'ognon ne fleurit que tous les trois ans, et les ognons provenus de caïeux et de semences fleurissent difficilement. On les tire ordinairement de l'île de Guernesey, d'où son nom de Grenésienne ou Lis de Guernesey. Un vaisseau qui apportait beaucoup de ces ognons ayant fait naufrage sur les côtes de cette île, les ognons s'y sont beaucoup multipliés. Même culture et mieux en pleine terre dans les châssis des *ixias*. Il y en a une variété qui vient du Cap, mais dont les fleurs ne sont que rosées.

6. Amarillis a fleurs en croix. Croix de Saint-Jacques de Calatrava, Lis Saint-Jacques. (*Amaryllis formissima.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 1. pl. 64). Envoyée en 1594, du Mexique au docteur espagnol Tovar, qui l'appela *Jacobæum*, parce que ces pétales figurent, par leur disposition, les épées rouges brodées sur les habits des chevaliers de Saint-Jacques Ognon de médiocre grosseur; feuilles planes, linéaires; hampe latérale d'environ un pied, terminée par une ou quelquefois deux fleurs grandes, d'un rouge pourpe et velouté, qui paraissent en juillet ou août, et même plutôt ou plus tard suivant la culture. Elles se fanent promptement si on ne les porte pas à l'ombre. Il en est de même de beaucoup d'autres fleurs qu'il ne faut pas laisser au soleil si on veut prolonger leur durée. On met ses ognons dans des pots remplis de terre légère; et on les place l'hiver sous un châssis ou dans l'orangerie pour les préserver de la gelée. Si on veut avoir des fleurs précoces, on enterre les pots dans une couche tiède et on commence à arroser la terre, à laquelle on n'a pas donné d'eau depuis le desséchement des feuilles. On retarde au contraire l'arrosement si on ne veut de fleurs que dans l'arrière-saison. Tous les trois ou quatre ans on renouvelle la terre avant la pousse des feuilles, et on sépare les caïeux, seul moyen de multiplication. L'ognon donne plus de caïeux si on le met en pleine terre sous le châssis des *ixias*. Lorsqu'on a peu de place dans l'orangerie ou sous les châssis, on peut tirer les ognons

des pots lorsque les feuilles sont desséchées, et leur faire passer l'hiver dans un lieu sec.

7. Amaryllis dorée. Lis jaune doré. (*Amaryllis aurea*. L'Hérit. Sert. angl. 14.— Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 40.) De la Chine. On peut garder cette belle plante pendant l'hiver en serre tempérée, mais on la tient toute l'année dans la tannée de la serre chaude, pour la faire plus sûrement fleurir. Ognon assez gros, presque rond et brun; feuilles longues, linéaires, canaliculées; hampe de deux pieds, un peu comprimée; six à dix fleurs, en juillet et août, en ombelle, d'un beau jaune doré, assez grandes, à division étroites et ondulées. Les anthères présentent un phénomène singulier. Lorsque les fleurs sont bien ouvertes, on voit ces anthères tressaillir pendant une ou deux minutes et à plusieurs reprises dans la journée. L'effet est d'autant plus fort que la chaleur est plus grande. Terre légère qu'on renouvelle tous les ans. Multiplication de caïeux.

8. Amaryllis a fleurs roses, Belladonne d'automne. (*Amaryllis Bella-Dona*. Lin.) De l'Amérique mérid. Ognon allongé et gros comme le poing quand il fleurit; feuilles longues, canaliculées et très-glabres; hampe de deux pieds; fleurs, d'août en octobre, grandes, semblables à celle du lis commun, mais dont le blanc est mêlé de rose, et odorantes. Terre franche légère, mêlée d'un peu de plâtre. Elle fleurit plus souvent en pleine terre qu'en pot; mais il faut la préserver de la gelée en la mettant à une bonne exposition, et en la couvrant, l'hiver, de grande litière ou d'un châssis. On doit également garantir les feuilles de la gelée ou de la pourriture, autrement l'ognon ne donne pas de fleurs. On renouvelle sa terre tous les trois ou quatre ans, lorsque les feuilles sont desséchées, et on profite de ce moment pour séparer les caïeux. Enfin on les replante de suite. Cette amaryllis demande, comme les autres, qu'on maintienne seulement la terre un peu fraîche. Elle a une variété moins colorée qui vient du Cap, et qu'on regarde aujourd'hui comme espèce désignée par le nom d'*Amaryllis blanda*. Ses fleurs plus nombreuses viennent en juin. Même culture.

9. Amaryllis rayée, à ruban *ou* veinée; Belladonne d'été *ou* de Rouen. (*Amaryllis vittata*, L'Hér.—Red. Lil. 10.— Curt. bot. mag. 129. — *Amaryllis æstivalis* du commerce.) Du Cap. On la cultive, soit dans un grand pot, qu'il faut rentrer en orangerie l'hiver, soit en pleine terre sous les châssis des *ixias*, ou seulement au pied d'un mur bien exposé, en terre sablense et chaude, avec le lis Saint-Jacques, la belladonne d'automne, etc.; mais avec les mêmes précautions que pour cette dernière. Ognon moyen; feuilles longues, étroites, courbées et arrondies à leur extrémité, teintes

de rouge ; hampe latérale de deux pieds, terminée, en juin, par quatre ou cinq belles fleurs grandes, horizontales, sentant le cassis, à tube long, verdâtre, teint de rouge, évasé en six divisions crénelées en leurs bords, marquées intérieurement, dans leur longueur, de deux lignes carmin foncé ; du reste d'un blanc pur. On multiplie cette espèce par ses caïeux, toujours assez rares, ou par ses graines qu'elle donne souvent.

10. Amaryllis de la Reine *ou* du Mexique. (*Amaryllis Reginæ.* Red. Lil. 9.—Curt. 453). Du Mexique. Ognon verdâtre, de moyenne grosseur ; feuilles lancéolées, oblongues ; hampe latérale, de 20 pouces, terminée par 3 ou 4 fleurs campanulées, grandes, bien ouvertes, à tube court et à gorge velue, à six divisions profondes, d'un beau rouge ponceau, et dont la base intérieure est verdâtre. Cette amaryllis, fleurissant en hiver ou au commencement du printemps, a besoin de la serre chaude ; on la tient dans un pot de terre franche, mêlée de terre de bruyère. Elle donne quelques caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont desséchées. Elle a fleuri pour la première fois en Angleterre, le 1^er^. mars, jour de la fête de la reine, chez M. Fairchild qui l'avait reçue du Mexique ; de là ses noms spécifiques. L'*Amaryllis brasiliensis* d'Andrews, paraît être une variété de celle-ci. Même culture.

11. Amarillys équestre *ou* écarlate. (*Amaryllis equestris*, Hort. Kew.—Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 78.) De l'Amér. mérid. Ognon moyen, de forme ronde et de couleur purpurine ; tige de 12 à 15 pouces, fistuleuse, striée, s'amincissant à mesure qu'elle s'élève, d'un vert glauque, et terminée par une spathe se fendant en deux parties, lesquelles restent droites, et ressemblent un peu aux oreilles d'un *cheval*. Elle soutient rarement plus de deux fleurs en juillet et août, et quelquefois à deux époques de l'année, grandes, inodores, très-belles, penchées horizontalement. Le tube, pâle au dehors, s'évase en six divisions striées, jaunâtres à leur base intérieure, et du reste d'un rouge de brique assez éclatant ; feuilles sur deux rangs, au nombre de cinq ou six, larges d'un pouce, et longues de huit. On peut la traiter comme les ixias ; et, à défaut de châssis, comme l'Amaryllis de la Reine. Elle a une variété à fleurs doubles.

12. Amaryllis a longues feuilles. (*Amaryllis longifolia.* Jacq. *ic. rar.* 368.) Du Cap. Ognon très-allongé, qui peut s'accommoder de l'orangerie, même de la pleine terre, avec des soins pour le garantir des gelées ; mais il sera mieux dans la serre tempérée. Alors on sera presque certain, surtout s'il est de la grosseur convenable, de voir, aux mois de juin ou de juillet, sortir au côté de ses feuilles, qui sont assez

larges, longues et canaliculées, une tige de sept à huit pouces, comprimée et garnie à son extrémité d'un bouquet de douze à vingt fleurs purpurines et odorantes.

13. Amaryllis orientale, girandole. (*Amaryllis orientalis.* Lin.—Jacq. *Hort. Sch.* 74.) Des Indes. Ognon fort gros; hampe rouge de sang, haute d'un pied, terminée, en octobre et novembre, par un grand nombre de fleurs rouges, formant une belle girandole. Feuilles au nombre de deux ou trois en forme de langue, et paraissant après les fleurs comme celles des Amaryllis a fleurs roses et équestre. Cette amaryllis demande la culture ordinaire des ognons de serre tempérée, où il faut la tenir pour la faire plus sûrement fleurir.

14. Amarillis gigantesque. (*Amaryllis Gigantea.*) Du Cap. Ognon, d'une grosseur énorme; feuilles très-grandes, uniformes et d'un vert pâle; hampe de trois pouces de diamètre, et de 2 pieds de haut, du sommet de laquelle se distribue, en tous sens, environ 60 pédicules fort longs, terminés chacun par une fleur longue de 3 pouces, d'un rose assez vif et rayé de rose plus foncé. Cette superbe couronne a plus de deux pieds de diamètre. Terre de bruyère. Culture des ixias. Multiplication de graines et de caïeux.

15. Amaryllis a réseau. (*Amaryllis reticulata.* L'Hér. *Sert. Angl.* 12.) Du Brésil. Feuilles oblongues et rétrécies à leur base; hampe comprimée, latérale; fleurs en avril, au nombre de trois ou quatre en ombelle, tubuleuses à leur base, d'un rose vif en dehors, plus vif en dedans, et rayées de lignes longitudinales et transversales encore plus foncées. Serre tempérée. Multiplication de caïeux. Terre franche légère, mêlée de sable de bruyère.

16. Amaryllis a feuilles courbes. (*Amaryllis curvifolia.* Wild.— *A. Fothergilli.* And.) Du Cap. Ognon de moyenne grosseur, pyramidal; feuilles d'un vert glauque, courbées en faux et refléchis; hampe d'environ 3 pieds, droite, verte, quadrangulaire; ombelle de huit à douze fleurs et plus; assez semblables à celle de l'Amaryllis de Guernesey, plus grandes et d'un rouge cardinal éclatant, inodores; en juillet. Même culture que pour les autres du même pays.

17. Amaryllis ornée. (*Amaryllis ornata.* H. K.) De l'Inde. Ognon gros: feuilles allongées, très-étroites; hampe terminée en juin par une fleur unique d'un blanc de lait, ayant au centre de chaque pétale une ligne d'un rouge carmin. Elle est de serre chaude; il lui faut une terre légère. On la multiplie de caïeux. Elle a une variété à fleurs nombreuses, blanches, tracées de violet, à tige violette et à feuilles grandes, d'un vert foncé en dessus et tendre en dessous. Même culture.

18. AMARYLLIS PERROQUET. (*Amaryllis psittacina.* CURT.) Du Brésil. Feuilles de 15 à 18 pouces de long et glauques; tige élevée, terminée par une spathe rose et deux fleurs, en juillet et août, de la grandeur du lis blanc, vertes à l'onglet des divisions et rayées de pourpre; le limbe à fond blanc jusqu'à la moitié des divisions, et rayé d'un rouge carmin vif. Même culture que la précédente.

19-23. On cultive encore les *Amaryllis calyptrata* du BRÉSIL, remarquable par la beauté et la singularité de sa fleur; *A. crocata*, qui a une belle fleur très-grande; *A. purpurea*, *A. humilis*, *A. advena*, etc., qui méritent de fixer l'attention des amateurs. D'autres espèces ont été mises au rang des crinoles. (*Voyez* ce mot.)

ANÉMONE, *Anemone.* (Polyandrie Polygynie, famille des RENONCULACÉES.) Sous ce nom générique les botanistes comprennent beaucoup d'espèces, dont un assez grand nombre se fait remarquer par la grandeur ou l'élégance de ses fleurs, par la richesse ou la vivacité de leurs couleurs; et, parmi ces dernières, deux espèces ont particulièrement obtenu l'attention des amateurs.

1, 2. ANÉMONE DES FLEURISTES. (*Anemone coronaria*, LIN. et ANÉMONE DES JARDINS *ou* ÉTOILÉE, (*A. hortensis*, LIN. *A. Coronaria*, LAM.) Ces deux belles plantes, qu'on a crues exotiques, mais qui ont été trouvées dans l'état sauvage dans le midi de la France, ont fourni, soit séparément, soit par le mélange de leur pollen, les nombreuses variétés que les fleuristes recherchent pour l'ornement de leurs parterres. On peut encore distinguer les variétés ou espèces jardinières qui appartiennent plus particulièrement à une de ces espèces. Celles fournies par la première ont plus de feuilles, qui ont une couleur verte agréable; les tiges des fleurs sont plus élevées, les fleurs plus nombreuses et leurs couleurs plus variées. Celles de l'ANÉMONE ÉTOILÉE ont un feuillage plus rare, et d'une couleur sombre; une tige plus courte, et donnent moins de fleurs, dont les couleurs varient du rouge au bleu.

Les amateurs donnent la préférence aux anémones doubles, quoique les simples aient des couleurs plus vives et fassent un bel émail, mais les anémones doubles l'emportent par la variété des couleurs, par leur durée et par les détails. Pour qu'elles soient réputées belles, on exige qu'elles aient un *pampre* épais, bien découpé, d'un beau vert; la *fane* (collerette ou involucre) non-seulement bien découpée aussi et d'un beau vert, mais encore éloignée de la fleur d'environ un tiers de la longueur de la *baguette* (tige), qui doit être haute, ferme, droite. On demande encore que la fleur soit proportionnée à la tige, c'est-à-dire, qu'elle soit bombée et fasse le bouton; que les pétales du *manteau* (pétales qui en-

veloppent les étamines et forment l'ancienne corolle), épais, bien arrondis, de couleur franche, aient le limbe et la *culotte* (l'onglet) diversement colorés; que les étamines changées en pétales et formant le *cordon* (rang immédiat après le manteau), soient plus courtes, mais larges, arrondies, et surtout d'une couleur tranchante. Il faut que les *béquillons* (ovaires avortés changés en pétales et constituant le cercle d'après le *cordon*) soient nombreux, peu pointus, qu'ils soient en accord avec la *panne* ou *peluche*, et l'entourent bien. Cette *panne* ou *peluche* est composée des ovaires du centre de la fleur, avortés aussi et changés en pétales. Ils doivent être allongés et proportionnés de manière que le tout soit bombé. La fleur enfin aura un diamètre de 2 à 3 pouces.

Mais il ne suffit pas d'avoir les anémones connues, même les plus rares et les plus renommées; on veut avoir des plantes nouvelles, et c'est par le semis seul qu'on peut les obtenir. On choisit la graine des anémones simples les plus belles, les plus fortes, les mieux conformées : on la récolte à mesure qu'elle se détache, mais, si l'on craint que le vent ne l'emporte, on coupe les têtes d'anémones qu'on égraine chez soi. La semence ainsi recueillie est gardée au sec jusqu'au moment d'être semée, qui est l'automne pour les endroits moins froids, et ceux où l'on peut facilement se procurer des abris, sinon l'on attend, au printemps. La graine mouillée d'abord, et mêlée avec du sable, puis frottée pour être dépouillée de la laine qui la ferait pelotonner, est répandue également, soit en terrine, soit en plate-bande, mais toujours en bonne terre franche légère et non fumée, et plutôt franche que sableuse, à moins que le terrain ne soit humide, ou que les automnes et les hivers n'y soient habituellement pluvieux. On répand dessus un bon doigt de terreau bien consommé, puis on pose, à quelques pouces au-dessus de la terre, des claies un peu serrées faites avec des baguettes minces. On peut même se contenter de couvrir les planches avec des branchages légers et croisés, qui rompent les rayons du soleil et sont préférables à la mousse et à la fougère, sous lesquelles les insectes viennent s'établir pour détruire le jeune plant.

On sarcle et on arrose souvent pour entretenir le jeune plant frais et propre. Quand il le faut, on le garantit par des couches de fougères ou des paillassons que l'on met sur les claies, et que l'on proportionne au degré de froid; l'intervalle du niveau de la terre au paillasson suspendu, est rempli, sur les bords seulement, par des feuilles, de la fougère, ou de la paille, qu'on écarte pour donner de l'air toutes les fois que la température le permet, mais qu'on replace tous les soirs, de peur d'être surpris par une gelée qu'on semble-

rait ne devoir pas craindre. Au printemps, on découvre tout-à-fait, et l'on arrose au besoin jusqu'à la moitié ou à la fin de mai. (Quelques-unes de celles qu'on aura semées au printemps précédent, fleurissent alors.) A la fin de juin, on pense à relever les jeunes pates qu'on appelle *pois* : on les étend dans un endroit aéré, sec et ombragé, pendant huit ou quinze jours, puis on les met par grosseur, dans des boîtes différentes. De la mi-septembre à la mi-octobre, on replante ces *pois* en les semant dans une terre plus forte et dans des lignes creusées d'un pouce, tirées au cordeau, et distantes entre elles d'environ 4 pouces (ce qui facilite le sarclage) : puis on recouvre avec le râteau. Cette fois, les pates plus robustes n'ont besoin de couverture que pendant les grands froids. La seconde année, on fait le tri de celles qui ont fleuri et que l'on veut garder. On replante exactement celles qui n'ont point donné de fleurs et qui promettent d'être doubles.

Les anémones formées (ce sont des racines tuberculeuses d'un gris brun) se plantent de même depuis la mi-septembre; jusqu'à la mi-novembre. On choisit les expositions bien aérées, en raison de la température du lieu : plus elle est chaude, moins il faut l'exposition du midi, et plus il faut rapprocher les pates, qu'on n'éloigne alors les unes des autres que de 5 pouces, au lieu de 6. La terre de plate-bande destinée à les recevoir doit être préparée d'avance par des labours; après le dernier on unit la terre avec un râteau. On y trace au cordeau des lignes distantes de 5 ou 6 pouces, en se réglant sur la température du lieu, et à la même distance on y enfonce les pates à 2 pouces de profondeur, en ayant grand soin que l'œil soit toujours en dessus; car, autrement, l'anémone *s'affolerait*, c'est à-dire, ne pousserait que des feuilles. Cet accident arrive quelquefois naturellement à une anémone même bien plantée; et, alors, comme elle ne donnera plus de fleurs, il faut la rejeter. Pour éviter de mal planter, quand il y a du doute sur la place de l'œil, qu'on reconnaît aux poils qui le recouvrent, on met l'anémone de côté. Après que la plantation est faite, et que la terre a été unie au râteau, on repand dessus un bon pouce de terreau bien consommé, dont l'effet est d'empêcher qu'elle ne se plombe par les pluies, ou ne se durcisse par les sécheresses; puis l'on arrose si la saison est sèche. On se contente de tracer des rayons de 2 pouces de profondeur, pour les planter en mélange.

Les anémones simples, plus rustiques que les doubles, peuvent supporter sept à huit degrés de froid sans couvertures. Il est prudent d'avoir préparé d'avance ses abris pour les doubles. Des pieux, plantés au coin et dans le milieu des plates-bandes, reçoivent des traverses qu'on lie avec des

hars, et sur lesquelles on pose des paillassons qu'il faut relever toutes les fois qu'il fait soleil ou que le temps est doux, et qu'on repose, surtout chaque soir. On ne saurait trop se méfier du temps. Si les feuilles ne paraissent pas encore, lorsque les gelées arrivent, on ne couvre avec de la litière ou de la fougère, qu'autant que le froid dépasse huit à dix degrés; et, si la neige couvre la terre, elle sert de couverture, quelque froid qu'il fasse. C'est la meilleure de toutes.

Si le printemps est trop sec, il serait à propos d'arroser le plant, afin de lui donner de la vigueur. C'est ordinairement au mois d'avril qu'on commence à jouir de la fleur des anémones. Ceux qui désirent prolonger leur jouissance, couvrent les plantes avec une toile, soutenue par un petit berceau, comme on fait pour les tulipes. On relève cette toile quand le soleil ne donne plus sur les plantes. On pourrait prendre cette précaution, quand on est menacé d'un orage; car les grandes pluies renversent les plantes et enfoncent souvent les fleurs dans la terre. Cet accident n'empêcherait pas la *pate* de mûrir, mais on serait privé de la fleur.

En juillet, quand le *pampre* des anémones est desséché, même avant, si l'on est menacé d'orage, ou si la saison semble devoir être pluvieuse, on profite d'un temps sec pour relever les anémones (1); car on ne doit pas les laisser deux ans en terre, il est même bon de les faire reposer pendant une année, et de changer la terre où elles ont déjà fleuri. Moyennant une double provision de *pates*, on peut avoir tous les ans des fleurs: on en plante la moitié une année, et l'autre dans l'année suivante. C'est ce qu'on peut faire aussi pour les *renoncules* et les *semi-doubles*.

Dans les pays froids, ou quand on veut avoir deux saisons

---

(1) Règle générale. On ne doit relever les ognons, pates ou griffes, que lorsque les tiges et les feuilles sont entièrement desséchées. Alors on nettoie bien les ognons et les griffes, en coupant, même jusqu'au vif, les parties attaquées de chancres et de pourriture: on sépare, soit les caïeux, soit les excroissances qui doivent former d'autres pates, et l'on place le tout dans un endroit sec, aéré, et à l'abri du soleil, sur des planches ou sur des grillages ou toiles de métal, en mettant les ognons le cul en l'air, ou de côté, et en les espaçant, aussi-bien que les autres racines, de manière qu'ils ne se touchent point, et que l'air, circulant tout autour, les maintienne en bon état. C'est ainsi qu'il faut agir avec les anémones, renoncules, semi-doubles, tulipes, jacinthes, iris bulbeuses, etc. Ils doivent encore être préservés de la gelée et des souris qui, friandes des ognons de tulipe, le sont encore plus de ceux du duc-de-thol. M. Féburier a conservé sa collection d'anémones. C'est la seule considérable qui existe auprès de Paris. Elle consiste en soixante mille pates, et a été reconnue par l'Institut de France la plus riche et la plus nombreuse de France. Il en fait des envois en plantes, par noms ou en mélange, à ceux qui en désirent.

d'anémones, on peut encore planter depuis la mi-janvier jusqu'à mi-mars; mais, si l'on évite quelques soins par cette plantation tardive, les pates sont moins nourries, font moins de *cuisses* (tubercules nouveaux); les fleurs sont moins larges, moins panachées, moins nombreuses. Celles qui sont plantées en automne commencent souvent à fleurir dès le mois d'avril, et donnent encore des fleurs à la mi-juin.

Il est possible d'avoir des anémones en fleurs, ainsi que des semi-doubles, au mois de décembre ou de novembre. Pour se procurer cet amusement, on achète des anémones communes; on les plante à la mi-juillet, ou au plus tard au commencement d'août, et on arrose souvent le plan, si le temps est sec. On le garantit des gelées d'octobre ou de novembre. Ces *pates* ne peuvent pas mûrir; ainsi elles sont perdues, à moins qu'elles ne passent l'hiver, et qu'elles ne se rétablissent l'année suivante.

Les amateurs connaissent l'emploi des anémones pour embellir les parterres et former de beaux massifs; mais la plupart n'ont aucune idée du bel effet d'une plante-bande de ces fleurs dans les jardins paysagers, dits *anglais*. Leurs couleurs brillantes font un très-beau contraste avec le vert du feuillage des arbres d'agrément. Il en est de même des plates-bandes de renoncules et de tulipes.

3. Anémone Oeil de Paon, (*Anemone pavonina*. Lam.) Du levant et du midi de la France. Racine brune, tubéreuse, garnie de fibres; pétioles de 4 à 5 pouces, grêles, velus, purpurins; feuilles profondément découpées à trois lobes lobés eux-mêmes. Tiges (souvent trois ou quatre) simples, grêles, longues de 10 à 12 pouces; fleur solitaire un peu différente de celle de l'anémone des fleuristes, belle, très-ouverte, large de 2 pouces, composée d'une infinité de pétales longs, étroits, d'un cramoisi clair et vif. Les parties du centre, plus minces et roulées, sont d'un vert plus ou moins pur. Ces fleurs paraissent dès la fin de mars, en serre tempérée et sous châssis, et plus tard, en pleine terre où elle se gouverne comme la précédente. On la multiplie par la séparation des *cuisses*. Terre légère et substantielle, qu'il faut changer chaque année, si on la tient en pots: nous la laissons dans la plate-bande de terre de bruyère, à la place où le soleil donne le plus.

4. Anémone des bois, *ou* Sylvie, (*Anemone nemorosa*. Lin. — *Fl. Dan.* 549) Indigène dans nos bois où elle donne, en avril, des fleurs blanches. On peut en transplanter des racines dans les parties fraîches et ombragées des jardins paysagers, ou en semer les graines qui fournissent des variétés très-jolies à fleurs purpurines ou rosées, ou à fleurs

doubles. Sa racine vivace et traçante fait de charmantes touffes qui durent long-temps dans la même place. On la sème comme l'anémone ordinaire, et on la multiplie par la séparation des racines. Terre franche, légère et fraîche. Sylvie vient du latin *Sylva*, forêt.

5. Anémone a fleurs jaunes, Sylvie jaune, (*Anemone ranunculoïdes*. Lin. — *Fl. Dan.* 140.) Indigène. Tige de 4 à 5 pouces, terminée en mars par une collerette de trois à cinq feuilles à folioles incisées et surmontée d'une ou deux petites fleurs jaunes. Sa précocité fait son seul mérite. Variété à fleurs doubles. Terre franche, légère, fraîche, ombragée, mais non fumée. Multiplication par la séparation des racines tubéreuses qu'on lève tous les trois ou quatre ans et qu'on replante de suite dans une nouvelle terre, l'œil en dessus.

6. Anémone sauvage, (*Anemone sylvestris*. Lin.) Indigène dans les bois montagneux. Feuilles à cinq digitations dentées. Tige de dix pouces, surmontée d'une fleur blanche moyenne, en mai et en octobre. Il y en a des variétés à fleurs doubles. Même culture.

7. Anémone pulsatille, Herbe du vent, Coquelourde. (*Anemone pulsatilla*. Lin. — *Fl. Dan.* 153.) Indigène, dans les terrains secs et arides. Feuilles trois fois ailées à découpures fines. Tige de 8 à 10 pouces, terminée, d'avril en mai, par une jolie fleur assez grande, d'un bleu violet, qui produit de l'effet. Même culture, mais terre sèche et aride. Ses fleurs sont agitées par le moindre vent, et de là les noms de *pulsatille*, *herbe-du-vent*, et *anémone*, du mot *anemos* qui signifie vent.

8. Anémone a fleurs bleues, ou de l'Apennin, (*Anemone apennina*. Herbier de l'Amateur. vol. 1, pl 68.) Des montagnes de l'Angleterre et d'Italie. Feuilles deux fois ternées, à folioles incisées. Belles fleurs en mars ou avril, bleues, ouvertes, à pétales nombreux et étroits. Même culture et multiplication que l'anémone des bois.

9. Anémone a fleurs en ombelle, (*Anemone narcissiflora*. Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 159.) Plante des Alpes et des Pyrénées, à racines vivaces, fibreuses et noires; à feuilles radicales plus vertes en dessus, plus pâles en dessous, à cinq lobes profonds, à bords ciliés et incisés aigus; tiges de 6 à 10 pouces, velues et purpurescentes, terminées en mai par une ombelle de fleurs à cinq pétales blancs et à disque jaune, assez semblables à celles des narcisses, d'où son surnom. Même culture.

10. Anémone Hépatique. Hépatique des jardins. (*Anemone Hepatica*, Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 61.) Char-

mante plante basse, vivace originaire des bois d'Europe, et dont les racines fibreuses poussent des touffes de feuilles à long pétiole, nombreuses, d'un vert luisant, tavelées de blanchâtre, prenant en vieillissant une teinte de brun rougeâtre, et divisées en trois lobes, ce qui leur a fait trouver quelque ressemblance avec le *foie* et a valu à la plante le nom d'*Hépatique*, du mot grec *hepatikos*. En février ou mars, ses feuilles sont presque cachées par une multitude de jolies fleurs à long pédicule, blanches, rosées ou bleues, simples ou doubles, suivant la variété. Alors cette anémone est d'un effet charmant, et qui dure près d'un mois; si la pluie, en chargeant les fleurs ne les couche pas sur terre, ou si le soleil ne les fane pas. La bleue double est recherchée, quoique plus délicate. On la distingue de la rouge par ses feuilles plus rondes, plus tachées. Quand les fleurs sont passées, les feuilles se renouvellent et deviennent encore plus nombreuses, parce que les racines se sont aussi augmentées. On peut faire de charmantes bordures avec les hépatiques. Elles aiment un terrain frais et ombragé, craignent un peu les très-grands froids, et demandent alors, principalement la bleue à être couverte, de litière sèche. On les multiplie facilement par la séparation des pieds, que les uns font en octobre, et d'autres pendant la fleuraison même; mais on ne doit l'opérer que lorsque les touffes sont très-grosses; il faut encore que les *éclats*, qu'on doit arracher avec la main, ne soient pas trop petits : car, s'ils ne fondaient pas, au moins mettraient-ils un long temps avant de former des touffes passables. La bleue double n'aime pas être trop remuée.

On connaît, et même on cultive encore plusieurs espèces d'anémones très agréables, dont les bornes, mises à cet ouvrage, nous empêchent de parler.

ANIGOSANTHE, *Anigosanthos* Labillard. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Anigosanthe jaunatre. (*Anigosanthos flavida.* Red. Lil. p. et t. 176.) De la Nouvelle-Hollande. Plante vivace et herbacée; racines fibreuses; feuilles ensiformes; tige de 2 pieds; presque glabre, soutenant une panicule de 15 à 20 fleurs, en été, d'un jaune pâle lavé de vert, dont le tube a six divisions, est un peu réfléchi et couvert de poils nombreux et roides, les divisions marquées de violet et les anthères rouges. D'orangerie; terre légère; multiplication de drageons.

2. Anigosanthe roussatre. (*Anigosanthos rufa.* Labill.— Red. Lil. p. et t. 76.) De la Nouvelle-Hollande comme la précédente, dont elle diffère par sa tige plus basse, hérissée de poils roussâtres; par ses feuilles linéaires, et par ses fleurs plus nombreuses, disposées en un corymbe paniculé,

chargé de poils épais, roussâtres et plumeux. Même culture.

ANTHOLYZE, *Antholiza*, des mots grecs *anthos*, fleur, et *lirion*, lis, à cause d'une certaine ressemblance avec le lis. Ce genre de la Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES, comprend un assez grand nombre d'espèces, ayant presque toutes des variétés, et que la beauté et la singularité de leurs fleurs doivent inviter à cultiver. Comme elles sont toutes du Cap et de climats encore plus chauds, elles semblent exiger, pour bien fleurir, plus de chaleur que n'en peut procurer le châssis des *ixias*. Il faut encore ne point laisser de caïeux, et arracher à mesure les rejetons. On leur donne une terre légère, ou de bruyère qu'on entretient fraîches, mais pas trop humides. Du reste culture des *ixias*. Voici les plus belles espèces.

1. ANTHOLYZE A FLEURS EN MASQUE. (*Antholiza ringens.* LIN.) Du Cap. Bulbe aplatie et circulaire; feuilles rares, ensiformes, droites et striées; hampe purpurine de 2 pieds, soutenant en mai et juin, des grappes de fleurs tubulées, velues, rouges, orangées, labiées et grandes. Multiplication de caïeux, ou de graines semées aussitôt leur maturité, et dont les élèves donneront des fleurs la quatrième ou cinquième année.

2. ANTHOLYZE D'ÉTHIOPIE. (*Antholyza Æthiopica*, LIN.— RED. Lil. 110. CURT. 561. AND. *Rep.* 210.) Plante d'ÉTHIOPIE, plus grande; feuilles larges, ensiformes; engaînées, longues et redressées; tige de 3 pieds, violâtre; fleurs en mai et juin, en épi pyramidal et terminal, de forme labiée et courbée, d'un jaune doré et rayé de rouge. Elle craint l'humidité, ainsi on retire son ognon de terre et on le garde dans un lieu sec à l'ombre. Du reste, même culture.

3. ANTHOLYZE TUBULEUSE. (*Antholyza tubulosa.* AND. *Rep.* 174.) Du Cap, mais plus rustique que les précédentes. Feuilles ensiformes, longues, aiguës, marquées de nervures longitudinales, engaînant la tige qui est deux fois plus longue, et que termine, en juin, un épi bilatéral de fleurs sessilles à tube courbé, long, étroit, ne s'évasant qu'à l'extrémité où il se divise en six lobes courts et arrondis. Ces fleurs sont couleur de rose foncé, mais panachées de blanc dans une variété. Caïeux et graines.

4. ANTOLYZE ÉCARLATE. (*Antholyza Cunonia.* LIN.— RED. Lil. 12.) Du Cap, et dédié à CUNON, poëte et botaniste. Sa bulbe arrondie jette des radicules menues et garnies à leur extrémité de petites bulbes qui servent à la propager. Feuilles longues, étroites, pointues, alternes, engaînantes; tige de 3 pieds; fleurs, en mai et juin, en épi, labiées, jaunâtres à leur base, et écarlates dans les autres parties. Elles contiennent une liqueur mielleuse. Même culture.

5. ANTHOLYZE ÉCLATANTE, (*Antholyza fulgens.* AND. *Rep.* 192.) Du Cap. La plus brillante des vingt espèces ou variétés connues. La bulbe produit beaucoup de caïeux. Feuilles longues de 2 pieds, amincies à leur base et d'un vert foncé; tige terminée, fin de mai, par un épi de près d'un pied, orné de deux rangs de fleurs du plus brillant écarlate, à tube courbe, long et s'évasant en entonnoir, par six divisions, assez larges, recourbées, dépassées par les filets des étamines qui sont du même rouge et dont les anthères sont bleues. Le pistil, qui est aussi rouge, est encore plus long. Les feuilles ne tombant que lorsqu'il en pousse d'autres, cet oignon ne doit jamais être ôté de terre que pour le sévrer de ses caïeux. S'il est en pot, il faut changer sa terre tous les ans.

6-7. ANTHOLYZE A ÉPI. (*Antholyza spicata.* AND. *Rep.* 56.) Du Cap. Feuilles courtes, larges, pointues; hampe cylindrique, terminée en juin par plusieurs épis de fleurs larges, de couleur de chair, à tube court et évasé; spathes bifides, vertes comme la tige, et bordées de jaune orangé. Elle ne craint pas autant l'humidité que les autres espèces, et peut rester en terre, hors le temps de lui ôter ses caïeux. Il y en a encore beaucoup d'espèces, parmi lesquelles on doit distinguer l'ANTHOLYZE DE MÉRIAN (*Antholyza Meriana.* CURT. 418.) moins brillante, mais plus régulière et plus élégante que l'Antholyze écarlate. C'est le *Meriana* de TREW, fig. 40.

ASPHODÈLE, *Asphodelus*, et en grec *Asphodelos*, qui signifie sceptre et bâton royal (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.)

1. ASPHODÈLE JAUNE, Bâton-de-Jacob, Verge-de-Jacob. (*Asphodelus luteus.* LIN. — JACQ. *Hort. Vind.* 77.) D'Italie. Racines fibreuses et longues; feuilles menues, longues, striées et glauques; tige ferme et haute de 3 pieds environ, terminée par un épi de fleurs, en mai-juillet, assez grandes, nombreuses et d'un beau jaune. Cette plante réussit très-bien dans une bonne terre ordinaire sans engrais, et à une exposition du midi. On peut la propager par graines que l'on sème au printemps, en pleine terre et au midi, ou mieux par la multiplication par drageons ou par la séparation des racines qui se détachent d'elles-mêmes. Il existe une variété à fleurs doubles.

2. ASPHODÈLE RAMEUX. (*Asphodelus ramosus.* LIN.) Bâton-Royal, et *Hastula Regia* des jardiniers. Sa racine rustique et vivace est un amas de bulbes charnues, regardées comme alimentaires, plus grosses par le bas, amincies et réunies par le haut, d'où sortent, en mars, des feuilles ensiformes, longues de près de 2 pieds. De leur milieu s'élève une tige à la hauteur d'au moins 3 pieds, verte, terminée, à la mi-mai, par un épi rameux de fleurs nombreuses blanches, ouvertes

en étoiles, dont les divisions sont marquées de lignes roussâtres. Il leur succède de gros fruits verts, et qui peut-être diminuent l'agrément de cette plante. Au mois de septembre tout a disparu, et il est bon de marquer la place des racines que la bêche et les labours pourraient mutiler et déplacer. L'Asphodèle rameux demande une bonne terre, de l'espace et l'exposition au soleil : on le multiplie de graines, si l'on veut; plus promptement par ses gemmes, qu'on sépare de la racine principale et qui sont quelquefois trois ans avant de donner fleurs. Il croît de lui-même dans nos départemens méridionaux; en Espagne, etc., etc.

*BABIANA. Voyez* les articles ANTHOLYZE, GLAÏEUL, IXIA.

BALISIER. *Canna.* (Monandrie-Monogynie, fam. des AMOMÉS.) Genre de belles plantes, à racines tubéreuses.

1. BALISIER *ou* CANNE D'INDE, Cannacorus. (*Canna indica.* LIN.) De l'Inde. Feuilles alternes, engaînées à leur base, larges de 8 pouces et longues de dix-huit, pointues et marquées sur les bords d'un filet blanc; tige de trois pieds, terminée, en été, par un épi droit de fleurs moyennes, irrégulières, d'un bel écarlate, ou jaunes, à six divisions. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis, hérissés, contenant des semences qui mûrissent.

Cette plante demande une bonne terre franche non fumée. Elle n'est pas très-sensible au froid, et on peut lui faire passer l'hiver en pleine terre, au pied d'un mur au midi, en la couvrant d'un peu de litière, lorsque le terrain est bien abrité et que sa température n'est pas humide. Mais, quand on ne jouit pas de ces avantages, il faut la cultiver en pot. Si l'on veut serrer la plante, vers le milieu de septembre on cesse les arrosemens, on la garantit même des pluies, afin de pouvoir la rentrer très-sèche en bonne orangerie où la moindre humidité la ferait périr durant l'hiver. En mars, on change la terre, on sépare les caïeux et l'on coupe jusqu'au vif les parties attaquées de pouriture. On peut aussi semer la graine; mais ce moyen qui est long, est encore incertain, car souvent les jeunes plantes meurent la deuxième année. Variété à fleurs d'un très-bel écarlate; autre variété à feuilles panachées.

2. BALISIER A FEUILLES ÉTROITES. (*Canna angustifolia.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 189.) De l'Amérique équinoxiale. Plus petite que la précédente, et fleurs mêlées de rouge et de jaune. Même traitement, mais la serre tempérée.

3. BALISIER GLAUQUE. (*Canna glauca.* LIN.) Des lieux humides et chauds de la Caroline. Son port et ses feuilles le font ressembler au balisier d'Inde. Fleurs d'un jaune pâle.

Même traitement, mais il est plus délicat. On peut le tenir dans l'eau où ses tiges auront six à huit pieds de hauteur.

4. Balisier gigantesque. (*Canna gigantea.*) Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente. Elle en diffère par sa hauteur de six à sept pieds, et par ses fleurs d'un jaune pâle tacheté de rouge. Redouté en a figuré et décrit une espèce sous ce nom, qui en diffère par ses feuilles d'un beau vert, et dont le limbe est ovale, lancéolé. Les fleurs, disposées en grappe lâche, sont d'une belle couleur écarlate. La plante a les mêmes dimensions. Culture du numéro 2.

Balisier flasque. (*Canna flaccida.* Salisbury. — Red. Lil. 107.) De la Caroline mérid. Il a le port des autres Balisiers, et demande la même culture; mais il est assez délicat. Ses fleurs peu nombreuses, grandes, d'un jaune roussâtre, sont d'une étoffe *flasque*. Ses graines mûrissant bien, on peut espérer qu'il deviendra plus commun. C'est en général une fort belle plante. Orangerie.

BANANIER, *Musa.* (Polygamie Monœcie, fam. des Musacées.) *Musa* est latinisé de *Mauz*, nom du Bananier chez les Arabes.

Bananier a fruits longs. (*Musa paradisiaca.* Lin.—Trew. 18-20.) Figuier d'Adam, Plantain, Plantanier. Sa racine est une espèce de grosse bulbe obtuse par le bas, et allongée par le haut, qui donne naissance à une tige herbacée, tendre, facile à couper, haute de 12 à 15 pieds, et grosse comme la cuisse. Son sommet est couronné par un faisceau de huit à douze feuilles simples, entières, pétiolées, longues de huit à neuf pieds, larges d'environ un pied et demi, et roulées en cornet avant de se développer. Fleurs d'octobre en avril, sessiles, formant un épi appelé *régime*, qui est courbé, pendant, et dont les fleurs inférieures sont frugifères. Les fruits ressemblent à de petits concombres, sont jaunâtres et bons à manger lorsqu'ils sont mûrs, et quelquefois au nombre de cent. Le bananier périt après les avoir donnés, mais on le propage facilement par les nombreux rejetons dont il est entouré. Dans les climats froids ou tempérés, il ne doit jamais quitter la tannée de la serre chaude. On l'élève dans un pot de moyenne grandeur, et plein de bonne terre franche, légère, qu'on arrose médiocrement l'hiver, mais beaucoup en été. Il porte fruit dans l'Inde dans l'espace de quinze à dix-huit mois. Il lui faut beaucoup plus de temps dans nos serres, et il n'y a que les fruits qui nouent au printemps qui parviennent à maturité, à raison des chaleurs de l'été.

2 Bananier a fleurs écarlates. (*Musa coccinea.* — And. rep. 47.) De la Chine. Plante herbacée, plus petite que la précédente, qui fleurit lorsqu'elle a atteint 3 ou 4 pieds

de hauteur. Les écailles qui enveloppent le *régime* ou la grappe des fleurs, sont grandes, d'un écarlate brillant, et font un grand effet dans la serre chaude où il faut la tenir. Elle demande une bonne terre, et se multiplie par ses rejetons nombreux, qu'on peut séparer en tout temps, et qui prennent assez d'accroissement pour fleurir au bout d'un an de leur séparation. Pour mieux réussir à la voir fleurir, il est bon de séparer les rejetons à mesure qu'ils ont des racines.

BULBOCODE, *Bulbocodium*. (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.)

1. BULBOCODE PRINTANIER. (*Bulbocodium vernum*. LIN. — RED. Lil. 197. — *Merendera*, RAMOND.) Cette jolie messagère du printemps, de 2 à 3 pouces de haut, est alpine et indigène. Feuilles lancéolées; fleurs au nombre de deux ou trois, en mars, radicales, blanches et ensuite purpurines, assez semblables à celles du colchique. Cette plante demande une exposition un peu chaude, et surtout une couverture de litière, si le froid devenait trop considérable. Les Anglais en possèdent une autre espèce qui vient de Russie, et qu'ils nomment BULBOCODE TIGRIDE, (*Bulbocodium Tigrinum*.)

COLCHIQUE, *Colchicum*. (Hexandrie Trigynie, fam. des COLCHICACÉES.)

1. COLCHIQUE D'AUTOMNE. Tue-Chien. (*Colchicum autumnale*. LINN.) Ognon charnu de moyenne grosseur, communément très-enfoncé dans nos prairies humides: COLCHIQUE vient de COLCHIDE où on l'a d'abord remarqué, et *Tue-chien*, à cause de ses qualités malfaisantes. Feuilles grandes, d'un vert foncé, qui se dessèchent l'été, et ne reparaissent qu'en février ou mars. Fleurs en août ou septembre, soit qu'on laisse l'ognon en terre ou qu'on l'en retire pour le poser sur une tablette. Elles sont d'un rose purpurin clair, de la forme de celles du Crocus, mais plus grandes. Le fruit mûrit en terre et paraît avec les feuilles. Il ne craint aucun froid, et n'est difficile, ni sur la qualité du terrain, ni sur l'exposition. On peut le laisser trois ou quatre ans en terre, où il produira beaucoup de caïeux: relevé au mois de juillet, on le replante sur-le-champ, ou après la fleur en août, soit en massif, soit en bordure, mais toujours en l'enfonçant de 3 pouces. Il a une variété à feuilles panachées, une autre à fleurs jaunes, une autre à fleurs blanches, et d'autres à fleurs doubles. Celles-ci paraissent quinze jours plus tard. Cet ognon peut être réduit en farine et être employé dans la soupe et même dans le pain après la préparation suivante: On le dépouille de ses enveloppes, on le coupe ensuite en tranches minces qu'on jette à mesure dans de l'eau fraîche. On le lave plusieurs fois et on le fait bouillir quatre à cinq fois pendant quelques minutes en renouvelant l'eau. Les tranches

ches ensuite desséchées ressemblent au salep et se conservent bien.

2. Colchique panaché. (*Colchicum variegatum.* Lin.— Red. Lil. 238.) De la Grèce. Sous la première tunique de l'ognon, on trouve une espèce de soie assez abondante. Feuilles plus étroites et plus courtes que celles du précédent; fleurs panachées par petits carreaux pourpres, en forme de damier. En hiver il lui faut une bonne orangerie, où on doit le mettre près des jours.

3. Colchique de montagne. (*Colchicum montanum.*) Feuilles étroites, étalées sur la terre; fleurs rougeâtres.

Les Hollandais, dans les listes des fleurs qu'ils distribuent, annoncent un grand nombre de variétés de colchiques : *blancs*, *pourpres*, *pourpres-panachés*, *roses*, *roses-panachés*, *agathes*, *à feuilles panachées*, etc.; presque tous sont d'orangerie.

CRINOLE, *Crinum.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Crinole d'Amérique. (*Crinum americanum.* Lin.) Feuilles assez larges, en faisceaux, de 2 pieds de long; tige d'un pied et demi; fleurs en juillet et août, blanches, en ombelle. Terre franche et substantielle; serre chaude et tannée; multiplication de caïeux.

2. Crinole a fleurs pourpres. (*Crinum speciosum.* Lin. *Amaryllis elata.* Jacq.) Du Cap. Feuilles linéaires-lancéolées; fleurs grandes, d'un rouge vif de sang, en ombelle. Même culture; mais elle peut se contenter de l'orangerie.

3. Crinole rougeatre. (*Crinum erubescens.* H. K.—*Crinum Commelini.* Jacq.—Red. Lil 27.) Fort gros ognon de l'Am. mérid., de serre chaude si l'on veut qu'il fleurisse. Feuilles en touffes, radicales, longues, planes, peu aiguës, épaisses, courbées en dehors, d'un vert foncé, les extérieures fortement teintes de pourpre obscur en dessous. De l'aisselle d'une de ces feuilles sort une hampe assez grosse, purpurine, terminée par une spathe enfermant sept à huit fleurs très-longues, d'une odeur agréable, à tube presque cylindrique, menu, long de six pouces, d'un pourpre gai, à six divisions recourbées en dessous, blanches et lavées de pourpre léger, dépassées par les étamines et le style, qui sont minces et d'un beau rouge. Fleurit en juin et juillet. On multiplie cette belle plante par les caïeux. Culture du n°. 1.

4. Crinole de Ceylan. (*Crinum zeylanicum.* Lin. *Amaryllis lineata.* Lamarck.) Feuilles longues, étroites, planes; tige (quelquefois deux) terminée par une ombelle de fleurs, de mars en mai, grandes, blanches, rayées de rouge vif et très-odorantes. Même culture.

5. Crinole a larges feuilles. (*Crinum latifolium.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 204. *Amaryllis latifolia.* Lam.) Tige d'un pied environ, terminée par quatre à six grandes fleurs, très-ouvertes, d'un blanc pur, et d'une odeur très-agréable; en août. Même culture pour jouir de la fleur.

6. Crinole a longues feuilles. (*Crinum longifolium.*) D'Afrique. Douze feuilles, hautes de 4 pieds, larges de 3 pouces, linéaires, aiguës, épaisses, amplexicaules à la base et réfléchies à leur sommet; hampe nue et terminée par des fleurs très-grandes, sessiles, divergentes, composées d'un tube long de 6 pouces, partagé à son sommet en six lanières très-blanches, linéaires, aiguës; filets dépassant la corolle, rouges au sommet, portant une anthère en croissant et chargée de pollen jaune; style unique, de la même couleur que les filets. Cette superbe plante peut se propager par les rejetons. On la tient en serre au moins tempérée.

7-10. Il existe encore d'autres espèces de crinole, telles que le *Crinole à feuilles étroites*, le C. *à feuilles obliques*, celui *à feuilles en faux*, et le C. *délicat*, plante d'orangerie, ou mieux de serre tempérée. En général toutes les plantes de ce genre méritent les soins et les peines des amateurs, qui en sont bien dédommagés par l'éclat, la beauté et la bonne odeur de leurs fleurs.

*CROCUS. V.* Safran, n°. 2.

*CYCLAMEN* ou Cyclame, *Cyclamen.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Primulacées.) On en compte six espèces; elles se trouvent en Europe, en Asie, dans l'Inde, etc.

1-2. Cyclame d'Europe. Pain-de-Pourceau. (*Cyclamen europæum.* Lin.) Plante basse et vivace des bois ombragés de la France mérid. Racine tubéreuse, presque ronde, brune au dehors, marquée d'yeux, blanche en dedans; feuilles radicales, en cœur ou réniformes, presque orbiculaires, marquées en dessus de taches blanchâtres, rougeâtres en dessous; fleurs au printemps, et souvent en automne, petites, mais nombreuses, blanches ou purpurines, simples ou doubles, suivant la variété, mais toutes inodores.

Les fleurs de ce genre sont toutes solitaires, et ont la singularité d'être tournées vers la terre, de sorte que l'extrémité de leurs cinq pétales, toujours longs, ondulés et réfléchis, regarde le ciel : ce qui a lieu au moyen de leurs pédicules longs de 3 pouces et droits, qui sont arqués à leur sommet. Le cyclame d'Europe peut être élevé en pot ou en pleine terre, qui doit être légère, ombragée et point trop sèche. Il faut le couvrir pendant les grands froids. Le Cyclame a feuilles de lierre (*Cyclamen hederæfolium.* H. K. Curt. 102), d'Italie, ressemble assez à celui d'Europe à

fleurs rouges ; mais le dessous de ses feuilles est roux, fleurs blanches, roses ou rouges, à odeur très-suave. C'est le *Cyclame d'Alep* des jardiniers. Il est plus délicat, et veut l'orangerie ou un châssis l'hiver.

3. Cyclames de Cos. (*Cyclamen Coum.* Curt. 4.) Du nom ancien d'une île de l'Archipel, aujourd'hui Stanchio. Espèce naturelle aux bois sablonneux, ombragés et frais de l'Italie. Elle fleurit au printemps, si on la tient en terre de bruyère, et si on la met dans l'orangerie ou sous châssis pendant l'hiver. Plus petit que les autres, ce cyclame pousse beaucoup de feuilles réniformes, en dessus d'un vert foncé et uni, en dessous pourpres comme les pédicules des fleurs qui sont rouges, à pétales plus larges, mais aussi plus courts.

4. Cyclame de Perse. (*Cyclamen persicum.*) Celui-ci fleurit plus tôt, est plus grand, et demande les mêmes soins que le précédent. Feuilles en cœur obtus, et rouges aussi par-dessous. Fleurs odorantes, à pétales plus ou moins rouges, ou tout-à-fait blancs, et assez longs. Ces plantes en général se multiplient de graines semées aussitôt la maturité au levant, et mieux en terrines mises en orangerie ou sous châssis pendant l'hiver : au printemps on repique le jeune plant. On peut encore couper leurs racines charnues, en ayant soin de laisser, comme on le fait pour les pommes-de-terre, au moins un œil à chaque morceau qu'on met ensuite en terre, et qui ne tarde pas à se cicatriser et à jeter des radicules. Le nom de pain de pourceau vient de ce que les cochons en mangent la racine.

CYPRIPEDE. Sabot, *Cypripedium.* (Gynandrie Diandrie, fam. des Orchidées.) Le nom latin, composé de mots grecs, devrait se rendre par soulier *ou* chaussure-de-Vénus, parce que la fleur imite assez bien la forme d'un soulier ou d'un sabot.

1. Cypripède sabot-de-Vénus. (*Cypripedium calceolus.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 1, pl. 65.) Des forêts montagneuses du Dauphiné. Feuilles ovales-lancéolées, pointues, engaînées à leur base ; tige d'un pied, feuillée, un peu en zigzag. Fleurs en mai et juin, terminales, remarquables par leur odeur de fleur d'orange, composées de quatre pétales très-longs, posés comme les ailes d'un moulin à vent, d'un brun pourpre, que fait ressortir la couleur jaune du nectaire. Cette plante demande l'ombre et la terre de bruyère tenue fraîche.

Cypripède pubescent, (*Cypripedium pubescens.* Willd. — Herbier de l'Amateur, volume 2, planche 154.) De la Caroline, sur les bords sablonneux des fleuves. Tige garnie de cinq à six feuilles ovales-oblongues, pubescentes, engaînantes à leur base. Fleurs au printemps, terminales, tantôt uniques, quelquefois au nombre de deux sur la même

tige, d'un jaune pâle, pointillé de rouge. Même culture, mais l'orangerie pendant l'hiver.

CYRTANTHE, *Cyrtanthus*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

Cyrtanthe a feuilles obliques. (*Cyrtanthus obliquus*, Lin. fils. *Crinum obliquum*, Lin. *Amaryllis umbellata*, L'Hér.) Très-gros ognon du Cap. Feuilles longues d'un pied, planes, obliques et coriaces; tige d'un pied et demi, verte à sa base et rousse à son sommet. En juillet, couronne de dix à douze fleurs d'un bel effet, d'un rouge éclatant, pendantes, moins grosses, mais plus longues que celles de la fritillaire impériale. Ces fleurs distillent une eau douce, assez abondante. On multiplie le cyrtanthe, qui est encore fort rare, par ses caïeux peu nombreux et lents à croître, qu'il faut tenir en pots pleins de terre à oranger, ancienne, mêlée d'un tiers de terre de bruyère et qu'on place dans la serre chaude.

2. Cyrtanthe rayé. (*Cyrtanthus vittatus*. Red. Lil. 4. t. 182.) Espèce élégante, qu'on croit originaire du Cap, et qui se distingue à ses feuilles étroites, linéaires, et à ses fleurs blanches dont le limbe est traversé par des bandes rouges. Même culture.

ÉRYTHRONE, *Erythronium*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.)

1—2. Érythrone, *ou* Dent-de-Chien moucheté, (*Erythronium dens canis*) — Étrythrone a longues feuilles. (*Etrythronium longifolium*, Lam. — Jacq. *Fl. Aust. app.*) Des montagnes boisées du midi de la France. Plantes petites, vivaces et de pleine terre; une ou deux feuilles radicales, à pétiole engaînant, ovales lancéolées, maculées de vert et de rouge; tige haute de 6 pouces, terminée en avril par une jolie fleur à six pétales, blanche en dedans et rougeâtre en dehors, ou lavée de rose, suivant l'espèce.

3. Érythrone a fleurs jaunes *ou* dorée. (*Erythronium flavescens. Hort. Kew.* — Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 51.) De l'Amér. sept. Plus grand dans ses dimensions; feuilles engaînantes, maculées de rouge, lancéolées oblongues; fleurs d'un jaune doré. Les trois espèces se cultivent de la même manière; on les tient dans un endroit ombragé de la plate-bande de terre de bruyère, qu'il est bon de remarquer, parce que, dès la fin de mai, toutes ces plantes ont disparu pour ne plus se montrer qu'au printemps suivant. Elles se multiplient par les graines qu'on sème dans un pot, et qu'on repique lorsque le plant est assez fort, et mieux par les caïeux, qui ressemblent à une *dent de chien*. On les sépare tous les trois ans, et on les replante tout de suite. Ces plantes sont rustiques.

*EUCOMIS.* L'Hér. *Basilea*, Juss. (Hexandrie Monogynie; fam. des Asphodélées.) Genre distrait des fritillaires de Lin. Le premier nom signifie, qui *est bien peigné*, le second *royal*.

1. Eucomis couronnée *ou* Basilée a épi couronné. (*Eucomis regia.* Desf. *Basilea coronata*, Juss. *Fritillaria regia.* Lin.) Feuilles radicales, planes, lisses, un peu ondulées, tachetées de points noirs; hampe de 8 à 12 pouces, garnie; de petites fleurs verdâtres, disposées en épi et couronnées de feuilles; en automne.

2. Eucomis ponctuée, *ou* Basilée ponctuée. (*Eucomis punctata*, L'Hérit.—Desf.) Feuilles oblongues-lancéolées, canaliculées, très-ouvertes; fleurs en grappes spiciformes, très-longues; feuilles de la couronne courtes. Ces plantes se multiplient de graines et de caïeux. Elles ont besoin de l'orangerie, de terre franche mêlée de sable de bruyère, et de quelques arrosemens dans l'été.

FERRAIRE, *Ferraria.* (Gynandrie Triandrie, fam. des Iridées.) Genre dédié au botaniste Ferrari.

1. Ferraire ondulée. (*Ferraria undulata.* Lin.-*Hort. Vind.* 63. Red. Lil. 28.) Plante très-singulière et très-belle, vivace. Du Cap. Racine ronde, tubéreuse; tige garnie de feuilles engaînantes; droites, avec des nervures longitudinales, d'un vert foncé, les inférieures ponctuées de rouge et de brun; fleurs en avril, terminales, ouvertes, à six divisions profondes, d'un pourpre brun, violâtre et velouté, marquées d'un cercle blanchâtre et tachées de points jaunâtres sur les bords. Elles ne durent que quelques heures. On la cultive en terre légère et en serre tempérée : elle se multiplie par ses caïeux, qu'on sépare lorsque les feuilles sont desséchées, et qui ne poussent qu'au printemps. La racine-mère reste un an entier dans le plus parfait repos.

FRITILLAIRE, *Fritillaria.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) Ce nom vient du latin *fritillus*, cornet à jouer au dé, et exprime la forme des fleurs.

1. Fritillaire Damier, *ou* Méléagre. (*Fritillaria meleagris.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 63.) Indigène dans les prairies humides. Ces surnoms lui ont été donnés, parce que ses fleurs, marquées de carreaux blancs ou jaunes, et rouges ou pourpres plus ou moins foncées, suivant la variété, ressemblent assez bien à un *échiquier* ou *damier*, ou au plumage de la pintade (*meleagris*). Bulbe blanche et comprimée; tige droite, grêle, cylindrique, de 8 à 9 pouces; feuilles alternes, linéaires, pointues, glauques; fleurs en mars et avril, assez semblables à des tulipes renversées, mais moins grandes. Cette jolie plante veut un terrain gras et frais, une couverture dans les froids rigou-

reux. On la multiplie par ses caïeux, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans, en juillet ou août, et qu'on replante aussitôt, ainsi que les bulbes principales, ou par les graines qu'on sème en automne, dans des terrines qu'on serre en orangerie pendant les gelées. Au mois d'août de la seconde année, on met les jeunes ognons en place, pour fleurir la troisième. En Poitou, l'on trouve une variété à fleurs tout à-fait blanches ; on connaît aussi des varités à fleurs doubles.

2. Fritillaire de Perse. ( *Fritillaria persica.* Lin. — Red. Lil 67. ) De Perse. Bulbe arrondie et écailleuse; tige cylindrique, herbacée, de près de 2 pieds; feuilles nombreuses, éparses, sessiles, entières, oblongues et lisses ; fleurs en avril, au nombre de trente ou environ, en grappes assez grandes, d'un violet bleuâtre et terne, penchées. Terre franche, légère, et pour le surplus même culture. Comme elle est délicate, il est utile d'en rentrer dans l'orangerie quelques bulbes plantées en pot.

3. Fritillaire Couronne Impériale, Impériale. ( *Fritillaria imperialis.* Lin. ) De Thrace. Ognon très-gros et charnu ; tige grosse, droite, d'environ 3 pieds, garnie de la base aux deux tiers de la hauteur, de feuilles prolongées sur la tige, éparses, nombreuses, linéaires, lisses, d'un beau vert; fleurs en avril, grandes, d'un beau rouge safrané, contenant des gouttes d'eau miellée, et ressemblant à des tulipes renversées, et disposées en couronnes à un ou deux rangs sur le haut de la tige, que termine un faisceau de feuilles nombreuses et étagées. Les pédicules des fleurs se relèvent pour mûrir leurs graines, qu'il faudrait semer aussitôt si l'on voulait obtenir des variétés : la couronne impériale exhale de toutes ses parties une odeur forte, désagréable et fétide ; elle est d'un grand effet dans les parterres, où il lui faut donner l'exposition du soleil, et une terre qui ne soit pas fumée, et ne retienne pas l'humidité qui la ferait périr. Au mois de juillet elle a disparu; c'est le moment qu'il faut prendre tous les trois ou quatre ans, pour relever l'ognon, le nettoyer, en séparer les caïeux qu'on doit replanter un mois après, à 3 ou 4 pouces de profondeur, aussi-bien que la bulbe principale, si l'on veut en avoir la fleur l'année suivante. Cette plante ne craint point nos hivers. Il y en a un grand nombre de variétés, telles que *Aurora ; Chinensis ; Flore luteo ; luteo pleno* ; *Flore rubro ; rubro pleno; rubro sulfurino* ; *folio argenteo striato* ; *Kroon-op-Kroon*, c'est-à-dire, couronne sur couronne ; *Maxima* ; *orange ; Flore sulphurino* ; *Williams Rex ; Slad-Swaard*, etc. Cette dernière doit être recherchée pour sa belle touffe de fleurs nombreuses et rouges, sa tige est large et plate, d'où son surnom hollandais qui signifie *sabre* ou *large épée.*

FUMETERRE, *Fumaria*, de *fumus*, fumée, parce que le suc de la fumeterre officinale, mis sur les yeux, y produit l'effet de la fumée. (Diadelphie Pentandrie, fam. des CORYDALÉES.)

1. FUMETERRE BULBEUSE. (*Fumaria bulbosa.* LIN. — JACQ. Hort. *Vind.* 116. — *Fl. Dan.* 605.) Indigène de nos forêts. Tige de 5 à 6 pouces; feuilles à folioles incisées et obtuses; fleurs en avril, en épi lâche, blanches, pourpres, gris de lin suivant la variété, dont une, à bulbes plus grosses, donne des fleurs plus grandes. Terre franche, légère, multiplication de graines qu'on sème aussitôt après leur maturité, ou par ses bulbes qui sont doubles, qu'on retire de terre tous les trois ou quatre ans et qu'il faut replanter promptement. Du reste ces plantes sont rustiques, et ne demandent que des arrosemens pendant la floraison, si le temps est sec. La réunion des variétés produit un joli effet.

2. FUMETERRE ODORANTE. (*Fumaria nobilis.* LIN. — *H. Vind.* 116.) De Sibérie; feuilles beaucoup plus grandes et très-découpées; tige de 15 pouces à 2 pieds; fleurs en avril, en épi, nombreuses, d'un jaune pâle, noirâtre à leur sommet. Mêmes culture et multiplication.

3. FUMETERRE JAUNE. (*Fumaria lutea.* LIN.) Indigène. Tiges nombreuses, d'un pied, garnies d'un joli feuillage, et de fleurs blanches ou jaunes dans les deux tiers de leur longueur, depuis avril jusqu'à la fin de l'été, ce qui produit un effet agréable. Même culture, mais dans une terre pierreuse; couverture de litière l'hiver, parce qu'elle est plus délicate.

FUMETERRE FONGUEUSE. (*Fumaria fungosa.* — *Corydalis fungosa.* VENT. *Choix de pl.*, p. et t. 19.) Ses tiges sont grêles, grimpantes, hautes de 4 à 6 pieds, garnies de feuilles trois fois ailées, dont le pétiole et les ramifications s'entortillent en manière de vrille. Ses fleurs blanches, mélangées de rougeâtre, forment dans les aisselles des feuilles des panicules d'un aspect agréable; elles commencent à paraître en juin, et se succèdent sans interruption jusqu'à la fin de l'été. Propre à garnir des palissades. Originaire de la Pensylvanie et du Canada. Pleine terre et multiplication par les graines.

5 — 7. FUMETERRE DU CANADA. (*Fumaria sempervirens.* LIN.; *glauca*, CURT. 179. *Corydalis*, FERS.) Plante annuelle qui produit de l'effet par ses touffes garnies de rameaux pourpres, à feuilles découpées, petites et glauques, puis de juin à septembre, par ses épis de fleurs purpurines, à limbe jaune. Elle convient aux mêmes lieux que la précédente, et se sème aussi d'elle-même. Une autre espèce, du Canada, a des racines presque tubéreuses. Son feuillage est plus élégant,

et ses fleurs très-grandes et d'un beau rose paraissent en juin. On cultive aussi la FUMETERRE DE LA CHINE (*Fumaria spectabilis*. LIN.), dont les fleurs, souvent représentées sur les papiers peints de la Chine, sont grosses et pourpres.

GALANGA OU LANGUAS ZÉBRÉE. (*Maranta zebrena*, CURT.) Monandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES. Du Brésil. Cette plante nouvelle mérite principalement l'attention des amateurs par son beau feuillage dont la surface supérieure est rayée de lignes d'un velouté noirâtre et d'un vert jaunâtre, et la surface inférieure d'un beau violet. Feuilles de 15 pouces de long sur 6 de large. Fleurs en mars et avril, réunies en épi ovale, d'un blanc violacé et rayé de bleu. Spathes imbriquées d'un bleu tendre avec des lignes d'un bleu plus foncé. Serre chaude; terre franche, légère, et multiplication de drageons.

GALANTH, *Galanthus*. Des mots grecs *gala*, lait, et *anthos* fleur: fleur d'un blanc de lait. (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.) GALANTH D'HIVER, GALANTHINE *ou* PERCE-NEIGE. (*Galanthus nivalis*. LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 54.) Des prairies ombragées de France. Ognon allongé, de la grosseur d'une noisette. Il pousse de très-bonne heure deux feuilles étroites et planes; tige comprimée, haute de 5 à 6 pouces, portant une fleur en février (rarement deux), petite, inclinée, à six pétales, dont trois extérieurs d'un blanc pur, et trois intérieurs plus petits, taillés en cœur, et marqués d'une tache verte et cordiforme: ces trois derniers forment un nectaire que n'a pas la nivéole. Cette plante, qui a une variété à fleurs doubles, annonce le réveil de la nature, et fait plaisir. Terre fraîche, ombragée et légère; multiplication de caïeux. On lève les ognons tous les trois ans, en juillet, et on les replante en octobre.

GALAXIE, *Galaxia*. Triandrie Monogynie, famille des IRIDÉES.

1. GALAXIE A FLEURS D'IXIE. (*Galaxia Ixiœflora*. RED.) Du Cap. Ses étamines connées la distinguent des ixies. Sa tige est droite, cylindrique, grêle, glabre et simple. Ses feuilles linéaires, poitues, engaînées, garnissent au nombre de cinq la partie inférieure de la tige. Ses fleurs sont violettes, lilas ou purpurines, bien ouvertes, marquées à la base de chaque division, d'une tache ferrugineuse.

GALAXIE A FEUILLES OVALES. (*Galaxia ovata*. RED.) Feuilles courtes, larges, ovales. Fleurs assez grandes, presque sessiles, en forme d'entonnoir, d'un beau jaune, à six divisions arrondies. Même culture que les ixies.

GANDAZULI, *Hedychium*, LAM. (Monandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES.)

1. GANDAZULI A BOUQUET. ( *Hedychium coronarium*, KOENIG. ) Du Malabar. Feuilles ovales-oblongues, pointues, presque sessiles, entières, d'un beau vert et glabres en dessus, pâles et légèrement velues en dessous, longues de 10 à 12 pouces; tiges droites, feuillées, simples, de 2 à 3 pieds. Fleurs dans l'été, blanches, mêlées de jaunes, d'une odeur agréable, en épi sessile, oblong, écailleux et terminal. Terre franche légère ou de bruyère, mêlée avec un quart de terre à oranger. De serre chaude; arrosemens fréquens dans l'été, mais conserver la terre sèche dans l'hiver. Multiplication de rejetons.

GANDAZULI A FEUILLES ÉTROITES. ( *Hedychium angustifolium*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl..... ) Du Coromandel. Racine presque tubéreuse; feuilles plus étroites que celle du *coronarium*; tige droite; fleurs en juin, en épi terminal très-allongé, belles, d'un rouge orange foncé; filets et anthères des étamines écarlates et dépassant la corolle. Cette plante a paru et a fleuri en 1817 pour la première fois en France. Même culture. Ces deux plantes sont superbes et méritent de fixer l'attention des amateurs.

GLAIEUL, corrompu de *gladiole*. ( Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES. ) Genre ainsi appelé de la forme des feuilles, qui ressemblent à une petite épée ( *gladiolus* ).

1—2. GLAÏEUL COMMUN. ( *Gladiolus communis*. LIN. ) De la France mérid. Ognon rustique, de la forme et de la grosseur de celui du safran. Tige d'un pied et demi; fleurs de mai en juin, en épi unilatéral, en entonnoir, roses, carnées, blanches ou rouges, suivant la variété. Terre légère; exposition au soleil. Multiplication de graines et mieux de caïeux quand on lève les ognons en juillet pour les replanter en octobre. Le GLAÏEUL DE CONSTANTINOPLE ( *Gladiolus bysantinus* ), est préféré, parce que sa tige, plus basse, est plus tôt couverte de fleurs rouges, plus nombreuses et plus grosses. Même culture.

3. GLAÏEUL VELU. ( *Gladiolus hirsutus*. JACQ. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 127. ) Cette espèce, originaire du Cap, se distingue à ses feuilles linéaires et ensiformes, pubescentes, formant à leur base une gaîne velue, et à la forme des divisions de sa corolle qui sont ovales, presque régulières, un peu ondulées, de couleur rose.

4—14. Les espèces nombreuses que fournit le Cap de Bonne-Espérance, se cultivent ou à même la terre de bruyère sous le châssis des *ixias*, ou dans des pots qu'on serre en bonne orangerie l'hiver. On distingue parmi ces espèces le GLAÏEUL CARDINAL, ou ÉCARLATE. ( *Gladiolus cardinalis*. LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 22. ) Tige d'un pied et demi, divisée en trois branches; feuilles amplexicaules à leur base et

ensiformes ; fleurs en juillet et août, en épi unilatéral, grandes, d'une belle couleur écarlate, ayant trois pétales marqués dans leur milieu d'une grande tache blanche oblongue. On recherche aussi les *Gladiolus cuspidatus*, — *Merianus*, — *carneus*, — *alatus*, — *blandus*, — *Watsonius*; — *Namaquensis*, — *versicolor*, — *floribundus*, — et le *pyramidalis*. Ce dernier, assez rustique, donne des épis de plus de quarante fleurs. Jacquin, Redouté, Andrews et Curtis ont donné beaucoup de figures de ces belles plantes.

GLYCYNE, *Glycyne*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) 1. Glycyne tubéreuse, Apios, Haricot en arbre. (*Glycyne Apios*. Lin.) De Virginie. Racines tubéreuses, rondes, grosses comme une pomme d'api quand elles donnent des fleurs; tiges volubiles, rameuses, de 10 à 12 pieds, qu'il faut soutenir avec un treillage, ou de longues rames; feuilles ailées, lancéolées-aiguës; fleurs nombreuses, de juin en septembre, en grappes ovales, panachées de pourpre foncé et de couleur de chair. Terre franche légère ou de bruyère. Multiplication par les tubercules qu'on sépare tous les trois ans lorsqu'on lève la plante, après le dessèchement des tiges, pour renouveler la terre. Exposition au midi. Couvrir la terre pendant les gelées et arroser dans les temps secs.

HÉMANTHE, *Hæmanthus*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Hémanthe écarlate. (*Hæmanthus coccineus*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 19.) Du Cap. Ognon gros; feuilles, deux ou trois, radicales, larges, planes, charnues, linguiformes, ne paraissant qu'après la floraison; hampe de 6 à 7 pouces, terminée en août par une spathe à six folioles d'un rouge écarlate, d'où il sort une ombelle de vingt à trente fleurs rouges. Terre légère ou de bruyère, serre chaude pour être sûr de faire fleurir la plante, ou serre tempérée et châssis, dans lesquels elle reste toute l'année. Peu d'arrosemens. Multiplication de graines, ou de caïeux qu'on sépare tous les deux ans, en renouvelant la terre des pots avant la pousse des feuilles. — *Hæmanthus* peut se traduire par *fleur de couleur de sang*, du grec *haima*, sang, et *anthos*, fleur.

2. Hémanthe pourpre, *ou* a feuilles ondulées. (*Hæmanthus puniceus*. Lin.) On distingue celui-ci, parce qu'il a une tige formée par le pétiole engaînant de trois ou quatre feuilles oblongues, tandis que l'autre n'a que deux feuilles, et encore en ce que la tige à fleurs paraît dans celui-ci avec les feuilles. A côté de la tige à feuilles s'élève une autre tige, aussi tachetée de pourpre, longue de 5 à 6 pouces, qui se couronne par une ombelle assez grosse de fleurs rouges.

Les folioles qui les entourent sont plus petites et verdâtres. Même culture.

3. HÉMANTHE MUTIFLORE. (*Hæmanthus mutiflorus.* RED. Lil. 204.) Des lieux maritimes ombragés, près Sierra-Leona, en Afrique. Ognon blanchâtre; feuilles radicales, courtes, engaînantes, vertes dans l'intérieur, violâtres à l'extérieur, à six ou sept nervures, du milieu desquelles sort une hampe marquée de points pourpres, terminée par une spathe de laquelle sort une ombelle de vingt-cinq fleurs d'un beau rouge foncé, à pétales étroits et longs. Même culture, mais toujours la serre chaude.

HÉMÉROCALLE, *Hemerocallis.* (Hexandrie Monogynie fam. des ASPHODÉLÉES.) On lui a donné le nom d'hémérocalle, *belle d'un jour* (des mots grecs *hemera*, jour; et *kalè*, belle), pour indiquer la durée de chaque fleur.

1. HÉMÉROCALLE JAUNE, LIS ASPHODÈLE, LIS JAUNE. (*Hemerocallis flava.* LIN. — *H. Vind.* 139. — RED. Lil. 15.) Des forêts humides du Piémont. Racines, partie fibreuses et partie tubéreuses; feuilles nombreuses, en grosses touffes, longues, étroites, aiguës, carénées, de 2 pieds; tiges de 3 pieds, divisées en deux ou trois rameaux; fleurs en juin, semblables à celles du lis blanc, d'un beau jaune et d'une odeur agréable. Terre franche légère, exposition un peu ombragée. Multiplication par la séparation de ses racines, qu'on peut relever de terre tous les trois ans lorsque les feuilles sont desséchées, mais qu'il faut replanter promptement.

2. HÉMÉROCALLE GRAMINÉE. (*Hemerocallis graminea.*) De Sibérie. On la distingue de la première par ses feuilles plus étroites, et par ses fleurs à pétales inégaux, et à odeur plus faible. Même culture.

3. HÉMÉROCALLE FAUVE. (*Hemerocallis fulva.* LIN.) De la France méridionale. Plante semblable, mais plus grande que les précédentes, et dont les fleurs, qui ne paraissent qu'en juillet, sont d'un rouge fauve. Variété à feuilles rayées de blanc. Même culture.

4 HÉMÉROCALLE DU JAPON, ou à feuilles en cœur. (*Hemerocallis japonica* — *Hemerocallis cordata.* THUNB.) Feuilles radicales en cœur un peu allongé, marquées de nervures comme le plantain et d'un vert gai; hampe de 2 pieds. Fleurs nombreuses, en juillet et août, semblables à celles du lis, d'un beau blanc, d'une odeur suave, en épi et fleurissant successivement. Terre franche légère, exposition au midi en pleine terre, en la garantissant du froid avec de la litière, et des limaces qui en sont friandes. Comme elle est sensible aux froids, on en met en pots qu'on place dans l'orangerie. Mul.

tiplication de semences, ou par la séparation des racines en septembre.

4. Hémérocalle bleue. (*Hemerocallis cærulea.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 206.) De Chine. Feuilles moins grandes que celles de la précédente, à ner vures plus marquées et d'un vert plus foncé. Hampe de 2 pieds, grêle et glabre; fleurs un peu plus précoces, plus petites, d'un bleu un peu violâtre. Même culture.

HYPOXIDE, *Hypoxis.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) Genre dont le nom, dû à la forme aiguë des feuilles et des pétales, est composé des mots grecs *hypo* et *oxys*, qui signifient en français, presque aigu.

Hypoxide velue. (*Hypoxis villosa.* Lin.—Jacq. *Ic. rar.* 370.) Du Cap. Bulbes nombreuses; feuilles linéaires, ensiformes, étroites, velues, en touffe triangulaire; hampes de 8 pouces, droites et velues; fleurs de juin en août, petites, ouvertes, à six divisions, jaunes en dedans, verdâtres et bordées de jaune en dehors. Terre légère et culture des ixias, soit sous châssis, soit dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplication de caïeux.

2. Hypoxide étoilée. (*Hypoxis stellata.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 121.) Bulbe aplatie dans sa partie supérieure; feuilles linéaires, lancéolées-aiguës, striées, engaînées; hampes menues, de 6 pouces de hauteur, pourprées dans leur partie supérieure, terminées fin d'avril, par une fleur à six divisions en étoile, dont les découpures, vertes en dessous, d'un beau jaune bordé de vert en dessus, sont marquées à leur base d'une tache d'un vert brun, formant un anneau autour des étamines et du pistil qui sont jaunes, et dépassent la fleur de quelques lignes. Ces fleurs solitaires, et ne s'ouvrant qu'au soleil depuis neuf heures jusqu'à deux, restent fermées tous les jours qu'il ne paraît point. Même culture, plus multiplication de graines.

3. Hypoxide a fleurs blanches. (*Hypoxis alba.* Lin. — And. *Rep.* 236.) Plante qui ne diffère de la précédente que par la fleur qui est plus petite. Elle a ses divisions d'un blanc de lait, bordées d'une ligne jaune, marquées au milieu d'une ligne noire longitudinale, et de lignes bleues à leur base, ainsi que de taches très-brunes, faisant un double cercle autour des étamines, dont les anthères, aussi très-brunes, sont bordées de jaune très-éclatant. Même culture.

IRIS. *Iris.* Genre de la Triandrie-Monogynie, qui a donné le nom à la famille des Iridées. Il ne sera ici question que des iris bulbeuses.

1 — 2. Iris bulbeuse. Sous cette dénomination, on traitera de deux espèces, l'*Iris Xiphium* de Linné (Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 110.) et l'*Iris Xiphioïdes* de Wildenow, confondus par les jardiniers et par les botanistes eux-

mêmes. Il y a en effet une grande ressemblance dans le port et les formes de ces deux plantes et dans leurs fleurs ; celles de l'*Iris Xiphium* sont plus constamment d'une couleur bleue très-vive; celles de l'*Iris Xiphioïdes* (Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 166) sont plus grandes, tantôt blanches, tantôt bleues, tantôt purpurines, et l'extrémité des pétales horizontaux est beaucoup plus large : d'ailleurs, étant plus tardives de quinze jours, on ne les voit guère avant la mi-juin. Ces deux espèces, originaires des prairies humides de la France mérid., fournissent ces brillantes variétés que les Hollandais nous vendent par noms et à la pièce, et qu'on appelle Iris ou Lis d'Espagne et de Portugal, et Iris d'Angleterre. Au surplus, ces variétés, plantées en mélange dans une plate-bande, y forment un coup d'œil charmant, dont on peut prolonger la jouissance en les garantissant du soleil par une toile : autrement, leur durée n'est guère de plus de trois ou quatre jours. Ognons allongés ; feuilles jonciformes, canaliculées et striées ; tiges de 10 à 18 pouces, terminées par une ou deux grandes fleurs, fin de mai, les pétales extérieurs bleus, violets, etc.; les inférieurs, jaunes, olives, blancs, etc, à odeur très-agréable. Terre légère ou de bruyère. Exposition du midi. Multiplication de graines ou de caïeux, qu'on sépare quand on relève la deuxième ou troisième année les ognons en juillet pour renouveler leur terre. Les semences procurent de nouvelles variétés.

3. Iris de Perse. (*Iris Persica*, Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 48.) De Perse Feuilles après la fleur, linéaires, canaliculées, ensiformes et glauques, tige de 7 à 10 pouces; fleurs en mars, d'un blanc satiné, teint de bleu; les pétales extérieurs marqués d'une large tache pourpre, veloutés à leur extrémité et ayant une grande ligne orange ponctuée de pourpre. Ces fleurs durent peu, mais la même tige en donne successivement deux ou trois. Même culture, avec l'attention de couvrir de litière pendant les froids vifs.

4. Iris a double bulbe. (*Iris sisyrynchium*. Lin.— Red. Lil. 29.) Du Portugal. Plante à deux bulbes l'une sur l'autre, recouvertes par une tunique brune. La supérieure pousse une tige de 5 à 7 pouces, garnie de deux feuilles linéaires, engaînantes à leur base; longues, canaliculées et penchées sur la terre ; deux ou trois fleurs en mai, terminales, d'un violet bleuâtre avec une tache jaune mêlée de blanc sur les trois divisions extérieures. Même culture, mais moins délicate.

5. Iris oeil de paon (*Iris pavonia*, Lin. — Jacq. *H. Sch.* 10.) Voyez *Vieusseuxia*.

6. Iris a longues feuilles. (*Iris longifolia.*) Du Cap. Deux ou trois feuilles radicales, linéaires, canaliculées, longues de 2 ou 3 pieds. Tige courte, terminée, en juin, par des fleurs nuancées de pourpre et de violâtre, dont les trois divisions extérieures plus larges, réfléchies, et marquées d'une ligne courte et jaune. Elles durent peu, mais se succèdent. Culture des ixias. Multiplication de graines ou des caïeux. Ne pas exposer la fleur au vent, qui la flétrirait.

7. Iris Scorpion. (*Iris scorpioïdes*, Desfont. *Flor. Atlant.* — Red. Lil. 211.) D'Alger. Bulbe à radicules de la grosseur du doigt. Feuilles nombreuses, longues, courbées en dehors, canaliculées, glauques en dessous; tiges courtes, terminées en hiver par trois fleurs, grandes, légèrement odorantes, d'un beau bleu, chaque pétale extérieur porte, à son extrémité élargie, une ligne jaune, d'où divergent des traits alternativement d'un bleu foncé et d'un bleu plus pâle. Terre légère ou de bruyère, humide; en orangerie ou dans une bâche. Multiplication de caïeux.

8. Iris tubéreuse *ou* Hermodate. (*Iris tuberosa.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 53.) De la France mérid. Elle est d'orangerie l'hiver; ou bien on la met en pleine terre légère, au pied d'un mur, au levant. Elle y fleurit bien tous les ans, au mois d'avril, en la couvrant de litière sèche pendant la gelée, et en plaçant à 6 à 7 pouces, sous les racines, une ardoise ou une tuile qui les empêche de s'enfoncer trop avant. Multiplication par la séparation de ses rejetons quand les feuilles sont sèches. Cet iris a des racines, qui consistent en plusieurs tubérosités allongées et en forme de doigts, d'où le nom d'*Hermodacte*, c'est-à-dire, *doigt d'Hermès* ou de *Mercure*; feuilles linéaires, étroites, quadrangulaires; fleur singulière, d'un vert rembruni par une teinte obscure de pourpre sur laquelle on aperçoit quelques lignes jaunes et des touches de carmin. Les trois pétales réfléchis sont remarquables par une tache assez large de pourpre foncé et velouté.

IXIA *ou* Ixie, *Ixia.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Autrefois on donnait à une certaine plante visqueuse le nom d'*Ixia*, du mot grec *ixos*, qui signifie *glu*: on l'a depuis transporté à un genre très-nombreux de plantes bulbeuses, toutes du Cap, excepté l'*Ixia bulbocodium*, et dont les fleurs à six pétales ont rappelé le souvenir de la roue d'*Ixion*. Leur culture est facile; mais comme ces jolies plantes si variées par leur grandeur, leurs couleurs et leurs dispositions sur les tiges, sont sensibles au froid, sans avoir besoin de chaleur, on doit les placer sous un châssis en forme de bâche, garni tout autour, à l'extérieur, d'une bordure de litière bien tassée, de la hauteur de la bâche, et d'un

pied et demi de large. Cette bâche, qu'il est bon de disposer pour recevoir une hausse, doit être préparée au mois d'octobre, et placée en bonne exposition : il faut, pendant l'hiver, donner de l'air toutes les fois qu'il est doux ; fermer le châssis, même le couvrir de paillassons, encore de litière, pour les nuits et pendant la gelée, de manière qu'elle n'atteigne pas l'intérieur, qui doit avoir été creusé d'un bon pied et demi, et rempli jusqu'au niveau du terrain, de terre de bruyère un peu sableuse, et *surtout sans mélange*, sous laquelle on place un lit d'environ 6 pouces, soit de cailloux, soit de fagotages, ou tout simplement des racines et menus bois ôtés de la terre de bruyère, lorsqu'on l'aura passée. Cette précaution est de rigueur pour procurer un écoulement toujours facile aux eaux de pluie et d'arrosement, car ces plantes n'aiment pas trop l'humidité. C'est sous cette bâche ainsi disposée qu'on plante en octobre, à 4 pouces de distance et à 2 de profondeur, non-seulement les *Ixias*, mais encore les *antholizes*, les *glaïeuls*, les *hypoxides*, et autres ognons du Cap. Lorsque les feuilles atteignent les vitres du châssis, on ajuste une hausse à la bâche; et lorsqu'elles s'allongent, on les soutient aussi-bien que les tiges à fleurs, par de petites baguettes auxquelles on les attache avec de la laine à tricoter. On donne de l'air dans les beaux jours, au moment le plus chaud de la journée, jusqu'en mai, époque où on enlève le châssis. Si l'on n'a point assez de ces ognons pour en garnir une bâche, on peut en mettre plusieurs ensemble dans des pots au fond desquels on aura mis deux bons doigts de sable de rivière, et dont on aura rempli le surplus de terre de bruyère. Ces pots, enterrés dans la bâche (qui alors n'a plus besoin d'être garnie que de terre ordinaire), seront conduits comme il vient d'être dit. L'amateur qui n'aurait point de bâche, pourrait encore se procurer ces jolies fleurs en mettant ses pots au jour, dans un endroit à l'abri de toute gelée. Dès le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet, ces ognons donneront successivement leurs fleurs, les uns plus tôt, les autres plus tard. Ceux des *Ixias* sont très-petits, et posés le plus souvent sur un autre ognon qui produit les radicules : ils poussent des caïeux plus ou moins abondans, suivant l'espèce, naissant immédiatement de l'ognon, ou y tenant par un pédicule charnu ; quelques-uns produisent encore des bulbes qui naissent à des articulations de la tige. Les uns et les autres donnent des fleurs la seconde année. La plupart mûrissent leurs graines ; les ognons qui en proviennent ne fleurissent qu'au bout de trois ans, mais aussi ils peuvent donner des variétés nouvelles. On peut laisser ces ognons en terre pendant deux ou trois ans (C'est le moyen de faire grossir les caïeux) ; on les lève lorsque les feuilles sont desséchées, pour les replanter tous en octobre,

au plus tard : autrement, ils se dessécheraient ou se gâteraient. Il est encore essentiel de ne pas arroser ceux qu'on laisse en terre, et de garder à l'abri du soleil, et surtout de l'humidité, ceux qu'on retire. Avant de replanter les ognons, on donne un labour à la terre, et on y ajoute ensuite un peu de terre neuve de bruyère : quand cette terre est usée, ce qui a eu lieu dans six années, on la retire pour la remplacer par de nouvelle, et on la mêle avec des débris de bruyère et des racines triées de la nouvelle terre de bruyère. Tous ces débris, en pourrissant, rendent à la vieille terre tout l'humus dont elle était dépouillée, et elle peut être employée de nouveau.

1 — 3. IXIA BULBOCODE. (*Ixia Bulbocodium.* LIN. — RED. Lil. 28. — JACQ. *Ic. rar.* 271.) D'Espagne. Le surnom est composé des mots grecs *Bolbos*, bulbe; et *Kodion*, toison, parce que l'ognon est couvert d'une tunique réticulée et velue. Cette plante ne vaut pas la peine d'être cultivée; mais il y a une jolie plante de ce nom, qu'on appelle aussi *Ixia Corymbosa*, en Hollande. Du Cap. Feuilles engaînées comme celles de tout le genre, plus larges, striées, longues de 10 à 11 pouces; tige engaînée à sa base, assez grosse, flexueuse, de la hauteur des feuilles, terminée par des fleurs grandes, évasées en entonnoir, rouges, pourpres, blanches, bleues, violettes ou jaunes, et de toutes nuances dans ces couleurs, avec ou sans fond rembruni : celles d'en bas fleurissent les premières dans cette espèce comme dans les autres, et sont soutenues par un pédicule assez long. C'est, dans cette ligne qu'il faut ranger l'*Ixia tricolor*, dont la corolle, est d'un rouge capucine éclatant, au fond du plus beau jaune doré, avec un trait de noir velouté qui sépare ces deux couleurs. Ces *ixias* fleurissent dès le mois d'avril, et durent près de trois semaines. La plupart donnent à la fois caïeux, bulbes et graines.

4 — 6. IXIA ORANGE *ou* SAFRANÉ. (*Ixia crocata.* LIN. — *Gladiolus crocatus*, PERS. — AND. *Rep.* 134.) Feuilles aussi larges et plus courtes; la tige d'un pied, un peu courbée; épi de huit à dix fleurs en mai, aussi en entonnoir, de couleur ponceau ou jaune, plus ou moins foncée, mais dont le bord latéral des divisions est vitré et transparent à la base; ce qui a fait donner à une variété le nom spécifique *fenestrata*. L'*Ixia hyalina* (RED. Lil. 87.) doit se rapporter à cette espèce, dont, à proprement parler, elle ne diffère que par sa couleur qui est rosée. Il y a plusieurs autres variétés qui diffèrent seulement par la couleur des fleurs, plus pâle ou rouge, et par les taches jaunes, rouges ou brunes qui sont sur les divisions : elles donnent graines et caïeux. L'*Ixia palmata* ressemble pour les fleurs à l'*Ixia crocata*; mais elles sont plus petites.

7 — 9. Ixia maculé. (*Ixia maculata*, Lin. — Red. Lil. 137. — *Hort. Sch.* 21, 22, 23, 24.) Feuilles étroites, longues, et ensiformes; tige menue, d'un pied; épi bien fourni de fleurs en mai et juin, à divisions ouvertes plus ou moins allongées, jaunes et pourpres au sommet, ou violettes, ou rouge pourpre, ou rayées de blanc et de jaune suivant les variétés, mais à fond rembruni et tranchant dans l'espèce. Elles produisent des graines, et les ognons donnent assez de caïeux. Peut-être l'*Ixia filiformis* (Red. Lil. 30) à tige menue comme un fil, et à pédicules aussi fins que du crin, doit-elle être classée ici aussi-bien que l'Ixia a fleurs vertes, (*Ixia viridis*, Jacq. *Hort. Sch.* 23. And. *Rep.* 29.), dont les feuilles de près de deux pieds, très-étroites et d'un vert foncé, donnent naissance à une tige encore plus longue, grêle et terminée par un épi quelquefois d'une trentaine de fleurs bien ouvertes, d'un vert pomme plus ou moins tendre, presque transparent, avec un cœur rembruni plus ou moins foncé, et souvent bordé de pourpre et de carmin plus ou moins intense. Cette dernière espèce, trouvée sur les bords des ruisseaux, veut un peu d'humidité.

10 — 12. Ixia a plusieurs épis *ou* Ixia phalangère. (*Ixia polystachia. H. P. Ixia erecta.* Wild. *Ixia incarnata*, And. *Rep.* 128 et 155. — Red. Lil. 136.) Feuilles étroites, de près de deux pieds; tiges aussi longues et grêles, divisées en plusieurs épis (ordinairement trois) chargés en mai et juin, de fleurs odorantes, petites, plus ou moins rosées et blanches, quelques-unes à fond vert, jaunâtres avec des lignes rouge carmin. C'est ici qu'il faut ranger les *Ixias angolamensis*, *biriennis*, etc., des Hollandais.

13. Ixia a longues fleurs. (*Ixia longiflora.* Jacq. *Gladiolus longiflorus.* Lin. — Red. Lil. 34.) Feuilles ensiformes, linéaires, droites; tige plus courte; fleurs en juin et juillet, à tube grêle, long et rougeâtre, en épi d'un jaune pâle, et le tour des divisions rougeâtre au dehors. On voit ces fleurs à la fin de juin et en juillet.

14. On citera encore l'Ixia a couleur de Cannelle. (*Ixia cinnamomea.* And. *Rep.* 44.) parce qu'au contraire des autres, elle n'ouvre que le soir ses fleurs blanches à l'intérieur, et de couleur de cannelle à l'extérieur. C'est aussi pendant la nuit qu'elle exhale son parfum : elle se referme le matin. Fleurit en mai et juin.

Ixia a grandes fleurs, *Voyez* Sparaxide.

JACINTHE, Hyacinthe, *Hyacinthus orientalis.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Du Levant et aussi du midi de la France. On prétend que ce nom est poétique, et qu'il a été donné à la fleur née du sang du bel Hyacinthe, tué par un disque qu'Apollon avait lancé, et que

Borée ( d'autres disent *Zéphyre* ) poussa par jalousie sur ce jeune homme trop aimé du dieu.

L'ognon est composé de plusieurs tuniques adhérentes à la base, et qui embrassent le tiers, la moitié, et au plus les deux tiers de sa circonférence, à raison de leur éloignement plus ou moins grand du centre. Elles sont séparées par des pellicules d'une couleur rougeâtre. Ses tuniques sont plus ou moins nombreuses, suivant l'âge de l'ognon, qui est allongé les premières années, et qui grossit à mesure que le nombre des tuniques augmente. La base de l'ognon, que les amateurs nomment *couronne*, est bulbeuse; et sa substance, qui paraît la même que celle des tuniques, se modifie par degrés dans ces dernières, pour acquérir la qualité subéreuse des feuilles qui les terminent. Les racines sortent du contour de la couronne : ce sont des filets blancs, charnus, plus ou moins gros, d'inégale longueur, se terminant en pointe, et laissant dans le centre de la couronne un cercle vide qu'on nomme l'*œil*. Cet œil est la partie de la plante qui aspire le plus de sucs nutritifs, et les racines servent plus pour l'excrétion que pour l'aspiration. Les feuilles sont larges, droites, un peu striées, d'un vert luisant, plus ou moins foncé; elles sont le prolongement de quelques tuniques. La tige est droite, ronde, plus ou moins haute et garnie de fleurs dans chaque variété. Fleurs en avril, en grappe droite, nombreuses, infundibuliformes, ventrues à leur base, divisées jusqu'à moitié, odorantes, et ayant une ou deux des couleurs blanche, bleue, rose, rouge et jaune.

Les variétés, ou espèces jardinières de cette jacinthe sont très-nombreuses. Les Hollandais, qui l'ont naturalisée en quelque sorte dans les environs de *Harlem*, en ont obtenu près de deux mille, parmi lesquelles il y en a quatre ou cinq cents faciles à distinguer. Dans ce nombre, on en trouve plusieurs qu'on peut mettre sur des carafes remplies d'eau, et *forcer*, c'est-à-dire, chauffer en les mettant dans des pots placés sur couche ou dans de la tannée, pour obtenir des fleurs plus précoces. Cette distinction d'ognons à *forcer* est essentielle quand les amateurs font des demandes en Hollande ou aux marchands graniers de Paris, qui en tirent tous les ans des assortimens considérables. On peut donc s'adresser à ces derniers, qui ne les vendent pas plus cher que les Hollandais, à raison de la remise qu'on leur fait. On trouve chaque année des collections nombreuses de cette fleur, comme de toutes les plantes bulbeuses et ognons à fleurs, chez M. Vilmorin.

Culture. Nous avons donné la composition de la terre propre aux jacintes ( Voyez préparation des terres, n°. 4.); nous ajouterons seulement que plus on se rapproche de l'équateur, plus il faut donner à cette terre de consistance, et

qu'il faut la rendre d'autant plus légère qu'on est dans une température froide et humide. Il est essentiel que le fumier de vache et les engrais végétaux soient réduits en terreaux et bien mêlés avec le sable avant de s'en servir.

La jacinthe se multiplie de semences et de caïeux. Les semences servent à se procurer de nouvelles variétés, les caïeux à propager les espèces jardinières connues. Pour semer, il faut se procurer de belles variétés à fleurs simples, comme celles que les Hollandais cultivent par noms et couleurs. On les plante, de même que tous les autres ognons de jacinthe à fleurs doubles, ainsi qu'il suit :

On creuse, à la profondeur de 10 pouces, une planche de 3 ou 4 pieds de large sur une longueur déterminée par le nombre d'ognons à planter. On remplit la fosse de 8 pouces de terre préparée. On unit bien cette terre et on y trace au cordeau, sur la longueur de la planche, des lignes parallèles éloignées de 6 pouces les unes des autres. On croise ces lignes par d'autres faites sur la largeur et à la même distance. On enfonce les ognons dans tous les points d'intersection, de manière que leur partie supérieure soit au niveau de la terre. On incline un peu les ognons dans les températures humides, la tête au nord, et la couronne au midi. On rapporte ensuite 4 pouces de terre. La planche se trouve ainsi plus élevée de 2 pouces que les sentiers qui l'environnent. Les amateurs soutiennent la terre en encadrant la planche par des tringles de 2 ou 3 pouces de large et peintes en vert. On a l'attention de varier les couleurs en plantant, pour former un plus beau coup d'œil. La plantation doit se faire dans le courant de septembre et d'octobre. Il y a de l'avantage à le faire plus tôt que plus tard, parce qu'on a remarqué que les ognons souffraient plus à l'air que dans la terre, et qu'ils étaient plus fréquemment attaqués sur les planches par un insecte dont les vers mangeaient et faisaient pourir les ognons. Si on peut se procurer des coquilles d'huîtres, on les fait piler et on les répand sur le terrain. Il en résulte deux avantages. Le premier est de fournir aux plantes un suc salin qui leur est utile, le second est d'écarter les limaces, qui ne peuvent avancer jusqu'aux feuilles sans se blesser sur les parties aiguës de coquilles.

Les soins à donner à la planche jusqu'à l'hiver consistent à sarcler et à détruire les insectes. L'ognon n'est sensible au froid que lorsque la terre gèle à glace jusqu'à ses racines. Ainsi, il n'y a de précaution à prendre que dans les températures assez froides pour que la terre soit gelée à plus de 5 pouces. Dans ce cas, si le froid n'est pas accompagné de neige qui forme une excellente couverture, on couvre les planches avec de la fougère, ou paille qui n'a pas servi de litière aux bestiaux, parce que leur urine nui-

rait aux ognons. Après les fortes gelées, on découvre les planches.

La jacinthe est une des fleurs précoces qui paraissent en mars et avril. Ses feuilles et sa tige sortent ensemble de terre dans la plupart des variétés. Le nombre des feuilles indique la durée de l'ognon, quand il meurt naturellement. Plus il pousse de feuilles, plus il forme de tuniques; plus l'ognon grossit promptement et produit de caïeux; mais aussi sa couronne se déforme plus tôt et se fend. Alors l'ognon pourit. On a vu des ognons qui ne donnaient que trois feuilles, durer vingt-cinq années, pendant que d'autres qui en fournissaient beaucoup, ne se conservaient que six à sept ans.

A l'époque de la pousse, les amateurs disposent la charpente de leurs tentes ou berceaux sur les planches, et ils placent les toiles lorsque le thermomètre descend au-dessous de zéro. Ces toiles suffisent pour garantir les fleurs du froid et de la neige, comme des rayons solaires, qui les feraient passer trop promptement. Ceux qui n'ont pas de tentes, enfoncent autour de la planche des piquets élevés de 8 pouces, auxquels ils attachent des traverses tout autour pour les lier ensemble; ils ajoutent ensuite des cerceaux sur lesquels ils mettent des paillassons pour garantir les fleurs de la gelée et de la neige. Ils font retomber les paillassons jusqu'à terre, et ils mettent un peu de paille ou de fougère aux deux extrémités. Ce n'est pas que les feuilles craignent un froid de deux ou trois degrés, ni la neige; mais, si un soleil vient fondre la gelée ou la neige, elles durent la moitié moins. On ne laisse les couvertures qu'autant qu'elles sont indispensables, autrement les tiges allongeraient trop, et les plantes seraient exposés à être étiolées.

On met des tuteurs aux tiges trop faibles pour soutenir les fleurons ou *godets*, qui sont plus ou moins nombreux et plus ou moins larges suivant les variétés. Nous en avons eu qui débordaient un écu de six livres de deux lignes, dans tout son pourtour. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on cesse de couvrir les fleurs simples destinées à porter graine, afin qu'elles jouissent de toute l'influence des rayons solaires nécessaires pour la fécondation et la maturité des graines. Les autres soins consistent à continuer de sarcler et de donner la chasse aux limaces. C'est le seul ennemi à craindre à cette époque, car il est bien rare que les mulots et les rats attaquent l'ognon. Il faut qu'ils soient très-multipliés et qu'ils manquent de vivres pour rechercher une pareille nourriture.

Lorsque les fleurs sont passées, les tiges de jacinthes doubles se dessèchent assez promptement. Il est alors utile de resserrer la terre autour de l'ognon, parce que la tige laisse un vide dont les limaces profitent pour pénétrer jusqu'à l'o-

gnon, ainsi qu'une espèce de mouche pour y pondre ses œufs, dont il sort des vers qui attaquent et font périr l'ognon. Les jacinthes simples continuent à nourrir leurs graines. On les soutient avec un tuteur qui maintient la tige droite. On reconnaît leur maturité lorsque l'enveloppe jaunit et se fend. On peut alors les récolter et les mettre à l'ombre et à l'air libre, pendant quinze jours, pour achever de les mûrir. Quant aux ognons, on attend que les feuilles jannissent avant de les lever de terre. On choisit un beau jour; on les retire avec précaution pour ne pas les blesser, et on coupe leurs feuilles ou on les détache par un mouvement de droite et de gauche; mais on ne touche pas aux racines et on ne détache pas les caïeux. Si le temps est assuré, et qu'on puisse compter sur douze ou quinze jours sans pluie, on pose l'ognon sur la terre en inclinant les racines du côté du midi, et on le recouvre d'un pouce de terre. Il peut rester quinze jours dans cette situation, où il achève de mûrir. Si le ciel annonçait de l'orage ou de la pluie, on les tirerait de suite; et si on était surpris par la pluie, on établirait une couverture bien inclinée pour empêcher les oignons d'être mouillés, autrement la plupart fermenteraient et pouriraient. C'est par cette raison que, lorsqu'on est forcé de lever les ognons par un temps incertain, il faut les emporter de suite et les mettre sur des tablettes, dans un lieu bien aéré, et où ils ne soient pas exposés aux rayons du soleil. Lorsque les ognons ont été quinze jours sur la terre et autant sur les tablettes, ou environ un mois sur les planches, on les nettoie, on en sépare les caïeux; et, si on s'aperçoit que quelques tuniques commencent à pourir, on coupe jusqu'au vif. Si le cœur de l'ognon était attaqué de la pouriture, on l'enlèverait en faisant une incision circulaire à l'œil. Et, après avoir laissé ces ognons trois ou quatre jours sur une tablette pour donner le temps à la plaie de se dessécher, on les mettrait en terre pour en obtenir des caïeux. Les Hollandais parviennent à conserver leurs ognons cinq ou six mois hors de terre, sans qu'ils pourissent; mais en France où on ne récolte pas des ognons aussi sains, et où ils sont fréquemment attaqués par des insectes, il faut les replanter promptement; car nous avons remarqué qu'on en perdait beaucoup plus sur les tablettes qu'en terre. Nous pensons même qu'on les conserverait mieux en plantant l'ognon à 6 pouces de profondeur, et en ne les tirant de terre que tous les deux ou trois ans. On aurait moins de caïeux par cette méthode, mais l'ognon durerait davantage. Il fleurirait aussi plus tard. Cette dernière observation a mis les amateurs en état de faire fleurir toutes leurs jacinthes à la fois, quoi qu'il y en ait de précoces et de tardives. Ils enfoncent davantage les précoces, et moins celles qui sont tardives.

Au mois de septembre, on prépare une planche comme on l'a dit plus haut, et on sème sa graine à la volée ou en rayons. On la couvre d'un pouce de terre. Cette opération faite, il n'y a qu'à sarcler jusqu'aux fortes gelées. Alors on jette un peu de paille ou de fougère sur la planche pour la retirer dès qu'elles sont passées. Quand les feuilles du jeune plant se dessèchent, on les enlève, on donne un léger binage, et on couvre la planche de 2 pouces de terre. On réitère les mêmes soins l'année suivante, et on ne lève les ognons que la troisième année, pour les traiter ensuite comme les ognons à fleurs. Ils fleurissent ordinairement la quatrième année, et ils donnent les uns des fleurs simples, les autres, des fleurs semi-doubles, et quelques-uns des fleurs doubles. En Hollande, les jardiniers renommés s'assemblent à cette époque pour visiter les semis, nommer les belles variétés nouvelles, et en faire l'estimation.

Quand on veut jouir du plaisir de voir végéter les ognons de jacinthe, et d'avoir des fleurs précoces, on remplit d'eau, au mois de septembre, de petites carafes destinées à cet usage. On y jette quelques grains de sel, et on pose l'ognon sur la carafe de manière que la couronne seulement soit plongée dans l'eau. On ajoute de l'eau à mesure que l'ognon en absorbe. On place ces carafes dans des appartemens où on entretient une chaleur modérée. On peut, au lieu de carafes, se servir de gros navets ou de betteraves. On en coupe une partie du côté de la racine, on les creuse ensuite, on les remplit d'eau, on pose dessus un ognon, et on les suspend. Ils poussent des feuilles qui se redressent, les recouvrent et font un effet agréable. On met également des ognons de jacinthe en pot, qu'on place dans la serre ou sur une couche tiède, ou même dans les appartemens.

Les Hollandais ont trouvé dans leurs semis une jacinthe qu'ils ont nommée *Diane d'Éphèse*. Elle donne sur le même pédicule deux ou trois fleurs doubles bien distinctes, pendant que les autres n'en ont qu'une, ce qui la ferait prendre pour une espèce particulière, si on ne connaissait pas son origine.

Les jardiniers des environs de Paris font des planches entières de jacinthes simples qu'ils nomment *passe-tout*. Ils emploient communément le BLANC DE MONTAGNE, le BLANC DE VITRI et la JACINTHE DE MAI. Cette culture n'a d'autre objet que de se procurer des fleurs pour le marché. Ces ognons ne sont pas si délicats que les autres. Ils se contentent d'une terre légère non fumée.

2. JACINTHE ÉTALÉE. (*Hyacinthus patulus*. H. P. — *Scilla patula*. DEC. — *Scilla hyacinthoïdes*. JACQ. *ic. rar.* 65.) D'Europe. Elle est plus belle que la JACINTHE DE MAI, et forme des touffes de feuilles nombreuses, larges de plus d'un pouce,

longues de dix, étalées sur terre, d'entre lesquelles sortent des hampes droites, de 10 pouces de haut, et terminées en mai par douze ou quinze fleurs pédiculés, grandes horizontales, odorantes, bien ouvertes, à six divisions bien fendues, d'un bleu tendre et agréable. L'ovaire est, aussi-bien que les anthères, d'un bleu plus foncé. Même culture.

3. JACINTHE AMÉTHYSTE. (*Hyacynthus amethystinus.* LIN. — RED. Lil. 14.) Bulbe petite et ovale, des Pyrénées; à feuilles longues, étroites, en gouttière, d'abord droites, puis courbées en dehors; hampe droite, puis courbée à son sommet, d'où pendent quelques fleurs petites, presque cylindriques, du plus joli bleu : on les voit au commencement de mai. Même culture.

*LACHENALE.* (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Genre dédié à W. LACHENAL, botaniste de Bâle. Toutes les espèces sont du Cap, bulbeuses, et quelques-unes ont de fort belles fleurs. Ces plantes ne demandent que l'orangerie ou la serre tempérée, ou même le châssis des ixias, et se contentent de la culture des jacinthes, dans une terre de bruyère; elles se reproduisent aisément par leurs caïeux.

1. LACHENALE TRICOLORE. (*Lachenalia tricolor.* JACQ. *ic. rar.* 61. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 72.) Ognon moyen, blanchâtre; deux feuilles engaînantes, semblables à celles de la jacinthe, et pointillées de pourpre à leur extrémité; hampe charnue de 10 à 12 pouces, tachetée de rouge; vingt fleurs, en grappe très-longue, à trois divisions extérieures d'un jaune citron bordé de vert foncé, et à trois divisions intérieures de même couleur, mais ayant en dedans une ligne de beau rouge safrané. Fleurit en avril. Le haut de la tige, et les boutons avant leur épanouissement, sont d'un rouge carmin léger.

2. LACHENALE A FLEURS JAUNES. (*Lachenalia luteola.*—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 56.) Elle a les fleurs aussi grandes, pendantes, mais presque toutes jaunes, avec quelques teintes de verdâtre.

3. LACHENALE A QUATRE COULEURS. (*Lachenalia quadricolor.* JACQ. *ic. rar.* 396. — AND. *rep.* 2. — CURT. 588.) Ognon plus petit; feuilles plus longues; hampe plus grêle; fleurs en avril, moins nombreuses, mais grosses, dont les divisions extérieures rouges aux deux tiers, sont jaunes du reste, et bordées de vert à leur sommet; les intérieures jaunes aussi et nuancées de vert, ont leur limbe de couleur lie de vin.

4. LACHENALE A FLEURS PENDANTES. (*Lachenalia pendula.* JACQ. *ic. rar.* 406. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol 1, pl. 39.)

Ognon blanc; deux feuilles larges et engaînantes; hampe ferme, pointillée de rouge à sa base, verte dans son milieu, pourpré à la partie où sont les fleurs. Celles-ci en mars et avril, moins pendantes que les autres, plus tubulées, parce que les divisions extérieures sont un peu plus courtes que les intérieures, qui sont d'un pourpre rendu presque noir par le contraste du coquelicot assez foncé des premières. Belle plante peu délicate qui fournit beaucoup de caïeux.

3. Lachenale a fleurs bleu-pourpre. (*Lachenalia purpureo-cœrulea.* And. *rep.* 241. — Jacq. *ic. rar.* 193.) Ognon moyen, blanc teint de rose, trois ou quatre feuilles radicales, engaînantes, intérieurement d'un beau vert, pourprées extérieurement, larges, lancéolées, pointues; hampe rétrécie et flexueuse à sa base, d'un vert pâle, terminée en avril par un épi de fleurs nombreuses, très-odorantes, pédiculées, courtes, assez grosses, d'un bleu pâle à leur base, à six divisions de couleur bleu-pourpre-violet, et dont les trois intérieures sont plus longues.

6. Lachenale en forme de lance. (*Lachenalia lanceœfolia.* Willd.—*Lachenalia punctata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 205.) Ognon gros; sept à huit feuilles radicales, ovales-lancéolées, d'un vert glauque; hampe de neuf pouces, terminée en juillet par une grappe de fleurs étalées, petites, à l'extérieur d'un vert teint de pourpre obscur, et à l'intérieur de couleur lilas.

LIMODORE, *Limodorum.* (Gynandrie Diandrie, fam. des Orchidées.)

Limodore pourpre. (*Limodorum purpureum.* Lam.) Plante de serre chaude. Racine tubéreuse; feuilles en forme d'épée, longues et plissées; hampe de côté et d'un pied de haut; bouquet de fleurs aussi belles que singulières, grandes, d'un pourpre vif. Leur pétale inférieur est plissé, jaune, divisé en trois lobes. On met chaque pied dans un pot plein d'une bonne terre douce, légère, sans engrais: la tannée est peut être inutile. Multiplication par les caïeux qu'on détache avec précaution; pendant la végétation, tenir dans une humidité raisonnable.

2. Limodore de tankerville. (*Limodorum Tankervillæ.* Ait. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 157.) C'est le plus beau de ce genre. De la Chine. Superbe plante à racines tubereuses; feuilles longues, larges, pointues à leur sommité, plissées dans leur longueur et engaînées; hampe latérale de deux pieds, grappe de grandes et belles fleurs en mars et avril, et six pétales, dont les cinq supérieurs sont d'un blanc pur en dehors, et d'un roux brun en dedans; le sixième pétale courbe, roulé en cornet, est d'un pourpre brun. On le tient toute l'année dans la tannée, mais au jour.

Multiplication,

Multiplication par la séparation des drageons, qu'on met ensuite chacun dans un pot, et qu'on cultive comme la racine principale, à laquelle il faut un mélange de bonne terre franche douce et de terreau de bruyère. Arrosement en été. On cultive aussi le *Limodorum lucida*, Curt. et le *Limodorum fragrans*, Bot. Rep. 302. Plante jolie et odorante.

LIS, *Lilium*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) On cultive beaucoup d'espèces, qui presque toutes ont des variétés, et sont très-belles.

Lis blanc, Lis commun. (*Lilium candidum*. Lin.) Plante superbe du Levant. Ognon écailleux et rustique comme les suivans; tige longue de trois pieds, simple, garnie de feuilles lancéolées, aiguës, longues dans le bas de la tige et y formant une touffe, diminuant insensiblement de longueur jusqu'au sommet; fleurs en juin et en grappe, pédiculées, grandes, très-odorantes, formées de six pétales (comme celles de tous les lis), épais, striés, évasés et un peu réfléchis à leur sommet, enfin, d'un blanc de neige. On peut laisser les ognons en terre franche légère à l'exposition du midi, pendant trois ou quatre ans. Lorsque les feuilles sont desséchées, on les relève pour en séparer les caïeux qu'il faut replanter tout de suite, aussi-bien que les ognons, surtout si l'on veut qu'ils fleurissent l'année suivante, en observant de les enfoncer de 5 pouces, attendu qu'ils remontent naturellement. Ils ne tardent pas à travailler de nouveau; cependant on peut les envoyer au loin sans qu'ils périssent. Variétés; savoir: Lis à fleurs doubles (*Lilium candidum flore pleno*), dont la fleur avorte souvent, ou s'épanouit mal, surtout si la saison est pluvieuse: elle consiste en un grand nombre de pétales placés en épi sur l'extrémité du pédicule qui leur sert d'axe. — Lis ensanglanté (*Lilium candidum purpureo variegatum*), à pétales vergetés de rouge, couleur qui s'annonce sur les feuilles et sur les écailles de la bulbe qui en sont teintes. — Lis de Constantinople (*Lilium peregrium*), à tige plus courte; feuilles plus étroites; fleurs moins grandes, un peu pendantes, et pétales un peu plus étroits à leur base. — Enfin, lis à feuilles panachées, et lis à feuilles bordées. Ces trois dernières sont plus petites. Même culture.

2. Lis bulbifère. (*Lilium bulbiferum*. Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 126.) Des Alpes. Tiges de 2 à 3 pieds simples, canaliculées, ordinairement dépourvues de feuilles à la base; feuilles éparses, sessiles, plus courtes et plus larges que celles du lis commun: il naît, à l'angle supérieur de leur insertion, des bulbilles qui, mises en terre aussitôt leur maturité, donnent des fleurs au bout de trois ans. Celles-ci, fin

de mai, peu nombreuses, droites et à pétales rétrécis en onglets, d'un rouge orange, marqués d'une large tache plus pâle, et pointillés de brun. Variété plus petite, autre à fleurs doubles; troisième à fleurs panachées.

3. Lis oranger. (*Lilium croceum.*) D'Autriche. Tige droite de deux à 4 pieds; feuilles éparses, étroites, sillonnées; fleurs en juin, droites, d'un rouge safrané, parsemées de petites taches noires, et plus nombreuses que dans l'espèce précédente. Même culture. Il forme de belles touffes comme le lis commun.

4. — 6. On peut placer ici le Lis a fleurs pendantes, et ceux de Pensylvanie et de Philadelphie; *Lilium pendulinum*, *pensylvanicum* (Catesb. *app.* 8), et *philadelphicum*. (Herbier de l'Amateur, vol. 2. pl. 92.) Tous ont une tige d'environ 2 pieds, des feuilles étroites, plus ou moins longues; et chaque tige donne une ou plusieurs fleurs, plus ou moins rouges et ponctuées. Les pétales du lis de Philadelphie ont des onglets remarquables. Même culture.

7. Lis de Pomponne, Lis Turban. (*Lilium pomponium.* Lin. — Red. Lil. 7.) Des Pyrénées. Tige de 2 pieds, garnie de feuilles longues, étroites, bordées de poils blanchâtres, disposées en verticilles dans le bas, terminées en juillet par 5 ou 6 fleurs pendantes, d'un beau rouge ponceau, et dont les pétales sont roulés en dehors comme un *turban*. Même culture, mais moins de soleil et plus d'arrosement.

7. — 8. Lis des Pyrénées. (*Lilium pyrenaïcum.* Red. Lil. 145.) Ce lis ne se distingue du précédent que par ses fleurs d'une couleur jaune, parsemées en dedans de points d'un rouge brun et par ses anthères qui sont écarlates. Il demande la même culture ainsi que le Lis de Chalcédoine, (*Lilium chalcedonicum*), qui ne diffère également du précédent que par ses fleurs écarlates un peu plus grandes, moins réfléchies et roulées, enfin pendantes. Ces différences paraissent plus propres à faire des variétés qu'à constituer des espèces. Même culture.

9. Lis du japon. (*Lilium japonicum*, Thunb. *Lilium Concolor.* Smyth.) Feuilles radicales, longues, lancéolées, pétiolées, acuminées, très-entières, glabres, chargées de trois à cinq nervures, pâles en dessous; tige cylindrique, simple, glabre, de deux pieds; fleurs terminales, sessiles, pendantes; corolle blanche; grande, campanulée. Même culture. Très-belle plante.

10. Lis Martagon. (*Lilium Martagon.* Lin. — Red. Lil. 146. — *Fl. Aust.* 351.) Des Alpes. Tige haute de 2 à 3 pieds, luisante, tiquetée de points noirs; feuilles verticillées, ovales-lancéolées; fleurs en juillet et août, formées

et disposées comme celles du Lis de Pomponne, mais d'un rouge plus ou moins pourpre, avec des points noirs. Elles ont une odeur peu agréable. Il se cultive de même que le précédent, et ses bulbes peuvent se manger cuites sous la cendre. Il y a près de vingt-cinq autres belles variétés de martagons, parmi lesquels on remarque le *blanc*, le *pourpre*, le *piquete de blanc*, le *piqueté de pourpre*, le *jaune brillant*, et celui à *fleurs doubles*. Même culture, mais il est prudent de les couvrir l'hiver, car elles sont au moins aussi sensibles au froid que le martagon du Canada.

11 — 12. Lis superbe, *vulgairement* martagon du Canada. (*Lilium superbum*. Lin. — Red. Lil. 103. — Curt. 936.) Il est facile à distinguer d'avec le Lis du Canada (*Lilium Canadense*, Lin. — Curt.), dont les tiges hautes seulement de 3 ou 4 pieds, et garnies de feuilles lancéolées, sessiles, marquées en dessous de nervures longitudinales, les unes en verticilles, les autres en demi-verticilles, sont terminées fin de juillet par une ombelle de trois à douze fleurs; leurs pédicules longs et courbés, partant et divergeant du même point, forment une espèce de couronne de fleurs pendantes dont les pétales, jaunes et marqués surtout en dedans de points bruns, ne se roulent pas. Le lis superbe est une belle plante, et l'ognon, mis en terre de bruyère sablense (la seule qui lui convienne), pousse au printemps, et lorsqu'il a acquis la grosseur convenable, une tige quelquefois de 8 à 9 pieds, droite, ferme, violâtre, garnie de verticilles espacés de feuilles linéaires, et terminée en août par une girandole lâche d'une très-grande quantité de fleurs (quelquefois plus de quarante), pendantes, assez grosses, d'un beau rouge orangé, ponctuées de pourpre ou brun. Cet ognon peut rester trois ou quatre ans en terre; on le relève pour en séparer les caïeux, qu'on replante aussitôt. — On le multiplie encore, en détachant les écailles qui le forment: et en les plantant (toujours en terre de bruyère) dans la même situation où elles étaient en formant l'ognon. Il faut tenir ce jeune plant à l'ombre, et l'arroser très-médiocrement, seulement pour empêcher la terre de se trop dessécher. Du reste, même culture, et couverture de fougère ou de paille pendant l'hiver.

13. Lis du Kamtschatka. (*Lilium camschatcense*. Lin.) Tige de 2 à 4 pieds, simple, droite et garnie de plusieurs verticilles de feuilles sessiles, oblongues, vertes, un peu velues comme la tige. En juillet, elle se couronne d'une ombelle de fleurs renversées, d'un beau jaune doré, parsemées dans l'intérieur de petits points pourpres, et ayant une odeur de jonquille. Même terre et culture que le précédent, mais exposition au levant.

14. Lis Tigré. (*Lilium tigrinum*, Hort. Kew. — Herbier

DE L'AMATEUR. vol. 2. pl. 91.) De la Chine, où l'on mange ses racines. Tige violette et laineuse, de 3 à 5 pieds, suivant la qualité de la terre et l'exposition ; feuilles éparses sur la tige, sessiles, lancéolées, aiguës et marquées de lignes longitudinales ; fleurs en juillet, disposées en thyrse, et souvent au nombre de douze à quarante, très-grandes, d'un très-beau rouge de vermillon orangé, marquées de points pourpres noirs. Elles sont soutenues par des pédicules divergens courbés à leur sommet, de sorte que leurs fleurs sont penchées; mais leurs six pétales se relèvent, et l'on voit pendre les six étamines, dont les filets, moins longs que la corolle, et rouges, portent des anthères pourpres-brunâtres et attachées dans leur milieu : le style, presque aussi long, se termine en crosse, et se courbe vers chaque anthère à tour de rôle. Même culture que le LIS COMMUN.

15. LIS MONADELPHE. (*Lilium monadelphum.*) Du mont Caucase. Tige droite et ferme ; feuilles nombreuses, lancéolées, velues, presque verticillées, à nervure principale très-marquée ; fleurs assez multipliées, d'un jaune citron, tigrées de points rouges, à corolle réfléchie en arrière, à étamines réunies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et en juin. Même culture que le LIS MARTAGON.

*MELANTHIUM.* (Hexandrie Trigynie, fam. des COLCHICACÉES.) Nom composé des mots grecs *melas*, noir, et *anthos*, fleur, à cause de la couleur rembrunie des fleurs d'une espèce.

1. MÉLANTHE A ÉPI. (*Melanthium spicatum.* H. ANGL.) Du Cap. Petit ognon. Tige menue portant trois feuilles engaînantes, longues, étroites. En mai, un épi de fleurs à six pétales longs, étroits, ouverts en étoile, couleur pourpre ; authères jaunes. Cette plante est fort jolie. Culture des ixias comme la suivante.

2. MÉLANTHE A FEUILLES DE JONC. (*Melanthium junceum.* WILD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 50.) Ognon allongé et petit ; deux feuilles jonciformes, la supérieure dilatée à sa base. Du tiers supérieur de celle-ci, il se développe, en avril et mai, une grappe simple de cinq ou six fleurs à six pétales ouverts en étoile, ovales-allongés, blancs, bleus ou roses, selon la variété, et marqués à la base d'une large et jolie tache violâtre ; ovaire trigone et violet.

MÉTHONIQUE, *Methonica*. Nom malabare d'un genre de l'Hexandrie Monogynie, famille des ASPHODÉLÉES. MÉTHONIQUE SUPERBE DU MALABAR. (*Methonica superba.* — *Gloriosa superba.* LIN.-RED. Lil. 26.) Racine grosse, tubéreuse et jaune ; tige de 4 à 5 pieds, droite, mais faible, et à laquelle

il faut des supports ; feuilles longues, étroites, et terminées par une vrille ; fleurs de juillet à octobre, à longs pédoncules courbés à leur extrémité, d'un rouge aurore éclatant, assez grandes, penchées vers la terre, et imitant le lustre au moyen de six pétales très-longs, lancéolés, ondulés sur les bords, relevés de manière que leur extrémité touche le pédoncule, et de six étamines alternes, aussi très-longues et redressées : le style très-long et coudé, tourne insensiblement sur lui-même, pour aller recevoir le tribut de chaque anthère. De serre chaude dans un grand pot ; terre franche légère et substantielle. Dès le printemps, il faut la mettre dans la tannée, pour obtenir ses fleurs. Tant qu'elle travaille, on l'arrose comme les autres, tandis qu'elle n'a pas besoin d'arrosement pendant son temps de repos. On peut alors aussi la retirer de la tannée, même du pot, et garder les racines dans du sable sec, à l'abri de toute gelée, depuis novembre jusqu'en février. Elle se multiplie par ses caïeux.

MORÉE, *Morœa*. (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Genre dédié à Moro, botaniste.

1. Morée de la Chine, Iris tigré des jardiniers. (*Morœa sinensis*. Lin.—*Ixia chinensis*. Trew. 15.—*Belamcanda*. De Cand. — Red. Lil. 121.) Racines et feuilles semblables à celles de l'iris commun, mais plus petites ; tige creuse d'un pied et demi ; fleurs en juin et juillet, en ombelle terminale, faites comme celles du lis, mais plus petites et d'un jaune pourpré, marqué de taches rouges. De pleine terre franche, légère et peu humide ; exposition chaude, et couverture de litière pendant les froids. Multiplication par ses graines semées sur couche en terrine ; mais plus promptement par la séparation de ses pieds ; en mars.

2. Morée a grandes fleurs. (*Morœa virgata*. Lin.— Jacq. *Ic. rar.* 224.) Du Cap. Feuilles linéaires, canaliculées ; tige d'un pied ; fleurs en mai, grandes et blanchâtres, teintes de bleu, ayant une tache jaune et une raie barbue ; d'où le nom d'iris plumeux. Culture des ixias sous châssis, ou les placer dans l'orangerie, près des jours, ainsi que les espèces suivantes, et même multiplication.

3. Morée demi-deuil. (*Morœa lugens*.—*Morœa melaleuca*, Willd.) Feuilles linéaires, courbées en faux ; tige nue ; deux fleurs en juillet, à six divisions blanches à leur base, mais les trois plus grandes pourpres, et les trois plus petites noires à leur sommet.

5 Morée engaînée. (*Morœa northiana*. And. *rep.* 245. *vaginata*. Red. Lil. 56.) Très-belle plante du Brésil, dédiée à l'épouse de lord North. Racines fibreuses ; feuilles semblables à celles de l'Iris, un peu courbées ; tige engaînée dans la feuille supérieure, portant deux fleurs charmantes, d'avril

en juillet, à six divisions profondes et inégales ; les trois extérieures grandes, étalées, d'un blanc de lait pur, jaunes et pointillées de pourpre à leur base : les trois intérieures alternes, plus petites, bleues, réfléchies à leur sommet, jaunes aussi et piquetées de pourpre à leur base, et sur les bords dans les deux tiers de leur proportion. Elles ne durent que six à huit heures. Cette plante et celle du n°. 5 sont un peu plus délicates que les précédentes, et seraient mieux en serre chaude sur les tablettes.

5. Morée tricolore. (*Moræa tricolor.* And. *rep.* 83.) Petit ognon du Cap, difficile à cultiver, et dont les fleurs se flétrissent en moins de quatre heures. Feuilles droites, larges dans le milieu, finissant en pointe. Tige terminée par une charmante fleur à six pétales, dont trois étroits, et d'un rouge uniforme ; trois plus larges, du même rouge, mais marqués à leur ongle et d'un beau jaune, que termine une ligne circulaire brune. Il lui faut une exposition sèche.

6. Morée faux-iris, Morée iridiforme. (*Moræa iridioïdes.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 175.) Des environs de Constantinople, dans les bois, près des ruisseaux. Racines fibreuses ; feuilles radicales, persistantes, disposées en éventail, et engaînantes comme celles des iris ; tiges d'un pied, garnies de feuilles courtes, et terminées, fin de juin et juillet, par des fleurs inodores, à six pétales blancs, dont les trois extérieurs plus grands, marqués de points et d'une tache supérieure jaune. Les trois stigmates ressemblent à de petits pétales, et sont teints d'un violâtre léger et agréable. Même culture que le n°. 1.

MUSCARI, *Muscari*, H. P. *Hyacinthus.* Lin. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre distrait des jacinthes.

1. Muscari odorant, Jacinthe musquée. (*Muscari, suaveolens.* H. P. - *Hyacinthus muscari*, Lin.) — Du Levant. Ognon petit ; feuilles assez longues, couchées et concaves ; fleurs, fin d'avril, en épi, globuleuses, à odeur de musc, et d'un jaune violâtre obscur. Terre légère où elle reste trois ans. Multiplication de graines et de caïeux en juillet, replantés en octobre. On peut en faire des bordures.

2. Muscari chevelu, jacinthe a toupet, Vaciet. (*Muscari comosum.* H. P. et Red. Lil. 231 : - *Hyacinthus comosus.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 126.) Espèce indigène à tige de quinze pouces, et singulière par la disposition et la couleur de ses fleurs en épi, dont les inférieures sont brunes et penchées, tandis que les supérieures, bleues et droites, forment une espèce de toupet coloré. Même culture.

3. Muscari monstrueux, Faux-Muscari, Lilas de terre,

Jacinthe de Sienne, monstrueuse *ou* paniculée. (*Muscari monstruosum.* H. P. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 12. — *Hyacinthus monstruosus.* Lin.) Indigène. Feuilles un peu creusées et d'un vert sombre, teint de rougeâtre; tige de 9 à 10 pouces; fleurs en mai et juin, petites, bleuâtres, à pédoncules rameux et bleuâtres, et formant par leur ensemble une grappe en panache. Même culture, mais moins difficile sur la qualité de la terre. Variété, nommée Muscari plumeux (*Muscari plumosum.*)

4. Muscari a grappes. Ail a chiens. (*Muscari racemosum.* H. P. et Red. Lil. 232. - *Hyacinthus racemosus*, Lin. - Jacq. *Fl. Aust.* 187.) Il vient dans nos prés secs : il fait un effet agréable par ses fleurs, en avril, odorantes, d'un beau bleu, aussi en grelot et en grappe droite. Il faut laisser cet ognon presque écailleux former de grandes touffes. Même culture.

NARCISSE, *Narcissus.* Genre de l'Hexandrie Monogynie, et type de la fam. des Narcissées. Ce nom est poétique, et a été donné à ces plantes, parce que, croissant sur le bord des eaux, elles semblent y contempler leur image, comme le beau Narcisse.

1. Narcisse des Poëtes, Porillon, Porion. La Jonette des Comtois. (*Narcissus poëticus.* Lin.) Indigène. Ognon moyen et allongé; feuilles radicales, linéaires; tige d'un pied, terminée en mai par une fleur blanche, odorante, simple ou double. Pleine terre franche, légère et fraîche. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare, en juillet, en levant les ognons la deuxième ou la troisième année. On les replante en octobre, soit en plate-bande, soit en bordure. Ce Narcisse a une variété à feuilles étroites et à fleurs plus petites; une autre à fleurs doubles, et c'est elle qu'on préfère. Il ne craint point la gelée; mais il demande à être arrosé pendant les sécheresses; autrement il ne fleurirait point.

2—6. Narcisses Aiault *ou* Faux-Narcisse, Narcisse-Sauvage *ou* des prés, Porion. Fleur de Coucou. (*Narcissus Pseudo-Narcissus.* Lin.) De France, où il habite nos bois frais et nos prairies. — Autre espèce originaire d'Espagne, qui a de très-grandes fleurs, et s'appelle *Narcissus major.* (Curt. Mag. t. 51.) Une autre assez semblable a été appelé par Linné, *Narcissus bicolor*, parce que le godet du milieu de la fleur est d'une autre couleur que les pétales. Une de ses variétés est double : les pétales du milieu sont d'un jaune doré, tandis que ceux du tour sont soufre. Une autre très-belle a de grands pétales blancs, et des petits oranges. C'est l'Orange Phoenix des Hollandais. Il y a beaucoup d'autres variétés. — Le *Narcissus moschatus* d'Espagne, ognon assez rustique, dont la fleur, en avril, longue, d'un blanc soufré, à odeur aromatique, a sa couronne aussi longue que les pé-

tales. Le *Narcissus Gouani*, Dec. *Liliacées* de Red. n°. 220, beau narcisse à fleur grande, odorante, d'un jaune soufre, et dont la couronne est d'un jaune foncé.

7 — 11. Narcisse a bouquet. (*Narcissus tazetta.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 147.) Indigène dans les lieux humides. Feuilles plus longues, demi-cylindriques. Fleurs en mai, en bouquets, grandes, odorantes et jaunes. Il a beaucoup de variétés et de sous-variétés qui diffèrent par les proportions de la fleur et les couleurs; savoir: Narcisse de Constantinople, à fleurs simples et à fleurs doubles, très-odorantes, ayant les couleurs de l'orange phœnix, mais de plus petites dimensions. On le met en pots ou sur des carafes remplies d'eau avec quelques grains de sel. Il y fleurit en janvier et février. Il ne supporte pas le froid du quatrième degré. Narcisse de Chypre, dont les fleurs ne diffèrent du précédent que par de plus petites proportions, fleurit peu de temps après et est employé aux mêmes usages. Aussi délicat et d'une odeur plus agréable. Narcisse grand Soleil d'or. Celui-ci peut se mettre en pleine terre. Fleurs toujours simples et en bouquets, d'un beau jaune citron, à coupe jaune safran: elles répandent peu d'odeur. On peut mettre ces ognons en carafes et en pots, et les avancer. Si on les a livrés à la pleine terre légère ou franche légère, à une exposition chaude, et que l'automne soit doux et pluvieux, ils fleuriront dès la fin de novembre. — Le Tout-Blanc, *Totus albus* des Jardiniers. Ce surnom lui vient de ce que ses fleurs sont absolument blanches; elles sont assez grandes, de bonne odeur, mais plus tardives. On le traite comme les précédens, dont on avance ou retarde la floraison en mettant les ognons plus tôt ou plus tard en carafes ou en pots. Ces plantes doivent être entretenues dans une certaine humidité qu'on leur procure par quelques arrosemens, surtout lorsqu'elles sont près de fleurir. La fleur passée, on modère les arrosemens; et, lorsque les fanes sont desséchées, on retire les ognons de terre, on sépare les caïeux, et on garde le tout dans une chambre à l'abri de l'humidité, du soleil et d'une trop grande chaleur. On peut aussi laisser en terre, plusieurs années, ceux qui ne craignent pas nos hivers; mais nous observerons que les ognons à fleurs doubles dégénèrent, si on néglige de les lever chaque année. Le nom de *tazetta* est italien et signifie petite tasse, parce que la coupe ou nectaire en a la forme. Grand Primo; ognon très-gros, fleurs blanches aussi, et très-nombreuses, mais beaucoup plus grandes; et aussi odorantes. De pleine terre, et même culture. Il y a un grand nombre d'autres variétés, parmi lesquelles on distingue le grand monarque dont les fleurs, plus grandes que celles du grand primo et du même coloris, ont les pétales moins arrondis et plus échancrés.

12 — 13. Narcisse a grande coupe. (*Narcissus calathinus*, Lin. - Red. Lil. vol. 3, t. 177.) Du midi de l'Europe. Fleurs d'un jaune très-pâle, à coupe ou couronne aussi longue que les pétales. Variété à fleurs doubles, odorantes comme la simple, et à coupe d'un jaune plus foncé. Même culture et de pleine terre.

14. Narcisse Jonquille. (*Narcissus Jonquilla* Lin. — Red. Lil. volume, 3, tab. 159.) D'Espagne et du midi de la France, dans les lieux frais. Ognon plus petit que celui du narcisse des poëtes et plus uni; feuilles jonciformes et lisses; fleurs très-odorantes en avril, pétales d'un beau jaune; couronne très-courte. On plante l'ognon en septembre; les racines du côté du midi, et on peut mettre dessous une coquille d'huître pour l'empêcher d'allonger, on l'enfonce à trois pouces dans une terre franche légère. Le nom de jonquille vient de la forme des feuilles. Même culture.

NIVÉOLE, *Leucoium*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.)

1. Nivéole du printemps, Perce-neige. (*Leucoium vernum*. Lin.) Indigène dans les prés couverts. Cette petite plante est intéressante par sa précocité, puisqu'elle perce souvent la neige, d'où son nom vulgaire; hampe de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, radicales; fleur blanche, rayée de vert; en février.

2. Nivéole d'été *ou* a bouquets. (*Leucoium æstivum*, Lin.-Red. *Lil.* 133. — Jacq. *Fl. Aust.* 203.) De la même famille, du même genre, et aussi rustique que la première. Sa hampe, d'un pied et demi, porte cinq à six fleurs d'un blanc de neige, et dont l'extrémité aiguë des pétales a un point vert. Terre franche légère, exposition un peu ombragée, lever en juillet pour séparer les caïeux et replanter en octobre. Même culture pour la Perce-neige.

*ORCHIS* (prononcez Orkis), *Orchis*. (Gynandrie Diandrie, fam. des Orchidées.) Plantes indigènes, singulières par la forme de leurs fleurs en épi, et qu'on ne parvient à cultiver dans les jardins qu'en les plaçant dans la terre et à l'exposition qu'elles ont dans les bois ou les prés. Leur nom grec *orchis*, en latin *testiculus*, vient de la forme de leurs bulbes ordinairement rondes, mais cependant aplatie dans quelques-unes. On cultive de préférence : 1°. L'orchis à deux feuilles et à fleurs blanches en juin; (*Orchis bifolia*, Lin.) 2°. Le pyramidal. (*Orchis pyramidalis*, Lin Jacq. *Fl. Aust.* 256.), dont les belles fleurs purpurines, en juillet, forment la pyramide d'où son nom spécifique, 3°. L'Orchis punaise, (*Orchis coriophora*, Lin.) fleurs en juin, rouges et vertes, jolies, mais sentant la punaise. 4°. L'orchis militaire, (*Orchis militaris*, Lin. - Jacq. *ic. rar.* 597.) fleurs en mai, grandes, variées de pourpre et de blanc, les plus

belles du genre, un peu en forme de casque. 5°. L'orchis singe. ( *Orchis simia*, Lam. ) Son nom vient de la forme singulière de ses fleurs, blanchâtres, tachées de pourpre, et dont les divisions imitent un singe pendu. 6°. L'orchis maculé. ( *Orchis maculata*, Lin. ) Bulbes aplaties et palmées; feuilles longues, tachetées, ainsi que la tige, de points rouges; fleurs en juin, panachées et ponctuées de blanc et de pourpre, d'une agréable odeur. Les *Orchis simia*, *militaris* et *maculata* ont des bulbes qu'on peut manger et conserver long-temps après les avoir bouillies et desséchées.

On peut avoir de même des *ophrys*, plante de la même famille. Leurs fleurs bizarres représentent des mouches, des bourdons, des araignées, même un homme pendu, etc. On recherche de préférence les *ophrys anthropophora* et *insectifera*.

ORNITHOGALE, *Ornithogalum*. ( Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées. )

1. L'Ornithogale pyramidal, Épi-de-lait, épi-de-la-Vierge: ( *Ornithogalum pyramidale*. Lin.) Indigène; feuilles longues et molles; tige d'un pied et demi, et presque desséchée fin de juin, quand paraissent les fleurs très blanches, en étoile et en épi. Pleine terre légère et substantielle. On lève l'ognon tous les deux ou trois ans en juillet pour le replanter en octobre après la séparation des caïeux.

2. L'Ornithogale a ombelles, Dame *ou* Belle-d'onze heures. ( *Ornithogalum umbellatum*, Lin. — Red. Lil. 143. — *Fl. Aust.* 343. ) Plante indigène, à feuilles étroites, canaliculées, de 7 à 8 pouces de longueur; tige de 5 à 6 pouces, portant une *ombelle* de fleurs en mai et juin, blanches, ouvertes en étoiles, et d'une odeur agréable. Pendant environ quinze jours, elles s'ouvrent sur les onze heures, lorsque le soleil brille, pour se refermer à trois; ce qui a fait appeler cet ornithogale, *dame* ou *belle d'onze heures*. Même culture, mais point d'ombre. On peut manger cet ognon cuit sous la cendre, ainsi que celui de l'*Ornithogalum pyrenaïcum*.

3 — 6. On cultive d'autres espèces du Cap, qu'on traite comme les *ixias*, 1°. l'*Ornithogalum arabicum*. Red. Lil 63. Feuilles un peu charnues; canaliculées; fleurs en avril, en grappe corymbiforme, conique et à six pétales blancs, marqués à la base d'une tache vert brun et jaunâtre; 2°. l'*Ornithogalum revolutum*, Jacq., *Hort. Sch.* 89, dont la tige flexueuse porte un bouquet de fleurs assez grandes, d'un blanc lavé de jaunes, et odorantes; 3°. le *miniatum* ( Jacq. *ic. rar.* 438. ) dont les fleurs, presque en ombelle, sont grandes et d'un rouge vermillon; 4°. enfin, le *luteum* ou *aureum* (Herbier de l'Amateur vol. 3, pl. 191.) qui produit un bouquet de fleurs grandes, nombreuses, et d'un jaune jonquille.

*OXALIDE* ou SURELLE, *Oxalis*. Le nom français exprime que ces plantes ont une saveur acide ou *sure*. Ce genre (de la Décandrie Pentagynie, fam. des GÉRANIÉES), comprend beaucoup d'espèces, entre autres, l'*Oxalis acetosella*, appelée vulgairement *alleluia* et pain de coucou, parce qu'elle fleurit au temps de Pâques, et quand l'oiseau coucou reparaît; on en fait le sel d'oseille, et quelques personnes l'emploient en fourniture de salade. Leurs racines sont des bulbes très-petites, et dont les souris sont assez friandes pour aller les déterrer.

2. OXALIDE BIGARRÉE. (*Oxalis versicolor*. LIN.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 55.) Jolie plante du Cap, comme les suivantes qu'on cultive toutes comme les ixias. Tiges droites, au sommet desquelles d'assez longs pétioles réunis en ombelles, portent chacun trois folioles sessiles, en cœur allongé, du centre desquelles il sort, en février et mars, une fleur blanche bordée d'une raie rouge qui ne s'épanouit qu'au soleil, et qui, à moitié épanouie, présente un petit cornet blanc, entouré d'un ruban rouge en spirale. Tenir la terre fraîche pendant la floraison.

3. OXALIDE TRAINANTE. (*Oxalis reptatrix*, JACQ —HERBIER DE L'AMATEUR, vol, 3. pl. 161.) Charmante espèce à racines bulbifères, traçantes; tige courte, simple, feuillée; feuilles ternées, obrondes, alternes, à longs pétioles; fleurs en février, mars, grandes, campanulées, d'un blanc carné avec le fond d'un beau jaune; stipules filiformes et d'un vert pâle. Il faut mettre cette plante en pots sous le châssis pour l'empêcher de tracer trop.

4—5. OXALIDE PIED-DE-CHÈVRE. (*Oxalis caprina*, LIN.) Ses noms spécifiques lui viennent de ce qu'on a trouvé quelque ressemblance entre la trace du pied d'une chèvre et les trois folioles dont sont composées ses feuilles, moins nombreuses et plus grandes que dans l'*Oxalis versicolor*; fleurs, d'avril en juin, plus grandes et quelquefois doubles, entièrement jaunes et odorantes. — Une espèce, plus belle et plus grande encore, mérite la préférence, et n'est pas plus difficile à cultiver; c'est l'*Oxalis purpurea*, oxalide à fleurs pourpres. Si on met ces plantes dans la serre tempérée, il faut les placer près des jours. Elles y fleurissent plus tôt que sous le châssis.

*PANCRATIER*, *Pancratium*. (Hexandrie Monogynie, fam. des NARCISSÉES.) Toutes les fleurs de ce genre sont très-belles. *Pancratium* vient des mots grecs *pan*, tout, et *kreas*, chair, parce qu'elles ne forment qu'une masse de chair sans division.

1. PANCRATIER MARITIME, Lis de Marthiole. (*Pancratium maritimum*, LIN. — RED Lil. 8.) Ses ressemblances avec le lis et le narcisse, l'ont fait aussi appeler LIS-NARCISSE. De

Montpellier, près de la mer, dans le sable. Feuilles longues, lancéolées, obtuses, fleurs, en juillet ou août, en ombelle de 4 ou 5, blanches, odorantes, placées au haut de la tige, qui sort à côté des feuilles, et qu'il est à propos de soutenir avec une petite baguette. On relève cet ognon en septembre: on le replante en octobre. Semence et caïeux. Pleine terre, sablonneuse, au pied d'un mur, au midi. Couverture pendant les gelées.

2. Pancratier d'Illyrie. (*Pancratium Illyricum.* Lin.) D'Illyrie (aujourd'hui la Dalmatie). Feuilles oblongues, lancéolées; tige droite, comprimée, terminée en juin par une douzaine de fleurs grandes, blanches, très-odorantes, etc., de la forme de celles des autres, et dont les filets des étamines sont très-longs. Même culture.

3. Pancratier des Antilles. (*Pancratium Caribæum.*) De la Jamaïque et des îles Antilles. Feuilles d'un pied de long, lancéolées, distiques et striées; hampe d'un pied; fleurs deux ou trois fois dans l'année, nombreuses, d'un blanc pur et d'une odeur très-suave. De serre chaude, et culture des amaryllis.

4 Pancratier d'Amboine. (*Panacratium Amboinense.*) De l'île d'Amboine. Feuilles en faisceau, ovales, nerveuses, pétiolées et grandes. Hampe d'un pied et demi, succulente; fleurs 9 à 10, en ombelle large d'un pied, blanches, ayant une odeur très-agréable, le tube de 3 pouces de long et les divisions de 4 pouces, pliées en gouttière. L'ognon est très-délicat. Même culture que le n°. 3; mais le placer de préférence sur les tablettes de la serre et près des jours.

5. Pancratier a grand godet. (*Pancratium calathiforme*, Red.) De l'Am. mér. Tige de 6 pouces, et pour ainsi dire, formée par les gaînes de feuilles linéaires, plus longues qu'elle, lisses, entières, et d'un vert luisant; hampe nue, flexueuse, comprimée, de 18 pouces; deux fleurs sessiles, terminales, qui ne s'ouvrent pas dans le même temps, dont le tube a trois côtés; divisions du limbes, ainsi que le godet, blanches; ce dernier, très-grand, en cône renversé, divisé en six lobes arrondis, dentelés et échancrés dans leur milieu; filamens des étamines blancs; anthères jaunes, vacillantes. Même culture que le n°. 3, et placé comme lui près des jours.

6. Pancratier distique. (*Pancratium distichum.* Curt.) Du Mexique. Feuilles distiques, lancéolées, striées; cinq à six fleurs d'un beau blanc et d'une odeur suave, à nectaire infundibuliforme, denté, lacinié irrégulièrement dans les intervalles des étamines. Même culture.

PHALANGÈRE, *Phalangium*. Jus. Genre de l'Hexandrie Monogynie, famille des Asphodélées, distrait du genre *anthericum* de Lin., et qui contient des plantes preque toutes agréables.

1. Phalangère rameuse. Herbe à l'araignée. (*Phalangium ramosum*. H. P. — *Anthericum ramosum*. Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 161.) Indigène dans les forêts, vivace et fibreuse; feuilles semblables à celle du gazon; tiges garnies, fin de juin, d'épis de fleurs nombreuses, blanches, ouvertes, à six pétales oblongs et plats.

2. Phalangère-fleur-de-lis. (*Phalangium liliago*. H. P. — *Anthericum liliago*. Lin. — Jacq. *H. Vind.* 83. — *Fl. Dan.* 616.) Des mêmes lieux. Racine vivace, fibreuse et blanchâtre; feuilles planes, plus grandes, en faisceaux entourés d'autres feuilles ou écailles brunâtres et aiguës; tiges simples, terminées en juin, par un épi de fleurs blanches, larges de 18 lignes, bien ouvertes, et ressemblant assez à la fleur du lis, mais plus petites. Ces deux espèces sont faciles à cultiver, et demandent seulement une terre très-légère et substantielle, et un peu d'ombre. Elles se multiplient de semence; plus promptement par la séparation des racines, lorsque les feuilles sont fanées.

Phalangère, Lis Saint-Bruno. Fleur-de-lis. (*Phalangium Liliastrum*. H. P.) Des montagnes du Dauphiné, d'où son nom de Saint-Bruno. Racine semblable à une griffe d'asperge; feuilles planes, radicales; tige de plus d'un pied, simple, portant en juin un épi de fort belles fleurs blanches, imitant celles du lis, d'où son nom spécifique latin, enfin plus grandes que celle du *Phalangium liliago*. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude; couverture de litière sèche lorsqu'il gèle; multiplication par la séparation des racines, en automne, avec la précaution de ne pas les rompre, car elles sont fort fragiles. Si on les transporte au loin, il faut les envelopper de mousse fraîche.

Phalangère bicolore. (*Phalangium bicolor*. Desf.— *Anthericum planifolium*. Lin. — Red. Lil. 215.) Des terres sablonneuses de France; racines fibreuses, épaisses et charnues; feuilles longues, étroites et planes; tige ramifiée dans le haut, et portant en mai des fleurs petites, de peu de durée, mais remarquables par leur couleur d'un joli rose violet à l'extérieur, et blanches en dedans. Elle réussit bien dans une terre légère et sablonneuse, à l'abri d'un trop grand soleil.

RENONCULE ASIATIQUE, Renoncule des Jardins, *Ranunculus asiaticus*. Lin (Polyandrie Polygynie, famille des Renonculacées.) Griffe composée de petits corps fusiformes, nommés *doigts*, de 4 à six lignes de longueur, et

réunis à un petit tronc, ayant à sa partie supérieure un, deux ou trois yeux couverts d'un poil grisâtre.

Quand la plante commence à végéter, il sort de la partie qui environne les yeux plusieurs filets blancs fort minces. Ces filets sont d'égale dimension dans toute leur longueur, jusqu'à ce qu'ils aient pris leur accroissement. Alors ils grossissent dans la partie adhérente au tronc, et forment une ou plusieurs griffes au-dessus de l'ancienne, qui, après avoir fourni aux nouvelles les sucs nutritifs qu'elle contenait, se décompose, et ne végète conséquemment qu'une année. Feuilles une à deux fois ternées, à folioles trifides, incisées et glabres; tige de 6 à 18 pouces de hauteur, terminée par une fleur. Elle a souvent au tiers, ou à la moitié de sa hauteur, une feuille à l'aisselle de laquelle il sort une tige secondaire qui fournit également une fleur. Souvent ces tiges se subdivisent encore, et donnent d'autres fleurs un peu plus tardives que les premières; fleurs à cinq pétales jaunes ou rouges, à l'onglet desquelles on remarque une petite glande. Le gros bouton noir au centre des pétales, est couvert d'un grand nombre de pistils et d'étamine. Il prend, ainsi que la tige, la couleur de feuilles sèches à la maturité des graines.

On a obtenu par la culture un grand nombre de variétés à fleurs simples, semi-doubles et doubles. Ces dernières sont connues plus particulièrement sous le nom de *renoncules*. Les fleurs des variétés offrent presque toutes les couleurs du blanc au noir, à l'exception du bleu. Il en existe en France un grand nombre de variétés dont M. Féburier possède plus de deux cents dans sa collection marchande composée de quatre-vingts mille griffes.

Culture. La renoncule asiatique demande une terre légère, douce, substantielle et fraîche. Si elle contenait beaucoup de pierres, il faudrait la passer à la claie. Si la terre était prise à une certaine profondeur pour former des planches, il faudrait l'amender avec du terreau consommé et la bien ameublir. M. Féburier ayant fait don, au printemps de 1817, d'environ quarante mille griffes en quatre-vingts variétés, pour orner le nouveau bosquet du roi à Versailles, on les planta dans une terre qui n'avait pas vu le soleil depuis 80 ou 100 ans, et sans y mêler du terreau. On sema en outre, par-dessus, des pavots et des coquelicots. Il résulta de cette culture extraordinaire la perte des variétés délicates et la non-floraison de la plupart des autres. Il n'y eut que quelques variétés rouges et jaune, conséquemment moins éloignées du type, qui donnèrent des fleurs d'une mauvaise venue. L'exposition du levant est celle qui convient le mieux à cette plante. Cependant elle réussit bien en plein carré; mais il faut la mettre au midi, quand on la plante avant

l'hiver pour avoir des fleurs précoces. On la multiplie de semences et de griffes Si on veut semer, on récolte les semences depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir, sur des plantes vigoureuses, à tiges fortes et hautes, dont les pétales sont larges, épais, arrondis comme ceux de la rose, et qui ont des couleurs bien nettes et bien vives. On coupe les tiges, on les réunit en paquets qu'on suspend, pendant quinze jours ou un mois, dans un lieu sec et bien aéré pour achever la maturité des graines. On peut les semer de suite ou les ramasser dans des cornets de papier dans lesquels elles se conservent trois et quatre ans. Il vaut mieux cependant attendre au printemps ou à l'automne suivant, parce qu'il est de remarque que les semences nouvelles ne lèvent pas aussi bien que celles d'un an. D'ailleurs les graines anciennes donnent plus d'espoir d'obtenir des fleurs doubles, surtout quand elles sont semées à la fin de l'été. L'époque du semis doit être fixée sur la température. Dans les départemens septentrionaux, il faut semer au printemps en pleine terre. Dans les autres, on peut semer à la fin de l'été; mais, quand on fait les semis en terrine, on peut opérer en tout temps.

On doit bien ameublir la terre et même la passer à 2 ou 3 pouces de la superficie à une claie fine. On l'unit bien ensuite. On prend alors des têtes de renoncules. On les frotte avec les mains pour en détacher les graines, et on sème un peu clair si la majeure partie des graines a une lentille bien marquée au centre. Si, au contraire, on en aperçoit peu, on couvre la terre de la semence. On appuie légèrement la main ou une truelle sur la graine, et on répand dessus environ deux lignes de la même terre, mais plus chargée de terreau et passée au crible fin de fer ou de laiton, pour qu'elle soit divisée. Si on a semé en terrine, on recouvre avec de la mousse, on arrose légèrement et on place les terrines au levant sur des planches élevées de 2 ou 3 pieds au-dessus du sol, pour empêcher les insectes d'y pénétrer. Quand le semis a été fait en pleine terre, il vaut mieux mettre sur les planches, des claies ou des branches minces et croisées comme pour les anémones. Il faut tenir la terre toujours fraîche, sarcler souvent, donner la chasse aux limaces, soins également nécessaires pour les fortes plantes. Le semis met de trente à cinquante jours à lever en raison de la température plus ou moins chaude. Quand les jeunes plantes ou *pucelles* commencent à prendre de la force, on enlève les claies ou les branches, et on les traite comme les griffes formées si on a semé au printemps; mais, si on l'a fait à la fin de l'été, il faut établir avant les gelées, comme pour les anémones, des cadres qui soient élevées de 3 ou 4 pouces au-dessus de la terre, et sur lesquels on place des paillassons qu'on redou-

ble quand le froid augmente. On met dans les sentiers qui environnent la planche, 8 à 10 pouces de litière. On découvre les plantes toutes les fois que le temps le permet. Au moyen de ces précautions, ce jeune plant, quoique plus délicat que celui d'anémone, passe fort bien l'hiver. Si les plantes des semis faits au printemps en pleine terre étaient faibles, on ne les lèverait pas après le desséchement des feuilles, mais on rapporterait 2 pouces de terre sur la planche, et on la couvrirait d'un demi-pouce de terreau. On préserverait les plantes du froid en employant les mêmes moyens que pour les semis.

Les fortes griffes se plantent à l'automne, ou après les fortes gelées : à l'automne, dans les cantons où l'hiver est doux et où les gelées ne peuvent nuire à la renoncule que huit ou quinze jours au plus, temps pendant lequel on les couvre d'un peu de litière ou de fougère; mais seulement après les gelées, dans les lieux où le froid est vif et dure longtemps, ainsi que dans les sols très-humides. Il est utile, dans ces derniers terrains, de donner, quelques jours avant la plantation, un arrosement avec de l'eau dans laquelle on a fait fondre du sel commun. Les griffes sont fortifiées par ce moyen et moins sujettes à pourir. Quand on veut mettre des renoncules dans une planche, on a l'attention de lui donner quelques mois d'avance un bon labour; et, si elle n'est pas substantielle; d'y mêler une certaine quantité d'engrais bien consommé. On laboure, et on ameublit bien la terre au moment de la plantation; et, après l'avoir unie, on emploie un des deux moyens suivans pour planter. Le premier consiste à tracer avec le cordeau, des lignes longitudinales et transversales, comme pour les jacinthes. La distance entre chaque ligne dépend de la végétation des plantes, qui est plus ou moins considérable, suivant la température. Il y a des cantons où une renoncule couvre 6 pouces de terre en carré. Il en est d'autres où elle ne prend que 5 et même 4 pouces, comme dans les environs de Paris. L'expérience doit déterminer la distance de manière que la terre soit couverte par le feuillage pour conserver sa fraîcheur, et que cependant les feuilles d'une plante ne recouvrent pas celles des autres, ce qui nuirait à leur végétation. On met un pouce de plus de distance entre les griffes de semis, qu'entre celles des renoncules doubles, parce que les premières, plus vigoureuses, ont plus de feuilles et les ont plus longues. Quand la planche est tracée, on plante, à tous les points d'intersection des lignes, une griffe, l'œil en dessus, en tenant la griffe entre les doigts qui la recouvrent entièrement pour empêcher les racines de se rompre, et en l'enfonçant à 2 pouces. Quand la plantation se fait au printemps, il est utile de tremper les renoncules pendant vingt-quatre heures

dans une décoction de suie, dont l'amertume écarte les insectes. C'est ainsi qu'on plante les planches de renoncules par ordre et par noms, avec l'attention de placer une couleur claire auprès d'une couleur foncée, pour donner plus d'éclat à la planche, en faisant bien ressortir les couleurs. Mais quand on place des griffes de semis ou en mélange, ou des plantes *par famille*, c'est-à-dire, dont on met de suite toutes les griffes d'une même variété, il suffit de faire, comme pour les anémones, des rayons auxquels on donne seulement un pouce et demi de profondeur. Si toutes les griffes sont fortes, on les plante à égale distance au fond du rayon, mais on les enfonce seulement assez pour que l'œil soit au niveau de la terre. Si on a de grosses et de petites griffes, on met 1 ou 2 pouces de plus entre les fortes griffes, et on place une petite entre les grosses. On agit également ainsi pour les anémones et les tulipes qu'on plante en rayons. Ensuite on rabat la terre dans les rayons, et de quelque manière qu'on ait planté, après le coup de râteau, on étend un pouce de terreau sur la planche.

Si la plantation a eu lieu avant l'hiver, on garantit les plantes des gelées, de la même manière que les semis. Si elle s'est faite dans les beaux jours de janvier et de février, et qu'il survienne de nouvelles et fortes gelées, l'état des griffes doit diriger les amateurs. Lorsque le froid arrive dans les quinze jours qui suivent la plantation, les griffes ne sont encore qu'un peu renflées, et n'ont rien à craindre. Mais quand les germes commencent à pointer, la matière farineuse, contenue dans les racines ou doigts, se change en une émulsion laiteuse, et si les griffes étaient saisies de la gelée à cette époque, elles seraient perdues. Il faut alors les couvrir avec de la litière ou de la fougère qu'on enlève dès que la gelée est passée.

Lorsque les feuilles des renoncules sont sorties de terre, ces plantes ne demandent que des sarclages et les arrosemens nécessaires, pour conserver la terre fraîche jusqu'à la floraison. Alors on est bien dédommagé de ses peines par le beau coup d'œil qu'offre une planche de renoncules bien choisies et bien classées pour établir l'harmonie des couleurs. On continue les arrosemens si le temps est sec pendant la floraison. Il faut se servir d'arrosoirs dont la pomme soit percée de très-petits trous, verser l'eau à reculons ou de côté, et à deux reprises, au lieu de la répandre toute à la fois, pour ne pas renverser les fleurs, et tasser la terre, pour donner à l'eau le temps d'y pénétrer, au lieu de couler dans les sentiers. Dès le mois de juin, les arrosemens ont lieu le soir. Lorsque la fleur est passée, on cesse de donner de l'eau aux plantes. La durée des fleurs et leur beauté dépendent de la température. Un soleil ardent les empêche, en accélérant trop leur

végétation, de prendre tout leur développement et de se conserver long-temps. C'est une des raisons pour lesquelles les renoncules plantées à l'automne, qui fleurissent plus tôt et conséquemment dans un temps moins chaud, sont plus grandes, plus belles, ont leurs couleurs mieux séparées, et durent plus long-temps que celles mises en terre à la fin de l'hiver. Les griffes sont aussi mieux nourries. Il est donc essentiel de planter à l'automne, lorsque les griffes peuvent passer l'hiver avec les précautions indiquées plus haut.

Dès que les parties extérieures de la plante sont sèches, on lève les griffes, on en détache les feuilles et les tiges, et on les met dans un crible ou dans un panier fort clair. On le plonge dans l'eau et on remue les griffes. La terre se détache et passe avec l'eau lorsqu'on élève le crible. On répète l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus de terre. Quant aux feuilles mortes et aux petits insectes plus légers que l'eau, il suffit de plonger le crible 3 ou 4 pouces au-dessous de l'eau; les griffes restent au fond, et on écarte avec la main tout ce qui surnage. On étend ensuite les griffes à l'air; et, quand l'eau qui les couvre est évaporée, on les porte au lieu destiné à leur complète dessiccation. On sépare les griffes lorsque leurs doigts, diminués de volume et flexibles, permettent de les manier sans les rompre, ce qu'on ne peut faire lorsqu'on tire les griffes de terre ou quand elles sont bien sèches. Dès que la dessiccation est achevée, on dépose les griffes dans des casiers ou dans des sacs de papier. Elles ont l'avantage, comme l'anémone, de se conserver ainsi une année sans être plantées. C'est ce que les jardiniers désignent sous le nom de *plantes reposées* qui dégénèrent moins que les autres, c'est-à-dire, dont les fleurs restent doubles.

Les grands amateurs de renoncules peuvent s'en procurer toute l'année en plantant en pleine terre des griffes tous les mois, depuis la mi-septembre jusqu'au mois d'août inclusivement, et en mettant en pots des griffes dans les mois de septembre et octobre. On place ces pots dans une couche tiède et sous châssis.

2. Renoncule d'Afrique. (*Ranunculus africanus.* Feb.) Cette renoncule diffère de la précédente par ses feuilles, qui sont plus rares, plus grandes, d'un vert plus foncé, légèrement découpées, seulement une fois ternées et couchées à terre. Leur tige est plus forte, ne porte qu'une fleur, et rarement deux. La fleur, plus grande, très-double, a ses pétales du centre assez longs et relevés, du milieu desquels il sort un bouton soutenu sur un pédicule, et qui, en se développant forme une seconde renoncule. La griffe en est forte. C'est cette plante qui est connue des jardiniers sous le nom de *renoncules pivoines* ou *renoncules péones*. On ne

possède pas la simple ; mais on en a quatre variétés à fleurs doubles, la *pivoine rouge* ou *rouma*, la *séraphique d'Alger*, couleur jonquille, le *souci doré* ou *merveilleuse*, couleur de souci doré cœur vert, et le *turban doré*, rouge panaché de jaune. Cette renoncule demande la même terre et se cultive comme celle d'Asie ; mais comme elle est moins sensible aux gelées, on peut, dès le commencement de l'automne, la mettre en terre dans quelques départemens où on retarde la plantation de l'autre renoncule, pourvu toutefois que le terrain ne soit pas trop humide, et qu'on ait une bonne exposition au midi. C'est alors seulement qu'elle prend toutes ses dimensions et qu'elle donne une double fleur. Si on ne la plante qu'au printemps, les fleurs ont la forme des renoncules asiatiques, ce qui les aura fait prendre pour des variétés de cette espèce. Si le terrain où elles passent l'hiver est humide, elles reprennent leur couleur primitive, qui est le rouge, et quelquefois on obtient dans ces terres des séraphiques et des merveilleuses moitié rouges, et des turbans dorés sans panachure jaune.

3. Renoncule a feuilles d'aconit, Bouton d'argent. (*Ranunculus aconitifolius*. Lin.) Des montagnes de France, dans les prés humides et ombragés. Plante que les Anglais nomment *belle pucelle de France*. Racines assez semblables à celles de l'asperge, mais plus courtes ; feuilles palmées, à cinq folioles et découpées comme celle de l'aconit ; fleurs en juin, nombreuses, d'un blanc pur, petites, mais jolies et en forme de bouton. Terre fraîche et un peu ombragée. Multiplication par la séparation des racines la troisième année, et après que la plante est dépouillée de ses feuilles ; arrosemens légers et fréquens ; couverture de litière pendant les grands froids. On met cette plante en pot, et on la serre l'hiver en orangerie si on veut jouir de sa fleur dans les appartemens. On enterre le pot au printemps jusqu'à la floraison et lorsqu'elle est passée.

4. Renoncule acre, Bassinet, Bouton d'or. (*Ranunculus acris*, Lin.) Plante indigène des prés, trop connue pour la décrire, dont on cultive la variété à fleurs doubles comme la précédente. Ses fleurs, en juin, du plus beau jaune, et à forme bombée, produisent un joli effet.

5. Renoncule rampante, Bassinet, Pied-de-coq, Bouton d'or. (*Ranunculus repens*. Lin.) Indigène et des lieux humides. Feuilles composées, à folioles anguleuses, lobées, d'un beau vert ; tiges florifères d'un à deux pieds ; fleurs en mai, d'un beau jaune très-luisant et comme vernissées. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, qu'on place, comme les deux espèces précédentes, dans une terre franche légère, un peu ombragée et fraîche ; car, si la terre était

forte, trop ombragée et humide, ces trois espèces redeviendraient simples. Multiplication au moyen des filets ou coulans qui s'enracinent. Même culture.

6. Renoncule bulbeuse. (*Ranunculus bulbosus*, Lin.) Indigène et des prés. On ne cultive que la variété à fleurs doubles, à racine bulbeuse et vivace, à feuilles longues et découpées et à tiges hautes d'un pied, droites, terminées par des fleurs, de mai en septembre, jaunes et moins luisantes, mais plus grandes que les trois précédentes. Même culture.

7. Renoncule a feuilles de rue. (*Ranunculus rutæfolius.* Lin.) Des Alpes. Tige simple de 4 pouces; feuilles ailées, très découpées, fleurs de la variété qu'on cultive en mai, solitaires, grandes et d'un beau jaune brillant. Même culture.

8. Renoncule graminée. (*Ranunculus gramineus*, Lin. — Bull. Herb. t. 123.) Des montagnes de la France. Racine composée d'un faisceau de grosses fibres charnues; feuilles linéaires, lancéolées, presque toutes radicales, tiges de 6 pouces à 1 pied, terminées par une à 3 fleurs d'un beau jaune, larges de 12 a 15 lignes; en mai et juin. Il serait à désirer qu'on pût obtenir cette plante à fleurs doubles. Il lui faut une terre légère et sableuse.

9 Renoncule amplexicaule. (*Ranunculus amplexicaulis.* Lin.) Des Alpes et des Pyrénées. Racine formée d'un faisceau de fibres charnues; feuilles radicales ovales-oblongues, celles de la tige lancéolées et amplexicaules; fleurs blanches, au nombre d'une à deux seulement dans la plante sauvage, et de 4 à 8 ou même plus dans celle qui est cultivée; en juin. Même terre que la précédente.

10. Renoncule ficaire, petite chélidoine, petite éclaire. (*Ranunculus ficaria.* Lin. - *Ficaria verna*, Pers.) Feuilles radicales, cordiformes, disposées en rosette sur la terre, tiges nombreuses; fleurs en mars et avril, terminales, solitaires, jaunes et doubles dans la variété cultivée pour l'agrément. Même culture. On se sert de la simple en médecine, et quelques personnes mangent ses feuilles en salade, malgré leur âcreté. *Ranunculus* veut dire *petite grenouille*, et indique que le grand nombre de ces plantes est aquatique: quelques espèces cependant habitent les montagnes, même les rochers.

SAFRAN, *Crocus.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Ce genre comprend le safran proprement dit, et le crocus des fleuristes.

1. Safran proprement dit, Safran oriental, Safran des boutiques ou d'automne. (*Crocus sativus.* Lin. — *Crocus orientalis* des boutiques.) D'Asie. Petit ognon; feuilles

radicales, linéaires, étroites, ayant une nervure saillante en dessous et blanche en dessus; fleurs en septembre ou octobre, paraissant, entre les feuilles, d'un violet pourpre, contenant trois étamines et un style court divisé en trois stigmates, longs, filiformes, d'un rouge aurore et très-odorans. Ce sont ces stigmates cueillis et séchés avec soin qui servent à tant d'usages dans les arts, la médecine et la cuisine. On cueille les fleurs. On pince le pistil à son origine avec l'ongle pour le séparer de la fleur. On met ensuite ces pistils dans un tamis de crin suspendu à un pied et demi au-dessus de la braise allumée et recouverte de cendre; on les remue continuellement; et, quand ils sont secs, on les laisse refroidir dans des feuilles de papier; ensuite on les conserve dans des boîtes à l'abri de l'humidité. Terre sablonneuse et légère bien ameublie par trois labours, et partagée en sillons espacés d'un demi-pied et profonds de 5 à 6 pouces. On y plante les ognons, de mai en juillet, à 2 pouces de distance et assez profondément pour qu'ils n'aient point à craindre un froid de 10 degrés qui les ferait périr s'il durait un peu. On donne trois ratissages à 2 pouces de profondeur, en juin, août et septembre. La troisième ou quatrième année, on les relève en mai, quand les feuilles sont tombées, pour en séparer les caïeux. C'est ainsi qu'on cultive en grand. Dans les jardins, on en fait des bordures ou de petits massifs qu'il est utile de couvrir avec un peu de litière, si les froids sont vifs.

2-6. Safran printanier, Crocus des fleuristes. (*Crocus vernus.* Lin.—*Fl. Aust. app.* 36.) Des Alpes. Ognon aussi rustique que le précédent, feuilles plus courtes; fleurs en février et mars, de même forme, mais qui diffèrent par les stigmates non odorans et par les couleurs jaunes avec des raies violettes ou blanches, bleues ou grises avec des raies de différentes couleurs, suivant les variétés qui sont très-nombreuses et dont quelques-unes sont doubles. Même culture, mais moins difficiles sur la terre, on peut les planter dans toutes, pourvu qu'elles ne soient pas trop fortes ni fumées. Multiplication de caïeux et de graines. Les botanistes ne sont pas d'accord s'il faut regarder comme espèce, ou seulement comme variété, 1°. le Safran de Mésie (*Crocus mœsiacus*, Bot. Mag. 111 — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 100) dont la fleur, grande, d'un jaune doré, a ses trois pétales extérieurs légèrement rayés de pourpre. 2°. Le Safran de Suze (*Crocus susianus*), dont les fleurs, plus petites et jaunes, ont les pétales très-marqués de pourpre. 3°. Le Safran soufré (*Crocus sulfureus*), aussi à fleurs jaunes, mais plus pâles, et à pétales extérieurs, striés de pourpre. 4°. Le Safran a deux fleurs (*Crocus biflorus*, Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 101), dont chaque tige porte deux

fleurs grandes, blanches, jaunes à la base : les trois pétales extérieurs rayés de pourpre foncé ; les trois intérieurs tachés de bleu pourpre vers la base. 5°. Le Safran de Naples. (*Crocus neapolitanus*, Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 101.) Ses fleurs, les plus tardives de toutes, sont peut-être les plus grandes. Elles sont d'un violet pourpre ; mais les trois pétales intérieurs sont pâles. Il est le seul du genre, qui a des glandes velues à l'orifice du tube. Même culture que le précédent, et couverture de litière sèche pendant l'hiver.

SANSEVIÈRE, *Senseviera*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre distrait des *aletris*, par Thunberg, et dédié à San-Severo, amateur des sciences.

1. Sansevière de Guinée. (*Sanseviera guineensis. H. Vind.* 84. *Aletris guineensis*. Lin.) Racines noueuses et tubéreuses ; feuilles engaînantes de plus d'un pied, lancéolées, aiguës, planes, parsemées et tigrées de taches blanchâtres ; hampe droite, d'un pied et demi, d'un vert bleuâtre marqué de points blancs jusqu'à l'épi ; fleurs de juin à novembre, sortant trois ou quatre du même point, d'où elles divergent par leurs pédicules ; tube court ; lanières longues, linéaires et blanches, dépassées par le style, et odorantes. Il leur succède une baie rougeâtre et molle, qui a fait distraire les *sanseviera* du genre *aletris*. Elle a besoin au moins de la serre tempérée, et d'une terre franche légère.

2. Sansevière de Ceylan. (*Sanseviera zeylanica*. Wild.) Feuilles épaisses, longues, aiguës, presque triangulaires, ondulées sur les bords, engaînantes à la base, de 7 à 8 pouces de long ; fleurs blanches, en épi, et d'une odeur suave pendant la nuit. Aussi délicate que la première. Serre chaude, ou au moins serre tempérée.

3. Sansevière carnée. (*Sanseviera carnea*. Wild.) Fleurs nombreuses ; sortant des côtés ramifiés de la souche, en épi de 3 pouces, d'un blanc rosé, d'une odeur agréable, accompagnées de bractées aussi longues qu'elles, et d'un brun rougeâtre. Culture dans les châssis des ixias ; multiplication par œilletons, comme les espèces précédentes.

4. Sansevière a fleurs sessiles. (*Sanseviera sessiliflora*. Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 124.) De la Chine. Racines noueuses, et disposées à la manière des iris ; feuilles en touffe, rangées sur deux côtés, canaliculées et s'embrassant étroitement à leur base, du reste planes, linéaires, aiguës, larges de 3 lignes, longues d'un pied, fermes, d'un vert agréable, et du milieu desquelles sort une hampe haute de plus de 6 pouces, rougeâtre, un peu anguleuse, terminée par une douzaine de fleurs, sessiles, monopétales à dix divisions, de couleur de chair agréable. Elle fleurit à plu-

sieurs époques de l'année. Terre fraîche, légère, et orangerie l'hiver.

SCILLE, *Scilla.* ( Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées. )

1. Scille maritime ou rouge. (*Scilla maritima.* Lin.—Red. Lil. 116.) Indigène, et des sables de la mer. Ognon fort gros, employé en médecine; hampe nue de 3 pieds; feuilles longues, canaliculées, d'un beau vert; fleurs en août, très-nombreuses, petites, et en épi, et faisant un joli effet. Terre sablonneuse, et mieux sable de mer; d'orangerie. Multiplication de caïeux qu'on ne sépare que lorsqu'ils sont faits, et des graines mûres en octobre.

2. Scille agréable, Jacinthe étoilée et Jacinthe de mai. (*Scilla amœna.* Lin. *Hyacinthus stellaris* Jacq. *Fl. Aust.* 218.) De la Romanie, et naturalisée en France. Ognon informe, et d'un jaune verdâtre; feuilles d'un pied, planes, molles, obtuses, d'un vert gai; hampe d'un pied et anguleuse; fleurs en avril, à 6 divisions oblongues, ouvertes en étoile, et d'un joli bleu. Terre légère, exposition au grand air et au soleil. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare en juin.

3. Scille d'Italie, Lis-Jacinthe des jardiniers. (*Scilla italica.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 103.) Feuilles droites et en gouttière; tige d'un demi-pied, terminée en avril ou mai, par un épi de jolies fleurs bleues, d'une odeur douce et agréable. Multiplication de caïeux. Elle peut aller en pleine terre légère, et ne demande pas de très grands soins. Cette plante se trouve sauvage sur les Alpes et près de Nice, dans les lieux pierreux.

4. Scille campanulée. ( *Scilla campanulata.* Lin. ) D'Espagne. Bulbe non écailleuse, solide; feuilles d'un pied, oblongues-lancéolées, et un peu creusées; tige de dix pouces, portant, en juin, une grappe lâche de fleurs d'un joli bleu violet. Terre légère, exposition au midi, couverture de litière pendant les froids; dans l'orangerie ou sous châssis. Multiplication de caïeux qu'on sépare tous les deux ou trois ans.

5. Scille du Pérou, Jacinthe du Pérou. (*Scilla peruviana.* Lin.) De l'Espagne. Ognon assez gros; tige nue, d'un pied; feuilles radicales, nombreuses, assez longues et larges en faisceau; corymbe régulier et pyramidal de jolies fleurs, en mai, bleues et nombreuses. Même culture que la précédente. Il faut séparer les caïeux dès que la plante est desséchée. Les graines lèvent bien. Variété d'un blanc sale, peu recherchée. On enfonce l'ognon en terre de 4 à 5 pouces, ainsi que les autres espèces quand on les met en pleine terre.

6. — 7. Scille a deux feuilles. ( *Scilla bifolia.* Lin. Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 47.) Indigène, très-petite

produisant beaucoup de caïeux. Feuilles canaliculées, lancéolées, linéaires, au bas de la tige qui a 4 ou 6 pouces au plus, et qui est terminée, en mars, par des fleurs petites, mais d'un joli bleu, en épi lâche; variétés très-jolies, à fleurs plus grandes, roses ou blanches. Même culture.

8. Scille a fleurs en ombelle. (*Scilla umbellata.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 153.) Indigène. Charmante miniature; ognon petit et pyramidal; feuilles linéaires, étroites, canaliculées, refléchies, de 4 pouces; tige un peu moins haute; ombelle de six à quinze fleurs, en avril et mai, petites, bleues, ouvertes en étoiles, sentant l'aubépine. Même culture, mais seulement au soleil.

SOWERBÉE A FEUILLES DE JONC. *Sowerbea juncea.* Curt. De la Nouvelle-Hollande. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) Racines fibreuses; tige grêle, terminée, en mai et juin, par un bouquet de fleurs à six pétales et six étamines dont trois infertiles, pourpres et d'un joli effet. La plante sans fleurs ressemble à un jonc. Terre de bruyère; d'orangerie, multiplication de drageons.

SPARAXIDE, *Sparaxis.* (Triandrie Monogynie, fam. des Iridées.) Les Anglais ont fait un genre particulier de quelques espèces d'*Ixias*, auxquelles ils ont donné le nom de *Sparaxis*, qui en grec signifie *déchirure*, parce que la spathe, qui enveloppe les fleurs de ces plantes, se fend en lanières effilées qui ont l'air de déchirures.

1. Sparaxide a grandes fleurs. (*Sparaxis grandiflora.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 166.) Cette plante donne en avril de grandes et belles fleurs, d'un violet foncé, avec une grande tache blanche à la base de chacune des divisions de leur corolle.

2. Sparaxide bulbifère. (*Sparaxis bulbifera.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 107.) Cette espèce est plus petite dans toutes ses parties, et ses fleurs sont d'une couleur jaune uniforme. Elle se multiplie et se gouverne, ainsi que la précédente, comme les *Ixias*.

TIGRIDIE, Tigrine, *Tigridia.* (Gynandrie Triandrie, fam. des Iridées.) Genre composé jusqu'à présent d'une seule plante, que Jussieu a tirée du genre *Ferraria* de Linné.

Tigridie a grandes fleurs, *ou* Queue-de-Paon. (*Tigridia pavonia.* Jus.—Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 29. *Ferraria pavonia*, Lin.—Red. Lil. 6. — And. *Rep.* 178.) Ognon écailleux, alimentaire au Mexique. Feuilles ensiformes, longues, plissées, pointues; tige de 2 pieds, feuillée, rameuse et noueuse; une à trois fleurs, de juillet en août, qui s'ouvrent à quelques jours près les unes des autres, ne durent guère chacune que huit à dix heures, mais sont aussi belles

par

par leurs couleurs que singulières par leur forme. Elles sont posées horizontalement, bien étalées, et creusées en coupe dans leur milieu. Elles consistent en une corolle à six divisions inégales; trois extérieures, larges, réfléchies, violettes à leur base, et cerclées de jaune tavelé de pourpre, puis terminées par un rouge très-éclatant: trois intérieures placées alternativement, et plus petites, jaunes, tigrées de pourpre; d'où le nom générique. Terre légère ou de bruyère. Il est difficile de faire passer l'hiver à cet ognon en pleine terre, même à l'exposition du midi et en le couvrant Ainsi, il faut le mettre en orangerie ou sous châssis. Multiplication de graines ou de caïeux qu'on sépare tous les deux ans après que les feuilles sont desséchées.

*TRITOMA.* Nom tiré de la forme des feuilles anguleuses ou coupantes de trois côtés. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre tiré des *Veltheimia*, qui avaient été démembrés du genre *Aletris*, et composé de trois plantes du Cap, et très-belles.

Tritoma a grappe. (*Tritoma uvaria.* Curtis, 758.) Feuilles nombreuses, persistantes, dentelées, très-longues et ensiformes; tige grosse, de 3 pieds et couronnée par un épi de fleurs (en août et septembre) grandes, pendantes, d'un vermillon éclatant. Elles durent près de trois semaines. Terre sablonneuse ou de bruyère un peu maigre. D'orangerie. Arrosemens légers et seulement pour empêcher la terre de se dessécher; multiplication de graines, et par la séparation des œilletons, en mai, dont on laisse dessécher les plaies avant de les replanter. On tient les plantes à l'exposition du midi, et on les rentre pendant les pluies continues et les nuits fraîches.

2. Tritoma moyen. (*Tritoma media.* Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 57.) Racines sarmenteuses et traçantes; feuilles longues d'un pied et demi, étroites et glauques; tige d'un pied, droite, teinte de pourpre, terminée par une grappe de fleurs serrées, à tube safrané et à divisions jaunes et bordées de vert; à la fin de l'hiver. Mélange de terre franche et de terreau de bruyère; multiplication de rejetons, arrosemens plus fréquens qu'à la première. D'orangerie.

3. Tritoma nain. (*Tritoma pumila.* Willd.) Bien plus petit, mais non moins joli que les précédens. Feuilles longues, carénées, plus courtes que la hampe qui est marbrée; belle grappe de fleurs, en septembre-novembre, à tube court, pyriformes, et d'un beau rouge safran, dont, au contraire des autres espèces, les supérieures s'ouvrent les premières; les étamines qui dépassent sont de la même couleur, et portent des anthères jaunes. Même culture.

TROLLE, *Trollius*. (Polyandrie Polygynie. Hellébora-cées.)

1. Trolle d'Europe. (*Trollius europæus*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 69.) Des Alpes. Feuilles radicales, pétiolées, palmées, à 5 lobes pointus et dentés; tiges de 18 à 24 pouces, garnies de feuilles sessiles; fleurs en avril et mai, terminales, grandes, ayant 14 pétales d'un beau jaune, et les folioles caliculaires ramassées en boule. De pleine terre franche mêlée de terre de bruyère; de l'humidité et un peu d'ombre. Multiplication de semences ou par la séparation des racines en automne.

3. Trolle d'Asie. (*Trollius asiaticus*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 88.) De Sibérie. Feuilles plus grandes que celles du précédent, plus incisées, à plus long pétiole; fleurs un peu plus petites, pétales plus longs que les étamines, en mai et juin, et d'un beau jaune orangé. Même culture.

TUBÉREUSE, *Polyanthes*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.)

1. Tubéreuse des Jardins. (*Polyanthes tuberosa*. Red. Lil 147.) De l'Inde. *Polyanthes* est formé de deux mots grecs, *poly*, beaucoup, et *anthos*, fleur. Ognon à tuniques allongées et brunes, posées sur un tubercule arrondi, d'où son nom générique. Feuilles étroites, longues, canaliculées, au milieu desquelles s'élève une hampe de 3 à 5 pieds, garnie de feuilles écailleuses, et terminée par un charmant épi de fleurs monopétales, à 6 divisions, en entonnoir, assez grandes, blanches, lavées de rose à leur sommet extérieur, répandant une odeur très-suave, et très-pénétrante. Ces fleurs sont simples, semi-doubles, doubles, à fleurs réunies par deux, à fleurs plus petites, et à feuilles panachées, suivant la variété. Elles paraissent dès juin ou plus tard, suivant le temps où la plante aura été mise en terre, et selon qu'elle aura été plus ou moins chauffée. L'ognon des fleurs doubles est plus arrondi. Terre franche légère et substantielle. Plantation en mars, et en pots de 7 à 9 pouces qu'on place dans une couche sous châssis ou sous cloche, et qu'on couvre avec soin dans les nuits froides. Arrosemens fréquens avec une eau tiède quand le temps se réchauffe. Un peu d'air, quand le soleil donne, depuis onze heures jusqu'à une heure. On n'enlève les cloches et on ne découvre les châssis que lorsque la saison est douce et assurée, et on ne retire les pots de la couche que quand les boutons se préparent à s'ouvrir. Alors on les place dans un appartement ou à mi-soleil. Multiplication de caïeux qui ne réussissent que pour la variété à fleurs doubles aux environs de Paris, et qui ne portent fleur que la troisième ou quatrième année, en exigeant les mêmes soins que dessus, ce qui a déterminé la plupart des amateurs

à jeter leurs ognons après la fleur, pour s'en procurer annuellement de nouveaux qui viennent de Provence.

TULIPE, *Tulipa*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.)

1. Tulipe sauvage. (*Tulipa sylvestris*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 140.) Indigène, et des prés montagneux. Ognon allongé, couvert d'une pellicule lisse et couleur de marron, comme la plupart des autres espèces; deux ou trois feuilles étroites, aiguës et pliées; tiges d'un pied et demi, terminées en avril par une ou deux fleurs d'un jaune gai, à divisions lancéolées et pointues. Sa variété (Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 141) donne en mai des fleurs très-doubles et volumineuses, fort belles, mais qui ont besoin d'être soutenues, parce que la hampe est trop faible. Terre franche, légère et fraîche. On multiplie la simple des ognons qu'elle produit, et qu'on sépare seulement tous les trois ou quatre ans, pour qu'ils forment des touffes d'un effet agréable; mais on cultive la double comme la tulipe des fleuristes, pour qu'elle ne redevienne pas simple.

2. Tulipe Gallique. (*Tulipa gallica*. Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 160.) Indigène. Elle a des rapports avec la précédente; mais elle est en tout beaucoup plus petite. Ses pétales extérieurs sont verts en dehors, tous sont aigus et marqués d'un point rougeâtre à leur extrémité. Elle fleurit en avril et mai, et répand une odeur suave. Même culture.

3. Tulipe de Cels. (*Tulipa celsiana*. Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 83.) Dédiée à Cels, botaniste français; naturelle en Provence et en Languedoc; moins haute que la précédente, et plus précoce: sa fleur est jaune aussi, mais plus safranée, et les trois pétales extérieurs sont rouges en dehors. Son ognon se propage par des bulbes qui naissent sur des prolongemens fibreux et radiciformes. Même culture.

4. Tulipe de l'Écluse. (*Tulipa Clusiana*. Déc. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 71.) Indigène, et dédiée au botaniste l'Écluse. Ognon muni d'un coton roussâtre sous la pellicule; tige courte; feuilles (trois ou quatre), glabres, glauques et entières; fleurs à la mi-avril, odorantes, à pétales extérieurs, d'un rose violet bordé de blanc, les trois intérieurs blancs avec la base rougeâtre.

5. Tulipe Œil-du-Soleil. (*Tulipa oculus solis*. Saint-Amans. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 84.) Indigène. Ognon allongé; feuilles et tiges assez semblables à celles des autres tulipes, et d'une assez grande stature; fleurs en mai, grandes, les trois pétales extérieurs aigus, les trois intérieurs obtus, mais tous d'un rouge éclatant, et marqués à l'onglet

d'une large tache d'un pourpre foncé et velouté que fait valoir encore un entourage de jaune. Même culture.

6. Tulipe odorante *ou* Duc-de-Thol, (*Tulipa suaveolens*. Roth. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl 98.) Du midi de l'Europe. Hampe courte et garnie de poils; feuilles ovales-lancéolées; fleurs en mars, d'une odeur suave, et à pétales d'un rouge éclatant, bordés de jaune à leur extrémité, qui finit en pointe recourbée : l'onglet est taché de jaune verdâtre. Même culture que la tulipe des fleuristes, mais il faut garantir l'ognon des mulots et des souris qui le recherchent encore plus que ceux des autres espèces. On s'en sert pour planter dans des vases avec l'iris de Perse, et on le chauffe pour accélérer l'époque de la floraison.

8. Tulipes à pétales étroits, Tulipe turque. (*Tulipa stenopetala*. Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 171) Il en existe trois variétés. L'une donne des fleurs blanches, dont les pétales étroits, longs et aigus, sont alternativement festonnés ou échancrés dans leur bord. — L'autre a une fleur plus courte, rouge de laque, avec quelques pétales marqués de plusieurs dents. — La troisième se fait remarquer par ses pétales démesurément longs et étroits, d'un assez beau rouge, mais jaunes à la base et sur les bords qui sont ondulés. Ces trois tulipes, quoique assez grandes, poussent des feuilles fort aiguës, et comparativement plus étroites que dans les autres espèces.

9 Tulipe bossuelle. (*Tulipa campsopetala*. Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 172.) Cette espèce se distingue par ses fleurs globuleuses dans le bas, resserrées dans leur milieu, et évasées à leur sommet, au moyen des pétales qui se jettent en arrière, et sont terminés par une pointe particulière. Ils sont d'un beau jaune doré ou blanc, et couverts de lignes très-rouges, faisant masse dans le milieu, et divergeant vers les bords : souvent encore les pétales intérieurs ont un onglet verdâtre. Même culture; propre à former les bordures.

10. Tulipe de Gesner *ou* des Fleuristes. (*Tulipa gesneriana*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 177, 178, 179, 180.) Dédiée à Gesner, botaniste suisse. Du Levant. Ognon composé de trois ou quatre tuniques, ouvertes seulement dans la partie supérieure, et adhérentes à la base; feuilles radicales, ovales-lancéolées, sessiles, et pliées en gouttière; hampe d'un à deux pieds, cylindrique, portant une feuille au tiers de sa hauteur, et terminée, en avril, par une fleur en cloche à six pétales, concaves, ovales et redressés; six étamines à anthères noires et mobiles. L'ovaire se change insensiblement en une capsule oblongue, obtusément trigone, et pleine de semences planes, posées les unes sur les autres, et noires lorsqu'elles sont mûres. Quelquefois la tige se divise en deux ou trois, et elle donne alors deux ou trois

fleurs; lorsque l'ognon est très-vigoureux, il se forme un moyen ognon à l'aisselle de la feuille supérieure. L'ognon de tulipe est annuel : il contient au centre de sa base un germe qui produit les feuilles et la tige, et à côté de ce germe on en voit un ou deux moins précoces dans leurs développemens, et qui deviennent de nouveaux ognons. Ces germes attirent les sucs nutritifs contenus dans les tuniques qui se trouvent ainsi réduites au simple tissu cellulaire, et qui, comprimées par les nouvelles productions et la terre, s'aplatissent au point de devenir des pellicules minces et crevassées. Si la saison est favorable à la végétation, il se forme des caïeux entre les tuniques; et, comme on peut multiplier l'ognon de semence, il en résulte qu'il a quatre moyens de reproduction.

Les variétés de la tulipe sont très-nombreuses, et on en compte environ six cents dignes, par leurs belles formes et leurs couleurs, de faire partie des belles planches des connaisseurs. On les distingue en tulipes bizarres, qui, sur un fond coloré, réunissent une, deux ou trois autres couleurs; et en tulipes à fond blanc, ou tulipes flamandes, parce que les amateurs de l'ancienne Flandre française ne cultivent que les fonds blancs qu'ils ont beaucoup multipliés par leur semis. La plus riche collection marchande des variétés françaises à Paris, est celle de M. Drieux, qui l'a beaucoup augmentée par les nouvelles plantes qu'il a obtenues de semence. Celle de M. Vilmorin est également fort belle. M. Féburier réunit dans la sienne, à Versailles, les fonds bizarres et les fonds blancs de Flandre, parce qu'il trouve que leur mélange donne plus d'éclat aux planches. Les collections d'amateurs sont assez nombreuses, et celle du jardin fleuriste de Saint-Cloud se fait distinguer par la beauté des fleurs et la tenue des planches.

Les amateurs recherchent les tulipes dont la tige est droite, ferme et d'un beau vert, dont la fleur est proportionnée à la tige, bien faite, plus longue que large, et pas trop évasée, qui a des pétales arrondis à la partie supérieure, épais et brillans, des couleurs vives, nettes et bien tranchées. L'épaisseur des pétales est un indice que la fleur se conservera plus long-temps.

Culture. Il faut à la tulipe une terre franche légère et substantielle, dans laquelle on n'emploie que du terreau de feuilles bien consommé. Les vieux gazons et les plâtras brisés et mêlés dans la terre lui conviennent. Elle réussit également bien dans les terres préparées pour les jacinthes. Si le fond est humide, on creuse la planche de 16 à 18 pouces; on met dans le fond 4 ou 6 pouces de cailloutage ou de plâtras, et on achève de remplir la fosse avec une terre propre à la tulipe. Lorsqu'on veut semer, on choisit d'avance les ognons de fleurs dont on désire la graine, dans celles dont la forme

est parfaite, et dont les couleurs sont foncées, nettes et bien tranchées. On les met dans une plate-bande à part au levant, parce qu'ils ne mûrissent pas aussi promptement que ceux qu'on veut empêcher de porter graine. On les y laisse fleurir sans garantir les fleurs des rayons du soleil. Lorsque les capsules ou têtes commencent à s'ouvrir par leur sommet, on les cueille en coupant la tige quelques doigts plus bas; on les étiquette, et on les garde jusqu'en septembre ou octobre, époque du semis. Alors on retire les graines de leurs capsules où elles se sont perfectionnées, et on les répand sur une plate-bande de terre préparée à cet effet, ou dans des terrines; on couvre le semis d'environ un demi-pouce de même terre, et d'autant de terreau bien consommé. On entretient le semis frais, et on sarcle au besoin. On rentre dans l'orangerie, ou on enterre les terrines à l'approche des froids. Celles qui ne sont qu'enterrées doivent, ainsi que les plates-bandes, être couvertes dans les fortes gelées: conduites de cette manière, ces graines lèvent fin de février, ou au mois de mars. Elles poussent une feuille qui est bientôt desséchée: aussitôt, on renouvelle le dessus de la terre, et l'on prend pour l'hiver suivant les précautions qu'on a prises pour le précédent. Lorsque les secondes fanes sont desséchées, on relève les jeunes ognons, et on les replante de suite dans une autre terre disposée à cet effet. On les met à 3 pouces de distance, et autant de profondeur, en couchant l'ognon du côté du nord, afin d'éviter que le germe du nouvel ognon, qui est dans le centre de l'ancien, trouvant peu de résistance au point de la base où il adhère, ne pénètre à travers cette base, et ne descende à quelques pouces en terre, au moyen de la formation et du prolongement d'un tube fort étroit, au fond duquel il est placé.

Après la quatrième pousse, on les traite comme des ognons parfaits, parce qu'ils doivent fleurir l'année suivante; ainsi, dans les mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire, quand le temps est favorable à la plantation, et qu'on n'a plus rien à craindre des insectes, après avoir bien ameubli une planche de 4 pieds, sur une longueur fixée par le nombre d'ognons, on divise la planche aux deux extrémités, en huit parties sur la largeur. On marque les divisions avec de petites baguettes; et on trace les rayons de 2 pouces de profondeur, dans le fond desquels on enfonce entièrement les ognons qu'on met à 5 ou 6 pouces de distance. On donne ensuite le coup de râteau, et on couvre la terre d'environ un pouce de terreau. On place également de cette manière les ognons en mélange et ceux en famille, c'est-à-dire, dont tous les ognons de chaque variété sont réunis avec leurs caïeux dont les fleurs ne varient pas. Cette méthode donne l'avantage de rapprocher ou d'écarter les ognons selon leurs dimensions,

et de placer les caïeux entre les ognons faits, pour que la planche soit garnie également de fleurs dans toutes ses parties.

Quant aux planches d'ordre dans lesquelles on ne met que des ognons à fleurs de première qualité, avec l'attention de ne placer jamais deux ognons de la même variété de suite, de varier les couleurs, de mettre les plus basses sur les lignes des bords, et les moyennes dans les rangs intermédiaires; dans ces planches, disons-nous, on trace des lignes à 6 pouces de distance sur la longueur et sur la largeur, et on enfonce les ognons à 3 pouces de profondeur sur tous les points où les lignes se croisent; ou, mieux, on enlève sur la planche une couche de deux pouces de terre, on l'unit, on la trace, et on enfonce les ognons seulement au niveau de la terre; ensuite on rapporte la terre qu'on avait enlevée; et, soit qu'on ait planté d'une manière ou de l'autre, on donne un coup de râteau et on recouvre d'un pouce de terreau. Comme l'humidité est nuisible à l'ognon, il est bon d'élever les planches de 2 ou 3 pouces au-dessus des sentiers. On peut maintenir la terre comme pour les planches de jacinthes, et leur donner les mêmes soins l'hiver et après la pousse des feuilles, encore plus délicates et plus sensibles aux gelées que celles des jacinthes. A l'époque de la fleur, ceux qui veulent jouir plus long-temps couvrent leurs plantes avec des berceaux sur lesquels ils tendent des toiles ou bannes lorsque le soleil est trop ardent, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Cette attention est utile pour avoir des tiges plus élevées, des fleurs plus grandes et des couleurs mieux tranchées, parce que la végétation n'est pas si accélérée, et que les fleurs ne sont pas brûlées par le soleil. Aussi durent-elles le double.

Pendant la floraison des semis, on marque toutes les plantes dont les baguettes sont hautes et fermes, dont les fleurs ont une belle forme et annoncent d'avance aux jardiniers consommés les couleurs qu'ils recherchent, quoique ces couleurs soient mêlées et confondues pendant plusieurs années sur les pétales. Lorsque les fleurs sont passées, on coupe les têtes pour conserver à l'ognon la nourriture qui eût été employée pour des graines inutiles; et, dès que les feuilles commencent à jaunir, il est bon de tirer les ognons de terre, si on craint les vers blancs et qu'on veuille faire des envois; car l'expérience a démontré que les vers blancs n'attaquent les ognons qu'au moment de la maturité, et que la pellicule qui enveloppe les tuniques, devient plus rousse, se détache facilement, et laisse les tuniques à découvert.

On lève les ognons de tulipe comme la plupart des ognons, pates et griffes, en ouvrant une jauge au commencement

du premier rang qu'on suit dans toute sa longueur, et ainsi des autres, et en coulant le fer de la houlette un peu en biais sous l'ognon pour ne pas s'exposer à le blesser. Si l'ognon est très-mûr, on peut le nettoyer de suite en le débarrassant de sa tige, de ses racines, des vieilles tuniques desséchées et de la terre, et même en séparer les caïeux; mais, s'il n'est pas parvenu à sa maturité, on se contente de couper la tige, qu'on ne sépare que quinze jours ou trois semaines après. Lorsqu'on nettoie les ognons, on a l'attention de les recouvrir à mesure qu'on les tire de terre; autrement les rayons du soleil pourraient les frapper trop fortement, et ils seraient exposés à pourir. Il ne faut les entasser dans des sacs, ni ailleurs, qu'après les avoir nettoyés et séchés.

Lorsqu'on lève les plants de semis qu'on nomme *couleurs*, on ne garde que celles marquées et on rejette les autres. Les années suivantes, à mesure que les ognons multiplient, on en conserve seulement deux, et au plus quatre provenant de la même graine, qu'on classe jusqu'à ce que les couleurs mêlées sur les pétales viennent à se séparer, et mettent les jardiniers en état de faire un choix. Cette séparation des couleurs a lieu au plus tôt la quatrième année pour les fonds blancs, et peut être retardée de douze ou quinze pour les bizarres.

Des amateurs, pour prolonger leurs jouissances, font des planches au levant ou au midi, et d'autres au nord qui fleurissent plus tard et n'ont pas besoin de berceau.

Indépendamment des tulipes panachées à fleurs simples, qui sont les plus estimées, on en cultive une douzaine d'espèces à fleurs doubles, les unes d'une couleur, comme la jaune, la blanche, etc., les autres panachées. Elles font un bel effet dans les massifs, les corbeilles et les ronds.

On met au nombre des variétés de la tulipe des fleuristes, sans cependant pouvoir l'assurer, des tulipes dont les pétales, exorbitamment allongés, sont encore bizarrement déchiquetés. C'est parmi celles-ci qu'on trouve la Flamboyante, la Dragonne, le Mont-Etna, etc. (Herbier de l'amateur, vol. 3, pl. 179, 180), dont les couleurs sont si éclatantes, etc.

*VELTHEIMIA*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Genre distrait de celui de l'*Aletris*, à raison des capsules qui sont membraneuses et ailées, par Gledysch, qui l'a dédié à Veltheim.

1. Veltheimia du Cap. (*Veltheimia viridifolia*. Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 96. — *Aletris capensis*. Lin.) Feuilles radicales, en faisceau, oblongues, ondulées; hampe nue, couleur de rouge brun et verte, de 15 à 18 pouces, fleurs de février en avril, en épi, pendantes, à tube long,

d'un jaune verdâtre mêlé de rouge, d'une odeur peu agréable. Terre franche légère. Châssis ou orangerie, auprès des jours, et garantir de la moindre gelée. Exposition au midi. Arrosemens légers. Multiplication de semences en terre de bruyère, aussitôt leur maturité, ou par la séparation des caïeux, tous les deux ou trois ans quand on renouvelle la terre lorsque les feuilles sont desséchées.

*VIEUSSEUXIA.* (Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES.) Dédié à VIEUSSEUX de Genève. VIEUSSEUXIE A TACHES BLEUES. (*Vieusseuxia glaucopis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, n°. 1. *Iris pavonia*, CURT. *Iris tricuspis.* THUNB.) Du Cap. Feuilles longues et grêles, terminées en mai par plusieurs fleurs droites, s'ouvrant l'une après l'autre, en apparence, composés uniquement de trois pétales horizontaux, d'un blanc pur, et marqués à leur base d'une tache bleue assez large, bordée de noir velouté. Cette plante se cultive comme les *ixias*, et se multiplie de caïeux.

*WACHENDORFIA.* (Triandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES.) Genre dédié à WACHENDORF.

1. WACHENDORFE A FLEURS EN THYRSE. (*Wachendorfia thirsiflora.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 93.) Du Cap. Petit ognon à chair rouge ainsi que les racines; feuilles radicales, canaliculées, larges, engaînantes et garnissant une hampe de 3 à 4 pieds, jusqu'à l'épi de fleurs qui paraissent en mai et juin, au nombre de vingt, à tube évasé, grandes, d'un beau jaune jonquille et légèrement odorantes. Culture des ixias. Multiplication de graines et de caïeux.

2. WACHENDORFE GRAMINÉE. (*Wachendorfia graminea.* THUNB.) Ses feuilles sont ensiformes, canaliculées, glabres; fleurs en juin et juillet, en panicule ouverte. Même culture.

## SECTION SECONDE.

### *Des Plantes d'agrément* (1).

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

LES plantes d'agrément peuvent se diviser en plantes annuelles, c'est-à-dire, qui font leur évolution ou croissent,

(1) *Nota.* Il nous a paru inutile d'indiquer dans les descriptions que les tiges sont droites, cylindriques, et que les feuilles sont pétiolées, et d'un vert ordinaire, parce que c'est l'état le plus commun des tiges et des feuilles, et qu'elles seront censées avoir ces qualités quand on n'en indiquera pas d'autres.

fleurissent, produisent des semences et meurent dans la même année ; en plantes vivaces dont les parties extérieures ; tiges et feuilles ne durent qu'un an, et dont les racines seules passent l'hiver et produisent, après les froids, de nouvelles feuilles et tiges ; enfin, en plantes vivaces et toujours vertes, parce qu'elles emploient plus d'un an pour fleurir et produire des semences, et d'autres, parce qu'elles produisent de nouvelles racines qui font de nouvelles pousses et remplacent les anciennes qui ont péri dans l'année. Le moment de relever les plantes dont les racines seules se conservent, est lorsque les tiges et les feuilles sont desséchées. Si on cultive dans des cantons ou l'intensité du froid pourrait les faire périr dans l'hiver, on les conserve hors de terre et à couvert dans un lieu sec pour ne les replanter qu'au printemps. Les plantes qui sont toujours couvertes de feuilles, se séparent en général et se multiplient à l'automne, après la maturité des semences. Cependant, si elles n'avaient pas le temps de former de nouveau chevelu avant les froids, il vaudrait mieux attendre au printemps. Quand ces plantes ont eu le temps de produire des racines avant l'hiver, elles résistent mieux au froid que les plantes-mères dont elles ont été séparées. Après la séparation et la plantation des plantes, il faut les garantir des forts rayons du soleil et tenir la terre fraîche par de légers arrosemens jusqu'à la reprise. On doit toujours marquer, avec un piquet, la place des plantes qui sont dépouillées de feuilles une partie de l'année, et qu'on a mêlées avec d'autres qui les conservent afin de n'être pas exposé à les blesser en bêchant.

Beaucoup de ces plantes peuvent se semer en place ; il faut alors, après avoir bien ameubli le terrain et terreauté à 2 pouces de profondeur, si la terre est un peu forte, recouvrir, après le coup de râteau donné légèrement, d'un peu de terreau pour empêcher la superficie de la terre de se dessécher et de s'endurcir. Pour les semis des plantes délicates, voyez page 34. Quant aux boutures et aux marcottes, il faut, lorsqu'elles sont reprises et que les plantes sont délicates, les priver d'air pendant quelques jours après le rempotage. On ne leur en donne, ainsi que du soleil, que peu à peu jusqu'à ce qu'elles soient en état de le supporter sans se faner. Les arrosemens doivent être légers et seulement pour tenir la terre humide.

Si on fait des envois de plantes dont les feuilles sont desséchées, on les enveloppe dans de la mousse bien sèche, ou dans d'autres matières également sèches. Si, au contraire, on expédie des plantes qui sont feuillées, on enveloppe les racines avec de la mousse humide, et les tiges et feuilles avec des matières sèches, et on a l'attention de faire plusieurs trous à la caisse, ou de laisser quelques lignes d'intervalle

entre les planches pour que l'air puisse un peu se renouveler dans la caisse, et que les plantes soient moins exposées à la moisissure. Si les plantes sont en pots, il vaut mieux les dépoter, et maintenir les mottes avec de la mousse bien ficelée. A leur arrivée, on les met en pots ou en pleine terre et on les garantit des forts rayons du soleil pendant quelques jours. Si on les laisse dans le pot, il faut maintenir ce dernier de manière qu'il ne puisse se rompre.

ACANTHE, *Acanthus.* Ce nom signifie en grec fleur épineuse. (Dydinamie Angiospermie, fam. des Acanthées.)

Acanthe sans épines, Branche-ursine d'Italie. (*Acanthus mollis.* Lin.) Des lieux pierreux et humides de la France mérid. Plante vivace; feuilles très-grandes, larges, lisses, agréablement découpées, et qu'on a choisies pour servir d'ornement au chapiteau *de l'ordre corinthien.* Chaque découpure est terminée par une pointe ou épine *non piquante;* d'où le surnom de *mollis.* Tige simple de 2 à 3 pieds et droite sur laquelle, à commencer du milieu jusqu'au haut, naissent sur la fin de l'été, des fleurs labiées, assez grandes, aplaties, d'un rouge livide, n'ayant qu'une lèvre large, inférieure et à trois lobes. Toute terre, mais mieux terre franche et profonde. Couverture de litière, lorsqu'il gèle. Multiplication de graines ou de racines. Il leur faut beaucoup de place. On s'en sert en médecine.

ACHILLÉE, *Achillea.* Lin. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Plantes aromatiques et qui laissent aux doigts une odeur assez agréable.

Achillée dorée. (*Achillea aurea.* Lam.) Du Levant, Plante vivace, ainsi que les suivantes; tiges de 18 pouces, velues, cannelées; feuilles bipinnées, découpées, blanchâtres et cotonneuses; fleurs, de juillet en septembre, en corymbe, grandes et d'un jaune doré. Terre franche légère et sèche. Exposition du midi. Couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de graines semées au printemps sur couche, ou des racines qu'on sépare tous les deux ou trois ans; mais les plants de semence de toutes ces plantes ne fleurissent que la deuxième année.

2. Achillée faliforme. (*Achillea falcata.* Lin.) De l'Espagne et du Levant. Tige divisée en rameaux grêles, longs de six à huit pouces, et munis de feuilles nombreuses, blanchâtres, linéaires, courbées en faucille, garnies de beaucoup de pinnules si petites qu'elles ne paraissent être que des dentelures; fleurs jaunes au nombre de cinq à sept, en corymbe terminal. Même culture.

3. Achillée d'Égypte. (*Achillea ægyptiaca*, Lin.) D'Égypte. Feuilles en touffe, ailées, blanches et cotonneuses; tiges de 18 pouces, fleurs de juillet en septembre, en corymbe

plat en dessus, très-serrées et d'un beau jaune. Même culture que la première, mais plus délicate, et dont il est bon d'avoir quelques pieds dans l'orangerie.

4. Achillée visqueuse, Eupatoire de Mésué. (*Achillea ageratum.* Lin.) Indigène et rustique. Feuilles lancéolées, obtuses et visqueuses. Tiges de 2 pieds; fleurs en août et septembre, en corymbe, et jaunes. Tout terrain et toute exposition. Même multiplication. Elle a une odeur forte.

5. Achillée mille-feuille *ou* Mille-feuille, Herbe aux charpentiers. (*Achillea millefolium.* Lin.) Indigène, sur le bord des chemins, etc. Feuilles bipinnées et à découpures très-fines et très-incisées, d'où son surnom; tiges de deux pieds; fleurs en corymbe serré, depuis le mois de juin jusqu'en octobre. Même culture que la précédente. On ne cultive que ses variétés à feuilles panachées, ou à fleurs pourpres ou roses. On la nomme *herbe aux charpentiers*, parce qu'ils l'emploient pour leurs blessures. Achille s'en étant servi, suivant la fable, pour guérir celle de Téléphe, on lui a donné le nom d'*Achillea*, qui ensuite a passé au genre.

6. Achillée rose. (*Achillea rosea.* Hort. Par. *Achillea asplenifolia.* Vent. Hort. Cels. t. 95.) D'Amérique. Elle ressemble à la mille-feuille à fleurs pourpres, dont elle diffère par sa tige striée et rougeâtre, et par la couleur rouge ou rosée des fleurs qui paraissent tout l'été. Même culture.

7. Achillée a feuille de philipendule. (*Achillea filipendulaïdes.*) Du Levant. Plante rustique et aromatique, en touffe de 5 à 6 pieds de haut. Feuilles longues, bipinnée, velues, formant un ovale allongé et d'un beau vert; fleurs en juillet, en corymbes, petites, nombreuses et jaunes. Même culture.

8. Achillée sternutatoire, herbe a éternuer. (*Achillea ptarmica.* Lin.) Indigène; plante rustique dont on ne cultive que la variété à fleurs doubles dite *bouton d'argent*. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles étroites, pointues, finement dentées; fleurs, de juillet en septembre, en corymbe lâche, et blanches. Même culture, mais il lui faut des tuteurs. Ces plantes demandent peu d'arrosement.

9. Achillée élégante. (*Achillea elegans.*) Cette espèce diffère de la précédente par ses tiges tétragones, pubescentes; par ses feuilles amplexicaules, pubescentes en dessus et en-dessous, grossièrement dentées à leur base; les fleurs, disposées en corymbes axillaires et terminaux, inégaux, ont les fleurons de leur disque jaune, et les demi-fleurons de la circonférence blancs. Même culture.

10. Achillée a grandes feuilles. (*Achillea macrophylla.*

Lin.) Plante des Alpes, d'un port élégant; tige haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie de feuilles larges, ailées, découpées à peu près comme celles de l'armoise; fleurs blanches formant un beau corymbe. Même culture.

11. Achillée compacte. (*Achillea compacta.* Lam.) Belle espèce des montagnes du Piémont et du midi de la France. Tige simple, cotonneuse, garnie de feuilles grandes, ailées, velues, blanchâtres; fleurs blanches, petites, en corymbe très-serré. Même culture.

ACONIT, *Aconitum.* (Polyandrie Trigynie, fam. des Helléboracées.)

1. Aconit Napel, Fleur en Casque. (*Aconitum napellus.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 281.) Indigène, dans les terrains élevés et pierreux. Racine rustique, vivace, tubéreuse et en forme de petit navet (*Napellus*); feuilles palmées, d'un vert obscur, luisantes; tiges de 3 à 4 pieds; fleurs en juin, en épi, d'un bleu foncé superbe, grandes, représentant assez bien un casque antique: ce qui a fait nommer cette aconit *Casque* et *Fleur-en-Casque*. Ces fleurs durent long-temps et font un très-bel effet. Variété à feuilles panachées. Autre variété à fleurs d'un bleu de porcelaine, qui nous a été communiquée par M. Rousseau, de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise. Terre sèche et pierreuse. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, ou par la séparation des racines, en octobre, tous les 2 ou 3 ans. Cette plante est vénéneuse, ainsi que les suivantes.

2. Aconit a grandes fleurs. (*Aconitum cammarum.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 424.) D'Allemagne. Moins beau que le napel; mais ses fleurs, d'un bleu rougeâtre, se succèdent depuis juillet jusqu'en septembre. Même culture.

3. Aconit Tue-Loup. (*Aconitum lycoctonum.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 380.) Des Alpes, fleurs jaunes en juillet et août. Moins joli que les autres. Même culture. *Lykos*, loup; *kteino*, je tue.

*ACORUS.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Aroïdées.)

Acorus odorant. (*Acorus calamus.* Lin.) Plante indigène et herbacée des terrains marécageux, et qui ne mérite que par la bonne odeur de ses feuilles et de ses racines. A placer dans les endroits humides de nos jardins. Racines vivaces et traçantes, facile à multiplier; tiges comprimées; feuilles engaînantes, droites, en forme d'épée, striées, d'un beau vert. Fleurs en juin d'aucun effet. Toute terre, mais humide. Multiplication de traces. Les racines garantissent les pelleteries des attaques des insectes.

2. Acorus graminé. (*Acorus gramineus.* H. K.) De la Chine.

Cette plante a les feuilles étroites ; elle fleurit en février, et forme des touffes assez jolies.

ADONIDE, *Adonis*. Lin. (Polyandrie Polygynie, fam. des Renonculacées.) Nom poétique, qui vient d'*Adonis*, lequel, ayant été tué par un sanglier, fut métamorphosé en cette plante, par Vénus.

1. Adonide d'été. (*Adonis æstivalis*. Lin.) Indigène. Plante annuelle ; pivotante, en touffe d'un pied. Feuilles multifides, finement découpées ; fleurs en juin, juillet, solitaires, terminales, petites, de 6 à 10 pétales, et jaunes, blanches ou d'un rouge vif. Terre légère, substantielle et un peu chaude. Multiplication de graines en place.

2. Adonide printanière. (*Adonis vernalis*. Lin.) Plante vivace des montagnes de France, et d'Italie. Tige de 6 pouces à 1 pied, le plus souvent rameuse, garnie de feuilles sessiles, rapprochées, palmées-multifides, d'un vert foncé ; fleurs terminales, grandes, belles, jaunes, composées de 12 à 20 pétales. Pleine terre, mieux dans la terre de bruyère. Multiplication par les graines qu'on sème de suite en terrines, pour garantir le semis des gelées, et qui ne lève qu'au printemps suivant. On multiplie aussi par la séparation des racines. Couverture de litière pendant les gelées.

3. Adonide de l'Apennin. (*Adonis apennina*. Lin.) Diffère de la précédente par ses feuilles radicales trois fois ailées, portées sur de longs pétioles. Même culture.

AGAVÉ, *Agave*. (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) De l'Amérique méridionale.

1. Agavé d'Amérique. (*Agave americana*. Lin. — Andr. 433.) Feuilles nombreuses, radicales, très-charnues, bordées et terminées par des aiguillons fermes et piquans ; tige nue, haute quelquefois de 15 à 20 pieds, terminée par 2 à 4000 fleurs d'un vert blanc-jaunâtre, en août-octobre. Variété à feuilles bordées de jaune, qui fait un effet très-agréable. Culture des aloès ; d'orangerie, et multiplication de semences et d'œilletons. On en fait, en Suisse, des haies impénétrables.

2. Agavé de Virginie. (*Agave virginica*. Mich.) Feuilles étroites, lancéolées, bordées d'épines courtes. Tige chargée à son sommet de fleurs sessiles, verdâtres et odorantes, en septembre. Même culture.

3. Agavé pitte. (*Agave fœtida*. Lin.) De l'Amériq. mérid. Racine tubéreuse ; feuilles très-longues, moins épaisses et plus étalées ; tige de plus de 20 pieds, qui se divise en un nombre infini de rameaux, subdivisés eux-mêmes, et terminés par des milliers de fleurs d'un blanc verdâtre. Si la saison

cesse d'être favorable à l'épanouissement des fleurs, elles se transforment en bulbes qui germent, et produisent des individus de leur espèce. Même culture, mais de serre tempérée.

Les agavés sont utiles par les filamens contenus dans leurs feuilles, et dont on fait des cordes et du fil. On les emploie à cet usage en Sicile; la manufacture de sparterie de Paris en a fait des ouvrages encore plus délicats.

ALCÉE, *Alcea*. (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées.) Ce nom vient du grec *alke*, puissance, vertu, parce qu'on en supposait beaucoup autrefois à ces plantes.

1. Alcée Rose-Trémière, Rose-d'outremer, Passe-Rose, Rose-de-mer, Rose-de-Damas. (*Alcea rosea*. Lin.) De la Syrie. Plante trisannuelle et plus, assez rustique. Feuilles larges, arrondies, lobées, crénelées, velues; tiges de 7 à 9 pieds, velues, rameuses, garnies, de juillet en septembre, de fleurs grandes, simples, semi-doubles ou doubles, et de couleurs très-variées, depuis le blanc jusqu'au jaune foncé, ou au cramoisi rembruni, suivant la variété. Terre franche légère et substantielle; multiplication de semis avec de la graine de deux ans, en juillet, sur couche ou en pleine terre bien exposée et légère, et transplantation en septembre, avec couverture de litière, ou semer en août, pour laisser passer l'hiver en place au jeune plant, en le garantissant du froid, et en ne le transplantant qu'en avril.

2. Alcée Rose-Trémière de la Chine. (*Alcea rosea sinensis*. H. P.) Plante annuelle, à tige de 3 pieds, à feuilles semblables à la précédente, à fleurs simples ou doubles et blanches, avec un cœur pourpre, de juillet en octobre. Même culture, exposition chaude, et bonne couverture de litière l'hiver. Elle est propre à orner les plates-bandes.

3. Alcée a feuilles de figuier ou Passe-Rose a feuilles de figuier. (*Alcea ficifolia*. Lin.) De Sibérie. Cette plante ne diffère de la première qu'en ce que ses feuilles sont palmées, à sinuosités profondes, et qu'elle est plus rustique. Même culture, mais sans couverture l'hiver.

ALOÈS, *Aloë*. Lin. (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Les aloès exigent la serre tempérée et une terre franche légère, qu'on arrose rarement, surtout l'hiver, ou à moins d'une grande sécheresse, on ne leur donne pas d'eau. L'arrosement en serre doit avoir lieu avec l'arrosoir à bec, pour ne pas mouiller les feuilles, qui pourriraient, et feraient périr la plante si elles étaient mouillées. Multiplication de semences au printemps en terre légère, en pots, sur couche tiède, et sous châssis pour repiquer, suivant l'usage, le plant quand il est fort. On multiplie aussi de rejetons en

ne les plantant que deux ou trois jours après les avoir détachés, pour sécher la plaie, en les plaçant dans un lieu sec: on les rentre à la fin de septembre, et on ne les sort qu'après les gelées, pour les placer à une exposition chaude et abritée. Le fond des pots doit être garni d'une couche de plâtre ou de gros sable.

1. Aloès vulgaire *ou* faux Soccotrin. (*Aloë vulgaris.* Lin.—Red. Pl. gr. 27.) De l'Afrique. Feuilles droites, charnues, subulées, plus épaisses au centre, épineuses sur les bords, et longue de 2 pieds; tige rougeâtre de 3 à 4 pieds; fleurs, fin de l'hiver, à long tube, à six pétales soudés à leur base, pendantes, en thyrse et d'un jaune rougeâtre. On s'en sert en médecine, ainsi que de l'aloès soccotrin et de celui à épi; en pressant les feuilles avec la main, on en exprime le suc gommo-résineux, connu sous le non d'*aloès soccotrin*, après l'avoir épaissi, en l'exposant au soleil. Si on pile les feuilles, qu'on les laisse fermenter, et qu'on en exprime le suc qu'on fait épaissir, on a l'*aloès hépatique*. La lie desséchée fait l'*aloès cabalin*.

2. Aloès de bourbon. (*Aloë purpurea.* Lam.) Feuilles bordées de rouge; fleurs pourpres en épi. De l'île de Bourbon.

3. Aloès Soccotrin. (*Aloë soccotrina.* Lin.—Red. Pl. gr. 87.) De l'île de Soccotra. Feuilles longues, étroites et épineuses; fleurs rouges en épi.

4. Aloès Corne-de-Bélier. (*Aloë fructicosa.* Lam.) D'Afrique. Tige arborescente de 12 pieds, et plus; feuilles au sommet, et renversées en dehors, d'où son surnom; fleurs d'un rouge éclatant.

5. Aloès mitré. (*Aloë mitræformis.* Lam.-Red. Pl. gr. 101.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles rassemblées en forme de *mitre*; fleurs rouges en épi: mais il ne fleurit qu'en serre chaude.

6. Aloès toile-d'Araignée. (*Aloë arachnoïdea.* Lin.—Red. Pl. gr. 50.) Du Cap. Petit et bas; feuilles en rosette, couvertes de fils blancs très-nombreux; fleurs en épi et verdâtres.

7. Aloès perlé. (*Aloë margaritifera.* Lin.—Red. Pl. gr. 57.) Du Cap. Petit; feuilles trigones; couvertes de tubercules blancs, d'où son surnom; fleurs verdâtres en épi.

8. Aloès Pouce-écrasé. (*Aloë retusa.* Lin.—Red. Pl. gr. 45). Du Cap. Plante basse; feuilles courtes, épaisses, aplaties en dessus; fleurs en épi.

9. Aloès panaché *ou* Perroquet. (*Aloë variegata.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 90. Red. Pl. gr. 21.) Du Cap. Tige basse, feuilles sur trois rangs, épaisses, trian-

gulaires, pointues, maculées et bordées de blanc; fleurs rouges, en grappe.

10. Aloès féroce. (*Aloë ferox.* H. K. — Red. Pl. gr. 32.) D'Afrique. Tige haute; feuilles longues, amplexicaules, noirâtres, épineuses de tous côtés, d'où son surnom; fleurs rougeâtres, verdâtres à leur sommet et en épi allongé. De serre chaude, où il fleurit tous les ans.

11. Aloès a ombelles. (*Aloë saponaria*, Haw.; *Aloë umbellata*, Décandolle.) Du Cap. Remarquable par ses fleurs en mai, juin, en bel épi, serrées, pendantes, très-grandes, et du plus beau rouge safrané; une variété a les feuilles pourpres, tachées d'un vert foncé, et bordées d'épines d'un beau jaune.

12. Aloès a langue de chat *ou* linguiforme. (*Aloë lingua.* Thunb. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 130.) Du Cap. A feuilles en forme de langue, et à fleurs rouges à la base, et vertes au sommet.

13. Aloès Éventail. (*Aloë plicatilis.* Lin.) Du Cap. A feuilles disposées en éventail, et à fleurs rouges en grappe.

14. Aloès Bec de canne. (*Aloë disticha.* Thunb.) A feuilles en forme de bec de canne, et quelquefois pourpres; à fleurs nombreuses, d'un rouge poudré à la base, blanches et rayées de vert au sommet.

15. Aloès oblique. (*Aloë obliqua.* H. K.) Du Cap. A feuilles obliques, terminées en pointe, marbrée d'un blanc verdâtre; à trente ou quarante fleurs en épi, d'un blanc transparent de cire, et vertes au sommet. Variétés à angles et côtés bordés d'une membrane blanche.

16. Aloès anguleux. (*Aloë angulata.*) Du Cap. A feuilles larges, concaves, d'un vert rouillé, et bordées d'aspérités; à fleurs pendantes, rouges, et vertes à l'extrémité.

17. Aloès nain. (*Aloë humilis*, Lin.) A feuilles épaisses, bordées d'épines, aiguës; à fleurs en mai, en grappe, grandes, nombreuses, rouges, et vertes au sommet.

18. Aloès verruqueux. (*Aloë verrucosa*, Ait. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 174.) D'Afrique. A feuilles ensiformes, couvertes de verrues; à fleurs rouges, réfléchies, pendantes, en grappe.

ALYSSE, *Alyssum.* (Tétradynamie siliculeuse, famille des Crucifères.) Alysse saxatile, Corbeille dorée et Thlaspi jaune des jardiniers, (*Alyssum saxatile.* Lin.) Des lieux arides et rocailleux de Candie. Plante presque rampante et touffue, à branches ligneuses; feuilles lancéolées, molles, d'un vert blanchâtre; fleurs en mai, d'un jaune doré très-éclatant, petites, nombreuses, réunies en bouquet. Pleine terre légère, pierreuse, un peu sèche; exposition du

midi; couverture de feuilles, s'il neige. Multiplication de graines après la maturité, pour repiquer seulement au printemps, et toujours dans une terre légère, mais douce pour repiquer à l'automne. On la multiplie aussi de marcottes qui prennent facilement racine, ou par l'éclat des racines. Variété à feuilles panachées.

AMARANTE, *Amaranthus*, du grec *amaranthos*, inflétrissable. (Monœcie Pentandrie, fam. des AMARANTACÉES.)

1. AMARANTE A FLEURS EN QUEUE, discipline de religieuse, queue de renard, Roupie de dinde. (*Amaranthus caudatus.* LIN.) De l'Inde. Tige de 2 pieds; feuilles ovales, oblongues, rougeâtres; fleurs de juin jusqu'à la mi-septembre, en grappe d'un pied, pendantes, et d'un rouge cramoisi. Terre franche légère, ou seulement légère; exposition chaude. Multiplication de graines en mars, sur couche, ou dans une plate-bande au midi; repiquage en place quand les plantes ont 5 à 6 pouces. Elles se sèment d'elles-mêmes, si la terre leur convient.

2 — 4. AMARANTE TRICOLORE. (*Amaranthus tricolor.* LIN.) De l'Inde. Plante annuelle comme la précédente, qu'on ne cultive que pour ses feuilles grandes, ovales-lancéolées, acuminées, tachées de jaune, de vert et de rouge, d'où le surnom de la plante; fleurs de juin en septembre, en paquets. Variété dont les feuilles ont les couleurs plus pâles. Même culture; mais on sème, en mars, toujours sur couche chaude, même sous cloche, si on veut avoir de belles plantes: on ne sème pas les graines de la variété. Après le repiquage, on garantit jusqu'à la reprise les jeunes plants du soleil. On ne cultive plus les AMARANTE MÉLANCOLIQUE et A. LIVIDE. (Voyez CÉLOSIE et GOMPHRÈNE.)

*AMETHISTEA*, (Diandrie Monogynie, fam. des LABIÉES.) AMÉTHISTE BLEUE. (*Amethistea cœrulea.* LIN.) De Sibérie. Plante annuelle et très-agréable. Tige d'un pied et quadrangulaire; feuilles opposées, les supérieures à trois lobes; fleurs en juin et juillet, par trois, axilliaires, petites, à cinq lobes, et d'un joli bleu améthiste, d'où son nom; enfin d'une odeur suave. Semer au printemps, et en place, dans une terre franche légère, fraîche et demi-ombragée.

*AMSONIA*. Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des APOCYNÉES, dédié à M. AMSON. AMSONIA A FEUILLES ÉTROITES, (*Amsonia angustifolia.* VENT. Ch. de pl. 29.) De l'Amériq. septent. A l'ombre dans les forêts humides. Ici on la garde toute l'année en pleine terre, où ses tiges assez nombreuses, latescentes, et garnies dans toute leur longueur de beaucoup de feuilles alternes, rapprochées, linéaires, aiguës, se terminent, en juin, par des bouquets de fleurs assez nombreuses, semblables, pour la forme, grandeur et

disposition, à celles du jasmin, mais inodores et d'un bleu pâle. Elle se plaît à demi-soleil, en terre fraîche de bruyère, et se propage par graines et par l'éclat des racines.

ANCOLIE, *Aquilegia* (Polyandrie Pentagynie, fam. des Helléboracées.)

1. Ancolie commune *ou* des jardins. Gant de Notre-Dame. (*Aquilegia vulgaris.* Lin.) Indigène dans les bois et les haies. Plante vivace et rustique; tige de 3 pieds, droite, un peu velue, divisée en trois rameaux, portant chacun 3 feuilles, trois fois ternées, les folioles trilobées, incisées et glauques en dessous; fleurs en mai, juin, pendantes, terminales, à calice à cinq folioles ovales, étalées, et de la couleur des pétales qui ont la forme de cornets renversés, et ont quelques rapports avec un bec d'aigle, d'où le nom latin, enfin qui sont rouges, bleues, violâtres, blanches, roses ou bleues et jaunes au sommet, simples ou doubles, suivant la variété. Toute terre, mais substantielle; exposition ombragée; multiplication de graines semées aussitôt leur maturité, dans une terre franche légère et ombragée, ou par la séparation des pieds en automne. Cette jolie plante craint la grande humidité, et doit être garantie de la neige; elle est propre à l'ornement des parterres et des jardins paysagers.

2. Ancolie du Canada. (*Aquilegia canadensis.* Lin. — Curt. 246.) Elle est aussi rustique que la précédente, à laquelle elle ressemble assez par son port et son feuillage un peu plus petit; mais ses fleurs sont d'un beau rouge safran.

*ANDROSACE*, *Androsace.* (Pentandrie Monogynie, fam des Primulacées.) Jolies petites plantes alpines et vivaces, formant des gazons d'un beau vert, et propres à l'ornement des rocailles placées à mi-soleil.

1. Androsace blanche *ou* Lactée. (*Androsace lactea.*) Feuilles étroites, rudes, glabres, en rosette; tiges de 3 pouces, terminées, en juin, par deux ou quatre fleurs, blanches, jaunâtres en dedans.

2. Androsace velue. (*Androsace villosa.*) Feuilles velues, entières, en rosette; à tige d'un pouce et demi, portant, de juin en août, une ombelle de fleurs, blanches à calice velu.

3. Androsace carnée. (*Androsace carnea.*) Feuilles étroites, subulées, en gazon; tiges de 2 pouces; fleurs, en août, en ombelle et d'un rouge carné. Pour les trois espèces, terre légère mêlée de terre de bruyère. Multiplication de graines, en place ou en terrine, sur une couche qui a perdu sa chaleur, ou par la séparation des pieds.

ANSÉRINE, *Chenopodium*, (Pentandrie Digynie, fam. des Atriplicées.) Le nom latin vient de la forme en pate d'oie des feuilles d'une espèce.

1. Ansérine Ambroisie, Ambroisienne. (*Chenopodium Ambrosioïdes*. Lin.) Du Mexique. Feuilles lancéolées-pointues, vertes des deux côtés; tige rameuse et cannelée, de 2 pieds de hauteur, fleurs, de juin en octobre, herbacées, fort petites. Toute la plante a une odeur forte, aromatique, mais agréable. Terre légère, exposition chaude, multiplication de graines sur couche au printemps, pour repiquer en place ou dans les pots qu'on met en serre pour obtenir des graines, car ces plantes sont annuelles.

2. Ansérine rouge. (*Chenopodium rubrum.*) Indigène. Cette plante se distingue par sa couleur toute entière rougeâtre. Fleurs en août. Même culture.

3. Ansérine purpurescente. (*Chenopodium purpurescens. H. Vind.* 3, 80.) De la Chine, Tiges et feuilles d'un pourpre foncé; fleurs d'un rouge clair. Même culture.

*ANTHEMIS*. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Le nom grec, signifie *fleur*, et était donné à l'espèce suivante, en effet très-abondante en fleurs qu'on emploie en médecine.

1. Anthémis odorante, *ou* Camomille romaine. (*Anthemis nobilis*, Lin.) Indigène. Plante aromatique dans toutes ses parties, vivace, en touffe, bonne à faire des bordures ou des massifs; tiges nombreuses, couchées, rameuses et garnies de feuilles pinnatifides, d'un vert foncé; fleurs, en juin et août, solitaires, terminales, blanches et odorantes. On ne cultive que la variété dont les fleurs doubles ressemblent à de petits *boutons d'argent*. Terre franche légère, exposition au midi, multiplication par l'éclat de ses pieds en automne.

3. Anthémis des Teinturiers. (*Anthemis tinctoria*. Lin.) Des Alpes. Plante vivace; tiges droites, anguleuses, de 2 pieds, en touffe; feuilles pinnées, à pinnules étroites et incisées; fleurs, en juin et novembre, grandes, solitaires, à rayons jaunes, à disque plus pâle. Même culture et aussi multiplication de graine au printemps. Elle fournit une belle couleur jaune pour la teinture.

3. Anthémis d'Arabie. (*Anthemis, arabica* Lin.) D'Alger. Jolie plante annuelle; tiges couchées et rameuses; feuilles bipinnées, à découpures linéaires; fleurs, en juillet-septembre, sessiles, axillaires, solitaires, d'un jaune presque oranger. Même terre et exposition; semis en avril et en place.

4. Anthémis Pyrèthre (*Anthemis pyrethrum*, Lin.) Belle plante d'Espagne. Racine âcre et brûlante, d'où son surnom dérivé du grec *pyr*, feu. Feuilles pinnées et finement découpées; tiges de 9 à 10 pouces; fleurs en juin et juillet, grandes, à vingt rayons, blancs en dessus et roses en dessous, entourant un disque jaune. Même culture, mais il faut aussi en semer en pot, si on veut en conserver l'hiver dans l'orangerie, parce qu'elle craint la gelée.

5. Anthémis a grandes fleurs. (*Anthemis grandiflora*, H. P.) Chrysanthème des Indes, (*Chrysanthemum indicum*, Curt. 327.) De la Chine. Belle plante vivace, sous-ligneuse. Tiges nombreuses de 3 pieds, en touffes, garnies de feuilles découpées, molles, velues, d'un vert cendré, aromatiques; fleurs d'octobre en décembre, très-nombreuses, grandes, terminales, solitaires ou plusieurs, presque semblables à celles de la reine-marguerite, d'une belle couleur pourpre foncée Variété d'un beau jaune qui devient quelquefois rose; autres à fleurs blanches et à fleurs écarlates. Tout terrain, mais mieux terre franche légère et substantielle; car la couleur varie suivant la qualité de la terre; exposition aérée et au soleil. Multiplication par la séparation des pieds en automne, ou de boutures pendant l'été. On en met en pots pour orner l'orangerie, et on renouvelle la terre tous les deux ans. Si le froid est intense, on jette des feuilles ou de la paille sur les touffes en pleine terre. M. Noisette en possède dix variétés.

APOCYN, Tue-chien, *Apocynum*. Ce genre, de la Pentandrie Digynie, a donné le nom à la fam. des Apocynées. *Apocyn* vient de *apo*, *longè*, gare, *kyôn*, *canis*, chien.

1. Apocyn Gobe-Mouche. (*Apocynum androsæmifolium*, Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 104.) De Virginie. Plante vivace et traçante; tiges de 2 pieds; feuilles opposées ovales, pointues, entières; fleurs, de juillet en septembre, campanulées, penchées, petites, en bouquets terminaux, à cinq lobes, roses en dehors et blanches en dedans, à odeur mielleuse qui attire les mouches qui se trouvent prises par la trompe. Terre franche, légère et fraîche; exposition du levant, multiplication de graines semées en mars, ou par l'éclat des pieds en automne.

2 Apocyn denté. (*Apocynum venetum*. Lin.) Des îles Ionniennes. Plante vivace à tige de 3 pieds, droites et rameuses; feuilles semblables à celles de saule; fleurs, en juillet et août, en bouquets terminaux, blanches ou rougeâtres, Terre légère et substantielle; exposition du midi; orangerie. Même moyen de multiplication.

ARABETTE printanière, *Arabis verna*. H. P. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des Crucifères.) Plante vivace des

Alpes de la Suisse. Tiges nombreuses, en touffes, couchées à terre, garnies de feuilles sessiles, lancéolées, obtuses, dentées, amplexicaules, faisant la cuiller dans le haut, velues; fleurs, de mars en mai, assez grandes, blanches, en épi terminal en forme de tour, d'où le nom *Tourrette*. Terre légère, et dans les rocailles fraîches et ombragées. Multiplication de graines en place, ou par la séparation des pieds, ou des tiges qui s'enracinent naturellement.

*ARCTOTIS*. Lin. (Syngénésie Polygamie nécessaire, fam. des Radiées.)

1—7. Arctotis tricolore. (*Arctotis tricolor*. Jacq. *H. Sch.* 159.) Du Cap. Plante vivace à racines en fuseau, feuilles ovales, entières, lyrées ou crénelées, couchées; blanches en dessous; tiges d'un pied, striées, uniflores, fleurs, en mai et juin, à rayons, couleur de soufre pâle en dedans, d'un rouge sanguin et bordées de blanc en dehors, à disque d'un pourpre foncé et d'un joli effet. Terre franche mêlée de terre de bruyère. Exposition au midi pendant l'été et arrosemens fréquens, même dans la serre tempérée, ou le châssis pendant l'hiver. Multiplication de graines semées au printemps sur couche chaude. On cultive de même les *Arctotis rosea*, *maculata*, *undulata*, *spinosa*, *grandiflora*, *fastuosa*, etc., qui méritent bien la culture. La première a les fleurs roses, la seconde les a blanches, marquées de jaune à l'extrémité des fleurons, les autres les ont tout-à-fait jaunes. La dernière est annuelle; toutes demandent la même culture.

ARENAIRE, *Orenaria*. (Décandrie Trigynie, fam. des Caryophyllées.)

Arenaire ou Sabline de Mahon. (*Arenaria balearica*. L'Hér. *Stirp. nov.* 15.) Plante en miniature, vivace, traçante, formant un gazon très-touffu, charmant par le nombre infini de ses petits rameaux à feuilles opposées, ovales, persistantes, d'un vert foncé, qu'égaie, en mai, une multitude de fleurs très-petites, à cinq pétales d'un blanc pur. Elle se sème d'elle-même: on peut le faire aussi, ou bien éclater les traces enracinées. Sa place est sur les rocailles et au pied des vieux murs, que bientôt elle couvrira. La sabline grandiflore, indigène, à fleurs plus grandes et blanches, peut convenir au même usage et être traitée de même.

ARISTÉE, *Aristea*, du latin, *arista*, épi, à cause de la beauté des épis du n°. 1. (Triandre Monogynie, fam. des Iridées.)

1. Grande Aristée. (*Aristea major*. And. *rép.* 160. *Aristea capitata*. Curt. 605. *Morœa africana*. Lin.) Du Cap. Superbe plante à feuilles radicales, ensiformes et longues de 2 à 3 pieds; tige de 3 à 4, chargée d'une feuille et surmontée,

en juillet, de deux épis de fleurs en roue, à six divisions, et d'un beau bleu d'indigo. Terre légère; exposition chaude; serre tempérée, ou seulement l'orangerie. Multiplication de graines, semées sur couche, sous châssis, ou sous cloche, et par rejetons.

2. ARISTÉE A FLEURS BLEUES *ou* ARISTÉE BARBUE. (*Aristea cyanea*, HERBIER DE L'AMATEUR; vol. 3., pl. 201.) Du Cap, mais bien plus petite; Fleurs, en avril et en mai, d'un bleu de barbeau, réunies 3 à 4 en petites têtes terminales; les pétales se réunissent et se tordent ensemble sur les quatre heures du soir; ses graines mûrissent et servent à la propager aussi-bien que ses drageons. Même culture; exposition aérée et chaude dans l'orangerie.

*ARUM.* PIED-DE-VEAU, GOUET, *Arum.* (Monœcie Polyandrie, fam. des AROIDÉES.) Genre nombreux en espèces, en général remarquables par la forme bizarre de leurs fleurs, dont le spadice acquiert une chaleur considérable à l'époque de la fécondation, et dont plusieurs méritent la culture. Les racines de *l'arum maculatum* peuvent, au moyen de certaines préparations, fournir une fécule nourrissante; fraîches elles sont âcres et purgatives. Le chou caraïbe est l'*arum sagittatum* de LIN.

1. ARUM GOBE-MOUCHE. (*Arum muscivorum.* LIN.) De Minorque. Racines charnues, feuilles pédées, à folioles inégales, réunies à leur base; tige terminée, en mars, par une spathe grande, charnue, en cornet roulé sur ses bords, jaunâtre et velue en dedans, à odeur de charogne qui attire les mouches, lesquelles sont arrêtées par les poils: il en sort un spadice garni de plusieurs anneaux d'étamines, et d'ovaires placés inférieurement. Terre franche légère; serre tempérée, ou orangerie; exposition chaude et arrosemens fréquens. Multiplication de graines, ou par la séparation des racines pendant le repos de la plante.

2. ARUM SERPENTAIRE, ou simplement SERPENTAIRE. (*Arum dracunculus.* LIN.) Indigène. Racines en forme de tubercule plat; feuilles pédées, grandes, lisses, de 5 à 7 digitations; tige de 2 pieds, et tachetée comme la peau d'un serpent, d'où son surnom; fleurs, en juin-juillet, des mêmes forme et odeur que la précédente, mais d'un violet pourpre foncé à l'intérieur et vertes à l'extérieur; baies assez grosses et d'un rouge vif. Même culture, mais seulement d'orangerie, et même de pleine terre à l'ombre, en couvrant de feuilles pendant l'hiver.

3. ARUM GOUET *ou* PIED-DE-VEAU COMMUN. (*Arum maculatum.* LIN.) Indigène près les haies. Feuilles ressemblantes à la trace d'un pied de veau; fleurs, en juillet, en cornet roulé, mais à spadice plus court que la spathe, d'un blanc jau-

nâtre, ensuite rougeâtre, assez insignifiantes, mais dont les baies d'un beau rouge font de l'effet en août et septembre. Toute terre, mais pas trop forte; exposition ombragée; multiplication par les racines en automne; variété à feuilles tacheteés de blanc ou de noir.

*ASCLEPIAS*, nom d'un médecin grec qu'on suppose avoir employé le premier L'ASCLÉPIADE DOMPTE-VENIN, *Asclepias vinceloxicum.* (Pentandrie Digynie, Apocynées.

1. ASCLÉPIADE INCARNATE. (*Asclepias incarnata.* MICHAUX. JACQ. *H. Vind.* 107.) De la Virginie. Belle plante vivace et laiteuse, comme celles de son genre; feuilles opposées, lancéolées-aiguës et cotonneuses sur les deux surfaces; tiges de 5 à 6 pieds, velues et rameuses; fleurs, en juillet, en ombelles, petites, d'un rouge pourpre, à odeur de vanille, à cinq pétales avec cinq cornets saillans qui retiennent les mouches. Terre de bruyère ou légère, un peu humide; exposition au soleil. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, en terrine ou en plate-bande qu'on couvre l'hiver, et dont on retire le jeune plant avec la motte pour assurer la reprise, ou par l'éclat des pieds, ou la séparation des traces, en automne; couverture dans les grands froids; en mettre quelques pieds en pots dans l'orangerie.

2. ASCLÉPIADE COTONNEUSE. (*Asclepias tomentosa.*) Belle plante vivace, plus jolie que la précédente; feuilles opposées, à court pétiole, en cœur allongé et aigu, cotonneuses comme les extrémités des branches; tiges de 4 pieds, peu rameuses; fleurs, à la mi-juillet, nombreuses, en ombelle et d'un rose vineux. Même culture.

ASCLÉPIADE DE SYRIE, HERBE A LA OUATTE, SOYEUSE. (*Asclepias syriaca.* LIN.) De Syrie. Plante vivace; feuilles opposées, ovales, épaisses, blanchâtres, cotonneuses comme les tiges qui ont 4 à 5 pieds et sont fortes; fleurs, en juillet et août, rougeâtres, globuleuses, penchées, en grosses ombelles, d'une odeur agréable, mais qui incommode promptement. Même culture, mais cette espèce réussit dans les mauvais terrains, et trace beaucoup.

4. ASCLÉPIADE DE CURAÇAO. (*Asclepias curassavica.* LIN.) Feuilles oblongues, lancéolées et lisses; tiges simples de 2 pieds; fleurs, de juin en septembre, en plein air, et quelquefois pendant l'hiver dans la serre, faites et disposées comme celles de la précédente, mais d'un rouge safran. Terre légère, très-peu d'eau dans l'hiver. Mêmes moyens de multiplication; mais graines semées sur couche chaude; de serre chaude.

5. ASCLÉPIADE A FEUILLES DE SAULE. (*Asclepias fructicosa.* LIN.) De Tunis. Plante bisannuelle, à feuilles comme celles du saule, opposées, roulées sur les bords; tige de 5 à 6 pieds,

pubescente

pubescente et droite ; fleurs, de juin en septembre, blanches, en ombelles axillaires. Même culture que le n°. 4, mais cette espèce se contente de la serre tempérée.

6. Asclépiade tubéreuse. (*Asclepias tuberosa.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol. 2, pl. 136.) De l'Amérique septentrionale. Racine tubéreuse ; feuilles lancéolées et velues ; fleurs, de juillet en septembre, en ombelles, d'un beau rouge safrané. Terre franche légère ; du reste même culture que la première.

7. Asclépiade a grandes fleurs. (*Asclepias gigantea.* Lin.) D'Égypte. Il ne se trouve plus dans le commerce.

Asclépiade charnue. *Voy.* Hoyer charnu.

*ASTÈRE, Aster*, nom qui en grec signifie *étoile*, et donné à ce genre, parce que les fleurs sont radiées. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Radiées.

1. Astère des Alpes. (*Aster Alpinus.* Lin. — Curt. 199.) Plante petite, à racines vivaces ; tiges velues, de 6 à 7 pouces ; feuilles spatulées et hérissées ; fleurs en juillet et août, solitaires, grandes, à rayons violets et à disque jaune. Tout terrain, mais humide ; exposition au levant ou au midi. Multiplication de semence ou d'éclats de racines, en automne. Plante propre aux rocailles.

2 Astère Œil-de-Christ. *Oculus Christi* des Jardiniers. (*Aster amellus.* Lin.) Indigène et vivace ; feuilles oblongues-lancéolés, rudes, un peu velues ; tiges de 2 à 3 pieds ; fleurs, en août et septembre, nombreuses, en corymbe, rayons d'un beau bleu, disque jaune, et produisant de l'effet. Placer sur le devant des massifs.

3. Astère maritime. (*Aster Tripolium.* Lin.) D'Europe. Vivace ; feuilles lancéolées, charnues, lisses ; tiges de 2 à 3 pieds ; fleurs, de juillet en septembre, d'un bleu pâle, à disque jaune.

4. Astère de la Nouvelle-Angleterre. (*Aster Novæ-Angliæ.* Lin.) On en connaît deux variétés, l'une à rameaux très-courts, et rassemblés, l'autre à rameaux nombreux et à fleurs en panicule. L'une et l'autre s'élèvent à près de 6 pieds, et donnent des fleurs nombreuses, d'un bleu violâtre, d'août à octobre.

5. Astère a grandes fleurs, (*Aster grandiflorus.* Lin.) De l'Amériq. sept. Feuilles petites, oblongues, ciliées, velues ; tiges en touffes de 2 pieds de hauteur ; fleurs, en novembre, solitaires, terminales, nombreuses, d'un blanc pourpre, et à odeur de citron.

6. Astère a feuilles d'amandier. (*Aster amygdalinus.* Lam.) De l'Amérique septentrionale. Tige de 4 pieds ; fleurs blanches, en août et septembre.

7. Astère a tige rouge. (*Aster rubricaulis.* H. P.) De l'Amérique septentrionale. Feuilles lancéolées, pointues, lisses; tiges d'un violet brunâtre, de 3 à 4 pieds; fleurs, en septembre et octobre, et en grappe paniculée, à rayons bleuâtres et à disque jaune.

8. Astère de Sibérie. (*Aster sibiricus.* Lin.) Plante à racines vivaces; feuilles velues, rudes, d'un vert grisâtre; tiges velues, striées, de 2 pieds; fleurs, de juillet en septembre, très-grandes, en corymbe terminal, d'un bleu pâle ou pourpré. Variétés parmi lesquelles on préfère celles à feuilles larges et à fleurs nombreuses.

9. Astère agréable. (*Aster decorus.*) Belle plante à tige de 3 pieds, qui produit beaucoup d'effet, à la fin de septembre, par ses fleurs nombreuses, grandes, et d'une belle couleur pourpre violette, qui s'épanouissent en même temps.

9. Astère géant, Astère a fleurs pourpres. (*Aster puniceus.*) De l'Amérique septentrionale. Feuilles amplexicaules, lancéolées, rudes au toucher; tige de 8 pieds et d'un vert roux, ou de 7 pieds et d'un pourpre foncé, ou de 3 pieds et d'un pourpre plus clair, suivant la variété; fleurs, d'août à octobre, grandes, à rayons nombreux, et d'un beau pourpre.

11. Astère remarquable. (*Aster spectabilis.* H. K.) De l'Amérique septentrionale. Feuilles lancéolées, un peu rudes, les inférieures dentées; tige de deux pieds; rameaux corymbiformes; fleurs, en août et septembre, d'un beau bleu: elles produisent beaucoup d'effet.

12. Astère de la Chine, Reine-Marguerite, (*Aster sinensis.* Jus.) De la Chine. Superbe plante annuelle. Feuilles ovales, dentées, velues en leurs bords; tiges de 1 à 2 pieds, velues, rameuses; fleurs, en août et septembre, grandes, solitaires, terminales, simples ou doubles, et variant de nuances, du blanc au bleu foncé ou au pourpre, suivant les variétés très-nombreuses. On distingue la variété *Reine-Marguerite Pompon*, à rayons rares et courts, débordés par les écailles calicinales; et la *Reine-Marguerite Anémone*, ainsi nommée, parce que ses rayons sont en tuyaux, comme dans l'anémone: c'est la plus belle de toutes. Terre franche légère; exposition au soleil; semis au printemps, sur couche ou dans une plate-bande terreautée et bien exposée. Quand le plant est fort, on le repique en place, en le garantissant, jusqu'à la reprise, des rayons du soleil. Cette plante mêlée avec d'autres fleurs produit beaucoup d'effet.

13. Astère soyeux. (*Aster argenteus.* Mich. *Aster sericeus.* Vent. *H. Cels.* 33.) Des bords du Mississipi. Très-jolie es-

pèce à racines vivaces et fibreuses ; tiges nombreuses, divisées en plusieurs rameaux garnis de feuilles sessiles, lancéolées-aiguës, et couvertes d'une soie argentée ; fleurs, en automne, terminales et solitaires à rayons violets et à disque jaune. D'orangerie, terre légère, multiplication de rejetons et de boutures en été.

14. Astère buisson. (*Aster dumosus.*) De l'Amérique sept. Tige rameuse, paniculée ; feuilles linéaires, dentées, étroites ; fleurs, en septembre et octobre, petites, mais nombreuses et très-blanches. Multiplication de boutures en été.

15 Astère denté. (*Aster dentatus.* And. *Aster tomentosus*, Wild.) Du Cap. Feuilles linéaires, dentées, velues, rudes et vertes en dessus, cotonneuses et ferrugineuses en dessous, persistantes ; tiges cotonneuses dans leur jeunesse ; fleurs terminales, presque ternées, blanches, et d'un pouce de large. Culture du n°. 13.

16-17. Astère a fleurs blanches. (*Aster argophyllus.*) De la Nouv.-Hollande. Tiges longues et rameuses, de 6 à 9 pieds ; feuilles lancéolées, oblongues, dentées en scie, vertes et lisses en dessus, glauques en dessous, à odeur de musc quand on les frotte ; fleurs, en avril et mai, nombreuses, en têtes, petites et bien rondes, d'un blanc gris, à disque jaune. Culture du n°. 13. *L'aster lyratus* à feuilles en lyre, et à fleurs blanches du même pays, mérite aussi les soins des amateurs. Ces deux plantes sont plutôt arbrisseaux que plantes. Même culture.

Tous les *astères* sont, excepté la reine-marguerite, des plantes vivaces, qu'on multiplie en séparant leurs racines en automne : opération qu'on fait tous les trois ans. Ces plantes rustiques, peu difficiles sur le terrain, préfèrent une terre franche légère ; elles aiment une bonne exposition. Il est à propos de mettre des tuteurs à celles dont la tige est faible. On a donné la culture de celles qui en demandent une particulière.

ASTRAGALE, *Astragalus.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Astragale Queue-de-Renard. (*Astragalus alopecuroïdes.* Lin.) Indigène. Plante à racines vivaces, dont les fleurs ont l'inconvénient d'être à peine distinguées au milieu du duvet épais et laineux qui recouvre l'épi serré auquel elles sont réunies. Tiges de plus de 2 pieds, et velues ; feuilles longues, ailées et velues ; fleurs, en juillet, jaunâtres.

2. Astragale axillaire (*Astragalus christianus.* Lin.) De la Palestine, et néanmoins de pleine terre. Tiges pubescentes, d'un pied et demi ; feuilles ailées, ovales, velues et d'un vert cendré ; fleurs, en été, plus longues, en bouquets axillaires et jaunâtres.

3. Astragale esparcette. (*Astragalus onobrychis.* Lin.) Indigène. Tiges faibles, presque droites; fleurs, en juin et juillet, d'un beau violet, en épis courts, sortant des aisselles des feuilles qui sont ailées, velues et soyeuses. C'est le plus joli.

4. Astragale bigarré. (*Astragalus varius.*) De Sibérie. Tiges de 2 pieds; feuilles ailées, oblongues et soyeuses; fleurs, en juin et juillet, d'un bleu violet, un peu varié de jaune, réunies en longs épis axillaires. Ces plantes demandent une terre sablonneuse, et une exposition chaude; les deux dernières viennent aussi dans une terre franche légère. Multiplication de graines sur couche ou à une bonne exposition en pleine terre légère, en repiquant, quand les plants ont de 4 à 6 pouces, ou par l'éclat des pieds.

ASTRANCE, Radiaire. *Astrantia.* (Pentandrie-Digynie, fam. des Ombellifères.) Ce nom vient d'*aster*, astre, parce que les fleurs ont la forme d'étoiles.

1. Astrance a larges feuilles, Sanicle femelle des Jardiniers. (*Astrantia major.* Lin.) Des montagnes de France. Feuilles palmées et ciliées; tiges de 2 pieds, en buisson, terminées, tout l'été, par des fleurs petites, nombreuses, d'un blanc rougeâtre, et réunies en ombelles au-dessus d'une collerette blanchâtre, divisée en plusieurs folioles, et imitant une fleur radiée. On éclate ses racines en automne, ou bien on en sème les graines au printemps. Toutes terres et toutes expositions, hors l'ombre. Elle a une variété à feuilles panachées en jaune.

2. Petite Astrance. (*Astrantia minor.*) Des mêmes lieux. Plante moitié plus petite que la grande, et du reste parfaitement semblable. Même culture.

ATHANASIE ANNUELLE, *Athanasia annua.* Lin. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Corymbifères.) Indigène. Plante basse et jolie; mais pour qu'elle forme une touffe passable, il faut au printemps en semer ensemble dans la place qu'on lui destine, au midi et en terre légère, une vingtaine de semences qu'on couvre de terreau fin, et qu'on entretient humides jusqu'à ce que le plant ait acquis un peu de force; lorsqu'il est robuste, il ne demande plus de soin. Tiges menues, de 7 à 8 pouces, garnies de feuilles pinnatifides, et subdivisées en plusieurs rameaux terminés, en juillet, par un petit corymbe de jolies fleurs jaunes et durables, d'où le nom *athanasia*, qui signifie en grec *immortalité*.

BALSAMINE, *Impatiens.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Géraniées.) Le nom français vient de *balsamum*, baume, parce que les anciens l'employaient dans la composition d'un baume; et le nom latin, de la propriété qu'ont

les capsules, qui sont élastiques, de lancer les graines lorsqu'elles sont mûres ou dès qu'on les touche.

Balsamine des Jardins. (*Impatiens balsamina.* Lin.) De l'Inde. Belle plante annuelle. Tige unique, grosse de 2 pieds, divisée en plusieurs rameaux; feuilles lancéolées, dentées, d'un beau vert; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, nombreuses assez grosses, ou simples à six pétales inégaux, dont l'extérieur ventru, en forme de capuchon, et terminé par un éperon, contient les cinq autres; ou doubles et remplies d'une multiplicité de pétales; enfin colorées uniment en rouge, rose, violet ou blanc, ou panachées de différentes nuances. Les graines qu'on doit toujours recueillir sur les individus à fleurs doubles seront semées au printemps sur couche tiède, et sous châssis si l'on est pressé de jouir, ou simplement en plein air à bonne exposition, mais toujours en terre rendue légère par du terreau bien consommé. On les repique en même terre, lorsqu'elles sont assez fortes : Enfin on les enlève en motte pour les mettre en place, toujours à bonne exposition et au soleil; il ne s'agit plus que de les arroser souvent.

BASILIC, *Ocymum.* 1. Basilic commun. *Ocymum basilicum.* Lin. (*Voy.* plantes aromatiques.)

2. Petit Basilic. (*Ocymum minimum.* Lin.) De Ceylan, et plus petit dans toutes ses dimensions. Feuilles ovales, pointues ou obtuses, vertes ou violettes, suivant la variété; fleurs, pendant tout l'été, petites, blanches et verticillées. Même traitement.

3. Basilic de Ceylan. (*Ocymum gratissimum.* Lin.) Le grand mérite de celui-ci est dans l'odeur suave qu'il répand.

4. Basilic a grandes fleurs. (*Ocymum grandiflorum.* L'Hér.) D'Afrique. Cet arbuste se fait remarquer par ses fleurs, rares, il est vrai, mais grandes comparativement à celles des autres basilics, blanches et en grappes terminales; feuilles ovales. Son odeur n'est pas très-agréable. Il demande plus de chaleur que les autres.

BELLE-DE-NUIT, Nyctage. *Mirabilis.* Lin. *Nyctago*, Juss. (Pentandrie Monogynie, fam. des Nyctaginées.) *Nyctago* est composé des mots grecs *nyctos*, génitif de *nyx*, nuit, et *agein*, délecter, attirer, parce que les fleurs des espèces de ce genre ne s'ouvrent que pendant l'absence du soleil.

1. Belle-de-Nuit ordinaire, Faux-Jalap, Admirable ou Merveille du Pérou. (*Mirabilis Jalappa.* Lin.) Du Pérou. Racine comme une rave, noire en dehors et blanche en dedans; feuilles nombreuses, opposées, en cœur, pointues

glabres et molles; tige de 2 pieds, en buisson; fleurs, de juillet en septembre, en bouquets axillaires et terminaux, nombreuses, en entonnoir, rouges, jaunes, ou blanches, ou panachées, suivant la variété. Terre légère et substantielle ; multiplication de semences sur couche, au printemps, pour repiquer en place. Cette plante produit, de l'effet dans les plates-bandes.

2. Belle-de-Nuit a fleurs longues ( *Mirabilis longiflora*, Lin. ) Du Mexique. Rameaux diffus, très-longs, cassans, couchés à terre et moins garnis de feuilles en cœur, entières, pointues, molles, enduites d'une glu odorante ; fleurs, en été, rassemblées et terminales, blanches, à tube très-étroit, long de 4 à 5 pouces et gluant, à limbe blanc et à odeur de fleurs d'orange. Même culture. Comme ces deux plantes vivaces lèvent avec facilité de graine, on préfère les semer pour éviter les soins à donner à leurs racines qui sont sensibles au froid.

3. Belle-de-Nuit hybride. ( *Mirabilis hybrida*, due à M. Le Pelletier. ) Elle tient le milieu entre les deux autres espèces dont ce botaniste l'a obtenue. Les tubes des fleurs sont plus longs que ceux de la première et plus courts que ceux de la seconde. Les fleurs sont blanches, rouges ou panachées, odorantes ou inodores. Même culture ; marquer les plus beaux pieds pour graine.

BENOITE, *Geum*. ( Icosandrie Polygynie, famille des Rosacées. )

1. Benoite des ruisseaux. ( *Geum rivale*. Lin. ) Indigène. Racine vivace, feuilles ailées, dont la foliole du bout est plus grande ; tiges droites, penchées seulement à leur sommet ; fleurs roussâtres, à cinq pétales, en juin. Terre humide et situation à demi ombragée. Graines semées aussitôt leur maturité, ou éclats des racines en automne.

2 — 3. Benoite penchée. ( *Geum nutans* ) et de Montagne. ( *Geum montanum*. Lin. ) Indigène. Toutes deux vivaces, et à feuilles ailées ; la seconde en a beaucoup. Fleurs en juin d'un jaune assez éclatant, plus grandes que celles de la première. Exposition au levant, terre fraîche. Benoite, *Bénite*, à cause des vertus qu'on lui attribue.

BERMUDIENNE, *Sisyrynchium*, qui signifie en grec *muffle velu*. ( Gynandrie Triandrie, fam. des Iridées. )

1. Bermudienne a petites fleurs. ( *Sisyrynchium bermudiana*. Lin. ) De Virginie. Racines fibreuses; feuilles linéaires, graminées, et d'un vert glauque. Tige de 6 à 8 pouces ; fleurs, en juin et juillet, bleues, accompagnées d'écailles spathacées. Terre franche légère, un peu humide ; multiplication de graines ou par l'éclat des pieds ; couverture de

feuilles dans les grands froids. Plante propre à faire de jolies bordures.

2. Bermudienne bicolore. ( *Sisyrynchium bicolor.* Red. Lil. 149. ) Des îles Bermudes. Feuilles plus larges; tige plus haute; fleurs une fois plus grandes, en juin et juillet, d'un bleu violet, tacheté de jaune, ouvertes en étoile. D'orangerie; du reste même culture.

3. Bermudienne striée *ou* à réseau. ( *Sisyrynchium striatum.* Smith. *Moræa serrata.* Jacq. *H. Sch.* 11.—Red. Lil. 66.) Du Mexique. Racines fibreuses; feuilles en faisceau, semblables à celles de l'*Iris*; tiges de 2 pieds, garnies de feuilles; fleurs tout l'été, assez grandes, en ombelle, légèrement odorantes, à six pétales bien ouverts, ovales, d'un blanc sale, marqués à la base de veines jaunâtres.

4. Bermudienne roulée. ( *Sisyrynchium convolutum.* Red. Lil. 47. ) Du Cap. Elle a le port de famille; mais elle est petite, et ses fleurs, en juin, en proportion plus grandes, sont d'un jaune jonquille. Ces deux dernières plantes peuvent se mettre dans le châssis des ixias. Du reste même culture que les précédentes.

BÉTOINE. *Betonica*, Lin. ( Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées. )

1. Bétoine velue. ( *Betonica hirsuta.* Lin. ) Des Alpes, Racines vivaces; tiges d'un pied et demi, carrées, velues; feuilles aussi velues, en cœur allongé, d'un vert foncé; fleurs, en juillet, en épi, d'un rouge vif. Pleine terre, franche légère, un peu fraîche, et plus d'ombre que de soleil. On la multiplie de graines semées en plate-bande, en mars, ou par l'éclat des racines en automne.

2. Bétoine du Levant. ( *Betonica Orientalis*, Lin. ) Cette plante ne diffère de la précédente que par ses feuilles plus grandes et d'un vert pâle, et par la couleur pourpre pâle de ses fleurs. Même culture, mais couvrir de litière pendant l'hiver, et en mettre un ou deux pieds en pot dans l'orangerie.

3. Bétoine a grandes fleurs. ( *Betonica grandiflora*, H. P ) De Sibérie. Belle plante vivace, plus grande que les autres. Racines fibreuses; tiges carrées et velues; feuilles radicales, nombreuses, à long pétiole, grandes, velues, dentées, en cœur allongé et obtus; fleurs roses, très-grandes, longues de près de deux pouces, disposées en verticilles. Même culture que la première.

BIHAI. *Heliconia.* ( Pentandrie Monogynie, fam. des Musacées. ) Plante des contrées marécageuses et très-chaudes de l'Amérique.

BIHAI DES ANTILLES *ou* A FEUILLES DE PLANTAIN. (*Heliconia Bihai.*) Port du bananier; tige de 12 pieds, composée des gaînes des pétioles; feuilles de 6 à 7 pieds, arrondies à la base et de 18 pouces de large; fleurs, en avril ou mai, en épi de 2 pieds de long, d'un jaune verdâtre, sortant plusieurs ensemble, de spathes rougeâtres et persistantes. Terre tourbeuse, substantielle et humide; serre chaude; multiplication de rejetons.

BIHAI DES PERROQUETS. (*Heliconia psittacorum.* AND. *Rep.* 124. — CURT. 502.) Plante vivace par ses racines. Tige de 3 pieds, simple et lisse; feuilles radicales, lancéolées, d'un beau vert, d'un pied de long, celles de la tige petites, engaînantes, pliées en gouttière; fleurs, de mai en septembre, en grappe lâche, moyennes, d'un jaune aurore, tachées de noir à l'extrémité, plusieurs ensemble dans une spathe aurore. Même culture.

BIHAI PETIT A FEUILLES DE BALISIER. (*Heliconia humilis.* WILD. — JACQ. *H. Sch.* 48 et 49). Belle plante à racines vivaces; tiges d'un demi-pied; feuilles de 2 pieds de long, de 6 pouces de large, étroites à la base, acuminées au sommet, d'un beau vert; spadice d'un pied, en zigzag, lisse, luisant et du plus vif écarlate; spathes engaînantes, ventrues, couleur écarlate, vertes au sommet, bordées de blanc, contenant plusieurs fleurs sessiles, moyennes, longues, blanches à la base, vertes au sommet et monopétales à deux divisions étroites. Même culture. On cultive encore de la même manière l'*Heliconia amarantifolia.*

BLÈTE. *Blitum.* Du grec *bliton*, herbe insipide, à cause de la fadeur du fruit. (Monandrie Digynie, fam. des ATRIPLICÉES.)

1 — 2. BLÈTE A TÊTE, ou épinard-fraise des jardiniers. (*Blitum capitatum.*) D'Autriche. Tige d'un à deux pieds; feuilles triangulaires, dentées, glabres; fleurs, de mai en août, insignifiantes; fruits semblables à des fraises réunies en pelotons. BLÈTE EFFILÉ. (*Blitum virgatum*, LIN.) Indigène. Tiges plus faibles et effilées; feuilles plus étroites, mais dentées plus profondément et souvent rouges; fleurs et fruits *idem.* Terre légère. Multiplication de graines au printemps et en place, du reste aucun soin. Ces deux plantes se resèment d'elles-mêmes. On ne les cultive que pour la singularité de leurs fruits.

*BOLTONIA.* (Syngénie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES) dédié à BOLTON, botaniste. BOLTONIA A FEUILLES D'ASTER (*Boltonia asteroïdes.*) L'HÉR. des étangs de la Virginie. Plante rustique et vivace; feuilles radicales, dentées, glabres, en touffe et d'un beau vert; tiges de 4 à 6 pieds, fermes et rameuses; fleurs, d'août en octobre, en panicule lâche, à rayons blancs, à disque jaune et petites.

Terre légère et humide. Multiplication de graines semées en plate-bande, au printemps, ou par l'éclat des racines.

BOURRACHE, *Borago*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.) Bourrache commune. (*Borago officinalis*. Lin.) Plante indigène, rustique et annuelle, remarquable par les poils roides dont elle est couverte, et encore par le bleu charmant de ses fleurs, de juin en septembre, en roue à cinq divisions très-ouvertes : quelquefois ce bleu tire sur le rougeâtre. Dès qu'on a introduit cette plante dans un jardin, elle s'y propage d'elle-même par ses graines qui tombent et se conservent pendant deux ans ; autrement on pourrait la semer au printemps. Elle est d'usage en médecine. Ses fleurs servent, avec celles de capucine, à parer les salades. 2. Une autre espèce, cultivée nouvellement au Jardin du Roi, plus basse, et peut-être plus convenable à nos parterres, encore qu'elle ait moins de fleurs, est la bourrache à fleurs écartées. (*Borago laxiflora*). Même culture.

BRAGALOU, *Aphyllanthes*, c'est-à-dire, fleur sans feuilles. (Hexandrie Monogynie, fam. des Joncées.) Bragalou de Montpellier. (*Aphyllanthes monspeliensis*, Lin.) Indigène. Plante agréable, sans feuilles, à tiges comme celles du jonc, de 7 à 8 pouces, et terminées pendant l'été par plusieurs fleurs bleuâtres ou blanches, qui se succèdent. Terre légère ou de bruyère. Multiplication d'éclats ou de graines ; couverture en hiver, ou placer dans l'orangerie.

BROUALLE, *Browallia*. (Didynamie Angiospermie, fam. des Personnées.) Genre dédié au suédois Browal.

1. Broualle élevée, violette bleue. (*Browallia elata*.) Du Pérou. Jolie plante annuelle ; feuilles lancéolées-pointues, glabres ; tiges de 2 pieds, glabres ; très-rameuses ; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, souvent par trois, d'un beau bleu lilas, à tube long et jaune doré. Terre légère et substantielle ; exposition chaude ; multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis ou sous cloche au printemps ; repiquage en pleine terre, ou en pots pour pouvoir placer la plante en serre ou sous châssis, afin de faire mûrir ses graines.

2. Broualle a tige tombante. (*Browallia demissa*.) De Panama. Plante annuelle ; tiges d'un pied, tombantes, garnies de feuilles entières, ovales, aiguës et velues ; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, solitaires, à tube cylindrique, évasé en limbe irrégulier d'une seule pièce, quoiqu'il paraisse en avoir cinq, d'un violet bleuâtre et relevé d'une tache jaune à la base de la division apparente du haut. Même culture.

BRUNELLE. *Prunella*. Lin. (Didynamie Gymnosper-

mie, fam. des Labiées.) Nom dérivé des mots *diebraune* (esquinancie), parce qu'on s'en sert en Allemagne contre cette maladie.

1. Brunelle a grandes fleurs. (Prunella *grandiflora*. Jacq.) Indigène, sur les collines sèches et découvertes. Jolie plante vivace. Sa tige, carrée et garnie de feuilles ovales-oblongues, quelquefois à quatre incisions opposées, brille, en juillet, par un épi terminal de fleurs fort grandes, renflées et ordinairement bleues: des variétés les ont pourpres, rosées ou blanches. Terre légère, exposition découverte. Multiplication, soit de graines semées en mars, soit de l'éclat des racines fait en automne.

2. Brunelle odorante. (*Prunella lusitanica*. Lin.) Du Portugal. Plante annuelle dont on a fait un genre nommé *Cleonia*, Wild. Desf. Feuilles obtuses, dentées, atténuées en petiole, celles du sommet pinnatifides; tiges de 6 à 7 pouces, velues; fleurs en juin et juillet, grandes, violettes, tachées de blanc, en épis terminaux et odorantes. Terre franche légère, exposition chaude; semer au printemps sur couche, pour repiquer ensuite en pleine terre.

BRYONE *ou* Couleuvrée. *Bryonia*. (Monœcie Syngénésie, fam. des Cucurbitacées.) Bryone d'Abyssinie, (*Bryonia abyssinica*. Lin.) Racines comme un navet; tiges velues, grimpantes, de 7 à 8 pieds, qui poussent promptement, d'où son nom générique; feuilles grandes, cordiformes dans le bas, les supérieures palmées, molles et glabres; fleurs, en juillet et août, petites, jaunâtres et insignifiantes; fruits rouges qui produisent de l'effet. Terre franche légère; d'orangerie bien sèche; arrosement et exposition du midi pendant l'été; multiplication de graines et de ses tubercules.

BUGLOSSE. *Anchusa*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.) Ses noms français et latins, tirés du grec, expriment la forme et la rudesse extrême des feuilles.

1. Buglosse officinale *ou* commune, (*Anchusa officinalis*. Lin.) Elle est vivace, et fleurit en juin. La buglosse en fleurs est d'un effet assez agréable. Elle se sème d'elle-même. On peut aussi la multiplier de pieds éclatés. Toutes terres et expositions. On l'emploie comme la bourrache.

2 et 3. Buglosse toujours verte. (*Anchusa semper virens*.) Plante indigène, vivace, et qui conserve des tiges pendant l'hiver. Fleurs, d'avril en août, disposées en une espèce d'ombelle, petites, mais d'un bleu charmant. Multiplication de graines ou d'éclats. La Buglosse d'Italie n'en diffère que par la grandeur de ses fleurs. Elle est bisannuelle, et on doit la semer tous les ans. Ces deux plantes réussissent bien en pleine terre.

4. Buglosse de Virginie. (*Anchusa virginica.* Lin.) Les sauvages se peignent le corps en rouge avec la racine de cette plante vivace. Feuilles longues et ovales; tiges moins grandes que celles de la buglosse commune, mais aussi rudes au toucher : fleurs en été, jaunes, en épi et d'un effet agréable. Terre de bruyère; exposition chaude; multiplication de graines ou par la séparation des racines, en automne.

BUGRANDE *ou* Bugrane, Arrête-Bœuf, *Ononis.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Ce nom latin, dérivé du grec, peut se rendre par *Herbe-à-l'Ane.*

1. Bugrande très-élevée. (*Ononis altissima.* Lin.) De Silésie. Espèce vivace, rustique; tige de 3 pieds, garnie de rameaux et formant la pyramide; feuilles semblables à celles du mélilot, mais plus grandes; fleurs purpurines disposées en épis; en juillet. Terre franche légère, exposition aéré. Multiplication de graines au printemps, ou de pieds éclatés en automne.

2. Bugrande Queue-de-renard. (*Ononis alopecuroïdes.* Lin.) De Portugal. Plante annuelle. Feuilles ovales, obtuses et simples; fleurs, en juillet, purpurines et en épis terminaux, de 3 pouces, qui produisent un bel effet. Semer sur couche; repiquage en pleine terre, mais au plus grand soleil.

3. Bugrande a feuilles rondes, (*Ononis rotundifolia*, Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 119.) Des Alpes. Feuilles ailées, grandes, ovales, dentés, et d'un vert foncé; tige d'un pied, velue et rameuse; fleurs, de mai en juillet, nombreuses, grandes, deux ou trois sur le même pédoncule, et d'un rose vif. Tout terrain, mais mieux terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences au printemps, et par l'éclat des pieds en automne. Cette jolie plante est rustique.

BUPHTHALME, Œil-de-Bœuf. *Buphthalmum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.)

1. Buphthalme a grandes fleurs. (*Buphthalmum grandiflorum.* Lin.) Indigène. Plante vivace, rustique et agréable. Tiges d'un pied et demi, simples et en touffe; feuilles lancéolées, étroites, pointues et finement dentées. Fleurs, de juin en septembre, grandes, radiées et d'un beau jaune. Terre franche légère, et substantielle; exposition chaude; multiplication par la séparation des pieds en automne, ou par graine au printemps.

2. Buphthalme a feuilles en cœur. (*Buphthalmum cordifolium.* Walldst. Pl. Hung. 2. p. 117, t. 113.— Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 23.) De Hongrie. Plante également vivace et rustique. Tiges de 4 pieds, simples, formant une large touffe, garnie dans le bas, de feuilles qui, comme les

radicales, sont en cœur, dentées en scie, d'un pied, et à pétiole long et amplexicaule. Les feuilles supérieures sont plus petites, ovales et sessiles; fleurs, de juin en octobre, nombreuses, en cime, large de 4 à 5 pouces, à rayons longs, menus et d'un beau jaune. Même culture et encore moins difficile sur la qualité de la terre. Très-propre pour orner les grands jardins. Elle se resème d'elle-même.

BUTOME, *Butomus*. (Ennéandrie Hexagynie, fam. des Alismacées.) Butome ombellé, vulgairement Jonc-fleuri. (*Butomus umbellatus*. Lin. — *Fl. Dan.* 604.) De nos marais. Racine vivace; feuilles droites et graminées; tiges nues, de 3 pieds, couronnées en juillet par une ombelle d'une vingtaine de fleurs assez grandes, rougeâtres, ayant de l'effet : il y en a une variété à feuilles panachées. Terrian aquatique. Sépation des pieds. Propre à orner le bord des eaux.

CACALIE, *Cacalia*. Genre assez nombreux de la Syngénésie-Polygamie égale, fam. des Corymbifères. Dioscoride nous apprend que le mot *Cacalia* vient du verbe grec *kaio*, je brûle, je dessèche.

1. Cacalie odorante *ou* a feuilles sagittées. (*Cacalia suaveolens*, Lin.) De Virginie. Plante herbacée, vivace; feuilles semblables à celles d'un tussilage; tiges nombreuses, de 4 pieds; fleurs, de juillet en septembre, en corymbe, blanches et d'une odeur suave. Terre franche, exposition chaude. Semences au printemps, et séparation des pieds en automne.

2—3. Cacalie a feuilles de laitron. (*Cacalia sonchifolia*, Lin. *Cacalia coccinea*. Curt. 564.) De l'Inde. Feuilles lyrées, dentées, amplexicaules, le lobe terminal grand et d'un beau violet en dessous; tige menue, d'un pied; fleurs, de juin en juillet, nombreuses, réunies par trois, d'un rouge orangé, et très-jolies. Terre franche légère, exposition au plein soleil; multiplication de graines en pots sur couche et sous châssis en mars, pour mettre ensuite en place. Quelques amateurs cultivent aussi le *Cacalia odorata*, de la Nouvelle-Hollande, pour l'odeur d'anis qu'exhalent les feuilles quand on les froisse. Ses fleurs petites, jaunes, qui paraissent en septembre, n'ont aucun mérite. D'orangerie. Même culture.

CACTIER *ou* Cierge, *Cactus*, nom qui vient de *kaiô*, brûler, la piqûre des épines causant des douleurs *brûlantes*. (Icosandrie Monogynie; fam. des Cactoides.) Presque toutes ces plantes étant de l'Amérique équatoriale, demandent beaucoup de soleil pour l'été, la serre chaude pour l'hiver, une terre franche légère, peu terreautée; peu ou point d'arrosemens en hiver. On met des plâtras dans le fond des pots proportionnés à la force des plantes et des boutures. On ne

renouvelle la terre que lorsque les pots sont pleins de leurs racines et que la terre est absolument usée. On ne les sort de la serre que lorsque la température douce est assurée et qu'on ne craint plus de gelées tardives : la hauteur et le volume de quelques-unes ne permettent pas de les en sortir. Elles sont toujours vertes.

1. Cactier Mélocacte, Melon Chardon, Melon épineux. (*Cactus melocactus.* Lin. — Red. Pl. gr. 114.) Masse arrondie de 10 à 20 pouces, divisée par dix-sept à vingt côtes régulières, glabres, hérissées d'une rangée de faisceaux d'épines roides, divergentes et très-piquantes. Cette masse est surmontée d'un duvet cotonneux, épais et blanc, d'où sortent en juillet et août, de très-petites fleurs d'un beau rouge, auxquelles succèdent des baies rouges aussi, et mangeables. Les graines mûrissent et servent à le multiplier. On peut aussi, en coupant la partie supérieure de la tête, en faire sortir quelques jets dont on fait des boutures après avoir laissé dessécher la coupe pendant quatre ou cinq jours, attention qu'on doit avoir pour les boutures de toutes les plantes grasses.

2. Cactier couronné. (*Cactus coronatus.* Lam.) Il ressemble assez au précédent, et n'en diffère que par une grosse toque cotonneuse, épaisse de 3 pouces, marquée d'un sillon et couverte de paquets d'épines rouges, non piquantes.

3. Cactier a mamelons. (*Cactus mamillaris.* Lin.) Masse obronde de 6 à 8 pouces, couverte de tous côtés de mamelons ovales, terminés par un faisceau d'épines rouges ou blanches, très-piquantes : fleurs, en juillet et août, jaunes, placées entre les mamelons ; baies d'un beau rouge. Multiplication de graines, ou de boutures en coupant des mamelons.

4. Cactier épineux *ou* Cierge-du-Pérou. (*Cactus peruvianus.* Red. Pl. gr. 58.) Tige de 30 pieds et plus, à sept ou huit angles obtus, chargés de faisceaux d'épines brunes, à-égales distances, et poussant à son sommet des jets longs et anguleux ; fleurs, en juillet et août, de 6 pouces de large, à calice long de 6 pouces, charnu, écailleux, et à pétales au nombre de trente, blancs et pourpres au sommet, odorants, mais n'ayant que douze heures de durée. Multiplication par les jets qu'on coupe pour faire des boutures. Ce cactier se contente de la serre tempérée.

5. Cactier *ou* Cierge a grandes fleurs, Grand cierge serpentaire. (*Cactus grandiflorus*, Lin. — Red. Pl. gr. 52.) De la Jamaïque. Tiges cylindriques à six côtes peu saillantes, rameuses et tortueuses, garnies de faisceaux d'épines en étoiles ; fleurs, en juin et juillet, longues de 9 à 10 pouces, et aussi larges, composées d'un calice à 80 folioles linéaires, aiguës, aussi longues que les pétales et jaunes, et de vingt-

cinq pétales d'un blanc pur, qui environnent plus de 500 étamines jaunes et penchées sur les vingt divisions du pistil. Leur odeur tient beaucoup de celle de la vanille. Les fleurs ne durent que douze heures. Le fruit, d'un beau rouge, gros comme un ananas, se mange dans son pays natal. Multiplication de boutures. Il faut soutenir ses tiges ainsi que celles du suivant.

6. Cactier serpentaire, Serpenteau, Queue-de-Souris (*Cactus flagelliformis*. Lin.) Du Pérou. Tiges, rameaux ou jets gros comme le doigt, longs de 3 à 5 pieds, garnis de dix côtes hérissées d'épines. Ces jets cylindriques, charnus, flexibles et tombans, sortent les uns des autres, soit par les extrémités, soit par les côtes. Fleurs, de mai en juillet, attachées immédiatement sur ces jets, nombreuses, de 2 à 3 pouces de long sur 2 de diamètre, d'un rouge éclatant, rendu plus vif encore par le blanc des étamines. Multiplication de graines et plus promptement de boutures. Une bonne orangerie lui suffit.

7. Cactier Raquette, Raquette, Opuntia, Figuier-d'Inde, Nopal, Semelle du Pape. (*Cactus opuntia*. Lin.) De l'Amérique mérid. Celui-ci consiste en plaques sortant les unes des autres, charnues, aplaties, ovales-oblongues et garnies de faisceaux d'épines très-piquantes. Fleurs, d'avril en juin, grandes, à dix pétales d'un beau jaune tendre, et à étamines nombreuses et sensibles. Variétés à feuilles plus ou moins longues, plus ou moins épineuses. Mêmes moyens de multiplication et de conservation que pour le précédent.

8. Cactier élégant. (*Cactus speciosus*.) De Carthagène. Tige angulaire, feuilles ou branches sessilles, alongées, festonnées sur les bords; fleurs odorantes, solitaires, d'un très-joli rose, plus grandes que celles du *Cactus flagelliformis* et lui ressemblant; calice tubuleux, allongé, pétales inégaux, ovales-aigus et nombreux. Multiplication de boutures avec une pousse comme le précédent. De serre chaude.

9. On connaît encore plusieurs espèces de cactiers cultivés la plupart au Jardin du Roi, entre autres le Cactier a cochenilles, (*Cactus cochenillifer*. Lin.), assez ressemblant à l'*opuntia*. Le capitaine Baudin l'a rapporté d'Amérique, chargé de cochenilles qui continuent d'y vivre et de se multiplier.

*CALADIUM*. (Monœcie Polyandrie, fam. des Aroïdées.) Caladion bicolore. (*Caladium bicolor*. Vent. *Arum bicolor*. Jacq. Hort. *sch.* 186.) Du Brésil. Plante vivace à racines fibreuses et d'une saveur caustique; feuilles radicales presque en forme de bouclier, sagittées, et d'un rouge vif que les bords d'un beau vert font ressortir; fleurs, en juin et juillet, comme celles des gouets et insignifiantes, la beauté des feuilles

faisant le seul mérite de la plante. Terre franche légère, de serre chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation. Dépotement annuel en avril. Multiplication de rejetons et de semences.

CALCÉOLAIRE, *Calceolaria*, de *calceolus*, petit soulier, parce que les fleurs en ont un peu la forme. (Diandrie Monogynie, fam. des Personnées.) Calcéolaire de Fothergil. (*Calceolaria Fothergili.* H. K.) Tiges d'un pouce, rougeâtres, divisées à leur base; feuilles opposées, obtuses, spatulées, entières, velues; fleurs, en août, pendantes, soutenues par un pédicule long, velu et rougeâtre, d'un jaune safrané à l'extérieur, pourpre foncé ponctué de blanc à l'intérieur. Il faut recueillir ses graines sur du papier, parce qu'elles sont fines comme de la poussière. Terre légère ou de bruyère humide; exposition ombragée. D'orangerie, mais mieux en pleine terre sous châssis. Multiplication de graines, de marcottes et mieux de boutures.

*CALLA.* Nom dérivé du grec *Kallé*, belle, parce que la fleur est belle et a un parfum très-suave. (Gynandrie Polyandrie, fam. des Aroïdées.)

1. Calla d'Éthiopie, Pied-de-Veau, ou Arum d'Éthiopie, *Calla æthiopica.* Lin.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles à pétioles longs et canaliculés, grandes, sagittées, acuminées, d'un beau vert; fleurs de février en avril, solitaires, blanches, en forme de cornet lâche et évasé de 2 à 3 pouces de large, et à étamines jaunes. Terre franche légère et constamment humide; exposition au grand soleil. De serre tempérée ou au moins d'orangerie; multiplication de rejetons à l'automne, après avoir cessé pendant quelques jours d'arroser la plante.

CAMPANULE, *Campanula*, qui signifie clochette, et exprime la forme des fleurs (Pentandrie Monogynie, fam. des Campanulacées.)

1. Campanule des jardins, Campanule à feuilles de pêcher. (*Campanula persicifolia.* Lin.) Indigène. Plante vivace, rustique et jolie, à tiges droites et simples, de 18 pouces; feuilles, en touffe, un peu semblables à celles du pêcher; fleurs, en juin et septembre, successives, assez grandes, évasées, blanches ou bleues et dont on ne cultive que les doubles. Toute terre, mais mieux franche légère. Exposition à mi-soleil, arrosemens au besoin, multiplication par l'éclat des racines à l'automne et au printemps.

2. Campanule pyramidale. (*Campanula pyramidalis.*) Indigène. Plante bisannuelle et rustique, formant une belle pyramide de 4 à 5 pieds. Tige droite et simple; feuilles radicales, cordiformes, dentées et grandes, et sur la tige pe-

tites, ovales-lancéolées et crénélées ; fleurs, de juillet en septembre, d'un beau bleu, ou blanches et en bouquets latéraux. Terre franche légère, mi-soleil pendant la floraison et de fréquens arrosemens ; semence après la maturité des graines comme pour les autres campanules, sans recouvrir, mais arrosement après le semis. Elle se propage d'elle-même. Repiquage au printemps.

3. Campanule a grosses fleurs. Violette marine des jardiniers. (*Campanula medium.* Lin.) D'Italie. Plante bisannuelle ; ; tige de 2 pieds, velue et rude ; feuilles radicales, lancéolées, velues, en rosette ; fleurs en juin et septembre, nombreuses, allongées et grandes, d'un bleu violet plus ou moins pâle, ou blanches, velues dans l'intérieur. Même culture.

4. Campanule doucette, Miroir de Vénus. (*Campanula Speculum.* Lin.) Indigène, dans nos blés. Tige de 8 à 10 pouces, très-rameuse, étalée ; feuilles petites, ovales, dentées, sessiles ; fleurs, en mai et juillet, s'ouvrant au soleil, solitaires, terminales, nombreuses, d'un joli violet. Capsule primastique, d'où le nom de *prismatocarpus de* L'héritier. Même culture, mais semer en place. On peut la manger en salade comme la *raiponce*.

5. Campanule gantelée, Gant de Notre-Dame. (*Campanula trachelium.* Lin.) Indigène dans les bois. Tiges de 2 à 3 pieds, velues et anguleuses ; feuilles cordiformes, pointues, velues et dentées en scie ; fleurs, en juillet, moyennes, bleues ou blanches. On ne cultive que les doubles qu'on traite comme les précédentes, et qu'on multiplie au printemps ou à l'automne, par l'éclat des pieds.

Campanule dorée. (*Campanula aurea.* Lin.— Duh. n. édit. 3. 41.) De Madère. Plante vivace, tige de 1 à 2 pieds, grisâtre ; feuilles longues, lancéolées-aiguës, dentées et pendantes ; fleurs, en août et septembre, grandes, en panicule, à divisions linéaires et réfléchies, d'un jaune doré, d'où son surnom. Même terre ; orangerie ; multiplication de graines sur couche ou par l'éclat bien ménagé des racines.

7. Campanule des Alpes. (*Campanula alpina.*) — Tige de 3 pouces, rude et velue comme les feuilles qui sont sessiles, oblongues et aiguës ; fleurs, d'avril en juin, très-jolies, d'un bleu vif ou pâle, grandes et larges. Semer en terre de bruyère humide et graveleuse ; exposition ombragée.

8. Campanule a feuilles rondes. (*Campanula rotundifolia.* Lin.) Indigène. Plante vivace, petite et basse, dont on cultive en plate-bande de terre de bruyère, une variété à tiges de 6 pouces, simples, nombreuses, et formant une large touffe, feuilles rondes dans le bas, en cœur au milieu

des tiges, celles du haut lancéolées-linéaires et toutes dentées ; fleurs moyennes, bleues ou blanches, tout l'été. Multiplication de semence, ou par la séparation des pieds.

9. CAMPANULE A LARGES FEUILLES. (*Campanula latifolia.*) Des Alpes. Belle plante vivace, de 3 pieds ; plusieurs tiges simples, feuilles larges, lancéolées, dentées ; fleurs en épi, très-belles, grandes et d'un blanc pur ; en juin et juillet. Culture comme le n°. 2 ; plus, multiplication par l'éclat de ses racines.

10. CAMPANULE A GRANDES FLEURS. (*Campanula grandiflora.* LIN.— HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 112.) Réussit bien en pleine terre sans avoir besoin de soins particuliers ; si on la met en pot, c'est afin de jouir plus facilement, dans le temps de sa floraison qui arrive en juillet, de ses fleurs qui sont d'un bleu magnifique. On la multiplie de graines ou en éclatant les racines des vieux pieds.

11—12. On peut distinguer encore la Campanule à fleurs en tête (*Campanula glomerata*) ; la Campanule-Fausse-Raiponce (*Campanula Rapunculoïdes*) LIN. On parvient à les doubler. Même culture.

CANARINE, *Canarina*, parce qu'elle vient des Canaries. (Hexandrie-Monogynie, fam. des CAMPANULACÉES.)

1. CANARINE CAMPANULACÉE. (*Canarina campanula.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 143.) Belle plante vivace ; tige de 3 à 4 pieds, divisée en rameaux opposés ou ternés ; feuilles hastées, molles et glauques ; fleurs, de décemb. en mars, grandes, en cloche, pendantes, jaunes, veinées et marquées de plaques rouges. Terre légère et substantielle ; serre tempérée ou orangerie, mais près des jours ; arrosemens moyens. Multiplication, en été, par la séparation du pied lorsqu'il est fort ; repiquage quand la plaie est desséchée, en pots, sous châssis ombragé, et peu d'arrosemens.

CAPUCINE, (*Tropœolum.* LIN. (Octandrie Monogynie, fam. des GÉRANIÉES.) Plantes du Pérou, et remarquables par la singularité, l'éclat et la longue succession de leurs fleurs.

1 — 2. GRANDE ET PETITE CAPUCINE ; CRESSON du Pérou ou du Mexique. (*Tropœolum majus*, et *Tropœolum minus.* LIN.) A la grandeur près, et à très-peu d'autres différences, ces plantes se ressemblent. On les traite ici comme des plantes annuelles, quoiqu'elles soient vivaces, parce qu'elles mûrissent leurs graines tous les ans. Tiges faibles, succulentes, longues, couchées à terre, si elles ne trouvent pas à grimper ; feuilles nombreuses, arrondies, à 5 lobes, veinées, attachées dans leur milieu par un pétiole long, et se tortillant autour des treillages, etc. ; fleurs axillaires, ou d'un

aurore vif, ou jaunes ou enfin jaunes avec une aurore, grandes, ouvertes en entonnoir, à 5 pétales aboutissant à un éperon long, et qui leur donne l'air d'un *capuchon*, d'où le nom de CAPUCINE. *Tropœolum* vient du mot grec *tropaion*, trophée, à cause de la forme des feuilles et des fleurs. (*Voyez* page 121 pour la culture.) On en a une variété à fleurs doubles, d'un très-bel effet, et qu'on met l'hiver en serre tempérée ou sous châssis. Multiplication, en été, au printemps, et sur couche, de boutures qui fleurissent dans l'été et l'automne, qui sont plus belles, et passent mieux l'hiver que les vieux pieds : donner peu d'eau dans l'hiver, et beaucoup dans l'été : placer près des jours, et pincer l'extrémité après la rentrée. Terre franche légère.

3—4. On connaît encore la CAPUCINE bâtarde (*Tropœolum hybridum*), et la CAPUCINE laciniée (*Tropœolum peregrinum*) qui est bisannuelle, à feuilles palmées; l'extrémité de ses pétales est finement découpée. Elle fleurit chez nous, mais n'y fructifie pas. Même culture que la Capucine à fleurs doubles, mais de serre chaude.

CARTHAME, *Carthamus*. (Syngénesie Polygamie égale, fam. des CYNAROCÉPHALES.)

1. CARTHAME COMMUN. (*Carthamus tinctorius.*) D'Égypte. Tiges dures et lisses, de 18 pouces; feuilles lancéolées-aiguës, dentées et épineuses; fleurs, en juin, assez grosses, d'un très-beau rouge. (*Voyez* pour la culture, page 228.)

2. CARTHAME MACULÉ, CHARDON MARIE. (*Carduus marianus.* LIN.) Cette plante est bisannuelle, si l'on ne sème ses graines qu'au printemps qui suit leur maturité. C'est ce qu'il faut faire, parce qu'elle ne vaut que par la grandeur de ses feuilles, d'un vert que de grandes marbrures blanches rendent encore plus beau. Leur beauté a fait dédier la plante à la vierge MARIE, comme ses épines l'on fait placer au rang des chardons. Soleil et terrain frais.

CASSE, *Cassia*. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. CASSE CRETELLE. (*Cassia chamœcrista.* LIN. — CURT. 107.) De l'Amérique méridionale. Jolie plante annuelle. Tiges de 18 pouces et rameuses; feuilles de douze à 20 paires de folioles ovales-aiguës; fleurs, en juillet, axillaires, grandes, d'un jaune brillant, les deux pétales supérieurs marqués d'une ligne carmin. Terre franche légère, exposition chaude et abritée. Multiplication, à l'entrée du printemps, de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche; premier repiquage en pots placés aussi sur couche, etc. Planter avec la motte en pleine terre quand la saison est douce, à l'exception de deux ou trois plantes qu'on conserve en pots pour graine.

2. CASSE DU MARYLAND. (*Cassia marylandica.* LIN.) Belle plante vivace par ses racines; tiges de 3 à 4 pieds, simples et nombreuses; feuilles, ailées à seize folioles ovales-oblongues, plus pâles en dessous; fleurs, d'août en octobre, nombreuses, axillaires, en grappes courtes et terminales, d'un jaune éclatant. Plate-bande de terre de bruyère, exposition à mi-soleil. Multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des racines en automne; arrosemens fréquens.

CÉLOSIE, PASSE-VELOURS, *Celosia*, du grec *kéleos*, brillant, ou *kéleo*, j'attire, je charme. (Pentandrie Monogynie, fam. des AMARANTHACÉES. (Deux espèces sont cultivées dans nos jardins : ce sont de très-belles plantes, et d'un grand effet.

1—2. CÉLOSIE A CRÊTE, Amarante des jardiniers, Crête-de-Coq, Passe-Velours. (*Celosia cristata.* LIN.) Plante annuelle, de l'Inde; tige d'un à 2 pieds, rameuse dans le haut, garnie, dans sa longueur, de feuilles sessiles, assez larges et ovales-aiguës; fleurs très-petites, mais tellement nombreuses et serrées en têtes longues, aplaties et plissées irrégulièrement, qu'on les prendrait pour des crêtes ou des morceaux de *panne* ou de *velours* épais. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplication de graines en mars sur couche chaude et sous châssis, ou au moins sous cloche. Repiquage sur couche ou en pots enfoncés dans la couche jusqu'en juillet, et préserver du moindre froid. Mettre en terre avec la motte. On recueille les graines qui sont d'un noir luisant à mesure qu'elles mûrissent. La *Célosie passe-velours* à crêtes jaunes ne diffère de la précédente que par la couleur.

Le mélange des poussières de ces deux célosies a produit un nombre infini de variétés toutes très-agréables, et qui diffèrent entre elles, soit par la bigarrure des deux couleurs, soit par leur plus ou moins d'intensité, soit par les formes et les plissures, ou régulières ou bizarres, de leurs crêtes. Même culture.

*CELSIA.* Genre de la Didynamie Angiospermie, fam. des SOLANÉES, dédié à CELS, botaniste Suédois. CELSIA A FEUILLES LANCÉOLÉES. (*Celsia lanceolata.* VENT. Jard. de Cels. 27.) Des bords de l'Euphrate. Plante à racines vivaces; tiges herbacées, faibles, striées, rameuses; fleurs, en mai et juin, solitaires, axillaires, d'un beau jaune jonquille, avec une tache pourpre à la base. Terre franche légère, d'orangerie ou de pleine terre, à une exposition chaude et abritée; couverte de litière pendant les froids. Multiplication de boutures sur couche au printemps, ou d'éclats de racines à l'automne.

CENTAURÉE. *Centaurea.* (Syngénésie Polygamie frus-

tranée, fam. des Cynarocéphales.) Ce nom vient du centaure Chiron, qui employa une plante du genre pour se guérir d'une blessure faite par une flèche empoisonnée d'Hercule.

1. Centaurée odorante, Barbeau jaune, Ambrette jaune, Fleur-du-Grand-Seigneur. (*Centaurea Amberboi.* Lam.) Du Levant. Belle plante annuelle; tige de 12 à 18 pouces; feuilles larges, dentées, les supérieures pinnatifides; fleurs, de juillet en octobre, terminales, grosses, d'un jaune éclatant, odorantes, et ayant la forme des fleurs du barbeau des blés. Terre franche légère, exposition en plein soleil; semer en février, en place s'il ne gèle pas, en terreautant bien la terre, et garantissant le jeune plant du froid, ou sur couche en février ou mars, pour repiquer avec la motte s'il est possible. On pourrait semer dès l'automne, en place, pour avoir de plus beaux pieds; mais il faudrait couvrir le plant avec une cloche recouverte de litière pendant les gelées.

2. Centaurée Bleuet, Barbeau, Casse-Lunette. (*Centaurea Cyanus.* Lin.) Indigène, dans les blés. Plante annuelle trop connue pour la décrire. Tous terrains; semer en automne après un léger labour, et éclaircir au printemps. La culture en a produit des variétés de toutes couleurs, excepté de jaunes. On en distillait autrefois une eau pour les yeux, d'où le nom de *Casse-Lunette*.

3. Centaurée *ou* Jacée de montagne, Barbeau vivace. (*Centaurea montana.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 371.) Indigène et vivace, à fleurs, de juin en août, plus grandes que les précédentes, et bleues-violâtres. Terre franche légère, multiplication d'éclats en automne.

4. Centaurée musquée, Barbeau musqué, Bleuet du Levant. (*Centaurea moschata.* Lin.) Plante annuelle. Tige d'un pied et demi, un peu rameuse; feuilles longues, pinnatifides; fleurs, de juin en septembre, nombreuses, terminales, blanches ou légèrement purpurines, à odeur de musc. Culture de n°. 1; mais moins délicate, et réunir ensemble plusieurs pieds.

5. Centaurée du Nil. (*Centaurea crocodilium.* Lin.) Aussi annuelle. Tige d'un pied et demi; feuilles lyrées; fleurs, de juin en août, belles, grandes, blanches en dedans, purpurines en dehors. Même culture.

6. Centaurée Jacée, Jacée. (*Centaurea Jacea.* Lin.) Indigène et vivace. Tiges rameuses, de 2 pieds; feuilles lancéolées-pointues, un peu velues; fleurs, en juillet et août, d'un rouge violet et doubles. Même culture que le n°. 3.

7—8. Centaurée blanche. (*Centaurea candidissima*, Lam.)

d'Italie, et CENTAURÉE DE RAGUSE, (*Centaurea ragusina.* LIN.—CURT. 494.) Plantes vivaces, à tiges d'un pied, blanches comme les rameaux et les feuilles pinnatifides; fleurs en juin, juillet, grosses, celles de la première, purpurines, et celles de la seconde, jaunes. Terre légère, exposition chaude; d'orangerie; multiplication par l'éclat des racines en automne, ou par boutures faites en été, en pot et à l'ombre.

CÉRAISTE, *Cerastium.* (Décandrie Pentagynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) Ce genre doit son nom à son fruit fait en *corne* (en grec *keras*).

CÉRAISTE COTONNEUX, Argentine, Oreille-de-Souris, Myosotis des jardiniers. (*Cerastium tomentosum.* LIN.) D'Italie. Plante vivace, basse et traçante; tiges de 5 à 6 pouces, couvertes d'un duvet blanc ainsi que les feuilles étroites et nombreuses; fleurs, en mai et juin, moyennes, terminales et blanches. Tout terrain, mais pas trop humide et trop ombragé; multiplication de graines ou de traces en mars. Cette jolie plante produit de l'effet en bordure ou en massif.

CHENILLE, CHENILLETTE, *Scorpiurus.* Noms donnés à ce genre à cause de la forme singulière des fruits, seul mérite de ces plantes. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

CHENILLE VERMICULÉE. (*Scorpiurus vermiculata.* LIN.) De l'Europe méridionale. Tiges d'un pied, couchées; feuilles oblongues; fleurs, en juillet, solitaires, petites et jaunes, gousses couvertes de poils et ressemblant à une chenille roulée. LA CHENILLE HÉRISSÉE (*Scorpiurus echinata.* LAM.) lui ressemble beaucoup. Elle n'en diffère que par les aspérités des gousses qui sont denticulées, à aiguillons, ou hispides, suivant la variété. Terre légère; exposition chaude, multiplication de graines au printemps, en place ou sur couche sans couverture.

CHOU, *Brassica*, (*Voyez* ce nom aux plantes potagères.) On se contentera de rappeler ici que le GRAND CHOU FRISÉ VERT DU NORD, la CHOU FRANGÉ OU FRISÉ D'ÉCOSSE, le GRAND FRISÉ ROUGE, et surtout les variétés panachées et prolifères, sont des plantes qui peuvent servir d'ornement et produire de l'effet.

CHRYSANTHÈME, *Chrysantemum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Pour le *Chrysanthemum indicum*, voyez *Anthemis grandiflora.*

1. CHRISANTHÈME DES JARDINS (*Chrysanthemum coronarium*, LIN.) Du Levant. Plante annuelle; tiges de 2 pieds, striées, rameuses, en touffe. Feuilles amplexicaules, pinnées; fleurs, de juillet en septembre, solitaires, terminales,

simples ou doubles, blanches ou jaunes. Tout terrain; mais, si on sème en place, terre franche légère; multiplication de graines au printemps.

CHRISANTHÈME CARÉNÉ. (*Chrysanthemum carinatum.* AND. *rep.* 109.) De Maroc. Plante annuelle à tige d'un pied, traînantes et rameuses; feuilles bipinnatifides, charnues, à odeur du *geranium zonale*; fleurs, de juillet en septembre, à folioles calicinales carénées, solitaires, grandes, à disque brun, à rayons blancs, mais jaunes à leur base. Elles s'étalent au soleil, et se couchent en dehors dès qu'il ne paraît plus. Même culture, ou mieux semer en pots sur couches pour repiquer ensuite. Ces deux plantes ornent bien les parterres.

CHRYSOCOME, *Chrysocoma.* (Syngenésie Polygamie égale, fam. des FLOSCULEUSES.) Ce nom, composé des mots grecs *chrysos*, or, et *come*, chevelure, indique la couleur et la ténuité des pétales.

1. CHRYSOCOME A FEUILLES DE LIN, DORELLE. (*Chrysocoma linosyris.* LIN.) Indigène. Plante à racines vivaces; tiges de 18 pouces, grêles, en touffe; feuilles nombreuses, linéaires, glabres; fleurs, d'août en octobre, en corymbes terminaux, nombreuses, petites et jaunes. Terre légère et substantielle; mi-soleil; semences au printemps sur couche ou en pleine terre à bonne exposition, ou séparation des pieds à l'automne.

2—3. CHRYSOCOME DE NEW-YORK. (*Chrysocoma noveboracensis.* H. P.) CHRYSOCOME GIGANTESQUE. (*Chrysocoma prœalta.* H. P., et *Vernonia.* WILD.) Plantes de l'Amériq. sept., vivaces, et autrefois du genre SARETTE (*Serratula*). Elles se ressemblent assez, et sont propres à orner de grands emplacemens. La première a des tiges de 5 pieds, plus rameuses que celles de la seconde qui sont plus hautes, et n'ont de rameaux qu'à leur sommet: toutes deux ont des feuilles sessiles, oblongues et aiguës. Fleurs, de septembre en novembre, moyennes, nombreuses, d'un pourpre violâtre et en espèce de corymbes. Même culture, mais tout terrain.

CINÉRAIRE, *Cineraria*, c'est-à-dire, *cendrée*, à cause de l'espèce de poussière qui couvre la cinéraire maritime. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. CINÉRAIRE MARITIME, Jacobée maritime. (*Cineraria maritima.* LIN.) De la France mérid. Tiges de 2 pieds, rameuses, duveteuses comme les feuilles qui sont pinnatifides, obtuses, et découpées; fleurs, tout l'été, en corymbes terminaux, d'un jaune brillant. Terre franche légère, et substantielle; exposition au midi, peu d'arrosemens. Multiplication de graines et de boutures au printemps. Sur couche, et de

marcottes ou de rejetons qu'on met en pots et dans l'orangerie à l'automne, pour les planter en pleine terre au printemps.

2. Cinéraire a fleurs bleues. Astère d'Afrique. (*Cineraria amelloïdes.* Lin.) Du Cap. Arbuste en buisson, rameux, de 18 pouces; feuilles ovales, obtuses, entières, persistantes; fleurs, presque toute l'année, à rayons d'un bleu céleste et à disque jaune. Même culture, mais toujours d'orangerie auprès des jours.

3. Cinéraire pourpre *ou* Bicolore. (*Cineraria cruenta.* L'Hérit. *Sert. Ang.* 33.) De Ténériffe; jolie plante vivace, à tige d'un à 3 pieds, rameuse et brune; feuilles en cœur, dentées, velues, à pétiole oreillé à la base, ridées, d'un vert gai en dessus et pourpres en dedans; fleurs, de février en mai, nombreuses, moyennes, en corymbe, à douze rayons horizontaux d'un pourpré clair et à disque pourpre foncé. Terre de bruyère, exposition au midi, arrosemens modérés, serre tempérée; multiplication par graines semées sur couche chaude, sous cloche ou sous châssis; repiquer et replacer sous châssis.

4—6. Cinéraire a feuilles de peuplier. (*Cineraria populifolia.* L'Hérit.) Des Canaries; feuilles cordiformes, crénelées, persistantes; rameaux et surface intérieure des feuilles couverts d'un coton blanc, argenté; fleurs, au printemps, grandes, à rayons blancs, en corymbe. Terre légère et même culture, plus multiplication de rejetons au printemps, ou de boutures dans l'été. On cultive de même la cinéraire à feuilles de mauve, qui est de la même île, et celle à feuilles de platane, qui, par la beauté de ses fleurs et la grande dimension de ses feuilles, mérite une place dans les jardins.

7—9. Cinéraire laineuse. (*Cineraria lanata.* L'Hérit.) Des Canaries; tiges faibles, cotonneuses, d'un pied; feuilles comme celles du groseillier, vertes en dessus, laineuses en dessous; fleurs, de mai en septembre, grandes, à disque brun et à rayons pourpres en dessous et violets en dessus. Même culture, mais d'orangerie ou sous châssis. Il y a encore la Cinéraire a oreilles (*Cineraria aurita.* L'Hérit.), et la Cinéraire de Ténériffe. (*Cineraria echinata.* Lin, *ramentosa*, Vent. Malm. 101.) Toutes deux ont assez de ressemblance avec la Cinéraire bicolore, mais elles ont le disque jaune, et la dernière a des fleurs beaucoup plus grandes, et les feuilles cotonneuses. Même culture.

CLITORIE. *Clitoria.* (Diadelphie-Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Clitorie de Ternate. (*Clitoria ternatea.* Lin.) Plante bisannuelle. Tiges menues, longues, volubiles et grimpantes; feuilles ailées, à cinq ou sept folioles ovales et molles; fleurs,

de juin en septembre, axillaires, solitaires, grandes, simples ou doubles, ordinairement d'un bleu magnifique, avec une tache blanche au centre. Terre légère et substantielle; exposition chaude; de serre chaude; multiplication de graines au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée de la serre, et boutures et marcottes, particulièrement pour les plantes à fleurs doubles.

2. CLITORIE A FEUILLES VARIÉES. (*Clitoria heterophylla.* LAM. — VENT. Ch. de Pl. 26.) De l'Ile-de-France. Plante vivace; tiges grimpantes, ligneuses, grêles et rameuses; feuilles persistantes, à sept ou neuf folioles ovales ou arrondies et obtuses, pâles en dessous; fleurs, en août et septembre, d'un bleu d'azur avec une tache jaunâtre. Même culture, mais de serre tempérée et même d'orangerie.

COLOMNÉE. *Columnea.* (Didynamie - Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) Dédiée à *Fabius* COLOMNA.

1. COLOMNÉE DROITE (*Columnea erecta.* LAM. — CURT. 374), appelée par L'HÉRIT. *St. nov.* 71, *Cyrilla pulchella*, du nom de *Domenico* CYRILLO. Plante vivace de la Jamaïque. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, grêles, en touffe; feuilles opposées ou ternées, ovales, petites, velues; fleurs, de juillet en novembre, axillaires, souvent solitaires et de couleur écarlate très-vive. Terre franche légère, substantielle; serre chaude sur les tablettes près des jours; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver. Multiplication de ses filets cylindriques qu'on sépare.

2. COLOMNÉE ÉCARLATE. (*Columnea humilis.* LAM.) Du même lieu; tiges de 18 pouces, nombreuses, rameuses, velues et pourpres; feuilles lancéolées-aiguës, dentées en scie et velues, souvent opposées; fleurs en août, à pédicules velus et pourpres, à tube rouge et à limbe écarlate. Même culture; ce sont deux jolies plantes qui méritent d'être cultivées.

COLOQUINTE. (*Cucumis Colocynthis.* LIN.) De Barbarie. Plante annuelle du genre *Concombre*, originaire de Barbarie, sans aucun agrément, mais dont le fruit très-amer est un violent purgatif et employé en médecine et dans les arts. Il ne faut pas la confondre avec les COURGES, auxquelles on donne mal à propos le nom de coloquinte. (*Voyez* CITROUILLE.)

COMMÉLINE, *Commelina.* Genre de la Triandrie Monogynie, fam. des COMMÉLINÉES, dédié aux frères COMMELIN, botanistes.

1. COMMÉLINE TUBÉREUSE. (*Commelina. tuberosa* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 114.) Du Mexique. Plante vivace, et à racines *tubéreuses*; tiges de 2 pieds, faibles, articulées; feuilles en cœur, allongées, sessiles, velues, à gaînes

gaines longues et striées, rougeâtres; fleurs, en juin et septembre, à pédicule long, teint de pourpre, terminé par une feuille spathacée, à calice à trois folioles inégales, transparentes, bleuâtres, à trois pétales arrondis d'un beau bleu, à anthères jaunes et à filets bleus. Terre légère et fraîche; multiplication par la division des racines, et mieux de graines semées sur couche au printemps. De serre tempérée.

COQUELOURDE, *Agrostemma*. (Décandrie Pentagynie, fam. des Caryophyllées, nom composé de deux mots grecs, *agros*, champ, et *stemma*, bouquet, couronne.

1. Coquelourde des Jardins, Passe-fleur, OEillet-de-Dieu, Nielle d'Espagne, (*Agrostemma coronaria*. Lin.) Des montagnes d'Italie. Plante bisannuelle; tige de 18 pouces, duveteuse et blanchâtre comme les feuilles qui sont amplexicaules, oblongues, pointues et molles; fleurs, de juin en septembre, nombreuses, solitaires, de la forme d'un petit œillet, simples ou doubles, blanches, écarlates ou d'un rouge pourpre. Terre légère; exposition au sud-est, chaude et sèche; multiplication de graines peu après la maturité pour repiquer au mois de mars; quant aux doubles, séparer annuellement les œilletons en automne en dégarnissant le collet des feuilles basses.

2. Coquelourde Fleur-de-Jupiter. (*Agrostemma flos Jovis*. Lin.) Des montagnes de la Provence. Plante vivace qui ressemble à la précédente par son port et le duvet qui la couvre; fleurs, en juillet, purpurines et disposées en ombelles. Même culture, etc. Éclat des pieds en mars.

3. Coquelourde Rose-du-ciel. (*Agrostemma cœli rosa*.) Du Levant et de l'Italie. Plante annuelle, plus basse, à tiges et feuilles moins cotonneuses; fleurs en juillet, solitaires, nombreuses et du plus joli rose. Même culture, mais semis sur couche au printemps.

COQUERET, *Physalis*, du grec *Physa*, vessie, parce que le calice, qui se développe en même temps que le fruit, paraît l'enfermer comme une vessie. (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Coqueret des Barbades. (*Physalis pubescens*. Lin. *Physalis edulis*. Curt. 1068.) Plante vivace et velue, à tiges rameuses dans le bas; feuilles grandes, en cœur aigu, quelquefois dentées; fleurs, en août, axillaires, solitaires, renversées, en roue, couleur de soufre avec cinq taches brunes autour de la gorge. Terre franche légère; multiplication de graines semées sur couche; le jeune plant repiqué en pot qu'on enfonce contre un mur au midi, pour le rentrer dans la serre tempérée à la fin de septembre.

CORIOPE, *Coreopsis*, nom tiré des mots grecs, *koris*, punaise, et *opsis*, mine, parce que les graines de ces plantes

ont, par leur forme et leur couleur, l'air d'une punaise. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. CORIOPE A OREILLES. (*Coreopsis auriculata.* LIN.) De Virginie, comme les suivantes, et aussi à racines vivaces. Tiges de 3 à 4 pieds, un peu velues et en touffes; feuilles assez larges, opposées, connées, à deux folioles en forme d'oreilles à leur base; fleurs, en août et septembre, terminales, radiées et d'un beau jaune.

2. CORIOPE A TROIS AILES. (*Coreopsis tripteris.* LIN.) Tiges de 4 à 6 pieds, glabres, étroites, pointues, à cinq folioles au bas des tiges, à trois au milieu, d'où son surnom, et simples dans le haut; fleurs, en août et septembre, jaunes, à disque brun.

3. CORIOPE A FEUILLES DE PIED-D'ALOUETTE. (*Coreopsis delphiniifolia.* LAMARCK.) Tiges de 18 pouces; feuilles sessiles, opposées et finement découpées; fleurs, de juillet en octobre, terminales, jaunes, à disque brun. Tout terrain et toute exposition, excepté celle du nord; multiplication de graines, au printemps, en pleine terre, ou par l'éclat des racines à l'automne. Il est utile de serrer dans l'orangerie quelques pieds de la première plus sensible au froid et à l'humidité. Ces plantes sont propres à orner les grands jardins.

*COSMOS*, mot grec qui signifie ornement, parure; même ordre et même famille que les *Coreopsis*. COSMOS BIPINNÉ, (*Cosmos bipinnatus.* CAV. *Cosmea bipinnata.* WILD.) Plante annuelle du Mexique; tige herbacée de 3 à 4 pieds; feuilles grandes, bipinnées, à découpures fines, aiguës et très-élégantes; fleurs, à la fin de l'automne, terminales, à longs pédicules, et à huit rayons assez grands, d'un rouge violâtre, et à disque jaune; anthères, qui dépassent, d'un brun foncé. Semer sur couche au printemps; repiquer en pots remplis d'une terre franche et légère, et placés à une exposition chaude jusqu'à la fin d'août qu'on rentre les plantes dans une bâche ou dans une serre pour qu'elles fleurissent et mûrissent leurs graines; quelquefois elles ne donnent fleurs que la seconde année.

COTONNIER, *Gossypium.* Monadelphie polyandrie, fam. des MALVACÉES. COTONNIER HERBACÉ (*Gossypium herbaceum.* WILLD. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol 1, pl. 37.) Tige de 18 pouces, rougeâtre, velue, rameuse; feuilles opposées, à cinq lobes courts, molles, arrondies avec une pointe; fleurs, en juillet, axillaires et jaunes. Cette plante de l'Inde et annuelle demande une terre franche, légère, dans laquelle on peut la semer en pot sur couche chaude et sous châssis, pour la placer ensuite à une exposition très-chaude. Elle n'a aucun mérite dans notre température; mais, dans un climat plus chaud, sa graine est enveloppée du coton qui est d'un

si grand usage pour les vêtemens. Il en existe sept autres espèces connues qu'on ne peut cultiver que pour leur utilité.

CRÉPIDE, *Crepis*, mot qui signifie *chaussure*. (Singénésie Polygamie égale, fam. des CHICORACÉES.)

1. CRÉPIDE ROSE. (*Crepis rubra.* LIN.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 14.) D'Italie. Feuilles découpées avec un lobe terminal; tiges nues, nombreuses, de 8 à 10 pouces; fleurs terminales, grandes et d'un rose tendre. Elle est annuelle, et haute d'environ 18 pouces: pour avoir sa fleur, de juin en novembre, on en sème au printemps et en été, mais toujours en place. Elle n'est pas difficile sur le terrain ni sur l'exposition, à l'exception de celle du nord.

2. CRÉPIDE BARBUE *ou* TOLPIDE. (*Crepis barbata.* LIN. *Drepania barbata* de JUSSIEU.) On recherche peu cette plante dont les fleurs, en juin, d'une couleur jaune-soufre ou blanche et à disque noir, sont singulières. Même culture, mais plus rustique et pouvant être repiqué en pleine terre.

CUPIDONE, *Catananche*, qui excite à l'amour. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CHICORACÉES.)

1. CUPIDONE BLEUE. (*Catananche cærulea.* LIN.) Plante vivace des lieux stériles de la France mérid. Tiges velues, grêles, mais fermes; feuilles velues, longues, étroites, à deux dents; fleurs, de juillet en octobre, solitaires, nombreuses, grandes et d'un beau bleu de ciel; écailles du calice à pointes rougeâtres, rayées et diaphanes. Terre légère, exposition chaude, peu d'arrosemens. Multiplication de graines en place et mieux sur couche pour replanter avec la motte, ou par la séparation des pieds. Couverture de litière pendant les fortes gelées, et en tenir un pot ou deux dans l'orangerie, crainte d'accident. On ne cultive plus les *Catananche lutea et græca*, toutes deux à fleurs petites, jaunes et moins jolies que la précédente.

CYNOGLOSSE, *Cynoglossum.* Ce mot vient de *kinos*, génitif de *kiôn*, chien, et de *glôssa*, langue. Genre de plantes de la Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.

1. CYNOGLOSSE ARGENTÉE. (*Cinoglossum cheirifolium.* LIN.) Du midi de la France. Plante bisannuelle, à tige de 18 pouces, blanchâtre, striée, rameuse. Feuilles nombreuses, longues, molles, couvertes d'un duvet argenté; fleurs, en juin et juillet, rouges, en épi. Terre légère; bonne exposition. Multiplication de graines, en place, à l'automne, ou repiquer.

2. CYNOGLOSSE A FEUILLES DE LIN, Nombril-de-Vénus. (*Cynoglossum linifolium.* LIN.) Du Portugal. Plante an-

nuelle ; tiges d'un pied, rameuses ; feuilles lancéolées, molles, glauques et lisses en dessus, velues en dessous ; fleurs, de juin en août, en panicules terminales, blanches. Les capsules ont un creux qui ressemble un peu à un nombril. Même culture. Propre à faire de jolies bordures.

CYNOGLOSSE PRINTANIÈRE, Omphalodès, petite Consoude. (*Cynoglossum omphalodes.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 4.) Du midi de l'Europe. Charmante plante vivace. Tiges de 6 pouces, grêles, en touffes ; feuilles persistantes, ovales en cœur, pointues et d'un vert gai ; fleurs, de mars en mai ; en panicules droites, petites, nombreuses et du plus joli bleu d'émail. Même culture, et aussi multiplication de ses traces ; exposition à mi-soleil et un peu fraîche. Sa vertu vulnéraire la faisait appliquer sur le nombril (en grec, *omphalos*) des enfans nouveaux nés ; et de là son nom *Omphalodès.*

*DAHLIA.* Genre de la Diœcie Pentandrie, fam. des CORYMBIFÈRES, dédié à *André Dalh*, Suédois.

1. DAHLIA PINNÉ. (*Dahlia pinnata.* CAV. *ic. I*, pag. 57 ; tab. 80. *Georgina variabilis*, WILD. *Hort. Berol.* tab. 93.) Du Mexique. Plante à racines vivaces, composées de faisceaux de tubercules allongés ; tige de 3 à 6 pieds, dures, glabres, rameuses ; feuilles ailées, à cinq folioles ovales, dentées et sessiles, les supérieures simples ; fleurs, d'août en octobre, de la forme des reines-marguerites, mais du double plus grandes, solitaires, axillaires, terminales, violettes, pourpres, roses très-blanches, ou d'un blanc moins pur, etc., doubles ou simples selon les variétés au nombre de plus de 20. Le *dahlia* rose a été considéré comme espèce par CAVANILLE, ainsi que le *dahlia* écarlate qui présente en effet quelques différences dans ses feuilles, dont les radicales sont sur-décomposées, celles de la tige, biternées, et aucunes simples, et dans les fleurs à rayons plus courts et plus serrés. Terre franche légère, exposition méridionale. Multiplication, au printemps, de graines semées sur couche en terrines, ou de boutures formées des jeunes pousses détachées des racines. Dans les terrains secs et légers, on peut laisser les racines en terre avec une bonne couverture de litière ; mais, si la terre est plus forte et humide, on les en tire pour les mettre dans un lieu sec à l'abri de la gelée. On les replante en mars ou avril. On tient les doubles en pots pour pouvoir les rentrer dans l'orangerie, et en jouir plus long-temps. On avance également cette jouissance, en enterrant les pots dans une couche et sous châssis ou cloche, au printemps. Cette plante est un des beaux ornemens des grands jardins. On mange ses racines cuites dans le Mexique, et il est à désirer qu'on recherche les moyens de s'en servir comme aliment en France.

DALÉA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Genre dédié à DALE, botaniste anglais. DALÉA A FLEURS POURPRES *ou* VIOLETTES. (*Dalea purpurea*, Vent. J. de Cels. 40.) *Petalostemum violaceum.* MICH. Du pays des Illinois. Plante vivace, d'un port élégant; tiges de dix-huit pouces, sillonnées et rameuses; feuilles en faisceau, ailées ou ternées, à folioles petites, linéaires, d'un vert foncé; fleurs, en août et septembre, en épi cylindrique et terminal, à cinq pétales petits, d'un rouge violâtre et fleurissant successivement. Terre franche légère; toute exposition, excepté celle du nord. Multiplication de graines semées au printemps sur couche tiède.

DAUPHINELLE, *Delphinium*, à cause de la ressemblance grossière qu'on a cru voir entre la fleur et un petit dauphin. (Polyandrie Trigynie, fam. des HELLÉBORACÉES.)

1. DAUPHINELLE DES JARDINS, Pied d'alouette. (*Delphinium Ajacis.* LIN.) De Suisse, et annuelle. Tige de 2 pieds; feuilles composées, à découpures en lanières fines et presque filiformes, d'où le nom de *pied d'alouette;* fleurs, en juillet, en épis longs et terminaux, nombreuses, éparses, ayant un éperon à la base, simples ou doubles, roses, rouges, violettes ou bleues. On voit dans le nectaire de la fleur simple et sauvage des lignes plus foncées figurant à peu près AIA, d'où le surnom d'*Ajax*, qu'on suppose d'ailleurs avoir été metamorphosé en cette fleur. Terre légère, semis à l'automne ou après les premières gelées, de graines recoltées sur les pieds des plus belles plantes. Variété plus petite dite *Pied d'alouette nain*, ou *julienne*, ou *pyramidale*, qui ne s'élève qu'à 12 ou 15 pouces, et qui produit un effet charmant en bordures.

2—3. DAUPHINELLE ÉLEVÉE *ou* PIED D'ALOUETTE VIVACE. (*Delphinium elatum.* LIN.) De Sibérie. Plante vivace, rustique; tiges de 5 à 6 pieds, velues, et en touffes; feuilles grandes, velues, à cinq lobes très-incisés, d'un vert grisâtre; fleurs, en juin et juillet, grandes, d'un bleu d'azur, le pétale supérieur blanchâtre, en épis pyramidaux. Terre franche légère; exposition chaude. Multiplication de graines semées après la maturité ou au printemps, ou par la séparation des pieds, en automne ou en février. Variété à fleurs doubles nommée *delphinium azureum* qu'on cultive de même, ou en terre de bruyère, et qu'on garantit des grands froids, soit par une couverture, soit en la rentrant dans l'orangerie. C'est une plante superbe. On cultive aussi le *Delphinium staphisagria*, plante indigène et bisannuelle, à tige d'un à deux pieds, à feuilles palmées et très-découpées, et à fleurs en grappes lâches et terminales, à éperon court et coudé, bleues et jolies. Même culture. Ses graines sont très-âcres, violemment émétiques et purgatives.

DENTELAIRE, *Plumbago*. Genre de la Pentandrie Monogynie, qui a donné le nom à la famille des Plombaginées. Des quatre espèces qui le constituent, trois sont fort belles. C'est à sa couleur *plombée* qu'est dû le nom latin du genre, comme le nom français vient de ce que son fruit est terminé par des *dents*.

1. Dentelaire de Ceylan. (*Plumbago zeilanica*. Lin.) Plante vivace; tiges de 18 pouces, faibles, d'un vert bleuâtre; feuilles larges, ovales, pointues, parsemées de points blanchâtres, persistantes; fleurs, en août et septembre, en épi terminal, petites et d'un beau blanc. Terre franche, exposition très-chaude, arrosemens répétés en été et modérés en hiver. Multiplication de graines au printemps, sur couche chaude ou simplement dans le pot. De serre chaude.

2. Dentelaire grimpante. (*Plumbago scandens*. Lin.) De l'Amérique méridionale. Dumont Courset la croit une variété de la précédente, dont elle diffère, par ses tiges plus hautes sans être grimpantes, et par ses feuilles un peu plus larges; fleurs, en juillet et août. Même culture.

3. Dentelaire rose. (*Plumbago rosea*. Lin.) De l'Inde. Tiges nombreuses, de 3 à 5 pieds, articulées; feuilles ovales, entières, glabres, d'un vert foncé et persistantes; fleurs, en différens temps, nombreuses, d'un rose grenade, en épi terminal, d'un pied. Même culture, et aussi multiplication par la séparation des racines. C'est la plus belle des trois.

*DIANELLA*. (Hexandrie Mongynie, fam. des Asphodélées.) Portant ce nom, parce que celle de l'Inde habite les bois. (*Dianella cærula*. Curtis. 505.—Red. Lil. 79.) De la Nouvelle-Hollande. Jolie plante vivace; tige tortueuse, de 2 ou 3 pieds, garnie, par le haut, de feuilles ensiformes, engaînées, carénées avec un angle tranchant, d'un pied de long et dentelées; fleurs, de mars en juin, en panicule lâche, moyennes et d'un beau bleu; étamines jaunes. Terre légère, substantielle; peu de soleil; d'orangerie. Multiplication par la séparation des pieds après la floraison, ou de boutures.

DIGITALE, *Digitalis*, de la forme de la fleur. (Didynamie Angiospermie, fam. des Personnées.)

1. Digitale pourprée, Gantelée, Gant de Notre-Dame. (*Digitalis purpurea*. Lin. — *Fl. Dan.* 74.) Indigène. Plante bisannuelle, formant touffe par ses feuilles ovales, aiguës, ridées, cotonneuses et blanchâtres; tige de 3 à 4 pieds, simple, velue, paraissant la seconde année; fleurs, en juillet et août, nombreuses, en épi unilatéral, pendantes, purpurines, et ponctuées de brun, ou entièrement

blanches, de la forme d'un dé à coudre, mais plus grosses Tout terrain, mais sec; exposition chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité, en terre franche légère, où ces plantes sont mieux, pour repiquer au printemps; ou par séparation des œilletons en octobre. Elle se ressème d'elle-même comme le n°. 4.

2. DIGITALE A GRANDES FLEURS. (*Digitalis ambigua.* MUR. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 7.) Des montagnes de France. Plante vivace. Tiges de 2 pieds; fleurs, en juin et juillet, plus grandes et ventrues, d'un beau jaune, tachées de pourpre. Même culture, mais terre fraîche.

3. DIGITALE OBSCURE. (*Digitalis obscura.* LIN. — JACQ. *Hort. Vind.* 91.) D'Espagne. Plante vivace. Tige de 15 à 18 pouces; feuilles étroites, longues, linéaires; fleurs, en juin et juillet, roussâtres et plus petites que celles de la précédente. Terre franche légère et substantielle; exposition au soleil; d'orangerie. Multiplication de graines semées sur couche et repiquées en pots.

4. DIGITALE FERRUGINEUSE, (*Digitalis ferruginea.* LIN.) D'Italie. Plante vivace. Tige de 5 et 6 pieds; touffe de feuilles nombreuses, longues, rayées dans leur longueur, et en rosette; fleurs, en juin et juillet, de couleur ferrugineuse. Même culture que la précédente.

5. DIGITALE DES CANARIES. (*Digitalis canariensis.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 8.) Plante superbe, vivace, ligneuse, et d'un grand effet. Tige velue dans sa jeunesse, rameuse, de 2 à 3 pieds; feuilles en touffe, persistantes, lancéolées-aiguës, dentées en scie et duveteuses; fleurs, en juin et juillet, en épi long et serré, grandes, d'un jaune safrané et imitant une gueule béante. Même culture, mais en terre de bruyère, toujours fraîche, et exposition du levant en été.

6—7. DIGITALE DE MADÈRE. (*Digitalis sceptrum.*) La tige de cette belle plante est droite, ligneuse, rameuse et très-velue dans sa jeunesse; feuilles longues, rapprochées, sessiles, spatulées, blanchâtres et velues en dessous, et formant une large rosette au sommet des branches; fleurs, en juin et juillet, en épi, pendantes, rouges et jaunes. Les bractées linéaires sont plus longues que les fleurs. Même culture que la précédente, mais terre plus sèche. On cultive encore la DIGITALE COTONNEUSE. (*Digitalis lanata.* WILD.) dont la corolle est brune, la lèvre inférieure très-longue et ponctuée de pourpre. Même culture que le n°. 2.

DIONÉE, *Dionœa.* (Décandrie Monogynie, fam. des SAXIFRAGÉES.) DIONÉE ATTRAPE-MOUCHE, (*Dionœa muscipula.* LIN.) De la Caroline. Plante basse et vivace. Feuilles radi-

cales en rosette étalée, à pétiole ailé et large, arrondies, échancrées, à deux lobes, couvertes en-dessus de petites glandes rouges, et de pointes entre les glandes, enfin si irritables que les deux lobes se rapprochent au moindre attouchement, et prennent les mouches qu'elles attirent et percent de leurs pointes, d'où ses noms et surnoms. Tige de 6 à 8 pouces, couronnée, en juillet et août, d'un corymbe de 7 à 10 fleurs blanches, et à calice à six folioles aiguës et rouges. Terre tourbeuse et très-humide; exposition à mi-soleil, serre tempérée; multiplication par la séparation des rosettes, ou de graines qu'on fait mûrir en couvrant la plante par un cylindre de verre ouvert par le haut, à une bonne exposition, le pot plongé dans une terrine pleine d'eau.

*DODECATHEON* ou GYROSELLE, *Dodecatheon*, des mots grecs *dodéca*, douze, et *Theos*, Dieu. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.) GYROSELLE OU DODÉCATHÉON, DE VIRGINIE. (*Dodecatheon Meadia.* LIN.) Plante à racines vivaces et à feuilles radicales, oblongues, obtuses, d'un vert pâle et disposées en rosette; tiges de 10 à 12 pouces, terminées, en avril et mai, par un bouquet, ordinairement de douze jolies fleurs, d'où son nom générique, petites, pendantes, d'un rose pourpré et à étamines jaunes. Terre franche légère; exposition chaude en pleine terre, ou d'orangerie. Multiplication de graines aussitôt la maturité ou par la séparation des racines en automne. Cette jolie plante est propre à orner les parterres et les appartemens.

DOLIQUE, *Dolichos*, *long*, à cause de la longueur des cosses. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. DOLIQUE D'ÉGYPTE, fève d'Égypte. (*Dolichos lablab.* LIN.) Plante annuelle, à tiges sarmenteuses, de 6 pieds; feuilles à trois folioles obrondes, pointues, velues sur les bords; fleurs, en juillet et août, en grappe, terminales ou axillaires, d'un violet pourpré; gousses violettes, contenant des fèves d'un noir mat, bordées de blanc. Terre franche légère, exposition chaude; semence, en avril, en pots, sur couche chaude et sous châssis. Variété à fleurs blanches, et une autre variété à fèves brunâtres, de *Sarragosse*, qu'on peut semer en mai, dans la même terre, près d'un mur, au midi, et qu'on attache au treillage ou qu'on rame. Il est, suivant M. Delaunay, excellent en vert, et fournit beaucoup. En garantissant les racines des gelées avec de la litière, la plante dure deux ans.

2. DOLIQUE LIGNEUX. (*Dolichos lignosus.*) De l'Inde. Tige volubile, ligneuse, rameuse; folioles ovales, pointues, élargies à la base, glabres; fleurs, en avril jusqu'en juillet, nombreuses, d'un pourpre rose, en tête pédonculée; gousses étroites, linéaires. Même culture que le n°. 1, et rentrer

en serre tempérée pendant l'hiver, ou essayer de planter contre un mur, en couvrant bien avec de la litière pendant l'hiver.

DORONIC, *Doronicum*. Ce mot est arabe, et signifie *mort au léopard*. Genre de la Syngénésie Polygamie superflue, et de la fam. des Corymbifères. Doronic a feuilles en coeur. (*Doronicum pardalianches*. Lin.) Le surnom vient des mots grecs *pardalis*, léopard, et *ancho*, j'étrangle. Des Alpes. Plante vivace et rustique; tiges de 2 à 3 pieds, presque simples, feuilles en cœur, arrondies, molles, d'un vert jaune, ou radicales et pétiolées, ou caulinaires et amplexicaules; fleurs, en mai, terminales, solitaires, grandes, radiées, d'un jaune éclatant. Toute terre et toute exposition; multiplication de rejetons à l'automne. La plante refleurit à la fin de l'été, si on coupe les tiges après la fleur, et qu'on arrose pendant la sécheresse. Plante propre aux grands parterres.

DRAVE, *Draba*. Tétradynamie siliculeuse, fam. des Crucifères. Drave des pyrénées, (*Draba pyrenaïca*. Lin.) Jolie petite plante vivace, à feuilles palmées, à trois et cinq lobes, disposées en rosettes épaisses, et à tiges couronnées au printemps, de fleurs blanches, et qui deviennent pourpres. On la met dans les parties rocailleuses, humides et ombragées des jardins, où elle produit de l'effet.

DRACOCÉPHALE; *Dracocephalum*, Tête de Dragon, parce que les fleurs de ces belles plantes ont un peu de cette ressemblance. (Didanymie Angiospermie, fam. des Labiées.)

1. Dracocéphale d'Autriche. (Dracocephalum austriacum. Lin. — Jacq. *ic. rar.* 122.) Des montagnes de la France. Plante vivace par ses racines, et rustique, à tiges quadrangulaires comme celles de toutes les *labiées*, de 8 à 10 pouces, en touffe, velues et rameuses; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, étroites, dentées ou incisées, avec une pointe épineuse, sans découpures; fleurs, de juillet en août, grandes, belles, axillaires, d'un bleu violâtre, en épis terminaux. Terre légère et substantielle, exposition chaude. Multiplication de graines au printemps, semées sur couche ou dans une plate-bande bien préparée, ou par l'éclat des pieds et la séparation des rejetons en automne ou au printemps. Relever au moins tous les trois ans.

2. Dracocéphale a grandes fleurs. (*Dracocephalum grandiflorum*. Lin.) De Sibérie. Plante vivace; tiges d'un pied, peu rameuses, un peu velues; feuilles radicales en cœur, celles des tiges orbiculaires, toutes crénelées; en juillet, fleurs en verticilles, grandes, bleues, tachées de

brun, et entremêlées de bractées pourpres. Même culture.

3. Dracocéphale de Virginie. ( *Dracocephalum virginianum.* Lin. ) Herbacé et vivace, tiges droites et glabres, de 2 à 3 pieds; feuilles oblongues, aiguës, dentées; fleurs, de juillet en septembre, grandes, nombreuses, en épi, d'un rose tendre et agréable. Même culture.

4. Dracocéphale de Moldavie. ( *Dracocephalum Moldavica.* Lin. ) Plante annuelle; tige de 2 pieds, rougeâtres, nombreuses; feuilles opposées, ovales, oblongues, obtuses, dentées; fleurs, en juillet, en verticille et en épi feuillé, bleues, blanches purpurines. Même culture, mais semer en place au printemps.

ÉCHINOPE, Boulette, *Échinops*, des mots grecs *echinos*, hérisson, et *ôps*, visage. ( Syngénésie Polygamie séparée, fam. des Cynarocéphales. )

Échinope *ou* Boulette azurée. ( *Echinops ritro.* Lin. ) Indigène et vivace. Plante rustique, ressemblant un peu à un chardon par ses feuilles terminées en pointes piquantes, blanches et cotonneuses en dessous; tiges hautes de 3 à 7 pieds, blanches, cotonneuses et rameuses; fleurs, en juillet, en têtes globuleuses, d'un joli bleu, toutes en tuyau, d'un aspect agréable et singulier. Toute terre, exposition au soleil, semence en mars; fleurit la deuxième année.

ÉLYME, *Elymus*, du grec *elió*, parce que cette plante vivace couvre les sables, en s'étendant beaucoup par ses racines traçantes. ( Triandrie Digynie, fam. des Graminées. )

Élyme des sables. ( *Elymus arenarius.* Lin. ) Indigène. Feuilles radicales, aiguës, striées, d'un pied, tiges plus hautes, feuillées; fleurs, en juin, blanchâtres, en épi terminal. Multiplication par ses traces, et propre aux parties sablonneuses des jardins paysagers, comme à arrêter les mouvemens des sables sur le bord de la mer.

ÉNOTHÈRE, *OEnothera*, des mots grecs *einos*, vin, et *thera*, chasse et piége, parce qu'on a employé une plante de ce genre contre l'ivresse, ou pour la prévenir. ( Octandrie Monogynie, fam. des Onagrées. )

1. Énothère a grandes fleurs, Onagre. ( *OEnothera suaveolens.* H. P. ) De Virginie. Belle plante annuelle, à tiges de 3 pieds, fortes et rameuses, garnies de feuilles oblongues, lancéolées; fleurs, de juin en octobre, axillaires, en épis terminaux, grandes, d'un beau jaune, très-odorantes. Terre franche légère et fraîche, exposition au soleil. Multiplication de graines au printemps et mieux en automne, et en place, en garantissant des fortes gelées et de la trop grande humidité. Elle se sème d'elle-même.

2. Énothère rose. (*OEnothera rosea.* Lin.) Du Pérou. Plante vivace. Tiges d'un pied, nombreuses et rougeâtres; feuilles ovales, pointues, souvent rougeâtres; fleurs, de juin en octobre, moyennes, nombreuses, en épi lâche, et roses. Même culture; préserver des grandes gelées, et en avoir un pot dans l'orangerie.

3—5. Énothère pourpre. (*OEnothera purpurea.* Curtis, 352.) De l'Amériq. sept. Plante annuelle à tiges teintes de rose, de 18 pouces; feuilles opposées, lancéolées, un peu ondulées et glauques; fleurs, en juillet, et pourpres. Mêmes terre et exposition; semer au printemps sur couche. On cultive encore de même l'*OEnothera longiflora.* Jacq.; à tige simple, velue, garnie, au sommet, de feuilles lancéolées, oblongues, dentées et d'un vert foncé; fleurs, en juillet et août, axillaires, au sommet des tiges, jaunes, à tubes longs et à pétales bilobés. L'Énothère frutiqueuse. (*OEnothera fruticosa.* Lin.) Plante vivace d'Amériq. sept. qui donne, dès juin, ses grandes fleurs jaunes. Elles se multiplient de semences, de l'éclat des racines, même de boutures.

Épervière, *Hieracium*, du grec *hierax*, épervier. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Chicoracées.) Épervière orangée. (*Hieracium aurantiacum.*) Jacq. *Fl. Aust.* 410.) Indigène. Jolie petite plante vivace et traçante, à feuilles radicales, ovales oblongues, velues, couchées à terre en rosette; tige simple, velue, d'un pied; fleurs, de juin en septembre, en corymbe, assez grandes, et d'un jaune capucine éclatant. Terre légère et substantielle, arrosemens fréquens en été, exposition ouverte. Multiplication d'œilletons ou de graines semées en plate-bande, au printemps: garantir des neiges et des fortes gelées. L'Épervière porte-laine *Hieracium eriophorum*, est une plante fort belle qui croît naturellement dans les sables des bords de la mer, entre Bordeaux et Bayonne; elle mériterait d'être cultivée, mais elle n'est pas encore dans le commerce.

Éphémère *ou* Éphémérine, *Tradescantia.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Commélinées.) Son nom vient du grec *ephemeros*, qui signifie durée d'un jour, parce que les fleurs ne durent que ce temps.

1. Éphémérine de Virginie. (*Tradescantia virginica.* Lin. — Red., Lil. 93.) Plante très-jolie, rustique et vivace; tiges de 18 pouces, nombreuses, en touffe, articulées, herbacées, à feuilles graminées et amplexicaules. Fleurs, en mai-octobre, en bouquets terminaux, moyennes, à trois pétales d'un bleu violâtre, et à anthères jaunes. Toute terre et toute exposition, mais mieux en terre légère, fraîche et ombragée; multiplication par la séparation des racines en automne ou

au printemps. Variété à fleurs purpurines; autre à fleurs blanches.

2 Éphémérine a fleurs roses. (*Tradescantia rosea.* Mich. — Vent. J. de Cels. 24. — Red. Lil. 95.) De la Caroline. Elle ressemble à la précédente, mais toutes ses parties sont plus petites; fleurs tout l'été, et roses. Même culture; mais plus délicate et qu'il faut couvrir l'hiver, ou rentrer dans l'orangerie. On en fait des boutures.

3 Éphémérine bicolore, (*Tradescantia discolor.* Lin.) Du Mexique. Plante vivace, cultivée en serre chaude pour son joli feuillage, oblong, canaliculé, sessile, vert en dessus et d'un joli pourpre en dessous; fleurs tout l'été, petites, blanches et nombreuses, sortant de spathes monophylles et pourpres. Terre franche légère. Multiplication d'œilletons en automne.

EPILOBE, *Epilobium*, des mots grecs, *epi*, sur, *lobos*, cosse, et *ion*, violet, parce que les fleurs violâtres sont placées sur l'ovaire qui ressemble à une cosse longue. Genre de l'Octandrie Monogynie, fam. des Onagrées.

1. Épilobe a épi, Laurier-Saint-Antoine, Osier fleuri, (*Epilobium spicatum.* Lamarck.) Indigène. Plante vivace; tiges nombreuses, de la couleur des fleurs, de 4 à 5 pieds; feuilles comme celles de l'osier; fleurs, de juillet en septembre, nombreuses, en épi terminal et d'un rouge purpurin. Variété à fleurs blanches, aussi rustique. Multiplication de graines et de ses rejetons trop nombreux et dont il faut détruire annuellement une partie. Cette jolie plante est propre a décorer les jardins paysagers.

2 — 4. Épilode a feuilles étroites. (*Epilobium angustifolium.* Lin.) De la Suisse. Elle est plus petite, à tiges de 2 pieds, à feuilles plus étroites, à fleurs purpurines et aussi plus petites, tout l'été. L'*Epilobium angustissimum.* Curt. ou *rosmarinifolium*, paraît n'en être qu'une variété plus belle, à fleurs une fois plus grandes. L'*Epilobium hirsutum* se distingue par ses feuilles bordées de blanc. Même culture.

EPIMÈDE, *Epimedium*, des mots grecs *épi* et *mèdos*, qui signifient au de-là de la pensée, c'est-à-dire, extraordinaire. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Berbéridées.)

1. Epimède des Alpes, Chapeau d'Évêque, (*Epimedium alpinum.*) Plante à racines vivaces et traçantes. Tiges d'un pied, nombreuses, grêles mais fermes, divisées en trois branches subdivisées en trois rameaux, en touffe épaisse; feuilles triternés, petites, en cœur, d'un verd tendre, rougeâtres et velues sur les bords; fleurs, en avril et mai, en panicule lâche au-dessous des feuilles, petites, à quatre folioles calicinales,

d'un rouge brun et à quatre pétales jaunes, ayant la forme d'un sabot; l'ensemble a quelques rapports avec la forme d'un chapeau d'évêque. Terre franche légère et fraîche; exposition ombragée. Multiplication à l'automne par la séparation des racines.

*ÉRINE* DES ALPES. (*Erinus alpinus.* LIN. — CURT. 310. Didanymie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) Petite plante vivace, à tiges simples, pubescentes; feuilles opposées, petites, spatulées, crénelées, velues; fleurs, de mars en juin, en grappes nombreuses, d'un pourpre rose avec des lignes plus foncées. Terre franche, fraîche et ombragée, dans les rocailles des jardins paysagers, où elle produit de l'effet. Multiplication de graines, ou par l'éclat des racines en automne.

*ERYTHRINA.* Genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES. *Voyez* Section des arbres. ERYTHRINE HERBACÉE. (*Herythrina herbacea.* LIN.) De la Caroline. Plante à racine vivace et tubéreuse. Tiges de 4 à 6 pieds, moelleuses; feuilles à trois folioles trilobées et glabres; fleurs, en août et septembre, longues, en épi long et terminal, d'un beau rouge, auxquelles succèdent des graines écarlates. Terre franche légère, bonne exposition l'été et de serre tempérée près des jours l'hiver. Multiplication de graines en pots, sur couche et sous châssis. On cultive aussi l'*Erythrina fulgens* (HERBIER DE L'AMATEUR.); mais il est de serre claude.

*ERYTHRORHIZA*, c'est-à-dire, racines rouges, des mots grecs *rhiza*, racine, et *Erythros*, de couleur rouge. (Pentandrie Monogynie, fam. des ERICOÏDES.) ERYTHRORHISE A FEUILLES RONDES. (*Erythrorhisa rotundifolia.* MICH. *Galax aphilla.* LIN. *Solenandria cordifolia.* VENT.) De la Caroline. Plante vivace; feuilles radicale, rares, en cœur arrondi, dentées, glabres, bordées de pourpre; tige de 10 à 12 pouces, terminée; en mai, par un épi de fleurs blanches et petites. Terre de bruyère, et fraîche; exposition ombragée, bonne couverture l'hiver et mieux la rentrer dans l'orangerie. Multiplication des traces en automne.

EUPATOIRE. *Eupatorium* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CORYMBIFÈRES.) Plante dédiée à Mithridate *Eupator*, c'est-à-dire, bon père.

1 EUPATOIRE CHANVRIN *ou* D'AVICENNES. (*Eupatorium cannabinum.* LIN.) Indigène. Plante à racines vivaces. Tiges de 4 pieds, pubescentes, rougeâtres, rameuses, en touffes; feuilles opposées, à courts pétioles, à trois folioles lancéolées, dentées et incisées; fleurs, d'août en octobre, en corymbe terminal et serré, petites et purpurines. Toute terre, excepté

les crayeuses, mais fraîche ; exposition au soleil. Multiplication par la séparation des racines en automne ; cette plante est propre à orner le bord des ruisseaux.

2. Eupatoire a longues feuilles. (*Eupatorium altissimum.* Lin.) De Pensylvanie. Tiges de 4 pieds ; feuilles comme celles du saule, les inférieures dentées ; fleurs, en septembre, en panicule corymbiforme, et blanches. Même culture, mais plus délicate et propre au même usage.

3. Eupatoire pourpre. (*Eupatorium purpureum.*) Tiges de 2 pieds, rouges, glabres, tachetées de brun ; feuilles ovales-lancéolées, dentées, verticillées par quatre ou cinq ; fleurs en septembre et octobre, purpurines, en cimes composées, ombelliformes. Même culture.

FABAGELLE. *Zygophyllum.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Fabagelle commune. (*Zygophyllum fabago.* Lin.) De Syrie. Plante vivace. Tiges de 2 pieds, glabres, nombreuses, rameuses, en fortes touffes ; feuilles à 2 folioles ovales, entières et lisses ; fleurs, de juillet en septembre, terminales, géminées, d'un rouge orangé, et blanches à la base. Ses graines ressemblent à une fève, d'où le nom français. Terre sablonneuse et pierreuse ou de décombre ; exposition chaude, couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de graines ou de pieds éclatés.

FAROUCHE. (*Trifolium incarnatum.* Lin.) Cette plante, placée au nombre des fourrages, page 275, peut bien être plante d'agrément par ses beaux épis rouges qui se succèdent long-temps, et dont on peut augmenter le nombre, en coupant à mesure ceux qui se flétrissent.

FICOIDE. *Mesembrianthemum*, *d'Anthemon*, fleur, et de *Mesembria*, milieu du jour, parce que la plupart des fleurs s'ouvrent à midi. (Icosandrie Pentagynie, fam. des Ficoïdées.) Ce genre très-nombreux contient des plantes herbacées et ligneuses, annuelles et vivaces, à feuilles de formes singulières, et épaisses, et à fruits charnus succulens, d'où le nom de *ficoïde*. Leur culture est la même que celle des aloës. Toutes les espèces ci-après sont du Cap, excepté les n°. 2 et 4. Decandolle et Redouté ont donné, dans leurs plantes grasses, les figures de plusieurs espèces : il en existe plus de cent cinquante, dont on citera les plus agréables. Les pétales des fleurs sont nombreux et linéaires.

1. Ficoïde annuelle. (*Mesembrianthemum tricolorum.* Wild.) Racines fibreuses ; tiges courtes, diffuses, herbacées, à feuilles en spatule, amplexicaules, marquées de petits points saillans ; fleurs, de juillet en novembre, nom-

breuses, grandes, élégantes, s'ouvrant bien, à pétales nombreux, étroits, très-blancs à la base, du reste d'un beau rose pourpre, et à anthères d'un brun noir. Multiplication de semences.

2. Ficoïde crystaline, glaciale. (*Mesembrianthemum crystallinum.* Lin.) De l'Attique. Annuelle. Tiges de 2 à 3 pieds, étalées sur la terre, rameuses, grosses et charnues; feuilles larges, ovales, succulentes; fleurs, en juillet et août, petites et blanches. Toute la plante, excepté les fleurs, est chargée de vésicules transparentes et pleines d'eau, qui font paraître la plante comme couverte de glace. Multiplication de semence, pour repiquer, à exposition chaude, en pleine terre, ou laisser sur la couche. Le Cap en fournit une espèce vivace à feuilles étroites.

2. Ficoïde d'après-midi. (*Mesembrianthemum pomeridianum.* Lin.) Annuelle. Tiges de 6 pouces, couvertes de poils blancs; feuilles lancéolées, ciliées sur les bords; fleurs en juillet et août, grandes, d'un beau jaune. Même multiplication.

4. Ficoïde violette. (*Mesembrianthemum violaceum.* Decand. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 176.) Vivace et fort jolie; tiges nombreuses, rougeâtres, poudrées, très-rameuses; rameaux traînans et se relevant; feuilles petites, en alène, d'un vert glauque; fleurs, d'avril en septembre, moyennes, d'un beau rouge-violet et très-nombreuses. Multiplication de graines et de boutures.

5. Ficoïde bicolore. (*Mesembrianthemum bicolorum.* Lin.) Vivace. Tiges de 2 pieds, menues, rougeâtres; et feuilles linéaires et connées; fleurs, de mai en septembre, grandes, nombreuses, d'un rouge-orangé brillant, terminales. Elle se multiplie de boutures. Variété Écarlate, (*Mesembrianthemum coccineum*, Haw.)

6. Ficoïde brillante, ou argentée. (*Mesembrianthemum micans.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 158.) Vivace. Tiges de 2 pieds, grêles, rudes, d'un gris argenté comme les rameaux; feuilles presque triangulaires, un peu glauques, couvertes de petits tubercules brillans; fleurs, de juin en août, moyennes, terminales, et d'un rouge safrané. Multiplication de graines et de boutures.

7. Ficoïde a grandes fleurs. (*Mesembrianthemum speciosum.* Haw. — Herbier de l'Amateur, vol. 2.) Vivace. Tiges ligneuses; feuilles opposées, réunies par leur base, triangulaires, longues et glauques; fleurs, tout l'été, grandes, d'un joli rouge et à disque jaune. Même culture.

8. Ficoïde nocturne. (*Mesembrianthemum noctiflorum.* Lin.) Vivace. Tige de 3 à 4 pieds, arborescente, rameuse,

roide ; feuilles courtes, rares, demi-cylindriques ; fleurs, de juin en août, terminales, très-odorantes, blanches en dedans, rougeâtres en dehors, et ne s'ouvrant que le soir. Même culture.

9. Ficoïde dorée. (*Mesembrianthemum aureum.* Wild.) Tige arborescente, de 4 à 5 pieds, droite, rameuse ; feuilles connées, presque triangulaires, pointues ; fleurs solitaires, terminales, de février à mai, grandes, d'un jaune orangé, à stigmates pourpres. Se multiplie de boutures.

10. Ficoïde Sabre. (*Mesembrianthemum acinaciforme.*) Vivace, de 8 à 9 pieds, si on la soutient ; feuilles grandes, courbées en forme de sabre ; fleurs, en septembre, de 3 à 4 pouces de large, d'un pourpre foncé et à disque jaune. Même culture.

11. Ficoïde linguiforme. (*Mesembrianthemum linguiforme.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 66.) Vivace et sans tige ; feuilles linguiformes, épaisses, planes, d'un vert foncé, disposées en rosettes étalées ; fleurs, d'août en octobre, sortant du centre des rosettes, astériformes, moyennes, jaunes, s'ouvrant après-midi. Multiplication de graines, et difficilement de boutures.

12. Ficoïde hérissée. (*Mesembrianthemum echinatum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 97.) Vivace et en touffes. Feuilles ovales et aplaties, parsemées d'aspérités, ainsi que les rameaux ; fleurs, de juillet en octobre, solitaires et jaunes. Même culture. Variétés *à feuilles étroites*, *à feuilles larges*, *à angles tranchans*.

13. Ficoïde hispide. (*Mesembrianthemum hispidum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, p. 133.) Vivace. Tige d'un pied, rameuse, à poils blancs ; feuilles menues, longues, cylindriques et couvertes d'aspérités, fleurs, d'avril en août, assez grandes, d'un rose purpurescent. Même culture.

14. Ficoïde deltoïde. (*Mesembrianthemum deltoïdes.*) Vivace. Tiges de 2 pieds, rameuses et diffuses ; feuilles épaisses et triangulaires, d'un vert glauque ; fleurs, de juin en août, nombreuses, d'un rose pâle et d'une odeur agréable. Variété plus petite et à feuilles dentées, souvent rougeâtres. Même culture.

15. Ficoïde en doloire. (*Mesembrianthemum dolabriforme.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 74.) Vivace. Tige tortueuse et grisâtre, de 5 à 6 pouces ; feuilles blanches, épaisses et pointillées, en forme de fer de hache ; fleurs, de mai en juillet, solitaires, en tête, assez grandes et d'un jaune doré. Les boutures de ces plantes se font, en juin, sur couche tiède, quatre ou cinq dans le même pot : on ne les sépare qu'au printemps suivant. On laisse sécher

les plaies des boutures des espèces succulentes, et on plante de suite celles des espèces ligneuses.

FLÉCHIÈRE, *Sagittaria.* (Monœcie Polyandrie, fam. des Alismacées.) Fléchière commune. (*Sagittaria sagittifolia.* Lin.—*Fl. Dan.* 172.) Indigène dans les étangs. Plante à racines vivaces; tige droite de 4 à 6 pouces au-dessus de l'eau; feuilles nerveuses, longuement pétiolées, d'un beau vert, et en fer de flèche, d'où son nom; fleurs, de juin en juillet, en épi terminal, réunies par trois, moyennes, blanches et un peu teintes de pourpre. Placer dans les eaux des jardins. Multiplication en éclatant les racines en automne.

FRAGON. *Ruscus.* Genre de la Dicœcie Syngénésie, fam. des Asphodélées. Il a l'avantage d'être toujours vert et de pouvoir garnir le dessous des bosquets.

1. Fragon piquant, petit Houx, Houx-Frelon. (*Ruscus aculeatus.* Lin.) Indigène des bois. Plante vivace. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles ovales, pointues et piquantes; fleurs, en décembre et en juin, petites, solitaires, blanches, et placées sur la surface supérieure des feuilles. Terre légère et humide, exposition chaude et ombragée. Multiplication par la séparation des pieds.

2. Fragon Laurier-Alexandrin. (*Ruscus hypophyllum.* Lin.) D'Italie. Il diffère du précédent par ses tiges anguleuses, de 2 pieds au plus, par ses feuilles elliptiques, non piquantes et par ses fleurs placées dessous comme dessus les feuilles, d'où son surnom du grec *hypo*, sous, et *phyllon*, feuille. Même culture. On se sert de ces fragons pour faire de petits balais, et des racines du premier comme apéritives.

3. Fragon androgyn. (*Ruscus androgynus.* Lin.) De Madère. Tiges de 5 à 6 pieds, sarmenteuses; feuilles ovales, larges à leur base et luisantes; fleurs, en été, plusieurs ensemble, d'un blanc soufré, sortant des crénelures latérales des feuilles. Terre franche légère, d'orangerie, et même mode de multiplication.

FRAISIER, *Fragaria*, *voyez* page 145. On citera seulement ici la variété à feuilles panachées, et celle à fleurs doubles que l'on propage par les filets enracinés ou par l'éclat des pieds, et le Fraisier de l'Inde (*Fragaria indica*) à fleurs jaunes et à double calice foliacé; ce dernier veut un terrain frais et ombragé.

FRAXINELLE, *Dictamnus*, nom qui vient du mont Dicta, en Crète. (Décandrie Monogynie, fam. des Rutacées.) Fraxinelle Dictame-blanc. (*Dictamnus albus.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 428.) Du midi de la France. Plante rustique, à racines vivaces; tiges en touffe de 2 ou 3 pieds,

velues, d'un rouge brun, couvertes de glandes et visqueuses; feuilles ailées, comme celles du frêne, mais luisantes en dessous, d'où le nom français, de *Fraxinus*; fleurs, en juin et juillet, grandes, en grappes lâches et terminales, purpurines et rayées d'un pourpre foncé, ou blanches si c'est la variété. Terre franche et fraîche; exposition au midi; multiplication par l'éclat des pieds, en automne, ou de graines semées aussitôt la maturité, en terrines ou en plate-bande, repiquer en pépinière quand le plant est assez fort, et mettre en place deux ans après. Cette plante est un des beaux ornemens des parterres. Elle contient beaucoup d'huile essentielle et exhale dans les temps chauds et secs une vapeur ayant une odeur aromatique, qu'on peut enflammer avec une lumière. La racine est employée comme cordiale et sudorifique.

GAILLARDE, Gaillardienne, *Galardia*, genre dédié à Gaillard de l'académie des sciences. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des Corymbifères.) Gaillarde vivace. (*Galardia perennis.*) De l'Amérique sept.; belle plante vivace; tige de 9 à 10 pouces; rameaux étalés; feuilles lancéolées et d'autres un peu obtuses, d'un vert gris et un peu rudes. Fleurs au printemps et quelquefois à l'automne, solitaires, terminales, nombreuses, grandes, à disque brun, et à rayons d'un jaune orangé et pourpre à la base. Terre légère, d'orangerie; multiplication de graines et de boutures au printemps, sur couche tiède et sous cloche, et de drageons à l'automne.

GALANE, *Chelone*, mot grec qui signifie, *dos de tortue*, parce que la corolle des galanes en a la forme. (Didynamie Angiospermie, fam. des Bignoniées.) Toutes sont de l'Amérique sept., vivaces et propres à l'ornement des jardins.

1. Galane blanche *ou* a épi. (*Chelone glabra.* Lin.) Tiges de 3 ou 4 pieds, tétragones et glabres; feuilles oblongues, lancéolées, dentées en scie, opposées, creusées en goutière, d'un verd foncé, fleurs, de septembre en octobre, comme les numéros deux et trois; en épis courts et terminaux, blanches, à étamines et anthères velues, blanches et plus grosses que celles des autres espèces. Terre franche et fraîche; exposition ombragée; séparation des traces en automne et mieux au printemps.

2. Galane oblique. (*Chelone obliqua.* Lin. *Chelone purpurea.* Miller.) Tiges moins hautes; feuilles ovales, lancéolées, pointues, doublement dentées et d'un verd gai; fleurs semblables, mais d'un pourpre vif. Même culture.

3. Galane Museau-de-Chien. (*Chelone pentstemon.* Lin.) Tiges d'un pied et demi, pubescentes; feuilles sessiles, amplexicaules, lancéolées; fleurs en panicule terminal,

purpurines, blanchâtres, de la forme d'un museau et à cinq étamines, d'où ses noms. Même culture.

4. GALANE BARBUE. (*Chelone barbata.* CAV. *Chelone Ruellioïdes.* AND. *rep.* 34.) Du Mexique; tiges d'un à deux pieds, grêles, glauques et feuillées; feuilles en touffe, radicales, presque spatulées et d'un vert grisâtre, celles des tiges lancéolées; fleurs, de juin en octobre, en grappes terminales; leur corolle est tubulée, écarlate et à deux lèvres, dont l'inférieure à trois divisions et garnie de poils dorés à lignes rouges. Terre franche légère; exposition chaude et couverture de litière pendant les gelées, ou d'orangerie. Multiplication par l'éclat des pieds au printemps, ou de graines semées sur couche à la même époque.

5. GALANE CAMPANULÉE. (*Chelone campanulata.* CAV.) Tiges de 4 ou 5 pieds. Feuilles ovales-lancéolées, étroites, finement dentés; fleurs, de juin en octobre, en épi terminal, un peu en cloche, d'un rouge foncé en dehors, et blanchâtres en dedans. Même culture que la précédente.

GALEGA. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES., GALÉGA COMMUN *ou* RUE-DE-CHÈVRE. (*Galega officinalis.* LIN.) D'Italie. Plante vivace, en buisson; tiges de 3 à 4 pieds, rameuses et striées; feuilles ailées à quinze ou dix-sept folioles oblongues, terminées par un petit filet; fleurs, en juillet, en épis axillaires, bleues ou blanches; toute terre fraîche; multiplication de graines au printemps. Propre pour les lieux agrestes des jardins paysagers.

GANDASULI, *Hedychium.* Des mots grecs *hedys* et *chiôn*, suave et neige, qui indiquent la blancheur et l'odeur suave de la fleur. (Monandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES.)

1. GANDASULI A BOUQUETS, (*Hedychium coronarium.* LIN.) De l'Inde. Racines vivaces; tiges de ½ à 3 pieds, simples, couvertes par des feuilles ovales, oblongues, aiguës, d'un beau verd, stipulées à la base, velues en dessous; fleurs, en septembre et octobre, à tube long, court, à six divisions en lanières, dont trois extérieures, égales et repliées sur elles-mêmes, et trois inférieures inégales, d'un blanc jaunâtre et odorantes. Terre franche, légère, serre chaude. Multiplication de rejetons.

2 GANDAZULI A LONGUES FEUILLES. (*Hedychium angustifolium.*) Du Coromandel. Racine vivace, tubéreuse et stolonifère; feuilles plus étroites, mais disposées comme dans la précédente; fleurs en juin, en épi long et terminal, d'un rouge-orangé foncé; étamines plus longues que la corolle et écarlates, beaucoup plus belle que la précédente. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre à oranger; du reste même culture.

GAURA. (Octandrie Monogynie, fam. des Onagrées.) Gaura bisannuel. (*Gaura biennis.* Lin. — Curt. 389) De Virginie. Plante herbacée, à tiges presque simples, velues, de 4 à 5 pieds; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, d'un vert foncé, avec une nervure blanche; fleurs, en août-septembre, grandes, en épis serrées et terminaux, à calice rouge, à corolle rouge, et puis blanche quand elle est épanouie, et ne s'ouvrant que le soir. La plante en fleurs justifie son nom, qui signifie en grec. superbe. Culture de l'énothère à grandes fleurs. Elle se sème aussi d'elle-même.

GAZON, *Cespes.* Par ces mots l'on désigne non-seulement ces beaux tapis de verdure dont on aime à égayer le devant de son habitation et quelques parties de son jardin, mais encore l'herbe (ordinairement *graminée*) menue et basse dont on les compose. Suivant l'étendue des pièces qu'on veut en garnir, le gazon se *plaque* ou bien on le sème. Le *placage* s'exécute en allant, sur les terrains vagues et sur le bord des chemins du voisinage, enlever, par morceaux carrés d'environ un pied sur deux pouces d'épaisseur, les herbes fines qui y croissent naturellement, et qui, foulées souvent aux pieds ou broutées par le menu bétail, ont été forcées de s'étaler en même temps qu'elles ont été empêchées de s'élever. Ces morceaux seront placés sur la partie de terre qu'on aura d'avance labourée, ameublie et nivelée On les approche les uns des autres, on les ajuste aux sinuosités que doit avoir la pièce; et, au moyen de la *batte*, on les applique à la terre à laquelle l'herbe ne tarde pas à s'attacher par l'émission de nouvelles racines. Si l'on a des talus ou des parties encore plus verticales à garnir, il faudra y retenir les plaques de gazon par des fiches de bois qui les traversent, et qu'on enfonce à coups de maillet dans la terre. Le placage, très-convenable pour les bordures et les petits tapis, et le seul qui puisse réussir pour les talus, a encore l'avantage de faire jouir sur-le-champ, et donne d'autant plus d'assurance du succès qu'on n'emploie que des herbes déjà faites au sol et au climat. Quant à ce qui est des pelouses ou tapis vert d'une grande étendue, on ne peut guère se dispenser de les semer. D'avance on prépare la terre par de bons labours, on l'épierre exactement: un dernier labour et un hersage bien fait l'ameublissent; on répand une épaisseur de deux bons doigts de terre mêlée de terreau, puis on passe le râteau pour niveler, et l'on sème, c'est-à-dire qu'on répand la graine très-épais, et de manière que la terre en soit toute couverte, parce qu'une grande partie de cette graine est ordinairement stérile. On fera bien de la recouvrir de bonne terre si le terrain est stérile, mais c'est le seul cas. Les fumiers ne doivent jamais être employés à l'époque des semis. Ils produiraient une trop forte pousse, et en général les terres

maigres sont préférables pour avoir du gazon fin. Autant qu'il est possible, on choisira un temps pluvieux ou couvert pour faire le semis, et encore le printemps ou l'automne : cette dernière saison est à préférer si le terrain est sec. Il ne s'agira plus que de sarcler et d'ôter surtout les grandes plantes qu'on arrache, et qu'on remplace par une pincée de graines de gazons qu'aussitôt on recouvre de terre. On arrose encore et l'on passe le rouleau de pierre pour forcer les plantes à *taller*. La seconde année et les suivantes, on fauche ou on tond souvent; on arrose et l'on passe le rouleau. Avec ces soins, le gazon sera toujours beau et durera long-temps, surtout si l'on fume de temps à autre pour détruire la mousse et nourrir le gazon, et si l'on ne néglige pas de regarnir les endroits vides ou trop clairs; mais le fumier doit être répandu également et avec art, autrement le coup d'œil des tapis serait gâté par des places où l'herbe serait trop touffue, ou d'un vert plus vif. L'usage est d'employer la graine de gazon appelé *anglais*, à cause du beau vert de la plante, dont les feuilles sont, en outre menues, et s'élèvent peu, et encore parce que ses racines jettent de côté et d'autre une grande quantité de rejetons. Cette graminée est le *Ray-grass*, ou l'IVRAIE vivace, *Lolium perenne* de LINNÉ (V. au chapitre *Fourrages*.) On peut lui associer le *trèfle blanc*, le *trèfle fraise* et le *lotier corniculé*, qui feront un beau gazon, en leur donnant des arrosemens multipliés dans les temps secs.

GENTIANE, *Gentiana*, de Gentius, roi d'Illyrie, qui a découvert les propriétés des gentianes, dont les racines de la quatrième sont toniques et fébrifuges, et les tiges de la sixième produisent encore plus d'effet, prises en infusion. Les cinq premières sont vivaces et alpines (1). Elles demandent une terre légère, et mi-soleil au plus, avec un peu d'ombrage, et ne veulent pas l'exposition du levant. Elles sont très-jolies. (Pentandrie Digynie, fam. des GENTIANÉES.

1. PETITE GENTIANE, Gentianelle. (*Gentiana acaulis*. LIN. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 150.) Plante basse, à feuilles ovales lancéolées, persistantes, en rosettes, d'où sortent des tiges d'un pouce, terminées en mai et quelquefois en automne, par une fleur grande, campanulée d'un bleu céleste. Variété à tiges presque nulles, d'où le surnom *acaulis*; autre à tige plus haute, *caulescens*, LAM. Multiplication de drageons en automne, et de graines nouvelles à l'ombre et souvent arrosées.

2. GENTIANE PRINTANIÈRE. (*Gentiana verna*. LIN.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 2.) Petite plante; tiges basses,

(1) Nom qu'on donne aux plantes des Alpes et autres montagnes élevées.

couchées, charnues, teintes de pourpre, feuilles opposées, ovales-aiguës, souvent teintes de pourpre, et en rosette; fleurs, en mai, terminales et d'un bleu superbe. Même culture.

3. GENTIANE A FLEURS POURPRES. (*Gentiana purpurea.* LIN.) Tiges de 2 pieds, qui sortent d'un faisceau allongé d'écailles brunes; feuilles opposées, larges, ovales-aiguës; fleurs, en juillet et août, verticillées, grandes, d'un beau jaune ponctué de pourpre, en tube à la base, en cloche au sommet, et accompagnées de bractées. Même culture.

4. GENTIANE JAUNE, grande gentiane, *Gentiana lutea.* LIN.) Très-belle plante, à racine très-grosse et à tiges de 4 à 5 pieds, garnies en juillet, de fleurs grandes en roue, d'un jaune éclatant. Même culture.

5. GENTIANE A FEUILLES D'ASCLÉPIADE. (*Gentiana asclepiadœa.*) Tige de 18 pouces; feuilles amplexicaules, ovales, lancéolées, d'un beau vert; fleurs, de juin en août, axillaires, campanulées, et d'un beau bleu. Même culture. Cette belle plante réussit aussi très-bien dans la planche de terre de bruyère comme la précédente.

6. GENTIANE. CENTAURELLE, PETITE CENTAURÉE, (*Gentiana centaurium.— Chironia.* WILLD.) Indigène dans les bois. Tiges d'un pied, anguleuses et rameuses: feuilles lancéolées, sessiles, d'un verd glauque; fleurs, en juillet et août, roses et en bouquets corymbiformes; variétés à fleurs pourpres et à fleurs blanches. Tout terrain, ni trop compact, ni humide. Nous recommandons cette plante annuelle plus pour son utilité, comme fébrifuge et tonique, que pour sa beauté. Semer dans les terrains secs, où elle se multipliera ensuite naturellement.

*GEORGINA.* Voyez *Dahlia.*

GERANIER, *Geranium* (Monadelphie Octandrie, fam. des GÉRANIÉES.) On en connaît plus de deux cents espèces et variétés dont on a fait trois genres. Le premier est celui des *Géranium* (herbe à la grue, du grec *geranos*). Ce sont les espèces à feuilles alternes et à fleurs régulières, contenant dix étamines fertiles. Le deuxième est celui des *Pelargonium* (du grec *pelargos*, herbe à la cigogne). Ils sont distingués des autres par leurs feuilles opposées, leurs fleurs irrégulières à sept étamines fertiles; la division supérieure du calice est un peu plus grande que les autres. Le troisième est connu sous le nom d'*Erodium* (du grec *Erodios*, herbe au héron), et comprend les plantes à feuilles alternes, à fleurs régulières, ayant cinq étamines fertiles. Elles sont marquées de deux astériques **, et les *pelorgonium* d'un seul *. La conformité des enveloppes allongées de ces graines avec les becs de ces différens oiseaux, leur a fait donner ces noms. Les géraniers aiment une terre franche légère, une exposition au midi, des arrosemens modérés en été, et très-rares dans l'orangerie

et dans la serre, où ils craignent l'humidité autant que le froid, et où il faut renouveler l'air autant que possible. On multiplie facilement ces plantes par boutures qu'on fait au printemps en terrines et sur couches, mais qui reprennent facilement à froid dès la fin de mai. On multiplie également plusieurs espèces de graines semées au printemps, en pots, sur couche tiède. Les espèces à racines tubéreuses se multiplient en coupant leurs tubercules en morceaux comme les pommes-de-terre, avec l'attention de laisser un œil à chaque morceau, et d'arroser légèrement, car l'humidité pourrait faire pourir les morceaux.

1. Géranier strié. (*Geranium striatum.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 9.) D'Italie. Tiges de 18 pouces, rougeâtres, nombreuses, en grosse touffe; feuilles à cinq lobes, luisantes, avec une tache brune à la base des lobes; fleurs, de mai en septembre, petites, blanches veinées de rouges. Pleine terre.

2. Géranier a grosses racines. (*Geranium macrorhisum.* Lin. — Jacq. *Ic. rar.* 134.) D'Italie. Larges touffes, feuillage élégant et d'un beau vert; fleurs nombreuses, en panicules, d'un rouge gai, pendant tout l'été. Même culture.

3. Géranier des prés. (*Geranium pratense.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 118.) Indigène. Large et épais buisson de 4 pieds, couvert, au mois de mai et juin, de fleurs d'un bleu rougeâtre et veiné. Il a une variété à fleurs doubles, une autre à fleurs blanches, une troisième à fleurs bleues, panachées de blanc. Même culture.

4. Géranier argenté. (*Geranium argenteum.* Lin.) Des Alpes, feuilles à cinq lobes, qui sont lobés eux-mêmes, couvertes d'un duvet argenté comme les pétioles; fleurs en juillet, régulières, grandes, deux sur le même pédoncule, d'un rose léger et veiné. Pleine terre de bruyère et fraîche. Multiplication de graine.

5. Géranier a feuille d'anémone. (*Geranium anemonefolium.* L'Hér.) De Madère. Tige droite, d'un pied, brune, garnie d'écailles. Il sort du sommet plusieurs feuilles grandes et d'un beau verd, à longs pétioles rougeâtres, à cinq lobes pinnés. Il s'élève du milieu des feuilles des pédoncules feuillés, divisés en pédicules, ayant chacun deux fleurs, de juin en septembre, bien ouvertes, grandes, lilas rosé, et à pétales arrondis. D'orangerie.

D'autres *géraniers* feront, par la couleur brillante de leurs fleurs, une décoration encore plus éclatante; mais aussi ils exigeront plus de soins, et auront besoin pendant l'hiver, de l'abri, soit de l'orangerie, soit de la serre tempérée, ou même de la serre chaude. On les multiplie facilement de boutures faites en été, et qui, le plus souvent, donnent fleurs aussitôt qu'elles ont pris racine.

* 6. Géranier a bandes. (*Geranium zonale.* Lin. ; *Pelargonium zonale.* L'Hér.) Du Cap, ainsi que tous les *pelargonium.* Tige branchue et rameuse, de 4 à 6 pieds; feuilles en cœur, orbiculaires, presque lobées, marquées d'une zone brune plus ou moins foncée suivant la variété, et ayant une odeur désagréable; fleurs, de mai en octobre, en ombelles nombreuses, et d'un rouge très-vif. Variétés, 1°. à fleurs de différens rouges; 2° à fleurs de différens violets; 3° à fleurs blanches; 4° à fleurs grandes et d'un bel écarlate, *G. fastigiatum*; 5° à feuilles panachées de blanc, à fleurs sanguines, roses, carnées et violettes; 6° à fleurs doubles. D'orangerie, et multiplication de graines et de boutures.

* 7 Géranier écarlate. (*Geranium inquinans.* Lin.; *Pelargonium.* L'Hér.) Tige grosse, charnue, cassante, rameuse, de 4 à 6 pieds: feuilles réniformes, orbiculaires, crénelées, épaisses, pubescentes, et d'une mauvaise odeur quand on les touche, d'où le surnom *inquinans*; fleurs, de juin en septembre, en ombelles et écarlates. Plusieurs variétés dont une à feuilles zonées, une autre à fleurs d'écarlate rosé, une troisième, préférée, à grandes fleurs d'un rouge vif. Même culture.

* 8. Géranier éclatant. (*Geranium fulgidum.* Lin.) Tiges épaisses, tortueuses, de 4 à 5 pieds; feuilles sessiles ou à pétiole ailé, à trois divisions principales, incisées, molles et veloutées; fleurs, de mai en juillet, moyennes, relevées, d'un rouge éclatant. Serre tempérée ou bâche. Au reste, mêmes culture et moyens de multiplication.

* 9. Géranier lancéolé. (*Geranium lanceolatum.* Cav.) Plante glauque; tige de 2 pieds, rameuse; feuilles lancéolées, pointues, épaisses; fleurs de mai en octobre, d'un blanc de lait, les pétales supérieurs marqués d'une tache pourpre. Même culture.

* 10. Géranier a grandes fleurs. (*Geranium grandiflorum.* And. *rep.* 12; *pelargonium.* H. P.) Tige et branches articulées et cassantes aux nœuds; feuilles arrondies à trois lobes trilobés eux-mêmes, de couleur cendrée, à long pétiole, et à saveur acidulée. Fleurs, de juin en août, blanches, très-grandes et rayées de pourpre. Même culture.

* 11. Géranier bicolore. (*Geranium bicolor,* Jacq. *H. Vind. t.* 39.) Tige souligneuse, velue, peu rameuse; feuilles en cœur à la base, à trois lobes, dentées, rudes, d'un beau vert, et bordées du même rouge que les nervures; fleurs, de juin en août, terminales, moyennes; les pétales couleur de violet pourpre, bordé de blanc. Même culture. L'odeur des feuilles est désagréable quand on les froisse.

* 12. Géranier tricolore. (*Pelargonium tricolor.* Curt. Bot.

Bot. Mag. t. 240. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 10.) *Pelargonium violarium.* Jacq. *Ic. rar.* 527.) Le plus beau du genre. Tiges de 12 à 18 pouces et rameuses; rameaux velus, renflés aux nœuds; feuilles oblongues, laciniées, étroites, dentées et couvertes, comme les pétioles, d'un duvet blanchâtre; fleurs, de mai en octobre, nombreuses, réunies par trois, de la forme de la pensée, les deux pétales supérieurs ovales, arrondis, couleur ponceau, veloutés et noir à leur base, les trois inférieurs d'un blanc pur; style brun, à poils blancs; stigmate brun et lisse; anthères jaunes. Même culture; mais plus délicat. Fréquens arrosemens dans l'été; placer près des jours dans la serre pendant l'hiver, et garantir surtout de l'humidité; variétés à fleurs rouge-écarlate; à fleurs rouges, roses, etc. Toutes sont charmantes.

Dumont Courset prétend qu'il n'est lui-même qu'une variété du *Géranier à feuilles de coronope*, dont la corolle est d'un violet pâle et unicolore, et dont les deux pétales supérieurs ont à leur onglet une dent obtuse de chaque côté.

* 13. Géranier épineux. (*Geranium echinatum.* Curt. — And. *rep.* 158. *Pelargonium hamatum.* Jacq.) Tige épaisse, roide, d'un vert gris, garnie de crochets épineux et réfléchis comme les branches; feuilles cordiformes, à trois ou 5 lobes, crénelées, velues et blanchâtres en dessous, odorantes, et tombant en mai; fleurs en été, en ombelles terminales, d'un blanc pur, les pétales supérieurs à deux ou trois taches pourpres. Variété à pétales pourpres, tachés d'un pourpre plus foncé. Même culture; mais il a des tubercules aux racines, comme l'espèce 14, et qui pourraient servir à le multiplier.

* 14. Géranier a cinq taches. (*Geranium quinque-vulnerum*, H. P. *Pelargonium quinque-vulnerum.* Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 28.) Tige brune; feuilles découpées comme celles du *Geranium triste*; fleurs, en mai-septembre, en ombelles, blanches et marquées de cinq taches d'un beau pourpre, d'où le nom spécifique. Quelquefois les taches couvrent les pétales qui ne sont alors que d'une couleur. Même culture.

* 15. Géranier très-beau. (*Geranium formosissimum.* H. P.) Tiges charnues; feuilles éparses, ovales, crénelées, à long pétiole; fleurs, fin de mai, très-grandes, blanches; les deux pétales supérieurs, plus grands que les trois autres, marqués de lignes carmin. Même culture.

* 16. Géranier apparent. (*Geranium speciosum.*) Tige grosse, ligneuse, velue et d'un jaune brun, ainsi que les branches; feuilles à pétiole velu, opposées, dentées à la base, terminées en cinq pointes crénelées, velues et veltées; fleurs, tout l'été, à pétales d'un blanc pur avec des stries pourpres, dont deux forment des taches oblongues. Même culture.

* 17. Géranier a feuilles de lierre. (*Geranium peltatum.* Lin.) Tige ligneuse, rougeâtre, à rameaux anguleux et herbacés; feuilles à long pétiole, peltées, semblables à celles du lierre avec une tache noire au milieu. Fleurs, tout l'été, nombreuses, en bouquet et d'un rouge-pourpre. Variété panachée d'un joli effet. Même culture.

* 18. Géranier demi-trilobé. (*Geranium semi-trilobum, Pelargonium.* Wild.—Jacq. *H. Sch.* 130.) Tige ligneuse; feuilles à trois lobes bien fendus, écartés, oblongs et dentés à leur sommet, velues; fleurs, souvent deux à deux, fort jolies, en avril-juillet. Ses graines mûrissent difficilement, et il est même un peu difficile à prendre de boutures.

19. Géranier élégant. (*Geranium elegans.* And. Wild.) Tiges de 3 ou 4 pouces, terminées par quelques branches; feuilles à long pétiole, orbiculaires, un peu échancrées à leur base, crénelées, épaisses, fermes, velues sur leurs nervures; fleurs, en juin, soutenues par un pédoncule divisé en deux parties subdivisées en deux pédicules uniflores, à corolle plane, à pétales égaux, arrondis et couleur de chair, les deux latéraux ayant une tache à la base, à étamines velues et à stigmates rouges. Même culture.

20. Géranier blattaire. (*Pelargonium blattarium.* Wild. Jacq.) Il a des rapports avec le géranier élégant. Tige basse; feuilles à longs pétioles, ovales, dentées, plissées, soyeuses et blanchâtres; fleurs, en juillet et octobre, par quatre ou six sur le même pédoncule, moyennes et d'un pourpre-rose pâle. Même culture.

21. Géranier réniforme. (*Geranium reniforme.* And.) Tiges et branches droites et brunes; feuilles en forme de rein, arrondies, crénelées et un peu velues; fleurs en été, de deux à cinq, en ombelles, à pédoncule pubescent, d'un beau pourpre, les pétales échancrés au sommet et tachés d'un pourpre plus foncé à la base; anthères aurores; stigmates pourpres; folioles calicinales velues et bordées de pourpre. Même culture.

Il existe encore de jolies espèces, telles que les *Geranium* dits *pelargonium*, *betulinum*, *cordifolium*, *cordifolium minus*, *hybridum*, *ardens*, *rigidum*, *acerifolium*, *elatum*, *incarnatum*, *pictum*, *nodosum*, *violarium*, *carnosum*, *gibbosum*, *incisum*, *ternatum*, *exstipulatum*, *fragile* et *rigidum*, dignes d'être cultivées, et qui exigent le même traitement que les précédens.

Enfin on cultive encore quelques espèces de *Geranium*, moins pour l'éclat de leurs fleurs, que pour le parfum qu'elles exhalent, ou pour la bonne odeur que leurs feuilles laissent à la main qui les a touchées. Les suivans sont de ce nombre.

* 22. Géranier parfumé. (*Geranium fragrans.*) Tige d'un brun roux, velue et rameuse; feuilles cordiformes, à cinq lobes incisés et dentés, couvertes de poils blancs, à odeur suave de mélisse; fleurs, en juin et juillet, en ombelle composée, petites, blanches et striées de pourpre; à anthères aurores et filets rouges. D'orangerie. Multiplication de boutures.

* 23. Géranier a odeur de rose. (*Geranium capitatum.* Lin.) Tiges brunes, faibles et traînantes; feuilles ondulées, cordiformes, velues, douces au toucher, et sentant la rose; fleurs, d'avril en août, moyennes, en tête, de couleur rouge-purpurine. Même culture.

* 24. Géranier a feuilles de carotte. (*Pelargonium flavum.* Willd; *dauciſolium.* Murr. Cav.) Tige très-courte: deux feuilles grandes, découpées comme celles des carottes, hérissées de poils blancs; fleurs, en juin et juillet, jaunes, en ombelles à douze à seize rayons, à pétales latéraux concaves et les deux supérieurs plus longs, et tachés de pourpre noir, répandant le soir une odeur suave. Multiplication de tubercules et de graines. Même culture, et mieux serre tempérée.

* 25. Géranier tétragone. (*Pelargonium tetragonum.*) Tiges et branches quadrangulaires, charnues, noueuses, fragiles; feuilles peu nombreuses, assez semblables à celles de la vigne, marquées d'une zone brune, et velues; fleurs, de juin en septembre, deux à deux, à quatre pétales, les supérieurs relevés, et plus grands que les deux autres, d'un violet pourpre comme les inférieurs, mais striés de lignes carmin, enfin d'une odeur très-agréable. Jolie variété à tiges et feuilles plus pâles; et ces dernières bordées d'une ligne d'un joli rose. Multiplication de boutures; au reste même culture.

* 26. Géranier a odeur de citron. (*Geranium citriodorum* Cav.) Tige ligneuse de 2 ou 3 pieds, très-rameuse; feuilles en éventail, petites, à trois lobes plissés, crépus et dentés, à odeur de citron; fleurs, de mai en juillet, geminées, d'un pourpre pâle avec des taches plus foncées. Multiplication de graines et de boutures; mais ces dernières sont d'une reprise difficile. Même culture.

* 27. Géranier très-odorant. (*Geranium odoratissimum,* Lin.) Tige basse, en touffe; feuilles cordiformes, crénelées, douces au toucher et d'un vert jaunâtre. Fleurs en juillet et août, à pédoncule rameux, en ombelles de quatre ou cinq, petites et blanches. La plante entière a une odeur aromatique très-fortes. Même culture.

* Géranier capuchonné. (*Geranium cucullatum.* Lin.) Tiges de 4 à 5 pieds, ligneuses et rameuses; feuilles en entonnoir, réniformes et velues; fleurs, en juillet et août, en ombelles

assez grandes, d'un violet bleuâtre avec des stries plus foncées. Serre tempérée et même culture. Il a une variété à fleurs d'un blanc violâtre; à feuilles lobées, en entonnoir à leur base.

* 28. GÉRANIER TRISTE. (*Geranium triste.* LIN. — *Pelargonium triste.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 27.) Racines en tubercules réunis; feuilles radicales à long pétiole, très-découpées, velues et acides comme l'oseille. Fleurs, en juin-juillet, portées sur une tige basse, en ombelle, d'un violet brun bordé de jaune soufre, tristes, mais répandant une odeur de giroffle et de canelle après le coucher du soleil. Serre tempérée, ou châssis en donnant de l'air et garantissant de l'humidité; multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des tubercules quand les feuilles et les tiges sont desséchées. Les sauvages en mangent les tubercules.

* 30. GÉRANIER IGNESCENT. (*Geranium ignescens.*) Tiges grêles à feuilles crénelées, d'un vert tendre; fleurs, en mai-septembre, d'un beau rouge cramoisi, à deux pétales supérieurs plus grands, et rayés de lignes d'un pourpre noir, filets d'un violet bleuâtre; cette nouvelle espèce est une des plus belles du genre. Il en existe d'autres espèces nouvelles que le peu d'espace empêche de décrire, dont on ne peut donner que les noms, et qui n'exigent que la culture ordinaire des *pelagornium*, savoir : *Geranium angustum*, *angulosum*, *germanum*, *nobile*, *magnificum*, *rubrum*, *lustrinum*, *angelinum*, *cleopatra*, *blanfordium*, *princesse de Galles*, *prince-régent*, *duchesse de Glocester*, *helen*, *princesse Charlotte*.

** 31. GÉRANIER A FLEURS INCARNATES. (*Geranium incarnatum.* LIN. — *Erodium incarnatum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 11.) Du Cap. Jolie plante à racines vivaces; tige de 5 à 6 pouces; feuilles en touffes, incisées à trois ou cinq lobes dentés, d'un vert glauque, et rudes au toucher; fleurs en juin et juillet, grandes, très-belles, deux à cinq sur chaque pédoncule, couleur de chair, jaunâtre à la base des pétales qui ont une tache circulaire d'un rouge sanguin. Même culture et multiplication de boutures, de rejetons et d'éclat des racines.

** 32. GÉRANIER MUSQUÉ. (*Geranium moschatum.* LIN. — JACQ. *H. Vind.* 55.) Indigène, annuel; tiges d'un pied et demi, striées; feuilles radicales, ailées, velues, à folioles assez grandes; fleurs, de mai en septembre, en ombelles, nombreuses, petites et purpurines. Semer en mars, sur couche ou à une exposition très-chaude en pleine terre. Toute la plante a l'odeur du musc et se ressème naturellement.

GESSE, *Lathyrus.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Le nom latin vient du grec *lathein*, être

caché, l'étendard étant si grand, qu'il cache les ailes et la carène.

1. GESSE ODORANTE, *vulgairement* POIS DE SENTEUR. (*Lathyrus odoratus*. LIN. — JAUM. Pl. fr., vol. 2, pl. 169) De Sicile. Annuelle. Tiges de quatre pieds, anguleuses, ayant besoin d'appui; feuilles à deux folioles ovales, un peu velues; vrilles rameuses; fleurs, pendant tout l'été, par deux ou trois, à étendard pourpre violet, et à ailes et carène rouges-rose; ou à étendard violet foncé, ailes et carène bleues; à étendard rose, ailes violettes et carène blanche; toutes sentant la fleur d'orange, ou toutes blanches et inodores. Terre franche légère, exposition chaude, multiplication de graines, qui se sèment d'elles-mêmes.

2. GESSE A LARGES FEUILLES, *ou* POIS DE LA CHINE, — VIVACE, — A BOUQUETS. (*Lathyrus latifolius*. LIN. — JAUM. Pl. fr. vol, 2. pl, 168.) De la France mérid. Plante à racines vivaces, pivotantes et grosses comme un navet. Tiges de 4 à 5 pieds, ayant besoin d'appui; feuilles à deux folioles ovales, pointues et roides; vrille trifide; fleurs, la deuxième ou troisième année, de juillet en septembre, en grappes axillaires, grandes et d'un pourpre rosé. Même terre; semer en place à l'automne, ou au printemps; arrosemens dans les sécheresses. Variétés à feuilles plus étroites et à fleurs plus grandes, d'un blanc de lait.

3. GESSE TUBÉREUSE, Annette, Marcasson, Gland de terre. (*Lathyrus tuberosus*. LIN.) Indigène. Racines tuberculeuses, bonnes à manger; tiges d'un pied, faibles et anguleuses, feuilles à deux folioles lancéolées; fleurs, en juin et juillet, d'un rouge rose, axillaires, en grappe de cinq à six. Toute terre. Multiplication de semence au printemps ou à l'automne, ou séparation des tubercules en automne.

GIROFLÉE, *Cheiranthus*. (Genre de la Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.)

1. GIROFLÉE JAUNE. (*Cheiranthus cheiri*. LIN.) Indigène. *Cheiri* est le nom de cette plante chez les Arabes. On la nomme aussi *violier*, à cause de son odeur de violette; *ravenelle*, à cause de sa saveur âcre; et *muret*, parce qu'elle croît sur les vieux murs. La culture en a fait une très-belle plante. Racine vivace. Tiges d'un pied et demi, ligneuses, rameuses, en touffe; feuilles lancéolées, étroites et éparses; fleurs, d'avril en juin, d'abord en corymbe, et puis en grappes terminales, d'un beau jaune quelquefois taché de pourpre. Variétés à fleurs doubles, 1^e. jaunes et pourpres; 2^e. *Baguette d'or*, couleur *idem.*; 3^e. *Rameau d'or*; 4^e. à grandes fleurs simples et semi-doubles. Terre franche légère, mêlée d'un peu de chaux de démolition, ou à défaut arrosée avec un peu d'eau salée. D'orangerie, en donnant du jour et de l'air au-

tant qu'il est possible, ou à une bonne exposition, et garantir des gelées. Multiplication de graines, au printemps, sur couche, et en plate-bande bien exposée, quand la température est douce. Après avoir repiqué, et quand les plantes ont pris un peu de force, on pince l'extrémité pour déterminer la pousse des branches latérales. Boutures au mois de mai, à talon en élaguant les petites branches nouvelles; dans des terrines mises à l'ombre ou sous cloche pour les espèces délicates; après quinze jours, on commence à donner un peu de soleil, ou de l'air à celles sous cloche; et quand les boutures supportent le soleil, on arrose davantage. On sépare en motte en août ou septembre, et on pince l'extrémité. On ne cultive que les semi-doubles et les doubles.

2. Giroflée des jardins. (*Cheiranthus incanus.* Lin. *Hesperis violaria.* Lam.) Indigène. Son nom français vient de son odeur de girofle. Tige ligneuse et grosse de 2 à 3 pieds; rameaux assez nombreux et droits; feuilles obtuses, allongées, plus ou moins velues ou blanchâtres : fleurs, en mai-octobre, moyennes, en grappes droites, longues et terminales. Variété écarlate à feuilles lancéolées, ondulées; *id.* blanche, *id.* glabre. Même culture, mais on ne multiplie que de graines. Repiquer les jeunes plants à 3 pouces, sur couche tiède ou à bonne exposition. Quand les boutons paraissent, on plante en pots et en motte les plantes à fleurs doubles qu'on distingue des simples par les boutons des dernières qui sont plus longs et qui croquent sous la dent. Garantir de l'humidité, surtout la blanche qui est plus délicate.

3 et 4. Giroflée quarantaine, quarantain. (*Cheiranthus annuus.* Lin.) De l'Europe mérid. Annuelle, et ne différant de la précédente que par des dimensions plus petites. Même culture, mais semer de mars en mai, pour avoir des fleurs de juin en octobre : elles sont rouges, violettes ou blanches et odorantes. La Giroflée grecque (*Cheiranthus græcus.* H. P.) qui est aussi annuelle, et se cultive de même que les autres, vient véritablement de l'Orient.

4. Giroflée fénestrelle. (*Cheiranthus fenestralis.* Lin. — Jacq. *H. Vind.* 179.) Plus forte que la quarantaine; feuilles longues et ondulées, presque en paquets; un ou deux rameaux terminés, comme la tige, par une grappe assez serrée de fleurs rouges. Nous croyons que la giroflée cultivée sous le nom de *cocardeau*, et qui n'a qu'une seule grappe (mais considérable) de fleurs doubles et très-grandes, est une variété de celle-ci.

6. Giroflée variable. (*Cheiranthus mutabilis.* L'Hér. *Sert. Ang.*) De Madère. Elle peut passer les hivers doux en pleine terre : le plus sûr est de la mettre en orangerie, où, dès mars, elle donne ses fleurs, d'abord blanches, puis jau-

nes, puis pourpres. On la propage de graines qu'on sème comme celles de la quarantaine, et aussi de boutures. Ses tiges sont longues et garnies de feuilles lancéolées-aiguës, amincies en pétiole, dentées en scie. Elle est arborescente et vivace.

GLOBBA. ( Diandrie Monogynie, fam. des AMOMÉES.

1. GLOBBA PENCHÉ. ( *Globba nutans.* LIN. — RED. Lil. 60. *Zerumbet speciosum.* JACQ. *Fragm. fasc.* 1. *tab.* 68. ) Racine tubéreuse et vivace, tiges de 10 à 12 pieds et simples; feuilles à pétiole engaînant, lancéolées-aiguës, ciliées en leurs bords, de deux pieds de long, et d'un vert lisse; fleurs, en été, par deux sur le même pédicule, en grappe pendante, et constamment en mouvement, d'abord en boutons gros et formés comme une olive, brillans, blancs et roses à l'extrémité; ensuite la corolle épanouie, à plusieurs divisions inégales, et d'un blanc pur et mat, contient une espèce de cornet à bords inégaux et lobés, large, évasé, jaune en dehors, jaune orangé, et rayé de rouge vif en dedans. Terre franche légère, exposition chaude, serre tempérée ou chaude; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans le repos. Multiplication de rejetons, dont on renouvelle la terre tous les ans, en augmentant la dimension des pots.

GLOBULAIRE, *Globularia.* ( Pentandrie Monogynie, fam. des GLOBULARIÉES. )

1. GLOBULAIRE COMMUNE. ( *Globularia vulgaris.* LIN. ) D'Europe. Tige de 6 ou 7 pouces; feuilles ovales, rampantes et en touffe; fleurs, en juin, petites, bleues, ramassées en tête sphérique, d'où le nom de *globulaire.* Terre légère, sèche et maigre; exposition chaude. Si on la met en pots, on la serre dans l'orangerie. Multiplication par la séparation des pieds.

GNAPHALE, *Gnaphalium.* Genre de la Syngénésie-Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES. Les fleurs se conservent des années sans perdre leurs belles couleurs, si on les cueille avant qu'elles soient trop avancées, et si on les sèche la tête en bas, d'où le nom vulgaire d'*immortelles. Gnaphale* vient du grec *gnaphalon*, raclure, parce que les feuilles et les tiges sont couvertes d'un duvet blanc et épais.

1. GNAPHALE PUANT. ( *Gnaphalium fœtidum.* LIN. ) Du Cap. Tiges de 2 pieds, épaisses et presque simples; feuilles amplexicaules, nombreuses, larges et pointues au sommet, vertes en dessus; fleurs, en juin-septembre, en bouquets terminaux, courtes, grosses, d'un beau jaune, et à calice argenté qui ne déborde par les fleurs, ce qui les distingue des immortelles, où il déborde beaucoup et fait paraître les

fleurs comme radiées. Terre légère, exposition chaude et ouverte ; couverture ou l'orangerie dans les fortes gelées. Multiplication de graines au printemps, sur couche et en pots, et de boutures en été, en pots et à l'ombre. L'odeur qu'elle laisse aux mains est forte et désagréable.

2. GNAPHALE DE VIRGINIE. Immortelle blanche. (*Gnaphalium margaritaceum.* LIN.) Tiges de 18 pouces, rameuses; feuilles nombreuses, linéaires, lancéolées; fleurs, de juillet en septembre, en corymbe terminal, couleur jaune-soufre et à calice argenté. Vivace, rustique, venant dans tout terrain et toute exposition, mais mieux au soleil. Multiplication de traces.

GNAPHALE ORIENTAL, Immortelle jaune. (*Gnaphalium orientale*, LIN.) D'Afrique. Vivace; tige simple, d'un pied, feuilles linéaires, molles, planes, persistantes et sessiles; fleurs, d'avril en août, en corymbe composé et terminal, d'un beau jaune luisant comme le calice. Même culture que le n°. 1, mais toujours d'orangerie, près des jours.

4. GNAPHALE GLOBULEUX. (*Gnaphalium eximium.* LIN.) Du Cap. Tige d'un pied, peu rameuse, assez grosse; feuilles serrées, opposées, sessiles, ovales; fleurs terminales à pédicule gros, long, charnu et velu, d'un beau jaune, contenues dans un calice commun, écailleux, rose foncé avec une tache carmin à l'extrémité des écailles. Même culture, et s'abstenir surtout de mouiller les feuilles en hiver.

GOMPHRÈNE, *Gomphrena*, de *gomphos*, clou, de la forme des fleurs en tête de clou. (Pentandrie Digynie, fam. des AMARANTHACÉES.) GOMPHRÈNE *ou* AMARANTHINE GLOBULEUSE, IMMORTELLE VIOLETTE, et par corruption TOIDES et TOLIDES. (*Gomphrena globosa.* LIN.) De l'Inde et annuelle. Tiges de 18 pouces, articulées, velues; feuilles lancéolées, molles, pubescentes; fleurs, de mai en octobre, en têtes globuleuses, terminales, d'un rouge violet et d'une longue durée, d'où son nom d'immortelle. Culture de l'amaranthe des jardiniers ou célosie. Ses noms d'*amaranthine* et d'*amaranthoïde* viennent de quelques rapports avec les amaranthes. Variété à fleurs blanches, mais moins cultivée.

*GORTERIA.* (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des CORYMBIFÈRES, dédiée à Gorter.)

1 — 3. GORTERIE A FEUILLES PINNÉES. (*Gorteria pinnata*, LIN.) Plante vivace, et du Cap comme les suivantes. Tiges de 6 pouces, hispides et nues; feuilles radicales, nombreuses, pinnées avec impair, lancéolées, velues, blanches et cotonneuses en dessous; fleurs, en août, très-grandes, blanches en dessous, d'un jaune orangé en dessus, et les rayons ayant une tache violet foncé à la base, enfin ne s'ouvrant qu'au soleil.

Terre franche légère et substantielle; bonne exposition; serre tempérée ou orangerie, mais bien sèche; arrosemens fréquens dans l'été. Multiplication de graines sur couche, au printemps, ou de boutures avec talon, ou de marcottes. La GORTERIE A GRANDES FLEURS. (*Gorteria rigens.* LIN.) ne diffère de l'autre que par sa tige un peu plus haute, par ses feuilles persistantes, linéaires et à bords réfléchis et et enfin par ses fleurs un peu moins grandes : du reste, semblables. Même culture. Le *Gorteria pavonia.* (AND. *rep.* 522.) diffère des autres par ses feuilles plus petites, à poils roides et blanchâtres, et blanches en dessous, et par ses fleurs, en mars et avril, plus grandes, plus nuancées au centre des rayons, ce qui lui donne de la ressemblance avec le *tigridia pavonia;* enfin plus jolie, et méritant la préférence. Même culture.

GUIMAUVE, *Althœa.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.)

1 — 3. GUIMAUVE OFFICINALE. (*Althœa officinalis.*) Plante à racines vivaces; tiges de 3 à 4 pieds, nombreuses, cotonneuses et rougeâtres, en buisson; feuilles cordiformes à plusieurs lobes, dentées, velues, molles, grandes comme la main, et d'un beau vert; fleurs, de juillet en septembre, en paquets, axillaires, d'un blanc mêlé de pourpre. Terre franche-légère, et un peu humide. Multiplication de graines au printemps, ou par la séparation des pieds. Cette plante rustique produit de l'effet dans les grands jardins, et a un mérite plus essentiel qui doit déterminer à la cultiver : ce sont ses propriétés émollientes et mucilagineuses. On peut faire aussi du papier avec la filasse des tiges. On ne lève ses racines que la deuxième ou troisième année. On cultive encore la GUIMAUVE A FEUILLES DE CHANVRE et à jolies fleurs roses, de septembre en novembre; et la GUIMAUVE DE NARBONNE, à feuilles velues, à cinq à sept lobes, à tiges de 7 à 8 pieds, comme celles de la précédente, et qui fleurit en septembre. Même culture, mais tout terrain. Les tiges donnent une filasse propre à faire de la toile et du papier.

GYPSOPHILE, *Gypsophila.* Noms composés des mots grecs *gypsos*, plâtre, et *phileô*, j'aime. (fam. des CARYOPHYLLÉES, Décandrie Digynie.)

1. GYPSOPHILE DES MURAILLES. (*Gypsophila muralis.* LIN.) Indigène sur les murs. Plante basse, bisannuelle, et propre à orner les ruines et les rocailles de nos jardins paysagers; tiges nombreuses, grêles, de 3 à 4 pouces, couchées, rameuses, en touffe; feuilles étroites et pointues; fleurs, de mai en octobre, petites, nombreuses, d'un blanc rosé, veiné de pourpre. Cette plante, une fois placée, se ressemera d'elle-même, et prospérera si la terre est légère et substantielle.

2—3. Gypsophile élevée, et Gypsophile paniculée. (*Gypsophila elata*, et *G. paniculata.* Lin. De Sibérie.) L'une et l'autre produisent des panicules très-larges, grêles, mais fermes, et portant, en juin et juillet, des milliers de fleurs, moins grosses qu'une tête d'épingle, mais odorantes, blanches, et faisant de près un effet agréable. Ces plantes sont vivaces, ne demandent pas de grands soins, et forment des touffes hautes de 2 à 4 pieds. Même terre; semis au printemps.

HARICOT, *Phaseolus*, du grec, *Phasélos*, barque très-longue, pour exprimer la forme des légumes. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Haricot d'Espagne. (*Phaseolus coccineus.* Lin.) Cultivé pour les belles grappes de fleurs d'un rouge écarlate qu'il produit pendant tout l'été. Il a besoin d'appui et d'une bonne exposition pour bien mûrir ses graines, qui sont d'un joli violet semé de taches ou lignes plus foncées. Il s'élève de 10 à 12 pieds, et se cultive comme les autres haricots. On peut le manger. Il y en a une variété à fleurs et graines blanches.

2. Haricot a grandes fleurs, *ou* Haricot limaçon. (*Phaseolus caracola.* Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 31.) Vivace; tige ligneuse à sa base, volubile, rameuse et d'environ 6 pieds; fleurs grandes, en grappes axillaires, pourpres et odorantes. Les fleurs, qui paraissent en août, n'avortent pas et produisent un très-grand nombre de gousses bonnes à manger. Semer, dans le midi de la France, au pied d'un mur, à une exposition chaude; mais, dans l'ouest et le nord, il faut le semer en pot et sur couche. On l'arrose souvent, et on lui donne un treillage ou des rames pour s'étendre. On en fait des boutures et des marcottes.

HÉLÉNIE, *Helenium.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Radiées.) Les poëtes font naître la première de ces plantes des pleurs de repentir de la belle *Hélène.*

1. Hélénie d'automne. (*Helenium autumnale.* Lin.) De l'Amériq. sept. Racines très-rustiques et vivaces; tiges de 4 ou 5 pieds, à rameaux quadrangulaires, à feuilles lancéolées, amincies en pétiole. Fleurs, d'août en novembre, moyennes, en corymbes terminaux, d'un beau jaune, et à rayons dentés. Tout terrain et toute exposition. Multiplication par la séparation des racines. Plante propre à l'ornement des grands jardins, surtout, si on la mêle avec d'autres.

HELLÉBORE, *Helleborus* et *Heleborus.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Helléboracées.) Le nom vient du mot grec *helein*, perdre, tuer, et *bora*, pâture, et indique ses qualités malfaisantes.

1. Hellébore noir *ou* a fleurs roses, *ou* rose de noel. (*Helleborus niger.* Lin. — *Fl. Aust.* 201.) Indigène. Plante alpine des lieux rocailleux, à racines noires et vivaces; feuilles grandes, radicales, coriaces, fermes, pointues, dentées, à huit et 9 digitations. Tiges simples et écailleuses de 8 à 10 pouces, fleurs, de décembre en février, grandes, d'un blanc rosé, à étamines jaunes. Terre franche légère à mi-soleil. Multiplication par la séparation des racines en automne. Cette plante est intéressante par l'époque de sa floraison. Les racines sont très-âcres et fortement purgatives.

2. Hellébore d'hiver, appelé aussi Helléborine. (*Helleborus hyemalis.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 42.) Indigène et des bois. Feuilles radicales, arrondies, découpées en lobes étroits et souvent lobés eux-mêmes; tiges simples, fistuleuses, portant une collerette circulaire, de trois feuilles cunéiformes, divisées irrégulièrement, d'où sort, en février et mars, une fleur sessile, moyenne, jaune, ayant une petite odeur. La plante disparaît en mai, et on peut lever les racines, assez semblables à celles de l'anémone, pour les replanter à l'automne. On la plante souvent en pot pour en jouir dans l'appartement.

*HÉLONIAS.* Du grec *hélos*, marais. (Hexandrie Trigynie, fam. des Colchicacées.) Hélonias rose. (*Helonias bullata.* Lin.— Red. Lil. 13.—Andr. *rep.* 352.—Curt. 747.) Des marécages du Maryland. Racines rustiques, vivaces, fibreuses; feuilles engaînantes, lancéolées-aiguës, persistantes, en rosette; hampe d'un pied, teinte de rose comme les feuilles, portant, en mai, un épi serré, formé de jolies fleurs à six pétales roses, bien ouverts. Terre légère ou de bruyère, et fraîche; exposition un peu ombragée. Multiplication de graines au printemps, ou d'œilletons à l'automne. On la tient ordinairement en pots.

HOUBLON, *Humulus.* (Voyez ce mot aux plantes économiques.) Cette plante, à tiges sarmenteuses, peut servir dans les jardins paysagers, pour envelopper des troncs d'arbres ou garnir des treillages destinés à cacher des murs. Les calices des fleurs femelles, d'un blanc verdâtre et réunis en plusieurs cônes, font ressortir, en juin-août, le vert des feuilles, et produisent un effet assez agréable.

IBÉRIDE, *Iberis.* (Tétradynamie siliculeuse, fam. des Crucifères.) C'est le Thlaspi ou Taraspic des jardiniers.

1. Ibéride de Perse, Thlaspi vivace. (*Iberis semperflorens.* Lin.) C'est plutôt un arbuste qu'un herbe, puisque sa tige et ses branches sont ligneuses. Jolies touffes de 18 pouces; feuilles épaisses, obtuses, spatulées, persistantes, lisses, d'un beau vert foncé; fleurs très-blanches, en co-

rymbes terminaux, et d'un joli effet depuis le mois d'octobre jusqu'en mars, et plus loin encore si on veut tondre la plante. Terre franche-légère et substantielle; bonne exposition; orangerie. Multiplication de boutures, tout l'été, dans un pot, à l'ombre. Variété à feuilles panachées.

2. Ibéride toujours verte. (*Iberis sempervirens.* Lin.) Des Alpes. Tiges plus courtes et plus éparses, en touffe très-rameuse; feuilles toujours vertes, étroites, lisses et pointues; fleurs blanches, de mars en juin. Même culture, et en outre; multiplication de semences et de marcottes.

3. Ibéride ombellifère, Thlaspi *ou* Taraspic (*Iberis umbellata.* Lin.) D'Espagne. *Iberis* en latin, d'où le nom du genre. Plante vivace. Tige d'un pied, garnie de feuilles oblongues, élargies et dentées au sommet; fleurs, en juillet, en corymbes terminaux, blanches ou d'un joli violet. Même terre et exposition; semer en place au printemps, ou en pots pour les placer avec la motte, parce qu'elle vient mal transplantée à nu.

IMMORTELLE, *Xeranthemum.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Le nom français et le nom latin (composés des mots grecs *xéros*, sec, aride, et *anthemon*, fleur), indiquent assez la nature des fleurs que le calice déborde.

1. Immortelle commune *ou* annuelle. (*Xeranthemum annuum.* Lin.) Lieux arides du midi de la France. Tiges de 2 pieds, anguleuses, rameuses et couvertes, ainsi que les tiges des numéros 2 et 3, d'un duvet soyeux; feuilles sessiles, lancéolées-linéaires, blanchâtres en dessous; fleurs, de juillet à octobre, simples ou doubles, solitaires, moyennes, blanches, violettes ou gris de lin. On les conserve long-temps sans qu'elles perdent leurs couleurs qu'on peut aviver en les exposant à la vapeur d'un acide. Terre légère et chaude. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou au printemps, à bonne exposition. Si on repique, il faut le faire avec la motte pour avoir de belles plantes. La simple se sème d'elle-même.

2. Immortelle a grandes fleurs. (*Xeranthemum speciosissimum.* Lin.) Du Cap. Tige d'un pied; feuilles lancéolées, sessiles, et comme imbriquées, persistantes; fleurs, de juin en août, belles, grandes, à disques blancs, à fleurons jaunâtres. Même terre et exposition. D'orangerie, près des jours (1) Multiplication de boutures, qui, faites de bonne heure sur couche tiède, fleuriront dans l'année.

(1) Toutes les plantes d'orangerie, ou de serre chaude, qui végètent pendant l'hiver, ou seulement conservent leurs feuilles, doivent être placées le plus près des jours qu'il sera possible.

3. Immortelle éclatante. (*Xeranthemum fulgidum.* Lin. — Curt. 414.) Du Cap. Elle demande les mêmes soins et la même culture. Feuilles persistantes, étroites, oblongues, arrondies à leur sommet; tiges d'un pied, rameuses, terminées, en juin, par plusieurs fleurs réunies, d'un jaune éclatant et doré, d'où le surnom de *fulgidum*, éclatant. Arrosemens légers et jamais sur la plante en hiver; placer les pots dans les lieux les plus élevés; multiplication de boutures faites en pots et à l'ombre, après que la fleur est passée.

4. Immortelle a bractées. (*Xeranthemum bracteatum.* Vent. Malm. 2.) Nouv. Hollande. Plante annuelle; à tige de 3 pieds, striée et rameuse; feuilles nombreuses, sessiles, lancéolées-aiguës, molles et d'un beau vert; fleurs, de juin en octobre, solitaires, en panicule terminale, large, d'un jaune doré, et accompagnées de bractées plus longues que les écailles calicinales. Même terre et exposition. Semis aussitôt la maturité des graines, dans des pots qui passent l'hiver en orangerie. On repique en pleine terre, au printemps. Les plantes semées au printemps ne mûrissent pas leurs graines.

IPOMÉE. *Ipomœa*, composé des mots grecs *ipos*, liseron, et *homoios*, semblable. (Pentandrie Monogynie, fam. des Convolvulacées.) Plantes annuelles.

1—2. Ipomée écarlate, jasmin rouge de l'Inde. Quamoclit écarlate, (*Ipomœa coccinea.* Lin.) La Caroline. Tiges de 6 à 7 pieds, volubiles, ayant besoin d'appui; feuilles cordiformes, anguleuses à la base, acuminées au sommet; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, nombreuses, petites, campanulées et d'un écarlate vif. Terre légère et substantielle; exposition au midi contre un mur; multiplication de graines au mois d'avril, semées par trois ou quatre en pots, sur couche et sous châssis ou cloche, pour les dépoter lorsque la température est douce, et les placer en pleine terre avec la motte, afin de faire mûrir ses graines. — Quamoclit a feuilles ailées. Fleur du cardinal. (*Ipomœa quamoclit.*) (De l'Inde. Tige de 7 à 8 pieds, volubile et rameuse; feuilles pinnatifides à folioles grêles et allongées; fleurs, de juillet en septembre, presque solitaires et d'un écarlate très-vif. Même terre, mais de serre chaude.

3. Ipomée pourpre. *Volubilis* des jardiniers. (*Convolvulus purpureus.* Lin. *Ipomœa purpurea.* Lamark.) Amérique méridionale. Tiges de 7 à 9 pieds, volubiles; feuilles en cœur, d'un vert foncé; fleurs, de juin en septembre, grandes, pourpres à l'intérieur, et d'un blanc mêlé de violet à l'extérieur. Variété à fleurs blanches, à fleur d'un bleu violet, et à fleurs panachées. Même culture que le n. 1. On peut même semer en pleine terre, à une bonne exposition, au mois d'avril.

4. Ipomée remarquable. (*Ipomœa insignis.* And. *rep.* 636.) Côte de Coromandel. Racine tubéreuse; tige herbacée, sarmenteuse; feuilles cordiformes, lobées, acuminées, violettes en dessous; fleurs, de juillet en septembre, nombreuses, paniculées, à calice court, convexe, le tube d'un rose tendre, le limbe marginé à sept divisions, l'intérieur de la corolle d'un beau rouge. Terre à orangers; de serre chaude, multiplication de boutures. C'est une des plus belles plantes sarmenteuses.

5. Ipomée en panicule. (*Ipomœa paniculata.* H. K.) Ile de France. Plante vivace, tubéreuse, lactescente; tige sarmenteuse, allongée; feuilles palmées à sept lobes profonds; fleurs, de juillet en septembre, nombreuses, en panicule, dont le tube est d'un blanc rosé, le fond pourpre, et le limbe grand et d'un beau rose. Même culture; belle plante.

6—7. Ipomée changeante. (*Ipomœa mutabilis.*) Amérique mérid. Vivace. Tige ligneuse, pubescente; feuilles trilobées cordiformes, acuminées, mêlées de feuilles d'un beau vert; fleurs, de juillet en septembre, en bouquet nombreux, en tube allongé, limbe large de 2 pouces et demi, d'un bleu nuancé de rose. Même culture. Belle plante. On cultive aussi l'*Ip. hederacœa*, jolie plante de serre chaude. Ces plantes sont un des ornemens de cette serre.

IRIS, *Iris.* Il ne s'agit ici que des iris à racines vivaces, formant des touffes, et à feuilles planes, engaînantes, plus ou moins larges. Leurs fleurs sont à six divisions, dont trois alternativement relevées et les trois autres horizontales, et même souvent réfléchies. Ce nom vient des couleurs de quelques espèces qui se rapprochent de celle de l'*iris* ou *arc-en-ciel.*

1. Iris Germanique, Flambe ou Flamme. (*Iris germanica.* Lin.) Tiges de 3 pieds, engaînées; feuilles larges, glauques persistantes; fleurs, en mai-juin, par cinq à six, terminales, grandes, belles, d'un bleu plus ou moins foncé, ou pourpre-violet, ou d'un jaune livide comme la variété *Iris squalens*, et toutes les variétés ayant de la barbe jaunâtre, et odorantes. Terre légère et fraîche. Multiplication, comme les suivantes, de graines en terrines, ou par la séparation des touffes en automne et en février. Le plant de semence fleurit la troisième ou quatrième année.

2. Iris très-odorante. *Iris odoratissima.* Jacq. *H. Sch.* 9.) D'Allemagne. Elle ressemble à la précédente. Fleurs, en mai, grandes, nombreuses, bleues, et répandant une odeur très-agréable, et plus suave. Couvrir pendant les gelées.

3. Iris a odeur de sureau. (*Iris sumbucina.* Lin. — Jacq. Hort. *Vind.* 2.) De l'Europe. elle ressemble assez à l'iris

germanique ; ses tiges sont du double plus hautes que les feuilles, et portent, en juin, des fleurs dont les trois pétales droits sont d'un pourpre pâle et sale ; les trois réfléchis sont violets, veinés de violet plus foncé.

4. Iris panachée. (*Iris variegata.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 5.) De la Hongrie. Feuilles et tiges un peu plus petites que les précédentes ; fleurs blanches, en juin, pourpres au sommet, veinées de lignes pourpres foncées ; stigmates jaunes.

5. Iris variée. (*Iris versicolor.* H. P.) De l'Amérique sept. Tiges de 18 pouces ; fleurs, en mai et juin, jolies, par deux ou trois ; pétales droits, de couleur bleu pourpre ; et pétales réfléchis variés de jaune, de blanc, de rouge, et veinés de violet.

6. Iris de Florence. (*Iris florentina.* Lin. — Red. Lil. 23.) Tiges de 2 pieds ; feuilles d'un pied, larges, glauques ; fleurs, en juin, par deux, sessiles, grandes, blanches, veinées de jaune à leur base, et odorantes ; les racines aussi odorantes sont employées en médecine, en parfumerie et dans les lessives.

7. Iris de Suze, Iris-deuil, Iris tigrée. (*Iris susiana.* Lin. — Red. Lil. 18.) Superbe plante à tiges de deux pieds ; feuilles moins longues ; fleurs, en mai, très-grandes, d'un brun foncé mêlé d'un brun clair avec des veines pourpres, ayant au centre une barbe épaisse et d'un brun noirâtre, en forme de bouche ronde. Elle est plus délicate. Placer à une exposition chaude. Couvrir l'hiver avec une cloche et de la litière, et préserver de l'humidité.

8. Iris de Hollande. (*Iris Swertii.* H. P.) Racines odorantes. Tiges de 8 à dix pouces, glauques ; feuilles ensiformes, engaînées, courbées en faux, glauques, de 6 à 7 pouces ; fleurs, en mai-septembre, jolies, par trois, blanches avec des raies fines et purpurines, enfin barbues.

9 — 10. Iris naine, Petite-flambe. (*Iris pumila.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 1. — Red. Lil. 261. et 263.) Indigène. Tiges de 4 à 5 pouces ; feuilles de la même longueur et glauques ; fleurs, en mars et avril, solitaires, barbues, et suivant la variété, purpurines, pourpre-bleuâtres, violettes, rouges ou enfin blanches : autre variété à tige très-courte. On en fait de jolies bordures en mélangeant les couleurs. L'Iris jaunâtre (*Iris lutescens.* Lam.) n'en diffère que par sa tige plus haute, par sa couleur d'un jaune pâle veiné de rouge brun, et parce qu'elle fleurit en février et souvent encore en septembre.

11. Iris de Sibérie. (*Iris sibirica.* Lin.) Indigène. Feuilles étroites, longues, linéaires, pointues. Tiges de 3 pieds, souvent divisées en deux, terminées, en mai et juin, par de jolies fleurs, très-odorantes, imberbes ; pétales droits, d'un pourpre clair, les trois réfléchis sont jaunes à leur base, blanc au milieu, et violâtres à l'extrémité, qui est large et arrondie. Très-rustique.

12. Iris graminée. (*Iris graminea.* Lin.—Jacq. *Fl. Aust.* 2.) D'Autriche. Feuilles d'un pied, semblables à celles des graminées; tiges de 6 pouces, tranchantes; portant, en mai ou juin, deux jolies fleurs, à trois pétales d'un pourpre violet, et les trois autres d'un pourpre clair.

13. — 16. Iris des Marais, Glaïeul des Marais. (*Iris pseudo-Acorus.* Lin. Indigène. Tiges de trois pieds, en zigzag; feuilles de même longueur, droites, d'un beau vert; fleurs, en juin, par trois ou quatre, d'un beau jaune. Très-propre pour le bord des eaux. C'est avec sa graine qu'on fait une infusion qui a l'odeur du café. L'*Iris ochroleuca.* Lin. Du Levant. Encore plus grand, à fleurs imberbes plus tardives, à pétales blancs lavés de jaune d'ocre. L'*Iris virginica*, moins haut, mais à fleurs plus grandes, d'un jaune soufre, à la tige tranchante. L'*Iris rhodiensis* ou *Monnieri*, dédié au célèbre Le Monnier. (Red. Lil. 236.), qui ne diffère de celui des marais que par ses pétales plus courts que les stigmates. Tous ces iris sont rustiques et propres à orner les parties fraîches des grands jardins.

17. Iris bâtarde *ou* spatulée. (*Iris spuria.* Lin.) Indigène. Feuilles longues, étroites, pointues. Tiges d'un pied; fleurs, en juillet, imberbes, grandes, d'un bleu violâtre sur un fond jaune; à trois pétales terminés par une appendice arrondie en forme de spatule. Lieux frais.

18. Iris frangée. (*Iris fimbriata.* Vent. Jardin de Cels. 9.) De la Chine. Racines tubéreuses, traçantes et horizontales; Tiges comprimées, engaînées, rameuses, de la hauteur des feuilles qui sont radicales et sur deux rangs; terminées, en avril ou mai, par deux ou trois belles fleurs, d'un bleu pâle, les divisions ondulées et crénelées en leurs bords, les extérieures plus larges, intérieurement barbues et marquées de taches jaunes; les stigmates bleus et frangés, d'où le surnom. Exposition chaude, et couverture en hiver ou l'orangerie.

JONC, *Juncus.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Joncées.) Juncus vient du latin *jungere*, lier, parce qu'on se sert des feuilles filiformes pour la taille d'été, ce qui doit déterminer ceux qui ont des eaux ou des parties de terrain humides à y planter les joncs communs et glauques trop connus pour les décrire, et dont les fleurs sont insignifiantes. La moelle du jonc commun, *Juncus effusus*, se tire des feuilles et sert à faire des mèches, et à disposer des insectes dans les collections.

JOUBARBE, *Sempervivum.* Joubarbe vient de *Jovis barba*, barbe de Jupiter, *sempervivum*, parce que ces plantes sont toujours vertes. Dodécandrie Dodécagynie, fam. des Crassulées.) Elles sont vivaces.

1. Joubarbe commune *ou* des toits. (*Sempervivum tecto-*

*rum.* Lin. — Red. Pl. gr. 106.) Indigène. Sur les toits en chaume et les vieux murs. Trop connue pour la décrire. Cette plante produira de l'effet sur les chaumières et les rocailles des jardins paysagers, par ses rosettes de feuilles et ses épis unilatéraux de jolies fleurs rougeâtres qu'on voit tout l'été.

2. — 4. Joubarbe fil d'araignée *ou* arachnoïde. (*Sempervivum arachnoïdeum.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 41.) Des Alpes. Feuilles petites, ovales, imbriquées, en rosettes nombreuses, lesquelles sont couvertes de poils blancs qui imitent une toile d'araignée, d'où son surnom; tiges de 5 à 6 pouces, velues et rameuses; fleurs, en juillet et août, à neuf pétales et purpurines. Terre légère, pierreuse et sèche. Multiplication de rosettes, quand elles ont formé une petite tige. On cultive la Joubarbe globifère. (*Sempervivum globiferum*) à rosettes petites, qui ont la forme de petits globules, quand elles commencent à paraître entre les feuilles; fleurs, en juillet, grandes et jaunes. Même culture. La Joubarbe a feuilles serrées. (*Sempervivum monanthes*, H. K.) Des Canaries. Plante très-petite à feuilles cylindriques serrées, en rosettes globuleuses et à fleurs, en juillet, presque solitaires et d'un rose vif. Même culture; mais d'orangerie dans un lieu sec et aéré.

5. Joubarbe en arbre. (*Sempervivum arboreum.* Lin.) Du Levant. Tige de 4 pieds, grosse, charnue, glabre, nue jusqu'au sommet, à rameaux terminés par une grosse rosette de feuilles nombreuses, oblongues, spatulées, finement dentées et d'un beau vert. Il en sort, en février, une panicule de 10 à 12 pouces, très-ramifiée et garnie de fleurs d'un beau jaune. Même culture que celle du n°. 4. Variété à feuilles panachées de blanc jaunâtre et d'un pourpre pâle. Quand on fait des boutures de toutes ces plantes, on laisse sécher la plaie avant de les planter, et on leur donne peu d'arrosemens.

JULIENNE, *Hesperis.* (Tétradynamie siliqueuse, fam. des Crucifères.)

1. Julienne des jardins. (*Hesperis matronalis.* Lin.) Indigène. Plante vivace, à tiges de 2 à 3 pieds, velues, rameuses; feuilles lancéolée-aiguës et dentées; fleurs, en mai et juillet, en grappes longues, terminales, odorantes, surtout le soir, d'où le nom *hesperis*, de la forme de celles des giroflées. On ne cultive que les variétés à fleurs doubles blanches ou violettes, qui sont très-belles, et dignes d'être présentées aux dames, comme l'exprime le nom spécifique *matronalis*. Terre franche substantielle, peu d'arrosemens. Multiplication par l'éclat des pieds à l'automne, ou de boutures qu'on fait en pleine terre, à l'ombre, avec les tiges coupées en deux ou trois, quand les fleurs sont passées.

2. JULIENNE DE MAHON, MAHONILLE, GIROFLÉE DE MAHON, (*Hesperis maritima.* LAM. — JAUM. pl. fr. 3, pl. 205. — *Cheiranthus maritimus.* LIN.) Des côtes de Minorque. Jolie plante annuelle, à tiges basses, rameuses; feuilles spatulées, obtuses; fleurs, en juin et juillet, en petites grappes courtes et terminales, lilas ou rouges, ensuite violettes ou blanches, et d'une odeur très-agréable. Terre légère et substantielle; peu d'arrosemens; semer de mars en juillet, ou à l'automne, pour jouir de la fleur au printemps. On en fait de jolis massifs ou des bordures qu'on peut tondre pour les tenir plus basses, plus épaisses, et pour avoir plus de fleurs.

KETMIE, *Hibiscus.* Ketmie est le nom arabe. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.)

1 — 2. KETMIE DES MARAIS. (*Hibiscus palustris.* LIN.) De l'Amér. sept. Vivace; tiges de 4 à 5 pieds, veloutées; feuilles les unes simples et lancéolées, d'autres trilobées, toutes dentées, crénelées et cotonneuses en dessous; fleurs, de juillet en septembre, grandes, axillaires, à onglets, pourpres, blanches ou d'un lilas pâle. Terre franche-légère, un peu sèche; exposition chaude; arrosemens dans l'été. Multiplication de semis. L'*Hibiscus incanus*, WILD. a les feuilles plus allongées, simples ou trilobées et dentées, mais moins glauques en dessous; fleurs, en août et septembre, les plus grandes du genre, lavées de soufre avec un fond de pourpre. Même culture.

3. KETMIE ÉCARLATE. (*Hibiscus coccineus.* MICH.) De la Caroline. Racines vivaces; tiges de 6 pieds, vertes à la base, pourpres dans le haut; feuilles à 5 lobes oblongs, aigus et dentés, à pétiole pourpre; fleurs, en septembre, grandes et incarnates. Même culture, mais plus délicate, et ayant besoin de couverture pendant les gelées, ou de la pleine terre dans la bâche.

4. KETMIE A FEUILLES DE MANIHOT. (*Hibiscus Manihot.* LIN.) Des Indes et vivace. Tiges de 4 pieds, presque simples et herbacées; feuilles à cinq ou sept digitations, longues, étroites, dentées; fleurs, en août, grandes, axillaires, d'un jaune soufre avec le centre pourpre. Même culture, mais de serre chaude, ou au moins de serre tempérée.

5. KETMIE ÉLÉGANTE. (*Hibiscus speciosus.* LIN.) De la Caroline méridionale. Tiges de deux pieds, vertes et lisses; feuilles palmées, à lobes lancéolés, dentés en scie; fleurs, en septembre, grandes, et d'un écarlate brillant. Même culture que le n°. 1, mais les graines ne mûrissent qu'en serre.

6. KETMIE A FLEURS CHANGEANTES. (*Hibiscus mutabilis.* LIN.) De l'Inde. Vivace et ligneuse, à tiges de 5 à 6 pieds; feuilles cordiformes, à cinq lobes aigus et crénelés dans leurs

bords; fleurs, de septembre en novembre, axillaires, solitaires, mais au sommet de la tige en corymbe terminal, d'abord blanches, puis roses, et enfin pourpres. Même culture que le n° 4. Le semis des ketmies a lieu en avril, en pots ou terrines remplis de terre légère, plongés dans une couche chaude et sous châssis, ou au moins sous cloche. On leur donne de l'air peu à peu, et, lorsque les plants ont 3 ou 4 pouces, on les met chacun dans un pot enfoncé dans la couche pour la reprise, et on les plante avec la motte, en juin, pour les espèces de pleine terre.

*LAMIUM*, du grec *lamia*, loup-garou, parce que les fleurs représentent une gueule de monstre. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Lamier orvale. (*Lamium orvala.* Lin.—Curt. 172) Belle plante vivace, d'Italie. Tiges de 2 pieds, quadrangulaires, nombreuses, rougeâtres, à rameaux rares; feuilles opposées, rugueuses, en cœur allongé, dentées et rougeâtres en dessous; fleurs, d'avril en juin, verticillées, fort grandes, sessiles, blanches, lavées et tachées d'un beau rose foncé. Multiplication de graines semées au printemps et en plate-bande, pour repiquer en place en juillet, ou par l'éclat des pieds à l'automne. Cette belle plante très-rustique et peu difficile, se plaît mieux cependant en terre franche, substantielle, fraîche, et au soleil.

LAVATÈRE, *Lavatera.* Genre de la Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées, consacré à Lavater.

1. Lavatère a grandes fleurs, Mauve fleurie, (*Lavatera trimestris.* Lin. — Jacq. *H. Vind.* 72.) Indigène. Plante annuelle; tiges de 2 ou 3 pieds, en buisson ouvert: feuilles cordiformes, crénelées; fleurs, de juillet en septembre, axillaires, solitaires, d'un joli rose ou blanches, assez grandes et nombreuses. Terre franche, exposition chaude, semis sur une vieille couche, en mars, pour être repiqué en place. On en fait de jolis massifs en mêlant ses variétés.

2. Lavatère de Thuringe, (*Lavatera thuringiaca.* Lin.) Bisannuelle et rustique. Tiges de 3 pieds, velues et rameuses; feuilles plus grandes que la précédente; fleurs, en juillet, grandes et roses. Même culture, et d'un plus grand effet.

3. Lavatère d'Hières. (*Lavatera olbia.* Lin.) Indigène. Tige de 5 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles anguleuses à trois ou cinq lobes, blanchâtres, molles, douces au toucher et persistantes; fleurs, de juin en août, sessiles, moyennes, axillaires au sommet des rameaux et très-nombreuses, d'où le surnom, du grec *olbios*, riche. Semer sur couche tiède pour repiquer à six feuilles, en pots ou en pleine terre, mais garantir des gelées printanières. D'orangerie pendant l'hiver.

4. Lavatère de Ténériffe. (*Lavatera phœnicea.* Vent.

Malm. 120.) Plante ligneuse ; tige de 3 pieds, d'un gris cendré et rameuse ; feuilles à cinq lobes ovales et profonds, dentés ; fleurs, en août, grandes, plusieurs sur le même pédoncule, au sommet de la tige et des rameaux, d'un rouge vermillon, d'où le nom latin. Même culture que la précédente.

LIMAÇON (Luzerne). (*Medicago polymorpha.* Lin.) Plante vivace et rustique ; tiges diffuses, couchées et striées ; feuilles composées de trois folioles en losange ou en cœur, dentées en scie ; fleurs, de juin en août, très-petites, d'un beau jaune ; gousses comprimées, faisant cinq à six tours en spirale et imitant un peu le limaçon : seul mérite de cette plante qui a beaucoup de variétés à gousses de différentes formes. Terre franche légère et ameublie, semis en place en avril.

LIN, *Linum.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des Linées.) Nous avons cru devoir faire des lins le type d'une nouvelle famille, d'après les caractères très-distincts qui séparent ces plantes des Caryophyllées ; et qui les rapprochent au contraire des Malvacées. Voyez à ce sujet le nouveau voyage dans l'empire de Flore (1) page 258.

1. Lin vivace. (*Linum perenne.* Lin.) Indigène. Tiges d'un à 2 pieds nombreuses et ramifiées ; feuilles lancéolées, étroites, nombreuses, fleurs en juin-août, moyennes, terminales et latérales, d'un joli bleu. Terre franche légère ; semis en avril, ou éclat des pieds à l'automne. Changer de place tous les ans.

2. Lin a petites feuilles. (*Linum tenuifolium.* Lin.) De France et vivace. Tiges très-menues, éparses ; de 8 à 10 pouces, feuilles étroites, bordées d'aspérités ; fleurs, en juin et juillet, terminales, grandes, blanches, rayées de pourpre. Même culture.

3. Lin de Narbonne. (*Linum narbonense.* Lin.) Du midi de la France. Tige divisée dès sa base en rameaux nombreux, grêles, redressés, simples si ce n'est à leur sommet, hauts de 10 pouces à un pied, garnis de feuilles linéaires-lancéolées, très-rapprochées les unes des autres ; fleurs terminales d'une belle couleur bleu, très-grandes, larges de 2 pouces ; en juin et juillet. Orangerie pendant l'hiver, ou pleine terre, en ayant soin de couvrir la plante pendant les gelées. Multiplication par les graines, ou en écartant les racines en automne. Cette espèce est une des plus belles du genre.

4. Lin d'Autriche. (*Linum austriacum.* Lin. — Jacq. *Fl.*

(1) Cet ouvrage se trouve à Paris, chez Audot et chez Méquignon père, libraires.

*Aust.* 418.) Bisannuel. Tiges de 18 pouces, menues et rameuses; feuilles étroites, pointues; fleurs, en juillet, d'un bleu pâle et rougeâtre. Même culture, mais bonne exposition et couverture de litière sèche, en hiver.

5. LIN CAMPANULÉ. (*Linum campanulatum.* LIN.) Du midi de la France. Feuilles d'un vert glauque, les inférieures rétrécies en coin à leur base, presque spatulées, les supérieures sessiles, lancéolées; tiges rameuses, presque dichotomes, hautes de 6 à 8 pouces, fleurs jaunes, grandes, presque sessiles, alternes dans la partie supérieure des tiges; en juin et juillet. Même culture que le précédent. Mérite de trouver place dans le jardin d'un amateur.

6. LIN MARITIME. (*Linum maritimum.* LIN. — JACQ. *H. Vind.* 144.) Vivace et de France. Tiges plus élevées; feuilles étroites et pointues; fleurs en juillet, latérales et terminales, d'un beau jaune mais assez petites. Même culture que le n°. 1.

7—9. LIN SOUS-ARBRISSEAU (*Linum suffruticosum.* LIN.) Joli arbuste d'Espagne, à tiges de 5 à 6 pouces; feuilles linéaires, pointues, rudes et glauques; fleurs, en avril, grandes, terminales et blanches, les onglets des pétales violets. Même terre, orangerie; multiplication de semences sur couche en avril; peu d'arrosemens. Il y a encore deux espèces charmantes: l'une est le LIN A TROIS STYLES. (*Linum trigynum*), et l'autre le LIN VELU. (*Linum hirsutum*), mais on se les procure difficilement.

LISERON *ou* LISET (petit Lis), *Convolvulus*, qui s'entortille. Pentandrie Monogynie, fam. des CONVOLVULACÉES.)

1. LISERON DES HAIES. (*Convolvulus sepium.* LIN. — *Fl. Dan.* 458.) Nous ne citons cette plante que pour inviter à la détruire, soit en enlevant toutes ses racines, soit en arrachant ses tiges à mesure qu'elles poussent.

2. LISERON TRICOLORE, BELLE-DE-JOUR. (*Convolvulus tricolor.*) De Portugal. Annuel. Tiges d'un pied, herbacées, traînantes; feuilles lancéolées, sessiles; fleurs, de juin en septembre, solitaires, axillaires, très-nombreuses, grandes, campanulées, d'un beau bleu sur les bords du limbe, blanches au milieu et jaune-soufre à la gorge. Variétés à fleurs blanches et à fleurs panachées. La graine des dernières est rayée de blanc et de noir. Terre franche légère, exposition chaude; semis sur couche, fin de mars, ou en place, fin d'avril. On peut, pour former de jolis massifs, semer à la volée les graines mêlées avec celles de la *Giroflée de Mahon*, de la *Nigelle de Damas*, et des ibérides violette et blanche. (Voyez *Liseron aux arbres d'ornement.*)

LOBÉLIE, *Lobelia.* (Fam. des LOBÉLIACÉES.) Ce genre est dédié au botaniste Lobel. Les six espèces suivantes sont vivaces.

1. Lobélie Cardinale. (*Lobelia Cardinalis.* Lin.) Très-belle plante des lieux ombragés de la Virginie. Tiges de 2 à 3 pieds, velues, à feuilles ovales, pointues, dentées, d'un beau vert, un peu velues; fleurs, en juillet - octobre, en grappe simple et terminale, d'un pied, grandes, nombreuses, écarlates, d'où le nom spécifique, à tube long divisé en cinq segmens, dont les deux supérieurs longs et étroits, et les trois inférieurs plus larges. Terre franche légère et toujours fraîche en été; mi-soleil; multiplication de graines sur couche et sous châssis ou sous cloche aussitôt leur maturité, pour rentrer les terrines dans l'orangerie, pendant l'hiver, ou de boutures au printemps, ou par la séparation des pieds à l'automne. Garantir des gelées et de la grande humidité pendant l'hiver, et en tenir quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs roses.

2—3. Lobélie brillante. (*Lobelia fulgens.* Willd. *Hort. Berolin.* fasc. VIII, tab. 85.) et Lobélie éclatante. (*Lobelie splendens*, *ibid.* tab. 89.) Du Pérou. La première diffère de la lobélie cardinale par des feuilles plus étroites, roulées sur les bords, et par ses fleurs pubescentes, beaucoup plus grandes et d'un rouge plus beau d'où son surnom de *fulgens.* Même culture, mais d'orangerie. La seconde a la tige plus haute et purpurescente; les feuilles plus larges, plus vertes et glabres à leur extrémité; enfin les fleurs du double plus larges et d'un rouge encore plus vif qu'on a distingué par le surnom de *splendens.* Même culture que la précédente.

4. Lobélie glabre ou Lobélie élégante. (*Lobelia lævigata.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, p. 149.) De Surinam. Tige suffrutescente, redressée, presque glabre; feuilles lancéolées, grandes, dentées; fleurs d'un beau rouge, pédonculées, dans les aisselles des feuilles supérieures. Serre chaude. Fleurit en mars et avril.

5. Lobélie siphilitique. (*Lobelia siphilitica.* Lin.) de l'Amérique septentrionale. Tiges de 18 pouces, anguleuses, un peu velues, en touffe; feuilles comme le n°. 1, mais d'un vert jaune; fleurs, en août-octobre, en épi terminal, plus grosses, plus courtes et bleues. Même culture que le n°. 1.

6. Lobélie velue (*Lobelia hirsuta.* And. *rep.* 144.) Tige grêle, ligneuse, rougeâtre, à rameaux épars, velus, formant un très petit buisson; feuilles sessiles, dentées, oblongues, spatulées, velues; fleurs, tout l'été, axillaires ou terminales, éloignées les unes des autres et blanches. Même culture.

7—8. Lobélie érinole. (*Lobelia erinus*, Lin.) D'Af. Annuelle. Tiges étalées, faibles, de 6 pouces; feuilles lancéo-

lées ou ovales, dentées; fleurs, en juin-septembre, axillaires, solitaires, petites, bleues, violettes et blanches, et couvrant la plante. Semer sur couche et sous châssis, et l'y laisser pour assurer la maturité des graines. Lobélie d'Italie. (*Lobelia laurentia.* Lin.) Tiges filiformes, couchées de 6 à 7 pouces; feuilles ovales-lancéolées, crénelées, glabres et petites; fleurs, en juillet, solitaires, terminales, à longs pédoncules, et d'un joli bleu. Semer de même, mais repiquer en pot ou en pleine terre à une exposition chaude. Toutes ces plantes, et surtout les trois premières produisent un bel effet.

Lomatie, *Lomatia*, du grec *Lôma*, frange. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.)

1. Lomatie a feuilles de Silaus. (*Lomatia silaïfolia.* Brown.— Herbier de l'Amateur, v. 3, pl. 144.—*Embothrium silaïfolium.* Smith.) De la Nouvelle-Hollande. Tige de 3 pieds; feuilles deux fois ailées, composées de folioles oblongues, presque linéaires; fleurs d'un jaune de soufre ou blanchâtres, disposées, au sommet des rameaux, en grappes rameuses. Le fruit est un follicule à une loge contenant plusieurs graines ailées. Fleurit en juin, juillet et août. Terre de bruyère; orangerie pendant l'hiver; multiplication facile par les marcottes.

2. On cultive aussi la Lomatie dentée (*Lomatia dentata.*)

Lopézie, *Lopezia.* Dédié à Lopez, naturaliste. (Monandrie Monogynie, fam. des Onagrées.)

1. Lopézie a grappes. (*Lopezia racemosa.* Cav.) Du Mexique. Annuelle. Tiges nombreuses, rougeâtres, rameuses, en buisson large, de 3 pieds; feuilles ovales, pointues, un peu ondulées, molles; fleurs, en décembre, nombreuses, petites, en grappes axillaires à cinq pétales d'un rouge rose. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de graines, au printemps, en pots sur couche chaude, pour repiquer en place, et laisser un pied en pot pour s'assurer de la maturité des graines. Il y a une espèce vivace.

Lotier, *Lotus.* Les Grecs nommaient *lôtos*, la plante dont se nourrissaient les *Lotophages.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Lotier rouge. (*Lotus tetragonolobus.* Lin.) De Sicile. On en mange les graines. Annuel et velu. Tiges d'un pied en partie couchées; feuilles ternées, ovales, à deux stipules aussi ovales; fleurs, en juin et juillet, moyennes, quelquefois géminées, à trois folioles à leur base, d'un rouge foncé. Gousses tétragones et bordées d'une membrane plissée, d'où le surnom latin. Terre franche légère; exposition chaude;

semer sur couche en avril pour repiquer en place, au mois de mai. On ne peut le cultiver en grand que dans le midi de la France.

2. Lotier de Saint-Jacques. (*Lotus Jacobæus.* Lin.) D'Afrique, et apporté en France de Saint-Jacques de Compostelle. Bisannuel. Tige de 2 à 3 pieds, grêles comme les rameaux; feuilles à trois folioles petites, lancéolées, aiguës, velues, blanchâtres; fleurs, de juin à octobre, par trois, en têtes pédonculées, d'un brun foncé. Variété à fleurs mordorées. Même culture, mais d'orangerie.

LUNAIRE, *Lunaria.* (Tétradynamie siliculeuse, fam. des Crucifères.) Lunaire annuelle, monnaie du pape, satin blanc, *ou* Bulbonac. (*Lunaria annua.* Lin.) De la Suisse. Bisannuelle. Feuilles radicales en touffe, à long pétiole, grandes, cordiformes, dentées inégalement, d'un vert foncé, tiges de trois pieds, rameuses, à feuilles sessiles; fleurs, en avril et mai, en grappes terminales et axillaires, rouges, ou purpurines, ou blanches, ou panachées. Silicules presque rondes, à cloison couleur de nacre de perle argenté, d'où ses noms vulgaires. Toute terre, mais mieux terre franche légère et substantielle; semis au printemps, en pleine terre. Elle se sème souvent d'elle-même dans les bons terrains.

LUPIN, *Lupinus*, de *lupus*, loup, parce que les plantes de ce genre sont voraces. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Lupin vivace. (*Lupinus perennis.* Lin. — Herbier de l'Amateur. vol, 2, pl. 139.) Racines grosses, longues et traçantes; tiges de 15 pouces, velues; feuilles à huit folioles, allongées et mucronées; fleurs, de mai en juillet, en épis terminaux, à boutons roses, et après l'épanouissement, bleu lilas. Terre légère et chaude, semis en pleine terre, après la maturité des graines et en place, parce que la moindre blessure aux racines les fait pourir; couverture de litière pendant l'hiver.

2. Lupin jaune. (*Lupinus luteus.* Lin.) Plante annuelle du midi de l'Europe. Tiges de 8 à 10 pouces; fleurs jaunes et odorantes. Se sème fin d'avril ou au commencement de mai, en pleine terre, à une bonne exposition.

*LYCHNIS.* (Décandrie Pentagynie, fam. des Caryophyllées.)

1. Lychnide de Chalcédoine, Croix de Jérusalem. (*Lychnis chalcedonica.* Lin. — Jaum. Pl. fr, 3. pl, 224.) Vivace; tiges de 3 pieds, simples, velues, rudes, à feuilles sessiles, ovales-lancéolées, dentées et velues; fleurs, en juin et juillet, en cimes ombelliformes, à cinq pétales échancrés, imitant un peu la forme des croix de Malte, et d'un rouge éclatant. Variétés à fleurs roses, blanches, d'un blanc safrané; et à

fleurs

fleurs doubles, de couleur écarlate. Terre franche légère et fraîche. Multiplication de graines au printemps, ou de boutures en juin, ou par l'éclat des pieds à l'automne ou en février. La double plus délicate et très-jolie, demande à être garantie du froid.

2. Lychnide laciniée, Véronique des jardiniers. (*Lychnis flos cuculi.* Lin.) Indigène. Racines vivaces; tiges d'un pied et demi à 2 pieds, grêles, rameuses à leur sommet; feuilles étroites, linéaires, amplexicaules; fleurs, de mai en août, semblables à de petits œillets, rouges ou blanches, simples ou doubles, à pétales laciniés. On ne fait cas que de la variété à fleurs doubles: on parle d'une variété à fleurs bleues. Même culture.

3. Lychnide visqueuse, Bourbonnaise des jardiniers, (*Lychnis viscaria.* Lin.) Indigène. Jolie plante vivace; feuilles nombreuses, petites, pointues, courtes, d'un beau vert, en touffe; tiges de 8 à 12 pouces, visqueuses; fleurs, en mai-juillet, plus grandes, d'un rose purpurin, et doubles dans la variété cultivée. Même culture: garantir de la neige.

4. Lychnide dioïque, Jacée des jardiniers, Robinet. (*Lychnis dicïca.*) Indigène, vivace, et dont on ne cultive que les variétés à fleurs, doubles, rouges ou blanches; tiges de 18 pouces, velues et rougeâtres; feuilles ovales, sessiles, velues, assez larges; fleurs, en mai et jusqu'en juillet (si on arrose la plante), en panicules dichotomes, assez semblables à de petits œillets. Même culture; mais ces plantes produisant peu d'œilletons, et les boutures prenant difficilement, à moins qu'on n'emploie la terre à œillet, on coupe la plante très-courte pour lui faire pousser des filets qu'on détache avec ou sans racines, et qu'on met à l'ombre en plein air: garantir des gelées et des pluies trop abondantes. Variété à fleurs roses qui ressemblent à la rose pompon.

5. Lychnide a grandes fleurs. (*Lychnis grandiflora.* Jacq. *Ic. rar.* 82. *Lychnis coronata.*— Herbier de l'Amateur. vol. 1. pl. 25.) De la Chine, et à racines vivaces. Tiges de 3 pieds, articulées et rameuses; feuilles opposées, réunies par leur base, ovales-aiguës; fleurs, en juin et juillet, grandes, axillaires, terminales, pédonculées, à pétales laciniés à leur sommet, d'un beau rouge de minium. Même terre, mais réussit mieux en terre de bruyère. Multiplication de graines semées en mars ou en avril sur couche; repiquer en pots pour passer l'hiver dans l'orangerie, ou placer en plein air à une exposition chaude et bien abritée: on en fait aussi des boutures et des marcottes. Garantir des grands froids avec de la litière bien sèche, ou avec une cloche couverte de litière. Toutes ces plantes ornent bien les jardins.

6. Lychnide des Alpes. (*Lychnis alpina.* Lin. — Curt. 394.) Plante jolie, vivace, et propre à la décoration des rocailles. Tiges de 2 à 3 pouces, simples; feuilles radicales, étroites, linéaires, pointues; fleurs, en avril et mai, moyennes, d'un rouge pourpre, nombreuses, serrées, en tête terminale, à cinq pétales bifides, et seulement à quatre styles. Terre de bruyère fraîche. Même mode de multiplication que le n. 1.

LYSIMACHIE, *Lysimachia.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Primulacées.) Ce genre est dédié à Lysimachus, roi de Thrace.

1. Lysimachie vulgaire, Corneille. (*Lysimachia vulgaris.* Lin.) Indigène. Racines vivaces et traçantes; tiges de 3 pieds, nombreuses, rameuses à leur sommet, en touffe; feuilles opposées, ou en verticilles de trois ou quatre, ovales-lancéolées, aiguës; fleurs, de juillet en septembre, en corymbes terminaux et pyramidaux, jaunes, en roue, à cinq lobes. On la multiplie par la séparation de ses traces. On la place sur le bord des ruisseaux: mise ailleurs, elle a besoin de fréquens arrosemens.

2. Lysimachie a feuilles de saule. (*Lysimachia Ephemerum.* Lin.) D'Espagne. Vivace, mais traçant moins; tiges de 3 pieds; feuilles plus longues, toujours opposées, sessiles, lancéolées, d'un vert glauque; fleurs, de juillet en septembre, en épis terminaux, et blanches. Terre franche légère, exposition au midi sur le bord des ruisseaux. Multiplication de graines sur vieille couche et fréquemment arrosées, ou par la séparation des pieds.

3. Lysimachie thyrsiflore. (*Lysimachia thyrsiflora.* Lin. — Fl. Dan. t. 517.) Du nord de l'Europe. Tige d'un pied, simple, garnie de feuilles sessiles, opposées, linéaires-lancéolées; fleurs jaunes, petites, en grappes serrées, axillaires et pédonculées; en juin et juillet. Exige, comme le n°. 1. un terrain toujours humide.

4. Lysimachie ponctuée. (*Lysimachia punctata.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* t. 366.) De la Belgique et de l'Autriche. Racine traçante, donnant naissance à des tiges hautes d'un à deux pieds, garnies de feuilles ovales-oblongues, sessiles, opposées par deux, trois ou quatre ensemble; fleurs jaunes, portées sur de courts pédoncules axillaires dans la partie supérieure des tiges; en juin et juillet: aime l'ombre et l'humidité, mais moins que la précédente.

4. Lysimachie verticillée. (*Lysimachia verticillata.* Pall. — Herbier de l'Amateur. vol. 3, pl. 210.) Du Caucase. Diffère de la précédente par ses feuilles pétiolées, toutes verticillées;

par ses fleurs 2 à 3 ensemble dans les aisselles des feuilles, formant par leur disposition dans la partie supérieure de la tige une belle grappe terminale. Pleine terre de bruyère.

MARGUERITE, *bellis*, du latin *bellus*, gentil. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Marguerite vivace ou Paquerette, c'est-à-dire, *fleur de* Pâques, (*Bellis perennis*. Lin.) Indigène, très-mignonne, naturelle à nos prés, et dont la culture a fait des variétés extrêmement jolies, telles que la rouge pâle, la rouge foncée, celle à cœur vert, la panachée, la blanche, celle à fleurs en tuyaux rouges ou blancs; enfin celle qui porte d'autres fleurs plus petites et pédonculées. Il faut les relever annuellement pour qu'elles ne dégénèrent pas, et diviser les touffes, ce qu'on fait au printemps ou à l'automne. Elles aiment une terre franche légère, fraîche, et demandent peu de soleil.

MARTYNIE, Bicorné, Cornaret, *Martynia*. (Didynamie Angiospermie, fam. des Bignoniées.) Dédiée à *John* Martin, dont les espèces ont d'assez belles fleurs monopétales, et des capsules, terminées par un appendice à deux cornes roulées.

1. Martynie, Cornaret ou Bicorne anguleux. (*Martynia angulosa*. Lam.) Du Mexique, et annuelle. Tige d'un pied, rameuse; feuilles cordiformes, molles, velues, visqueuses; fleurs, de juin en août, moyennes, penchées, en grappes courtes, blanches ou purpurines, tachées de pourpre foncé, ventrues et à cinq lobes inégaux. Le stigmate est composé de deux lames qui se resserrent si on y introduit du pollen. Semis en terre franche légère dans un pot enfoncé au printemps, dans une couche chaude et sous châssis. On y laisse les plantes si on veut faire mûrir les graines.

2. Martynie annuelle, Corne de Belier. (*Martynia annua*. Lin.) Du Pérou. Tige d'un pied, velue, creuse et rameuse; feuilles cordiformes, obtuses, molles, à poils glutineux; fleurs, de juin en août, blanchâtres, en grappes terminales, et moins jolies. Les cornes des capsules, longues et arquées. Même culture.

3. Martynie a deux étamines. (*Martynia diandra*. Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 123.) Du Mexique. Belle plante à tige de 2 pieds, couverte comme les autres parties, excepté l'intérieur des fleurs, de poils blancs, courts et nombreux, qui exsudent une liqueur abondante et acidulée. Feuilles grandes, opposées, en cœur, aiguës et dentées; fleurs blanchâtres en grappes axillaires, grandes, en cloche allongée, à cinq crénelures relevées, dont deux supérieures petites, l'inférieure plus grande, carnées et marquées d'une

tache de laque; enfin d'une odeur agréable. Même culture; mais la serre chaude ou la bâche. Ces plantes sont autant recherchées pour la forme singulière des capsules que pour les fleurs.

4. MARTYNIE BRILLANTE. (*Martynia speciosa.* — *Gloxinia speciosa.* EDW. *Bot. reg.* t. 213.) Du Brésil. La plus belle du genre, et vivace; feuilles grandes, couvertes de poils, la nervure principale très-marquée; fleurs, une partie de l'été, les plus grandes du genre, nombreuses, solitaires à longs pédoncules, campanulées, d'un beau bleu bordé d'un violet assez vif. Même culture, et en serre chaude; multiplication par la séparation du pied.

MATRICAIRE, *Matricaria.* (Syngénésie Polygamie, fam. des CORYMBIFÈRES.) MATRICAIRE COMMUNE. (*Matricaria Parthenium.* LIN.) Indigène. Plante rustique, vivace, aromatique, un peu amère, stomachique, vermifuge, et surtout hystérique et emménagogue, d'où ses noms générique et spécifique latins. Tiges de deux pieds, fermes, cannelées, rameuses, en buisson. Feuilles à pinnules pinnatifides, à divisions incisées, d'un vert jaunâtre; fleurs en juin et septembre, à rayons blancs et disque jaune. Variétés à feuilles frisées, à fleurs sans rayons, fleurons blancs, transparens, à fleurs *dites* doubles, plus grosses, bombées comme des boutons et d'un blanc citronné. Toute terre qui n'est pas trop humide et trop ombragée. Multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes, et pour les deux dernières variétés, par l'éclat des pieds ou de rejetons. La variété à fleurs doubles est préférée.

MAUVE, *Malva.* Genre de la Monadelphie Polyandrie, de la famille des MALVACÉES. (Du verbe grec *Malassein*, amollir, parce que ces plantes ont une vertu émolliente.)

1. MAUVE SAUVAGE. *Malva sylvestris.* LIN.) Indigène et annuelle. Cette plante, trop commune pour la décrire, et dont il suffit de répandre la graine sur un terrain aussitôt la maturité, est assez remarquable par ses fleurs, en mai et octobre, moyennes, purpurines, rayées de pourpre plus foncé, et assez utile par ses propriétés mucilagineuses, émollientes et laxatives, pour trouver place dans un jardin. Les fleurs deviendront plus belles dans un bon terrain et au soleil. Ses racines peuvent se manger après avoir éprouvé une forte ébullition.

2. MAUVE FRISÉE. (*Malva crispa.* LIN.) On ne la cultive que pour la beauté de ses feuilles, grandes, orbiculaires, cordiformes à la base; à sept lobes obtus, ondulés; élégamment frisés en leurs bords, lisses et d'un beau vert. On s'en sert pour dresser les assiettes de fruits. Même culture.

3 — 4. Mauve divariquée. (*Malva divaricata.*) And. *Rep.* 182.) Du Cap, vivace, très-jolie; branches et rameaux nombreux, divergens et penchés. Ses rameaux écartés se garnissent de feuilles petites, nombreuses, lobées, plissées, dentées et un peu rudes; fleurs, tout l'été et jusqu'en décembre dans l'orangerie, nombreuses, axillaires, terminales, blanches et rayées du plus beau carmin. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie; multiplication de graines semées en pots sur couche chaude et sous châssis ou cloches, ou de boutures faites de la même manière. La Mauve écarlate. (*Malva miniata.* Cav.) à tiges de 8 à 10 pouces, à fleurs rouges, en juin et septembre, mérite aussi d'être cultivée. Même culture.

MÉLILOT, *Melilotus*, des mots grecs *meli*, miel et *lôtos*, lotier. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Mélilot bleu, Lotier odorant, Baume du Pérou. *Melilotus cœrulea.* Lin.) Plante annuelle, rustique, de Bohême. Tige de 2 pieds, rameuse, cannelée, creuse; feuilles à trois folioles, fleurs, en août, en grappes droites, axillaires, bleues, répandant, comme toute la plante, une odeur forte qui attire les abeilles, et qui augmente dans la plante desséchée. Terre légère, exposition chaude.

MÉLISSE, *Melissa*, en grec *abeille*, parce que cet insecte en recherche la fleur. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Mélisse officinale. (*Melissa officinalis.* Lin.) Citronnelle, à cause de son odeur de citron. Indigène. Tiges quadrangulaires, rameuses, de 2 à 3 pieds; en buisson épais; feuilles opposées, ovales, dentées et velues; fleurs, en juin et septembre, verticillées, petites et blanches. Terre légère, exposition au midi. Semis au printemps, ou éclats des pieds en automne, époque à laquelle on coupe les tiges. Variété, la Mélisse romaine, plus belle et d'une odeur plus agréable.

3. Mélisse à grandes fleurs. (*Melissa grandiflora.* Lin.) Des Alpes. Tiges d'un pied, simples, quadrangulaires; velues, en touffe, couchées; feuilles opposées, oblongues, dentées; fleurs, en mai et septembre, grandes, nombreuses, par trois ou quatre, sur le même pédicule, rangées d'un seul côté, et d'un rose pourpre. Variété à feuilles panachées. Même culture. Plante plus propre à l'ornement que les précédentes : mais celles-ci sont plus utiles par leurs propriétés cordiales, stomachiques, anti-asthmatiques. On s'en sert en infusion théiforme, ou en eau dite des Carmes.

*MELITIS.* Même ordre, même famille et même étymologie que la mélisse. Mélissot a feuilles de Mélisse. (*Melitis melissophyllum.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 29.) Indigène

et des bois. Tiges d'un pied, velues, carrées, en touffes fortes; fleurs, en mai et juin, belles; grandes, axillaires, blanches ou carnées, la lèvre inférieure d'un beau pourpre. Culture de la mélisse, mais à mi-soleil.

MÉNYANTHE, *Menyanthes*, du grec, *ménê*, mois et lune, et *anthos*, fleur, à cause des vertus emménagogues attribuées à ces plantes. (Pentandrie Monogynie, fam. des Gentianées.)

1. Ményanthe a trois feuilles, Trèfle d'eau ou de Castor. (*Menyanthes trifoliata.* Lin. — Jaum. Pl., t. 3, pl. 239. — *Fl. Dan.* 541.) Jolie plante vivace et de nos marais; feuilles à trois folioles, à long pétiole; tige d'un pied, terminées de mai en juillet par un épi de fleurs blanches très-jolies, et ciliées sur les bords.

2. Ményanthe flottant, petit Nénuphar. (*Menyanthes nymphoïdes.* Lin.) Dans nos étangs. Feuilles en cœur, arrondies, flottant sur l'eau comme les fleurs en juillet; celles-ci à pétales agréablement découpés, jaunes et en ombelles, terminales. Terre de marais, dans un pot mis lui-même dans un plus grand, sans trou et toujours tenu plein d'eau. On le place dans les pièces d'eau. Multiplication de graines ou par l'éclat des pieds.

3. Ményanthe a feuilles ovales. (*Menyanthes ovata.* Lin. *Villarsia ovata.* Vent. Ch. de Pl. 9.) Très-jolie plante aquatique du Cap. Faisceau de feuilles persistantes, épaisses, entières, d'un beau vert, à pétiole assez long, canaliculées et amplexicaules à la base. Du milieu s'élèvent une ou plusieurs tiges presque nues, glabres divisées, en juillet, à leur sommet, en plusieurs grappes simples de fleurs inodores, d'un pouce de large, d'un beau jaune citron, monopétales, en entonnoir, à cinq divisions arrondies, mais frangées en leurs bords. Terre marécageuse entretenue humide; d'orangerie. Multiplication par l'éclat des pieds.

MICHAUXIE, *Michauxia.* (Octandrie Monogynie, fam. des Campanulacées,) Dédiée à *André* Michaux. Michauxie campanuloïde. (*Michauxie campanuloïdes.* L'Hér.) D'Alep. Tige de 4 pieds, grosse, ferme, ramifiée au sommet, entourée à sa base, de feuilles en lyre, et dans sa longueur, de feuilles découpées, dentées, bordées de poils. Fleurs, tout l'été, nombreuses, le long et au bout de la tige, grandes, en roue, à huit divisions rosées ou blanches et réfléchies. Terre légère et substantielle; exposition chaude, Multiplication de boutures, ou de graines sur couche au printemps. Repiquer en pot pour passer l'hiver en orangerie et replanter en pleine terre au printemps suivant. Pour obtenir des graines, replanter en pots plus grands, pour placer en serre à

l'automne. Cette plante trisannuelle est d'un bel aspect et préférable à la MICHAUXIE LISSE (*Michauxia lævigata.* VENT.)

MILLE-PERTUIS, *Hypericum.* LIN.) Polyadelphie Polyandrie, fam. des HYPÉRICÉES.) Les espèces suivantes sont toujours vertes.

1. MILLE-PERTUIS A GRANDES FLEURS. (*Hypericum calycinum.* LIN.) Du Levant. Plante vivace et ligneuse, à racines traçantes; tiges d'un pied au plus, simples, faibles, étalées garnies de feuilles opposées, grandes, sessiles, ovales, couvertes, comme tout le genre, de points résineux qui semblent des trous ou pertuis par lesquels on voit le jour; fleurs, de juin en septembre, de 3 pouces de diamètre, solitaires, terminales, très-ouvertes, d'un beau jaune, et remplies de longues étamines jaunes. Terre légère, ou au moins franche légère, mi-soleil. Multiplication de graines semées sur couche au printemps pour repiquer en place à l'automne, ou de marcottes et de boutures pendant l'été, ou de l'éclat des racines à l'automne. Propre aux rocailles des jardins paysagers. Couverture de litière dans les grands froids.

2. MILLE-PERTUIS A ODEUR DE BOUC. (*Hypericum hircinum.* LIN.) D'Espagne. Tiges de 2 à 3 pieds; feuilles sessiles, ovales, pointues, d'un vert glauque; fleurs, tout l'été, en panicule terminale, jaunes, et à longues étamines aussi jaunes. Mêmes terre et moyens de multiplication, exposition chaude et abritée, et mieux l'orangerie.

3—4. MILLE-PERTUIS DE LA CHINE. (*Hypericum sinense.* LIN.) Tiges ligneuses de 18 pouces; feuilles opposées, ovales-elliptiques, d'un vert jaunâtre et terne. Fleurs, de septembre en décembre, mais seulement en orangerie, grandes, en cimes ombelliformes, d'un jaune doré. Même culture, comme pour le MILLE-PERTUIS DE MAHON, (*Hypericum balearicum.* LIN.) à tiges de 2 à 3 pieds; à feuilles petites, sessiles, ovales, arrondies, ondulées et glanduleuses, en leurs bords; à fleurs solitaires, terminales et jaunes; tout l'été.

5. MILLE-PERTUIS EN PYRAMIDE. (*Hypericum pyramidatum.* WILLD. *Hypericum macrocarpum.* MICH. — VENT. Jard. de Malm. 118.) Belle plante du Canada, rustique et vivace. Tige de 30 pouces, tétragone et droite comme les rameaux; feuilles amplexicaules, ovales-oblongues, aiguës, fleurs, en juin et septembre, moyennes, axillaires ou terminales, et alors réunies par 3, d'un beau jaune et à gros fruits; même culture, mais de pleine terre.

MIMULE, *Mimulus.* A cause de la forme de masque des fleurs. (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.)

1. MIMULE DE VIRGINIE. (*Mimulus ringens.* LIN.) Plante vivace et rustique, à tiges et rameaux carrés, verts et her-

bacés, d'un à deux pieds; feuilles opposées, sessiles, dentées, lancéolées, aiguës; fleurs, en juillet et août, moyennes, solitaires, axillaires ou terminales, à long pédicule, d'un pourpre violâtre. Terre franche légère et humide, à mi-soleil; multiplication de graines semées aussitôt la maturité, ou d'éclats des pieds en automne.

2. MIMULE PONCTUÉ. (*Mimulus punctatus.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 152.) Du Pérou. Feuilles ovales, dentées, d'un vert jaune, pétiolées au bas et au milieu de la tige qui est tétragone, et sessiles dans le haut. Fleurs, de mai en août, axillaires, grandes, d'un beau jaune ponctué de rouge. Même culture; mais couverture l'hiver ou d'orangerie.

MOLÈNE, *Verbascum.* (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES.) Le premier nom indique la *mollesse* et la douceur des feuilles du bouillon-blanc, couvertes comme la plante elle-même, d'un duvet épais, laineux et blanc, *barbascum*, et par corruption *verbascum.*

1. MOLÈNE OFFICINALE, BOUILLON-BLANC. (*Verbascum thapsus.* LIN.) On ne cite cette plante à tige de 4 ou 6 pieds; à feuilles grandes, ovales, oblongues, en rosette; à fleurs, en juillet et août, en long épi terminal, sessiles et jaunes, que pour ses propriétés émollientes, béchiques, antispasmodiques, calmantes, qui doivent déterminer à en avoir quelques pieds; tout terrain, mais sec et chaud. Cette plante bisannuelle se sème d'elle-même. On peut la répandre en mars. Les abeilles la recherchent beaucoup.

2. MOLÈNE BLATTAIRE. (*Verbascum blattaria.* LIN.) Grande plante rustique, bisannuelle et indigène des lieux secs et stériles, propre à figurer dans les massifs. Feuilles grandes, oblongues, pointues, ridées, velues; tige feuillée, de 3 pieds, rameuse; fleurs, en juillet, en épi fort long, sessiles, en roue, ouvertes, d'un beau jaune; étamines violettes. Même culture.

3. MOLÈNE PURPURINE. (*Verbascum phœniceum.* LIN.—JACQ. *Fl. Aust.* tab. 125.) De l'Europe mérid. Plante vivace; feuilles ovales, aiguës, crénelées, rideés, d'un pied de long, à pétiole rougeâtre; tiges de 1 à 3 pieds et minces; fleurs, en mai-juillet, en grappes lâches et terminales, nombreuses, moyennes et purpurines. Variétés à fleurs pâles et à fleurs d'un rouge rose. Terre légère substantielle et chaude; semer au levant et aussitôt la maturité des graines; repiquage à la même exposition.

4. MOLÈNE DE MYCON. (*Verbascum Myconi.* LIN. — TREW. 1. 57. — *Ramondia pyrenaica*, RICHARD.) Des Pyrénées et vivace. Tiges de 2 à 6 pouces, nues et rougeâtres; feuilles nom-

breuses, ovales, ridées, crénelées, cotonneuses, d'un vert obscur; fleurs, en mai-juillet, en bouquet, grandes, d'un beau pourpre bleuâtre. Même culture, mais plus délicate; abri du grand soleil, arrosemens l'été, et couverture pendant les gelées. On peut aussi multiplier par l'éclat des pieds en automne. Cette plante peut servir à l'ornement des rocailles. Si on frappe le bas de la tige, toutes les corolles tombent successivement.

MOLUCELLE, *Molucella*. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Molucelle épineuse. (*Molucella spinosa*. Lin.) Des îles Moluques; d'où le nom générique. Annuelle et aromatique. Tiges de 3 ou 4 pieds; feuilles ovales, en cœur à la base, incisées et minces; fleurs, en juillet et août, en verticilles axillaires, garnies de bractées piquantes, d'où le surnom, à calices grands, persistans, à deux lèvres dont la supérieure terminée par une épine, et l'inférieure à 7 dents. La corolle à deux lèvres dont la supérieure d'un rose pâle, et l'inférieure jaunâtre. La Molucelle Lisse, (*Molucella lœvis*, Lin.) est aussi annuelle et à odeur de melon. Tiges de 2 pieds, carrées, épaisses; feuilles ovales, entières dans leur partie inférieure, incisées et dentées dans la supérieure. Fleurs, en juillet et août, à corolle blanche dans un calice grand, évasé en entonnoir, verticillé et garni inférieurement d'épines aiguës. Terre légère et substantielle, semer sur couche, où on les laisse, ou bien repiquage à une exposition chaude.

MOMORDIQUE, *Momordica*, de *Mordeo*, je mords, à cause de la saveur âcre et mordicante des fruits de quelques espèces. (Monœcie Syngénésie, fam. des Cucurbitacées.)

1. Momordique Balsamine. (*Momordica Balsamina*. Lin. — Comm. *H. Amst.* 54.) De l'Inde. Annuelle. Tige de 3 ou 4 pieds, menue, rameuse, quadrangulaire; traînante, ou grimpante au moyen des vrilles. Feuilles découpées à peu près comme celles de la vigne, mais beaucoup plus petites et d'un beau vert; fleurs, en juin et juillet, axillaires, solitaires, d'un jaune pâle et campanulées. Fruits ovales, gros comme le doigt, à tubercules épineux, et lançant au loin leurs semences d'un rouge vif. Terre légère et chaude; semer sur couche en avril, et repiquer en mai au pied d'un mur au midi. Le surnom vient des propriétés balsamiques des fruits qu'on peut manger. On l'a aussi nommée Pomme de merveille, à raison de ses autres propriétés, rafraîchissantes, anodines, propre pour les brûlures, les hémorroïdes; etc.

2. Momordique élastique, Concombre d'Ane *ou* d'Attrape, Giclet, (*Momordica Elaterium*. Lin.) Indigène. Tige de deux pieds, anguleuse et rampante; feuilles cordiformes, charnues, d'un vert cendré; fleurs, d'un jaune pâle,

moyennes, axillaires, les mâles en grappe, les femelles solitaires. Même culture. Les fruits lancent leurs semences et même leur suc, si on les presse. Il faut dans ce cas se garantir les yeux. C'est un violent purgatif; ses surnoms viennent des propriétés des fruits.

MONARDE, *Monarda.* (Diandrie Monogynie, fam. des Labiées. Les espèces suivantes sont vivaces et aromatiques.

1. Monarde a fleurs rouges, Thé d'Oswego. (*Monarda didyma.* Lin. — Trew. 64.) Pensylvanie. Tiges de 18 pouces, tétragones, fistuleuses, rameuses, en touffe; feuilles opposées, ovales-pointues, dentées; fleurs, en juin-août, en têtes assez grosses, terminales et verticillées, à corolle cylindrique, ayant deux lèvres dont la supérieure est longue, et pointue, et l'inférieure est large, courte, divisée en trois lobes, enfin d'un rouge vif. Terre légère et substantielle; mi-soleil; multiplication en automne, par la séparation des pieds dont on renouvelle la terre tous les deux ans. Couverture de litière pendant les gelées.

2 — 3. On cultive encore la Monarde pourpre, (*Monarda purpurea*, H. P.) Ayant le port de la première, mais plus haute; fleurs pourpres: et la Monarde Fistuleuse. (*Monarda fistulosa.* Lin.) Du Canada. Plus volumineuse; mais ses fleurs, d'un violet pâle, font moins d'effet.

*MONSONIA.* Polyadelphie Dodécandrie, fam. des Géraniées. Dédié à lady *Anne* Monson.

1. Monsonie élégante. (*Monsonia speciosa.* Lin. — Curt. 73.) Du Cap, comme la suivante. Plante belle et vivace, à racine charnue; tiges de 8 à 10 pouces; feuilles à longs pétioles, à cinq folioles bipinnées, à pinnules étroites et petites; fleurs, en avril et mai, à pédicule garni d'une collerette, deux ou trois ensemble, larges de 3 à 4 pouces, ouvertes, à pétioles cunéiformes, dentés, d'un blanc rose, veiné de pourpre et couleur carmin à la base, et à étamines d'un pourpre violet. Terre franche légère, exposition au midi. D'orangerie. Multiplication de graines semées au printemps en pots sur couche tiède, ou en coupant les racines à l'automne. Tenir les racines un peu gênées dans les pots.

2. Monsonie a feuilles lobées. (*Monsonia lobata.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 5. — Curt. Bot. Mag. 385.) Tiges basses et rameuses; feuilles aussi à longs pétioles, mais en cœur, lobées régulièrement et dentées; fleurs de la même couleur que dans le n°. 1, mais moins grandes, sur des pédoncules à collerettes, teintes de rose et rayées de carmin. Les boutons, avant de s'épanouir, sont extérieurement d'un beau jaune et d'un rouge éclatant. Elle fleurit plus souvent. Même culture et multiplication par la séparation des rejetons. Ces plantes sont d'un bel effet.

MOURON, *Anagallis*, du grec *anago*, faire sortir, parce qu'on s'en était servi pour tirer des plaies les fers des flèches, etc. (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.)

MOURON A FEUILLES ÉTROITES. (*Anagallis Monelli.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 26.) D'Espagne. Plante trisannuelle et petite. Tige droite, anguleuse; rameaux nombreux, faibles, ayant besoin d'appui; feuilles sessiles, opposées, lancéolées, aiguës et en verticilles de trois ou quatre au sommet. Fleurs, en mai et septembre, axillaires, grandes, en roue, d'un beau bleu, avec une tache carmin à la base des cinq divisions. Terre franche légère; mi-soleil; orangerie. Multiplication de graines et de boutures aussitôt la maturité, sur couche tiède. Les dernieres reprennent facilement et peuvent fleurir en six semaines. Cette plante forme un joli buisson.

MOURON ARBUSTE. *V. le chap. des arbres, arbrisseaux*, etc.

MUFLIER, *Anthirrhinum*, du grec *Anthos*, fleur, et *rhin*, nez, mufle. (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES.) MUFLIER DES JARDIN, MUFLE DE VEAU, GUEULE DE LION. (*Anthirrhinum majus.* LIN.) Indigène, vivace et rustique. Tige de 2 à 3 pieds, rameuse; feuilles longues, lancéolées, lisses, en verticilles de trois, et d'un vert foncé; fleurs, en mai et août, en épi terminal et long, grandes en forme de mufle, purpurines, avec un palais jaune, ou d'un rouge vif, ou blanches. Autre variété à feuilles rondes, autre à fleurs doubles. La dernière est une belle plante à épis plus longs, à fleurs d'un rouge pâle et du volume d'une rose pompon. Terre légère; exposition au midi; multiplication de graines semées en place, et, pour la double, par l'éclat des pieds. Cette dernière plus délicate a besoin d'une couverture de litière pendant les froids.

MUGUET, *Convallaria.* Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÉLÉES. MUGUET DE MAI, LIS DE MAI OU DES VALLÉES, (*Convallaria maïalis.* LIN.) Indigène dans les bois. Plante traçante et vivace, à tige nue, de 10 pouces, à feuilles radicales, ovales et lisses, et à fleurs, en mai, en épi unilatéral, blanches et en godets. Variétés à fleurs rouge-clair. (*Convallaria maïalis flore purpurascente.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 17.) A fleurs rayées, et à fleurs doubles. (*Convallaria maïalis, flore pleno.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 18.) Plus grandes et à tiges plus hautes; c'est celle qu'on préfère. Toute terre, mais fraîche et ombragée. Multiplication de rejetons et des racines, et au besoin de graines semées en place. Elles sont propres à orner les lieux agrestes.

2. Muguet du Japon, *Convallaria japonica.* Thunb.—Red. Lil. 80.) Moins jolie que la précédente; on ne peut la rechercher que pour les fruits d'un beau bleu, mais cachés en partie par les feuilles. Même culture, mais multiplication par l'éclat des touffes.

NAPÉE, *Napœa*, du grec *Napai*, habitant des bois. (Diœcie Monadelphie, fam. des Malvacées.) Napée lisse, (*Napœa levis*, Lin. — *Sida napœa*, Cav.) De Virginie. Vivace par ses racines et rustique. Tiges de 6 à 7 pieds, en buisson large; feuilles opposées, à trois lobes pointus et d'un vert jaune, qu'on mange comme des épinards; fleurs, de juillet en septembre, moyennes, nombreuses, blanches, en espèce de corymbe. Toute terre profonde. Multiplication de semis au printemps, ou par la séparation des pieds en automne. Plante de peu d'effet, mais utile et dont on peut tirer de la filasse.

NÉNUPHAR, *Nymphœa*, c'est-à-dire, fleur digne des nymphes. (Polyandrie Monogynie, fam. des Nymphéacées.)

1—2. Nénuphar blanc, Lis d'étang. (*Nymphœa alba.* Lin.— *Fl. Dan.* 602.—Jaum. Pl. fr. 3, pl. 274.) Indigène dans les étangs. Racine vivace, charnue, grosse et longue; feuilles en cœur, larges et flottantes; fleurs, de juin en août, grandes, à pétales nombreux et d'un blanc pur; étamines d'un beau jaune, et un peu odorantes. Le Nénuphar jaune. (*Nymphœa lutea.* Lin.) N'en diffère que par ses fleurs jaunes plus petites. Plantes propres à la décoration des eaux dormantes des jardins. Il suffit d'y jeter leurs graines; aussitôt leur maturité, ou bien d'y porter des portions de racines.

3—5. Nénuphar bleu. (*Nymphœa cœrulea.* And. *Rep.* 197.) D'Afrique. Racine fibreuse. Feuilles comme les précédentes, mais plus petites, d'un beau vert en dessus, purpurines en dessous et flottantes; fleurs, en août, semblables à celles du Nénuphar blanc, mais un peu plus petites, d'un bleu céleste tendre avec l'onglet jaune, ayant seize à vingt pétales, odorantes et se fermant tous les jours à deux heures. Terre franche et limoneuse placée au fond d'un vase qu'on remplit d'eau ou qu'on remplace au besoin. Serre tempérée; multiplication par les tubercules qui se détachent de la racine mère. On peut, quand les feuilles sont fanées, faire écouler l'eau, et conserver ainsi la plante dans un lieu sec à l'abri de la neige et de la gelée. On remet de l'eau en mai. Il existe un *Nymphœa*, nommé *odorata*, de l'Amérique sept., à fleurs blanches, légèrement odorantes. Il est plus petit que le nôtre, et se cultive comme le bleu. Le Nénuphar rouge. (*Nymphœa rubra*, Curt., n°. 290.) Des Indes.

C'est une belle plante à feuilles peltées, dentées, ponctuées, d'un vert noir en dessus, et un peu velues en dessous; fleurs, en août, aussi grandes que celles du *Nymphæa alba*, mais d'un beau rouge. Son mélange avec les autres contribuera à l'ornement des eaux. Culture du NÉNUPHAR BLEU. M. Noisette pense avec raison qu'il faudrait cultiver ces deux plantes en serre chaude, ou au moins tempérée, jusqu'à ce qu'elles soient assez multipliées pour les risquer dans les rivières et autres eaux des jardins.

NIGELLE, *Nigella*, noirâtre, de la couleur des graines. (Polyandrie Pentagynie, fam. des HELLÉBORACÉES.)

1. NIGELLE DE DAMAS, NIGELLE A FLEURS BLEUES. (*Nigella damascena.* LIN.) Indigène et annuelle. Tige de 18 pouces, striée, rameuse; feuilles sessiles à découpures très-fines; fleurs, de juin en septembre, moyennes, solitaires, axillaires, nombreuses, d'un joli bleu, simples ou doubles, ou simples blanches, entourées par la collerette découpée en folioles menues et filiformes, d'où les noms de *Cheveux de Vénus* et de *Pate d'araignée*. Semences odorantes, semées au printemps, en place, et en terre légère et chaude.

2 — 3. NIGELLE DE CRÈTE, Toute-Épice. (*Nigella sativa.* LIN.) Annuelle, rustique et se cultivant de même, mais seulement, parce que sa graine aromatique peut être employée dans la cuisine. La Nigelle d'Espagne est aussi rustique que les précédentes. Ses fleurs bleues et d'un blanc pur, sont plus grandes; leur collerette est moins découpée. Elle est fort jolie, et propre comme la première à orner les massifs.

*NOLANA.* De *Nola*, sonnette, à cause de la forme des fleurs. (Pentandrie Monogynie, fam. des BORRAGINÉES.) NOLANE A TIGES COUCHÉES, (*Nolana prostrata*, LIN.—L'HÉR. *St. nov.* 22.) Plante annuelle des sables du Pérou. Tiges de 2 pieds, grêles et couchées; feuilles ovales-lancéolées et géminées; fleurs, de juillet en octobre, axillaires, nombreuses, d'un blanc violâtre, à cinq lobes. Terre légère, exposition chaude. Semer en place au printemps, ou sur couche pour repiquer, mais laisser un ou deux plans sur la couche pour obtenir de la graine. Peu d'eau.

ŒILLET, *Dianthus*, du grec *Dios*, divin, et *anthos*, fleur, fleur divine. (Décandrie Digynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.)

1. ŒILLET DES FLEURISTES. (*Dianthus caryophyllus.* LIN.) Les noms de *Tunica*, *Herbe tunique*, qu'il a portés, et celui de grenadin donné au type, font penser qu'il est d'Afrique. Plante vivace, d'un vert glauque, à racines fibreuses; feuilles opposées, amplexicaules, longues, poin-

tues. Tiges de 18 à 30 pouces, articulées, faibles, peu rameuses; fleurs, de juillet en septembre, à longs pédoncules; à double calice, l'extérieur formé de quatre écailles courtes, et l'intérieur d'une seule pièce, long, tubulé, à cinq dents aiguës, duquel sortent cinq pétales, dont l'onglet est étroit et de la longueur du calice, et dont le limbe est large, un peu arrondi, fortement dentelé, ou rouge et simple dans le type, finement dentelé ou uni, réunissant plusieurs couleurs, simple, semi-double ou double dans les variétés, enfin ayant l'odeur du girofle.

On fait quatre divisions des variétés de cet œillet. La première est celle du grenadin ou œillet à ratafia, qu'on cultive pour parfumer les sirops, les liqueurs, pommades, essences, et la poudre à poudrer. La deuxième est l'œillet prolifère et à carte, qui a été long-temps recherché à cause de sa grandeur de 4 pouces de diamètre, de son double bouton, de son fond blanc pur piqueté de diverses couleurs, ou panaché d'un rouge vif comme le *feu soyer* ou le *feu grégeois*, ou bien d'une seule couleur d'un beau cramoisi velouté, comme le *bichon* et le *romieux*; mais les soins nécessaires pour soutenir les pétales et les arranger sur des cartes découpées, les ont fait négliger et presque abandonner. On ne cultive maintenant que le feu soyer et quelques autres panachés, mais sans dentelures.

La troisième est l'Œillet d'un jaune plus ou moins vif, ordinairement piqueté ou panaché de cramoisi ou de rose et dont les bords sont découpés. Nous en avons possédé un nommé l'Ajax, assez beau et à carte.

La quatrième est l'Œillet fond blanc pur, panaché de différentes couleurs, et qu'on nomme *flamand*. C'est celui qu'on préfère aujourd'hui. On en a plus de cent variétés choisies, c'est-à-dire, dont le calice intérieur ne se fend pas sur la longueur (défaut que les fleuristes désignent par l'expression *crever*,) qui sont larges, bien pleins, formant le dôme, dont les pétales sont arrondies, sans dentelures, et panachés, en réunissant, sur un fond blanc, une, deux ou trois couleurs en bandes longitudinales, ce que les amateurs nomment *bicolor*, *tricolor* et *bizarre*.

On pourrait faire une cinquième division des Œillets dont la tige est couverte d'écailles courtes, imbriquées, imitant un épi, et placés immédiatement sous le calice. Mais comme la fleur n'est jamais belle dans cette singulière variété, on n'en fait aucun cas.

L'Œillet grenadin est rustique. On le cultive dans une terre franche légère. On le sème à une bonne exposition au printemps; et, quand il a pris de la force, on le place par rangées, à 2 pieds de distance. On lui donne deux ou trois

labours par an et on lie ses tiges. On le conserve 3 ou 4 ans; ensuite, on déchire les pieds, ou on les marcotte par incision, ou mieux, on fait un nouveau semis et on le change de place. Les variétés sont plus délicates. Il leur faut la terre n°, 2 page 18. Dans les cantons humides et froids, il est utile de mêler un peu de poudrette aux tas de terre préparée. En général, la terre doit être plus forte au midi qu'au nord de la France, principe applicable à toutes les cultures. On élève l'Œillet de semis, et on multiplie les variétés par le marcottage et les boutures. On prend la graine sur des plantes d'un fonds bien pur, à pétales larges, épais et arrondis. On sème au printemps dans une terre plus légère que pour les plantes formées, soit en terrine et en pot, soit sous châssis ou en plein air, suivant la température et la saison plus ou moins avancée. Cette époque vaut mieux que celle de l'automne, parce que le jeune plant des semis de l'automne fleurirait l'année suivante, ayant d'avoir formé des pousses propres à marcotter, et qu'on serait exposé à avoir plus de fleurs simples. Si on sème en terrine ou en pot, on laisse un demi-pouce de vide. On couvre le semis en plein air, d'une claie, et, quand il est levé, on sarcle et on arrose au besoin. Nous avons remarqué, ainsi que plusieurs fleuristes, que les plantes à trois cotylédons étaient ordinairement doubles.

Quand le plant a 6 ou 8 feuilles, on le transplante à la distance de 8 pouces dans une planche élevée de 3 ou 4 pouces au-dessus des sentiers, parce que l'Œillet craint l'humidité qui le fait pourir, ou qui le couvre de taches vineuses qui indiquent que les couleurs des pétales seront mêlées. On ménage les arrosemens, qui ne doivent avoir lieu que lorsque les feuilles mollissent et se fanent, et on donne un ou deux binages. S'il survient de fortes chaleurs après la plantation, on ombrage le jeune plant. Pendant l'hiver, on le couvre avec des feuilles ou de la fougère, lorsque le froid est de plus de 4 degrés ou qu'il neige. On enlève la neige, et on découvre, si le temps s'adoucit. S'il survient des pluies prolongées, on établit, à 2 ou 3 pieds au-dessus des plants, des paillassons en pente. On emploie le même moyen contre les brouillards épais et les nuits froides du printemps, suivis d'un soleil vif, qui exposeraient les plantes à la maladie du blanc, ou à la gale qui produit des taches noires et des tubérosités.

Au printemps, on visite souvent les élèves, tant pour les sarcler, les biner, tirer les feuilles mortes, ce qu'on doit faire dans toutes les saisons, et pour mettre des baguettes qui soutiennent les tiges, que pour détruire les limaces, deux espèces de pucerons, et surtout les perce-oreilles qui attaquent principalement les fleurs. Comme ces derniers se

cachent le jour, on place à l'extrémité des baguettes, de petits cornets faits avec une carte, ou des ergots de mouton et de cochon, dans lesquels ils se retirent, et où on les prend facilement. Lorsque les boutons paraissent, on n'en laisse que 2, 3 ou 4 sur chaque tige, suivant la force du plant. Le moment de la floraison est celui où on vérifie les œillets de semence. On arrache les simples et ceux qui n'ont pas les qualités requises, pour obtenir de bonne graine de ceux que l'on conserve. A cette époque, on arrose plus fréquemment, et on place les Œillets en pots, sur des gradins sous des appentis ouverts au nord et où les fleurs ne reçoivent les rayons du soleil que le matin et le soir. Cette réunion produit un très-bel effet.

Lorsque les fleurs commencent à passer, on marcotte par incision ou par amputation. (*V.* pag. 37.) On n'arrose pas la veille du marcottage, pour que la marcotte puisse se plier sans se rompre. On détache aussi les feuilles qui gênent l'opération, par un mouvement de droite et de gauche. Si les marcottes sont un peu trop élevées pour être couchées en terre dans les pots, on rapporte de la terre qu'on maintient par une bande de fort papier double, et dont on forme un cercle en réunissant les deux bouts avec une épingle. Si les branches sont très-hautes, on fait des cornets du même papier. On les place après avoir préparé la marcotte qu'on attache avec un fil contre la baguette, et on les remplit de terre. Pour bien faire ces dernières marcottes, on saisit la petite branche avec du fil, on l'attache contre la baguette, on lui fait une forte entaille, et on ne la détache qu'après avoir placé le cornet et l'avoir rempli de terre. On tient les marcottes constamment fraîches, point essentiel pour la reprise.

Quand les marcottes sont bien enracinées, on les sépare et on les met dans des pots de 6 à 7 pouces; si on en a beaucoup de chaque variété et qu'on soit obligé de les rentrer pendant l'hiver, dans une orangerie, ou dans une chambre bien aérée et sans feu, on peut en mettre 3 ou 4 dans un pot, et les replanter en motte au printemps. On leur donne très-peu d'eau dans l'hiver. Il est essentiel de les garantir, aux mois de mars et d'avril, des rayons du soleil jusqu'à deux heures, lorsque le vent est sec et brûlant, comme celui de l'est dans les environs de Paris.

Les boutures se font avant les marcottes, et aussitôt que les pousses ont assez de consistance. On les coupe au-dessous d'un nœud. On en détache quelques feuilles inférieures, s'il est nécessaire, pour appuyer la terre contre la bouture qu'on y enfonce d'un pouce et demi au plus. On coupe aussi les sommités des feuilles. On place les boutures à mi-ombre, on

les tient fraîches; et, quand elles sont enracinées, on les traite comme les marcottes.

2. OEillet de bois. (*Dianthus lignosus.*) D'Orient. Il a beaucoup de rapport avec l'OEillet des fleuristes; de plus grandes dimensions, les tiges presque sarmenteuses, longues et un peu ligneuses, d'où ses surnoms. Il fleurit presque toute l'année, si pendant l'hiver on le retire dans l'orangerie ou dans un appartement. Ses fleurs, sont moins variées en couleurs et le rouge y domine. Il a besoin d'être étalé sur un treillage adapté à sa caisse. Même culture. Variété à fleurs blanches.

3. OEillet Mignardise. (*Dianthus moschatus.*) Plus petit dans toutes ses dimensions que le n°. 1, à touffes assez grosses, remarquables par l'abondance des fleurs, en mai et juin, simples ou doubles, rouges, blanches ou rosées, avec ou sans taches d'un pourpre foncé et velouté. On nomme la variété à taches pourpres, *mignardise couronnée.* On les emploie à faire des bordures, dont l'effet est charmant, et qui répandent une odeur agréable, surtout le soir. La variété blanche est très-délicate. Multiplication de graines ou par l'éclat des pieds, ou mieux, on étale bien une touffe : après avoir ôté les feuilles inférieures, on couche les rameaux sur la terre qu'on a bien ameublie; on les assujettit et on les recouvre de bonne terre. Chaque branche peut prendre racine : on en fait la séparation au printemps suivant, ou à l'automne.

4. L'OEillet de mai paraît n'être qu'une variété du précédent. Ses tiges sont plus hautes et plus droites; ses fleurs, plus précoces, plus grosses et constamment d'une couleur uniforme (rouge vif). Même traitement.

5. Œillet lacinié, appelé autrement l'effilé. (*Dianthus plumarius.* Lin.) Il vient des Alpes. Il est encore plus grêle, et ses fleurs n'ont de mérite que lorsqu'on les voit de près. Leurs pétales sont découpés si finement, qu'ils ont l'apparence de fils. Même traitement, avec quelques soins de plus, car il est très-délicat.

6. Œillet superbe. (*Dianthus superbus.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 21.) Des Alpes et vivace. Touffe de feuilles comme celles de l'oeillet de poète; tiges de 15 à 20 pouces, divisées, et subdivisées; fleurs, de juillet à octobre, terminales, à cinq pétales laciniés, blanches, rosées ou purpurines. Semis annuel aussitôt la maturité ou au printemps, en terre franche légère et fraîche.

7—8. Œillet bouquet *ou* de Poète, Œillet barbu, Jalousie, Bouquet-parfait. (*Dianthus barbatus.* Lin.) D'Allemagne. Trisannuelle; tiges d'abord penchées, puis se redressant; feuilles opposées et réunies, larges, lancéolées, pointues: d'un beau vert; fleurs, en juin et juillet, petites,

nombreuses, en ombelle plate, d'un beau rouge, ou rosées, ou blanches, ou panachées; enfin simples ou doubles. Semis annuel au printemps; repiquer en pépinière pour garantir des fortes gelées et de la neige. Mettre en place au printemps suivant. On peut aussi propager par l'éclat des pieds. On multiplie d'éclats, de boutures et de marcottes, la variété à fleurs doubles, en tout plus délicate que la simple.

9. Œillet en arbrisseau. (*Dianthus fruticosus.*) De Crète. Tiges ligneuses; feuilles lancéolées; fleurs tout l'été, en corymbe, d'un beau rose. On le propage de boutures et de marcottes. Joli petit arbuste d'orangerie, qui veut une terre légère et sèche.

10. Œillet d'Espagne. (*Dianthus hispanicus.*) Il a quelque rapport avec l'Œillet de poëte. Ses fleurs ne sont pas si nombreuses, ni disposées en ombelles, mais plus doubles et plus grandes, et toujours rouge pourpre, et odorantes. Il se multiplie de pieds éclatés, de boutures et de marcottes, et fleurit en juin. Il craint la neige et l'humidité pendant l'hiver.

11. Œillet corymbifère, a ombelles des jardiniers. (*Dianthus corymbosus.* H. P.) Il a beaucoup de rapport avec le précédent, mais il n'est pas glauque. Tiges de 2 pieds, souligneuses et grises dans le bas; feuilles opposées, roulées jusqu'à la moitié; fleurs en juillet, aussi doubles, plus grandes, également odorantes, à pétales dentés, d'un cramoisi clair et très-vif. Il produit beaucoup d'effet en fleurs. Même culture que les autres, mais délicat et ayant besoin de l'orangerie.

12. Œillet deltoïde. (*Dianthus deltoïdes.* Lin.) Indigène. Vivace et rustique. Tiges de 5 à 6 pouces, couchées, mais redressées à la fleur; feuilles étroites, pointues et glauques; fleurs, en juin et juillet, petites, à limbe denté, d'un beau rouge. Semis au printemps et en place, un peu dru. Il se sème ensuite naturellement.

13. Œillet de la Chine. (*Dianthus chinensis.* Lin. — Jaum. pl. 3, t. 276.) Bisannuelle. Tiges d'un pied, grêles et rameuses; feuilles étroites, pointues, d'un beau vert; fleurs en juillet et septembre, solitaires, simples ou doubles, d'un rouge vif uniforme ou panaché de blanc, etc., et toujours veloutées, très-jolies. Terre franche légère; semis annuel en terre plus légère, terreautée et bien exposée; repiquage en place, quand le plant est assez fort; garantir de la neige, de la grande humidité et des fortes gelées.

ORIGAN, *Origanum*, du grec, *oros*, montagne, et *ganos*, joie, plaisir. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.)

1 — 2. ORIGAN-MARJOLAINE, Marjolaine des jardins. (*Origanum majoranoïdes*, WILLD.) Espèce d'arbuste d'Orient, transporté, à cause de sa bonne odeur, dans nos jardins, où les hivers rudes le tuent quelquefois. On préfère l'ORIGAN D'ÉGYPTE, *ou* MARJOLAINE A COQUILLE. (*Origanum ægyptiacum*, LIN.) à cause de son joli port et de son feuillage persistant qui ressemble à de petites *coquilles*. L'un et l'autre très-odorans, donnent, de juin au mois d'août, des fleurs roses et blanches, disposées en épis, mais de peu d'apparence. Terre légère; exposition chaude. Multiplication de semences, de boutures, et par l'éclat des pieds en automne ou au printemps; l'orangerie près des jours pour celui d'Égypte.

3. ORIGAN DICTAME, DICTAME de Crète. (*Origanum Dictamus*. LIN. — JAUM. t. 3, pl. 284.) Petit arbuste à tige de 18 pouces, rameuse et couverte d'un duvet blanc comme les feuilles qui sont rondes, épaisses et rugueuses; fleurs, en juin et juillet, purpurines, en épis feuillés et verdâtres. Sa singularité, la bonne odeur qu'il répand et ses vertus médicinales, toniques, cordiales, stomachiques, l'avaient rendu célèbre, et le font encore rechercher. Culture de l'ORIGAN d'Égypte.

OROBE, *Orobus*, du grec, *oró*, j'excite, et *bous*, bœuf, parce que cet animal le recherche, ce qui devrait déterminer à faire des essais pour former des prairies artificielles de cette plante très-précoce. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) OROBE PRINTANIER. (*Orobus vernus*, LIN. — JAUM. t. 3, pl. 288.) Indigène. Jolie plante, vivace par ses racines, touffue, à tiges nombreuses, d'un pied, garnies de feuilles à quatre ou six folioles ovales-aiguës. Fleurs, en mars, nombreuses, grandes, purpurines, axillaires, quatre à huit ensemble. Nouvelle floraison en juillet, si on a coupé les tiges après la première fleur. Tout terrain et toute exposition. Semis aussitôt la maturité des graines, en place, si on sème en grand, mais qu'on peut repiquer au printemps. On éclate aussi les pieds en automne.

2. OROBE DE DEUX COULEURS. (*Orobus varius*. LIN. *Orobus versicolor*. GMELIN.) D'Italie. Vivace. Tiges ailées et rameuses; feuilles à quatre folioles étroites, lancéolées, linéaires, aiguës; fleurs, en mai et juin, axillaires, jaunes, mais l'étendard rouge, charmantes. Même culture. Il fait bien en pot.

PACHYSANDRE, *Pachysandra*, du grec, *pachys*, épais, et *anér*, mari, parce que les étamines sont épaisses. (Monœcie Tétrandrie, et voisin de la fam. des EUPHORBIÉES.) PACHYSANDRE COUCHÉ. (*Pachysandra procumbens*. MICH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1. pl. 3.) De l'Amérique sept. Vi-

vace et en touffe. Tiges couchées et redressées vers le milieu, de 6 pouces, garnies à leur sommet de feuilles ovales plus ou moins lobées; fleurs en épis, naissant de la partie inférieure des nouvelles tiges, petites, sessiles, odorantes; les mâles composées d'un calice à quatre folioles couleur de chair, et de quatre étamines d'un blanc pur, à anthères rouges, sans corolle, et placées sur les fleurs femelles qui contiennent trois styles recourbés; les stigmates ligulés. Capsules globuleuses à trois cornes. Terre de bruyère. Multiplication de rejetons qu'on sépare au printemps.

PANICAUT, *Eryngium*. (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.) Les espèces suivantes sont vivaces, et ont le port des chardons. 1-4. Panicaut Améthyste. (*Eryngium amethystinum*. Lam.) Indigène; feuilles découpées et divisées en cinq ou six lanières épineuses, d'un vert pâle et bleuâtre; tige à deux ou trois ans, de 3 ou 4 pieds, terminée en juillet et août, par des fleurs nombreuses, petites, réunies en tête, et d'un bleu améthyste, ainsi que la collerette, et le haut de la tige. Terre légère, un peu sèche, exposition du midi. Multiplication de graines aussitôt la maturité, en terrine ou en pleine terre, pour lever au mois de mars, et les plants transplantés dès qu'ils ont quelques feuilles, pour être moins exposés à blesser les racines. Les vieux pieds donnent des drageons qu'on sépare en mars. Le Panicaut des Alpes. (*Eryngium alpinum*.) à tiges de 2 à 3 pieds; à feuilles radicales cordiformes, les caulinaires digitées et laciniées, à collerettes plus grandes et garnies de longs cils; enfin à fleurs en têtes presque cylindriques, d'un bleu superbe, ainsi que la collerette. Plus beau que le premier, il mérite la préférence. Même culture. L'*Eryngium planum et l'Eryngium maritimum*, aussi à collerettes et fleurs bleues, peuvent servir, quoique moins brillantes, à l'ornement des grands jardins. Même culture.

PARNASSIE, *Parnassia*. Pentandrie Tétragynie, fam. des Capparidées.) Parnassie des Marais. (*Parnassia palustris*. Lin. — *Fl. Dan.* 584.) Indigène. Tige de 8 à 10 pouces; feuilles cordiformes, les caulinaires amplexicaules; fleurs, en juillet et août, solitaires, terminales, blanches, tachées de jaune, ainsi que les cils qui les bordent et les écaillles calicinales; enlever cette plante en motte, des prairies marécageuses, pour la placer dans les jardins, au milieu des gazons, où il faut l'arroser souvent.

PAVOT, *Papaver*, de *papare*, nourrir un enfant avec une bouillie dans laquelle on fait entrer de la graine de pavot. (Polyandrie Polygynie, fam. des Papavéracées.) *Voyez* ce mot aux plantes économiques.

1. Pavot des jardins. (*Papaver somniferum*. Lin.

Plante annuelle et glauque; tiges de 3 à 4 pieds, ferme, épaisse; feuilles amplexicaules, sinueuses, incisées et dentées; fleurs, en juin et juillet, grandes, blanches, avec une tache noire à la base des pétales. Capsules, dites *têtes*, grosses et glabres, contenant jusqu'à 6000 graines. Variétés nombreuses, simples ou doubles, et dans toutes les couleurs, hors le bleu et le jaune, d'une seule couleur ou panachées. Terre légère, substantielle et bonne exposition, mais cependant rustique et venant partout; semer en mars, et mieux en automne pour avoir de plus belles plantes et des fleurs doubles plus grosses. Éclaircir, si le plant est trop serré; ne pas repiquer ou le faire avec la motte. Les pavots se sèment naturellement.

2. Pavot Coq, *ou* Coquelicot, Ponceau. (*Papaver rhœas.* Lin.) Indigène, annuel, plus petit que le pavot, et velu dans toutes ses parties; tige droite et rameuse; feuilles découpées, encore incisées, sineuses et dentées. Fleurs, en juin et juillet, moyennes, terminales, couleur ponceau vif, nommée coquelicot, ayant une tache noire à l'onglet des pétales. Variétés nombreuses, à fleurs simples ou doubles; tantôt d'une seule couleur, tantôt bordées d'une autre, blanches, roses ou rouge-écarlate. Même culture, mais terre franche ou franche légère. Les boutons à fleurs de ces deux espèces sont penchés et ne se relèvent qu'en s'épanouissant. Alors les calices tombent. Il ne faut récolter que les graines des doubles. Ces plantes garnissent bien les plates-bandes et les massifs.

3. Pavot de tournefort, *ou* du Levant. (*Papaver orientale.* Lin.) D'Arménie. Vivace. Feuilles assez grandes, ailées, à folioles dentées, velues et d'un beau vert; tiges la 4e. année du semis, de 24 à 30 pouces, velues, feuillées; fleurs, en juin, solitaires, terminales, très-grandes, de cinq à dix pétales, d'un rouge éclatant, avec une tache noire à leur base. Tout terrain, mais mieux terre franche et substantielle, pas trop humide, mi-soleil; semer aussitôt la maturité des graines, en terrines qu'on rentre l'hiver en orangerie; repiquer le plant au printemps suivant; séparer à l'automne ou en février, les rejetons des forts pieds sans lever ces derniers; garantir les plants de la voracité des mulots.

4-5. Pavot Gallois, (*Papaver cambricum.* Lin.) Du pays de Galles, en Angleterre. Vivace. Tige d'un pied, peu velue; feuilles à folioles découpées, d'un vert jaunâtre en dessus, glauques en dessous; fleurs, en août la première fois, et ensuite en mai, moyennes et d'un jaune citron. Même culture que le précédent, mais on sème en pleine terre, et il fleurit l'année suivante. On cultive aussi le Pavot a

TIGES NUES, (*Papaver nudicaule.*) Des Alpes, et vivace. Ses fleurs, très pâles, presque blanches, sentent la jonquille. Même culture.

PENTAPÉTÈS, *Pentapetes*, des mots *pente* et *petaô*, qui indiquent la division de la feuille en cinq parties. (Monadelphie-Dodécandrie, famille des *Malvacées.*)

1. PENTAPÉTÈS ÉCARLATE. (*Pentapetes phœnicea.* LIN. *Dombeya phœnicea.* CAV.) De l'Inde. Tiges de 5 pieds, rameuses, feuilles longues, presque hastées, dentées, d'un vert foncé; fleurs en août, axillaires, solitaires, moyennes, campanulées, penchées, écarlates, Terre franche légère, exposition au midi; semis au printemps, en pots, sur couche chaude et sous châssis; repiquage de la même manière, replanter quand la saison est douce, soit en pleine terre, et alors la plante ne dure qu'un an, soit en pots qu'on rentre dans la serre chaude qu'elle orne dans l'été, elle y est vivace.

PERSICAIRE, *Polygonum.* (Octandrie-Digynie. fam. des POLYGONÉES.) GRANDE PERSICAIRE *ou* RENOUÉE du Levant, *Polygonum orientale.* LIN.) Plante annuelle, propre à décorer les grands parterres et les massifs; tiges de 8 pieds; feuilles grandes, ovales-aiguës, molles; fleurs, en août et octobre, en épis longs, terminaux et pendans, d'un rouge vif, ou blanches et moins jolies. Semer en mars sur couche, repiquer les plants quand ils ont 6 pouces, en terre franche légère, substantielle, fraîche et à mi-soleil.

PERVENCHE, *Vinca*, de *Vincire*, lier, parce que le rameaux de ces plantes sont très-souples. (Pentandrie Monogynie, fam. des APOCYNÉES.

1. PERVENCHE (GRANDE). (*Vinca major.* LIN. — DUH. n° éd. 1. t. 14.) Indigène rustique et vivace. Cette espèce, comme la suivante, forme des touffes, dont les rameaux longs de 2 à 4 pieds, sarmenteux, rampent ou garnissent des murs et des tiges d'arbres dans les lieux frais et ombragés; feuilles ovales, lisses, d'un vert foncé, persistantes; fleurs, en mai et septembre, axillaires, infondibuliformes et d'un bleu tendre. Variété à fleurs blanches, autre à feuilles panachées.

2. PERVENCHE (PETITE), (*Vinca minor.* LIN.) Celle-ci ressemble en tout à la grande, mais sous un plus petit module. Variétés à fleurs doubles, pourpres ou d'un bleu violâtre; à fleurs blanches et précoces, doubles ou simples, à fleurs rouges, simples ou doubles, et à feuilles panachées en blanc ou en jaune. La dernière est toujours plus belle quand on l'expose au soleil. Toute terre. Multiplication de graines ou de rejetons. Ces plantes sont amères et astringentes.

3. Pervenche de Madagascar. (*Vinca rosea.* Lin.) Tige droite, rameuse, rouge; feuilles ovales-oblongues, lisses, d'un beau vert; fleurs, en juillet et août, géminées, sessiles; axillaires, de couleur rose, plus foncée au centre. Variété à fleurs blanches, à tiges jaunâtres, à cœur rouge; autre *idem*, mais à cœur vert. Terre franche, substantielle, exposition chaude, semis sur couche et sous châssis, ou en serre chaude, on l'y tient jusqu'à ce que la température soit assez douce pour qu'elle la supporte. Elle périt si on ne la rentre pas dans la serre, où elle dure plusieurs années. Il faut écarter l'espèce de la variété pendant la floraison, si on veut les conserver pures. C'est une plante charmante.

*PHALARIS.* (*Voyez* Alpiste.) Phalaris-Roseau. (*Phalaris arundinacea.* Lin.) Roseau coloré. (*arundo colorata.* Wild.) Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, articulée; feuilles longues, un peu rudes, aiguës; fleurs en juillet, en panicule allongée, rougeâtre. On ne cultive que la variété à feuilles rayées de blanc jaunâtre et de pourpre; d'où le nom de *roseau ruban.* Terrain frais, bonne exposition, et multiplication par les traces. Il n'exige aucun soin.

*PHLOMIS.* (Didynamie-Gymnospermie, fam. des Labiées.) Phlomis tubéreux. (*Phlomis tuberosa.* Lin.) De Sibérie, et vivace par ses racines tuberculeuses; tiges de 5 à 6 pieds, simples, carrées, rougeâtres; feuilles longues, en cœur, pointues, ridées, dentées, rudes, lisses et d'un vert foncé; fleurs, en juin et septembre, le long de la tige, verticillées, moyennes et violâtres. Terre légère, exposition au soleil, arrosemens fréquens en mai et juin. Multiplication par la séparation des tubercules tous les trois ans, ou de graines semées en pots et rentrés dans l'orangerie la première année.

*PHLOX.* Ce nom en grec signifie *flamme*, et vient de la couleur vive des fleurs de quelques espèces. (Pentandrie Monogynie, fam. des Polémoniacées.) De l'Amérique septentrionale Plantes à racines vivaces, robustes, et à fleurs tubulées en entonnoir, à cinq divisions, planes, et produisant beaucoup d'effet par leurs fleurs nombreuses, terminales et agréables. Terre franche et fraîche, à l'exception de la première espèce qui en demande une légère: toute exposition, hors celle du nord. Multiplication par la séparation des racines à l'automne, et mieux au printemps, ou de boutures en pots, et qu'on rentre l'hiver dans l'orangerie; arrosemens suffisans pour tenir la terre fraîche.

1. Phlox divariqué. (*Phlox divaricata.* Lin.) Tiges d'un pied, grêles, divariquées; feuilles sessiles, ovales-lan-

céolées, pointues, courtes; fleurs, en avril et juin, en grappe, et gris de lin.

PHLOX BLANC. (*Phlox candida suaveolens.* H. K.) Tiges de 18 pouces, d'un vert jaunâtre, comme les feuilles qui sont opposées, ovales-lancéolées, aiguës; fleurs, en juin et juillet, en panicules, d'un blanc pur, et odorantes. Variété constante à feuilles panachées de blanc.

3. PHLOX MOYEN *ou* GLABRE. (*Phlox glaberrima.* LIN.) Tige de 18 pouces, grêles; feuilles linéaires, étroites, pointues fleurs en juin et juillet, en corymbe lâche, d'un pourpre clair.

4. PHLOX VELU. (*Phlox pilosa.* LIN.) Tiges d'un pied, peu nombreuses; feuilles sessiles, lancéolées aiguës, et un peu velues; fleurs, en juin et juillet, en corymbe, et lilas pâle.

PHLOX DE LA CAROLINE *ou* GRAND PHLOX. (*Phlox caroliniana.* LIN.) Tiges de trois pieds, rudes; feuilles sessiles, lancéolées, à bord réfléchis, lisses, fleurs, en juillet et septembre, en corymbe fasciculé, pourpre foncé. Variété à feuilles panachées.

6. PHLOX PANICULÉ. (*Phlox paniculata.* LIN.) Un des plus beaux; tiges nombreuses, de près de 4 pieds; feuilles opposées, sessiles, lancéolées; fleurs en août et septembre, en panicule, et couleur lilas. Variété à feuilles panachées, mais délicate, qu'on couvre de litière pendant l'hiver.

7. PHLOX MACULÉ. (*Phlox maculata.* LIN. — JACQ. H. *Vind.* 127.) Plante velue. Tiges de 4 à 5 pieds, nombreuses, couvertes de taches brunes; d'où son surnom; feuilles lancéolées oblongues, aiguës; fleurs, en août et septembre, en grappes longues, bien faites, couleur lilas ou pourpre, et odorantes.

8. PHLOX A FEUILLES ÉTROITES. (*Phlox setacea.* LIN.—CURT. 415.) Très-jolie espèce; tiges d'un pied, couchées, mais les tiges et branches florifères se redressent; feuilles inférieures ovales, velues, presque sessiles, toutes d'un vert foncé; fleurs, en juin et juillet, solitaires, grandes, roses, ou d'un pourpre léger, avec une tache rouge à la base des divisions. Couvrir de litière, ou mieux serrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplier de préférence par boutures, pour obtenir de plus belles fleurs.

9. PHLOX SUBULÉ. (*Phlox subulata.* CURT. 411.) Toujours vert; tiges rampantes, étalées, velues et grises; feuilles en faisceaux, sessiles, subulées (*en alène*). à pointes blanches; fleurs, en avril et mai, à calice velu et d'un vert foncé ou d'un violet noirâtre, opposées, rose pourpré avec

une

une étoile d'un brun pourpre à la base. Renouveler la plante annuellement de boutures; exposition à mi-soleil.

10. PHLOX A FEUILLES OVALES. (*Phlox ovata.* MIL.) Tiges grêles, d'un pied; feuilles radicales ovales, d'un vert foncé, les caulinaires presque sessiles, velues, allongées; fleurs, en juillet, solitaires sur leur pédoncule, grandes et d'un rouge vif. Multiplication de boutures.

11. PHLOX RAMPANT. (*Phlox reptans.* MICH.—VENT. Malm. 107.) Tiges rampantes, d'un brun rougeâtre et s'enracinant, les florifères droites; feuilles ovales, concaves, d'un beau vert en dessus et pâles en dessous; celles des tiges fertiles, lancéolées, plus étroites et plus courtes; fleurs, en mai, en corymbe, d'un bleu pâle, odorantes.

12. PHLOX SOUS-LIGNEUX. (*Phlox suffruticosa.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 16.) Fleurs d'un rouge violâtre, légèrement odorantes, en panicule comme dans le précédent, et encore plus précoces. Pour qu'il garde ses tiges, il faut le rentrer l'hiver dans la serre.

*PHORMIUM.* Du grec, *Phormion*, petite corbeille. (Hexandrie Monogynie, fam. des ASPHODÈLES.) PHORMION TENACE, PLANTE A LIN. (*Phormium tenax*, FORSTER. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 120.) De la Nouvelle-Zélande; feuilles de 3 à 6 pieds; nombreuses, fermes, droites, engaînées et disposées comme celles des iris, canaliculées à leur base, couvertes de stries longitudinales, d'un joli vert un peu glauque; tige de 7 à 8 pieds, feuillée à sa base, nue ensuite, rameuse, paniculée en zigzag à son extrémité; fleurs, en août, dix à douze sur chaque rameau et presqu'unilatérales, de 18 lignes, tubulées, à six divisions, les trois extérieures carénées et d'un jaune bronzé, les intérieures à sommet obtus et réfléchi, moitié plus longues et d'un beau jaune; étamines et style dépassant la corolle, d'un rouge pourpre; anthères jaunes. Terre franche légère et fraîche; bonne exposition; en pleine terre, il faut le garantir des gelées, ou bien le serrer en orangerie; beaucoup d'arrosement l'été. Multiplication de rejetons, au printemps, qu'on place en pots enfoncés dans une couche tiède, s'ils n'ont pas de racines, ou de graines semées aussitôt la maturité, en terrines qu'on rentre dans l'orangerie. La plante est d'un bel aspect. Ses feuilles fournissent, par le rouissage, une filasse soyeuse très-forte, très-belle et fine, supérieure à celle qu'on tire du lin et du chanvre, et qui pourra être cultivée avec avantage dans le midi de la France.

*PHITOLACCA.* Ce nom signifie *rouge laque*, couleur de la tige, des fruits, et des feuilles en automne. (Décandrie Décagynie, fam. des ATRIPLICÉES.)

1. PHYTOLACCA COMMUN, raisin d'Amérique. (*Phytolacca decandra.* LIN.) De la Virginie. Plante rustique, à racines vivaces et très-grosses. Tiges de 6 pieds, d'un beau rouge et rameuses; feuilles grandes, ovales, lisses, d'un beau vert qui se change en rouge, terminées par une pointe; fleurs, en août et septembre, en grappes axillaires, droites et longues, petites, blanches et rougeâtres. Les baies contiennent un suc rouge de laque, qu'on devrait essayer de fixer. Terre légère; exposition chaude; multiplication de graines en terrines et sur couche tempérée au printemps suivant, ou on sépare aussi des éclats des racines. Garantir de la grande humidité dans l'hiver. Cette plante est non-seulement propre à l'agrément, mais le suc de la racine est purgatif. L'infusion des baies dans l'eau-de-vie et employée en frictions, a quelquefois guéri des rhumatismes, et les feuilles nouvelles se mangent comme les épinards.

PIGAMON. *Thalictrum*; du grec *thallein*, fleurir, être vert, qui indique l'abondance et la couleur des fleurs. (Polyandrie Polygynie, fam. des RENONCULACÉES.)

1. PIGAMON A FEUILLES D'ANCOLIE. (*Thalictrum aquilegifolium.* LIN. *Thalictrum atropurpureum.* JACQ. *H. Vind.* 3, 61.) Des Alpes. Plante rustique à racines vivaces; touffes de feuilles nombreuses, d'un vert foncé, teint de pourpre, semblables à celles d'*Ancolie*; tige de 2 à 3 pieds, d'un pourpre foncé et changeant; fleurs, en mai et juin, nombreuses et en têtes; à pétales herbacés et caducs, mais conservant une aigrette de soixante étamines à filets divergens, longs, blancs, portant chacun une anthère d'un jaune soufre. Ces aigrettes légères contrastent agréablement avec la couleur gorge de pigeon des feuilles, d'où le nom de COLOMBINE PLUMACÉE. Terre légère et substantielle; mi-soleil; multiplication par la séparation des racines en automne.

PIMENT, *Capsicum.* (*Voyez* aux PLANTES POTAGÈRES.)

PIVOINE, PIONE *ou* PÉONE. (Polyandrie Digynie, fam. des HELLÉBORACÉES.) *Pœonia*, du grec, *Paionia*, de *Paion*, PÆON, célèbre médecin, qu'on dit avoir enseigné aux hommes la vertu de la PIVOINE COMMUNE, dite femelle. (*Pœonia officinalis*, LIN.) Des Alpes. Plante à racines vivaces; tiges de 18 à 24 pouces; feuilles à plusieurs digitations inégales, incisées, oblongues; fleurs, en mai, très-grandes, terminales, solitaires, blanches ou roses, ou d'un rouge cramoisi et doubles. On ne cultive pas la simple, et très-peu celle dite mâle (*Pœonia officinalis mas*), qui n'a de valeur que par ses graines d'un beau rouge. Tout terrain et toute exposition, et mieux terre franche légère, et substantielle, et mi-soleil; multiplication par la séparation des pieds en automne. 3°. La PIVOINE A FEUILLES DÉCOUPÉES. (*Pœonia*

*tenuifolia*, Lin.) De l'Ukraine, et semblable à la commune, si ce n'est que ses feuilles consistent en découpures extrêmement fines. Les fleurs sont moins considérables, et souvent simples. Même culture.

4 — 10. Pivoine a fleurs blanches. (*Pœonia albiflora*) De Sibérie. Tige de 2 pieds, striée; feuilles deux fois ternées, à folioles, ovales-lancéolées et luisantes. Fleurs solitaires, ou au nombre de 2 ou 3, à 8 grands pétales d'un blanc de lait. Même culture. Pivoine laciniée. (*Pœonia laciniata.* Pallas. *Pœonia anomala.* Lam.) De Sibérie. Tige de 10 pouces, cannelée, et anguleuse; feuilles deux fois ternées, lancéolées, pâles en dessous; fleurs, roses, à six pétales oblongs, ovales, ondulés. Même culture. Pivoine velue. (*Pœonia villosa.* Desf.) Tige *idem*; feuilles *idem*, mais à folioles étroites, blanches et velues en-dessous. Fleurs, en mai comme les précédentes, d'un rouge vif, solitaires et terminales. On cultive aussi les *Pœonia lobata*, *bysantina*, *fimbriata*, et *sinensis albiflora plena*. Même culture.

11 — 12. Pivoine papavéracée. (*Pœonia papaveracea.*) De la Chine. Cette espèce se distingue par ses fleurs, de 6 à 8 pouces de diamètre, de 5 à 8 pétales d'un rose tendre, l'onglet d'un pourpre foncé, et les étamines d'un jaune vif. Terre à orangers; exposition ombragée; d'orangerie, ou sous un châssis sans chaleur. Multiplication de marcottes. Pivoine commestible, (*Pœonia edulis*), aussi de la Chine, où on mange ses tubercules. Tige de 5 à 6 pieds, anguleuses; feuilles à long pétiole, ailées, à folioles larges, ovales, et la terminale à 2 ou 3 lobes. Fleurs d'un rose vif, et à odeur de rose. Culture du n°. 1, mais elle est plus délicate, et a besoin d'être recouverte par un châssis pendant les gelées.

Plantain d'eau, *Alisma.* (Hexandrie Polygynie, fam. des Alismacées.) Plantain d'eau des marais. (*Alisma plantago.*) Indigène. Tige de 2 pieds, nue; feuilles radicales, oblongues, nerveuses; fleurs, en juillet, petites, nombreuses, en verticilles composés, ornant une grande panicule très-ouverte. Nous ne parlons pas de cette plante comme d'agrément, mais à cause de sa propriété, qu'on affirme en Russie, et dernièrement dans nos journaux, être un excellent remède contre la rage. Il est à désirer qu'on s'assure de plus en plus de cette propriété; mais il faudra le faire avec circonspection; car c'est une plante suspecte que la plupart des bestiaux refusent de manger, et on ne pourra appliquer ce remède aux hommes qu'après des expériences multipliées sur les animaux.

*PODALYRIA.* Dédié à *Podalyre*, médecin grec au siége de Troie. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses. (Podalyria à fleurs bleues. (*Podalyria australis.*

Lam. — Wild. *Sophora australis.* Vent. J. de Cels. 56.) De la Caroline. Plante à racines vivaces. Tiges fistuleuses de 2 pieds, en touffe large et arrondie; feuilles à 3 folioles cunéiformes, d'un beau vert et à stipules ensiformes; fleurs, en juin et juillet, moyennes, nombreuses, en bouquets axillaires, d'un joli bleu et à carène d'un blanc verdâtre. Terre franche légère, exposition chaude; multiplication de graines semées en mars sur couche tiède, ou d'éclats de racines en automne.

*PODOPHYLLE*, *Podophyllum.* (Polyandrie Monogynie; fam. des Renonculacées.) Des mots grecs *pous*, *podos*, pied, et *phyllon*, feuille, indiquent la grossière ressemblance que les feuilles ont avec le pied.

1. Podophylle en bouclier (*Podophyllum pellatum*, Lin.) Belle plante de l'Amériq. sep. rustique, vivace par ses racines, en touffe large. Pétioles nombreux de 8 à 10 pouces, divisés au sommet en deux parties, dont chacune porte une feuille grande, à 5 ou 7 lobes réunis, ombiliquée, et d'un vert jaunâtre; fleurs, en mai, placées dans la division des pétioles, en soucoupe, et à 9 pétales blancs, dont 6 plus étroits et ovales, et 3 plus larges et cordiformes. Toute terre et toute exposition. Multiplication de graines au printemps, ou de rejetons lorsque les feuilles sont fanées.

2. Podophylle palmé. (*Podophyllum palmatum.*) Il ne se distingue du précédent que par une différence dans les feuilles et par l'odeur faible d'ananas qu'exhalent ses fleurs. Du même lieu, et même culture.

POLÉMOINE, *Polemonium.* Du grec *polemos*, guerre, parce que plusieurs rois se sont disputé l'honneur d'avoir trouvé l'espèce suivante. (Pentandrie Monogynie. fam. des Polémoniacées.)

1. Polémoine bleu, ou Valériane grecque. (*Polemonium cœruleum.* Lin.) De la Grèce. Vivace. Tiges de 2 pieds, nombreuses, en touffe serrée; feuilles ailées, sessiles, folioles nombreuses, oblongues, d'un vert foncé; fleurs, en mai et juillet, en bouquets terminaux, en roue et bleues. Variété à fleurs blanches. Tout terrain; exposition ouverte; multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes, ou par la séparation des touffes.

2. Polémoine rampant. (*Polemonium reptans.* Lin.) Amériq. sept. Tiges traînantes et redressées; fleurs, en avril et mai, petites et plus pâles. Même culture, mêmes moyens de multiplication. Moins joli que le précédent.

PONTÉDÉRIE, *Pontederia.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Narcissées.) Nom d'un botaniste de Pise. Ponté-

DÉRIE A FEUILLES EN COEUR. (*Pontederia cordata.* LIN. — RED. Lil. 72.) De Virginie. Belle plante aquatique, vivace par ses racines; feuilles engaînées par de longs pétioles, en cœur, échancrées à la base, épaisses et d'un beau vert; fleurs, en mai, en épi droit et serré, sortant d'une spathe ou de la dernière feuille, sessiles, et d'un joli bleu. Terre tourbeuse, en pots mis dans un baquet plein d'eau; rentrer l'hiver dans l'orangerie où on la tient humide. Multiplication de graines, ou séparation des racines en automne.

POPULAGE, *Caltha.* (Polyandrie Polygynie, fam. des HELLÉBORACÉES.) POPULAGE DE MARAIS, *ou* SOUCI D'EAU. (*Caltha palustris.* LIN.) Plante indigène, vivace, à tiges d'un pied, à feuilles radicales, grandes, réniformes, crénelées, d'un vert foncé et luisant, et formant une touffe basse; fleurs, en mai, et quelquefois en septembre, celles de la variété cultivée, doubles, axillaires et terminales, d'un beau jaune et plus grandes que le bouton d'or. Terre franche et humide. Multiplication, par la séparation du pied en automne. Populage vient de *populum ago*, je vis comme le peuplier.

PRIMEVÈRE, *Primula.* (Pentandrie Monogynie, fam. des PRIMULACÉES.)

1. PRIMEVÈRE COMMUNE. (*Primula veris.* LIN.) *Primula*, diminutif de *primus*, *premier*, à cause de sa précocité. Indigène. Plante basse et vivace; fleurs, radicales, ovales, oblongues, dentées, ridées, velues en dessous; tiges simples de 6 à 8 pouces; fleurs, de mars en mai, et quelquefois en automne, tubulées, à 5 divisions, en ombelles, jaunes. Variétés très-nombreuses, à fleurs simples, d'un grand nombre de nuances, et dont quelques-unes sont prolifères. Autres variétés, à fleurs doubles, mordorées ou jaunes; ou bien solitaires, sur un pédicule de 2 ou 3 pouces, et blanches, ou jaunes ou violettes. Terre franche légère, fraîche et ombragée. Multiplication de semis, en automne, en pleine terre, au levant ou en terrine. Repiquer l'année suivante, à la même époque, en bordure ou en massif, et marquer au printemps les belles variétés qu'on multiplie par la séparation des pieds, quand la fleur est passée, ou à l'automne.

2. PRIMEVÈRE AURICULE, OREILLE-D'OURS. (*Primula auricula.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 159.) Des Alpes. Plante vivace, à tronc ou souche basse; feuilles ovales, arrondies, épaisses, dentées, un peu en forme d'oreille, d'où son nom spécifique, et couvertes d'une poussière farineuse et blanche, dans quelques variétés. Tige simple, de 3 à 6 pouces, terminée, de mars en mai, et souvent, en automne, par une ombelle de fleurs tubulées, monopétales, mais fortement échancrées et à divisions (*pétales des fleu-*

*ristes*) arrondies, à une ou deux couleurs sur les divisions; et ayant une couleur différente dans la gorge (œil des fleuristes) légèrement odorantes. Les amateurs font quatre classes des variétés de cette fleur : ils réunissent dans la 1re. les *pures*, qui n'ont qu'une couleur, sur les pétales, telle que le bleu et le brun foncé, mais bien veloutée, et dont l'œil est blanc; la 2e. est celle des *ombrées* ou *liégeoises*, dont les pétales ont deux couleurs : la plus foncée formant un demi-cercle dont la base touche l'œil, et la 2e. plus claire, sur le bord ou *limbe* des pétales. Les couleurs de feu, olive, brune et bleue, dominent dans cette classe dont l'œil est jaune olive et rarement blanc. Ils rangent dans la 3e. les *poudrées* ou *anglaises*, dont toutes les parties de la plante sont couvertes d'une poudre blanchâtre, dont l'œil est blanc et les pétales ordinairement panachés de vert, d'olive et de brun. La 4e. classe est composée de fleurs doubles, dont on n'a conservé jusqu'à ce jour que la jaune et la mordorée. Les amateurs ne choisissent une plante que quand sa tige s'élève de quelques pouces au-dessus des feuilles, et qu'elle soutient, sans ployer, les fleurons, quelque nombreux qu'ils soient; quand ces fleurons sont tous visibles et forment le bouquet; que la grandeur du tube est proportionnée à celle du fleuron; que son ouverture est moyenne et recouverte ainsi que le pistil, par les anthères qui ne doivent pas dépasser cette ouverture; que les pétales sont plats, point plissés, et que leurs couleurs sont vives et bien tranchées. Il faut en outre que les fleurons soient nombreux.

L'oreille d'ours demande une terre franche légère, plus chargée de sable, dans les terres humides et les climats pluvieux, et un peu plus forte dans les températures et les terres sèches. On ne doit mêler que des engrais végétaux dans la terre qu'on lui destine. Elle ne craint pas le froid, mais bien le changement brusque de température, ainsi qu'un air lourd et humide, parce que les feuilles, au lieu de se dessécher, se pourrissent, et que la pouriture gagne le tronc. Il faut donc, dans cette position, avoir les oreilles d'ours en pot, ce qui a ordinairement lieu pour les plantes de choix, mais encore les placer sur des planches ou des murettes élevées de 2 à 4 pieds au-dessus du sol. Lorsque les pluies se prolongent, on couche le pot, et on n'arrose dans les temps de sécheresse que lorsque les feuilles en font connaître la nécessité par leur mollesse. On leur donne l'exposition du levant, et, à défaut, celle du nord. Multiplication de graines semées en décembre dans des terrines au levant; la graine peu recouverte, ou même pas du tout. S'il neige, on sème dessus et on égalise mieux; repiquer quand le plant a cinq à six feuilles, en terrines si le plant est faible, et en bordures s'il est plus fort. Garantir des limaces. L'année sui-

vante, mettre en pots de 5 à 6 pouces, les plus belles, à la fleur; ne dépoter que tous les trois ans; enfoncer, après la fleur, les pots au levant dans une plate-bande qui ne reçoit les rayons du soleil que quatre à cinq heures par jour; enlever les feuilles jaunes en les détachant par un mouvement de droite à gauche. Coucher pendant l'hiver les pots qui ne sont pas enterrés, le fond du côté du midi, et, pendant les fortes gelées, couvrir légèrement avec des feuilles, ou mieux d'un châssis, ou les rentrer; mais seulement pendant la durée des gelées. Multiplier les variétés choisies par la séparation des œilletons en racines, quand la fleur est passée. La réunion des variétés placées à la fleur, sur un gradin, produit un très-bel effet.

3. Primevère a feuilles de cortuse. (*Primula cortusoïdes.* Lin. — Curt. 399.) De Sibérie. Racines fibreuses et vivaces; feuilles radicales, ovales, en cœur lobées et crénelées, veinées et velues en dessous; tiges hautes, terminées, en avril et mai, et en janvier, si l'on tient la plante en orangerie, par une espèce d'ombelle de jolies fleurs à long pédicule, à cinq pétales pourpres, bien couverts, en cœur allongé, et d'une odeur douce et suave. Même culture que la primevère commune.

PULMONAIRE, *pulmonaria.* (Pentandrie monogynie, fam. des Borraginées.) Ce nom vient des propriétés pectorales de l'espèce officinale de nos bois, qui est aussi astringente et mucilagineuse; à feuilles d'un beau vert taché de blanc, et à fleurs printanières du plus joli bleu.

1. Pulmonaire de Virginie. (*Pulmonaria virginica.* Lin. *mertensia.* Pers.) De la Virginie. Plante rustique et à racines vivaces. Feuilles à long pétiole, longues, lancéolées, obtuses; tiges de 2 pieds; fleurs, en mars et mai, en bouquets pendans, petites, bleues, quelquefois rouges ou blanches, et durant un mois. Les feuilles et les tiges disparaissent après la fleur. Tout terrain, mais frais et ombragé. Propagation par l'éclat des racines en automne.

2. Pulmonaire de Sibérie. (*Pulmonaria sibirica.* Lin.) Feuilles en cœur, assez larges et glauques; fleurs, en mai et juin, plus petites, disposées en grappes de cinq ou six, bleues et jolies. Même traitement et multiplication de graines, au printemps, en pleine terre franche légère.

PYROLE. *Pyrola.* Genre de la Décandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes, du grec *pyr*, feu, à cause de la belle couleur rouge des tiges et des pétioles de la Pyrote maculée. (*Pyrola maculata.* Lin.) De l'Amériq. sept. Tiges de 18 pouces; feuilles verticillées, ovales-lancéolées, aiguës,

dentées, pourpres en-dessous ; en-dessus d'un vert foncé et maculé de blanc. Fleurs, en juin, petites, deux sur chaque pédoncule, renversées, à cinq pétales concaves, d'un blanc rosé et à étamines plus longues et jaunes. Terre de bruyère fraîche ; mi-soleil ; orangerie. PYROLE ORDINAIRE. (*Pyrola rotundifolia.* LIN.) De la France. Plante rustique. Tiges d'un pied. Fleurs, en juin et en juillet, blanches, odorantes, Terre légère et ombragée. On l'apporte en octobre, en motte, des lieux où elle croît naturellement.

RÉSÉDA, *reseda*, de *resedare*, apaiser les douleurs, vertu supposée à une espèce de ce genre. (Dodécandrie Trigynie, fam. des RÉSÉDACÉES.) RÉSÉDA ODORANT. (*Reseda odorata.* Lin.) D'Égypte. Plante vivace. Tiges diffuses, couchées, rameuses et relevées à leur extrémité ; feuilles oblongues, entières ou à trois lobes ; fleurs, en juin et novembre, petites, en épi, verdâtres, à anthères rouge de brique, d'une odeur suave. Terre franche légère ; exposition chaude ; semis au printemps, en place ou en pots sur couche. Annuelle et herbacée en pleine terre, où elle se sème d'elle-même ; elle devient ligneuse et au moins trisannuelle en serre tempérée : on peut en former un arbuste, si on lui coupe les branches inférieures; elle continue alors à fleurir tout l'hiver.

*RHEXIA*, du grec *rhêxis*, fracture, parce que les anthères paraissent brisées au point d'attache : (Octandrie Monogynie, fam. des MÉLASTOMÉES.) RHEXIE DE VIRGINIE, (*Rhexia virginica.* LIN. Plante rustique, marécageuse et vivace. Tige de 18 pouces, carrée, velue et striée de rouge et de vert ; feuilles sessiles, opposées, ovales aiguës, velues, bordées de rouge et dentés ; fleurs en juin et juillet, axillaires, grandes, à pétales étalés et réfléchis, d'un rouge carmin, étamines jaunes. Terre de marais ou de bruyère, fraîche et ombragée. Multiplication par semis au printemps ou à l'arrivée des graines, sur couche en plein air. Repiquage en petits pots pour passer l'hiver en serre ou sous châssis ; planter au printemps suivant en pleine terre, et en pots pour en rentrer dans l'orangerie.

RICIN, *Ricinius*, tique de chien, parce que les semences ont quelque ressemblance avec cet insecte. (Monœcie Monadelphie ; fam. des EUPHORBIÉES.) RICIN COMMUN. (*Ricinius communis.* LIN.) De l'Inde. Plante vivace, à tige de 5 à 7 pieds, grosse, charnue, rameuse ; feuilles grandes, palmées, à 7 digitations dentées, d'où le nom de *Palma Christi* ; fleurs, en juillet et août, insignifiantes, mais singulières par leur position en épis, les mâles à la base, et les femelles au sommet. Terre franche légère et substan-

tielle ; exposition chaude ; multiplication de graines semées dans des pots sur couche chaude, au printemps ; repiquage quand les plantes ont 6 pouces, et que la température est assurée. La plante mûrit ses graines et périt ensuite. Repiquée dans un grand pot, et rentrée dans la serre chaude en septembre, elle vit plusieurs années. Sa semence est âcre et purgative. On en tire une huile qui est employée en médecine. L'huile des semences récoltées en France est aussi bonne que celle qui vient de l'Inde. La plante orne les grands jardins par son beau port et son feuillage.

ROSEAU, *Arundo*. (Triandrie Digynie, fam. des Graminées.) Roseau a quenouilles. (*Arundo donax*. Lin.) De la France mérid. Tiges de 8 à 12 pieds, ligneuses, creuses, articulées ; feuilles longues, aiguës, d'un vert glauque ; fleurs, en août, en panicules élégantes et pourprées, qui se balancent au moindre vent, d'où le surnom *donax*, du grec, *donein*, agiter. Terre profonde et humide sur le bord des eaux. Couper les tiges en octobre, et couvrir d'une couche de litière. Le roseau panaché. (*Arundo Donax variegata*), variété du précédent, en diffère par des proportions en tout plus petites, et par les panaches blanches et vertes de ses feuilles. Terre franche légère et humide ; exposition chaude, placer dans un baquet qu'on rentre en octobre, dans l'orangerie où il lui faut peu d'eau. Multiplication par la séparation des jets latéraux qu'on enlève avec précaution sans déranger la plante, et qu'on met dans un pot enfoncé dans une couche tiède, où on les arrose modérément.

*RUDBECKIA*. Genre dédié à Rudbeck, botaniste suédois. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des Corymbifères)

1. Rudbeckia pourpre. (*Rudbeckia purpurea*. Lin. — Catesb. 2. 59.) De Virginie. Plante vivace ; à tiges de 3 pieds, peu rameuses ; feuilles lancéolées, oblongues et lisses ; fleurs en juillet et septembre, solitaires, terminales, grandes, à rayons de 4 pouces ; d'un pourpre rosé, et pendans, à disque d'un pourpre noirâtre et anthères dorées. Terre franche légère ; exposition ouverte ; multiplication de graines semées en planches préparées, au printemps, ou par l'éclat des pieds, à l'automne ou en mars.

2 — 3. Rudbeckia laciné. (*Rudbeckia laciniata*.) Du Canada. Tiges de 8 pieds, rameuses au sommet, feuilles à cinq digitations, larges, pointues, trifides, les supérieures ovales, pointues, dentées, toutes d'un vert foncé ; fleurs, en juillet, grandes, solitaires, terminales et jaunes.

Même culture. On a encore le RUDBECKIA VELU *ou* OBÉLISCAIRE (*Rudbeckia hirta.* LIN.) De Virginie. Plante bisannuelle et à tiges de 3 à 5 pieds ; feuilles ovales, oblongues, dentées et velues ; fleurs, d'août en novembre, à rayons jaunes et à disque brun élevé en obélisque, d'où le nom vulgaire. Même terre. Semer les graines en pots aussitôt la maturité, couvrir peu, et rentrer l'hiver. Planter au printemps avec les fleurs d'automne.

SAINFOIN, *Hedysarum*, du grec, *Hédis*, doux, et *arôma*, parfum. ( Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES. ) SAINFOIN A BOUQUET *ou* D'ESPAGNE. ( *Hedysarum coronarium.* LIN. ) Plante trisannuelle, à tiges de 3 à quatre pieds ; feuilles ailées, à sept ou neuf folioles ovales ; fleurs en juillet, en épis terminaux, courts, rouges, et répandant une odeur douce, On le sème au printemps en terre légère et *terreautée* ; on sépare et repique le plant, pour le mettre en place, soit en automne, ou au printemps d'après. Couverture de litière pendant les froids. Variété à fleurs blanches, moins jolie.

2. SAINFOIN ANIMÉ, *ou* OSCILLANT. (*Hedysarum gyrans.* LIN.) Du bengale, et vivace. Tiges simples, garnies de feuilles à trois folioles, l'impaire plus grande et ovale oblongue, les deux autres lancéolées et douées d'un mouvement jour et nuit, qui consiste dans un tour, *gyrum*, ou un mouvement alternatif de haut en bas et de bas en haut ; fleurs en été, en grappes droites, bleuâtres, avec une teinte de rouge jaune sur les ailes et la carène. Terre franche légère ; constamment de serre chaude ; multiplication de graines semées sur couche chaude, et sous cloche ; donner peu à peu de l'air au jeune plant, pour l'y habituer.

SALICAIRE, *lythrum*, du mot grec *lythron*, sang ; couleur des fleurs de quelques espèces. ( Dodécandrie Monogynie, fam. des LYTHRÉES. )

1. SALICAIRE COMMUNE. ( *Lythrum Salicaria.* LIN. ) Indigène et vivace. Tiges quadrangulaires, ailées, rougeâtres, peu rameuses ; feuilles opposées, sessiles, ressemblant un peu à celles du saule, d'où son surnom latin ; fleurs, en juillet et août, en beaux épis terminaux, nombreuses et purpurines. Terre très-humide ou sur le bord des eaux, exposition en plein soleil ; multiplication de drageons enracinés.

2. SALICAIRE EFFILÉE. (*Lythrum virgatum.* LIN. — JACQ. *Fl. Aust.* 7. ) D'Autriche. Vivace et rustique ; tiges de 3 ou 4 pieds, effilées ; feuilles longues, lancéolées, pointues ; fleurs, en juillet, en épis paniculés et terminaux, d'un joli rose purpurin. Même culture. On peut aussi l'obtenir de semis.

*SANGUINARIA.* Genre de la Polyandrie Monogynie, fam. des PAPAVÉRACÉES, qui doit son nom au suc *rouge de sang* des racines de la SANGUINAIRE DU CANADA. (*Sanguinaria canadensis.* LIN. CURT. 162.) Vivace, à tige de 6 à 8 pouces; une seule feuille amplexicaule, radicale, d'un vert pâle et veiné de rouge, en cœur à la base et à pétiole long et brun; fleurs, en avril ou mai, terminales, moyennes, à pétales ovales, très-blancs. Terre légère et humide, mêlée de terreau de feuilles; exposition ombragée; multiplication par la séparation des racines.

SAPONAIRE, *Saponaria.* (Décandrie Digynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) SAPONAIRE OFFICINALE. (*Saponaria officinalis.* LIN.) Indigène et rustique. Tiges nombreuses, de 2 pieds et articulées; feuilles opposées, sessiles, ovales-lancéolées, et qui, écrasées et battues dans l'eau, la font mousser comme du savon, *sapo*, d'où son nom. Fleurs, en juillet, en bouquets terminaux, d'un rose violet et odorantes. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée. Toute terre et toute exposition : multiplication par les traces en automne.

SARRACÉNIE, SARRASINE, *Sararcenia.* Genre de la Polyandrie Monogynie, dédié au docteur SARRASIN.

1. SARRACÉNIE A FLEURS POURPRES. (*Sarracenia purpurea.* LIN.) Du Canada. Plante vivace, à tiges d'un pied; feuilles radicales de 5 à 6 pouces, teintes de rouge sur les nervures et les bords, roulées en cornet sinué et ventru; fleurs, en juin et juillet, terminales, solitaires, grandes, à cinq pétales d'un rouge pourpre en dehors, verts en dedans et flasques. Terre bourbeuse, mêlée de terre de bruyère et humide; d'orangerie ou châssis l'hiver. Multiplication de semences.

2. SARRACÉNIE A FLEURS JAUNES. (*Sarracenia flava.* LIN.) Amérique mérid. Plante plus grande dans toute ses dimensions. Feuilles de 2 pieds, en cornets, figurant une trompette. Fleurs, en juin, jaunes. On la tient dans un pot, et celui-ci dans un vase plus grand et toujours plein d'eau. Elle a besoin de l'orangerie l'hiver quand le froid est vif, ainsi que la SARRACÉNIE ROUGE, (*Sarracenia rubra*,) de la Caroline, qui ne se distingue des autres que par ses fleurs rouges.

SARRETTE, *Serratula.* (Syngénésie Polygamie égale, fam. des CYNAROCÉPHALES.) SARRÈTE A ÉPI. (*Serratula spicata*, LIN. *Liatris, marcostachia.* MICH.) De la Caroline. Vivace, à tiges de 3 pieds, nombreuses, simples, en touffe; feuilles sessiles, longues, étroites, pointues, ciliées à leur base, d'un vert foncé; fleurs, d'août en octobre, en épi terminal serré, sessiles, moyennes et lie de vin. SARRETTE ÉLÉGANTE. (*Ser-*

*ratula speciosa*, H. K.) De la Géorgie. Feuilles étroites, longues, à points transparens; fleurs, en septembre et octobre, en épi terminal, sessiles et couleur lilas. Terre légère, substantielle, fraîche; exposition ouverte; semis aussitôt la maturité des graines, et séparation des pieds la troisième année à l'automne. On cultive aussi la sarrette des teinturiers, indigène; mais c'est seulement pour la teinture jaune et brillante qu'elle fournit.

SAUGE, *Salvia*, de *salvere*, sauver, à raison de ses propriétés. (Diandrie Monogynie, fam. des Labiées.)

1. Sauge Ormin, Feuille-Fleur *et* Prud'homme. (*Salvia horminum.* Lin.) D'Espagne. Rustique, annuelle, à tige de 2 pieds; feuilles obtuses, crénelées, d'un vert foncé; fleurs, en juillet, en épi terminal, avec bractées colorées de rose tendre. Variété à bractées rouges, autre à bractées violettes: terre légère, chaude et sèche; exposition au midi. Semis en place, ou en planche pour être repiqué.

2. Sauge argentée. (*Salvia argentea.* Lin. — Jacq. H. *Sch.* 6.) De Crète. Bisannuelle; feuilles grandes, oblongues, dentées, laineuses et argentées; fleurs, en mai et août, verticillées, blanches et à bractées concaves. Même culture, mais semis sur couche tiède au printemps.

3. Sauge bicolore. (*Salvia bicolor.* Desfont. — Jacq. *H. Sch.* 7.) De Barbarie. Tiges carrées, de trois pieds, et persistantes si on rentre l'hiver en orangerie; feuilles ovales, crénelées et dentées, assez grandes; fleurs, en juin, en anneaux au sommet des tiges, grandes, penchées, d'un beau bleu, avec une tache blanche à la lèvre inférieure. Même culture, mais bien couvrir de litière sèche pendant les froids. *Voyez*, pour les autres espèces, la section des plantes aromatiques et des Arbres et Arbustes.

SAXIFRAGE, Casse-Pierre, *Saxifraga*, du latin *saxum*, rocher, et *frangere*, briser, parce que les racines de plusieurs de ces jolies plantes vivaces, pénètrent entre les fentes des rochers humides. (Décandrie Digynie, fam. des Saxifragées.)

1. Saxifrage de Sibérie. (*Saxifraga crassifolia.* Lin. — Jaum. pl. 4, t. 340.) Feuilles persistantes, lisses, épaisses, ovales, dentées, grandes, d'un beau vert, et en touffe; tiges d'un pied, nues, terminées, en mars et avril, par une panicule de fleurs, les plus grandes du genre et d'un beau rose. Terre franche légère et fraîche; mi-soleil, séparation des drageons tous les trois ans à l'automne. Variété à feuilles cordiformes et à panicule plus grande.

2. Saxifrage stolonifère, *ou* de la Chine. (*Saxifraga sarmentosa.* Lin. — Jacq. *Ic. rar.* 80.) Tiges faibles, cou-

chées, rameuses, rougeâtres et redressées pendant la floraison; feuilles rondes, velues, purpurines-pâles en dessous, vertes, et veinées de blanc en dessus. Fleurs, en juin et juillet, en panicule ouverte, dont les trois pétales supérieurs, très-petits, d'un rose tendre, et blancs avec une tache jaune à la base, et les deux inférieurs longs et blancs. Même culture, et garantir des grands froids, ou en serrer quelques pieds dans l'orangerie. Multiplication de ses filets qui prennent racine, d'où le surnom français de *stolonifère*; plante propre aux rocailles humides, à mi-soleil.

3. Saxifrage cotylédone *ou* pyramidale. (*Saxifraga cotyledon pyramidalis.* Lin.—*Fl. Dan.* 241.—*Sedum pyramidale.* des jardiniers.) Des Alpes. Feuilles longues, en spatule, dentelées, charnues, d'un vert glauque, persistantes, et en rosette, du centre desquelles il s'élève la troisième année une tige de 18 à 24 pouces, peu feuillée, mais à rameaux nombreux, et divisés eux-mêmes, terminés, de mai en juillet par de jolies petites fleurs blanches. La plante forme alors pendant un mois une pyramide charmante. Même culture; multiplication de rosettes, dont on met une partie en pots, pour en jouir dans les appartemens, et qu'on serre dans l'orangerie. Chaque rosette ne fleurit ordinairement qu'une fois.

4. Saxifrage ombreuse, Mignonnette, Amourette, (*Saxifrago umbrosa.* Lin.) Des Alpes. Feuilles en rosettes assez larges et étalées; tiges de 8 à 12 pouces; fleurs, en avril et mai, en panicule, petites, blanches et tachées de points rouges. Même culture. On en fait de jolies bordures.

5. Saxifrage mousseuse, Gazon turc. (*Saxifraga hypnoïdes.* Lin.) Des Alpes. Indigène. Feuilles nombreuses, semblables à celles de la mousse, *hypnum*, formant un gazon touffu, d'un vert gai; tiges de 5 à 6 pouces, nombreuses, portant en mai, une ou plusieurs fleurs blanches et petites. Même culture.

6—7. Saxifrage à feuilles rondes. (*Saxifraga rotundifolia.* Lin.) Des Alpes. Feuilles en rein, à dents larges et aiguës, velues comme les tiges qui ont un pied; celles-ci rameuses et terminées, en mai et juin, par des panicules de fleurs petites, blanches à points rouges. Lorsqu'on a des rocailles humides et ombragées à garnir, on peut employer la Saxifrage fourchue, (*Saxifraga furcata*, la Peyr.) des Pyrénées, et formant des touffes basses, épaisses, étalées et d'un beau vert. Même culture.

8. Saxifrage granulée, Sanicle de montagne, Casse-pierre. (*Saxifraga granulata.* Lin.—*Fl. Dan.* 519.) Indigène. Tiges de 8 à 10 pouces, grêles, peu rameuses; feuilles

nombreuses, radicales, petites, réniformes, crénelées, les supérieures lobées, presque palmées; fleurs, en mai et juin, moyennes, terminales, blanches, et doubles dans la variété qu'on cultive depréférence. Terre légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication quand les feuilles sont sèches, par la séparation, en petites mottes, de ses racines consistant en une multitude de grains tuberculeux, d'où son surnom, et qu'on replante bientôt après en pleine terre ou en pots: garantir avec un peu de litière, des grands froids et de la neige: arroser au printemps, lorsqu'il fait trop sec.

9. Saxifrage velue. (*Saxifraga hirta.* Lin.) Des Alpes. Feuilles en rein, crénelées et pétiolées; tiges velues et terminées, en mai, par de petites fleurs blanches piquetées de points rouges. Même culture que la première.

SCABIEUSE, *Scabiosa*, du latin, *scabies*, gale, parce qu'une espèce a été employée contre cette maladie. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Dipsacées.)

1. Scabieuse Fleur-de-veuve. (*Scabiosa atropurpurea.* Lin.) Plante bisannuelle des Indes. Tiges de deux pieds, rameuses, radicales, spatulées, dentées, les caulinaires pinnatifides, les folioles linéaires; fleurs, en juillet et octobre, si la saison est douce, nombreuses, terminales, solitaires, moyennes, d'un pourpre plus ou moins foncé et velouté, et à odeur de musc ou de fourmi. Terre franche légère, exposition chaude; semis au printemps et mieux en automne, et en place, pour avoir de plus belles plantes. Couverture pendant les gelées, pour les jeunes plantes qui passent l'hiver.

2. Scabieuse des Alpes. (*Scabiosa alpina.* Lin.) Vivace et à larges touffes; feuilles ailées; tiges de 5 pieds, terminées, en juillet, par des fleurs jaunâtres et penchées. Même culture, et multiplication par l'éclat des pieds.

3. Scabieuse étoilée. (*Scabiosa stellata.* Lin.) Indigène et annuelle. Tige de 2 pieds, rameuse, velue; feuilles velues et blanchâtres; fleurs, en juillet et août, moyennes, blanches. Semence à aigrette en cloche, au milieu de laquelle il y a une étoile pédiculée et noire. Culture du n°. 1.

4. Scabieuse du Caucase. (*Scabiosa caucasica.* Curt.) Vivace, et la plus belle de son genre. Feuilles lancéolées, à poils blanchâtres et épais; tiges simples; fleurs, en juillet et août, solitaires, très-grandes, à rayons extérieurs longs, larges et concaves, d'un bleu tendre, que relève le rose vif des anthères et des styles des fleurons du centre. Culture du n°. 2.

5. Scabieuse de Crète. (*Scabiosa cretica.*) Toujours

verte. Tige de 2 pieds, ligneuse, rameuse; feuilles lancéolées, étroites, blanchâtres; fleurs, tout l'été, solitaires, terminales, d'un bleu pâle presque blanc. Terre légère. D'orangerie. Multiplication de boutures et semis sur couche au printemps.

SCEAU DE SALOMON, *Polygonatum.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Asphodélées.) Racine polygonée, en forme d'un cachet ou sceau, d'où ses noms.

1. Sceau de Salomon verticillé. (*Polygonatum verticillatum.* Desf.) Tige simple, haute de 15 à 20 pouces, garnie de feuilles étroites, lancéolées, très-glabres, verticillées quatre à quatre; fleurs blanches ou un peu verdâtres, pendantes, deux à trois ensemble, sur des pédoncules axillaires; en mai et juin. Des lieux montueux et ombragés du midi de la France. Toute espèce de terre, mais fraîche et ombragée. Multiplication de semences, à mi-soleil, ou par la séparation des racines.

2. Sceau de Salomon commun. (*Polygonatum vulgare.* Desf. — *Convallaria polygonatum.* Lin.) Indigène dans les bois. Tige d'un pied et demi, anguleuse, courbée, garnie, dans la moitié supérieure, de feuilles ovales-lancéolées, sessiles et demi-embrassantes; fleurs blanches, pendantes, la plupart solitaires; en avril et mai. Même culture; on en a une variété à fleurs doubles.

3. Sceau de Salomon a feuilles larges. (*Polygonatum latifolium.—Convallaria latifolia.* Jacq. *Fl. Aust.* t. 232.) Des montagnes du midi de la France. Ses feuilles sont plus larges que dans l'espèce précédente, et ses pédoncules portent plusieurs fleurs. Même culture.

4. Sceau de Salomon multiflore. (*Polygonatum multiflorum.* Desf. *Convallaria multiflora.* Lin.) Indigène, dans les bois montagneux. Tige cylindrique ou à deux angles à peine saillans, haute de 2 à 3 pieds; feuilles ovales-lancéolées; fleurs blanchâtres, pendantes, disposées 2 à 6 ensemble sur des pédoncules axillaires; en mai. Même culture. On préfère la variété à fleurs doubles.

SCORPIONE, *Myosotis*, oreille de rat, à cause de la forme des feuilles. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.) Scorpione des marais, Gremillet *ou* Souvenez-vous de moi. (*Myosotis palustris.* Lin. — *Fl. Dan.* 583.) Charmante miniature. Vivace et rustique, à tige d'un pied; feuilles oblongues étroites; fleurs, d'avril en août, en épi lâche, moyennes, bien ouvertes, d'un bleu céleste avec des points jaunes. Terre humide, et multiplication par la séparation des pieds.

SEDON, *Sedum*, de *Sedare*, apaiser, parce qu'on attri-

bue à quelques espèces la vertu de calmer les douleurs. (Décandrie Pentagynie, fam. des Crassulées.)

1. Sedon Orpin, Reprise. (*Sedum Telephium.* Lin. — *Fl. Dan.* 676. Red. Pl. gr. 94.) Indigène. On ne cultive pour l'agrément que la variété à fleurs rouges, plante rustique. Tiges nombreuses d'un pied et demi à 2 pieds, à feuilles sessiles, planes, épaisses succulentes, ovales, dentées; fleurs, en juillet et août, en corymbe serré terminal, d'un rouge purpurin. Terre sableuse; exposition au soleil; multiplication par les éclats des pieds en février ou mars. Ses feuilles s'appliquent sur les coupures, qu'elles font, dit-on, *reprendre*, et Télèphe, roi de Mysie, s'en servit le premier; d'où ses noms de Reprise et de *Telephium.*

2—3. Sedon a feuilles de Peuplier. (*Sedum populifolium.* Lin. — Curt. 211.) De Sibérie; très-propre à garnir les parties de rocailles exposées au soleil. Tiges d'un pied, étalées et brunâtres, garnies de feuilles, rares dans le bas, pétiolées, cordiformes, dentées, ayant une teinte rouge. De juillet à septembre, bouquets de fleurs petites, nombreuses, odorantes, lavées de rose, et à étamines d'un pourpre foncé. Si on garde ce *Sedum* dans un pot, il demande la culture des plantes grasses, et alors on fera bien d'en serrer quelques pieds l'hiver. — Le Sedon a feuilles velues, (*Sedum dasyphyllum.* Lin.) convient encore mieux pour tapisser les rocailles. Des Alpes. Plante rustique, vivace, plus basse que la précédente, et à feuilles étroites, épaisses, et couvertes d'un duvet blanc; fleurs, en juillet, blanches et terminales. Même culture et boutures.

4. Sedon odorant, Rhodiole. (*Sedum Rhodiola.* H. P. *Rhodiola rosea.* Lin.) Jolie plante des Alpes, rustique et vivace. Racine à odeur de rose; tiges de 9 à 10 pouces; feuilles épaisses, glauques, planes, oblongues, dentées; fleurs, en juin, roses, en bouquet serré et terminal. Cette couleur et l'odeur de la racine ont mérité à la plante le nom de *Rhodiole*, du grec *rhodon*, rose. Terre sableuse et sèche. Même culture, mi-soleil.

5. Sedon Crête-de-Coq. (*Sedum cristatum.*) Indigène. Plante basse, touffue, fort jolie. Tiges et rameaux charnus, aplatis, plus large à leur extrémité, les uns sinués, d'autres roulés; feuilles charnues, courtes, menues, en alène, d'un vert foncé, fleurs, en juillet et août, d'un beau rouge. Terre franche légère, exposition chaude; d'orangerie; propagation d'éclats et de boutures.

6. Sedon ou orpin réfléchi. (*Sedum reflexum.* Lin.) — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 115.) Quelques amateurs cultivent une variété monstrueuse de cette espèce, dont la

partie inférieure de la tige forme une sorte de souche charnue, aplatie, garnie d'un grand nombre de feuilles. Elle ne se multiplie que par boutures ou éclats tirés de la souche.

SÉNEÇON, *Senecio.* (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Du latin *senex*, vieillard, parce que, lorsque les pétales sont tombés, on ne voit plus qu'un duvet blanc, formé par les aigrettes soyeuses des semences.

1. SÉNEÇON D'AFRIQUE *ou* DES INDES, Jacobée à feuilles de seneçon. (*Senecio elegans.* LIN.) Du Cap. Tiges et feuilles d'un beau vert, semblables à celles du séneçon commun, mais plus grandes. Les fleurs, en juin et août, beaucoup plus grandes, à rayons d'un cramoisi clair et superbe, et à disque d'un beau jaune doré. Variétés à fleurs doubles et très-nombreuses, d'un cramoisi pourpre très-éclatant, ou roses, ou blanches. Même culture que les capucines à fleurs doubles, pour les variétés. Quant à l'espèce, on peut la semer en mars, et en place, en terre franche légère à une bonne exposition, et mieux sur couche, pour la replanter en motte. A l'air libre, elle n'est qu'annuelle : mais, si on la traite comme le réséda, elle devient arbrisseau et vit trois ans.

2. SÉNEÇON A FEUILLES D'ADONIS (*Senecio adonidifolius.* LOIS. *Fl. Gall.* 566, t. 19.) Plante des montagnes de la France. Tiges de 2 à 3 pieds, garnies de feuilles glabres, deux fois ailées, à folioles linéaires, entières ou trifides; fleurs jaunes, nombreuses, en corymbe terminal; en juillet et août. Cette espèce fait un joli effet et mérite d'être plus répandue pour l'ornement des grands parterres; elle n'est pas délicate, se multiplie de graines, et plus facilement encore en éclatant ses racines en automne.

*SEPTAS.* (Heptandrie Heptagynie, fam. des CRASSULÉES.) Ce nom vient du nombre 7, parce que les fleurs ont un calice à 7 divisions, 7 pétales, 7 étamines, 7 stigmates et 7 capsules. SEPTAS DU CAP. (*Septas capensis.* LIN. — AND. *rep.* 90.) Jolie plante vivace, à racine tubéreuse. Tige garnie à la base, de 2 bractées et au-dessus d'une rosette de feuilles sessiles, opposées, rondes, crénelées, d'un vert foncé, surmontées de deux autres bractées amplexicaules, terminées, en août et septembre, par une ombelle de fleurs en étoile; à calice rouge, et à cercle rouge aussi au dehors, mais d'un blanc pur rayé de rose en dedans. Terre légère, exposition chaude; multiplication par ses tubercules qu'on peut retirer de terre pour les replanter au printemps. Si on laisse la plante en pot, il faut la rentrer dans l'orangerie. C'est la *saxifrage tubéreuse* des Hollandais.

*SIDA*. Nom d'une ville de la Béotie, dans la Grèce, ABUTILON, LAM. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.) Les *Sidas*, quoique vivaces, sont en général de peu de durée, et les fleurs éphémères.

1. SIDA A FEUILLES DE CHARME. (*Sida carpinifolia.*) De Madère. Tige ligneuse et arborescente; feuilles comme celles du charme; fleurs tout l'été, en ombelles axillaires et jaunes. Terre franche légère, exposition chaude. Multiplication de graines en pots, sur souche chaude et sous châssis au commencement d'avril. Repiquer le plant quand il a 3 ou 4 pouces, dans des pots de 6 à 7 pouces, et enfoncés dans la couche pour la reprise. On peut en faire des boutures traitées de même. On cultive de même les espèces suivantes.

2. SIDA A FEUILLES ÉTROITES. (*Sida angustifolia.*) De l'Inde. Tige de 4 pieds, très-rameuse; feuilles étroites, dentées, cotonneuse et blanches; fleurs, en été, solitaires, axillaires, petites et jaunes. Serre chaude, et ne venant pas de boutures ainsi que les numéros 3 et 4, du reste même culture.

3. SIDA DU PÉROU. (*Sida peruviana.* CAV. — *Sida arborea.* LIN.) Fleurs, en été, d'un jaune pâle et assez grandes, tige de 6 pieds, grise, rameuse, à feuilles en cœur arrondi, mais aiguës à la pointe, un peu dentées, molles au toucher, et blanchâtres.

4. SIDA RÉFLÉCHI. (*Sida reflexa.* CAV.) Du Pérou. Tige de 3 pieds; rameaux velus; feuilles grandes, en cœur arrondi, molles et blanchâtres; fleurs, en été, solitaires, axillaires, d'un rouge écarlate, avec une tache brune dans l'intérieur: limbe crénelé et *réfléchi*.

5. SIDA ABUTILON. (*Sida Abutilon.* CAV.) De l'Inde. Annuel. Tige de 4 pieds; feuilles moyennes, en cœur crénelées, molles et pendantes; fleurs, de juin en août, petites et jaunes. Semer et repiquer comme le n° 1, ou planter en pleine terre, quand la température est adoucie.

SILÈNE, *Silene*, du grec *sielizein*, saliver, parce que plusieurs espèces exsudent une liqueur remplie de bulles comme la salive. (Décandrie Trigynie, fam. des CARYOPHYLLÉES.) Ces plantes ont les feuilles connées et opposées. Elles aiment une terre légère, sablonneuse et chaude.

1. SILÈNE A FLEURS ROSES. (*Silene bipartita.* DESF.) De Barbarie. Plante annuelle comme les trois espèces suivantes. Tige de 8 à 10 pouces, noueuse, rameuse et pubescente; feuilles inférieures, spatulées, obtuses, les supérieures opposées, sessiles et lancéolées; fleurs, en juin et juillet, axillaires, par deux, à cinq pétales fendus en deux, d'où le surnom latin, d'un rose foncé, à calice diaphane, persistant

et denté. Multiplication de graines en mars, en bordures ou en massif, et fleurit à l'automne, si on tond la plante, ou si elle se ressème en été.

2. Silène a bouquets. (*Silene ameria.* Lin.) Indigène. Tige de 18 pouces, rameuse à la base; feuilles larges, lisses, d'un vert glauque; fleurs, tout l'été, en faisceau terminal. rouges ou blanches.

3. Silène Attrape-mouche. (*Silene Muscipula.* Lin.) Elle ne diffère de la précédente que parce les fleurs ne sont point fasciculées Même culture; leur suc visqueux arrête les insectes.

4. Silène a cinq taches. (*Silene quinque vulnera.* Lin.) Indigène. Tige de 9 à 12 pouces; feuilles un peu rudes; fleurs, de juin en août, en épi unilatéral, à cinq pétales blancs, avec une tache pourpre au milieu. Même culture.

5. Silène de Virginie (*Silene virginica.* H. P.) Racine, vivace; tige visqueuse; feuilles lancéolées, pointues, fleurs, en juin et juillet, écarlates et en faisceau terminal. Semis en automne, avec couverture d'hiver, ou de printemps, et repiquer en place.

6. Silène a odeur de Tagetès. (*Silene ornata.*) Du Cap. Herbacé et trisannuel. Tiges de 2 pieds, visqueuses, velues, articulées; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, épaisses, visqueuses; fleurs, en mai et octobre, à calice caréné et velu, à pétales moyens, bifides, d'un rouge velouté. Semis au printemps, sur couche et sous châssis. Repiquage en pots pleins de terre légère et substantielle. D'orangerie.

*SILPHIUM.* (Syngénésie-Polygamie nécessaire, fam. des Radiées.) Ancien nom du Badamier au benjoin. Les espèces suivantes sont rustiques, vivaces, et de l'Amér. sept., à fleurs jaunes terminales, semblables à celles des soleils, et fleurissant d'août en octobre. Toute terre, mais mieux terre franche légère et profonde; multiplication de graines au printemps, en planches au levant, et repiquage en place à l'automne, époque de la séparation des forts pieds. 1°. Le Silphium a feuilles lacinées. (*Silphium laciniatum.* Lin.) Tiges de 10 à 15 pieds, à tubercules bruns, feuilles grandes et bien découpées, dentées et velues. 2°. silphium a feuilles en coeur, (*Silphium terebinthinaceum.* Jacq.) Tiges de 3 pieds; feuilles radicales, cordiformes, dentées et rudes. 3°. Silphium perfolié. (*Silphium perfoliatum.* Lin.) Feuilles lancéolées, dentées et opposées, qui semblent être enfilées par la tige, qui est de 6 à 9 pieds. 4°. silphium a feuilles réunies, (*Silphium connatum.* Lin.) Feuilles réunis entourant les tiges quadrangulaires, et de 4 ou 5 pieds. 5° Silphium a feuilles ternées. (*Silphium trifoliatum.* Lin.)

Tiges de 5 à 6 pieds, rougeâtres; feuilles ovales, oblongues, dentées, rudes, réunies par trois au milieu des tiges, d'où le surnom, par 4 à la base, et opposées au sommet.

SOLDANELLE, *Soldanella.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Primulacées.) Soldanelle des alpes, (*Soldanella alpina.* Lin — Jacq. Fl. *Austr.* 13.) Charmante petite plante à racines vivaces. Feuilles radicales, petites, en rein et lisses. Tiges nues, de 5 à 6 pouces, terminées en avril et mai, par 2 à 4 fleurs campanulées, à bords déchiquetés, d'un violet pourpre, ou blanches. Terre de bruyère mêlée d'un quart de terre franche, exposition fraîche et demi-ombragée. Multiplication de graines, ou de l'éclat des racines en octobre. Couverture de litière l'hiver; en orangerie, elle fleurit en mars.

SOLEIL. Tournesol, *Helianthus*, du grec, *helios*, soleil, et *anthos*, fleur. (Syngénésie Polygamie frustranée, fam. des Corymbifères.) Plante, dont les fleurs à rayons jaunes et à disque brun, ressemblent assez à un soleil peint.

1—2. Soleil. a grandes fleurs, hélianthe annuel. (*Helianthus annuus.* Lin.) Du Pérou. Tige de 6 à 12 pieds, épaisse, rude et rameuse; feuilles grandes, cordiformes, crénelées, hérissées de poils; fleurs, de juillet en septembre, terminales, solitaires, larges de 6 à 12 pouces, penchées, et toujours tournées du côté du soleil. Variété à fleurs, couleur de soufre; autre dite double; terre franche légère, exposition chaude. Semis sur couche, en mars et mieux en avril, en place, pour avoir des pieds plus développés: garantir ses graines des oiseaux. Cette plante, si propre à l'ornement, réunit des qualités plus précieuses. La graine fournit une huile bonne à manger et à brûler. C'est une bonne nourriture pour la volaille. Les feuilles fraîches ou sèches sont recherchées par les bestiaux, et les tiges sont propres à ramer les haricots, ou à chauffer le four, ou à fournir de la potasse. Elle n'a que le défaut d'effriter la terre. Une autre variété naine, ou espèce (*Helianthus indicus.* Lin.), n'a qu'un pied de hauteur; fleurs droites, aussi grandes, les ligules des rayons fendus en deux, et les écailles du calice pendantes. On le sème et cultive en pots.

3—5. Soleil vivace, Petit Soleil. (*Helianthus multiflorus*, Lin.) De Virginie, très-rustique. Vivace, à plusieurs tiges de 4 à 6 pieds au plus: feuilles plus petites que le précédent, ainsi que les fleurs, simples, semi-doubles ou doubles, et en août. Multiplication par l'éclat des racines, et même culture. Soleil noir pourpre. (*Helianthus atrorubens.* Lam.) Tiges de 6 à 8 pieds, d'un rouge pourpre; feuilles sessiles, ovales lancéolées, rudes et ponctuées, fleurs, d'août en octobre, assez grandes, d'un beau jaune Soleil Élevé. (*Helianthus excelsus.* Wild. *altissimus.* Lin.) Tiges, de 9

à 10 pieds, effilée et rameuse; fleurs, d'août en octobre, plus grandes, et d'un jaune plus brillant. Ces deux espèces, aussi d'Amérique, sont vivaces. Culture du n°. 3.

SOUCI, *Calendula*, de *calenda*, parce qu'une espèce fleurit tous les mois (Syngénésie Polygamie nécessaire, fam. des Corymbifères.)

1. Souci commun ou des jardins (*Calendula officinalis.* Lin) Indigène. Feuilles ovales-oblongues, sessiles; tiges d'un pied, à rameaux nombreux; fleurs, en mai, si la plante a passé l'hiver, et en juillet, si on l'a semée en mars, et toujours jusqu'en septembre, solitaires, terminales, moyennes, radiées, simples ou doubles, couleur d'un jaune pâle ou jaune safrané. La variété double, dite Souci d'Espagne, est préférée. Terre franche légère; exposition chaude; semis en septembre ou au mois de mars, en place, ou qu'on repique. Les semences extérieures sont courbées et hérissées, les autres membraneuses.

2. Souci de la reine, Souci de Trianon, Souci-Anémone. (*Calendula perennis.*) Port et feuillage du précédent; fleurs, aussi de même forme, en même temps, mais plus larges, plus doubles, d'un jaune moins foncé, à pétales plus étroits, ondulés, et teints d'aurore à l'extrêmité. Même culture. Si on le met dans l'orangerie, il fleurit dès le mois d'avril. Ses deux premiers surnoms viennent du jardin de la reine à Trianon, où il a été premièrement cultivé: le troisième des rapports de la fleur avec celle d'anémone.

3. Souci hygromètre, Souci pluvial. (*Calendula pluvialis.* Lin.) Du Cap. Feuilles de même forme, mais profondément dentées, et d'un vert pâle; tiges faibles, souvent couchées; fleurs, de juin en septembre, à rayons longs, étroits, blancs en dessus, violâtres en dessous, et marqués à la base d'une tache violette, qui forme un anneau autour du disque, lequel est brun foncé. La fleur se ferme à l'approche de la pluie, d'où ses surnoms. Même culture, mais semis au printemps sur couche.

4. Souci a feuilles de Chrysanthème. (*Calendula chrysanthemifolia.* Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 33.) Du Cap. Tige ligneuse à la base, divisée en rameaux anguleux, herbacées, haut de 3 à 4 pieds. Feuilles cunéiformes, incisées; fleurs, grandes et fort belles, larges de 3 à 6 pouces, d'un jaune éclatant, pendant presque toute l'année, mais surtout en septembre. Multiplication facile, par les boutures faites au printemps, sur couche et sous châssis. Terre substantielle et un peu légère; serre tempérée pendant l'hiver.

SPIGELIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des Gentia-

NÉES.) Dédié à SPIGEL. SPIGELIA DU MARYLAND. (*Spigelia Marylandica.* LIN.—CATESB. 2.78.) Racines vivaces et fibreuses; tiges carrées, herbacées, d'un pied, garnies de quatre à cinq paires de feuilles opposées, sessiles, ovales oblongnes, très-aiguës, et terminées en juin par un épi unilatéral de fleurs, à tube long, enflé, à cinq segmens égaux, légèrement odorantes, d'un beau rouge à l'extérieur, et jaunes en dedans. Terre de bruyère, humide, moyen soleil: on le multiplie ou de semences, ou par l'éclat des pieds, mais difficilement.

SPIRÉE, *Spiræa*, du grec *speïra*, se tordre en *spirale* ou en corde. (Icosandrie Pentagynie, fam. des SPIRÉACÉES.)

1. SPIRÉE ULMAIRE. REINE DES PRÉS, (*Spiræa ulmaria.* LIN.—JAUM. pl. n. 359.) Belle plante indigène, à racines vivaces; tiges de 2 à 3 pieds, presque simples; feuilles ailées à folioles blanchâtres, de la forme des feuilles d'orme, d'où son surnom; fleurs, en juin et juillet, en bouquets paniculés, petites, mais nombreuses, simples ou doubles, et blanches. Variété à feuilles panachées. Tout terrain frais, mais mieux terre franche légère. Multiplication par la séparation des pieds en automne ou au printemps; arrosemens en été.

2. SPIRÉE A FEUILLES LOBÉES, Reine des prés du Canada, (*Spiræa lobata.* LIN.) Superbe plante à racines traçantes, vivaces et odorantes; tiges de 2 à 3 pieds; feuilles à folioles lobées et presque palmées, doublement dentées; fleurs, en juillet, qui ne diffèrent des précédentes que par la couleur rouge-rose, et odorantes. Même culture. Quand ces deux espèces sont attaquées du blanc, on lave bien leurs racines à l'automne ou au printemps, et on les met dans une terre nouvelle.

3. SPIRÉE FILIPENDULE. (*Spiræa filipendula.* LIN.) Indigène, à racines vivaces, et comme des fils, d'où son surnom, mais auxquelles tiennent des tubercules arrondis qu'on peut manger après une forte ébullition, et qui sont indispensables à l'existence de la plante; feuilles ailées, composées de beaucoup de folioles ovales-oblongues, dentées en leurs bords; tiges d'un pied et demi, nues, portant en juin et juillet une large cime de jolies fleurs blanches, petites, mais nombreuses. On cultive de préférence la variété à fleurs doubles. Même culture.

4. SPIRÉE BARBE DE BOUC OU DE CHÈVRE. (*Spiræa aruncus.* LIN.) D'Autriche. Rustique, et à racines vivaces; tiges de 3 à 4 pieds, fermes et jaunâtres; feuilles trois fois ailées, à folioles oblongues, pointues et dentées; fleurs, en juin et juillet, en panicule terminale et ouverte, petites,

nombreuses, dioïques, à pétales blancs, dépassés par les étamines qui donnent aux bouquets un air léger et plumeux, d'où ses surnoms français. Même culture, mais mi-soleil, et arrosemens fréquens en été.

SPIRÉE A FEUILLES DE SAULE et autres espèces ligneuses, *voyez* à la section des arbres, arbrisseaux et arbustes.

STACHYS. De *Stachys*, Épi. (Didynamie Gymnospermie, fam. des LABIÉES.) STACHYS ÉCARLATE. (*Stachys coccinea.* JACQ. *H Sch.* 284. AND. 310. CURT. 666.) Des montagnes du Chili. Racines vivaces; tiges de 3 pieds, anguleuses, sillonnées, rameuses, rudes; feuilles opposées, en cœur, oblongues, crénelées, velues en dessous, à pétioles canaliculés, larges; fleurs, en juin et septembre, en épis verticillés et terminaux, moyennes, réunies par trois, et d'un rouge éclatant; filets rouges et anthères blanchâtres. Terre légère et substantielle; exposition au midi; d'orangerie près des jours; multiplication de graines semées sur couche au printemps, ou de boutures et d'éclats du pied. La plante craint l'humidité l'hiver.

*STAPELIA.* Genre dédié à Stapel. (Pentandrie Digynie, fam. des APOCYNÉES.) Plantes grasses d'Afrique, toujours vertes, vivaces et singulières; de serre chaude. Terre forte, peu d'arrosemens en été, et jamais en hiver.

1. STAPELIE VELUE. (*Stapelia hirsuta.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 126.) Tiges de 18 pouces, quadrangulaires et pyramidales, charnues, épaisses, à dents droites, rameuses, et d'un vert foncé; fleurs, d'avril en juillet, larges de 4 pouces, à 5 pétales oblongs, aigus, épais, velus, couleur de lie de vin, avec un bouton au centre, contenant le pistil et les étamines, enfin à odeur de chair corrompue. Multiplication de boutures sur couche chaude et sous châssis.

2. STAPELIE PANACHÉE. (*Stapelia variegata.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 125.) Fleur de crapeau. Elle ne diffère de la précédente que par ses fleurs de moitié plus petites, tachetées de brun foncé sur un fond plus clair, d'où le nom de FLEUR-DE-CRAPAUD. Même culture.

3. STAPELIE A GRANDES FLEURS. (*Stapelia grandiflora*, LIN.) Les dents de la tige sont courbées, et les fleurs, en août, grandes comme celles du n°. 1, sont d'un pourpre noir, à 5 pointes aiguës, ciliées en leurs bords.

STATICE, *Statice.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des LIMONIACÉES.) D'un mot grec qui signifie *retenir*, parce que quelques espèces arrêtent et retiennent les sables. Elles sont vivaces.

1. Statice a têtes, Gazon d'Olympe. (*Statice armeria.* Lin.) Petite plante indigène, rustique, basse et vivace. Elle fait de jolies bordures par ses touffes de feuilles nombreuses, linéaires; tiges nues, de 8 à 9 pouces. Fleurs, en mai et juillet, en tête, plus ou moins rouges ou blanches, selon la variété. Variété plus petite dans ses dimensions. Terre légère et humide; multiplication par la séparation des pieds, ou par le semis.

2. Statice en faisceau. (*Statice fasciulata*, Vent. Hort. Cels. t. 38.) Tige ligneuse à sa base, divisée en plusieurs rameaux longs de 3 à 4 pouces, garnis de feuilles nombreuses, linéaires, glabres; fleurs, en tête comme dans l'espèce précédente, portées sur de longs pédoncules. Originaire de l'île de Corse aux environs d'Ajaccio. Plantation en pot, dans une terre légère; orangerie pendant l'hiver; multiplication de graines ou en éclatant les racines.

2. Statice maritime. (*Statice limonium.* Lin.) Indigène. Feuilles radicales, ovales-oblongues; plus larges, lisses, d'un beau vert, en rosette, à pétiole d'un rouge vif. Tiges de 18 pouces, nues, rameuses, terminées, en juin et juillet, par des épis unilatéraux de fleurs petites, nombreuses, et d'un joli bleu. Même culture, mais plus délicat; exposition chaude, et couverture de litière dans les fortes gelées.

3. Statice a larges feuilles. (*Statice latifolia.* Smith.) De Sibérie. Feuilles plus grandes, plus aiguës, velues et à pétiole moins rouge que dans le précédent. Tiges plus hautes et plus ramifiées; fleurs en épis plus grands, d'un bleu violâtre, en août et septembre. Même culture, ou d'orangerie.

4. Statice de Tartarie. (*Statice tatarica.* Lin.) Tiges plus basses et plus rameuses. Feuilles radicales, lancéolées oblongues, pointues, fermes, couchées, d'un vert blanchâtre; fleurs, en juin, en épis courts avec des bractées, d'un rouge tendre. Même culture, mais d'orangerie.

5. Statice crépue. (*Statice mucronata.* Lin. F. — L'Hér. *Stirp. nov.* 6.) De Barbarie. Racines odorantes; tiges d'un pied, diffuses, rameuses, à membranes crépues, ondulées et blanchâtres comme les feuilles qui sont ovales, mucronées, couvertes d'une poussière farineuse; fleurs, tout l'été, en épis unilatéraux, serrées, sessiles, petites, nombreuses, d'un violet tendre. Même culture que la précédente. Elle se sème naturellement, si le pot est d'une bonne proportion.

*STEVIA.* Genre dédié au docteur Stève, botaniste espagnol. (Syngénésie Polygamie égale, fam. des Flosculeuses.) Plantes vivaces et de la Nouvelle-Espagne, excepté

la

la sixième ; fleurs très-petites, mais nombreuses, en étoile, odorantes et faisant un joli effet par leur réunion. Elles demandent une terre légère ; une exposition abritée. Semis sur couche tiède au printemps ; repiquer en pots, rentrer dans l'orangerie, ou laisser sur couche sous châssis pour faire mûrir les graines. En pleine terre, il faut les placer contre un mur, au midi, et garantir des moindres gelées.

1. Stevia a feuilles en scie. (*Stevia serrata.* Cav. 555. *Ageratum punctatum.* Ortéga.) Tiges d'un pied, d'un jaune pâle, rameuses dans le haut, à feuilles éparses, presque linéaires, ponctuées, les premières et celles du bas dentées en scie. Fleurs, en juillet et août, serrées, blanches et en entonnoir, en corymbes terminaux et aplatis.

2. Stevia a feuilles dhyssope. (*Stevia hyssopifolia.*) Tiges assez nombreuses, de 2 pieds, garnies de feuilles opposées. Fleurs, en août, en corymbes terminaux, roses et serrées.

3. Stevia a feuilles ovales. (*Stevia ovata.*) Tige de plus de 3 pieds, noueuse, très-feuillée et rameuse ; feuilles les plus grandes du genre, opposées et comme celle du saule ; fleurs, en août, en corymbes ombelliformes et terminaux, d'un violet rosé.

4. Stevia paniculé. (*Stevia paniculata.*) Tige de 3 pieds, ligneuse ; rameaux grêles ; feuilles lancéolées et dentées ; fleurs, en août et septembre, en panicule et blanches.

5. Stevia lancéolé. (*Stevia lanceolata.*) Tige de 3 pieds et demi. Rameaux épars et grêles, à feuilles longues, étroites, lancéolées, légèrement dentées. Fleurs en septembre, et rosées.

6. Stévia pédalé. (*Stevia pedata.* Cav. 356.) De Cuba, et annuelle. On le sème comme l'autre, en pots toujours sur couche, si l'on veut avoir de bonnes graines. Tige striée, de 3 pieds, rameuse ; feuilles pédalées, à sept folioles, dont trois de chaque côté sur un pétiole commun, et la septième plus grande, et sur un pétiole particulier ; fleurs, en juillet et août, en corymbes terminaux, d'un blanc rosé, à divisions des fleurons roulées, et à anthères violettes.

STIPE, *Stipa*, du verbe *stipo*, j'entasse. (Triandrie Digynie, fam. des Graminées.) Stipe plumeuse, (*Stipa pennata.* Lin.) Indigène rustique et vivace ; feuilles jonciformes et en faisceau ; tiges de 18 pouces, grêles, surmontées, en juin, par un épi dont chaque calice se prolonge par une arrête (*filet*) articulée, très-longue, plumeuse et flottant avec grâce. Tout terrain. Semis en au-

tomne ou au printemps, la première fois ; ensuite elle se sème d'elle-même.

STRAMOINE, POMMETTE, *Datura.* Ce dernier mot est turc. (Pentandrie Monogynie, fam. des SOLANÉES. Il renferme des plantes très-malfaisantes.

1. STRAMOINE POMME-ÉPINEUSE. (*Datura stramonium.*) De l'Amérique, mais acclimatée en Europe, et y croissant maintenant comme spontanément. Tige de 3 à 4 pieds ; creuse, très rameuse ; feuilles larges, anguleuses, pointues ; fleurs, en juillet et septembre, grandes, en forme d'entonnoir, solitaires, axillaires et blanches ; fruits épineux.

2. STRAMOINE FASTUEUSE *ou* POMME ÉPINEUSE D'ÉGYPTE, (*Datura fastuosa*, LIN.) Plante annuelle. Tiges de 3 pieds, violâtres et branchues, garnies de feuilles larges et sinuées. Fleurs, en juillet et août, en entonnoir, grandes, le limbe à cinq angles terminés par une pointe, d'un beau pourpre violet en dehors, et d'un blanc satiné en dedans, très-odorantes, enfin superbes. Il y a souvent deux ou trois corolles l'une dans l'autre. Terre légère, chargée de terreau bien consommé. Semis, en mars sur couche chaude et sous cloche pour l'y laisser, ou le repiquer en pots un peu grands et placés à une exposition chaude ; fréquens arrosemens en été. Il y a une variété à fleurs doubles, toutes blanches.

3. STRAMOINE MÉTEL. (*Datura metel.* LIN.) De l'Asie. Tige épaisse, haute de 2 à 3 pieds, pubescente, très-rameuse ; feuilles ovales, entières ou à peine sinuées, d'un vert blanchâtre ; fleurs blanches, assez grandes, de juillet en septembre. Toute la plante a une odeur forte et vireuse. De même que le n. 1, elle n'est pas difficile sur le terrain et se sème souvent toute seule.

4. STRAMOINE CORNUE. (*Datura cerataucola*, ORTÉGA. — *Solandra herbacea*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 207. De l'île de Cuba. Tige glabre, épaisse, haute de 2 à 3 pieds, divisée en nombreux rameaux dichotomes, garnis de feuilles longuement pétiolées, lancéolées, sinuées, blanchâtres en dessous ; fleurs très-grandes, blanches en dedans, légèrement teintes de violet en dehors, ayant une odeur agréable, ne durant qu'un jour, mais se succédant les unes aux autres, depuis la fin de juillet jusqu'au commencement d'octobre. Multiplication par les graines qu'il faut semer au commencement de mai, en terre légère et mieux en pleine terre qu'autrement. Arrosemens fréquens. Cette espèce mérite d'être cultivée.

*STRELITZIA.* (Pentandrie Monogynie, fam. des MUSACÉES.)

1—2. Strelitzia de la Reine. (*Strelitzia reginæ.* Ait.—Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 199 et 199. *Bis.*—Red. Lil. 77 et 78.) Dédié à la reine d'Angleterre. C'est le *Bihai Heliconia*, d'Aiton. Plante superbe du Cap, herbacée, et vivace. Feuilles radicales à pétiole de 3 pieds, lancéolées, aiguës, concaves, d'un beau vert, glabres, glauques en dessous, persistantes et d'un pied de long. Tiges de 3 à 4 pieds, fermes, garnies d'écailles engaînantes, d'un pourpre verdâtre sur les bords; spathes communes de 4 à 5 pouces, vertes et bordées de pourpre; spathes partielles, blanches; fleurs, en mai et juin, nombreuses, grandes, à six divisions, dont les trois extérieures longues, aiguës, et d'un jaune doré; les trois intérieures plus petites et d'un bleu céleste foncé; style terminé par trois stigmates violâtres. Terre à orangers, quand la plante est forte, plus légère quand elle est faible; serre chaude, arrosemens fréquens en été; multiplication par la division naturelle de la touffe. Le *Strelitzia gigentea.* H. K., dont les feuilles sont conformées comme celles du précédent, et ont 6 pieds; se cultive de même.

3.—7. Strelitzia a feuilles de Jonc. (*Strelitzia juncifolia.*) Plante très-curieuse par la forme de ses feuilles, qui ne sont que de longs pétioles, lesquels remplissent les fonctions des feuilles étroites et qui se développent rarement. Strelitzia a feuilles étroites. (*Strelitzia angustifolia.*) La forme de ses feuilles la distingue du Strelitzia de la reine. Le *Strelitzia humilis*, également semblable à celui de la reine, mais plus petit dans toutes ses parties. Le Strelitzia farineux, (*Strelitzia farinosa*) qui ressemble aussi au Strélitzia de la reine, mais dont les feuilles sont couvertes d'une poussière farineuse. Ces espèces ont la même origine, et demandent la même culture que le Strelitzia de la reine. *Strelitzia angusta*, Ravenal, *Ravenala Madagascariensis.* Sonnerat. Tige simple, comprimée, arborescente; feuilles plus longues, plus larges, plus épaisses que celles du bananier, portées par des pétioles de 2 pieds, formant un éventail parfait. Fleurs nombreuses, disposées sur de longs spadices. Calice très-long, à quatre divisions; étamines très-longues, courbées en dedans à leur sommet.

*SWERTIA.* (Pentandrie Digynie, fam. des Gentianées.) Genre dédié à Swertz, botanatiste hollandais.

1. Swertia vivace. (*Swertia perennis.* Lin.) Indigène. Racine vivace, noirâtre, traçante, tige d'un pied, anguleuse, herbacée; feuilles moyennes, ovales, les supérieures sessiles et opposées. Fleurs, en juin et juillet, en panicules, ordinairement à cinq divisions, formant une étoile bien ouverte, lancéolées-aiguës, ayant à leur base deux gros points bleus-

verdâtres jusqu'à la moitié, du reste bleues, avec des lignes d'un bleu plus foncé ; anthères bleues, et pollen jaune. Terre tourbeuse et humide ; mi-soleil. Multiplication de graines aussitôt la maturité, ou par la séparation des traces en automne. Cette jolie plante produit de l'effet à la fleur.

TABAC, *Nicotiana.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Consacré à Nicot, qui l'a apporté de *Tabasco*, dans la Nouvelle-Espagne.

1. Tabac ordinaire. (*Nicotiana tabacum.* Lin.) Plante annuelle et fort belle, mais d'une odeur nauséabonde. Tige de 4 à 5 pieds, velue, moelleuse, et rameuse ; feuilles grandes, velues, visqueuses, ovales, aiguës ; fleurs, en juillet, en bouquets lâches et terminaux, infundibuliformes, à cinq lobes et purpurines. Terre substantielle et franche légère ; exposition au midi ; semer en mars, sur couche, et ne pas trop couvrir les graines ; préparer la terre, qu'on ameublit bien par des labours, et qu'on fume, au besoin, avec des engrais à demi-consommés. Quand le plant a 5 à six feuilles, on profite d'un temps pluvieux ou couvert, pour le repiquer à 3 pieds de distance, et en quinconce. On étend bien les racines du jeune plant, qu'on enfonce jusqu'aux premières feuilles. Lorsqu'il a 2 pieds de haut, on étête les plants dont on veut tirer parti des feuilles et on enlève les feuilles qui sont très-basses, piquées des vers ou viciées. On n'en laisse qu'une douzaine au plus, qu'on récolte quand leur couleur, d'un beau vert, devient obscure, qu'elles se rident, se penchent vers la terre, deviennent plus rudes au toucher, et qu'elles se cassent plus facilement en les pliant. On les entasse pendant trois ou quatre jours, pour les faire ressuer et fermenter, et puis on les sèche. On connaît plusieurs espèces et variétés de tabac.

2. Tabac ondulé. (*Nicotiana undulata.* Vent. Malm. 10. Curt. 673.) De la Nouvelle-Hollande. Tiges de 2 pieds ; feuilles inférieures plus grandes, rapprochées et en spatule ; celles des tiges et des branches, oblongues, aiguës, amincies en pétiole, très-peu ondulées. Froissées, elles exhalent l'odeur des autres espèces ; fleurs, en août et presque tout l'automne, moyennes, nombreuses, d'un blanc de lait et à odeur de jasmin. Multiplication de graines qu'on sème au printemps sur couche. Bonne orangerie pour l'hiver.

*TAGÈTES.* Nom dérivé du grec *tagé*, principauté, pour exprimer le rang qu'avaient alors dans les parterres les deux espèces suivantes qui sont du Mexique, annuelles et suspectes. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.)

1. Tagétès élevé, grand Œillet d'Inde, Rose d'Inde; noms qui viennent des fleurs, semblables aux œillets et grandes comme des roses. (*Tagetes erecta.* Lin.) Le surnom latin exprime que la tige est droite et élevée; feuilles ailées, pinnatifides à folioles sessiles, oblongues, aiguës, dentées, d'un vert foncé et à points presque transparens; fleurs, de juillet en octobre, solitaires, terminales et jaunes. Variétés à fleurs doubles, à fleurs oranges, rayées de jaune et quelquefois à fleurs blanches.

2. Tagétès étalé, petit Œillet d'Inde. (*Tagetes patula,* Lin.) Moins haut, et plus étalé que le précédent; ses feuilles semblables, mais plus petites; fleurs aussi plus petites, plus semblables à l'œillet, et jaune orangé. Variétés à fleurs doubles, à fleurs rayées d'orange plus foncé, ou d'un jaune clair, ou tachées de jaune, ou enfin d'un jaune éclatant. Ces deux plantes, qui fleurissent en même temps, et qui ont la même odeur forte et désagréable, se cultivent ainsi qu'il suit. Semis sur couche, ou même en pleine terre franche légère, bien meuble et terreautée; après les gelées, à une exposition chaude. Repiquage en place quand le plant est fort; arrosemens nombreux, garantir des limaces. Choisir les graines des individus les plus doubles de la première espèce, les mieux panachées de la seconde, et des fleurs les plus hâtives de toutes deux.

3. Tagétès luisant. (*Tagetes lucida.* Cav. 264.) Du Chili. Moins beau, mais vivace et à odeur agréable. Tiges fermes, striées, peu rameuses; feuilles opposées, connées, ovales, finement dentées et aussi ponctuées; fleurs, en août, en corymbes terminaux, petites, nombreuses, à trois rayons d'un très-beau jaune. Même culture, mais repiquage en pots pour placer en orangerie sur le devant, près des jours où il continue à fleurir jusqu'en décembre.

TRACHÉLIE, *Trachelium.* (Genre de la Pentandrie Mogynie, fam. des Campanulacées.)

Trachélie bleue. (*Trachelium cœruleum,* Lin.) Plante bisannuelle et fort jolie, des lieux pierreux de l'Italie. Feuilles radicales, moyennes, ovales-lancéolées, pointues et dentées. Tige d'un pied, garnie de feuilles plus petites, et terminée, en juillet et août, par une espèce de parasol de fleurs petites, tubulées, à cinq divisions, d'un joli bleu violacé. Terre légère et un peu sèche; exposition chaude: multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de boutures sur couche, au printemps. D'orangerie.

*TRICHOSANTHES*, c'est-à-dire, Fleur chevelue. (Monœcie Syngénésie, fam. des Cucurbitacées.) Anguine a fruits longs. (*Trichosanthes anguina.* Lin. — Curt. 722.

De la Chine. Tiges grimpantes, longues, velues, garnies de vrilles et de feuilles en cœur, à trois lobes principaux, moyennes et dentées; fleurs, en mai et juin, semblables à celles des melons, mais blanches et chaque pétale bordé de filamens blancs. Culture du melon.

*TRILLIUM.* Genre de l'Hexandrie Trigynie qui avec le *Paris* paraît constituer un petit groupe particulier. Du nombre *trois*, parce que chaque tige porte trois feuilles, une fleur consistant en un calice à trois divisions, en trois pétales, trois étamines, trois styles et une capsule à trois loges. TRILLIUM SESSILE. (*Trillium sessile.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 13.) Plante vivace de la Caroline; tige de 6 à 8 pouces, pourpre; feuilles ovales-allongées, d'un vert foncé, marqué de taches blanchâtres; fleurs, en avril, sessiles, à pétales longs, spatulés, d'un brun rougeâtre, et à étamines et capsules violettes. Plate-bande de terre de bruyère dans une place ombragée. Multiplication de graines en place aussitôt la maturité, ou de la séparation des racines, quand la plante est desséchée.

TROMPE D'ÉLÉPHANT, COCRÈTE ORIENTALE. (*Rhinanthus elephas.* LIN.) (Didynamie Angiospermie, fam. des PERSONNÉES) Plante annuelle du Levant. Fleurs, en juillet, d'un beau rouge safrané, grandes, remarquables surtout par deux lèvres, dont la supérieure est terminée par un appendice assez ressemblant à la trompe d'un éléphant, d'où ses noms. *Rhinanthus* vient des mots grecs *rhin*, nez, et *anthos*, fleur. Elle a le port des pédiculaires; mais elle est plus rameuse, et ses feuilles sont d'un vert plus clair. On la sème au printemps, sur couche, on la repique au soleil, en terre franche légère, et on lui donne un arrosement modéré.

TUSSILAGE, *Tussilago.* Des mots *tussis*, toux, et *agere*, chasser, parce qu'on emploie quelques espèces comme béchiques. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) TUSSILAGE ODORANT, Héliotrope d'hiver. (*Tussilago fragrans.* VILLARS. — JAUM. Pl. n. 378.) Du Lyonnais. Racine noueuse et traçante; tiges d'un pied, velues, anguleuses; feuilles moyennes, rudes au toucher, arrondies et dentelées, à long pétiole; fleurs, de novembre en janvier, terminales, et en thyrse, sortant de l'aisselle d'une bractée large, d'un blanc purpurin, et à odeur d'héliotrope. Terre franche, légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication par la séparation des racines. D'orangerie, pour jouir de sa fleur qui craint la plus petite gelée.

VALÉRIANE, *Valeriana* de *valere*, valoir, parce qu'on emploie en médecine les racines de ces plantes, et qu'on leur a attribué de grandes vertus. Genre de la Triandrie Monogynie, et type de la famille des VALÉRIANÉES.

1. Valériane rouge. (*Valeriana rubra.* Lin.) Indigène. Plante vivace à tiges de 3 pieds, très-rameuses et étalées. Feuilles lancéolées, d'un vert glauque; fleurs, de juin en octobre, nombreuses, en panicule terminale, garnies d'un éperon, pourpres, ou rouges, ou blanches, ou lilas. Tout terrain un peu sec. Multiplication de graines qui souvent se sèment d'elles-mêmes, ou par l'éclat des pieds.

2—3. Valériane des jardiniers. (*Valeriana phu.* Lin.) D'Allemagne. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles ovales, oblongues, simples ou à trois folioles molles et d'un vert jaunâtre; fleurs, de mai en juillet, en panicule terminale, et blanches, à trois étamines; moins jolies que la première La Valériane officinale, indigène, ne se cultive que dans les cantons où on n'en trouve pas, et seulement pour ses propriétés. Tiges de 3 à 4 pieds, simples, cannelées; feuilles ailées, à folioles pointues, dentées; fleurs, en juin et juillet, rougeâtres et paniculées. Même culture. Garantir ces plantes par des épines ou un treillage pour empêcher les chats de se rouler dessus.

4. Valériane des Pyrénées. (*Valeriana pyrenaica.* Lin.) Des monts Pyrénées. Tige de 3 à 5 pieds, feuillée, un peu rougeâtre; feuilles radicales, et de la partie inférieure de la tige, pétiolées, grandes, cordiformes; les supérieures sessiles et à trois divisions; fleurs, d'un pourpre clair, nombreuses, réunies en panicules terminales d'un bel effet; en juin et juillet. Pleine terre un peu légère, à une exposition ombragée et médiocrement humide. Multiplication comme le n°. 1.

VARAIRE *ou* Vératre, *Veratrum.* (Polygamie Monœcie, fam. des Colchicacées.) *Veratrum* pour *verè atrum*, très-noir, parce que la racine d'une espèce est de cette couleur. Fleurs en grappe terminale; racines vivaces.

1. Varaire blanc, Ellébore blanc. (*Veratrum album.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 335.) Indigène, feuilles grandes, sessiles, ovales, plissées en long, d'un beau vert. Tiges de 3 pieds; fleurs, en juin et août, blanchâtres.

2. Varaire noir. (*Veratrum nigrum.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 336.) Indigène. Tiges plus hautes, et feuilles plus grandes; fleurs brunâtres, ouvertes, de juin en août.

3. Varaire vert (*Veratrum viride.*) Amérique sept. Tiges de 5 à 6 pieds; feuilles plus grandes et plus plissées; fleurs, de juin en août, verdâtres.

4. Varaire jaune. (*Veratrum luteum.* Lin.) Feuilles et tiges plus petites. Fleurs, à la même époque, d'un blanc jaunâtre. De l'Amérique septentrionale.

Ces plantes très-rustiques s'accommodent de tous les terrains, mais elles végéteront mieux dans une terre un peu fraîche. On les multiplie de semences en pleine terre, mieux d'œilletons, qu'on sépare tous les trois ou quatre ans.

VÉLAR, *Erysimum*, du grec, *eryein*, attirer, vertu attribuée à l'espèce suivante qui est détersive et antiscorbutique, comme le Vélar officinal ou herbe du chantre est incisif et expectorant. (Tétradynamie siliqueuse, fam. des CRUCIFÈRES.) VÉLAR BARBARÉE, Herbe de Sainte-Barbe et JULIENNE JAUNE, (*Erysimum barbarea.* LIN.) Indigène, rustique et vivace. Tige de 2 pieds, striée, rameuse, très-feuillée; feuilles amplexicaules, lyrées, à lobe terminal et arrondi, lisses; fleurs, en mai, en thyrse terminal, et jaunes. Variété à fleurs doubles, la seule cultivée. Tout terrain, toute exposition. Multiplication de boutures en été, ou par l'éclat des pieds en automne.

VERGE-DOR, *Solidago*, *de solidum ago*, je rends solide, parce que l'espèce commune était autrefois employée en médecine pour consolider les plaies. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.) Toutes les espèces utiles seulement pour orner les grands jardins, sont de l'Amérique sept., vivaces, rustiques, à fleurs en épis terminaux, petites, nombreuses, radiées et d'un jaune brillant, d'où le nom de Verge-d'Or. Culture des astères dont le mélange avec les verges-d'or produit beaucoup d'effet.

1—5. VERGE-D'OR DU CANADA. (*Solidago Canadensis.*) Tiges de 2 pieds, velues; feuilles lancéolées, dentées, rudes; fleurs en juillet et en septembre. VERGE-D'OR ÉLEVÉE. (*Solidago altissima.*) Tiges de 4 à 5 pieds; feuilles lancéolées, ridées, dentées, très-rudes, sans nervures; fleurs, en août et septembre; 5 variétés. VERGE-D'OR A TIGE VERTE. (*Solidago latériflora.*) Tiges de 5 pieds; feuilles lancéolées, un peu dentées, rudes sur les bords; fleurs *idem*, d'un seul côté. Variété à tiges rouges. VERGE-D'OR A LARGES FEUILLES. (*Solidago latifolia ou flexicaulis.*) Tiges flexueuses de 2 pieds, rougeâtres; feuilles plus larges, ovales, aiguës, d'un vert jaunâtre. Fleurs, en juillet. VERGE-D'OR BICOLORE. (*Solidago bicolor.*) Tige velue d'un pied et demi; feuilles lancéolées, velues, dentées; fleurs, en septembre, à rayons blancs.

VÉRONIQUE, *Veronica.* (Diandrie Monogynie, fam. des PERSONÉES.) Les espèces ci-après sont rustiques, vivaces; fleurs petites, à quatre divisions en roue, les quatres premières à fleurs en épis, les autres en grappe. Tout terrain un peu frais, mais mieux terre franche légère; toute exposition. Semis au printemps ou éclats des pieds à l'automne.

VÉRONIQUE OFFICINALE. (*Veronica officinalis.* LIN. Indigène. Tiges d'un pied, couchées et velues; feuilles ovales, obtuses, velues, ridées et opposées; fleurs, de mai en juillet, bleuâtres ou rougeâtres ou blanches. Nous ne la décrivons qu'à raison de ses propriétés amères, astringentes, stomachiques, vulnéraires et détersives, quoiqu'elle soit jolie. Elle diffère des autres pour la culture, en ce qu'elle préfère les terres sablonneuses un peu sèches, ainsi que la suivante.

2. VÉRONIQUE A ÉPIS. (*Veronica spicata.* LIN.) Indigène, tiges de 18 pouces, simples; feuilles opposées, crénelées, obtuses, dentées; fleurs, de juin en août, d'un bleu tendre.

3. VÉRONIQUE MARITIME. (*Veronica maritima.* LIN.) D'Europe. Tiges de deux pieds, minces et blanchâtres, feuilles ternées, plus longues, plus aiguës, dentées inégalement. Fleurs, en été, d'un beau bleu, ou blanches, ou carnées et à plusieurs épis.

4—8. VÉRONIQUE A FEUILLES DE GENTIANE. (*Veronica gentianoïdes* SMITH. — VENT. Mal. 86.) Du Caucase. Belle espèce, à racine en fuseau. Tiges de 2 pieds, simples et velues; feuilles en touffe, opposées, couchées, serrées, ovales-oblongues, d'un beau vert; les feuilles caulinaires trois fois plus longues; fleurs, en mai, assez grandes, d'un bleu pâle. VÉRONIQUE TEUCRIETTE *ou* GERMANDRÉE, *Veronica teucrium*, LIN.) Indigène. Tiges d'un pied, couchées, rameuses, feuilles opposées, ovales, dentées et souvent incisées, fleurs, en juin, d'un joli bleu veiné de rouge. VÉRONIQUE CHAMÉDRIS. (*Veronica Chamœdris.* LIN.) Indigène. Tiges souvent plus courtes, rameuses et velues; feuilles sessiles, opposées, en cœur ovale, dentées; fleurs, en juin, d'un beau bleu et assez grandes. Nous citerons encore les VÉRONIQUE CRESSONÉE; (*Veronica beccabunga*), et VÉRONIQUE MOURONNÉE, (*Veronica anagallis*), qui croissent dans les lieux aquatiques avec le cresson, et peuvent le remplacer au besoin comme antiscorbutique.

VERVEINE, *Verbena.* (Diandrie Monogynie, fam. des VERBÉNACÉES.)

1. VERVEINE A BOUQUETS OU DE MIQUELON. (*Verbena aubletia.* JAC. *H. Vind.* 170.) Plante basse, bisannuelle, formant buisson, à racines fibreuses; tiges d'un pied, velues, les unes droites, rameuses, d'autres, couchées et redressées; feuilles opposées, pinnatifides, ou lancéolées, aiguës, incisées et trifides, d'un vert foncé; enfin, coagulant l'eau dans laquelle on les jette après les avoir pilées. Fleurs, en juillet et novembre la première année, et en avril et juillet la seconde, en tête ombelliforme; ensuite en épi lâche, petites, mais jolies, et d'un rouge de laque. Terre franche légère, bien terreautée; exposition chaude et sèche

d'orangerie pour la conserver deux ans. Multiplication de semis qui a quelquefois lieu naturellement, ou fait sur couche au printemps, ou de boutures, ou enfin de branches enracinées.

2. VERVEINE A RAMEAUX SERRÉS. (*Verbena stricta.* VENT. J. de Cels. 53.) Du pays des Illinois. Racine rustique et vivace; tiges herbacées, roides et à rameaux rapprochés; feuilles opposées, serrées, sessiles, ovales, aiguës, velues; fleurs en été et en épi, d'un bleu violâtre. Même terre; semis au printemps, et propagation par les éclats des pieds.

3. VERVEINE A FLEURS CHANGEANTES. (*Verbena mutabilis.* JACQ. — VENT. Malm. 36.) De l'Amériq. mérid. Tige ligneuse, de 3 pieds, frustescente, rameuse; feuilles ovales, dentées, rudes et velues; fleurs, en juillet, grandes, en épi charnu et long, d'un beau rouge, ensuite roses. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère. Semis au printemps, sur couche chaude, et sous châssis, repiquage en pots. Serre chaude ou au moins serre tempérée.

VIOLETTE, *Viola*, de *vis olendi*, faculté de répandre de l'odeur. (Pentandrie Monogynie, type de la famille des VIOLÉES.) Les fleurs de ce genre se font remarquer par un éperon.

1. VIOLETTE ODORANTE, de mars *ou* commune. (*Viola odorata.* LIN.) Indigène, vivace, rustique et traçante. Feuilles nombreuses, radicales, persistantes, en cœur, à long pétiole. Fleurs, en mars et avril, à pédoncules radicaux, nombreuses, odorantes, et qui ont donné leur nom à la couleur violette. Variétés à fleurs plus ou moins pourpres, ou blanches. Sous-variétés à fleurs doubles, plus odorantes. Terre légère ou franche légère et fraîche; mi-soleil. Multiplication de graines qui se sèment d'elles-mêmes ou de traces. Celle dite de Parme, à fleurs semi-doubles et d'un bleu très-pâle, fleurit dès le mois d'octobre sous châssis ou dans un appartement.

2. VIOLETTE TRICOLORE *ou* PENSÉE (*Viola tricolor.* LIN.) Indigène et annuelle. Tige triangulaires et rameaux diffus; feuilles oblongues, incisées, à stipules pinnatifides; fleurs, de mai en septembre, odorantes, dont on cultive seulement les variétés d'un violet plus ou moins foncé et d'un jaune éclatant ou seulement jaunes. Tout terrain, mi-soleil; semis en automne, et ensuite naturellement.

3—4. VIOLETTE *ou* PENSÉE A GRANDES FLEURS (*Viola grandiflora.* LIN.) Des Alpes. Vivace. Tiges nombreuses, simples, de 3 pouces, et persistantes comme les feuilles, qui sont ovales, oblongues, crénelées et pointues. Fleurs, de mai en septembre, grandes, les deux pétales supérieurs d'un

violet foncé et velouté, les trois autres jaunes avec une tache violette à leur extrémité, peu odorantes. Terre franche légère, mi-soleil. Multiplication par l'éclat des pieds en automne ; plus délicate que les précédentes, il est bon de la changer de place tous les ans et d'en rentrer quelques pieds dans l'orangerie. Variété à fleurs jaunes. On peut l'employer en bordures comme la VIOLETTE DE ROUEN, (*Viola Rotomagensis*), plante plus basse, s'étalant baaucoup et donnant toute l'année quantité de jolies fleurs, mais d'un violet pâle, et plus petite.

5—7. VIOLETTE A FLEURS JAUNES (*Viola biflora.* LIN.—*Fl. Dan.* 46. — *Viola lutea.* LAM.) Lieux rocailleux et humides des Alpes, et vivace. Tiges de 3 ou 4 pouces, biflores ; feuilles réniformes, crénelées, à longs petioles ; fleurs, en avril et mai, d'un beau jaune, le pétale inférieur allongé et rayé de pourpre. Terre légère, substantielle et fraîche ; soleil levant. Multiplication de graines ou de pieds éclatés. Variété à fleurs doubles violettes et inodores. — LA VIOLETTE A FEUILLES PALMÉES, (*Viola palmata*) De Virginie, demande de l'ombre ; ses fleurs inodores ; feuilles d'abord roulées sur elles-mêmes, puis réniformes et dentées, enfin palmées, et faisant un peu l'entonnoir. LA VIOLETTE ALPINE (*Viola alpina*) ne diffère de la violette ordinaire que par ses feuilles fort petites, et ses fleurs très - grandes et odorantes. La première espèce est cultivée dans tous les jardins pour son odeur suave, et les autres pour la beauté des fleurs. On se sert de la première pour parfumer des sirops, liqueurs, etc. Elles sont cordiales, béchiques, et leur semences émétiques et purgatives.

WITSÉNIE, *Witsenia.* (Triandrie Monogynie, fam. des IRIDÉES.) Dédiée au botaniste hollandais *Nicolo* WITSEN.

1. WITSÉNIE EN CORYMBE. (*Witsenia corymbosa.* CURT. t. 895.) Du Cap. Plante vivace, semblable pour les feuilles et le port à un iris, mais plus petite et plus délicate. Fleurs, en août, en panicule, à tube long à six divisions bien ouvertes, d'un bleu d'azur avec des lignes brunes à la base. Culture des ixias.

XIMÉNÉSIE, *Ximenesia.* Genre dédié à J. XIMÉNÈS. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des RADIÉES.)

1. XIMÉNÉSIE A FEUILLES D'ENCÉLIE. (*Ximenesia encelioïdes.* CAV. *Ic. p.* 60, *tab.* 178.) Plante du Mexique. Annuelle, en touffe ; tige de 3 pieds et demi, pubescente comme les rameaux ; feuilles ovales, aiguës, dentées, d'un vert jaunâtre, cotonneuses et blanchâtres en dessous, à pétiole long, ailé et amplexicaule ; fleurs, en juin et novembre, moyennes, en corymbe terminal, nombreuses, radiées et jaunes. Terre

franche légère ; exposition chaude ; semis au printemps sur couche chaude ; repiquage en place.

*ZINNIA.* Genre dédié à J. Zinn, botaniste. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.) Ces plantes annuelles, à fleurs solitaires et terminales, sont propres à l'ornement des parterres. Elles demandent une terre légère, substantielle, et une exposition chaude. Semis à l'entrée du printemps, sur couche chaude, et sous cloche. Repiquer la première en place, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, et les deux autres en pots qu'on enfonce dans la couche pour avancer le plant, et qu'on met en place avec la motte, quand la température est douce et assurée.

1. Zinnia rouge, Brésine des jardiniers. (*Zinnia multiflora.* Lin.) De la Louisiane. Tiges de 18 pouces, rameuses ; feuilles opposées, sessiles, lancéolées ; fleurs, en juillet et octobre, nombreuses, radiées, à disque jaune, rayons d'un rouge vif qu'ils conservent jusqu'à la maturité de la graine, lesquelles se sèment souvent d'elles-mêmes. Variété à fleurs, jaunes, et à feuilles sessiles.

2. Zinnia élégant *ou* a fleurs roses. (*Zinnia elegans.* Jacq. *Ic. rar.* 3. t 589. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 15.) Du Mexique. Tige de 2 à 3 pieds ; feuilles opposées, sessiles, en cœur ovale, crénelées, rudes et plus grandes ; fleurs, de juillet en novembre, grandes, à calice imbriqué de trois rangs d'écailles, marquées d'une ligne noire ; rayons d'un rose pourpré ; disque conique d'un pourpre obscur ; étamines d'un jaune doré. Recueillir les graines avant que les fleurs soient tout-à-fait fanées.

3. Zinnia roulé. (*Zinnia revoluta.* Cav. — Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 34.) Du Mexique. Tiges de 3 à 4 pieds ; pubescentes, très-rameuses ; feuilles semblables à celles du précédent ; fleurs pendant tout l'été, beaucoup plus petites, nombreuses, rayons d'un rouge ponceau, roulés en dessous ; stigmate d'un jaune doré ; étamines rouges ; calice imbriqué.

## SECTION TROISIÈME.

### *Des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes d'ornement.*

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les végétaux dont il est question dans cette section, peuvent être divisés en quatre classes sous le rapport de la culture. La première est composée de ceux qui supportent la température de nos hivers, et qui sont de pleine terre. La deuxième contient ceux qui craignent les gelées, et qui périssent à trois degrés au-dessous du zéro du thermomètre de Réaumur : il leur faut l'orangerie, c'est-à-dire, une place dans un lieu clos, où le froid ne puisse pas pénétrer, mais dans lequel on ne fait de feu que lorsque le froid menace de pénétrer, et de parvenir jusqu'aux plantes. La troisième demande au moins un degré ou deux de chaleur, au-dessus de zéro, pendant la nuit, et la moindre gelée peut tuer ces végétaux, surtout ceux qui végètent l'hiver : il leur faut ordinairement le jour, 6 à 8 degrés de chaleur : on les place dans la serre tempérée. La quatrième est composée des végétaux de la zone torride : ils peuvent souffrir s'ils ont moins de 4 degrés, au-dessus de zéro pendant la nuit, et réclament une place dans la serre chaude. Il faut remarquer que toutes ces plantes supportent un degré de froid, plus ou moins grand, suivant leur état, ou celui de l'atmosphère. Ainsi les plantes à feuilles caduques craignent moins le froid que celles à feuilles persistantes; et, parmi ces dernières, celles qui végètent l'hiver, comme la plupart des plantes qui nous viennent de l'hémisphère austral, telles que celles du cap de Bonne-Espérance, la plupart de celles de la Nouvelle-Hollande et de l'Amérique méridionale, y sont plus sensibles que les végétaux de notre hémisphère, qui se reposent pendant cette saison. Les plantes qui végètent, doivent être mises dans les meilleures places et auprès des jours, et on donne aux végétaux à feuilles caduques les places les moins avantageuses. Quant à l'état de l'atmosphère, s'il est humide dans l'intérieur, et qu'on ne puisse le renouveler, les plantes sont plus sensibles au froid, et il est essentiel de maintenir la température à 1 ou 2 degrés de plus pendant la nuit. C'est aussi ce qu'il faut faire les jours où on arrose, et ceux où la chaleur du jour a été très-considérable, ce qu'il faut prevenir, autant que possible, parce que les

plantes sont comme l'homme, sujettes à souffrir par l'alternative soudaine et forte de la température.

En général, les végétaux de cette section demandent une terre franche légère dans l'orangerie et la serre tempérée, et un peu plus forte dans la serre chaude, mais plus légère pour les plantes qui végètent l'hiver, ou dont les racines n'ont pas la même vigueur pour pénétrer dans la terre.

Les semis et les boutures des plantes d'orangerie doivent être faits sur couche et sous châssis, à moins qu'on ne les fasse à une époque où la température est douce; ceux des plantes de serre tempérée et de serre chaude doivent l'être toujours sur couche chaude et sous châssis (*voyez* page 34), ou sous cloche; et les dernières dans la serre même, et souvent sous entonnoir. Le jeune plant de ces deux classes, ainsi que les boutures et les marcottes reprises, ont besoin après la plantation d'être placées sous un châssis, et privées de lumière pendant quelques jours: on leur en donne peu à peu: on ne les met que dans des pots proportionnés à leur grandeur, et dans lesquels on les place en motte autant qu'on le peut. En général, il faut que les racines soient un peu serrées, et que les pots pèchent plutôt par de faibles dimensions que par la grandeur; c'est le seul moyen d'arrêter une trop grande végétation, et de mettre promptement ses plantes à fleurs. Le rempotement des végétaux de cette section se fait annuellement, ou seulement tous les deux ans pour quelques espèces, à la fin de l'été, pour donner aux plantes le temps de faire de nouvelles racines avant l'hiver. Quant à la transplantation des végétaux de pleine terre, elle doit avoir lieu aussitôt après la chute des feuilles, dans les terres légères, franches légères, et où les eaux ne peuvent séjourner pendant l'hiver. Il faut la retarder jusqu'au printemps, dans les terrains forts et humides, et dans ceux où les eaux, n'ayant pas un écoulement facile, feraient pourrir les racines. Les arbres verts, résineux, et les arbrisseaux de terre de bruyère, se transplantent en mars et avril: c'est alors qu'on enlève aux derniers leurs rejetons, qu'on sépare les pieds, et qu'on lève les marcottes. Quant aux grands arbres verts, tels que les pins, sapins, etc., ils peuvent encore être plantés à l'entrée de l'automne. La multiplication par racines a lieu en enlevant des racines, pour les couper en morceaux de quelques pouces qu'on plante en jauge, ou en détachant seulement les racines du tronc, et en relevant la partie coupée de 2 ou 3 pouces, au-dessus du niveau de la terre,

L'expédition de ces plantes demande des précautions d'autant plus grandes que la distance est plus éloignée. Si les végétaux ont perdu leurs feuilles, il suffit, si les racines sont à nu, de les tremper dans un mélange de terre grasse,

et d'un peu de jus de fumier ; quand cette matière est un peu desséchée, on emballe les racines avec de la mousse, du foin ou de la paille, on ramasse et on serre un peu les branches avec des liens, en prenant garde de rompre les boutons à bois, et on encaisse ; mais, si les végétaux ont leurs feuilles, et s'ils végètent, ou si on les fait voyager dans la belle saison, il faut plus de précautions.

Si c'est un arbre, ou un arbrisseau de plusieurs pieds, on le dépote s'il est en pot, parce que ces vases sont sujets à se rompre, et on enveloppe et serre bien la motte ; s'il est en caisse, on achève de la remplir avec du foin, ou de la paille qu'on maintient avec de fortes tringles, pour empêcher la terre de s'échapper de la caisse : on enveloppe séparément chaque branche avec de la mousse, et ensuite on les rapproche : on dispose le tout dans la caisse d'emballage, de manière à ce que chaque arbrisseau ne puisse ballotter. Si les plantes sont petites, on les emballe avec le même soin, mais sans être obligé d'envelopper les branches séparement. Il faut laisser la distance de quelques lignes entre les planches de la caisse, pour que l'air puisse pénétrer, et que la moisissure ne puisse attaquer les plantes.

Dans la belle saison, il y aurait plus d'avantage quand les plantes restent un mois ou deux en route, de les placer debout les unes à côté des autres dans la caisse, sans toucher aux pots, en se contentant de les bien arrêter dans le fond, et en serrant seulement un peu les têtes, pour s'opposer au frottement. On arrêterait les couvercles des caisses légèrement, pour pouvoir les enlever à volonté, et donner de temps à autre aux plantes les soins qu'elles exigent. Aussitôt leur arrivée, on rempote celles qui en ont besoin ; on les tient quelque temps à l'ombre pour les habituer à l'air libre et au soleil, etc.

Nous terminerons ces observations en faisant remarquer que nous avons donné à chaque arbre les propriétés de son bois, afin de mettre les propriétaires dans le cas de pouvoir réunir l'utile à l'agréable.

ABRICOTIER. *Voyez* p. 234. On ne fera ici mention que de deux variétés : l'une à fleurs doubles, et l'autre à feuilles panachées ou plutôt maculées. On ne peut les propager que par la greffe, parce que la première ne donne pas de semences, et que les panaches se reproduisent très-rarement par les semis.

ACACIE, *Mimosa.* ( Polygamie Monœcie, fam. des Légumineuses. ) Acacie du grec *akakia*, innocence, par antiphrase. *Mimosa* est formé de *mime*, imitation, parce que les feuilles de quelques espèces se resserrent quand on les touche, ou après le coucher du soleil. Leurs graines se conservent

plusieurs années. Ces arbres et arbrisseaux produisent beaucoup d'effet, principalement dans les serres, par leur joli feuillage, et plusieurs même par leurs fleurs. Ce sont les acacies du Sénégal et du Nil qui fournissent la gomme arabique, employée dans les arts et en médecine.

1. Acacie Arbre-de-soie. Acacie de Constantinople, ou Julibrizin. (*Mimosa julibrizin.*) Arbre de 30 pieds, des Indes. Tronc terminé par une tête comme celle du pommier; feuilles grandes, deux fois ailées, à folioles étroites, ovales, et se rapprochant le soir, au moment du sommeil. Fleurs, en août et septembre, d'un blanc rosé, en panicules de plusieurs épis, les pétales dépassés par les étamines rouges, en houppes soyeuses. Terre franche légère; mi-soleil, d'orangerie. Multiplication de graines ou de boutures, au printemps, sur couche chaude, et sous châssis, repiquage, quand le plant a 2 ou 3 pouces. Il est utile de faire tremper les graines des acacies, pendant vingt-quatre heures, dans l'eau avant de les semer pour hâter leur germination.

2. Acacie de Farnèse, Cassie du Levant. (*Mimosa farnesiana.* Lin.) De l'Inde, d'où elle fut apportée dans le jardin du palais Farnèse, en 1611. Arbrisseau de 15 à 16 pieds, épineux et à écorce brune, très-beau par son port et ses feuilles 2 fois ailées, à folioles petites, nombreuses; et se fermant aussi chaque soir au coucher du soleil. Fleurs, fin de l'été, sessiles, nombreuses, en tête, en houppe ronde, rouges, odorantes, petites. Même culture; mais en plein midi et fréquens arrosemens. Tremper ses graines pendant 24 heures, ou en user le bout sur le grès avant de les semer.

3. Acacie a têtes blanches. (*Mimosa leucocephala.* Lam.) De l'Amérique mérid. Arbre de 20 pieds; feuilles 2 fois ailées, à folioles plus larges et plus longues; branches molles et étalées; rameaux pubescens; fleurs, fin de l'été, d'un blanc rosé, odorantes, et ramassées en têtes. Culture du précédent, mais de serre chaude.

4. Acacie pudique, vulgairement Sensitive. (*Mimosa pudica.* Lin.) Même lieu. Ses surnoms viennent de sa grande irritabilité. Au moindre attouchement ses feuilles se rapprochent, et ses rameaux articulés fléchissent. Tiges de 2 pieds, étalées, diffuses, armées d'aiguillons crochus; feuilles 2 fois ailées, à pinnules composées d'une trentaine de folioles; fleurs, en été, d'un rouge violet, mais très-petites et réunies, formant de petites houppes légères. Même culture, mais seulement une graine dans un pot pour éviter la transplantation, et tenir la plante sous châssis ou en serre chaude, si on veut obtenir des graines.

5. Acacie a grappes, (*Mimosa botrycephala.* Vent. *Hort.*

Cels. n. 1, Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 6.—*Mimosa discolor.* And. *Repos.* 235. ) De Botany-Bay. Tige élevée; rameaux ouverts, un peu en zigzag, duveteux à leur extrémité; feuilles 2 fois ailées, à folioles sessiles, oblongues, aiguës, un peu épaisses, bordées de pourpre. Fleurs, en mars et en têtes, serrées, petites, d'un jaune soufre, d'une odeur assez agréable; les unes mâles, les autres hermaphrodites. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; du reste, même culture que le n°. 1.; et en outre, propagation de marcottes simples. Il est le seul de la Nouvelle-Hollande, qui ne reprenne pas de bouture.

6. Acacie a deux épis. (*Mimosa distachia* et *lophanta.* Vent. J. de Cels. 20.) Nouvelle-Hollande. Tige de 10 à 12 pieds, d'un beau port, d'un brun rougeâtre, et rameuse à son sommet; feuilles deux fois ailées à folioles paires, sessiles, oblongues, aiguës, petites; fleurs, en automne ou au printemps, petites ramassées, en houppes longues et légères, d'un jaune soufre, un peu odorantes, dont les inférieures sont mâles et les autres hermaprhodites. Même culture, mais mieux la serre tempérée, comme tous ceux qui ne fleurissent pas l'été.

7. Acacie a rameaux serrés. (*Mimosa stricta.* And. *rep.* 53.) Arbrisseau du port Jakson, à feuilles ailées la première année, ensuite simples, spatulées et longues; rameaux drois et serrés; fleurs, fin de l'hiver, jaunes, inodores, très-petites, ramassées et serrées en tête ronde et axillaire. Même culture. Sa racine froissée exhale une mauvaise odeur.

8. acacie a longues feuilles. (*Mimosa longifolia.* And. *rep.* 207. Vent. Malm. 62.) N.-Hollande. Tige de 12 à 16 pieds, à rameaux anguleux; feuilles lancéolées, oblongues, obliques et glanduleuses au sommet; fleurs, à la fin de l'hiver, en épis longs, nombreux, axillaires, sessiles, serrés, d'un jaune citron; étamines assez longues pour cacher les pétales. Même culture. Cette espèce produit un effet charmant en fleurs, et ne se multiplie facilement que de graines et de marcottes.

9. Acacie a feuilles de lin. (*Mimosa linifolia*, J. de Cels. 2.) De Botany-Bay. Tige d'un port élégant, de 10 à 14 pieds, menue, terminée par des rameaux nombreux, anguleux, flexibles et pourprés; feuilles sesiles, linéaires, longues, pointues, ciliées à la base, d'un beau vert, fleurs, tout l'été, en têtes disposées en grappes axillaires, petites, nombreuses, d'un jaune pâle, et odorantes. Même culture.

10. Acacie verticillée. ( *Mimosa verticillata.* L'Hér. ) Nouvelle-Galles. Rameaux diffus ; feuilles verticillées, linéaires, sétacées, terminées en pointes piquantes ; fleurs, de mars en mai, jaunes, axillaires, en épis cylindriques et droits. Même culture, comme les suivans.

11. Acacie a feuilles de genévrier. ( *Mimosa juniperina*, Vent. ) Mer du Sud. Tige droite, peu rameuse, velue ; rameaux pendans, velus, grêles et jaunâtres ; feuilles linéaires, acuminées, nombreuses, à deux petites stipules sétacées ; fleurs, au printemps, terminales, en petite tête ronde et jaunâtre.

12. Acacie a feuilles obliques. ( *Mimosa obliqua.* H. P. ) Même lieu. Tige rameuse ; rameaux anguleux, d'un rouge foncé et courbés ; feuilles sessiles, lancéolées, obliques, d'un rouge vif, ensuite vertes, mais bordées de rouge ; fleurs, en automne, petites, en grappes terminales.

13. Acacie odorante. ( *Mimosa suaveolens.* Smith. ) Même lieu. Tige et rameaux droits, rougeâtres, anguleux ; feuilles oblongues, linéaires, sessiles, et glauques ; fleurs, en hiver, globuleuses, odorantes, d'un jaune pâle.

14. Acacie hétérophile. ( *Mimosa heterophilla.* Lam. ) Ile de France. Feuilles simples et bipinnées ; les simples linéaires obtuses, courbées en faux, blanchâtres et pubescentes, puis vertes ; fleurs globuleuses, axillaires et de la grosseur d'un pois.

Acacie a fleurs nombreuses. ( *Mimosa floribunda.* Vent. ) Nouv.-Hollande. Bel arbuste. Tige de 6 pieds, droite, rameuse, brune ; branches anguleuses, flexibles ; feuilles nombreuses, sessiles, linéaires, longues, pointues, d'un vert léger ; fleurs d'un jaune soufre, odorantes, opposées deux à deux, en épis axillaires et solitaires ; au printemps.

16 Acacie a feuilles de myrte. *Mimosa myrtifolia.* Smith. ) Nouv.-Hollande comme les suivans, jusqu'au n°. 21. Tige à rameaux anguleux et tranchans ; feuilles presque sessiles, oblongues, acuminées, à bords épaissis ; fleurs petites, rares, en épis globuleux.

17 Acacie a feuilles larges. ( *Mimosa latifolia*, Hort. ang. *Mimosa dodonœifolia.* H. P. ) Feuilles lancéolées, visqueuses, un peu en faux, avec deux glandes à leur base ; tige élevée.

Acacie a feuilles en faux. *Mimosa ensifolia.* Hort. And. *Mimosa falcata.* Wild. ) Tige de 12 à 15 pieds ; rameaux glabres, à angles tranchans ; feuilles oblongues,

courbées en faux, pointues ; fleurs sessiles, en épis axillaires et d'un jaune citron ; fin de l'hiver.

19. Acacie sensitive. (*Mimosa sensitiva.*) Tige de 10 à 12 pieds ; branches et rameaux longs, grêles, garnis d'aiguillons crochus ; feuilles à quatre folioles ovales-lancéolées, velues en dessous, irritables ; fleurs pourpres, en têtes pédonculées ; tout l'été.

20. Acacie a gousses étroites. (*Mimosa virgata.* Jacq. *mimosa angustifolia.* Lam.) Tige grêle de 2 pieds ; rameaux divergens effilés, anguleux ; feuilles à 15 paires de folioles, petites, étroites ; fleurs blanches en petites têtes ; fin de l'été.

21. Acacie a fruits sucrés. (*Mimosa inga.*) Grand arbre de l'Amérique mérid ; feuilles ailées, à 3 à 5 paires de folioles ovales-lancéolées, lisses ; fleurs grandes, blanchâtres, en bouquets ; légume long, contenant une pulpe sucrée.

22. Acacie de Malabar. (*Mimosa lebbeck.*) De l'Inde. Tige droite, verte, ensuite grise ; feuilles de 6 à 12 paires de folioles assez grandes, ovales, obtuses, d'un vert glauque ; fleurs disposées en tête ombelliforme ; étamines très-longues ; légume long de 7 pouces.

23. Acacie pubescente. (*Mimosa pubescens*, Vent.— Herbier de l'Amateur. vol. 2. pl. 137.) Nouvelle-Hollande. Tige de 3 pieds, pubescente ; rameaux ouverts ; feuilles presque sessiles, deux fois ailées, à 10 ou 12 paires de folioles sessiles, petites, linéaires ; fleurs très-petites, jaunes, en têtes qui forment des grappes axillaires ; au printemps.

24. Acacie tire-bouchon. (*Mimosa strumbulifera.* Lam.) Du Pérou. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à écorce cendrée ; feuilles très-petites, à 2 pinnules, chacune de 4 à 6 paires de folioles d'une ligne, obtuses et d'un vert léger. Fruits en gousses roulées en spirale. Terre franche légère st substantielle ; de serre chaude. Multiplication de graines en pots, sur couche ou dans la tannée et sous châssis ou cloche, ainsi que le jeune plant après le repiquage. Même culture pour les numéros suivans, jusqu'à 33.

25. Acacie bifurquée. (*Mimosa furcata.* Desf.) D'Afrique. Arbrisseau épineux, à feuilles conjuguées, divergentes et à pinnules linéaires.

26. Acacie a feuilles de hêtre. (*Mimosa fagifolia.*) Des Antilles. Arbre de 30 pieds, à cime large et régulière ; feuilles à deux ou trois paires de folioles ovales ; fleurs petites,

blanchâtres, en épis linéaires; légumes oblongs, jaunâtres, contenant une pulpe douce.

27. Acacie blanche. (*Mimosa alba.*) Amériq. mérid. Feuilles à 3 paires de folioles, égales, ovales, acuminées; pétioles légèrement ailés.

28. Acacie porte-corne. (*Mimosa cornigera.*) Amériq. sep. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à écorce cendrée; 4 à 5 paires de pinnules à 18 ou 20 paires de folioles oblongues, ayant une petite glande; 2 épines stipulaires, connées, grandes et arquées: fleurs petites, jaunes et en épi.

29. Acacie paresseuse. (*Mimosa pigra, Mimosa asperata.*) De la Vera crux. Tige de 4 pieds, hérissée de poils épineux et d'aiguillons crochus; 8 à 14 pinnules à 30 ou 40 paires de folioles, linéaires, pointues, lisses, épine à la base de chaque paire de pinnules; fleurs petites, en têtes globuleuses.

30. Acacie a fruits épineux. (*Mimosa aculeaticarpa.*) Tige brune, rameuse, garnie d'aiguillons. Feuilles 2 fois ailées, 7 à 10 paires de pinnules garnies de 10 folioles linéaires et obtuses; fleurs en épis globuleux; légumes en faux, parsemés d'aiguillons.

31. Acacie tétragone. (*Mimosa quadrangularis.— Mimosa tetragona.* Willd.) De Caraque. Tige de 8 pieds; rameaux tétragones; feuilles 2 fois ailées, à 5 ou 6 pinnules, et à 16 ou 19 folioles linéaires; fleurs solitaires, à longs filamens jaunes.

32. Acacie a feuilles de baguenaudier. (*Mimosa speciosa*, Willd.) Feuilles 2 fois ailées, à 4 ou 5 pinnules, et 9 à 21 paires de folioles, oblongues, obtuses; fleurs rassemblés en épis axillaires; en août.

33. Acacie a épines d'ivoire. (*Mimosa eburnea.— Mimosa leucantha.* Jacq.) De l'Inde. Arbrisseau à écorce brune, à épines longues, géminées, connées, divergentes, blanches et lisses comme l'ivoire; feuilles à quatre paires de folioles oblongues, fort petites; fleurs jaunes, petites, en paquets globuleux. Même culture; mais il se contente de la serre tempérée.

34. Acacie décurrente (*Mimosa decurrens.* Vent. Jard. Malm.) Nouv.-Hollande. Tige de 30 pieds, à nervures saillantes; cime étalée; feuilles 2 fois ailées, à 8 à 10 pinnules et à 30 ou 36 paires de folioles, sessiles et linéaires; les pétioles munis d'une glande à chaque paire de pinnules; fleurs petites, d'un jaune clair, en têtes globuleuses. Culture du n°. 5.

35. Acacie mucronnée (*Mimosa mucronulata.*) Nouv.-

Hollande. Tige et rameaux anguleux ; feuilles nombreuses, articulées, sessiles, lancéolées-linéaires, un peu courbées en faux, et longues de 3 pouces. Même culture.

36-42. Acacie élégante. (*Mimosa elegans.* And. — *Mimosa microphylla.* H. P.) Nouvelle-Hollande. Tige à rameaux nombreux, en zigzag, anguleux, à aiguillons géminés, fins et rougeâtres ; feuilles géminées à 5 paires de folioles petites et obtuses au sommet ; fleurs, d'un beau jaune et en globe ; tout l'été. Même culture. Il existe encore beaucoup de belles espèces que le défaut d'espace ne nous permet pas de décrire, telles que les *Mimosa truncata*, *paradoxa*, *glauca*, *portoricensis*, *dolabriforme*, *alata*, *rutæfolia*, etc., qui demandent en général la même culture.

AIRELLE, *Vaccinium*, autrefois *Baccinium*, de *bacca*, baie. Genre de l'Octandrie Monogynie, dont on fait aujourd'hui le type de la fam. des Vacciniées. Les espèces de ce genre se trouvent dans les marais et les lieux frais, humides et ombragés. Il leur faut une terre de bruyère un peu tourbeuse ou grasse, une position fraîche et à demi ombragée. Multiplication de graines ou de rejetons, et mieux de marcottes. Le semis se fait en terre de bruyère en même position, et les élèves des trois sortes doivent se lever avec leur motte pour la transplantation.

1. Airelle anguleuse, Myrtille. (*Vaccininm myrtillus*, Lin. — Duh. 2. éd. 2. 29.) Arbuste indigène, de 2 pieds ; rameaux grêles et anguleux ; feuilles ovales, finement dentées, qui le font ressembler à un petit myrte, *myrtillus* ; fleurs en grelot, d'un blanc rose, en bouquets axillaires ; baies assez semblables à celles du myrte, d'un bleu noirâtre, et qui peuvent se manger, et même se confire ainsi que celles du numéro 5 ; fleurit en mai.

2. Airelle veinée. (*Vaccinium uliginosum.* Lin.) Indigène. Tiges et rameaux d'un pied, étalés sur la terre et redressés, à leur extrémité ; feuilles petites, ovales, obtuses, entières, veinées ; fleurs, en mai et juin, solitaires, axillaires, ovales, blanches ou rosées ; baies noires. Terre de bruyère plus bourbeuse, plus humide que pour les autres espèces.

3. Airelle de Pensylvanie. (*Vaccinium pensylvanicum.* Lin.) Arbuste de 2 pieds, très-rameux ; feuilles presque sessiles, lancéolées, aiguës, luisantes ; fleurs blanches, en juin, et en bouquets

4. Airelle ponctuée. (*Vaccinium vitis idæa.* Lin. — *Fl. Dan.* 40. Duh. n. éd. 2. 30.) Mont Ida, et indigène. Tiges d'un pied. Feuilles persistantes, ovales, lisses, d'un vert foncé, et ponctuées de noir en dessous ; fleurs, au printemps,

d'un blanc rougeâtre, en grappes terminales et pendantes comme celle de la vigne, d'où le surnom latin. Baies d'un beau rouge. Variété à feuilles panachées.

5—6. AIRELLE CANNEBERGE *ou* COUSSINETTE. (*Vaccinium oxycoccos*, LIN.) Indigène et des marais. Tiges et branches grêles, rampantes, filiformes et assez longues; feuilles persistantes, petites, ovales et glauques en-dessous; fleurs, en mai, rouges, à pédicules filiformes; baies aigrelettes, d'où le surnom grec *oxycoccos*, baie acide. Variété à feuilles panachées. Autre variété, ou plutôt espèce; AIRELLE DU CANADA, (*Vaccinium macrocarpon*, LIN.) Tiges plus longues, oblongues, obtuses, luisantes; fruits plus gros, d'où son surnom. On les confit également. Dumont Courset les croit d'orangerie.

7—8. AIRELLE CORYMBIFÈRE *ou* A FEUILLES LARGES. (*Vaccinium amœnum*. AND. *rep.* 128. DUH. n. éd. 2. 36.) Amérique septent. Tige de 4 à 5 pieds, rameuse; feuilles ovales, finement dentées, d'un beau vert; fleurs, en mai et juin, en grappes lâches et corymbiformes, cylindriques, blanches, à calice rouge et bleuâtre. Baies d'un bleu foncé. C'est une des plus grandes et des plus jolies après l'AIRELLE EN ARBRE, espèce élégante de 15 à 20 pieds, à feuilles ovales, luisantes, mucronées, à points glanduleux, à fleurs, en juin, campanulées, à 5 segmens et en grappes. Baies noires.

ALETRIS ODORANT, (*Aletris fragrans*. LIN. — RED. Lil. 117. JACQ. H. *Vind.* 309.) Bel arbrisseau du Cap, de 10 pieds; tige nue, semblable à celle de l'yucca, garnie dans le haut de feuilles engaînantes, oblongues-lancéolées, les inférieures courbées en dehors; fleurs, en juin, disposées en panicules terminales, petites, nombreuses, à tube évasé en six lanières, blanches en dedans, lie-de-vin en dehors, ouvertes le soir, et répandant une odeur très-suave. Terre franche, légère et substantielle, exposition au midi; serre tempérée, forts arrosemens. Multiplication de graines sur couche tiède, ou de rejetons et de boutures qu'on fait aussi reprendre sur couche tiède et sous châssis après avoir laissé dessécher la plaie.

ALIBOUFIER, *Styrax*, d'un mot grec qui signifie fer de pique. (Décandrie Monogynie, fam. des DIOSPYRÉES.) ALIBOUFIER OFFICINAL. (*Styrax officinale*. LIN.) France mérid. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; rameaux nombreux, diffus, formant buisson; feuilles ovales, d'un beau vert en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs, en juillet, en bouquets terminaux, de la forme de ceux de l'oranger. Terre à oranger en pots, mais plus légère en pleine terre. Exposition la plus chaude, contre un mur; forte couverture de paille pendant les gelées, ou d'orangerie; mais il n'est beau qu'en pleine terre. Multipli-

cation de graines en terrines sur couche aussitôt leur maturité, ou de drageons, ou de marcottes simples. On en tire, par incision, la gomme résine nommée *storax*, qui est employée en médecine, et entre dans les parfums.

2. Alibousier glabre. (*Styrax lævigatum*. H. K. — Curt. 921.) De la Caroline. Plus grand, à tiges et rameaux droits; feuilles ovales oblongues, vertes et glabres des deux côtés; fleurs moins grandes, axillaires, terminales et blanches; même culture.

ALISIER, *Cratægus*. Krataigos, nom grec d'une espèce, et dérivé de *kratos*, force, qui exprime la qualité du bois. (Icosandrie Digynie, fam. des Pomacées.) Les semences sont cartilagineuses.

1. Alisier torminal, Alouchier des bois. (*Cratægus torminalis*. Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 443.) Arbre indigène, de 20 pieds, à racines pivotantes comme les suivans. Feuilles ovales, élargies, incisées, dentées, velues en dessous; fleurs, en mai et juin, blanches et en corymbe; fruits rouges.

2. Alisier de Fontainebleau. (*Cratægus latifolia*. Lam.) Arbre de 25 pieds, à tige et branches droites; feuilles larges, arrondies, pointues, dentées, blanchâtres en dessous et brillantes en dessus; fleurs blanches et en corymbe, odorantes. Fruits d'un rouge orangé.

3. Alisier blanc, Alouchier. (*Cratægus aria*. Lin.) Indigène. Arbre de 25 à 30 pieds; tige très-droite; jeunes rameaux cotonneux; feuilles ovales, dentées, plissées, d'un beau vert et blanches en dessous; fleurs blanches en corymbes terminaux; fruits d'un beau rouge. Variété à longues feuilles, dite Alouche de Bourgogne. On mange les fruits de ces espèces après qu'ils ont mûri sur la paille; autrement ils donnent des tranchées et la dyssenterie. Leur bois est très-liant, tenace et a une odeur très-agréable. Il est propre pour la sculpture et le tour, prend bien le poli et la teinture. Celui de l'alouchier est estimé pour les vis de pressoirs, parce qu'il ne se casse, ni ne s'éclate.

4. Alisier Amelanchier. (*Cratægus amelanchier*. H. P. — Jacq. *Fl. Aust.* 300.) Indigène. Buisson de 8 à 9 pieds; feuilles ovales-arrondies, dentées, blanchâtres en dessous; fleurs, en avril, nombreuses, plus grandes, en bouquets et d'un blanc soufré; fruits d'un bleu noirâtre.

5—7. Alisier a épi, Amelanchier du Canada. (*Cratægus spicata*. Lam. *Mespilus Amelanchier*. Lin.) Plus petit que le précédent; feuilles plus rondes; fleurs plus tardives, plus petites et en épis; fruits rouges et plus gros. Amelanchier de Choisy. (*Cratægus racemosa*. Lam. *Mespilus Canadensis*.

Lin.) Indigène et du Canada. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles et rougeâtres ; feuilles oblongues, aiguës et dentées ; fleurs, en avril et mai, en panicules terminales, moyennes, à pétales linéaires et blancs ; fruits noirs. Tout terrain, mais mieux terre franche, légère ; exposition au nord, mais ouverte. Semis au printemps après avoir fait stratifier les semences qu'on peut laisser un an et demi en cet état pour que tout lève à la fois, et propagation de rejetons, de marcottes et par la greffe sur l'aubépine. Le *Cratægus lucida*, ainsi nommé du brillant de ses feuilles, est une espèce très-jolie, originaire de la Chine. D'orangerie ; du reste, même culture.

ALLAMANDE, *Allamanda*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Apocynées.) Genre dédié au voyageur botaniste Allamand, et qui ne comprend qu'une seule espèce.

ALLAMANDE PURGATIVE. (*Allamanda cathartica*. Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 133.) De la Guiane. Arbrisseau à rameaux sarmenteux, grimpans, garnis de feuilles lancéolées, glabres, presque sessiles et disposées quatre ensemble par verticilles écartés ; fleurs, grandes, belles, d'un jaune clair, infundibuliformes, campanulées, terminales au sommet des rameaux ou deux à trois les unes près des autres dans les aisselles des feuilles ; depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'automne. Serre chaude ; arrosemens fréquens, parce que dans son pays natal elle croît sur les bords des rivières ; multiplication par marcottes. Mérite d'être répandue. Chez M. Cels.

AMANDIER, *Amygdalus*. *Voyez* page 239. Du grec *amygdalea*, dérivé d'*amygama*, qui signifie déchirure, à cause des crevasses et rugosités de la coque des amandes.

1. Amandier a fleurs doubles. (*Amygdalus pumila flore pleno*.) D'Asie. Bel arbrisseau qu'on écussonne, *à œil dormant*, sur l'amandier ordinaire. Fleur d'un blanc rosé, paraissant en mai, et quelquefois en septembre. Il lui faut du soleil et une bonne terre, chaude et légère.

2. Amandier *dit* de Perse. (*Amygdalus nana*. Lin. — Duh. Nouv. éd. 4. t. 30.) D'Asie. Charmant petit arbrisseau à feuilles d'amandier, d'un beau vert ; fleurs, en avril, couvrant les branches par leur grand nombre, couleur carmin en bouton, et roses après l'épanouissement. Variété à fleurs doubles. Même terre, et multiplication de drageons.

3—5. Amandier satiné *ou* du Levant. (*Amygdalus argentea*. Lam.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à rameaux diffus ; feuilles couvertes en dessus et en dessous d'un duvet blanc, ayant l'air d'être satinées et argentées. Fleurs, en avril, de

couleur

couleur rose et petites. Il y a encore l'AMANDIER à feuilles panachées, et à feuilles cotonneuses. Même culture.

*AMORPHA.* Genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES. AMORPHA FRUTIQUEUX. (*Amorpha fruticosa.* LIN. — DUH. nouv. édit. 3. 36.) De la Caroline. Arbrisseau de pleine terre, et de 8 à 10 pieds. Feuilles ailées, semblables à celles de l'indigo, d'où le nom d'INDIGO BATARD; fleurs, en juin et juillet, sans ailes ni carène, et n'ayant que l'étendard, par conséquent informes (*amorphoi*, d'*a* privatif, et *morphé*, forme); en épi, de couleur bleue violâtre. Terre franche légère, plus sèche qu'humide, autrement l'extrémité des rameaux gèle. Multiplication de graines, de drageons, de boutures et de couchage. Propre aux bosquets d'été et d'automne.

*ANDREWSIA.* Dedié à l'anglais ANDREWS. (Pentandrie Monogynie, fam. des DIOSPYRÉES.)

1. ANDREWSIE CLABRE. (*Andrewsia glabra.* VENT. Jard. Mal.) Nouvelle-Hollande. Arbuste de 6 pieds; rameaux axillaires; feuilles persistantes, lancéolées, aiguës, luisantes et parsemées de points; fleurs, en hiver, axillaires, réunies par trois ou six, petites et blanches. Culture des mimosas du même lieu. L'*Andrewsia debilis*, espèce sarmenteuse à fleurs bleues, l'*Andrewsia salicifolia* du même pays se cultivent de même.

ANDROMÈDE, *Andromeda*, nom poétique donné à un genre de la Décandrie Monogynie, fam. des ERICOÏDES. Ce genre se place dans la plate-bande de bruyère; il demande de la fraîcheur et seulement mi-soleil, et conséquemment l'exposition du nord, pour n'avoir le soleil que le matin et le soir. On le multiplie de rejetons, de marcottes simples au printemps, et de semis qu'on fait en terrines aussitôt la récolte; et qu'on peut placer dans un châssis, mais à la même exposition. On sème bien légèrement; on recouvre de même; on met un peu de mousse hachée sur le semis, et on tient la terre toujours fraîche. Au printemps suivant on sépare les jeunes plantes, les marcottes, et on éclate les pieds trop forts; c'est le moyen de renouveler la terre, ce qui a lieu tous les trois ans.

1. ANDROMÈDE DU MARYLAND. (*Andromeda mariana.* LIN. — JACQ. *Ic. rar.* 465. DUH. nouv. édit. vol. 1, pl. 37.) Buisson rameux, de 2 à 4 pieds. Rameaux en zig-zag, d'abord verts, puis pourpres; feuilles à court pétiole, ovales, luisantes, ponctuées en dessous; fleurs, en juillet, assez grandes, en cloche, blanches, en grappes unilatérales et axillaires. Cette plante reste très-long-temps verte.

2. ANDROMÈDE A FEUILLES DE CASSINE. (*Andromeda cassinefolia.* VENT. Hort. CELS. t. 60.) Buisson de 2 à 3 pieds;

feuilles ovales, dentées, glabres des deux côtés; fleurs axillaires, fasciculées; corolles d'un blanc de lait, grandes, campanulées; en juillet et août.

3. Andromède pulvérulente. (*Andromeda pulverulenta.* Willd. — Vent. Hort. Malm. t. 79.) Cette espèce a tout le port de la précédente; elle en diffère seulement par ses feuilles pubescentes en dessous et recouvertes d'une poussière blanchâtre; fleurit en juin et juillet.

4. Andromède en arbre. (*Andromeda arborea.* Lin.) De l'Amérique septentrionale. Arbre de 50 à 60 pieds. Rameaux nombreux; feuilles persistantes, ovales-oblongues, pointues, dentées, d'un beau vert, souvent tachées de rouge, et d'une saveur acide (on en tire du sel dit d'oseille): fleurs, en juin et juillet, petites, blanches, en épis paniculés et terminaux.

5. Andromède a feuilles de Pouliot. (*Andromeda polifolia.* Lin. — Duh.. nouv. édit. vol, 1, pl. 38.) Des marais tourbeux des Alpes. Jolie touffe arrondie, d'un pied; feuilles persistantes, lancéolées-linéaires, petites, fermes, roulées sur les bords, d'un vert roux en dessus et blanchâtres en dessous. Fleurs, en mai, rouges et blanches, en grelot et en grappes courtes. Il y a 2 variétés; une à feuilles larges, et l'autre à feuilles étroites.

6. Andromède luisante. (*Andromeda lucida. Andromeda coriacea.* H. K.) Floride. Arbuste en buisson de 3 pieds. Rameaux à angles tranchans; feuilles ovales, fermes, luisantes, d'un beau vert, et ayant une nervure près de leurs bords. Fleurs, en août, d'un blanc rougeâtre, quatre à sept ensemble, à bouquets axillaires.

7. Andromède axillaire. (*Andromeda axillaris.* Lam. — Duham. Nouv. édit. vol. 1, pl. 39.) De la Caroline. Arbuste en buisson de 3 à 4 pieds; tiges et rameaux d'un rouge vif dans leur jeunesse. Feuilles persistantes, ovales, fermes, pointues, dentées, d'un vert luisant, avec la nervure rouge. Fleurs, de juin en août, blanches, nombreuses, en grappes serrées, axillaires. Variétés à feuilles plus étroites et plus petites, à feuilles ovales, *Andromeda ovata.*

8. Andromède a grappes. (*Andromeda racemosa.*) De la Pensylvanie. Arbuste de 3 pieds, en buisson épais. Feuilles oblongues, lancéolées, dentées, membraneuses, veineuses en dessous. Fleurs, en juillet, blanches, petites, cylindriques, en grappes terminales. Anthères à quatre barbes.

9. Andromède cotonneuse. (*Andromeda tomentosa.*) De la Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds, d'un blanc jaunâtre, cotonneuses. Feuilles ovales, nerveuses, vertes en dessus, pâles

en dessous, couvertes de poils des deux côtés ; fleurs blanches, plus grandes, cotonneuses, en grappe formant une panicule terminale ; au printemps. Presque toujours verte.

10. ANDROMÈDE MARGINÉE. (*Andromeda marginata.* LAM.— DUHAM. Nouv. édit. vol. 1, pl. 40.) De la Caroline. Tiges grêles, peu divisées ; rameaux triangulaires ; feuilles ovales-lancéolées, acuminées, garnies d'un rebord particulier ; fleurs blanchâtres ou d'un rouge pâle, pédonculées, réunies 3 à 7 ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures paraissant de juillet en août.

11. ANDROMÈDE CALICULÉE. (*Andromeda caliculata.* LIN.— DUHAM. Nouv. édit. vol. 1, pl. 41.) Du Canada. Tiges nombreuses, de 2 pieds, jaunâtres, souvent courbées, en buisson étalé. Feuilles persistantes, ovales, fermes, parsemées de points blancs en dessus. Fleurs, en mars, petites, blanches, globuleuses, en grappes pendantes, axillaires. Variété à feuilles étroites et à tiges droites.

*ANTHYLLIS*, du grec *anthos*, fleur, et *ioulos*, duvet. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Du Levant. ANTHYLLIDE ARGENTÉE. (*Anthyllis Barba Jovis.* LIN.— DUH. n. éd. 2 67.) Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds ; feuilles persistantes, ailées, à folioles impaires, un peu longues, étroites, soyeuses et argentées en dessous, comme les jeunes rameaux et le calice, d'où le nom de BARBE-DE-JUPITER. Fleurs, en mars et mai, petites, jaunes, en bouquets terminaux. Terre franche légère et substantielle ; exposition chaude, peu d'eau ; d'orangerie près des jours ; ou de pleine terre, en la garantissant bien de l'humidité et des gelées ; multiplication de marcottes, boutures, drageons, et de graines semées en automne sous châssis. L'anthyllide vulnéraire et ses variétés à fleurs jaunes, purpurines ou blanches, de mai en juillet, sont agréables. Même culture.

*ARALIA.* (Pentandrie Pentagynie, fam. des *Araliées*, ARALIE ÉPINEUSE, *ou* ANGÉLIQUE ÉPINEUSE. (*Aralia spinosa.* LIN.) De la Caroline. Arbrisseau de 8 à 10 pieds ; tige grosse, épineuse et peu rameuse ; feuilles grandes, épineuses, tripinnées, à folioles dentées, pointues ; fleurs, en août et septembre, en panicule grande, terminale et formée de plusieurs ombelles, petites, d'un blanc sale, sentant le lilas. Terre franche légère, fraîche ; mi-soleil. Multiplication de rejetons quand la tige périt, ou de graines semées en terrines aussitôt la maturité, et enfoncées dans une couche tiède au printemps ; repiquage en pots pour rentrer dans l'orangerie, et ne mettre en place que l'année suivante, couvrir le pied de litière dans les grands froids.

ARAUCARIA. ( Dœcie Monadelphie, fam. des Conifères. )

Araucarier imbriqué. (*Araucaria imbricata.* Pers. Synop. 2, p. 632. — *Dombeya chilensis.* Lam. ) Très-grand arbre des montagnes du Chili, qui dans son pays natal s'élève à 150 pieds et au-delà. On n'en possède encore en France que des individus de 2 à 3 pieds de haut. Feuilles en alène, d'un vert gai, éparses, très-rapprochées les unes des autres, cachant presque entièrement les rameaux par leur base élargie, persistant pendant 3 ou quatre ans. Terre de bruyère mêlée d'un peu de terre franche; multiplication assez facile par boutures; serre tempérée ou orangerie. Chez M. Noisette.

ARBOUSIER, *Arbutus.* ( Décandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes. )

1. Arbousier commun *ou* des Pyrénées, Arbre-aux-fraises. ( *Arbutus unedo.* Lin. — Duh. n. édit. n. 21.) Arbrisseau de 15 pieds; branches et rameaux irréguliers, nombreux, d'un beau rouge; feuilles ovales oblongues, dentées, persistantes, d'un vert brillant, et à pétiole rouge; fleurs, en septembre et janvier, blanches ou rouges, simples ou doubles, suivant la variété, mais toujours en grappes pendantes, axillaires ou terminales; fruits rouges, semblables aux fraises, mais d'un goût peu agréable, d'où le surnom *unedo*, abrégé d'*unum edo*, qui exprime que c'est assez d'en manger un. Terre franche, légère; exposition du nord-ouest en pleine terre, où il faut le garantir des fortes gelées; ou d'orangerie près des jours, et placé au midi à la sortie. Multiplication de marcottes simples, ou de graines semées le plus tôt possible après leur maturité, et qu'on place en mars sur couche tiède. On repique le plan quand il a un pouce, et on ne le risque en pleine terre que lorsqu'il est fort. Les élèves des graines d'Angleterre sont moins sensibles aux gelées. Variétés panachées, à fleurs roses, à fleurs doubles, à fleurs plus grosses, mais l'arbrisseau plus petit, nommé *Arbutus crispa.*

2. Arbousier a longues feuilles. ( *Arbutus longifolia;* Hort. Ang. ) De l'île de Ténériffe. Feuilles de 10 à 12 pouces de longueur, à nervures rouges. Fleurs blanches, en belles grappes, paniculées et terminales; en mai. L'écorce se renouvelle chaque année, comme celle de l'andrachné. On le greffe sur le précédent: Terre d'oranger et orangerie.

3. Arbousier andrachné. ( *Arbutus andrachne.* Lin.—Duh. n. éd. 22.) Du Levant, et plus sensible au froid. Même port que le précédent, sur lequel souvent on le greffe. Écorce lisse et d'un rouge brun; feuilles plus grandes, persistantes, ovales, à peine dentées, et d'un vert luisant; fleurs, en mars et

avril, blanches et en panicule. Même culture, mais toujours d'orangerie.

4. Arbousier Raisin-d'Ours. (*Arbatus uva ursi.* Lin.— *Fl. Dan.* 33.) Des Alpes. Fruit petit, d'un beau rouge et en grappe, un peu ressemblant au raisin. Touffes couchées à terre par ses branches allongées, grêles et garnies de feuilles petites, luisantes, un peu semblables à celles du buis, d'où le nom de Busserole. Fleurs blanches, en mai. Terre de bruyère, exposition du levant. Multiplication de graines et de marcottes simples. Les fruits peuvent se manger. Les feuilles sont propres pour tanner les cuirs.

ARDUINIE. *Arduinia*, genre de la Pentandrie Monogynie et de la famille des Apocynées, dédié à Arduini, botaniste italien.

Arduinie a deux épines. (*Arduinia bipinosa.*) De l'Arabie. Arbuste d'un à deux pieds de hauteur, à rameaux nombreux, opposés, munis de deux épines à chaque ramification; feuilles ovales, luisantes, persistantes, acuminées, opposées sur de courts pétioles; fleurs blanches, très-petites, d'une odeur agréable, réunies 3 à 4 ensemble au sommet des rameaux; en juillet. Plantation en pot dans un mélange de terre de bruyère et de terre à oranger. Multiplication de semences ou de marcottes. Orangerie pendant l'hiver. Chez M. Noisette et chez M. Cels.

ARGOUSIER *ou* Argoussier. *Hippophaë*, du grec *hippos*, cheval, et *phaos*, salut; du nom d'une plante employée jadis dans la médecine des chevaux. Genre de la Dioecie Tétrandrie, fam. des Eléagnées.

1. Argousier Rhamnoïde *ou* Griset. (*Hippophaë rhamnoïdes.* Lin.) Indigène, dans les sables maritimes. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, fort épineux, à rameaux nombreux; feuilles longues, étroites, argentées, et semées de plaques roussâtres; fleurs, en avril, mais insignifiantes. Tout terrain et toute exposition, mais mieux terre légère. Multiplication de graines au printemps, ou de rejetons, de marcottes, ou de boutures à l'ombre. Il produit de l'effet par la couleur de son feuillage, et peut servir à former des haies et à arrêter les sables.

2. Argousier du Canada. (*Hippophaë Canadensis.* Lin.) Tiges et branches à écorce grise; jeunes rameaux couverts ainsi que les bourgeons de plaques cotonneuses et dorées; feuilles plus larges, opposées, ovales, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Toute terre, multiplication de marcottes simples dans du terreau. Il fait plus d'effet que le précédent.

ARISTOLOCHE, *Aristolochia*, d'*Aristolochus*, qui s'est servi le premier des aristoloches longue et ronde. (Gynandrie Hexandrie, fam. des ARISTOLOCHIDES.

1. ARISTOLOCHE SIPHON. (*Aristolochia Sipho.* L'HÉR. *Stirp. nov.* 7.) Amériq. sep. Arbrisseau à tiges ligneuses, de 20 à 30 pieds, et grimpantes, très-propre à garnir des berceaux et des tonnelles, par leurs belles feuilles, grandes, larges, en cœur, veinées et velues en dessous; fleurs, en mai et juin, nombreuses, d'un pourpre obscur, monopétales, axillaires, ayant l'air d'une pipe par leur tube courbe et ventru, dont l'orifice, bien rond, s'évase en un limbe à trois lobes égaux. Terre franche légère, exposition au soleil; multiplication de graines, ou de couchage au printemps et enraciné à l'automne.

2. ARISTOLOCHE A FEUILLES TRILOBÉES. (*Aristolochia triloba.* LIN.) Amériq mérid. Tiges striées, grêles, grimpantes et rameuses; feuilles veinées, à 3 lobes obtus; fleurs, en juin et juillet, très-grandes, solitaires, axillaires, à pédicule long et flexueux, monopétales, d'abord ventrues et ovales, ensuite en tube large avec un couvercle d'où pend un filet long de 6 pouces, d'un vert brun. Même terre; serre chaude; multiplication de marcottes.

3—4. ARISTOLOCHE COTONNEUSE. (*Aristolochia tomentosa.* CURT.) Amérique sept. Arbrisseau rustique et grimpant, à feuilles en cœur, vertes en-dessus; cotonneuses en dessous, entières. Fleurs, en juin, jaunes, à tube recourbé; limbe à trois divisions presque égales. Culture du numéro 1. ARISTOLOCHE TOUJOURS VERTE. (*Aristolochia semper virens.*) Ile de Candie. Tiges grêles. rameuses, d'un pied; feuilles petites, cordiformes, ondulées sur les bords, et veinées de brun; fleurs, en mai et juin, jaunes, lisérées de brun. Même culture, mais d'orangerie.

*ARISTOTELIA.* Genre dédié à ARISTOTE. (Dodécandrie Triginie.) ARISTOTELIA MAQUI. (*Aristotelia maqui.* L'HÉR. *Stirp. nov.* 16. DUH. n. éd. 33.) *Maqui* est le nom que porte, au Chili, cet arbrisseau à tige rougeâtre, ainsi que les rameaux qui sont parsemés de tubercules; feuilles opposées, lancéolées-oblongues, dentées, luisantes: fleurs, en mai, blanches, petites, à cinq pétales, et en grappes axillaires. Baies d'un rouge noirâtre. On les mange au Chili, et on en fait une boisson ordinaire et d'usage en médecine. Terre légère, substantielle; exposition chaude, d'orangerie, ou de pleine terre, mais difficilement même en le garantissant de la gelée et de l'humidité. Multiplication de graines, marcottes ou boutures au printemps.

ARMOISE, *Artemisia*. Genre de la Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBYFÈRES, et dédié à *Artémise*.

ARMOISE AURONE, CITRONELLE. (*Artemisia Abrotanum*. LIN.) Arbuste indigène, à tiges et rameaux effilés, de 2 ou 3 pieds; feuilles divisées en ramifications sétacées, d'un vert gai, et à odeur de *citron*; fleurs, en août, petites, nombreuses, disposées en grappes terminales, ainsi que dans les espèces suivantes. Terre légère et substantielle; exposition chaude; multiplication par l'éclat des pieds au printemps, ou de graines semées aussitôt la maturité. Garantir des grands froids. On l'emploie comme tonique, et vermifuge.

2—3. ARMOISE EN ARBRE. (*Artemisia arborescens*. LIN.) Indigène. Tige de 4 à 5 pieds, grisâtre; feuilles multifides, finement découpées, blanches et soyeuses; fleurs, en juin et août, globuleuses et jaunâtres. ARMOISE ARGENTÉE. (*Artemisia argentea*. Lin.) MADÈRE. Moins élevée; feuilles pinnatifides, palmées, très-blanches, soyeuses et argentées; fleurs, *idem*. Ces deux arbrisseaux sont aromatiques. Même terre et exposition; orangerie; multiplication de boutures.

ASPALATHE, *Aspalathus*. Genre de la Diadelphie Décandrie et de la fam. des LÉGUMINEUSES. Dioscoride donnait le nom d'*Aspalathus* au Cytise.

ASPALATHE CILIÉ. (*Aspalathus ciliatus*. Thunb.) Du Cap de Bonne-Espérance. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, à rameaux velus, garnis de feuilles ternées, divisées profondément en trois folioles subulées, épineuses, chargées de poils; fleurs jaunes, réunies 5 à 6 ou davantage en tête terminale; en juin et juillet. Planter en terre de bruyère et en pot, rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplication de semences et de boutures. Chez M. Cels.

ASTRAGALE, *Astragalus*, du grec *astragalos*, vertèbre, à cause de la disposition des fleurs. (Diadelphie Décandrie, fam des LÉGUMINEUSES.)

ASTRAGALE ADRAGANT. (*Astragalus tragacantha*. LIN.) Indigène. Arbuste propre à orner les rocailles découvertes des jardins paysagers. Tiges et branches diffuses et tortueuses; rameaux blanchâtres; feuilles ailées, de quinze à vingt folioles ovales, petites, soyeuses et blanches. Celles du bout caduques, les autres persistantes, et l'extrémité des pétioles se changeant en épines, d'où son surnom *Tragacantha*, *Épine de Bouc*; fleurs en épis courts et axillaires, et de mai à juillet. Terre sablonneuse, exposition chaude. Multiplication de graines en mars, sur couche, et repiquer le plant quand il est assez fort.

ATRAGÈNE, *Atragene*. (Polyandrie Polygynie, fam. des RENONCULACÉES.) Genre distingué des clématites par un calice et douze pétales, pendant que ces dernières sont sans calice, et n'ont que quatre pétales.

1. ATRAGÈNE DES ALPES. (*Atragene alpina*. LIN.—*Fl. Aust.* 241.) Arbuste indigène des lieux rocailleux. Tiges et rameaux sarmenteux et grimpans, de 5 à 6 pieds; feuilles opposées, sortant des nœuds comme les vrilles et les fleurs, à deux ou trois folioles sessiles, ovales-aiguës, dentées; fleurs, en juin et juillet, à calice d'un bleu violâtre, grandes, solitaires, velues en dessus, et d'un blanc sale. Terre franche légère. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, et plus facilement de marcottes simples.

2. ATRAGÈNE DES INDES *ou* A GRANDES FLEURS. (*Atragene indica*. H. P. *Clematis florida*. JACQ. *H. Sch.* 357.) Arbuste charmant, du Japon, où on le nomme *Tessin*. Tiges et rameaux sarmenteux, striés et rougeâtres; feuilles opposées, ailées ou ternées, à folioles entières, ovales-aiguës et à pétiole long, se tortillant autour des corps environnans; fleurs, d'avril en novembre, axillaires, solitaires, grandes, très-doubles, premièrement verdâtres, ensuite blanches, et d'une longue durée. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; exposition chaude et sèche, mais garantir la fleur de dix heures du matin jusqu'à deux heures du soir, pour qu'elle dure plus, et prenne ses dimensions: couper les tiges à l'automne, et couvrir les racines de litière, ou garantir avec soin la tige des gelées. On peut aussi tenir la plante en pots, ou mieux la mettre dans la terre d'une bâche, près des jours, où elle fleurira plus tôt. Multiplication de marcottes qu'on ne sépare que la deuxième année, ou de greffes sur la clématite.

3. ATRAGÈNE DU CAP. (*Atragene Capensis*.) LIN. — CURT. 716.) Du Cap. Tige basse; feuilles ternées, à folioles découpées, dentées et cunéiformes à leur base; fleurs, en mars et avril, terminales, grandes, ayant un calice à six divisions velues, d'un rose pourpré, et à pétales jaune soufre. Même culture que la précédente, mais plus de sécheresse, et multiplication de graines.

*AUCUBA*, nom japonais. (Monœcie Tétrandrie, fam. des RHAMNÉES.) AUCUBA DU JAPON. (*Aucuba japonica*. LIN.) Arbrisseau de 3 à 4 pieds, rameux; feuilles persistantes, presque sessiles, opposées, nombreuses, grandes, ovales-aiguës, luisantes, dentées, d'un joli vert, avec des taches d'un beau jaune; fleurs, en avril, petites, brunes et peu remarquables. Terre franche légère, mi-soleil; garantir de l'humidité l'hiver. Multiplication de marcottes et de bou-

tures au printemps. Il est bon d'en avoir quelques pieds en orangerie.

AULNE, AUNE, *Alnus*, abrégé d'*alor amne*, je suis nourri par le fleuve. (Monœcie Tétrandrie, fam. des BÉTULACÉES.)

1. AULNE COMMUN *ou* VERGNE. (*Alnus communis.* H. P. — DUH. n. édit. 264.) Arbre de 60 pieds, d'une croissance rapide dans les terrains humides et quelquefois submergés, ayant un port pyramidal et une écorce lisse; feuilles nombreuses, presque rondes, crénelées, glutineuses, d'un beau vert; fleurs, en juillet, en chatons petits. On peut l'élever en tige ou en taillis. On le propage de semence, de boutures, de marcottes, ou seulement en couchant horizontalement en terre une branche coupée, dont les yeux feront autant d'arbres. Il a une variété panachée; — une autre à feuilles découpées, *Alnus communis laciniata*; souvent cette variété est préférée. Tout le monde connaît l'utilité du bois de ces arbres; on en fait des pieux pour enfoncer dans les terrains humides où il ne pourit pas. Son écorce sert pour tanner, et pour teindre en brun et en noir. Si on place ces arbres sur le bord des eaux, leurs racines retiennent les terres.

AYLANTE, *Aylanthus.* (Polygamie Monœcie, fam. des TÉRÉBINTHACÉES.) Le nom indien signifie ARBRE DU CIEL. AYLANTE GLANDULEUX, Vernis du Japon, *Aylanthus glandulosa.* DESF.) Du Japon. Bel arbre de 50 à 60 pieds, droit, branchu, à sommet étalé, et d'un bel aspect; feuilles ailées, à onze ou treize folioles, ovales-aiguës, assez grandes, et ayant à leur base une dent terminée par une petite glande, d'où le nom spécifique glanduleux; fleurs, en août, verdâtres et en panicules. Sa végétation est d'environ 3 pieds par an. Il vient partout, mais il préfère une terre légère, un peu humide, ainsi qu'une position abritée. Multiplication de graines, mais plus encore de rejetons dont il fournit beaucoup, ou de racines coupées en morceaux de six pouces, et qu'on plante en rigoles dans un terrain léger et frais. Le bois est d'un blanc jaunâtre, satiné, aussi beau que celui de noyer, solide et à grains serrés. Il est propre pour la menuiserie et l'ébénisterie. Il serait utile pour les plantations des grandes routes.

AZALÉE, *Azalea*, du grec, *azaleos*, sec, parce qu'il n'a de feuilles qu'à l'extrémité des rameaux, et que le surplus paraît sec. La culture des azalées est la même que celle des andromèdes: les azalées se multiplient en outre de boutures. L'AZALÉE des Indes est d'orangerie. (Pentandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.)

1. AZALÉE NUDIFLORE. (*Azalea nudiflora.* LIN.) Arbrisseau

de l'Amérique sept., de 4 à 5 pieds, en buisson irrégulier; feuilles éparses, ovales, pointues, un peu velues sur les bords, vertes et luisantes; fleurs, en mai, avant l'entier développement des feuilles, odorantes, en ombelles terminales, de la forme de celles du chèvre-feuille, à étamines très-longues, un peu velues et variant de couleur suivant la variété, savoir: Azalée blanche, à fleurs blanches ou teintes de rose, ou à fleurs doubles blanches avec une collerette foliacée; Azalée bicolore, à tubes rouges et limbe d'un blanc rosé, avec bractées à leur base, et ayant quelques tubes fendus, d'où la variété d'Aiton, *Azalea partita*; Azalée carnée (*Azalea carnea*), à tube rouge et velu, à limbe pâle, à ombelles feuillées, et à bractées imbriquées et ovales à la base; Azalée éclatante, (*Azalea rutilans*), à tube très-rouge et velu, à boutons gris, à calice d'un brun verdâtre et velu, et bractées concaves et larges, après le développement des feuilles grandes; Azalée écarlatte, (*Azalea coccinea major*), à calice vert et cilié, boutons gros et verts, tube écarlate; Petite écarlate (*Azalea coccinea minor*), plus petite dans toutes ses parties, boutons jaunâtres; Azalée papilionacée (*Azalea papilionacea*), à fleurs rouges, et la division inférieure blanche, calice foliacé.

2. Azalée visqueuse. (*Azalea viscosa.* Lin.) Arbrisseau des mêmes lieux, de même port et de même volume que le précédent. Feuilles lancéolées, pointues, velues, rudes, d'un beau vert; fleurs, en juin, velues, visqueuses, blanches, très-odorantes, disposées et formées comme celles de la première espèce. Variétés. Azalée multiflore (*Azalea floribunda*), à pédoncules d'un blanc verdâtre, à corolles non épanouies, rougeâtres sur leurs angles, blanches ensuite; Azalée glauque (*Azalea glauca*), à feuilles glauques sur les deux surfaces, à pédoncules rouges, à corolles blanches, glanduleuses, et très-visqueuses à l'extérieur; Azalée cotonneuse (*Azalea tomentosa*), à feuilles lancéolées-ovales, couvertes sur les deux surfaces de poils courts et doux, à fleurs blanches; Azalée luisante (*Azalea virens*), à feuilles d'un beau vert lisse, à corolles blanches, à divisions pointues, et rouges à leur pointe, et à poils de la corolle, terminés par une glande rouge et visqueuse; sous variété à feuilles spatulées, à poils à peine glanduleux et blancs; Azalée rude (*Azalea scabra*), à bractées très-caduques, à poils rougeâtres, glanduleux et visqueux sur la corolle, à filamens blancs; Azalée tardive (*Azalea serotina*), à tube plus court, limbe fendu, rameaux moins velus et jaunes, rouges ou bruns, feuilles jaunâtres et plus petites; fleurs, en août; sous-variété à fleurs semi-doubles; Azalée couchée (*Azalea procum-*

*bens*), très-basse ; tige noirâtre, feuilles petites à bords roulés et glabres ; fleurs, en avril et mai, petites et roses ; AZALÉE COTONNEUSE (*Azalea tomentosa*), à feuilles couvertes de poils courts, douces au toucher, à fleurs blanches en juillet, et paraissant rarement ; sous-variété, *Azalea tomentosa rubra*, à fleurs rouges et plus belles ; AZALÉE POURPRÉE, *Azalea purpurea*, *Azalea colorata*, *Azalea ruberrima*, *Azalée à fleurs doubles*.

3. AZALÉE PONTIQUE (*Azalea pontica*). LIN. — AND. *rep.* 16. CURT. 433.) Arbrisseau de 5 ou 6 pieds. Tige très-rameuse ; feuilles ovales et longues, d'un beau vert ; fleurs, en mai et juin, en bouquet de dix à 12 fleurs jaunes, campanulées, odorantes, grandes et bien ouvertes.

4. AZALÉE ÉCLATANTE. (*Azalea calendulacea.* MICH.) Amérique sept. Feuilles velues sur les deux surfaces ; fleurs très-grandes, à tube velu, à divisions courtes, couleur éclatante de souci. Variétés à fleurs safranées. (*Azalea crocea.*) MICH. *Azalea flammea.* On croit que l'*Azalea calendulacea* est une variété du *nudiflora*.

5. AZALÉE DES INDES. (*Azalea indica.* LIN.) Arbrisseau de 3 pieds. Feuilles ovales, lancéolées, velues, et formant des rosettes terminales ; fleurs, en mai, au milieu de ces rosettes, presque toujours solitaires, grandes, d'un rouge vif ou d'une autre couleur, suivant les variétés nombreuses. D'orangerie et de terre de bruyère.

AZÉDARACH, *Melia.* Genre de la Décandrie Monogynie, et type de la famille des MÉLIACÉES.

1. AZÉDARACH BIPINNÉ, faux sycomore, arbre saint, arbre à chapelet, (*Melia Azedarach.* LIN.) De l'Inde. Arbre de 60 pieds, et à Paris de 10 à 12 pieds, à tige droite et à écorce noirâtre ; branches irrégulières ; feuilles bipinnées, à folioles ovales, aiguës, incisées et souvent lobées, ayant quelque rapport avec celle du frêne, d'où le nom grec *melia*, frêne. Fleurs, en juillet, la 4e. année du semis, en plusieurs grappes droites et terminales, ayant cinq pétales blancs-bleuâtres, oblongs et bien ouverts, un tube violet, et d'une odeur suave ; fruits ronds, jaunâtres, dangereux, mais donnant une huile concrète propre à faire des bougies, comme les semences servent à faire des chapelets. Terre à orangers ou au moins terre franche légère ; exposition chaude. D'orangerie ou de pleine terre en l'empaillant bien l'hiver, et en garantissant les racines de la gelée. Multiplication de graines au printemps et sur couche ; repiquage en pots qu'on rentre dans l'orangerie et qu'on ne met en place que dans la deuxième année.

2. AZÉDARACH TOUJOURS VERT, LILAS DES INDES, MARGOUSIER. (*Melia Azedarach sempervirens.* WILLD.) De l'Inde. Arbre

de 20 à 30 pieds, et ici de 3 ou 4 seulement, semblable au premier, mais avec des dimensions plus petites et à feuilles persistantes ; ses fleurs, la deuxième année du semis, plus nombreuses, plus grandes, plus colorées et plus odorantes, se succèdent pendant six mois. Même terre et exposition ; serre tempérée ou au moins orangerie près des jours. Même mode de multiplication de graine, ou par l'éclat de ses racines. Couper la tige quand elle manque de bourgeons. Les deux espèces veulent de fréquens arrosemens en été et très-peu en hiver. Elles sont très-agréables à la vue, et surtout la seconde.

BACCHANTE, *Baccharis*, de Bacchus, parce qu'on en employait à ses fêtes une espèce dans les couronnes. (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des CORYMBIFÈRES.)

1. BACCHANTE DE VIRGINIE, SENEÇON EN ARBRE, (*Baccharis halimifolia.* LIN.—DUH, nouv. édit. 60.) ARBRISSEAU de 10 à 12 pieds. Tige ferme et branchue ; rameaux grêles et nombreux ; feuilles persistantes, ovales, aiguës, dentées, se rétrécissant en pétiole, et parsemées de points blancs ; fleurs en octobre et novembre, comme celles du seneçon, mais blanches, à écailles pourprées, et en corymbes terminaux. Terre légère et sablonneuse ; exposition chaude et abritée, et garantir des fortes gelées, ou d'orangerie en terre franche légère et humide. Multiplication de marcottes et de boutures.

2. BACCHANTE A FEUILLES DE LAUROSE. (*Baccharis nerifolia.*) Arbrisseau rameux, à tige droite, de 6 à 8 pieds, Feuilles étroites, lancéolées, pointues, dures, persistantes, vertes, ferrugineuses dans leur jeunesse, blanchâtres en dessous ; fleurs, d'août en novembre, blanches, en grappes courtes et terminales. Même mode de multiplication. Terre franche légère, et orangerie.

BADIANE, *illicium.* (Polyandrie Polygynie, fam. des MAGNOLIACÉES. (Le nom latin signifie charme, attrait, appât.

1. BADIANE *ou* ANIS ÉTOILÉ DE LA CHINE (*Illicium anisatum.* LIN.) Bel Arbrisseau de la Chine, de 10 à 12 pieds, rameux et aromatique dans toutes ses parties. Feuilles persistantes, lauriformes et lancéolées; fleurs, en avril et mai, jaunâtres, odorantes solitaires et terminales. Terre légère et substantielle, exposition au midi ; d'orangerie ou de serre tempérée. Multiplication de marcottes qui ne prennent racine que la deuxième année. Son fruit en étoile, d'où le surnom *étoilé*, a un parfum plus fin que celui de l'anis, et est employé pour aromatiser les liqueurs. Il est très-rare.

2. BADIANE ROUGE *ou* DE LA FLORIDE. (*Illicium floridanum.*

Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 171) Arbrisseau de 4 à 5 pieds, en buisson; feuilles lancéolées, pointues aux deux bouts, lisses et persistantes; fleurs, en avril et mai, pendantes, d'un beau rouge, nombreuses, solitaires, terminales et sentant mauvais; fruits en étoile, d'une odeur suave. Même culture, mais terre de bruyère et tenu plus serré dans son pot.

3. Badiane a petites fleurs. (*Illicium parviflorum.* Vent.) Plus haute, feuilles plus longues; fleurs plus petites et d'un blanc soufré. Son odeur plus forte se rapproche du parfum de la première. Même culture. Arbrisseaux très-agréables.

BAGUENAUDIER. *Colutea*, en grec *Koloutea.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Baguenaudier ordinaire, faux Séné. (*Colutea arborescens.* Lin. — Duh., nouv. édit. 3. 32.) Arbrisseau indigène de 10 à 12 pieds, en buisson large et ouvert; folioles ovales, échancrées au sommet, d'un vert glauque en dessous; fleurs, tout l'été, en grappes axillaires, jaunes, avec deux lignes rouges sur l'étendard. Fruits contenus dans des vessies rougeâtres qu'on fait claquer par la pression pour baguenauder (s'amuser), d'où son nom. Terre franche, légère, mi-soleil. Multiplication de graines semées en planches, ou de drageons. Garantir les jeunes plants des limaces. Il végète dans les terres crayeuses.

2. Baguenaudier du Levant. (*Colutea orientalis.* Lin — Duh. nouv. édit. 3. 23.) Arbrisseau de 5 à 6 pieds, à folioles d'un vert argenté et glauques en dessous; fleurs, en juin et juillet, plus petites, en grappes axillaires, rouges, deux taches jaunes sur l'étendard. Même terre, plein soleil, semis sur couche. Il ne vit que trois ans.

3. Baguenaudier d'Alep. (*Colutea alepica.* Lam. *Colutea Pocockii.* Willd.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds, à folioles ovales, velues, d'un vert cendré et glauque en dessous; fleurs, en mai et octobre, axillaires, solitaires ou géminées et jaunes. Même culture.

4. Baguenaudier d'Éthiopie. (*Colutea frutescens.* Lin.) Arbuste de 3 à 4 pieds; feuilles persistantes; folioles oblongues, d'un vert foncé, mais blanchâtres comme les rameaux en dessous; fleurs, en juillet, en grappes axillaires, écartées, à carènes plus longues que l'étendard; ailes très-courtes. Même terre, exposition chaude, semis sur couche chaude, sous châssis et en pots, soit pour placer après les gelées, en pleine terre où il fleurit, mûrit ses graines et n'est qu'annuel, soit pour rentrer dans l'orangerie où il vit trois ans.

5. Baguenaudier a feuilles de Galéga. (*V.* Swainsonie.)

*BANKSIA.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Genre de la Nouv.-Hollande, à feuilles persistantes, dédié au célèbre sir *Joseph* Banks.

1. Banksia a feuilles en scie. (*Banksia serrata.* Lin. F. — And. *rep.* 82.) Arbuste de 8 à 10 pieds, à rameaux cotonneux; feuilles linéaires, lancéolées, oblongues, tronquées au sommet, ayant une nervure terminée par une épine, d'un vert foncé; fleurs petites, nombreuses, en cône assez gros et obtus, monopétales, à tube court et jaune, à quatre divisions longues, violettes à l'intérieur, bleues à l'extérieur et jaunâtres à la base, anthères sessiles et jaunes, style long et d'un beau rouge. Il demande comme les suivans, une terre légère ou de bruyère; exposition chaude, serre tempérée ou orangerie. Multiplication de graines ou de boutures, au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou en serre chaude sous entonnoir. Les jeunes plantes repiquées, mises aussi sur couche et sous châssis, et privées de lumière qu'on leur rend peu à peu après la reprise.

2. Banksia a feuilles échancrées. (*Banksia præmorsa.* — And. *rep.* 258.) Arbrisseau à rameaux fauves; feuilles en coin à la base, élargies et tronquées au sommet, fortement dentées, la nervure du milieu terminée par une épine, d'un vert foncé en dessus et blanches en dessous; fleurs, en juillet, en cône, à tube long, courbe, violet et à quatre divisions d'un beau jaune, portant chacune une anthère sessile, et à pistil long et d'un violet foncé.

3. Banksia a feuilles de bruyère. (*Banksia ericæfolia.* Smith.— And. *rep.* 255. Curt. 738.) Arbrisseau très-rameux; feuilles nombreuses, linéaires, roulées, échancrées au sommet, dures, cendrées en dessous; fleurs, en mars et avril, nombreuses, jaunes, en cône ou thyrse terminal de 6 pouces, à style très-long et se recoubant successivement sur chaque anthère, puis s'étendant en donnant au thyrse l'air d'un goupillon léger.

4. Banksia a petits cônes. (*Banksia microstachia.* Cav.) Arbrisseau aussi rameux, feuilles lancéolées; linéaires, tronquées au sommet, dentées, d'un vert foncé en-dessus et très-blanches en-dessous; fleurs d'un jaune safrané; cônes gros comme un gland. C'est un des plus beaux du genre.

5. Banksia denté. (*Banksia dentata.* Lin.) Feuilles ovales-oblongues, terminées par une épine, bordées de dents distantes et épineuses, d'un vert terne; fleurs petites.

6. Banksia a feuilles entières. (*Banksia integrifolia.* Lin.) Feuilles souvent verticillées, cunéiformes, amincies à la base, élargies et arrondies au sommet, terminées par une pointe, blanches en-dessous.

7. Banksia a feuilles d'Olivier. (*Banksia oleæfolia.* Cav. *Banksia verticillata.* Hort. ang.) Tige de 12 pieds; rameaux ternés et subdivisés par 3; feuilles quaternées, verticillées, lancéolées, blanches et cotonneuses en dessous.

8 — 10. Banksia élevé. (*Banksia Robur.* Cav.) Arbre de 30 pieds dont le port ressemble à celui du chêne; rameaux couverts d'un coton ferrugineux; feuilles éparses, ovales, oblongues, ferrugineuses en dessous, de 6 pouces à un pied de long sur 3 à 4 de large, et dentées en scie. Dumont Courset croit que le *Banksia quercifolia*, Hort. Ang., est la même espèce. Le *Banksia latifolia* en est une espèce très-voisine.

11 — 15. Banksia épineux. (*Banksia spinulosa.* Smith. And. *rep.* 457.) Il a ses fleurs assez semblables à celles du précédent, mais ses feuilles plus longues et linéaires ont quelques épines vers leur sommet. On cultive aussi les *Banksia marginata*, *oblongifolia*, *illicifolia*, *dactyloïdes*.

*BAUERA.* (Icosandrie Digynie.) Dédié aux frères Bauer.

1. Bauera a feuilles de garance. (*Bauera rubioïdes.* And. *rep.* 198. J. Malm. 82.) Nouvelle-Hollande. Joli arbrisseau de 5 à 6 pieds; branches et rameaux grêles, ayant besoin de soutien; feuilles nombreuses, petites, sessiles, verticillées, persistantes, ovales-lancéolées, dentées au sommet, couvertes de duvet comme les jeunes rameaux; fleurs, d'août en octobre, axillaires, solitaires, pendantes, petites, d'un rose vif avec des lignes blanches. Terre de bruyère mêlée de terre franche légère; bonne exposition; orangerie; arrosemens fréquens en été; multiplication de marcottes ou de boutures faites en mars sur couche chaude et sous châssis avec l'extrémité des jeunes rameaux.

Bauhinier, *Bauhinia.* Dédié aux frères Bauhin. (Décandrie Monogynie, fam. des légumineuses.)

1. Bauhinier a lobes écartées. (*Bauhinia divaricata.* Lin.) De l'Inde. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles en cœur, ovales, terminées par deux lobes allongés, divergens et pointus; fleurs, de juillet en septembre, assez grandes, blanches, en grappes terminales et droites. Terre franche légère; constamment de serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, re-

piquer avec précaution pour ne pas blesser les racines; fréquens arrosemens, même en hiver.

2 — 9. Bauhinier pourpre. (*Bauhinia purpurea.* Lin.) De l'Inde. Arbre élevé, à tête étalée ; feuilles obrondes à deux lobes arrondis, obtus, souvent pliés l'un sur l'autre ; fleurs *idem*, purpurines et agréables. Même culture comme pour les *Bauhinia aculeata*, *aurita*, *variegata*, *porrecta*, *candida*, *tomentosa et scandens*.

BEAUFORTIA. (Polyadelphie Polyandrie, fam. des Myrtées.) Nouvelle-Hollande. Beaufortia a feuilles en croix. (*Beaufortia decussata*, Brown, H. K.) Arbrisseau d'un beau port; feuilles opposées en croix, serrées, sessiles, ovales ; fleurs, en juin et juillet, à calice turbiné, à cinq divisions, nombreuses, autour des tiges, cinq pétales d'un rouge vif, étamines reunies en cinq corps. Culture des diosmas et d'orangerie.

*BEGONIA*, dédié à Begon. (Monœcie Polyandrie.)

1. Begonia luisant. (*Begonia nitida*, H. K. *Begonia minor*, Jacq. *Ic. rar.* 222.) Des Antilles, sur les rochers près des torrens. Tiges de 5 à 6 pieds, jaunâtres et tendres ; feuilles en cœur, très-obliques d'un côté, luisantes, assez acides pour être employées comme l'oseille, et à pétiole long et pourpre comme les pédoncules, enfin d'un vert terne en-dessus, pâle en-dessous et souvent bordées de rouge ; fleurs, en mai et décembre, en panicules dichotomes, moyennes, d'un rose pâle, à quatre divisions dont deux larges et deux autres petites, étamines jaunes. Terre de bruyère un peu tourbeuse et un peu fraîche. De serre chaude. Multiplication de rejetons et de boutures dans des pots plutôt petits que grands, parce que ce genre pousse peu de racines ; rempoter rarement et replacer dans des pots seulement suffisans pour contenir les racines.

2—3. Begonia a deux couleurs. (*Begonia discolor.* — *Begonia evansiana.* Hort. Ang.) De la Chine. Dédié à M. Evans. Rameaux diffus, longs, marqué d'un carmin vif au-dessus de chaque articulation ; feuilles plus grandes, plus planes, en cœur aigu, finement dentées, vertes en dessus et d'un rose foncé en dessous ; fleurs, en mai et septembre, aussi plus grandes et par 2, à pétales aussi longs que les feuilles, d'un rose tendre et plus pâle sur les bords; pédicule d'un rouge vif. Même culture, plus propagation par des bulbes axillaires. Le *Bengonia tuberosa* à feuilles inégales, anguleuses et dentées, dont les capsules ont leurs ailes polyphylles, produit aussi des tubercules.

4. Begonia acuminé. (*Begonia acuminata.*—*Begonia hir-*

*suta.* HORTUL.) De la Guyane. Tige de 2 pieds, succulente, rougeâtre, rameuse et velue; feuilles en cœur à la base, obliques, acuminées, velues, à crénelures, dentées, ciliées et presque épineuses; fleurs, en automne, blanches et en panicules. Même culture, comme les suivans.

5. BEGONIA A GRANDES FEUILLES. (*Begonia Macrophylla.* LAM.) De la Martinique. Tiges rougeâtres, noueuses, cassantes; feuilles auriculées, charnues, blanchâtres en dessous; fleurs en corymbe rameux et terminal.

6. BÉGONIA FOURCHU. (*Begonia bechotomia.* WILLD.) Des Caraques. Tige cannelée, rameuse. Feuilles obliques, en cœur, moyennes, velues en dessous sur les nervures; d'un joli vert et brillantes; fleurs petites, blanches, en panicule dichotome. Ces plantes contribuent à l'ornement des serres chaudes.

*BEJABIA* ou *BEFARIA*, dédié à Béjar. (Dodécandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.) BEJARIA PANICULÉ. (*Bejaria paniculata.* MICH. *Fl. Bor. Am.* 26. — *Bejaria racemosa.* VENT. J. de CELS. 51.) De la Floride. Joli arbrisseau de 3 à 4 pieds: tige et rameaux nombreux, velus et roussâtres; feuilles persistantes, sessiles, ovales, pointues, d'un vert foncé, à bords rougeâtres; fleurs, en juin et septembre, moyennes en grappes terminales, à 7 divisions, les 2 supérieures plus courtes, un peu odorantes et d'un blanc pourpré, les filets longs et de la même couleur; les anthères jaunes. Terre légère et substantielle; orangerie; multiplication de graines et de boutures, sur couche et sous châssis, ainsi que de marcottes.

BIGNONE, *Bignonia.* Genre de la Didynamie Angiospermie, fam. des BIGNONIÉES, dédié à BIGNON.

1. BIGNONE CATALPA. (*Bignonia catalpa.* LIN. — DUH. n. éd. 2. 5.) De la Caroline. Arbre de 50 pieds, et qui s'élève à 30 pieds en France. Tige d'un gris blanc, à cime large; feuilles grandes, en cœur aigu, d'un vert gai; fleurs, en juillet ou août, en larges girandoles terminales, blanches, tachées de pourpre et de jaune. Terre franche légère; mi-soleil; semis en mars en terrines, sous cloche, ou mieux en avril en pleine terre. Garantir du froid pendant trois ans avec de la litière, repiquer en pépinière la deuxième année, et mettre en place la quatrième. On peut aussi le multiplier de boutures, ou de rejetons qu'on butte. Cet arbre est superbe en fleur. Bois léger d'un gris blanc et lustré quand on le polit, propre à faire des pieux d'une longue durée.

2—4. BIGNONE DE VIRGINIE. Jasmin de Virginie. (*Bigonia radicans.* LIN.; *Tecoma radicans.* JUSS. — DUH n. éd. 2. 3.) Arbrisseau grimpant, à tiges sarmenteuses, de 20 à 30 pieds,

s'accrochant au moyen de vrilles qui peuvent devenir des racines, d'où le surnom ; feuilles opposées, ailées, à folioles impaires, ovales, aiguës, dentées, d'un beau vert ; fleurs, en juillet, août et septembre, grandes, monopétales, tubulées, en bouquets courts et d'un écarlate foncé. Terre franche légère et fraîche, exposition contre un mur ou un berceau, excepté celle du Nord. Multiplication sur couche, de graines qui ne lèvent souvent que la deuxième année, ou d'éclats du pied ou de couchage, ou enfin de boutures avec du bois de deux ans. Pleine terre humide et à bonne exposition. Variété plus petite dans toutes ses proportions ; autre à fleurs plus pâles, et une à fleurs plus rouges.

5. Bignone a vrilles. (*Bignonia capreolata.* Lin. — Catesb. 2. 82.) Jolie espèce de Virginie, à tiges de 3 à 6 pieds, sarmenteuses et s'implantant par des racines sur les arbres auxquels elles s'accrochent encore par des vrilles : feuilles opposées, lancéolées, aiguës, les supérieures conjuguées et vrillées ; fleurs, en juin et juillet, axillaires, tubulées, d'un jaune orangé en dedans et couleur cannelle en dehors. Même culture.

6. Bignone de l'Ile de Norfolk. (*Bignonia pandorea.* And. *rep.* 86. — Vent. Malm. 43.) Arbrisseau à tiges sarmenteuses, volubiles, grisâtres et à rameaux qui sont d'abord tétragones ; feuilles persistantes, opposées à cinq ou sept folioles elliptiques, dentées, d'un vert foncé et luisant ; fleurs, en automne, dans la serre chaude ou tempérée, ou seulement au printemps dans l'orangerie, en grappes, monopétales, à tube ventru, à deux lèvres et cinq lobes, d'un blanc terne rayé de pourpre. Terre de bruyère dans un grand pot. Multiplication de boutures et de marcottes au printemps, ou de rejetons en automne. *Pandorea* vient de ce que cet arbrisseau se couvre dans son pays, d'insectes du genre aphis, qui se répandent sur les végétaux voisins, comme les maux sortirent de la boîte de Pandore.

7. Bignone a cinq feuilles. (*Bignonia pentaphylla.*) Des Antilles. Arbrisseau de 12 à 15 pieds, touffu et rameux ; feuilles digitées, à cinq folioles ovales et inégales ; fleurs terminales par 3 ou 4, et purpurines. Terre franche et substantielle ; de serre chaude ; chaleur constante ; arrosemens fréquens pendant la végétation, et rares dans l'état de repos. Multiplication de graines ou de boutures en pots plongés dans la tannée et sous cloches.

8. Bignone a feuilles de frêne. (*Bignonia stans.* Lin.) Tiges de 7 à 8 pieds, rameuses ; feuilles persistantes, opposées à cinq ou 7 folioles lancéolées, pointues, sessiles et

dentées ; fleurs, en août, nombreuses, jaunes, en grappes droites et terminales. Culture du numéro 8.

9 Bignone de la Chine. ( *Bignonia Chinensis — Bignonia grandiflora.* Willd. ) Arbrisseau sarmenteux ; feuilles assez semblables à celles du n. 2 ; fleurs aussi grandes que celles de cette espèce, en grappes paniculées et nombreuses ; corolle campanulée, pas plus longue que le calice, et s'évasant en un grand limbe à cinq divisions larges et arrondies, de couleur safranée. Terre à orangers ; multiplication de boutures, de marcottes et de racines. D'orangerie.

Bignone toujours vert. Voyez Gelsemier luisant.

BONDUC, *ou* Chicot. *Gymnocladus.* ( Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses. )

1. Bonduc *ou* Chicot du Canada. ( *Gymnocladus canadensis.* Lam.—Mich. *Fl. amer.* vol. 2, 51. *Guilandina dioica.* Lin.) Chicot annonce l'air nu et mort de cet arbre en hiver ; et *gymnocladus* est composé de *gymnos*, nu, et *klados*, rameau. Bel arbre rustique de 60 pieds, et en France de 25 à 30, à racines pivotantes et à tête régulière ; feuilles de 2 ou 3 pieds, bipinnées, à folioles ovales, pointues et molles ; fleurs dioïques, en juin, en grappes courtes et terminales, tubulées et blanches. Terre franche légère ; exposition un peu abritée. Multiplication de semis en planches qu'on garantit de la gelée la première année, ou de rejetons, ou de racines, ou de marcottes à la manière des œillets ; bois rosé, dur et propre pour l'ébénisterie.

BORONIA, *Boronia.* ( Octandrie Monogynie, fam. des Rutacées. ) Dédié au jardinier Borone.

Boronia a feuilles ailées. ( *Boronia pennata.* Smith. — Vent. Malm. 38. — And. *rep.* 58. ) Nouv.-Galles. Joli arbuste, à tige de 24 à 30 pouces d'un brun clair ; feuilles opposées ailées, à cinq ou sept folioles, sessiles, lancéolées, lisses et à odeur de myrte ; fleurs, de février en mai, moyennes, axillaires, d'un rouge rosé, à quatre divisions ovales dont l'extrémité se tortille, et à odeur d'aubépine. Terre légère et mieux de bruyère ; d'orangerie dans une place aérée et sèche. Multiplication de boutures.

BOULEAU, *Betula.* Genre de la Monœcie Tétrandrie, dont on fait aujourd'hui le type d'une famille particulière, les Bétulacées.

1. Bouleau commun, Bouillard *ou* Bois-Balai. ( *Betula alba.* Lin. ) Indigène. Arbre de 40 à 50 pieds dans les sols gras et frais, mais qui reste arbrisseau dans les autres ter-

rains, très-rustique et venant partout. Écorce blanche, satinée, lisse et incorruptible; feuilles deltoïdes, pointues, dentées, d'un vert foncé et luisant; fleurs, en juillet, en chatons. Variétés: Bouleau pleureur, autre à feuilles panachées; toutes deux plus propres à l'ornement que l'espèce. Toute exposition. Multiplication de graines qu'on répand sur un terrain abrité, frais, ameubli, et qu'on recouvre d'un peu de mousse et de rejetons, de marcottes et même de boutures. On propage les variétés par la greffe. Le bois, quoique léger, est assez ferme et propre pour les tourneurs; on en fait des pilotis de longue durée; l'écorce peut servir à remplacer la noix de galle; les feuilles teignent en jaune par la décoction; on fait un vin léger avec sa séve et les habitans du nord de l'Europe emploient l'écorce à un grand nombre d'usages, tels qu'à couvrir leurs maisons, à faire des vases, des semelles, etc.

2. Bouleau Merisier. Bouleau odorant *ou* de Virginie. (*Betula lenta.* Lin.) Arbre rustique de 60 pieds et plus; feuilles en cœur à la base, ayant des rapports avec celles du merisier, d'où le surnom. L'écorce et les bourgeons ont le goût d'amende. Tout terrain, mais mieux terre sablonneuse, substantielle et humide; exposition aérée. Multiplication de semences, ou par la greffe sur le prunier. Le bois est aromatique.

3 — 5. Bouleau noir *ou* a canot. (*Betula nigra.* Lin.) Ainsi appelé à cause de la couleur de son écorce, et de l'emploi qu'en font les sauvages du Canada. Arbre de 90 pieds, plus branchu; feuilles plus grandes, soutenues par un pétiole plus long. Il réussit dans les terrains médiocres. Il vient vite et donne plusieurs variétés telles que le bouleau noir à larges feuilles, celui à feuilles laciniées, à feuilles de peuplier, etc. — Le *Betula papyracea* dont on fait aussi des canots. — Le Bouleau nain. (*Betula nana.* Lin.) qui croît spontanément en Russie et en Laponie, s'élève au plus à 2 pieds, et donne beaucoup de branches, dont les feuilles presque rondes sont dentées en scie. Comme il fleurit rarement ici, on ne le propage que de semences venues du nord ou de marcottes: les boutures réussissent plus difficilement.

*BROUSSONETIER, Broussonetia.* Genre de la Dioecie Tétrandrie, fam. des Urticées, dédié à Broussonet.

1. Broussonetier, *ou* Murier a papier. (*Broussonetia papyrifera.* L'Hér. *Morus papyrifera.* Lin.) De la Chine. Arbre de 20 pieds, à cime large, et à rameaux velus; feuilles en cœur à la base, mais tantôt entières et dentées ou échancrées des deux côtés ou d'un seul, velues, rudes, et d'un vert foncé; fleurs, en avril et mai, axillaires. Terre légère, exposition chaude. Multiplication de semences, de marcottes, et de rejetons. Abriter les jeunes plants la première année.

Les Chinois coupent le tronc, et font du papier avec l'écorce des pousses annuelles.

*BRUNSFELSIER, Brunsfelsia.* Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées, dédié à Brunsfels.

1. Brunsfelsier des Antilles. (*Brunsfelsia americana.* Lin.) Grand arbre, mais qui reste nain dans les serres chaudes, et dont le beau feuillage, toujours vert, décore les tannées, tandis que ses belles fleurs y répandent par leur succession, pendant tout l'été, l'odeur la plus suave. Ces fleurs, ramassées deux ou trois ensemble au bout des rameaux, sont grandes, et d'un beau blanc de lait. Il faut à cet arbre une chaleur continue, sans laquelle il ne fleurit point : il aime une bonne terre substantielle. On le multiplie de boutures faites au printemps, sur couche chaude et sous châssis ombragé.

BRUYÈRE, *Erica.* (Octandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes.) Nom tiré du grec *ereikein*, briser, parce que, selon Pline, plusieurs espèces avaient la réputation de pouvoir dissoudre la pierre des reins. Ce genre ne renferme que des arbres en miniature, des arbustes indigènes ou exotiques, mais tous charmans par leur joli feuillage toujours vert, surtout par l'éclat et la singularité de leurs fleurs, qui sont souvent nombreuses et rassemblées, ou d'une couleur unique, ou de plusieurs; enfin qui sont tantôt grosses, tantôt petites et d'une infinité de formes différentes, comme sphériques, en grelot, en cloche, tubuleuses, en massue, en carquois, en trompette, en carafe, en burette, en fiole, etc. La plupart durent et se succèdent trois ou quatre mois, et quelques-unes paraissent ou s'avancent dans une saison où il n'y a plus d'autres fleurs. Ces plantes sont dans une végétation presque perpétuelle : on en connaît près de quatre cents espèces, dont plus de 150, cultivées en France, viennent du cap de Bonne-Espérance, à l'exception de celles dont on joint la liste à la suite de la culture.

Les bruyères se multiplient, soit de semences, soit de boutures ou de marcottes. C'est après la maturité des graines ou à la mi-mars qu'il faut faire les semis dans des terrines ou pots garnis, du fond jusqu'à trois pouces du bord, de tessons de poterie cassée ou de gros sable, afin de laisser à l'eau des pluies ou des arrosemens une issue toujours facile. Le reste de la terrine jusqu'au bord sera rempli de terre de bruyère un peu sableuse, mais douce et bien ameublie, qu'on pressera légèrement avec la main, et sur laquelle on répandra les graines, qu'il faut couvrir de manière à seulement les cacher. On peut ensuite éparpiller également un lit très-mince de mousse coupée extrêmement fine avec des ciseaux; puis, si la terre est sèche, bassiner de haut avec

un arrosoir dont les trous très-petits versent l'eau comme une fine rosée, de peur de ramasser les graines en un tas ou de les jeter hors du vase. La terrine ainsi préparée sera mise à l'ombre, de manière à ne recevoir que quelques rayons du soleil levant, si l'on n'a semé que des bruyères indigènes; autrement il faudrait la placer sur couche tiède et sous châssis à l'ombre. On donne chaque jour un léger arrosement pour conserver la superficie de la terre toujours fraîche. Quelques amateurs ayant observé que, dans tous les lieux remplis de bruyères, les jeunes plants sont multipliés et plus vigoureux dans les places souvent converties d'eau, ont réussi dans leur semis, en le faisant, soit dans des paniers plats d'osier serré, soit dans des terrines percées, que l'on suspend et tient à moitié plongées dans un baquet plein d'eau. On les expose au soleil levant, et on les abrite contre la pluie, qui ramasserait les semences en tas. Mais ce moyen n'est bon que pour les espèces qui aiment une grande humidité. Le jeune plant lève au bout d'un mois ou plus, quelquefois elles ne paraissent qu'un an ou un an et demi après qu'on les a semées. — De quelque moyen qu'on se soit servi, les plantes, devenues assez fortes, seront, le plus qu'il sera possible, séparées en mottes, et mises dans les plus petits pots, dont il ne faudra les changer que lorsqu'elles les auront remplis et tapissés de leur racines. On les met à l'ombre jusqu'à parfaite reprise, ou sur la même couche si elles sont délicates, et on les habitue insensiblement au plein air. Observez de donner à l'eau tous les moyens de s'écouler promptement, et que la superficie de la terre doit avoir l'air sec. Il est essentiel d'enterrer les pots, et à cet effet, on couvre la couche ou la planche, dans laquelle on les enterre, de quelques pouces de terre de bruyère, où les racines qui sortent du fond du pot trouvent une bonne nourriture. Cette précaution est essentielle pour les fortes plantes comme pour les jeunes.

Les boutures, que l'on prend toujours des branches les plus petites et les plus tendres, doivent avoir un pouce de long, ou moins, suivant la saison ou la nature de la bruyère, Comme elles ne prennent racines que de leur extrémité, il devient essentiel que cette partie soit coupée net et sans éraflure. Il est bon aussi de n'en préparer que peu à la fois, de peur qu'elles ne se détachent; enfin elles doivent encore être dégarnies de leurs feuilles dans les deux tiers de leur longueur; et cette opération se fait toujours avec des ciseaux. On les met dans des terrines préparées comme pour les semences; mais on mêle du sable fin avec la terre de bruyère; et il est même bon de faire des boutures dans le sable pur. On ne recouvre pas de mousse. On éloigne les boutures entre elles, et aussi des bords de la terrine, d'un bon demi-pouce.

On presse la terre contre leur extrémité. On arrose légèrement. On porte ensuite les terrines dans un lieu aéré, mais sans vent; ensuite l'on couvre d'une cloche de verre bien ajustée: puis le tout se met sur couche tiède, soit sous une plus grande cloche, soit sous châssis, à l'ombre ou au moins à l'abri des rayons trop forts du soleil, jusqu'à ce que les boutures aient pris racine, ce qui s'aperçoit par les nouvelles pousses qu'elles donnent. Peu de temps après, on ôte d'abord la petite cloche, puis huit jours après la grande, ou même on met en plein air à l'ombre d'un mur au nord, et si c'est en hiver, dans la partie ombragée d'une orangerie: car ces jeunes plantes doivent être défendues du vent et du soleil. Enfin on les sépare comme les jeunes plantes de semences, et avec les mêmes précautions. On arrose sans mouiller les feuilles. On fait des boutures depuis la fin d'avril jusqu'en août.

Les marcottes se font avec la précaution de ne pas forcer les branches au point de les casser, ce qui pourrait faire périr la mère. On peut employer la marcotte par strangulation, et, si les branches sont longues, les coucher chacune dans un pot séparé: si les marcottes sont élevées, on se sert des moyens indiqués pages 81 et 82. On les sépare quand elles ont pris racine, ce qui arrive ordinairement au bout de l'année, et celles dont les racines sont en partie découvertes ou n'ont pu être levées en mottes, sont mises sous une cloche ou un châssis couvert de paillassons ou de planches, pendant huit ou dix jours. Toutes ces nouvelles plantes demandent beaucoup plus de ménagement que lorsqu'elles ont pris un certain accroissement.

Quant à la conservation et à la culture de ces jolis arbustes, ils exigent moins de chaleur que de soins, et peut-être d'observations particulières et d'habitude de les traiter. L'amateur qui aurait le goût des bruyères, ferait très-bien d'avoir exprès une serre aérée, et surtout bien éclairée, même par en haut, pour y recueillir ces charmantes plantes, qu'il suffit de garantir du froid pendant l'hiver, et d'arroser avec précaution, de manière que la terre ne soit jamais desséchée, et que la tête de la plante ne soit point mouillée; car, si la saison ne lui permet pas de se ressuyer, elle périra infailliblement. Lorsqu'on n'a point cette serre, on peut mettre les bruyères sous châssis, en ayant soin qu'elles ne soient pas trop près des verres: il faut encore que ce châssis, bien exposé et bien tourné dans un sens contraire à l'usage, de peur que le soleil ne frappe trop directement les plantes, soit ouvert toutes les fois que le temps sera doux et sec. Enfin nous devons dire qu'une bâche éclairée, et dans laquelle on peut faire un lit de terre de bruyère où l'on enfonce les pots, est l'endroit où les bruyères se conservent le mieux, et où elles

ont moins besoin d'arrosemens. C'est ainsi que les bons cultivateurs conservent les leurs, et ils réussissent parfaitement. Dans l'été, on fera très-bien de les abriter du soleil pendant les quatre ou cinq heures du jour où il est le plus ardent. Nous les avons vues très-bien réussir dans des salles vertes de charmilles, où elles ne recevaient le soleil qu'à travers le feuillage mobile, les pots enterrés dans une butte de sable de bruyère disposée convenablement (cette situation convient également à beaucoup d'autres plantes). Les bruyères demandent soit la terre ou sable de bruyère pur, soit un mélange de cette terre avec d'autre terre douce ou légère. L'expérience enseignera ce que préfère chacune des espèces. Toutes doivent être mises dans des pots au fond desquels il y aura environ trois doigts de gros sable; enfin on doit les maintenir dans une humidité raisonnable pendant l'été. Le succès serait infaillible si la personne qu'on chargerait de recueillir ces plantes sur leur lieu natal, indiquait la terre et la situation où se trouve le plus grand nombre d'individus de chaque espèce. En été, il n'est plus besoin de précaution pour les arrosemens. Si on s'aperçoit qu'une plante souffre un peu, on la dépote sur-le-champ; on renouvelle la terre si elle en a besoin; on coupe les mauvaises racines, et on la porte sous un châssis. Si la terre et les racines sont en bon état, on change la plante d'exposition. Si, malgré ces soins, les extrémités des branches continuent à jaunir ou à se dessécher, on ravale jusqu'aux fortes branches, et on place le pot pendant quelques jours sous un châssis. Ces règles sont applicables à tous les arbustes. Il est utile de réunir les plantes qui aiment les fréquens arrosemens. Jusqu'à ce que ces arbustes soient acclimatés par un long séjour chez nous, on doit craindre qu'ils ne périssent subitement, ainsi que cela arrive quelquefois.

L'expérience a démontré que les espèces suivantes voulaient plus d'eau.

*Erica bibax*, *culcitæflora*, *curviflora*, *cuspidigera*, *cyrillæflora*, *fastuosa*, *fragrans*, *grandiflora*, *histriciflora*, *lagenæformis*, *lamellaris*, *lituiflora*, *longiflora*, *obpyramidalis*, *oxicoccifolia*, *paludosa*, *pellucida*, *stagnalis*, *tetralix*, *tubiflora*, *jasminiflora*.

Les espèces ci-après demandent au contraire moins d'eau. *Erica absynthioïdes*, *baccæformis*, *catervæflora*, *corifolia*, *erinifolia*, *fragilis*, *fusiformis*, *gnaphaliiflora*, *gnidiæfolia*, *lasciva*, *nana*, *obvallaris*, *pedunculatis*, *pelviformis*, *prolifera*, *pyrolæflora*, *rupestris*, *salax*, *seriphiiflora*, *variifolia*, *vesicularis*, *volutæflora*, *xeranthemifolia*.

Bruyères d'Europe; noms de Linnée. *Erica vulgaris*, *scoparia*, *arborea*, *tetralix*, *cinerea*, *australis*, *ciliaris*, *purpurescens*

*purescens vel vagans*, *herbacea*, *mediterranea*, *multiflora*. Lin. *Viridi purpurea*. Hortul.

Bruyères cultivées en France, rangées suivant l'ordre établi par Dumont-Courset. *Un astérisque* * *indique les jolies, deux* **, *les belles*.

PREMIÈRE DIVISION; corolle d'une demi-ligne à une ligne deux tiers; anthères nues, saillantes, *feuilles ternées*.

1. Bruyère a fleurs ramassées *. (*Erica manipuliflora*. Sal. *Erica verticillata*. Forsk.) Tige blanchâtre; feuilles verticillées; fleurs, en juillet et août, ramassées dans les aisselles des feuilles; corolle en godet; anthères appendiculées, en faisceau droit, d'un rouge assez vif.

2. Bruyère lentiforme *. (*Erica lentiformis*. Sal. *Erica umbellata*. Lin. Andr. Will.) Tige brune; branches nombreuses; rameaux rouges; bractées serrées contre le calice; anthères trouées contre leur sommet; tube lentiforme dont la base a huit angles; fleurs, en mai, terminales, six à huit ensemble, d'un joli pourpre, à pédoncule rouge; filamens rouges; style carné; stigmate brun.

3. Bruyère pyramidale *. (*Erica pyramidalis*, Sal. *Erica imbricata*.) Calice imbriqué de bractées; fleurs, en août et septembre, d'un rouge jaunâtre; corolle d'une ligne, de la longueur du calice; anthères longues et droites; capsules larges; fleurs terminales.

Anthères appendiculées non saillantes, *feuilles ternées*.

4. Bruyère en forme de coupe *. (*Erica cyathiflora*. Sal. *Erica bicolor*. Will.) Feuilles obtuses, un peu velues, avec un sillon longitudinal, longues d'une ligne et demie; fleurs, en juillet et août, terminales, au nombre d'une à trois, à corolle ovale, blanche sur la moitié inférieure, rouge sur la supérieure; anthères noires, à appendices en coin, velues et blanches; corolle d'un vert rougeâtre; deux bractées opposées.

5. Bruyère élégante *. (*Erica formosa*. Sal. — Thunb.) Feuilles très-petites et ouvertes; calice courbé en dedans; fleurs, en juillet et août, terminales, par deux ou trois; corolle blanche, visqueuse, sphérique, à huit angles; anthères arquées à leur base et pourpres; stigmate large.

6. Bruyère a fleurs de gnaphale *. (*Erica gnaphaliiflora*. Sal. *Erica gnaphaloïdes*. Willd.) Calice ouvert et glanduleux sur les bords; fleurs terminales, en mai; corolle d'une ligne, blanche; stigmate grand et à quatre divisions; style non saillant.

7. Bruyère blanche *. (*Erica paliiflora*. Sal. *Erica can-*

*dida.* Soland.) Tige anguleuse; feuilles lancéolées en coin, fleurs, en juillet et août; corolle d'un blanc vernissé, plus longue que le calice; appendices oreillées.

Feuilles quaternées.

8. Bruyère plumeuse. * (*Erica plumosa.* Sal. And.) Tige flexueuse; feuilles très-petites, velues et ouvertes; fleurs, en août et septembre, verticillées, pendantes et terminales; corolle en godet et pourpre.

9 Bruyère pubescente. * (*Erica pubigera.* Sal.) Tiges droites, feuilles lanugineuses; calice ouvert, ovale, acuminé; fleurs terminales en août et septembre, rouges, à corolle pubescente, à limbe long et recourbé; capsules velues.

10. Bruyère en forme de mitre. * (*Erica mitræformis.* Sal. *Erica pubescens.* And. Willd. *Erica hirtiflora.* Curt.) Tout l'arbuste pubescent, excepté la capsule. Rameaux rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles de trois lignes, à bord peu roulés, d'un vert grisâtre; fleurs, de novembre en mars, terminales, par deux, trois ou quatre, globuleuses, à divisions droites, et d'un joli pourpre; appendice assez longue, blanche et ciliée; style et stigmate bruns et luisans.

11. Bruyère exigue. (*Erica exigua.* Sal. *Erica paviflora.* Thunb.) Tiges droites; feuilles lanugineuses; calice serré, ovale, acuminé; corolle pubescente, rouge, à tube ovale et à limbe très-court; appendices linéaires amincies; fleurs terminales; feuilles quelquefois ternées.

12. Bruyère a style courbé. (*Erica curvirostris.* Sal. *Erica declinata.* Hortul.) Feuilles linéaires; fleurs, au printemps, à folioles calicinales concaves, vertes, brunes et obtuses; corolle blanche en tube sphérique; anthères et stigmates bruns; style courbé; appendices pubescentes.

13. Bruyère perlée. * (*Erica margaritacea.* And. Willd. *Erica obesa.* Sal.) Tige blanche; rameaux droits; nombreux et courts; feuilles menues de deux lignes, cachant les rameaux; fleurs, de juin en septembre, terminales, penchées, trois ou quatre ensemble, en grelot ouvert et d'un blanc perlé; style blanc saillant, stigmate brun; appendices oreillées.

14. Bruyère mince. * (*Erica gracilis.* Sal. *Erica imbecilla.* Hortul.) Branches et rameaux minces, mais fermes, et assez droits, les derniers jaunâtres et ouverts; fleurs, en avril, carnées, à tube ovale et à limbe recourbé; anthères brunes, stigmate rouge; style non saillant; appendices courtes et d'un brun clair.

15. Bruyère intervallaire. * (*Erica intervallaris.* Sal.

*Erica elongata.* ROXB. ) Tige menue ; feuilles à verticilles distans ; fleurs, d'octobre en novembre, à tube ovale cylindrique, à limbe très-ouvert, oblongues, penchées, rouges, et couvrant les rameaux.

16. BRUYÈRE CARRÉE. * ( *Erica quadræflora.* SAL. *Erica regerminans.* HORTUL. ) Rameaux pubescens ; feuilles d'une ligne et un quart, linéaires, obtuses, à cils blancs, d'un vert gai ; fleurs en octobre, à tube évasé en forme de tasse, à limbe droit, blanches et terminales : anthères et stigmate bruns ; appendices blanches.

17. BRUYÈRE PROLIFÈRE OU CAFRE. * ( *Erica prolifera.* SAL. *Erica cafra.* AND. *Erica strigosa.* WILD. ) Tige velue, rameaux nombreux, blancs, droits ou recourbés et un peu velus ; feuilles garnies de poils ; fleurs, en octobre, penchées, terminales, en godet, blanches ; anthères et stigmate bruns ; appendices droites et blanches. Les jeunes pousses sortent du centre des fleurs.

18. BRUYÈRE A GODET. * (*Erica cyathiformis.* SAL. *Erica levis.* HORTUL. ) Tiges et rameaux bruns ; feuilles d'une ligne et pointues ; fleurs, en avril et mai, blanches, à tube en tasse, à limbe évasé ; anthères et stigmate bruns ; appendices en faux et blanches ; folioles calicinales pointues, blanchâtres et vertes au sommet. Variété à fleurs roses, *Erica pelviformis.* SAL. *Erica persoluta.* CURT. WILLD.

19. BRUYÈRE TURBINÉE. * ( *Erica turbiniflora.* SAL. ) Tiges grêles ; fleurs terminales, en août, d'un pourpre pâle ; tube turbiné à huit angles ; limbe courbé en dedans ; appendices oreillées.

ANTHÈRES APPENDICULÉES, SAILLANTES, *feuilles ternées.*

20. BRUYÈRE SCARIEUSE. (*Erica scariosa.* SAL. *Erica spumosa.* LIN. WILLD. ) Bractées presque orbiculaires ; fleurs terminales, en août et septembre, à limbe de la longueur du tube ; divisions lancéolées, rouges ; stigmate étroit.

21. BRUYÈRE A MILLE FLEURS. * (*Erica milleflora.* SAL. *Erica paniculata.* LIN. ) Tige cotonneuse ; feuilles pointues ; fleurs en mai, terminales, en godet, blanches ; style allongé et saillant ; appendices linéaires.

22. BRUYÈRE BUISSONNÉE. * (*Erica dumosa.* SAL. *Blæria ericoïdes.* LIN. WILLD. ) Velue dans toutes ses parties, en buisson ; tiges, rameaux et feuilles d'un vert grisâtre ; les dernières quaternées ; fleurs, en été, penchées, 12 à 16 en têtes serrées et terminales, cylindriques, à divisions droites, d'un blanc pourpre ; stigmate rouge ; 4 ou 5 étamines ; appendices très-droites.

DEUXIÈME DIVISION; corolle d'une ligne deux tiers à 3 lignes; anthères nues, saillantes.

23. Bruyère campanulée*. (*Erica campanularis.* Sal. *Erica tenuifolia.* Hortul.) Tiges et branches nombreuses, droites, cylindriques, brunes; rameaux presque capillaires; feuilles de 2 lignes, ternées, distantes, très-étroites, ouvertes; fleurs, en avril et mai, solitaires ou par 2, 3, terminales, à corolle de 2 lignes et demie, penchée, campanulée, d'un jaune doré; limbe presque droit et évasé; anthères brunes presque sessiles; style blanchâtre, stigmate brun; calice à folioles ovales, pointues et d'un jaune doré; pédicules garnis de deux bractées de même couleur.

24. Bruyère laineuse. * (*Erica velliflora.* Sal. *Erica bruniades.* And. *Erica capitata.* Willd.) Feuilles ternées, calice couvert d'un coton dense, distant des bractées, à 4 divisions; fleurs, en mars et avril, d'un pourpre pâle et terminales. Elle a beaucoup de rapports avec la suivante.

25. Bruyère a fin lin *. (*Erica carbasina.* Sal. *Erica bruniades.* Lin. Willd.) Tige un peu grêle, couverte de poils assez longs, ainsi que les branches et les rameaux, ces derniers rougeâtres; feuilles plus larges et plus cotonneuses que celles de la précédente; ternées, quaternées ou éparses; calice couvert d'un lin fin. Fleurs, en juin, terminales, blanches, roses pâles ou jaunes.

26. Bruyère barbue. (*Erica barbigera.* Sal.) Cette espèce a beaucoup de rapport avec la bruyère buissonnée, droite; feuilles velues, quaternées; fleurs, de mai en août, blanches; calice imbriqué de bractées, à 4 divisions barbues et profondes; style très-étroit.

Anthères appendiculées non-saillantes, feuilles opposées.

27. Bruyère a feuilles d'hélianthème. **, *Erica helianthemifolia.* Sal.) Feuilles deux à deux, ovales, presque planes; corolle pubescente sur les 2 surfaces; fleurs terminales; appendices longues.

28. Bruyère lache *, (*Erica imbellis.* Sal. — *Erica lutea.* And. Wild. Thunb.) Tiges, branches et rameaux grêles, pendans, couverts de feuilles deux à deux, presque imbriquées, concaves, obtuses, d'une ligne et demie; fleurs, en mai, par 2 ou 4, axillaires, ovales, pyramidales, à divisions ouvertes et obtusément pointues, blanches, à anthères brunes; filamens blancs; style rouge; stigmate brun et luisant; ovaire rouge; appendices courtes et blanchâtres. Variété à fleurs jaunes, autre à fleurs d'un jaune pâle.

*Feuilles ternées.*

29. Bruyère pale *. (*Erica pallida.* — *Erica pubescens pilosa*, Thunb. (*Erica pubescens* Lin.) Folioles calicinales réfléchies en leurs bords ; corolle pubescente sur les 2 surfaces, et appendices courtes. Elle varie dans sa grandeur et dans ses feuilles plus ou moins pubescentes. Elle a beaucoup d'affinités avec la *Bruyère urcéolée.*

30. Bruyère auriculée *. (*Erica auricularis.* Sal.) Elle ressemble beaucoup à la Lamellée, dont elle diffère par ses feuilles linéaires-lanceolées, son tube ovale et ses appendices petites et oreillées.

31. — 32. Bruyère a feuilles de Polytric *. (*Erica polytrichifolia.* Sal.) Tige et branches droites, tomenteuses, d'un brun grisâtres, en faisceau de 4 pieds ; feuilles linéaires, très-étroites, pointues, d'un vert gai ; fleurs, en février et mars, par 3, pendantes, terminales, ovales-allongées, roses avant de s'ouvrir, ensuite blanches, à limbe ouvert et droit ; style saillant ; stigmate étroit et brun ; appendices en coin, blanches et ciliées. On la confond avec l'*Erica arborea.* Lin. Willd. On peut la distinguer parce que l'*arborea* a les feuilles moins nombreuses, plus longues, plus foncées, qu'elle fleurit plus tard, que sa corolle est toujours blanche et ovale globuleuse, les divisions du limbe échancrées, le style non-saillant, et le stigmate épais.

33. Bruyère pelotonnée *. (*Erica globiflora.* Sal. — *Erica vesicaria.* Soland.) Feuilles étroites, en coin ; calice imbriqué de bractées ; fleurs sphériques, visqueuses ; appendices très-velues.

34. Bruyère vernissée **. (*Erica verniciflua.* Sal.) Feuilles obtusément acuminées, ayant sur les bords des glandes qui exsudent une liqueur visqueuse. Fleurs, en septembre, d'un jaune pâle, terminales, à limbe recourbé ; appendices en coin, velues et oreillées.

35. Bruyère a feuilles de lachnée **. (*Erica lachneæfolia.* Sal. *Erica lachnea.* Hortul.) Branches et rameaux grêles, nombreux, cachés par des feuilles ovales, charnues, pubescentes ; fleurs, de mai en juillet, nombreuses, campanulées, à limbe recourbé, blanches, souvent par 3 et terminales ; appendices longues, étroites, en coin.

36. Bruyère roulée **. (*Erica volutæflora.* Sal. — *Erica nigrita.* Thunb.) Tiges jaunâtres ; rameaux courts, et velus ; feuilles courtes, luisantes, blanches, fleurs en mai, par 3, terminales, penchées, en godet, d'un blanc pur, à limbe roulé ; anthères noires ; style brun ; folioles calici-

nales blanches, ainsi que les bractées à leur sommet, et velues.

37. Bruyère lyrée **. (*Erica lyrigera.* Sal.) Cette espèce diffère peu de la précédente; fleurs, d'avril en juillet, blanches. Ses anthères, après l'épanouissement de la fleur, représentent une lyre; ses appendices sont dentées en scie, et le limbe seulement recourbé.

38. Bruyère a feuilles de gnidienne *. (*Erica gnidiæfolia.* Sal. *Erica calycina.* Thunb.) Feuilles linéaires, lancéolées, légèrement pubescentes et luisantes, fleurs à plusieurs époques, terminales, à calice grand et en coin; folioles calicinales aussi longues que la corolle, pointues, d'un pourpre léger avec une ligne verte, et ayant 2 bractées de la même couleur à la base; divisions du limbe repliées en dedans; anthères d'un pourpre foncé; stigmate plus long; appendices courtes et oreillées.

39. Bruyère a feuilles courtes *. (*Erica brevifolia.* Sal.) Feuilles ovales et courtes. Fleurs, en mai, roses, terminales; appendices linéaires amincies.

40. Bruyère mal vêtue *. *Erica pannosa.* Sal.) Feuilles souvent quaternées, peu roulées en leurs bords; fleurs à corolle laineuse, à filamens larges, à appendices courts, à style saillant; du reste beaucoup de rapports avec la bruyère laineuse.

41. Bruyère a feuilles de diosma. (*Erica diosmæfolia.* Sal.) Feuilles plus larges que dans la plupart des espèces; fleurs terminales, corolle imbriquée; filamens très-étroits, appendices amincies et dentés en scie.

42. Bruyère a bractées *. (*Erica obvallaris*, Sal. *Erica bracteata.* Thunb.) Bractées grandes, presque ovales, au milieu du pédoncule; fleurs axillaires; corolle à divisions crénelées.

43. Bruyère fugace *. (*Erica fugax.* Sal. *Erica triflora.* Thunb. *Erica triflora aristata.* Willd.) Cette espèce a beaucoup de rapports avec la suivante; elle en diffère par son calice presque en coin; sa corolle à tube à 4 angles, peu distincts et turbinés; ses appendices étroites et en coin, et parce que la corolle du *pyrolæflora* a autant d'élévation que de stries, sous les sinus du limbe. Fleurs, en mai, et roses.

44. Bruyère a fleurs de pyrole *. (*Erica pyrolæflora*, Sal. *Erica triflora*, Lin. Willd.) Feuilles en coin, longues de 5 lignes, souvent quaternées; rameaux couverts d'un duvet blanc; fleurs, en juin, par 3 ou 4, terminales, globuleuses, à limbe peu ouvert et à 4 angles,

d'un blanc rose ; folioles calicinales et bractées blanches ; filamens rouges et courbés ; anthères brunes ; appendices ovales, jaunes au milieu, blanches sur les bords ; stigmate ayant 4 points rouges.

45. Bruyère bacciflore *. (*Erica baccæformis.* Sal. *Erica bacciflora.* Lin. *Erica baccans.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. pl. 168.) Tige anguleuse ; feuilles petites ; fleurs, en mai et juin, globuleuses comme des baies, pendantes, trois ou quatre réunies et terminales ; corolle rose, à quatre angles saillans et turbinés ; anthères d'un brun clair ; filamens courts ; style épais et brun ; stigmate noirâtre, à quatre points saillans ; appendices oreillées ; folioles du calice, bractées, et pédoncules roses. Cette charmante bruyère fleurit la troisième année du semis.

46. Bruyère penchée *. (*Erica cernua.* Sal. Willd. And. Lin.) Feuilles de trois lignes, à petites élévations ciliées ; fleurs, en septembre, à calice petit, garni de cils glanduleux sur les bords, et en dessous de deux bractées opposées ; à corolle presque globuleuse, d'un blanc carné, à limbe presque droit ; anthères brunes ; style rouge ; stigmate brun, à quatre points ; pédoncule rouge.

47. Bruyère a crochets *. (*Erica juncifolia.* Sal. *Erica regerminans.* Lin. Willd.) Tiges à rameaux nombreux et jonciformes ; feuilles recourbées, amincies en pointe ; fleurs, en avril et mai, à calice rouge, très-petit ; à corolle globuleuse ovale, à limbe obtus, rouge et axillaire ; bractées petites et colorées ; pédoncule carné.

48. Bruyère a feuilles nombreuses *. (*Erica caterwæflora.* Sal. ( Tige anguleuse ; corolle pubescente à tube étroit, presque ovale ; anthères à longs trous ; du reste se rapportant à la bruyère pubescente et à celle en forme de mitre.

49. Bruyère porte-pique *. (*Erica tragulifera.* Sal.) Tige droite ; feuilles marginées, velues, souvent ternées ; fleurs, en juin, blanches, terminales, en godet et à limbe recourbé.

50. Bruyère turrigère **. (*Erica turrigera.* Sal. *Erica cupressina.* Hort. *Erica pendula.* Willd. Hortul.) Rameaux nombreux, en buisson bas et large ; feuilles à bords très-roulés et à verticilles rapprochés ; fleurs, toute l'année, nombreuses et éparses au sommet des jeunes rameaux, globuleuses, à limbe droit, d'un blanc carné ; anthères, stigmates et appendices bruns ; style rouge ; calice recourbé et horizontal, à folioles d'un blanc carné et la pointe verte.

51. Bruyère quadriflore *. (*Erica lacunæflora.* Sal.

*Erica quadriflora.* And. *Erica bergiana.* Lin. *Erica pendula* des jardiniers.) Tige faible ; branches grêles, ouvertes ; rameaux nombreux et petits ; feuilles linéaires, flasques, à une nervure, quelquefois quinées ; fleurs, en mai et juillet ; calice court, à folioles rouges à la base ; corolle globuleuse, pourpre, le limbe d'un rouge foncé ; filets blancs, anthères brunes, style et stigmate bruns ; appendices longues, ciliées et d'un blanc rougeâtre ; bractées deux à trois, velues.

52. Bruyère fleurie **. (*Erica florida.* Sal. Willd. Thunb.) Fleurs à calice courbé en dedans, globuleuses ; divisions du limbe imbriquées à leur base, terminales ; appendices lancéolés.

53. Bruyère muqueuse **. (*Erica mucosa.* Sal. Lin. Willd. And.) Tige droite ; branches et rameaux grêles ; feuilles linéaires, courbées ouvertes, de 3 lignes ; fleurs, en avril et mai, de trois à huit, en bouquets terminaux, globuleuses, visqueuses, à divisions peu réfléchies et interstices saillans, d'un pourpre ferrugineux comme les folioles calicinales, lancéolées sur les deux tiers inférieurs.

54. Bruyère a épis serrés *. (*Erica verecunda.* Sal. *Erica cernua.* And.) Tige de 2 pieds, rameuse au sommet ; fleurs amphoriformes, à limbe crénelé, pendantes, en têtes serrées, couleur de chair pâle.

55. Bruyère piluliforme *. (*Erica piluliformis.* Sal. *Erica pilulifera.* Lin.) Feuilles éparses, à bords roulés et garnis de petits cils ; fleurs, en mai, blanches, globuleuses, terminales ; appendices linéaires amincies.

56. Bruyère jolie. (*Erica pulchella.* Sal.) Port de la suivante. Tige flexueuse ; branches grêles, filiformes ; feuilles courtes, épaisses ; fleurs, en août et février, nombreuses, un peu pendantes, rouge incarnat, en épis terminaux et en godet, un peu triangulaires ; anthères velues ; appendices en coin et velues.

57. Bruyère a fleurs de caillelait *. (*Erica galiiflora.* Sal.) Tige pubescente ; fleurs à tube ovale, pyramidal, terminales ; appendices oreillées ; capsule sphérique. Variété *à fleurs blanches*, plus petite dans toutes ses parties. (*Erica comosa.* And.) Autre variété *à fleurs rouges.* (*Erica comosa.* Lin. Willd.) Buisson peu élevé, à rameaux nombreux, menus et pubescens ; feuilles d'une ligne et demie ; fleurs, en juillet et août, nombreuses, par trois à cinq, terminales, ovales, cylindriques, à limbe ouvert horizontalement, couleur de fleur de pêcher. Filets capillaires et blancs ; anthères brunes et nues ; style rouge ;

stigmate brun et luisant ; folioles calicinales, rougeâtres et ciliées.

58 –59. Bruyère cubique *. (*Erica hottoniœflora.* Sal. *Erica cubica.* And. Lin.) Feuilles souvent quinées, de 2 lignes, recourbées en dessus, d'un vert foncé ; fleurs, en mars, à pédoncules rouges, à corolle de 3 lignes, à limbe évasé et divisions droites, couleur pourpre ; calice tétragone, moitié de la corolle, à folioles larges, carénés et pourpres ; anthères fauves, à petits cils blanchâtres sur les bords. Style rouge ; stigmate noirâtre. Cette bruyère ne diffère de la bruyère a feuilles d'armoselle (*Erica seriphiifolia.* Sal.) qu'en ce que la corolle de cette dernière n'a qu'une ligne et demie et est classée dans la première division.

*Feuilles verticillées par cinq ou par six.*

60. Bruyère a tiges nombreuses *. (*Erica multicaulis.* Sal. *Erica stricta*, And. Willd.) Tiges, branches et rameaux nombreux, longs et droits ; feuilles de 2 lignes, lancéolées, d'un vert foncé, à deux sillons en dessous, par trois ou quatre au bas des rameaux, et par cinq ou six au sommet ; fleurs, en août, par cinq à douze et plus, en têtes terminales, penchées, campanulées, à limbe ouvert et ses divisions réfléchies, d'un pourpre léger ; anthères et stigmate bruns ; style d'un pourpre foncé ; appendices blanches, dirigées vers le bas ; calice d'un rouge brun,

61. Bruyère malléolaire *. (*Erica malleolaris*, Sal. Variété de l'*Erica empetrifolia.* Willd. Lin.) Feuilles de 2 lignes, serrées, velues, couvrant les rameaux ; fleurs, en avril et mai, nombreuses, sessiles, en godet, à limbe recourbé et très-ouvert, pourpres, odorantes, axillaires autour des rameaux, au-dessous du sommet ; anthères brunes, appendices de même couleur ; stigmate à quatre points ; calice à quatre divisions linéaires, garnies de cils blancs ; capsule velue.

62. Bruyère pixidiflore. (*Erica pixidiflora*, Sal. *Erica empetrioïdes.* And.) Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, dont elle diffère par ses fleurs, aussi en mai, presqu'ovales, à limbe droit et divisions arrondies, à couleur de chair et odorantes.

63. Bruyère visqueuse. (*Erica viscida*, Sal.) Tiges et branches droites ; feuilles de 4 lignes, ouvertes, minces, d'abord visqueuses ; fleurs, en mai, ovales, globuleuses, visqueuses, d'un rouge clair, axillaires et en grappes courtes ; étamines courtes et nues ; anthères et stigmate bruns. Variété à feuilles blanchâtres, d'une ligne et demie. (*Erica viscaria.* Lin. Willd.) à feuilles quaternées et à anthères

nues non saillantes. Autre à feuilles vertes *. (*Erica viscaria*, H. K. And.) Arbuste de 2 à 3 pieds, à rameaux simples, longs et lâches ; feuilles linéaires et quaternées ; fleurs ovales, campanulées, ou en grelots, petites, pourpres, très-muqueuses, en épis axillaires, les divisions du limbe réfléchies ; anthères nues, non saillantes ; calice très-visqueux.

64. Bruyère a pistons **. (*Erica embolifera*, Sal. *Erica Glabella*. Thunb. *Blœria pusilla*. Lin. Willd.) Feuilles velues, quaternées ; fleurs, en mai, pourpres, à corolle de 2 lignes, à quatre étamines, en épis fasciculés et terminaux ; anthères à appendices saillantes et courbées ; pédoncules courts, verticillés, ayant chacun une bractée ; calice infundibuliforme à quatre angles.

Bruyères qui font partie des précédentes divisions.

*Anthères nues.*

65. Bruyère ouverte *. (*Erica patens*, Sal.) Tige droite, élevée, à rameaux verticillés et ouverts ; feuilles ternées, ouvertes, ovales, obtuses, ciliées. Fleurs, en février et juin, par trois, terminales campanulées, courtes et pourpres, divisions du limbe grandes, ovales, concaves ; anthères à peine saillantes.

66. Bruyère a larges feuilles. (*Erica latifolia*, And.) Buisson rameux, d'un pied ; rameaux flexueux, verticillés ; feuilles ternées, larges, ovales, acuminées, velues en dessus, concaves et blanchâtres en dessous, roulées en leurs bords ; fleurs, en mai et août, globuleuses, petites, d'un rouge vif, divisions du limbe droites. Anthères saillantes.

67. Bruyère horizontale *. (*Erica horizontalis*, And.) Buisson d'un pied, à rameaux horizontaux ; fleurs, de juillet en novembre, par trois ou quatre, penchées, terminales, assez petites, ovales, blanches à la base, pourpres au sommet, à divisions droites et d'un pourpre noirâtre ; anthères saillantes.

68. Bruyère a fleurs pressées. (*Erica conferta*. And.) Tige forte, simple, élevée ; rameaux courts, verticillés, horizontaux ; feuilles nombreuses, quaternées, lancéolées, mucronées ; longues, velues et luisantes, fleurs, d'octobre en février, en têtes serrées, de douze au sommet des rameaux, en grelot, petites, blanchâtres ; à anthères à peine saillantes.

*Anthères appendiculées.*

69 Bruyère aigue *. (*Erica acuta*, And. *Erica tenuifolia*, Hortul.) Tige flexueuse, peu élevée ; feuilles quaternées,

mais seulement ternées au sommet des rameaux ; fleurs, en mai et juillet, en godet, pourpres, à divisions très-ouvertes, aiguës et réfléchies ; anthères non saillantes. La corolle, avant de s'ouvrir, est très-pointue à son sommet.

70. Bruyère ardente **. (*Erica ardens.* And.) Tige élevée, flexueuse, à rameaux droits et ouverts ; feuilles ternées, réfléchies ; fleurs, d'avril en juin, latérales, souvent trois ensemble, pendantes, en grelot, assez grosses, couleur rouge de feu ; divisions du limbe droites ; anthères non saillantes. A de l'affinité avec l'*Erica baccans.*

71. Bruyère odorante *. (*Erica fragrans.* And.) Buisson d'un pied, très-rameux ; feuilles ternées, droites, glauques, presqu'en alène, imbriquées ; fleurs, de mars en mai, petites, campanulées, grosses comme des pois, d'un pourpre pâle, très-odorantes ; divisions réfléchies ; anthères saillantes.

72. Bruyère luisante *. (*Erica lucida.* And. *Erica nitida.*) Tige de 2 à 3 pieds, peu branchue, à rameaux nombreux, courts, grêles et ouverts ; feuilles ternées, linéaires, petites, luisantes ; fleurs, de juillet à octobre, en ombelles terminales de trois, pendantes, petites, campanulées, d'un blanc cristallin et luisantes ; anthères à peine saillantes.

73. Bruyère barbue **. (*Erica barbata.* And.) Tiges flexueuses ; rameaux filiformes, faibles et velus ; feuilles quaternées, ovales-lancéolées, ciliées, ouvertes, glanduleuses en dessous ; fleurs, de mai en août, petites, nombreuses, pendantes, en ombelles terminales, visqueuses, velues, en godet et blanches ; limbe droit ; anthères non saillantes. Il y en a une variété plus petite.

74. Bruyère des roches **. (*Erica rupestris*, And.) Tige basse, couchée, à rameaux divergens ; feuilles nombreuses, quaternées, un peu larges, épaisses, luisantes, très-obtuses, et ouvertes ; fleurs, de juillet en novembre, par trois, penchées et terminales, nombreuses, campanulées, blanches, à divisions membraneuses en leurs bords ; anthères, barbues non saillantes. Remplir les pots de pierrailles mêlées de terre de bruyère.

75. Bruyère lambertienne **. (*Erica lambertia*, And.) Buisson à branches et rameaux divergens ; feuilles quaternées, courtes, lancéolées, aiguës, d'un beau vert ; fleurs, de mai à juillet, solitaires ou en verticilles de trois ou quatre, pendantes, globuleuses, de la grosseur d'un pois, renflées, d'un blanc pur et vitré que fait ressortir le rouge carmin du calice et du pédicelle ; divisions droites ; anthères non saillantes.

76. Bruyère de solander **. *Erica solandra*, And.) Tige de 6 à 7 pouces, flexueuse ainsi que les rameaux qui sont filiformes et hispides. Feuilles très-petites, quaternées; fleurs, presque toute l'année, très-petites, d'un rose rougeâtre, à divisions ovales et ouvertes.

77. Bruyère mignone *. (*Erica tenella*. And.) Petit buisson à rameaux filiformes, divergens, les supérieurs verticillés. Feuilles quaternées, très-petites, linéaires; fleurs, de février en avril, nombreuses, en têtes et terminales, petites, ventrues, pourpres, à divisions ovales, droites et ouvertes.

TROISIÈME DIVISION, corolle de 3 à 8 lignes, anthères nues, non saillantes.

78. Bruyère barillette **. (*Erica modiliosflora*, Sal. *Erica Thunbergii*. Lin. Willd.) Tige peu rameuse; feuilles linéaires, pointues, un peu serrées contre les rameaux; fleurs terminales, tube en baril, de quatre lignes, à limbe entier à sa base et à divisions arrondies et ouvertes; anthères granulées et pourpres; style de la longueur des étamines; stigmate obtus.

*Feuilles quaternées.*

79. Bruyère pyramidale **. (*Erica obpyramidalis*, Sal. *Erica pyramidalis*, Curt. Willd.) Rameaux distans; souvent verticillés, faibles, pendans, pubescens; fleurs, en hiver, par deux à quatre, pyramidales, de 4 à 5 lignes; tube d'un blanc carné; limbe d'un pourpre rose et à interstices enflés en dehors, pubescentes, axillaires et terminales; anthères brunes; style courbé et carné.

80. Bruyère a fleurs de Cyrille **. (*Erica cyrillæflora*, Sal. *Erica semicampanulata*. Hortul.) Tige menue, droite, assez élevée, branches montantes à rameaux nombreux, grêles, rougeâtres, pubescens; feuilles de 2 lignes, nombreuses, étroites, à bords roulés, velues; fleurs, en hiver, de 3 lignes, campanulées; limbe court et ses divisions un peu réfléchies, d'un écarlate pâle, pubescentes, par deux à quatre et terminales; anthères brunes; stigmate rouge, luisant et saillant à quatre points noirs.

81. Bruyère fasciculée. **. (*Erica fasciformis*, Sal. *Erica fastigiata*. Willd. And. Thunb.) Tige brune, assez droite; rameaux nombreux, tétragones et d'abord rouges; feuilles trigones de deux lignes et demie; fleurs en hiver, par quatre, en faisceau terminal, à corolle de cinq à six lignes, blanche, en tube cylindrique, lisse et luisant, limbe d'un blanc mat à divisions réfléchies et roides,

rougeâtres à sa base. Il y en a une variété à fleurs rougeâtres.

82. Bruyère fistulaire **. (*Erica fistulœflora*, Sal. *Erica cylindrica*, Willd.) Tiges droites, feuilles linéaires, quaternées; calice couvert de petit cils; fleurs, en avril et mai, de cinq à six lignes, en tube étroit, cylindrique, à limbe court, rouges et terminales; capsule presqu'ovale.

83. Bruyère dentée **. (*Erica denticularis*, Sal. Lin. Willd. *Erica dentata*, Thunb.) Tige pubescente; feuilles trigones, linéaires; fleurs en mai, à calice presqu'en coin, cilié, denté en scie; corolle de 3 lignes, ovale, infundibuliforme; limbe moitié plus court, pourpre et en têtes terminales.

84. Bruyère agréable **. *Erica pulchra*, Sal. *Erica walkeria.*) Tige de 4 à 5 pieds; branches longues; feuilles ordinairement par six; fleurs, de février en juin, à calice étroit, lancéolé, denté en scie, à corolle de 6 à 10 lignes, à limbe très-ouvert, d'un jaune orange, verticillées au-dessous du sommet en forme d'épis; anthères à petit trous. Il y a une espèce ou variété de ce nom à fleurs rouges.

85. Bruyère a fleurs de daphné. (*Erica daphneflora*, Sal.) Fleurs, en août, à calice ovale, en pointe, finement denté, à corolles de 3 lignes, limbe court, recourbé et plié, d'un rose tendre, et terminales.

86. Bruyère transparente. (*Erica pellucida*, Sal.) Tige, branches et rameaux grêles, en faisceau, les derniers en verticilles distans; feuilles étroites, linéaires, amincies, luisantes, velues; fleurs, de novembre en juin, velues, blanches, teintes de rouge, par 4, et terminales, à calice spatulé, denté en scie; à corolle de 5 à 6 lignes, en tube un peu enflé et à limbe trois fois plus court que le tube.

87. Bruyère a côtes *. (*Erica costœflora*, Sal. *Erica Leea*, And. Willd.) Buisson de 6 à 8 pouces, à tige droite, très-rameuse; feuilles ovales, longues, épaisses, distantes et luisantes; fleurs, de février en juin, de 5 à 6 lignes, visqueuses, par 4, et terminales, à tube claviforme, à côtes, entier, luisant, verdâtre; le limbe d'un rouge pâle en dehors, blanc en dedans et recourbé.

88. Bruyère a bords rudes **. (*Erica argutifolia*, Sal. *Erica pulchella*, Thunb.) Feuilles très-amincies, roulées en dessous; fleurs, en août, de 5 à 6 lignes, visqueuses, en tube infundibuliforme, axillaires et rouges.

Anthères nues, saillantes, *feuilles ternées.*

89. Bruyère chaussée ou de Séba **.) *Erica socciflora*, Sal. *Erica sebana*, Willd.) Tige et branches fortes, blan-

ches, pubescentes, couvertes de rameaux courts et ternés; feuilles nombreuses, serrées, courbées en dessous, à bords réfléchis, de 2 lignes et demie, d'un beau vert foncé. Fleurs, d'août en janvier, à corolle de 5 à 7 lignes, tube en ovale pyramidal, courbé, à limbe serrant les étamines, anthères réunies en faisceau courbé. Une première variété a la corolle d'un jaune verdâtre, les anthères d'un rouge brun, et le stigmate vert; la seconde a la corolle de 8 à 9 lignes, orangée avec étamines jaunes. Elle forme un petit buisson à tiges blanches. C'est l'*Erica cothurnalis* de Sal. La troisième a la corolle d'un écarlate léger. La quatrième a les fleurs plus grandes, plus nombreuses et d'un rouge superbe.

90. Bruyère farineuse **. (*Erica furfurosa*, Sal. *Erica monadelpha*, And. Wild.) Arbuste de 2 pieds, rameux au sommet; rameaux grêles, épars; feuilles courbées, ouvertes et obtuses; fleurs, d'août en décembre, coniques, de 8 à 10 lignes, visqueuses, d'un rouge foncé, 2 ou 3 ensemble, en bel épi terminal; étamines réunies, à filets blancs et anthères rougeâtres.

91. Bruyère folliculaire **. (*Erica follicularis*, Sal.) Tige ferme; branches verticillées; fleurs, d'avril en juin, à calice double et jaune; corolle de 5 à 7 lignes, tubuleuse, renflée à la base, jaune et dépassée par des étamines d'un rouge de brique. Variété, à fleurs jaunes et à limbe légèrement ferrugineux; deuxième variété, à fleurs orangées, de mars en mai; troisième variété, velue, à fleurs, de janvier en avril, d'un carmin vif; anthères d'un jaune safrané; enfin, variété à feuilles pointues, serrées, rudes, à fleurs coniques, pendantes solitaires, terminales, jaunes, à limbe noirâtre.

92. Bruyère a pinceau **. (*Erica penicilliflora*, Sal. *Erica petiveriivera*, Hortul.) Tige droite, branches presque simples; feuilles linéaires, ouvertes; fleurs, de mai en août, pendantes, terminales, à corolle ovale allongée, rouge pourpre, dépassée par les anthères réunies en forme de pinceau pointu et safranées; bractées et calice d'un blanc de neige.

Anthères appendiculées non saillantes, *feuilles ternées.*

93. Bruyère urcéolée *. (*Erica urceolaris*, Sal. *Erica hirta*, Thunb. Willd.) Feuilles velues; fleurs, en août et septembre, pubescentes en dehors, à tube en forme de pot, d'un pourpre pâle et terminales; appendices linéaires, amincies.

94. Bruyère lamellée *. (*Erica lamellaris*, Sal. *Erica pentaphylla*, Lin. *Erica corifolia*, Hortul.) Tige de 6 à 7 pieds, feuilles longues, lancéolées-linéaires, d'un vert grisâtre

blanchâtres en dessous; fleurs, en été, à tube de 3 lignes, d'un blanc terne, et terminales, pubescent en dehors; limbe ouvert et divisions réfléchies, rares; anthères fauves, filet blanc; style rouge; stigmate brun, luisant à quatre points.

95. Bruyère pédonculée *. (*Erica peduncularis*, Sal. *Erica rubens.* Thunb.) Feuilles linéaires; fleurs à pédoncule long d'un pouce, globuleuses, d'un rouge sanguin et terminales; anthères à longs trous et laineux; calice à folioles lancéolées, courtes, serrées et d'un pourpre noirâtre.

96. Bruyère modeste *. (*Erica modesta*, Sal.) Feuilles petites, serrées, imbriquées. Fleurs de 3 lignes et demie, couleur de chair pâle; terminales, velues, cotonneuses; à tube large, ovale; limbe recourbé.

97. Bruyère soyeuse **. (*Erica holosericea*, Sal.) Cette espèce, la plus belle selon cet auteur, n'est distinguée de l'*Erica taxifolia*, que par ses feuilles à bords très-repliés, ses fleurs soyeuses, l'époque de sa floraison, et le nombre des bractées.

98. Bruyère glauque *. (*Erica glauca*, Sal. And.) Tige de 2 à 3 pieds; rameaux droits, longs et fragiles; feuilles linéaires, pointues, charnues et glauques. Fleurs, de mai en juillet, à corolle de 3 lignes, conique, d'un pourpre noirâtre, ainsi que les longs pédoncules, les bractées et le calice; appendices presque orbiculaires; style non saillant.

99. Bruyère changeante *ou* cendrée *. (*Erica mutabilis*, Sal. *Erica cinerea.* Lin. Willd.) Tige et branches de couleur cendrée; feuilles à bords roulés et à verticilles distans; fleurs, tout l'été, à corolle de 3 lignes, ovale, purpurine, en verticille; anthères d'un brun noir; style rouge; stigmate brun; appendices oreillées et fauves. Variété à fleurs blanches, autre à fleurs doubles.

100. Bruyère glutineuse **. (*Erica glutinosa*, Sal.) Tige à branches simples; feuilles linéaires, obtuses, éparses, parsemées de poils glanduleux; fleurs, de septembre en mars, à corolle de 5 lignes, ovale, visqueuse, violette, pourpre au collet, à limbe petit, blanc et obtus, en grappes penchées, et terminales; pédoncules pourpres, appendices sétacés. Variété à corolle de 3 lignes, autre à feuilles de rossolis, *Erica droseroïdes*, And. *Andromeda droseroïdes*; Lin. Willd.)

101. Bruyère a feuilles courbes *. (*Erica curvifolia.* Sal.) Feuilles recourbées. Fleurs à corolle de 4 lignes, visqueuses, à tube ovale, pyramidal, en épis serrés et latéraux; appendices linéaires, amincies.

102. Bruyère a feuilles d'if *. ( *Erica taxifolia*, Sal. Willd. And. ) Tiges et branches grises ; feuilles de 5 à 6 lignes, ouvertes, épaisses, d'un beau vert, à pointe blanche, et bordées d'une membrane blanche, transparente. Fleurs, en septembre, à corolle de 4 lignes ; divisions du limbe en coin et ouvertes, d'un joli rose et axillaires ; filets blancs, anthères fauves ; ovaires veloutés ; folioles calicinales roses et bordées de petites glandes noires ; 2 bractées.

103. Bruyère liante ( *Erica viminalis*, Sal. *Erica albens*, Lin. And. Willd. ) Tige droite, rameaux montans et fauves ; feuilles étroites, linéaires, pointues ; fleurs, au printemps, à corolle de 3 lignes, ovale, ventrue, à divisions très-réfléchies, d'un blanc bleuâtre, en grappes unilatérales et axillaires ; anthères brunes, nues et trouées au milieu ; stigmate brun. Folioles calicinales, ovales et blanches.

*Feuilles quaternées.*

104. Bruyère armée *. *Erica velitaris*, Sal. ) Feuilles très-étroites, pointues, imitant un petit dard, d'où son surnom ; fleurs terminales, à corolle de 3 lignes, pubescentes ; tube presque ovale, limbe recourbé et ouvert.

105. Bruyère pectinelée, (*Erica strigilifolia*, Sal. *Erica transparens*, Thunb. Willd. ) Feuilles ovales, en coin, légèrement pectinées ; fleurs à corolles de 5 à 7 lignes, laineuses en dedans, terminales ; calice rhomboïdal, spatulé.

106. Bruyère pectinée **. ( *Erica pectinifolia*, Sal. *Erica cerenthoïdes*. Thunb. ) Feuilles étroites, en coin ; calice rhomboïdal, spatulé ; fleurs, en juillet et août, d'un rouge vif, à corolle de 5 à 7 lignes, laineuse en dedans, du reste très-rapprochée de la bruyère chevelue qu'on en croit une variété. ( *Voyez* ci-après cette bruyère. )

106. Bruyère pistillaire *. (*Erica pistillaris*, Sal. *Erica australis*. Lin. Willd. ) Tiges de 4 à 5 pieds ; branches grisâtres ; rameaux nombreux, menus ; feuilles de 2 lignes, linéaires, un peu velues ; fleurs, en avril et mai, par trois ou cinq et terminales, à corolle de 3 à 4 lignes ; tube infundibuliforme, un peu courbé ; limbe presque droit, d'un rose léger ; style blanc et saillant ; stigmate en plateau et noirâtre ; calice à folioles ovales, velues, et à bords blancs.

108. Bruyère quaternée *. ( *Erica botuliformis*, Sal. *Erica tetralix*, Lin. Willd. ) Tiges nombreuses, en buisson large et touffu ; feuilles en croix, d'un vert grisâtre ; fleurs, au printemps et en septembre, à corolle de 3 lignes, rétrécie aux deux bouts, d'un pourpre rose, par huit à dix, en têtes terminales ; variété à fleurs blanches. On la trouve

dans les lieux humides et marécageux des bois, et on l'enlève en motte pour jouir de la fleur.

109. Bruyère aimable. (*Erica amabilis.* Sal. *Erica inflata.* Thunb. Willd. *Erica magnifica.* Hortul.) Buisson arrondi, formé de branches et de rameaux nombreux; feuilles de 3 lignes, ouvertes, linéaires, pointues, et souvent ternées; fleurs, en août et septembre, par trois, au-dessous du sommet des rameaux, à corolle de 7 à 8 lignes, ovale, ventrue à la base, d'un pourpre rose, lisse, luisante, et à limbe très-court; appendices très-longues, en alène, brunes comme les anthères et le stigmate; style rouge; folioles calicinales ovales, pointues, d'un rouge brun, à bords verdâtres.

110. Bruyère superbe *ou* porcelaine **. (*Erica ventricosa.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 62.) Tiges et branches courtes, courbées et diffuses; feuilles de 6 à 10 lignes, lancéolées, pointues, bordées de cils blancs; fleurs, de juin à septembre, en ombelles terminales, à corolle de 6 à 8 lignes, ventrue, lisse, luisante, d'un blanc de porcelaine, teint d'un rose pourpre; limbe à divisions recourbées et rouge à sa partie inférieure; anthères brunes et appendices très-courtes; stigmate à quatre points élevés, et luisans. Variété; *Erica princeps.* (Willd. And.), qu'on distingue par son port plus droit, ses feuilles moins ciliées, ses fleurs plus ventrues et plus rouges, et à limbe plane. Plante superbe.

*Feuilles verticillées par six.*

111. Bruyère a feuilles de pin **. (*Erica pinifolia.* Sal. *Erica pinea.* Thunb. Willd.) Tige forte, à branches peu rameuses et verticillées; feuilles longues, linéaires, ouvertes; fleurs, d'août à décembre, en verticilles au milieu des branches; à corolle de 7 lignes, en tube claviforme, presque droite, et d'un bleu rosé; anthères nues et pourpres; calice à folioles larges à la base, ensuite linéaires, et amincies en alène.

112. Bruyère en vase **. (*Erica doliiformis.* Sal. *Erica mammosa.* Thunb.) Feuilles velues; fleurs à corolle de 4 à 5 lignes, à tube en forme de vase, visqueuse; appendices courtes, et en coin.

113. Bruyère en tête *. (*Erica cervicifolia.* Sal. *Erica inaperta.* Hortul.) Fleurs à corolle de 5 à 6 lignes, un peu pubescentes, à tube étroit et en godet, à limbe ouvert, et axillaires; trois bractées à chaque pédoncule.

114. Bruyère a feuilles d'embothrion. (*Erica embothriifolia.* Sal.) Feuilles linéaires, lancéolées; fleurs latérales,

à corolle de 4 lignes, à tube un peu ventru ; anthères saillantes.

QUATRIÈME DIVISION ; corolle de 8 à 20 lignes ; anthères nues, non saillantes.

*Feuilles ternées.*

115. Bruyère versicolore. ** (*Erica versicolor.* Sal.) Feuilles distantes, fermes et pointues ; fleurs, d'octobre en avril, en bouquets terminaux de trois ou quatre, à corolle de 10 à 11 lignes, en tube à côtes sur la longueur, rouge à la base, et s'éclaircissant jusqu'au sommet, qui est un peu jaune ; limbe ouvert et verdâtre, filets blancs, courbés dans le haut ; anthères redressées et safranées ; calice à folioles courtes, imbriquées, rouges et verdâtres. Variété (*Erica versicolor.* And.), à corolle écarlate, côtes peu élevées ; anthères échancrées à leur base. Autre à corolle d'une écarlate foncée, côtes peu élevées ; anthères obliques à la base. Ces deux variétés ont la tige et les branches plus grosses, les feuilles plus longues, ovales-lancéolées, obtuses et ouvertes. Troisième variété (*Erica discolor coccinea*, Hortul.), qui ne diffère de la deuxième variété que par ses feuilles glauques. Quatrième variété. (Bruyère a côtes, *Erica costata.* And. *Versicolor.* Willd.) Tiges et branches cendrées, pubescentes ; rameaux courts et souvent verticillés ; feuilles courtes, obtuses, d'un vert glauque ; fleurs, de mars en mai, d'un joli rose, à limbe court et verdâtre, les côtes plus saillantes ; calice à folioles intérieures roses et à pointes vertes, les extérieures à base rouge et à surface verte.

116. Bruyère en forme de flacon. ** (*Erica lagenæformis.* Sal. Vent. *Erica jasminiflora.* And.) Tige droite et brunâtre ; feuilles de 3 lignes, linéaires, pointues, d'un vert foncé, bordées de cils glanduleux ; fleurs, de juillet en novembre, par trois, et terminales ; corolle de 14 à 18 lignes, visqueuse, couleur de chair, marquée de lignes rouges ; limbe à divisions ouvertes, ovales, et longues de trois lignes ; style pourpre, à quatre points.

117. Bruyère jasminiflore. (*Erica jasminiflora.* Sal. Willd. *Erica aïtonia.* And. Curt.) Tige grêle et branchue ; rameaux flexibles et longs ; feuilles courtes, dentées, épaisses, aiguës et réfléchies ; fleurs de juillet en novembre, par trois, et terminales ; corolle de 18 lignes, visqueuse, blanche en dedans, carnée en dehors, ventrue au sommet ; limbe de 4 lignes, à divisions ovales. Ses fleurs ressemblent en quelque sorte à celles du jasmin d'Espagne.

*Feuilles quaternées.*

118. Bruyère en forme de bouteille. ** (*Erica ampullæformis.* Sal. *Erica ampullacea.* And. Willd. Curt.) Tige d'un pied, très-rameuse; feuilles courtes, linéaires, velues, mucronées, rudes et recourbées; fleurs, en juillet et octobre, par quatre à cinq, et terminales; corolle de 8 à 10 lignes, à limbe plane, rose et striée de pourpre; anthères à sommet courbé en dedans et très-amincies. Elle réussit très-bien de marcottes.

119. Bruyère ventrue. ** (*Erica capax.* Sal. *Erica prægnans.* Soland.) Feuilles ovales, en coin; fleurs terminales, à corolle de 9 à 11 lignes à tube en large bouteille, à limbe obtus.

120. Bruyère linnéenne. ** (*Erica lituiflora.* Sal. *Erica Linnæi.* And. Hortul.) Tige élancée; rameaux nombreux, courts, rougeâtres et velus; feuilles très-courtes, linéaires, obtuses et velues; fleurs, de mars en mai, solitaires ou géminées, terminales, sessiles, à corolle de 7 à 8 lignes, en tube un peu courbé, évasé vers le sommet, et à divisions droites, en forme de clairon (*lituus*), velues, d'un blanc vitré et carminé à la base; anthères d'un rouge brun; style rougeâtre; stigmate brun, à huit points.

121. Bruyère remarquable. ** (*Erica conspicua.* Sal. And. Willd.) Tige de plus de 6 pieds, ferme, brune, élancée, peu branchue, à rameaux nombreux, grêles et rougeâtres; feuilles de 2 lignes, ovales-allongées et épaisses, à verticilles distans; fleurs, en juillet et août, solitaires ou par trois à quatre, terminales, à corolle de 15 à 16 lignes, cylindrique, un peu courbée et velue, à limbe large, jaune, un peu rougeâtre en dessus; filamens et style jaunâtres; anthères et stigmate bruns; calice à folioles ovales, luisantes et membraneuses.

122. Bruyère aquatique. ** (*Erica stagnalis.* Sal.) Cette espèce a beaucoup de rapport avec la précédente: elle en diffère par ses feuilles longues de 4 lignes, ouvertes et bordées de poils; par ses fleurs, en avril et mai, presque sessiles, de 12 à 13 lignes; et par son calice à folioles étroites, linéaires, ciliées et recourbées en dedans.

123. Bruyère des marais. * (*Erica paludosa.* Sal. *Erica concinna.* Willd. And.) Tige de 8 à 9 pieds, à branches verticillées par étage comme celle des sapins, d'où le surnom d'*abietina*, qu'on lui a donné ainsi qu'à d'autres qui ont la même forme; feuilles de 3 lignes par cinq et six, très-étroites et d'un vert foncé; fleurs, en septembre et octobre, en grappes distantes, composées de six verticilles

l'un sur l'autre, à corolle cylindrique de 7 à 9 lignes, limbe ouvert et presque droit, d'un blanc teint de violet ou gris de lin; anthères très-courtes, luisantes, recourbées, et brunes comme le stigmate.

124. Bruyère a longues fleurs *ou* élancée **. (*Erica longiflora.* Sal. *Erica elata.* Hortul.) Tige de 6 pieds, élancée, pubescente; rameaux nombreux, verticillés et rougeâtres; feuilles de trois lignes et demie, quinées, ouvertes, obtuses, lisses, luisantes, courbées en dessous; fleurs, de juillet en septembre, terminales à corolle de 15 à 20 lignes, pubescente, à limbe obtus, d'un jaune orangé.

125. Bruyère verticillée **. (*Erica verticillaris.* Sal. *Erica lanata.* Willd.) Tige et branches droites, couvertes de poils blancs, et couleur cendrée comme les rameaux verticillés; feuilles courtes, presque cylindriques, obtuses et velues; fleurs, en avril, à corolle de 10 à 11 lignes, velue, cylindrique, un peu courbée, presque horizontale, d'un fauve rougeâtre, solitaires, et portées par un pédoncule feuillé, placé sous le sommet des rameaux; anthères petites et brunes; style jaunâtre et saillant; calice à folioles concaves, velues, canaliculées en dehors, avec deux bractées de même forme.

126. Bruyère laineuse **. (*Erica floccosa.* Sal. *Erica sordida.* And.) Tiges élevées, droites, velues et rougeâtres; rameaux épars, laineux, et plusieurs verticillés par trois ou quatre; feuilles de 3 à 4 lignes, linéaires, obtuses, couvertes de poils blancs et laineux; fleurs, en août, solitaires ou geminées et terminales, à corolle de 12 lignes, pubescente, courbée, à limbe évasé; divisions roulées en dehors, d'un rouge jaunâtre, terne; filamens jaunâtres; anthères rousses, style saillant; calice serré contre la corolle, à bords roulés et velus.

127. Bruyère en carquois **. (*Erica pharetræformis.* Sal.) Tige et branches droites, peu rameuses; feuilles de 6 à 8 lignes, par six, très-rapprochées, étroites, acuminées et d'un vert foncé; fleurs, en octobre et novembre, en verticilles pressés, à corolle de 14 lignes, cylindrique, courbée, renflée vers les divisions du limbe qui sont réfléchies et pointues, et jaune et rouge. Anthères et stigmate d'un brun fauve; style rougeâtre; folioles calicinales ovales et terminées par une pointe, longues et brunes. Variété à corolle orangée. (*Erica exurgens.* And. Autre à corolle éclatante. *Erica abietina.*)

128. Bruyère a chalumeau **. (*Erica calamiformis.* Sal. *Erica radiata.* And.) Tige droite, d'un pied; branches grêles, presque simples, ouvertes; feuilles distantes, menues, très-

ouvertes ; fleurs, en août et septembre, en rayons verticillés et terminaux, à corolle de 9 à 10 lignes, cylindriques et en godet ; limbe très-ouvert, et rouge.

129. Bruyère a fleurs d'onosme **. Bruyère glutineuse. (*Erica onosmæflora.* Sal. *Erica glutinosa.* And.) Rameaux droits, peu nombreux, rougeâtres ; feuilles de 9 lignes, par 7, ouvertes, pointues et parsemées de points blancs. Fleurs, en octobre, nombreuses, horizontales, en verticilles de sept à huit au-dessous des rameaux, à corolle d'un jaune soufre, de 11 lignes, très-visqueuse, cylindrique et un peu ventrue au milieu, à côtes, à limbe ouvert et droit ; anthères et stigmate bruns, ce dernier à quatre points, et luisant ; calice à folioles ovales-lancéolées, visqueuses et d'un vert jaunâtre.

130. Bruyère feuillue *ou* écarlate **. (*Erica froudosa.* Sal. *Erica coccinea.* Willd. And. Thunb. *Erica abietina.* Lin.) Tige droite et anguleuse ; branches verticillées, souvent d'un violet pâle ; feuilles par six, écartées, ouvertes, pointues, un peu glauques, pubescentes et courbées ; fleurs, en septembre et janvier, en verticilles doubles et dépassés par les rameaux, à corolle de 7 à 8 lignes, visqueuse, garnie de poils rouges, d'un écarlate rose et à divisions courtes et droites. Anthères brunes ; stigmate d'un gris foncé et à quatre élévations ; calice à folioles ovales, pointues, rougeâtres, velues, bordées de cils rouges et glanduleux et imbriquées de deux ou trois bractées.

131. Bruyère a feuilles de phylique *ou* pourpre **. (*Erica phylicæfolia.* Sal. *Erica purpurea.* And. Willd.) Elle a beaucoup de rapports avec la précédente et le même port. Tige à sept angles ; feuilles par sept, courtes, glauques et très-ouvertes ; fleurs, en novembre et janvier, en verticilles de 7 disposés de même, à corolle de 9 lignes, plus courbée et plus visqueuse, d'un pourpre un peu écarlate ; stigmate brun et luisant ; style rouge.

132. Bruyère a longues feuilles **. (*Erica longifolia.* Sal.) Cette espèce et ses variétés ont la tige droite et élevée, les feuilles nombreuses, minces, très-longues, tremblantes et couvrant les rameaux, d'où le surnom de *vestita*, par six ou sept ; fleurs, à différentes époques, à corolle de 9 à 12 lignes, pubescente, en tube évasé au sommet, et courbé en dehors, verticillées sous le sommet des rameaux.

Anthères nues, saillantes, *feuilles ternées.*

133. Bruyère fragile **. (*Erica fragilis.* Sal. *Erica banksia.* And. Willd.) Tige grosse, tortue, en buisson touffu et peu élevé, à branches grisâtres et roides ; rameaux nom-

breux à angles droits sur les branches. Feuilles de deux lignes et demie, serrées, épaisses, d'un beau vert, ayant une pointe longue, aiguë, blanche et transparente; fleurs, de février en juillet, solitaires ou geminées et terminales, à corolle de 7 à 9 lignes, en tube un peu ventru à la base, divisions roulées en dehors, d'un jaune soufre et verdâtre comme le calice et les bractées.

134. Bruyère longue-velue. ** (*Erica vestiflua.* Sal.) Feuilles courbées en dedans et ouvertes, les jeunes velues; fleurs, de septembre en décembre, à corolle de 7 à 9 lignes, rousses, solitaires et terminales.

135. Bruyère grandiflore. ** (*Erica grandiflora.* Sal. Curt.) Tige élevée; branches droites, simples et verticillées; feuilles par cinq à six, de 9 lignes, linéaires, roides, courbées en dessus; fleurs, de juin en août, en verticilles dépassés, horizontales, à corolle de 13 à 15 lignes, lisse, luisante, visqueuse, à tube en massue un peu courbe, d'un rouge orangé en dessus et jaune en dessous, à limbe réfléchi; filets et style rouges; anthères et stigmate bruns. Variété plus belle à feuilles par huit et neuf, à verticilles très-garnis de fleurs d'un rouge écarlate faux, c'est l'*Erica grandiflora superba.* Hortul.

136. Bruyère tubiflore. ** (*Erica tubiflora.* Sal. Lin.) Arbuste d'un aspect grisâtre, à tiges et branches élancées, un peu faibles et velues; feuilles quaternées, droites, velues, ciliées, rapprochées; fleurs, de mai en juillet, nombreuses, solitaires, terminales, à corolle de 12 lignes, tubulées, un peu courbées, pubescentes, à divisions profondes, d'un pourpre rose, roulées en dehors; anthères brunes; filets blancs; style rouge; stigmate brun et luisant; calice lyré et étroit. Variété à corolle couleur de chair pâle. Autre à corolle couleur écarlate-rose.

137. Bruyère curviflore **. (*Erica curviflora*, Sal. Lin. *simpliciflora*, Willd.) Aspect d'un vert jaunâtre; tige branchue, à rameaux nombreux, grêles, un peu rougeâtres; feuilles quaternées, ouvertes, petites, étroites, linéaires et pointues. Fleurs, en août, nombreuses, solitaires ou géminées, terminales, cylindriques, courbées, cannelées à la base, pubescentes, jaunes, rougeâtres en dessus, longues de 12 lignes; anthères brunes; style verdâtre; stigmate brun à quatre points luisans; calice à folioles élargies, ovales, membraneuses à la base et pointues.

138. Bruyère portedard. (*Erica cuspidigera*, Sal. *Erica ignescens*, And.) Tige élevée à branches droites et rares; rameaux nombreux; feuilles quaternées, linéaires, pointues, ciliées et d'un beau vert; fleurs, en mars et juin, solitaires,

terminales, de 11 à 12 lignes, à tube un peu courbe, velu, d'un jaune rouge; les divisions du limbe larges et couleur de feu, formant une pointe avant l'épanouissement, représentant un dard; anthères brunes; style rougeâtre et saillant; calice ovale et cilié.

139. Bruyère altérée **. (*Erica bibax.* Sal. *Erica flammea*, Hortul. *curviflora*, Thunb. Willd.) Tiges brunes à branches et rameaux montans; feuilles quaternées, de 3 lignes, linéaires, pointues, droites et d'un beau vert; fleurs, de juillet en novembre, nombreuses, solitaires, terminales, à corolle de 8 lignes, pubescente, d'un jaune rouge, luisante, en tube courbé en clou; divisions du limbe imbriquées à la base; folioles du calice imbriquées, inégales.

140. Bruyère fastueuse *. (*Erica fastuosa.* Sal. *curviflora.* Lin. And.) Branches lâches, verticillées, à rameaux nombreux, courts, épars; feuilles quaternées, menues, linéaires; fleurs, de juillet en novembre, par 2 et 3, terminales, à tube de 10 à 11 lignes, en massue; à limbe recourbé et très-ouvert, penchées, d'un beau jaune, orangées en-dessus. Cette bruyère s'élève de plus de 14 pieds en 4 années.

141. Bruyère bicolore *. (*Erica bicolor.* And.) Tige élevée, flexueuse; rameaux nombreux, droits et pubescens; feuilles ternées et velues; fleurs tubuleuses, d'un pouce, d'un rouge pourpre à leur base, vertes depuis le milieu jusqu'au sommet, réunies par 3 et terminales.

142. Bruyère linnéoïde *. (*Erica linneoïdes.* And.) Tige droite ainsi que les rameaux nombreux; feuilles quaternées, linéaires, velues, ouvertes; fleurs, en janvier et mai, par 3 ou 4, presque sessiles et terminales; à tube cylindrique de 10 à 12 lignes, velue, d'un beau rouge carmin à la base, blanche jusqu'au sommet et à divisions ovales et ouvertes.

143. Bruyère des marais *. (*Erica palustris.* And.) Tige et branches grêles et flexueuses; rameaux courts, nombreux, divergens; feuilles quaternées, linéaires, obtuses, pubescentes; ouvertes et recourbées; fleurs, en mai et octobre, par 3, terminales, à corolle presque cylindrique, longue, campanulée, pubescente, couleur de chair; divisions ovales, obtuses, d'un blanc de cire.

144. Bruyère rose *. (*Erica rosea.* And.) Branches et rameaux droits; feuilles verticillées par six, sétacées et droites; fleurs; en août, par 2 ou 3, latérales, souvent penchées et terminales, à corolle cylindrique un peu courbée, d'un pouce, et d'un rose vif. Divisions du limbe droites.

145. Bruyère filamenteuse *. (*Erica filamentosa.*) Tige droite et rameuse; rameaux verticillés, feuilles par six,

linéaires, très-étroites ; fleurs, en novembre et avril, verticillées et dépassées, très-nombreuses, à pédoncules longs, filiformes et pourpres ; corolle de 6 à 7 lignes, tubuleuse, campanulée, pourpre, à divisions très-ouvertes et réfléchies.

146. Bruyère chevelue *ou* a fleurs de mélinet **. (*Erica crinifolia.* Sal. *Erica cerinthoïdes.* Lin. — Herbier de l'amateur, vol 2. pl. 108.) Aspect grisâtre ; tige de 4 pieds et branches assez droites, presque simples ; feuilles quaternées, longues, linéaires, lancéolées, couvertes de poils grisâtres, recourbées ; fleurs, en août et avril, et souvent plus tard, 12 à 24 en bouquets terminaux, à corolle d'un pouce, cylindrique, velue, visqueuse, couleur écarlate, à divisions un peu réfléchies et plus éclatante encore que le tube ; anthères d'un rouge de brique ; stigmate vert, à 4 gros mamelons luisans.

Anthères appendiculées, non-saillantes, *feuilles ternées.*

147. Bruyère monsonienne **. (*Erica variifolia*, Sal. *Erica monsoniana.* Lin. Thunb.) Tige de plus de six pieds ; branches droites et rameaux nombreux ; feuilles, les unes ovales, les autres courtes, linéaires, pointues, très-étroites ; fleurs, en mai et juillet, par trois et terminales, à corolle de 8 à 10 lignes, ovale, allongée et blanche comme les divisions du calice.

148. Bruyère des rochers *. (*Erica rupestris.* Sal. *Erica halicacaba.* Lin. Thunb.) Buisson épais, à branches roides et rameaux courts, blanchâtres et pubescens ; feuilles nombreuses, serrées, courtes, pointues, un peu rudes et d'un vert foncé ; fleurs, en mai et juillet, souvent par trois, terminales, à corolle de 8 à 10 lignes, grosse, pyramidale, fermée en pointe, limbe roulé en dedans, d'un blanc soufré ou purpurin ; calice serré contre la corolle et d'une couleur plus foncée.

149. Bruyère ornée *. (*Erica decora.* Sal. *Erica ewerï* et *varia*, Hortul.) Tige et branches droites ; rameaux nombreux en verticilles de trois ; feuilles de 2 lignes, pointues, ponctuées d'un beau vert ; fleurs, en août et septembre, nombreuses en verticilles terminaux, à corolle de 12 à 14 lignes, pubescente, visqueuse, d'un rouge rose, cylindrique, un peu courbée et évasée vers le limbe ; divisions droites, ouvertes et d'un joli vert pomme.

150. Bruyère en forme de cyprès. (*Erica cupressiformis.* Sal. *Erica discolor.* And. Willd.) Tiges et branches d'un gris fauve, un peu cotonneuses, à rameaux verticillés par 3, pubescens et rougeâtres ; feuilles courtes, linéaires, obtuses, ouvertes, d'un vert luisant ; fleurs, de septembre en mai,

mai, par 2 ou 3, terminales, de 10 à 11 lignes, à tube finement strié, très-visqueux, d'un pourpre rose, et à divisions droites et d'un vert pâle; 3 ou 4 bractées serrées contre le calice.

151. Bruyère miellée ou Sanguine. * (*Erica melliflua.* Sal. *Erica crenata*, H. K. Willd.) Tiges et branches droites ou courbées, à duvet court, et grisâtres; rameaux nombreux, courts, en épis, pubescens et blanchâtres, souvent par 3; feuilles de 3 lignes, linéaires, obtuses et distantes; fleurs, d'août en décembre, solitaires ou géminées, terminales, d'un rouge de sang, en tube cylindrique, de 11 à 12 lignes, un peu courbé, luisant, et à divisions larges; filets blancs, anthères brunes; stigmate brun, à points élevés et luisans; folioles calicinales, ovales, acuminées, ciliées et dentées en scie; variété à corolle écarlate et à calice peu denté.

152. Bruyère a fleurs cylindriques, ou dentée. **. (*Erica cylindriflora.* Sal. *Erica serratifolia.* And.) Tige ferme et brune; rameaux nombreux, ouverts et courts; feuilles quaternées, rapprochées, ouvertes, aiguës, dentées en scie, de 2 lignes et demie, verticillées sur 8 rangs; fleurs, d'août en novembre, 2 à 4, horizontales, terminales, à corolle de 9 lignes, cylindrique, un peu courbée, d'un jaune doré lisse et luisante; limbe vert et à divisions réfléchies; anthères brunes; appendices courtes; stigmate verdâtre, luisant, à 4 points.

153. Bruyère hybride ou Batarde. * (*Erica calcitæflora.* Sal. *Erica spuria.* And. *Hybrida.* Hortul.) Tiges et branches très-droites, à rameaux nombreux et velus; feuilles de 4 lignes, quaternées, linéaires, pointues, ouvertes, distantes, un peu velues et d'un vert foncé; fleurs, en avril et juin, solitaires ou 2 à 4 ensemble, terminales, à corolle de 9 à 10 lignes, cylindrique, peu courbée, pubescente, rose, à limbe ouvert et à divisions roulées en dessous. Filets blancs; anthères et appendices brunes; style rouge; stigmate brun, tétragone et luisant. Autre Bruyère hybride, (*Erica hybrida.* Dumont C.) Elle a le port de la précédente. On la distingue par ses feuilles ternées en faisceau, par ses fleurs en automne, d'un pouce de long, d'un beau rouge et à divisions arrondies.

Anthères sensiblement appendiculées.

154. Bruyère hérissée. ** (*Erica hirta.* And.) Tige droite, rameuse, velue; branches et rameaux opposés; feuilles ternées, linéaires, velues, ouvertes; fleurs, de janvier en avril, par trois, droites, terminales, grandes, tubuleuses, ventrues au sommet, d'un beau pourpre rouge; divisions distinctes, droites et vertes.

155. Bruyère magnifique. ** (*Erica speciosa.* And.) Arbrisseau de 2 à 3 pieds, à rameaux droits et souvent opposés; feuilles ternées, linéaires, obtuses, pubescentes, menues; fleurs, de juin à septembre, par deux à quatre, terminales et pendantes, à corolle cylindrique, d'un pouce, courbée, visqueuse, luisante, d'un beau rouge, et à divisions du limbe ouvertes et d'un joli vert.

156. Bruyère uhrienne. **. (*Erica uhria.* And.) Tige de 4 à 5 pieds; rameaux nombreux, droits et courts; feuilles ternées, linéaires, ouvertes; fleurs, d'août en septembre, solitaires, axillaires, formant une grappe assez longue vers le sommet des tiges, à corolle tubuleuse, étroite, mince, cotonneuse, visqueuse, tétragone à sa base, d'un rouge sanguin, le sommet vert, ainsi que les divisions du limbe qui sont droites et un peu courbées; anthères à demi-saillantes. Variété plus belle, *Erica uhria pilosa.* And. Arbuste plus touffu, à feuilles plus velues, à fleurs durant jusqu'en décembre, par deux, nombreuses, terminales, tubuleuses, plus grandes, velues, courbées, d'un rouge pourpre et à limbe vert.

157. Bruyère en entonnoir. ** (*Erica pavettoflora.* Sal. *Erica infundibuliformis.*) Fleurs terminales, à corolle de 9 à 10 lignes; limbe farineux intérieurement.

158. Bruyère a épis. ** (*Erica favosa.* Sal.) Port régulier; branches verticillées à plusieurs étages; feuilles en verticilles de cinq à six, linéaires, couvrant les rameaux; fleurs, de novembre à avril, en épis terminaux, très-serrées et figurant un gâteau de miel, *favus*, par les corolles de 5 à 9 lignes, cylindriques, couvertes de papilles jaunes à la base et vertes au sommet. Variété à corolle de 7 à 8 lignes, à divisions contiguës à leur base. Autre variété, en buisson bien garni de branches et de rameaux fermes, assez droits, courts, bruns, très-feuillés; feuilles par cinq ou six, linéaires, ouvertes, arquées, ayant une pointe blanche et d'un beau vert; fleurs, à tube étroit à la base, renflé au sommet et d'un blanc verdâtre; divisions droites, imbriquées à leur base, et vertes.

159. Bruyère en vase. * (*Erica obbata.* And.) Arbrisseau très-branchu, à rameaux grêles et nombreux; feuilles quaternées, réfléchies, rudes, ciliées, d'un vert pâle; fleurs, d'avril en juin, par quatre, sessiles et terminales, à corolle longue, en forme de petite carafe, légèrement striée et blanche; divisions du limbe très-grandes, rougeâtres, arrondies, crénelées, très-ouvertes; huit glandes à l'entrée du tube. Variété à fleurs plus ventrues, d'un blanc lisse et en ombelles. Ne se propage que de graines.

160. Bruyère claviforme. * (*Erica claviflora.* Sal.) Tiges, branches et rameaux droits; feuilles quaternées, linéaires, fermes, ayant une pointe blanche et piquante; fleurs, en juin et juillet, pendantes, axillaires, à corolle de 10 à 11 lignes, claviforme, couverte de papilles, blanche; divisions vertes; folioles calicinales, orbiculées, spatulées.

161. Bruyère mamelonnée. (*Erica mammosa.* Sal. — Herbier de l'Amateur, tom. 3, pl. 148.) Tige droite; rameaux courts et peu nombreux, les inférieurs souvent courbés, les autres droits; feuilles de 3 lignes, quaternées, menues, pointues; fleurs, de juillet à novembre, pendantes, nombreuses, en grappes serrées et dépassées par le sommet des branches, à corolle de 8 à 11 lignes, cylindrique, peu courbée, légèrement tétragone, roide, ayant quatre enfoncemens à la base, parsemées de papilles, d'une belle couleur de laque, et à divisions petites et droites; anthères et stigmate bruns; style blanc; calice à folioles ovales, de la couleur de la corolle. Variété à corolle couleur de vermillon; autre à corolle d'un pourpre vif; autre d'un pourpre pâle; et une quatrième à corolle d'un pourpre obscur.

162. Bruyère a fleurs radiées. ** (*Erica radiiflora.* Sal. *Erica octophylla.* Willd.) Tige droite; rameaux glabres; feuilles verticillées par huit, rapprochées, courbées, étroites, linéaires, dentées, à pétiole très-étroit; fleurs en août, nombreuses, en verticilles de dix-huit à vingt-quatre sous le sommet des rameaux, à corolle de 12 à 15 lignes, d'un rouge sanguin ou pourpre, cylindrique, à divisions ovales, pointues, rapprochées, jaunes ou vertes; anthères et stigmate bruns.

### Autres Bruyères nouvelles en France.

163. *Erica bandonia.* And. Tige droite; feuilles glabres; fleurs, en juillet et août, par sept à huit, en ombelles terminales, à tube allongé et renflé à sa partie inférieure; limbe grand; style saillant; pédoncule long et d'un rouge très-vif.

164. *Erica magnifica.* And. Feuilles ternées, linéaires, obtuses, luisantes; fleurs, en juillet et août, réfléchies, terminales, à corolle de six lignes, d'un pourpre luisant; limbe presque fermé; anthères non saillantes.

165. *Erica sulphurea.* And. Tige droite; feuilles quaternées, menues, obtuses, velues; fleurs, en avril et mai, solitaires, tubuleuses, d'un pouce de long, velues, et d'un jaune soufre; limbe grand, roulé; style saillant.

166. *Erica argentiflora.* And. Tige droite; feuilles éparses, allongées, aiguës comme celle des pins; fleurs, en avril

et mai, horizontales, verticillées, à tube allongé; d'un blanc argenté; pédoncule court; style saillant.

167. *Erica dumosa.* Tiges peu élevées, filiformes; feuilles ternées, ovales, hispides, marginées; fleurs, en mai, à corolle de 3 lignes, renflée à la base, terminée en pointe, penchée, et pourpre; pédoncules longs; étamines saillantes.

168. *Erica vernix longifolia.* And. Tige droite; branches et rameaux verticillés; feuilles éparses, obtuses, d'un vert foncé; fleurs, en juillet, par trois, terminales, réfléchies, à corolle glutineuse, luisante, d'un rouge carmin dans les deux tiers de sa longueur, la partie supérieure et le limbe d'un vert foncé; pédoncule court et rouge; étamines non saillantes.

169. *Erica perspicua.* And. Tige droite; feuilles ternées; fleurs, en août, par trois, horizontales et terminales, à corolle velue; pourpre à sa base, et d'un blanc pur dans sa partie supérieure; étamines non saillantes.

170. Bruyère primuloïde. (*Erica primuloïdes.*) *Erica dilecta* des Anglais. Très-jolie plante à feuilles rapprochées des rameaux dont elles suivent la direction, assez longues et disposées en verticilles de 5. Au mois d'avril, et jusqu'en juillet; l'extrémité des rameaux se termine par 5 fleurs grandes, bien ouvertes, à 4 divisions blanches, mais tachées vers la gorge, et donnant assez bien l'idée de la primevère.

171. Bruyère en robe. (*Erica togata.*) Aussi belle que bizarre, à rameaux longs, très-grêles et tortueux, à feuilles opposées, filiformes, très-grêles, absolument appliquées sur les rameaux, longues comme la distance d'entre chaque paire de feuilles, et d'un vert grisâtre. Fleurs, en juillet, d'un rouge de laque très-brillant, et en paquets de 4 à 6, grandes, portées par un pédicule du même rouge, muni à sa base d'une bractée aussi rouge; le calice, composé de 4 divisions très-larges, arrondies, concaves, terminées en pointes, de la même couleur que les fleurs, enveloppe une partie de la corolle qui est renflée à sa base, puis amincie en tube, évasée à son sommet en 4 lanières aiguës, ouvertes, recourbées, et ressemble à une burette. Les abeilles recherchent les bruyères.

BUDDLEIA. (Pentandrie Monogynie, fam. des personnées. Genre dédié à A. Buddle, botaniste anglais.)

1. Buddleia globuleux. (*Buddleia globosa.* Lin.—Jacq. *Ic. rar.* 307. Duh. n. éd. 25.) Du Chili. Arbrisseau toujours vert comme les suivans, de 8 à 9 pieds; rameaux tétragones et blancs; feuilles opposées, grandes, ovales-allongées et aiguës, dentées, ridées, d'un vert foncé, très-blanches en dessous; en juin, fleurs très-petites, odorantes, d'un jaune doré, en boule dans un réceptacle commun et ter-

minal. Terre légère ; mi-soleil, et beaucoup d'eau ; exposition abritée. Multiplication de marcottes, ou de semence et de boutures sur couche et sous châssis, dont les élèves sont rentrés dans l'orangerie pendant deux ans, puis placés en pleine terre, où on les couvre pendant les grands froids avec de la paille sèche.

BUDDLEIA A FEUILLES DES AUGE. (*Buddleia salvifolia.*) Tige de 6 à 7 pieds ; fleurs, en septembre, blanches, en petits crymbes cotonneux.

3. BUDDLEIA A FEUILLES DE SAULE. (*Buddleia salicifolia.*) Fleurs très-petites, blanchâtres, en panicules terminales ; feuilles blanches et cotonneuses en dessous. Ces deux espèces méritent également d'être cultivées dans les serres tempérées, où la blancheur de leur feuillage tranchera agréablement sur le vert des autres plantes. Terre à oranger ; multiplication de drageons, de marcottes et de boutures sur couche.

BUGRANDE ou BUGRANE. (*Voyez* page 443.)

1. BUGRANE FRUTESCENTE. (Anonis ou Ononis frutescente, *Ononis fruticosa.* LIN.—DUH. n. ed. 2. 36.) France mérid. Arbuste de 2 à 3 pieds ; rameaux blanchâtres ; feuilles à trois folioles, petites, étroites, dentées, d'un beau vert ; fleurs, en mai et juin, en grappes terminales, nombreuses et roses. Terre légère ; exposition chaude. Multiplication de semences et de marcottes repiquées en septembre. Variété à fleurs blanches.

BUIS, BOUIS. *Buxus*, du grec *pixos.* (Monœcie Tétrandrie, fam. des BUXACÉES.

1. BUIS TOUJOURS VERT. (*Buxus sempervirens.* LIN.—DUH. n. éd. 23 et 24.) Indigène. Arbre de troisième grandeur, remarquable par ses rameaux, ayant un ton sec et verdâtre, et par ses feuilles petites, opposées, luisantes et persistantes ; fleurs, en avril, blanchâtres, sans apparence. Variétés à feuilles, soit panachées ou seulement maculées, soit bordées de blanc ou de jaune ; autre variété à feuilles étroites, dont les sous-variétés sont panachées aussi ou bordées. Tout terrain, mais mieux terre légère. Multiplication de semence pour l'espèce, et de marcottes ou de greffe pour les variétés. Cet arbre, très-propre pour l'ornement des jardins paysagers, a en outre un bois d'un grain très-fin, dur, jaunâtre, recherché par les tourneurs et les tabletiers.

2. BUIS A BORDURES, BUIS NAIN. (*Buxus suffruticosa.* LIN.) On connaît cette variété employée dans nos jardins pour en border les plates-bandes. Il a les mêmes variétés. On le multiplie par le semis ou par l'éclat des pieds. Il vaut mieux semer les buis aussitôt la maturité des graines en terre légère.

Buis de Mahon. (*Buxus balearica.* H. P.) Arbrisseau de 10 pieds, à feuilles grandes, luisantes et d'un beau vert; fleurs, en mai, jaunes, petites et ramassées en paquets, répandant une très-bonne odeur. Terre franche légère en orangerie, ou légère en pleine terre, à une exposition chaude, avec couverture dans les grands froids; boutures sur couche tiède, et en orangerie l'hiver suivant.

BUPLÈVRE, *Buplevrum*, du grec *bous* et *pleuron*, bœuf et côte, à cause de la disposition des nervures dans les feuilles (Pentandrie Digynie, fam. des Ombellifères.)

Buplèvre, Oreille-de-lièvre. (*Buplevrum fruticosum.*) France mérid. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; tiges nombreuses; feuilles persistantes, oblongues, obliques et glauques; fleurs, de juin en août, petites, nombreuses, jaunes et en ombelles. Terre franche légère et humide; mi-soleil; semences et marcottes. Cet arbrisseau attire tellement les guêpes pendant la fleur, que l'on peut quelquefois en tuer jusqu'à quinze et vingt, en saisissant une ombelle avec les deux mains couvertes de gants de peau épaisse, et en la frottant vivement.

CAFFEYER, *Coffea*, de *cahveh*, nom turque, qu'on prononce *café*. (Pentandrie Monogynie, fam des Rubiacées.)

1; Caffeyer d'Arabie. (*Coffea arabica.* Mil. — Herbier de l'Amateur. tom. 4. pl....) De l'Yémen dans l'Arabie. Fort joli arbrisseau toujours vert, de 12 à 15 pieds, mais seulement de 4 à 5 pieds dans les serres; tige à écorce blanchâtre; rameaux nombreux en croix, ouverts, garnis à leur sommet de feuilles opposées, ovales, lancéolées, aiguës, ondulées sur les bords, et d'un vert gai et luisant; fleurs, en juillet et août, de la forme et du volume de celles du jasmin, blanches, d'une odeur suave, et en bouquets axillaires; baies rouges à deux semences qui mûrissent dans nos serres, d'où M. Desclieux en porta deux jeunes plants dans nos colonies, et eut la générosité, dans un moment de disette d'eau, de se priver de sa faible ration pour conserver ces plants. Terre à oranger; serre chaude; arrosemens fréquens, en été, modérés en hiver; place bien aérée pour éviter que les chenilles de serre ne l'attaquent; semis aussitôt la maturité des graines, en petits pots enfoncés dans la tannée ou dans une couche chaude; rempotement annuel. Quand les fourmis se logent dans les racines, il faut dépoter le pied qui en est attaqué, et les détruire toutes.

*CALLICARPE*, *Callicarpa.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Verbénacées.)

1. Callicarpe d'Amérique. (*Callicarpa americana.* Lin. Catesb. 2. 47.) De la Caroline. Arbriseau de 3 pieds; rameaux nombreux, cotonneux et jaunâtres; feuilles opposées, ovales, aiguës, dentées, cotonneuses; fleurs, en au-

tomne, petites, nombreuses, en corymbes axillaires, et rougeâtres ; fruit d'un beau rouge, et faisant de l'effet, d'où son nom du grec *kalos*, beau, et *karpos*, fruit. Terre légère ou de bruyère. Multiplication de semences, de marcottes ou même de boutures, au printemps, à l'ombre, et dans de la terre de bruyère tenue fraîche.

*CALLISTACHYS*, du grec *kalos*, beau, et *stachys*, épis. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. CALLISTACHYS A FEUILLES LANCÉOLÉES. (*Callistachys lanceolata*. VENT. Malm. 113.) Joli arbrisseau de la Nouv.-Hollande. Tige élevée, peu rameuse ; rameaux velus ; feuilles en verticilles de trois ou quatre, lancéolées, aiguës, oblongues, plus pâles en dessous, très-ouvertes pendant le jour, se redressant le soir ; fleurs, en août, en bel épi serré et terminal, d'un beau jaune, à étendard grand et bilobé, marqué à la base d'un cercle de rayons courts et rouges. Terre de bruyère ; orangerie. Multiplication de graines et de boutures sur couche tiède et sous châssis au printemps, ou de marcottes.

CALYCANTE, *Calycanthus*. (Icosandrie Polygynie, fam. des MAGNOLIACÉES.)

1. CALYCANTE DE LA CAROLINE, arbre aux anémones, Pompadoura. (*Calycanthus floridus* LIN.—DUH. n. éd. 47.) Arbrisseau de 6 à 8 pieds ; rameaux formant buisson, à écorce d'un gris brun, et à bois aromatique et odoriférant ; feuilles opposées, ovales-aiguës, d'un vert terne ; fleurs, en mai et juin, moyennes, solitaires ; les divisions calicinales comme les pétales, recourbées en dedans, et d'un rouge brun, d'où son nom de *kalix*, calice, et *anthos*, fleur, enfin répandant une odeur de pomme de reinette et de melon. Terre légère ou de bruyère, et fraîche ; mi-soleil. Multiplication de rejetons nombreux dans la terre de bruyère, ou de marcottes par incision qu'on ne lève que la deuxième année. Variété à feuilles plus longues ; autre à feuilles arrondies.

2. CALYCANTE NAIN. (*Calycanthus nanus*. DUH. n. éd. 48.) Buisson de 3 ou 4 pieds ; feuilles plus lisses et allongées ; rameaux jaunâtres ; fleurs plus petites, moins odorantes, et durant moins. Même culture et exposition ; il est un peu plus délicat.

3. CALYCANTE FERTILE. (*Calycanthus ferax*. MICH.—HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 3. pl. 172.) A beaucoup de rapports avec le précédent. Il en diffère par ses rameaux bruns, ses feuilles lancéolées, oblongues et glauques en dessous, ses fleurs moins brunes, plus grandes, et à anthères blanches. Même culture.

CALYCANTE PRÉCOCE. *Voyez* MÉRATIER ODORIFÉRANT.

CAMELÉE, *Cneorum.* Le nom français vient du grec *chamai*, bas, et *elaia*, olivier, auquel il ressemble un peu. *Cneorum de knein*, exciter des démangeaisons, à cause de la causticité de l'arbuste. (Triandrie Monogynie, fam. des TÉRÉBINTACÉES.)

1. CAMELÉE A TROIS COQUES, CAROUPE. (*Cneorum tricoccum.* LIN.) Indigène, des lieux secs et pierreux. Arbuste de 3 pieds, en buisson; rameaux nombreux, droits, verdâtres; feuilles sessiles, assez épaisses, allongées, persistantes; fleurs, tout l'été, à trois pétales, jaunes, petites, axillaires, pédiculées, souvent solitaires, quelquefois deux ou trois ensemble; baie sèche à trois coques, d'où le surnom *tricoccum.* Terre légère, pierreuse ou de bruyère; exposition ombragée; couverture pendant les gelées, ou l'orangerie. Multiplication de graines en terrines sur couche, aussitôt leur maturité; repiquer en pots mis à l'ombre, et rentrés dans l'orangerie pendant deux ans. On peut aussi en faire au printemps des boutures sur couche tiède. Il est propre à garnir les devans des bosquets d'hiver.

2. CAMÉLÉE PULVÉRULENTE. (*Cneorum pulverulentum.*) Couverte partout d'une poussière cendrée; tige rameuse d'environ 5 pieds; dont l'écorce se détache par plaques; feuilles à peu près semblables; fleurs, en été, mais à quatre pétales, quatre étamines et quatre semences. D'orangerie; du reste même culture.

*CAMELLIA*, ou KAMELLIA, dédié au père KAMEL. (Genre de la Monadelphie Polyandrie, fam. des THÉACÉES.)

1. CAMELLIER DU JAPON, ROSE DU JAPON ET DE LA CHINE. (*Camellia Japonica.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR. vol. 1. pl. 43.) Arbrisseau superbe, toujours vert, de 12 à 15 pieds, en buisson; branches et rameaux droits, à écorce d'abord brune, puis grise; feuilles à court pétiole, ovales, pointues, finement dentées, fermes, coriaces, d'un beau vert foncé et luisant; fleurs, de février en mai, sessiles, solitaires, ou par deux à cinq, axillaires ou terminales, assez grandes, nombreuses, de cinq à sept pétales réunis à la base, et d'un rouge vif. Terre franche légère, mêlée avec celle de bruyère; exposition chaude; orangerie, et mieux serre tempérée; arrosemens modérés, mais fréquens en été, et rares en hiver; multiplication de semis ou de boutures sur couche, et sous châssis et cloche, ou de marcottes par strangulation et qui ne prennent racine que la deuxième année. On leur donne des vases proportionnés à la grosseur de la motte: s'ils sont trop grands, les arbrisseaux languissent. On ne rempote que quand le vase est bien rempli de racines. On greffe par approche les variétés sur le simple. On peut les mettre à tige. On le traite comme l'oranger. Enfin on

peut les placer en pleine terre ; mais il faut les garantir des gelées, et leur donner de l'air et de la lumière toutes les fois que le temps le permet.

Variétés : *Camellia à fleurs pourpres* ; *à fleurs semi-doubles* ; *à fleurs rouges*, très-doubles (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 44.) ; *à fleurs doubles*, plus grandes, à pétales épais, d'un blanc pur (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 45.) ; *à fleurs doubles rouges*, panachées de blanc pur (HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl 46.) ; elle redevient entièrement rouge si on lui donne une terre trop substantielle et trop d'eau. CAMELLIA PINK, à fleurs d'un rose tendre, un peu moins grandes que celles du blanc, mais à pétales aussi fermes, et à feuilles plus arrondies et moins dentées ; CAMELLIA POMPON, fleurs à pétales planes à la circonférence, en forme de petit cornet au centre de la fleur, blancs, à onglets rouges, à odeur très-faible : cette belle variété change de forme et de coloris, qui est quelquefois nuancée d'un jaune léger; CAMELLIA A FLEURS DE PIVOINE, charmante variété à fleurs grandes comme la précédente, et d'un rose tendre ; CAMELLIA A FEUILLES DE MYRTE, feuilles plus petites que les autres variétés, fleurs très-doubles, d'un beau rouge, même forme que celle du CAMELLIA *blanc*, mais plus petites ; CAMELLIA BUFFE *ou* INCARNAT, fleurs couleur de la rose *cuisse-de-nymphe*, et forme du CAMELLIA *blanc*, dont il n'est qu'une sous-variété ; CAMELLIA A FLEURS D'ANÉMONES, feuilles d'un vert foncé, vernissées, nervures moins prononcées ; fleurs d'un rouge vif, ayant comme l'*anémone* de grands pétales à la circonférence et beaucoup de petits au centre, rangés régulièrement et imbriqués ; *Camellia atrorubens*, nouvelle variété qui n'a pas encore fleuri en France : il existe une sous-variété du rouge, nommée *coronata*, dont la fleur est plus régulière. *Camellia salsanqua* : cette espèce se distingue de la première et de ses variétés, par ses tiges grêles et ses feuilles ; les fleurs sont plus petites, blanches, simples ou semi-doubles, Les Chinois font usage de ses feuilles en infusion comme du thé, d'où le nom *thea oleosa*

CAPRIER, *Capparis* en grec et en latin. (Polyandrie Monogynie, fam. des CAPPARIDÉES.)

1. CAPRIER COMMUN, TAPENIER. (*Capparis spinosa*. LIN.— DUH. II. éd. 34.) France mérid. dans les lieux secs. Arbrisseau de 4 pieds, très-rameux ; sarmens menus, lisses, à épines géminées, et courbées ; feuilles arrondies et lisses ; fleurs, de mai en juillet, solitaires et axillaires, grandes, à quatre pétales blancs et à filets purpurins. Terre légère, substantielle, placée sur un lit de pierrailles ; exposition chaude, au midi, contre un mur garanti de la gelée ; couper tous les sarmens à l'automne, et couvrir dès qu'il gèle avec de

la litière épaisse et sèche ; peu d'eau. Multiplication de graines semées aussitôt leur maturité, dans des pots séparés, rentrés dans la serre pendant l'hiver, et plongés dans une couche chaude au printemps, ou de marcottes par strangulation, qu'on sépare dès que les racines percent, pour les mettre dans des pots sur couche tiède, à l'ombre. Variété sans épines ; autre à feuilles panachées. Le câprier fait beaucoup d'effet pendant deux ou trois mois. Ses boutons de fleurs, confits au vinaigre, sont les câpres du commerce. On prépare aussi ses fruits comme les cornichons.

CARMANTINE, *Justicia*, dédiée à J. JUSTICE, amateur écossais. (Diandrie Monogynie, fam. des ACANTHACÉES.)

1. CARMANTINE EN ARBRE, Noyer des Indes et de Ceylan, où on le nomme ADATHODA. (*Justicia adathoda.* LIN. — DUH. n. éd. 3. 46.) Arbrisseau de 9 à 12 pieds, à rameaux nombreux et redressés; feuilles persistantes, opposées, grandes, lancéolées, aiguës, pubescentes, d'un vert jaune ; fleurs, de juin en août, en épi court et axillaire, grandes, blanches, tubulées, à deux lèvres, dont la supérieure échancrée et l'inférieure divisée en trois, comme aux espèces suivantes. Terre à oranger ; exposition chaude et au midi ; arrosemens fréquens en été ; orangerie ou serre tempérée; racines un peu gênées dans les pots; boutures en terrines sur couche et sous châssis, à l'ombre, au printemps, et marcottes.

2. CARMANTINE PEINTE. (*Justicia picta.*) De l'Amérique équatoriale. Arbrisseau de 7 à 8 pieds ; les jeunes rameaux, tétragones ; feuilles persistantes, opposées, ovales, pointues molles, un peu ridées; fleurs, en mars, en épi tétragone et terminal, écarlates et brillantes. Même culture, mais de serre chaude comme les suivantes ; et multiplication de graines.

3. CARMANTINE ROUGE. (*Justicia quadrifida.* VAHL.) Arbuste de 3 pieds, très-joli, de la Nouv.-Espagne ; à tiges grisâtres et en buisson; rameaux droits, nombreux et grêles ; feuilles persistantes, opposées, saliciformes, acuminées et molles; fleurs, tout l'été, en épis lâches et terminaux, à tube long, à limbe quadrifide et d'un écarlate vif. Exposition au midi et arrosemens fréquens.

4. CARMANTINE ÉCARLATE. (*Justicia coccinea.* CAV.) De Cayenne. Arbrisseau de 6 à 7 pieds, l'un des plus beaux de son genre; feuilles nerveuses, veinées, lancéolées; fleurs, tout l'été, longues, d'un rouge superbe, et en épis considérables. A Hyères et à Toulon, il réussit très-bien en pleine terre.

5. CARMANTINE POMPON OU A CRÊTE. (*Justicia cristata.* JACQ.

Hort. *Schœnb.* 320. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 138. — *Ruellia cristata.* And.) Tige à écorce grise, peu rameuse; feuilles opposées, grandes, ovales, ondulées sur les bords, avec des nervures très-saillantes en dessous; fleurs, en août et septembre, en épis quadrangulaires et terminaux, très-longues, sessiles, tubuleuses, d'un beau rouge vermillon, ayant une bractée verte, et quatre étamines terminées par une anthère à une seule loge.

6. Carmantine en entonnoir. (*Justicia infundibuliformis.* Lin.) Crosandre ondulé. (*Crosandra undulœfolia.* Sal. *Parad.* 12. Bot. *reg.* n°. 9) De l'Inde. Joli arbrisseau; feuilles opposées, ovales, ondulées, d'un vert foncé, et dont les fleurs, de juin en septembre, sont composées d'un calice à cinq divisions inégales; d'une corolle monopétale à limbe ample, partagé en cinq divisions, d'un jaune safrané. Terre légère; orangerie. Multiplication de boutures; du reste même culture.

CAROUBIER, *Ceratonia*, du grec *keras*, corne, à cause de la forme des siliques. (Polygamie Tricœcie, fam. des Légumineuses.)

1. Caroubier *ou* Carouge a siliques. (*Ceratonia siliqua.* Lin. — Duh. nouv. édit. 58.) France mérid. Arbre de deuxième grandeur; tronc raboteux, à écorce brune et à cime étalée, et très-rameuse; feuilles persistantes, à six ou huit folioles sessiles, ovales, obrondes, lisses et d'un vert cendré; fleurs, en août, en grappes, petites et pourpre foncé; fruit long d'un pied, contenant une pulpe rougeâtre bonne à manger quand elle est sèche, mais un peu laxative. Terre à oranger; exposition au midi; orangerie. Propagation de graines sur couche, difficilement de marcottes; peu d'arrosemens. Bois très-dur et presque incorruptible.

CASSE, *Cassia*, du grec *kassia*, arbre aromatique. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.)

1. Casse de Buenos-Ayres. (*Cassia falcata.* Lin.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à tige grêle, peu rameuse, d'un gris obscur; feuilles à 8 folioles ovales-lancéolées et obliques; fleurs, en septembre, en bouquets terminaux, nombreuses et d'un jaune éclatant; siliques courbées en faux. Terre franche légère; exposition au midi; orangerie; multiplication au printemps, de graines et de boutures sur couche et sous châssis.

2. Casse cotonneuse. (*Cassia tomentosa.* Lin.) Bel arbrisseau du Chili, de 4 pieds et demi. Rameaux cotonneux et jaunâtres dans leur jeunesse; feuilles persistantes, à 6 ou 8 paires de folioles oblongues, à côtés inégaux, cotonneuses et blanchâtres en dessous, une petite glande entre chaque

paire ; fleurs, en février et mars, et quelquefois en septembre, en grappes axillaires, grandes et d'un beau jaune. Même culture ; mais plus d'eau en été.

3. Casse a grandes fleurs. (*Cassia grandiflora*, H. P. — *Cassia corymbosa* Lam.) Du Mexique. Arbrisseau charmant, à 6 folioles opposées, oblongues, un peu arquées ; fleurs, de juillet en octobre, grandes, d'un beau jaune et en forme de corymbe. Même culture que le n°. 2. Ces deux casses seraient mieux dans la pleine terre de la bâche.

4. Casse purgative, Caneficier. (*Cassia fistula.*) Des Indes. Grand arbre, à écorce cendrée, à folioles ovales, pointues, longues de 4 à 5 pouces ; fleurs, en juin et juillet, grandes, jaunes et en grappe ; gousses cylindriques, de 18 pouces, contenant une pulpe noire et sucrée, employée en médecine.

5. Casse séné. (*Cassia senna.*) D'Italie. Arbuste de 2 pieds, à tige simple ; folioles ovales, obtuses, à côtés inégaux ; fleurs, en juillet, d'un jaune pâle et à veines purpurines, en grappes. On connaît ses vertus purgatives. Ces deux casses sont de serre chaude, demandent une terre franche, substantielle, et se multiplient de graines.

*CASUARINA ou* Filao. (Genre de la Monœcie Monandrie, fam. des Conifères.) Arbres de première grandeur, toujours verts et singuliers, dont les rameaux sans feuilles ressemblent assez à ceux du genêt, mais sont striés, plus rares, plus grêles, plus longs et tombans, d'où peut-être le nom de *Filao*, comme celui de *Casuarina* vient de l'oiseau casoar, qui n'a pas de plumes.

1. Casuarina a feuilles de Prêle *ou* Filao de l'Inde. (*Casuarina equisetifolia.* Lin.) Cime large et rameuse ; rameaux grisâtres ; fleurs, en octobre, en chaton. De serre tempérée et terre légère.

2 — 3. Le Casuarina tuberculeux (*Casuarina torulosa*) et le Casuarina serré (*Casuarina stricta* H. K.), de la Nouv.-Hollande, dont le dernier donne des chatons rouges en décembre, ne demandent que l'orangerie. Terre de bruyère et culture des *mimosa*. Les derniers peuvent être cultivés en pleine terre dans le midi de la France, et, s'ils y réussissent, ils seront très-utiles pour les constructions navales.

CÉANOTHE, *Ceanothus*. (Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.)

1. Céanothe d'Afrique (*Ceanothus Africanus.* Lin.) Arbrisseau de 5 à 8 pieds, à rameaux droits, d'un rouge brun ; feuilles lancéolées, dentelées, lisses, d'un vert foncé, per-

sistantes, fleurs, en mars et avril, petites, blanches et en grappes axillaires et terminales. Terre franche légère; orangerie; multiplicatiou de rejetons en avril, et de boutures et marcottes en juin.

2. Céanothe d'Amérique. (*Ceanothus Americanus.* Lin. —Herbier de l'Amateur, vol. 2. pl. 81.) Tiges de 2 ou 3 pieds; feuilles petites, ovales, dentées en scie, velues en dessous; fleurs blanches, en juillet et octobre, très-petites, mais nombreuses, disposées en grappes droites, légères et axillaires. De pleine terre de bruyère; mi-soleil; multiplication de graines sur couche et en terrines qu'on rentre dans l'orangerie le premier hiver, ou de marcottes. Les tiges périssent par les fortes gelées, mais il en repousse de nouvelles qui fleurissent aussitôt que les anciennes.

CÉDRE. *Voyez* Mélèse *et* Genévrier.

CÉLASTRE, *Celastrus.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.) Arbrisseaux toujours verts.

1. Célastre de Virginie. (*Celastrus bullatus.* Lin.) Arbrisseau à tiges de 4 à 5 pieds, sarmenteuses, rameuses et brunes; feuilles ovales, arrondies; fleurs, en juin, blanches, en épis lâches et terminaux; fruits d'un rouge éclatant.

2. Célastre grimpant, bourreau des arbres (*Celastrus scandens.* Lin.) Du Canada. Arbrisseau grimpant, de 12 pieds, qui tourne autour de la tige des autres arbres, et les fait périr; feuilles ovales, pointues, dentelées, lisses; fleurs, en mai et juin, herbacées et insignifiantes; fruits rouges à 3 cornes et d'un effet singulier. Toute terre, mais fraîche et toute exposition; multiplication de graines aussitôt la maturité, ou de marcottes.

3. Célastre a feuilles de Buis (*Celastrus buxifolius.* Lin.) Arbuste du Cap, de 3 pieds, en buisson; rameaux anguleux et épineux; feuilles semblables à celles du buis, mais plus grandes; fleurs, tout l'été, petites, blanches, en corymbes axillaires; fruits rouges, oblongs. Terre franche légère; exposition chaude; bonne orangerie, ou serre tempérée. Multiplication de graines semées sur couche et sous châssis.

4. Célastre multiflore. (*Celastrus multiflorus.* Lin.) Du Cap. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, à tiges droites, hérissées d'épines assez grandes; feuilles petites, ovales, rhomboïdales, dentelées, roides, d'un vert gai; fleurs, petites, mais nombreuses et blanches; ce qui doit le faire rechercher. Même culture.

5. Célastre luisant, Petit cerisier des Hottentots. (*Celastrus lucidus.* Lin. —L'Hér. *Stirp, nov.* 25.) Du Cap. Arbuste à feuilles ovales, fermes, épaisses, luisantes, armées à leur

sommet d'un aiguillon crochu. Fleurs blanches, en avril et septembre, fruits rouges, semblables à des cerises. Même culture.

CÉPHALANTE. *Cephalanthus.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Céphalante occidental, Bois-Bouton, *Cephalanthus occidentalis.* Lin.) Amérique septent. Arbrisseau de 6 pieds, en buisson épais, ou formant une jolie tête; rameaux opposés, rouges à leur sommet; feuilles grandes, lancéolées, aiguës, opposées et quelquefois ternées; fleurs, en juillet et août, petites, blanches et ramassées en houpes ou têtes, d'où le nom composé des mots grecs *kephalé*, tête, et *anthos*, fleur. Terre franche, marécageuse, exposition ombragée. Multiplication de graines souvent longues à lever, surtout si elles sont vieilles, ou de marcottes qui ne s'enracinent que la 2e. année, et qu'on met en place au printemps ou en automne.

CERISIER, *Cerasus.* Jus.; *Prunus Cerasus.* Lin. *Voy.* p. 240 où l'on a traité des Cerisiers à fruits.

1. Cerisier a fleurs doubles. (*Cerasus flore pleno.*) Les fleurs, de cet arbrisseau sont d'un très-beau blanc, et paraissent au mois d'avril. Il devient un arbre, si on le laisse croître. Une variété à fleurs semi-doubles donne quelques fruits, souvent jumeaux et toujours aigres. On les greffe ordinairement sur le *cerisier* ou sur le *merisier.* Ils sont d'Europe, et aiment un terrain léger et l'exposition du midi.

2. Cerisier de la toussaint. *V.* p. 244.

3—4. Merisier à fleurs doubles, Rénonculier. (*Cerasus sylvestris flore pleno.*) Arbre qui produit, au printemps, des bouquets élégans de fleurs blanches, ayant bien plus d'apparence que celles du *cerisier à fleurs doubles.* On le greffe sur le merisier ordinaire. Cerisier a feuilles de pêcher. (*Cerasus persicifolia.*) Bel arbre de première grandeur, à feuilles longues et lancéolées, garnies de glandes; fleurs, en mai, petites, blanches, et en bouquets; fruits d'un beau rouge, mais acerbes. Culture du merisier, sur lequel on peut le greffer comme on peut le multiplier de semis; son bois d'une belle couleur et dur, est superieur à celui des Merisiers.

5. Cerisier *ou* Merisier a grappe, Putiet, et en Dauphiné Pultier, parce que ses feuilles et son bois sentent mauvais; (*Cerasus Padus.* Jus.; *Prunus Padus.* Lin.) Arbre de 3e. grandeur, à fruits en grappes, rouges ou noires. On le multiplie de semences, de drageons, ou par la greffe sur le merisier ordinaire. Ses fleurs, en mai, blanches, font un bel effet, ainsi que son fruit, qui n'est que pour l'agrément. Même culture.

6. Cerisier odorant, Arbre *ou* Bois de *Sainte-Lucie*, village de Lorraine. Mahaleb. (*Cerasus Mahaleb.* Jus. *Prunus Mahaleb.* Lin.—*Fl. Aust*, 227.) Arbre de 3e. grandeur, à écorce brune; feuilles ovales, arrondies, un peu pointues, dentées, pâles en dessous; fleurs, en mai et juin, blanches, odorantes et en corymbes; fruits noirs ou rouges mais non mangeables; multiplication de graines ou de marcottes, ou même par la greffe sur le cerisier. Il peut servir de sujet pour les merisiers et cerisiers à fleurs doubles. Terre franche légère et profonde, et réussissant dans les craies. Bois dur, odorant et susceptible de poli, très-propre pour le four. Ses feuilles aromatiques donnent un excellent fumet aux perdrix à la broche : une feuille verte suffit; il en faut deux, si elles sont sèches.

7. Cerisier nain *ou* du Canada, Ragouminier. (*Cerasus pumila* — *Prunus pumila.* Lin. ) Arbuste de 4 à 5 pieds, à branches grêles, étalées, et souvent touchant la terre; feuilles oblongues, étroites, lisses et glauques en dessous; fleurs, en avril et mai, par deux ou quatre, petites et blanches; fruits petits et noirs. Toute terre et toute exposition. Multiplication de semis, de marcottes et même de greffe sur prunier, et dans ce cas, on peut le tondre après la fleur.

8. Cerisier laurier-de-Portugal, dans son pays, Azarero. (*Cerasus lusitanica.* Juss.) Bel arbrisseau de 15 pieds, en touffes, très-propre aux parties ombragées des jardins paysagers. Rameaux rouges à l'extrémité, feuilles persistantes, ovales-lancéolées, aiguës, luisantes, fermes et dentées, semblables à celle du laurier, fleurs, en mai et juin, petites et blanches, mais nombreuses et en grappes terminales; fruits noirs. On le multiplie de noyaux, de marcottes et de boutures. Les froids très-rigoureux le faisant quelquefois périr, il est prudent de ne le livrer à la pleine terre franche légère et fraîche, que lorsqu'il est un peu fort, et de le couvrir dans les fortes gelées.

9. Cerisier laurier-cerise, Laurier-amandier, Laurier au lait. (*Cerasus lauro-cerasus.* Juss.) De Trébisonde. Arbrisseau de 15 pieds, naturalisé dans le midi de la France, mais quelquefois maltraité par les grandes gelées dans le climat de Paris. Feuilles ovales-lancéolées, fermes, luisantes, fort grandes, d'un vert jaunâtre et persistantes, fleurs, en mai, blanches, petites, et en grappes; cerises petites et noires. Même culture que le précédent; mais exposition ombragée. Une ou deux feuilles bouillies dans un litre de lait, lui donnent le goût d'amande, d'où ses noms vulgaires; mais en plus grande quantité elles pourraient faire mal, et à haute dose, même empoisonner.

10 Cerisier laurier du Mississipi. (*Cerasus caroliniana.* Juss.) Bel arbre de 40 pieds, mais qui n'acquiert que 5 ou 6 pieds en caisse. Rameaux lisses et rougeâtres; feuilles persistantes, ovales-lancéolées, luisantes; fleurs, en mai, blanches, en grappes; fruits ronds avec une petite pointe, restant long-temps sur l'arbre. Multiplication de noyaux, terre légère et bonne exposition. Il se comporte fort bien en pleine terre, tant que les hivers ne sont bas trop rudes.

11. Cerisier de Virginie. (*Cerasus virginiana.* Juss.) Arbre de 80 à 100 pieds. Rameaux rougeâtres et ponctués de blanc; feuilles ovales, aiguës, dentelées, et d'un beau vert, avec quatre glandes sur le pétiole; fleurs, fin de mai, blanches et en grappes serrées et droites auxquelles succèdent de petites cerises presque noires. Terre légère, bonne exposition; propagation de semis, ou de marcottes étranglées, ou de greffe sur le merisier. Bois rouge clair, serré, compacte et propre à la menuiserie. Tous ces arbres et arbrisseaux sont propres à l'ornement des jardins paysagers.

CESTREAU, *Cestrum.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.) Les espèces ci-après sont de l'Amérique équinoxiale, suspectes, toujours vertes et exhalant de leurs feuilles et fleurs une odeur nauséabonde, mais qui se change en parfum très-suave à certaines heures du jour. De serre chaude et la dernière d'orangerie, et même de pleine terre avec des précautions. Terre franche légère, multiplication de graines ou de boutures sur couche et sous châssis.

1. Cestreau *ou* galant de jour. (*Cestrum diurnum.* Lin. —Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 94.) Tige de 8 à 10 pieds, grisâtre; rameaux pubescens; feuilles ovales oblongues, pointues et fermes; fleurs, en novembre, blanches, en faisceaux ombellifères, axillaires ou terminaux, à odeur suave pendant le jour.

2. Cestreau *ou* galant du soir. (*Cestrum vespertinum.* Jacq. H. *Sch.* 3, 28.) Tige de 8 à 10 pieds, blanchâtre; feuilles oblongues, ovales, un peu obliques; d'un vert pâle, fleurs, en mai et juillet, d'un blanc violet et à odeur de vanille le soir.

3. Cestreau nocturne. (*Cestrum nocturnum.*) Ses fleurs, verdâtres, paraissent en novembre et n'ont de parfum que la nuit.

4. Cestreau a baies noires. (*Cestrum parqui.* L'Hér. *St. nov.* 36 — Duh, nouv. édit., 2, 60.) Arbrisseau de 8 pieds, le plus agréable de son genre. Feuilles lancéolées, aiguës, ondulées, d'un beau vert. Fleurs, en avril, en panicules terminales, jaunâtres, assez semblables à celles du jasmin, ayant

la nuit un parfum délicieux. Il demande plus d'eau que les autres dans l'été.

CHALEF, *Elæagnus*, du grec *agnos*, gatilier, et *elaia*, olivier, pour indiquer la ressemblance avec ces deux arbres. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Éléagnées.) Chalef a feuilles étroites, Olivier de Bohème. (*Elæagnus angustifolia.* Lin.—Duh., nouv. édit., 2. 26.) Arbre très pittoresque, de deuxième grandeur, fort branchu; rameaux nombreux, couverts d'un duvet blanc ainsi que ses feuilles, qui sont ovales-lancéolées. Fleurs, en juin, nombreuses, petites, axillaires, presque sessiles, jaunâtres, et repandant très-loin leur odeur agréable. Fruits semblables à des *olives*. Terre sablonneuse; exposition au midi; multiplication, au printemps, de rejetons, de marcottes, et de boutures faites de branches non gelées, ou boutures mises en pots à l'automne et qu'on rentre dans l'orangerie. Le bois en est dur et peut être employé à plusieurs usages. L'arbre fait beaucoup d'effet parmi d'autres arbres à feuilles vertes.

CHARME, *Carpinus*. (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.)

1. Charme commun. (*Carpinus betula.* Lin.) Arbre indigène, d'environ 40 pieds de haut, à racines pivotantes, employé pour former ces palissades connues sous le nom de *charmilles*, et auxquelles il est très-convenable par la disposition que son tronc et ses branches ont à produire une infinité de petits rameaux bien garnis de feuilles ovales aiguës, dentées, d'un beau vert luisant, et marquées en dessus d'autant de plis qu'elles ont en dessous de nervures saillantes. On accueille dans les jardins paysagers ses variétés à feuilles panachées, et à feuilles multifides ou incisées. (*Carpinus quercifolia*) ainsi que le Charme de Virginie. (*Carpinus virginiana*), et celui d'Italie (*Carpinus ostrya.* Lin. — Duh., nouv. édit., 2. 59.) plus petit que le précédent, auquel il rassemble cependant: ses feuilles sont aussi moins plissées. Ces arbres très-rustiques s'accommodent de tout terrain et de toute exposition. Les deux dernières espèces viennent dans des terrains médiocres où le charme commun végète lentement. On les multiplie par le semis, qui se fait en grand: souvent on greffe le dernier sur le premier. *Ostrys* et *ostrya* étaient chez les Grecs le nom de cet arbre, parce que son fruit est couvert d'écailles comme l'huître, *ostreon*. Le bois des charmes est dur, et sert à différens usages.

CHÊNE, *Quercus*. (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.) On indiquera les plus belles espèces de ce beau genre à racines pivotantes, dont les premières sont d'Europe.

1. Chêne commun a longs pédoncules, Chêne a grappe,

Chêne blanc. (*Quercus racemosa.* Lam.) Arbre indigène, de première grandeur, droit, gros, à cime élargie, et d'un port majestueux; racines pivotantes, écorce unie dans sa jeunesse, et ensuite crevassée, feuilles oblongues, profondément découpées, très-glabres, et un peu glauques en dessous; fruits disposés en grappes de 2 à 3 pouces de long. La beauté de cet arbre et l'utilité de son bois dur, réputé le meilleur de son genre pour la charpente, la menuiserie, la construction des navires, comme pour les douelles, le merrain, le bardeau, les lattes, parce qu'il a peu de nœuds, font désirer de voir ce superbe végétal multiplié dans les grands jardins paysagers, comme dans les parcs et dans les forêts. Terre franche, profonde, un peu fraîche, et toute exposition.

2. Chêne commun a glands sessiles, Chêne rouvre *ou* roure. (*Quercus robur.*) Arbre aussi grand que le premier, mais rarement aussi droit; feuilles moins découpées et d'un vert un peu foncé. Fruit presque sessile; bois plus lourd, plus dur et plus élastique que celui du précédent. Il a beaucoup de variétés, mais elles lui sont inférieures. Même terre.

3. Chêne tauzin *on* toza. Chêne noir rouvre. Cet arbre croît dans des lieux les plus stériles. Feuilles très-profondément divisées, hérissées en dessus, très-velues en dessous. Il donne des rejetons de ses racines. Il a trois variétés.

4. Chêne pyramidal, Chêne cyprès, Chêne des Pyrénées. Feuilles plus allongées, moins épaisses, à pétioles plus courts que celles du Chêne pédonculé dont il diffère également par la disposition de ses branches rapprochées de la tige comme celle du peuplier d'Italie. Bel arbre d'ornement pour les jardins paysagers.

5—6 Chêne yeuse, Chêne vert. (*Quercus ilex.*) Arbre tortueux et très-branchu, des lieux secs et sablonneux, à feuilles persistantes, fermes, coriaces, dentées, piquantes, rarement sinuées. Il serait très-propre pour l'ornement des jardins paysagers ainsi que le *chêne liége*; mais il est rare que, dans les environs de Paris, il ne souffre pas des gelées au moins une fois en dix ans. Le *chêne liège* est encore plus délicat. Leurs glands sont doux et peuvent se manger.

7 Chêne chevelu. (*Quercus Cerris.* Lin.) Bel arbre qui croît dans l'ouest et dans le midi de la France et qui parvient à une hauteur et une grosseur égales à celles des plus grandes espèces de ce genre; feuilles oblongues, glabres en dessus, pubescentes en dessous, sinuées-pinnatifides, ou partagées en lobes; glands ovoïdes, à cupule revêtue d'écailles étroites, pointues, subulées.

8. Chêne blanc de l'Amérique. (*Quercus alba.* Mich.) Arbre de 70 à 80 pieds sur 6 à 7 de diamètre; écorce très-blanche; feuilles découpées profondément; divisions arrondies à la partie supérieure et sans pointe, rougeâtres en dessus dans leur jeunesse, puis d'un vert tendre et lisse, glauques en dessous, enfin à l'automne d'un violet clair, ce qui le fait contraster agréablement avec les autres arbres; glands asssez gros et doux, isolés ou réunis par deux, dans une cupule peu profonde, tuberculeuse et grisâtre, et bons à manger. Croissance prompte, propre aux terres les plus arides comme aux meilleures, bois très-liant, et supérieur par ses qualités à celui d'Europe, qui a seulement l'avantage d'être plus dur.

9. Chêne a gros fruit. (*Quercus macrocarpa.* Willd. Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 34, t. 3.) Bel arbre de l'Amérique septentrionale, qui s'élève à 60 ou 80 pieds, et qui, par son beau port, l'ampleur de ses feuilles et la grosseur de ses fruits, est bien fait pour attirer l'attention des amateurs de cultures étrangères. Feuilles oblongues, d'un vert un peu sombre, légèrement pubescentes en dessous, sinuées profondément ou découpées en lobes inégaux, très-grandes, ayant souvent quinze pouces de long sur huit de large; glands ovoïdes, les plus gros du genre, contenus jusqu'à moitié et plus dans une cupule épaisse, à écailles ovales-aiguës, et garnie en son bord de filamens déliés et flexibles.

10. Chêne oliviforme. (*Quercus oliviformis.* Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 32, t. 2.) Aussi élevé que le précédent et du même pays. Feuilles oblongues, glabres, glauques en dessous, profondément et inégalement lobées; glands ovales allongés, presqu'entièrement renfermés dans une cupule à écailles saillantes et recourbées en arrière, celles du bord terminées en filamens déliés.

11. Chêne a feuilles en lyre. (*Quercus lyrata.* Willd. —Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 42. t. 5.) Arbre des marais et du bord des rivières, dans les Florides, la Géorgie et les Carolines; il parvient à une élévation et à un diamètre considérables; mais il ne pourrait réussir que dans les parties les plus chaudes de la Provence et du Languedoc.

12. Chêne étoilé. (*Quercus stellata.* Willd.—Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 36, t. 4.) Arbre des Etats-Unis d'Amérique, s'élevant rarement à plus de quarante à cinquante pieds. Feuilles oblongues, pubescentes en dessous, à cinq lobes; glands ovoïdes, arrondis, de grosseur médiocre, contenus jusqu'au tiers de leur longueur dans une cupule grisâtre, légèrement inégale à sa surface; ils sont bons à manger.

13. Chêne vélani. (*Quercus ægylops.* Lin.) Arbre de la Grèce et de la Natolie, qui a le port et la hauteur du chêne

rouvre. Feuilles épaisses, coriaces, luisantes en dessus, blanchâtres-cotonneuses en dessous, et bordées de grosses dents aiguës; glands courts, plus gros que dans aucune autre espèce d'Europe, enfoncés jusqu'au tiers dans une cupule à écailles libres et allongées. Les orientaux se servent de cette cupule de même que des noix de galle pour les teintures. Il serait à désirer qu'on naturalisât cette espèce dans le midi de la France.

14. Chêne écarlate. (*Quercus coccinea.* Willd.—Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 116. t. 23.) Feuilles oblongues, glabres, longuement petiolées, profondément sinuées, partagées en lobes divariqués, et chargés de dents mucronées; glands ovoïdes, à cupule turbinée, très-écailleuse.

15. Chêne rouge. (*Quercus rubra.* Lin.—Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 126, t. 26.) Feuilles oblongues, glabres, portées sur de longs pétioles, et partagées en 7 à 9 lobes mucronés. Cette espèce et la précédente sont deux beaux arbres originaires des États-Unis; le premier vient de la Caroline et de la Virginie; le second, des états du Nord et du Canada. Ils s'élèvent tous les deux à une grande hauteur et ont un beau port; leurs feuilles, qui prennent en automne une teinte d'un rouge plus ou moins vif, forment alors un contraste frappant avec celles des autres arbres, et cette singulière altération dans le feuillage de ces arbres les rend alors propres à faire un des principaux ornemens des jardins paysagers.

16. Chêne quercitron. (*Quercus tinctoria.* Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 110, t. 22.) Feuilles ovales-oblongues, pubescentes en dessous, partagées en lobes anguleux et mucronés; glands arrondis, sessiles, à cupule en soucoupe. Arbre des États-Unis, où il acquiert 80 à 90 pieds d'élévation, dont le bois n'est que de médiocre qualité, mais qui, à cause de la propriété tinctoriale de son écorce, mérite d'être multiplié en Europe. Il offre d'ailleurs l'avantage de croître dans les mauvais sols et dans les pays les plus froids. Cette écorce, connue sous le nom de quercitron, sert à teindre en jaune.

17. Chêne noir. (*Quercus nigra.* Lin. — *Quercus ferruginea.* Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 92, t. 18.) Arbre de 20 à 25 pieds, des terrains secs et sablonneux, du midi des États-Unis, ne pouvant mériter l'attention des amateurs que par la singularité de son feuillage, son bois n'étant pas de bonne qualité, et n'étant susceptible d'être planté en pleine terre que dans les parties les plus méridionales et les plus chaudes de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, un peu en cœur à leur base, partagées au sommet en trois lobes écartés;

glands arrondis, assez gros, sessiles, enveloppés à moitié dans une cupule très-écailleuse.

18. Chêne aquatique. (*Quercus aquatica.* Willd. — Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 89, t. 17.) Arbre de 30 à 40 pieds, du midi des Etats-Unis, sensible au froid, ne pouvant convenir que dans le midi de la France. Feuilles cunéiformes, glabres, obscurément divisées à leur sommet en trois lobes, dont celui du milieu plus grand que les autres; glands petits, un peu arrondis, presque sessiles, très-amers.

19. Chêne chataignier. (*Quercus castanea.*) Willd. — Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 61, t. 9.) Arbre des contrées fertiles des Etats-Unis, où il s'élève à 60 et jusqu'à 80 pieds. Il a un feuillage agréable qui le rend propre à faire de l'effet dans les jardins paysagers. Feuilles oblongues-lancéolées, cotonneuses en dessous, bordées de dents aiguës; glands petits, ovales, bons à manger.

20. Chêne bicolore. (*Quercus bicolor.*) Willd.—Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 46, t. 6.) Arbre des lieux humides des Etats-Unis. dont la végétation est belle et vigoureuse, et qui s'élève de 60 à 70 pieds. Son bois est de bonne qualité. Feuilles cunéiformes à leur base, élargies dans leurs deux tiers supérieurs, garnies de grandes dents en leurs bords, et d'un blanc argenté en dessous, qui contraste d'une manière remarquable avec le beau vert de la surface supérieure; glands ovales, assez gros, d'une couleur brunâtre, portées sur un long pédoncule, souvent deux ensemble, et d'une saveur douce.

21. Chêne des montagnes. (*Quercus montana.*) Willd. — Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 55, t. 8.) Arbre de 60 pieds, naturel aux Etats-Unis, pouvant croître au milieu des pierres, même des rochers, réussissant très-bien dans le climat de Paris, et dont le bois est de très-bonne qualité. Feuilles ovales-renversées, aiguës, blanches et cotonneuses en dessous, bordées de grandes dents; glands ovales-allongés, assez gros, contenus jusqu'au tiers seulement dans des cupules turbinées, à écailles libres.

22. Chêne prinus. (*Quercus prinus.*) Lin. — Mich. *Arb. Amer.* 2, pag. 51, t. 7.) Arbre des forêts humides et ombragées du midi des Etats-Unis, qui élève sa tête vaste et touffue jusqu'à 80 et 90 pieds, méritant d'être placé au premier rang des arbres de l'Amérique septentrionale, mais propre seulement à faire un arbre d'ornement dans les jardins de la France méridionale, parce que son bois est d'une qualité inférieure. Feuilles ovales, élargies supérieurement, glabres, glauques et bordées de dents grossières; glands ayant une saveur douce, portés sur de courts pédoncules, et contenus dans une cupule écailleuse, peu profonde.

23. Chêne des teinturiers. (*Quercus infectoria.*) Olivier, *Voy. Emp. Ottom.* 1 p. 253, t. 14 et 15.) Arbrisseau tortueux, ne s'élevant guère qu'à 4 ou 5 pieds, sur lequel on recueille, dans l'Asie mineure, la noix de galle du commerce, et qu'il serait avantageux de naturaliser dans le midi de la France. Feuilles oblongues, mucronées-dentées, luisantes, d'un vert cendré en dessus, plus ou moins pubescentes en dessous; glands allongés, sessiles ou courtement pédonculés.

24. Chêne au kermès. (*Quercus coccifera.*) Lin. — Nouv. Duham. 7, p. 180, t. 46.) Arbrisseau des lieux pierreux et arides des parties méridionales de la France et de l'Europe, dont le tronc divisé en un grand nombre de rameaux tortueux et diffus, forme un buisson de quelques pieds de hauteur, et sur lequel on récoltait autrefois le kermès employé pour les teintures en rouge, avant qu'on lui eût préféré la cochenille qui nous vient d'Amérique. Feuilles ovales, coriaces, persistantes, bordées de dents épineuses; glands ovales, ne mûrissant que la seconde année, et à moitié enfoncés dans des cupules hérissées d'écailles cuspidées, étalées et un peu recourbées.

25. Chêne a lattes. (*Quercus imbricaria.* Mich. *Hist. des Chênes*, n°. 9, t. 15 et 16.) Arbre de 40 à 50 pieds, de la Pensylvanie et du pays des Illinois, dont le bois, dans son pays natal, sert à faire des lattes, d'où son nom spécifique. Feuilles très-rapprochées les unes des autres, lancéolées, luisantes en dessus, pubescentes en dessous; glands arrondis et sessiles.

26. Chêne verdoyant *ou* chêne vert de la Caroline. (*Quercus virens.* Mich. *Arb. Amer.* 2, p. 67, t. 11.) Arbre des parties méridionales des Etats-Unis et de la Louisiane, qui croît lentement, parvient à la hauteur de 40 à 50 pieds, et forme une très-large tête. Feuilles ovales ou oblongues, coriaces, persistantes; glands oblongs à cupule turbinée. Son bois, très-dur et presque incorruptible, est un des meilleurs connus. Cette espèce produira un très-bel effet dans les jardins paysagers situés sur les bords de la mer, dans le midi de la France.

27. Chêne saule. (*Quercus phellos.* Lin. — Mich. *Arb. Amer.* 2. pag. 74, t. 12.) Arbre des lieux humides des Etats-Unis, où il s'élève de 50 à 60 pieds: on en voit un bel individu dans le jardin royal de Trianon, près de Versailles, ayant environ 40 pieds de hauteur. Feuilles étroites, lancéolées, luisantes, mucronées; glands petits, arrondis, enveloppés presque jusqu'à moitié dans une cupule mince. Le bois, d'assez mauvaise qualité, ne rend point cette espèce recom-

mandable; c'est uniquement comme arbre d'ornement qu'elle mérite quelque intérêt.

Tous les chênes dont on vient de parler ne se multiplient que de semences ou par la greffe en approche; mais on greffe très-rarement si ce n'est les espèces rares, et on préfère le semis toutes les fois qu'on peut se procurer des graines. On choisit les glands les plus gros, les plus pesans et les plus colorés. Il faut les semer en place s'il est possible. Dans le cas contraire, nous conseillons de creuser des plates-bandes, d'y mettre une couche de matières imperméables aux racines, et de les remplir ensuite de 8 à 10 pouces de terre franche et meuble. Par ce moyen, le pivot ne pourra pas plonger à une grande profondeur; il formera de nouvelles racines, et il sera facile de l'enlever en entier, ce qui facilitera la reprise, et par suite le grand développement de l'arbre : car on sait que les jeunes plants de chêne auxquels on coupe le pivot en les transplantant, reprennent difficilement, et n'acquièrent jamais les mêmes dimensions. Si on n'a pas fait cette disposition, on pourra compter sur la reprise, en prenant les précautions nécessaires, qui sont d'avoir fait des trous une année d'avance, de ne point *arracher* les jeunes chênes, mais de les *déplanter* sans blesser leurs racines, qui ne doivent pas rester exposées à l'air, ni au froid, ni au soleil; de ne jeter dans les trous, autour des racines, que de la terre bien ameublie, et qui ne laisse point de vide entre elles : on réussira mieux, s'il a été possible, en levant les arbres, de leur laisser une motte de terre. Si la terre trop meuble avait quitté les racines, il faudrait, lors de la transplantation, y suppléer par un arrosement abondant, dont l'effet sera de porter la terre dans tous les espaces d'entre les racines. On doit se garder encore de presser la terre qui doit remplir les trous, avec des ustensiles lourds ou tranchans, qui puissent casser ou blesser les racines, ou même le chevelu : car toutes les racines correspondent avec des branches, et cette correspondance une fois détruite par des retranchemens de racines, il doit y avoir des branches qui languissent, tandis que d'autres profitent trop. Si le terrain est sec, on fait l'opération en automne, dès que les glands sont mûrs, ou que les feuilles commencent à tomber; si le terrain, au contraire, est humide, on retarde la plantation jusqu'en février ou mars; mais on tâche pour l'une et l'autre de ces plantations, de choisir plutôt un temps humide que froid et sec. Il faudra aussi vider les trous qui seraient remplis d'eau, et les dessécher en répandant de bonne terre; et si l'eau, par une nouvelle transsudation, reparaissait encore dans les trous, il faudrait ne jeter la terre que petit à petit, et avec un instrument rond, l'appuyer autour des racines, de manière à ne point y laisser de vide.

On sème les glands à l'automne ou après les fortes gelées, et, dans ce dernier cas, on les met à stratifier. On doit écarter chaque gland d'un pied, pour pouvoir laisser le jeune plant trois ou quatre ans en place. Il faut pendant l'hiver mettre de la litière sur les élèves des chênes verts de l'Amérique. On traite ces sujets ensuite comme ceux de pépinière, si on est forcé d'attendre qu'ils soient forts pour les mettre en place, mais sans les ébrancher, quelque tortus qu'ils soient, car avec l'âge ils se redressent comme le cèdre du Liban et autres arbres. Il est plus avantageux de les planter en les tirant des planches de semis, au lieu de les placer en pépinière, ce qui exige deux plantations au lieu d'une, et fatigue davantage les jeunes plants. Avec de pareilles précautions, on ne doit pas manquer de réussir. On sait que, lorsqu'on élague les chênes, il ne faut jamais couper les branches rez tronc : cette règle est utile pour conserver bien sain le bois de la tige. On ne coupe rez tronc que les branches assez petites pour que les plaies puissent être recouvertes dans l'année.

Il est inutile d'entrer dans des détails sur les propriétés du bois de chêne employé dans la charpente, la menuiserie, etc.; sur l'usage de son écorce dont on fait du tan. Les cultivateurs connaissent la valeur du chêne sous tous ces rapports, mais plusieurs ne font aucun cas de son fruit. Cependant, si le gland ne peut pas servir directement à la nourriture de l'homme, il est utilement employé à élever des cochons, des dindons; et, comme le chêne donne beaucoup de fruits, sa récolte a une valeur qui doit déterminer à la soigner davantage. Elle doit entrer en considération dans la culture de ce bel arbre.

CHÈVRE-FEUILLE. (*Lonicera*, dédié à Lonicer. Pentandrie Monogynie, fam. des Caprifoliacées.) Ainsi nommé à cause de l'appétit des chèvres pour leurs feuilles. Il est divisé en deux sections, les *Periclymenum* et les *Chamœcerasus*. Nous suivrons ces distinctions, en citant les plus jolies espèces qui sont rustiques et de pleine terre, excepté les numéros 8 et 9. Elles se multiplient de marcottes et de drageons enracinés. Il ne leur faut ni trop de soleil, ni trop d'ombre : elles s'accommodent d'une terre médiocre; mais elles profiteront mieux dans une bonne.

* Les *Periclimenès* : arbrisseaux sarmenteux et grimpans, ce qu'indique leur nom, dérivé du verbe grec *periclêizo*, j'entoure de tous côtés.

1—2. Chèvre-feuille des jardins. (*Lonicera caprifolium.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 357.) Indigène. Arbrisseau sarmenteux et grimpant de 12 à 15 pieds; écorce grisâtre; feuilles opposées, sessiles, ovales, glauques; les supérieures connées;

fleurs,

fleurs, en mai et juin, en bouquets verticillés et terminaux, plus ou moins rouges. On parvient par la taille à lui former une tête. Variétés, CHÈVRE-FEUILLE TOUJOURS VERT, *Lonicera sempervirens*, des jardiniers, à fleurs plus abondantes, et d'une couleur plus vive; *Lonicera implexa*, moins joli, mais à fleurs, en juillet, d'une odeur plus suave; CHÈVRE FEUILLE-ROMAIN (*Lonicera italica*), à fleur couleur de sang, plus précoce, mais inodore, dont on fait une espèce; CHÈVRE-FEUILLE A FLEURS BLANCHES. Toute terre et toute exposition.

3. CHÈVRE-FEUILLE GLAUQUE. (*Lonicera glauca parviflora.*) De l'Amérique sept. Feuilles glauques en dessous, connées et perfoliées; fleurs en verticille, presque en tête et bractéolées, à corolle renflée à la base, en juin et juillet.

4. CHÈVRE-FEUILLE DES HAIES. (*Lonicera periclymenum.* LIN.) Indigène. Il ressemble beaucoup au n°. 1, mais ses rameaux sont velus, et ses fleurs sont plus pâles et jaunâtres, moins odorantes; ses feuilles plus tardives et jamais réunies. Il a plusieurs variétés, dont une *à feuilles de chêne*, est encore quelquefois panachée; une autre à bois et feuilles glabres.

5—6. CHÈVRE-FEUILLE TOUJOURS VERT. (*Lonicera sempervirens.* LIN.) De Virginie. Il produit, depuis mai jusqu'en août, des fleurs jaunes en dedans, et d'un rouge vif en dehors, mais sans odeur. Variété à petites fleurs. Le CHÈVRE-FEUILLE D'AMÉRIQUE (*Lonicera grata*), qui lui ressemble beaucoup, mérite plus l'épithète de *sempervirens*, parce que ses feuilles sont persistantes.

7. CHÈVRE-FEUILLE DE MINORQUE. (*Lonicera balearica.*) Feuilles persistantes, plus petites et plus étroites que celles des autres espèces; fleurs, en juin et septembre, régulières et verticillées. Il est plus délicat, veut une terre légère et une bonne exposition.

Tous ces chèvres-feuilles se propagent de couchages et de boutures faites en octobre, et défendues du froid.

8. CHÈVRE-FEUILLE DU JAPON. (*Lonicera japonica.* THUNB.) —HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 132.) Très-jolie espèce. Tiges pubescentes, peu rameuses; feuilles opposées, ovales-allongées et aiguës, un peu concaves, velues, plus pâles en dessous; fleurs en tête et axillaires, réunies deux à deux sur le même pédoncule, tubulées, irrégulières, velues, d'abord très-blanches, ensuite d'un beau jaune doré (d'où le nom japonais *Arbre d'or* et *d'argent*), enfin à odeur de fleur d'oranger. Terre franche légère; d'orangerie. Multiplication de marcottes.

9. CHÈVRE-FEUILLE A FLEURS JAUNES. (*Lonicera flava.* — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 162.) De la Caroline. Feuilles presque rondes, glauques en dessous, les supérieures

plus grandes, connées, et formant un involucre ; fleurs, en mai et juin, en tête, sessiles, d'un jaune brillant, très-belles. Culture du n°. 8.

10. Les *Chamécerisiers* ne sont point sarmenteux, ni grimpans : leur nom, composé du grec *chamai*, en bas, à terre, et le *kerasos*, cerisier, indique que ce sont des arbustes, et que leurs fruits ressemblent à de petites cerises.

11. Chamécerisier de Tartarie, Chamécerisier et *Chamæcerasus* des jardiniers, ou Cerisier nain, (*Lonicera tartarica.* Lin.) Arbrisseau de 8 à 9 pieds, touffu ; feuilles opposées, presque en cœur, molles, d'un vert bleuâtre ; fleurs, en mars et avril, axillaires, petites, nombreuses, roses en dehors, blanches en dedans ; baies rouges. Tout terrain et toute exposition. Multiplication de graines et de drageons. Variété à fleurs blanches.

12. Chamécerisier des Pyrénées. (*Lonicera pyrenaïca.* Lin. — Duh. n. éd. vol. 1, t. 15.) Arbrisseau à petites feuilles d'un beau vert glauque ; fleurs, en mai, d'un blanc un peu rosé. On jouit difficilement de la beauté de cet arbrisseau, parce qu'il est encore plus sujet aux pucerons que les autres. Il se multiplie de marcottes ou par la greffe. Terre légère, et exposition au soleil.

13. Chamécerisier symphoricarpos. (*Lonicera symphoricarpos.* Lin.) Petit arbrisseau de la Caroline, touffu et de pleine terre. Ses fleurs, en août, sans beaucoup d'apparence, donnent des fruits ramassés et rouges, qui font un effet agréable sur la fin de l'été. Il se multiplie de ses traces.

14. Chamécerisier xylostéon. (*Lonicera xylosteon.* Lin.) Des Alpes. Buisson très-rameux, de 7 à 8 pieds ; fleurs, en mai, d'un blanc jaunâtre. Ses fruits sont des baies rouges, noires, blanches ou jaunes selon la variété. On en peut, ainsi que du précédent, faire des palissades.

CHIONANTHE DE VIRGINIE, Arbre de Neige. (*Chionanthus virginica.* Lin. — Catesb. 1. 68.) Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Arbrisseau de 8 à 9 pieds, croissant sur le bord des ruisseaux, formant buisson ; rameaux et pétioles d'abord d'un brun noir ; feuilles opposées, grandes, ovales, aiguës, d'un beau vert ; fleurs, en juin, à tube court, divisé en quatre lanières longues et linéaires, en grappes lâches et axillaires, nombreuses, moyennes, et d'un beau blanc, d'où son nom composé des mots grecs *chiôn*, neige, et *anthos*, fleur. Terre franche, humide, à mi-soleil. On le multiplie de graines semées en terrines sur couche tiède et qui mettent souvent un an à lever, ou de marcottes qui demandent au moins deux ans pour prendre racine, et qu'il faut couvrir pendant l'hiver. Enfin, on le

greffe sur le frêne. Variété plus petite, à feuilles plus étroites.

CHIRONE, *Chironia*, du centaure Chiron (Pentandrie Monogynie, fam. des GENTIANÉES.) Arbustes du Cap et toujours vert.

1. CHIRONE VELUE *ou* ARBRISSEAU. (*Chironia frutescens.* LIN.) Tige de trois pieds, à rameaux pubescens; feuilles opposées, étroites, lancéolées, obtuses, duveteuses; fleurs, de juin en octobre, axillaires ou terminales, monopétales, infundibuliformes, à limbe en cinq divisions grandes, ovales, et d'un rose purpurin, luisant, se fermant la nuit et d'une longue durée. Terre sablonneuse et substantielle ou de bruyère, tenue fraîche dans l'été; mi-soleil, et à l'abri des grandes pluies. Serre tempérée ou bâche, où il ne craint que l'humidité, pouvant supporter trois ou quatre degrés de froid. Multiplication de graines semées aussitôt la maturité, dans un pot plongé au printemps dans une couche, ou de boutures et de marcottes simples, aussi au printemps. Variété à fleurs blanches.

2. CHIRONE A FEUILLES DE LIN. (*Chironia linoïdes.* LIN.) Tige glabre, de 3 pieds et rameuse; feuilles nombreuses, linéaires, étroites, pointues et glauques; fleurs, de juin en octobre, plus petites, en panicule terminale, d'un rose pourpré. Même culture.

3—4. CHIRONE A FEUILLES EN CROIX. (*Chironia decussata.* VENT. J. de CELS. 31.) Tige plus grosse, presque simple, pubescente; feuilles opposées en croix, plus grandes, longues, obtuses et duveteuses; fleurs, de juillet en septembre, aussi plus grandes, axillaires, solitaires et de la même couleur. Même culture. C'est la plus jolie espèce des trois; mais les deux autres sont aussi très-agréables. On cultive encore de la même manière le *Chironia jasminiflora*, nouvelle et jolie espèce à fleurs roses.

*CHORIZEMA.* (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) CHORIZEMA A FEUILLES DE HOUX. (*Chorizema ilicifolium.* LA BIL.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 87.) Nouvelle-Hollande. Arbuste d'un pied en buisson; feuilles obrondes, sinueuses, coriaces, dentées en épines; fleurs, de mai en août, en grappes terminales ou axillaires, petites, à étendard réfléchi, échancré et jaune, avec une zone safranée à la base, les ailes divergentes et d'un rouge vif. Terre de bruyère, peu d'eau surtout en hiver. Serre tempérée ou bâche; propagation de semences ou de boutures au printemps, et sur couche tiède sous châssis.

CHRYSANTHÈME. (*V.* p. 453.)

1. CHRYSANTHÈME FRUTESCENT. (*Chrysanthemum frutescens.* LIN.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 167.) Des Cana-

ries, à tige et rameaux ligneux; à rayons blancs, et fleurissant une grande partie de l'année; n'exige pour l'hiver que d'être à l'abri de la gelée dans une orangerie aérée et éclairée. On le multiplie de boutures et de semis faits au printemps sur couche et sous cloche, ou de boutures, pendant tout l'été en plein air et à l'ombre. Terre franche légère.

2. Chrysanthème pinnatifide. (*Chrysanthemum pinnatifidum.* Lin.) Des Canaries, comme le précédent dont il diffère par ses tiges un peu plus élevées, par ses feuilles plus profondément divisées et ailées. Culture et temps de la floraison les mêmes.

CHRYSOCOME. (*V.* aux plantes dagrément.)

1 Crysocome dorée, Chevelure dorée. (*Chrysocoma, coma aurea*, Lin.) Du Cap. Arbuste de 2 pieds à rameaux grêles et nombreux; feuilles persistantes, nombreuses, linéaires et sessiles; fleurs, pendant tout l'été, solitaires et d'un jaune doré. Terre légère et substantielle, exposition au midi; d'orangerie près des jours; multiplication de graines sur couche chaude ou de boutures.

CISTE, *Cistus*, du grec *Kistos*, nom de ces plantes. (Polyandrie Monogynie, fam. des Cistées.) Jolis arbrisseaux d'orangerie en terre franche légère. Fleurs à cinq pétales.

1. Ciste a feuilles de laurier. (*Cistus laurifolius.* Lin.) France mérid. Tiges de 4 à 5 piéds, fleurs, en juin et juillet, grandes et blanches. Il se multiplie de semences.

2. Ciste a feuilles de peuplier. (*Cistus populifolius.* Lin.) D'Espagne. Tiges de 5 à 6 pieds; fleurs, en juin, de grandeur moyenne, blanchâtres. Marcottes et boutures.

3. Ciste ladanifère. (*Cistus ladaniferus.* Lin.) Du Levant. Tiges et port du n°. 1. Feuilles lancéolées, allongées, réunies par leur base, plus viqueuses, d'un vert plus obscur en dessus et pâles en dessous, comme celles du n°. 1. Fleurs, en juin et juillet, blanches, très-grandes et à fond brunâtre. Même culture.

4. Ciste pourpre. (*Cistus purpureus.* Lam.) Du Levant. Tige de 3 à 4 pieds; rameaux nombreux, rougeâtres; belles fleurs, en juin et juillet, très-grandes et d'un beau rouge, dont chacun des pétales est marqué à sa base d'une tache d'un pourpre brun. Même culture.

5. Ciste a feuilles d'Halime. (*Cistus halimifolius.* Lin.) D'Espagne. Il fait un très-bel effet en mai, par ses fleurs grandes, d'un beau jaune doré, tachées de pourpre à la base de chaque pétale. Même culture. On peut risquer ces cistes en pleine terre, où ils deviennent bien plus beaux; mais il

faut les mettre à bonne exposition et les abriter pendant les grands froids.

6. Ciste a feuilles de consoude. (*Cistus symphytifolius.* Lam.) De Ténériffe. Tige de 4 à 5 pieds; fleurs, en juin et juillet, grandes et d'un rouge pâle, disposées presque en ombelle, au nombre de 8 ou 10. Serre tempérée.

CLAVALIER, *Zanthoxylum.* (Diœcie Pentandrie; fam. des Térébinthacées.)

1. Clavalier a feuilles de frêne, frêne épineux. (*Zanthoxylum fraxinifolium.* Marsh. — *Zanthoxylum ramiflorum.* Mich.) Arbrisseau du Canada, très-rustique, de 12 pieds, à tiges et branches armées d'épines courtes et aiguës, propres à faire des massues (*clava*). Ses feuilles ressemblent à celles du frêne commun. Fleurs, en mars, sur le vieux bois et de peu d'apparence; gousses d'un beau rouge, et odorantes aussi-bien que la graine, qui est noire et luisante. Lorsque les gousses s'entr'ouvrent, le contraste des deux couleurs fait un très-joli effet. Cet arbrisseau se multiplie soit de semences ou par la greffe, soit de rejettons. Mi-soleil et toute terre.

CLÉMATITE, *Clematis*, nom grec qui veut dire sarment, comme *clemata*, vrille, parce que la plupart des espèces de ce genre, de la Polyandrie Polygynie, fam. des Renonculacées, sont sarmenteuses et munies de vrilles. Les sept premières espèces sont de pleine terre franche légère, et se multiplient de graines qu'on sème aussitôt la maturité, ou de marcottes, ou de la séparation des pieds et racines.

1. Clématite a fleurs bleues. (*Clematis viticella.* Lin. — Jaum. Pl. 96.) D'Espagne. Tiges de 10 à 12 pieds, grêles, et sarmenteuses comme les quatre suivantes; feuilles à 9 folioles ovales, souvent lobées; fleurs, de juin en septembre, nombreuses, moyennes, solitaires, axillaires, bleues, pourpres ou rouges suivant la variété. Variétés à fleurs doubles bleues, et à fleurs doubles d'un violet pourpre, un peu duveteuses, qu'on marcotte ou qu'on greffe en fente sur la simple ou sur l'espèce suivante.

2. Clématite odorante. (*Clematis flammula.* Lin.) Indigène. Tiges de 4 à 6 pieds. Feuilles inférieures pennées, folioles ovales; les supérieures simples. Fleurs, en juillet et août, nombreuses, blanches, très-odorantes, et disposées en grappe lâche et terminale. *Flammula* exprime la chaleur qu'elle excite sur la langue.

3. Clématite de Virginie. (*Clematis virginiana.* Lin.) Tiges de 6 pieds : feuilles à 3 folioles en cœur et presque trilobées; fleurs, de juin en août, blanches, en panicules ombelliformes, dioïques et odorantes.

4. Clématite Viorne. (*Clematis viorna.*) De la Caroline. Tiges de 3 à 4 pieds; feuilles composées de 9 à 12 folioles ovales ou trifides; panicules de fleurs, de juin à septembre, nombreuses et violettes.

5. Clématite toujours verte. (*Clematis cirrhosa.* Lin.) D'Espagne. Tiges nombreuses, en buisson, de 6 pieds; feuilles persistantes, simples ou à deux à trois lobes, d'un vert brillant, et à pétioles longs qui se changent en vrilles à la chute des feuilles; fleurs, à la fin de l'automne, d'un blanc verdâtre, et à pétales fort longs. Ces cinq espèces peuvent servir à garnir les murailles et les tonnelles.

6. Clématite a feuilles entières. (*Clematis integrifolia.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 363.) D'Autriche. Tiges droites non sarmenteuses, ainsi que la suivante, anguleuses et striées; feuilles simples, sessiles, ovales, pointues; fleurs, de juin en août, grandes, terminales, d'un beau bleu, à bords veloutés, et blanchâtres; semences à plumets blancs et soyeux.

7. Clématite droite. (*Clematis recta.* Lin.) Indigène. Tiges de 3 pieds, nombreuses, en large touffe, violettes à la base; feuilles opposées, à sept ou neuf folioles ovales, lancéolées, d'un vert glauque; fleurs, de juin en août, nombreuses, blanches et paniculées. Ces deux dernières espèces sont propres à l'ornement des massifs et des parterres.

8. Clématite a grandes fleurs. Voyez *Atregene indica.*

9. Clématite a feuilles crépues. (*Clematis crispa.*) Tige sarmenteuse de 2 à 3 pieds; feuilles simples et ternées, ou à plusieurs folioles entières ou trilobées; fleurs, en juillet et août, solitaires, grandes, terminales, rougeâtres, et les pétales crispés en leurs bords.

10.—11. Clématite a bractées. (*Clematis bracteata.*) Du Cap. Tiges ligneuses; fleurs blanches, en bouquet, et fort belles. Ces deux espèces se multiplient de marcottes. On trouve dans les haies le *Clematis vitalba* qui est très-caustique et vésicant, et dont les mendians se servent pour produire des ulcères légers.

**CLÉRODENDRON**, *Arbre du sort*, de *kleros*, sort, et de *dendron*, arbre. (Didynamie Angiospermie, fam. des Verbénacées.)

1. Clérodendron *ou* Peragut a feuilles en coeur. (*Clerodendrum infortunatum.* Lin. *Clerodendrum viscosum.* Vent. Malm. 25. — *Volkameria cordifolia* des jardiniers.) De l'Inde, dans les lieux sablonneux. Arbuste toujours vert, de 3 pieds; tige cendrée; rameaux brunâtres; feuilles

grandes, cordiformes, pointues, molles, dentées, opposées; fleurs, en hiver et au printemps, et quelquefois en automne, en panicules terminales, mêlées de feuilles, moyennes, le limbe à cinq divisions, d'un blanc de neige, et carmin à la base; filets longs et blancs; anthères d'un pourpre foncé, à odeur forte de fleurs d'orange. Terre franche légère; exposition au midi; forts arrosemens en été; serre chaude ou au moins tempérée, près des jours. Multiplication de semences et de boutures au printemps sur couche chaude et sous châssis, ou de rejetons dont on obtient beaucoup, en plaçant l'arbuste dans un pot de 6 pouces, à plusieurs trous dans le bas, et plongé dans la terre de la serre ou le terreau de la couche. Les racines passant à travers les trous, produisent des rejetons autour du pot.

*CLETHRA.* ( Décandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes. )

1. Cléthra a feuilles d'Aune. ( *Clethra alnifolia.* Lin. — Catesb. 26. ) Des lieux très-humides de l'Amérique septentrionale, comme les trois suivans qui se cultivent de même. Arbrisseau de 4 à 6 pieds; tiges rameuses; feuilles ovales, dentées, pubescentes en dessous; fleurs, en août, blanches, petites, odorantes, et en épis longs comme le doigt. Variété plus petite. Pleine terre de bruyère ombragée et toujours fraîche. Multiplication de semences ou de marcottes qu'on sépare la deuxième année, ou de rejetons éclatés en automne, ou au printemps.

2. Cléthra cotonneux. ( *Clethra tomentosa.* Lam. ) Il ne diffère du précédent qu'en ce que les extrémités de ses rameaux et le dessous de ses feuilles sont cotonneux et blanchâtres.

3. Cléthra paniculé. ( *Clethra paniculata.* H. K. ) Feuilles lancéolées et lisses; fleurs, en août, diposées en panicules.

4. Cléthra acuminé. ( *Clethra acuminata.* Mich. ) Arbre de 30 pieds; feuilles grandes, ovales, acuminées, dentées, glabres et glauques en dessous. Les épis de ses fleurs presque solitaires, et les bractées très-grandes.

5. Cléthra de Madère. ( *Clethra arborea.* H. K. — Vent. Malm. 40. ) Tige élevée et droite, mais seulement de 6 à 8 pieds en caisse; écorce brune; rameaux d'un beau rouge dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles et les nervures des feuilles qui sont persistantes, oblongues-lancéolées, dentées, fermes, lisses, et d'un beau vert; fleurs, en septembre et octobre, d'un blanc rose, petites, en épi lâche et terminal, d'une odeur suave. Terre franche légère ou à orangers;

exposition au midi ; serre tempérée ou bonne orangerie. Multiplication de semences sur couche et sous châssis, et de marcottes au printemps.

CLIFORTE, *Cliffortia.* (Polyandrie Digynie, fam. des Sanguisorbées.)

1. Clifforte a feuilles de houx. (*Cliffortia ilicifolia.*) D'Afrique. Arbuste de 3 pieds, toujours vert ; tige à rameaux penchés, courbés, redressés ; feuilles arrondies, cordiformes, amplexicaules, à dents anguleuses et épineuses, rapprochées, et formant une articulation sur la tige ; fleurs, en automne et en différens temps, latérales et axillaires, sessiles et jaunâtres. Terre franche légère et substantielle ; beaucoup d'eau en été ; orangerie près des jours. Boutures, en juin et juillet, sur couche et sous châssis, et marcottes qui sont un an et quelquefois deux pour prendre racine.

2. Clifforte a feuilles de peplis. Lam. (*Cliffortia obcordata.* Lin.) Arbuste à rameaux pubescens, souvent distiques ; feuilles sessiles, ternées, quelquefois géminées, obrondes, elliptiques, obtuses, foliole du milieu en cœur ; fleurs, en juin et juillet, sessiles, axillaires, d'un blanc herbacé. Même culture.

CLUSIER, *Clusia.* (Fam. des Guttifères, Polygamie Monœcie.) Dédié à Charles de l'Écluse, médecin et botaniste, plus connu sous le nom de Clusius.

1. Clusier jaune. (*Clusia flava.*) De la Jamaïque. Arbre de 20 pieds, feuilles grandes, épaisses, arrondies, opposées, succulentes ; fleurs, en juillet et août, terminales, à quatre pétales, et jaunes. Culture des cactiers, en serre bien chaude. La beauté de ses grandes feuilles fait rechercher cet arbre.

CLUTELLE, *Clutia.* (Pentandrie Digynie, fam. des Euphorbiées.

1. Clutelle alaternoïde. (*Clutia alaternoïdes.*) Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à rameaux un peu pendans au sommet ; feuilles nombreuses, persistantes, petites, lancéolées-linéaires, obtuses, sessiles, ayant une petite pointe d'un vert grisâtre ; fleurs, de décembre en mars, axillaires, solitaires, petites et verdâtres. Culture des cliffortes. Multiplication de boutures qui prennent racines en deux mois, mais qu'il vaut mieux ne séparer qu'au printemps.

2. Clutelle élégante. (*Clutia pulchella.*) D'Afrique. Arbrisseau de 4 à 6 pieds, très-rameux ; tige grisâtre, mais d'un vert bleuâtre sur les jeunes pousses ; feuilles ovales, molles, d'un joli vert, rougissant avant de tomber ; fleurs, pendant une partie de l'année, petites, blanches, axillaires et plusieurs ensemble. Même culture que pour l'espèce

précédente, et plus agréable par son feuillage d'un vert léger, et son aspect plus régulier et plus garni.

COBÉE GRIMPANTE. (*Cobæa scandens.* Cav. *Icon.* 1, t. 16 et 17. — Herbier de l'Amateur, vol. 1 pl. 52.) (Pentandrie Monogynie, fam. des Polémoniées), Dédié à Cobo, Espagnol. Du Mexique où on l'appelle *Vedra morada*, lierre violet. Elle a une végétation étonnante. Tiges grêles, ligneuses, grimpantes, de 24 à 30 pieds, simples et nues, puis divisées en rameaux flexibles et nombreux; feuilles à trois paires de folioles ovales, aiguës, opposées, vertes ou pourprées, à pétiole terminé par une vrille à plusieurs divisions, et qui soutiennent la tige; fleurs, pendant tout l'été, grandes, campanulées, axillaires, à limbe un peu velu et à cinq divisions, d'abord d'un jaune pâle, puis violettes. Terre franche légère; exposition chaude; serre tempérée ou orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplication de semences au printemps, sur couche tiède, ou de boutures et de marcottes en tout temps, la même branche pouvant servir à faire plusieurs marcottes. La cobée ne repousse pas facilement sur le vieux bois. Il faut tenir ses racines serrées dans les pots, ou bien elle languit.

COIGNASSIER de la Chine. *Voyez* page 248.

Coignassier du Japon. (*Cydonia japonica.* Pers.—Herbier de l'Amateur, vol. 2. pl. 73.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds; rameaux munis d'épines; feuilles ovales, aiguës pétiolées, finement dentées et quelquefois munies de stipules; fleurs, en mai, grandes, d'un beau rouge foncé, et la plupart semi-doubles. Culture du poirier; mais il est bon de l'empailler l'hiver, quoiqu'il ait déjà supporté sans en souffrir un froid de 6 à 8 degrés. On le multiplie de marcottes, de boutures, de rejetons enracinés, et par la greffe sur le coignassier et le poirier. Il offre une variété à fleurs blanches, et une autre à fleurs semi-doubles.

COMPTON, *Comptonia.* (Genre de la Monœcie Polyandrie ayant de l'affinité avec la fam. des Bétulacées, et dédié à Compton, amateur anglais.

1. Compton *ou* Liquidambar a feuilles de cétérac. (*Comptonia asplenifolia.* Duh. n. éd. 2. 11.) De l'Amériq. septent. Arbuste de 2 à 3 pieds, à écorce brune-rougeâtre; jeunes rameaux velus; feuilles oblongues, linéaires, découpées en lobes, et parsemées de points luisans; fleurs, de mars en mai, en chatons, peu apparentes; son joli feuillage doit seul inviter à le cultiver. Terre de bruyère pure; mi-soleil, propagation au printemps, de rejetons qu'on ombrage. S'ils n'ont point de racines, on leur fait une incision sans les détacher, pour leur en faire pousser.

CONYZE, *Conyza*, (Syngénésie Polygamie superflue, fam. des Corymbifères.)

1. Conyze glutineuse. (*Conyza glutinosa*. Lam. *Psidia glutinosa*. Willd.) Arbrisseau de l'Isle-de-France, toujours vert, de 4 ou cinq pieds; feuilles lancéolées, pointues, dentées, vertes de deux côtés, luisantes et très-visqueuses; fleurs, en juillet et septembre, nombreuses, petites, jaunes, en corymbes terminaux. Terre franche légère; serre chaude ou au moins tempérée. Multiplication de marcottes ou de semences, et boutures au printemps, en pots sur couche tiède et sous châssis.

CORÈTE, *Corchorus*, du grec *korein*, rassasier, parce qu'on emploie le *Corchorus olitorius* dans les potages en Syrie et aux Indes. (Polyandrie Monogynie, fam. des Tiliacées.)

1. Corète du Japon. (*Corchorus japonicus*. Thunb.—Herbier de l'Amateur, vol. 1. pl. 49.) Arbuste de 6 pieds; tige grêle et presque sarmenteuse; rameaux anguleux; souvent couchés en zigzag; feuilles grandes, ovales, échancrées à la base, à dents grandes et dentelées; fleurs, de février en juin, solitaires ou en bouquets, terminales et axillaires, nombreuses, moyennes, d'un jaune jonquille un peu orange, très-doubles et d'un grand effet. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; orangerie; multiplication de boutures au printemps et en été, sur couche tiède et sous châssis ombragé.

CORNOUILLER, *Cornus*. (Tétrandrie Monogynie, fam. des Grossulariées.) Le bois dur et filandreux de plusieurs espèces, semble participer de la *corne*, d'où les noms latin et français.

1. Cornouiller sanguin ou femelle. (*Cornus sanguinea*. Lin. — Duh. n. éd. 2. 44.) Arbrisseau indigène de 15 à 18 pieds, à rameaux longs et d'un beau rouge, d'où son surnom; feuilles opposées, ovales, aiguës, à côtes saillantes, glauques en dessous; fleurs, en juin, en ombelles terminales et blanches; baies d'un rouge noirâtre. Variété à feuilles panachées. On peut au besoin se servir de ses branches au lieu d'osier.

2. Cornouiller male. (*Cornus mascula*. Lin.) Indigène. Arbrisseau de 12 à 15 pieds; feuilles opposées, ovales, pointues, un peu velues; fleurs, en février, petites, jaunes, en ombelles axillaires; baies rouges. Variété à feuilles panachées.

3—10. L'Amérique septentrionale nous a fourni les cornouillers suivans: le Cornouiller blanc. (*Cornus alba*. Lin.) Bois rouge pendant l'hiver; feuilles plus grandes; fleurs

plus tardives et blanches; baies de même couleur, semblables à des perles. Il a une variété à feuilles panachées. Le CORNOUILLER A FRUIT BLEU. (*Cornus cœrulea.* LAM.) dont les fleurs, blanches aussi, donnent des fruits d'un bleu céleste assez joli. Le CORNOUILLER A FEUILLES ALTERNES. (*Cornus alternifolia.* LIN. — DUH. n. édit. 2. 45.), le seul dont les feuilles aient cette disposition; à fleurs blanches et à fruits violets. Le CORNOUILLER A GRANDES FLEURS. (*Cornus florida.* LIN.—CATESB. 1. 27.) Arbre de 30 à 35 pieds, à feuilles plus larges; à fleurs, en mai, jaunes, petites et en ombelle serrée, mais entourées d'un involucre à quatre folioles en cœur, blanches ou rosées, onguiculées, d'abord petites, puis croissant de manière que le tout a l'air d'une fleur aussi grande que la main. Ses fruits, rouges et en grappes, demeurent sur l'arbre jusqu'au printemps. Bois dur propre à divers usages. Ecorce utile contre les fièvres intermittentes. Le CORNOUILLER DU CANADA. (*Cornus canadensis.* LIN. — CURT. 880.) Racines traçantes; tiges herbacées de 4 à 5 pouces, à feuilles sessiles, ovales, aiguës, d'un beau vert, rougissant au sommet, disposées en verticille, d'où se prolonge la tige, qui soutient une collerette à quatre divisions d'un blanc teint de rose, ayant l'air de pétales, et entourant les fleurs. On cultive encore les *Cornus rugosa*, *racemosa* et *sericea*. Tous les cornouillers se multiplient de semences, de marcottes, de traces, ou par la greffe sur le cornouiller mâle ou sur le sanguin. Une terre ordinaire et même crayeuse leur suffit, et plutôt l'ombre que le soleil, mais les deux derniers demandent la terre de bruyère.

CORONILLE, *Coronilla.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Ce nom vient de la disposition des fleurs en espèces de petites couronnes.

1. CORONILLE DES JARDINS. (*Coronilla emerus.* LIN.) Joli arbrisseau indigène, de 4 pieds, touffu, à rameaux nombreux, à feuilles à sept folioles en cœur et petites; fleurs, d'avril en juin et même en automne si on a tondu après la fleur, d'un beau jaune et tachées de rouge; terre franche légère; exposition chaude; multiplication de graines, de drageons enracinés, de marcottes et de boutures. On en forme des massifs et des palissades. On dit que ses feuilles macérées peuvent donner une espèce d'indigo.

2. CORONILLE GLAUQUE. (*Coronilla glauca.* LIN.) Indigène. Tiges de 2 ou 3 pieds, à sept folioles opposées, glauques, petites, en coin; fleurs, pendant une partie de l'année, surtout l'hiver, axillaires, dix ou douze réunies en couronne, d'un beau jaune et à odeur de prune de mirabelle. Terre franche légère; orangerie ou à une exposition chaude et garantir des gelées; peu d'arrosemens; multiplication de

marcottes, et par ses graines semées au printemps sur couche; repiquer en pots pour serrer en orangerie l'hiver : le plant fleurira au bout de deux ans, et quelquefois la première année.

3. Coronille jonciforme. (*Coronilla juncea.* Lin.). Tiges de 2 pieds; rameaux droits, effilés, presque nus; feuilles à cinq folioles petites, oblongues; fleurs, en été, plus nombreuses, petites, jaunes, six à sept réunies en couronne, odorantes. Même culture.

CORRÉE, *Correa.* Dédié à *Correa*, Portugais. (Octandrie Monogynie, fam. des Rutacées.)

1. Corrée a fleurs blanches. (*Correa alba.* And. *rep.* 18. Vent. Malm. 13.) Du port Jackson. Arbrisseau de 4 pieds, couvert d'un duvet écailleux, épais surtout à la surface inférieure des feuilles, qui sont opposées, ovales, ponctuées et persistantes; fleurs, d'avril en juin, d'un blanc pur, garnies de bractées, en bouquets de quatre, et terminales. Variété à fleurs rouges. Terre de bruyère; orangerie. Multiplication de boutures, de marcottes et de graines. Le *Correa viridiflora*, du même lieu à rameaux ferrugineux, à feuilles opposées, oblongues, ondulées, velues, ferrugineuses en dessous; à fleurs, d'avril en juin, vertes, axillaires; les pétales, formant un cylindre, mérite aussi l'attention, ainsi que le *Correa speciosa*, très-joli arbuste.

COROSSOL, *Anona.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Anonées.

1. Corossol a trois lobes, *ou* Assiminier. (*Anona triloba.* Lin.—Duh., n. édit. 2. 25.) De l'Amérique sept. Arbrisseau de 8 à 10 pieds; tige grosse, à rameaux lisses et bruns; feuilles lancéolées, pointues, très-ouvertes. Fleurs, en mai et juin, solitaires et d'un rouge obscur. Fruits à trois lobes ovales, d'une médiocre qualité. Terre franche légère et fraîche; multiplication de graines aussitôt leur maturité; autrement elles sont deux ans à lever sur couche et sous châssis. On rentre le jeune plant pendant deux ans dans l'orangerie.

2. Corossol du Pérou. (*Anona cherimolia.*) Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à feuilles moyennes, ovales, pointues, molles et d'un beau vert; fleurs, en juillet et août, solitaires, latérales; et insignifiantes; mais le fruit, de la grosseur d'une pomme, est excellent et préféré à l'ananas. Mêmes terre et moyen de multiplication; mais de serre chaude.

COTYLET, *Cotyledon*, cavité, parce que les feuilles sont concaves. (Décandrie Pentagynie, fam. des Crassulées.) Plantes grasses qu'on cultive comme les crassules, et qui n'en diffèrent que par un nombre double d'étamines.

1. Cotylet orbiculaire. (*Cotyledon orbiculata.* Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 20.) Du Cap. Tige de 2 à 3 pieds, peu rameuse, succulente. Feuilles opposées, ovales, épaisses, glauques, poudreuses comme toute la plante, bordées de pourpre, ayant une pointe au sommet; fleurs, en juin et septembre, grandes, tubuleuses, pendantes, épaisses; à divisions roulées en dehors, rougeâtres, d'une longue durée, et en panicule terminale. Variétés *à feuilles spatulées, à feuilles oblongues*, à tige très-rameuse et divergente.

2. Cotylet a fleurs écarlates. (*Cotyledon coccinea.* Cavan.—Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 129.) Tige de 3 pieds, ligneuse et grosse comme le doigt; branches grosses et succulentes; feuilles terminales, en rosettes, cotonneuses, épaisses, spatulées et terminées par une pointe. Quelques rameaux s'allongent beaucoup et se déploient, vers janvier, en un épi simple et fort long de fleurs sessiles, d'un rouge safrané assez vif. Même culture.

CRAPAUDINE, *Sideritis*, qui guérit les plaies faites par le fer. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.)

1. Crapaudine des Canaries. (*Sideritis canariensis.* Lin.) Arbuste de 3 pieds, à rameaux ouverts et cotonneux comme les feuilles, qui sont persistantes, cordiformes, crénelées, épaisses, blanchâtres en dessous; fleurs, de mai en août, blanches, en verticilles laineux, et en épi terminal, rarement droit.

2. Crapaudine de Crète. (*Sideritis cretica.* Lin.) Moins haute, à rameaux grêles et cassans; feuilles plus petites; fleurs, de mai en août, *blanches* et en verticilles; terre franche légère; exposition chaude; peu d'arrosemens; orangerie; multiplication de graines sur couche tiède au printemps.

CRASSULE, *Crassula* (Pentandrie Pentagynie, fam. des Crassulées.) Plantes grasses, presque toutes du Cap.

1. Crassule blanche. (*Crassula lactea.* H. K.—Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 38.) Tiges rougeâtres, les unes longues et couchées, les autres de 4 à 5 pouces, épaisses et droites; feuilles opposées, épaisses, sessiles, connées, pointues et ponctuées de blanc sur les bords; fleurs, de novembre en janvier, moyennes, nombreuses, en étoile d'un blanc de lait, en cône paniculé, et d'une longue durée. Terre franche, légère et maigre; exposition au midi et abritée, peu d'eau en été, encore moins en hiver; serre tempérée bien sèche, aérée et éclairée. Multiplication de graines semées en pots au printemps, sur couche chaude et sous châssis, ou de boutures faites en juin avec de jeunes branches dont on a laissé sécher la plaie pendant trois ou quatre jours. On les

met, comme les plantes formées, dans des pots au quart remplis de gros sable, qu'on plonge dans une couche tiède, à l'air dans les temps secs, et couverte pendant la pluie. On ne dépote que tous les deux ou trois ans. Même culture pour les espèces suivantes.

2. Crassule écarlate. (*Crassula coccinea.* Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 202.) Tiges de 2 à 3 pieds, brunes et rameuses; feuilles opposées, connées, ovales, planes, ciliées, pressées et quaternées; fleurs, de juillet en septembre, nombreuses, grandes, tubulées, en ombelles terminales et pendantes, et d'un écarlate brillant. Cette espèce demande plus de chaleur. C'est la plus belle du genre.

3. Crassule enfilée. (*Crassula perfossa.* Lam.) Tiges de 10 pouces, dures, grêles et ayant besoin d'un tuteur; feuilles planes, épaisses, ponctuées, pressées et connées de manière à paraître n'en former qu'une seule que la tige enfile. Fleurs, d'avril en août, petites, brunes, en panicule terminale.

4. Crassule a feuilles rondes. (*Crassula cotyledon.* Jacq. *Crassula arborescens.* Pers.) Tige arborescente, de 2 à 3 pieds. Feuilles plus grandes, épaisses, concaves, orbiculaires, couvertes d'une poussière blanche, bordées de pourpre et ponctuées. Fleurs, en mai et juin, en cimes droites, nombreuses, grandes, à cinq divisions lancéolées et roses.

CROTALAIRE, *Crotalaria*, du grec *Krotalon*, castagnettes, pour exprimer le son des siliques quand on les agite. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.

1. Crotalaire en arbre. (*Crotalaria arborescens.* Lam.) De l'Ile-Bourbon. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; rameaux nombreux, couverts d'un duvet blanchâtre; feuilles ternées, à folioles ovales et à stipules caduques; fleurs, de juillet en octobre, grandes, en grappes serrées, d'un jaune éclatant, l'étendard taché de pourpre et strié. Terre franche légère; exposition chaude. Serre tempérée. Multiplication de drageons ou de boutures et de graines au printemps sur couche chaude et sous châssis; arrosemens fréquens. Garantir des limaces; tenir le jeune plant toujours sur couche jusqu'à la rentrée.

2. Crotalaire a fleurs pourpres. (*Crotalaria purpurescens.* Lam.-Vent. Malm. 66.) De l'Ile-de-France. Tige plus courte et laineuse; feuilles opposées, à trois folioles en coin, obtuses; fleurs, en mai, du plus beau rouge pourpre, petites, en grappes droites, étendard d'un pourpre foncé. Même culture, mais seulement multiplication de semis, et terre légère.

Crotalaire élégant. (*Crotalaria elegans.*) Du Cap. Tige d'environ 3 pieds, brune, grêle, et ayant besoin d'un tuteur.

Rameaux ouverts, articulés; feuilles à trois folioles lancéolées; fleurs, au printemps, de longue durée, d'un rose foncé, en petites grappes terminales, l'étendard droit, arrondi, à bords réfléchis, taché de jaune. Même culture.

4. Crotalaire toujours fleurie. (*Crotalaria semperflorens.* Vent. Malm. 1.) De l'Inde. Tiges striées, peu rameuses, de 6 pieds; feuilles persistantes, ovales, pointues, ridées, d'un vert foncé; fleurs, presqu'en tout temps, en grappes droites et terminales, moyennes, à 3 bractées au pédoncule, et d'un joli jaune. Même culture, mais chaleur plus soutenue.

CROTON, *Croton.* (Monœcie Monadelphie, fam. des Euphorbiacées.)

1. Croton, arbre a suif, Gluttier *ou* Sapi porte-suif. (*Croton sebiferum.* Lin.) De la Chine. Arbre de 2e. grandeur, droit, à écorce grise et à branches longues et flexibles; feuilles persistantes, nombreuses, éparses, rhomboïdales, pointues et glanduleuses; fleurs, en septembre, nombreuses, en espèce de chaton; fruits couverts d'une substance blanche, dont on fait de la chandelle. Terre franche légère; exposition chaude; arrosemens fréquens en été; serre tempérée. Multiplication de graines semées sur couche chaude et sous châssis; le jeune plant traité de même après le repiquage, puis placé à demi-ombre à l'air pour le fortifier. Le *Croton cascarilla* toujours vert de la Jamaïque n'est remarquable que par son odeur aromatique et ses propriétés cordiales, stomachiques et fébrifuges; le *Croton balsamiferum* des Antilles, par l'excellent baume et la liqueur agréable qu'il produit; et le *Croton tinctorium*, de la France mérid. où on le cultive pour la couleur bleue qu'il fournit.

*CROWEA*, *Crowea.* (Décandrie Monogynie, fam. des Rutacées.) Dédié à J. Crowe, botaniste anglais.

1. Crowe a feuilles de saule. (*Crowea saligna.* Smith. — Vent. Malm. 7. — And. *rep.* 79. — Curt 989.) Arbrisseau de la Nouv.-Holl. Tiges rougeâtres, ensuite grises, rameaux souples; feuilles sessiles, persistantes, rapprochées, semblables à celles du saule. Fleurs, d'août en novembre, solitaires, axillaires, assez grandes, d'un beau rose, à 5 pétales ovales, aigus; anthères blanches et velues; ovaire rouge, sommet et calice rougeâtre. Terre de bruyère, serre tempérée; multiplication de boutures sur couche tiède et sous châssis. On connaît aussi le *Crowea neriifolia* qu'on cultive de même.

CUNINGHAMIER, *Cuninghamia.* (Monœcie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. CUNINGHAMIER DE LA CHINE. ( *Cuninghamia sinensis.* — *Pinus lanceolata.* WILLD. — LAMB. PIN. t. 34. ) Grand arbre de la Chine, d'un très-beau port, que nous ne possédons en France que depuis quatre à cinq ans, et dont nous n'avons encore vu que des individus de 3 à 4 pieds, chez MM. CELS et NOISETTE. Feuilles lancéolées-linéaires, très-aiguës, d'un beau vert en dessus, un peu glauques en dessous, sessiles, éparses, rapprochées les unes des autres, et presque déjetées de deux côtés opposés. Multiplication de marcottes, même de boutures et surtout de greffe par approche sur le pin sauvage ou le sapin commun. Orangerie ou serre tempérée dans le climat de Paris. Ce bel arbre pourra probablement s'acclimater dans les parties chaudes et maritimes de la Provence.

CURTISIA, ( Tétrandrie Monogynie. ) Genre dédié au botaniste CURTIS.

1. CURTISIA A FEUILLES DE HÊTRE. ( *Curtisia faginea.* ) Du Cap. Bel arbre branchu et à rameaux nombreux et pubescens dans la jeunesse ; feuilles imitant celles du hêtre, opposées, ovales, acuminées, dentées, persistantes, d'un vert luisant en dessus, pubescentes en dessous; fleurs en panicule terminale. Terre franche; exposition chaude; orangerie. Multiplication de marcottes.

CYPRÈS, *Cupressus*, autrefois *Cyparissus*, de *Cyparisse*, jeune homme métamorphosé en cet arbre par Apollon. ( Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES. )

1. CYPRÈS COMMUN, CYPRÈS PYRAMIDAL, CYPRÈS FEMELLE. ( *Cupressus sempervirens.* LIN. *Cupressus sempervirens fastigiata.* DUH. n. éd. 3. 11. ) De Crête. Arbre résineux, de 30 à 40 pieds. Tige droite, à branches et rameaux redressés et serrés, formant une pyramide très-étroite ; feuilles petites, persistantes, imbriquées, en verticilles de trois, et courtes; fleurs mâles, au printemps, nombreuses et terminales, dont le pollen jaune, forme un nuage autour de l'arbre. Cônes arrondis, qu'on nomme *Noix* de cyprès et qui mûrissent en hiver. Terre légère, graveleuse et chaude; exposition du midi; semis, au printemps, en terrines remplies de terre de bruyère, plongées dans une couche tiède sous cloche; rentrer la terrine dans l'orangerie; repiquer le jeune plant en pots, dans la terre de bruyère, et le rentrer pendant quatre ans pour le fortifier; le mettre ensuite en pleine terre; garantir du froid humide les premières années. On en fait aussi des boutures. On trouve dans les semis une variété *Cupressus horizontalis* ou *Cupressus sempervirens expansa*, CYPRÈS MALE des jardiniers, à branches étalées. La teinte sombre de ces arbres les fait re-

chercher pour les jardins paysagers. Bois dur, brun et odorant, propre pour le tour.

2. Cyprès Faux-Thuya. (*Cupressus thuyoïdes.* Lin. — Duh. nouv. édit. vol. 3, pl. 2.) Arbre de 70 à 80 pieds, des marais de l'Amérique sept. Feuilles plates, persistantes, qui ont des rapports avec celles du *thuya*, mais sont disposées, aussi-bien que ses rameaux, d'une autre manière. De pleine terre, mais humide et marécageuse, pour qu'il prenne de l'extension. Semis en terrine ou en planches ombragées et en terre de bruyère; repiquage en même position. Beaucoup d'eau. C'est un arbre d'un très-bel effet. Même culture. On l'appelle Cèdre blanc, arbre de vie au Canada, parce que son bois aromatique, rose et léger, est incorruptible.

3. Cyprès pendant *ou* glauque. (*Cupressus pendula.* l'Hér. *Cupressus glauca.* Lam.) De l'Inde. Arbrisseau de 15 pieds, à tiges droites, à branches et rameaux pendans. Feuilles petites, aiguës, imbriquées sur quatre rangs, et d'un vert glauque. Fleurs, en février, les mâles très-nombreuses, d'un blanc roux, assez agréables. Toujours vert. D'orangerie. Il se multiplie de graines, de boutures et de greffes en approche sur la première espèce.

4. M. Noisette cultive encore depuis cinq ans le Cyprès austral. (*Cupressus australis*), à rameaux menus, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles nombreuses, très-petites et imbriquées.

CYTISE, *Cytisus.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Cytise des Alpes, Aubours, Faux-Ébénier. (*Cytisus laburnum.* Lin.—Jacq. *Fl. Aust.* 306.) Indigène. Arbre de troisième grandeur, à branches et rameaux longs et élastiques d'où les noms de *Bois d'arc* et *Arbois*. Feuilles à trois folioles ovales, un peu velues et soyeuses; fleurs, en mai ou juin, nombreuses, jaunes et en grappes longues, pendantes et terminales. Tout terrain sec, excepté la pure craie. Mi-soleil, semis au printemps en terre meuble et garantir des limaces; mettre en place l'année suivante avec son pivot. Variété à feuilles panachées; autre à larges feuilles nommée Ébénier odorant. On les greffe sur le premier dont le bois est dur et propre à faire des cercles, des échalas, etc. Ils produisent beaucoup d'effet à la fleur.

2. Cytise noirâtre *ou* Cytise a épis. (*Cytisus nigricans.* Lin. — Nouv. Duham. 5, t. 46, f. 1.) Petit arbrisseau de 3 à 4 pieds, des lieux arides du midi de la France, etc. Feuilles pétiolées, composées de trois folioles oblongues; rameaux disposés en buisson et terminés par une grappe de fleurs jaunes, odorantes, disposées en épis, longs de 5 à 7 pouces.

Fleurit en juin et juillet. Multiplication de graines semées au printemps. Pour en jouir à haute tige, on le greffe sur l'aubours.

3. Cytise a feuilles pliées. (*Cytisus complicatus.* Nouv. Duham. 5, t. 47, f. 1.) Arbrisseau du midi de la France, s'élevant à 5 ou 6 pieds. Rameaux garnis de feuilles nombreuses, à folioles souvent pliées dans leur longueur. Fleurs jaunes, en mai et juin, rapprochées au sommet des rameaux, au nombre de 30 à 50, en grappe terminale. Multiplication de semis au printemps.

4. Cytise a feuilles sessiles, Petit Cytise *ou* Trifolium des jardiniers. (*Cytisus sessilifolius.* Lin.) Indigène. Arbrisseau de 6 pieds, en buisson. Feuilles ternées, obrondes, d'un vert luisant. Fleurs, en juin, d'un beau jaune, en épis courts et terminaux, et couvrant l'arbuste qu'on tond quand elles sont passées. Quelquefois on le greffe sur le cytise des Alpes, pour former une tête touffue, à rameaux pendans, sur une tige élevée et nue. Même culture, mais terre légère, et aussi boutures et marcottes.

5. Cytise velu. (*Cytisus hirsutus.* Lin.) France mérid. Joli arbuste de 2 pieds, en buisson, à rameaux jaunâtres et velus. Feuilles persistantes, à trois folioles ovales, pointues et velues; fleurs, en juin et juillet, et quelquefois en automne si le temps est doux, à calice ventru, velu et jaunâtre, grandes, en tête terminale et d'un jaune aurore. Même culture.

6. Cytise argenté. (*Cytisus argenteus.*) Indigène. Petit arbuste de 6 à 8 pouces. Tiges rameuses, presque couchées, blanchâtres et soyeuses; feuilles à 3 folioles ovales-lancéolées, et soyeuses; fleurs, en août, petites, jaunes, géminées ou solitaires.

7. Cytise pourpré. (*Cytisus purpureus.* Jacq.) Arbrisseau d'Autriche, à rameaux simples, couchés; à feuilles composées de folioles petites, et lancéolées; à fleurs rouges, assez grandes, latérales, solitaires, et éparses le long des tiges.

8. Cytise a trois fleurs. (*Cytisus triflorus.*) Même culture, excepté pour le cytise argenté qu'il faut garantir des gelées, et qu'on fera même bien de rentrer dans l'orangerie.

DAIS. (Fam. des Thymélées).

1. Daïs a feuilles de fustet. (*Daïs cotinifolia.*) Arbrisseau de 10 à 12 pieds, rameux; feuilles opposées, ovoïdes, presque sessiles et persistantes; fleurs, en juillet et août, à collerette de quatre folioles, en faisceau ombelliforme et terminal, pubescentes en dehors, à divisions étroites, d'un

pourpre clair ; bouquets nombreux. Terre franche légère. De serre chaude. Multiplication de boutures et de racines.

*DECUMARIA.* ( Dodécandrie Monogynie, fam. des Myrtacées. ) Ce nom vient de la division en dix parties du calice, de la corolle, du stigmate et de l'ovaire.

1. Decumaire sarmenteux. ( *Decumaria barbara*, Lin. *Decumaria sarmentosa.* Pers. ) Arbrisseau de la Caroline, à rameaux nombreux, longs, sarmenteux et articulés, qui, prenant racines à chacune de leurs articulations, étouffent toutes les plantes voisines, d'où le surnom *barbara.* Feuilles épaisses, ovales, dentées au sommet, luisantes et d'un beau vert ; fleurs, en août et septembre, d'une odeur suave, et en panicules corymbiformes et terminales. Tout terrain frais et ombragé. Multiplication de branches enracinées. On les mêle avec les pervenches, pour orner des lieux ombragés, des talus, etc.

DIERVILLE, *Diervilla.* ( Pentandrie-Monogynie, fam. des Caprifoliacées. )

Dierville jaune. ( *Diervilla lutea H. P.* — Duh., nouv. édit., vol. 1, t. 18.) Arbrisseau rustique et touffu du Canada. Racines traçantes ; tiges nombreuses, à odeur forte quand on les casse ; feuilles opposées, lancéolées-ovales, dentelées, luisantes. Fleurs, depuis le mois de juin jusqu'aux gelées, jaunes, petites, légèrement odorantes et en grappes ; fruits en capsules. Terre franche légère et fraîche ; mi-soleil. Multiplication de graines, de traces, de marcottes ou de boutures.

*DIOSMA.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rutacées.) Nom composé de *dios*, divin, et *osme*, odeur. La plupart de ces jolis arbrisseaux sont du Cap. Leurs feuilles sont persistantes et odorantes. D'orangerie près des jours, ou mieux dans une bâche comme les bruyères. Terre de bruyère ; multiplication de graines aussitôt la maturité dans des pots placés dans la bâche ou dans une serre tempérée. On tient la terre fraîche, et au mois de mars on enfonce les pots dans une couche et sous châssis. On repique le jeune plant en septembre, ou on enterre de nouveau les pots sous châssis couverts d'un paillasson le jour, et on ne leur donne de la lumière qu'insensiblement. On traite de même les boutures qu'on fait au printemps et les marcottes enracinées qu'on empote.

1. Diosma imbriqué. ( *Diosma imbricata.* Lin.) Arbrisseau de 3 à 6 pieds. Tige et rameaux droits, un peu velus, à feuilles ovales, ciliées, petites, d'un beau vert, les supérieures imbriquées ; fleurs petites, en juillet et août, purpurines, odorantes et en ombelles terminales.

2. Diosma a feuilles de bruyère. (*Diosma ericoïdes.* Lin. — *Diosma rubra*, Lam.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds; rameaux d'un jaune rougeâtre; feuilles assez serrées, linéaires, pointues, courtes, réfléchies au sommet, ponctuées et très-odorantes. Fleurs, en mai et juillet, blanches, petites, en étoile, terminales, sessiles, et solitaires, ou par trois ou quatre.

3. Diosma a larges feuilles. (*Diosma latifolia.* And. *Rep.* 33.) Arbrisseau de 4 pieds; feuilles plus grandes, opposées, nombreuses, presque sessiles, lancéolées, obtuses, d'un beau vert, les bords ponctués; fleurs, en juillet et août, assez grandes, et blanc de lait. Très-aromatique, plus délicat et de serre tempérée.

4. Diosma a feuilles dentées. (*Diosma serratifolia.* Vent. Malm. 77.) De Botany-Bay. Belle espèce à tige brune; rameaux rougeâtres; feuilles opposées, presque sessiles, ovales-oblongues, plus grandes, pointues, courbées dentées en scie, ponctuées, glanduleuses sur les bords; fleurs, en mars et avril, solitaires ou par deux, en étoile, d'un blanc pur, à bractées assez longues, filamens blancs; anthères rouges et style couvert de poils blancs.

5. Diosma a feuilles opposées. (*Diosma oppositifolia. Diosma scabra*, Lam.) Arbuste de 2 à 3 pieds; rameaux rougeâtres, pubescens et droits; feuilles opposées en croix, linéaires-lancéolées, creusées en goutière, ayant une pointe aiguë et blanche, fleurs, de mars en juillet, presque sessiles, lavées de rouge, au sommet des rameaux.

6. Diosma lancéolé. (*Diosma lanceolata — Diosma linearis*, Wild.) Tige grisâtre; rameaux menus, jaunâtres dans leur jeunesse, feuilles lancéolées, étroites, pointues ponctuées, un peu courbées en faux.

7. Diosma velu. (*Diosma hirsuta — Diosma pubescens.*) Tiges et rameaux droits, élancés; un peu grêles, velus et jaunâtres dans leur jeunesse; feuilles nombreuses, serrées, sessiles; étroites, linéaires, pointues, concaves en dessous; couvertes de poils blancs; fleurs, en juillet, blanches, petites et terminales.

8. Diosma cilié. (*Diosma ciliata.*) Arbuste de 2 pieds; rameaux très-nombreux, courts, cassans, d'un gris rougeâtre; feuilles éparses, petites, ovales, très-ouvertes, ponctuées et ciliées sur les deux surfaces; fleurs, en juin et juillet, sessiles, en têtes terminales et d'un poupre pâle.

9. Diosma précoce. (*Diosma præcox.* Dumont C.) Même port, presque le même feuillage et les mêmes fleurs que le précédent; mais plus élevé, à feuilles un peu plus étroites, moins garnies de poils; fleurs, plus pâles, en mars et avril.

10. Diosma a fleurs en tête. (*Diosma capitata.*) Arbuste de 3 à 6 pieds, à rameaux longs, faibles, pubescens, jaunâtres et droits; feuilles petites, ovales, mucronées, imbriquées, ciliées et ponctuées; fleurs, en juillet et août, blanches et en têtes terminales bien garnies.

11. Diosma a feuilles de cerfeuil. (*Diosma cerefolia.* Vent. Jard. M.) Tige de 2 pieds, d'un gris brun; rameaux nombreux et raprochés, feuilles presque sessiles, réfléchies, ciliées, ponctuées, d'un vert foncé. Fleurs, au printemps, carnées, ensuite blanches, très-petites, en petites têtes serrées et terminales.

12. Diosma hérissé. (*Diosma hirta.* Lam. *Diosma purpurea.* Hort.) Arbuste en pyramide; rameaux fermes, pubescens, jaunâtres; feuilles sessiles, imbriquées sur trois côtés, ovales-lancéolées, concaves en dedans, pointues et garnies de poils; fleurs, en juin, d'un pourpre plus foncé; pédicule capillaire velu et pourpre; ovaire bifide.

13. Diosma uniflore. (*Diosma uniflora* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 111.) Tige grisâtre, rameaux pubescens, d'un jaune pâle, très-roides; feuilles nombreuses, sessiles, opposées en croix, ovales-oblongues, étroites, épaisses, pâles et ponctuées en dessous, garnies de poils sur les bords; fleurs, en mai, ordinairement solitaires, terminales, ouvertes en étoile, blanches en dessus, roses en dessous; avec une ligne pourpre au milieu des pétales; calice rongeâtre, ponctué et cilié.

14. Diosma tétragone. (*Diosma tetragona.* Wild.) Tige grise à rameaux opposés et très-droits; feuilles opposées en croix, formant quatre rangs, sessiles, ovales-lancéolées, trigones, épaisses, carénées en dessous, pointues, ciliées sur les bords, ponctuées en dessous; fleurs, en août, sessiles, géminées, terminales et blanches.

15. Diosma ombellé. (*Diosma umbellata.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 163.) Rameaux rouges; feuilles opposées, ovales-lancéolées, oblongues, pâles et ponctuées en dessous, légèrement crénelées et glanduleuses sur les bords; fleurs, en avril et mai, trois à cinq réunies en ombelle, larges, les boutons rouges; les cinq pétales arrondis, épais, luisans en-dessus et d'un blanc pur, teints de rouge en-dessous, et marqués dans le milieu d'une ligne pourpre.

16. Diosma bucku. (*Diosma fumosa.* Hortul.) Cette espèce diffère beaucoup des autres. Rameaux tétragones, jaunâtres; feuilles opposées, presque sessiles, distantes par paires, ovales, obtuses, dentées, ponctuées, d'un vert foncé, pâle en-dessous. L'arbuste a une odeur forte et désagréable.

Les Hottentots en font un emplâtre qu'ils nomment *bucku*. On le conserve et on le multiplie difficilement.

17—28. Diosma ovale. (*Diosma ovata.* Wild.) Petit arbuste en buisson, à feuilles opposées ou verticillées par trois, rapprochées, ovales-elliptiques, épaisses, fermes, pâles en dessous, marquées de points verts et d'une ligne ponctuée sur les bords; fleurs, solitaires ou géminées, sessiles, terminales, d'un blanc pur et luisant en dessus, couleur de rose en dessous, avec une ligne pourpre au milieu; filamens blancs, garni de poils visqueux; calice rougeâtre et ponctué. On cultive encore les *Diosma scoparia* ou *gliformis*, *alba*, *obtusata*, *pulchella*, *gracilis* ou *reclinata*, ou *tenella*, *hispida*. ou *capensis*, *villosa*, *orbicularis*, *bruniades*, *fragrans*. Ce sont de jolis arbustes, mais qui seront mieux avec les *gnidia*, les *struthiola*, les *erica*, dans une bâche particulière.

*DIRCA*. (Octandrie Monogynie, fam. des Thymélées.)

1. Dirca des marais, Bois-Cuir, à cause de la souplesse et de la tenacité de son écorce. (*Dirca palustris.* Lin.) Du Canada, dans les lieux marécageux. Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux très-souples et articulés; feuilles ovales, jaunâtres et velues en dessous. Fleurs, en mars et avril, par deux ou trois sur le même pédoncule, pendantes, monopétales, en cornet, d'un blanc verdâtre et précédant les feuilles. Terre tourbeuse ou de bruyère, à humidité constante; situation ombragée; multiplication de graines, en terrines toujours humides, au printemps, et de marcottes longues à s'enraciner.

DRAGONIER, *Dracœna*. Genre de l'Hexandrie Monogynie, et de la famille des Asphodélées.

Dragonier a feuilles refléchies. (*Dracœna reflexa.* Lil. 92 *Dracœna cernua.* Jacq. Hort. Schoenbr. 1, t. 96.) Arbre dans son pays natal, l'île de France et de Madagascar, seulement arbrisseau dans nos serres. Feuilles lancéolées, très-glabres, rétrécies en leur partie inférieure, et embrassantes à leur base, les inférieures réfléchies sur la tige; fleurs, petites, disposées en plusieurs grappes formant la panicule; corolle blanche, à six divisions profondes; fleurit en juin. Serre chaude; chez M. Cels.

ÉBÉNIER. *Ebenus*. En grec, *ebenos*. (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

Ébénier de Crète. (*Ebenus cretica.* Lin.) Antyllide de Crète. Arbuste de 4 pieds. Tige droite (si on l'a redressée dans sa jeunesse); rameaux soyeux; feuilles persistantes, ailées, à cinq folioles lancéolées, soyeuses et argentées. Fleurs, en juillet et août, en épi serré et terminal. Terre franche

légère et substantielle ; exposition chaude ; d'orangerie ; multiplication de semences sur couche tiède et sous châssis. Peu d'arrosement l'hiver.

ECHIUM. Voyez Vipérine.

EDWARSIER, *Edwarsia.* (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.) Genre dédié à M. Sydenham Edwards, peintre de botanique, et Anglais.

1. Edwarsier a grandes fleurs. (*Edwarsia grandiflora*, Salisb. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 182. — *Sophora tetraptera.* Willd.) Arbrisseau originaire de la Nouvelle-Zélande, et s'élevant dans nos jardins à dix ou douze pieds. Feuilles peu nombreuses, ailées avec impaire, et composées de douze à vingt paires de folioles ovales-oblongues, presque opposées ; fleurs, d'une belle couleur jaune, grandes, portées sur de longs pédoncules, et disposées quatre à huit ensemble, en grappes un peu pendantes, dans la partie supérieure des rameaux. Ces fleurs paraissent en avril et mai ; elles donnent, mais assez rarement dans le climat de Paris, des gousses étranglées à chaque graine et munies de quatre angles saillans en ailes. Cet arbrisseau se multiplie de graines qu'on sème sur couche, ou de marcottes par incision ; mais celles-ci reprennent difficilement. Il peut être placé à l'air libre, en terre médiocre, quand il a acquis une certaine grandeur ; mais on risque de voir détruire ses nouvelles pousses par les gelées, à moins qu'on ne l'en garantisse par des paillassons. On est plus assuré de le conserver en orangerie. En Provence, il passe les hivers sans aucun abri, et il y sera bientôt naturalisé.

2 Edwarsier a petites ffuilles. (*Edwarsia microphylla.* Willd.) Du même pays, demande les mêmes soins, la même culture, et fleurit à la même époque. Ses fleurs sont moins longues et plus grosses ; elles donnent des gousses articulées qui fournissent quelquefois de bonnes graines. Cet arbrisseau est agréable, surtout par son feuillage, chaque feuille étant composée de plus de trente folioles, petites, ovales et d'un beau vert. Terre franche légère. Orangerie.

*EMBOTHRIUM.* (Tétandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Ce nom signifie *qui est dans une fosse*, parce que les étamines de ce genre toujours vert de la Nouvelle-Hollande, sont dans une cavité au bout des pétales. On le cultive comme les branskia.

1. Embothrium a feuilles de saule. (*Embothrium salicifolium.* Vent. J. de Cels. 8. *Embothrium salignum*, Andr. *rep.* 215. *Hakea saligna.* Brown.) Tige de 6 à 8 pieds, à rameaux souples et rouges ; feuilles rougeâtres de la forme du *saule.* Fleurs en mai, nombreuses, en paquets axillaires petites,

d'un jaune pâle, d'une odeur agréable, à quatre pétales presque filiformes. Le pistil du double plus long, demeure courbé sur les étamines pendant la fécondation.

2. Embothrium soyeux. (*Embothrium sericeum.* Smith. And. *rep.* 100. *Crevillea sericea.* Brown.) Arbrisseau à feuilles nombreuses, oblongues-lancéolées, aiguës, soyeuses en dessous, alternes, paraissant ternées à cause de deux autres feuilles qui naissent presque toujours dans leurs aisselles. Fleurs, presque toute l'année, en bouquets terminaux, petites, nombreuses, à quatre pétales linéaires, d'un pourpre clair ou lilas, et obliques, ayant une touffe de poils au centre. Même culture.

3. Embothrium magnifique. (*Embothrium speciosissimum.* Smith.—Willd. *Embothrium spatulatum*, Cav. *Telopea speciosissima.* Brown.) Arbrisseau superbe et peu rameux; feuilles opposées, sessiles; grandes, presque ovales, à grandes dents; fleurs, en mai et juillet, ayant une collerette rouge, nombreuses, en tête corymbiforme, grosse comme le poing, tubuleuses, monopétales et à quatre divisions, d'un très-beau rouge *qui s'aperçoit de loin*, d'où *telopea*, du grec *telopos*.

4. Embothrium à feuilles découpées. V. Lomatie.

Épacride. Du grec *épi*, sur, et *akros*, sommet, qui croît sur les montagnes. Les épacrides fleurissent en mars et avril, et quelquefois encore à la fin de l'été. (Pentandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes.)

1. Epacride a longues fleurs. (*Epacris longiflora.* Cav. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 185.) De la Nouvelle-Hollande, comme les suivantes. Tiges de plus de 3 pieds; rameaux d'un rouge brun, un peu cotonneux; feuilles sessiles, ovales, petites, terminées par une épine; fleurs d'un beau rouge, nombreuses, en épis, à tube allongé, évasé en cinq lanières. Même culture que les bruyères du Cap, comme les suivantes.

2. Épacride piquante. (*Epacris pungens.* Cav.) Arbuste de plus de 3 pieds; rameaux blanchâtres; feuilles nombreuses, concaves, roides, ovales, et terminées par une épine. Fleurs en épi considérable, élargies en entonnoir et blanches.

3. Épacride purpurescente. (*Epacris purpurescens.* — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 155.) Tige très-courte, à rameaux nombreux, effilés, diffus; feuilles sessiles, demi-amplexicaules, ovales, un peu repliées en capuchon, terminées par une épine. Fleurs nombreuses, en épis allongés, d'abord purpurescentes, ensuite presque blanches, et un peu en entonnoir. Les boutures réussissent difficilement.

4—8. Épacride élégante. (*Epacris pulchella.* Cav.) Arbuste de 4 pieds, branchu; feuilles petites, imbriquées, presque sessiles, en cœur très-aigu. Fleurs très-odorantes, d'un blanc nuancé de pourpre, nombreuses et en long épi. On cultive encore les espèces suivantes: *Epacris attenuata* et ses variétés, *Epacris glauca*, *obtusa* et *rosea*.

*EPHEDRA.* (Dioécie-Monadelphie, fam. des Conifères.) Ces arbustes sont toujours verts et sans feuilles.

1. Éphédra a un épi. (*Ephedra monostachya.* Lin.) De Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, à tiges nombreuses, grêles, articulées, garnies d'un grand nombre de rameaux; fleurs en chaton, de septembre à novembre; baies rouges et mangeables.

2. Éphédra a deux épis (*Ephedra distachia.*) Indigène, n'en diffère que parce qu'il s'élève à 6 pieds, et que ses fleurs, en juin et juillet, sont en chatons géminés; baies *idem*.

3. Ephedra élevé. (*Ephedra altissima.* Desf.) De Barbarie. Tige de 12 pieds, en touffe considérable, divisée en rameaux filiformes et pendans. Terre franche légère et humide. Couverture l'hiver pour la deuxième et la troisième à laquelle il faut une exposition abritée. Multiplication de rejetons.

ÉPIGÉE, *Epigæa*, du grec *épi*, sur, et *gaia*, terre. (Décandrie Monogynie, fam. des Ericoïdes.)

1. Épigée rampante. (*Epigæa repens.* Lin.—And. *rep.* 102.) De l'Amérique sept. Petit arbuste à tiges rampantes, menues et traçantes; feuilles persistantes, nombreuses, ovales en cœur, veinées et coriaces; fleurs, en juillet, ou de mars en mai, dans l'orangerie, monopétales, tubulées; le limbe a cinq divisions, trois à six ensemble en grappes, et carnées ou blanches. Culture des andromèdes.

ÉPINES. Sous ce nom nous cultivons plusieurs jolis arbrisseaux, qui sont des espèces d'Alisiers ou de Néfliers. (*Voyez* ces mots.)

ÉRABLE, *Acer.* (Polygamie Monœcie, fam. des Acéridées.)

Ces arbres utiles et agréables s'accommodent de tout terrain, et de toute exposition, mais préfèrent une terre fraîche et profonde. On les multiplie de graines semées aussitôt la maturité, et qu'on fait stratifier, si on craint les souris et les mulots, pour les semer après les gelées en planches bien préparées et au levant, ou de marcottes au printemps et à l'automne.

1. Érable commun ou champêtre, petit érable des bois, (*Acer campestre.* Lin.) Arbrisseau indigène, formant buis-

son par ses rameaux nombreux. Feuilles à cinq lobes ; fleurs ; en mai, d'un blanc verdâtre, en grappes courtes. Il est laiteux, aussi-bien que sa variété à feuilles panachées. Bois dur, d'où le nom *acer*.

2. Érable sycomore. (*Acer pseudo-platanus.* Lin.) De Suisse. Arbre droit, de plus de 60 pieds de haut, à racines pivotantes ; feuilles à cinq lobes aigus et inégalement dentés, portées par des pétioles ordinairement teints de pourpre ou de rouge. Fleurs, en avril ou mai, verdâtres, en grappes pendantes. Variété charmante, à feuilles panachées de blanc, mais qui sont roses dans leur jeunesse. Son bois, assez dur, est très-bon pour le chauffage. Il est recherché par les ébénistes, les tourneurs et pour les instrumens de musique.

3. Érable plane *ou* à feuilles de platane, Érable de Norwége. (*Acer platanoïdes.* Lin.) Indigène. Arbre un peu moins élevé que le précédent ; feuilles à cinq lobes très-pointus, luisantes, vertes sur les deux surfaces ; fleurs *idem*, herbacées et en grappes à demi-droites. Il vaut mieux pour recevoir la greffe de toutes ses variétés qui sont laiteuses comme lui : l'une à feuilles très-découpées, Érable griffon *ou* pate-d'oie (*Acer laciniosum. H. P.*), qu'on peut aussi semer : l'autre à feuilles panachées, etc., qu'il faut greffer. Son bois sert aux mêmes usages.

4. Érable de Tartarie. (*Acer tartaricum.* Lin.) Arbrisseau très-propre à décorer les bosquets, par ses fleurs, en mai ou juin, à calice rouge et à grappes composées, et par ses fruits à ailes rouges, qui font un assez joli effet. Feuilles en cœur, plutôt dentées que lobées.

5. Érable de Montpellier. (*Acer monspessulanum.* Lin. *Acer trilobatum.* Lam.) Plus grand que le précédent, très-rameux, à feuilles constamment à 3 lobes, et persistantes jusqu'aux gelées. Fleurs herbacées, en mai.

6. Érable de Virginie. (*Acer rubrum.* Lin. *Acer Dasycarpum.* Mich.) Arbre très-grand, rustique et d'un bel aspect par son port, par l'extrémité rouge de ses rameaux. Feuilles grandes, à 5 lobes aigus et dentés, d'un beau vert en dessus, argentées en dessous ; fleurs, en avril, petites, rouges, et en grappes pendantes ; semences larges, ailées, rouges aussi, et qui, mûres souvent avant juin, doivent être semées aussitôt. Le plant aura, avant l'hiver, plus d'un pied. Le bois de cet arbre, plus dur que celui des précédens, sert aux mêmes usages.

7. Érable rouge. (*Acer rubrum.* Mich. *Acer tomentosum.* H. P.) Arbre de 70 pieds. Fleurs en avril. Écorce lisse et parsemée de larges taches blanches. Fleurs d'un rouge foncé.

Bois utile dans les arts. Il vient dans les terrains frais et submergés en hiver.

8. Érable jaspé. (*Acer pensylvanicum.* Lin. *Acer striatum.* Lam.) Arbre moyen qu'on distingue par son écorce verte au printemps, rouge en hiver, jaunâtre le reste du temps, toujours rayée de lignes noires en Amérique, suivant Michaux, mais blanches en France, et aussi par ses feuilles, les plus grandes du genre, découpées en trois lobes aigus, arrondis et ovales, près du pétiole. Il aime assez les terrains secs et une bonne exposition. On le greffe presque rez terre sur le *Sycomore* ou sur l'*Érable plane*.

9. Érable a feuilles de frêne. (*Acer negundo.* Lin.) Grand et bel arbre de l'Amérique septentrionale et dioïque. Feuilles ailées, à cinq folioles assez semblables à celles du frêne, d'un vert clair, à pétiole rosé. Fleurs, en avril, petites et en grappes. Il vient dans un sol frais et même argileux; il croît vite, et fleurit à sa troisième année. Son bois est cassant.

10—11. Érable a sucre. (*Acer saccharinum.* Lin.) Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles à cinq lobes aigus, dentés, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, et portées par des pétioles rougeâtres. En Pensylvanie, il rend une liqueur sucrée par les incisions que l'on fait à l'époque du dégel à son tronc et à ses grosses branches, et avec laquelle on fait du sucre. L'érable plane en fournit également. On greffe au besoin cet érable sur l'érable rouge et le sycomore. Son bois est dur et d'une belle couleur; c'est le meilleur de ceux d'Amérique. Il est aussi très-bon pour le chauffage. L'*Acer nigrum* n'en diffère que par son feuillage plus foncé, et sert aux mêmes usages.

12—15. On connaît et on cultive encore l'Érable de pensylvanie. (*Acer spicatum.* Lam.) Dont les fleurs sont en épis, et qui exige une exposition plus chaude que toutes les espèces précédentes. L'Érable de Crète. (*Acer creticum*), Dont les feuilles, étant constamment à trois lobes, l'ont fait regarder comme une variété de celui de Montpellier. L'Érable opale des Italiens. (*Acer opalus.* Lin.) Arbrisseau à rameaux nombreux, à feuilles arrondies, à cinq lobes, et portées par des pétioles rouges comme l'extrémité des rameaux. Enfin l'*Acer hybridum* ou *lobatum* des Anglais, bel arbre peu multiplié en France.

*ERYTHRINE*, *Erythrina.* (Diadelphie Décandrie; fam. des Légumineuses.)

1. Erythrine arbre de corail immmortel. (*Erythrina corallodendrum.* Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 170.) Arbre des Indes, à aiguillons courts et épars; feuilles à trois

folioles ovales en cœur à la base, terminées par une pointe, glauques et lisses ; fleurs, en mai et juin, en épis droits, terminaux, à étendard très-long, et d'un rouge de corail, d'où ses noms du grec, *erithros*, rouge, *korallion*, corail et *dendron*. Terre franche légère ; serre chaude, où cet arbre ne s'élève que de dix à douze pieds. Multiplication de graines en pots sur couche chaude et sous châssis. Même traitement après le repiquage ou sous cloche pour faciliter la reprise. Enfoncer les pots de jeunes plants dans la tannée pendant le premier hiver. Son charbon sert à faire de la poudre dans l'Inde. — On possède encore l'ÉRYTHRINE BRILLANTE. ( *Erythrina fulgens.* HERBIER DE L'AMATEUR, tom. 4. ) Dont les fleurs ramassées, nombreuses, longues, et d'un beau rouge, se font remarquer pendant une partie de l'été. Même culture. Originaire des Antilles.

*EUCALYPTUS.* ( Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES. ) Ce nom grec signifie *je couvre bien*, parce que la fleur a une sorte de coiffe caduque qui couvre les étamines et le pistil jusqu'à leur épanouissement, et qui remplace les pétales qui lui manquent. Les espèces ci-après sont de la Nouvelle-Hollande. Livrés à la pleine terre dans le midi de la France, les *Eucalyptus* pourraient y parvenir à toute leur hauteur, et par conséquent devenir utiles pour les constructions, la mâture, etc.

1. EUCALYPTUS GIGANTESQUE. ( *Eucalyptus robusta.* SMITH. ) Arbre de 150 pieds ; feuilles persistantes, ovales-oblongues, pointues et fermes ; fleurs axillaires, très-petites, en ombelles latérales et terminales, à filets blancs et anthères jaunes, les pédoncules et pédicules comprimés. Culture des mimosas de la Nouvelle-Hollande, comme les suivans, mais vases plus grands.

2. EUCALYPTUS RÉSINEUX. ( *Eucalyptus resinifera.* SMITH. ) De haute stature ; forme élégante par sa longueur et la flexibilité de ses branches tombant comme celles du saule pleureur ; ses feuilles sont oblongues, et terminées par une pointe allongée, d'un vert lisse ; fleurs en ombelles latérales.

3.—16. On cultive aussi les EUCALYPTUS POIVRÉ. ( *Eucalyptus piperita.* SMITH. ) — OBLIQUE. ( *obliqua.* l'HÉR. ) — A CORYMBES. ( *Corymbosa.* ) — PANICULÉ. (*paniculata.*) — BORDÉ. (*marginata.*) —A FEUILLES ÉTROITES. (*angustifolia.*) —A FEUILLES OPPOSÉES, ( *oppositifolia.* H. P. )—*saligna.*— *populifolia*,— *parvifolia*,— *argentea*,— *undulata*,—*pulverulenta*,—*perfoliata.*

EUPHORBE, *Euphorbia.* ( Décandrie Trigynie. Type de la famille des EUPHORBIÉES. ) Toutes les espèces sont rem-

plies d'un suc laiteux, très-âcre, brûlant, caustique. Le nom est celui du médecin de Juba, roi de Lybie.

1. Euphorbe ponceau. (*Euphorbia punicea.* Swart.—Jacq. *Icon. rar.* 484.) Arbrisseau de 4 pieds, de la Jamaïque; tronc et rameaux grisâtres; feuilles grandes, lancéolées, cunéiformes, glauques en dessous; fleurs, en janvier, terminales, et de peu d'apparence; bractées ovales, acuminées, d'un rouge vif de cerise, et d'un fort bel effet. Terre franche; exposition chaude en été; serre chaude; fréquens arrosemens l'été, très-modérés l'hiver. Semis ou boutures sur couche chaude et sous châssis.

2—3. Euphorbe hétérophille *ou* Euphorbe cyathiforme. (*Euphorbia heterophylla.* Lin. et *cyatophera.* Jacq. *Icon. rar.* 480.) De l'Amérique septentrionale. Espèce et variété vivaces, et toujours vertes. Tiges de 2 à 3 pieds; rameaux axillaires, anguleux, divisés; feuilles ovales ou penduliformes, d'un vert léger; fleurs, tout l'été, d'une couleur herbacée, mais garnies de bractées grandes et remarquables par une tache large et de couleur écarlate. Même culture, ou placées près des murs, au midi, où elles mûrissent leurs graines dans l'année, et périssent aux premiers froids.

4. Euphorbe mellifère. (*Euphorbia mellifera.*) Joli arbrisseau à feuilles longues, lancéolées, aiguës, et ressemblant à celles du laurier rose; fleurs brunes, nombreuses, et rapprochées en thyrse à la sommité des rameaux. Terre d'orangers. Multiplication de graines, de boutures ou de drageons. D'orangerie.

5—6. Euphorbe méloniforme, *et* Tête de Méduse. (*Euphorbia meloniformis*, et *Euphorbia caput Medusæ.* Lin.) Du Cap, et sans épines. La première consiste en une masse presque ronde, verte, charnue, à plusieurs angles et à sillons. L'autre est composée d'une masse de quelques pouces, d'où sortent des rameaux charnus, verts, cylindriques, ressemblant un peu aux serpens de la tête de Méduse. Fleurs, de mai en septembre, verdâtres dans la première espèce, en juillet, et jaunâtres dans la seconde, mais peu apparentes. Culture des cactiers.

7. Euphorbe Epurge *ou* Catapuce. (*Euphorbia lathyris.* Lin.) Espèce indigène et bisannuelle. Tige de 2 à 3 pieds; feuilles opposées, sessiles, lancéolées, d'un vert glauque; fleurs verdâtres, de peu d'apparence, mais la plante a un beau port. Pleine terre; tout terrain; multiplication par les graines qui se sèment toutes seules.

*FABRICIA.* (Isocandrie Monogynie, fam. des Myrtées. Dédié à Fabricius.) Fabricia glabre (*Fabricia lævigata.* Smith.) Joli arbrisseau de la N.-Holl. à feuilles persistantes,

presque sessiles, ovales, à trois ou cinq nervures, d'un glauque terne, et soyeuses dans leur jeunesse; fleurs, en mai, terminales, axillaires, presque sessiles; à cinq pétales ouverts, blancs, et marqués à l'onglet d'un trait rouge; anthères jaunes. Culture des mélaleuques.

FÉVIER. *Gleditsia.* Genre dédié à GLEDICH, profess. de botanique. (Polygamie Diœcie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. FÉVIER D'AMÉRIQUE. Acacia triacanthos. (*Gleditsia triacanthos.* LIN.—CATESB. 1. 53.) Bel et moyen arbre du Canada, et de pleine terre. Racines pivotantes; troncs et branches armés d'épines nombreuses, longues, fortes, acérées, rameuses, ordinairement trois ensemble à l'aisselle de chaque feuille, d'où son surnom qui signifie *trois épines.* Il s'en dépouille quelquefois. Feuilles deux fois ailées, à douze ou quinze paires de folioles, ovales-allongées, souvent aiguës, toujours très-petites, et répandant une odeur agréable lorsqu'on les froisse; fleurs, en mai et juin, en grappes axillaires, et simples, de peu d'apparence et d'un blanc sale; jolies gousses, grandes, brunes, marquées de larges taches d'un beau rouge, contenant de petites fèves, d'où le nom français. Variétés: FÉVIER SANS ÉPINES. (*Gleditsia inermis.* H. P.) A folioles petites, et à gousses très-longues; bois dur, mais cassant et inférieur à celui de l'*acacia blanc.* Terre légère, plus sèche qu'humide; mi-soleil. Multiplication de graines en pleine terre, et à une exposition chaude en avril.

2. FÉVIER MONOSPERME. (*Gleditsia monosperma.* MICH.) De la Caroline. Arbre aussi élevé; rameaux hérissé d'épines à trois pointes menues, mais fort longues sur la tige et les branches; feuilles deux fois ailées, de neuf à treize paires de folioles opposées; les jeunes branches d'un gris verdâtre, rayé de blanc; fleurs insignifiantes; gousses ovales, mucronées, monospermes, en bouquet. Même culture, mais plus délicat, et perdant ses jeunes pousses presque tous les hivers par la gelée. Avant de le mettre en pleine terre, on le tient pendant trois ou quatre ans en pots pour les rentrer.

3. FÉVIER DE LA CHINE. (*Gleditsia sinensis.* LIN. *Gleditsia horrida.* WILLD.) Arbre aussi grand; tronc hérissé d'épines en faisceau, de 6 pouces; branches très-ramifiées et armées d'épines, à trois ou quatre dards latéraux de 2 pouces; feuilles deux fois ailées, à quatre pinnules, et six à sept paires de folioles, larges, ovales, obtuses et d'un beau vert. Culture du n°. 1.

4. FÉVIER A GROSSES ÉPINES. (*Gleditsia macrocanthos.* H. P.) De la Chine. Tiges et branches armées de grosses épines axillaires, fort pointues, très-dures, sur lesquelles sont deux autres plus courtes et opposées; feuilles d'abord simplement

ailées, de dix à douze paires de folioles ovales-oblongues, et crénelées, ensuite deux fois ailées; rameaux plus courts et plus forts. Cette espèce est excellente pour faire des haies impénétrables. Même culture que le n°. 1.

5—7. Févier de la Caspienne. (*Gleditsia caspica.* Bosc.) Le plus beau de tous, et aussi élevé que le premier. Tronc et branches garnis d'épines très-longues, recourbées, aplaties à la base, et d'un brun verdâtre; branches étalées; rameaux en zig-zag, d'un vert brunâtre; feuilles deux fois pinnées, d'un pied de long, à pinnules d'un côté, ayant douze à quinze paires de folioles ovales, aiguës, de l'autre des folioles de 15 à 18 lignes de long. Même culture. On connaît encore le Févier verdatre (*Gleditsia subvirescens.* Hort. Ang.) De la Chine, qu'on cultive de même. Toutes ces espèces peuvent se greffer sur la première. Leur bois est à peu près de même qualité, c'est-à-dire, dur, mais cassant. Ils produisent beaucoup d'effet dans les jardins paysagers. Le Févier de Java. (*Gleditsia javanica.* Lam.) n'a point d'épines; feuilles deux fois ailées, à quatre paires de pinnules, qui soutiennent soixante-douze paires de folioles très-rapprochées, et d'un vert luisant. Terre franche légère; de serre chaude. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis.

FIGUIER. *Ficus.* (*Voy.* page 250.) Polygamie Triœcie, fam. des Urticées.) Les arbrisseaux suivans se cultivent pour leur beau port et leur feuillage persistant.

1. Figuier de la baie botanique. (*Ficus rubiginosa.* Desf. *Ficus australis.* Willd.) Tige droite, brune, rameuse; rameaux verts, ponctués de brun; feuilles ovales, fermes, épaisses, luisantes, d'un beau vert en-dessus, nerveuses, veinées, et couvertes d'un duvet ferrugineux en-dessous, longues de 4 pouces et demi, et larges de deux et un quart; fleurs insignifiantes comme celles des autres figuiers. Terre franche légère; bonne exposition; serre tempérée, ou très-bonne orangerie. Multiplication de marcottes ou de bouture dont on laisse sécher la coupe, et que l'on place dans des pots sur couche chaude et sous châssis; arrosemens modérés.

2. Figuier a grandes feuilles. (*Ficus macrophylla.* Desf.) De la Nouv.-Hollande. Tige de 12 à 15 pieds; feuilles plus grandes, oblongues, en cœur à leur base, nerveuses, coriaces, d'un beau vert foncé et luisant. Même culture.

3. Figuier Benjamin. (*Ficus benjamina.* Lin.) De l'Inde. Arbre élevé; feuilles ovales lancéolées, acuminées, entières, lisses, luisantes; rameaux souples, allongés, un peu grêles, et très-glabres; fruits blanchâtres, presque sessiles, de la grosseur d'un pois. De serre tempérée, ou de bonne orangerie. Terre franche et substantielle; du reste même culture.

4. Figuier a feuilles de Nénuphar. (*Ficus nymphææfolia.*) Arbre de 20 pieds; tronc branchu; feuilles très-grandes, ovales-arrondies, en cœur à la base, mucronées, glauques en-dessous, presque ombiliquées, de la forme de celles du nénuphar jaune. Même culture; mais de serre chaude, où il fait un très-bel effet.

5—22. Figuier élastique. (*Ficus elastica.*) De l'Inde. Grand arbre; feuilles enveloppées, avant leur développement, d'une spathe couleur de rose, semblables à celles du *magnolia grandiflora*, mais deux fois plus grandes et d'un vert foncé. Culture du précédent. C'est un des plus beaux arbres de serre chaude. Il fournit une gomme élastique un peu différente de celle qu'on tire du *caout-chout* ou *hévé*. Les figuiers dont les noms suivent se cultivent de même, et sont aussi de serre chaude; savoir : les *Ficus religiosa*, *bengalensis*, *indica*, *virens*, *scabra*, *mauritania*, *populifolia*, *ulmifolia*, *laurifolia*, *citrifolia*, *crassinervia*, *australis*, ou *ferruginea*, *racemosa*, *phytolaccæfolia*, *glaucophylla*, *pyrifolia* et *scandens*.

*FONTANESIA*. Genre dédié à M. Desfontaines (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Fontanesia a feuilles de Philaria. (*Fontanesia phillyroïdes*. La Bil.-Duh. n. éd. 5.) De Syrie. Arbrisseau élégant de 8 ou 10 pieds; tige droite; rameaux très-nombreux, longs, grêles, flexibles, en large buisson; feuilles opposées, ovales-oblongues, aiguës et caduques en pleine terre, mais persistantes en serre tempérée; fleurs, en mai, petites, nombreuses, en grappes axillaires, à deux pétales fendus, d'abord blancs, puis rougeâtres. Terre franche légère, un peu crétacée, pierreuse et sèche; exposition du levant. Multiplication de graines et de bouture au printemps, dans une bonne terre amendée, et au levant, ou de marcottes simples, ou même d'éclats séparés en automne. Il est propre à décorer les bosquets, et peut servir à faire de petites palissades comme le troëne.

*FOTHERGILLA*. (Polyandrie Digynie, fam. des Ulmacées.) Fothergilla a feuilles d'Aune. (*Fothergilla alnifolia*. Lin. F. *Fothergilla Gardeni*. Jacq. *Ic. rar.* 100.) De la Caroline. Arbuste de deux pieds, disposé en buisson par ses rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtre; feuilles ovales, obtuses, dentées au sommet, blanchâtres en-dessous. Fleurs, en avril, en épis ovales et blancs, à cause du duvet qui les recouvre, d'une odeur agréable. Les fruits lancent assez loin et avec bruit leurs semences. Elles sont, avec les marcottes, le moyen de multiplier cet arbuste, qu'on place dans la plate-bande de terre de bruyère et dans la partie humide et ombragée.

FRÊNE. *Fraxinus*, de *frangere*, casser, pour exprimer la nature *fragile* du bois de quelques espèces. (Polygamie Dioecie, fam. des ACÉRINÉES.)

1. FRÊNE COMMUN. (*Fraxinus excelsior.* LIN.) Indigène. Bel arbre de plus de 60 pieds, à racines pivotantes et à boutons noirs; feuilles opposées, ailées avec impair, à 11 ou 13 folioles ovales, pointues, dentées, opposées; le pétiole canaliculé; fleurs en grappes paniculées, jaunâtres, en avril et mai. Cet arbre, étant souvent attaqué et quelquefois entièrement dépouillé par les mouches cantharides, dont l'odeur est désagréable et nuisibles, doit être par cette raison éloigné des habitations, et ne peut être employé dans les grandes routes, où il est très-dangereux pour les voyageurs lorsque ces insectes se décomposent et se réduisent en une poussière fine qu'on avale en respirant. Variétés. 1°. Le frêne jaspé (*Fraxinus jaspidea* H. P.), dont les branches et la tige sont marquées de raies jaunes et longitudinales. 2°. Le frêne doré. (*Fraxinus aurea*, H. P.), dont les branches et surtout les jeunes rameaux sont d'un jaune brillant, sous-variété à branches pendantes. 3°. Le frêne à feuilles panachées. (*Fraxinus argentea.* H. P.), dont les feuilles sont presque blanches, avec quelques raies ou taches plus vertes. 4°. Le frêne pendant, pleureur, *ou* parasol. (*Fraxinus pendula.* H. P.), dont l'aspect est extrêmement singulier par ses branches, qui, dirigées d'abord vers le ciel, se courbent et vont toucher la terre, se relèvent et se recourbent encore. Le frêne horizontal. (*Fraxinus horizontalis.*), assez semblable au précédent, mais dont les branches se dirigent horizontalement. Il a une sous-variété à écorce dorée. 5°. Enfin le *Fraxinus atrovirens*, à cause du vert foncé et presque noir de ses feuilles. Toutes ces variétés se propagent par la greffe en écusson sur le frêne commun. Pour faire un bon effet, le *Frêne pleureur* doit avoir au moins deux greffes placées haut et en opposition, et dirigées d'abord avec des cerceaux qu'on attache en dessous. Le bois du frêne commun est très-bon pour le charronnage, à cause de sa souplesse, de sa tenacité et de sa force; il sert en outre à un grand nombre d'autres usages.

2. FRÊNE A UNE FEUILLE. (*Fraxinus monophyllia.* H. P.) Feuilles simples, au lieu d'être composées de plusieurs folioles, comme celle des autres frênes. Ce n'est qu'une variété du précédent.

3. FRÊNE A LA MANNE. (*Fraxinus rotundifolia.* LAM.) De la Calabre, où il fournit le médicament purgatif si connu sous le nom de *Manne*.

4. FRÊNE A FLEURS *ou* A PÉTALES. (*Fraxinus ornus.* LIN.) D'Italie. Arbre de 30 pieds. Les frênes n'ont point de fleurs, ou, pour mieux dire, leurs fleurs ne sont composées que d'é-

tamines, sans calice, ni corolle; celui-ci porte au sommet de ses rameaux une grande quantité de fleurs blanches, munies de pétales, et disposées en panicule, que l'on voit en mai et juin. Le mot *ornus* est abrégé du grec *orcinos*, qui veut dire *appartenant aux montagnes*. Ce frêne fournit aussi de la manne qui se forme sur les feuilles et les branches, et qu'on obtient encore par incision. Dumont Courset assure qu'elle découle aussi du tronc, et que les frênes à petites feuilles et à feuilles de lentisque pourraient aussi en fournir.

5. Frêne de la Caroline. (*Fraxinus caroliniana.* Lam.) Feuilles à sept folioles pétiolées, lancéolées, dentées, glabres, d'un vert pâle, ainsi que les rameaux.

6. Frêne blanc. (*Fraxinus alba.* Bosc. *Fraxinus americana.* Mich.) De l'Amérique sept. Arbre de 80 pieds; à écorce blanche, d'où son nom. Feuilles grandes, folioles d'un vert clair en dessus et blanchâtres en dessous. Cette espèce, dont le bois se rapproche pour les qualités de celui du frêne commun, est préférable pour l'ornement des jardins-paysagers; ses feuilles sont moins attaquées que les autres par les mouches cantharides.

7. Frêne vert. (*Fraxinus viridis.* Bosc.) De l'Amérique sept. Bourgeons d'un vert luisant. Feuilles à 7 folioles, ovales-aiguës, dentées, un peu cotonneuses sur les nervures, longues de 3 pouces, d'un vert luisant en dessus et foncé, presque semblables en dessous, d'où le surnom *concolor*, donné par Muhlenberg.

8. Frêne quadrangulaire. (*Fraxinus tetragona.* Mich.) De l'Amérique sept. Tige grise et tétragone dans sa jeunesse ainsi que ses rameaux, ce qui suffit pour le distinguer des autres.

6. Frêne tomenteux. (*Fraxinus tomentosa.*) Arbre de 50 à 60 pieds. Feuilles longues dans leur ensemble de 12 à 15 pouces, à 3 ou 4 paires de folioles avec une impaire, très-tomenteuses à leur surface inférieure, ainsi que les pousses de l'année. Le duvet devient roux à l'automne, d'où le nom de frêne rouge donné à cet arbre.

10—16 On cultive aussi le Frêne du Canada. (*Canadensis.*) Celui a feuilles de noyer, *juglandifolia*, et ceux à feuilles de sumac, *rhoïfolia*; de sureau, *sambucifolia*; de lentisque, *lentiscifolia*; a petites feuilles, *parvifolia*, qui a une variété à feuilles rondes, et a fruits larges, *platycarpa*.

17 à 33. On commence à cultiver les *Fraxinus pallida*, *acuminata*, *nigra*, *rufa*, *fusca*, *Richardi*, *lancea*, *longifolia*, *pubescens*, *cinerea*, *alba*, *elliptica*, *ovata*, *rubicunda*, *pulverulenta*, *nana* et *crispa*.

Les frênes se multiplient de semences et par la greffe. Tous, hors le frêne à fleurs, préfèrent un terrain franc et argileux, frais et humide, mais viennent dans toutes les terres.

Le meilleur temps pour semer les frênes est aussitôt après leur maturité. Si on attend au printemps, plusieurs espèces ne lèveront que la deuxième année. On sème en sillons en terre douce, et on couvre d'un pouce et demi. Le frêne de la Caroline et celui à larges fruits sont plus délicats que les autres et craignent les fortes gelées; le frêne commun est plus robuste et croît jusque dans les craies pures. On distingue pour l'agrément ses variétés, le frêne parasol, le frêne horizontal et les sous-variétés du frêne doré et de l'horizontal.

FUCHSIE, *Fuchsia.* ( Octandrie Monogynie, fam. des Myrtées.) Dédié au botaniste L. Fuchs.

1. Fuchsie écarlate. (*Fuchsia coccinea.* H. K.—Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 89.) Du Chili. Joli arbuste de 4 pieds. Rameaux nombreux et diffus, à feuilles persistantes, ovales, pointues, et un peu dentées, à teinte rouge comme les jeunes rameaux; fleurs, tout l'été, solitaires ou géminées, pendantes; calice d'un rouge écarlate; pétales roulés et d'un bleu violet; filets rouges, et anthères blanches dépassant les pétales. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie ou en pleine terre, à une exposition chaude et abritée, avec une bonne couverture de litière pendant les gelées. Multiplication de semences ou de boutures sur couche et sous cloche, ou de rejetons qu'on fait reprendre de même. Arrosemens fréquens en été. Le *Fuschsia lycioïdes* aussi du Chili, à feuilles ovales, ondulées, presque ternées, et à fleurs rouges, axillaires, mérite les soins de l'amateur, quoique moins agréable. Même culture, mais serre tempérée.

FUSAIN, *Evonymus.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.) Ainsi nommé parce que son bois sert à faire des fuseaux, et aussi des lardoires, des aiguilles à tricoter.

1. Fusain commun, Bonnet-de-prêtre, bois à lardoire, ( *Evonymus europæus.* Lin.) Arbrisseau indigène, de 10 à 12 pieds, à rameaux nombreux, à feuilles opposées, ovales, aiguës et dentelées; fleurs, en mai, petites et blanchâtres; capsules rouges, en forme de bonnet de prêtre; semences orangées. Tout terrain et toute exposition; multiplication de rejetons ou de semis aussitôt la maturité des graines qui lèvent en partie au printemps et l'autre l'année suivante. Propre à former des haies et des sujets pour greffer les espèces suivantes. Ses fruits sont âcres, purgatifs et émétiques, et le charbon très-léger, qu'on fait avec son bois, sert aux dessinateurs. Variété panachée, à fruits blancs.

2. Fusain a larges feuilles. (*Evonymus latifolius.* Lin.

—Duh. n. édit. 3. 7.—Jacq. *Fl. Aust.* 289.) Indigène et de 10 à 15 pieds de haut. Il ressemble fort au précédent par son port. Feuilles plus larges. Ses fleurs, en juin, verdâtres et constamment à cinq pétales, donnent des fruits à cinq loges des mêmes forme et couleur que le premier. Il se cultive et se propage de même, ou de boutures, de marcottes et par la greffe, ainsi que les espèces suivantes.

3. Fusain galeux. (*Evonymus verrucosus.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 49. — Duh. n. édit. 3. 8.) D'Autriche. On le distingue par son bois couvert d'aspérités, par ses fleurs rassemblées en plus grand nombre, brunes, toujours à quatre pétales; il forme un buisson épais.

4. Fusain toujours vert. (*Evonymus americanus.* Lin.— Duh. n. édit. 3. 9.) De Virginie. Son feuillage persistant le rend très-propre à garnir les bosquets d'hiver où il faut le mettre en bonne exposition. Feuilles sessiles; fleurs sans apparence; fruits rouges et couverts d'aspérités. Même culture.

5. Fusain noir pourpre. (*Evonymus atropurpureus.* Jacq.) D'Amérique sept. Tige de 10 à 12 pieds. Rameaux lisses, légèrement tétragones; feuilles opposées, ovales, acuminées, finement dentées; fleurs, en juillet, d'un pourpre obscur.

GAINIER, *Cercis*, du grec *kerkein*, faire du bruit, comme font les siliques de quelques arbres de ce genre, de la Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.

1. Gainier commun, Arbre de Judée. (*Cercis siliquastrum.* Lin. — Duh. nouv. édit. 7.) France mérid. Arbre de troisième grandeur, à racines pivotantes, formant souvent un grand buisson: rameaux en zigzag; feuilles moyennes, arrondies, d'un vert un peu glauque, et jamais attaquées par les insectes; fleurs, en avril ou mai, en petits bouquets sur le vieux bois et même sur le tronc, très-nombreuses, presque sessiles, d'un beau rose et paraissant avant les feuilles. Terre légère, exposition au midi; multiplication au printemps, de semis en rayons. Couvrir le jeune plant pendant les gelées, et repiquer au printemps suivant en coupant le pivot. On le forme à tige, en buisson ou en palissade. Il soufre la tonte et produit beaucoup d'effet à la fleur. Variété à fleurs blanches. Son bois est dur.

2. Gainier du Canada, Bouton-rouge. (*Cercis canadensis.* Lin.) Il est plus bas; ses fleurs sont plus petites, et ses feuilles ont une espèce de pointe. Même culture.

GALÉ, *Myrica.* Du grec *myriké*, aromatique, à cause de l'odeur des feuilles de plusieurs espèces. (Dioecie Tétrandrie, fam. des Bétulacées.

1. Galé piment royal. (*Myrica Gale.* Lin.—Duh., nouv. édit., 2. 57.) Indigène. Arbrisseau en buisson de 3 pieds, aromatique dans toutes ses parties, d'où son surnom français. Rameaux d'un brun rougeâtre; feuilles oblongues, dentelées, d'un vert terne, à points jaunâtres et résineux; fleurs, en mai, sessiles, les mâles en petits chatons, les femelles en globules rougeâtres. Terre marécageuse ou de bruyère humide, ou sur le bord des eaux. Multiplication de semences en terre de bruyère humide ou de marcottes ou de rejetons et au printemps.

2 — 6. Galé cirier, Arbre à la cire. Cirier, de la Caroline. (*Myrica cerifera.* Lin. *Myrica caroliniensis.*) Buisson du double plus haut; feuilles odorantes, étroites, longues, pointues, et dentées du milieu au sommet; fleurs, en juillet, insignifiantes. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère, et fraîche; bonne exposition; couverture l'hiver ou d'orangerie; même mode de multiplication, mais en terrine sur couche tiède. On cultive de même le *Myrica faya* à feuilles elliptiques-lancéolées, finement dentées. *Myrica quercifolia*, arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson, garni de rameaux velus et rougeâtres; à feuilles velues et ponctuées. *Myrica cordifolia*, arbrisseau de 7 à 8 pieds; à rameaux en faisceau, garnis de nombreuses feuilles persistantes, sessiles, cordiformes, dentées, fermes et ponctuées; baies plus grosses que celles du cirier. *Myrica serrata*, à tige de 2 pieds, et velue; feuilles oblongues-lancéolées, pointues, souvent doublement dentées, d'un beau vert; fruits globuleux, noirs, et ayant une pointe au sommet.

7. Galé de Pensylvanie. (*Myrica pensylvanica.* H. P. —Duh. nouv. édit. 2. 55.) Buisson un peu moins haut; feuilles plus larges et aromatiques; fleurs, en mai, de nulle apparence. Plus rustique. Terre franche ou franche légère, mais humide, ou placé sur le bord des eaux; et même mode de multiplication que le n.° 2, que M. Bosc croît en être une variété. Leurs semences cueillies l'hiver, et jetées dans l'eau bouillante, fournissent une cire verdâtre, qui les recouvre, et dont on peut faire des bougies, d'où le nom de Cirier.

GARDENIE, *Gardenia.* Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des Rubiacées, dédié au botaniste Garden.

1. Gardenie a grandes fleurs, Jasmin du Cap. (*Gardenia florida.* Lin.—Duh. nouv. éd. 3. 45.) Des Indes. Arbuste de 4 à 5 pieds, charmant par son feuillage persistant, souvent terné, opposé, ovale-lancéolé, lisse et d'un beau vert; et surtout en juin et juillet, par ses fleurs simples ou doubles, blanches, durant long-temps, solitaires, terminales, monopétales, tubulées; le limbe à cinq divisions, et

exhalant une odeur suave de girofle. Terre franche légère et substantielle, ou de bruyère ; mi-soleil, en plein air ; serre tempérée, ou même chaude ; arrosemens fréquens en été ; dépotement après la fleur, tous les deux ou trois ans. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis, pour le simple, ou de marcottes, en coupant un pied à trois pouces de terre, pour avoir de nouvelles branches ; et pour le double, de marcottes, de boutures traitées comme les graines, et de greffes par approche ou en fente sur le simple.

2. GARDENIE VERTICILLÉE. (*Gardenia verticillata.* LAM.) Du Cap. Feuilles persistantes et rangées en anneaux autour des branches ; fleurs, en juin et juillet, blanches, larges de 2 pouces, longues de trois, et odorantes. Mêmes soins.

3—6. GARDENIE RADICANTE. (*Gardenia radicans.* THUNB.) De la Chine. Arbuste plus petit, à branches grêles et couchées ; à feuilles sessiles et lancéolées ; à fleurs, en juin et juillet, presque pleines, blanches et odorantes. Même culture. On cultive aussi, et de même, le *Gardenia tubiflora*, ANDR., de Sierra Leone, arbrisseau à feuilles elliptiques, ondulées, persistantes, et à fleurs terminales, à tube long et filiforme, blanches et d'un parfum suave. Le *Gardenia latifolia*, qui a beaucoup de rapport avec le précédent, et qui en diffère par ses feuilles ovales-obrondes, et par ses fleurs à corolle en forme de coupe. Le *Gardenia spinosa* ou *randia.*

GATTILLIER, *Vitex*, de *viere*, lier, parce que les branches sont souples. (Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES.

1. GATTILLIER COMMUN, ARBRE AU POIVRE. (*Vitex agnus castus.* LIN.) France mérid. Arbrisseau de 8 à 12 pieds, souvent en buisson ; rameaux tétragones ; feuilles opposées, à cinq ou sept folioles lancéolées, oblongues, aiguës, inégales, molles, pubescentes et grisâtres ; fleurs, de juillet en septembre, en épis longs et terminaux, petites, violettes, gris de lin ou blanches, suivant la variété. Autre variété à feuilles plus larges. *Agnus* vient d'*agnos*, nom grec de cet arbrisseau ; *castus*, chaste, de sa propriété supposée de réprimer les ardeurs de Vénus, propriété contradictoire avec son odeur camphrée, et son goût âcre et aromatique. Tout terrain, mieux léger, chaud et ombragé ; empailler pendant les fortes gelées. Multiplication de graines sur couche tiède en pots, ou à une exposition chaude et abritée, ou de marcottes. Le jeune plant ne se repique que la troisième année.

*GAULTERIE*, *Gaultheria.* (Décandrie Monogynie, fam. des ERICOÏDES.)

1. GAULTERIE DU CANADA. (*Gaultheria procumbens.* LIN.—DUH. nouv. édit. 12.) De l'Amériq. sept. Joli arbuste de

6 à 8 pouces ; branches les unes couchées, les autres droites, d'un beau rouge dans leur jeunesse ; feuilles persistantes, ovales, lisses, luisantes, d'un beau vert et pourpres en dessous ; fleurs en différens temps, et surtout en été, en grelot, légèrement purpurines ; baies d'un beau rouge, et mangeables. Culture des andromèdes ; plus, multiplication de traces. Les feuilles mâchées et leur infusion parfument la bouche d'une odeur de fleurs d'orange et d'amande.

GELSEMIER, *Gelsemium.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Apocynées.)

1. Gelsemier luisant, Jasmin odorant de la Caroline. (*Gelsemium lucidum.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl, 169. *Bignonia sempervirens.* Lin.) Des parties méridionales et maritimes des Etats-Unis. Tige divisée, à rameaux effilés, sarmenteux, grimpant en s'entortillant ; feuilles lancéolées, d'un vert gai, luisantes, opposées, portées sur de courts pétiolée ; fleurs d'un beau jaune, assez grandes, en entonnoir, axillaires, courtement pédonculées, ayant une odeur agréable, analogue à celle de la giroflée jaune, et paraissant en juin et juillet. Terre franche légère ; exposition chaude contre un mur au midi, en le garantissant des gelées. Planté en pot, il faut le rentrer pendant l'hiver. Multiplication par les graines tirées de son pays natal, semées sur couche et sous cloche, et rentrer le plant dans l'orangerie, au moins la première année.

GENÊT. (*Genista.* Genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.)

1. Genêt d'Espagne. (*Genista juncea.* Duh. nouv. éd. 2. 22.) De 6 à 10 pieds ; rameaux nombreux, jonciformes ; feuilles petites, lancéolées et rares ; fleurs, en juillet et août, nombreuses, moyennes, d'un beau jaune, d'une odeur suave et en grappes droites. Terre franche légère ou seulement légère. Exposition chaude, semis en pots si on veut transplanter, et qu'on met en place avec la motte ; garantir le premier hiver des gelées. Variété à fleurs doubles et inodores, plus délicate, qu'on multiplie par la greffe. Il peut servir de fourrage, être employé à faire des balais ; on assure même qu'on peut en tirer une filasse utile.

2. Genêt blanchatre. (*Genista candicans.* Lin.) Indigène. Son surnom lui vient de ce qu'il est couvert d'un duvet blanchâtre. Fleurs jaunes, en été. Il a besoin d'être abrité l'hiver.

3. Genêt a fleurs blanches, *ou* multiflore. (*Genista alba.* Lam., *spartium multiflorum.* l'Hérit. — Duh., nouv. édit., 2. 23.) Du Portugal. Cet arbuste, couvert d'un duvet soyeux, a le port du genêt d'Espagne, mais il est plus petit.

Rameaux droits, longs, grêles, et couverts, en juin et juillet, dans leur longueur, d'une grande quantité de petites fleurs blanches. Feuilles simples, ou ternées. Il demande à être abrité l'hiver; du reste même culture.

4. Genêt des Teinturiers, Herbe à jaunir. (*Genista tinctoria.* Lin.) Indigène et commun dans les endroits secs des bois et des pâturages. On doit la préférence à sa variété appelée vulgairement Genêt de la Sibérie, dont les fleurs sont nombreuses et aussi belles, et qui est aussi rustique.

5. Genêt a balais. (*Genista scoparia.—Spartium scoparium.* Lin.) Indigène, aussi commun et connu que le précédent. On se contentera donc de prévenir que ses boutons de fleurs, confits au vinaigre, passent pour être aussi bons que les câpres. C'est le plus élevé. Ses branches servent à faire des balais et son bois à chauffer le four. On peut le cultiver en grand dans les terres à seigle. Tous ces genêts sont d'un effet agréable dans les jardins paysagers, mais on doit donner la préférence à celui d'Espagne.

6. Genêt a feuilles de Lin. (*Genista linifolia.* Lin.) Arbrisseau de Barbarie, à feuilles alternes, sessiles, à trois folioles linéaires, soyeuses en dessous et argentées comme les jeunes rameaux. En avril et mai, il donne des espèces d'épis de fleurs jaunes et nombreuses. Orangerie et terre franche légère.

7. Genêt purgatif. (*Genista purgans.* Lin.) Indigène, et agréable par le grand nombre de fleurs moyennes, latérales, solitaires et jaunes, dont il se couvre en mai et juin. Tige haute de plus d'un pied, divisée en rameaux nombreux, grêles, striés, soyeux dans leur jeunesse; feuilles rares, alternes, lancéolées, petites. Il est d'orangerie, n'est pas délicat, et se propage facilement de semences.

GENÉVRIER, *Juniperus.* (Diœcie Monadelphie, fam. des Conifères.) Genre composé d'arbres toujours verts, à bois odoraut.

1. Genévrier commun. (*Juniperus communis.* Lin.) Cet arbrisseau des lieux pierreux, arides et montueux de la France, est trop connu pour le décrire. On n'en parle que pour rappeler sa variété, le Genévrier de Suède (*Juniperus suecica.* Miller.) Arbrisseau de 12 à 15 pieds, à rameaux plus droits, verticilles plus éloignés; feuilles plus piquantes et baies plus allongées; fleurs en mai. On propage l'une et l'autre espèce, comme tous les autres genévriers, de boutures faites en automne et à l'ombre, ou de graines semées en terre légère et sans engrais, au levant, aussitôt leur maturité, si l'on veut qu'elles germent au printemps suivant. Ce n'est encore qu'au bout de deux ou trois ans qu'il faut

mettre le jeune plant en place (1). Les baies du genévrier commun ont un goût et une odeur aromatiques agréables. On s'en sert pour aromatiser l'eau-de-vie de grains. Elles sont stomachiques et diurétiques.

2. Genévrier Sabine male *ou* a feuille de cyprès, Sabinier. (*Juniperus Sabina cupressifolia.* Lin.) De l'Italie. Tige de 6 à 10 pieds, branchue; rameaux nombreux; feuilles opposées, petites, ovales, pointues, décurrentes, serrées, à pointes aiguës; fleurs en mai et juin; baies d'un bleu presque noir. Même culture, et plus multiplication de boutures en pépinière; on en place en août.

3. Genévrier Sabine femelle *ou* a feuilles de Tamarisc. (*Juniperus Sabina tamariscifolia.* La France mérid. Arbrisseau plus bas, moins fort, plus étalé; feuilles plus courtes, en mai et juin; baies plus petites. Il ressemble au *Juniperus repens.* Variété à feuilles panachées. Culture du précédent.

4. Genévrier Cade. (*Juniperus oxicedrus*), c'est-à-dire, *Cèdre aigu*, ou *piquant.* Du midi de la France. Feuilles sessiles, linéaires, roides, aiguës, piquantes, ayant beaucoup de rapports avec le n°. 1. Fleurs en mai et juin; baies rougeâtres, grosses. On en tire, par la distillation, une huile noire, épaisse, puante, employée sous le nom d'*huile de cade* dans la médecine vétérinaire. Même culture que le n°. 1, mais il supporte bien moins le froid.

5. Genévrier Cèdre de Virginie, Cèdre rouge. (*Juniperus virginiana.* Lin.) Arbre de 40 à 45 pieds, à racines pivotantes, dans les terres les moins substantielles, et dans les fentes des rochers sur les bords de la mer. Il réussit aussi dans de bons terrains, pourvu qu'ils ne soient point marécageux. Tronc à écorce rouge, couvert de branches presque horizontales et diffuses; feuilles ternées, petites, ovales imbriquées et serrées, ou plus longues, aiguës et ouvertes, d'un vert foncé, mais rougeâtres en hiver; fleurs en mai et juin; baies bleuâtres, mûres en octobre, qu'on sème aussitôt leur maturité en terre du bruyère tenue fraîche et au nord. Repiquer en même terre et à même exposition, et mettre en place à quatre ans. Cet arbre d'une croissance

(1) Il est toujours dangereux pour les arbres verts qu'on mette leurs racines à nu quand on les transplante : il faut donc les enlever en motte le plus qu'il est possible. Il sera encore mieux de les semer en pots : ce qui rend plus faciles et leur séparation et leur transplantation dans des pots plus grands ou dans des paniers, jusqu'à ce qu'on les mette à leur dernière place. On ne doit aussi les transplanter qu'au moment où ils commencent à entrer en sève.

lente dans les dix premières années, varie dans sa forme élevée et pyramidale ou basse et irrégulière. On le force à s'allonger en coupant les branches inférieures à 6 pouces de la tige. Son bois rouge, fort léger, odorant, presque incorruptible, mais un peu cassant, est employé à beaucoup d'usages, entre autres, à couvrir les crayons de mine de plomb.

6. Genévrier d'Espagne, Cédre d'Espagne. (*Juniperus thurifera.* Lin. *Juniperus hispanica.* Lam.) Arbre de 25 à 30 pieds; feuilles opposées, aiguës, serrées, linéaires, demi-ouvertes. Baies grosses et noires. Fleurs, en mai. Cet arbre d'un port pyramidal, se cultive comme le précédent; mais il est plus sensible au froid; il le faut semer en terrines qu'on rentre dans l'orangerie, le garantir les premières années des fortes gelées avec de la litière ou de la fougère, et le placer dans des lieux abrités.

7. Genévrier de Phénicie, Morven à Marseille, (*Juniperus phœnicea.* Lin.) De la Provence. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, de forme pyramidale; feuilles ternées, grises, aiguës dans les rameaux inférieurs, plus petites, obtuses, couchées et vertes dans les rameaux supérieurs; fleurs en mai, quelquefois les mâles se trouvent sur le même individu; baies jaunâtres. Variété, le Cédre lycien. (*Juniperus lycia.*) à baies plus grosses et brunes. Même culture que le précédent.

8—9. Genévrier Cédre des Bermudes. (*Juniperus bermudiana.* Lin.) Arbre de 30 à 40 pieds, de forme pyramidale; rameaux; en partie penchés et en partie redressés; feuilles nombreuses, ternées, très-rapprochées, linéaires, aiguës, demi-ouvertes, d'un beau vert foncé; fleurs, en mai ou juin; baies d'un rouge pourpre. Culture du n°. 6, mais encore plus délicat et d'orangerie en terre franche légère ou de bruyère. Le Genévrier couché (*Juniperus prostrata.* Mich.) demande la même culture.

10. Genévrier du Cap. (*Juniperus capensis.* Lam.) Tige droite; rameaux nombreux, courts et rapprochés. Feuilles de l'extrémité des rameaux ternées, linéaires, aiguës, glauques, demi-ouvertes, les autres plus petites, opposées et imbriquées. Même culture et multiplication de boutures, et de greffes en approche sur le *Genévrier de Virginie.*

GERMAINE. *Germanea.* (Genre de la Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Dédié à M. de Saint-Germain.

Germaine a feuilles d'ortie. (*Germanea urticœfolia.* Lam. *Plectranthus frusticosus.* L'Hér. H. K.) *Plectranthus* signifie *fleur à éperon.* Fort joli arbuste du Cap, à odeur forte et aromatique dans toutes ses parties; tige de 2 pieds, d'un gris

cendré ; rameaux quadrangulaires, rougeâtres et pubescens; feuilles opposées, persistantes, grandes, un peu velues, crénelées, cordiformes, d'un vert foncé. Fleurs, fin de l'été et en automne, en grappes nues, terminales et droites, nombreuses, unilatérales, très-odorantes, petites, d'un bleu clair teint de violâtre, ayant à leur base un *éperon* court et obtus. Terre franche légère; exposition au midi; peu d'arrosemens, car elle craint l'humidité. D'orangerie; multiplication de bouture en été, ou au printemps, de graines semées sur couche tiède et sous châssis.

2. Germaine nudiflore, Basilic de la Chine. (*Germanea nudiflora.—Plectranthus nudiflorus.* Willd.) Tige tétragone, pubescente, de 8 à 9 pouces; feuilles pointues, cordiformes, dentées, ridées, pubescentes en dessous, les supérieures petites et amplexicaules; pétioles ailés; fleurs petites, en grappes unilatérales. Même culture, mais de serre tempérée.

GERMANDRÉE, *Teucrium*, de Teucer, qui mit le premier la germandrée en usage. (Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées.) Toutes les espèces sont aromatiques.

1. Germandrée arbrisseau. (*Teucrium fruticans.* Lin.) D'Espagne. Arbuste de 4 à 6 pieds, à rameaux quadrangulaires, grêles, blanchâtres comme le dessous des feuilles qui sont persistantes, petites, opposées, ovales, d'un vert foncé en dessus. Fleurs, de juin en octobre, nombreuses, grandes, solitaires, latérales, dépourvues de lèvre supérieure comme toutes les fleurs du genre, d'un bleu violet tendre. Terre franche légère, ou seulement légère; exposition chaude; d'orangerie près des jours. Multiplication de graines en pots sur couche au printemps, ou de boutures, ou enfin par la séparation du pied. Peu d'arrosemens en hiver.

2. Germandrée jaunatre. (*Teucrium flavicans.* Lam.) France mérid. Arbuste touffu, à tiges nombreuses et blanches, à feuilles opposées, ovales, sessiles, crénelées, persistantes. Fleur, de juillet en septembre, disposées en têtes terminales, jaunâtres, et souvent verdâtres. Même culture.

3. Germandrée maritime *ou* Marum. (*Teucrium Marum.* Lin.) D'Espagne. Petit buisson régulier, à tiges nombreuses, rameuses, et blanches comme les feuilles, qui sont petites, ovales-aiguës. Fleurs, en juillet et août, petites, purpurines et rangées du même côté, en épis terminaux et allongés. Il faut le garantir des chats, que son odeur attire, et qui le tuent souvent à force de se rouler dessus. Même culture.

4. Germandrée de Marseille a odeur de pomme. (*Teucrium massiliense.* Lin.) Tiges ligneuses, de 18 pouces, grêles, à rameaux tétragones, à feuilles persistantes, ovales, cordi-

formes, crénelées, ridées, blanches en dessous; fleurs, en juillet et août, en grappes droites, d'un rose pourpre. Même culture.

*GINKGO.* (Monœcie Polyandrie.)

1. Ginkgo a deux lobes, Arbre aux quarante écus. (*Ginkgo biloba.* Lin.) Du Japon. Arbre à racines pivotantes, de la grosseur et étendue d'un fort noyer; écorce grise; rameaux ouverts et jaunâtres; feuilles en faisceau, lisses, cunéiformes, larges d'environ 3 pouces, divisées en deux lobes crénelés, d'où le nom spécifique. Fleurs jaunâtres, unisexuelles le long des branches. Les fleurs mâles en chaton filiforme; les fleurs femelles solitaires, devenant des noix, ovales, arrondies, charnues, grosses comme des prunes de Damas, contenant un noyau dont l'amande blanche, à chair un peu ferme, est bonne à manger, et qu'on rôtit comme des châtaignes. Terre franche, profonde, un peu humide; exposition chaude; multiplication de rejetons, de marcottes, ou de boutures, en février et mars, avec des branches de l'année, ayant un talon du bois de deux ans, et placées sur couche tiède et garanties du soleil.

GLOBULAIRE, *Globularia. Voyez* pag. 487.

1. Globulaire a feuilles longues. (*Globularia longifolia.* Willd.—Duh. nouv. éd. vol., 5, pl. 40.) De Madère. Arbrisseau de 7 à 8 pieds de hauteur; feuilles sessiles, lancéolées-linéaires, glabres, luisantes, d'un vert gai; fleurs d'un bleu très-clair, agregées, réunies en petites têtes, dans un calice commun, et portées sur des pédoncules longs d'un à deux pouces, dans les aisselles des feuilles supérieures. Plantation en pot dans une terre substantielle, mêlée d'un peu de terre de bruyère. Arrosemens modérés pendant l'été; orangerie pendant l'hiver. Multiplication de marcottes. Les fleurs paraissent en septembre et octobre.

2. Globulaire turbith. (*Globularia Alypum.* Lin.—Duh. nouv. éd. vol. 5, pl. 41, f. 1.) Arbrisseau de 2 à 3 pieds, indigène des lieux arides, pierreux et chauds du midi de la France. Feuilles lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, très-aiguës, persistantes; fleurs bleuâtres, réunies au sommet des rameaux en une petite tête qui a l'aspect d'une composée ou d'une scabieuse. Dans son pays natal, cet arbrisseau fleurit en mars et une seconde fois en septembre et octobre; il n'est pas très-répandu dans les jardins, mais il mérite de l'être davantage, faisant un joli effet quand il est en fleur. Dans le climat de Paris, il faut le planter en pot dans de la terre de bruyère, et le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Multiplication de graines semées sur couche au printemps.

GLYCINE. (V. *Glycyne apios*, pag. 370.) Ce nom vient du grec *Glykys*, doux, et indique la saveur de quelques-unes de ces plantes.

1. GLYCINE FRUTESCENTE, Haricot en arbre. (*Glycine frutescens*. LIN.) De la Caroline. Racines tranchantes; tiges de 15 pieds, volubiles, ligneuses, persistantes; rameaux soyeux à l'extrémité; feuilles pinnées, à neuf folioles. Fleurs très-belles, nombreuses, violettes, en épis serré et terminal, durant tout l'été. Même traitement que pour l'*Apios*: fleurit mieux adossée contre un mur qu'isolée. Multiplication de racines, de marcottes, en automne, faites avec les pousses de l'année précédente, et de drageons.

2. GLYCINE ROUGE. (*Glycine rubicunda*. CURTIS, 268; *Kennedia rubicunda*. VENT.) Des îles de la mer du Sud. Plante sarmenteuse de 5 à 6 pieds, mais ne formant qu'un petit buisson d'un pied. Feuilles à trois folioles, ovales obtuses, un peu ridées, cotonneuses en dessous, à bords légèrement ciliés, ayant dans leur jeunesse une teinte clair de rouge. Fleurs, en juin et juillet, grandes, longues, d'un rouge foncé, deux à deux, et assez semblables à celles des haricots. Gousses velues, longues de 3 pouces. Terre franche et substantielle, exposition chaude; orangerie; semis sur couche chaude et sous châssis, en pots et au printemps.

3. GLYCINE ÉCARLATE. (*Glycine coccinea*. CURT. *Kennedia coccinea*. VENT.) De Botany-Bay. Jolie plante ligneuse, grimpante, haute de plusieurs pieds; feuilles à 3 folioles, arrondies et ondulées; fleurs, en avril et juin, axillaires, solitaires ou par 2, d'un joli écarlate pourpre; le pétale supérieur a une tache verdâtre. Même culture que la précédente.

4. GLYCINE A DEUX TACHES. (*Glycine bimaculata*. CURT. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 59. *Kennedia monophylla*. VENT.) De Botany-Bay. Tiges de 6 à 8 pieds, grêles et rougeâtres; feuilles simples, en cœur à la base, fort longues, sagittées; fleurs, tout l'été, en grappes axillaires, petites, violâtres, et marquées de deux taches vertes sur l'étendard. Même culture.

GNIDIENNE, *Gnidia*, LIN. (Genre de l'Octandrie Monogynie, fam. des THYMÉLÉES, consacré à la déesse de GNIDE.) Du Cap.

1. GNIDIENNE A FEUILLES OPPOSÉES. (*Gnidia oppositifolia*. THUNB. — AND. *rep.* 225.) Joli arbrisseau de 2 à 4 pieds, à feuilles opposées, serrées, nombreuses, petites, ovales, lancéolées, d'un vert glauque; fleurs, en juin et juillet, jaunâtres, petites, 4 à 6 ensemble et terminales. Cet arbris-

seau périt par trop d'arrosemens, même par les grandes pluies en été. Culture des diosmas.

2—3. Gnidienne a feuilles de bruyère. (*Gnidia simplex.* Lin.—Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 128.) Charmant arbrisseau plus petit; feuilles petites et linéaires, couvrant les rameaux. Fleurs, en avril et mai, et souvent en septembre et octobre, jaunes, petites, mais nombreuses, en bouquets terminaux, et répandant, surtout le soir, une odeur très-suave. Même traitement ainsi que pour le *Gnidia pinifolia*, à feuilles d'un vert foncé et à fleurs, en mai et juin, d'un blanc pur, sessiles, velues, odorantes, 7 à 8 en têtes terminales.

*GORDONIA.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des Théacées.) Dédié à Gordon, cultivateur anglais.

1. Gordonia a feuilles glabres, Alzée de la Floride, (*Gordonia lasianthus*, du grec *anthos*, fleur; et *lasios*, velu, Lin.—Catesb. 1. 44;—Duh. n. éd. 2, 68.) Des parties humides de la Caroline. Arbre de 60 pieds dans son pays natal, droit, et de forme pyramidale, ne s'élevant dans nos jardins qu'à 12 ou 15 pieds. Feuilles alternes, dentées, ovales-aiguës, persistantes, d'un vert luisant. Fleurs, en septembre et octobre, axillaires, terminales et d'un bel effet, à 5 pétales blancs, velus, à étamines nombreuses, à anthères jaunes. Son écorce sert pour tanner les cuirs.

2. Gordonia pubescent. (*Gordonia pubescens.* Lam.—Vent. Malm. 1.) Du même lieu. Arbre de 30 pieds, plus délicat, et à tige moins droite; rameaux assez longs, portant à leur extrémité des feuilles peu nombreuses, entassées, lancéolées, aiguës, étroites, dentées, entièrement velues dans leur jeunesse et ensuite seulement à la surface inférieure. Fleurs, en août et septembre, grandes, presque sessiles, blanches, exhalant une odeur de violette, et placées au haut des vieilles pousses. On multiplie l'une et l'autre espèce, de graines ou par marcottes. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie; bonne exposition, et même sur une couche modérée pour faire épanouir les fleurs.

GRENADIER a fruit. *Voyez* page 255.

1. Grenadier a fleurs blanches. (*Punica alba.* And. *rep.* 96.) Il est en tout semblable au grenadier à fruit, mais plus petit, plus délicat; et son feuillage, d'une teinte plus pâle, indique la couleur de ses fleurs, d'un blanc verdâtre. On le multiplie de boutures, rejetons et marcottes, ou par la greffe en approche sur le grenadier commun. Il aime la chaleur et l'eau, et surtout la terre de bruyère mêlée de terreau de feuilles bien consommé.

2. Grenadier a fleurs doubles. (Trew. 71, 72.) Cette

belle variété du grenadier à fruit donne beaucoup plus de fleurs, si l'on pince souvent avec les ongles l'extrémité des rameaux. Elle aime le soleil et l'eau, et doit se rentrer; pour plus de sûreté, en orangerie l'hiver: du reste elle se conduit comme le grenadier à fruit. Autre variété plus belle, appelée mal à propos PROLIFÈRE, puisqu'au lieu de produire de nouvelles fleurs sortant des premières, elle en donne seulement de beaucoup plus grosses, qui durent chacune près de six semaines dans leur plus grand éclat. Le calice, quelquefois énorme, et le plus souvent ni plus gros ni plus long que le grenadier ordinaire, mais toujours plus évasé dans le haut, est rempli d'une substance charnue et non colorée. C'est sur cette substance et sur l'évasement des divisions du calice que sont attachés de grands pétales, de la plus belle couleur, et en nombre si considérable, que les fleurs en deviennent du triple au moins plus grosses que celles du grenadier ordinaire. Terre franche légère, et exposition du midi.

3. GRENADIER NAIN, GRENADIER DES ANTILLES (*Punica nana.* H. P.) De l'Amérique. Il ressemble au grenadier commun, mais il s'élève beaucoup moins, il se fait cependant remarquer par le très-grand nombre de fleurs simples dont il se couvre pendant plus d'un mois. Plus délicat que les autres, il exige plus de chaleur l'hiver, et la serre tempérée ou une très bonne orangerie; pendant l'été, beaucoup d'eau et de soleil. On le multiplie soit de graines qu'on peut semer sur couche au printemps, soit de marcottes, ou par la greffe en fente ou en approche. Il a une variété à fleurs d'un blanc verdâtre et simples, et une à fleurs doubles.

GRENADILLE ou PASSIFLORE, *Passiflora.* Fleur de la passion, parce qu'on a cru, dans la première espèce, voir les instrumens de la passion de Jésus-Christ. (Gynandrie Pentandrie, fam. des PASSIFLORÉES.) Ces arbrisseaux sarmenteux et munis de vrilles, sont de l'Amérique méridionale.

1. GRENADILLE BLEUE, FLEUR DE LA PASSION. (*Passiflora cœrulea.* LIN.—HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 102.) Arbrisseau charmant, à tiges de 20 pieds et plus, anguleuses à leur sommet; feuilles nombreuses, persistantes, à cinq ou sept digitations oblongues, obstuses, d'un vert foncé; fleurs, de juin en octobre, solitaires, axillaires, enveloppées lorsqu'elles sont en boutons, par trois folioles qui en sont ensuite écartées par l'allongement du pédicule, glanduleuses, avec une couronne frangée, bleue vers son extrémité, purpurine à sa base, et ayant un cercle blanc dans sa partie moyenne; calice à cinq divisions oblongues et blanches en dedans; pistil en forme de pilon et très-long; fruit gros comme un œuf, d'un jaune orangé, mou, pulpeux et qu'on

mange en Amérique et en Italie. Terre légère, mais substantielle ; exposition chaude et abritée contre un mur ; arrosemens fréquens en été, garantir du froid l'hiver par une bonne couche de litière, et empailler les branches ; multiplication de graines aussitôt la maturité, sur couche chaude et sous châssis, pour repiquer à deux ans et mettre en place à trois ou quatre ans, ou de rejetons et de boutures au printemps, ces dernières traitées comme les semences, ou enfin de marcottes. Dans les terrains forts et humides tenir ces arbrisseaux en pots et les rentrer dans l'orangerie.

2. GRENADILLE INCARNATE. (*Passiflora incarnata.* LIN. — JAC. *Ic. rar.*) Tiges menues, cylindriques ; feuilles à trois lobes ovales, pointus et dentelés ; pétioles à deux glandes ; fleurs, en juillet et août, axillaires, solitaires, blanches, grandes, avec une couronne purpurine au centre, d'un violet pâle à sa circonférence, et ayant un cercle noir à sa partie moyenne. Même culture, mais d'orangerie et mieux en bâche ou dans la serre tempérée. Elle réussit dans la terre de bruyère. Si on la met en serre chaude, les fruits, qui sont abondans et d'une saveur fort agréable, parviennent à maturité et peuvent se manger.

3. GRENADILLE QUADRANGULAIRE. (*Passiflora quadrangularis.* LIN.) Tige grimpante, de 30 à 60 pieds, à quatre angles presque ailés. Feuilles larges, en cœur, acuminées, entières, dont le pétiole a six glandes ; fleurs, en août et octobre, solitaires, axillaires, odorantes, plus grandes, plus grosses et plus charnues que celles des autres espèces. Calice à cinq divisions bordées de pourpre ; corolle à cinq pétales, très-ouverts et purpurins ; étamines jaunes ; stigmate blanc, bordé de jaunâtre ; ces parties entourées par des filets nombreux, très-longs, panachés de blanc et de violet. Fruits gros, jaunâtres, d'une odeur agréable, et très-bons à manger. Même culture, mais terre franche légère et de serre chaude, où elle demande un appui et du jour. Il ne faut pas, lors de la transplantation, couper ou découvrir les racines.

4. GRENADILLE AILÉE. (*Passiflora alata.* H. K. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 60.) Tige à quatre angles membraneux, d'où son surnom, *ailée*. Feuilles simples, ovales, presque en cœur, stipulées, lancéolées, dentées ; pétioles gros et à quatre glandes. Fleurs, d'avril en décembre, assez grandes, pendantes, rouges dans l'intérieur et très-odorantes. Même culture que pour la précédente avec laquelle cette belle espèce a des rapports ; mais elle peut passer l'hiver dans la serre tempérée, et même en pleine terre ; si on la greffe sur la *Grenadille bleue*, dont on empaille bien les tiges et dont on couvre les racines avec une forte

couche

couche de litière, enfin si on la met à une exposition chaude et abritée.

5. Grenadille soyeuse. ( *Passiflora holosericea.* Lin. ) De la Vera Crux. Rameaux grimpans, pubescens, longs de 10 à 12 pieds; feuilles ovales, à trois lobes mucronés, molles au toucher; pédoncules géminés, bifides ou trifides, portant deux à trois fleurs larges de 18 lignes; pétales blancs; couronne jaune en sa partie supérieure, purpurine à sa base. Fleurs, en juin, juillet et août; les rameaux qui forment de longues guirlandes, font alors un très-joli effet. Serre chaude; multiplication de marcottes.

6. Grenadille pédalée. ( *Passiflora pedata.* Willd. ) Sarmens anguleux, grêles et allongés; feuilles à sept divisions, dentées en scie; fleurs, de juillet en octobre, très-grandes, à couronne frangée, d'un rouge foncé, avec deux ou trois cercles blancs et d'un beau violet à leur extrémité; les filets de la couronne sont tortueux, les pédoncules axillaires et solitaires. Culture du n°. 3.

7. Grenadille pommiforme. ( *Passiflora maliformis.*) Tiges grimpantes, de 15 à 20 pieds; feuilles en cœur, oblongues pointues, d'un beau vert; fleurs, de mai en octobre, axillaires, solitaires, ayant une ample collerette de trois folioles, rougeâtres, veinées de lignes plus foncées; fruits jaunes, de la grosseur d'une pomme. Même culture.

8. Grenadille a feuilles de laurier. ( *Passiflora laurifolia.* ) Tige très-élevée et grimpante; feuilles ovales, oblongues et lisses; fleurs, en juin et juillet, axillaires, solitaires, mêlées de blanc, de pourpre et de violet, et ayant une odeur agréable. Fruits jaunes, gros comme un œuf. Même culture.

9 — 15. Grenadille biflore. ( *Passiflora biflora.* Tiges de 10 pieds, grimpantes et quadrangulaires; feuilles à deux lobes divergens, oblongs, pointus dans leur milieu, couverts en dessous de poils glanduleux; fleurs, en août, axillaires, petites, blanches et à couronne jaunâtre. Culture de n°. 2. On cultive comme le n°. 3. les *Passiflora suberosa* dont les fleurs en juin et septembre, axillaires et solitaires, ont le limbe blanc, la couronne intérieure bleue, la moyenne rougeâtre et l'extérieure à trente rayons rouges. *Passiflora punctata* à feuilles ponctuées en dessous et à fleurs, en mai et juin, axillaires, solitaires, blanches et à couronne jaune. *Passiflora perfoliata*, *normalis*, *aurantia* et *heterophylla.*

GREUVIER, *Grewia.* Genre de la Gynandrie Polyandrie ou Polyandrie Monogynie, fam. des Tiliacées, dédié au botaniste Grew.

1. Greuvier occidental. (*Grewia occidentalis.* Lin.—Her-

BIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 95.) Du Cap. Joli arbrisseau à rameaux irréguliers, diffus et longs; feuilles ovales, crénelées; fleurs, tout l'été, nombreuses, solitaires ou deux ensemble; à cinq pétales en étoile, très-ouverts, bleus comme l'intérieur du calice. Terre franche légère et substantielle; exposition chaude et beaucoup d'eau en été, peu en hiver; orangerie. Multiplication de graines ou de boutures au printemps, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes faciles à la reprise.

GROSEILLER. (*V.* Page 255.) On indiquera seulement ici que le groseiller rouge et le cassis ont des variétés panachées.

HALÉSIE, *Halesia.* (Décandrie Monogynie, fam. des DIOSPYRÉES.) Dédié à HALES, auteur de la *Statique des Végétaux.*

1. HALÉSIE A QUATRE AILES. (*Halesia tetraptera.* LIN. — CATESB. 1. 64. — CURT. 910.) Joli arbrisseau rustique, de la Caroline. Tiges de 12 à 15 pieds; rameaux cassans; feuilles longues, aiguës, dentées, d'un vert gai, à pétiole glanduleux; fleurs, en mai, pendantes, trois ou quatre ensemble, d'un blanc pur, campanulées, à quatre lobes, sur les branches et les rameaux anciens. Fruits moyens à quatre ailes, d'où le surnom de *tetra*, quatre et *pteron*, aile. Terre franche légère ou terre de bruyère; mi-soleil. Multiplication de graines en terrine et en terre de bruyère, tenue fraîche, ou de marcottes faites avec le bois de l'année précédente, et qu'on relève la troisième année. Les fruits peuvent se manger.

2. HALÉSIE A DEUX AILES. (*Halesia diptera.* LIN.) Arbrisseau de Pensylvanie, ressemblant au précédent. Les feuilles sont plus ovales et sans glande au pétiole; le fruit n'a que deux ailes. Même culture. Ces arbrisseaux sont agréables.

HAMAMÉLIS, *Hamamelis.* (Genre de la Tétrandrie Digynie, fam. des BERBÉRIDÉES.)

1. HAMAMÉLIS DE VIRGINIE. (*Hamamelis virginica.* LIN. — CATESB. *app.* 2.) Arbrisseau à feuilles fort semblables à celles de l'aune; fleurs, en automne, à quatre pétales étroits, très-longs, tortillés et jaunes; comme elles sont ramassées en paquets, les fruits ou capsules qui ne mûrissent que l'année suivante, le sont aussi; de là le nom des mots grecs *hama*, réunion, et *mélon*, fruit. Terrain frais, léger et ombragé. On le multiplie, ou de marcottes incisées faites en automne, et qui, dans un terrain humide, auront racine l'automne suivant, ou de graines qu'on sème au levant dans la terre de bruyère qu'il préfère à toute autre; elles ne lèvent que la troisième année.

*HEBENSTREITIA.* ( Didynamie Angiospermie, fam. des Verbénacées. ) Dédié à Hebenstreit.

Hebenstreitia denté. ( *Hebenstreitia dentata.* Lin. *Hebenstreitia aurea.* And. *rep.* ) Du Cap. Arbuste bisannuel et au plus trisannuel, en buisson serré; tiges grisâtres, fermes; rameaux nombreux; feuilles nombreuses, placées souvent par trois, réfléchies, linéaires, aiguës et un peu dentées; fleurs, de juin en décembre, petites, tubulées, blanches, à une seule lèvre, à trois divisions arrondies, celle du milieu bifide, et toutes marquées d'une tache longue et aurore, en épis terminaux, inodores le matin, d'une odeur forte et désagréable dans le milieu du jour, et répandant le soir une odeur suave. Terre franche légère; exposition chaude; orangerie près des jours. Multiplication au printemps, sur couche tiède et sous châssis ou cloche, de graines ou de boutures d'une reprise facile, et qui fleurissent dans l'année : elle supporte difficilement le transport. Cet arbuste est très-agréable à la fleur, ainsi que l'*hebenstreitia cordata* à feuilles en cœur, obtuses, charnues, et à fleurs, de juillet en décembre, blanches en dehors, rougeâtres en dedans, en épis sessiles et terminaux. Même culture.

HÉLIOTROPE, *Heliotropium*, du grec *helios*, soleil, et *trepo*, je tourne; *fleur se tournant au soleil.* ( Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées. )

1. Héliotrope du Pérou. ( *Heliotropium peruvianum.* Lin.) Arbuste de 2 à 5 pieds, formant la pyramide quand il provient de graines; rameaux nombreux, velus; feuilles persistantes, à court pétiole, lancéolées, ovales, velues, ridées, d'un vert foncé; fleurs, de juin en novembre, petites, bleuâtres, en corymbe, ensuite en épis unilatéraux, à odeur de vanille. Terre franche légère; exposition chaude, un peu abritée; beaucoup d'eau en été; serre tempérée, près des jours ou dans la bâche. Multiplication de graines ou de boutures sur couche tiède, au printemps et en été, les dernières garanties du soleil pendant quelques jours, et ne fournissant que des arbustes à rameaux diffus. Il est très-sensible, l'hiver, à l'humidité qui fait tomber ses feuilles, et à la plus légère gelée qui détruit ses branches; mais alors il repousse du pied au printemps.

2. Héliotrope a grandes fleurs. ( *Heliotropium grandiflorum.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 131.) Originaire du Pérou, comme le précédent, dont il diffère par ses tiges et ses rameaux plus élevés; par ses épis de fleurs plus grands, plus lâches, plus divisés; par ses corolles plus grandes, dont le tube est une fois plus long que le calice au lieu d'être égal

à celui-ci; et enfin, parce que ses fleurs, au lieu d'avoir une odeur de vanille très-forte et très-pénétrante, n'ont qu'une odeur douce. En fleur pendant toute l'année dans la serre chaude. Même culture.

*HEMITHOMUS.* (Didynamie Angiospermie, fam. des Solanées.)

1. Hemithomus arbrisseau. (*Hemithomus fruticosus.* L'Hérit. *Celsia linearis.* Jacq. *Ic. rar.* 497.) Fort joli arbuste, toujours vert, du Pérou, à tiges de deux ou trois pieds; rameaux nombreux, grêles, roides, noueux; feuilles verticillées, longues, linéaires-lancéolées, molles, d'inégale grandeur, et persistantes; fleurs, de juillet en écarlarte, à corolle monopétale, à cinq divisions d'un rouge de capucine, brunes au centre et marquées de cinq raies vertes sur cette couleur, en longs épis lâches et terminaux, étamines formant un tuyau, d'où sort le pistil. Les fleurs paraissent coupées en deux, d'où le nom générique. Même culture que l'héliotrope.

2. Hemithomus a feuilles d'ortie. (*Hemithomus urticæfolius. Celsia urticæfolia.* Curt. *Hemimeris urticæfolia.* Willd.) De l'Amérique équinoxiale. Arbuste de 2 pieds, presque herbacé; tige formant buisson, à branches tétragones et brunes; feuilles persistantes, ovales, pointues, dentées, d'un beau vert et luisantes; fleurs, de juillet en octobre, axillaires, formant des grappes allongées, plus petites, et seulement écarlates. Même culture, mais moins délicat et se contentant de l'orangerie.

HÊTRE, *Fagus*, du grec *phagein*, manger, parce qu'on mange la fène, fruit du hêtre commun, et qu'on en exprime de l'huile, bonne aussi à manger, surtout, si on la presse à froid, et qui s'améliore en vieillissant. (Monœcie Polyandrie, fam. des Balanifères.)

1. Hêtre commun, Fau, Foyard, Fouteau. (*Fagus sylvatica.* Lin.) Très-bel arbre indigène, de 90 à 100 pieds, à racines traçantes et pivotantes; tronc droit, très-élevé, à écorce lisse et blanche; branches étendues et rameuses; feuilles ovales, pointues, légèrement dentées, ciliées, plissées, à nervures latérales, lisses, d'un beau vert qui rougit en automne, et persistantes jusqu'au printemps; fleurs, en avril et mai, en chaton. Variétés à branches et rameaux pendans (*Fagus pendula*); à feuilles d'un vert cuivreux (*Fagus cœnea*); à feuilles en forme de crête (*Fagus cristata*); à feuilles pourpres (*Fagus purpurea*); à feuilles panachées (*Fagus variegata*). Tout terrain, mais mieux en terre franche légère, profonde, un peu sèche, où sa croissance est rapide, il vient aussi dans les craies. Exposition

au midi; multiplication de graines semées aussitôt leur maturité, et garanties des mulots et des loirs. On sarcle les jeunes plants, et on les repique quand ils ont un pied, en pépinière, pour n'y toucher que quand ils sont assez forts pour être transplantés. On greffe en approche les variétés sur le hêtre commun.

2. HÊTRE FERRUGINEUX. (*Fagus ferruginea.* H. K.) De l'Amérique sept. Arbre un peu moins grand, mais aussi gros; feuilles ovales, oblongues, à dents aiguës, acuminées, cotonneuses en dessous. Fleurs en avril ou mai. Mêmes culture et emploi du bois. Ces arbres, d'un port superbe et qui aiment les lieux ouverts, sont un des beaux ornemens des grands terrains où on les place. Le bois des hêtres est dur et tantôt blanc, tantôt rougeâtre, suivant la qualité du sol. On l'emploie à un grand nombre d'usages pour la menuiserie, l'ébénisterie, pour faire des vis, des tours, des treuils, des pilons, des pelles, des sabots, etc. Il est presque incorruptible sous l'eau. C'est le plus agréable des bois pour brûler, et il fournit le meilleur charbon. Son écorce légère peut remplacer le liége pour les filets de pêcheurs. Il paraît qu'il vaut mieux l'abattre en été, avant qu'il soit rempli de sucs propres, et alors il n'est plus sujet à la vermoulure.

*HIBBERTIA.* (Polyandrie Polygnie, fam. des MAGNOLIACÉES.) Dédié à *Georges* HIBBERT.

1. HIBBERTIA GRIMPANT. (*Hibbertia volubilis.* ANDR. *Dillenia volubilis.* VENT. *Dillenia scandens.* WILLD.) Arbrisseau sarmenteux du port Jackson. Tiges un peu volubiles, velues au sommet; rameaux velus, teints de rose; feuilles ovales, mucronées, velues, articulées sur un court petiole, demi-amplexicaules, réfléchies, d'un beau vert en dessus et pâles en dessous. Fleurs, tout l'été, solitaires, terminales, presque sessiles, grandes, à 5 pétales, d'un jaune brillant et d'une odeur désagréable. Ce joli arbrisseau veut la terre de bruyère, l'orangerie, et se multiplie facilement au printemps, de boutures sur couche et sous châssis, ou même sur couche ombragée, mais en mai, et de marcottes.

2. HIBBERTIA A FEUILLES CRÉNELÉES, (*Hibbertia grossulariæfolia.*) De la Nouv.-Hollande. Joli arbuste rampant et grimpant, qu'on distingue par le rouge vif des jeunes rameaux, des pétioles et des pédicules; feuilles ressemblant un peu à celles du groseiller, mais plus petites, d'un beau vert en dessus et rougeâtres en dessous. Fleurs, tout l'été, solitaires, plus petites que celles du précédent, à 5 pétales aussi d'un très-beau jaune, mais échancrés à leur sommet, où il y a une pointe, enfin aussi alternes avec les divisions

du calice qui sont très-aiguës et bordées de rouge. Même culture.

*HORTENSIA.* ( Décandrie Digynie, fam. des SAXIFRAGÉES. ) Dédié par Commerson à Hortense Lepaute, épouse d'un célèbre horloger. HORTENSIA A FEUILLES D'OBIER, ROSE DU JAPON. ( *Hortensia opuloïdes.* DUH. nouv. éd. 3. p. 98. t. 24 *Hydrangea hortensia.* SMITH. ) Bel arbuste de 3 à 4 pieds, sous-ligneux, en buisson; rameaux nombreux, pointillés de brun; feuilles assez grandes, opposées, ovales, aiguës, dentées, marquées en dessous de nervures saillantes qui font autant de sillons en dessus, d'un beau vert qui prend une teinte rouge à l'automne, et persistantes jusqu'au printemps, si elles ne sont pas attaquées de la gelée; fleurs, de juin en novembre, nombreuses, en corymbes terminaux, souvent accompagnés de petits corymbes axillaires, ayant la forme et la disposition de celles de la boule de neige, *Viburnum opulus*, mais en boules beaucoup plus grosses, d'abord verdâtres, puis d'un rose purpurin, ensuite violâtres, enfin d'un blanc sale, et quelquefois d'un rouge vif. Les fleurs deviennent bleues si la terre contient de l'ocre. Terre légère et substantielle, ou de bruyère; mi-soleil; d'orangerie ou de pleine terre dans une position abritée et en le garantissant des gelées d'hiver et du printemps; multiplication de boutures sur couche tiède et sous cloche au printemps, ou de rejetons enracinés; renouveler la terre des pots et des caisses une fois l'an, parce que c'est une plante vorace, et lui donner de fréquens arrosemens l'été. On coupe les fleurs des boutures la première année. C'est un des beaux ornemens de nos jardins, et qui produit beaucoup d'effet partout où on le place.

*HOUSTONIA.* ( Tétrandrie Monogynie, fam. des GENTIANÉES. ) Dédié à HOUSTON. HOUSTONIA ÉCARLATE, ( *Houstonia coccinea.* AND. *rep.* 106. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2. pl. 116. ) Arbuste charmant, du Mexique. Souvent ses tiges de 2 pieds, demi-ligneuses, et demi-herbacées, périssent; mais ses racines vivaces repoussent au printemps des rameaux grêles, à feuilles ovales, pointues, souvent 3 à 3. Fleurs, dès le mois de juin, d'un rouge éclatant et en ombelles terminales, à tube évasé en 4 divisions peu ouvertes. Variété à fleurs blanches, assez jolie. Terre franche légère, et substantielle, et surtout, pour l'hiver, une place sèche et aérée dans l'orangerie, où ces arbustes continueront de fleurir jusqu'à Noël. Multiplication de couchage, ou de boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis, pour les remettre ou en pots à rentrer avant les froids, ou en pleine terre en juin et à bonne exposition. Ces plantes y fleuriront

jusqu'à ce que le froid les tue. Elles redoutent aussi l'humidité.

HOUX. (Tétrandrie Tétragynie, fam. des RHAMNÉES.) HOUX COMMUN. (*Ilex aquifolium.* Lin.—DUH. n. éd. 1.) Indigène. Arbre de 20 à 25 pieds, toujours vert, à racines pivotantes, à rameaux souples et verts; feuilles ovales, fermes, lisses, luisantes, d'un vert foncé, ondulées et épineuses, d'où le surnom *aquifolium*, corrompu d'*acutifolium*, feuille aiguë ou à épine. Fleurs, en mai et juin, très-petites, blanches et en bouquets axillaires; baies rouges, jaunes ou blanches, selon la variété. On les sème aussitôt leur maturité, en terre franche légère; autrement elles mettraient plusieurs années à lever. On repique le plant au printemps suivant; et, quand il a trois ans, il est en état de recevoir les greffes des variétés à feuilles hérissonnées, ou sans épines, ou bien panachées, soit de blanc pur ou de jaune, soit de rouge ou de violet, ou à baies blanches ou jaunes. Ces variétés sont assez délicates; celle panachée de jaune ferait croire de loin que l'arbre a des feuilles d'or. Les sujets arrachés dans les bois valent moins pour être greffés, que ceux venus de semences. C'est avec l'écorce du houx commun que se fait la glu, et son bois dur et blanc jaunâtre sert pour le tour.

2. HOUX D'AMÉRIQUE. (*Ilex opaca.* MICH.) Il ressemble beaucoup à celui d'Europe, mais il peut atteindre jusqu'à 40 pieds d'élévation. Même culture et mêmes usages.

3. HOUX DE MADÈRE. (*Ilex maderiensis.* H.P.—DUH. n. éd. 2.) Arbrisseau non épineux, très-agréable par son écorce verdâtre et lisse, par le beau vert perpétuel de ses feuilles nombreuses, grandes, persistantes, épaisses, ovales-arrondies, quelquefois un peu échancrées en cœur à leur sommet, et dentées en scie. Fleurs rares, en mai, plus grandes que celles du houx commun, produisant des baies d'un beau rouge et assez grosses, dont on peut semer les graines. On peut aussi greffer ce houx sur le commun. D'orangerie et même terre.

4 HOUX DE MINORQUE *ou* DE MAHON. (*Ilex balearica.* LIN.) Il est remquarable par le beau vert de ses feuilles, grandes, ovales, persistantes. Moins délicat que le précédent, il peut rester l'hiver en pleine terre avec quelques précautions. On l'obtient facilement, par la greffe, à la manière des daphnés, sur le houx commun.

5. HOUX A FEUILLES DE LAURIER. (*Ilex cassine.*) De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds, droit. Rameaux bruns, noirs dans leur jeunesse et pubescens; écorce grise; feuilles persistantes, lancéolées, pointues, garnies de dents rares,

point épaisses; fleurs, en août, axillaires, petites et blanchâtres. D'orangerie. Multiplication de graines et de marcottes.

6—12. Il existe encore plusieurs espèces de houx, telles que celui du Canada, (*Ilex canadensis.* Mich.) de pleine terre, et les *Ilex prinoïdes*, *vomitaria* (Apalachine), *myrtifolia*, *cassinoïdes*. Tous d'orangerie ainsi que le Houx safrané, *Ilex crocea*, et l'*Ilex indica*. Ces houx produisent un effet agréable dans l'orangerie. Même culture, en terre franche légère.

HOYER, *Hoya.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Apocynées.)

1. Hoyer charnu. (*Hoya carnosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 200. — *Asclepias carnosa.* Lin.) Des contrées chaudes de l'Asie. Tige divisée en rameaux sarmenteux, pubescens, munis çà et là de crampons racidiformes, qui, à la manière du lierre, pénètrent dans l'écorce des arbres ou dans les fentes des murs, et à l'aide desquels ils peuvent s'élever à de grandes hauteurs; feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, charnues, persistantes, luisantes et d'un vert foncé; fleurs blanches avec une légère teinte de rose, disposées au nombre de vingt et plus en ombelles pédonculées et placées en dehors de l'aisselle des feuilles. Ces fleurs sont luisantes comme de l'émail avant d'être épanouies, et ensuite elles paroissent veloutées; elles durent long-temps et les ombelles se succèdent les unes aux autres pendant tout le printemps et une partie de l'été. Les rameaux peuvent être dirigés en longues guirlandes dans le haut des serres chaudes, où la plante doit rester constamment, ou même en tapisser les murs, et ils en feront ainsi pendant quatre à cinq mois un des plus beaux ornemens. Multiplication de marcottes ou de boutures faites sur couche et sous cloche.

HYDRANGÉE, *Hydrangea.* (Décandrie Monogynie, fam. des Saxifragées.)

1. Hydrangée de Virginie. (*Hydrangea arborescens.* Lin.) Arbrisseau à tiges de 3 ou 4 pieds, moelleuses; d'abord vertes et tétragones, ensuite brunes et cylindriques; à feuilles opposées, en cœur aigu, dentées, moyennes et d'un vert jaunâtre. Fleurs, en juillet, blanches, en cimes ombelliformes et terminales. On le multiplie de marcottes ou de drageons. Terre légère et fraîche, mieux de bruyère, et moyen soleil.

2. Hydrangée blanche. (*Hydrangea nivea*, Mich.) semblable à la précédente, mais ses feuilles, d'un vert très-foncé en dessus, sont blanches en dessous. Fleurs, en juillet, comme celles de la viorne-obier, celles des bords deux fois plus

grandes que celles du milieu. Mêmes culture et moyen de multiplication.

3. Hydrangée a feuilles de chêne. (*Hydrangea quercifolia.* Duham. nouv. éd. 6, p. 262, t. 78.) De la Floride. Arbrisseau de 4 à 5 pieds; feuilles opposées, pétiolées, très-grandes, lobées et anguleuses, pubescentes en dessous; fleurs en belles panicules terminales, de couleur blanche; quelques-unes de ces fleurs ont un calice composé de quatre grandes folioles pétaliformes; dans la plus grande partie des autres les pétales sont très-courts. Cette espèce fleurit pendant presque tout l'été; la beauté de son feuillage et de ses fleurs doivent concourir à la faire rechercher. Multiplication de boutures et de marcottes. Orangerie, et mieux pleine terre dans une bâche.

IF, *Taxus.* (Dioecie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. If commun. (*Taxus baccata.* Lin.—Duh. n. éd. 19.) Indigène. Arbre rustique, de 20 à 30 pieds, toujours vert, et qui sert à l'ornement des jardins paysagers, en l'entremêlant avec les autres arbres verts. Fleurs sans apparence; baies molles, sucrées et visqueuses, d'un beau rouge. Feuilles linéaires, d'un vert triste, et rangées de chaque côté des branches en forme de peigne, d'où le nom *Taxus*, du grec *taxis*, arrangement. On le multiplie de marcottes, de boutures et semences. Tout terrain et mieux terre franche légère, fraîche et ombragée. Variétés panachées, soit en blanc, soit en jaune. On le taille facilement. Son bois est dur, rougeâtre et veiné.

2—3. If nucifère. (*Taxus nucifera.* Thunb.) Du Japon. Arbre élevé, assez semblable au cyprès de la Louisiane; feuillage élégant, consistant en feuilles deux fois ailées, composées d'une grande quantité de folioles linéaires, alternes, presque imbriquées, d'un vert glauque, et ressemblant à de petits rameaux. Fruits drupacés, ovales, mucronés, très-lisses, à chair molle, d'un goût balsamique, à noyau oblong, contenant une amande huileuse et astringente, qu'on mange quand elle est sèche. Même terre, d'orangerie; du reste même culture, mais les semis et boutures sur couche. M. Noisette pense qu'on pourra lui faire passer l'hiver en pleine terre à la température de Paris. Ce cultivateur vient encore d'introduire en France le *Taxus serratifolia*, arbre très-rustique et fort rameux qui demande la même culture que le n°. 1.

4. If a feuilles larges. (*Taxus latifolia.*) Arbre originaire du Cap de Bonne-Espérance, et rapporté d'Angleterre en 1817, par M. Noisette. Feuilles éparses, lancéolées-linéaires, d'un vert gai en dessus, avec une nervure longitudinale très-prononcée. Terre de bruyère, mélangée d'un

peu de terre franche ; serre tempérée ; multiplication de boutures ou de greffe par approche sur l'if commun.

5. If verticillé. ( *Taxus verticillata.* ) Arbre ayant le port d'un cyprès pyramidal, cultivé en pleine terre en Angleterre, et introduit seulement depuis deux ans en France. Feuilles d'un vert plus foncé que l'if commun, éparses, rapprochées par intervalle en verticilles irréguliers. Terre franche, mêlée de terreau de bruyère ; orangerie jusqu'à ce qu'il soit acclimaté ; multiplication de boutures.

INDIGO ou Indigotier, *Indigofera* ( Diadelphie-Décandrie, fam. des Légumineuses. ) Genre intéressant, parce qu'il contient deux ou trois espèces dont on fait ce beau bleu connu sous le nom d'*indigo*, et d'autres agréables pour l'ornement, telles que les suivantes.

1. Indigotier austral. (*Indigofera Australis.* Willd — Vent. Malm. 45. ) Nouv-Hollande. Très-joli arbuste à tige droite et rameuse, de 15 pouces ; feuilles ailées, à folioles impaires, lancéolées aiguës, d'un vert foncé. En juin il donne une infinité de grappes assez droites, solitaires, simples, axillaires, de fleurs roses, d'un effet très-agréable et d'une forte odeur. D'orangerie. On le multiplie de ses graines semées au printemps, sur couche tiède en terre franche légère.

2. Indigotier a longs épis. ( *Indigofera macrostachya.* Vent. Malm. 44. ) De la Chine. Espèce fort jolie, mais dont les fleurs, en août, roses et plus grandes, durent peu. Ses feuilles ailées ont des folioles plus nombreuses et plus vertes que celles du précédent, dont il demande la culture et les soins. Multiplication de boutures. Même terre et serre tempérée.

ITEA, nom du saule chez les Grecs. ( Pentandrie Monogynie, fam. des Saxifragées. )

1. Itéa de Virginie. ( *Itea virginica.* Lin. ) Arbrisseau de 3 à 4 pieds, formant buisson, et de pleine terre. Il fait un joli effet en juin, par ses épis nombreux et terminaux de fleurs blanches, qui se détachent bien sur le beau vert de ses feuilles, ovales, aiguës et dentelées. Terre légère tenue humide et ombragée ; mais il préfère la terre de bruyère. On le multiplie par ses rejetons abondans, et de graines venues du pays, ou bien de marcottes faites en automne par strangulation avec du bois de l'année précédente.

2 — 3. Itéa a grappes, ( *Itea racemiflora.* H. P. *Cyrilla racemiflora.* Duh. n. éd. 46.) Arbrisseau de 15 à 18 pieds, de la Caroline, et de pleine terre. Tige droite, divisée en branches et rameaux noueux, qui lui forment une tête. Les feuilles moyennes, lancéolées, sans dentelures, et d'un beau vert,

font ressortir en juin ses grappes simples et longues, quelquefois solitaires, souvent réunies ; fleurs petites, blanches, et dont le nombre produit un effet agréable pendant plus d'un mois. On le propage de graines et de marcottes ; il faut le mettre en terre tourbeuse, entretenue fraîche. Une jolie espèce nouvelle, l'ITÉA ÉPINEUSE (*Itea spinosa.*), de la Nouv.-Holl. est nommée ainsi parce qu'une épine tient la place de la quatrième feuille, elles ne sont plus alors disposées que 3 par 3, et toutes sessiles, petites et cunéiformes. Fleurs, depuis août jusqu'en décembre, petites, blanches et en grappes. Elle demande un mélange de terre franche et de sable de bruyère. D'orangerie. On en fait des boutures sur couche en avril.

*IXORA.* (Genre de la Tétrandrie Monogynie, fam. des RUBIACÉES, et qui renferment de belles plantes.)

1. IXORE ÉCARLATE. (*Ixora coccinea.* LIN. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 210.) Du Malabar. Superbe arbrisseau de 3 à 4 pieds, très-rameux ; feuilles persistantes, opposées, ovales, pointues, un peu charnues, d'un vert luisant ; fleurs, en juillet et août, comme celles des phlox, mais dépassées par les étamines, écarlates et en ombelles terminales ; fruits noirs recherchés par les paons, d'où le nom de *cerasus pavonina.* Terre franche légère ; serre chaude ou au moins serre tempérée, un peu d'eau en été. Multiplication de rejetons, de marcottes, ou de boutures sur couche chaude, ou dans la tannée et sous verre. Conserver l'arbrisseau vigoureux ; autrement les cochenilles l'attaqueront.

2 — 4. IXORE DE L'INDE. (*Ixora pavetta.* AND. *rep.* 78.) Joli buisson d'un pied ; rameaux verts et rayés de brun ; feuilles persistantes, opposées, lancéolées, obtuses, ondulées, inclinées et d'un beau vert ; corymbes de fleurs à long tube, d'août à octobre, nombreuses, jaunâtres, petites, mais très-odorantes. Même culture, ainsi que pour l'*Ixora ternifolia*, à fleurs d'un écarlate foncé, et pour l'*Ixora alba*, à fleurs jaunes et rougeâtres.

JACQUINIER, *Jacquinia.* Genre de la Pentandrie Monogynie, de la famille des SAPOTÉES, dedié au célèbre botaniste N. J. Jacquin.

JACQUINIER A FLEURS ORANGÉES. (*Jacquinia aurantiaca.* AIT. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 192.) Arbrisseau des parties chaudes de l'Amérique. Tige de 2 à 3 pieds, divisée en rameaux brunâtres ; feuilles oblongues, cunéiformes, mucronées, glabres, persistantes, d'un vert foncé et luisant ; fleurs d'un beau jaune orangé, petites, mais d'un très-joli aspect, disposées plusieurs ensemble en petites corymbes et

vers l'extrémité des rameaux. Fleurit en juillet. Serre chaude; multiplication de marcottes.

JAMBOSIER, *Eugenia*. Genre de l'Icosandrie Monogynie, fam. des Myrtées, dédié au prince Eugène de Savoie.

1. Jambosier a feuilles longues, Jamrose ou Pomme-rose. (*Eugenia jambos*. Lin. — Herbier de l'Amateur. vol. 2, pl. 77.) De l'Inde, où on le nomme *Schambu*. Arbre de 10 à 15 pieds, divisé en branches et rameaux nombreux; feuilles opposées, étroites, longues, lancéolées, pointues, fermes, luisantes et d'un beau vert; fleurs de mai à septembre, par cinq à six, en grappe lâche et terminale, à quatre pétales blancs, très-petits; étamines à filets très-longs, et d'un blanc jaunâtre; fruits d'un blanc jaunâtre, arrondis, et pleins d'une pulpe de saveur douce, à odeur de rose, d'où le nom de Pomme-Rose. Culture de l'ixora; mais mieux terre à orangers, plus d'eau, et multiplication plus facile par les semences. Ne rempoter que lorsque les racines tapissent bien le vase.

2. Jambosier de Malaga. (*Eugenia malacensis*.) Arbre plus élevé, à tronc fort gros, à cime branchue et étalée; feuilles persistantes, opposées, lancéolées, aiguës, à pétiole épais, court, et aromatiques; fleurs, en juillet, en paquets, à pétales rouges, concaves, à court onglet; filets rouges, et anthères jaunes; fruits de la grosseur d'une poire, rouges d'un côté, blancs de l'autre, d'une saveur agréable et à odeur de rose. Même culture, mais chaleur plus forte et plus constante.

3. Jambosier de Micheli. (*Eugenia uniflora*. Willd.) Arbrisseau rameux et diffus; rameaux courbés et pendans; feuilles persistantes, ovales, elliptiques, glabres, entières, d'un beau vert, rougeâtres dans leur jeunesse; fleurs blanches, solitaires; baies écarlates, grosses comme des noisettes. D'orangerie, et du reste même culture.

JASMIN, *Jasminum*. (Genre de la Diandrie Monogynie, de la fam. des Jasminées.)

1. Jasmin jaune ou a feuilles de Cytise. (*Jasminum fruticans*. Lin. — Duh. n. éd. 28.) C'est le plus rustique des jasmins. Indigène et de pleine terre, où il ne craint que les hivers trop rigoureux; il forme des buissons de 3 à 4 pieds de haut, toujours verts; tiges nombreuses, droites, souples, garnies de feuilles persistantes, simples vers l'extrémité des rameaux, ou à trois folioles petites, lisses et d'un vert foncé; fleurs, de mai en septembre, petites, jaunes, terminales, deux ou trois ensemble; baies noirâtres. Cet arbrisseau vient partout, mais préfère une terre légère et une exposition chaude. On le propage de marcottes et de rejetons.

2. Jasmin d'Italie. (*Jasminum humile.* Lin.) Ce jasmin est assez semblable au jasmin jonquille pour le port, la forme des feuilles et des fleurs, mais à proportion plus petites; à fleurs, de juin à septembre, inodores et d'un jaune plus pâle. Il est plus délicat que le précédent. Exposition chaude et abritée; couverture de litière ou de fougère pendant les gelées. Du reste même culture.

3. Jasmin blanc ordinaire. (*Jasminum officinale.* Lin. — Duh. n. éd. 27.) Des Indes et de pleine terre. Tiges sarmenteuses; rameaux verts et ployans, propres à garnir des berceaux ou des murs au midi; feuilles opposées, le plus souvent à sept folioles ovales, pointues et petites; fleurs, de juillet en octobre, blanches et d'une odeur suave, en bouquets terminaux; elles donnent rarement des fruits. En le tondant souvent, et en lui donnant beaucoup d'eau, il donnera des fleurs abondamment et long-temps. Les froids rigoureux détruisent quelquefois ses tiges; mais il repousse du pied, que par prudence on peut couvrir de litière sèche. Même culture. Il a une variété à feuilles panachées en blanc, une autre en jaune.

4. Jasmin a grandes fleurs, Jasmin d'Espagne. (*Jasminum grandiflorum* Lin.) De l'Inde. Rameaux longs, souples, diffus; feuilles persistantes, opposées, à sept folioles petites, ovales et pointues; fleurs, en juillet jusqu'à l'hiver, en bouquets terminaux de quatre ou cinq, grandes, rouges au dehors, blanches en dedans, et d'une odeur agréable. Variété à fleurs semi-doubles, mais qui s'ouvrent difficilement. Même culture, mais d'orangerie, et terre franche légère et substantielle. Au printemps, il faut raccourcir ses branches, et ne laisser que trois ou quatre yeux. On le greffe en fente sur le jasmin blanc ordinaire.

5. Jasmin jonquille. (*Jasminum odoratissimum.* Lin.) Il prend ses surnoms de sa couleur et de son odeur. De l'Inde. Tiges ligneuses et fermes; rameaux nombreux; feuilles persistantes, les supérieures simples, les autres à trois folioles lisses, d'un beau vert, ovales, obtuses; fleurs, presque toute l'année, en bouquets terminaux. On le multiplie de graines, de rejetons enracinés, et de marcottes. Les graines semées au printemps donnent des sujets qui fleurissent dans l'année d'après. D'orangerie, et même culture.

6. Jasmin des Açores. (*Jasminum azoricum.* Lin.) Ce joli arbrisseau d'orangerie forme des buissons agréables par le nombre de ses rameaux bien garnis de feuilles opposées, persistantes, à trois folioles, grandes, en cœur aigu, luisantes, et d'un beau vert; fleurs, en août, assez abondantes, en bouquets terminaux, blanches et d'une odeur suave. Même culture. Variété à feuilles panachées.

7. Jasmin glauque ou a feuilles de troène. (*Jasminum glaucum.* H. K. *Jasminum ligustrifolium.* Lam. — Vent. J. de Cels. 55.) Du Cap. Feuilles couvertes d'une poussière glauque, persistantes, simples, opposées, très-ouvertes, d'un vert foncé et luisant; rameaux nombreux, souples, presque droits, et que terminent, en août, des fleurs odorantes, assez semblables à celles du jasmin d'Espagne. Même culture, et orangerie.

8. Jasmin sarmenteux. (*Jasminum volubile.* Jacq. H. *Sch.* 321.) Du Cap. Jolie espèce dont la tige, haute de 6 pieds, grêle et cylindrique, produit des rameaux souples et sarmenteux; feuilles simples, opposées, vertes, entières, ovales, aiguës; de mai à juillet, fleurs blanches, d'une odeur très-suave, et en panicule, à tube divisé en six ou dix segmens. Même culture, et serre tempérée.

9. Jasmin géniculé (*Jasminum geniculatum.* Vent. Ch. de Pl. 8.) Des îles de la mer du Sud. Il doit son surnom aux articulations du pétiole de ses feuilles persistantes, opposées, simples, d'un vert gai et luisant; il donne, en été, des bouquets terminaux de sept à huit fleurs d'un blanc sale, et très-odorantes. On le propage de marcottes, et par la greffe en fente. Il demande l'orangerie et la même culture.

10. Jasmin de l'Ile de France. (*Jasminum mauritanicum.* Desf.) Espèce qui ressemble beaucoup au jasmin des Açores. Même culture, mais de serre chaude.

11 — 13. On cultive aussi les *Jasminum auriculatum*, *simplicifolium* et le *Jasminum multiflorum* qui forme de belles guirlandes, de fleurs blanches et odorantes. Le 11^e^. et le 13^e^. sont de serre chaude, le 12^e^. d'orangerie. Du reste même culture.

14. Jasmin triomphant. (*Jasminum triumphans.*) A tiges grimpantes, de 8 à 10 pieds, à feuilles deux ou trois fois ailées avec une impaire; folioles lancéolées acuminées; fleurs en bouquets, d'un jaune vif et très-odorantes. De serre chaude, et multiplication de marcottes, de boutures et de greffes. Terre franche légère.

*JATROPHA*, Médicinier. Genre de la Monœcie Monadelphie, fam. des Euphorbiées.

1. Médicinier a feuilles en violon. (*Jatropha pandurœfolia.* And. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 113.) Des Antilles. Tige de 3 à 6 pieds, d'un brun cendré et rameuse; feuilles en forme de violon, d'où le surnom, terminées par une pointe, d'un vert foncé, ayant des stipules oblongues; fleurs, en été, d'un écarlate très-vif, en corymbes ouverts et terminaux. Terre franche et substantielle, de serre chaude; peu d'arrosemens. Multiplication de marcottes et

de graines ou de boutures, sur couche chaude et sous châssis.

2. MÉDICINIER CASSAVE, MANIOC. (*Jatropha manihot.* LIN.) De l'Amérique mérid. Tige de 6 à 7 pieds; noueuse, moelleuse et rameuse; racine très-grosse; feuilles au sommet des rameaux, découpées en trois à sept lobes, un peu fermes, glauques en dessous; fleurs, en juillet et août, rougeâtres, et en grappes axillaires. Même culture. Arbrisseau très-précieux. On retire de sa racine une farine très-bonne et très-saine après en avoir extrait par la pression une substance laiteuse et vénéneuse. On en prépare aussi une liqueur fermentée.

3 — 6. On cultive encore le MÉDICINIER CATHARTIQUE. (*Jatropha curcas.*) Dont les fruits, employés en médecine, sont les pignons d'Inde des boutiques; MÉDICINIER PIQUANT (*Jatropha urens.*), ayant de jolies fleurs blanches, de mai en juillet, mais couvert de poils droits, épineux et piquans, qui produisent les effets de l'ortie; MÉDICINIER MULTIFIDE (*Jatropha multifida*), toujours vert, à feuilles grandes, palmées, un peu rudes et à fleurs écarlates, en petites cimes ombelliformes; enfin le *Jatropha napæifolia*, dont les fleurs disposées de même sont d'un beau blanc. Tous ces arbrisseaux, très-laiteux, sont de violens purgatifs, d'où les noms français et latin, du grec *iatros*, médecin, et *trophè*, pâture.

JOUBARBE TORTUEUSE. (*Sempervivum tortuosum.* LIN.) De Madère. Touffe arrondie, de plus d'un pied de large, couverte, en juillet et août, par des fleurs en grappes terminales, très-nombreuses, petites et jaunes, et dont le nombre des pétales varie de sept à neuf. Elles sortent d'une rosette de feuilles épaisses, spatulées et d'un vert foncé. Après la défloraison elle perd sa forme régulière; on doit la renouveler de boutures chaque année au printemps, en terre fraîche, légère et sur couche.

JUJUBIER, *Zizyphus.* (Pentandrie Digynie, fam. des RHAMNÉES.)

1. JUJUBIER CULTIVÉ. (*Zizyphus sativa.* H. P. *Rhamnus zizyphus.* LIN. — DUH., n. édit. 3. 16.) De Syrie. Arbrisseau de 10 à 15 pieds, très-épineux, et de pleine terre légère (mieux d'orangerie); rameaux armés de deux aiguillons; feuilles ovales, dentelées, luisantes et d'un vert gai; fleurs en juillet, très-petites et jaunes; fruit rouge, de même forme et volume qu'une olive. Il ne mûrit que dans les pays chauds, où on le mange. Il lui faut une exposition chaude l'été, et le couvrir l'hiver, si on l'a mis en pleine terre. Multiplication de graines sur couche et sous châssis.

On a aussi le jujubier de la Chine ( *Zizyphus sinensis.* Lam.) On ne cultive la première espèce que pour son utilité. Les autres produisent aussi peu d'effet.

Le lotier des anciens peuples *Lotophages* est un jujubier du mont Atlas ( *Rhamnus lotus.* Lin. ) Arbrisseau de 6 à 7 pieds, à rameaux nombreux garnis d'aiguillons géminés, dont un recourbé; feuilles petites, ovales, obtuses, crénelées, trinerves, un peu rudes; fleurs, au printemps, solitaires ou glomérulées; fruits gros comme une prune sauvage, de couleur safranée, et dont on a exagéré les propriétés. Orangerie et même culture.

JUSQUIAME, *Hyoscyamus.* Le nom français est corrompu du latin, tiré lui-même du grec, et qu'on peut traduire par *fève à cochon.* ( Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.)

1. Jusquiame dorée. ( *Hyoscyamus aureus.* Lin. ) Arbuste d'Italie de 15 à 20 pouces; feuilles un peu en cœur, éparses, velues, découpées comme celles de la vigne, d'un vert grisâtre; fleurs, de mars en octobre, pendantes, d'un jaune doré, et tachées de pourpre noir en dedans. Il se multiplie ou de semences, ou de boutures faites pendant l'été, sur couche tiède et sous châssis à l'ombre: elles prennent racine en cinq ou six semaines. Il ne dure que quatre ans. Terre d'oranger; exposition au soleil en été. Orangerie.

KALMIER, *Kalmia.* ( Décandrie Monogynie, fam. des Rhododendrées. ) Dédié au botaniste Kalm. Arbrisseau toujours vert.

1. Kalmier a larges feuilles. ( *Kalmia latifolia.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 151.) De l'Amérique sept. comme les suivans. Superbe arbrisseau de 6 à 7 pieds, très-rameux et en gros buisson; feuilles rapprochées, nombreuses, oblongues, aiguës, fermes, d'un vert lisse; fleurs, en juin, campanulées, d'un rouge rosé ou carné, en corymbes terminaux et nombreux, marquées à l'extérieur par dix proéminences qui sont à l'intérieur des cavités contenant les anthères, qui y sont logées, et ne s'en écartent que pour féconder le pistil. Il refleurit quelquefois encore en septembre La terre de bruyère un peu humide convient aux kalmiers; qu'il faut placer à mi-soleil et dans un lieu ouvert, mais à l'abri des grands vents. On les multiplie de rejetons et de marcottes incisées, faites en automne avec le jeune bois, et surtout entretenues fraîches. Elles n'ont en général des racines que la deuxième année. Les plus beaux sujets proviennent de semences. On les sème, aussitôt leur maturité, dans des terrines en terre de bruyère mêlée de sable et un peu foulée avec la truelle ou la main. Le semis doit à peine être recouvert, en le saupoudrant légèrement de terre

à travers un tamis fin, et bassiné avec un arrosoir très-fin à plusieurs reprises, pour ne pas déranger et entasser les graines en donnant beaucoup d'eau à la fois, puis mis à l'ombre sous châssis, où on le laisse passer l'hiver, à moins qu'on n'ait une bâche. Au printemps, on le plonge en couche tiède sous châssis. Le jeune plant, habitué insensiblement à l'air, doit encore être rentré en orangerie pendant deux ou trois ans; après quoi, on le met à la place à laquelle on le destine. Bois dur et propre à faire des manches d'outils.

2 — 3. KALMIER A FEUILLES ÉTROITES. (*Kalmia angustifolia.* LIN. — DUH. n. édit. 45. CURT. 331.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds, à rameaux nombreux et un peu grêles. Feuilles petites, lancéolées, d'un vert plus tendre en dessus; blanchâtres en dessous; fleurs, en juin et juillet, plus petites, d'un rouge vif et en corymbes latéraux. Même culture, plus multiplication de rejetons. Il a une variété (*Kalmia polifolia* ou *oleifolia*), que DUMONT COURCET croit être une espèce. Elle ne s'élève que d'un pied et forme des buissons très-touffus, arrondis, et qui s'étendent par les drageons. Feuilles plus petites et d'un vert grisâtre; fleurs plus petites et en corymbes verticillés. Même culture.

4. KALMIER VELU. (*Kalmia hirsuta.* CURT. 138.) Tige haute de deux pieds; droite, et velue ainsi que ses feuilles qui sont éparses, ovales, presque sessiles, et ciliées sur les bords; calice velu; fleurs, en automne, pourprées ou carnées et en grappes. Même culture.

5. KALMIER GLAUQUE (*Kalmia glauca.* H. K. *Kalmia rosmarinifolia.*) Buisson arrondi, de 18 pouces de haut, très-rameux; feuilles opposées, linéaires-lancéolées, glauques, et à bords roulés en dessous; fleurs, en mai, d'un joli rose, en corymbes terminaux, plus grandes que celles des deux espèces précédentes. Même culture. Tous les kalmiers sont jolis, mais le premier, pendant la floraison, est le plus bel arbrisseau de pleine terre.

*KENNEDIA. Voyez* GLYCINE.

KETMIE, *Hybiscus.* (*Voyez* ce mot aux *Plantes d'agrément.*) (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.)

1. KETMIE DES JARDINS, *Althœa frutex* des jardiniers. (*Hybiscus Syriacus*, LIN.—JAUM. Pl. 3, t. 208.) Arbrisseau du Levant de 5 à 7 pieds, en large buisson; tiges et rameaux nombreux, à écorce d'un blanc grisâtre; feuilles ovales, rétrécies vers le pétiole, à trois lobes dentés et pointus; fleurs, en août et septembre, de même forme que la rose trémière, mais moins grandes, axillaires, solitaires, et de diverses couleurs, suivant les variétés suivantes : *à fleurs rouges simples, à fleurs d'un pourpre violet; à fleurs blanches et onglet d'un*

*rouge vif ; à fleurs panachées ; à feuilles panachées de blanc ou de jaune et à fleurs doubles* de toutes ces couleurs. Tout terrain et toute exposition, mais mieux terre franche légère un peu fraîche, et le midi. Multiplication de semis en terrines sur couche tiède au printemps, et qu'on repique en pots les deux premières années, pour les rentrer dans l'orangerie ; ou de boutures d'une reprise difficile, ou de marcottes par incision ; ou enfin par la greffe.

2. Ketmie musqué, Ambrette. (*Hybiscus abelmoschus*, Lin.) De l'Inde. Tige de 4 pieds, herbacée, velue, d'un vert foncé, peu branchue ; feuilles velues, rudes au toucher, palmées à cinq digitations dentées. Fleurs, en juillet et août, assez grandes, de couleur soufre, à gorge brune. Terre franche ; serre chaude pour l'hiver. Sa graine, bien connue dans le commerce sous le nom d'ambrette et de graine musquée, sert aux parfumeurs. On la sème sur couche et sous châssis ; le plant repris peut rester à l'air pendant les deux ou trois mois de l'été les plus chauds.

3. Ketmie Rose de la Chine. (*Hybiscus Rosa sinensis* Lin.) Charmant arbuste de 4 à 5 pieds, qui produit beaucoup d'effet et qui a des variétés à fleurs d'un beau rouge, simples et doubles, à fleurs d'un rouge brun, à fleurs blanches, à fleurs aurores doubles. On les voit tout l'été : elles sont grandes, axillaires, solitaires, soutenues par un pédicule assez long ; feuilles d'un beau vert, luisantes, ovales aiguës, dentées. Même culture du n°. 2, plus propagation de boutures d'une reprise facile sur couche chaude et sous châssis. Elles fleurissent souvent dans le cours de la première année.

4. Ketmie a fleurs changeantes. (*Hybiscus mutabilis.* Lin. — And. *rep.* 228.) Bel arbrisseau de l'Inde, de 6 à 7 pieds, et qui orne les serres chaudes en automne par ses fleurs nombreuses, très-grandes, bien doubles, d'abord d'un blanc verdâtre qui devient ensuite aussi éclatant que la neige, puis roses et enfin pourpres. Feuilles à long pétiole, grandes, en cœur aigu, lobées inégalement et dentées. Même culture que pour le précédent ; terre plus substantielle, et un peu plus de chaleur pour bien fleurir.

5. Ketmie a feuilles variées. (*Hybiscus heterophyllus.* Vent. Malm. 103.) De la Nouvelle-Hollande. Tige de 6 pieds, droite, garnie ainsi que les rameaux, d'aiguillons nombreux et courts, et de feuilles tantôt à 2, 3 et même 5 digitations, lancéolées, aiguës, dentées et d'un beau vert. Fleurs, en juin, très-grandes, très-belles, d'un blanc de lait pur, teint de carmin fin sur les bords. Même culture, mais d'orangerie.

6 — 12. On cultive encore l'*Hybiscus speciosus*, à fleurs

en septembre, écarlates; d'orangerie l'hiver, et de serre chaude pour le faire fleurir; l'*Hybiscus cuneifolius* de serre tempérée ou de bonne orangerie, *populneus*, *manihot*, *esculentus*, de serre chaude, et *palustris*, de pleine terre. On les multiplie de graine et de bouture, et on leur donne une terre franche légère.

*KOELREUTERIA.* (Octandrie Monogynie, fam. des Sapindacées.) Dédié à Koelreuter, Koelreuteria ou Savonier paniculé. (*Kœlreuteria paullinoïdes*, L'Her. *Sert. angl.* 19. *Kœlreutetria paniculata.* Lam. — Duh., nouv. édit., 36. *Sapindus sinensis*, Lin.) De la Chine. Arbre assez grand, de pleine terre franche légère et fraîche, agréable par ses feuilles ailées, à folioles impaires, assez semblables à celles de l'azédarach. Fleurs, en juin, d'un beau jaune, et en panicule terminale, nombreuses, à quatre pétales, munis chacun d'une glande, ce qui les fait paraître doubles. On multiplie cet arbre de marcottes, boutures, rejetons, et aussi de graines qu'on sème au printemps, et qu'il faut repiquer en pots séparés pour les rentrer dans l'orangerie et les planter après les gelées dans une situation ombragée. On traite de même les boutures reprises.

*LAGERSTROEMIA.* (Genre de la Polyandrie Monogynie, fam. des Lythrées.) Dédié au Suédois M. Lagerstroem.

1. Lagerstroemia des Indes. (*Lagerstrœmia indica.* Lin.— Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 122.) Joli arbrisseau de 9 pieds. Tige tortueuse, cendrée, se dépouillant de son écorce et formant buisson par ses rameaux nombreux, rougeâtres et par ses rejetons. Feuilles presque sessiles, ovales et à pointe arrondie, d'un vert brun; fleurs, d'août en octobre, assez grandes, à six pétales pourpres et frisés, en panicule terminale. Terre franche légère et substantielle; arrosemens modérés; exposition chaude, de serre tempérée. Multiplication de rejetons en racines, ou auxquels on fait prendre racine sur couche tiède, à l'ombre et sous châssis.

LAGUNÉE, *Lagunea.* (Monadelphie Polyandrie, fam. des Malvacées.)

1. Lagunée écailleuse. (*Lagunæa squamosa.* Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 196.) De l'île de Norfolk dans la mer du Sud. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, divisé en rameaux chargés dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles, le dessous des feuilles et les calices d'une poussière écailleuse et blanchâtre. Feuilles oblongues, lancéolées, pétiolées, coriaces, persistantes, d'un vert assez foncé en dessus; fleurs larges de près de 2 pouces, d'un violet pâle, presque roses.

solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et articulées au point de leur insertion sur leur pédoncule, qui est plus long que le pétiole des feuilles. Fleurit en juillet et août. Multiplication par les graines lorsqu'elles atteignent leur parfaite maturité, autrement par marcottes. Terre franche, mêlée de terreau de bruyère; serre tempérée.

*LAMBERTIA.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées.) Dédié au botaniste Lambert.

1. Lambertia a feuilles de romarin. (*Lambertia formosa.* Smith. — And. *rep.* 69.) Joli arbrisseau toujours vert, de Botany-Bay; rameaux à feuilles ternées, assez semblables à celles du romarin, mais argentées et terminales, au nombre de sept dans le même calice, composées d'un tube long, strié et divisé en 4 segmens roulés en dehors, d'un écarlate rose, velu en dedans; pistil rouge; stigmate long et jaune; étamines bleues. Orangerie et terre de bruyère; on le multiplie facilement de boutures.

*LANTANA.* (Didynamie Angiospermie, fam. des Verbénacées.) Nom de la *Viorne* chez les anciens.

1. Lantana *ou* Camara a feuilles de Mélisse. (*Lantana Camara.* Lin.) Amérique mérid. Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, et toujours vert comme les suivans, à rameaux tétragones et diffus; feuilles opposées, ovales, dentées, un peu velues; fleurs, tout l'été, en têtes ombelliformes et terminales, d'abord jaunes, aurores après la fécondation, d'un charmant effet, mais d'une odeur désagréable. Terre franche et substantielle; exposition chaude; arrosemens fréquens en été; serre chaude; multiplication, au printemps, de graines ou de boutures sur couche et sous châssis. On peut le mettre en pleine terre à une exposition chaude et abritée; mais la moindre gelée le tue. Même culture pour pour les suivans.

2. Lantana *ou* Camara a collerette. (*Lantana involucrata.* Lin.) Amérique équinox. Feuilles opposées, rhomboïdes, obtuses et un peu cotonneuses; fleurs, de mai en août, axillaires, en tête, blanches et roses pâles.

3 — 4. Lantana *ou* Camara odorant. (*Lantana odorata.* Lin. *Lantana suaveolens.* H. P.) Amérique mérid. Rameaux grêles et pubescens; feuilles opposées, petites, elliptiques, un peu velues; fleurs, de mai en novembre, ayant de petites bractées, en tête, blanches et odorantes. Le Lantana a fleurs blanches (*Lantana nivea.* Vent. Malm. 8) de l'Inde, est très-remarquable par les épines courtes et courbées qui défendent sa tige et ses rameaux; feuilles ovales-lancéolées, pointues, crénelées; fleurs d'un blanc de neige et d'une odeur suave, presque en tout temps.

5—6. Le *Lantana cinerea* à feuilles cendrées et à fleurs d'un pourpre pâle, et le *violacea*, très-joli petit arbuste, méritent également une place dans la serre chaude.

LAURÉOLE, *Daphne*. (Octandrie Monogynie, fam. des Thymélées.) Lauréole, petit laurier, *Daphne*, nom poétique du laurier d'Apollon.

1. Lauréole commun. (*Daphne laureola*. Lin.—Jacq. *Fl. Aust.* 183. Duh. nouv. édit. 9.) Indigène. Arbuste de 3 pieds, à feuilles grandes, assez longues, lancéolées, épaisses, luisantes et persistantes, au sommet des tiges et des rameaux; fleurs, de janvier en mars, petites, verdâtres, légèrement odorantes. Terre légère, substantielle, ombragée et fraîche. Semis aussitôt la maturité en même terre ou en terre de bruyère. Le plant sert de sujet pour greffer les autres espèces en fente, à la pontoise ou à l'anglaise. (*Voyez* ces mots.) On le repique; et, quand il a pris de la force, on en met en pot pour greffer les espèces d'orangerie. Si on ne sème qu'au printemps, la plupart des graines ne lèvent que la deuxième année. Il en est de même des autres espèces.

2. Lauréole mezéréon, bois-joli, bois-gentil. (*Daphne mezereum*. Lin.—*Fl. Dan.* 268. Duh. nouv. édit. 8.) Indigène. Arbrisseau de 2 ou 3 pieds, à feuilles éparses, sessiles, lancéolées, panachées dans une variété. Fleurs, de décembre en février, suivant la température, sessiles, petites, odorantes, violâtres ou blanches, selon la variété, à quatre divisions, en petits paquets; baies succulentes, rouges, ou jaunes. Même culture et même emploi.

3. Lauréole cnéorum, Thymélée des Alpes. (*Daphne cneorum*. Lin.—Duh. nouv. édit. 10. Jacq. *Fl. Aust.* 426.) Arbuste très-rustique, à rameaux nombreux et en buisson; touffes de feuilles sessiles, éparses, petites, étroites, linéaires; fleurs, en avril et mai, en tête ou ombellules terminales, petites, nombreuses, d'une couleur rose foncée, et d'une odeur suave. Elles durent près d'un mois, et souvent l'arbuste en donne encore en automne. Terre de bruyère tenue fraîche, et exposition au nord. On le multiplie de graines semées à l'ombre; plus sûrement de marcottes qu'on lève au printemps, ou de greffe en fente ou à l'anglaise, surtout sur le bois-gentil: alors il forme un très-joli arbuste. On le transplante en motte. Il souffre volontiers la taille. Quand on greffe cette espèce et les suivantes, on met les pots sur une couche tiède et sous cloche où ils restent jusqu'à la reprise. Variété à fleurs blanches, une autre à feuilles panachées.

4. Lauréole des Alpes. (*Daphne alpina*.) Arbrisseau de 2 pieds, à rameaux nombreux; feuilles assez nombreuses, persistantes, rapprochées, lancéolées, roides, dont les su-

périeures forment des rosettes terminales ; fleurs, en mai et juin, blanches, par cinq ou six, en grappes courtes et odorantes ; baies orangées. Même culture que le numéro 1. Multiplication de graines, de marcottes et de greffe.

5. Lauréole paniculé, garou *ou* sainbois. (*Daphne gnidium.*) Indigène. Arbrisseau de 3 pieds. Tige et rameaux droits ; feuilles linéaires, avec une pointe, sessiles, éparses, nombreuses ; fleurs, en juin et juillet, rougeâtres en dedans, blanches en dehors, petites, odorantes, en paquets formant une panicule terminale. Baies d'un jaune-foncé. Même culture. L'écorce sert en médecine pour les vésicatoires et les sétons.

6—7. Lauréole odorant, *ou* de la Chine, *ou* de l'Inde. (*Daphne odora* seu *indica.* Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 105.) Arbrisseau de 5 pieds, toujours vert, et qui ressemble beaucoup au Lauréole commun, sur lequel on le greffe. Fleurs, en février et mars, rouges ou blanches, et d'une odeur fort agréable, réunies en grand nombre, latérales ou terminales. Même culture, mais d'orangerie. Variété à feuilles bordées de blanc ; autre variété. *Daphne indica.* Petit arbuste à feuilles opposées, ovales, oblongues ; fleurs sessiles en tête terminale par six et huit sur le même pédoncule.

8. Lauréole a feuilles de citron. (*Daphne pontica.* Lin. —And. *rep.* 73.) Arbuste de 2 pieds, des côtes de la mer Noire, toujours vert ; feuilles longues, ovales, pointues, d'un beau vert, plus pâles en dessous. Fleurs, en mars et avril, nombreuses, en grappes axillaires ou terminales, deux ensemble sur le même pédoncule, d'un jaune pâle et sentant très-bon. Même culture, mais moins délicat et de pleine terre en le garantissant des fortes gelées, et en le mettant à mi-soleil dans une situation abritée, sur le lauréole commun. Il est prudent d'en avoir en orangerie.

9. Lauréole d'Italie *ou* des collines. (*Daphne collina*, Jacq. *Daphne oleœfolia.* Lam.—Duh. n. édit. 11.) Joli arbuste de 3 à 4 pieds, à rameaux nombreux, rougeâtres ; feuilles placées sans ordre, persistantes, sessiles, oblongues, obtuses, rétrécies à la base, d'un vert brillant, velues en dessous. Fleurs d'avril en juin, et en espèce d'ombelle terminale, plus grandes, blanches et velues en dehors, d'un rose tendre en dedans, et d'une odeur suave. Même culture, mais d'orangerie. On le cultive et on le greffe comme les précédentes, et on le tient en bonne orangerie l'hiver.

10—12. On cultive encore le *Daphne tarton-raira*, qui se fait remarquer par ses feuilles blanches et soyeuses ; d'orangerie comme le Lauréole a feuilles d'olivier, qui peut aussi passer en pleine terre ; de même que le Lauréole d'au-

TOMNE, qui a beaucoup de rapport avec le bois-gentil, mais dont les fleurs sont plus grandes.

LAURIER, *Laurus*. (Ennéandrie Monogynie, fam. des LAURINÉES.)

1. LAURIER SASSAFRAS, (*Laurus sassafras*. LIN. — DUH. n. édit. 2, 34.) De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds; feuilles les unes ovales et entières, d'autres très-incisées, le reste à trois lobes, toutes d'un vert foncé. Fleurs, en mai et juin, petites, en grappes terminales et jaunes; baies bleues, à cupule et à pédicule rouges. Culture du n°. 2, plus propagation de rejetons et situation ouverte. Son bois qui n'est pas attaqué par les insectes, est propre à divers usages. Il est en outre sudorifique.

2. LAURIER FAUX BENJOIN. (*Laurus Benzoin*. LIN.) De Virginie, où il croît dans les lieux humides, en fort buisson. Feuilles ovales, pointues, molles; d'un vert terne, à odeur de benjoin comme les baies. Fleurs, en mai, jaunâtres, en bouquets et en petites ombelles; baies d'abord d'un rouge vif, puis noirâtres. Terre légère, substantielle ou de bruyère, humide; mi-soleil; multiplication de graines aussitôt leur maturité ou leur réception, comme celles des espèces suivantes, sur couche tiède et ombragée, ou de marcottes par incision.

3. LAURIER FRANC. — D'APOLLON, — COMMUN, — A SAUCE. (*Laurus nobilis*. LIN. — DUH. n. édit. 2, 32.) Du Levant. Arbre de 20 pieds, aromatique dans toutes ses parties, dont on couronne les vainqueurs et les poëtes, d'où son nom, de *laus*, louange. Rameaux serrés contre la tige; feuilles persistantes comme dans les suivans, lancéolées, aiguës, ondulées, fermes, lisses, d'un vert foncé. Fleurs, en mai, dioïques, en ombelles axillaires, et sans apparence; baies noirâtres, presque ovales. Terre franche légère et substantielle, exposition au midi et abritée, avec couverture dans les fortes gelées, ou d'orangerie; arrosemens fréquens en été. Multiplication de graines, en terrines qu'on rentre dans l'orangerie ou sous châssis, qu'on tient un peu fraîches et qu'on met sur couche chaude au printemps, ou de marcottes par incision, ou de rejetons on enfin de boutures difficiles à la reprise. Bois odorant et dur.

4 — 5. LAURIER ROUGE *ou* LAURIER BOURBON. (*Laurus borbonia, Laurus caroliniensis*. LIN. — DUH. n. édit. 2, 23.) Des Antilles. Arbre d'un bel aspect, quelquefois en pyramide; feuilles ovales-allongées, fort épaisses, d'abord pubescentes, d'un très beau vert et aromatiques; fleurs, en juin, petites, jaunâtres, en grappes axillaires; baies bleues dans une capsule rouge comme le pédicule. Même culture, mais toujours

d'orangerie. Bois rose et bon, propre à faire de beaux meubles. Le *Laurus axillaris.* Lam. *Laurus geniculata.* Mich. est considéré comme une variété qui en diffère cependant par quelques caractères. Toutes ses parties froissées ont une odeur différente, il veut la serre chaude.

6. Laurier des Indes, Laurier royal. (*Laurus indica.* Lin.) Des îles Canaries. Arbre de 30 à 40 pieds, d'un beau port, à tête large et arrondie. Feuilles grandes, lancéolées, un peu ondulées sur leurs bords et coriaces, d'un vert lisse et léger. Fleurs, en octobre et novembre, petites, d'un blanc jaunâtre, un peu soyeuses, en petites ombelles axillaires et terminales. Baies oblongues et bleuâtres. Même culture que les numéros 3, 4.

6. Laurier Camphrier. (*Laurus camphora.*) Du Japon. Arbre élevé, à branches et rameaux nombreux et rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles ovales, pointues, luisantes en dessus et pâles en dessous, à trois nervures qui ont chacune une glande à l'endroit où elles se bifurquent. Fleurs, en été, blanchâtres, en panicules axillaires, sans corolle, mais ayant un calice à cinq divisions ovales et profondes. Le fruit est un drupe monosperme, arrondi, d'une couleur pourpre foncé. Culture du numéro 4. Toutes les parties de cet arbre exhalent l'odeur du camphre. On l'en retire en coupant ses branches et surtout ses racines en petits morceaux qu'on fait bouillir dans l'eau. Il se sublime, s'élève dans un chapiteau placé pour le recevoir et s'y attache.

8. Laurier de Madère. (*Laurus maderiensis.* Lam.) Arbrisseau très-rameux. Rameaux jaunes et anguleux dans leur jeunesse. Feuilles ovales, pointues, d'un vert jaunâtre, imitant celles du *Magnolia grandiflora*, mais moins longues. Fleurs, en octobre et novembre, en grappes allongées. Même culture.

9 — 11. Laurier cannellier. (*Laurus cinnamomum.*) De Ceylan. Arbre de 18 à 20 pieds, très-rameux, écorce brune; feuilles presque opposées, ovales, oblongues, acuminées d'un vert luisant en dessus, et pâles en dessous; fleurs dioïques, petites, nombreuses; blanchâtres, en panicule terminale, et exhalant une odeur aromatique très-agréable. De serre chaude toute l'année. Terre franche et substantielle, et multiplication de marcottes et de boutures. Son écorce est la cannelle du commerce. Ses feuilles et surtout ses fleurs fournissent une huile essentielle, et ses racines donnent du camphre. Le *Laurus cassia* a beaucoup de rapport avec le précédent, et veut la même culture, ainsi que le *Laurus persea*. Poirier avocat, dont le fruit semblable à une belle poire, sans ombilic et d'une couleur violette, est très-bon.

LAURIER-ROSE, Laurose, *Nerium.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Apocynées). Du midi de l'Europe, dans les lieux humides, d'où le nom *Nerium*, du grec *néros*, humide.

1. Laurier-rose commun. (*Nerium oleander.* Lin. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 79.). D'Espagne et de Provence. Arbrisseau charmant, de 8 à 10 pieds de haut, toujours vert. Tiges grisâtres, à rameaux longs, flexibles, verts ou bruns; feuilles opposées, la plupart ternées, lancéolées-linéaires et pointues, fermes, épaisses, d'un vert un peu jaunâtre. Fleurs, de juin en octobre, nombreuses, grandes, monopétales, en corymbes terminaux et roses. Terre franche et substantielle; exposition chaude; d'orangerie. Multiplication de rejetons ou de marcottes par incision. Variétés à feuilles panachées, à fleurs blanches, à fleurs carnées, à fleurs panachées, et enfin à fleurs très-pleines et sentant la vanille, (Herb. de l'Amat. vol. 2, pl. 80.) aussi larges qu'une rose ordinaire : elles en ont la nuance la plus agréable, et se succèdent tout l'été. Cette variété si belle vient d'Italie, et se multiplie facilement de marcottes. Le laurier-rose a un suc très-caustique, c'est un vrai poison. Lorsqu'on le taille, il faut brûler ou enterrer les branches coupées, et ne pas laisser les enfans les porter à la bouche.

2. Laurier-Rose odorant. (*Nerium odoratum.* H. P.) De l'Inde. Il ressemble au précédent, mais il est plus petit; feuilles plus rares, plus étroites, plus longues, persistantes, et d'un vert plus pâle; fleurs plus ou moins rouges, ou panachées de blanc, ou blanches, ou simples, ou doubles, répandant une odeur fort agréable. Même culture, mais mieux de serre tempérée; et beaucoup de chaleur et d'eau en été, pour obtenir des fleurs. Les petits plants sous châssis.

LAVANDE, *Lavandula.* (*Voy.* aux plantes aromatiques.)

1—4. Lavande Stoechas. (*Lavandula stœchas.* Lin. — Duh. n. éd. 3. 43.) Indigène. Plante très-aromatique; tige de 2 à 3 pieds, rameaux nombreux et tétragones, feuilles opposées, sessiles, linéaires, blanchâtres, persistantes; fleurs, de mai en juillet, d'un pourpre foncé, en épis terminaux et feuillés. Terre légère; exposition chaude; d'orangerie. Multiplication de graines sur couche tiède. On cultive de même la Lavande découpée (*Lavandula multifida*), à fleurs, en avril et octobre, bleuâtres et en épis tétragones; la Lavande pinnée (*Lavandula pinnata*), à fleurs, pendant tout l'été, et violettes; et la Lavande élégante (*Lavandula elegans*), à fleurs, d'un bleu foncé et à la même époque.

LÉDIER, *Ledum.* (Décandrie Monogynie, fam. des Rhododendrées.) *Ledon* était autrefois le nom d'un ciste.

1 — 3. LÉDIER *ou* LÉDON A LARGES FEUILLES, Thé du Labrador. (*Ledum latifolium.* LIN. — *Fl. Dan.* 103.) Joli arbuste de 2 pieds, odorant dans toutes ses parties; rameaux nombreux, duveteux; feuilles persistantes, étroites, roulées sur les bords, velues et roussâtres en dessous; fleurs, en avril et mai, petites, blanches en corymbes terminaux, ayant dix étamines. Terre de bruyère fraîche et ombragée. Multiplication de rejetons et de marcottes qu'on sépare au printemps. On cultive de même le LÉDON A FEUILLES DE THYM. (*Ledum thymifolium.* LAM.) De l'Amérique septentr., et le LEDON DES MARAIS. (*Ledum palustre.* LIN.) des Alpes, à feuilles étroites. Tous les deux à feuilles persistantes, et à fleurs blanches, en avril et mai.

*LEPTOSPERMUM.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Végétaux toujours verts de la Nouv.-Hollande, et dont le nom, fait des mots grecs *leptos*, menu, et *sperma*, semence, indique la petitesse de leurs semences.

1. LEPTOSPERME A TROIS LOGES. (*Leptospermum triloculare.* VENT.) Arbuste de 3 pieds. Tige d'un gris cendré; rameaux nombreux; feuilles petites, nombreuses, aromatiques, sessiles, linéaires, terminées par une pointe piquante; fleurs, en juillet, semblables à celles du myrte, sessiles, blanches, à style pourpre.

2. LEPTOSPERMUM A FEUILLES DE GÉNÉVRIER. (*Leptospermum juniperinum.* VENT.) Plus grand; rameaux nombreux et et grêles; feuilles nombreuses, étroites, linéaires, piquantes, aromatiques, un peu ciliées; fleurs, en juillet, blanches, toujours solitaires, plus nombreuses et plus petites.

3 — 4. On cultive encore les *Leptospermum thea.* WILLD. *Leptospermum pubescens, Leptospermum scoparium.* SMITH. Arbrisseaux très-rameux, de 6 pieds, chargés de fleurs blanchâtres en juillet; et de feuilles qu'on peut faire infuser comme du thé; et les *Leptospermum linifolium, squarrosum* et *parvifolium*, arbrisseaux assez agréables, ainsi que le *Leptospermum lanigerum, rubricaule* et l'*arachnoïdeum.* Culture des Mélaleuques.)

LIERRE, *Hedera.* (Pentandrie Monogynie, fam. des CAPRIFOLIACÉES.

1. LIERRE GRIMPANT. (*Hedera helix.* LIN.) Indigène. Arbrisseau grimpant sur les arbres et contre les murs, à la hauteur de 30 à 40 pieds; feuilles persistantes, cordiformes ou ovales, pointues ou lobées, coriaces, fermes et luisantes; fleurs, en septembre et octobre, en petites grappes verdâtres; baies noires. Tout terrain et toute expositon. Multiplication de graines, de boutures ou de branches enracinées; variétés panachées de blanc ou de jaune. Ces arbrisseaux s'emploient à

garnir des troncs d'arbres ou à couvrir des murs. Les baies sont purgatives et émétiques. Les feuilles servent à couvrir les cautères, et à les entretenir fraîchement. On distingue le lierre de l'archipel grec par ses baies jaunâtres. *Hedera* vient du latin *adhærere*, s'attacher; et *helix*, du grec *helisso*, j'enveloppe.

LILAS, *Syringa*. Lin. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.) Lilas vient de *Lilac*, nom persan, et *Syringa*, est dérivé du grec *syrinx*, flûte, pour indiquer que le bois peut se creuser comme une flûte.

1. Lilas commun. (*Syringa vulgaris*. Lin. — Duh. n. éd. 2. 61.) Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds, à rameaux nombreux; feuilles opposées, cordiformes, aiguës; fleurs, en mai, comme les autres espèces, petites, nombreuses, tubulées, à quatre lobes, d'une odeur suave, en thyrse, et d'un violet dit *lilas*. Variétés à feuilles panachées, soit en blanc, soit en jaune; à fleurs d'un violet bleuâtre, d'un violet pourpre ou rouge, et à fleurs blanches.

2. Lilas de Marly. (*Syringa media*. H. P.) Arbrisseau un peu plus petit dans ses dimensions; thyrses plus épais et plus fournis de fleurs plus grandes, plus foncées, et d'une odeur aussi suave.

3. Lilas de Perse *ou* Agem. (*Syringa persica*. Lin. — Duh. n. éd. 2. 62.) Arbrisseau de 5 à 7 pieds; rameaux grêles; feuilles lancéolées, pointues, plus petites; fleurs, en mai, plus grêles, d'un pourpre clair, en thyrses pyramidaux. Variété à feuilles laciniées, nommée *Lilas à feuilles de persil*; autre à fleurs blanches, dont l'odeur est différente et plus forte.

4. Lilas varin. (*Syringa rhothomagensis*. H. P. — Duh. n. éd. 2. 63.) Sous-variété de la variété à feuilles laciniées. Il tient le milieu pour les dimensions entre le lilas commun et celui de Perse. Feuilles de même forme, mais plus petites que celles du lilas ordinaire; rameaux grêles et souples; thyrses beaucoup plus allongés et mieux fournis de fleurs plus grosses et plus colorées que celles du lilas de Perse. Toute terre et toute exposition; mais mieux terre franche légère, et le levant. Multiplication de graines, de rejetons, de marcottes et de greffes en écusson. Tous ces arbrisseaux sont d'un aspect très-agréable, et très-propres à la décoration de tous les jardins. Ils sont d'une culture facile, et souffrent la tonte.

LINNÉE, *Linnæa*. Genre de la Didynamie Angiospermie, fam. des Caprifoliacées, dédié au célèbre Linné.

1. Linnée boréale. (*Linnæa borealis*.) Plante alpine, à

tiges d'un pied, filiformes et couchées, formant un joli tapis par ses feuilles opposées, petites, arrondies, crénelées, d'un vert agréable, et persistantes; jolies fleurs, en mai, petites, penchées, terminales, en grelot évasé en cinq lobes, teintes de rose et velues en dedans, blanchâtres en dehors, réunies par deux, et d'une odeur très-suave, surtout le soir; baies ovales et sèches. Terre de bruyère; exposition ombragée et fraîche; couvertures de mousse pendant les gelées, s'il n'y a pas de neige. On la multiplie facilement de marcottes et par la séparation des rameaux qui ont pris racine. Elle mérite une place dans les jardins pour sa verdure, son odeur, et surtout à cause du nom à jamais immortel de Linné.

*LIPARIA.* ( Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses. )

1. Liparia sphérique. ( *Liparia sphœrica.* Willd. ) Du Cap. Arbrisseau de 4 pieds, à feuilles lancéolées, nerveuses, mucronées, piquantes, sessiles; charmantes fleurs, d'avril en juillet, d'un jaune foncé, ramassées en grosses têtes terminales. Il est d'orangerie, et demande une terre franche légère. Multiplication de boutures.

2. Liparia lancéolé. ( *Liparia lanceolata.* ) Arbrisseau de 2 à 3 pieds; rameaux grêles, garnis de feuilles lancéolées-linéaires, ciliées en leurs bords dans leur jeunesse; fleurs, en juin et juillet, jaunes, presque terminales. Multiplication facile par les graines, qui mûrissent bien chaque année. Orangerie pendant l'hiver.

*LIQUIDAMBAR.* ( Monœcie Polyandrie, de la famille des Amentacées de M. de Jussieu. )

1. Liquidambar copal. ( *Liquidambar styraciflua.* Lin. — Catesb. 2. 65. — Duh. n. éd. 2. 10. ) De l'Amérique sept. Bel arbre de 30 à 40 pieds. Racines pivotantes, tronc nu, à cime pyramidale régulière. Rameaux rougeâtres; feuilles palmées, à cinq lobes allongés, pointus, dentés, d'un beau vert, et rouges lorsqu'elles sont près de tomber; froissées, elles répandent une odeur agréable. Ses fleurs, au printemps, en grappes terminales, en chaton, dioïques et d'aucun effet. Toutes ses parties sont odorantes. Dans la Caroline, il fournit par incision une résine claire, liquide, ambrée, regardée comme un baume excellent. Terrain humide; exposition chaude et abritée. Multiplication de graines, ou par ses rejetons, ou de marcottes faites par incision en automne, et en terre légère ou de bruyère entretenue fraîche. Bois propre pour la menuiserie ( Pour le *Liquidambar* à feuilles de cétérac, voyez Comptonia. )

2. Liquidambar du Levant, Liquidambar imberbe. (*Liquidambar imberbe.* H. K.) Cette espèce a aussi le port pyramidal; mais les branches et les rameaux sont plus nombreux; feuilles plus courtes et plus sinuées, la cime plus resserrée, et les fruits plus petits. Même culture. Moins sensible aux gelées.

LISERON, *Convolvulus.* *Voyez page* 501.

1. Liseron satiné. (*Convolvulus Cneorum.* Lin.) D'Espagne. Joli arbuste de 2 pieds, toujours vert, qui fait une diversité agréable dans l'orangerie, par ses feuilles lancéolées et satinées, au moyen du duvet argenté qui les couvre. En mai et pendant tout l'été, il produit beaucoup de fleurs axillaires ou terminales, campanulées, blanches, lavées de rose. On le propage soit de boutures, soit de graines, qui mûrissent quelquefois: il craint la trop grande humidité. Terre franche légère.

2. Liseron linéaire. (*Convolvulus linearis.*) Du Levant, comme le précédent. Il lui ressemble assez, mais ses feuilles, plus étroites, plus longues, plus aiguës, sont moins argentées. Ses fleurs, aussi d'un rose pâle, se voient tout l'été. Même culture.

LUZERNE, *Medicago.* (Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) (*Voy.* pag. 201.)

1. Luzerne en arbre. (*Medicago arborea.* Lin.) Très-joli arbrisseau du Levant, toujours vert et d'orangerie. Ses fleurs, d'un très-beau jaune, durent une grande partie de l'été. Feuilles composées de 3 folioles très-petites. On le multiplie de semences, de marcottes et de boutures. Terre légère, un peu pierreuse; exposition chaude, et arrosement ordinaire. Cette plante s'appelait autrefois *Medica* (*herba*), parce qu'Alexandre l'envoya de *Médie* en Grèce, après la défaite de Darius.

LYCIET, *Lycium.* La première espèce connue vient de Lycie. (Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées.)

1. Lyciet de la Chine. (*Lycium chinense.* Lam. — Duh. n. éd. 30.) Arbrisseau de 8 à 10 pieds; rameaux pendans, anguleux, épineux, violets dans leur jeunesse. Feuilles ovales, aiguës, petites et molles; fleurs, tout l'été, d'un violet purpurin; baies molles et rouges.

2. Lyciet a feuilles lancéolées *ou* Jasminoïde. (*Lycium barbarum.* Lin.) Indigène. Il ressemble assez au précédent; feuilles plus larges; fleurs d'un blanc pourpre.

3. Lyciet *ou* Jasmin d'Afrique. (*Lycium afrum.* Lin. — Duh. n. éd. 29.) Rameaux épineux et roides; feuilles

étroites et linéaires, en faisceaux; fleurs violettes; fruits noirs.

4. Lyciet glauque. (*Lycium boerhaaviæfolium.* Lin.) Du Pérou. Fleurs, en été, disposées en panicule, de couleur violette; elles répandent une bonne odeur. Il conserve ses feuilles, qui sont argentées. Serre tempérée.

Les lyciets sont des arbrisseaux en buisson, à rameaux flexibles, traînans ou grimpans, auxquels on ne peut pas faire prendre de forme régulière. Leurs fleurs, qu'on voit tout l'été, ressemblent, pour la forme, à celles du jasmin; d'où leur nom de Jasminoïdes. Ils sont très-propres pour garnir des treillages au soleil, et les rocailles des jardins-paysagers, entre lesquels leurs rameaux pendront avec grâce. Multiplication de graines et de drageons. Terre franche légère.

MAGNOLIER, *Magnolia.* (Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.) Dédié à Magnol.

1. Magnolier a grandes fleurs, Laurier tulipier. (*Magnolia grandiflora.* Lin. — Duh. n. éd. 2. 65.) De la Caroline. Arbre de 90 à 100 pieds, toujours vert, et l'un des plus beaux arbres que l'on connaisse. Racines pivotantes; tige droite; cime régulière; écorce cendrée sur le tronc, et verte sur les jeunes rameaux; feuilles persistantes, enfermées dans des stipules, avant leur développement, comme celles des autres espèces connues, ovales ou lancéolées, épaisses, coriaces, d'un beau vert luisant en dessus, ferrugineuses en dessous dans leur jeunesse, et de 6 à 8 pouces de long. Fleurs, de juillet en novembre, de 7 à 8 pouces de diamètre, terminales, solitaires, odorantes, de 9 à 12 pétales épais, d'un blanc pur, et à étamines d'un jaune doré. Fruits en cône purpurin, dont les graines, d'un rouge vif de corail, se détachent, mais restent suspendues par de longs filets, comme dans les autres espèces. Terre franche, profonde, plus sèche qu'humide, et substantielle; exposition du sud-ouest, abritée des vents du nord et nord-est; multiplication de graines semées aussitôt leur maturité (à moins de les tenir fraîchement) dans des terrines de terre de bruyère, ou, à défaut, de terre légère bien terreautée, et placées au printemps sur couche tiède et sous châssis. Repiquage l'automne ou au printemps suivant, en pot, pour les rentrer dans l'orangerie pendant deux ans, après lesquels on les met en pleine terre. Variétés à feuilles elliptiques, à feuilles non ferrugineuses, à fleurs précoces, c'est-à-dire, qui fleurit tout jeune. Ces variétés, plus délicates, sont d'orangerie. On les multiplie par la greffe par approche sur le premier, ou comme le premier, de marcotte par strangulation ou incision, ou en tordant un peu la branche. Son bois, odorant

comme celui des espèces suivantes, est très-blanc et peut être employé en menuiserie dans l'intérieur des lieux bien secs.

2. MAGNOLIER YU-LAN. ( *Magnolia precia.* H. P. *Magnolia conspicua.* SAL. ) De la Chine. Arbre de 30 à 36 pieds; tige peu branchue ; rameaux cotonneux dans leur jeunesse, et ensuite glabres ; feuilles ovales, en coin à leur base, de 7 à 8 pouces, d'un beau vert, pâles en dessous, et relevées de nervures un peu velues, ainsi que les bords; fleurs grandes, blanches, à odeur douce et à 6 ou 9 pétales; en avril. C'est le symbole de la candeur en Chine. Orangerie. Mêmes culture et moyen de multiplication que le précédent.

3. MAGNOLIER GLAUQUE, BLEU, DE MARAIS *ou* ARBRE DU CASTOR, parce que cet animal est très-friand de son écorce. ( *Magnolia glauca.* LIN. — DUH. n. édit. 66. ) De l'Amér. septent. Arbrisseau très-rustique, d'environ 15 pieds, en forme de buisson, à écorce aromatique. Feuilles ovales, oblongues et glauques en dessous ; fleurs, en juillet, blanches, larges de 3 à 4 pouces, d'une odeur très-suave. Terre plus légère ou de bruyère et humide ; du reste même culture. Il a trois variétés: 1re. à fleurs pourpres, 2e. à fleurs blanches, 3e. à feuilles persistantes ( *Magnolia glauca longifolia* ). Cette espèce et ses variétés demandent plus d'humidité que les autres.

4. MAGNOLIER ACUMINÉ. ( *Magnolia acuminata.* LIN. — CATESB. *app.* 15. ) De la Pensylvanie. Arbre de 90 à 100 pieds, et très-rustique. Feuilles de 8 pouces de long sur 5 de large, ovales-oblongues, acuminées; fleurs de 3 à 4 pouces de diamètre, solitaires, terminales, d'un bleu verdâtre. Les cônes frais sont d'un rouge cerise vif et transparent. De pleine terre ; même culture que le premier et exposition chaude, ses marcottes s'enracinent très-difficilement. Toutes les parties de cet arbre sont amères et employées en Amérique, pour guérir la fièvre. Bois jaune, qui prend un beau poli et peut être employé pour la menuiserie.

5. MAGNOLIER PARASOL. ( *Magnolia umbrella.* LAM. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 198. — *Magnolia tripetala.* LIN. ) Arbre de 20 à 30 pieds, qui doit ses noms spécifiques à ses feuilles lancéolées, pointues, de 15 à 16 pouces, molles, placées et courbées en parasol au bout des rameaux. Branches longues, nombreuses et rameuses ; écorce lisse et brune ; fleurs, en juin, grandes, blanches, d'une odeur peu agréable, à 9 pétales ou plus, posés trois par trois, l'un sur l'autre, d'où le surnom de *tripetala.* De pleine terre et même culture, mais terre plus fraîche. Son bois est tendre et spongieux.

6 MAGNOLIER A FLEURS BORDÉES. ( *Magnolia fuscata.* AND. *rep.* 229. CURT. 1008. *Magnolia anonifolia.* SAL. ) De la Chine. Arbrisseau de 6 pieds, rameux et en buisson; feuilles à court pétiole, oblongues, d'un beau vert; les jeunes et l'extrémité des rameaux lavés de rouille. Fleurs, en novembre, axillaires au sommet des rameaux; calice roussâtre, velu et caduque, ayant cinq pétales d'un blanc soufré, bordés d'une ligne du plus joli carmin, concaves et ovales. Elles ont l'odeur suave du *calicanthus floridus.* Même culture que le premier, mais il lui faut l'orangerie.

7. MAGNOLIER DISCOLORE. ( *Magnolia discolor.* VENT. Malm. 24. — DUH. n. éd. 2. 66 *bis. Magnolia purpurea.* CURT. 390. AND. 324. ) Du Japon. Arbrisseau de 3 à 4 pieds, à tige rameuse; feuilles grandes, aiguës, amincies en pétiole jaunâtre, d'un vert foncé sur les deux surfaces, persistantes en orangerie, et caduques en plein air; fleurs, d'avril en juin, grandes, en cloche, à six pétales d'un beau pourpre au dehors, et d'un blanc de lait pur intérieurement. Même culture et aussi multiplication de boutures en pleine terre; il lui faut une bonne exposition chaude, abritée, point humide, et une couverture.

8. MAGNOLIER A GRANDES FEUILLES. (*Magnolia macrophylla.* MICH. Arb. amer. 3. t. 7. ) De la Caroline. Arbre de 20 à 30 pieds, à feuilles de plus de 2 pieds de longueur, ovales, oblongues, sinuées et presque auriculées à leur base, d'un vert léger, et glauques en dessous; fleurs de 5 à 6 pouces de diamètre, à 6 pétales blancs, dont les trois inférieurs sont marqués de pourpre à leur base. culture du premier, mais terre plus fraîche.

9. MAGNOLIER AURICULÉ. ( *Magnolia auriculata.* MICH. *Magnolia Fraseri.* LAM. ) De la Caroline. Arbre de 20 à 40 pieds, à écorce aromatique et blanchâtre; branches nombreuses; feuilles d'un pied, ovales, aiguës, profondément sinuées à leur base et ainsi auriculées, vertes sur les deux surfaces; fleurs, en juin, de la forme de celles du *Magnolia grandiflora*, mais d'un blanc tirant sur le jaune, à 9 pétales et d'une odeur agréable. Même culture. Bois tendre et spongieux.

10. MAGNOLIER NAIN. ( *Magnolia pumila.* VENT. J. Malm. t. 37. ) De la Chine. Tige de 12 à 15 pouces et rameuse; feuilles de 5 pouces, elliptiques, pointues, ondulées, coriaces, d'un vert foncé et luisant, d'un vert terne et pâle en dessous; fleurs toute l'année, d'un blanc pur, de 2 à 3 pouces, solitaires, terminales, à odeur d'ananas, et à 6 pétales épais et charnus. Même culture, mais de serre tempérée.

11. MAGNOLIER A FEUILLES EN COEUR. *Magnolia cordata.* MICH. ) De la Caroline. Il a beaucoup de rapport avec le magnolier acuminé, et se cultive de même. Écorce d'un brun noirâtre ; feuilles souvent cordiformes, de 4 à 5 pouces, d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous ; fleurs jaunes.

12—15. On cultive aussi les *Magnolia conspicua*, *labatifolia*, *meleagrioïdes* et *pyramidata*, encore très-rares.

*MAHERNIA.* ( Pentandrie Pentagynie, fam. des TILIACÉES. ) Les espèces suivantes sont du Cap.

1. MAHERNIA ODORANT. ( *Mahernia odorata.* AND. *rep.* 85. ) Feuilles lancéolées, glabres, dentées à l'extrémité et persistantes; fleurs, d'avril en octobre, campanulées, géminées, à cinq pétales, jaunes et à odeur de jonquille. Terre franche légère ; serre tempérée et près des jours ; boutures en mars, sur couche chaude et sous châssis ou cloche. Renouveler souvent, parce qu'il ne vit que quelques années.

2. MAHERNIA GLABRE. ( *Mahernia glabra.* LIN. ) Arbuste de 2 pieds, à feuilles persistantes, lancéolées, étroites, distiques, dentées, à pétiole court et renversé ; fleurs, d'avril en octobre, petites, et réunies par deux, à limbe jaune et à onglet verdâtre, d'une odeur suave. Même culture.

3—4. MAHERNIA INCISÉ. ( *Mahernia incisa.* LIN. ) Feuilles petites, incisées, vertes et luisantes, jaunes et ternes en dessous ; fleurs, en juillet et août, disposées de même, et d'un rouge vermillon. Même culture, ainsi que pour le *Mahernia pinnata*, à feuilles trois fois pinnées et persistantes ; fleurs, d'avril en octobre, géminées, penchées et rouges.

MALPIGHIER, *Malpighia.* Genre de la Décandrie Trigynie, et de la famille des MALPIGHIACÉES, dédié à MALPIGHI, auteur de l'*Anatomie des Plantes*.

1. MALPIGHIER GLABRE, MOUREILLER, CERISIER DES ANTILLES. (*Malpighia glabra.* LIN.) Arbrisseau charmant, de 12 à 15 pieds, toujours vert comme les suivans ; rameaux très-divergens; feuilles opposées, à court pétiole, ovales-aiguës, lisses et luisantes ; fleurs, de janvier en mai et en juillet, à 5 pétales ondulés, et crénelés sur les bords, d'un rouge léger, à odeur d'aubépine, en petites ombelles solitaires et axillaires ; calice à 5 folioles glanduleuses ; baies semblables à des cerises, et rouges. Terre franche légère et substantielle, exposition chaude en juillet et août, le reste de l'année en serre chaude. Multiplication de graines ou de boutures en été, sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée sous entonnoir.

2 — 13. MALPIGHIER A FEUILLES DE GRENADIER. (*Malpighia punicifolia.*) De l'Amérique méridionale comme les autres. Tiges de 10 à 12 pieds; feuilles ovales et luisantes; fleurs, de mai en juillet, pourpres et en ombelles axillaires; fruits bons à manger, comme ceux du MALPIGHIER A LARGES FEUILLES (*Malpighia macrophylla.* DESF.), qui sont gros comme un œuf de poule, et précédés par de jolies fleurs blanches, réunies quatre à six. On possède encore le MALPIGHIER PIQUANT, BOIS DE CAPITAINE (*Malpighia urens*), petit arbuste à feuilles ovales oblongues, couvertes en dessous de soies roides, très-piquantes, et à fleurs, de juillet en octobre, blanches et purpurines. Le MALPIGHIER A FEUILLES D'YEUSE (*Malpighia coccifera*); à fleurs, en été, rougeâtres. Le MALPIGHIER A FEUILLES DE HOUX (*Malpighia ilicifolia.* MIL.), à fleurs, en été, pourpres et frangées. Les *Malpighia nitida*, *angustifolia*, *verbascifolia*, *myrtifolia*, *glandulosa*, *crassifolia* et *volubilis*, même culture.

MAUVISQUE, *Malvaviscus*, c'est-à-dire, Mauve visqueuse. (Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES.

1. MAUVISQUE ÉCARLATE. (*Malvaviscus arborescens.* CAV.) Des Antilles. Tige de 10 pieds, grêle, peu rameuse et grise; feuilles persistantes, en cœur allongé et pointu, dentées et rudes; fleurs, toute l'année, grandes, à double calice, axillaires, et d'un écarlate très-vif. Terre légère et substantielle; exposition chaude; serre tempérée. Multiplication en avril, de graines ou de boutures sur couche et sous châssis. Cet arbrisseau est d'un bel effet et a les mêmes propriétés que les mauves.

MARRONIER, *Æsculus*, du latin *esca*, nourriture, comme *Hyppocastanum*, châtaigne de cheval, à cause de son goût acerbe. (Heptandrie Monogynie, fam. des HYPPOCASTANÉES.

1. MARRONIER D'INDE. (*Æsculus hyppocastanum.* LIN.) Très-bel arbre de 50 à 60 pieds, à racines pivotantes, de forme pyramidale. Feuilles grandes, digitées à 5 ou 7 folioles oblongues et dentées; fleurs, en mai, blanches, panachées de rouge, grandes et en pyramide, droites; fruits semblables à de grosses châtaignes. Très-rustique. Tout terrain, mieux frais et substantiel. Culture du châtaignier jusqu'à ce qu'il soit en place. Il souffre la taille et la tonte. Variété à feuilles panachées; autre à feuilles plus nerveuses, d'un vert foncé et à fleurs d'un beau rouge. Ces arbres ornent tous les lieux où on les place. Le bois du marronier, quoique tendre, prend un beau poli, suivant Dumont Courset, et sert aux tourneurs et aux sculpteurs. Le fruit peut servir à la nourriture des cochons et à faire de la colle.

Si, après l'avoir dépouillé de ses pellicules et fait sécher, on le réduit en farine, et qu'on laisse celle-ci tremper pendant 5 ou 6 jours dans de l'eau qu'on renouvelle chaque jour, elle perd son amertume et devient propre aux mêmes usages que la fécule de pomme-de-terre. On brûle aussi ce fruit pour en retirer de la potasse.

MAURANDIE, *Maurandia.* ( Didynamie Angiospermie, fam. des Polémoniacées.)

1. Maurandie toujours fleurie *ou* Ustérie grimpante. (*Maurandia semperflorens.* Jacq. H. *Sch.* 288. *Usteria scandens.* Cav. *Icon.* 116.) Belle plante grimpante, du Mexique, de 4 à 5 pieds; feuilles triangulaires, presque sagittées; glauques en dessous; fleurs, de mars en septembre, nombreuses, grandes, monopétales, axillaires, solitaires, d'un joli rose pourpre. Terre légère et substantielle, mieux de bruyère. Orangerie, ou de pleine terre, à une exposition chaude et abritée, avec une couverture l'hiver. Multiplication de semences ou de boutures sur couche chaude au printemps, ou de marcottes. On cultive de même le *Maurandia antirrhiniflora*, Willd, nouvelle et jolie espèce.

MÉLALEUQUE, *Melaleuca.* Nom composé du grec *melas*, noir, et *leukos*, blanc, parce que le *Melaleuca leucadendron* a le tronc noir et les rameaux blancs. Les arbrisseaux suivans, de la Nouv.-Hollande et toujours verts, sont de la Polyadelphie Polyandrie, fam. des Myrtées. Ils demandent la terre de bruyère, pure ou mélangée de terre franche légère. Bonne orangerie et air souvent renouvelé. Arrosemens fréquens en été et rempotement annuel. Multiplication de graines au printemps, semées en terrines de terre de bruyère et peu recouvertes, placées sur couche tiède et sous châssis, ou de boutures au printemps et en été, aussi sur couches et sous châssis, ou de marcottes par strangulation. On repique les jeunes plants à l'automne. La graine n'est mûre qu'à la fin de la deuxième année, ainsi que celles des *Metrosideros.* Les élèves de boutures sont préférables pour jouir plus tôt de la fleur.

1. Mélaleuque a feuilles de millepertuis. (*Melaleuca hypericifolia.* Smith. — Vent. J. de Cels. 10.) Charmant arbrisseau de 10 à 15 pieds; branches et rameaux d'un brun rougeâtre, et pendans à l'extrémité; feuilles opposées en croix, assez semblables à celles du millepertuis, odorantes quand on les froisse; fleurs, en juillet, nombreuses, rapprochées, rangées autour des rameaux qui les dépassent, comme à la plupart des mélaleuques, presque sessiles, en forme de goupillon très-léger, et d'un beau rouge avec des points jaunes; pétales petits, mais étamines longues,

très-nombreuses et rouges. C'est un des plus beaux et qui fleurit le plus jeune.

2. MÉLALEUQUE A FEUILLES DE BRUYÈRE. (*Melaleuca ericæfolia.* SMITH. — VENT. Malm. t. 76.) Tige de 20 pieds, très-rameuse, grisâtre; rameaux blancs, grêles et pendans; feuilles éparses, linéaires, ponctuées, assez longues et recourbées. Fleurs, en juin, rougeâtres avant leur épanouissement, d'un blanc sale après qu'elles sont développées.

3. MÉLALEUQUE COURONNÉ. (*Melaleuca coronata.* AND. *Repos.* 278.) Tige de 2 pieds; rameaux diffus et grêles; feuilles petites, longuettes, lancéolées, aiguës, et amincies en pétiole. Froissées, elles répandent une odeur aromatique. Fleurs, tout l'été, très-nombreuses et d'un violet pourpre. Cette charmante espèce est délicate, et redoute l'humidité, surtout l'hiver.

4. MÉLALEUQUE ARMILLAIRE. (*Melaleuca armillaris.* SMITH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 2, pl. 117.) Joli arbrisseau aromatique dans toutes ses parties. Tronc grisâtre, divisé en branches et rameaux diffus, blanchâtres, grêles et ployans; feuilles nombreuses, rapprochées, pointillées de blanc, droites, longues de 5 à 8 lignes, et très-étroites, enfin terminées par une pointe qui rougit comme le pétiole; fleurs, de mai en juillet, petites, nombreuses, sessiles, latérales, et couleur de rose pourpre.

5. MÉLALEUQUE A FEUILLES CONTOURNÉES. (*Melaleuca styphelioïdes.* WILLD.) Grand arbrisseau à tige droite; rameaux pendans, glabres et blanchâtres; feuilles alternes, sessiles, ovales-oblongues, pointues et retournées à leur sommet; fleurs autour des jeunes rameaux, au-dessous de leur sommet.

6. MÉLALEUQUE A FEUILLES DE GNIDIENNE. (*Melaleuca gnidiœfolia.* VENT. Malm. 4.) Feuilles lancéolées, opposées; filamens des étamines épars le long de la colonne qui les porte; fleurs d'un pourpre clair.

7. MÉLALEUQUE GENTIL. (*Melaleuca pulchella.*) Feuilles opposées, glauques; fleurs axillaires, d'un pourpre clair, ayant les filamens de leurs étamines épars le long de la colonne qui les porte.

8. MÉLALEUQUE NOUEUX. (*Melaleuca nodosa.* VENT. Malm. t. 112.) Tige grisâtre de 6 à 9 pieds, très-rameuse; rameaux d'un brun léger; feuilles linéaires, mucronées et piquantes à leur sommet, pointe droite, ponctuées, glabres; fleurs, en juin et juillet, petites, blanches, rassemblées en tête au sommet des rameaux.

9. MÉLALEUQUE A FEUILLES DE DIOSMA. (*Melaleuca dios-*

*matifolia.* Cav.) Arbrisseau moins élevé; rameaux grêles et d'un blanc mêlé de brun; feuilles plus petites, cylindriques et ponctuées d'un seul rang de points transparens; fleurs pourpres, en juin et juillet.

10. Mélaleuque feuillu. (*Melaleuca decussata.* Hort. Ang.) Tige droite, très-rameuse; rameaux d'un brun pâle, et striés; feuilles très-nombreuses, presque sessiles, ovales-oblongues, obtuses et ponctuées; fleurs verdâtres.

11. Mélaleuque a feuilles de myrte. (*Melaleuca myrtifolia.* Vent. Malm. t. 47.) Fleurs verticillées en épi au-dessous du sommet des rameaux; étamines d'un blanc jaunâtre; en juin.

12 — 14. On cultive encore les *Melaleuca angustifolia*, Hort. Ang., dont les fleurs blanches, solitaires, sessiles, opposées, ont les filamens des étamines très-longs, pinnés du sommet à leur base, ce qui fait paraître les fleurs frangées; le *fimbriata* et le *speciosa* ou *splendens*. Ce dernier a ses feuilles longues de 4 pouces sur 6 à 7 lignes de large, bordées d'une nervure assez distante de leurs bords, très-glabres, et la nervure principale très-foncée. Ses fleurs sont très-belles et brillantes, d'où ses noms spécifiques. Dumont Courset l'a classé parmi les *Metrosideros*.

MÉLASTOME, *Melastoma.* (Décandrie Monogynie, fam. des Mélastomées.)

1. Mélastome a fleurs en cime. (*Melastoma cymosa.* Willd. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 135.) Joli arbrisseau de l'Amérique équinoxiale, de 2 à 3 pieds, et d'un fauve rougeâtre; tiges tétragones, rameuses; feuilles opposées, en cœur aigu, un peu velues, dentées et à sept nervures longitudinales, d'un beau vert et pâles en dessous; fleurs, en août, d'un pourpre clair, en cimes terminales, et à cinq pétales ouverts et ovales. Terre franche légère; serre chaude, arrosemens modérés l'été, rares l'hiver; multiplication au printemps, de rejetons qu'on sépare avec précaution, et qu'on plante dans de petits pots qu'on met sur couche chaude et sous châssis, ou dans la tannée.

2. Mélastome malabathroïde. (*Melastoma malabathrica.* Willd.) De Ceylan. Espèce beaucoup plus belle, à tiges quadrangulaires, hérissées de poils roides; feuilles ovales-lancéolées, pointues, velues, de même couleur et à mêmes nervures. Fleurs, en août, plus grandes, larges de 3 pouces et purpurines, à pétales cunéiformes. Fruits remplis d'une pulpe pourpre foncée qui noircit les dents, d'où le nom du grec *Melas*, noir, et *stoma*, bouche. Même culture.

MÉLÈZE, *Larix.* (Monœcie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. Mélèze d'Europe. (*Larix europœa.* H. P. — *Pinus Larix.* Lin. — *Abies Larix.* Lam. — Nouv. Duham. 5., t. 79.) Des Alpes. Arbre résineux, à racines pivotantes, le plus grand de nos contrées, et celui qui croît sur les parties les plus hautes et les plus froides. Tige verticale et pyramidale; branches rameuses, horizontales, disposées par étages; feuilles étroites, linéaires, aiguës, d'un vert gai, caduques, éparses sur les jeunes pousses, et disposées en rosettes sur les rameaux d'un à deux ans. Fleurs, en avril et mai, disposées, le long des rameaux, en chatons, les uns mâles, les autres femelles: ces derniers sont rougeâtres et font un joli effet.

Cet arbre, qui pousse rapidement, se contente du plus mauvais terrain, pourvu qu'il ne soit point très-humide. Il vient dans les terres fortes et même tenaces; il se propage de graines semées en terre de bruyère ou terre légère, en février et au levant. Il serait très-utile dans les parties hautes de nos montagnes. Le Mélèze tortueux de Sibérie est une variété de celui d'Europe. On le cultive de même. Le bois de mélèze est très-bon pour la charpente, la menuiserie. Il dure un temps infini et est presque incorruptible.

2. Mélèze d'Amérique. (*Larix americana.* Mich. — *Pinus microcarpa.* Willd. — *Abies microcarpa*, Nouv. Duham. 5. t. 79, f. 2.) Cet arbre, de l'Amérique sept., diffère du mélèze d'Europe par ses feuilles très-menues, moitié plus courtes, et par la petitesse de ses cônes qui n'ont que six lignes de long au plus, et ne sont composées que d'un petit nombre d'écailles. Il fleurit à la même époque que le précédent, et se cultive de même.

3. Mélèze toujours vert, Cédre du Liban. (*Larix Cedrus.* H. P. — *Pinus Cedrus.* Lin. — *Abies Cedrus.* Nouv. Duham. 5, t. 78.) Très-grand arbre résineux, du mont Liban, d'un port pyramidal et superbe; branches étendues horizontalement et assez longues pour que le diamètre de l'arbre égale sa hauteur. Feuilles persistantes, linéaires; d'un vert foncé, disposées comme dans le mélèze d'Europe; les fleurs femelles, en octobre, séparées des mâles, donnent de gros cônes ovales, qu'on ne cueille que la seconde année. Il vit plusieurs siècles, et son bois, excellent pour un grand nombre d'usages, passe pour incorruptible. Multiplication de graines au printemps, aussitôt qu'on les a tirées des cônes, semées dans des terrines de terre de bruyère ou dans de petits pots, sur couche tiède et sous châssis abrités du soleil à midi. On repique l'année suivante, et on le tient en pots pendant quatre à cinq ans pour le rentrer ou pouvoir le placer à l'exposition de l'ouest, et le couvrir de feuilles ou de fougère pendant les gelées. On le plante ensuite au nord

en pleine terre franche légère, et mieux dans des paniers qu'on enterre. On peut tailler les branches à six pouces pour accélérer sa croissance en hauteur. Il serait très-utile de multiplier cet arbre dans les montagnes. Il faut l'isoler pour jouir de son effet majestueux. Il perd quelquefois ses feuilles après la plantation ; mais, s'il reste vert, il en repousse l'année suivante.

MÉLIANTHE, *Melianthus*. ( Didynamie Angiospermie, fam. des Rutacées. ) Arbrisseaux toujours verts.

Mélianthe pyramidal, Pimprenelle d'Afrique. ( *Melianthus major*. Lin. ) Arbrisseau du Cap, de 7 à 8 pieds ; feuilles beaucoup plus grandes que celles de la pimprenelle, et d'un vert presque glauque. Fleurs, en juin et juillet, petites, irrégulières, d'un rouge foncé, en épis terminaux, et qui laissent échapper leur nectar, d'où son nom, *fleur de miel*. Terre franche légère ; orangerie ou exposition au midi au pied d'un mur avec couverture pendant les gelées. Multiplication de rejetons et de boutures au printemps, sur couche tiède et ombragée ; tailler les branches pour élever la tige afin d'obtenir des fleurs. On peut aussi en faire des marcottes par strangulation.

2. Mélianthe a feuilles étroites. ( *Melianthus minor*. ) Arbrisseau du Cap, ayant seulement de 4 à 5 pieds, d'ailleurs moins beau et plus délicat. Ses feuilles, à neuf folioles allongées, pointues, dentées, sont plus vertes en dessus, blanchâtres et velues en dessous. Fleurs, en août, d'un jaune rougeâtre et en épis axillaires. Même culture. Les feuilles froissées de ces deux espèces ont l'odeur de l'*Iris fœtida*.

*MENTZELIA*. ( Polyandrie Monogynie, fam. des Onagrées. ) Dédié à Mentzel.

1. Mentzelia rude. ( *Mentzelia aspera*. ) De l'Amérique méridionale. Joli arbuste, à tige ligneuse, cendrée, en buisson de 3 pieds ; rameaux nombreux et grêles ; feuilles persistantes, ovales-oblongues, échancrées à leur base, pointues, dentées et d'un vert terne. Fleurs, de septembre en décembre, au nombre de 2 à 5 ensemble ; terminales, de cinq lignes de large, d'un rouge orangé, à 5 divisions ovales, terminées par une pointe. Toute la plante est tellement couverte de poils visqueux, qu'elle se colle contre les corps qui la touchent. Culture du *Malvaviscus*, mais de serre tempérée.

MERATIER, *Meratia*. Genre de la Pentandrie Polygynie, de la famille des Magnoliacées, dédié à M. le docteur Mérat, auteur d'une Flore, des environs de Paris.

1. Mératier odoriférant. ( *Meratia fragrans*. Herbier de

L'AMATEUR, vol. 3, pl. 173. — *Calycanthus præcox.* LIN.) Arbrisseau originaire du Japon, pouvant s'élever à 12 ou 15 pieds; feuilles opposées, lancéolées, luisantes en dessus; fleurs naissant avant les feuilles, de décembre en février, opposées, presque sessiles, ayant une odeur très-agréable et très-pénétrante; leur calice est à 7 folioles oblongues, pétaliformes, d'un blanc sale; leur corolle, composée de sept pétales d'un pourpre foncé, est plus courte que le calice, et les étamines ne sont qu'au nombre de cinq. Pleine terre de bruyère; multiplication de marcottes, et de graines quand on peut les obtenir à maturité; mais le plus souvent elles avortent dans le climat de Paris.

MERISIER A FLEURS DOUBLES. (*Cerasus avium flore pleno.*) Cet arbre, plus grand que le cerisier, donne en mai, des fleurs plus grandes, très-nombreuses, d'un blanc pur, mais s'ouvrant moins. Attachées à de plus longues queues, le vent les agite davantage, et leur donne plus de grâce. *Voy.* CERISIER.

*MÉTROSIDEROS.* (Icosandrie Monogynie, fam. des MYRTÉES.) Ce mot, composé des mots grecs *méter*, mère, et *sideros*, fer, indique la dureté des capsules. Les espèces de ce genre toujours vert, sont de la Nouv.-Hollande. On les cultive comme les mélaleuques. Leurs feuilles froissées ont une odeur aromatique.

1. MÉTROSIDEROS EN PANACHE. (*Metrosideros lanceolata.* SMITH. — *Metrosideros lophanta.* VENT. J. de CELS. 69.) Grand arbre dans son pays natal, mais ici arbrisseau de 6 à 9 pieds; tige à rameaux nombreux et ouverts; feuilles rapprochées, sessiles, lancéolées, mucronées, ponctuées, coriaces, les plus nouvelles rougeâtres; fleurs, en juillet, nombreuses presque sessiles, rangées autour des rameaux en forme de goupillon, et d'un rouge foncé. Le nom *Lophanta*, en panache, convient à la rigueur à toutes les espèces.

2. MÉTROSIDEROS A ODEUR DE CITRON. (*Metrosideros citrina.* CURT. — *Metrosideros angustifolia.* DUMONT C.) N'est peut-être qu'une variété du précédent. Feuilles aussi lancéolées, mais linéaires, ponctuées, coriaces et mucronées, sentant le citron, et quelques-unes courbées; fleurs, en juillet, semblables, mais moins vives et moins serrées.

3. MÉTROSIDEROS A FEUILLES DE SAULE. (*Metrosideros saligna.* SMITH.) Même port; fleurs dans le même mois, mais moins nombreuses, plus petites et rougeâtres; feuilles semblables à celles du saule, bordées, ponctuées et d'un vert gai; rameaux un peu pendans, moins nombreux, les jeunes pousses rougeâtres et peu soyeuses.

4. MÉTROSIDEROS ANOMAL. (*Metrosideros anomala.* VENT.

Malm. 5. — *Metrosideros hirsuta.* And. ) Fleurs, en juillet, solitaires, d'où son surnom, terminales, rouges, larges de plus de 2 pouces, à filamens blancs, et anthères jaunâtres. Rameaux alternes, purpurins et velus; feuilles opposées, presque sessiles, ovales, obtuses, d'un rouge jaunâtre dans leur jeunesse.

5. Métrosideros bordé. ( *Metrosideros marginata.* Cav. — *Metrosideros latifolia.* Hort. Ang. ) Tige grisâtre; rameaux nombreux, velus et rougeâtres dans leur jeunesse; feuilles ovales-lancéolées, larges, marginées ou bordées d'une nervure, ponctuées, mucronées, d'un beau vert. Fleurs, en juillet, à pétales blanchâtres, à étamines rouges, et disposées comme les précédentes.

6. Métrosideros a feuilles épaisses. ( *Metrosideros crassifolia.* Hort. Ang. ) Tige rouge et ensuite grisâtre; rameaux rouges; feuilles épaisses, lancéolées, oblongues, mucronées par une pointe rougeâtre, bordées, ponctuées, d'un vert un peu glauque, très-glabres; fleurs, en juillet, semblables à celles du *Lophanta*, disposées de même, mais presque terminales.

7. Métrosideros glauque. ( *Metrosideros glauca.* Hort. Ang.) Il tient des deux espèces précédentes. Feuilles moins longues, plus étroites, lancéolées, mucronées, légèrement bordées, ponctuées, d'un vert tirant sur le glauque, et plus minces. Fleurs, en juillet, comme celles du *Lophanta*, mais d'un très-beau rouge. C'est un charmant arbrisseau.

8. Métrosideros a feuilles d'osier. (*Metrosideros viminalis.* — *Metrosideros saligna.* Vent. J. de Cels. 90. ) Branches et rameaux pendans comme ceux du saule pleureur, très-nombreux et fauves; feuilles lancéolées-linéaires, non rétrécies, bordées, ponctuées, d'un vert léger; fleurs, en été, blanchâtres et pubescentes.

9. Métrosideros a feuilles de Coris. ( *Metrosideros corifolia.* Vent. Malm. 46. ) Arbuste de 2 à 3 pieds; feuilles linéaires, éparses; fleurs, en juin et juillet, blanches, petites, en épis courts et latéraux.

10 — 20. On cultive encore les *Metrosideros glandulosa*, *falcata*, *ciliata*, *buxifolia*, *rigida*, *linifolia*, *pubescens*, *acuminata* ou *scabra*, *aspera*, *linearis*, *canaliculata* et *viridiflora*. Ce dernier, mêlé avec les espèces ci-dessus, produira de l'effet par ses panaches de fleurs d'un vert pâle.

MICOCOULIER, *Celtis.* Genre de la Polygamie Monœcie, fam. des Ulmacés.

1. Micocoulier de Provence *ou* austral. ( *Celtis australis.* Lin. — Duh. n. édit., 2. 8. ) Du midi de la France. Arbre

de 40 à 50 pieds, droit, à racines pivotantes, à écorce unie, fort branchu. Rameaux longs et flexibles; feuilles ovales-lancéolées, acuminées, dentées, nervées, velues dans leur jeunesse. Fleurs, en mars, petites, verdâtres, solitaires le long des rameaux. Fruits presque secs, noirâtres. Variété à fleurs panachées. Terre légère, profonde, humide et chaude. On le multiplie de semences, semées aussitôt leur maturité, en terrines profondes ou en petites caisses. Une partie des graines lève la première année, et l'autre la seconde. On garantit les jeunes plants du froid avec un peu de litière. On les met ensuite en plate-bande; toujours en les garantissant, avec couverture dans les fortes gelées, pendant 4 ou 5 ans. On les met en pépinière quand ils sont assez forts, et on les traite comme les autres. Bois dur, compact, souple, propre à beaucoup d'ouvrages et susceptible de prendre un beau poli, ainsi que celui des espèces suivantes.

2. Micocoulier de Virginie. (*Celtis occidentalis.* Duh. n. édit. 2. 9.) Arbre encore plus grand et plus beau que le précédent. Rameaux pubescens; feuilles ovales, acuminées, dentées, minces, rudes au toucher, luisantes en dessus; fleurs, en avril et mai, petites, verdâtres, en bouquets axillaires; fruits ovales, charnus, d'un pourpre foncé, et de la grosseur d'une cerise. Même culture.

3. Micocoulier du Levant. (*Celtis orientalis.* Miller. — *Celtis Tournefortii.* Lam.) Arbre de 25 à 30 pieds, à rameaux nombreux, glabres et bruns. Feuilles ovales, élargies, pointues, dentées en scie. Même culture.

4. Micocoulier a feuilles en coeur. (*Celtis cordata*, H. P. *Celtis crassifolia* Lam.) De l'Amérique sept. Superbe arbre à rameaux velus; feuilles trois fois plus grandes, en cœur, dentées, acuminées, d'un vert sombre en dessus, douces au toucher et nerveuses. Même culture, et greffer ainsi que celui de Virginie, sur le micocoulier de Provence, il est plus propre à l'ornement, mais ces derniers méritent la préférence sous les rapports d'utilité.

*MIMULUS.* (*Voyez* page 511.)

1. Mimule orangé ou glutineux. (*Mimulus aurantiacus.* Curt. Bot. Mag. 354. — *Mimulus glutinosus.* Wild. — Herbier de l'Amateur, v. 1, pl. 24.) Arbuste du Pérou, fort joli, à tige de 3 pieds; rameaux nombreux et d'un brun rougeâtre, feuilles opposées, sessiles, presque connées, ovales, aiguës, légèrement dentées, foncées en dessus et pâles en dessous, persistantes, exsudant, ainsi que les fleurs et les rameaux, une viscosité assez tenace. Fleurs, de juin en octobre, grandes, opposées, axillaires, solitaires, d'un jaune orangé et un peu odorantes, en tube allongé, à deux lèvres, la supérieure fendue en deux, et l'inférieure en trois. Au bas du style est une glande

qui sécrète beaucoup de miel. Terre franche et substantielle, mêlée de terre de bruyère, entretenue suffisamment humide: bonne orangerie pour l'hiver. On le multiplie de boutures et de semences sur couche chaude et sous châssis. Cet arbuste ne vit que 4 ou 5 ans.

*MITCHELLA.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des Rubiacées.) Dédié à J. Mitchell.

1. Mitchella rampant. (*Mitchella repens.* Lin. — Catesb. 2. 20.) Plante agréable de Virginie. Tiges et rameaux grêles, ligneux, couchés à terre où ils jettent des racines; feuilles persistantes, presque sessiles, petites, ovales, en cœur vers le pétiole. Fleurs, au printemps, réunies deux à deux, blanches, en entonnoir, d'une odeur suave. Fruits d'un rouge de corail et percés de deux trous. On cultive cette jolie plante à demi-ombre, en terre de bruyère tenue humide. On la multiplie des branches enracinées.

MOGORI, *Mogorium.* Juss. *Nyctanthes.* Lin. (Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées.)

1. Mogori Sambac (nom indien). (*Nyctanthes sambac.* Lin. — *Mogorium sambac.* H. P.) Jasmin d'Arabie. Arbrisseau de 10 à 12 pieds; tiges à rameaux droits; feuilles en cœur, les unes obtuses, les autres aiguës, persistantes, d'un vert jaunâtre et terne. Fleurs, tout l'été, nombreuses, solitaires, ou deux à quatre ensemble, terminales, grandes, tubulées, le limbe divisé en huit parties ouvertes, d'un blanc pur et d'une odeur forte et suave, surtout le soir, d'où le nom de *Nyctanthes.* Variétés, plus odorantes, l'une à fleurs doubles souvent prolifères; l'autre à fleurs très-doubles et plus grandes (Jasmin du Grand-Duc ou de Toscane), mais s'ouvrant mal. Terre franche légère ou de bruyère; serre chaude ou au moins tempérée l'hiver; en été, arrosemens fréquens et le plein air en juillet et août seulement. Multiplication de marcottes qui s'enracinent au bout d'un an, ou de boutures sur couche chaude et sous châssis ombragé; rempotement lorsque la plante languit et quand les racines tapissent bien le vase. On le taille pour l'arrêter.

MORELLE, féminin de Moreau, et qui vient des baies noires du *Solanum nigrum*; *Solanum.* Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des Solanées, composé de plantes suspectes.

1. Morelle-Faux-Piment, Amomum, Cerisette. (*Solanum-Pseudo-Capsicum.* Lin.) Arbrisseau de Madère, de 3 ou 4 pieds; rameaux nombreux; feuilles lancéolées, pointues, un peu sinuées, molles et persistantes; fleurs, de juin en septembre, blanches, axillaires, solitaires ou réunies; baies semblables à de petites cerises, jaunes ou rouges suivant

la variété, et ne tombant qu'au printemps. Terre franche légère; beaucoup d'eau en été, et peu en hiver; exposition chaude; orangerie près des jours; beaucoup d'air. Multiplication de graines au printemps sur couche tiède.

2. MORELLE-FAUX-LYCIET. (*Solanum lycioïdes.* LIN.) Du Pérou. Arbuste de 4 ou 5 pieds, agréable par le nombre et la durée de ses jolies fleurs blanches, d'avril en juin. Rameaux diffus; feuilles assez semblables à celles du lyciet, d'un vert foncé, quelques-unes ondulées. Même culture, plus propagation de marcottes et de boutures.

3 — 5. MORELLE DE BUÉNOS-AYRES. (*Solanum bonariense.* LIN.) Arbrisseau plus haut que le précédent. Rameaux droits, armés de piquans dans leur jeunesse; feuilles ovales aiguës, persistantes, un peu longues, échancrées à la base, ondulées sur les bords; fleurs, tout l'été, blanches, assez semblables à celles de l'oranger, et rassemblées en espèces d'ombelles terminales; fruits jaunes. Même culture, et multiplication de rejetons. On orne encore les serres avec les MORELLES COULEUR DE FEU et d'ÉTHIOPIE (*Solanum igneum* et *æthiopicum*), dont l'une de l'Amérique sept. se fait remarquer par le rouge brillant de ses épines; l'autre n'est qu'annuelle.

6. MORELLE A FEUILLES DE CHÊNE. (*Solanum quercifolium.* LIN.) Du Pérou. Belles touffes de 4 pieds; feuilles d'un beau vert, assez grandes, mais divisées en lobes profonds et aigus, et amincis en pétiole; fleurs, en juillet, en grappes nombreuses et terminales, droites, bien ouvertes, d'un beau violet vineux et à anthères d'un jaune doré. Même culture.

7. MORELLE GRIMPANTE, DOUCE-AMÈRE, Vigne de Judée. (*Solanum dulcamara.* LIN. — DUHAM. nouv. édit., vol. 6, pl. 177.) Indigène. Tige de 7 à 8 pieds, sarmenteuses et propres à garnir des murs ou des berceaux; feuilles cordiformes, oblongues, légèrement velues, entières ou divisées; fleurs, en juin et juillet, violettes et en grappes; baies rouges. Tout terrain; exposition de l'ouest; multiplication de semences, marcottes et éclats de racines. Variété moitié plus petite et traçante; autre à feuilles panachées et d'orangerie. On s'en sert en médecine, d'où le nom *solanum*, de *solari*, consoler, adoucir les douleurs.

MOURON. MOURON EN ARBRE *ou* DE MAROC. (*Anagallis fruticosa.* VENT. Ch. de Pl. 14. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 1, pl. 35.) Joli arbuste de 18 pouces, à tiges et rameaux tétragones, ces derniers verticillés, ainsi que les feuilles amplexicaules, lancéolées, aiguës, persistantes; fleurs, toute l'année, semblables à celles du petit mouron rouge, mais plus grandes et d'un rouge vif. Variété à fleurs doubles.

Terre franche légère et substantielle ; arrosemens fréquens en été ; orangerie ; boutures sur couche.

MYRTE, *Myrtus*. ( Icosandrie Monogynie, fam. des Myrtées. ) Arbrisseaux toujours verts.

1. Myrte commun. ( *Myrtus communis*. Lin. — Jaum. Pl. Fr. t. 264. ) Arbrisseau d'Asie, d'Afrique, et que les anciens avaient dédié à Vénus. Il est trop commun pour le décrire. On le cultive à cause de son odeur suave et de son port. Ses variétés sont : le myrte romain, à petites et à grandes feuilles ( *Myrtus communis romana*. Duh. nouv. édit. 43. ) ; — à fleurs doubles ( *Myrtus multiplex* ) ; — le moyen ( *Myrtus belgica* ) ; — le moyen panaché ( *Myrtus belgica variegata* ) ; — de Tarente ( *Myrtus tarentina* ) ; — d'Andalousie, ou à feuilles d'oranger ( *Myrtus bœtica* ) ; — d'Italie ( *Myrtus italica* ). Ce dernier et celui de Tarente ont une sous-variété bordée de blanc. Toutes ces jolies variétés, qu'il suffit de toucher pour se parfumer les doigts, se multiplient et se cultivent de même, c'est-à-dire, de graines ou marcottes, boutures et rejetons, en terre franche légère et substantielle. Elles aiment le soleil et l'eau, dont il faut même leur donner un peu l'hiver ; autrement elles perdraient leurs feuilles et peut-être périraient. Orangerie et garantir des premières gelées blanches. On peut les tenir en boule et les tondre au ciseau. La variété à fleurs doubles est extrêmement jolie. *Myros*, nom grec de cet arbre, dérivé de *myron*, parfum.

2. Myrte cotonneux. ( *Myrtus tomentosa*. H. K. ) De la Chine. Ce joli arbuste s'élève à plusieurs pieds ; branches grisâtres ; feuilles opposées, ovales, trinerves, d'un beau vert en dessus et cotonneuses en dessous comme les boutons des fleurs. Celles-ci, en juin et juillet, assez grandes, solitaires ou géminées, d'un rose tendre ; filets des étamines d'un rouge carmin. Même culture, mais de serre tempérée et seulement propagation de boutures sur couche chaude.

3. Myrte piment, Myrte tout-épice. ( *Myrtus pimenta*. Lin. ) De la Jamaïque. Arbre élevé. Feuilles opposées, grandes, ovales et lisses, à odeur de girofle ; fleurs, en juillet, blanches, petites, nombreuses, en grappes paniculées ; ses baies sont le piment de la Jamaïque et entrent dans les épices et la composition des parfums. Même terre. De serre chaude. Bouture sur couche chaude et marcottes.

NÉFLIER, *Mespilus*, du grec *mespilos*. ( Isocandrie Monogynie, fam. des Pomacées. )

1. Néflier aubépin, Épine blanche, Aubépine, d'*Alba spina*, et Noble épine. ( *Mespilus Oxyacantha*. H. P. *Crataegus Oxyacantha*. Lin. ) Indigène. Arbre de 30 pieds, e

ordinairement réduit à l'état d'arbrisseau pour former les haies. Trop connu pour le décrire. *Oxyacantha* vient d'*oxis*, aigu, et d'*acantha*, épine. Il a entre autres variétés : — celle à fruits jaunes ; — l'Aubépine de Mahon, ou à fleurs roses, simples ou doubles ; — celle à fleurs blanches, pleines et inodores ; — celle à feuilles panachées ; — celle à feuilles et fleurs plus grandes ; — l'espèce à feuilles de tanaisie, du Levant, nommée au jardin du roi, *Mespilus tanacetifolia*, à fleurs blanches et à fruits jaunes ; — enfin, une espèce à fleurs très-odorantes et à fruits rouges, venant de Crimée, Néflier très-odorant (*Mespilus odoratissima*) ; fleurs, en mai et juin. On peut semer, mais aussitôt la maturité de leurs graines, ceux de ces arbrisseaux qui sont à fleurs simples, ou les greffer sur l'aubépine commune ; il faut absolument greffer ceux à fleurs pleines ou à feuilles panachées : les uns et les autres sont rustiques. Ils viennent dans toutes les terres, mais mieux dans celles qui sont franches légères. Le bois des néfliers est dur.

2. Néflier azérolier *ou* de Naples, Épine d'Espagne. (*Mespilus azarolus*. H. P. *Cratægus azarolus*. Lin.) Du Levant, naturalisé dans le midi de la France, où l'on mange son fruit, qu'on y nomme ainsi que l'arbre, *pommette*. Il croît plus vite, et s'élève davantage que l'aubépine, avec lequel il a beaucoup de ressemblance : il est moins épineux, et ses feuilles sont plus simples. Ses fleurs, en mai et juin, blanches et en bouquets, deviennent des fruits plus gros, en pommes rouges ou jaunes, ou en poires, etc., selon sa variété. Même terre franche légère, et exposition au midi ; on les multiplie de semences, ou par la greffe sur aubépine, coignassier ou néflier.

3. Néflier Petit-Corail, Épine royale. (*Mespilus coralina*. H. P.) Arbrisseau remarquable par ses fleurs, qui se voient à la mi-juin, sont les plus grandes du genre et très-ouvertes, en bouquets, et deviennent de petites pommes rouges comme du corail. Il est plus petit, assez épineux, et fait une jolie tête. Feuilles en cœur, ovales, inégalement dentées, d'un beau vert et lisses, ce qui les fait ressembler un peu à celles du bouleau. Fort rustique. Même culture.

4. Néflier Ergot-de-Coq. (*Mespilus crus galli*. H. P. *Cratægus crus galli*. Lin.) De Virginie. Son nom lui vient de ses épines, ressemblant assez à des *ergots de coq*. Fleurs, en mai et juin, blanches et en bouquets. Ses graines mettent deux ans à lever. Même culture comme pour le suivant.

5. Néflier Pyracante. (*Mespilus pyracantha*. Lin.) Buisson ardent. Il doit son second nom à ses fruits nombreux formant une masse rouge de feu, d'où lui vient aussi le nom

spécifique latin *pyracantha*, de *pyr*, feu, *acantha*, épine. Indigène. Buisson de 5 à 6 pieds, à rameaux nombreux, diffus et très-épineux, formant buisson ; feuilles lancéolées-ovales, d'un beau vert luisant, crénelées, très-nombreuses et presque persistantes. Fleurs en mai, blanches, teintes de rose, nombreuses, en corymbes axillaires. Fruits petits et ronds. Même culture, plus propagation de marcottes et boutures. Cet arbrisseau fait beaucoup d'effet à l'automne et une partie de l'hiver.

6. NÉFLIER DU JAPON, BIBACIER. (*Mespilus japonica.* THUNB. — VENT. Malm. 19.) De la Chine. Bel arbrisseau de 6 à 8 pied, d'orangerie, et de pleine terre, en le garantissant contre le froid par une bonne exposition et de la litière bien sèche ; rameaux nombreux, cotonneux et blanchâtres dans leur jeunesse ; feuilles grandes, ovales, aiguës, dentées, fermes, ridées, d'un beau vert foncé, cotonneuses et roussâtres en dessous ; fleurs, en mai, quelquefois en septembre, en épis formant une panicule courte et terminale, moyennes, blanches et ayant une forte odeur d'amande amère. Fruits jaunâtres, un peu velus, de la forme et du volume d'une cerise, bons à manger. Même culture.

7 — 19. NÉFLIER COTONNEUX, COTONASTER. (*Mespilus cotoneaster.* LIN.) Arbrisseau des Alpes, à tronc tortueux, à rameaux diffus et sans épines, à feuilles ovales, très-entières, blanches et cotonneuses en dessous. Fleurs, en avril et mai, jaunâtres et de peu d'apparence ; fruits d'un beau rouge, et qui font l'agrément de cet arbre en automne. Semences ou greffe. Il est encore beaucoup d'espèces de néfliers, tels que les *Mespilus tomentosa*, H. K. ; *axillaris*, LIN ; *lucida*, *linearis*, H. P. ; *prunifolia*, H. P. ; *punctata*, H. K. ; *carolinania*, POIT. ; *latifolia*, H. P. ; *coccinea*, H. P. ; *maxima*. LIN. ; *pyrifolia*, H. P. ; *maura*, LIN. ; *apiifolia*, etc.

NERPRUN, NOIRPRUN, *Rhamnus*, nom dérivé du grec *rheô*, je fais couler, je fonds, et donné jadis à plusieurs plantes épineuses et purgatives, (Pentandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.) NERPRUN ALATERNE, simplement ALATERNE. (*Rhamnus alaternus*, DUH. nouv. édit. 3. 14.) Arbrisseau de 10 à 12 pieds, branchu, rameux et à écorce brune ; feuilles alternes, d'où le surnom, persistantes, ovales, dentées, fermes, lisses et d'un vert luisant ; fleurs, en avril et juin, verdâtres et d'une odeur de miel. Variétés à feuilles lancéolées étroites, *angustifolius* ; à feuilles plus larges, glauques en dessous, *hispanicus* ; à feuilles panachées de jaune, *aureo-variegatus* ; panachées de blanc, *albo-variegatus* ; maculées de jaune et non persistantes, *maculatus*. Terre forte, médiocre, fraîche ; exposition du nord et ombragée ; multiplication des semences qui sont un an à lever et dont les

jeunes plants sont d'une croissance lente; plus de marcottes qu'on relève au printemps, de boutures, et de greffes pour les variétés qui sont plus délicates et qu'il est bon de couvrir pendant les gelées (1), ou au moins les racines pour qu'elles repoussent si la tige périt. On cultive encore les *Rhamnus balearicus*, *frangula*, *hybridus*, *alpinus*, *alnifolius*, *glandulosus*, *longifolius*, *volubilis* ou *Ziziphus volubilis*, *theesans*. Toutes ces espèces méritent, par la beauté de leur feuillage, d'être employées à l'ornement des jardins.

NOYER, *Juglans*. Voy. page 260.

1. Noyer pacanier. (*Juglans olivæformis*. Mich. — *Juglans pacan*. Ait.) Arbre de l'Amérique sept. dans le pays des Illinois. Feuilles composées d'environ 13 folioles lancéolées, légèrement cotonneuses dans leur jeunesse, dentées en scie, opposées et pédiculées, la foliole terminale plus petite que les autres; fleurs mâles, disposées dans les aisselles des feuilles, en chatons rameux, allongées, un peu grêles; fruits oblongs, presque cylindriques, de la grosseur et de la forme d'une olive. Ce noyer craint le froid, et ne peut guère être planté en pleine terre que dans le midi de la France. Il ne commence à fructifier que lorsqu'il a une vingtaine d'années.

2. Noyer noir. (*Juglans nigra*. Lin. — Duham. nouv. édit., vol. 4, t. 48.) Très-grand arbre de l'Amérique sept., qu'on trouve fréquemment dans les sols gras, humides et près des sources. Feuilles fort longues, composées de 15 à 19 folioles ovales-lancéolées, acuminées, d'un vert luisant en dessus; fleurs mâles, axillaires, en chatons cylindriques grêles et pendans; drupe globuleux, renfermant une noix très-dure dont les cloisons sont ligneuses. Ce noyer pousse avec une grande vivacité, et cependant son bois est dur, excellent pour les ouvrages de menuiserie. Il ne craint pas les gelées.

3. Noyer a feuilles de frêne. (*Juglans fraxinifolia*. Poir.) Arbre d'un bel aspect, originaire de l'Asie, dont le tronc parvient à la hauteur d'environ 40 pieds. Feuilles amples, composées de 15 à 19 folioles, sessiles, alternes, oblongues-lancéolées, lisses en dessus et en dessous, finement dentées, aiguës. Nous n'avons point encore vu la fructification de cette espèce, qui ne craint pas le froid, plantée en pleine terre.

---

(1) Souvent il arrive que les extrémités, et même le branchage entier de ces arbres et de quelques autres espèces délicates, sont exposés à périr lorsque, étant chargés de neige ou de givre, le soleil vient à frapper dessus. On pare à cet inconvénient, en secouant bien les arbres avant que les rayons du soleil aient pu les atteindre.

4. NOYER BLANC, *ou* NOYER IKORI. (*Juglans alba.* LIN.) Arbre d'un beau port, haut d'environ 50 pieds, et originaire de la Virginie. Feuilles pubescentes ou velues dans leur jeunesse, composées de 7 ou plus rarement de 5 folioles ovales, un peu rétrécies en coin à leur base, arrondies et acuminées à leur sommet, dentées en leurs bords; fleurs mâles, disposées en grappes axillaires, pendantes, composées de 2 à 3 chatons grêles; drupe ovale, petit, un peu arrondi, contenant une noix blanchâtre, très-dure, striée et anguleuse. Résiste en pleine terre aux froids de nos hivers.

5. NOYER CENDRÉ. (*Juglans cinerea.* LIN. — JACQ. *Ic. rar.* t. 192.) De la Louisiane. Arbre rapproché du noyer noir par son feuillage, mais s'en distinguant par sa taille moins élevée, par ses feuilles plus rudes, plus pubescentes, à dentelures plus serrées, par ses chatons courts, épais et cylindriques, et encore par ses fruits ovales-oblongs, velus et visqueux. Il résiste assez bien au froid en pleine terre. Ces cinq espèces se cultivent comme le noyer commun dont on a donné la culture page 262, et sur lequel elles peuvent être greffées.

OLIVIER, *Olea.* Voy. pag. 264.

1. OLIVIER ODORANT. (*Olea fragrans.* THUNB.) De la Chine. Arbuste de 4 à 6 pieds. Branches et rameaux grêles, à feuilles ovales-lancéolées, entières, opposées, grandes, dentelées, persistantes, épaisses. Fleurs, en juillet, très-petites, blanches, en paquets axillaires et d'une odeur suave qui sert à parfumer le thé. Orangerie; terre franche légère; multiplication de marcottes et de graines semées sur couche et sous châssis.

2. OLIVIER D'AMÉRIQUE. (*Olea americana.*) Arbre de 30 à 35 pieds, assez droit; feuilles lancéolées, elliptiques, pointues, planes, entières, fermes, lisses en dessus, d'un vert clair. Fleurs, en mai, en grappes étroites, d'un jaune pâle, odorantes; fruits d'un pourpre bleuâtre. Même culture. Son bois est très-dur.

3—7. OLIVIER DE MADÈRE. (*Olea excelsa.*) Arbrisseau à tige grise et rameuse; feuilles pointues, planes comme celles du n°. 2, mais leurs bords réfléchis et d'un vert très-foncé. Fleurs peu remarquables. Même culture. Les *Olea emarginata* de 40 à 50 pieds, *undulata*, *exasperata*, et le *salicifolia* peuvent aussi servir d'ornement aux serres d'orangerie. Même culture.

ORANGER, CITRONNIER, *Citrus.* Voy. l'art. ORANGER, p. 267. On a omis à cet article: 1°. l'ORANGER A TROIS FEUILLES (*Citrus aurantium trifoliata*); il a les feuilles ternées, dentées en scie; les fleurs axillaires, solitaires; le fruit cylin-

drique et la pulpe glutineuse. 2°. L'Oranger des Mandarins (*Cytrus nobilis*). 3°. L'Oranger de Florence, variété remarquable par son fruit, dont un côté a la forme, la couleur et la saveur du citron, et l'autre côté, celles de l'orange. ces trois orangers méritent d'entrer dans les collections d'amateurs. On connaît l'usage des fleurs d'orange; mais les cultivateurs ignorent en général qu'en en jetant quelques-unes dans leur miel au moment où ils le coulent, il en prend le parfum, et que les abeilles qui butinent sur ces fleurs donnent, sans leur nuire, un miel supérieur.

ORME, *Ulmus*. Lin. Genre de la Pentandrie Digynie, fam. des Ulmacées. Indigène. Arbre de première grandeur, droit, très-branchu et très-rameux; écorce gercée; feuilles pétiolées, ovales, pointues, doublement dentées en scie, plissées, rudes au toucher; fleurs, en avril ou mai, petites, en faisceaux écailleux, précédant les feuilles. Il a beaucoup de variétés : 1°. a feuilles larges et rudes (*Ulmus vulgaris*); 2°. a feuilles étroites et rudes, Ormille (*Ulmus stricta*); 3°. a feuilles glabres et d'un vert noir (*Ulmus glabra*); 4°. a feuilles glabres et panachées (*Ulmus glabra variegata*); 5°. a feuilles larges, Orme tilleul (*Ulmus latifolia*); 6°. a feuilles petites et à fibres du bois contournées; Orme a moyeu, Orme tortillard (*Ulmus modiolina*). Terre franche légère et profonde, fraîche, non compacte, glaiseuse, ni crétacée; exposition dans les plaines et les vallées, et non sur les hauteurs; multiplication de semences aussitôt leur maturité et qu'on couvre légèrement, ou de marcottes, et mieux de greffes, mais seulement pour les variétés; repiquage au printemps suivant, et mêmes traitemens que pour les autres élèves de pépinière. On est dans l'usage de l'arrêter à 5 ou 6 pieds, en retranchant la partie supérieure. Cette opération a l'avantage de le faire grossir. Quand il est en place, on attend plusieurs années pour couper les branches qu'on taille rez tronc pour se procurer de meilleur bois à feu : mais il résulte de graves inconvéniens de cette méthode. En détruisant la moitié de la tige, surtout quand elle a acquis un peu de grosseur, on interrompt le courant de séve autour de l'étui médullaire. Celle qui y parvient y séjourne, s'y corrompt, et le cœur de l'arbre se carie. En coupant les branches très-grosses et rez tronc, on fait de larges plaies qui se couvrent en deux ou trois ans au plus, et qui sont, pendant ce temps, exposées au soleil et à la pluie. Ces parties finissent par pourir, et souvent il en coule une sanie fétide. Ainsi, le tronc de l'arbre est détérioré dans plusieurs de ses parties, et cette méthode n'est utile qu'à ceux qui sacrifient leurs arbres à l'agrément, ou qui ne veulent que du bois de chauffage; mais, s'ils désirent de belles pièces de bois pour pompes ou pour le char-

ronnage, il vaut mieux conserver la tige et couper les branches avant qu'elles soient grosses, pour que la plaie se recouvre promptement, et on ne doit les couper qu'à 8 ou 10 pouces du tronc. Cette marche est applicable à tous les arbres dont on désire se procurer de belles pièces pour la charpente, la menuiserie, etc.; et, si on les greffe, il faut le faire à six pouces de terre. On préviendrait les inconvéniens si on pouvait semer en place. Si cet arbre n'est pas très-recherché pour l'ornement des jardins paysagers, il l'est beaucoup pour la plantation des grandes routes et des avenues. Son bois est précieux, et particulièrement celui du *tortillard*, pour le charronnage; mais il a un ennemi dont il faut le préserver, c'est la chenille d'un bombix, le COSSUS GATE-BOIS (*bombix cossus.*) Cet insecte, de 2 à 3 pouces de long, d'une odeur désagréable et d'un rouge luisant, avec la tête noire, parvient à pénétrer entre le bois et l'écorce, depuis la base de l'arbre jusqu'à la hauteur de 2 ou 3 pieds seulement. Il ronge l'aubier et l'écorce, et, s'il y en a plusieurs, ils finissent par cerner l'écorce et par occasioner la mort de l'arbre. On reconnaît sa présence sur un arbre, à la sciure de bois qui bouche son trou, et dont une partie qui tombe à terre, a l'odeur de l'insecte. On élargit un peu le trou, on suit sa route, et on parvient assez facilement à le prendre, s'il n'est pas en état de chrysalide. Il faut détruire aussi l'insecte en état parfait. Il est grisâtre, avec des taches brunes et des lignes noires sur les ailes, et il a un pouce et demi de long. Cette espèce de papillon de nuit paraît en juin et juillet; elle voltige, le matin avant le lever du soleil et le soir après son coucher, autour des tiges d'orme pour y pondre.

2°. On cultive encore l'ORME PÉDONCULÉ, ORME DE HOLLANDE (*Ulmus pedunculata.* FOUG.), qui ressemble beaucoup à l'orme commun, mais qui en diffère par ses feuilles très-grandes, moins rudes, et par les longs pédoncules des fleurs en bouquets ombelliformes, et par son bois moins dur; 3°. l'ORME D'AMÉRIQUE (*Ulmus americana.*) Arbre de 100 pieds et superbe, mais inférieur à l'orme d'Europe pour la qualité du bois; 4°. ORME ROUGE (*Ulmus americana rubra.*) Arbre de 60 pieds, dont le bois est supérieur au précédent, et ses variétés, *Ulmus tomentosa.* DESF., et *Ulmus pendula;* 5°. ORME NAIN (*Ulmus pumila*), joli arbuste; 5°. *Ulmus crispa*, grand arbre à feuilles crépues, de près de 3 pouces, rudes, souvent en entonnoir à l'extrémité des branches, et ayant sa principale nervure couleur de jaune citron. Les rameaux sont flexibles et font l'effet du saule pleureur. Même culture.

OSTÉOSPERME, *Osteospermum.* (Syngenésie Polygamie, fam. des RADIÉES.)

1. Ostéosperme Porte-collier (*Osteospermum moniliferum*, Lin.) Arbrisseau d'Éthiopie, haut de 4 à 5 pieds. Feuilles ovales, assez larges, arrondies, épaisses, dentées et persistantes; fleurs, en juillet, petites, radiées, jaunes, terminales, 7 ou 8 ensemble. Semences colorées et osseuses, d'où le nom générique du grec *osteon*, os, et *sperma*, semence : on peut en faire des colliers. Terre franche légère et substantielle; exposition au midi; arrosemens modérés; d'orangerie près des jours et garantir de l'humidité; multiplication de semences et de boutures au printemps sur couche et sous châssis. L'*Osteospermum pinnatifidum*. L'Hér. *Stirp. nov.* 6, du même pays, est plus joli : feuilles pinnatifides, fleurs bleues, à disque jaune et en corymbe; enfin, semences point osseuses. Même culture.

PALIURE, *Paliurus*. (Pentandrie Trigynie, fam. des Rhamnées.)

1. Paliure épineux, Argalou, Porte-Chapeau, Épine-de-Christ (*Paliurus aculeatus*, H. P. — Duh. nouv. édit. 3. 17. *Rhamnus paliurus*. Lin.) Indigène. Arbrisseau très-piquant, de pleine terre, tige de 7 à huit pieds, en buisson diffus, à écorce brune; rameaux en zigzag, garnis, à chaque articulation, de deux aiguillons et d'une feuille petite, ovale, aiguë, lisse et à trois nervures; fleurs, de juin en août, très-petites, jaunes et en petites grappes; fruits en forme de chapeau, d'où le nom de *porte-chapeau*. Terre légère, pierreuse et un peu fraîche; exposition au midi et surtout abritée des vents d'Est. Multiplication de rejetons au printemps, de graines aussitôt la maturité, en pots et sur couche; rentrer le jeune plant dans l'orangerie la première année; couvrir les pieds de litière pendant les gelées.

PASSERINE, *Passerina*. Nom donné à ce genre de l'Octandrie Monogynie, fam. des Thymélés, parce que les fruits ont des rapports avec la tête d'un moineau (*passer*).

1. Passerine filiforme (*Passerina filiformis* Lin.) Du Cap. Tige de 6 à 7 pieds, très-rameuse; branches et rameaux montans, blancs dans leur jeunesse. Feuilles linéaires, convexes, petites, imbriquées sur quatre rangs, d'un beau vert; fleurs, en juillet, petites, très-nombreuses, axillaires à quatre pétales; elles donnent à l'arbrisseau un coup d'œil doré par le beau jaune de leurs étamines, dont les filets sont longs et filiformes, d'où le surnom.

2. Passerine a grandes fleurs (*Passerina grandiflora*, Lin.). Du Cap. Joli arbuste, semblable au *Phylica ericoïdes*. En mai et juin, chacun de ses petits rameaux est terminé par une fleur d'un blanc sale, assez grande. Terre franche légère et substantielle; d'orangerie et garantir de l'humidité.

On les multiplie de rejetons, de marcottes, ou de boutures au printemps sur couche chaude et sous châssis.

*PAVIER.* Genre de l'Heptandrie Monogynie, fam. des HIPPOCASTANÉES, dédié à P. PAW, professeur de botanique.

1. PAVIER ROUGE *ou* A FLEURS ROUGES (*Pavia rubra.* TREW. 15. *Æsculus rubra.* LIN.) De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds; port du marronier d'Inde; cime arrondie. Feuilles digitées, à 4 ou 5 folioles ovales-allongées, aiguës, dentées, luisantes, et d'un vert foncé; fleurs, en mai, en girandoles terminales, médiocrement nombreuses et d'un assez beau rouge. Le fruit est un petit marron. Tout terrain un peu frais, mieux terre fraîche légère; toute exposition, mieux au grand soleil. Multiplication par marcottes, et par semis qu'on fait en terrines sur couche tiède; rentrer le jeune plant l'hiver, ou le placer dans une situation bien abritée et le couvrir de litière dans les grandes gelées pendant deux ans. On peut aussi le greffer sur le marronier d'Inde.

2. PAVIER JAUNE *ou* A FLEURS JAUNES (*Pavia lutea.* DUH.; nouv. édit., 3, 88. *Æsculus flava.* H.-K.) De la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds, à feuilles composées de cinq folioles oblongues, pointues, dentées, et d'un vert jaunâtre. Fleurs, en mai, en grappes, d'un jaune pâle, dont les deux pétales intérieurs sont munis d'un onglet long, et terminés par un appendice arrondi. Fruits comme dans l'espèce précédente. Même culture, mais plus rustique, et semé en pleine terre. Il a une variété à folioles plus longues, plus pendantes, à fleurs rouges. Bois tendre et sans force.

3. PAVIER A GRANDS ÉPIS, PAVIER NAIN (*Pavia macrostachys.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 212. *Pavia dulcis.* POIT.) De la Géorgie d'Amérique. Arbrisseau à tige droite; feuilles d'un vert foncé en dessus, cotonneuses en dessous, dentées et pointues; fleurs, en juillet et août, blanches, odorantes, à 4 pétales, à 6 ou 7 étamines, en longue grappe pyramidale et terminale. Les fruits sont aussi de petits marrons qu'on peut manger crus ou rôtis, et qu'on sème de suite, parce qu'ils germent promptement. Mêmes culture et moyen de multiplication que le n°. 1. Il fournit en outre des rejetons. Moyen soleil.

4. PAVIER DE L'OHIO. (*Pavia ohiotensis.*) Arbre de 25 pieds, fort gros, à fleurs blanches et à capsules épineuses. Même culture. On possède encore le *Pavia hybrida*, joli arbrisseau à feuilles finement dentées, acuminées et à fleurs rouges. Même culture.

PÊCHER NAIN A FLEURS DOUBLES. (*Voyez ce mot au chapitre des arbres fruitiers.*) Même terre et même culture.

On ne taille ce charmant arbrisseau qu'après la fleur, et on peut hâter sa floraison en le mettant en pot et sous châssis.

*PERIPLOCA.* (Pentandrie Digynie, fam. des Apocynées.)

1. Periploca de la Grèce. (*Periploca græca.* Lin. — Duham. nouv. édit. 6, t. 11.) Arbrisseau sarmenteux qui embrasse les corps environnans, d'où son nom, du grec *peripleko*, je plie autour. Rameaux longs de 20 à 25 pieds et volubiles; feuilles pointues, ovales, opposées, d'un vert luisant; fleurs, en juin et juillet, d'une couleur pourpre noirâtre, de mauvaise odeur, et disposées en corymbes axillaires. Il est bon à garnir des berceaux qui seraient à mi-soleil. On le multiplie de semences, drageons, marcottes et boutures. Tout terrain et toute exposition.

2. Périploca a feuilles étroites. (*Periploca angustifolia* Labillard, *Pl. Syb.*, t. 7.) Syrie. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, à rameaux grimpans; feuilles étroites, presque spatulées, opposées, persistantes; fleurs pourpres intérieurement, marquées dans leur milieu d'une tache blanche, et disposées en petits corymbes axillaires. Orangerie.

PEUPLE *ou* PEUPLIER, *Populus.* (Dicœcie Octandrie, fam. des Salicinées. Nom dérivé du grec *Paipallein*, agiter.

1. Peuplier blanc, ypréau, blanc de Hollande. (*Populus alba.* Lin. — Duh. nouv. édit. 2, 52.) Arbre indigène, de 100 à 120 pieds, cultivé surtout en Hollande et aux environs d'Ypres. Tronc droit; écorce blanche, grise et crevassée dans la vieillesse, et dont les branches lui forment une belle tête. Feuilles arrondies, terminées en pointe, anguleuses, un peu dentées, d'un vert foncé en dessus, duveteuses et blanches en dessous. Fleurs, en avril, peu apparentes comme dans toutes les autres espèces. Une variété. *Populus grisea*, H.-P., à feuilles d'un blanc cendré en dessous, fait un bel effet lorsque le vent agite ses feuilles: on la nomme *Grisard* et *Grisaille*. Il se plaît dans les vallons, et il aime les terres fortes et fraîches.

2. Peuplier tremble. (*Populus tremula.* Lin.) Indigène. Arbre élevé comme le premier, à écorce blanchâtre. On le voit partout. Il vient bien dans un terrain sec et profond, et mieux dans une terre fraîche. Feuilles obrondes, anguleuses, glabres, à pétioles longs et grêles, agitées au moindre souffle, d'où le surnom.

3. Peuplier faux-tremble. (*Populus tremuloïdes.* Mich. — Duh. nouv. édit. 2, 53.) De l'Amérique septentrionale. Ses ressemblances avec l'espèce précédente lui ont fait don-

ner ses surnoms ; feuilles plus petites, acuminées et un peu cordiformes à leur base.

4. Peuplier d'Athènes. (*Populus græca.* H. K. — Duh., n. éd., 2, 54.) Du levant. Arbre élevé, droit, à feuilles en cœur, ondulées, terminées en pointe, lisses des deux côtés, glauques en dessous.

5. Peuplier pyramidal *ou* Peuplier d'Italie. (*Populus fastigiata*, H. P. *Populus dilatata*, H.K.) D'Italie. Arbre très-haut et très-droit ; ses rameaux serrés lui donnent une forme pyramidale qui le rend propre à terminer les points de vue. Ses feuilles, ou en cœur ou en losange, mais pointues, sont dentées, d'un vert gai, luisantes des deux côtés, enfin panachées dans une variété. Il croît très-vite, même dans les terrains secs ; mais il préfère les terres fraîches.

6. Peuplier noir. (*Populus nigra.* Lin.) Indigène. Très-droit, très-haut, d'une végétation considérable et prompte dans les lieux qui lui conviennent. Feuilles en losange, terminées en pointe, dentées, lisses, d'un vert brun. Au printemps ses bourgeons exsudent une liqueur visqueuse et aromatique. Terrain frais.

7. Peuplier de la Caroline. (*Populus angulata*, H. K. *Populus angulosa.* Mich.). Le nom latin exprime que ses jeunes rameaux sont anguleux. Bel arbre de 80 pieds, à feuilles superbes, plus larges que la main ; et les plus grandes du genre, ovales-allongées, terminées par une pointe, dentées, lisses, et d'un beau vert. Ces avantages sont balancés par la facilité qu'un si large feuillage donne au vent de briser l'arbre : il faut donc le placer à l'abri des vents violens, en terrain frais. Il est délicat, et perd souvent des branches par les fortes gelées. Son bois est très-tendre.

8. Peuplier de Virginie, Peuplier Suisse. (*Populus monilifera*, Mich.) Arbre de 60 à 70 pieds ; écorce noirâtre sur les vieux troncs ; rameaux verdâtres et anguleux ; feuilles en cœur, glabres et à dents obstuses. Il est moins difficile sur le terrain que le précédent et le suivant, et sa végétation est rapide.

9. Peuplier du Canada. (*Populus canadensis*, H. K.) Cet arbre, de 70 à 80 pieds, a beaucoup de rapports avec le *Populus virginiana.* Il en diffère par ses branches plus ouvertes, par ses rameaux parsemés de points blancs et de lignes blanches, et par ses feuilles plus larges, un peu arrondies et terminées par une glande rougeâtre. Terre humide.

10. Peuplier argenté. (*Populus hetereophylla.* Lin. — Duh., n. éd., 2, 51.) De l'Amérique septentrionale. Il se distingue par ses rameaux anguleux et par ses feuilles en

cœur allongé, dentées en leur bords, couvertes des deux côtés d'un duvet soyeux et doux au toucher. L'arbre est droit et s'élève à 70 pieds : la largeur de ses feuilles donne prise aux vents, qui souvent le mutilent.

11. Peuplier liard, grand baumier. ( *Populus viminea*, *Populus candicans*. H. K. ) Du Canada. Arbre droit de 50 pieds; rameaux d'un brun foncé et glabres; feuilles ovales-oblongues, acuminées, inégalement dentées, à trois nervures, veinées, glabres, d'un vert terne et foncé en dessus; blanches en dessous, et deux fois plus grandes que celles du suivant. Les bourgeons jaunâtres, résineux, odorans. Bois très-tendre.

12. Peuplier baumier, Tacamahaca. ( *Populus balsamifera*. Lin. — Duh. nouv. édit. 2. 50. ) De la Caroline. Arbrisseau qui a beaucoup de rapport avec le précédent, mais qui ne s'élève qu'à 8 ou 10 pieds en France. Son bois a une odeur balsamique semblable à celle du suc résineux qui transpire par ses bourgeons, et il produit en Amérique la résine connue dans le commerce sous le nom de gomme *Tacamahaca*. Plus délicat que les autres, il a besoin d'une meilleure exposition. Terre fraîche sans être trop humide. Bois très-tendre.

13. Peuplier a grandes dents. ( *Populus grandidentata*. H. P. ) Du Canada. Arbre de plus de 50 pieds. Rameaux anguleux et rouges; feuilles grandes, ovales, très-aiguës, munies à leurs bords de fort grandes dents, et couvertes d'un duvet blanc dans leur jeunesse. Bois très-léger et très-tendre.

Les fleurs des peupliers sont des chatons mâles ou femelles, mais sur des individus séparés. En général, ces arbres sont propres à la décoration des grands paysages; les uns par leurs formes, les autres par la beauté ou la couleur de leur feuillage. Tous se plaisent dans les terrains humides; leurs racines courent sous terre, s'y enfoncent ou en sortent pour aller chercher une bonne terre qui leur convienne. Tous se multiplient de marcottes, de boutures ou de drageons. On greffe aussi, en écusson, les *Populus angulata*, *heterophylla* et *granditata*, sur les *Populus alba* et *fastigiata*. Le bois des peupliers, quoique tendre, sert à plusieurs usages.

PHILARIA, Filaria. *Phillyrea*. ( Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées. ) Du midi de la France. Arbrisseau à feuilles persistantes et opposées, d'un vert foncé et brillant.

1. Philaria a grandes feuilles ( *Phillyrea latifolia*. Lin. ) Arbrisseau de 12 pieds, à branches plus fortes et plus droites que les espèces suivantes; feuilles aussi plus

grandes, en cœur ovale, dentées en scie, d'une étoffe épaisse; fleurs, en mars, d'un blanc verdâtre, en bouquets et de peu d'apparence; baies noires. Variété à feuilles de buis, *Phillyrea buxifolia*; autre à feuilles de Troëne, *ligustrifolia*; troisième à feuilles d'Olivier, *oleæfolia*, à rameaux effilés, à rameaux pendans, à feuilles panachées.

2. PHILARIA A FEUILLES MOYENNES. (*Phillyrea media.* LIN.) Plus élevé et plus branchu. Feuilles ovales, aiguës; fleurs, en mars, petites et aussi en bouquets de peu d'apparence; baies noires. Variété à feuilles de romarin, (*Phillyrea rosmarinifolia*); autre plus branchue.

3. PHILARIA A FEUILLES ÉTROITES. (*Phillyrea angustifolia.* LIN.) Arbrisseau de 10 pieds, moins branchu; écorce marbrée de gris; feuilles longues, lancéolées, épaisses, entières; fleurs et baies de même. Variété à feuilles obliques; autre épineuse. Terre franche légère, médiocre; mi-soleil. Multiplication de graines aussitôt leur maturité, en terrines qu'on rentre l'hiver, ou de marcottes qu'on lève au printemps. Abriter les jeunes plants les premières années; marcotter les variétés par incision ou en tordant un peu les branches, garantir les racines en couvrant la terre de litière pendant l'hiver; secouer les branches chargées de neige ou de givre. Ces arbrisseaux, un peu plus rustiques que les alaternes, peuvent servir à former les palissades ou à orner des bosquets d'hiver.

*PHLOMIS.* Voy. pag. 527.

1. PHLOMIS FRUTESCENT. (*Phlomis fruticosa.* LIN. — DUH. nouv. édit. 6. t. 40.) Du Levant. Arbuste de 2 ou 3 pieds, en un buisson arrondi, assez touffu. Tiges cotonneuses; feuilles opposées, en cœur obtus, quelquefois dentelées, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Fleurs, de juillet en septembre, grandes, en verticille et d'un jaune éclatant. Variété à feuilles larges, et d'un vert jaunâtre (*Phlomis fruticosa latifolia.*); autre à feuilles d'un vert foncé et rouillé (*Phlomis fruticosa ferruginea*). Orangerie, où il conserve ses feuilles. Si on le met en pleine terre, il faut le garantir du froid. Terre franche légère et médiocre en pleine terre, et exposition abritée avec couverture de litière au pied, ou orangerie; et alors substantielle; multiplication de semences sur couche tiède au printemps; boutures en mai; exposition chaude en été.

2. PHLOMIS QUEUE-DE-LION. (*Phlomis leonourus.* LIN.) Du Cap. Arbrisseau charmant, de 6 pieds; tige ligneuse, divisée en rameaux droits, quadrangulaires, feuilles opposées, longues, aiguës, dentées en scie, persistantes, un peu velues, d'un vert foncé; fleurs, d'août en octobre, longues,

nombreuses, étroites, d'un aurore très-vif, et en verticilles nombreux, placés par intervalles au-dessus les unes des autres, ayant l'apparence d'une queue, *oura*, de lion, *leo*; d'où le surnom. Même culture; placer près des jours dans l'orangerie; donner peu d'eau et garantir de l'humidité; tailler et rempoter à la sortie de l'orangerie.

3. PHLOMIS LYCHNITE. (*Phlomis lychnitis.* LIN.) Du midi de la France. Tiges ligneuses à leur base, divisées en rameaux simples, redressés, hauts d'un pied ou un peu plus, terminés par plusieurs verticilles de fleurs jaunes, formant un épi interrompu. Feuilles linéaires-lancéolées, verdâtres et ridées en dessus. Fleurit, en juin et juillet. Multiplication de graines ou par éclats tirés des vieux pieds en automne. Pleine terre dans une exposition chaude et abritée; couverture de litière pendant l'hiver.

PHYLIQUE. (*Phylica.* Pentandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES.) Jolis arbustes toujours verts, du Cap., et qu'on cultive comme les *diosmas*.

1. PHYLIQUE BRUYÉRIFORME, BRUYÈRE DU CAP. (*Phylica ericoïdes.* LIN.) Arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson, dont le port et les feuilles ont des rapports avec les bruyères. Rameaux nombreux; feuilles petites, nombreuses, linéaires, étroites, d'un vert foncé et glauques en dessous; fleurs, de septembre en mars, petites, d'un beau blanc, en têtes terminales, en forme de boutons, et à odeur d'amande.

2. PHYLIQUE PLUMEUSE. (*Phylica plumosa.* LIN.) Tige à rameaux nombreux, formant au sommet une grande panicule; feuilles étroites, assez longues, un peu courbées, plumeuses, chargées de poils soyeux et blanchâtres, et si nombreux au sommet des rameaux, qu'ils couvrent les fleurs; celles-ci en juin, en assez grosses têtes terminales et à corolle frangée.

3. PHYLIQUE A FEUILLES DE ROMARIN. (*Phylica rosmarinifolia.*) Tige droite de 5 à 6 pieds, branchue; rameaux moins nombreux; feuilles un peu semblables à celles de romarin, mais blanchâtres, et leurs bords roulés en dessous; fleurs au printemps, blanches, au sommet des tiges où elles forment des têtes allongées en forme de grappes ou d'épis feuillés.

4. PHYLIQUE AXILLAIRE. (*Phylica axillaris.* LAM.) Cette espèce se rapproche beaucoup, par la forme et la disposition de ses feuilles, de la phylique à feuilles de romarin; mais elle en diffère par ses fleurs axillaires et solitaires.

5. PHYLIQUE LUISANTE. (*Phylica nitida.* LAM.) Tiges ligneuses, d'abord divisées en branches assez longues, glabres, brunâtres, sous-divisées en rameaux pubescens, courts, rapprochés, formant de petits corymbes et garnis de feuilles

linéaires, glabres et luisantes en dessus, cotonneuses en dessous. Fleurs disposées en petites têtes terminales.

6. PHYLIQUE A FEUILLES DE BUIS. (*Phylica buxifolia.* AIT. H. K.) Arbrisseau de 4 à 5 pieds. Tige glabre, divisée en rameaux couverts d'un duvet court et jaunâtre, garnis de feuilles ovales, coriaces, d'un vert sombre en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; fleurs agglomérées en petites têtes terminales et latérales, très-pubescentes.

7. PHYLIQUE EN ÉPI. (*Phylica spicata.* LIN.) Arbrisseau à tiges ligneuses, effilées, divisées vers leur sommet en rameaux grêles, très-rapprochés; feuilles sagittées, sessiles, aiguës et piquantes à leur sommet; fleurs disposées en un épi terminal, court, très-velu et blanc.

8. PHYLIQUE A GRAPPES. (*Phylica racemosa.* LIN.) Du Cap. Arbrisseau de 5 pieds, à rameaux roussâtres, un peu pubescens, garnis de feuilles alternes, sessiles, ovales, aiguës, glabres, disposées sur plusieurs épis au sommet des rameaux et rapprochées pour former une panicule terminale.

9 — 12. On cultive encore la PHYLIQUE ORIENTALE. (*Phylica orientalis*), la PHYLIQUE SQUARREUSE (*Phylica squarrosa.* HORTUL.), la PHYLIQUE A FEUILLES DE LEDON (*Phylica ledifolia.* DESF.), et la PHYLIQUE A FEUILLES DE THYM, (*Phylica thymifolia.* VENT. Jard. Malm.)

PIMENT, *Capsicum.* (*Voy.* page 170.) PIMENT-CERISE, (*Capsicum cerasiforme.* LIN.) De la Chine. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, rameux; feuilles petites, lancéolées, pointues, molles et d'un vert luisant; fleurs, de juin en septembre, petites, solitaires et blanches; fruits gros et formés comme une cerise, d'un beau rouge ou jaunâtre. Terre franche légère et substantielle; de serre chaude; multiplication de semences sur couche chaude, et sous châssis, avec de la chaleur et beaucoup d'eau; il donne du fruit dans l'année.

PIN, *Pinus.* En grec *Pithys* et *Pinos*, de l'adjectif *piôn*, gras, parce qu'on tire de ces arbres la poix, le goudron, la térébentine, etc. (Monœcie Monadelphie, fam. des CONIFÈRES.) Les pins sont des arbres résineux et toujours verts, dont le port et le feuillage singuliers peuvent produire un effet pittoresque dans les grands jardins de luxe. On en fait trois divisions: la première, des pins à deux feuilles; la deuxième, de ceux à trois feuilles; et la troisième, de ceux à cinq feuilles réunies à leur base dans une gaîne.

1. PIN SAUVAGE. (*Pinus sylvestris.* LIN.) Arbre de première grandeur, mais dont les dimensions varient suivant le climat et le terrain, ainsi que tous les autres végétaux. Indigène et des montagnes. Tige droite, branches fortes, étalées et verticillées; rameaux de même, un peu courts et

très-feuillés ; feuilles nombreuses, courtes, légèrement tordues, pointues, piquantes, de 18 lignes à 2 pouces de long, et d'un vert un peu blanchâtre. Fleurs, en mai, comme celles de la plupart des autres espèces, et seulement remarquables par la grande quantité de poussière fécondante que les fleurs mâles répandent. Cônes petits, coniques, pointus, au nombre de deux à quatre. On ne les cueille qu'en mars et avril, et on les met au soleil pour qu'ils s'ouvrent et laissent sortir leurs graines ; ce qu'il faut faire pour les cônes des autres espèces. Cet arbre, qui vient partout, même dans les terres calcaires et les sables, végète cependant beaucoup mieux dans les terres franches légères, ou seulement légères et humides, dans les lieux élevés, et dans une température plutôt froide que chaude. On sème ses graines aussitôt leur récolte, ainsi que celles des autres arbres verts et résineux dont les graines rancissent promptement après leur sortie des cônes. Si on sème en grand et en place, il suffit de préparer la terre par planche, et de la gratter plutôt que de la labourer. Si on craint la chaleur de l'été pour le semis, on peut disposer les planches du levant au couchant, laisser un intervalle de 2 ou 3 pieds entre chaque planche, et y mettre des plantes annuelles qui s'élèvent comme le topinambour (1), le soleil ou tournesol, *helianthus annuus*, etc., et donnent de l'ombre. Les semis pour replanter se font en terre légère ou de bruyère, à l'ombre, et tenue fraîche. Cet arbre est de tous les pins celui qui pousse le plus vigoureusement dans sa jeunesse. Si le semis est épais, on repique le jeune plant l'année suivante, en avril ou mai, suivant la température, à 6 pouces de distance. S'il est clair, on peut le laisser deux ans. Ensuite on le met en pépinière, en l'élevant en motte et sans toucher à ses branches et à ses racines, qu'on ne doit jamais couper aux arbres résineux sans nécessité. Il a un assez joli port, et son bois est excellent pour la construction et le chauffage. On en tire de la poix-résine, du goudron et de la térebenthine. L'arbre vit moins long-temps quand on lui fait trop tôt des incisions pour en faire couler la poix-résine, mais son bois est plus léger et aussi bon ; et cette opération lui est utile, ainsi qu'aux autres espèces, dans un âge avancé, où les sucs propres très-abondans, remplissent trop les vaisseaux et les pores, gênent la circulation des fluides, font périr l'arbre plus promptement, et nuisent à la qualité du bois.

2. Pin de Genève. Cet arbre a de grands rapports avec

(1) Le topinambour réussit dans les terrains calcaires, et en donnant de l'ombrage aux jeunes semis, il fournira de la nourriture aux hommes et aux bestiaux, et même du chauffage aux premiers.

le précédent dont il n'est qu'une variété; mais il est de moyenne grandeur, à feuilles moitié plus courtes et très-peu glauques, à boutons plus petits, et à cônes plus courts, dont la couleur est d'un brun verdâtre.

3. Pin d'Écosse. (*Pinus rubra.*) Son nom spécifique latin lui vient de la couleur de son bois, qui est rouge, ce qui le distingue des deux autres, ainsi que ses feuilles, un peu moins glauques que celles du pin sauvage et plus longues, ses boutons plus grêles, plus allongés et plus rouges, ses cônes moitié plus petits, plus pointus et grisâtres. Il parvient à la même hauteur que le *Pinus sylvestre.* La séve des trois précédens, est sucrée et nourrissante.

4. Pin de Russie, de Riga, de Haguenau, de mature. Arbre encore plus élevé que les autres, ayant les feuilles plus longues, plus grêles et plus vertes que celles des deux premiers, ses boutons plus petits que ceux du pin d'Écosse, et grisâtres. Il pousse au moins aussi promptement que le pin sylvestre. Ces trois pins demandent la même terre et la même culture que le premier. Le dernier nous paraît préférable aux autres, et doit avoir la préférence. Ces pins seront d'une grande utilité dans les parties calcaires et sablonneuses de l'ouest et du nord de la France, maintenant stériles et qui pourront devenir d'un grand rapport par la plantation de ces arbres.

5-7. Pin de Tartarie. (*Pinus tartarica*, *Pinus hudsonia.*) Il a beaucoup d'affinité avec le sylvestre; feuilles plus courtes, plus larges, obtuses et glauques. Très-petits cônes. Il en est de même des suivans: Pin de montagne, Pin Mugho (*Pinus sylvestris montana*). Tige moins vigoureuse, moins grosse, moins branchue; feuilles moins nombreuses, courtes et d'un vert moins glauque; Pin a feuilles divergentes (*Pinus divaricata*, *Pinus banksiana*). Feuilles divergentes, cônes tortus et recourbés. Même terre et même culture.

8. Pin nain, Mugho *ou* de Briançon. (*Pinus pumilio*, *Pinus sylvestris mugho*). Arbrisseau de 6 à 8 pieds au plus, qui a des rapports avec le pin de montagne, pour le feuillage, mais dont les branches latérales, en général, plus longues que la tige, sont couchées sur la terre, et qui, par ses proportions, peut être employé sur le devant des massifs. Même culture.

Grand Pin maritime, Pin de Bordeaux (*Pinus maritima major.*) Arbre assez élevé, du midi de la France, sensible aux fortes gelées, et rarement très-droit. Branches horizontales, même pendantes lorsque l'arbre avance en âge, et nues jusqu'à leur sommet; feuilles d'un beau vert, quelquefois

par trois dans la même gaîne, et longues de 4 à 5 pouces; cônes gros, luisans, et de 5 à 7 pouces de longueur. Même culture, mais difficile à la reprise, ce qui oblige à le manier tous les ans. Il est bon de le mettre en pots ou en paniers, pour le forcer à recourber son pivot et pour l'enlever en motte. Il est plus propre pour les climats chauds de la France, où il rendra les mêmes services que les précédens dans l'ouest et le nord. Exposition chaude à la température de Paris.

10--12. Les pins suivans ne paraissent que des variétés du précédent. Petit Pin maritime, pinson. (*Pinus maritima minor*). Il n'en diffère que par de plus petites proportions dans toutes ses parties. Pin maritime de Mathiole. (*Pinus pinaster*). Ce bel arbre a beaucoup de rapport avec le maritime, mais il s'élève très-droit. Feuilles moins larges et un peu plus petites, cônes beaucoup plus petits. Pin a trochets. (*Pinus racemosa*). Il diffère des précédens par la disposition de ses cônes, réunis en bouquets, souvent au nombre de quinze à vingt, à l'extrémité des branches. Ces trois variétés se cultivent comme le grand pin maritime, et sont propres aux mêmes climats.

13. Pin de Corse (*Pinus laricio*). Arbre très-droit, de 130 à 140 pieds, et qui, dans sa jeunesse, a beaucoup de rapports avec le grand pin maritime, dont on le distingue cependant par ses feuilles, aussi longues, mais un peu plus fines et contournées. En avançant en âge, il conserve son port, pendant que le maritime se déforme. Boutons toujours résineux l'hiver, et cônes dans les mêmes proportions que ceux du pin sauvage, auquel il se rapporte par la rusticité et la température qui lui convient. On l'élève comme le n°. 9, parce qu'il pivote et qu'il est difficile à la reprise, si on ne l'a pas forcé à pousser du chevelu et à former une motte.

14. Pin cultivé, Pin pignier *ou* pignon. (*Pinus, pinea*). De l'Europe méridionale. Arbre élevé et formant une tête comme le pommier. Feuilles dans les dimensions de celles du grand pin maritime, mais qu'on distingue à la pousse, surtout dans l'enfance de l'arbre, par leur couleur d'un glauque bleuâtre. Cônes gros comme le poing, contenant des semences ou pignons dont l'amande, de 8 à 10 lignes de long, est bonne à manger et est recherchée dans les lieux où l'arbre est commun. Il est plus délicat que les autres dans son enfance, et doit être semé en terrine à la température de Paris, et préservé, les deux ou trois premières années, des fortes gelées, par une couverture de litière. A mesure qu'il avance en âge, il devient plus rustique et supporte facilement les fortes gelées. Du reste, même culture que le

grand pin maritime. Il mérite d'être cultivé, tant pour son fruit que pour la qualité de son bois, peu résineux, léger, et propre principalement pour les constructions maritimes.

15—20. Pin de Romanie. (*Pinus Romaniæ*). Du Levant. Arbre élevé et rustique, à feuilles longuement engaînées, longues, droites, fermes, d'un vert foncé, et plus larges que celles des espèces connues. Même culture que le pin sauvage. Pin résineux. (*Pinus resinosa*; *Pinus rubra*. Mich.) De l'Amérique sept. On le distingue par ses cônes ovales, coniques, arrondis à leur base, plus courts de moitié que les feuilles, qui sont d'un vert sombre, et ont 5 à 6 pouces de longueur. L'arbre s'élève de 70 à 80 pieds dans les terrains stériles et sablonneux, et donne un très-bon bois pour les constructions maritimes. Même culture. Pin doux. (*Pinus mitis*). Arbre de 50 à 60 pieds, à feuilles de 4 à 5 pouces, fines, flexibles et creusées d'une gouttière. Le bois est propre aux mêmes usages. Même culture. Pin de Virginie. (*Pinus inops*). Arbre moyen, tronc souvent tordu, croissance lente; même culture. Bois de médiocre qualité. Pin d'Alep *ou* de Jérusalem (*Pinus alepensis*.) Arbre de moyenne grandeur, remarquable parce qu'il est en forme de haut buisson. Feuilles longues, étroites, et d'un vert obscur. Même culture que le Pin pignon, et aussi sensible au froid.

20—24. Pin d'encens. (*Pinus tœda*). De la Caroline. Arbre de 80 pieds qui croît dans les sols arides. Tronc droit, à écorce lisse dans sa jeunesse; feuilles longues, étroites, menues et vertes. Cet arbre croît vite, mais l'aubier forme les deux tiers du tronc. Il est plus propre pour le midi que pour les autres parties de la France. Pin rude. (*Pinus rigida*) De Virginie. Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles longues et menues; cônes rassemblés autour des rameaux, aussi longs que ceux du grand pin maritime, et à écailles terminées par une épine, le seul dont il sort de nouvelles pousses sur le tronc. Même culture que le pin sauvage. Pin de marais (*Pinus palustris*, *Pinus australis*. Mich.). Des marais de la Caroline. Arbre de 60 à 70 pieds, d'un aspect charmant. Feuilles nombreuses, longues de plus d'un pied, épaisses et d'un beau vert; rameaux hérissés de stipules; cônes presque cylindriques et hérissés. Il paraît délicat, et ne peut être mis en pleine terre que dans le midi de la France. Il vient dans les terrains arides. Son bois est le meilleur de ceux d'Amérique pour les constructions civiles et maritimes; mais il est encore fort rare en France. Il fournit beaucoup de résine connue en France sous le nom de térébenthine de Boston. Orangerie pendant l'hiver. Le Pin tardif (*Pinus serotina*), du même lieu, a beaucoup d'affinités avec lui, est aussi délicat, et

exige la même culture. Ces quatre espèces sont de la 2e. division.

25. Pin a longues feuilles. *Pinus longifolia.*) Feuilles très-rapprochées, un peu glauques, très-longues, trois dans la même gaîne; l'extrémité des rameaux forme des espèces de panaches élégans par le grand nombre de feuilles qui sont rapprochées les unes près des autres. Cet arbre n'a point encore fructifié en France; les plus beaux pieds qu'on en possède jusqu'à présent n'ont que 10 à 11 pieds de haut. Orangerie; multiplication par la greffe en approche sur le pin sauvage.

Pin des Canaries. (*Pinus canariensis*). Feuilles longues de 6 à 7 pouces, très-menues, filiformes, trois par trois dans une gaîne courte. Serre tempérée. Introduit seulement en 1816 en Angleterre, de graines venues des Canaries. M. Noisette le possède depuis deux ans.

27. Pin cembro, l'Alviez, le Couve, le Tinier. (*Pinus cembra.*) Des Alpes. Arbre moyen, droit, et d'un beau port, au moins lorsqu'il est jeune; feuilles longues, réunies par cinq comme celles du suivant, et glauques en dessous. Les cônes arrondis, gros comme un œuf de poule, contiennent des semences assez grosses, et bonnes à manger. Même culture que le pin sylvestre; mais, comme il pousse très-lentement, on le sème en terrine.

28. Pin blanc du Canada, Pin du lord Weymouth. (*Pinus strobus.*) Arbre de 150 à 180 pieds, très-droit; écorce lisse et verdâtre; branches étalées; feuilles longues de 4 pouces, menues, d'un joli vert; cônes cylindriques plus longs que les feuilles, et qu'il faut cueillir fin d'août. Il vient bien dans les sables, et son bois est plus léger, plus tendre que celui des autres pins, résiste le mieux aux alternatives de l'humidité et de la chaleur. Même culture que le précédent. Les oiseaux sont très-friands du jeune plant, lorsqu'il lève.

Tous ces arbres produisent un bel effet dans les jardins paysagers, et ils joignent l'utilité à l'agrément; ce qui nous a déterminé à nous étendre davantage. Leur bois a plus ou moins de valeur, mais tous peuvent être employés.

PINKNEYA. Genre de la Pentandrie Monogynie, fam. des Rubiacées dédié à Pinkney, amateur de l'Amérique septentrionale.

1. Pinkneya pubescent. (*Pinkneya pubescens*, Mich. *Fl. Bor. am. tab.* 13) De la Géorgie. Arbrisseau droit, à rameaux nombreux et opposés, en forme de buisson; feuilles opposées, ovales, aiguës, cotonneuses en dessous, finissant en

pétiole à leur base ; fleurs, presque toute l'année, moyennes, blanches, rayées de lignes pourpres, en faisceaux paniculés, axillaires et terminaux. Terre légère ou de bruyère et fraîche ; multiplication de semences et boutures sur couche un peu tiède et ombragée, ou de marcottes. Garantir de l'humidité et rentrer les jeunes plants dans l'orangerie. Cet arbrisseau, qui réussira mieux dans le midi de la France, a de grands rapports avec le *quinquina*, et paraît en avoir les propriétés, ce qui doit déterminer à le multiplier.

PISTACHIER, *Pistacia.* (Dioecie Pentandrie, fam. des Térébinthacées.)

1. Pistachier cultivé *ou* vrai Pistachier. (*Pistacia vera.* Lin.) De Syrie. Arbre de 20 pieds, naturalisé dans le midi de la France. Rameaux bruns et diffus ; feuilles simples, ternées ou quaternées, lancéolées, d'un vert grisâtre ; fleurs, en mai, les mâles en grappes, ainsi que les fleurs femelles, mais les sexes placés sur des individus différens ; il les faut avoir tous deux pour obtenir du fruit. Ce fruit d'un vert cramoisi, contient une amande verdâtre, d'une saveur agréable. Elle est recherchée par les confiseurs, et pour l'office. Terre franche légère ; exposition au midi en espalier contre un mur ; multiplication de marcottes, mieux de semis sur couche chaude et sous châssis ; repiquage en pots pour rentrer pendant cinq à six ans dans l'orangerie où on les tient sèchement ; on les couvre, en pleine terre, de paillassons et de litière sèche pendant les gelées.

2. Pistachier Térébinthe, Pistachier sauvage. (*Pistacia terebinthus.* Lin.) De Chio. Arbre moyen, qui fournit la vraie térébenthine, et naturalisé dans la France mérid. Feuilles alternes, ailées, à folioles opposées, ovales-lancéolées, entières et impaires ; fleurs, en juin et juillet, petites, purpurines, en panicules axillaires. On peut le livrer aussi à la pleine terre de même qualité, en le traitant comme le précédent. Quand il paraît surchargé de térébenthine, on lui fait des incisions.

3. Pistachier lentisque. (*Pistacia lentiscus.* Lin.) De Barbarie. Arbrisseau diffus, toujours vert ; rameaux tortueux, feuilles ailées, à folioles paires, ovales, obtuses. Il sent la térébenthine, et demande absolument l'orangerie. En Orient, il fournit la résine, appelée mastich dans le commerce. Fleurs, en mai, purpurines et en grappes. Même culture, mais terre légère. *Pistakia* et *Terebinthos*, étaient chez les Grecs les noms de ces différens arbres.

*PITTOSPORUM.* (Pentandrie Monogynie, fam. des Rhamnées.) Ce nom, dérivé du grec, exprime que les semences sont enduites de térébenthine.

1. Pittosporum ondulé. (*Pittosporum undulatum.* Vent. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 86.) Des Canaries. Arbrisseau de 5 à 6 pieds; tige droite; rameaux bruns et souvent verticillés; feuilles persistantes, en verticilles au sommet des rameaux, grandes, ovales-lancéolées, pointues, rétrécies en pétiole à la base, lisses en dessus, pâles en dessous; ondulées, et répandant une odeur aromatique quand on les froisse; fleurs au printemps, réunies trois ensemble au bout des rameaux, blanches, sentant le jasmin, à cinq pétales recourbés à leur extrémité. D'orangerie. Terre franche légère, et en pot ou en caisse qu'on ne change que lorsqu'ils sont tapissés par les racines. Multiplication de marcottes par incision, ou de semences sur couche et sous châssis.

2 — 5. Pittosporum a feuilles épaisses. (*Pittosporum coriaceum.* And. *rep.* 151.) De Madère. Arbrisseau de 6 pieds, à rameaux verticillés; feuilles persistantes, larges, ovales obtuses, d'un beau vert, pâles et marquées d'une nervure en dessous; fleurs en mai, et en ombelles terminales, à cinq pétales blancs, longs et à odeur de jasmin. Ses graines ne mûrissant point, on ne peut le multiplier que de marcottes par incision. D'orangerie, et même culture. — On connaît encore le *Pittosporum revolutum* de la Nouvelle-Galles du Sud : le *Pittosporum tobira* de la Chine, et le *Pittosporum ferrugineum* de Guinée, le seul qui demande la serre chaude. Les deux autres sont d'orangerie, et se cultivent comme le premier.

PIVOINE EN ARBRE. (*Pæonia suffruticosa.* And. *rep.* 373. — *Pæonia Moutan.* Herbier de l'Amateur, vol. 2. pl. 142.) Moul-Tan, en Chine, où on le représente sur les papiers peints. Arbuste de 4 à 5 pieds, à plusieurs tiges sous-ligneuses, persistantes, et dont les branches roussâtres à la base, herbacées et velues au sommet, poussent chaque année des feuilles assez semblables à celles de notre pivoine ordinaire, mais plus grandes, bipinnées, à folioles longues, incisées irrégulièrement dans le haut, vertes et lisses, glauques, velues et nervées en dessous, à pétiole assez long, amplexicaule, creusé en dessus en gouttière, dont le fond est rose; fleurs très-grandes, en avril et mai, durant un mois si l'arbuste n'est point au soleil, très-pleines, à pétales nombreux, d'un très-joli rose, et marquées à la base d'une couleur plus foncée. Variété à feuilles plus larges et à fleurs, plus doubles, d'un rose pourpre que relève encore le jaune éclatant des étamines, à pétales courts, et à odeur d'essence de rose. C'est le *pæonia fruticosa odorata.* And. *Bot. rep.* 448. Ces plantes, qui, à la rigueur, pourraient se contenter d'une très-bonne orangerie, feront beaucoup mieux si on les livre à la pleine terre, dans la bâche ou sous châssis. Terre à orangers.

On les multiplie de marcottes qui, suivant M. Noisette, ont besoin de deux ans pour pousser des racines tuberculeuses; point essentiel, car les racines fibreuses n'étant qu'annuelles, on perd ordinairement la plante lorsqu'on la sépare avant qu'elle ait produit des racines charnues. Ses boutures réussissent rarement.

PLAQUEMINIER, Guyacana, *Diospyros*. ( Polygamie Dioecie, fam. des Diospyrées. )

1. Plaqueminier Lotus *ou* d'Italie. ( *Diospyros Lotus*. Lin. ) De Barbarie, naturalisé en Italie. Arbre de 25 à 30 pieds, à rameaux rougeâtres. Feuilles lancéolées, pointues, entières, d'un vert terne, et pâles en dessous. Fleurs, en juin et juillet, axillaires et presque sessiles. De pleine terre franche, un peu légère et fraîche; bonne exposition. Multiplication de graines semées en terrines placées sur couche tiède.

2. Plaqueminier de Virginie. ( *Diospyros virginiana*. Lin. — Catesb. 2. 26. ) Grand arbre à rameaux nombreux et à feuilles plus larges, ovales-lancéolées, douces au toucher, vertes, pâles, pubescentes et un peu glauques en dessous; assez semblables à celles du poirier. Fleurs, en juin et juillet, petites, solitaires, axillaires et verdâtres; baies assez grosses, longuettes, réunies trois ou quatre, jaunâtres, diaphanes, et mangeables. Même culture et exposition au nord. On a vu des graines lever en trois semaines, et d'autres être deux ans à germer. Ses fruits peuvent servir à faire de la bière, et on peut en extraire de l'eau-de-vie. Son bois sert pour le tour et pour les brancards des voitures.

3. Plaqueminier Kaki. ( *Diospyros Kaki*. Lin. ) Des Indes. Rameaux légèrement cotonneux; feuilles ovales, pointues par les deux bouts, pubescentes en dessous, ayant des rapports avec celles du précédent; fleurs blanches; fruits appelés *Figues-Caques*, d'un rouge cerise, et d'une saveur délicieuse, d'où le nom de *Diospyros*, grain divin, de *dios*; divin, et *pyros*, blé, froment. Orangerie et terre franche légère ou de bruyère. Multiplication par greffe en approche sur celui de Virginie. Exposition chaude, de pleine terre dans le midi.

4. Plaqueminier Ébénier, simplement Ébénier. ( *Diospyros Ebenus*. Lin. ) De Ceylan, où il prend un accroissement considérable; chez nous, il reste très-petit. Il lui faut la serre chaude, ou au moins la tempérée pour l'hiver. C'est lui qui fournit le bois d'ébène, si recherché pour sa belle couleur noire.

PLATANE, Plane, *Platanus*, en grec *platanos*, qui indique la largeur de la tête ou des feuilles. ( Monœcie Polyandrie, de l'ancienne famille des Amentacées de M. de Jussieu. )

1. Platane d'Orient. ( *Platanus orientalis.* Lin. — Duh. nouv. édit. 2. 1. ) Du Levant. Arbre superbe par son port, sa hauteur de plus de 60 pieds, et sa tige nue, droite et terminée par une belle tête ; racines pivotantes ; écorce grisâtre, dont l'épiderme se détache en partie et par plaques irrégulières tous les ans ; branches et rameaux étendus et nombreux ; feuilles nombreuses, grandes, palmées, à 5 lobes profonds, ce qui lui a fait donner le nom de Main découpée ; fleurs, en mai, mâles ou femelles. Les fleurs femelles deviennent des fruits moins gros que ceux du platane d'Occident, ramassés en têtes globuleuses, brunâtres et pendantes. Variété à feuilles assez semblables à celles des érables, d'où son nom spécifique *acerifolia*. Cet arbre est rustique, et pousse dans tous les terrains ; mais il préfère les terres franches légères et profondes, et les lieux abrités. Multiplication de graines, de marcottes et de boutures faites en hiver, avec du bois de l'année et un petit talon de l'année précédente. Son bois, plus dur que celui du platane d'Occident, et qui a des rapports avec celui du hêtre, est bon pour la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie. Cet arbre n'est point attaqué par les insectes. Il mérite, sous tous ces rapports, la préférence sur le suivant, qui est plus sensible au froid.

2. Platane d'Occident *ou* de Virginie. ( *Platanus occidentalis.* Lin. — Duh. nouv. édit. 2. 2. ) De l'Amérique sept. Arbre d'un aussi beau port que le précédent, qui lui ressemble beaucoup, et qui se dépouille aussi tous les ans par grandes plaques de son épiderme ; feuilles plus grandes, aussi vertes, et à trois lobes, lobés eux-mêmes, couvertes en dessous d'un duvet très-fin qui se détache facilement, et produit la toux, fait même cracher le sang à ceux qui le respirent ; fleurs, en mai, en têtes plus grosses, et jaunâtres ; fruits en boules de plus d'un pouce de diamètre, et jaunâtres. Il exige un terrain plus frais. Du reste même culture. Ces deux arbres donnent des variétés par les semences qu'on répand sur terre aussitôt leur maturité, et qu'il suffit de couvrir d'un lit de mousse hachée pour les entretenir fraîches. On les multiplie aussi de marcottes et de boutures.

3—6. On cultive encore de même le Platane a feuilles en coin ( *Platanus cuneata.* Willd ), du Levant. Arbre de grandeur moyenne, dont les feuilles ont trois à cinq lobes dentés, en coin à leur base, et presque glabres. Enfin on commence à cultiver le Platane ondulé, le Platane étoilé

et le PLATANE A FEUILLES LACINIÉES; mais ces espèces sont encore rares.

PLATYCHILIER, *Platychilum*, dérivé de deux mots grecs *Platus*, large, et *Cheilos*, lèvre, parce que la lèvre supérieure du calice de ce genre est très-large. (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.)

1. PLATYCHILIER DE CELS. (*Platychilum celsianum.* HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. pl. 187.) De la Nouvelle-Hollande, et cultivé chez M. Cels, d'où son nom spécifique, de graines rapportées par M. Labillardière. Arbrisseau de 4 à 5 pieds de haut, à rameaux grêles, un peu anguleux, garnis de feuilles oblongues-lancéolées, persistantes, d'un vert foncé; fleurs d'un beau bleu améthyste, en mars et avril, disposées quatre à cinq ensemble en petites grappes terminales, et rapprochées en une sorte de panicule. Ces fleurs sont d'un très-joli effet pendant tout le temps de leur durée qui est de 5 à 6 semaines. Terre de bruyère; serre tempérée; arrosemens fréquens pendant le printemps et l'été. La plante est encore rare parce qu'elle ne répand que difficilement de marcottes et qu'elle donne rarement des graines.

*PLATYLOBIUM.* (Diadelphie Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES.) Genre contenant des arbrisseaux intéressans, de la Nouvelle-Hollande, et qui doivent leur nom, dérivé du grec, à la largeur de leurs cosses.

1. PLATYLOBIER ÉLÉGANT. (*Platylobium formosum.* SMITH. — VENT. Malm. 31.) Tige de 3 ou 4 pieds, et d'un brun violet; branches opposées et noueuses; rameaux courts, d'un vert léger, souvent rougeâtres; feuilles persistantes, opposées, presque sessiles, en cœur carmes et un peu velues; fleurs, en juin, axillaires, nombreuses, grandes, solitaires ou réunies par trois, d'un beau jaune orange, à étendard grand, bilobé, marqué à sa base d'une tache carmin, d'où divergent circulairement des rayons courts de même couleur; le même étendard est en dessous d'un rouge roux qui devient plus foncé et presque noir sur le bord du limbe.

2. PLATYLOBIER SCOLOPENDRE. (*Platylobium scolopendrium.* SMITH. — VENT. Malm. 55. AND *rep.* 191.) Arbrisseau singulier par ses branches ailées, plates, vertes, molles d'abord; et prenant ensuite une consistance coriace, mais flexible; feuilles rares, sans ordre, ovales et petites; fleurs, en mai, solitaires, jaunes, remarquables par la largeur de leur étendard concave, taché de rouge.

3. PLATYLOBIER A FEUILLES LANCÉOLÉES. (*Platylobium lanceolatum.* SMITH. — AND. *rep.* 205.) Arbrisseau à feuilles lancéolées, étroites et rangées de deux côtés des rameaux. Fleurs, en juin, axillaires, solitaires, terminales, d'un beau

jaune, ayant également l'étendard très-large et bilobé. Ces trois arbrisseaux veulent la terre de bruyère et l'orangerie près des jours, et dans la partie la plus sèche, car ils craignent l'humidité. On les tient dans des pots petits en raison de leur volume. Multiplication de graines sur couche et sous châssis, et rentrer l'hiver suivant les jeunes élèves dans la serre tempérée.

*PLECTRANTHUS*, des mots grec *plectron*, éperon ou ergot de coq, et *anthos*, fleur. *Voyez* le mot GERMAINE.

PODALYRE, *Podalyria*. (*Voyez* page 531.)

1. PODALYRE BIFLORE. (*Podalyria biflora.—Sophrora biflora*, LIN.) Tige de 4 ou 5 pieds et rameuse; rameaux blanchâtres et pubescens; feuilles ovales-obrondes, ciliées, soyeuses, argentées, arrondies au sommet, avec une pointe blanche. Fleurs, en novembre et janvier, solitaires ou géminées, terminales, très-grandes, pédonculées, d'un beau blanc de lait qui fait ressortir un calice renflé et de couleur de rouille. On le propage de semences et de boutures: il se conduit comme les autres arbustes du Cap, et il lui faut, pour l'hiver, une place au jour dans l'orangerie.

2. PODALYRE SOYEUSE. (*Podalyria sericea*. HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 203). Du Cap. Arbrisseau de 2 à 3 pieds, à rameaux recouverts de poils nombreux, soyeux et blanchâtres; feuilles ovales, acuminées, courtement pétiolées, couvertes en dessus et en dessous de poils courts, soyeux et argentés; fleurs, en juillet et août, axillaires, solitaires, assez grandes, roses. Orangerie; multiplication de marcottes ou de graines.

POINCIADE, *Poinciana*. (Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES.) dédié à M. DE POINCY.

1. POINCIADE ÉLÉGANT, FLEUR DE PAON *ou* DE PARADIS. (*Poinciana pulcherrima*. LIN. — CURT. 995.) Arbrisseau charmant et toujours vert des Indes, de 8 à 10 pieds; feuilles entre deux épines courbes, deux fois ailées, de 12 à 16 folioles opposées, ovales-lancéolées, d'un vert presque glauque, et à odeur de sabine; fleurs de juin en septembre, à cinq pétales ouverts dont le limbe est crénelé, d'un rouge orangé vif avec des taches vertes, à étamines très-longues, redressés et rouges, et au nombre de plus de 50, en épis pyramidaux. Terre franche légère; serre chaude, très-peu d'eau, et garantir de l'humidité dans l'hiver, beaucoup de chaleur, ne rempoter que rarement et sans toucher aux racines. Multiplication de graines sur couche chaude et sous châssis; mettre dans la tannée le jeune plan après le repiquage.

POIRIER, *Pyrus*. 1.—6. (*Voyez* p. 291.) Il ne s'agit

ici que de poiriers d'agrément, tel que celui de crassane à feuilles panachées ; celui à fleurs doubles, et qui noue quelquefois ; le POIRIER BIFLORE qui fleurit au printemps et en automne, et qui mérite d'être cultivé par sa beauté, sa singularité et pour son fruit ; le POIRIER A FEUILLES DE SAULE, (*Pyrus salicifolia*, LIN.) de Sibérie, à feuilles duveteuses et allongées ; et le POIRIER COTONNEUX, (*Pyrus pollveria*, BAUHIN.) Indigène. Rameaux et feuilles couverts d'un duvet blanc et soyeux qui lui donne un air argenté. Les fruits de ces espèces sont petits et ne valent rien. Multiplication de semences et de greffes. Les deux derniers sont assez pittoresques. Enfin le *Pyrus indica* à feuilles persistantes, et à rameaux droits, couronnés par un bouquet de feuilles d'un beau rose, qu'on cultive comme le cognassier du Japon.

*POLYGALA*, du grec *poly*, beaucoup, et *gala*, lait, parce que le *Polygala vulgaris*, donne beaucoup de lait aux femelles. (Diadelphie Octandrie, fam. des POLYGALÉES.) Ces arbustes sont toujours verts.

1. POLYGALA A FEUILLES DE BUIS. (*Polygala chamæbuxus*. LIN.) Indigène dans les montagnes. Arbuste d'un pied ; feuilles semblables à celles du buis ; fleurs de mai à octobre : grandes, terminales par deux ou trois, jaunâtres avec des taches d'un jaune plus foncé, et dont le sommet des pétales inférieurs est jaune. Plate-bande de terre de bruyère grasse et ombragée ; multiplication de rejetons et de semences.

2. POLYGALA A FEUILLES DE MYRTE. (*Polygala myrtifolia*. LIN.) Du Cap, et toujours vert comme les suivans. Arbuste de 6 pieds. Tige et rameaux pendans ; feuilles à leur sommet, éparses, assez semblables à celles du myrte. Fleurs, tout l'été, barbues, assez grandes, d'un beau violet, très-pâles en dehors, disposées en épis terminaux, papilionacées en apparence ainsi que toutes celles du Cap qui sont toutes jolies et très-durables. Terre franche mêlée de terre de bruyère et de terreau ; d'orangerie près des jours ; multiplication, pour cette espèce et les suivantes, de marcottes, de boutures et de graines, qui, semées de suite sur couche chaude et sous châssis, lèvent en un mois.

3. POLYGALA A FEUILLES OPPOSÉES. (*Polygala oppositifolia*. LIN.) Tige de 3 pieds ; rameaux plus droits, plus fermes, très-ouverts ; feuilles opposées, sessiles, en cœur aigu, reboussées. Fleurs, tout l'été, barbues, grandes, rouges et en épis terminaux.

4. POLYGALA A FEUILLES LANCÉOLÉES. (*Polygala lanceolata*.) Rameaux droits, violâtres et ramassés ; feuilles linéaires, lancéolées, sessiles ; fleurs, tout l'été, en épis terminaux,

d'un beau violet en dedans, d'un pourpre clair en dehors, et bordées de poils blancs.

5. Polygala a feuilles de bruyère. (*Polygala heisteria.* Lin.) Dédié au professeur Heister. Tiges très-rameuses et très-fermes; feuilles sessiles, triangulaires, courtes, très-piquantes, et d'un beau vert; fleurs, toute l'année, petites, sessiles, en épi unilatéral et terminal; pétales supérieurs blancs, l'inférieur d'un beau pourpre et divisé en deux parties.

6. Polygala a bractées. (*Polygala bracteolata.* Lin.) Tiges, branches et rameaux en faisceau, d'un vert foncé, et souvent violets dans leur jeunesse; feuilles sessiles, linéaires-lancéolées, pointues; fleurs, de mai en juillet, très-jolies, en épi terminal, d'un vert rougeâtre en dehors d'un pourpre éclatant en dedans, la carène violette à la base, ciliée de blanc pur au sommet. C'est celui dont les boutures réussissent le mieux.

7. Polygala de Virginie. (*Polygala seneka.*) Tige droite, herbacée, peu rameuse, d'un pied de haut. Feuilles oblongues-lancéolées, sessiles. Fleurs, en juillet, petites, blanchâtres, en épis lâches et terminaux. Les racines sont purgatives et sudorifiques. On s'en sert en Virginie pour guérir les morsures du serpent à sonnettes.

8. Polygala a belles fleurs. (*Polygala speciosa.* Curt. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 193.) Arbuste de 3 à 4 pieds, à tiges droites et faibles; feuilles de 18 lignes sur 3 de large; fleurs, en juin et juillet, les plus grandes du genre, d'un violet pourpre, en épis longs de 6 à 8 pouces, la carène surmontée d'un filament foliacé et frangé qui produit un joli effet. Toutes ces espèces se cultivent comme le n°. 2.

POMMIER, *Malus.* (*Voyez* page 308.) Il ne reste à faire connaître que les Pommiers de curiosité ou d'agrément, tels que celui a fleurs doubles *ou* pleines, qu'on multiplie par la greffe sur franc ou sur doucin, suivant les dimensions qu'on veut donner à l'arbre. — Le Pommier apétale. Ses fleurs manquent de pétales, mais sont assez complètes du reste pour produire des fruits mangeables. — Le Pommier a bouquets *ou* de la Chine. (*Malus spectabilis.* H. K. — Herbier de l'Amateur, vol. 2, pl. 82.) Charmant arbrisseau à fleurs semi-doubles, et qui produit des pommes mangeables en les faisant mûrir sur la paille, mais extrêmement petites. Ses boutons sont du plus beau carmin, et restent long-temps dans cet état. Les fleurs, soutenues par de longs pédicules, s'épanouissent au mois de mai, ont un air léger,

et

et sont blanches, lavées de rose, et fort grandes. Elles durent long-temps si l'arbre est à l'ombre.

4—7. Le POMMIER ODORANT, de l'Amérique septentrionale, (*Malus coronaria.* LIN.) Le POMMIER TOUJOURS VERT, du même pays. (*Malus sempervirens*, H. P. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 154.). De l'Amérique septentrionale. Joli arbrisseau à feuilles persistantes, luisantes, ovales-allongées et dentées. Vers la mi-mai, fleurs en bouquet à l'extrémité des jeunes rameaux, d'un rose carmin avant de s'épanouir, et ensuite presque blanches. Petits fruits acerbes. — Le POMMIER BACCIFÈRE *ou* DE SIBÉRIE (*Malus baccata.* LIN.). Ses fleurs, assez grandes et en bouquets, exhalent une odeur agréable; ses fruits sont petits et ombiliqués. Même culture. — (*Malus microcarpa*), qui ressemble au *Malus baccata*, mais plus délicat et plus velu dans toutes ses parties; fleurs en bouquets, d'un blanc pur, et très-odorantes; fruits nombreux, de la grosseur et de la couleur d'un grain de groseille rouge. On greffe ces espèces ou on les multiplie de semences.

POTENTILLE, *Potentilla*, petite puissance, pour exprimer les vertus supposées de quelques espèces de ce genre de l'Isocandrie Polygynie, famille des ROSACÉES.

1. POTENTILLE FRUTESCENTE. (*Potentilla fruticosa.* LIN. — DUH. nouv. édit. 2. 4.) Du nord de l'Europe. Arbuste d'environ 3 pieds, qui orne les jardins tout l'été par le beau jaune de ses fleurs, en juillet et août, disposées en bouquets au bout des rameaux nombreux, garnis de feuilles à sept folioles étroites, pointues, d'un vert blanchâtre. Il est rustique, demande un bon terrain et un soleil ordinaire. Rarement il mûrit ses graines, mais il fournit des drageons.

*PRINOS.* Genre de l'Hexandrie Monogynie, fam. des RHAMNÉES. C'est le nom que portait le chêne vert chez les Grecs.

1. PRINOS GLABRE, APALANCHE GLABRE. (*Prinos glaber.* LIN.) De l'Amérique sept. Arbrisseau de 1 à 2 pieds; son feuillage persistant le rend propre à orner les bosquets d'hiver; rameaux nombreux; feuilles alternes, lancéolées, obtuses, dentelées au sommet, glabres et d'un beau vert; petites fleurs, en août, blanches un peu odorantes, en bouquet.

2 — 5. PRINOS VERTICILLÉ, APALANCHE VERT. (*Prinos verticillatus.* LIN.) De l'Amérique sept. Haut de 5 à 6 pieds; feuilles en verticilles assez serrés, lancéolées, aiguës, dentelées, velues, surtout en dessous; ses fleurs, en juillet, aussi petites et blanches, donnent dès la fin de l'été de petits fruits rouges, et qui restent long-temps sur les branches. Ces arbrisseaux se multiplient de graines ou de marcottes.

Ils aiment un terrain frais ( mieux la terre de bruyère ), et une exposition abritée du soleil. Les *Prinos lanceolata*, *lucida* et *prunifolia*, sont aussi des arbustes intéressans par leurs jolies fleurs rouges. Le *Prinos prunifolia* a une variété à fruit blanc.

PROSTANTHERA Lasianthos, *Bot. reg.* ( Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées. ) De Vandiemen-Island. Tige quadrangulaire, à rameaux et feuilles opposés; fleurs, en mai et juin, à calice tubuleux, monopétales, blanches et en panicule terminale. Elles ressemblent aux fleurs du catalpa. Terre franche légère, mêlée de terre de bruyère; serre tempérée et même orangerie, où ce joli et nouvel arbuste produira un effet agréable. Multiplication de marcottes et de boutures sur couche et sous châssis.

PROTÉE, *Protea*. ( Tétrandrie Monogynie, fam. des Protéacées. ) Ce nom vient de la diversité des feuilles, toujours différentes dans chaque espèce. Ces arbrisseaux, tous du Cap, sont remarquables par leur joli feuillage persistant et surtout par leurs fleurs, qui consistent en un calice coloré à quatre divisions linéaires, longues, étroites, sillonnées intérieurement, munies à leur sommet d'anthères logées dans une cavité ou dans un sillon; le pistil, souvent plus long que les divisions du calice, donne à ses fleurs, ordinairement rassemblées en tête, un air singulier et plumeux.

1. Protée argenté, arbre d'argent. ( *Protea argentea* Lin. ) Superbe arbrisseau de 12 pieds; tige droite, branchue à une certaine hauteur; rameaux ouverts; feuilles assez grandes, lancéolées, soyeuses et argentées au moyen des poils nombreux, blancs et couchés dont elles sont revêtues; fleurs en tête, munies d'écailles aussi argentées, de 4 à 5 pouces de long sur 3 de diamètre. On le place dans l'été à mi-soleil et dans un lieu abrité. Terre de bruyère, avec un pouce d'épaisseur de gros sable ou de tessons au fond du vase qui doit être plus petit que grand, et qu'on ne doit changer que lorsque les racines le tapissent bien. Alors on met l'arbrisseau dans un vase un peu plus grand, et sans toucher aux racines, à moins qu'il ne s'en trouve de pourries ou gâtées qu'on enlève. Serre tempérée et sèche, car cet arbrisseau craint l'humidité. Multiplication de graines en pots, sur couche tiède et sous châssis, ou de marcottes. Éviter de mouiller ses feuilles dans la serre. Les graines de diverses espèces sont quelquefois deux ou trois ans sans lever. On les remet à chaque printemps sur une couche modérée. Il est bon, pour éviter le repiquage, de ne mettre qu'une graine dans un petit pot où on laisse l'élève jusqu'à ce qu'il ait besoin d'être rempoté.

2—4. PROTÉE ÉLÉGANT. (*Protea speciosa.* LIN.) Arbrisseau entièrement couvert d'un duvet blanc et argenté; feuilles assez longues, lancéolées et sessiles, nervure rouge avec une pointe noire; rameaux terminés, en juillet, par un bouquet de fleurs sessiles, à écailles calicinales variées de jaune, de brun et de noir, garnies d'une touffe de poils noirs ferrugineux; cônes de la grosseur d'un œuf d'oie. Variété à fleurs noires (AND. *rep.* 103. *Protea lepidocarpon.* LIN.), qui fleurit à la hauteur de 2 pieds; feuilles longues, d'un vert pâle et bordées par une ligne rose; fleurs, au commencement de l'été, noires, bordées de poils blancs et recourbés. Autre variété à larges feuilles, plus volumineuse en général que les deux précédentes; fleurs plus larges et bordées de même; écailles calicinales, plus grandes, bordées de poils blancs et roses; le cône est d'un rose carné. (AND. *rep.* 110.) Ces trois arbrisseaux font le plus charmant effet. Même culture. Ces variétés se multiplient facilement de boutures, qu'on fait à la fin de mai. On en met trois ou quatre dans un pot plein de terre franche légère, substantielle, bien ameublie, en ayant soin que cette terre soit appliquée contre le bout de la bouture. On plonge le pot en couche tiède, sous châssis ombragé. Lorsque les boutures ont pris racine, on les sépare, et on les met chacune dans un pot de bruyère, et à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles aient bien repris.

5—7. PROTÉE A GRANDES FEUILLES. (*Protea cristata.* LAM. — *Protea longifolia.* AND. *rep.* 132, 133, 134.) Arbrisseau très-beau et moyen; feuilles lancéolées-linéaires, étroites et roides; fleurs en automne, divisions calicinales très-longues, panachées de pourpre, de jaune et de blanc, et noires à leur sommet, en têtes terminales, droites et serrées, de sorte que leur extrémité étant déliée et plumeuse, on dirait d'une houppe d'un violet noirâtre. Variété pourpre ferrugineuse, en têtes plus rondes, à divisions calicinales, moins nombreuses, mais plus longues, plus étroites et seulement teintes de rouille à leur extrémité, et à anthères placées encore plus haut. La variété à fleurs en sabot est remarquable par ses feuilles très-longues, par ses écailles calicinales, dont les inférieures sont ovales, celles des rangs supérieurs allongées, et les intérieures presque linéaires, toutes vertes, teintes de rouille à leur sommet. La masse de fleurs est presque perpendiculaire, et a une appendice de couleur violette, noirâtre, ressemblant assez au bout d'un sabot d'enfant. Même culture.

8. PROTÉE A FLEURS EN PELOTON. (*Protea glomerata.* AND. *rep.* 269.) Arbrisseau très-délicat dans sa jeunesse, plus rustique quand il a un pied de hauteur, superbe lorsqu'il est en fleurs; rameaux d'une couleur pourpre rembrunie;

feuilles d'un vert assez foncé, linéaires, bipinnées; fleurs en pelotons terminaux, à quatre pétales longs, étroits, tortillés, roussâtres à l'intérieur, blancs et velus à l'extérieur. Même culture. Très-difficile à propager de boutures.

9. PROTÉE A FEUILLES COTONNEUSES. (*Protea lagopus.* AND. *rep.* 243.) Très-joli arbrisseau, à feuilles filiformes bipinnées; fleurs, en juin, blanches au dehors, rouges en dedans, en épi; elles terminent des rameaux feuillés, et dont le sommet, garni de feuilles écailleuses, leur donne quelque ressemblance avec des asperges qui seraient blanches et cotonneuses. Boutures et même culture.

10. PROTÉE A FLEURS EN ÉPI. (*Protea spicata.* AND. *rep.* 234.) Feuilles nombreuses, étroites, longues, bipinnées, creusées en gouttière, terminées par une glandule jaunâtre; fleurs, en mai, blanches, en épis terminaux; écailles calicinales lavées d'un rose tendre à leur sommet. Boutures et même culture.

11. PROTÉE A FEUILLES DE PIN. (*Protea pinifolia.* AND. *rep.* 76.) Petit arbrisseau de deux pieds; rameaux rougeâtres; feuilles longues, linéaires, terminées par une pointe, d'un vert foncé luisant; fleurs d'un jaune pâle, d'un effet charmant par l'air léger que leur donnent les pétales longs et filiformes. On le place dans l'endroit le plus chaud, le plus sec et le plus aéré de la serre chaude. Du reste, même culture.

12 — 18. On cultive encore d'autres espèces dont les plus belles sont: les *Protea grandiflora*, très-beau; *Protea triternata*, extrêmement bizarre; *Protea canaliculata*, très-beau; *Protea pulchella*, variété du *Protea speciosa*, superbe; *Protea repens*, rampant; *Protea cynaroïdes*, très-beau; enfin le *Protea cordata*, peut-être le plus brillant de tous par le rouge carmin des larges écailles qui entourent les fleurs; feuilles en cœur, grandes, charnues, glauques et bordées de rouge, attachées par des pétioles carmin aux rameaux, qui sont de la même couleur. La tige, qui est longue d'un pied et flexueuse, est d'un rouge plus rembruni. Tous se cultivent et se multiplient de même.

PRUNIER. (*Voyez* page 137.) On ne doit mentionner ici que le PRUNIER A FLEURS DOUBLES, le PRUNIER PERDRIGON A FEUILLES PANACHÉES, et le PRUNIER MYROBOLAN. (*Prunus myrobolana* H.P.—*Prunus cerasifera.* WILD.) Arbrisseau d'agrément, ayant absolument le port du prunier, et produisant un fruit rond de la grosseur et de la couleur à peu près d'une cerise; ce qui lui donne quelque éclat. Le nom spécifique de ce fruit d'une saveur assez agréable, est composé des mots grecs *myron*, parfum, et *balanos*, gland ou fruit. Tous ces

pruniers se greffent sur les espèces indiquées à la culture des pruniers.

PSORALÉE, *Psoralea*, du grec *psôraleos*, galeux, pour indiquer les aspérités résineuses de quelques espèces. (Diadelphie Décandrie, famille des LÉGUMINEUSES.)

1. PSORALÉE GLANDULEUSE, THÉ DU PARAGUAY, THÉ A FOULON DU JAPON. (*Psoralea glandulosa.* LIN. — CURT. 990.) Arbuste du Pérou. Feuilles persistantes, à trois folioles lancéolées, aiguës, d'un beau vert; fleurs, de mai en août, d'un bleu agréable mêlé de blanc, disposées en épi. Terre franche et substantielle; d'orangerie, ou mieux sous châssis, beaucoup d'eau et du soleil en été, peu d'eau en hiver. Multiplier par semis sur couche chaude et sous châssis.

2. PSORALÉE ÉPINEUSE. (*Psoralea aculeata.* LIN. — AND. *rep.* 146. Arbuste du Cap, et faisant un très-joli effet, en juillet, lorsqu'il est en fleurs, très-rameux et couvert de feuilles très-nombreuses, à trois petites folioles en coin, terminées par une pointe épineuse; fleurs axillaires, et d'un joli bleu violâtre, et en partie blanches. Même culture.

3. PSORALÉE ODORANTE. (*Psoralea odoratissima.* JACQ. H. *Sch.* 229.) Arbuste du Cap, à une ou deux tiges de 7 à 8 pieds; rameaux nombreux; feuilles nombreuses, composées de treize à dix-sept folioles, petites, lancéolées, étroites, aiguës; fleurs en mai, axillaires, d'un joli gris de lin et blanches, répandant une odeur très-agréable. Même culture.

4. PSORALÉE BITUMINEUSE, TRÈFLE BITUMINEUX. (*Psoralea bituminosa.* LIN.) France mérid. Arbuste de 3 à 4 pieds, rameux; feuilles à trois folioles lancéolées, d'un vert noir bitumineux; fleurs, tout l'été, bleues et en tête. Même traitement.

*PTELEA*, nom de l'orme chez les Grecs. (Tétrandrie Monogynie, fam. des TÉRÉBINTHACÉES.)

1. PTÉLÉA A TROIS FEUILLES, ORME de Samarie, Orme à trois feuilles. (*Ptelea trifoliata.* LIN. — DUH. n. éd. 57.) De la Caroline. Petit arbre branchu et étalé; feuilles à trois folioles lancéolées, moyennes, d'un vert pâle en dessous; fleurs, en juin, verdâtres, en assez grandes panicules. Semences comme celles de l'orme, mais répandant une odeur aromatique lorsqu'on les froisse. Terre franche légère; mi-soleil. Multiplication de marcottes, et beaucoup mieux de semence aussitôt la maturité au printemps.

*PULTENÆA.* Genre de la Décandrie Monogynie, fam. des LÉGUMINEUSES, consacré au docteur W. PULTENEY.

1—2. PULTENÆA DAPHNOÏDE, (*Pultenæa daphnoïdes.* AND. *rep.* 92). Arbrisseau de la Nouvelle-Galles, de 3 pieds: ra-

meaux assez nombreux, rougeâtres et duveteux ; feuilles persistantes, lisses, sessiles, lancéolées, cunéiformes, et terminées par une pointe ; fleurs, en mai, d'un beau jaune, petites, disposées en bouquets terminaux, avec une enveloppe soyeuse ; calice rouge. D'orangerie, près des jours ; terre de bruyère ; garantir de l'humidité, surtout en hiver ; propagation de boutures, et mieux de graines sur couche tiède et sous châssis.

*RAFNIA.* Genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses, dédié à Rafn, botaniste danois.

1. Rafnia a trois fleurs. *Rafnia triflora.* Thunb. — Vent. Malm. 48. *Crotalaria triflora.* Lin. *Borbonia cordata.* And. *rep.* 31.) Joli arbrisseau du Cap, de 3 pieds ; rameaux anguleux ; feuilles nombreuses, en cœur ovale, d'un vert glauque ; en juillet, fleurs pédiculées, axillaires, grandes, d'un beau jaune, trois ensemble. Terre franche légère ; d'orangerie, près des jours, ou mieux de serre tempérée. Multiplication de boutures et de graines sur une couche chaude et sous châssis.

2. Rafnia émoussé (*Rafnia retusa.* Vent. Malm. 53.) Très-joli arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, et de 3 pieds de haut ; feuilles en coin, un peu échancrées au sommet, d'où le nom spécifique, persistantes, d'un vert foncé, pâles en dessous ; fleurs dès mars, grandes, solitaires, axillaires, et d'un beau rouge pourpre. Même culture.

**RHODODENDRON** *ou* Rosage. *Rhododendron*, du grec *rhodon*, rose, et *dendron*, arbre. (Décandrie Monogynie. fam. des Rhododendrées.) Ces arbrisseaux toujours verts, à feuilles nombreuses au sommet des rameaux, à court pétiole, et à fleurs belles ou jolies, méritent une place distinguée dans les jardins.

1. Rhododendron d'Amérique, grand Rhododendron, (*Rhododendron maximum.* Lin. — Catesb. *App.* 17.) De l'Amérique sept., dans les lieux humides et sur la pente des rochers et des montagnes. Arbrisseau superbe, de 5 à 6 pieds au plus en France ; buisson large ; rameaux courts et roides ; feuilles grandes, ovales-lancéolées, longues de 6 pouces, d'un beau vert clair et luisant, un peu roulées en dessous sur les côtés, plus nombreuses au sommet des rameaux, et à pétiole jaune ; fleurs, en juin et juillet, grandes, presqu'en entonnoir, à limbe évasé, en corymbes sessiles, terminaux et nombreux, plus ou moins roses, rouges ou blanches, suivant la variété. Culture du *Kalmia latifolia*, mais plus rustique, et le jeune plant pouvant passer le second hiver dehors. Bois dur. On récolte sa graine et celle du suivant, en janvier ou février.

2. Rhododendron Pontique, *ou* a fleurs violettes. (*Rhododendron Ponticum.* Lin. — Duh. n. édit., 2, 41.) Du Pont, sur les bords de la mer Noire. Arbuste de 7 à 8 pieds, formant un large buisson. Fleurs en mai, violâtres, grandes, bien ouvertes et en corymbes nombreux et terminaux; feuilles longues de 5 à 6 pouces, lancéolées aiguës, et d'un beau vert luisant. Même culture et mêmes moyens de multiplication, et plus rustique que le précédent dans la première année. Variétés à feuilles étroites, à petites feuilles, à feuilles panachées de jaune, à feuilles ondulées, à feuilles de saule, à fleurs roses, à fleurs pourpres, à fleurs écarlates, à fleurs doubles et de différentes nuances.

3. Rhododendron *ou* Rosage ferrugineux, petit Laurier rose des Alpes. (*Rhododendron ferrugineum.* Lin.—Jacq. *fl. Aust.* 255.) Arbuste de deux pieds, en buisson élargi. Rameaux nombreux, cassans, bruns et gris sur le vieux bois, jaunes dans leur jeunesse; feuilles ovales, obtuses, un peu épaisses, fermes, vertes des deux côtés dans leur jeunesse; mais ensuite couleur de rouille, velues et ponctuées de noir en dessous; d'où le surnom de *ferrugineux.* Fleurs, en juin, nombreuses, ouvertes, d'un rouge vif, ou roses, à tube ponctué de blanc, en corymbes sessiles et terminaux. Même culture et multiplication de marcottes, les semis réussissant très-rarement. Bois et feuilles aromatiques. Quelquefois les branches, couchées naturellement, prennent racines.

4. Rhododendron velu. (*Rhododendron hirsutum.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 98. — Duh., nouv. édit., 2. 40). Des Alpes. A peu près du même volume, mais moins haut que le précédent. Rameaux nombreux, jaunâtres, couchés à terre, ou quelquefois ils jettent des racines; feuilles plus petites, moins lisses et moins foncées, d'un vert plus pâle et velues en dessous, enfin bordées de petites dents que terminent des poils droits et longs. En juin et juillet et quelquefois septembre, l'extrémité de ses rameaux est décorée d'épis lâches, de fleurs très-jolies, nombreuses, d'un beau rouge, ponctuées de blanc en dehors. Il exhale dans toutes ses parties une odeur un peu balsamique. Même culture; il a une variété très-jolie, à feuilles bordées de jaune. (*Rhododendron hirsutum variegatum.*)

5. Rhododendron ponctué. (*Rhododendron punctatum*, J. de Cels. 15. And. *rep.* 36. *Rhododendron minus* Mich.) De l'Amérique sept. Tige de 3 pieds, à rameaux plians et teints de rouge, mais ponctuées de jaune dans leur jeunesse; feuilles lancéolées, pointues, glabres, et d'un vert foncé, plus pâles et ponctuées en dessous; fleurs, en juin, d'un rouge plus ou moins foncé, quelquefois de couleur de chair, en

ombelles terminales. Même traitement que pour les autres ; mais il est bon que les marcottes nouvellement séparées passent le premier hiver dans l'orangerie. Pendant les très-grands froids, on fera bien de couvrir l'arbrisseau de litière sèche. Il vient mieux en masse qu'isolé, et dans les grands froids il est utile de le couvrir d'un peu de litière sèche ou de fougère, ainsi que les nos. 4 et 5.

6. Rhododendron de Daourie. (*Rhododendron dauricum.* And. *rep.* 4). Des bords de la mer Noire. Arbuste de 2 pieds ; tiges droites, nues ; rameaux teints de pourpre ; feuilles lancéolées obtuses, portées sur d'assez longs pétioles. Dès la fin de mars jusqu'en mai, belles fleurs nombreuses, d'un beau rose pourpre ; style d'un rouge sanguin. Même culture.

7. Rhododendron a fleurs jaunes. (*Rhododendron chrysanthum.* Pallas.) De la Sibérie. Il est bas et rameux. Les feuilles ne garnissent que les sommités des branches, que terminent des fleurs jaunes, assez grandes et fort belles. Même culture.

8. Rhododendron a petites feuilles. (*Rhododendron chamœcistus.* Jacq. *Fl. Aust.* 217.) De l'Autriche. Charmant arbuste, le plus petit de son genre. Il est à moitié couché ; rameaux nombreux, traînans ; feuilles ovales, aiguës, fermes, petites et de la forme de celles du serpolet, luisantes des deux côtés, et bordées de poils blanchâtres ; fleurs, en juin, à pédoncule long et rouge comme le calice, solitaires ou réunies trois ou quatre ensemble, couleur de chair ou d'un rouge vif, mais striées de points d'un rouge plus foncé ; étamines blanches et anthères pourpres. Même culture. On récolte sa graine en septembre.

9. Rhododendron du Caucase. (*Rhododendron caucasicum.* Pallas.) Cet arbuste a beaucoup de rapport avec le *Rhododendron chrysanthum.* Buisson très-ouvert et diffus. Feuilles ovales oblongues, nombreuses, un peu rudes au toucher, vertes, ferrugineuses et cotonneuses en dessous. Fleurs blanches ou d'un rose pâle, en corymbes terminaux. Même culture.

10. Rhododendron azaléoïde. (*Rhododendron azaleoïdes.* Hort. Lond.) C'est un hybride, provenu du *Rhododendron ponticum* et d'une azalée. Tiges et rameaux d'un brun rougeâtre ; port des rosages ; feuilles de l'azalée pontique, mais parfaitement glabres ; fleurs d'un pourpre rose pâle, de même forme que celles du *Rhododendron* pontique, mais plus petites. Même culture.

11. Rhododendron de Catesby. *Rhododendron Catesbœum*, Hort. Ang.) Feuilles ovales-elliptiques, glabres, d'un vert foncé et ferme, de 16 à 18 lignes de longueur, et de 7 à 8

de large. Fleurs en mai, roses, plus grandes et plus belles que celles des autres espèces. Même culture. Tous ces arbres servent à orner la plate-bande de terre de bruyère placée au nord, et qui ne reçoit de soleil que le matin et le soir. Le *Rhododendron pontique* et celui d'Amérique, qui craignent moins ses rayons, se placent à des expositions moins ombragées, pourvu que leur terre soit fraîche.

*RHODORA*, du grec *Rhodon*, rose, et du latin *odor*, odeur. (Décandrie Monogynie, fam. des RHODODENDRÉES.)

1. RHODORA DU CANADA. (*Rhodora canadensis.* L'HÉR. *Stip. nov.* 68.) Arbuste de 2 pieds, formant buisson; rameaux terminés en avril, et avant le développement des feuilles, par des faisceaux de fleurs moyennes, teintes de pourpre, et sentant la rose. Feuilles à court pétiole, ovales, les unes aiguës, les autres obtuses, glabres et luisantes en dessus, pâles et un peu velues en dessous. Terre de bruyère, situation ombragée. Multiplication de marcottes ou de graines semées comme celles des *Kalmiers*. Si on le tient en pots, il faut renouveler sa terre annuellement, la tenir fraîche, et le placer au nord-est.

RIVINE, *Rivina*. Tétrandrie Monogynie, fam. des ATRIPLICÉES.) Arbustes toujours verts, et consacrées au botaniste saxon A. Q. RIVIN.

1. RIVINE COTONNEUSE, (*Rivina humilis.* LIN. *Piercea canescens.* MILLER.) De l'Amérique équator., et de serre chaude, d'où on peut la sortir pendant les trois mois de chaleur. Petit arbuste à branches et rameaux étalés; feuilles ovales, aiguës, entières, cotonneuses, et d'un vert cendré; fleurs, une partie de l'année, petites, blanches, en grappes axillaires et courbées; petits fruits comme des groseilles, mais d'un rouge vif. Multiplication de semences sur couche tiède et sous châssis : le plant repiqué lorsqu'il est assez fort, puis replacé sur une couche et sous châssis, mais ombragé jusqu'à sa reprise, ou bien mis en serre chaude, fleurira dans la même année. Terre franche et peu consistante, et d'assez fréquens arrosemens.

2. RIVINE GLABRE. (*Rivina lævis.* LIN.) Des mêmes contrées et demandant les mêmes soins. Cet arbuste, plus grand que le précédent et formant buisson, se distingue encore par ses feuilles glabres, d'un beau vert, souvent teintes de rouge, et ovales; fleurs aux mêmes époques, blanches, petites, en épis axillaires ou terminaux; fruits d'un rouge vif.

ROBINIER, *Robinia*. Presque tous les arbres contenus dans ce genre de la Diadelphie-Décandrie, fam. des LÉGUMINEUSES, et dédié à *Jean* ROBIN, botaniste français, sont in-

téressans par l'élégance de leur feuillage, la beauté ou la bonne odeur de leurs fleurs. Tous les suivans sont de pleine terre, et ont, par la forme de leurs feuilles, quelques ressemblances avec les vrais acacias (*Mimosa*).

1. Robinier faux acacia, acacia blanc ou commun. (*Robinia pseudo-acacia.* Lin. — Duh. n éd. 2. 16.) De Virginie. Arbre de 50 à 70 pieds, à racines pivotantes; tronc droit; branches et rameaux cassans, très-épineux; feuilles ailées, composées de 17 à 21 folioles opposées, ovales-allongées, échancrées en cœur à leur sommet; fleurs, en mai et juin, blanches, en grappes simples et pendantes, et à odeur de fleur d'orange. On le multiplie par ses rejetons, mieux et plus abondamment de graines semées en mars et avril, suivant la température et la qualité de la terre plus ou moins forte, et peu recouvertes. Le jeune plant n'aime pas beaucoup le soleil. Il peut s'élever à plus de 4 pieds et demi dans l'année. Il vient bien dans toutes sortes de terrains, mais mieux en bonne terre, légère et fraîche. Le mérite de ce Robinier n'est pas seulement d'orner nos jardins de luxe; les différens usages pour la menuiserie, le tour et la tonnellerie, auxquels son bois dur, compacte, fort et d'une couleur jaunâtre, veinée de brun, peut servir; son accroissement rapide, sa bonne constitution et la faculté qu'a ce bois de bien brûler le jour même où il a été abattu, en ont fait un arbre forestier recommandable. Ses racines, froissées ou seulement découvertes, rendent une odeur très-agréable. Variété, le *Robinia spectabilis*, qui en diffère par ses feuilles beaucoup plus grandes, un peu glauques; par son bois gris et sans épines; par ses fleurs plus grandes, à carène jaune, et dont l'odeur est plus suave.

2. Robinier rose. (*Robinia hispida.* Lin. — Duh. n. éd. 2. 18.) De la Caroline. Arbrisseau de 15 à 20 pieds, très-branchu et rameux, diffus, couvert de poils hispides et rougeâtres; feuilles ailées, à folioles de quinze à dix-sept, plus larges, ovales-arrondies, d'un vert gai, et dépassées par une pointe fine. Ses fleurs roses, et en grappes assez grosses, paraissent au printemps, et souvent une seconde fois en août et septembre. Comme le bois est très cassant, il est à propos de lui mettre un bon tuteur. Terre franche légère; exposition à un moyen soleil. On le multiplie par la greffe en écusson faite en septembre, ou mieux en fente et en février ou mars sur le faux-acacia.

3. Robinier visqueux. (*Robinia viscosa.* H. P. — Duh. n. édit. 2. 17.) Bel arbre de 40 pieds, dans la Caroline mérid., et en France de 15 à 20 au plus, épineux seulement dans sa jeunesse. Rameaux bruns et enduits d'une glu très-collante; feuilles à pétiole grêle et rouge, à 19 ou 21 folioles, oppo-

sées, ovales, cordiformes à leur base, ayant une pointe, glauques en dessous; fleurs, en mai, et souvent en juillet et août, d'un rose pâle, en grappes pendantes et axillaires; calice d'un rose foncé. Culture du précédent, plus propagation de graines et de rejetons. Son bois a les mêmes propriétés que celui de l'acacia blanc.

4. Robinier sans épines. (*Robinia inermis.* Lin.) D'Asie. Les rameaux de cet arbre sont pendans, si abondans, et tellement garnis de feuilles que, malgré la petitesse de leurs folioles, il fournit une ombre épaisse. Greffé en fente sur toutes les branches tronquées d'un faux-acacia, il produira un effet très-pittoresque. Fleurs, en juin, et jaunes; il en donne rarement. Même culture. On le croit une variété de l'acacia blanc.

5. Robinier frutescent, Acacia de Sibérie, Aspalathe. (*Robinia frutescens.* Lin.) Arbrisseau de 3 pieds, assez diffus, rameux; écorce jaunâtre; rameaux anguleux; feuilles ailées, à 8 folioles, oblongues, étroites avec une pointe au sommet. Le pétiole commun terminé par une épine; fleurs, en mai, en grappes, et jaunes, mais plus petites que celles du précédent. Il veut une bonne terre et pas trop de soleil. On le multiplie de graines, ou par la greffe.

6. Robinier caragana. (*Robinia caragana.* Lin.—Duh. II. édit. 2. 19.) De Sibérie. Arbrisseau de 6 à 10 pieds. Feuilles fasciculées, à 5 ou 7 paires de folioles; en mai; fleurs jaunes, en petites grappes de trois à six. Il n'est pas difficile, et sert ordinairement pour recevoir les greffes de l'espèce précédente et des suivantes.

7. Robinier satiné, *ou* Caragana argenté, *ou* Halodendron. (*Robinia halodendron.* Lin.) De Sibérie. Son surnom vient du grec *halos*, de mer, et *dendron*, arbre, parce que ses feuilles sont comme celles de la plupart des arbres qui croissent près de la mer, revêtues d'un duvet blanc qui les argente. Rameaux diffus et très-épineux; fleurs rosées, en avril et mai. Cet arbrisseau, de 4 à 5 pieds, est rustique et se cultive comme les autres.

8. Robinier barbu. (*Robinia jubata.* Pallas.) De la Sibérie. Arbuste de 18 pouces à 2 pieds; rameaux courts et velus, couverts des anciens pétioles épineux; feuilles à beaucoup de folioles étroites-lancéolées, pubescentes; fleurs pourpres; légumes cylindriques, très-durs. Même culture.

9. Robinier féroce. (*Robinia ferox*, *Robinia spinosa.* H. K.) Arbrisseau de la Daourie, hérissé d'épines; feuilles de trois à six paires de folioles oblongues, terminées par une pointe; pétiole commun, persistant, et devenant une épine

roide et aiguë; fleurs, en avril et mai, d'un jaune pâle, axillaires, solitaires ou géminées. Même culture.

10. Robinier de la Daourie. (*Robinia altagana.* L'Hérit.) Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, en buisson; rameaux d'un blanc jaunâtre; feuilles à huit paires de folioles assez petites, couvertes dans leur jeunesse de poils soyeux, terminés par une pointe particulière; deux épines axillaires; légumes comprimés. Même culture.

11. Robinier de la Chine. (*Robinia chamlagu.* L'Hér.) Arbrisseau de 3 ou 4 pieds, très-rameux, lâche; rameaux anguleux; feuilles à deux paires de folioles ovales, échancrées à leur sommet avec une pointe; pétiole commun terminé par une épine, et non persistant; fleurs, en mai, grandes, jaunes, axillaires, souvent solitaires; deux épines axillaires. Même culture, mais plus sensible que les autres aux grands froids; ce qui doit déterminer à mettre un peu de litière aux pieds.

12. Robinier pygmée. (*Robinia pygmæa.* Lin.) De la Sibérie. Arbuste de 2 à 3 pieds, mais couché quand on ne le soutient pas, très-épineux; feuilles sessiles, quaternées et quinées, linéaires-lancéolées, presque en spatule, un peu élargies à leur sommet, terminées par une petite pointe d'un vert grisâtre. Rameaux anguleux et blanchâtres, stipules géminées et ternées, très-piquantes; fleurs jaunes. Même culture.

13. — 15. Robinier écailleux. (*Robinia squamosa.* Wahl.) De l'Amérique méridionale. Rameaux écailleux, feuillés à leur sommet; feuilles à neuf paires de folioles avec impaire, ovales-arrondies, mucronées et luisantes; stipules rudes, épineuses, persistantes; grappes courtes et fleurs pédicellées. On le cultive en serre chaude, ainsi que le *Robinia tomentosa* et le *Robinia violacea.*

*ROCHEA.* (Pentandrie Pentagynie, famille des Crassulées.) Dédié à M. de la Roche, de Genève.

1. Rochéa *ou* Crassule a feuilles en faux. (*Rochea falcata.* Dec. *Crassula obliqua.* And. *rep.* 414.) Arbuste du Cap, de 3 pieds; tige divisée en rameaux garnis, comme elle, de feuilles opposées, réunies à leur base, épaisses, grandes, succulentes, planes, lancéolées, obtuses, courbées en faux, enfin couvertes d'un duvet épais et cendré. Fleurs en été, en automne ou en hiver, nombreuses, couleur écarlate, en larges corymbes ombelliformes et répandant une odeur très-agréable. Terre franche, légère, maigre; serre tempérée près des jours. Multiplication de rejetons, de boutures qu'on peut même faire avec des feuilles qui émettent des racines, lesquelles donnent des pousses sur les côtés, ou

de jeunes pousses qui se forment sur les rameaux des corymbes qu'on laisse dessécher. On ne plante les boutures que trois jours après les avoir détachées. On remplit le pot de sable pur et au tiers, avant d'y mettre la terre.

ROMARIN. *Rosmarinus.* (Diandrie Monogynie, famille des Labiées.

Romarin officinal. (*Rosmarinus officinalis.* Lin. — Duh. nouvelle édit. 3. 44.) Arbuste indigène, de 4 pieds et plus, en buisson, aromatique dans toutes ses parties. Rameaux droits et très garnis de feuilles persistantes, opposées, étroites, linéaires, blanchâtres et roulées sur les bords en dessous; fleurs de février en mai, axillaires, d'un bleu pâle et en bouquets. Terre légère, exposition chaude et abritée. Multiplication de boutures, de marcottes et par l'éclat des pieds. Tondu et arrosé quelquefois, il se garnit davantage. Variétés. l'une panachée en blanc, *Rosmarinus argenteus*, Cels.; l'autre en jaune, *Rosmarinus aureus*, toutes deux délicates, et d'orangerie. Cet arbuste est tonique, cordial et céphalique. On fait avec ses tiges fleuries l'eau de la reine de Hongrie.

RONCE, *Rubus.* (Icosandrie Polygynie, famille des Rosacées.)

1. Ronce commune. (*Rubus fruticosus.* Lin. — Duham. nouvelle édit. 6. t. 22. f. 1.) Indigène. Arbrisseau très-commun et trop connu pour le décrire. On cultive ses variétés *sans épines*, — *à fruits blancs*, — *à feuilles panachées*, — *à fleurs doubles*. Cette dernière est un véritable ornement par la quantité de bouquets de fleurs, semblables à de petites roses qui terminent ses rameaux depuis juin jusqu'en novembre. Leur blancheur contraste avec le beau vert des feuilles à trois ou cinq folioles ovales, dentées, blanches et armées d'épines en dessous, enfin portées par des pétioles épineux, comme les branches et les tiges. Il est bon de tailler cette ronce au printemps. Il faut lui donner un tuteur ou la palisser contre un mur: elle aime une bonne terre franche et un demi-soleil. L'espèce réussit dans les craies. Ses fruits noirs, blancs dans une variété, sont assez agréables au goût; mais on leur préfère ceux de la ronce bleuâtre qui sont noirs, mais couverts d'une poussière farineuse. On en fait des sirops fort sains.

2. Ronce a feuilles découpées. (*Rubus laciniatus.* H. P.) Espèce distincte, agréable par son feuillage découpé et par la multiplicité de ses fleurs, de juillet en septembre, plus grandes, roses, et dont chaque pétale a trois dents. Même culture; graines, marcottes, éclats des pieds.

3. Ronce ordinaire ou Framboisier du Canada. *Rubus odoratus.* Lin. — Duham. nouv. édit. 6. t. 24. Arbrisseau

sans épines, de six ou huit pieds; tiges et branches droites, fermes, garnies de grandes feuilles palmées, à cinq lobes d'un beau vert. En juin et septembre, fleurs en bouquets terminaux, semblables à des roses simples, aussi grandes et de même couleur. L'extrémité des rameaux laisse aux doigts une matière un peu visqueuse, d'une odeur agréable, comme celle des fleurs auxquelles succèdent des fruits mangeables. Cette ronce donne par ses traces des moyens suffisans de la multiplier : elle aime un terrain frais et une situation un peu ombragée. Au printemps il faut la purger des bois morts.

4. Ronce du nord. (*Rubus arcticus*. Lin. — Curt. 133.) De Suède Plante herbacée, traçante, haute de 2 à 3 pouces, et propre à garnir des parties fraîches et ombragées qu'elle égaiera par le beau vert de ses feuilles ternées et dentées; fleurs, en mai, solitaires au bout des rameaux, et d'un rose vif; petits fruits ayant la couleur, l'odeur et le goût des framboises. Cette jolie ronce demande absolument la terre de bruyère, et se multiplie de ses traces.

5. — 10. On cultive encore de même les *Rubus occidentalis*, *cæsius*, *villosus*, *tomentosus*. Le *Rubus rosæfolius*, joli arbuste dont les belles fleurs sont de la grandeur des roses blanches, très-doubles, à odeur agréable, et se succèdent tout l'été. D'orangerie terre à orangers. Multiplication de drageons et de boutures. Enfin on a depuis peu le *Rubus moluccanus*, bel arbuste sarmenteux de serre chaude, à feuilles hastées, avec une roue au centre; fleurs peu apparentes. Terre franche légère. Multiplication de marcottes et de boutures.

ROSIER, *Rosa*. Genre de l'Icosandrie Polygynie, qui a donné son nom à la famille des Rosacées, et qui contient beaucoup d'espèces, et un bien plus grand nombre de variétés qui sont un des principaux ornemens des jardins, par leurs belles fleurs.

première division. — *Rosiers à fruits globuleux*.

1. Rosier a feuilles simples, rosier a feuilles d'épinevinette. (*Rosa simplicifolia*. Salisb. *Rosa Berberifolia*. Pallas. — Duham. nouv. édit. 7. t. 14, f. 2.) De Perse. Tige pubescente, armée d'aiguillons à crochet, et forts, blancs, surtout dans les jeunes tiges; feuilles simples, d'un vert pâle, ovales, presque sessiles; fleurs, en mai, jaunes, avec une tache pourpre à la base des pétales, ovales, solitaires, terminales, pédoncules courts et garnis de quelques aiguillons; ovaires globuleux, couverts d'aiguillons.

2. Rosier jaune. (*Rosa lutea*. H. K. *Rosa eglanteria*. Lin.

— Duham. nouv. édit. 6. t. 14, f. 1.) Indigène. Tiges de 5 à 6 pieds, très-épineuses; rameaux nombreux, et formant buisson; feuilles à sept folioles glabres des deux côtés, luisantes et odorantes; fleurs, en mai, moyennes, d'un jaune un peu ponceau, et inodores. Variété; 1. *Rosa lutea nigra*, ou du Missouri. Kennedy. M. de Pronville la regarde comme une variété du *Rosa pimpinnellifolia*; 2. Rose capucine. (*Rosa bicolor.* Jacq.—*Rosa eglanteria punicea.* H. P.) A fleur en mai, couleur capucine; 3. à fleurs en juin, jaunes, et à bandes ponceau, Rose tulipe. Le rosier jaune se plaît dans les terrains les plus arides.

3. Rosier jaune soufré. (*Rosa sulphurea.* Willd.) Du Levant. Tiges, branches et pétioles armés d'aiguillons nombreux et géminés; tige de 4 à six pieds, rameaux longs et faibles, qui ont souvent besoin d'être palissés; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, glabres, d'un vert pâle, presque glauques en dessous; fleurs, en mai et juin, d'un jaune soufre, inodores, de 18 lignes de diamètre; ovaires très-gros, épineux. Variétés: le *grand rosier jaune*, à fleurs, en juin et juillet, doubles, et dont beaucoup s'ouvrent mal ou avortent, à moins que l'arbrisseau ne soit garanti des pluies, et placé contre un mur; le Rosier nain, dont la fleur d'un jaune de soufre, plus pleine et plus belle, se développe rarement.

4 — 5. Rosier de mai, Rose cannelle, Rose du Saint-Sacrement, (*Rosa maïalis.* — *Rosa cinnamomea.* Lin.) Indigène. Arbrisseau de 6 à 8 pieds, à tige d'un rouge brun, glauque, n'ayant d'aiguillons qu'à sa base; feuilles à sept folioles d'un vert foncé; fleurs en mai, doubles, rouges, en bouquets terminaux, à odeur de cannelle, et d'un pouce de diamètre. Variétés: *Rosa virginiana*, que des botanistes considèrent comme espèce, et qui s'élève de 15 pieds dans les terrains frais; *Rosa striata*, et *Rosa scandens.*

6. Rosier de Crète. (*Rosa cretica.*) Il ne diffère du *Rosa rubiginosa* que par ses dimensions plus petites, ses aiguillons plus rares, et ses fruits plus ronds. Il pourra servir de sujet pour faire de petits arbustes, si la reprise des greffes est plus facile sur le *rubiginosa.* Fleurs en mai et juin.

8. Rosier des champs. (*Rosa arvensis.* Lin.) Tiges de 15 à 20 pieds, glauques, rampantes, glabres, à aiguillons nombreux, rougeâtres, larges et recourbés, propres au plus à garnir des rochers; fleurs, en mai et juin, blanches, en bouquets de douze à quinze, d'une odeur douce. Nullement propre à servir de sujet pour greffer les autres espèces.

8. Rosier a feuilles de pimprenelle. (*Rosa pimpinellifolia.* Lin.) De l'Europe mérid. Tige et rameaux couverts

d'aiguillons droits; feuilles à neuf ou onze folioles, la plupart arrondies, obtuses, petites, d'un vert cendré; fleurs, en mai, petites, blanches, inodores et solitaires; fruits bruns et luisans. Cette espèce présente un assez grand nombre de variétés, les principales sont : le ROSIER PIMPRENELLE, à fleurs blanches doubles; le ROSIER PIMPRENELLE, à fleurs doubles, grandes et d'un rose tendre; le ROSIER PIMPRENELLE NAIN, à fleurs simples panachées; le ROSIER PIMPRENELLE, à fleurs simples roses et à fruits ovales; le ROSIER PIMPRENELLE, à tige et rameaux dépourvus d'aiguillons.

9. ROSIER REDOUTÉ. (*Rosa redutea.*) Arbrisseau de 5 à 6 pieds, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, dont on l'a considéré jusqu'à ce jour comme une variété. On le distingue par son port élégant, par ses aiguillons persistans dans les tiges adultes, par les divisions du calice qui dépassent beaucoup la fleur avant son épanouissement, enfin par les fleurs réunies au nombre de deux ou trois sur le même pédoncule, et à cinq pétales blancs tachetés de points rouges en dedans, et de bandes longitudinales roses en dehors. Cette espèce est dédiée au célèbre peintre REDOUTÉ, qui a déjà donné la collection des liliacées et des plantes des jardins de la Malmaison et de Cels, et qui s'occupe maintenant des roses.

10. ROSIER TRÈS-ÉPINEUX. (*Rosa spinosissima.* LIN.) D'Écosse. Tiges plus élevées que celles du précédent, et hérissées d'un grand nombre d'aiguillons longs et un peu courbes; feuilles à sept ou huit folioles ovales, dentées et glabres; fleurs, fin de mai, moyennes, blanches ou d'un rose pâle, légèrement odorantes. Variétés, ROSIER ÉLEVÉ, (*Rosa elatior.* DUPONT.), à fleurs rouges; ROSIER D'ÉCOSSE, (*Rosa scotica*, H. P.) à feuilles panachées. (*Rosa variegata.*) Sous-variétés; ROSIER D'ÉCOSSE, à grandes fleurs doubles blanches; et celui à petites feuilles et à petites fleurs doubles et rouges.

11. ROSIER A PETITES FLEURS. (*Rosa parviflora.* WILLD.) De la Caroline. Buisson de 12 à 18 pouces de haut; à racines traçantes; tiges glabres, à aiguillons stipulaires; feuilles ovales-lancéolées, dentées en scie, d'un beau vert; fleurs, en juin et juillet, d'un pouce de diamètre, rougeâtres, légèrement odorantes. Variété à fleurs semi-doubles, autre à fleurs doubles : c'est le *Rosa virginiana* des fleuristes.

12. ROSIER LUISANT. (*Rosa lucida*, WILLD. — DUH. n. éd. 6. t. 7. f. 2.) De l'Amérique septentr. Tige de 2 pieds, à aiguillons ronds, géminés, courbes et rouges; feuilles de sept à huit folioles ovales-lancéolées, dentées en scie, luisantes et d'un beau vert; fleurs, au commencement de juin, de 2 pouces de diamètre, géminées, d'un beau rose; ovaires et

folioles calicinales plus ou moins chargés de poils rouges. Variété à fleurs doubles.

13. Rosier turneps. (*Rosa rapa.* Bosc.) De l'Amér. sept. Il ne diffère du précédent que par ses feuilles qui ne sont pas luisantes, et par ses fruits plus foncés. On ne cultive que l'espèce semi-double qui fleurit en juin.

14. Rosier hispide, ou mieux velu. (*Rosa villosa.*) Indigène. Buisson de 6 à 9 pieds, épais et large; tiges droites, grosses, à aiguillons rougeâtres, droits et larges; pétioles glanduleux, velus et épineux; feuilles à sept folioles ovales, velues en dessous, un peu glauques; fleurs, en juin, nombreuses, d'un rose presque rouge, de 2 pouces de diamètre, et un peu odorantes; ovaire très-gros et couverts de poils. On peut s'en servir pour sujet, mais il faut être attentif à détruire les pousses nombreuses qui en sortent, et qui affament en peu de temps les greffes. Variétés à feuilles rondes, à fleurs doubles et pommifères, dont on peut manger les fruits; à fleurs semi-doubles, et à pétales crénelés. Le *Rosa mollissima*, qui est le même que le *Rosa reversa* à feuilles ovales et à fruits globuleux, paraît en être une variété.

15—16. Rosier hérisson. (*Rosa rugosa.* Thunberg.) Du Japon. Tiges velues, de 2 pieds; aiguillons nombreux, presque coniques, velus, blancs; feuilles à neuf folioles ovales, obtuses, longues d'un pouce, rugueuses, d'un vert cendré, velues et blanchâtres en dessous; pétioles velus, aiguillonnés; fleurs en juin, d'un rose foncé, odorantes, et de moyenne grandeur. Il pourrait servir à faire des haies basses. Le *Rosa kamtchatica* n'en diffère que par des aiguillons plus petits et des feuilles moins velues. Le *Rosa aculeatissima* peut être considéré comme une variété du *rugosa.*

17—18. Rosier en corymbe. (*Rosa corymbosa.* Eraht. *Rosa carolina.* Willd.) De l'Amérique septentrionale. Tiges armées de longs aiguillons axillaires, géminés et recourbés; feuilles à sept folioles ovales, obtuses, velues en dessous comme le pétiole; fleurs, fin de mai et en juin, de 18 lignes de diamètre, rougeâtres, en corymbes, et d'un bel effet. Plusieurs amateurs le cultivent sous le nom de rosier de Virginie. On le confond aussi avec celui de la Caroline, qui en diffère cependant par les aiguillons nombreux de la tige, dont les stipulaires se font remarquer par leur grandeur, par les feuilles souvent à cinq folioles aiguës, coriaces et luisantes, à pétioles épineux, mais glabres. Ce dernier rosier produit peu d'effet, et peut être classé seulement parmi les espèces botaniques.

19. Rosier glauque. (*Rosa rubrifolia.* Willd. — Duh. nouv. éd. 7. t. 10. f. 1.) De l'Europe. Gros buisson de 5 à 6 pieds, à tiges rougeâtres et garnies d'aiguillons recourbés; feuilles à sept folioles ovales, aiguës, d'abord rougeâtres, ensuite glauques; fleurs en juin, larges de plus d'un pouce, rougeâtres et en corymbes terminaux. Variété à fleurs semi-doubles.

20. Rosier de Pensylvanie, (*Rosa pensylvanica.*) Tiges armées d'aiguillons stipulaires, géminés et recourbés, feuilles à 7 folioles ovales, aiguës, velues et blanchâtres en dessous. Fleurs, au commencement de juin, rougeâtres, d'un pouce de diamètre. Variété à fleurs doubles, nommée Rose de la Caroline par quelques pépiniéristes.

Deuxième division. *Rosiers à fruits presque globuleux.*

21. Rosier gallique, Rosier de Provins. (*Rosa gallica*, Lin.) Tiges en buisson à aiguillons nombreux et petits; rameaux et pédoncules couverts de glandes noirâtres; feuilles à cinq folioles ovales-oblongues, aiguës, d'un vert foncé, très-glauques en dessous. Pétioles glanduleux et épineux. Fleurs, en juin et juillet, grandes, d'un beau rouge et d'une odeur douce. Variétés nombreuses, dont celle à fleurs rouges pâles (*Rosa officinalis*), se cultive abondamment auprès de Paris et de Provins pour l'usage de la parfumerie et de la médecine. Voici les principales, dans l'ordre des couleurs: 1°. Les pourpres: Pourpre semi-double, à fleurs grandes d'un rouge purpurin clair assez vif; Pourpre ponceau, plus double que le précédent, à fleurs grandes d'un pourpre rouge foncé très-vif; la Junon; le Roi des pourpres, fleurs bien doubles, d'un pourpre rouge clair et égal; il devient très-fort. 2°. Les Roses: l'ornement de parade, fleurs superbes de plus de 3 pouces de diamètre; la Grandesse royale, dont les fleurs ont des rapports avec celle du précédent; mais leur rose, moins vif, est couleur d'hortensia, et les fleurs sont plus globuleuses. Elle ressemblent à celles de la variété dite *Grand monarque*; l'Aimable rouge, remarquable par le beau rose hortensia des fleurs qui sont blanches sur le bord des pétales et un peu bombées au centre; la Rose mauve de Pronville ou Rose pivoine des jardiniers, à fleurs assez grandes, semi-doubles, d'une forme régulière; pétales striées d'un rose vif sur un fond pâle; nouvelle rose pivoine de Lille. Belle variété à fleurs grosses, globuleuses, d'un rose très-vif au centre et tendre sur les bords; Rose panachée (*gallica variegata*); fleurs blanches liserées de rouge, semi-doubles, très-nombreuses, mais de peu de durée. 3°. Les Violettes; Pourpre belle violette, fleurs très-doubles, d'un pourpre violet clair, moins nombreuses que dans la

suivante : Belle-Évêque, fleurs grandes, doubles, de couleur violette, un peu striée, piquetée de petits points blancs ; le Grand Alexandre, sous-variété du précédent, fleurs plus belles, c'est l'ancienne Rose Napoléon ; le manteau pourpre, fleurs grandes, pétales très-larges, d'un pourpre violet éclatant, moins double que la précédente, mais d'une végétation aussi forte ; la Négrette, fleurs doubles, moyennes, d'un pourpre violet très-foncé, mais qui s'éclaircit lorsque la fleur est épanouie. 4°. Les VELOUTÉES, Mahéca simple, à pétales d'un beau velouté et nuancés vers le centre de la fleur. Les autres galliques veloutés n'en sont que des sous-variétés ; Mahéca semi-double, fleurs grandes, cramoisies, éclatantes ; Velours pourpre, fleurs moyennes, très-doubles, cramoisi violet, nuancé d'un pourpre plus clair vers le centre ; Superbe en brun, fleurs très-belles, ayant des rapports avec celles du Velours pourpre, mais d'une couleur plus foncée, et les pétales maculés de taches brunes très-remarquables ; Pourpre charmant, fleurs moyennes, très-doubles, d'un pourpre éclatant, d'une couleur égale et très-veloutée ; Rose renoncule, fleurs moyennes, très-doubles, pétales courts, serrés, couchés en dehors dans l'épanouissement, nuancés du violet au rouge pourpre vif ; Cramoisi brillant, fleurs grandes, très-doubles, cramoisies et nuancées jusqu'au centre, du carmin le plus éclatant. Il a une sous-variété plus petite. On cite encore le Bizarre triomphant, le Grand Pompadour, la Noire de Hollande, l'Entreprise première, la Porcelaine à bords blancs. M. NOISETTE nous a fourni la liste suivante de nouvelles variétés classées comme celle ci-dessus, n°. 1. *Rosa gallica multiflora ; argentea ; debilis ; purpurea flore simplici ; plena sub nigra ; purpurea velutina ; marmorea ;* n°. 2. *Rosa gallica ; simplex floribus roseis ; nitida ;* n°. 3. *Rosa gallico papaverina ; borbonia ; poma granati ; cerasi coloris ; terminalis ; pontii ;* n.° 4. *Rosa gallica maheca flore multiplici ; materfamilias ; acquila nigra ; versicolor ; meleagris.*

22. ROSIER DE PROVENCE. (*Rosa provincialis.* WILLD.) Cette espèce a, comme la suivante, de grands rapports avec la Rose gallique. Tiges de 5 à 6 pieds, assez droites, à aiguillons assez rares et rougeâtres ; rameaux couverts, ainsi que les pédoncules et ovaires, de glandes pédicellées noires et visqueuses ; feuilles à cinq folioles presque rondes, terminées en pointes blanchâtres, cotonneuses en dessous et dentelées profondément ; fleurs, fin de juin et en juillet, larges de 2 pouces, d'un rouge violet, en corymbes de trois à sept, presque inodores, le calice à folioles, dont trois au moins toujours pinnées, ce qui distingue cette espèce du Rosier gallique. Variétés à fleurs doubles rouges ; Agathe royale, à fleurs nombreuses doubles, grandes, d'un rose vif ; Agathe

de Provence, sous-variété de la précédente, à fleurs plus pâles; Agathe polifère, à fleurs doubles, moyennes et dont il sort du cœur un ou deux boutons, mais qui s'épanouissent rarement; Duchesse d'Angoulême, auparavant Marie-Louise. C'est probablement le white rose Provence des Anglais, à fleurs moyennes, doubles, d'un blanc légèrement lavé de rose, assez nombreuses, touffe très-serrée. L'Enfant de France de Bruxelles, qui est probablement la rose de Provence couleur de chair, nommée le Roi de Rome et depuis Grand Dauphin, n'est qu'une variété de la précédente dont la couleur est plus foncée; Agathe ou Rose de Portugal, à fleurs très-jolies; Agathe de Francfort, à fleurs roses très-doubles, en corymbes nombreux et très-serrés. Il est rare que les fleurs prennent une belle forme.

23. Rosier de Champagne, Rosier de Meaux. (*Rosa remensis*, *meldensis*.) De l'Europe mérid. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente dont elle ne diffère que parce qu'elle est plus petite dans toutes ses proportions, et que les folioles calicinales ne sont pas toujours pinnées; fleurs, en juin et juillet, d'un rouge foncé, comme celles de Bourgogne. Variété à fleurs doubles. C'est le pompon des Alpes des jardiniers.

24. Rosier des Alpes, Rosier sans épines. (*Rosa alpina*.) Tiges de 5 à 6 pieds, non épineuses, branches et rameaux souples, rougeâtres et glabres; feuilles vertes et sans poils, à neuf folioles finement dentées, d'un vert clair et un peu glauques en dessous; fleurs, fin de mai et en juin, roses, moyennes, à odeur douce, semi-doubles et en bouquets terminaux; ovaires glabres, quelquefois hispides; pétioles et pédoncules quelquefois chargés d'aiguillons roses. Variété à fleurs doubles. Ce rosier, que quelques amateurs nomment *Rosier de Chine*, a des fruits globuleux presque ovales. Dans une terre franche et fraîche, sa végétation est vigoureuse et telle, que, si avant la floraison il survient un temps pluvieux et doux, les boutons à fleurs s'ouvrent, le calice et un ou deux pétales se développent; on aperçoit rarement une ou deux étamines; mais le pistil s'allonge et se développe en un bouquet de cinq ou six roses bien formées. En redressant la branche, avec l'attention d'arroser fortement les racines, on parvient à faire allonger le rameau qui sort de la fleur. Il se couvre de feuilles, et se termine en bouquet.

25. Rosier a feuilles de frêne. (*Rosa fraxinifolia*.) D'Écosse. Tiges presque inermes, ainsi que les pétioles; feuilles de 7 à 9 folioles ovales, mais allongées et semblables à celles du *fraxinus excelsior* dans les rameaux supérieurs. Fleurs, en juillet, moyennes, semi-doubles, roses et ter-

minales; ovaires semi-globuleux; divisions calicinales, allongées et semi-pinnées; pédoncules et calices couverts de poils hispides et très-courts.

TROISIÈME DIVISION. *Rosiers à fruits ovales.*

26. ROSIER A CENT FEUILLES. (*Rosa centifolia*) Tige de 6 à 8 pieds, à aiguillons inégaux et recourbés, branches et rameaux divergens; feuilles composées de 7 folioles ovales, légèrement velues et glauques en dessous; pétioles velus, glanduleux et épineux; fleurs, de juin en juillet, de 2 pouces et plus de diamètre, d'un rose vif et d'une odeur suave. Variétés : Rosier cent feuilles à fleurs semi-doubles; Rosier cent feuilles à fleurs-doubles; Rosier cent feuilles dite rose des peintres à fleurs très-pleines. Elle diffère peu de la Rose de Hollande qui a près de 4 pouces de diamètre, mais qui ne s'ouvre pas toujours aussi bien, et qui a les divisions calicinales foliacées : toutes deux sont d'un beau rose vif et ont une odeur suave; les tiges sont rameuses, diffuses et hérissées d'aiguillons comme le suivant; Rosier mousseux à fleurs doubles et à fleurs simples, dont les fleurs sont presque aussi grandes que celles des précédens, d'une couleur aussi belle et plus douce, et d'une odeur aussi suave. Il en diffère par les poils hispides, glanduleux et visqueux qui couvrent les pédoncules, les pétioles et les rameaux, et qui ont l'apparence de la mousse. Il a une sous-variété plus petite, plus colorée et plus double. Autre Rosier mousseux qui ne diffère du précédent que par la couleur blanche de ses fleurs et par ses feuilles plus glauques, épaisses et coriaces. Autres, Rosier mousseux à fleurs couleur de chair, à fleurs panachées. Rosier unique, qui a ses boutons teints à l'extérieur d'un rouge vif, mais dont la fleur est du blanc le plus pur. On le nomme aussi Rosier changeant, parce que les pétales, qui sont rouges avant l'épanouissement, paraissent blancs quand ils montrent leur surface intérieure. M. Bosc pense que c'est une hybride du *centifolia* et de l'*alba*. Une autre variété du même nom a les pétales extérieurs blancs et le centre de la fleur d'un joli rose. Rosier Vilmorin, (*Rosa centifolia carnea.*) moins pleine que la cent-feuilles des peintres, mais d'une couleur de chair très-tendre, et ayant une sorte de transparence qui la distingue facilement. Ses feuilles, d'un vert plus clair, sont tomenteuses en dessous. Il a une sous-variété, Rosier gros pompon ou Rosier de Bordeaux, ou Rosier de Bourgogne à grandes fleurs, dont les fleurs de la couleur et de la forme de la cent-feuilles des peintres, sont plus petites de moitié. Rosier à feuilles bipinnées, à feuilles de céleri ou de persil; sous-variété de la précédente dont elle ne diffère

que par ses feuilles découpées, mais dont les découpures disparaissent quelquefois; alors ce rosier est absolument semblable à l'autre. Rosier kingston, qu'on ne distingue du précédent que par ses fleurs d'un rose pâle et plus petites. Rosier Constance, variété à fleurs grandes, doubles, d'un rose pâle et nuancé vers le centre d'un rose très-vif.

On connaît encore plusieurs variétés, dont les principales sont le Rosier crénelé à folioles rondes, crénelées; le Rosier à feuilles crépues ou à feuilles de laitue; variété qui est à la cent-feuilles des peintres, ce qu'est celle à feuilles bipinnées, au gros pompon; ces variétés ne viennent point de graines, mais d'un jeu de nature dans les feuilles d'une branche, jeu qu'on a fixé par la greffe; Rose prolifère ou à roses foliées. Ces dénominations viennent de ce que les extrémités du calice deviennent des feuilles longues, profondément dentées et glanduleuses, qui s'élèvent autour de la fleur solitaire du centre de laquelle il sort une rose plus petite; Rose multiflore, qu'on croit un hybride du *Rosa centifolia* et du *gallica*, et qu'on distingue par ses fleurs nombreuses, précoces et en bouquets; Rosier œillet, nom qui lui vient de ce que les pétales en partie avortés, à limbe chiffonné et denté, et dont la base se rétrécit en onglet long et blanc, lui donnent l'apparence de l'œillet. C'est un jeu de la nature dans le rosier à cent feuilles, et qu'on a fixé par la greffe, comme celui produit dans un autre rosier à cent feuilles qui a perdu tous ses pétales, et qu'on nomme par cette raison *Rosa apetala*.

28. Rosier de Bourgogne, Rosier pompon. (*Rosa parvifolia*. Willd.) Tiges presque glâbres, grêles, courtes, rameuses et droites; feuilles à 5 ou 7 folioles, petites, velues en dessus et sur les bords; fleurs, en mai et juin, doubles, petites, charmantes et du plus joli rose. Variété à fleurs aussi doubles, plus grande et d'un rose très-vif. C'est le Rosier de Portugal de beaucoup de jardiniers. Autre à fleurs blanches; autre à fleurs pourpres, nommée le St.-François ou pompon de Bourgogne; le Rosier de Bourgogne franc de pied, fait un très-joli effet en pots, lorsqu'il n'y reste pas plus de deux ans. Après ce temps il faut le mettre en pleine terre. On le taille après la fleur pour avoir de nouveaux bois. C'est par cette raison qu'il ne produit d'effet que pendant deux ans lorsqu'il est greffé sur tige, parce qu'on ne peut lui former une jolie tête.

28. Rosier de Damas, Rosier des quatre saisons. (*Rosa damascena*. Willd.) Buisson de 5 à 6 pieds; branches et rameaux nombreux, à forts aiguillons épars, rouges et recourbés; feuilles de cinq à sept folioles ovales, assez grandes, fortement et également dentées, blanchâtres et cotonneuses en dessous; fleurs, en mai et juin, et une seconde fois en

septembre et octobre, terminales et réunies en petit nombre sur de longs pédoncules hispides, écartés les uns des autres. Elles sont grandes et roses; ovaires ovales et renflés; divisions calicinales un peu pinnées. Variétés; Rosier de Portland, à feuilles peu aiguës, comme rongées à leur extrémité et d'un vert tendre; fleurs semi-doubles et incarnates; fruits ovales, mais plus étroits vers la base; Rose d'Yorck et de Lancastre, à fleurs blanches et rouges, et plus fortement panachées que celles du *Rosa versicolor*. Sa sous-variété, la Félicité, a ses jolies fleurs nuancées de rose et de couleur de chair; le Rosier de Damas couleur de chair a ses fleurs doubles carnées et les plus grandes de l'espèce; Rosier à bouquets, Rosier de Damas rouge, dont la sous-variété, Rosier de Damas argenté, produit beaucoup d'effets par ses corymbes composés de cinq à vingt fleurs doubles, moyennes, roses et qui couvrent l'arbuste. L'autre sous-variété, nommée *quatre saisons argentée*, a ses fleurs moyennes, blanches avec du rose dans le centre, Rosier de tous les mois. (*Rosa perpetua.*) Il se distingue particulièrement des autres variétés, parce qu'il est presque toujours en fleurs, au lieu que les autres ne fleurissent qu'au printemps et à l'automne.

Rosier de deux saisons. (*Rosa bifera.* Pers.) Cette espèce se distingue de la précédente par un port plus ouvert et moins élevé, par ses branches et rameaux plus forts, moins touffus et tortueux; par ses feuilles élargies à leur extrémité, plus finement dentées et d'un vert plus jaunâtre; enfin par ses fleurs plus nombreuses, qui forment de plus gros bouquets; ses ovaires sont très-allongés, sans aucun rétrécissement vers le calice; et leur base se confond avec le pédoncule, qui est très-court, et couvert d'aiguillons; enfin ses épines, moins fortes, sont plus multipliées. On en distingue trois variétés, à fleurs roses foncées, à fleurs blanches, à fleurs carnées ou blanches et très-doubles. Cette dernière forme est un vrai thyrse, composé de 20 à 25 fleurs. Ces rosiers fleurissent deux fois l'année, en mai et septembre, d'où leur surnom *bifera*.

30. Rosier de Francfort, Rosier turbiné. (*Rosa turbinata.* H. K.) Buisson de 5 à 6 pieds, gros et large; feuilles à cinq folioles ovales, aiguës, ridées, vertes et glabres, glauques en dessous, toutes ses autres parties velues et cotonneuses; fleurs, en juin, de plus de 2 pouces de large, d'un rose vif, et peu odorantes; ovaires, gros et en forme de toupie, d'où le surnom *turbinata*. Variété à fleurs doubles.

31. Rosier blanc. (*Rosa alba.* Lin.) Des montagnes de l'Europe. Arbrisseau de 6 à 10 pieds; tiges droites, fortes, munies comme les pétioles, de forts aiguillons à large base, pédoncules garnis de glandes pédicellées; feuilles à cinq

folioles ovales, d'un vert foncé, souvent d'un aspect glauque; fleurs, en juin et juillet, un peu carnées lorsqu'elles commencent à s'épanouir, ensuite très-blanches, et d'une odeur peu agréable. Variétés : Rosier à fleurs blanches et doubles; Rosier incarnat ou grosse cuisse de nymphe, dont la couleur est très-agréable, et dont la forme et le volume sont à peu près les mêmes que ceux de la rose blanche; la fausse unique ou cuisse de nymphe en bouquets, à laquelle on a trouvé des rapports avec l'unique du *centifolia*; la petite cuisse de nymphe, à fleurs moyennes, de forme régulière et carnées; couleur qu'elles conservent dans l'épanouissement; la Rose à cœur vert, remarquable par ses pétales d'un blanc verdâtre, et son cœur d'un vert décidé; la Rose royale; très-belle variété, dont les fleurs très-larges et très-pleines, de couleur de chair rosé et d'une odeur agréable, sont réunies en bouquets, de cinq à quinze; la cocarde, dont les fleurs semi-doubles sont, les unes blanches, les autres lavées de rose, et à boutons roses, la belle aurore à fleurs moyennes, régulières, d'un blanc rosé tirant sur le jaune; l'Élisa, qui a des rapports avec la belle aurore, dont elle paraît une sous-variété : la couleur rose de ses pétales à l'onglet, s'éclaircit jusqu'au limbe qui est blanc; la Céleste, dont les pétales de la circonférence d'un blanc pur, prennent une teinte de bleu céleste; enfin le Rosier à feuilles de chanvre, à tiges glabres et sans épines, à feuilles de trois à cinq folioles, blanchâtres et tomenteuses en dessous; à fleurs, en juin, deux ou trois réunies, axillaires, blanches et doubles; folioles calicinales, simples et allongées.

32. Rosier évratin, Muscade rouge de Hollande. (*Rosa evratina.* Bosc.) Espèce vigoureuse. Tiges peu chargées d'aiguillons; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, souvent obtuses, d'un vert foncé, luisant en dessus, pâle en dessous; fleurs, en juin et juillet, d'un rouge pâle, légèrement odorantes, en panicules pendantes et terminales; folioles du calice très-longues et glanduleuses. Variété à fleurs doubles.

33. Rosier digitaire. (*Rosa digitaria.* Bosc.) Tiges rarement épineuses; feuilles à cinq folioles lancéolées, aiguës, d'un vert pâle, un peu clair en dessous; fleurs larges de 2 pouces; ovaires de la forme d'un dé à coudre renversé, et parsemés de quelques glandes comme les pédoncules. Variétés à fleurs semi-doubles, panachées de rouge et de blanc.

34. Rosier multiflore. (*Rosa multiflora.* Thunb. — Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 67.) Du Japon. Rameaux longs, sarmenteux, garnis d'aiguillons crochus; feuilles nombreuses, de cinq à sept folioles opposées, sessiles, velues comme le pétiole commun qui est canaliculé; fleurs, fin de juin et en juillet, un peu plus grosses que les roses pompons, doubles,

doubles, en bouquets de trois à vingt, d'une jolie couleur rose, mais qui pâlit au bout de quelques jours, et d'une odeur agréable, surtout le soir; styles avortés et convertis en prolongemens étroits et foliacés. On remarque quelquefois des fleurs blanches parmi les roses. Cette espèce délicate demande une exposition chaude et abritée, et à être garantie du grand froid, surtout la première ou la deuxième année. La longueur des branches oblige à les palisser contre un mur, une tonnelle, etc. On possède le type à fleurs simples, que M. NOISETTE a rapporté d'Angleterre, comme beaucoup d'autres roses, telles que quatre roses mousseuses nouvelles, etc.

35. ROSIER DE NOISETTE. (*Rosa noisetteana*) Des États-Unis d'Amérique. Il a été trouvé par un frère de M. NOISETTE, auquel on l'a dédié. Ce rosier a beaucoup de rapports avec le précédent; ses rameaux sont de même longs et sarmenteux; mais ses fleurs sont un peu plus grandes, d'une odeur agréable plus prononcée, blanches, et leurs styles sont glabres et distincts. Ces fleurs, disposées au sommet des tiges et des rameaux en nombre variable, communément depuis dix jusqu'à trente et quelquefois jusqu'à cent, forment, en juin et juillet, un bouquet naturel du plus charmant aspect. Nous n'avons encore vu cette espèce que chez M. NOISETTE qui la cultive dans ses bâches; il pense qu'avec la précaution de la couvrir pendant les grands froids, elle pourra passer l'hiver en pleine terre.

36. ROSIER TOUJOURS VERT. (*Rosa sempervirens.* WILLD. *Rosa scandens.* MILLER.) D'Italie et du midi de la France. Arbrisseau toujours vert, et d'orangerie; tiges rampantes, de 10 à 12 pieds, à aiguillons nombreux; feuilles à sept folioles, d'un vert luisant; fleurs, fin de juin et en juillet, blanches, petites, d'une odeur musquée. On ne le cultive que pour son feuillage persistant.

37. ROSIER DU BENGALE. (*Rosa bengalensis.* PERS. *Rosa semperflorens.* CURT.) Arbrisseau de 4 à 6 pieds; tiges fortes, glabres, droites, armées de quelques aiguillons recourbés et rouges comme les pétioles et les pédoncules; feuilles à trois ou cinq folioles oblongues, aiguës, glabres, d'un vert clair et luisant, longues de 2 pouces, et à stipules ailées, rouges et ciliées; fleurs, de mai en novembre, d'un rose très-agréable, plus ou moins tendre, à peine odorantes, et de 2 pouces de large. Variétés, à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles; à fleurs blanches; à feuilles variables, qui se distingue par ses feuilles tantôt simples, tantôt pinnées; la bichone, dont les fleurs, de couleur vive et plus odorantes, sont panachées de nuances plus pâles, et ont les pétales recoquillés; à feuilles de pêcher, dont les fleurs, de la cou-

leur de l'espèce, ont les pétales très-étroits et très longs; le petit pompon de Bengale, à fleurs très-petites.

38. Rosier de la Chine. (*Rosa sinensis.* Willd.) Arbuste d'orangerie, de 1 à 2 pieds au plus, ayant peu d'aiguillons; feuilles à trois folioles ovales, acuminées, glabres, d'un pouce de long; fleurs, en juin et juillet, d'un rouge foncé, odorantes, solitaires et terminales; pédoncules légèrement cotonneux. Variétés, à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles, toutes d'un rouge foncé. M. de Pronville regarde la rose à odeur de thé comme une de ses variétés et non du Rosier du Bengale, dont elle a la forme et le feuillage; elle est solitaire, grande, couleur de nankin et à odeur du thé, mais seulement en plein air.

39. Rosier muscade, musqué, *ou* d'Alexandrie. (*Rosa moschata.* H. P. — H. Sch. 280.) De Barbarie. Tige droite de 6 à 8 pieds, forte, à aiguillons rouges et à large base comme ceux des branches qui sont longues et qui ont besoin d'appui; feuilles de trois à cinq ou sept folioles ovales oblongues, aiguës, glabres, luisantes, glauques et tomenteuses en dessous; pétioles très-épineux; fleurs, d'août en novembre, moyennes, nombreuses, blanches, d'une odeur musquée très-agréable et en panicules allongées et terminales. Variétés, à fleurs semi-doubles; à fleurs doubles et roses. Aussi délicat que le multiflore, il demande le même traitement. Ces deux espèces font de l'effet en pot.

40. Rosier *ou* Églantier a feuilles odorantes. (*Rosa rubiginosa.* Lin.) Indigène. Buisson de 10 à 12 pieds et large; tiges et pétioles armés de forts aiguillons; bourgeons visqueux; feuilles à sept folioles ovales, obtuses, rugueuses, d'un vert cendré, souvent luisantes en dessous, exhalant, lorsqu'on les froisse, ou dans la chaleur, l'odeur de la pomme de reinette; fleurs, en juin et juillet, moyennes, rougeâtres et un peu odorantes. Variétés, à fleurs doubles panachées; à fleurs blanches; à feuilles persistantes; à fleurs en ombelle. On se sert quelquefois de l'espèce comme sujet pour greffer d'autres espèces; mais les greffes reprennent difficilement.

41. Rosier des haies, Rosier sauvage, des chiens, Églantier, harponier. (*Rosa canina.* Lin.) Indigène. Arbrisseau de 6 à 10 pieds, à tiges et pétioles armés de forts aiguillons; fleurs, en mai et juin, larges de 2 pouces, rougeâtres et légèrement odorantes; fruits bons à manger, mais qu'on ne doit cueillir que lorsque la gelée a passé dessus. Un insecte, le diplopède du rosier, Geoffroy (*Cinips Rosæ* Lin.), produit par ses piqûres sur cette espèce, des excroissances nommées *bédéguars*, pommes mousseuses, éponges

d'églantier. Variété à fleurs doubles. Ce rosier est d'une grande utilité pour les autres espèces, parce que c'est sur lui qu'elles reprennent plus facilement. On le multiplie de graines et de rejetons qui partent de ses racines traçantes, s'élèvent de 5 à 6 pieds dans l'année, et qui sont meilleures que les anciennes pour servir de sujets. Le *Rosa sepium* diffère par ses dimensions plus grandes, son écorce plus rouge et ses feuilles très-glanduleuses sur les bords et en dessous. Il a une variété à fleurs doubles. Comme il s'élève plus que le *Rosa canina*, il peut servir de sujet lorsqu'on veut des tiges de plus de 6 à 7 pieds.

42. Rosier tomenteux, rose canine cotonneuse. (*Rosa tomentosa.* Pers.) Cette espèce se rapproche du *Rosa canina*; mais les ovaires sont plus arrondis et plus glanduleux. Sa variété aurait de plus grands rapports avec le *Rosa villosa*, si l'ovaire n'était pas plus allongé et glabre. Feuilles ovales et fleurs roses, en mai et juin.

43. Rosier a feuilles ternées. (*Rosa ternata.* Poir.) De la Chine. Buisson médiocre, à épines courtes, recourbées, opposées et rouges comme l'écorce. Feuilles persistantes, moyennes, lancéolées, luisantes et d'un vert foncé; fleurs blanches; fruits assez gros, un peu rétrécis vers la base et couverts, ainsi que les pédoncules, d'un grand nombre de poils roussâtres; divisions calicinales simples.

44. Rosier de Macartney. (*Rosa bracteata.* Vent.) De la Chine. Rameaux velus et armés d'un grand nombre de petites épines; feuilles composées de sept folioles ovales, obtuses, glabres et luisantes; pétioles épineux et velus; fleurs, en juillet, août et septembre, solitaires, d'un blanc jaunâtre, odorantes, larges d'un pouce et demi à deux pouces; ovaires soyeux. Culture du rosier multiflore et aussi délicat.

Ces espèces et leurs variétés, au nombre d'environ 200, sont de pleine terre, à l'exception des cinq espèces indiquées pour être d'orangerie; toutes supportent bien le froid, excepté les rosiers muscade, multiflore, noisette, à feuilles simples, et macartney, qu'on fera bien de garantir pendant les fortes gelées avec des paillassons, s'ils sont contre un mur, ou d'empailler; particulièrement ceux greffés dont la tête perdue priverait de toute ressource, pendant que les racines des autres repousseraient et répareraient l'année suivante les dégâts occasionés par le froid.

Les rosiers aiment une terre franche legère, un peu fraîche et amendée de temps à autre avec du terreau bien consommé. Cet engrais, donné à propos, entretient leur belle verdure, les fait pousser vigoureusement et donner un plus grand nombre de belles fleurs. L'exposition qui leur convient

le mieux, surtout pour le plus grand développement de leurs fleurs, et leur conservation, est à mi-soleil.

On multiplie les rosiers par les marcottes et les greffes. Quelques espèces peuvent venir de boutures; d'autres fournissent beaucoup de rejetons qui s'enracinent, et qu'on lève à la fin de l'automne dans les terrains légers, et au commencement du printemps dans les terres plus fortes et humides. Les sujets francs servent à former des buissons et durent très-long-temps, parce qu'il part tous les ans de nouveaux jets des racines. Mais les sujets greffés qui périssent plus tôt, ont l'avantage d'avoir une belle tête sur une seule tige à la hauteur qu'on désire. On marcotte par le simple couchage des branches, et plus sûrement par strangulation. La greffe se fait en écusson, à œil poussant, ou en fente au printemps, et plus tard, à œil dormant. On emploie ordinairement pour sujets; l'églantier des haies, (*Rosa canina*), qu'on se procure en novembre et décembre, et qu'on distingue de l'églantier, ou rosier des champs, dont la tige, en général violette, très-longue et de même grosseur dans toutes ses parties, est couverte d'épines plus faibles et quatre fois plus nombreuses que sur la tige du rosier des haies. Pour assurer leur reprise, il faut choisir des rejetons d'un et deux ans au plus, bien enracinés. A mesure qu'on les lève, on couvre les racines pour prévenir le desséchement du chevelu. Si on ne les plante pas de suite, on doit plonger leurs racines dans un mortier de forte terre argileuse et tenace, qui les préserve du hâle, en formant un enduit autour, ce qui n'empêche pas la sortie du chevelu.

Si on peut mettre l'églantier en place au lieu de le mettre en jauge, on sera plus assuré de la reprise. Au moment de la plantation, on prépare les racines et on coupe la tige à la hauteur qu'on juge convenable, et qu'on proportionne à leur force, et surtout à leurs racines plus ou moins abondantes. On leur donne un tuteur. Si on désire des sujets forts et de plus longue durée, on n'y touche pas dans l'année de la plantation, et on se contente de leur donner un ou deux binages et quelques arrosemens, si la terre se dessèche. Ce n'est qu'après la chute des feuilles, qu'on doit tailler, afin de ne conserver que les branches utiles pour la greffe. On coupe ces dernières à 6 ou 8 pouces. Si on greffe au printemps, on doit le faire sur les pousses de l'année précédente, mais lorsqu'on établit ces écussons à œil dormant, on peut les placer sur les branches conservées, ou sur la tige directement au-dessous des branches. On pourrait établir les greffes sur le rosier blanc ou sur le rosier évratin, et en général, il y aurait de l'avantage à choisir ses sujets dans les espèces de même force que ceux qu'on veut multiplier. Un églantier très-vigoureux

sur lequel on place une petite espèce qui ne peut consommer qu'une partie de la séve, pousse, de la tige ou des racines, de fort jets qui finissent par attirer toute la séve et affamer la greffe. Si on veut se servir de l'églantier pour ces faibles espèces, il vaut mieux les greffer sur des sujets plantés dans l'année, et qui n'ont fait qu'une pousse médiocre; il serait même préférable de placer leurs greffes sur des espèces à fleurs doubles, soit greffés, soit sur franc, dont la séve est moins active. La greffe y prospérera mieux et donnera des fleurs doubles et plus belles.

L'amateur qui se contente des variétés connues, se fera une collection parmi les plus belles espèces à fleurs doubles, indiquées ci-dessus; mais celui qui veut avoir de nouvelles variétés, doit se procurer des espèces et variétés à fleurs simples et semi-doubles, et particulièrement dans les plus nouvelles, l'expérience ayant constaté que les graines d'une variété nouvelle donnent des sujets dont les fleurs et les fruits varient davantage. Les graines des fleurs semi-doubles lui donneront plus de variétés à fleurs semi-doubles et doubles; mais celles des fleurs simples lui fourniront des fleurs plus larges et plus étoffées. M. Lelieur, qui a formé une très-belle collection de rosiers au jardin fleuriste de Saint-Cloud, pense qu'on ne doit semer que les graines des greffes, placés sur des rosiers francs à fleurs doubles. L'expérience justifiera si ce nouveau principe, fondée sur l'influence de la séve du sujet sur le fruit, produit les mêmes effets sur la beauté des fleurs que sur les qualités des fruits. Quoi qu'il en soit, on attend que les graines soient bien mûres pour les cueillir, et on les sème aussitôt dans des terrines, ou même en pleine terre. Une partie lève au printemps suivant, et l'autre l'année d'après.

On donne à ces semis les soins ordinaires. Ils fleurissent la troisième année, et quelques-uns même dans la seconde, si l'année précédente leur a été favorable. Si des espèces anciennes produisaient quelques singularités, telles que des fleurs ou des feuilles panachées, etc., qu'on voulût propager, on prendrait des écussons dans les branches et immédiatement au-dessus du point où ces phénomènes ont eu lieu. On taille les rosiers précoces sur le jeune bois en automne, et les autres au printemps. On renouvelle cette opération sur les rosiers des quatres saisons après la fleur, pour leur en faire donner de nouvelles. On détruit le bois mort à la taille. Les rosiers francs de pieds se cultivent plus communément en buisson, et ceux sur églantiers en tête. Il est essentiel de visiter souvent ces derniers, pour détruire les rejetons et les pousses qui viennent sur la tige. Lorsqu'on n'a pu se procurer que des écussons d'une espèce, et qu'on désire l'avoir franc de

pied, on coupe l'églantier pour marcotter la tête. Le rosier est souvent attaqué du puceron. On peut les détruire avec la composition de M. Tatin (*Voyez* p. 106.) Il est quelquefois pris du blanc, qu'on doit détruire avec l'eau de chaux; autrement on perdrait l'arbrisseau. Si le blanc n'avait attaqué qu'une place, ou pourrait se contenter de la gratter, et puis de la laver avec un mélange d'eau et de vinaigre.

RUE, *Ruta* en grec *rhytê*, du verbe *rhyô*, j'entraîne, à cause des vertus expulsives attribuées à ce genre de la Décandrie Monogynie, et type de la famille des Rutacées.

1. Rue commune. (*Ruta graveolens*. Lin. — Jaum. pl. fr. 4, t. 327.) De la France mérid. Arbuste de 2 à 3 pieds, en buisson arrondi, et à rameaux nombreux; feuilles nombreuses, à folioles petites, ovales, en coin à la base, charnues, lisses et glauques; fleurs, en juillet et août, en panicules terminales, d'un jaune pâle, à quatre pétales et huit étamines, excepté la fleur de l'extrémité qui a cinq pétales et dix étamines. Chaque étamine s'approche à son tour du pistil pour le féconder. Terre franche légère et médiocre, plus sèche qu'humide; exposition aérée et chaude. Multiplication par l'éclat des pieds en automne, ou de semences au printemps. Souvent la graine répandue naturellement fournit des élèves au printemps suivant. Cet arbuste, d'une odeur forte et d'un goût âcre et amer, est employé en médecine comme vermifuge et emménagogue.

2. Rue de montagne. (*Ruta montana*. Lin.) Du même lieu. Espèce, ou variété de la précédente, semblable, mais plus petite dans toutes ses parties; fleurs, un mois plus tard, et d'un jaune verdâtre. Même culture. Elle réunit les mêmes propriétés que la précédente. Ces deux arbrisseaux sont quelquefois endommagés par les gelées, mais les racines ne périssent pas.

RUELLIE, *Ruellia*. Genre de la Didynamie Angiospermie, fam. des Acanthées, et consacré à Ruelle, botaniste français.

1. Ruellia a fleurs bleues *ou* Ruellie variable. (*Ruellia varians*. Vent. Jard. de Cels. 46 — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 145.) Joli arbuste de l'Inde, toujours vert. Tige droite, tétragone, un peu rude, rameuse; feuilles opposées, longues de 6 pouces, ovales oblongues, aiguës, rudes, à nervures parallèles, et pâles en dessous; fleurs, en janvier et mai, nombreuses, de 10 lignes de large, du bleu le plus beau, et qui se change en pourpre, d'où le surnom *varians*, au nombre de vingt-quatre, en épis carrés, et accompagnées de bractées semblables aux feuilles, mais plus petites et d'un

blanc de lait, à l'exception des nervures. De serre chaude; terre franche et substantielle. Multiplication facile de boutures, à la fin du printemps, sur couche chaude; garantir des kermès de serre.

2—4. On cultive aussi deux espèces plus jolies de ruellie, l'OVALE (*Ruellia ovata.* CAV.) et la BLANCHE (*Ruellia lactea.* CAV.) Toutes deux sont du Mexique, et demandent les mêmes soins que le *Ruellia varians.* La dernière, dont les fleurs, en août, sont d'un blanc de lait pur, est vivace: la première, à fleurs bleues et en août, n'étant que bisannuelle, ne peut se multiplier que de graines qu'elle a mûries. Le *Ruellia formosa. Bot. reg.*, est une belle et nouvelle espèce du Brésil, à tiges ligneuses et droites, à rameaux nombreux, presque toujours garnis, en été, de trois fleurs axillaires, d'un rouge-carmin éblouissant; feuilles entières, ovales, pubescentes. Même culture.

SANTOLINE, *Santolina.* (Syngénésie Polygamie égale, famille des CORYMBIFÈRES.)

1. SANTOLINE COMMUNE *ou* PETIT CYPRÈS. (*Santolina chamœcyparissus.* LIN.) La France mérid. Arbuste de 18 pouces, en buisson; à tiges et branches tomenteuses et blanches; rameaux nombreux; feuilles nombreuses, persistantes, sessiles, en paquets, très-petites, linéaires, épaisses, tuberculeuses, cotonneuses et blanches en dessous; fleurs, en juillet et août, d'un beau jaune, en corymbes terminaux, et d'une odeur forte. Terre légère et un peu pierreuse; exposition chaude. Multiplication de marcottes et de boutures, couverture dans les fortes gelées. Cet arbuste est propre à garnir les coteaux des jardins paysagers.

SAPIN, *Abies.* Arbres toujours verts de la Monœcie Monadelphie, et de la famille des CONIFÈRES.

1. SAPIN COMMUN *ou* A FEUILLES D'IF, ou blanc ou argenté, ou de Normandie. (*Abies alba.*— *Pinus picea.* LIN.) D'Europe, sur les montagnes. Arbre de première grandeur, droit, pyramidale, à branches verticillées et horizontales; feuilles linéaires, échancrées au sommet, d'un vert foncé, planes et rangées de chaque côté sur les rameaux comme les dents d'un peigne, d'un blanc argenté en dessous; cônes droits, longs de 6 pouces; fleurs, en mai, cônes petits, solitaires et droits. On le multiplie de graines extraites des cônes cueillis de janvier à mars; on les sème presque aussitôt en pleine terre de bruyère, ou dans des pots remplis de cette terre, et placés à l'ombre sur une couche tiède. Au printemps suivant, on lève le jeune plant en motte, s'il est possible, pour le repiquer à 6 pouces de distance

dans une terre franche légère et un peu ombragée. On le couvre de litière dans les fortes gelées. A trois ans, on peut le mettre en place ou en panier, pour être transporté au besoin. Le sapin produit une térébenthine dite de Strasbourg dans le commerce. Son écorce sert à tanner les cuirs. Sa sève et son écorce intérieure ont les mêmes qualités que celles du pin d'Ecosse. Son bois, d'une bonne qualité, est du service le plus étendu pour la marine, la charpente et la menuiserie. Il est, ainsi que les suivans, très-propre à l'ornement des jardins paysagers.

2. Sapin baumier, Baumier de Giléad. (*Abies balsamea.* Mill. *Abies balsamifera.* Mich. *Pinus balsamea.* Lin.) De l'Amériq. sept. Arbre de 20 à 30 pieds, en France, mais qui, plus au nord et dans un terrain convenable, acquiert 40 à 45 pieds. Il ressemble au sapin commun par son port. Feuilles plus nombreuses, et rangées de même, mais à double rang, plus petites, et qui exhalent l'odeur du baume de Giléad ou de Judée, quand ou les froisse; fleurs, en mai; cônes plus gros et plus courts que ceux du sapin commun, droits, qu'on cueille ici en juillet, et dont les graines sont munies de membranes d'un très-joli violet. Ce sapin aime l'exposition du nord et un terrain sablonneux; du reste même culture. On tire des tumeurs qui se forment sur le tronc et les branches, une résine à laquelle on a donné le nom de baume du Canada ou de Giléad, quoique très-différente du vrai baume de Giléad qu'on tire de l'*Amyris gileadensis.*

3. Sapin du Canada, Hemloch-Spruce des Anglais. (*Abies canadensis.* Mich. *Pinus canadensis.* Lin.) Arbre de 70 à 80 pieds; tige droite; pousses de l'année recourbées, mais se redressant ensuite; feuilles aplaties de 6 à 8 lignes, disposées sur deux rangs, et d'un vert gai. Sa forme élégante le rend très-propre pour les jardins paysagers, et le vert de ses feuilles produit un effet agréable, avec celui des autres sapins; fleurs, en avril; cônes renversés, à l'extrémité des branches, ayant seulement 8 ou 10 lignes de long. Cet arbre souffre la taille comme l'if, et peut être employé à former des charmilles. Son bois est de médiocre qualité; mais son écorce est, après celle du chêne, la meilleure pour tanner les cuirs. Même culture. On peut, à defaut de sapin noir, faire de la bière avec ses rameaux; mais elle est inférieure.

4. Sapin blanc de Canada, Sapinette blanche. (*Abies alba.* Mich.) Arbre de 40 à 50 pieds, qu'on ne distingue des *epicea*, au premier coup d'œil, que par la couleur des feuilles, d'un vert foncé ou bleuâtre, et par leur position autour de la branche, pendant que les *epicea* les ont aplaties et rangées à droite et à gauche comme le sapin. Il croît rapidement, et s'accommode de tous les terrains; mais il vient

mieux dans les sols profonds ; ses cônes sont petits et renversés comme ceux de l'hemloch-spruce. On sème ses graines en pleine terre légère ou de bruyère, au printemps, à l'ombre. Les jeunes plants supportent très-bien l'hiver, comme ceux de l'épicea. Son bois est inférieur à ceux des sapins argentés, noir et épicea. On peut faire avec ses rameaux de la bière, à défaut de Sapin noir.

5. Sapin épicea *ou* Épicea de Norwége, Pesse, Faux sapin. (*Abies picea*. H. P. — *Pinus abies*. Lin.) Il fournit la poix, d'où il lui a été donné le surnom de *picea*. Du nord de l'Europe, où il préfère les vallées d'un sol profond, et s'élève droit à une grande hauteur : on peut le placer dans certaines parties des grands jardins paysagers qu'on destine au recueillement. Branches presque verticillées, souvent pendantes, un peu nues ; feuilles moins longues que celles du sapin, étroites, droites, piquantes, presque tétragones, rangées des deux côtés des rameaux ; fleurs, en avril. Les cônes sont allongés et cylindriques. Même culture que les précédens, et pouvant se multiplier de boutures ainsi que la sapinette. Son bois, plus blanc que celui du sapin commun, sert aux mêmes usages. On en tire la poix ordinaire, dite poix grasse ou de Bourgogne.

6. Sapin noir. (*Abies nigra* Mich.) Arbre de 70 à 80 pieds, du nord de l'Amérique septent. Tige droite ; feuilles roides, nombreuses, rapprochées, petites, placées comme celles de la sapinette, mais d'un vert sombre et triste. Il réussit dans les sols humides, profonds, froids, et vient bien, quoique rapproché des autres de quatre à cinq pieds. Son bois blanc, fort, léger et élastique, est, dit-on, supérieur à celui des autres sapins. C'est avec ses jeunes branches qu'on fait de la bière dans le nord de l'Amérique. Il a une variété à bois rouge. Même culture, mais placé au nord, et plus d'humidité.

SAUGE, *Salvia*. (*Voy.* aux plantes aromatiques et d'agrément.)

1. Sauge pomifère. (*Salvia pomifera* Lin.) Tige de 4 à 5 pieds ; feuilles ovales-lancéolées, crénelées, ridées et cotonneuses ; fleurs, en juin et juillet, courtes, grosses, en épis, bleues, marquées à la base de la lèvre inférieure d'une tache jaunâtre. La piqûre d'un insecte produit, sur les feuilles, des galles ou pommes qu'on mange en Crète, île dont cet arbuste est indigène. Terre légère et chaude ; exposition au midi. Multiplication au printemps, de graines semées sur un terrain chaud et bien ameubli, ou par l'éclat des pieds.

2. Sauge de Crète. (*Salvia Cretica*. Lin.) Feuilles étroi-

tes, lancéolées, presque linéaires, rétrécies en pétiole à leur base; fleurs d'un rouge pâle, disposées en verticilles écartés et peu garnis; calice profondément divisé en deux lèvres. Même culture.

3. Sauge cardinale. (*Salvia coccinea*. Lin.) De la Floride. Tiges de 4 pieds, velues, carrées, droites; feuilles en cœur, pointues, velues, douces au toucher, persistantes; fleurs, presque toute l'année, grandes, d'un écarlate vif, étroites, en épis verticillés et terminaux. Terre franche légère et substantielle; de serre tempérée ou de très-bonne orangerie près des jours. Multiplication au printemps, de graines sur couche et sous châssis, ou de boutures à l'ombre tout l'été. Arrosemens modérés et exposition au midi en plein air.

4. Sauge élégante (*Salvia formosa*. L'Hér. *Stirp. nov.* 21.) Du Pérou, dans les lieux pierreux. Charmant arbuste de 2 pieds, branchu; feuilles persistantes, en cœur, pointues, larges, fermes, un peu velues et d'un beau vert; fleurs, presque toute l'année, grandes, velues, d'un beau rouge écarlate et axillaires. Même culture.

5. Sauge citronnée. (*Salvia chamœdryoïdes*.) De la Nouv.-Espagne. Arbuste de trois pieds. On le multiplie facilement de boutures. Fleurs qu'on voit pendant tout l'été, grandes et d'un très-beau bleu; feuilles ovales et rugueuses, sentant le *citron*. D'orangerie; du reste même culture.

6. Sauge d'Afrique (*Salvia africana*. Lin.) Du Cap de Bonne-Espérance. Arbrisseau de 5 à 6 pieds, dont la tige se divise en rameaux nombreux, opposés, effilés, garnis de feuilles sessiles, ovales, dentées, un peu ridées en dessus, cotonneuses en dessous; fleurs assez grandes, violettes ou d'un bleu foncé, disposées au sommet des rameaux, sur des épis nombreux et un peu garnis; en juillet et août. Plantation en pot et orangerie pendant l'hiver.

7. Sauge paniculée. (*Salvia paniculata*. Lin.) Du même pays que la précédente, dont elle a le port, mais dont elle diffère par ses feuilles ovales-cunéiformes, rétrécies en pétiole à leur base, vertes en dessus et en dessous; par ses fleurs plus grandes, d'un bleu clair, disposées en épis plus nombreux et paniculés; en juillet et août. Même culture.

8. Sauge des Canaries. (*Salvia canariensis*. Lin.) Arbrisseau de quatre à cinq pieds, originaire des îles Canaries comme l'indique son nom spécifique. Feuilles triangulaires, oblongues, un peu ridées, finement crénelées, vertes des deux côtés; fleurs, en juillet et août, disposées sur des épis opposés, dont l'ensemble forme une panicule terminale. Même culture.

9. Sauge léonuroïde. (*Salvia leonuroïdes.* Lam. — *Salvia formosa.* L'Hérit. *Stirp.* 1, p. 41, t. 21.) Sous-arbrisseau originaire du Pérou, dont les tiges s'élèvent à 4 ou 5 pieds. Feuilles pétiolées, en cœur, glabres, d'un vert foncé en dessus; fleurs grandes, d'une belle couleur écarlate, disposées par verticilles, cinq à six ensemble. Fleurit pendant une grande partie de l'été. Même culture.

10. Sauge dorée. (*Salvia aurea.* Lin. — Curt. 182.) Arbrisseau de 6 pieds, vigoureux et venant du Cap; fleurs, en mai, grandes, d'un beau jaune doré qui se change en couleur de rouille, et qui laisse échapper une liqueur mielleuse; feuilles ovales, mais arrondies par le sommet, argentées, tronquées à la base. Même culture. Toutes ces sauges sont d'un joli effet, et se cultivent pour l'agrément. On ne tire un parti utile que de la sauge officinale (*Voyez* pag. 184.) qui est tonique, cordiale, stomachique, et qu'on prend en infusion théiforme. Les calices des fleurs fournissent de l'huile essentielle.

SAULE, *Salix*, de *salire*, sauter, pour exprimer l'accroissement rapide de ce genre de la Diœcie Diandrie, famille des Salicinées, dont les espèces ont en général les rameaux souples et plians, et conviennent aux sites aquatiques des jardins paysagers.

1. Saule commun *ou* blanc. (*Salix alba.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3. 25.) Indigène, sur le bord des eaux et des prairies humides. Arbre de 40 à 50 pieds à écorce grise; rameaux lisses et bruns; feuilles longues, lancéolées-linéaires, dentées, soyeuses et argentées en dessous; fleurs, en avril et mai et insignifiantes comme toutes celles du genre. Comme on est dans l'usage de l'étêter et ensuite de lui couper ses branches tous les deux ou trois ans, le tronc pourit promptement; il se creuse, et il n'en reste presque que l'écorce, ce qui ne l'empêche pas de produire de fortes branches. Son écorce est fébrifuge.

2. Saule pourpre, Osier rouge *ou* franc. (*Salix purpurea.* Lin.) Indigène. Arbrisseau moyen, mais qu'on réduit en buisson en coupant annuellement ses branches, d'un rouge pourpre très-vif; feuilles longues, étroites, finement dentées, les inférieures opposées, d'un vert jaunâtre. Cette espèce est plus que les autres estimée des vanniers et tonneliers, parce que ses branches, moins rameuses, se fendent mieux et plus aisément.

3. Saule Osier jaune. (*Salix vitellina.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3. 27 *bis.*) Indigène. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux grêles, longs, d'un vert jaune ou orangé. Feuilles étroites, longues, finement dentées, soyeuses et blanchâtres

en dessous. Il est sensible à la gelée dans les terres froides. Les jardiniers et les tonneliers en font un grand usage. On le réduit en buisson en le traitant comme le précédent.

4 Saule viminal, Osier vert, de rivière *ou* des îles. (*Salix viminalis.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3. 28.) Indigène. Arbre moyen et réduit également en buisson par la coupe annuelle; rameaux longs, d'un vert jaune, légèrement soyeux; feuilles longues, lancéolées-linéaires, ondulées, d'un vert foncé, blanchâtres, soyeuses et argentées. Variété à écorce noire ou blanche, d'où les noms d'*Osier noir* ou *blanc*. Ses branches moins flexibles, mais d'une plus grande durée que ceux des précédens, ont besoin d'être un peu desséchées pour être employées à faire des liens. Les terrains les plus humides lui conviennent.

5. Saule odorant, (*Salix pentandra.* Lin.) Indigène. Arbre élevé à rameaux rougeâtres et cassants; feuilles lancéolées, dentées, luisantes, odorantes, ayant quelque ressemblance avec celles de laurier.

6. Saule Marceau (*Salix caprea.* Lin.) Il habite les endroits humides de nos forêts, est grand, et pousse des feuilles ovales, ridées, un peu dentées, ondulées, cotonneuses en dessous. Il a une variété à feuille d'orme, — une autre à feuilles panachées. Il réussit dans les craies.

7. Saule Pleureur, — Parasol, — du grand-seigneur *ou* de Babylone. (*Salix babylonica.* Lin.-Duh. nouv. édit. 3, 27.) Il est d'Orient. Arbre de trente à 40 pieds; tout le monde connaît l'effet singulier qu'il produit par ses rameaux, très-longs, très-grêles, très-souples, pendant jusqu'à terre, et garnis de feuilles longues, lancéolées-linéaires, aiguës, glabres et dentées.

8—10. Tous ces arbres aiment un terrain humide, et se propagent de marcottes, de boutures qu'on appelle *Plantards* ou *plançons*, et par le greffe. Quelques espèces ne sont que des arbustes, comme le Saule argenté. (*Salix argentea.*) De l'Amérique sept., dont les feuilles sont argentées des deux côtés; le Saule à feuilles de myrte (*Salix mysinites*), et le Saule des sables, qu'on trouve près Rambouillet, (*Salix arenaria.* Lin. — Duh. n. édit. 3, 30.)

*SCHINUS*, (Genre de la Diœcie Décandrie, fam. des Térébinthacées.) Nom du lentisque chez les Grecs, du verbe *schizô*, fendre, à cause des fentes ou crevasses qui se font naturellement à son écorce, et par lesquelles suinte la térébenthine.

1. Schinus mollé, Poivrier d'Amérique. (*Schinus molle.* Lin.-Nouv. Duh. 6, t. 10.) Du Pérou. Arbre singulier, à

feuilles persistantes, d'un beau vert, ailées, à 20 ou 30 folioles allongées, pointues, dentées, celles du bout plus longues que les autres. Dans toutes ses parties il y a une odeur de poivre. Fleurs en juillet, dioïques, blanches et disposées en petites grappes. Terre franche légère; de serre tempérée; multiplication de marcottes, plus facilement de boutures faites en avril, sur couche chaude et sous cloche, à l'ombre; elles prennent racines en deux mois. Il faut le garantir du moindre froid.

*SCHOTIA*. Genre dédié à R. Van-der-Schot. (Décandrie Monogynie, fam. des Légumineuses.)

1. Schotia écarlate. (*Schotia speciosa*. Jacq.—Herbier de l'Amateur, vol. 1, pl. 58.) Du Cap et du Sénégal. Arbrisseau de 20 pieds, et ne s'élevant ici qu'à trois; tige droite, roide, à branches et rameaux nombreux; feuilles persistantes, ailées, à douze ou seize folioles petites, assez fermes, ovales, avec une pointe particulière. Il fleurit rarement, et semble exiger plus de chaleur que les plantes des mêmes contrées. Il perd ses feuilles en orangerie, et veut la serre tempérée. On peut le multiplier par les graines venues du pays, ou par marcottes fort difficiles à faire, et comme l'arbre lui-même, assez lentes à croître, ou par des boutures qui demandent des soins. Fleurs, d'octobre en décembre, toujours nombreuses, assez grandes, et d'un rouge éclatant, aussi bien que leur calice, en grappes composées et droites; leurs cinq pétales, enjambans et pressés les uns sur les autres, figurent un vase ou un tube ventru que dépassent les étamines. L'arbre demande un mélange de parties égales de terre de bruyère, de terre de pré et de terre franche. On doit l'arroser avec modération, surtout aux époques où il cesse d'être en végétation.

SEBESTIER. *Cordia*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.)

1. Sebestier a larges feuilles. (*Cordia macrophylla*. Lin.) Des Antilles. Arbre de 40 à 60 pieds; rameaux velus, bifurqués et inclinés; feuilles longues d'un pied, finement dentées, velues, rudes au toucher; fleurs, en juillet et août, tubulées, unilatérales, en grappes, à cinq divisions arrondies, placées dans les bifurcations des rameaux. Terre franche; de serre chaude; placer la première année dans la tannée; arrosemens fréquens en été. Multiplication de graines ou de boutures au printemps, en pots sur couche chaude et sous verre. Tenir constamment dans la serre, si on veut une succession de fleurs tout l'été.

2. Sebestier a feuilles rudes. (*Cordia sebestena*.) De l'Inde. Arbrisseau de 10 à 14 pieds, toujours vert; tiges

et rameaux velus, rudes dans leur jeunesse; feuilles grandes, ovales-oblongues, pointues, rudes au toucher, et d'un vert sombre; fleurs, de mai en juillet, en grappes droites et terminales, d'un rouge aurore, grandes et formées comme celles du laurier-rose. Même culture.

*SERISSA.* Genre de la fam. des RUBIACÉES.

1. SERISSA A FEUILLES DE MYRTE : (*Serissa fœtida.* H. P. *Lycium japonicum.* LIN. fils.) Du Japon. Charmant arbuste de 3 pieds, très-rameux; tige et branches d'abord brunes, ensuite grises; feuilles persistantes, opposées, petites, ovales-lancéolées, pointues. Fleurs, de juillet en septembre, nombreuses, semblables à celles du myrte à fleurs doubles dans la variété à fleurs doubles, qu'on cultive, mais plus petites, sessiles, axillaires, solitaires et blanches. Culture du myrte; mais exposition chaude pour qu'il fleurisse. Les jeunes individus ont toujours plus d'agrément que les vieux. La fleur froissée exhale une odeur désagréable.

*SOLANDRA.* Genre de la Pentandrie Monogynie, famille des SOLANÉES, consacré au docteur SOLANDER.

1. SOLANDRE A GRANDES FLEURS. (*Solandra grandiflora.* SWARTZ. *Datura sarmentosa*, LAM. — *H. Schr.*) Arbrisseau de la Jamaïque, où il croit dans les fentes des rochers et sur les troncs d'arbres. Tige de 15 à 18 pieds, forte, grise, à branches et rameaux roides, et terminés par une touffe de feuilles nombreuses, grandes, ovales-lancéolées, pointues, pâles et velues en dessous et un peu roulés sur les bords; fleurs, en mars et avril, grandes, assez semblables à celles du *datura arborea*, mais à limbe réfléchi, et d'une plus longue durée, blanches et à 5 stries verdâtres en dehors, lavées de pourpre dans l'intérieur, et légèrement odorantes. Capsule unie, grosse comme un œuf, et à odeur de concombre. Terre franche légère; de serre chaude sur les tablettes près des jours. Multiplication au printemps de graines ou de boutures à l'époque où les boutons grossissent, sur couche chaude et sous châssis; garantir de l'humidité et des pucerons.

*SOPHORA.* Genre intéressant d'arbres et d'arbrisseaux de la Décandrie Monogynie, famille des LÉGUMINEUSES.

1. SOPHORA DU JAPON. (*Sophara japonica.* LIN. — *H. Schr.* 253. DUH. nouv. édit. 3. 21.) Arbre moyen de pleine terre, à tronc droit, vert et uni dans sa jeunesse; rameaux verts, et un peu pendans; feuilles nombreuses, ailées, à folioles impaires, petites, ovales, d'un beau vert; fleurs, en juillet, en grappes et d'un blanc sale. On le propage de jets enracinés, de racines ou de graines et de marcottes par entailles. Jeune, il a besoin d'être garanti du froid, et demande tou-

jours une bonne exposition. Il n'est pas difficile sur le terrain, mais il végète mieux dans une terre franche et substantielle, et ne donne de fleurs que lorsqu'il est grand. Ce bel arbre mérite d'être considéré comme arbre utile et forestier, et principalement pour ses fleurs tardives et recherchées par les abeilles, au point qu'à l'époque de la floraison, on croirait qu'il y a un ou deux essaims en mouvement sur l'arbre. Les cultivateurs d'abeilles ne peuvent donc se dispenser d'élever quelques-uns de ces arbres si utiles à ces insectes. C'est après l'oranger l'arbre qui leur est le plus avantageux pour faire beaucoup et de bon miel.

2. Sophora du Cap. (*Sophora capensis.*) Arbrisseau à tige droite, pubescente et blanchâtre; feuilles ailées à folioles nombreuses, lanceolées, entières, blanchâtres et cotonneuses. Il se multiplie de graines qu'on sème sur couche ou de marcottes par incision; serre chaude.

3. Sophora doré. (*Sophora aurea.—Robinia subdecandra*, l'Hérit. *Podalíria aurea.* Wild.) Feuilles ailées, à folioles nombreuses, ovales-oblongues, très-glabres en dessous; fleurs jaunes, en juillet. Cet arbuste de serre chaude, est d'Afrique et demande la même culture.

4. Sophora soyeux. (*Sophora sericea.* And.) Du Cap. Tige droite, rameuse à son sommet; rameaux soyeux, feuilles simples, ovales-elliptiques, entières, soyeuses, argentées, luisantes, terminées par une pointe recourbée; fleurs, de décembre à mars. Cet arbuste demande l'orangerie et la même culture que le précédent.

5. Sophora a petites feuilles. (*Sophora parvifolia.*) Cette espèce que, M. Noisette vient d'introduire en France, est de serre chaude.

6. Sophora a quatre ailes et Sophora a petites feuilles. *Voy.* Edwarsier.

SORBIER *ou* Cormier. *Sorbus.* Genre de l'Icosandrie Trigynie, famille des Pomacées.

1. Sorbier des oiseleurs, Cochêne. (*Sorbus aucuparia.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3. 33.) Indigène. Arbre de 25 pieds; feuilles composées d'au moins treize folioles ovales, dentées et glabres; fleurs, au printemps, blanches, un peu odorantes, apparentes parce qu'elles sont nombreuses et disposées en corymbes terminaux. Elles deviennent des fruits ronds, mous, d'un effet agréable par leur rouge éclatant de corail, les grives et les merles, qui en sont très-friands, les avalent tout entiers (*Sorbent integros*), d'où le nom générique; aussi les oiseleurs les leur présentent-ils comme appât. Il suffit que cet arbre soit au quart de sa hauteur pour donner

des fleurs et des fruits, s'il est en bonne terre franche légère et fraîche, et à moyen soleil. Comme il est long à se reproduire de semences, on préfère de le greffer sur le neflier et sur l'épine blanche.

2. Sorbier domestique, Cormier, cochêne. (*Sorbus domestica.* Lin.—Duh. nouv. édit. 3. 34.—*Fl. Aust.* 447.) Cet arbre, habitant de nos bois, s'y élève à 50 pieds. On ne doit pas le dédaigner pour les grands jardins d'agrément, qu'il décore au printemps de ses fleurs et de sa belle verdure, et qu'il ornera encore pendant l'automne par ses fruits, plus gros, pyriformes, d'un jaune verdâtre teint de rouge, et que quelques personnes mangent, ou dont elles font une boisson d'une médiocre bonté. Ses feuilles sont aussi ailées avec impaire. On connaît une variété qui les a panachées de jaune. Même culture. Son bois est excellent et très-beau; il est à désirer qu'on s'occupe de la multiplication de cette espèce.

3. Sorbier hybride. (*Sorbus hybrida.* Lin.) De Suède. Il est d'une hauteur moyenne entre les deux; feuilles entières ou à moitié ailées, variant beaucoup dans leurs formes, mais plus cotonneuses en dessous que celle du Sorbier des oiseleurs. Fleurs, en mai, aussi en corymbe, mais plus serrées, blanches et produisant des fruits plus gros, un peu en poire et lavés de rouge dans leur maturité. Même culture.

4. Sorbier d'Amérique. (*Sorbus americana.* Mich.) Tige forte et droite; branches roides et montantes; corymbes de fleurs aussi très-droits; boutons plus gros; feuilles plus étroites à leur extrémité, et fruits plus gros que ceux du sorbier des oiseleurs, et d'un rouge de vermillon. Telles sont les différences qui existent entre ces deux arbres qui demandent la même culture.

*SPARMANNIA.* Genre de la Monadelphie Polyandrie, famille des Tiliacées, dédié à Sparmann.

1. Sparmannia d'Afrique. (*Sparmannia africana*, Lin. — Duham. nouv. édit. 6. pl. 39.) Du Cap. Arbrisseau très-agréable, de 4 à 5 pieds, toujours vert, à rameaux jaunâtres, velus, droits et placés au sommet de la tige; feuilles en cœur, aiguës, presque lobées, dentées, velues des deux côtés, pâles en dessous, grandes et pendantes; fleurs, en mars, grandes, à quatre pétales d'un blanc pur, disposées au nombre de 30 à 50 en ombelles terminales. Les filets pourpres portent des anthères irritables qui s'éloignent du style lorsqu'on les touche. Collerette à folioles linéaires, velues et pointues. Terre franche légère. Serre tempérée. Multiplication de graines, et plus facile de bouture au printemps, sur couche et sous cloche, où elles reprennent en vingt jours.

SPHÉROLOBIER. *Spherolobium.* Genre de plante de la Décandrie Monogynie, de la famille des LÉGUMINEUSES; dont le nom est tiré de la forme sphérique des fruits.

SPHÉROLOBIER PLIANT. (*Sphærolobium vimineum.* SMITH.) Petit arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Rameaux jonciformes, garnis de feuilles linéaires, alternes; fleurs jaunes, marquées de rouge, géminées et disposées en longue grappe simple, dans la partie supérieure des rameaux, en mai et juin. Multiplication par les graines; terre de bruyère; orangerie. Chez M. CELS.

SPIRÉE. VOYEZ page 550. Les spirées frutescentes sont de jolis arbrisseaux qui pendant toute la belle saison peuvent servir à la décoration des jardins, parce que les fleurs des différentes espèces se succèdent les unes aux autres depuis le mois d'avril jusqu'en septembre. On les multiplie facilement de graines, de marcottes et de drageons; mais elles reprennent en général très-difficilement de boutures. Elles ne sont pas délicates et passent fort bien les hivers en pleine terre sans être endommagées par les gelées. Elles croissent en général en buisson.

1. SPIRÉE A FEUILLES DE MILLEPERTUIS. (*Spiræa hypericifolia.* LIN.) Arbrisseau originaire du Canada, s'élevant à 4 ou 6 pieds de haut, et se divisant en rameaux nombreux, effilés, arqués, garnis de feuilles ovales, rétrécies à leur base, glabres et d'un vert gai; fleurs, en avril ou en mai, petites, blanches, disposées le long des rameaux en petites ombelles sessiles. Cette espèce souffre la tonte aux ciseaux, et, taillée de cette manière, elle prend la forme qu'on veut lui donner; on peut en faire de jolies palissades au milieu des jardins, mais elle est beaucoup trop faible pour être employée en haies de défense. De même que les trois suivantes, elle n'est pas délicate sur la nature du sol, elle vient même bien dans les terrains un peu secs.

2. SPIRÉE A FEUILLES CRÉNELÉES (*Spiræa crenata.* LIN.) Du midi de l'Europe et de la France. Arbrisseau de 4 à 5 pieds de haut, à rameaux effilés, redressés, garnis de feuilles ovales-lancéolées, courtement pétiolées, glabres, un peu ciliées en leurs bords, dentelées vers leur sommet; fleurs, au commencement de mai, petites, blanches, disposées au nombre de 20 et plus en corymbes qui terminent les jeunes rameaux.

3. SPIRÉE A FEUILLES D'ORME. (*Spiræa ulmifolia.* WILL. —DUHAM. nouv. édit. vol. 6. pl. 13.) Arbrisseau de la Carniole et de la Sibérie, dont la tige s'élève à 4 ou 5 pieds, en se divisant en rameaux effilés, presque simples, garnis de feuilles pétiolées, ovales-oblongues, glabres, deux fois

dentelées, n'ayant d'ailleurs que très-imparfaitement la forme des feuilles de l'orme; fleurs blanches, portées sur des pédicelles d'un pouce de long, et disposées au nombre de 30 à 50, à l'extrémité des rameaux en grappes courtes et corymbiformes; leurs étamines sont au nombre de plus de quarante, insérées sur deux rangs; en mai.

4. Spirée a feuilles de Chamædrys. (*Spiræa chamædryfolia.* Lin.) Cette espèce, de la Hongrie et de la Sibérie, fleurit dès le mois d'avril, quinze jours ou trois semaines avant l'espèce précédente, dont elle ne diffère que par ses feuilles simplement dentées; par ses corymbes plus courts, et par les dents des calices non réfléchies.

5. Spirée a feuilles d'Obier. (*Spiræa opulifolia.* Lin. — Duham. nouv. édit. 6. t. 14.) Arbrisseau du Canada et des États-Unis, s'élevant à 6 ou 8 pieds au moins. Feuilles pétiolées, glabres, partagées le plus souvent en trois lobes dentés en scie; fleurs blanches, portées sur des pédicules grêles, et disposées au nombre de 40 à 50, en corymbes serrés, placés à l'extrémité des rameaux; elles n'ont que 3 à 4 ovaires et paraissent à la fin de mai ou en juin. Cette espèce se plaît de préférence dans un terrain un peu humide.

6. Spirée a feuilles lisses. (*Spiræa lævigata.* Lin.) Arbrisseau originaire de Sibérie, ne s'élevant guère à plus de 3 pieds, et se divisant en rameaux étalés, garnis de feuilles sessiles, lancéolées, glabres et d'un vert glauque; fleurs blanches, très-petites, disposées en plusieurs épis longs de deux pouces, dont la réunion au sommet des rameaux forme une grappe composée. Il fleurit dès le mois d'avril, et il lui faut un peu d'ombre et d'humidité.

7. Spirée a feuilles de Saule. (*Spiræa salicifolia.* Lin.) Des montagnes de l'Auvergne. Dans nos jardins cet arbrisseau s'élève à 3 ou 4 pieds, en se divisant en rameaux redressés, élancés, effilés, garnis de feuilles ovales, ou ovales-lancéolées, presque sessiles, glabres, finement dentées en scie; fleurs en juin et juillet, blanches et couleur de chair, petites, nombreuses, disposées au sommet des rameaux en plusieurs grappes rameuses, formant par leur réunion une panicule longue de 4 à 8 pouces. Cette espèce, de même que les deux précédentes, s'accommode mieux d'un terrain un peu humide.

8. Spirée cotonneuse. (*Spiræa tomentosa.* Lin.) Arbrisseau du Canada et des États-Unis, souvent divisé dès sa base en rameaux droits, effilés, revêtus d'un duvet roussâtre, et garnis de feuilles ovales-lancéolées, inégalement dentées en leurs bords, vertes en dessus, blanchâtres et co-

tonneuses en dessous; fleurs, en août et septembre, roses, petites, disposées au sommet des rameaux en une belle panicule pyramidale. Il lui faut la terre de bruyère.

9. Spirée a feuilles de Sorbier. (*Spiræa sorbifolia.* Lin.) De la Sibérie. Les rameaux étalés, un peu tortus de cette espèce, et plus encore ses feuilles ailées, composées de 17 à 21 folioles lancéolées, d'un beau vert gai, dentées en scie, la rendent facile à distinguer de toutes les autres espèces de ce genre. Fleurs, en juin, très-nombreuses, blanches, disposées, au sommet des rameaux, en une panicule touffue, ayant souvent plus d'un pied de haut. Cet arbrisseau demande une terre un peu fraîche et ombragée.

*SPRINGELIA.* (famille des Ericinées.)

1. Springelie incarnate *ou* étoilée. (*Springelia incarnata.* And. *rep.* 2. Herbier de l'Amateur, Vol. 4.) Charmant arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, de 2 pieds, très-rameux et glabre; feuilles nombreuses, imbriquées, amplexicaules, petites, en capuchon à leur base, glauques, rudes et rapprochées; fleurs tout l'été, à 5 pétales, connivens à leur base, paraissant former une corolle monopétale à 5 divisions ouvertes en étoile et d'un rose pâle, disposées en faisceaux terminaux; calice de même couleur. Les fleurs conservent leur fraîcheur jusqu'à la maturité des graines. Culture des bruyères.

STAPHILIER, *Stahpilea.* (Pentandrie Trigynie, famille des Rhamnées.)

1. Staphilier a feuilles ailées. Nez-coupé, Patenôtrier *ou* Faux-Pistachier. (*Staphylea pinnata* Lin.) Arbrisseau indigène, de 12 à 15 pieds, à tige et rameaux nombreux et formant buisson. Écorce d'un gris cendré et rayé; feuilles à cinq ou sept folioles ovales, oblongues, pointues, finement dentées et d'un beau vert; fleurs en avril et juin, à cinq pétales blancs et en grappes moyennes.

2. Staphylier a feuilles ternées. (*Staphilea trifoliata.* Lin.) De Virginie. Arbrisseau moins grand; feuilles à trois folioles ovales-aiguës et dentées; fleurs en mai et juin, plus grandes, plus grosses et en grappes pendantes et plus longues. Tout terrain, toute exposition; multiplication de rejetons ou de leurs graines, qui sont dures et dont on fait des chapelets dits *patenôtres. Staphyle* est un mot grec qui signifie une grappe de raisin.

STENANTHERA. (Pentandrie Monogynie, famille des Épacridées de Brown.)

1. Stenanthera a feuilles de Pin. (*Stenanthera pinifolia.* Bot. *reg.*) De Vandiemen Island. Arbuste à tige droite,

assez semblable par son port au pin d'Alep ; feuilles comme celle des pins, très-multipliées et glauques ; fleurs, en mai et juin, axillaires, à calice à cinq divisions, et à corolle tubuleuse, à cinq découpures peu profondes, fermées au sommet, le tube d'un rouge vif jusqu'aux deux tiers, le surplus d'un blanc jaunâtre, et l'ouverture du limbe verdâtre. Ce charmant arbuste, qui n'existe que depuis deux ans en France, se cultive comme les bruyères du Cap, et se multiplie de marcottes et de bouture.

STERCULIER. *Sterculia* (Monœcie-Monadelphie, fam. des MALVACÉES.) STERCULIER A FEUILLES DE PLATANE *ou* BUPARITI. (*Sterculia platanifolia.* LIN.) De la Chine. Bel arbrisseau, à rameaux divergeant obliquement du sommet d'une tige verte, droite, nue, bien filée, de 10 à 15 pieds et plus en France, et grand arbre en Chine; feuilles grandes, d'un beau vert, semblables à celles du platane, et à pétioles d'autant plus longs qu'elles sont plus basses, formes qui lui ont fait donner le nom de parasol chinois; fleurs insignifiantes, en panicules terminales; mais fruits bons à manger. Terre franche légère, et mieux terre à oranger; exposition chaude et abritée, et mieux en orangerie à la température de Paris. Culture des orangers, et vases proportionnés à la force des sujets. Multiplication de graines.

2. STERCULIER A FEUILLES ENTIÈRES. (*Sterculia balanghas.* LIN.) Arbre élevé du Malabar, et dont le tronc acquiert 2 pieds de diamètre, mais qui reste arbrisseau dans nos serres; feuilles ovales-lancéolées, planes, glabres, et à une seule nervure; fleurs blanchâtres à odeur de vanille et disposées en pénicule au sommet des rameaux. Multiplication de boutures au printems, en pot sur couche chaude et sous verre. Tenir constamment dans la serre chaude.

*STEWARTIA.* Genre de la Monadelphie Polyandrie, fam. des MALVACÉES, dédié au ministre J. STEWART.

1. STEWARTIA A UN STYLE, MALACHODENDRON. (*Stewartia malachodendron.* LIN. — L'HÉR. *Stirp. nov.* 72.) Très-bel arbrisseau de Virginie, de 6 pieds, à tiges droites, roides, très-rameuses; feuilles grandes, ovales, aiguës, amincies à la base, dentées et d'un vert pâle en dessous; fleurs, fin de juin et en juillet, blanches, à bords frangés, maculées et rayées de pourpre, sessiles, odorantes, axillaires, grandes, et semblables à celles des Malvacées (d'où le nom spécifique, des mots grecs *malache*, mauve; et *dendron*, arbre.) Terre franche légère, mais substantielle, ou terre de bruyère. On le multiplie de marcottes, qui souvent sont deux ans à prendre; mieux de graines apportées du pays. Le placer près du jour dans l'orangerie, où il faut nécessairement le tenir l'hiver, jus-

qu'à ce qu'il soit adulte. Alors on le met dans une situaion abritée, on le garantit des grands froids; et surtout des gelées printanières qui détruisent ses pousses précoces et le font périr.

2. STEWARTIA A CINQ STYLES. (*Stewartia pentagyna.* LIN. — DUH. nouv. édit. 6.) De Virginie, à l'ombre, près des eaux: il est aussi élégant, plus petit, mais plus rustique que le précédent, auquel il ressemble par son port, même par ses feuilles dont le pétiole est plus long, et qui sont dentées, souvent roulées sur leurs bords, pâles et velues en dessous; fleurs plus hâtives, aussi grandes, odorantes, axillaires, solitaires, blanches, à sept ou huit pétales inégaux, teints de rouge et de verdâtre en dehors; étamines à anthères blanches ou jaunes. Il mûrit quelquefois ses graines. Même culture et même exposition ombragée, le soleil étant absolument contraire à ces deux espèces.

STRAMOINE. (*Voyez* page 554.) STRAMOINE EN ARBRE, TROMPETTE DU JUGEMENT: (*Datura arborea.* LIN. — DUHAM. nouv. éd. vol. 7. pl. 1.) Du Chili. Arbrisseau à tige de 10 à 15 pieds, forte, épaisse, à écorce grisâtre; feuilles grandes, ovales-lancéolées, pointues, molles, et un peu velues; belles fleurs, de juillet en octobre, d'un pied de long, en entonnoir plissé et à cinq angles, pendantes, d'un beau blanc avec des raies d'un jaune pâle, très-odorantes. Terre franche légère ou d'oranger; exposition chaude; serre tempérée l'hiver. Multiplication facile de boutures pendant toute la belle saison; arrosemens fréquens en été, et rares en hiver, où il faut garantir cet arbrisseau de l'humidité.

STRUTHIOLE. *Struthiola.* Nom dérivé du grec, et qui signifie un *petit moineau.* (Tétrandrie Monogynie, fam. des THYMELÉES.) Arbustes du Cap.

1. STRUTHIOLE IMBRIQUÉE. (*Struthiola imbricata.* AND. *rep.* 113. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3. pl. 184.) Arbuste de 3 à 4 pieds, aussi singulier que joli; à feuilles imbriquées, très-petites, si nombreuses et si serrées qu'elles cachent les rameaux; fleurs, en mars et en septembre, nombreuses, sessiles, axillaires, très-odorantes, blanches, et en tuyau grêle et long, divisé en quatre segmens oblongs, pointus et garnis chacun à leur base d'une glande jaune. Cet arbuste est, aussi-bien que les autres Struthioles, assez délicat, et craint tellement l'humidité, qu'il faut le garantir pendant l'été des trop grandes pluies: pendant l'hiver il faut le tenir sèchement et au jour dans une bonne orangerie. Il demande la terre légère de bruyère, mêlée avec un sixième de terre franche douce. C'est dans cette même terre qu'on en fait des boutures en mai et juin, sur couche chaude et sous châssis.

2. Struthiole ciliée. (*Struthiola ciliata.* And. *rep.* 139 et 149.) Arbuste de 2 pieds et demi; feuilles moins nombreuses et moins rapprochées que dans l'espèce précédente, et ciliées; fleurs en mai, blanches ou rouges suivant la variété, et très-odorantes le soir. Même culture.

3. Struthiole a feuilles de myrte. (*Struthiola ovata.* And. *rep.* 119.) Rameaux jaunâtres; feuilles sessiles, ovales, moins rapprochées du bois; fleurs plus grandes et blanches, depuis mars jusqu'en juin, ayant deux glandes à chaque division de la corolle, et odorantes. Même culture.

*STYPHELIA.* (Pentandrie Monogynie, famille des Éricinées.) Styphelia a trois fleurs, (*Styphelia triflora.* And. *rep.* 72.) Arbrisseau de la Nouv.-Hollande, dont le nom est dérivé du grec *styphelos*, qui signifie rude, âpre, dur, parce que ses feuilles imbriquées, ovales, glauques, sont si serrés sur les branches, qu'elles les cachent et ne présentent que leur pointe piquante; fleurs de juin en août, nombreuses, axillaires, ternées, et presque sessiles, consistant en un tube d'un beau rouge, évasé en un limbe rouge jaunâtre pâle, à cinq divisions roulées en dehors, et dépassées par les étamines et le style. Cet arbrisseau est peu rameux, demande la terre de bruyère, et à être serré en bonne orangerie. Multiplication de boutures. On a encore apporté du même pays le *Styphelia parviflora*, qui, aux dimensions près, ressemble à l'autre, et se cultive de même.

SUMAC, *Rhus*, nom arabe. (Pentandrie Digynie, fam. des Térébinthacées.) Quelques-uns de ces arbrisseaux sont plus agréables à l'approche de l'arrière-saison, car alors leur feuillage, qui est déjà très-beau, devient presque tout rouge.

1. Sumac a feuilles d'orme, rouvre des corroyeurs. (*Rhus coriaria.* Lin.—Duh. n. éd. 2. 46.) Du midi de la France. Les Grecs l'avaient nommé *rhous*, de leur verbe *rheo*, je coule, pour exprimer la nature de ses racines vagabondes, traçantes, et qui poussent de rejetons, au moyen desquels on le multiplie facilement. Arbrisseau de 8 à 10 pieds, à feuilles à quinze ou dix-sept folioles sessiles, lancéolées, aiguës, dentées, velues en dessous, d'un vert jaunâtre; ses fleurs très-petites, vertes et en panicules serrés, ne font pas grand effet; son fruit est employé dans l'Orient pour donner de l'acidité aux alimens.

2. Sumac de Virginie, Sumac Amarante. (*Rhus typhinum.* Lin.—Duh. nouv. édit. 2. 47.) Ses surnoms Amarante et *typhinum* désignent la manière d'être de ses belles panicules de fleurs rouges, et si serrées, qu'elles ressemblent assez à une tête d'amarante, ou à celle du *typha* (roseau-massette.)

d trace beaucoup : feuilles ailées à treize ou quinze folioles. l a une variété à feuilles panachées.

3. Sumac du Canada. (*Rhus canadense.* Lin.) Il se rapproche du précédent ; mais ses folioles sont d'un vert luisant en dessus, blanches en dessous, glabres des deux côtés, et ses panicules herbacées.

4—5. Sumac glabre, vulgairement Vinaigrier. (*Rhus glabrum.* Lin.) De la Caroline. Arbrisseau plus élevé, d'un aspect pittoresque par ses panicules d'abord jaunes, puis d'un rouge éclatant. Son feuillage prend aussi de cette teinte. Du reste, il ressemble beaucoup aux autres. Dans son pays natal, on en retire du vin et du *vinaigre* par fermentation. On cultive encore le *Rhus copallinum*, du même pays, à feuilles ailées et luisantes.

6. Sumac fustet. (*Rhus cotinus.* Lin—Duh. nouv. édit. 2. 49.) De la France mérid. Arbrisseau ordinairement en buisson, et à feuilles simples, portées par de longs pétioles, ovales - arrondies, et laissant aux doigts une odeur approchant de celle du citron ; panicules extrêmement légères et très-rameuses, souvent en si grand nombre, que l'arbrisseau en est tout couvert, composées de pédoncules rougeâtres, très-divisés, longs et minces comme du fil, portant de très-petites fleurs, blanchâtres, et puis rougeâtres, distinctes, et dont le plus grand nombre avorte. Ces pédoncules et leurs divisions s'allongent ensuite tellement, que de loin elles font l'effet d'une chevelure en mauvais ordre. Il est très-pittoresque pour la décoration des jardins. Son bois est employé pour les teintures jaunes.

7—15. On peut encore orner les jardins paysagers des *Rhus elegans*, *vernix*, *Copallinum*, *aromaticum*, *suaveolens*, et l'orangerie, des *Rhus tomentosum*, *viminale lucidum*. Nous ne parlerons pas de l'Arbre-du-Poison, (*Rhus Toxicodendrum.* Lin.—Duh, n. édit. 2. 48.), qu'il faut éloigner de tous jardins, quoiqu'il soit d'un aspect séduisant par ses belles feuilles ternées, lisses et luisantes. En général, le suc de la plupart des sumacs peut être dangereux ; mais ils ne corrompent point l'air ainsi que Hales l'a avancé. Toutes sortes de terres leur sont propres. Ils fleurissent en juillet. On les multiplie de leurs traces. Les expositions qui leur conviennent sont au nord, abritées des grands vents. Le *copallinum*, l'*aromaticum* et le *suaveolens* demandent une exposition plus chaude. Leur bois est tendre.

SUREAU, *sambucus*, du mot grec *sambouké*, nom d'un instrument de musique fait avec le bois du sureau. (Pentandrie Trigynie, fam. des Caprifoliacées.)

1—2. Sureau commun. (*Sambucus nigra.* Lin.—Duh.

nouv. édit. 51.) Arbrisseau indigène de 12 à 15 pieds, à écorce grise ; rameaux jaunâtres à étui médullaire très-large, et dont on retire facilement la moelle ; feuilles opposées à 5 ou 7 folioles ovales-lancéolées, pointues et dentées ; fleurs en juin, petites, nombreuses, blanches, en ombelles corymbiformes ; fruits en baies et noirs. Variétés à fruits blancs ; à fruits verts (*Sambucus viridis*) qui a une sous-variété à rameaux aplatis, — à feuilles panachées de blanc (*Sambucus variegata*), — à feuilles découpées, (*Sambucus laciniata.*) Tout terrain et toute exposition, et mieux un sol frais et mi-soleil, surtout pour les variétés qui sont plus délicates. Multiplication de graines, de boutures et de rejetons. On fait des haies de l'espèce dont les fleurs sont résolutives et sudorifiques, et les feuilles et l'écorce intérieure, purgatives, hydragogues. C'est aussi avec les fleurs qu'on fait le vinaigre surat.

3. Sureau du Canada. (*Sambucus canadensis.* Mich.) Ses feuilles ont plus de folioles, et celles-ci sont dentées plus profondément. Ses corymbes sont aussi plus larges. On l'appelle encore Sureau de tous les mois, parce que ses fleurs durent et se succèdent plus long-temps que dans les autres espèces. Il trace beaucoup. Même culture.

4. Sureau à grappes. (*Sambucus racemosa.* Lin. — Duh., nouv. édit., 36.) Arbrisseau indigène, de 6 à 7 pieds, à écorce brune. On le distingue encore de la première espèce par ses grappes ovales, grandes et agréables de baies rouges qui font de l'effet. Même culture, mais plus délicat. Il lui faut une situation abritée. On peut greffer les sureaux en fente; mais, comme ils ont beaucoup de moelle, la fente doit avoir lieu de côté, et dans le diamètre pour ne pas passer par l'étui médullaire.

5. Sureau yèble. (*Sambucus ebulus*, Lin.) Indigène, tige droite, herbacée, cannelée simple ou peu rameuse; feuilles opposées, de 7 à 9 folioles lancéolées, dentées en scie ; fleurs blanches en larges cimes terminales; baies noires. Terre forte et fertile. Ses coupes annuelles servent à former de bons engrais. Multiplication de graines, ou par ses racines qui sont traçantes.

*SWAINSONIE.* à feuilles de Coronille. (*Swainsonia coronillœfolia.* Brown. — Herbier de l'Amateur, vol. 3. pl. 164. Genre de la Diadelphie Décandrie, fam. des Légumineuses.) Dédié à Swainson. De la Nouvelle-Hollande. Arbuste à feuilles d'un joli vert, opposées, longues, composées de quinze à vingt-trois folioles ovales, et échancrées au sommet; fleurs de juin à octobre, en grappes, assez grandes, et d'un rose pourpré tendre. Multiplication de

graines.

graines. D'orangerie, terre franche légère, ou terre de bruyère. On le cultive comme les arbrisseaux du Cap.

2. Swainsonie a feuilles de Galéga. (*Swainsonia galegifolia.* Ait.—Herbier de l'Amateur, vol. 3. pl. 181.) De la Nouvelle-Hollande comme la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, et dont elle diffère seulement par le rouge éclatant de ses fleurs qui ont une douce odeur, de vanille, et par le long pédicule de son légume. Même culture.

SYRINGA, Seringat, *Philadelphus.* (Icosandrie Monogynie, fam. des Myrtées.) Le nom français vient du grec *Syrinx*, flûte, parce que les Grecs se servaient de son bois pour faire cet instrument. Genre dédié à Ptolémée Philadelphe (aimant son frère), d'où le nom latin.

1. Syringa des jardins ou odorant. (*Philadelphus coronarius.* Lin—Duh. nouv. édit., 20.) Arbrisseau de la France mérid., rustique, touffu, s'accommodant de tout terrain et de toute exposition, même de l'ombre; formant des buissons de 8 à 9 pieds de haut, par ses tiges et ses rameaux nombreux et diffus; feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, inégalement dentées, d'un vert foncé; fleurs, en juin, en bouquets terminaux, blanches, à quatre pétales, répandant une odeur agréable, mais forte. Variétés à *feuilles panachées*, *à fleurs inodores et semi-doubles*, mais qui s'ouvrent rarement, — *naine*, plus petites dans toutes ses proportions, et qui fleurit assez rarement; elle s'élève à 3 pieds, et forme un buisson épais.

2. Syringa inodore. (*Philadelphus inodorus.* Lin.—Catesb. 2. 84.) De la Caroline. Cette espèce semblable, mais plus grande dans toutes ses dimensions, a les fleurs en proportion plus grandes encore. Elles font un très-bel effet, et n'ont point l'incommodité de la trop forte odeur du premier. Ces arbrisseaux se propagent facilement par leurs rejetons ou par l'éclat de leurs pieds en automne, et aussi de marcottes et de boutures. Terre franche légère et fraîche, et toute exposition.

TAMARISC, *Tamarix.* (Pentandrie Trigynie, famille des Tamariscinées.)

1. Tamarisc de Narbonne. (*Tamarix gallica.* Lin. — Jaum. Pl. 4. t. 365.) Du midi de la France. Il arrive quelquefois que le trop grand froid l'attaque, et fait périr sa tige: alors il repousse du pied. Ce grand et joli arbuste aime les terrains frais, le bord des eaux qu'il orne par ses branches nombreuses, souples, souvent pendantes, jamais entièrement dépouillées de leurs feuilles menues, imbriquées, d'un beau vert, imitant celles du cyprès et de la bruyère;

en mai, ses tiges et rameaux se terminent par des épis grêles, de fleurs petites, blanches, teintes de pourpre, à cinq pétales. Propagation de marcottes ou de boutures en février, en terrain frais, et qu'il faut serrer en orangerie l'hiver, pour ne les séparer et mettre en pleine terre qu'au bout de deux ans.

2. Tamarisc d'Allemagne. (*Tamarix germanica.* Lin.) Arbuste plus rustique et moins haut, ne s'élevant qu'à 6 ou 8 pieds; rameaux plus droits, quoique souples; feuilles plus longues, presque glauques; fleurs, de juin en septembre, disposées de même, plus grandes, d'un pourpre plus foncé, légèrement odorantes, et à dix étamines. On fait durer la floraison en le tondant : il produit aussi un joli effet. Même culture.

TAXODIER, *Taxodium.* Richard. *Schubertia.* Mirbel. (Monœcie Monadelphie, fam. des Conifères.)

1. Taxodier distique, Cyprès chauve, Cyprès de la Louisiane, Cyprier. (*Taxodium distichum. — Cupressus disticha.* Lin.) On l'appelle *chauve*, parce qu'il se dépouille chaque année de ses feuilles, très-petites, linéaires, pointues, molles, d'un vert agréable, et rangées comme les feuilles de l'acacia, d'où son surnom *disticha.* Arbre de 100 à 120 pieds de haut sur 30 à 40 de circonférence, à une température douce quand il vient dans les lieux humides ou marécageux, même dans l'eau. Il produit, autour du pied, des saillies en forme de bornes d'un à quatre pieds, creuses et qu'on emploie pour faire des ruches. Même culture que le cyprès commun pendant quatre ans, mais beaucoup d'eau, ensuite placé dans une terre humide et ombragée. Ce bel arbre, qui fleurit en mars, sera très-utile. et produira un bel effet sur le bord des pièces d'eau, des étangs, des lacs, des marais. Son bois est très-bon et plus durable que celui des pins. Il donne une résine d'une odeur assez agréable.

THÉ, *Thea.* (Polyandrie Monogynie, fam. des Théacées.)

1. Thé bou. (*Tea bohea.* Lin. — Duh. nouv. édit. 2. 6.) *Thée* ou *theh*, en Chine, et *tsjaa* au Japon. Très-joli arbrisseau d'orangerie, où il n'acquiert que 4 pieds de haut. Rameaux nombreux, à écorce grise, bien garnis de feuilles persistantes, ovales, assez longues, fermes, dentées, d'un beau vert, marquées en dessous de nervures saillantes; fleurs, en septembre, très-nombreuses, axillaires, solitaires ou par trois ou quatre, blanches, et à anthères jaunâtres; fruits verts, dont les semences parviennent à maturité. Terre franche légère et substantielle; mi-soleil. Multiplication au printemps, sur couche et sous châssis, de graines et de boutures, ou de rejetons et de marcottes. Il serait de pleine terre

dans le midi de la France, où on pourrait préparer ses feuilles, comme à la Chine, pour en faire l'infusion connue sous le nom de thé.

*THUNBERGIA.* Genre de la famille des ACANTHÉES, dédié à M. THUNBERG.

1. THUNBERGIA ODORANT. (*Thungergia fragrans.*) De l'Inde. Tige grimpante; feuilles en cœur, ovales, acuminées, dentées, à calice double, l'extérieur à deux folioles; fleurs blanches, en coupe, assez grandes, pédonculées, axillaires. Ce joli arbuste est de serre chaude, et demande une terre franche légère, tenue fraîche. Multiplication de boutures.

*THUYA.* (Monœcie Monadelphie, famille des CONIFÈRES.)

1. THUYA OCCIDENTAL, *ou* DU CANADA, ARBRE DE VIE. (*Thuya occidentalis.* LIN. — DUH. nouv. édit. 3. 4.) Arbre de 40 à 50 pieds, très-rustique, affectant une forme régulière et pyramidale, par la direction de sa tige verticale et droite, et de ses branches très-ouvertes, et dont les inférieures, souvent inclinées, se dessèchent et tombent successivement; feuilles persistantes comme celles des autres thuyas, grasses, odorantes quand on les froisse, opposées, écailleuses, imbriquées, et très-petites: elles sont aplaties, ainsi que les petits rameaux qui prennent pendant l'hiver une teinte rembrunie; fleurs, en avril, terminales, ou mâles ou femelles; cônes lisses, dont les semences mûrissent à la fin de l'automne, et qu'il faut cueillir à cette époque. On le multiplie, soit de boutures faites en terre légère ou de bruyère, à l'ombre, en tout temps, et qu'on entretient fraîches au moyen d'une couverture de mousse et de quelques arrosemens, soit de marcottes couchées en automne, et qu'il faut aussi arroser, mais les arbres venus de semences sont toujours plus beaux. On met, en mars, celles-ci dans des pots ou terrines pleins de terre franche légère, mieux de terre de bruyère, placés au levant sur couche tiède, et tenus humides par de la mousse et des arrosemens. Le plant se lève en motte et se met en place dans la même terre. On le garantit du froid avec un peu de fougère ou de litière, pendant les deux ou trois premiers hivers; à la quatrième année, on peut le mettre en place en terre un peu humide, et l'abandonner à lui-même. Il a une variété panachée. Son bois rougeâtre est fort léger, et d'une longue durée.

2. THUYA DE LA CHINE. (*Thuya orientalis.* LIN.) Celui-ci, dont le bois est presque incorruptible, serait plus beau s'il n'était quelquefois maltraité par nos froids. Il ressemble au précédent, mais il est plus petit, ses branches sont plus rapprochées et plus garnies de feuilles qui sont plus vertes et plus pointues. Les cônes sont raboteux, plus larges, à

écailles aiguës. Moins difficile sur le terrain, il veut cependant être abrité des vents du nord; du reste, même culture et mêmes moyens de multiplication. *Thya* ou *Thyia* était, chez les Grecs, le nom d'un de ces arbres, et vient de leur verbe *thyô*, je parfume, parce que son bois brûlé répand une fumée aromatique.

3 — 4. Thuya articulé. (*Thuya articulata.* Desf.) Tige droite et rameuse; écorce d'un gris brun; ses ramifications ne sont point planes. Cependant le rameau entier présente une sorte d'éventail mal formé; feuilles longues, luisantes, glabres, ayant une pointe serrée et des glandes, comme celles du n°. 1, adnées d'une articulation à l'autre, et décurrentes, ce qui rend les jeunes rameaux striés, et leur donne un aspect articulé. Orangerie; terre franche; misoleil; multiplication de marcottes. Le *Thuya australasia* est un plus bel arbre, qui a la forme du cyprès pyramidal. Même culture, mais on pourra le mettre en pleine terre dans le midi de la France.

TILLEUL, *Tilia.* (Polyandrie Monogynie, et type de la famille des Tiliacées.)

1. Tilleul commun. (*Tilia europœa.* Lin.) Grand et bel arbre à fleurs odorantes, utiles par leurs propriétés médicinales, d'un blanc jaunâtre, en juin. Il y a l'espèce à petites feuilles (*mycrophilla*), l'espèce à larges feuilles (*platyphilla.* Duh. nouv. édit. 50.); et la variété à rameaux très-rouges (*corallina*). La première espèce est très-commune chez nous, et c'est notre tilleul des bois; la deuxième n'est pas fort rare, et c'est celle qu'on appelle *Tilleul de Hollande.*

On cultive encore le tilleul du Canada à larges feuilles, (*Tilia pubescens vel caroliniana*), arbre de 70 à 80 pieds; et le tilleul argenté (*Tilia alba.* H. P. — Duh. nouv. édit. 52.) Ce dernier, de l'Amérique sept., a un port superbe; sa hauteur ne dépasse pas 50 pieds; ses feuilles sont taillées en cœur à leur base, et couvertes en dessous d'un duvet épais, cotonneux et blanc qui leur donne un air argenté lorsque le vent les agite, d'où le nom de *Tilia argentea*; fleurs, en août et plus odorantes. Tous ces arbres font un bel effet dans les grands emplacemens, et pour couvrir des allées, où ils fournissent un ombrage agréable On les multiplie de semences, qu'il est bon de conserver l'automne et l'hiver dans du sable ou du terreau, dans lesquels on les fait stratifier pour qu'elles lèvent au printemps suivant, et de marcottes, même par la greffe, si l'on veut; ils préfèrent un terrain frais et profond. Le bois des tilleuls est léger et tendre; il sert pour le tour, la

sculpture et l'ébénisterie; l'écorce est employée à faire des cordes.

*TOURNEFORTIA*. ( Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées. ) Genre dédié à Tournefort, et dont presque toutes les espèces ont des fleurs assez agréables et odorantes, auxquelles succèdent des baies transparentes et de couleurs différentes, suivant l'espèce.

Tournefortia a fleurs changeantes. ( *Tournefortia mutabilis*. Vent. Ch. de Pl. 3. ) Arbuste de Java. Tige droite, d'un pied; rameaux ouverts, à feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, entières, assez grandes; fleurs, au printemps, en épi latéral, disposées comme celles de l'héliotrope, mais beaucoup plus grandes, monopétales, tubulées, à cinq divisions arrondies, d'abord blanches, puis marquées d'une ligne noire; elles finissent par être entièrement de cette couleur, et deviennent des baies vertes, puis blanches et transparentes, agréables à l'œil. On peut mettre cette espèce à l'air, ainsi que les autres du genre, telles que les *Tournefortia laurifolia*, *scabra*, *lucida*, *arborescens*, pendant les mois de chaleur; mais toutes demandent la serre chaude pendant le reste de l'année. Ces jolis arbustes se reproduisent de leurs graines, et quelquefois de marcottes.

TRISTANIE, *Tristania*. ( Isocandrie Monogynie, fam. des Myrtées. )

1. Tristanie a feuilles de Laurier-rose. ( *Tristania neriifolia*. Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 194 ) Cette espèce qui a été distraite des mélaleuques dont elle différait par plusieurs caractères, est un arbrisseau de 3 à 6 pieds, de la Nouvelle-Galles du Sud. Rameaux comprimés, garnis de feuilles lancéolées-linéaires, opposées, glabres, luisantes, coriaces et persistantes; fleurs d'un jaune clair, portées dans les aisselles des feuilles sur des pédoncules trichotomes, et disposées en corymbe; les étamines, au nombre de 15 à 25, ont leurs filamens libres dans presque toute leur longueur et égaux aux pétales. Fleurit de juillet en septembre. Plantation en pot et en terre de bruyère; orangerie pendant l'hiver; multiplication de boutures et de marcottes.

TROÈNE. Genre de la Diandrie Monogynie, fam. des Jasminées, appelé *Ligustrum*, parce que l'espèce la plus anciennement connue se trouve abondamment dans la Ligurie.

1. Troène commun. ( *Ligustrum vulgare*. Lin. — Duham. nouv. édit. 3. 49. ) Arbrisseau indigène, employé dans les jardins et dans les campagnes, où l'on en forme des palissades basses et des haies; feuilles d'un vert assez foncé, opposées, lancéolées, aiguës, assez étroites; fleurs, au prin-

temps, petites, blanches; baies noires. Une variété donne des baies blanches; une autre a les feuilles panachées. Toute terre et toute exposition. Semences, marcottes, boutures et rejetons enracinés.

2. Troène du Japon. (*Ligustrum japonicum.*) Il a de grands rapports avec le commun, mais il en diffère en ce que c'est un plus grand arbrisseau, et que ses fleurs, qui ont 4 à 5 lignes de diamètre, forment une panicule décomposée, trichotome, très-ouverte et terminale. Il fleurit en juin et juillet. On le rentre dans l'orangerie pendant l'hiver, où on le met en pleine terre franche legère, à une bonne exposition et en l'abritant dans les fortes gelées.

TULIPIER, *Liriodendron.* Genre de la Polyandrie Polygynie, fam. des Magnoliacées.

1. Tulipier de Virginie. (*Liriodendron tulipifera.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3, 18.) Arbre de 80 à 100 pieds, de fort belle apparence, qui aime les bons fonds un peu frais, le nord, l'ombre et le plein air. On l'obtient, ou par marcottes qui prennent difficilement, demandent des précautions lorsqu'on les sépare, et n'aiment pas qu'on les étête; ou par la graine, moyen le plus sûr et le meilleur. On sème celle-ci au printemps en terrines remplies de terre de bruyère, ou dans une planche de même terre. Partie lève la première année, et partie la deuxième; quelques graines ne développent leur germe que la troisième année. Éclaircir le plant s'il est trop dru; abriter l'hiver, avec de la grande litière ou de la fougère, pendant les gelées; mettre en pépinière la troisième année, et couvrir de litière pendant le froid. Lorsque les Tulipiers ont acquis 4 ou 5 pieds de hauteur, on les met en place dans un trou profond rempli de bonne terre franche légère, douce et ameublie; on peut entourer les racines de terre de bruyère qui les aidera à faire du chevelu; et lorsqu'elles auront atteint l'autre terre, l'arbre y poussera vigoureusement, surtout si on l'arrose fréquemment et copieusement. Il craint les amputations dans sa jeunesse. Sa tige, droite, est branchue dans le haut. Feuilles portées sur un long pétiole, glabres, sans dents, ressemblant un peu à celles du platane, et étant très-échancrées à leur sommet. Fleurs en juin et juillet, terminales, presque sessiles, assez semblables, pour la forme et la grosseur, à celles d'une tulipe, à six pétales arrondis, d'un vert jaunâtre, et marqués d'une tache rouge de brique. Elles répandent une odeur légère assez agréable; le bois est aromatique, léger et propre à divers usages. Les racines servent pour aromatiser les liqueurs. Le nom générique est composé des deux mots grecs *leirion* et *dendron*, qui signifient Arbre-aux-Lis. Variétés: 1. à lobes aigus acuminés, *Liriodendron acutiloba*; 2. à lobes arrondis et très-obtus;

*Liriodendron obtusifolia*; 3. à feuilles entières, *Liriodendron integrifolia*; 4. à fleurs jaunes, *Liriodendron flava*. Ce dernier mérite la préférence, parce que sa fleur est plus large, d'un jaune plus éclatant, et d'une odeur plus suave.

TUPELO, *Nyssa*. (Polygamie Dioecie, fam. des Éléagnées.)

1. Tupelo aquatique. (*Nyssa aquatica*. Lin.—Mich. Arb. Amer. 2, p. 265, pl. 22.) De l'Amérique sept. comme les autres espèces. Arbre de 40 à 45 pieds; tronc droit; feuilles ovales-oblongues, acuminées, de 3 pouces; fleurs, au printemps et peu apparentes, comme celles des autres tupelos, fruits de forme ovale, d'un bleu foncé, gros comme un pois. Le bois a toujours les fibres croisées comme ceux de l'orme tortillard et peut être employé aux mêmes usages. Il vient dans les marais inondés l'hiver; ainsi il lui faut une terre tourbeuse; et à défaut, terre de bruyère entretenue humide. Multiplication de semences en terrine qu'on place l'hiver en orangerie.

2. Tupelo des forêts. (*Nyssa sylvatica*. Mich. Arb. Amer. 2, p. 260, t. 21,) Arbre de 60 à 70 pieds. Feuilles ovales, entières, velues, de 5 à 6 pouces; fruits semblables, mais moitié plus gros que ceux du *Nyssa aquatica*. Terre moins humide et franche légère; du reste même culture.

3. Tupelo cotonneux. (*Nyssa tomentosa*. Mich. Fl.—*Nyssa grandidentata*. Mich. Arb. Amer. 2, p. 252, pl 19.) Arbre de 70 à 80 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, ovales, acuminées, cotonneuses en dessous, mais devenant insensiblement glabres, ayant deux ou trois larges dents de chaque côté. Fruits encore plus gros et d'un bleu foncé. Même culture, mais moins d'humidité. Bois très-léger et très-tendre.

4. Tupelo blanchatre. (*Nyssa candicans*. Mich. Fl.—*Nyssa capitata*. Mich. Arb. Amer. 2, p. 257, pl. 20.) Arbre de 30 pieds; feuilles de 5 à 6 pouces, cunéiformes, d'un vert clair en dessus, glauques en dessous. Fruits d'un rouge clair. Même culture, mais les deux dernières espèces sont plus sensibles au froid et exigent l'orangerie.

VÉRONIQUE. (*Voy.* page 560.)

1. Véronique en croix. (*Veronica decussata*. Willd.) De l'île de Falkland. Arbrisseau très-agréable et toujours vert. Branches opposées et nombreuses; feuilles serrées, disposées en croix, assez grandes, d'un beau vert, conformées comme celles du buis. En juin, grappes axillaires, terminales, droites et simples, de jolies fleurs blanches, souvent à 4 ou 5 divisions et d'une odeur suave. Culture des diosmas; reprise facile de boutures. Il végète assez bien dans la terre franche

légère, mêlée d'un peu de terre de bruyère et, à défaut, de terre légère.

VERVEINE, *Verbena.* (*Voyez* page 561.)

1. VERVEINE A TROIS FEUILLES, Verveine Citronelle *ou* odorante. (*Verbena triphylla.* L'Hér. *Stirp. nov.* 11. *Aloysia citriodora.* Ortega.) Du Chili. Joli arbrisseau de 4 à 6 pieds; rameaux assez diffus; feuilles souvent en verticilles de trois, lancéolées, pointues, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, laissant aux doigts une odeur très-agréable de citron; fleurs, de juillet en septembre, petites, nombreuses, blanches en dehors et d'un bleu purpurin en dedans, à odeur de citron et en panicules légères et terminales. Terre franche légère. Exposition chaude l'été; d'orangerie ou de châssis l'hiver. Si on veut lui faire passer l'hiver dehors, il faut choisir une position abritée, chaude et un peu sèche, et l'empailler. Arrosemens fréquens en été. Multiplication de marcottes et plus facilement de boutures sur couche et sous cloche. On peut le tailler à la sortie de l'orangerie.

VIGNE-VIERGE, (*Cissus quinquefolia.* H. P. *Cissus hederacea.* Willd. *Hedera quinquefolia.*) Pentandrie Monogynie, fam. des Vinifères *ou* Sarmentacées. Arbrisseau de l'Amérique septent. Rameaux multipliés, très-longs, sarmenteux et pourvus de vrilles et de la faculté de jeter des racines au moyen desquelles ils s'implantent dans les arbres, sur les murs et sur les rochers. En été, les corps embrassés par la vigne-vierge sont cachés par ses feuilles nombreuses, à cinq digitations ou lobes ovales, dentées, d'un beau vert luisant qui devient rouge à l'automne; fleurs de peu d'apparence. Multiplication de graines, marcottes ou boutures. Peu difficile sur le terrain et l'exposition; il préfère une terre un peu fraîche et un demi-soleil.

VIORNE, *Viburnum.* Genre de la Pentandrie Trigynie, fam. des Caprifoliées, composé d'arbrisseaux agréables, à feuilles opposées, et à fleurs en corymbes ombelliformes et terminaux. *Viburnum* vient du latin *viere*, lier avec de l'osier; parce que les branches de quelques espèces sont très-souples.

2. VIORNE LAURIER-TIN. (*Viburnum-Tinus.* Lin — Duh. nouv. édit. 2. 87.) D'Espagne. Bel arbrisseau toujours vert, de 7 à 8 pieds, rameux, à écorce blanchâtre; feuilles pétiolées, opposées en croix, ovales, aiguës, d'un vert foncé et luisant. Fleurs, en mars et avril, nombreuses, rouges en dehors et blanches en dedans. Terre franche légère; exposition ombragée et non humide. Si on le met en pleine terre, il est nécessaire de le garantir des fortes gelées. Placer dans l'orangerie près des jours; arrosemens modérés en été et garan-

tir de l'humidité. Variétés : 1. à feuilles velues en dessous et en leurs bords (*Viburnum tinus hirtum*) ; 2. à feuilles oblongues, luisantes, très-glabres (*Viburnum lucidum*), sous-variété panachée ; 3. à tige élevée, feuilles ovales-lancéolées, larges, velues et rudes (*Viburnum strictum*, *Viburnum rugosum*).

2. Viorne commune, Moinsine, Coudre, Mansiène. (*Viburnum lantana.* Lin. — Jacq. *Fl. Aust.* 341.) Arbrisseau indigène, de 8 à 10 pieds ; feuilles en cœur, pointues, blanchâtres et cotonneuses, dentées sur les bords ; fleurs, en juin, blanches ; baies, d'abord rouges, puis noires, et qui sont astringentes. L'écorce de ses racines sert à faire de la glu. Ses branches s'emploient à faire des liens, des paniers, etc. Il a une variété à feuilles panachées ; il réussit dans les craies.

3. Viorne a feuilles de prunier. (*Viburnum prunifolium.* Lin. — Duh. nouv. édit. 2. 38.) Elle s'élève encore plus. Feuilles ovales, obrondes, pâles et lisses en dessous, à dents assez profondes ; fleurs, en juin et juillet, blanches, plus petites que celles de la précédente. De l'Amérique septentrionale.

4. Viorne a manchettes. (*Viburnum lantago.* Lin.) De l'Amérique sept. Arbrisseau de 8 à 10 pieds. Rameaux diffus ; feuilles ovales, pointues et dentées ; fleurs blanches, en juin et juillet.

5. Viorne a feuilles de poirier. (*Viburnum pyrifolium.* H. P.) De l'Amérique sept. Feuilles semblables à celles du poirier, lisses et luisantes ; fleurs blanches, en juin.

6 — 7. Viorne obier, Sureau d'eau. (*Viburnum Opulus.* Lin. — Duh. nouv. édit. 3. 39.) Arbrisseau des endroits humides et découverts de nos forêts. Feuilles assez semblables à celles de l'érable ; fleurs, en mai, blanches, légèrement odorantes ; les extrémités stériles et plus grandes que les intérieures, qui sont hermaphrodites ; les baies rouges. Variété à rameaux rougeâtres et luisans de l'Amérique sept. ; autre à fleurs, en mai, très-blanches, ramassées en globe ou en boule, et stériles, nommée *Boule de neige*, *Rose de Gueldre*, *Caillebotte et Obier à fleurs doubles* (*Viburnum Opulus sterilis.*) L'espèce et les variétés se placent en terrain frais, et la tête au soleil. On les multiplie de rejetons et de marcottes simples ; et, si on veut les tondre, il faut le faire aussitôt qu'elles sont défleuries. 3e. variété à feuilles panachées.

8. Viorne nue. (*Viburnum nudum.* Lin.) De L'Amérique sept. Bel arbrisseau, très-touffu, de 12 à 15 pieds, à feuilles ovales-lancéolées, longues de près de 6 pouces, larges de 3, épaisses rugueuses, velues et luisantes en dessus, pâles et

duveteuses en dessous, crénelées et roulées sur les bords. Fleurs, en juin, blanches, en corymbes nombreux, et privées des bractées ordinaires aux autres espèces; d'où son nom spécifique *nudum*. Culture et multiplication comme les autres.

7 — 12. Les *Viburnum cassinoïdes*, *dentatum*, *arcerifolium*, et *dauricum* méritent aussi d'être cultivées. Ce dernier se distingue par ses feuilles ovales, dentées en scie; et par ses fleurs peu nombreuses et disposées en cimes dichotomes.

En général, toutes les viornes s'accommodent de tout terrain et de toute exposition; elles fleurissent cependant mieux au soleil qu'à l'ombre. On les multiplie de graines, de marcottes, de rejetons, et par la greffe. Leur bois est dur.

VIPÉRINE, *Echium*. (Pentandrie Monogynie, fam. des Borraginées.)

1. Vipérine blanchatre. (*Echium candicans*. Jacq.) Arbuste de Ténériffe. Tige de 6 pieds, brune et roide; rameaux velus et blanchâtres, terminés par des feuilles persistantes, en rosettes, couvertes de poils blancs, lancéolées, aiguës; fleurs, de juillet en septembre, en grappes terminales, d'un beau bleu.

2. Vipérine gigantesque. (*Echium giganteum*.) De Madère. Cet arbuste diffère du premier par sa taille plus haute, sa couleur plus blanche, et ses fleurs, en mai, d'un bleu céleste et en grappe terminale.

3. Vipérine a grandes fleurs. (*Echium grandiflorum*. Vent. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 195.) Du Cap. Bel arbrisseau de 3 à 5 pieds, rameux et à écorce brune. Feuilles persistantes, sessiles, amplexicaules, lancéolées, pointues, velues et d'un vert foncé; fleurs, au printemps, grandes, d'un rose tendre, en cime lâche et axillaire. Terre franche légère; exposition chaude et arrosemens fréquens en été; orangerie; multiplication de semences aussitôt la maturité des graines, ou de boutures en mai, sur couche chaude et sous châssis.

VIRGILIER, *Virgilia*. Genre de la Décandrie Monogynie, et de la famille des Légumineuses, dédié au poëte Virgile.

1. Virgilier a bois jaune. (*Virgilia lutea*. Mich. — Herbier de l'Amateur, vol. 3, pl. 197.) Arbre de 30 à 40 pieds dans son pays natal, l'Amérique sept., entre les montagnes du Cumberland et le Mississipi, cultivé en France depuis 1802, où l'on en voit déjà des individus de 12 à 15 pieds de hauteur, qui, par leur brillante végétation,

paraissent devoir s'élever beaucoup plus haut. Ces arbres ne sont pas sensibles aux froids, et ils réussissent parfaitement en pleine terre; comme jusqu'à présent ils ont encore très-peu fleuri, on n'a pu les multiplier que de marcottes qui reprennent difficilement, et le sophora du Japon est le seul arbre sur lequel on ait réussi à les greffer. Le virgilier mérite les soins et l'attention des amateurs; il forme naturellement une belle tête arrondie, divisée en branches et en rameaux lisses, glabres, garnis de feuilles alternes, grandes, composées de 5 à 9 folioles ovales-oblongues, très-glabres et d'un vert fort agréable; ses fleurs sont assez grandes, blanches, disposées par 15 à 20, en belles grappes terminales; leur corolle est papilionacée et leurs dix étamines ont tous les filamens distincts. Fleurit en juin.

VOLCAMIER, *Volkameria.* Genre de la Didynamie Angiospermie, fam. des VERBÉNACÉES, dédié à VOLKAMER.

1. VOLCAMIER DU JAPON. (*Volkameria japonica.* THUNB. *Clerodendrum fragrans.* WILLD.—H. *Sch.* 338.) De l'Inde. Charmant arbuste de 2 à 3 pieds, à tige tétragone, velue, ainsi que les rameaux dans leur jeunesse; feuilles persistantes, opposées, cordiformes, légèrement ondulées et dentées, velues, d'un vert foncé et laissant aux doigts une odeur désagréable; fleurs, de mai en septembre, très-nombreuses, d'un pouce de large, serrées, très-doubles, blanches en dedans, un peu purpurines en dehors, à calice rouge, accompagnées de deux feuilles lancéolées et velues, en cime ombelliforme et terminale, d'une odeur très-suave, et enfin d'une durée de six semaines. Terre franche légère et substantielle; serre chaude, ou serre tempérée près des jours; multiplication facile par les rejetons que donnent ses racines, surtout si on le met en pot à grands trous par lesquels ses racines pénètrent dans la terre où le pot est enterré, et y poussent beaucoup de rejetons; 2^e. par des morceaux de racines qui ont du chevelu et qu'on met en pot sur couche chaude et sous châssis; 3^e. de boutures qu'on traite de la même manière. On ne leur donne que de moyens pots, et on ne dépote que lorsque les racines ont bien tapissé le vase.

2. VOLCAMIER A AIGUILLONS. (*Volkameria aculeata.* LIN.) De l'Inde. Tige droite, cylindrique, un peu jaunâtre, rameuse, de 3 à 4 pieds, garnie, à chaque insertion des feuilles, d'aiguillons courts; feuilles opposées, persistantes, lancéolées, pointues, glabres, molles, d'un vert jaunâtre; fleurs, d'août en octobre, au nombre de trois ensemble, et axillaires. De serre chaude, presque toujours en végétation. On le fait sortir pendant les chaleurs. Terre substantielle, constante, et arrosemens assez fréquens. Multiplication de

boutures faites en pot sur couche ombragée, ou dans la tannée.

3 — 5. Volcamier sans aiguillons. (*Volkameria inermis.* Lin.) De l'Inde. On le distingue du précédent par sa tige de 5 à 6 pieds, mais moins ferme et sans aiguillons, par ses feuilles moins molles, et par ses fleurs blanches aussi, mais dont les étamines pourpres, à anthères violettes, sont très-saillantes. Même culture. On cultive aussi le *Volkameria tomentosa.* Vent. Malm., nom qui vient de ses feuilles très-velues. Ses fleurs, droites, pédonculées, régulières, sont d'un blanc jaunâtre. Il est toujours vert, et se cultive comme le numéro 2. M. Noisette a rapporté d'Angleterre le *Volkameria ligustrina.* Jacq. espèce qui a de grands rapports avec la seconde, mais dont elle diffère par les poils qui couvrent ses pétioles, ses pédoncules et ses calices, et par ses étamines à filamens blancs, et anthères brunes. Même culture.

VOLUBILIS DES JARDINIERS, *Convolvulus purpureus.* Lin. *Voyez* Ipomée pourpre.

*WESTERINGIA.* Genre de la Didynamie Gymnospermie, fam. des Labiées, dédié à Westering.

1. Westeringia a feuilles de Romarin. (*Westeringia rosmarinacea.* Smith. — *Cunila fruticosa.* Willd. — And. *rep.* 214.) Joli arbuste de la Nouv.-Hollande, de 4 à 5 pieds, touffu par ses rameaux nombreux, en verticilles de trois, presque horizontaux, et par sa grande quantité de feuilles assez semblables à celles du romarin, mais plus pointues, d'un vert foncé en dessus, blanches et soyeuses en dessous, disposées en croix ou en verticilles de quatre; fleurs, de mars en octobre, axillaires, blanches, inodores, tubuleuses, à cinq divisions longues et inégales. On le propage de graines ou de boutures faites de bonne heure sur couche tiède et en terre sableuse de bruyère, celle qui lui convient le mieux. Bonne orangerie, et près des jours pendant l'hiver.

*YUCCA.* (Hexandrie Monogynie, fam. des Liliacées.) On a donné à ce genre le nom qu'une espèce porte au Pérou. Toutes sont très-belles.

1. Yucca nain. (*Yucca gloriosa.* Lin. — Duh. nouv. édit. 55.) De l'Amérique sept. Tige de 2 à 3 pieds, de la grosseur du poignet, simple, terminée par une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, très-longues, roides et piquantes, du milieu desquelles sort, en juillet ou août, la tige florale, très-rameuse, et qui forme une pyramide très-agréable de cent cinquante à deux cents fleurs pendantes, renversées, blanches, grosses comme des tulipes, leur ressemblant assez. Cet yucca, de pleine terre, aime le soleil,

une terre médiocre, sableuse et sans fumier, l'exposition au midi, à être abrité des vents du nord et à être couvert d'un peu de litière pendant les grands froids. Il n'a besoin d'arrosemens que dans les sécheresses. On les multiplie de graines, mieux par les œilletons enracinés qu'il pousse du pied, et par les rejetons que peut produire son tronc, ou qu'on voit paraître à son sommet lorsqu'il a fleuri. Il faut couper ceux-ci près de la tige, laisser sécher la plaie pendant quelques jours, puis les mettre chacun dans un pot, rempli au quart de gros sable, et qu'on plonge dans une couche de chaleur modérée, pour les faire reprendre. Il est bon de couper tous les ans les feuilles desséchées. Dumont-Courset prétend que l'*Yucca glauca* n'est qu'une variété de cette espèce, dont les feuilles, un peu plus longues et moins larges, sont d'un vert glauque.

2. Yucca a feuilles d'Aloès. ( *Yucca aloëfolia.* Lin. — Red. Pl. gr. 20. ) De l'Amérique sept. Dans l'été, il a besoin d'une bonne exposition et de quelques arrosemens. Sa tige, de 8 à 9 pieds, soutient une touffe de feuilles persistantes, ensiformes, roides, piquantes, dentelées de chaque côté, pendantes dans la variété, *Yucca pendula.* Il sort du cœur une tige à fleurs assez semblables à celles de la précédente; mais les fleurs de celui-ci ont une teinte un peu rosée. Orangerie. Du reste, même culture.

3 — 4. Yucca filamenteux. ( *Yucca filamentosa.* Lin. — Trew. 37. ) De la Virginie. Ses feuilles radicales et ensiformes, se font remarquer par des filamens blancs qui pendent de leurs bords, et qui lui ont mérité son nom spécifique. Du milieu de cette touffe de feuilles s'élève une tige en panicule droite, haute de 6 à 7 pieds, chargée de plus de deux cents fleurs, d'un blanc verdâtre, d'un vert citronné au centre, et plus grandes que celles des espèces précédentes. Même culture; mais il est utile d'avoir en pots un ou deux pieds de cette espèce pour les rentrer dans l'orangerie, afin de réparer les pertes que peut occasioner un hiver dur et humide.

5 — 6. On cultive encore l'Yucca a feuilles ouvertes. ( *Yucca draconis* ), qui ne diffère de la seconde que parce que ses feuilles sont plus ouvertes, plus larges, et la plupart pendantes vers le bas. Orangerie et même culture. L'Yucca de Bosc ( *Yucca Boscii.* Desf. *Dracœna filamentosa.* Hort. Ital. ), est une nouvelle espèce singulière qu'on trouve depuis peu dans le commerce.

*ZANTHORRIZA.* Genre de la Pentandrie Polygynie, fam. des Renonculacées, dont le nom, formé du grec *zanthos* ( pour *xanthos* ), jaune, et *rhiza*, racine, indique la couleur du bois et surtout des racines.

1. ZANTHORRIZA A FEUILLES DE PERSIL. (*Zanthorriza apiifolia.* L'HÉR. *Stirp. nov.* 1. 37.) De la Caroline. Arbuste de 3 pieds, à racines grêles et rameuses; tige courte, divisée en rameaux que garnissent au sommet, des paquets de feuilles assez semblables à celles du persil, à cinq ou sept folioles opposées et incisées. D'entre ces feuilles sortent, en mai, quelques grappes filiformes et pendantes de fleurs petites, nombreuses, d'un pourpre rembruni, ouvertes en étoile, donnant chacune une graine qui, mûrissant quelquefois, peut alors servir à reproduire cet arbuste. On le tient dans la plate-bande de terre de bruyère, ou dans une terre légère et fraîche. On le multiplie par les rejetons et par l'éclat des pieds.

ZIÉRIE, *Zieria.* Genre de la Tétrandrie Monogynie, et de la famille des RUTACÉES, dédié à M. ZIER, botaniste.

1. ZIÉRIE TRIFOLIÉE. (*Zieria trifoliata.* SMITH. — HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 190.) Petit arbrisseau de la Nouv.-Hollande, haut de 2 à 3 pieds, divisé en rameaux nombreux, garnis de feuilles opposées, composées de trois folioles oblongues, luisantes, d'un vert foncé, ayant une odeur agréable lorsqu'on les froisse entre les doigts; fleurs blanches, légèrement teintes de rose, petites, plusieurs ensemble, formant de légères panicules axillaires. Terre de bruyère; orangerie; multiplication facile par les graines et les marcottes. Cet arbuste, que nous ne possédons dans nos jardins que depuis quelques années, sans avoir beaucoup d'éclat; est intéressant par son odeur aromatique et par ses fleurs qui se succèdent les unes aux autres depuis le mois de mai jusque très-avant dans l'automne. Il est cultivé chez M. CELS.

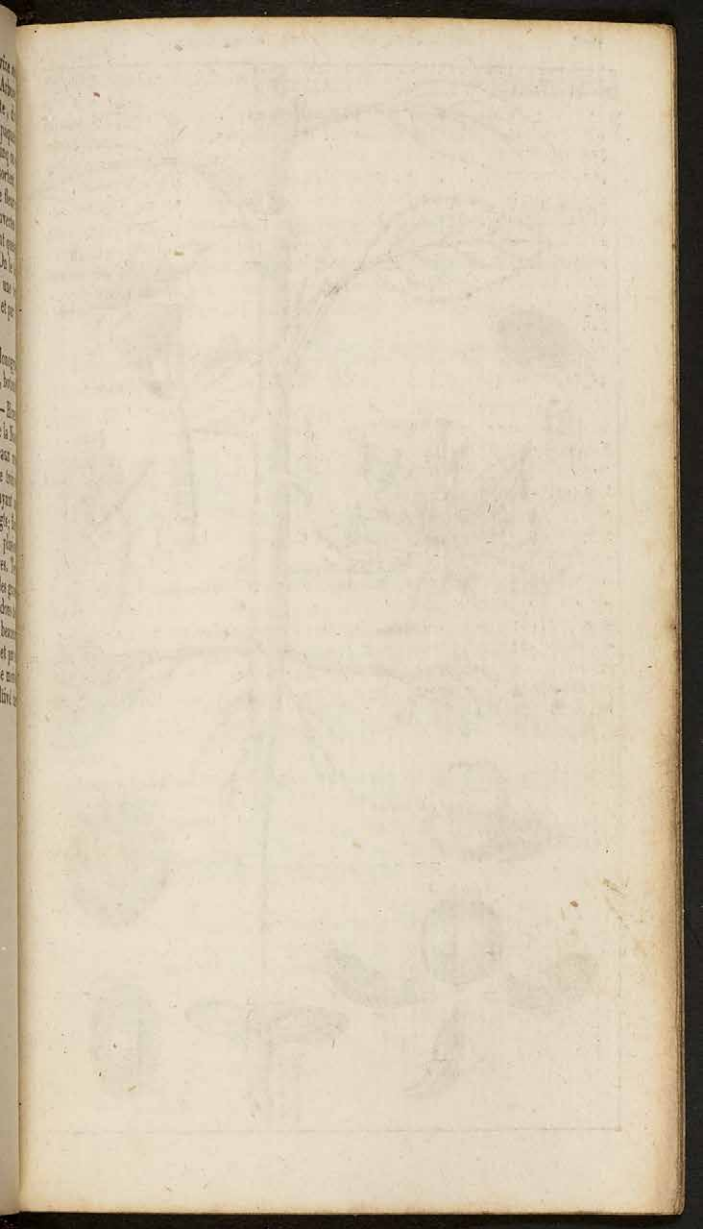

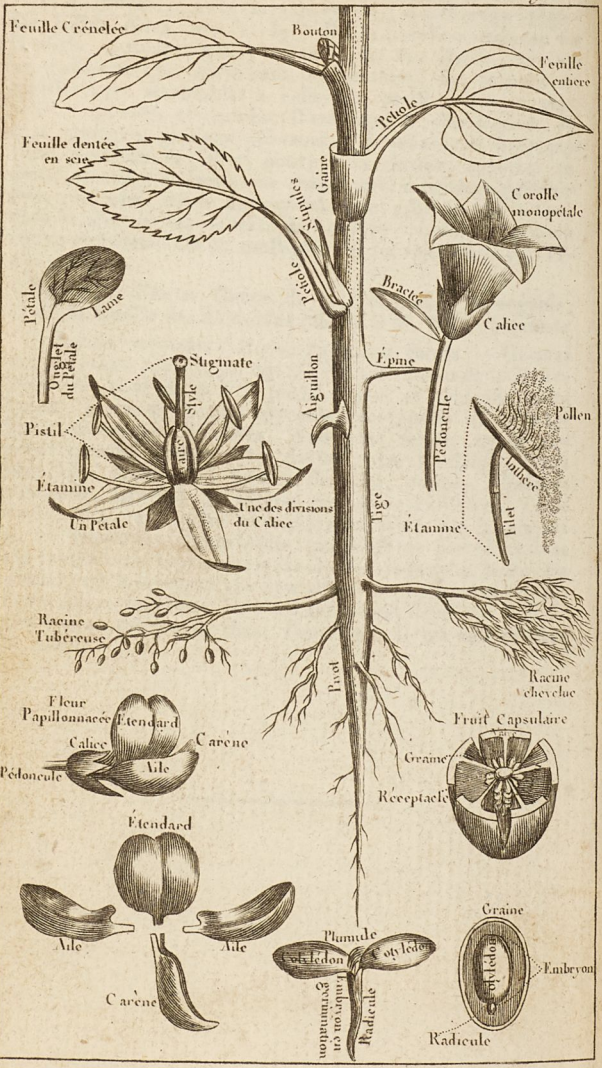
Feuille Crénelée
Bouton
Feuille entiere
Pétiole
Feuille dentée en scie
Stipules
Gaine
Corolle monopétale
Pétale
Lame
Bractée
Calice
Onglet du Pétale
Stigmate
Style
Aiguillon
Épine
Pistil
Ovaire
Pollen
Pédoncule
Anthere
Étamine
Filet
Un Pétale
Une des divisions du Calice
Tige
Racine Tubéreuse
Racine Chevelue
Fleur Papillonnacée
Étendard
Calice
Carène
Aile
Pédoncule
Fruit Capsulaire
Graine
Réceptacle
Étendard
Aile
Aile
Carène
Graine
Plumule
Cotyledon
Cotyledon
Embryon
Radicule
Cotyledon
Embryon
Radicule

# VOCABULAIRE

## EXPLICATIF

*De quelques termes, soit de jardinage, soit de botanique, qui peuvent avoir besoin d'interprétation.*

(Les planches citées forment un volume indiqué précédemment à la page 108.)

### A.

Acéré (*Acerosus*). Ce mot signifie mêlé de brins de paille : les botanistes l'emploient comme épithète de certaines feuilles menues, cylindriques, roides, aiguës et par conséquent piquantes. [Les feuilles des Pins, de certaines Bruyères, etc.]

Acotylédon, plante (*Acotyledon*). Privé de cotylédons ou lobes.

Acuminé (*Acuminatus*). Se dit d'une feuille ou d'un pétale qui finit en une pointe prolongée. [Les feuilles de Lunaire.]

Adhérent (*Adherens, Coalitus*). Ce qui, étant le plus souvent distinct, se trouve attaché ou soudé avec autre chose.

Adné (*Adnatus*). Ce qui est attaché latéralement, dans toute sa longueur, à une autre partie.

Agrégées, [fleurs] (*Flores agregati*). Un réceptacle commun soutient plusieurs fleurs. Les anthères séparées distinguent principalement les agrégées des composées. [Scabieuse.]

Aigrette (*Pappus*). Touffe de poils soyeux et plumeux, attachée au sommet de quelques graines, et qui donne au vent les moyens de les transporter et répandre au loin [Pissenlit, Séneçons, Chardons.]

Aiguillons (*Aculei*). Piquans qui diffèrent des épines en ce qu'ils sont appliqués sur l'écorce dont on peut les détacher sans qu'elle soit endommagée. [Le Rosier, etc.] *Voyez* la figure ci-contre.

Aile ( *Ala* ). Partie de la corole papilionacée. *Voyez* Légumineuse.

Ailé ( *Alatus* ). Tige ailée, celle sur laquelle se prolonge la membrane des feuilles. [ Certains Chardons, la Grenadille ailée, etc. ] Semences ailées, celles qui, étant enveloppées dans une membrane légère, et quelquefois en forme d'aile, donnent prise au vent qui les dissémine çà et là. [ Érables, Pin. ] Feuille ailée, mieux Pinnée. *Voyez* ce dernier mot. ( Planche V, figure 6-7. )

Aisselle ( *Axilla* ). Point de l'angle formé par une feuille ou par un rameau sur une branche ou sur la tige.

Alène [ feuilles en ] (*Folium subulatum*). *Voy.* Subulée.

Alpes ( *Alpes* ). Hautes montagnes d'Italie et de Suisse, qui séparent ces pays de la France et de l'Allemagne. En botanique, on donne souvent un sens plus étendu à ce mot, qui alors désigne les plus hautes montagnes de l'univers, d'où le nom de Plantes alpines ( *Plantæ alpinæ* ou *alpestres* ), donné aux végétaux de ces montagnes.

Alterne (*Alternus*). Rameaux ou feuilles placés alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige. [ l'orme. ] Pétales alternes, ceux qui sont placés sur l'espace d'entre les divisions du calice. ( Planche VI, fig. 2. )

Amande (*Nucleus*). La graine des fruits nommés *Drupes*, porte particulièrement cette dénomination.

Amentacées (*Amentaceæ*). Famille naturelle de plantes dont le principal caractère est d'avoir des fleurs en Chaton, *Amentum*. Elles sont presque toutes *monoïques* ou *dioïques*, et toujours *incomplètes*. *Voyez* tous ces mots.

Amplexicaule ( *Amplexicaulis* ). Feuille ou pétiole dont la base embrasse la tige, ( *amplectitur caulem.* ) Planche V, fig. 11.

Andrie ( *Andria* ). Du grec, *andros*, un mari. Terminaison française et latine de certains mots commençans par une préposition numérative, et employés, dans le système sexuel de Linné, à distinguer des classes, et quelquefois des ordres.

Angiospermie (*Angiospermia*). Du grec *angeion*, un vase quelconque, et *sperma*, semence. Mot forgé par Linné pour désigner la seconde division ou le second ordre de sa quatorzième classe ( la Didynamie ), et exprimer que les fleurs labiées de ce second ordre ont leurs semences enfermées dans un péricarpe. [ Mufle de veau. ]

Annuel (*Annuus*). Plante qui n'a qu'une année d'existence au plus et qui souvent, semée au printemps, a produit se graines et est desséchée à l'automne. [ Le Blé, la Laitue. ]

ANTHÈRE (*Anthera*). Partie de l'étamine, soutenue le plus ordinairement par le FILET. On dit qu'elle est SESSILE lorsque le filet manque. C'est une espèce de capsule ou boîte contenant le POLLEN, c'est-à-dire, la poussière fécondante. Elle est bien visible dans le Lis, la Tulipe, etc. *Voyez* la figure page 381.

AOUTÉ (*Obduratus*, *Maturatus*). Se dit des jeunes rameaux et des fruits qui ont atteint le degré de perfection et de maturité nécessaire.

APÉTALE (fleur) (*Flos apetalus*). Qui n'a point de pétales et conséquemment de corolle. [Le Frêne, l'Oseille, les Graminées.] Planche VI, fig. 6-7.

APPLIQUÉE (feuille) (*Applicatum*). Feuille qui, au lieu d'être écartée, est rapprochée du rameau et le touche dans toute sa longueur, au point de le cacher quelquefois. [Passerine filiforme, quelques Bruyères.]

APHYLLE (*Aphyllus*). Qui est dépourvu de feuilles.

ARBORESCENT (*Arborescens*). Mot employé pour distinguer parmi les plantes herbacées, celles du même genre, dont les tiges et les rameaux vivaces et ligneux sont plus semblables à ceux des arbres. [*Colutea arborescens.*] Par le mot *Arboreus*, on exprime seulement qu'un végétal a le port d'un arbre. [La Vigne en arbre, *Vitis arborea*; le Stramoine en arbre, *datura arborea.*]

ARBRE (*Arbor*). Végétal qui s'élève à plus de 20 pieds, qui n'a qu'un tronc ligneux, et qui vit long-temps. Il se distingue encore des autres végétaux par les *boutons* (*Voyez* ce mot), dont sont privés les arbustes et les herbes, même celles qui sont ligneuses. [Orme, Chêne, Poirier.]

ARBRISSEAU (*Frutex*). Petit arbre de 4 à 20 pieds, et ne différant des grands arbres que par ses dimensions et sa tige qui est quelquefois multiple. [Le Sureau, le Lilas, quelques Saules.]

ARBUSTE (*Arbuscula*, *Suffrutex*). Petit végétal d'un à 3 pieds, ayant un peu le port des arbres, et le plus souvent produisant plusieurs tiges vivaces et ligneuses, mais sans boutons apparens. [Les Bruyères, le Romarin, etc.]

ARCURE. C'est une disposition naturelle à quelques branches dans quelques arbres [grands Pommiers plein-vent, etc.]; d'autres fois elle est accidentelle, par exemple, lorsque des fruits trop pesans ou en trop grand nombre, sont placés à l'extrémité de la branche, mais celle-ci ne manque pas de se relever lorsque les fruits sont tombés ou cueillis.

ARÊTE; du mot *Arista*, qui exprime la barbe ou le prolongement des valves du calice dans les Graminées. [Seigle,

Orge. ] Ce prolongement est un filet délié, long, flexible et glumeux dans le *Stipa pennata*. Planche IX, fig. 6-7.

Articulé (*Articulatus*). Muni de nœuds comme le chaume, c'est-à-dire, la tige des Graminées. Ce mot s'applique aussi aux gousses et siliques qui sont alternativement rétrécies et renflées. [ Les Radis. ] Planche II, fig. 14; et pl. XIII, fig. 4.

Avorté (*Abortivus*), se dit de quelques parties de la fructification, qui n'atteignent pas leur perfection.

Axillaire (*Axillaris*), qui part de l'aisselle (*axilla*). Les boutons sur les arbres; les bulbes sur certaines plantes. [ Un assez grand nombre de fleurs. ] Pl. VII, fig. 11.

## B

Baccifère (*Bacciferus*). Qui porte des baies.

Bacciforme (*Baciformis*). Qui a la forme d'une baie.

Baie (*Bacca*). Fruit mou et succulent, contenant des semences nues. [ Le fruit du Rosier des haies, le Raisin, les Groseilles. ] Pl. XII, fig. 1 à 6.

Balles *ou* Glumes (*Glumæ*). Ce sont des folioles écailleuses ou *valves*, qui servent d'enveloppe aux organes sexuels et aux semences des graminées. Les *balles* de l'avoine sont ce que vulgairement on appelle *paille d'avoine*.

Base (*Basis*). Opposé de sommet (*apex*). Partie inférieure par laquelle la tige tient à la racine, la feuille à son pétiole, ou à la tige, le pétale au réceptacle, etc., etc.

Bassiner. C'est arroser légèrement pour entretenir la terre et les plantes fraîches, cette opération se fait avec un arrosoir dont la pomme, percée de trous extrêmement petits, verse l'eau en forme de pluie fine.

Bifide (*Bifidus*). Fendu en deux assez profondément.

Bifurqué (*Bifurcus*). On appelle ainsi toute tige, branche, etc., qui se divise en deux; et Bifurcation, le point où commence cette division.

Bilobé (*Bilobatus*). Qui est partagé en deux lobes.

Biloculaire (*Biloculatis*) Qui a deux loges.

Bipinné *ou* Bipenné. (*Voyez* Penné).

Bisannuel (*Biennis*), se dit des plantes et des racines qui ne durent que deux ans. [ Le Salsifis ].

Bissexé, Bissexuel (*Bissexualis*). Synonyme d'Hermaphrodite, pour exprimer une fleur qui a les deux sexes, c'est-à-dire, étamines et pistils. C'est le plus grand nombre.

BITERNÉES, TRITERNÉES. Feuilles soutenues par un pétiole long et grêle, qui se divise en deux ou trois autres pétioles, lesquels se subdivisent encore en deux ou trois autres, à chacun desquels sont attachées des folioles.

BORGNER. Terme des jardiniers. Ils disent qu'un chou *borgne*, ou qu'il monte, pour dire qu'au lieu de se pommer, il marque fleur.

BORNER. Terme de Jardinage. C'est, lorsqu'on pique un jeune plant, rapprocher la terre des racines avec le plantoir.

BOTANIQUE (*Botanica*). C'est le nom de la science qui enseigne à connaître et distinguer les végétaux.

BOUQUET. Presque synonyme de THYRSE, et employé pour indiquer la disposition de certaines fleurs en grappes droites, pyramidales, et formant *bouquet*. [ Le Lilas. ] Pl. VII, fig. 5.

BOURGEONS (*Gemmæ*). BOUTONS, principalement des feuilles, lorsqu'ils commencent à se développer. Les jeunes pousses que l'on retranche en *ébourgeonnant*. (*Voyez* p. 73).

BOURSES. Productions des boutons à fleurs du poirier, lorsqu'ils s'allongent sur les branches à fruits.

BOUTONS (*Gemmæ, Hibernacula*). On appelle ainsi les yeux qui commencent à croître. Ces yeux, placés ordinairement dans l'aisselle de l'insertion des feuilles, et aussi au bout des rameaux, sont comme les appartemens d'hiver [*hibernacula*] du rudiment des feuilles, rameaux et fleurs qu'ils renferment. Au mois de février, ils augmentent de dimensions: s'ils restent allongés, on ne doit en attendre que des feuilles et du bois: ceux qui sont gros et arrondis promettent fleurs et par conséquent fruits: enfin, s'ils gardent une forme moyenne, ils donneront à la fois feuilles et fleurs. Les boutons appartiennent exclusivement aux arbres et arbrisseaux. Les autres végétaux n'en ont point.

BRACTÉES *ou* FEUILLES FLORALES (*Bracteæ*). Petites feuilles le plus souvent d'une autre forme et colorées, qui accompagnent les fleurs et souvent s'entremêlent avec elles. [ Sauge, *Ruellia varians* ]. *Voyez*, pag. 831, la fig.

BRANCHE (*Ramus*). C'est la première division du tronc d'un arbre, laquelle donne naissance aux rameaux. Branche vient évidemment du mot latin *brachium*, un bras.

BRINDILLE. C'est, en terme de jardinage, une branche à fruit, mince et courte.

BUISSON (*Dumus*). Terme de jardinage. Arbrisseaux, arbustes en buisson, c'est-à-dire, touffus, et auxquels on laisse toutes les tiges, tous les rejetons que produisent leurs racines.

BULBEUX (*Bulbosus*). On appelle plantes bulbeuses celles

dont les tiges et les feuilles sortent d'une *bulbe*, c'est-à-dire, d'un ognon. [ Jacinthe, Tulipe, *Ixia*, Lis, etc. ] Planche I, fig. 11-12.

Bulbifères (*Bulbiferus*). Épithète de la plante qui produit des bulbes, soit dans les articulations de ses tiges, comme certains Ixias, soit dans l'aisselle de ses feuilles, comme le lis proprement appelé *bulbeux;* soit enfin au lieu de fleurs, ou lorsque celles-ci n'ont pas eu le temps de se développer. [ La Rocambole.]

Butter. Amonceler la terre en pyramide autour d'une plante dont on veut que les tiges ou les branches basses prennent racines, ou dont on veut faire blanchir les tiges ou les feuilles, comme on pratique pour le Céleri, les Cardons, etc.

## C.

Caduc (*Caducus*). Se dit des parties des plantes telles que le calice, la corolle, les feuilles qui tombent après avoir rempli leur destination, ou dans l'année de leur formation.

Calice, (*Calix*). Le plus souvent c'est l'enveloppe extérieure qui renferme la corolle et les organes sexuels de la fleur. Quelque forme et quelque direction qu'il affecte, le calice participe de l'écorce, et le plus ordinairement il est de même nuance qu'elle. Tantôt il est monophylle ou d'une seule pièce [ Œillet ]; quelquefois il est polyphylle, c'est-à-dire, divisé en plusieurs pièces ou folioles, comme dans le pavot. Il est caliculé lorsqu'il a de petites écailles à sa base extérieure, qui forment un second calice. Il est supérieur lorsqu'il paraît au-dessus de l'ovaire, le *Groseiller*; inférieur lorsqu'il supporte le fruit, *le fraisier*; caduc, lorsqu'il tombe au développement de la fleur, *le pavot*, et persistant lorqu'il reste avec le fruit, *les Labiées*. (*Voyez* page 831, la figure.)

Crlicinale (*Calicinus*). Qui ressemble ou appartient au calice.

Caliculé (*Caliculatus*). On donne ce nom au calice qui est muni à sa base de petites écailles qui forment autour de lui une sorte de second calice.

Campaniforme, Campanulé. (*Campaniformis*, *Campanulatus*.) En forme de cloche, se dit d'une corolle monopétale évasée et sans tuyau. (Le Liseron.) Planche VIII, fig. 6.

Canaliculé (*Canaliculatus*). Marqué de rainures longitudinales un peu larges; si elles étaient étroites et serrées, on les appellerait Stries. ( Planche II, figure 8. )

Capillaire (*Capillaris*). On désigne ainsi toute partie qui par sa forme très-menue a de la ressemblance avec un cheveu.

CAPSULE (*Capsula*). Sorte de boîte, ordinairement sèche ou coriace, contenant les graines nues, soit dans une seule loge, soit dans plusieurs, lesquelles alors sont séparées par des cloisons nombreuses. Planche XIII, fig. 10, 11 et 12.

CARACTÈRES (*Caracteres*). En botanique on appelle ainsi les rapports ou ressemblances, que peuvent avoir entre eux des végétaux. Ces ressemblances, suivant qu'elles sont plus ou moins marquées ou nombreuses, en font des plantes de même classe, de même ordre ou de même famille, de même genre, enfin de même espèce. Les caractères sont établis, suivant les différentes méthodes, d'après les parties de la fructification. On considère le nombre, la position, la proportion de ces parties. Il est facile de deviner que des plantes de même espèce sont nécessairement des mêmes genres, ordre et classe, et que, s'il faut plus de ressemblance pour faire des plantes de même espèce, il en faut progressivement de plus générales et en même nombre, pour constituer les genres, les ordres et classes.

CARÈNE *ou* NACELLE (*Carina*). *Voyez* LÉGUMINEUSES.

CARYOPHYLLÉES (*Caryophylleæ*). Famille naturelle de plantes, ayant des rapports et des ressemblances avec l'ŒILLET, qu'on appelait autrefois *Caryophyllus*. Planche IX, fig. 9.

CAULINAIRE (*Caulinus*). Opposé à RADICAL, en parlant des feuilles et des fleurs qui sont attachées à la tige, *caulis*.

CHANGEANT (*Mutabilis*). Épithète donnée à des plantes dont les fleurs prennent successivement différentes couleurs [L'*Hortensia*, un *Hibicus*, la Mahonille.]

CHATON (*Amentum*, *Julus*). Assemblage de certaines fleurs incomplètes, souvent unisexuelles, attachées en anneaux à un pédicule commun, long, flexible, et ressemblant un peu à la queue d'un *chat*. [Noyer, Coudrier.] Planche XIV, fig. 21.

CHAUME (*Culmus*). Paille ou tige particulière aux graminées. Elle est herbacée, droite, fistuleuse et munie de nœuds ou d'articulations. [Blé, Seigle.] Planche II, fig. 14.

CHEVELU. En terme de jardinage; ce sont les racines capillaires, c'est-à-dire, menues comme les cheveux (*capilli*), qui tiennent soit aux racines principales, soit aux radicules. Pl. I, fig. 1, 2, 6, 7, 9, 11.

CILIÉ (*Ciliatus*). Épithète donnée soit aux feuilles, soit aux pétales, etc., qui sont bordés de poils disposés comme les *cils* des *yeux*. Planche IV, fig. 4.

CLASSE (*Classis*). Les classes sont de grandes et premières divisions de végétaux ayant entre eux des rapports généraux: elles sont subdivisées en ORDRES ou familles qui contiennent

les GENRES; les genres sont composés d'ESPÈCES; et celles ci ont encore souvent des VARIÉTÉS. *Voyez* tous ces mots.

LINNÉ a rangé tous les végétaux qu'il a connus, en 24 classes, dont les 13 premières sont distinguées par le nombre certain et constant d'étamines non réunies, et à peu près égales entre elles dans leurs proportions; mais, pour les 12^e. et 13^e, classes, il faut observer si ces étamines tiennent ou non au calice. Les étamines sont encore séparées et en nombre constant pour les 14^e et 15^e. classes; mais elles sont remarquablement inégales entre elles. Dans les suivantes, jusqu'à la 20^e. inclusivement, les étamines sont réunies, mais de manières différentes, et ces différentes manières font les distinction d'entre ces cinq classes. Les fleurs, dans ces vingt premières classes, sont BISSEXUELLES OU HERMAPHRODITES : on les appelle encore MONOCLINES, ce qui veut dire que les maris et les femmes ne font qu'un lit, ou que les étamines et le style habitent la même fleur. Les deux classes suivantes(21^e. et 22^e.) ne renferment que des plantes dont les fleurs sont UNISEXUELES, c'est à-dire, pourvues seulement d'un sexe (soit d'étamines sans style, soit de pistil sans étamines) : et ces fleurs *unisexées* habitent sur le même individu, ou séparément sur deux plantes. Dans la 23^e. classe, LINNÉ n'a compris que des plantes dont la même espèce produit séparément et sur des individus différens des fleurs unisexées, soit mâles, soit femelles, et des fleurs hermaphrodites. Les plantes de ces trois dernières classes sont appelées DICLINES, pour exprimer que les maris et les femmes y font lit à part, puisque les étamines sont dans une fleur, et que les pistils sont dans une autre. Les fleurs de ces 23 classes sont visibles aussi bien que leurs parties sexuelles. Les unes et les autres sont invisibles, peu visibles, ou peu connues dans la 24^e. classe, appelée à cause de cela CRYPTOGAMIE, c'est-à-dire, *mariage caché*.

# CLEF DU SYSTÈME SEXUEL DE LINNE.

## FLEURS VISIBLES,

### MONOCLINES, HERMAPHRODITES *ou* BISSEXÉES.

*Nombre des étamines.*

| | | |
|---|---|---|
| I^re^. Classe. | Monandrie. | 1 étamine. |
| II^e^. . . . | Décandrie. | 2 étamines non réunies et égales entre elles. |
| III^e^. . . | Triandrie. | 3 étam. *idem.* |
| IV^e^. . . | Tétrandrie. | 4 étam. *idem.* |
| V^e^. . . . | Pentandrie. | 5 étam. *idem.* |
| VI^e^. . . | Hexandrie. | 6 étam. *idem.* |
| VII^e^. . . | Heptandrie. | 7 étam. *idem.* |
| VIII^e^. . . | Octandrie. | 8 étam. *idem.* |
| IX^e^. . . . | Ennéandrie. | 9 étam. *idem.* |
| X^e^. . . . | Décandrie. | 10 étam. *idem.* |
| XI^e^. . . . | Dodécandrie | de 12 à 19 étam. *id.* |

*Nombre et position des étam.*

| | | |
|---|---|---|
| XII^e^. . . . | Icosandrie. | 20 étam. et plus, *id.* mais attachées sur le calice. |
| XIII^e^. . . | Polyandrie. | De 20 à 100 étamines non réunies, attachées sur le réceptacle. |

*Nombre et proportion des étamines.*

| | | |
|---|---|---|
| XIV^e^. | Didynamie. . . . . | 4 étamines séparées dont 2 plus grandes. |
| XV^e^. | Tétradynamie. . . | 6 étamines séparées, dont 4 plus grandes. |

*Étamines réunies par leurs filets.*

1°. *En un seul faisceau.*

| | | |
|---|---|---|
| XVI^e^. | Monadelphie . . . . | Étamines en nombre indéterminé, réunies en un seul corps par leurs filets. |

2°. *En deux faisceaux.*

| | | |
|---|---|---|
| XVII^e^. | Diadelphie. . . . . | Étamines en nombre déterminé, réunies par leurs filets en deux corps. |

3°. *En plusieurs faisceaux.*

XVIII^e. Polyadelphie. . . . { Étamines en nombre indéterminé, réunies par leurs filets en plusieurs corps.

*Étamines réunies par leurs anthères.*

XIX^e. Syngénésie. . . . . { Étamines (ordinairement 5) réunies par leurs anthères en cercle autour du pistil.

*Étamines sur le pistil.*

XX^e. Gynandrie. . . . . { Étamines en nombre indéterminé, posées sur le pistil.

FLEURS UNISEXÉES, DICLINES.

XXI^e. Monœcie. . . . . { Fleurs seulement mâles ou seulement femelles, mais sur le même individu.

XXII^e. Diœcie. . . . . { Fleurs seulement mâles sur un individu, et seulement femelles sur un autre individu.

XXIII^e. Polygamie. . . . { Fleurs mâles, fleurs femelles et fleurs hermaphrodites sur deux et trois individus.

FLEURS INVISIBLES, *ou* A PEINE VISIBLES, *ou* INCONNUES.

XXIV^e. CRYPTOGAMIE. *Voyez* les uns après les autres tous les noms de ces 24 classes, et *voyez* aussi la planche XIV.

CLOISON. Séparation qui partage les valves des siliques et des capsules.

COLLERETTE *ou* INVOLUCRE (*Involucrum*). première enveloppe de certaines fleurs, comme des renoncules et anémones; calice particulier des OMBELLIFÈRES. Cette enveloppe, lors de l'épanouissement des fleurs, s'en trouve éloignée par l'allongement de la partie intermédiaire du pédicule: elle se divise ordinairement en plusieurs parties plus ou moins fendues, quelquefois filiformes comme dans la nigelle de Damas. *Voyez* les filamens indiqués dans la figure 8, planche VII.

COLLET.

COLLET (*Collum*). Espèce de nœud qui se trouve entre la tige et la racine, qui est comme le commencement de l'une et la fin de l'autre.

COMPLET (*Completus*). Se dit d'une fleur qui a calice, corolle, étamines et pistil. Celle qui manque de l'une de ces parties est appelée INCOMPLÈTE. *V.* FLEUR.

COMPOSÉ (*Compositus*). La fleur *composée* consiste en un grand nombre d'autres petites fleurs attachées au même réceptacle et réunies dans un calice commun. [Le Soleil.] — La feuille *composée*, n'étant pas SIMPLE, est formée de plusieurs parties, ou folioles, qui tombent ensemble avec le pétiole commun, ou séparement. [Acacia, Marronier d'Inde.] Pl. IV, fig. 11, 14, 15; et pl. V, fig. 6 à 9.

CÔNE (*Conus*, *Strobilus*). C'est de la forme *conique* qu'ils affectent qu'on nomme CÔNES certains fruits, principalement ceux du Pin, du Sapin, etc. Ils sont composés d'écailles sous lesquelles se trouvent les semences. Pl. XIII, fig. 2.

CONJUGUÉ (*Conjugatus*). Lié ensemble comme les feuilles de la fabagelle.

CONNÉ (*Connatus*), c'est-à-dire, né ensemble, ou se tenant. On donne cette épithète à des feuilles placées sur la tige vis-à-vis l'une de l'autre et réunies par leur base. [Les feuilles supérieures du Chèvre-feuille.] Pl. VI, fig. 9, A. Étamines connées. [Les Malvacées.]

COQUE. Péricarpe membraneux, allongé en forme de gaîne, qui s'ouvre d'un seul côté, ordinairement de bas en haut. Les semences n'y sont point adhérentes comme dans la gousse.

CORDIFORME (*Cordiformis*), en forme de cœur. Pl. III, fig. 11, 12 et 13.

CORIACE (*Coriaceus*). Qui tient de la nature du cuir. On emploie ce mot pour désigner la feuille, le pétale ou l'écorce qui sont d'une étoffe épaisse et tenace.

COROLLE (*Corolla*). Enveloppe colorée des étamines et des pistils; elle est d'une seule pièce, et on l'appelle MONOPÉTALE; ou de plusieurs pièces ou feuilles, et dans ce cas on dit qu'elle est POLYPÉTALE. Ces pièces ou ces divisions sont égales ordinairement pour les dimensions, et placées symétriquement; elles sont à même distance du centre : alors la corolle ressemble à une petite couronne (*corolla*), et la fleur est appelée RÉGULIÈRE. [Rose, Œillet.] On l'appelle IRRÉGULIÈRE lorsqu'elle affecte une forme bizarre, sans symétrie ni correspondance des parties entre elles. [Les Labiées.] *Voyez* page 831, la figure.

CORYMBE (*Corymbus*). Espèce d'OMBELLE dont les pédicules ou rayons ne partent pas du même point, quoique les fleurs, toutes à peu près de la même hauteur, forment une espèce de parasol. [ Le Sureau. ] Pl. VII, fig. 7.

CORYMBIFÈRES (*Corymbiferæ.*) Famille naturelle de plantes dont les fleurs sont pourvues d'un calice commun, renfermant un assemblage symétrique de très - petites fleurs qu'entourent quelquefois des rayons. [ Le Souci, la Cinéraire. ]

COTYLÉDONS, LOBES SÉMINAUX *ou* FEUILLES SÉMINALES (*Cotyledones*). Partie latérale des semences à deux lobes, et entre lesquels la plume et la radicule sont placées. On les distingue bien dans le haricot au moment de la germination, lorsqu'il sort de terre et se divise en deux parties qui sont les cotylédons. *Voyez* page 831, la figure. Quelques plantes n'en ont point, et sont nommées ACOTYLÉDONES [Champignons]; d'autres n'en ont qu'un, et sont appelées MONOCOTYLÉDONES *ou* UNILOBÉES [ Graminées ]; enfin le plus grand nombre en a deux, et porte le nom de DICOTYLÉDONES *ou* BILOBÉES : ce sont les trois grandes divisions dans la méthode naturelle de JUSSIEU.

COUCHAGE, COUCHIS. Synonymes de MARCOTTE.

COULANS, *Voy.* FILETS.

CRÉNELÉ (*Crenatus*). Feuilles dont les bords sont garnis de dents larges et arrondies. [ La Bétoine. ] Pl. III, fig. 19; et Pl. IV, fig. 1.

CRÉPU (*Crispus*). *Voy.* ONDULÉ.

CRUCIFÈRES (*Cruciferæ*). Famille naturelle de plantes, toutes de la TÉTRADYNAMIE de LINNÉ. Leurs caractères principaux sont d'avoir des fleurs à corolle cruciforme, c'est-à-dire, à quatre pétales en croix; six étamines, dont quatre plus longues; et des fruits, ou courts, presque orbiculaires, appelés SILICULES. [ Ibéride, Corbeille dorée ]; ou bien cylindriques ou un peu aplatis, mais longs, et qu'on appelle SILIQUES. [ Giroflée, Chou. ]

CRYPTOGAMIE (*Cryptogamia*), du grec *cryptos*, caché, et *gamos*, mariage. Nom de la 24^e^, et dernière classe de LINNÉ, composée de champignons, mousses, etc., dont les fleurs et les moyens de fécondation sont ignorés ou mal connus. Pl. XIV, fig. 24.

CUNÉIFORME (*Cuneiformis*). En forme de coin, *cuneus*. Pl. III, fig. 16.

CYLINDRIQUE se dit des tiges et des feuilles rondes, sans saillies ni angles. [ Le Jonc. ] Pl. II, fig. 8.

Cyme, fausse ombelle. Dispositions des fleurs en ombelle irrégulière, du grec *kima*, flot, et aussi tête de chou.

## D.

Décagynie (*Decagynia*), de *deka*, dix, et *gyné*, femme. Par ce mot, Linné désigne le 5^e^. et dernier ordre de sa 10^e^. classe, où les fleurs ont dix organes féminins, styles ou seulement stigmates.

Décandrie (*Decandria*) de *deka*, dix, et *anér*, mari. Nom de la 10^e^. classe de Linné, et dont les fleurs pourvues de dix *maris* (étamines), forment cinq ordres établis dans le nombre des *épouses* ou organes féminins (styles et stigmates, ou seulement stigmates). On les appelle monogynie, digynie, trigynie, pentagynie, décagynie. (*Voyez* ces mots et celui classe. *Décandrie* est encore employé pour désigner un ordre dans les classes XVI, XVII, XX et XXII. Planche XIV, fig. 10.

Déchiqueté (*Lacerus*). Se dit des divisions nombreuses, inégales, et assez semblables à des déchirures qui se remarquent dans les calices, les pétales ou les feuilles de quelques plantes.

Découpé (*Fidus*). En parlant de calice, de pétales ou de feuilles divisées en plusieurs segmens qui ne vont pas jusqu'à la base. Planche IV, fig. 7, 8 et 9.

Décurrent (*Decurrens*). Feuille dont la membrane se prolonge sur le pétiole ou sur la tige, qu'alors on dit être *ailés*. [Quelques Chardons.] Planche II fig. 16.

Deltoïde, feuille (*Folium deltoïdeum*). Celle qui par sa forme approche de la figure d'un delta grec.

Demi-fleurons (*Semi-flosculi*). Très-petites fleurs irrégulières, dont le tube se prolonge en languette du coté extérieur. Quelquefois une fleur n'est composée que de ces demi-fleurons, comme celle de la chicorée, d'autres fois ces demi-fleurons entourent le disque qui consiste en fleurons. [Soleil.] Planche IX, fig. 5.

Dendroïde, qui ressemble à un arbre, ou qui est composé de ramifications semblables à celles des arbres.

Denté (*Dentatus*); dentelé, denticulé (*Denticulatus*). Dont les bords sont garnis de dents plus ou moins larges. Denté en scie (*Serratus*), si les dents regardent le sommet et sont inégales entre elles. Pl. IV, fig. 2 et 14; et Pl. V, fig. 6.

Diadelphie (*Diadelphia*), c'est-à-dire, deux frères, de *di*, deux, et *adelphos*, frère. Linné a nommé ainsi sa 17^e^. classe,

pour exprimer qu'elle renferme toutes fleurs dont les étamines sont réunies par leurs filets en *deux corps*. Les quatre ordres dont elle est composée se distinguent par le nombre de leurs étamines, et sont appelés PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE et DÉCANDRIE. *Voyez* ces mots et celui CLASSE. Pl. XIV, fig. 17.

DIANDRIE (*Diandria*), de la préposition numérative grecque *di*, deux, et *anêr*, mari. Seconde classe de LINNÉ, composée de fleurs qui ne sont pourvues que de deux étamines non réunies : elle est divisée en trois ordres fondés sur le nombre des styles ou stigmates, et qui sont MONOGYNIE, DIGYNIE et TRIGYNIE. *Diandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII. Pl. XIV, fig. 2.

DICHOTOME (*Dichotomus*). Se dit des tiges et des branches divisées d'abord, et ensuite subdivisées en deux.

DICLINES (*Diclines*), de la particule numérative grecque *di*, deux, et *kliné*, lit. Mot inventé par LINNÉ, pour désigner les plantes dont les organes mâles et femelles ne sont pas réunis dans la même fleur.

DICOTYLÉODONE (plante), lorsque l'embryon ou germe des graines est placé entre les lobes. [ La Fève, l'Amande. ]

DIDYNAMIE (*Didynamia*), c'est-à-dire, puissance, force, domination de deux ; de la particule numérative grecque *di*, deux, et *dynamis*, puissance. LINNÉ a donné ce nom à la 14^e. classe de son système, parce que les fleurs qu'elle contient ont, comme dans la TÉTRANDRIE, leurs étamines séparées, mais avec cette différence que dans la *didynamie* deux de ces quatre étamines, étant plus grandes que les deux autres, semblent les dominer. Cette classe est divisée en deux ordres absolument indépendans du nombre, soit des étamines, soit des styles. Ils sont distingués par les semences qui, dans le premier ordre (la GYMNOSPERMIE), sont nues au fond du calice, comme dans le Thym, la Lavande, etc. ; ou qui sont pour le second ordre (l'ANGIOSPERMIE), enfermées dans une capsule. ] Muflier, Digitale. ] Planche XIV, fig. 14.

DIFFUS (*Diffusus.*) Se dit d'une plante dont les branches et les rameaux lâches, étalés, ne gardant entre eux aucun ordre, et prenant toutes sortes de directions, ne permettent pas de lui donner une forme régulière.

DIGITÉE (feuille), lorsque les folioles rassemblées en rayon au sommet d'un pétiole, imitent une main ouverte. Pl. IV, fig. 11.

DIGYNIE (*Digynia*), de la particule numérative grecque *di*, deux, et *gyné*, femme. Nom du second ordre des 13 premières classes de LINNÉ (la neuvième exceptée), dans les-

quelles les fleurs contiennent deux styles, en quelque nombre que soient les étamines.

Dioecie (*Dioecia*), de la préposition numérative grecque *di*, deux, et *oikia*, maison. Nom de la 22e. classe de Linné, pour exprimer que les fleurs n'y sont point hermaphrodites, mais seulement ou mâles ou femelles, et habitent dans deux maisons séparées, c'est-à-dire, sur des individus différens. Elle se compose des quatorze ordres, MONANDRIE, DIANDRIE, TRIANDRIE, TÉTRANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE, ENNÉANDRIE, DÉCANDRIE, DODÉCANDRIE, POLYANDRIE, MONADELPHIE, SYNGÉNÉSIE, GYNANDRIE. *Voyez* tous ces mots. Les onze premiers ordres sont établis, comme on voit, sur le nombre des étamines; le douzième sur leur réunion en un faisceau par les filets; le treizième sur leur réunion par les anthères; et le quatorzième, d'après leur position sur le pistil. *Dioecie* est encore le nom du second ordre de la classe XXIII. — Pl. XIV, fig. 22.

Dioïque (*Dioïcus*). Formé des mêmes noms que le précédent, pour désigner les plantes dont un individu porte les fleurs mâles, tandis que les fleurs femelles habitent sur un autre individu. [Pistachier, Chanvre.] Pour que les fleurs femelles ne restent point stériles, il faut que l'individu qui porte les fleurs mâles ne soit pas trop éloigné. On a prétendu mais à tort que, dans les plantes dioïques, la femelle seule pouvait se reproduire de boutures.

Dipérianthée. Se dit de la plante dont les fleurs sont pourvues de deux enveloppes florales bien distinctes, l'une constituant le calice et l'autre la corolle.

Diphylle (*Diphyllus*). Qui a deux feuilles. Épithète appropriée aux calices qui n'ont que deux feuilles ou deux divisions. [Pavot.]

Disque (*Discus*). Milieu des feuilles à bords sinueux, ondulés, frisés ou dentés. C'est aussi le centre des fleurs composées.

Divariqué (*Divaricatus*). Écarté, étendu. Se dit de rameaux écartés et ouverts, à commencer du point de leur divergence. [*Phlox divaricata.*]

Division (*Divisio*). Ce mot est synonyme de segment. On dit corolle et calice à deux, trois, etc., divisions.

Dodécagynie (*Dodecagynia*), du grec *dôdeka*, 12, et *gynê*, femme. Nom du cinquième et dernier ordre de la onzième classe de Linné, par lequel il exprime que le genre Joubarbe [le seul qui compose cet ordre] a des fleurs pourvues de douze styles.

Dodécandrie (*Dodecandria*), du grec *dôdeka*, 12, et *anêr*,

mari. Nom de la onzième classe de Linné, et dans laquelle il fait entrer toutes les fleurs qui ont depuis douze jusqu'à dix-neuf étamines non réunies. Il l'a divisé en cinq ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates : MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE, DODÉCAGYNIE. *Dodécandrie* est aussi un nom d'ordre dans les classes XVI, XX et XXI, — Planche XIV, fig. 11.

Double (*Duplex*). Fleur dont les pétales sont multipliés à l'infini : alors la fleur est PLEINE, et par conséquent stérile; comme la Rose à cent feuilles, la Renoncule pivoine, la Giroflée et l'anémone dites *doubles*, etc.

Drageon (*Stolo*, *surculus*). Jeune pousse produite par la racine très-près de la tige. [Artichaut.]

Droit (*Rectus*). Qui n'a point de sinuosité, qui n'est pas tortu; et aussi qui a sa direction de bas en haut. — Pl. II, fig. 2, 3, 14, 15.

## E.

Écailles (*Squamæ*). Espèce de feuilles informes, petites et membraneuses, ordinairement appliquées contre la tige de certaines plantes [Asperges], et qui ont servi d'enveloppe à cette tige encore en bouton. Ce sont encore les feuilles brunes, desséchées et caduques qui forment l'enveloppe des boutons à feuilles et à fleurs. On a remarqué que les arbres qui en sont munis, sont plus propres que les autres à s'acclimater dans les régions septentrionales. Les fleurs en chatons ont aussi des *écailles* au lieu de pétales. Enfin les calices de quelques plantes sont munis d'écailles. [Cupidone.]

Échancré (*Emarginatus*). Ce qui offre un sinus ou angle rentrant.

Éclater (*Dividere*). Terme de jardinage. C'est séparer les racines d'une plante qui naturellement pousse plusieurs tiges.

Écorce (*Cortex*). Enveloppe qui environne les racines, le tronc, les branches, et même les feuilles des plantes dicotylédones. Elle est composée de trois parties, l'épiderme, le tissu cortical et le liber.

Écusson (*Scutula*) Espèce de greffe.

Effilé (*Virgatus*). Se dit des tiges et rameaux allongés, grêles, souples, et imitant une baguette ou verge, *virga*. [Osier.]

Effriter, sans doute corrompu d'Effruiter (*Emaciare*). Se dit des plantes qui épuisent tellement la terre qu'elles lui ôtent la faculté de produire des *fruits*.

EMBRASSANT (*Amplexans*). Se dit des feuilles ou des stipules qu'embrassent la tige ou les rameaux.

EMBRYON (*Corculum*). C'est le germe de la plante qui se développe par la végétation. *Voy.* pag. 831, la fig.

ENDÉCANDRIE, (*Endecandria*), d'*endeka*, onze, et *anêr*, mari. C'est le nom donné par LINNÉ au sixième ordre de la sixième classe. Cet ordre est composé du *Brownea*, la seule plante connue jusqu'à présent pour avoir onze étamines.

ENGAÎNANTE (*Vaginans*), Feuille; celle dont la base ou le pétiole élargi et prolongé embrasse entièrement soit une autre feuille, soit la tige, qu'on appelle alors ENGAÎNÉES. Planche VI, fig. 8.

ENNÉANDRIE (*Enneandria*), du grec *ennea*, 9, et *anêr*, mari. Nom d'une classe de LINNÉ (la 9^e.), ne contenant que des fleurs à neuf étamines non réunies, et seulement six genres partagés en trois ordres, MONOGYNIE, TRIGYNIE, HEXAGYNIE. Le premier contient quatre genres dont les fleurs ont un seul style. [Laurier]. La Rhubarbe forme à elle seule le second ordre, et ses fleurs ont chacune trois styles, comme celles du Jonc fleuri, l'unique plante du troisième, en ont six. *Ennéandrie* est encore un nom d'ordre dans les classes XVI et XXII (Planche XIV, fig. 9).

ENSIFORME (*Ensiformis*). Feuille longue et étroite, dont la côte ou nervure longitudinale extérieure est saillante, et lui donne un peu la *forme* d'une épée (*ensis*).

EN ENTONNOIR (*Infundibuliformis*). Se dit des parties qui ont la forme de cet instrument.

ENTIER. (*Integer*). Dont les bords unis n'ont ni fente, ni créneture, ni dents, en parlant des feuilles et des pétales.

ENVELOPPE, Collerette, ou Involucre. Folioles qui servent d'enveloppe à des fleurs comme l'anémone, ou à des ombelles de fleurs comme celle de la carotte, et qui s'en écartent à mesure que le pédoncule de la fleur s'allonge. *V.* COLLERETTE.

ÉPARS (*Sparsus*). On appelle feuilles et fleurs *éparses*, celles qui sont placées sans ordre sur les rameaux ou sur les pédoncules. Feuilles de la tige du lis.

ÉPERON (*Calcar*). Espèce de pointe ou de cornet plus ou moins long et aigu qui termine la corolle de certaines fleurs. [Capucine, Pied-d'alouette, Violette.]—Pl. IX, fig. 11.

ÉPI (*Spica*). Simple: c'est une disposition de fleurs qui sont attachées ou immédiatement ou par le moyen d'un pédicule très-court, sur un axe ou pédoncule commun et allongé [le Blé]: il est *composé*, lorsque ce sont des ÉPILLETS

ou petis épis [ *spiculæ* ] qui le forment. [ Beaucoup d'autres Graminées ]. — Planche VII, fig. 3, et Pl. IX, fig. 6.

Épigynes. Les étamines sont ainsi nommées lorsqu'elles sont attachées au pistil et qu'elles sont portées par lui.

Épine ( *Spina* ). Pointe dure et aiguë qui tient au bois, et ne peut être ôtée sans que lui et l'écorce soient endommagés. [ Aubépine ] *Voyez* Aiguillon, et pag. 831, la fig.

Érigé ( *Erectus*). Synonyme de droit quand il exprime une direction perpendiculaire de bas en haut.

Espèce ( *Species* ). En botanique, on entend par ce mot une plante provenue de tout temps de plantes semblables, et qui elle-même produira des individus aussi ressemblans. Les différences que le sol, le climat, la culture, et d'autres circonstances peuvent apporter aux espèces, font les Variétés.

Étamine ( *Stamen* ). Partie masculine des fleurs, et qui consiste le plus souvent en un Filet, et une Anthère portée par le filet. Les *Étamines* sont en nombre défini ou indéterminé, souvent séparées, d'autrefois réunies, soit par les filets, [ Pois ], soit par les anthères [ *Solanum* ] : enfin elles sont attachées au calice (Rosier) ; ou à la corolle [Mufle de veau] ; ou au réceptacle [ Renoncule ] ; ou enfin au pistil [ Orchis ]. *Voyez* p. 831, la figure, et dans le volume des figures pour le Bon Jardinier, les Pl. X et XI.

Étendard *ou* Pavillon ( *Vexillum* ). Voyez Légumineuses.

Étiolé. Se dit des plantes qui, privées de lumière, n'acquièrent ni la consistance, ni la couleur verte des autres. Les feuilles de la Chicorée qu'on lie, deviennent plus tendres, moins amères, et elles blanchissent ; elles sont *étiolées* par cette opération.

Exotique ( *Exoticus* ) ; du grec *exôticos*, qui signifie étranger. Opposé d'Indigène.

## F.

Faisceau ( *Fasciculus* ). Paquet, réunion de racines de feuilles ou de fleurs, partant d'un même point. Ces racines, feuilles et fleurs sont appelées Fasciculées.

Familles ( *Familiæ* ). On appelle ainsi des groupes de plantes que des rapports ou caractères communs et un air de famille font réunir dans un même ordre. C'est sur cette disposition, la plus naturelle de toutes, qu'est fondée la méthode du savant de Jussieu.

Fasciculé ( *Fasciculatus* ). Se dit de toutes les parties de la plante qui sortent ensemble d'un même point et forment un petit faisceau.

Feuille (*Folium*). Tout le monde connaît cette production des plantes, si variable dans ses formes, sa consistance, sa direction, etc. Toutes ces différences sont désignées par des dénominations particulières, dont les principales se trouvent expliquées dans ce vocabulaire, et représentées dans le volume de figures; Planche III à VI. Les feuilles sont les organes de la respiration des plantes et de l'élaboration de la séve; elles rendent beaucoup de gaz oxigène pendant le jour, et en respirent pendant la nuit.

Filament, Filet (*Filamentum*). Voy. pag. 831, la figure. Support de l'anthère : quand elle en manque, on dit qu'elle est sessile. *Voy.* Étamine. On appelle encore Filets *ou* Coulans, *Flagella*, ces jets très-longs et minces, comme des fils produits par quelques plantes, et qui, traînant à terre et y prenant racines par leur extrémité, forment de nouveaux individus. [ Violette, Fraisier, Saxifrage stolonifère. ]

Filiforme (*Filiformis*), Menu et allongé comme un fil.

Fistuleux (*Fistulosus*). Cylindrique et creux comme une flûte (*fistula*). [ Les tiges et les feuilles de l'ognon, le chaume de beaucoup de Graminées, les Roseaux. ]

Fleur (*Flos*). Pour le botaniste, la fleur est, ou la présence d'une seule des deux espèces d'organes sexuels des plantes, soit étamine, soit pistil; ou la réunion de ces deux sortes d'organes, qu'ils soient ou non entourés de l'une des enveloppes ordinaires [ calice, ou corolle ], ou de toutes les deux. La fleur est complète si, comme la rose, elle est pourvue de calice, de corolle, d'étamines et de pistil : on l'appelle Incomplète, s'il lui manque une seule de ses parties [ Lis, Laurier]. Les fleurs sont encore, ou Hermaphrodites quand elles contiennent les organes des deux sexes, ou simplement Males lorsqu'elles n'ont que des étamines sans style ni stigmate, ou enfin seulement Femelles quand elles n'ont que des pistils sans étamines. Elles varient dans la forme, la direction, la position, etc. Elles sont appelées Régulières, lorsque toutes leurs parties sont symétriques, correspondantes, également distantes du centre; autrement elles sont Irrégulières. *Voyez* tous ces mots.

Fleurettes *ou* Fleurons (*Flosculi*). Fleurs régulières, ordinairement à tube découpé en cinq lobes; elles sont très-petites, toujours réunies en assez grand nombre dans un calice commun. Elles forment ce qu'on appelle les *Fleurs composées flosculeuses*.

Flexible, pliant (*Flexibilis*, *Lentus*). — Flexueux (*Flexuosus*), qui fait des sinuosités et va en zigzag, en parlant des tiges, etc. — Opposé de Droit. — Pl. II, fig. 5.

Follicule ( *Folliculus* ). Fruit sec à une seule valve, s'ouvrant dans sa longueur.

Folioles ( *Foliola* ). Beaucoup de personnes les prendraient pour des feuilles, quoiqu'elles n'en soient que des parties. Ce sont de petites feuilles attachées à un pétiole commun, et auquel souvent elles restent unies, même quand il tombe. [ Chicot, Rosiers. ] Pl. V, fig. 6, 7, 8, 9.

Franc ( arbre ). Ce sont les jeunes plants d'arbres venus de semis, par opposition de *sauvageon*, nom donné aux jeunes arbres pris dans les bois. Ainsi on dit *greffer sur franc*, pour indiquer qu'un poirier ou un pommier est greffé sur un individu de même espèce, provenant de semis. On emploie aussi l'expression de *franc de pied*, pour indiquer un arbre ou arbuste qui n'est pas greffé.

Frangé ( *Fimbriatus* ). Bordé de découpures fines, comme les pétales du Ménianthe. — Pl. IV, fig. 3.

Frisé ( *Crispus* ). Voyez Ondulé.

Frutescent ( *Frutescens* ). Ce mot dérivé du latin *frutex*, qui signifie un arbrisseau, devrait exprimer une plante de la nature et du port de l'arbrisseau; Mais Linné lui a souvent donné une autre signification, et s'en est servi pour désigner une plante à tige ascendante, vivace et ligneuse, ayant quelquefois le port d'un arbrisseau, mais toujours privée de bourgeons. Frutiqueux ( *Fruticosus* ), a une signification atténuante, et qui tient de la première. Il se dit aussi des végétaux qui poussent beaucoup de rejetons en forme d'arbrisseau.

Fusiforme ( *Fusiformis* ). Se dit d'une racine droite, qui, du collet à l'extrémité, va toujours en s'amincissant comme un fuseau. [ Rave, Carotte. ] Pl. I, fig. 1, 2.

## G.

Gaîne [ feuille en ] ( *Vaginans* ). Feuille dont la base forme un tuyau qui enveloppe la tige. [ Les Graminées. ] Pl. VI, fig. 8.

Générique ( *Genericus* ). Tout ce qui sert à distinguer le genre, soit nom, soit caractère.

Genre ( *Genus* ). Réunion d'Espèces qui ont entre elles certains rapports, moins généraux, il est vrai, que ceux qui constituent les Ordres, mais aussi plus marqués et moins partiels que ceux qui font les Espèces. *Voy.* ces mots.

Germe. C'est la partie de la semence qui devient plante, et la partie des boutons qui produit les feuilles et les fleurs. *Voy.* Ovaire.

GERMINATION (*Germinatio*). C'est le résultat du gonflement opéré par l'humidité et la chaleur dans une graine semée, et dont la radicule, après avoir percé l'enveloppe, s'enfonce en terre. Cette enveloppe une fois déchirée du côté de la radicule, on dit que la semence est *germée*, mais elle n'est *levée* que lorsque l'enveloppe, déchirée tout-à-fait, laisse apercevoir la PLUMULE, qui doit constituer la tige. *Voy.* ces mots. On a remarqué que les graines des plantes propagées depuis trop long-temps autrement que par semences, c'est-à-dire, multipliées par marcottes, boutures ou greffes, perdaient de leur faculté germinative.

GLABRE (*Glaber*). Sans poils. — Opposé de VELU.

GLANDES, petits corps vésiculeux, situés sur différentes parties des plantes.

GLAUQUE (*Glaucus*) D'un vert blanc et couvert d'une espèce de farine.

GLUME. *Voy.* BALLE.

GODET (en), se dit du calice ou de la corolle à base enflée, et sommet rétréci. [ le Muguet des bois. ] On dit aussi Godet en parlant des fleurs de la jacinthe. Pl. VIII, fig 8.

GOUSSE *ou* LÉGUME. Fruit des plantes légumineuses et à fleurs papilionacées. [ Haricots, Pois, etc. ] Pl. XIII, fig. 7, 8 et 9.

GRAINE. *Voy.* SEMENCE.

GRAMINÉES (*Gramineœ*). Famille naturelle de Plantes herbacées à tige noueuse ou articulée, et souvent fistuleuse; à fleurs en épis, sans corolle proprement dite, mais dont les enveloppes floréales sont appelées *balles*, *glumes* : leurs feuilles sont longues, étroites, engaînantes, et leurs graines ordinairement nues. [ Blé, Seigle, Chiendent, etc. ]

GRAPPE (*Racemus*). Disposition des fleurs et des fruits attachés par des pédoncules à un filet ou axe commun, droit ou pendant. [ Groseiller, Berberis ]. Elle est composé lorsque les pédoncules sont divisés. [ Raisin. ]

GUEULE (Fleurs en). Pl. VIII, fig. 9, 10. *Voy.* LABIÉES PERSONNÉES.

GYPMNOSPERMIE (*Gypmnospermia*), du grec *gymnos*, nu, et *sperma*, semence. Nom du premier ordre de la DIDYNAMIE (14^e. classe de LIN.), et qui exprime que les semences sont nues, au fond du calice, comme dans les Labiées.

GYNANDRIE (*Gynandria*), du grec *gyné*, femme, et *anér*, mari. Mot fait par LINNÉ pour nommer sa 20^e. classe, et exprimer que les étamines ou organes masculins sont posées sur

les pistils ou organes féminins. Elle est divisée en sept ordres établis sur le nombre des étamines : DIANDRIE, TRIANDRIE, TÉTRANDRIE, PENTANDRIE, HEXANDRIE, OCTANDRIE, DODÉCANDRIE et POLYANDRIE. *Gynandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. ( Pl. XIV, fig. 20. )

GYNIE ( *Gynia* ). Terminaisons française et latine, tirées du grec *gyné*, femme, épouse. Elles sont le plus souvent précédées d'une préposition de quantité. Les mots ainsi composées, ont été faits par LINNÉ pour exprimer le nombre des organes féminins ( style ou stigmates ) qui sont dans les fleurs, et par conséquent servir de nom aux ordres des treize premières classes de son système sexuel.

## H.

HAMPE ( *Scapus* ). Tige nue de plusieurs végétaux monocotylédons, souvent droite et ferme, terminée par les fleurs auxquelles elle sert de pédoncule. [ Narcisse. ] Quelquefois elle est munie d'une feuille comme celle de la Tulipe. Pl. II, fig. 15, et pl. VII, fig. 1.

HASTÉ ( *Hastatus* ), qui a la figure d'un fer de pique, *hasta*. [ La feuille de l'Oseille ]. Pl. III, fig. 15.

HEPTAGYNIE ( *Heptagynia* ), c'est-à-dire, sept femmes; du grec *hepta*, sept, et *gyné*, femme. Nom du quatrième ordre de la 7^e^. classe de LINNÉ, composé du seul *Septas*, qui est aussi la seule plante connue pour avoir des fleurs à sept styles.

HEPTANDRIE ( *Heptandria* ), c'est-à-dire, sept maris; du grec *hepta*, sept, et *anér*, mari. Nom de la 7^e^. classe de LINNÉ, composé seulement de sept genres, tous à fleurs pourvues de 7 étamines non réunies. Cette classe, si peu nombreuse, est cependant divisée en quatre ordres, établis d'après le nombre de styles ou stigmates, *Heptandrie* est encore le nom du septième ordre de la classe XXI. Pl. XIV, fig. 7 ).

HERBACÉ ( *Herbaceus* ). Opposé de LIGNEUX. Il se dit des plantes et des tiges, vertes, molles, succulentes.

HERBE ( *Herba* ). Tout végétal qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privé de boutons, soit qu'il ne vive qu'un an ou moins, soit que ses racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges.

HERBIER ( *Herbarium* ). Collection des plantes séchées avec précaution, étiquetées et disposées méthodiquement.

HERBORISER ( *Herborisare* ). Aller dans la campagne à la recherche des plantes qui croissent naturellement dans un pays.

HERBORISATION (*Herborisatio*). Course pour la recherche des plantes.

HÉRISSÉ (*Hirtus*, *hispidus*). Se dit des parties des végétaux garnies de poils rudes et cassans.

HERMAPHRODITE (*Hermaphroditus*). Synonyme de BISSEXÉ. Il se dit des fleurs où se trouvent les deux sexes (étamines et pistils) : c'est le plus grand nombre. Ce mot est composé d'*hermès*, MERCURE, et d'*aphrodite*, VÉNUS.

HÉTÉROPHYLLE (*Heterophyllus*); des mots grecs *heteros*, autre, différent, et *phyllon*, feuille. Se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes. [ Une Clitorie, le Mûrier. ]

HEXAGINIE (*Hexagynia*); du grec *hex*, six, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans les classes 9 et 13 de LINNÉ, par lequel il fait entendre que les fleurs y ont six styles ou stigmates.

HEXANDRIE (*Hexandria*); du grec *hex*, et *anér*, mari. Nom de la 6^e^ classe de LINNÉ, divisée en cinq ordres, fondés sur le nombre des styles ou stigmates. MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, TÉTRAGYNIE et POLYGINIE. *Voy.* ces mots. *Hexandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XXIV, fig. 6.)

HUILEUSE (semence), qui produit de l'huile par expression, *les crucifères*; ou par distillation, *les ombellifères*.

HYBRIDE (*Hybridus*). Les grecs donnaient ce nom à l'enfant né de père et mère de nations différentes; et les botanistes le donnent à des plantes produites par le concours de plantes de variétés, d'espèces, ou même de genres différens.

HYPOGYNES. On désigne ainsi les étamines quand elles sont insérées au-dessous de l'ovaire.

## I.

ICOSANDRIE (*Icosandria*); du grec *eikosi*, vingt, et *anêr* mari. Dans cette classe, la 12^e^. de LINNÉ, les fleurs ont toujours 20 étamines, ou plus, non réunies; mais attachées sur le calice. Elles se partagent en cinq ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates : MONOGYNIE, DIGYNIE, TRIGYNIE, PENTAGYNIE et POLYGYNIE. *Icosandrie* est encore le nom du second ordre de la classe XVIII, (Pl. XIV, fig. 12.)

IMBRIQUÉ (*Imbricatus*). Se dit des feuilles, écailles, etc., arrangées et posées les unes sur les autres, comme on pose les tuiles.

IMPAIR (*Impar*), qui n'a pas son pareil.

Incomplet ( *Incompletus* ). Se dit principalement des fleurs auxquelles il manque, soit calice ou corolle, soit étamines ou pistil.

Incisé ( *Incisus* ). Se dit des parties dont les bords sont découpés par des incisions plus ou moins aiguës.

Indigène ( *Indigena* ). Opposé d'Exotique, et signifiant ce qui est naturel à un pays; des mots latins *in*, dedans, et *genitus*, né, engendré.

Inerme ( *Inermis* ). Ce mot sert à distinguer des espèces épineuses celles qui ne le sont point. [ *Gleditsia inermis.* ]

Infère ( *Inferus* ). On appelle ainsi l'ovaire placé au-dessous du calice.

Inferovariées. Se dit des plantes dans lesquels l'ovaire est infère.

Infundibuliforme ( *Infundibuliformis* ). En forme d'entonnoir ( *infundibulum* ). Pl. VIII, fig. 4.

Involucre. *Voyez* Collerette.

Involucelle ( *Involucellum* ). Involucre partiel ou secondaire.

Irrégulier ( *Irregularis* ). Calice ou corolle de forme irrégulière, dont les parties manquent de symétrie, d'égalité, dans leurs parties correspondantes, ou dans lesquels les parties ne sont pas toutes également distantes du centre. [Mufle de veau, Lis S.-Jacques, Labiées. ] Pl. VIII, fig. 9, 10; et pl. XI, fig. 4.

Irritabilité ( *Irritabilitas* ). Espèce de sensibilité que démontrent certaines plantes ou quelques-unes de leurs parties lorsqu'on les touche. [ La Sensitive, les étamines des fleurs du Berberis. ]

## L.

Labié ( *Labiatus* ). En forme de lèvres.

Labiées ( *Labiatæ* ). Famille naturelle de plantes, dont les caractères sont d'avoir une corolle monopétale *labiée*, c'est-à-dire, représentant des lèvres; 4 étamines séparées, mais dont 2 sont plus courtes; 4 semences nues au fond du calice, enfin une tige quadrangulaire. On les appelle encore Fleurs en gueule, parce qu'elles représentent en quelque sorte des figures d'animaux, et Fleurs en masque, *ou* Personées, de *persona*, masque. [ Sauge, Mélisse, etc. ] Pl. VIII, fig. 9 et 10.

Labourer ( *Arare* ). C'est diviser, ameublir la terre et mettre en dessous ce qui, ayant été quelque temps en dessus, a

dû être imprégné des influences de l'atmosphère. On se sert d'instrumens différens selon les terres et les cultures. Les terrains destinés aux grains, etc., se labourent à la charrue; les carrés d'un potager à la bêche; la vigne à la houe, le pied des arbres à racines traçantes, au crochet, et non à la bêche qui endommage leurs racines.

Laciné (*Laciniatus*). Qui a des découpures un peu fines, comme la feuille de la vigne Ciouta, de l'Érable laciné, etc.

Lactescent, Laiteux (*Lactescens*). Qui contient et répand par incision un suc blanc, semblable à du lait, et souvent âcre ou même caustique. [Liserons, Euphorbes.]

Lagéniforme (*Lagenæformis*). Se dit des fleurs et des fruits qui ont la forme d'une phiole ou d'une bouteille (*Lagena*). [Fleurs de quelques bruyères, fruits de la gourde de pélerin.] Pl. XIII, fig. 1.

Laineux (*Lanatus*). Se dit de toute partie chargée de poils nombreux et mous, formant comme une sorte de tissu de laine.

Lame (*Lamina*). Partie supérieure du pétale comme l'Onglet en est de la partie inférieure. *Voy.* pag. 831, la figure.

Lancéolé (*Lanceolatus*). En forme de fer de lance. Planche III, fig. 7.

Languette (*Ligula*). Quelquefois c'est le synonyme de demi-fleuron; d'autres fois, et plus justement, c'est le prolongement latéral du tube du demi-fleuron. [Laitue.]

Légume (*Legumen*). Pour le botaniste, c'est la cosse ou la gousse produite par les plantes *légumineuses*, c'est-à-dire, dont les fleurs faites comme celles des Pois, Haricots, etc., donnent des péricarpes longs, membraneux à 2 valves, où les graines sont attachées de file dans la longueur. Ils se cueillent ordinairement à la main, *leguntur manu*: c'est d'où vient le mot *legumen*. Pl. XIII, fig. 4 à 9.

Légumineuses (*Leguminosæ*). Pl. IX, fig. 3, et pl. XIV, fig. 17. Famille naturelle de plantes appelées aussi Papilionacées, parce qu'on a trouvé à leurs fleurs quelque ressemblance avec un *papillon*. Les fleurs du plus grand nombre ressemblent à celles des Pois, et sont composées d'un pétale supérieur plus large que les autres, et nommé Étendard ou Pavillon; de 2 pétales latéraux appelés Ailes, à cause de leur position; enfin d'un pétale inférieur, ayant toujours 2 onglets, renfermant souvent les parties sexuelles, et formé quelquefois de 2 pièces. On le nomme Carène ou Nacelle, à cause de sa forme. *Voy.* pag. 831 la fig.

Lèvre (*Labium*). On donne ce nom aux deux divisions

opposées des fleurs labiées, à cause de l'espèce de ressemblance qu'elles ont avec le mufle d'un animal.

Liber. Nom latin et français de la partie de l'écorce qui touche immédiatement au bois : elle s'enlève ordinairement par pellicules très-minces, et se distingue très-bien de l'épiderme et de l'écorce proprement dite.

Ligneux (*Lignosus*), qui tient de la nature du bois (*lignum.*) Se lignifier, devenir bois.

Liliacées (*Liliaceæ.*) Famille naturelle de plantes, ayant des rapports et des ressemblances avec le Lis (*Lilium*) qui en est le type. Pl. VIII, fig. 5.

Limbe (*Limbus.*) Bord principalement des pétales, et surtout de ceux des fleurs en entonnoir ou en cloche.

Linéaire (*Linearis.*) Se dit d'une feuille ou d'un pétale long, étroit, et dont les bords, parallèles entre eux dans leur longueur, se terminent par une pointe. [Les feuilles du Lin.]

Lobe (*Lobus.*) Grande division dans les feuilles ou les pétales. Espèce de grande crénelure, quelquefois garnie elle-même de crénelures plus petites ou de dents.

Lobe séminal, synonyme de Cotylédon.

Loge (*Loculamentum.*) On appelle ainsi un vide intérieur des fruits et surtout des capsules, dans lequel se trouvent les semences. Il y a une loge, ou bien plusieurs, et alors elles sont partagées par autant de Cloisons.

Lyre (feuille en). Se dit d'une feuille découpée profondément dans sa longueur; les découpures supérieures plus grandes, les inférieures plus courtes et plus écartées. [Le Pissenlit.] Pl. III, fig. 22.

## M.

Maculé (*Maculatus.*) Taché d'une autre couleur que celle du fond.

Mains *ou* Vrilles (*Cirrhi*, *Capreoli.*) Filets simples ou divisés, au moyen desquels certaines plantes s'accrochent aux corps environnans. [Vigne, Houblon, Grenadille, Potiron.] Pl. VI, fig. 7 *b*.

Mamelonné (*Mamillatus*). Se dit des choses qui ont leur surface couverte de points élevés ou de petites excroissances plus ou moins arrondies.

Marcescente (*Marcescens.*) Se dit de la corolle qui se dessèche sans tomber.

Marginé, feuille (*folium marginatum*). C'est celle dont le

bord est marqué d'une bande d'une autre couleur que le reste du limbe. La graine munie d'un rebord saillant, est aussi dite semence marginée.

MEMBRANEUX (*Membranaceus*). Se dit d'une partie qui est très-mince et paraît avoir la consistance d'une membrane.

MÉTHODE BOTANIQUE (*Methodus botanica*). On donne ce nom à une sorte d'arrangement dans lequel les plantes sont distribuées, d'après certains principes, en classes, en ordres ou en familles, en genres et en espèces. Depuis Césalpin qui publia, en 1583, la plus ancienne méthode botanique, une foule de classifications plus ou moins différentes du règne végétal ont été imaginées, et on en compte aujourd'hui plus de cent. Mais, parmi toutes ces méthodes, trois seulement ont successivement été d'un usage à peu près général. Ce sont celles de TOURNEFORT, de LINNÉ et celle de JUSSIEU dite méthode naturelle. Nous avons donné au mot CLASSE l'exposition de la méthode de LINNÉ, qui a reçu plus particulièrement le nom de système sexuel; celle de TOURNEFORT n'étant plus usitée aujourd'hui, nous ne croyons pas devoir en parler dans un ouvrage qui n'est pas particulièrement consacré à la botanique; mais comme dans tout le cours de celui-ci on a toujours fait connaître à quelle classe et quel ordre du système de LINNÉ, et à quelle famille de la méthode naturelle appartenaient les végétaux dont on a fait mention, nous croyons devoir donner ici le tableau de la méthode de JUSSIEU, avec la série des familles rangées d'après la même classification. Nous terminerons cette exposition de la méthode naturelle par donner le tableau d'une nouvelle modification de cette classification proposée par MM. LOISELEUR-DESLONCHAMPS et MARQUIS, comme plus naturelle et plus commode. Ces derniers auteurs commencent leur arrangement par les dicotylédones et les familles dont l'organisation est en quelque sorte plus parfaite, parce que les plantes qui les composent sont pourvues d'un plus grand nombre d'organes, et que ceux de leur reproduction surtout, qui sont les plus essentiels, sont en même temps les plus nombreux. Ils ont préféré, d'ailleurs, pour la formation des classes, la considération de la situation de l'ovaire relativement aux enveloppes florales, comme beaucoup plus facile à observer que l'insertion des étamines qui dans beaucoup de cas est difficile à déterminer exactement.

## *Tableau synoptique de la méthode de* Jussieu.

Classes.

ACOTYLÉDONES. . . . . 1

MONOCOTYLÉDONES. { Étamines *hypogynes*. . . . . 2
*périgynes*. . . . . 3
*épigynes*. . . . . 4

DICOTYLÉDONES.
- Apétales. . { Étamines *épigynes* . . . . . 5
*périgynes* . . . . . 6
*hypogynes*. . . . . 7
- Monopétales. { Corolle *hypogyne* . . . . . 8
*périgyne*. . . . . 9
*épigyne* { anthères conjointes. } . 10
*épigyne* { anthères distinctes. } . 11
- Polypétales. { Étamines *épigynes*. . . . . 12
*hypogynes*. . . . . 13
*périgynes*. . . . . 14
- Diclines irrégulières . . . . . 15

## *Série des familles d'après la méthode de* M. de Jussieu.

### Ire. Classe. — *Plantes acotylédones.*

1 Algues.
2 Champignons.
3 Hypoxylées.
4 Lichens.
5 Hépatiques.
6 Mousses.
7 Lycopodiacées.
8 Fougères.
9 Cycadées.
10 Équisétacées.
11 Salviniées.

### IIe. Classe. — *Plantes monocotylédones, hypogynes.*

12 Nymphéacées.
13 Saururées.
14 Pipéritées.
15 Aroïdes.
16 Typhinées.
17 Cypéracées.
18 Graminées.

III^e. Classe. — *Plantes monocotylédones, périgynes.*

19 Palmiers.
20 Asparaginées.
21 Restiacées.
22 Joncées.
23 Commélinées.
24 Alismacées.
25 Colchicées.
26 Liliacées.
27 Broméliacées.
28 Asphodélées.
29 Narcissées.
30 Iridées.

IV^e. Classe. — *Plantes monocotylédones, épigynes.*

31 Musacées.
32 Amomées.
33 Orchidées.
34 Hydrocharidées.

V^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Apétales épigynes.*

35 Aristolochiées.

VI^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Apétales périgynes.*

36 Osyridées.
37 Mirobolanées.
38 Éléagnées.
39 Thymélées.
40 Protéacées.
41 Laurinées.
42 Polygonées.
43 Atriplicées.

VII^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Apétales hypogynes.*

44 Amaranthacées.
45 Plantaginées.
46 Nictaginées.
47 Plombaginées.

VIII^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Monopétales hypogynes.*

48 Primulacées.
49 Utriculinées.
50 Rhinanthées.
51 Orobanchées.
52 Acanthacées.
53 Jasminées.
54 Verbénacées.
55 Labiées.
56 Personées.
57 Solanées.
58 Borraginées.
59 Convolvulacées.
60 Polémoniacées.
61 Bignoniées.
62 Gentianées.
63 Apocynées.
64 Sapotées.
65 Ardisiacées.

IX^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Monopétales périgynes.*

66 Ébénacées,
67 Klénacées.
68 Rhodoracées.
69 Épacridées.
70 Éricinées.
71 Campanulacées.
72 Lobéliacées.
73 Stylidiées.

X^e. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Monopétales épigynes, à anthères conjointes.*

74 Chicoracées.
75 Cinarocéphales.
76 Corymbifères.

XI^e. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Monopétales épigynes, à anthères distinctes.*

77 Dipsacées.
78 Valérianées.
79 Rubiacées.
80 Caprifoliées.
81 Loranthées.

XII^e. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Polypétales épigynes.*

82 Araliacées.
83 Ombellifères.

XIII^e. Classe. — *Plantes dicotylédones ; Polypétales hypogynes.*

84 Renonculacées.
85 Papavéracées.
86 Crucifères.
87 Capparidées.
88 Sapindées.
89 Acérinées.
90 Hippocratées.
91 Malpighiacées.
92 Hypéricées.
93 Guttifères.
94 Olacinées.
95 Aurantiacées.
96 Ternstromiées.
97 Théacées.
98 Méliacées.
99 Vinifères.
100 Géraniacées.
101 Malvacées.
102 Magnoliacées.
103 Dilléniacées.
104 Ochnacées.
105 Simaroubées.
106 Anonées.
107 Ménispermées.
108 Berbéridées.
109 Hermanniées.
110 Tiliacées.
111 Cistées.
112 Violées.
113 Polygalées.
114 Diosmées.
115 Rutacées.
116 Caryophyllées.

XIV^e. Classe. — *Plantes dycotylédones ; Polypétales périgynes.*

117 Paronychiées.
118 Portulacées.
119 Saxifragées.
120 Cunoniacées.
121 Crassulées.
122 Opuntiacées.
123 Loasées.
124 Ficoïdées.

125 Cercodiennes.
126 Onagraires.
127 Myrtées.
128 Mélastomées.
129 Lythraires.
130 Rosacées.
131 Légumineuses.
132 Térébinthacées.
133 Rhamnées.

XV^e. Classe. — *Plantes dicotylédones; Apétales diclines.*

134 Euphorbiacées.
135 Cucurbitacées.
136 Passiflorées.
137 Myristicées.
138 Urticées.
139 Monimiées.
140 Amentacées.
141 Conifères.

## *Tableau de la nouvelle classification* (1) *botanique de* MM. LOISELEUR-DESLONCHAMPS *et* MARQUIS.

| | | | | Classes. |
|---|---|---|---|---|
| I^re. tribu. Dicotylédones. | Dipérianthées | Polypétales | superovariées. | 1 |
| | | | inferovariées. | 2 |
| | | Monopétales | inferovariées. | 3 |
| | | | superovariées. | 4 |
| | Monopérianthées. . . . . | | superovariées. | 5 |
| | | | inferovariées. | 6 |
| 2^e. Tribu Monocotylédones. | Dipérianthées. . . . . | | superovariées. | 7 |
| | | | inferovariées. | 8 |
| | Monopérianthées. . . . . | | inferovariées. | 9 |
| | | | superovariées. | 10 |
| 3^e. Tribu. Acotylédones. | Foliées . . . . . | | | 11 |
| | Aphylles . . . . . | | | 12 |

(1) Voyez, pour les développemens et les considérations, le Discours préliminaire du *Manuel des Plantes usuelles indigènes*, ou *Histoire abrégée des Plantes de France*; à Paris, chez MEQUIGNON père et AUDOT, libraires.

*Série des familles naturelles des plantes, rangées d'après la nouvelle classification.*

I^re^. Classe. — *Dicotylédones - Dipérianthées - Polypétales - Superovariées.*

1 Magnoliacées.
2 Dilléniacées.
3 Ochnacées.
4 Simaroubées.
5 Anonées.
6 Ménispermées.
7 Helléboracées.
8 Renonculacées.
9 Malvacées.
10 Linées.
11 Hermanniées.
12 Oxalidées.
13 Géraniées.
14 Méliacées.
15 Hespéridées. ( Aurantiacées. Juss. )
16 Ternstromiées.
17 Théacées.
18 Hypéricées.
19 Guttifères.
20 Olacinées.
21 Rutacées.
22 Diosmées.
23 Malpighiacées.
24 Cistées.
25 Violées.
26 Corydalées.
27 Légumineuses.
28 Crucifères.
29 Sapindées.
30 Passiflorées.
31 Capparidées.
32 Papavéracées.
33 Résédacées.
34 Sarmentacées. ( Vinifères, Juss. )
35 Berbéridées.
36 Tiliacées.
37 Hippocratées.
38 Acéridées.
39 Hippocastanées.
40 Limoniacées.
41 Paronichiées.
42 Caryophyllées.
43 Saxifragées.
44 Crassulées.
45 Portulacées.
46 Tamariscinées.
47 Mélastomées
48 Lythrées. ( Lythraires, Juss. )
49 Rhamnées.
50 Pittosporées.
51 Euphorbiées.
52 Térébinthacées.
53 Amygdalées.
54 Spiréacées.
55 Rosacées.

II^e^. Classe. — *Dicotylédones - Dipérianthées - Polypétales Inferovariées.*

56 Pomacées.
57 Myrthées.
58 Loranthées.
59 Grossulariées.
60 Opuntiacées.
61 Ficoïdées.
62 Cercodiennes.
63 Loasées.
64 Onagrées.
65 Araliacées.
66 Ombellifères.

III^e. Classe. — *Dicotylédones - Dipérianthées - Monopétales - Inferovariées.*

67 Dipsacées.
68 Radiées.
69 Flosculeuses.
70 Semiflosculeuses.
71 Operculariées.
72 Valérianées.
73 Rubiacées.
74 Stylidiées.
75 Lobéliacées.
76 Campanulacées.
77 Cucurbitacées.
78 Caprifoliacées.
79 Vacciniées.

IV^e. Classe. — *Dicotylédones - Dipérianthées - Monopétales - Superovariées.*

80 Éricoïdes. (Éricinées. J.)
81 Épacridées.
82 Rhododendrées. (Rhodoracées. Juss.)
83 Klénacées.
84 Diospyrées. (Ébénacées, Juss.)
85 Apocynées.
86 Sapotées.
87 Gentianées.
88 Polémoniacées.
89 Convolvulacées.
90 Primulacées.
91 Solanées.
92 Utriculariées.
93 Personées. (Personées et Rhinanthées, Juss.)
94 Bignoniées.
95 Polygalées.
96 Acanthées.
97 Orobanchées.
98 Jasminées.
99 Verbénacées.
100 Labiées.
101 Borraginées.
102 Globulariées.
103 Ardisiacées.
104 Plumbaginées.
105 Plantaginées.

V^e. Classe. — *Dicotylédones - Monopérianthées - Superovariées.*

106 Laurinées.
107 Myristicées.
108 Thymélées.
109 Protéacées.
110 Polygonées.
111 Atriplicées.
112 Amaranthées.
113 Sanguisorbées.
114 Buxacées.
115 Monimiées.
116 Urticées.
117 Ulmacées.
118 Saliciniées.
119 Bétulacées.
120 Conifères.

VI^e. Classe. — *Dicotylédones - Monopérianthées - Inferovariées.*

121 Balanifères.
122 Éléagnées. (Osyridées et Éléagnées, Juss.)
123 Mirobolanées.
124 Aristolochides.

VII^e. Classe. — *Monocotylédones - Dipérianthées - Supero-variées.*

125 Palmiers.
126 Commélinées.
127 Alismacées.
128 Trilliacées.
129 Nymphéacées.

VIII^e. Classe. — *Monocotylédones - Dipérianthées - Infero-variées.*

130 Hydrocharidées.
131 Orchidées.
132 Amomées.
133 Broméliacées.
134 Musacées.

IX^e. Classe. — *Monocotylédones - Monopérianthées - Infero-variées.*

135 Pandanées.
136 Aroïdées.
137 Tamnées.
138 Iridées.
139 Narcissées.

X^e. Classe. — *Monocotylédones ; Monopérianthées ; Supero-variées.*

140 Liliacées.
141 Asphodélées. (Asphodélées et Asparaginées, Juss.)
142 Colchicacées.
143 Joncées. (Joncées et Restiacées. Juss.)
144 Nayadées.
145 Saururées.
146 Pipéritées.
147 Typhacées.
148 Cypéracées.
149 Graminées.
150 Cycadées.

XI^e. Classe. — *Acotylédones - Foliées.*

151 Équisétacées.
152 Fougères.
153 Salviniées.
154 Lycopodiacées.
155 Mousses.
156 Hépatiques.

XII^e. Classe — *Acotylédones - Aphylles.*

157 Lichenées.
158 Hypoxilées.
159 Champignons.
160 Algues.

Meuble (*Mobilis*). Se dit d'une terre qui est douce et se divise bien d'elle-même, ou d'une terre qu'on a préparée, soit par des mélanges, soit par des labours, et en cassant les plus petites mottes.

Monadelphie (*Monadelphia.*) C'est-à-dire, une seule fraternité ;

nité ; du grec *Monos*, un, et *adelphos*, frère. Linné a ainsi nommé sa seizième classe, parce que les étamines y sont réunies en un seul corps par les filets. Les huit ordres qui la composent se distinguent par le nombre de ces étamines, et s'appellent Triandrie, Octandrie, Ennéandrie, Décandrie, Endécandrie, Dodécandrie, Polyandrie. *Monadelphie* est encore le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 16.)

Monandrie (*Monandria*), du grec *monos*, un, et *anér*, mari. Nom de la première classe du système sexuel de Linné, dans laquelle il n'y a que des plantes dont les fleurs sont pourvues d'un seul *mari*, c'est-à-dire, d'un seul organe masculin ou Étamine. *Voyez* ce mot. Pour cette classe, comme pour les douze autres suivantes, les ordres sont établis sur le nombre des *femmes*, c'est-à-dire, des organes féminins. (Styles ou seulement Stigmates.) *Voyez* ces mots. Cette première classe n'a que deux ordres, Monogynie et Digynie. *Monandrie* est aussi le nom d'un ordre dans les classes XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 1re.)

Monoclines (*Monoclines*), de *monos*, et *klinè*, lit. Ce sont les fleurs qui réunissent les étamines et les pistils. On les appelle autrement Hermaphrodites.

Monocotylédones. *Voy.* Cotylédons.

Monoecie (*monœcia*), du grec *monos*, un, et *oikia*, maison. Nom de la 21e. classe de Linné, par lequel il a voulu exprimer que les plantes qui la composent n'ont point de fleurs hermaphrodites, mais que toutes sont mâles ou femelles, et habitent sur le même individu. Cette classe est divisée en onze ordres, dont les premiers, Monandrie, Diandrie, Triandrie, Pentandrie, Hexandrie, Heptandrie, Polyandrie, sont fondées sur le nombre des étamines. Dans le 9e. ordre (Monadelphie), les étamines sont réunies en un corps par leurs filets, comme elles le sont par leurs anthères dans le 10e., Syngénésie ; enfin elles sont posées à la place des pistils dans le 11e., Gynandrie. *Monœcie* est encore le nom du premier ordre de la classe XXIII. (Pl. XIV, fig. 21.)

Monogamie (*Monogamia*, du grec *monos*, un, et *gamos*, mariage. Mot fait par Linné pour distinguer le 5e. ordre de la Syngénésie, sa 19e. classe. Les fleurs ne peuvent y user de polygamie, puisqu'elles sont solitaires, au contraire de celles des 5 premiers ordres, dans lesquels elles sont réunies en grand nombre dans un calice commun. *Voy.* Syngénésie.

Monogynie (*Monogynia*), du grec *monos*, un, et *gynè* femme. Nom du premier ordre dans les 13 premières classes de Linné, et par lequel il fait entendre que les fleurs n'y

ont qu'un STYLE ou seulement un STIGMATE, en quelque nombre que soient les ÉTAMINES. *Voy.* ces mots.

MONOÏQUE (*Monoïcus*), du grec *monos*, un, et *oikos*, maison. Plante qui porte à la fois des fleurs seulement mâles, et d'autres seulement femelles. [Melon.]

MONOPÉTALE (*Monopetalus*). Voy. COROLLE.

MONOPÉRIANTHÉES. Se dit des plantes dans lesquelles il n'y a qu'une seule enveloppe florale qui, selon sa consistance, est pétaloïde ou caliciforme.

MONOPHYLLE (*Monophyllus*), du grec *monos*, un, et *phyllon*, feuille, pour exprimer un calice d'une seule pièce, encore qu'il soit un peu fendu ou denté.

MONOSPERME (*Monospermus*). Se dit du fruit qui ne contient qu'une seule graine.

MONTER. Par ce mot, les jardiniers expriment que les plantes dont on ne mange que les feuilles ou les racines, commencent à montrer le bouton ou la tige qui doit donner les fleurs et les graines, et qu'elles ont cessé d'être bonnes à manger.

MUCRONÉE, terminée par une pointe aiguë.

MULTIPLE (*Multiplex*, *Multiplicatus*.) Se dit d'une fleur dont les étamines et les pistils sont [pour la plupart] convertis en pétales. Elle peut n'être pas stérile [Pêcher à fleurs doubles], au contraire de la fleur pleine qui l'est toujours, parce qu'il ne lui reste plus ni des unes, ni des autres. [Rosier Cent-feuilles.]

MURIR (*Maturescere*). Devenir mûr; acquérir la perfection, la maturité, en parlant des fruits et des graines. En ce sens, le verbe *mûrir* est neutre. — MURIR (*Maturare*). Donner ou causer la maturité aux fruits et aux graines, en parlant soit du soleil ou de la saison, soit d'une plante étrangère à qui sa longue habitation parmi nous, ou seulement les circonstances, ont donné la faculté de perfectionner ses fruits, et dans ce sens, *mûrir* sera pris activement.

## N.

NATURALISÉ (*Cicuratus*). Plante étrangère, acclimatée par la culture et la succession du temps, au point qu'elle pourrait venir spontanément. [Pomme-de-terre, etc.]

NECTAIRE (*Nectarium*). Parties des fleurs qui contiennent quelque liqueur sucrée ou mielleuse.

NERVURES (*Nervi*). On appelle ainsi des saillies, ou longitudinales, ou placées comme des côtes sous les feuilles. Pl. III, fig. 17, 18.

Noeuds (*Nodi*). On appelle ainsi certains renflemens qu'on voit principalement sur les tiges, et particulièrement sur celles des Graminées. La partie qui a ces renflemens s'appelle NOUEUSE. (Pl. II, fig. 4.)

Noyau (*Putamen*, *Nucleus*). Loge à parois osseuses ou ligneuses, contenant une graine nommée amande.

Nu (*Nudus*). S'applique à toutes les parties qui manquent de quelque chose que ce soit, dont sont ordinairement pourvues ces mêmes parties dans les autres plantes. Tige *nue* ou sans feuilles; fleur *nue* ou sans calice; semences *nues*, celles qui manquent d'une enveloppe.

## O.

Octandrie (*Octandria*), d'*octô*, 8, et *anêr*, mari. Linné a ainsi appelé sa huitième classe contenant toutes fleurs à huit étamines non réunies. Elle consiste en quatre ordres, Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie. [*Voyez* ces mots.] Ils ne sont distingués que par le nombre des styles ou des stigmates. *Octandrie* est aussi nom d'ordre pour les classes XVI, XVII, XX et XXIII. (Pl. XIV, fig. 5.)

Oeil (*Oculus*). C'est une petite pointe qui se montre dès le mois d'août sur les arbres et arbrisseaux au bout des rameaux, et aussi dans les angles qu'y forme l'insertion des feuilles. Cette petite pointe doit, au printemps suivant, devenir Bouton à bois ou à fruit.

Œilleton. Ce mot est consacré pour désigner les rejetons que poussent certaines racines, etc. [Artichaut.] Ces œilletons, séparés de la racine principale, servent à propager la plante: dans quelques pays ils portent le nom de Filles.

Officinal (*Officinalis*). Adjectif par lequel on exprime qu'une plante est usuelle, et se trouve dans la boutique (*officina*) de l'herboriste ou de l'apothicaire.

Ognon. *Voy.* Bulbe.

Ombelle. Disposition de fleurs en parasol (*umbella*), lorsque les rayons de ce parasol, qui sont les pédicules des fleurs, se réunissent à un même point sur la tige. [Jonc fleuri.] L'*ombelle* est composée lorsque les pédoncules, partant du même point de l'extrémité de la tige et rangés comme les branches d'un parasol, soutiennent chacun une ombelle partielle, ou ombellule (*umbellula*) [Angélique.] Pl. VII, fig. 8.

Ombellifères (*Umbelliferæ*). Famille naturelle de plantes dont les caractères principaux sont d'avoir des fleurs disposées en ombelles ou en *parasol*, et aussi deux semences nues adossées l'une à l'autre. [Persil, Angélique, Carotte, Ciguë.]

Ombilic (*Umbilicus*). Vestiges du calice sur un fruit qui a grossi [Poire, pomme, coing]; et sur les semences, vestiges de leur adhésion au placenta par une attache quelconque, laquelle leur servait de cordon ombilical. Cette marque, très-visible dans le haricot, le dolique lablad, etc. s'appelle *hilum*.

Ombiliquée ou en rondache (feuille), lorsqu'elle est attachée au pétiole par son centre [la Capucine] Pl. V, fig. 2, et pl. VI, fig. 9 c.

Ondulé (*Undulatus*). Se dit d'une feuille ou d'un pétale marqués de sinuosités arrondies dans les endroits où leur étoffe a pris plus d'extension. Le *Geranium capitatum* et la rhubarbe ondulée ont des feuilles ondulées en leurs bords, parce qu'il y a plus d'étoffe proportionnellement que dans le disque. Lorsque ces plissures sont petites et multipliées, on dit que la feuille est crêpue ou frisée. [Une Mauve] Pl. III, fig. 20, 25.

Onglet (*Unguiculus*). Partie inférieure du pétale, comme la lame en est la partie supérieure. Presque toujours l'*onglet* est rétréci ou allongé, et d'une couleur différente. [Rose OEillet.] *Voy.* page 831 la figure.

Opposé (*oppositus*). Se dit des feuilles, etc., sortant des rameaux en face l'une de l'autre et à la même hauteur [celles du Lilas, du Jasmin]. Opposé en croix [les feuilles du Laurier-Thym]. Pl. VI, fig. 1—14.

Ordre (*Ordo*). Subdivision des classes formant une réunion de plantes qui se ressemblent par des caractères particuliers, moins généraux que ceux qui constituent les classes. Ainsi toutes les plantes de la Pentandrie sont de la même classe, parce qu'elles ont des fleurs à cinq étamines; mais, pour qu'elles soient du même ordre, il faut encore qu'elles aient un nombre égal de styles ou seulement de stigmates.

Ouvert (*apertus, patens*). En parlant d'une fleur, celle dont les pétales ou le limbe sont bien étalés horizontalement. Opposé à serré et rapproché, en parlant des rameaux et des feuilles qui, en s'éloignant de la tige, prennent une direction oblique, ou même horizontale.

Ovaire *ou* Germe (*Ovarium*). C'est la partie inférieure et souvent renflée du pistil, dans laquelle sont contenus les rudimens des semences. *Voy.* pag. 831, la figure.

## P.

Page *ou* surface (*Pagina*). (*Supérieure*) c'est le dessus d'une feuille; (*inférieure*) c'en est le dessous; (*intérieure*) c'est le dedans d'un pétale; (*extérieure*) c'en est le dehors.

Palmé (*Palmatus*). Feuille palmée, celle divisée ordinairement en cinq ou sept segmens, qui ressemblent un peu à des doigts, et se réunissent à un centre commun, représentant la paume de la main (*palma*). [ Les feuilles du Ricin, de la Vigne. ] Il y a aussi des racines qu'on appelle *palmées*, à cause de leur disposition. [ Quelques Orchis. ] Planche IV, fig. 9.

Panaché (*Variegatus*). On appelle ainsi les feuilles et les fleurs nuancées de plusieurs couleurs. Les végétaux à feuilles ou à fleurs panachées sont plus délicats que les autres, et cependant on ne conserve sûrement leurs *panachures* qu'en les tenant en terrain maigre, quelquefois même en mettant au soleil ceux qui naturellement préféreraient une situation ombragée. [ Pervenche, Lierre. ] Quelques plantes sont naturellement et constamment panachées dans leurs feuillages ou dans leurs fleurs. [ Aloès-perroquet. *Aucuba japonica*, Iris panaché. ]

Panicule (*Panicula*). Épi lâche, flexible et ramifié. [ Celui de l'Avoine. ] Pl. VII, fig. 9.

Papilionacées (*Papilionaceæ*). Fleurs de la forme de celles du pois, ainsi appelées à cause de la ressemblance qu'on leur trouve avec un papillon. Elles sont toutes légumineuses; mais les légumineuses ne sont pas toutes *papilionacées*. Voy. Légumineuses, et page 831 la figure.

Parasite (plante). Ce sont celles qui prennent racine et se nourrissent sur d'autres plantes.

Partagé, se dit des calices et des feuilles dont les divisions s'étendent presque jusqu'à la base.

Pavillon *ou* Étendard. *Voy.* Légumineuses.

Pédées, Pédalées (*Pedata folia*). Se dit des feuilles dont le pétiole se divise à son extrémité en deux parties plus ou moins divergentes.

Pédicelle (*Pedicellus*). Tige particulière à la fleur, et par laquelle elle tient soit au pédoncule, soit à la tige. En langage vulgaire elle s'appelle *queue*. La fleur qui en manque est sessile.

Pédicule, filet qui réunit l'aigrette à la graine.

Pédoncule (*Pedunculus*). Tige propre aux fleurs, mais qui se subdivise en pédicelles, portant chacun une fleur. *Voyez* pag. 831, la figure.

Pelté (*Peltatus*). Ce mot vient du latin *pelta*, qui signifie un bouclier. Il est employé en botanique pour exprimer la figure d'une feuille taillée en *rondache* ou *bouclier*; elle est attachée par son milieu au pétiole. Pl. V, fig. 2, et pl. VI, fig. 9 *c*.

Penné *ou* Pinné (*Pennatus* et *Pinnatus*). Ces mots, dérivés du latin *penna*, plume, ou *pinna*, nageoire, expriment une feuille composée de folioles rangées de chaque côté, comme les barbes d'une *plume*, ou comme les *nageoires* d'un poisson: ces folioles, opposées ou alternes, sont attachées à un pétiole commun avec lequel elles tombent. Elles sont, par la même raison, appelées aussi ailées. Quand, au lieu d'une foliole, c'est un pétiole secondaire et ailé lui-même, qui est attaché au pétiole commun, on dit que la feuille est bipennée, *folium bipinnatum*; et enfin elle est tripennée, *tripinnatum*, si, au lieu de folioles, ce sont encore des pétioles qui partent de chacun des côtés de ces pétioles secondaires. Pl. V, fig. 6, 7, 8, 7; et pl. IV, fig. 15.

Pentagynie (*Pentagynia*), du grec *pente*, 5, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans cinq des treizes premières classes de Linné, par lequel il indique que les fleurs comprises dans ces ordres ont cinq styles ou stigmates.

Pentandrie (*Pentandria*), des mots grecs *pente*, 5, et *anér*, mari. Nom de la cinquième classe de Linné, ne comprenant que les fleurs à cinq étamines non réunies. On la partage en six ordres établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et qui sont: Monogynie, Digynie, Trigynie, Pentagynie et Polygynie. *Pentandrie* est encore nom d'ordre dans les classes XVI, XVII, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 5.)

Pepin. Sorte de graine revêtue d'une tunique propre, épaisse et coriace, comme dans les pommes, les poires, etc.

Péricarpe (*Pericarpium*). Ce mot est composé du grec *peri*, autour, et *karpos*, fruit, pour exprimer l'ovaire qui sert d'enveloppe aux semences, quelles que soient sa nature et sa consistance. Il prend, suivant les circonstances, les noms de capsule, de coque, de noix, de pomme, de baie, etc.

Périgynes. Se dit des étamines ou des corolles insérées sur le calice et autour du pistil.

Persistant (*Persistens*). Opposé de caduc. On dira des feuilles de l'oranger, de celles des arbres verts, qu'elles sont persistantes, parce qu'elles restent à l'arbre pendant l'arrière-saison, temps auquel tombent les feuilles du plus grand nombre des autres arbres.

Personnées (*Personnatæ*). Voy. Labiées.

Pétale (*Petalum*). Partie de la fleur que le vulgaire nomme la feuille, et qui le plus souvent est ornée de couleurs plus ou moins vives. Les pétales, pour le vulgaire, constituent la fleur: pour le botaniste, ils ne sont que les rideaux

du lit nuptial. La base ou extrémité inférieure du pétale s'appelle ONGLET ; il est presque toujours d'une autre couleur [ la Rose ] ; il est quelquefois long et étroit, comme dans l'œillet. Le sommet ou la partie supérieure forme la LAME, dont le bord est appelé LIMBE. La réunion des pétales forme la corolle. *Voy.* page 831, la figure.

PETALOÏDE (*Petaloideus*). Ressemblant à un pétal.

PÉTIOLE (*Petiolus*). Queue ou support de la feuille, et par lequel elle tient soit à la tige ou au rameau, soit à la racine. La feuille qui manque de cette queue est *sessile*. *Voyez* page 831, la figure.

PINCER. Terme de jardinage. C'est couper avec les ongles l'extrémité des jeunes rameaux pour les arrêter, et augmenter par-là la quantité de branches et de fruits. Cette opération se pratique sur les grenadiers, les pois, les haricots, les fèves des marais, les melons, etc.

PINNATIFIDE (*Pinnatifidus*). Feuilles dont les découpures, opposées et symétriques, ne sont pas fendues jusqu'à la côte. [ Les fougères, la Scabieuse, la Camomille romaine. ]

PISTIL (*Pistilum*). Le mot latin signifie *pilon* ; il désigne en botanique l'organe féminin des fleurs, composé le plus souvent de l'OVAIRE, partie arrondie qui porte le STYLE ; ce dernier soutient le STIGMATE, qu'on appelle SESSILE lorsque, posé immédiatement sur l'*ovaire*, il manque du *style*. *Voy.* ces mots, et à la page 831, la figure.

PIVOT. Racine souvent unique, toujours plus considérable que les autres, et dont l'inclination est de s'enfoncer perpendiculairement en terre. Pl. I^re., fig. 1-2, et Pl. VI, fig. 11.

PLACENTA (*Receptaculum seminale*). Toute partie du fruit à laquelle sont attachées les semences par un lien quelconque, qui leur sert de cordon ombilical. *Voyez* page 831, la figure.

PLANTE (*Planta*, *Stirps*). Dans le sens général et botanique, ce mot désigne tous les végétaux, même les arbres ; quelquefois cependant il est pris dans un sens particulier, pour exprimer ceux des végétaux qui ne durent qu'un an, ou dont les racines vivaces émettent chaque année de nouvelles tiges ; on les appelle encore HERBES. On appelle PLANTES GRASSES *ou* SUCCULENTES, celles qui, comme les *ficoïdes*, les *joubarbes*, les *crassules*, les *aloès*, etc., ont des feuilles et des tiges épaisses, souvent douces au toucher, et pleines de suc.

PLEIN (*Plenus*). Fleur *pleine*, celle dont les étamines et les pistils sont tous convertis en pétales [ Anémone double, Rose

à cent feuilles ], et qui se trouve nécessairement stérile, au contraire des fleurs seulement semi-doubles et doubles auxquelles il peut rester encore quelques-unes de ces parties.

Plumeux (*Plumosus*). Tout ce qui est garni de poils, disposés comme les barbes d'une plume.

Plumule (*Plumula*). C'est la partie ascendante de l'embryon, ou la tige en petit. *Voy.* pag. 831, la figure.

Pollen (*Pollen*). C'est la Poussière fécondante *ou* prolifique que portent les anthères, et qu'elles lancent ou laissent échapper lorsque le pistil est en état de la recevoir. *Voyez* page 831, la figure. Elle est souvent jaune. On la distingue très-bien dans le lis, la tulipe, le martagon, etc.; c'est elle qui colore le nez quand on l'approche trop près de ces fleurs. Lorsque des plantes de même espèce sont rassemblées en grand nombre, le moment où elles lancent leur *poussière fécondante* devient sensible à l'œil par une sorte de nuage qui les enveloppe. On peut le remarquer sur un champ de seigle, etc., etc. *Voy.* les articles Pin, Cyprès, Rue, etc. C'est au mélange ou à l'échange du *pollen* que sont principalement dues les variétés dans les couleurs des fleurs et dans les plantes elles-mêmes. On peut se donner le plaisir d'en créer de nouvelles en coupant les étamines d'une fleur au moment où elle s'épanouit, et en secouant ou posant sur son stigmate le *pollen* de fleurs du même genre. On laisse mûrir; et l'on sème les graines qu'a produites cette fécondation adultère. Ainsi, par exemple, une giroflée à fleurs blanches, secouée sur une à fleurs rouges, pourra donner des variétés panachées de ces deux couleurs, ou de couleur unie et rose, etc., etc.

Polyadelphie (*Polyadelphia*). Du grec *poly*, beaucoup, plusieurs, et *adelphos*, frère. Nom de la 18^e^. classe de Lin. qui exprime qu'elle se compose de fleurs ayant des étamines en plus ou moins grand nombre, mais réunies par leurs filets en plusieurs faisceaux Elle a trois ordres basés sur le nombre de ces étamines; Pentandrie, Icosandrie, Polyandrie, pl. XIV, fig. 18.

Polyandrie (*Polyandria*). Du grec *poly*, plusieurs, beaucoup, et *anér*, mari. Cette classe, la 13^e^ de Linné, comprend les fleurs ayant depuis vingt jusqu'à cent étamines non réunies, mais attachées au réceptacle. Elle se divise en sept ordres, établis d'après le nombre des styles ou stigmates, et appelés Monogynie, Digynie, Trigynie, Tétragynie, Pentagynie, Hexagynie, Polygynie. Le mot *Polyandrie* sert encore à désigner un ordre dans chacune des classes XVI, XVIII, XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 13.)

Polygamie (*Polygamia*). Du grec *poly*, plusieurs, et *ga-*

*mos*, mariage. Nom donné par Linné à sa 23e. classe, pour exprimer que les fleurs qui la composent usent de plusieurs sortes de mariages, par le mélange de fleurs uni-sexes avec des fleurs hermaphrodites, habitant tantôt sur un seul individu, et tantôt sur plusieurs. Elle a trois ordres, Monoecie, Dioécie, Trioécie. Dans le premier sont des plantes ayant à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs d'un seul sexe. [ Erable, Acacia. ] Dans le second, les plantes dont les fleurs hermaphrodites sont sur un individu, tandis qu'une autre porte des fleurs, soit mâles, soit femelles. [ Févier, Frêne. ] Enfin, le troisième ordre comprend les plantes dont un individu porte seulement des fleurs hermaphrodites, ou bien des fleurs mâles et des fleurs femelles distinctes, tandis que deux autres individus portent isolément, soit des fleurs mâles, soit des fleurs femelles. [ Caroubier, Figuier. ] *Polygamie* est encore le nom de cinq ordres dans la 19e. classe, et qu'on distingue par l'épithète ajoutée à ce mot. *Voy.* Synégésie. Pl. XIV, fig. 23.

Polygynie (*Polygynia*). De *poly*, plusieurs, et *gyné*, femme. Nom d'un ordre dans chacune des classes V, VI, XII et XIII de Linné, pour y indiquer la pluralité des femmes, ou des organes féminins [ styles ou stigmates ].

Polypétale, qui a plusieurs pétales. *Voy.* Corolle.

Poussière fécondante. *Voy.* Pollen.

Prolifère (*Prolifer*). Par ce mot on distingue toute fleur ordinairement multiple, du milieu de laquelle sort une autre fleur, comme il arrive quelquefois aux roses, aux œillets, aux renoncules.

Provigner (*Propagare*). Multiplier par Provins, c'est-à-dire, par *Marcottes*. Ce mot, propre à la vigne, s'emploie souvent en parlant d'antres plantes.

Pubescent (*Pubescens*, *Pubens*), du mot latin *pubes*, poil follet du menton. Cet adjectif indique qu'une plante ou une partie de la plante est couverte d'un léger duvet. En raison de la densité ou de l'épaisseur de ce duvet, elle peut être *cotonneuse*, *velue*, *laineuse*., etc.

Pulpe (*Pulpa*). Chair de certains fruits, et qui est plus ou moins molle et succulente. [ Abricot, Cerise, etc. ]

Pyriforme (*Pyriformis*). Qui a la forme d'une poire, *Pyrum*.

## Q.

Quadrangulaire, Tétragone ou Carré (*Quadrangularis*). Qui a quatre angles et quatre faces comme la tige de presque toutes les Labiées. Pl. II, fig. 10.

Quadrifide ( *Quadrifidus* ). Fendu en quatre parties assez profondément.

Quaterné ( *Quaternus* ). Disposé quatre par quatre, en parlant des feuilles, etc.

Quinés ( *Quini*, *quinati* ). Se dit des parties rapprochées cinq par cinq autour ou sur un même point.

## R.

Rabattre. C'est, en termes de jardinage, couper un arbre jusqu'à la naissance des branches. Le but de cette opération est de le rajeunir en le forçant à en pousser de nouvelles.

Rachée. C'est l'ensemble des racines d'un arbre qu'on a coupé rez terre, et de leurs pousses nouvelles, lesquelles peuvent servir à propager l'arbre, soit en les couchant, soit en les buttant.

Racine ( *Radix* ). C'est la continuité descendante de la tige, ou, pour mieux nous exprimer, la partie du végétal, laquelle est en terre, et y prend la forme, la direction et la consistance propres à sa nature. Elle peut être bulbeuse, tubéreuse ou fibreuse, simple ou ramifiée; et alors elle consiste en collet, en racine principale ou pivot, en radicules et en chevelu. Planche I^re^.

Radical ( *Radicalis* ). Qui part immédiatement de la racine. [ Les feuilles de la Primevère, les fleurs du Colchique ]. Pl. V, fig. 4; et pl. VI, fig. 11.

Radicant ( *Radicans* ). C'est-à-dire, qui a la faculté de produire des racines. On donne cette épithète à des plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, si elles y rampent, ou s'accrochent, soit aux arbres, soit aux murs, contre lesquels elles sont appuyées, par des racines particulières ou fibres qu'elles y implantent. [ Jasmin de Virginie, Lierre, Patate, etc. ]

Radiées ( *Radiatæ* ). Famille naturelle de plantes dont les fleurs consistent en un amas symétrique de fleurons qui occupent le centre, et en demi-fleurons ou *rayons* qui l'entourent. [ Soleil ]. Planche IX, fig. 5.

Radicule ( *Radicula* ). En général, petite racine, qui est une ramification de la racine principale : en sens particulier, c'est cette partie de l'embryon qui, la première, perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre, où elle doit devenir racine de la plante adulte. *Voyez* pag. 831, la figure.

Rameau ( *Ramus*, *Ramulus* ). Petite branche, qui est une division des plus grandes.

Ramassé ( *Confertus* ). Se dit des feuilles et des fleurs rassemblées comme un faisceau.

Rampante ( Tige ). Lorsqu'elle est couchée sur la terre, et que ses tiges s'y attachent par de petites racines. Pl. 2, fig. 7.

Rapprocher. Terme de jardinage. C'est couper les extrémités d'un arbre, en ne laissant à chaque branche du rameau qu'un petit nombre d'yeux. Quelquefois on coupe toutes les branches fort près du tronc, et ce *rapprochement*, excitant la sortie des branches nouvelles, rajeunit et renouvelle, pour ainsi dire, l'arbre.

Rayon ( *Radius* ). Synonyme de demi-fleuron, parce que ceux-ci sont rangés autour du disque, comme les rayons autour des représentations que nous faisons du soleil et des astres. Planche IX, fig. 5.

Réceptacle ( *Receptaculum* ). En général, tout ce qui reçoit une chose quelconque. En botanique, on nomme ainsi la partie sur laquelle est posée soit la fleur, soit une partie de la fleur; ainsi ce qu'on appelle trivialement le *cul d'un artichaut*, n'est que le réceptacle commun des fleurs. Le réceptacle des semences, ou la partie sur laquelle elles sont posées, s'appelle du nom particulier de Placenta.

Réchaud. Fumier neuf introduit dans une couche, ou dont seulement on l'entoure pour la *réchauffer*.

Réchausser une plante. C'est remettre à son pied et sur ses racines, de la terre que les pluies ou les arrosemens en ont écartée : d'autres fois, c'est en amonceler autour des feuilles et des tiges pour les attendrir et les faire blanchir, ainsi que cela se pratique pour le céleri.

Réfléchi ( *Reflexus* ). Courbé en dehors, en parlant des feuilles [certaines Bruyères], ou des pétales [Lis, Martagon].

Régime ( *Spadix* ). Nom collectif approprié à l'ensemble des grappes de fleurs ou de fruits de certains végétaux, comme Palmiers, Bananiers, etc.

Régulier ( *Regularis* ). Adjectif par lequel on exprime que toutes les parties d'une fleur sont symétriques et également distantes du centre. Pl. IX, fig. 1 à 8.

Rejeton ( *Viviradix*, *Stolo* ). Jeune pousse produite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni. *Voy.* pag. 831, la figure.

Réniforme ( *Reniformis* ). En forme de rein. [ Haricot ]. Planche III, fig. 10.

Réticulé ( *Reticulatus* ). Se dit de ce qui est marqué de nervures nombreuses, entrelacées comme les mailles d'un filet.

Ringent ( *Ringens* ), du verbe latin *ringi*, rechigner, faire

la grimace. Ce mot s'applique à certaines fleurs, ou plutôt à certaines corolles irrégulieres, qui représentent un peu la figure, soit d'un homme, soit d'un animal, comme les LABIÉES, les PERSONNÉES.

ROSACÉ (*Rosaceus*). Disposé en rose, ayant quelque rapport ou ressemblance avec la rose. Pl. IX, fig. 8.

ROSACÉES (*Rosaceæ*). Famille nombreuse de plantes, ayant plus ou moins de rapport avec la rose, et dont les principaux caractères sont d'avoir un calice d'une seule pièce, à cinq divisions, cinq pétales; enfin, des étamines nombreuses, attachées sur le calice. [Rosier, Fraisier, Ronce].

ROSETTE *ou* ROSULE (*Rosula*). On appelle ainsi la disposition qu'affectent certaines feuilles, qui, sortant du même point de la racine ou du rameau, s'étalent circulairement et symétriquement dans l'ordre qu'observent les pétales des roses. [Joubarbe, plusieurs Saxifrages].

ROUE [Fleurs en] (*Flos rotatus*). C'est-à-dire, fleurs monopétales à tube court, s'évasant en un limbe bien ouvert et aplati comme une *roue*. [Bourrache]. Pl. VIII, fig. 7.

RUSTIQUE. Par ce mot, les Jardiniers entendent une plante qui n'est point difficile à traiter, et résiste aux intempéries du climat.

## S.

SAGITTÉE (Feuille). Triangulaire, échancrée à sa base, imitant le fer d'une flèche. [Le Petit-Liseron]. Planche III, fig. 14.

SARCLER (*Eruncare*). C'est ôter les mauvaises herbes, soit à la main, soit avec un *sarcloir*. Cette opération, plus facile après la pluie, et qui doit toujours se faire avant que les mauvaises herbes aient fleuri, peut devenir nuisible, si on la fait en temps sec, parce qu'elle fournit au hâle les moyens de pénétrer jusqu'aux racines. Il est bon d'arroser, après avoir sarclé, pour assurer les racines que cette opération aurait pu avoir ébranlées et soulevées.

SARMENTEUX (*Sarmentosus*). Dont les tiges et les rameaux sont allongés, flexibles et ligneux, comme ceux de la vigne, de la grenadille, etc.

SAUTOIR [Feuilles en] (*Folia decussata*). Lorsque, opposées en croix, elles sont à la même hauteur, ou que, distribuées par paires les unes au-dessus des autres, elles se croisent, et paraissent former quatre rangs.

SAUVAGEON. Dans le sens le plus étendu, c'est tout arbre qui n'a pas été greffé. Les pépiniéristes l'appellent FRANC, quand il est provenu de semis de pepins ou noyaux de fruits

adoucis par la culture et la greffe. Dans un sens plus étroit, c'est un arbre venu spontanément dans les bois, les haies, etc, de pepins ou de noyaux de fruits sauvages; ses rameaux sont presque toujours armés d'épines, et ses fruits ont trop d'âpreté pour être mangés.

Scabre (*Scaber*). Se dit des tiges et des feuilles dont la superficie est parsemée de tubercules ou de points rudes au toucher.

Scie [ Denté en ] (*Serratus*). Pl. IV, fig. 2 et 14, et Pl. V, fig. 6. *Voy.* Denté.

Semence *ou* Graine (*Semen*). C'est le principe d'une plante semblable à celle qui l'a produite. Cette semence est composée intérieurement d'un ou plusieurs cotylédons, d'une radicule et d'une plumule; le tout entouré d'une ou plusieurs enveloppes, que le gonflement des parties intérieures déchire pour leur donner passage lorsque la graine germe et lève. *Voyez* radicule, plumule, germination, cotylédon. Les semences sont marquées d'une cicatrice ou ombilic, qui est le vestige de l'attache par le moyen de laquelle elles tenaient au placenta. Leur substance est farineuse, huileuse ou cornée.

Semi-doubles. Fleurs qui ont plus de pétales que les simples, mais qui conservent la faculté de donner des semences.

Semi-flosculeuses. Fleurs composées de corolles ligulées, c'est-à-dire, tubulées à leur base, et terminées par une languette entière ou divisée au sommet, [ le Salsifis. ]

Serfouette. Instrument de fer à deux dents, appelé aussi *Binette à deux dents*. On l'emmanche à un bâton de grandeur suffisante, et l'on s'en sert pour serfouir, c'est-à-dire, pour remuer la terre autour des plantes après la pluie. Cette opération l'empêche de se plomber; on la divise et la mêle si elle est plombée et croûtée.

Serré (*Strictus*). En parlant des feuilles ou des rameaux qui, ne s'éloignant guère de la tige, affectent une direction presque verticale. Opposé d'ouvert.

Sessile (*Sessilis*). Qui manque du support qui lui est propre, la feuille sans pétiole, la fleur sans pédoncule, l'anthère sans filet, le stigmate sans style, etc., sont sessiles. Pl. VI, fig. 10 - 12.

Stéacée. Feuille déliée comme un cheveu. On les nomme aussi capillaires et filiformes.

Sevrer (*Ablactare*). C'est couper et séparer de la plante-mère les marcottes lorsqu'on s'est bien assuré qu'elles ont

pris racines. Cette opération se fait à l'automne ou au plus tard au printemps, à moins que les marcottes n'aient été faites dans des pots.

Sexe (*Sexus*). Il est constant aujourd'hui que les fleurs ont des sexes, sans le concours desquels les germes resteraient stériles. Les étamines (parties masculines des fleurs) laissent échapper le pollen; celui-ci, porté sur les parties féminines (le pistil), s'insinue jusqu'aux semences qu'il féconde. Le plus grand nombre des fleurs possèdent les deux sexes; elles sont alors appelées fleurs bissexées ou hermaphrodites. Lorsqu'elles n'ont qu'un sexe, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne sont pourvues que d'étamines sans pistil, ou de pistil sans étamines, on les nomme fleurs unisexuelles ou unisexées. *Voy.* pollen, hybride, etc., etc.

Silicule (*Silicula*). Fruit des plantes du premier ordre de tétradynamie. Il est sec, arrondi, ou pas sensiblement plus long que large, s'ouvre en deux valves, et contient des graines séparées ou non par une cloison. [Thlaspi, Ibéride] Ces plantes sont appelées siliculeuses, *siliculosæ*, et font partie de la famille naturelle des crucifères, Pl. XIII, fig. 6.

Silique (*Siliqua*). Fruit des plantes du second ordre de la tétradynamie, et qui consiste en une cosse allongée cylindrique ou aplatie, contenant des semences de plusieurs formes. [Giroflée, Chou.] Ces plantes, appelées siliqueuses, *siliquosæ*, sont de la famille naturelle des crucifères. Planche XIII, fig 4, 5.

Simple (*Simplex*). Tige sans rameaux. [Lis.] Pl II, fig. 2, feuille non divisée. [Poirier, etc.] *Voyez* pag. 831, la fig. Fleur dont les pétales sont au nombre ordinaire à son espèce: [toutes les fleurs qui ne sont ni semi-doubles, ni doubles, ni multiples, ni pleines.]

Sinué. Feuille qui a des échancrures arrondies et très-ouvertes. [Le Chêne commun.]

Solitaire (*Solitarius*). Isolé.

Sommet (*Apex*). Opposé de base, et alors c'est la partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. Les anthères étaient autrefois appelées sommets.

Sous-arbrisseau (*Suffrutex*). *Voy.* Arbuste.

Spadice (*Spadix*). Espèce de colonne propre à certaines plantes; elle s'élève d'une enveloppe particulière appelée spathe; et porte les fleurs, qui souvent sont unisexées, et dont alors les mâles occupent le sommet, et les femelles la base. [*Arum*. Serpentaire.]

Spathe (*Spatha*). Enveloppe membraneuse, particulière à

certaines fleurs [ Narcisse ] : quelquefois elle est colorée et de la nature du pétale [ *Arum*, *Calla.* ]

Spécifique (*Specificus*). Tout ce qui sert à distinguer les espèces entre elles, soit nom, soit caractère.

Spatulé (*Spatulatus*). Allongé, puis arrondi par le bout comme une spathule d'apothicaire. Planche III, fig. 5.

Stigmate (*Stigma*). Partie du pistil, portée ordinairement sur le style, et qui est sessile lorsque ce support lui manque. C'est une fente ou bien une ouverture destinée à aspirer le pollen, et à le communiquer au germe qu'il doit féconder. Le *stigmate* est très-visible dans le Lis, la Tulipe, etc., etc. *Voy.* pag. 831, la figure.

Stipe. Tige propre aux palmiers, etc., et formée par la base des pétioles.

Stipules (*Stipulæ*). On donne ce nom à de très-petites feuilles, souvent écailleuses, souvent de forme variable, placées à la base des grandes, auxquelles même elles adhérent quelquefois. [ Rosier. ] Il semble que leurs fonctions une fois remplies ( de protéger les feuilles dans leur enfance ), elles continuent de s'entretenir sans prendre d'accroissement. Planche V, fig. 6 *a* et planche VI, fig. 7 *a a*.

Stolonifère [ Racine ] (*Radix stolonifera*). Lorsqu'elle pousse des rejetons qui ont racine.

Strié (*Striatus*). *Voy.* Canaliculé.

Style (*Stylus*). Partie du pistil portée sur l'ovaire, et portant le stigmate, lequel est *sessile* lorsque le *style* n'existe pas. Le style est ordinairement creux et délié. *Voy.* p. 831, la figure.

Subulée. Feuille linéaire à sa base, et se terminant insensiblement en pointe. Pl. III, fig. 9.

Sujet. En terme de jardinage, c'est l'arbre qu'on destine à la greffe, et que l'on soumet à cette opération.

Supère (*Superus*). Se dit de l'ovaire quand il est placé au dedans du calice.

Superovariées. Ce sont les plantes dans lesquelles l'ovaire est supère.

Surcomposé (*Suprà-decompositus*). Se dit des feuilles trois fois composées, qu'elles soient pinnées ou seulement pinnatifides.

Surface. *Voy.* Page.

Syngénésie. (*Syngenesia*). Nom de la 19e. classe de Linné forgé par lui des mots grecs *syn*, ensemble, *genesis*, génération, naissance, pour exprimer que toutes les fleurs de cette

classe ont leurs étamines réunies par leurs anthères qui, naturellement adhérentes entre elles, forment un cercle autour du pistil. Six ordres divisent cette classe. Les cinq premiers, uniquement destinés aux fleurs appelées COMPOSÉES, sont établis d'après les différentes *polygamies*. *Voy.* ce mot. Le premier, appelé POLYGAMIE ÉGALE, comprend les fleurs à fleurons et demi-fleurons vraiment hermaphrodites, c'est-à-dire, tous pourvus d'étamines et de style parfait, et qui peuvent, par cette raison, se féconder ÉGALEMENT et réciproquement. [Salsifis, Épervière.] Le second, dit POLYGAMIE SUPERFLUE, renferme toutes les fleurs dont les fleurons et demi-fleurons du centre sont hermaphrodites. Il est donc SUPERFLU que ceux du pourtour soient femelles, c'est-à-dire, privés d'étamines, mais munis d'un pistil parfait. [Séneçon, Aster.] Dans le troisième ordre, appelé POLYGAMIE FRUSTRANÉE, on ne voit au centre que des fleurons et demi fleurons hermaphrodites; c'est alors FRUSTANÉMENT ou inutilement que ceux du pourtour sont neutres ou femelles stériles, c'est-à-dire, munis d'un style sans stigmate. [Soleil, *Rudbeckia*.] On nomme POLYGAMIE NÉCESSAIRE le quatrième ordre, dans les fleurs duquel on ne trouve au centre que des fleurons et demi-fleurons, ou mâles et hermaphrodites stériles, et qui doivent nécessairement être entourés de femelles, sans quoi ces plantes ne pourraient se multiplier. [Souci.] LINNÉ a appelé son cinquième ordre POLYGAMIE SÉPARÉE, et il l'a composé de fleurs qui consistent en fleurons nombreux, réunis par groupes, lesquels sont SÉPARÉS par des écailles, comme dans l'Échinope. Enfin, dans le sixième et dernier ordre, les anthères sont bien réunies autour du style; mais les fleurs ne sont plus *composées*; elles sont solitaires, et portées chacune sur leur pédicule particulier, comme dans la violette, la balsamine, etc.: il ne peut donc y avoir de polygamie, c'est-à-dire, aucune de ces sortes de mariages qui existent dans les cinq premiers ordres: aussi LINNÉ a-t-il appelé celui-ci MONOGAMIE, c'est-à-dire, une seule espèce de mariage. *Syngénésie* est encore un nom d'ordre pour les classes XXI et XXII. Pl. XIV, fig. 19.

## T.

TALLER (prendre du pied). Se dit des plantes dont la nature ou l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. Le rouleau de pierre que l'on passe sur un jeune gazon, en brise les tiges et fait *taller* les racines.

TERMINAL (*Terminalis*). Qui termine la tige ou le rameau, en parlant des fleurs, etc.

Tête (*Capitulum*). On appelle ainsi une disposition de fleurs réunies en un groupe globuleux, comme celles de l'immortelle violette. Pl. VII, fig. 6.

Tétradynamie (*Tetradynamia*). De la préposition numérative grecque *tetra*, 4, et *dynamis*, puissance, force; ce qui veut dire que, dans cette classe (la quinzième de Linné), toutes les fleurs ont, ainsi que dans l'Hexandrie, six étamines séparées, mais que quatre plus longues dominent les deux autres, qui sont plus courtes. Cette classe est divisée en deux ordres établis d'après la considération du fruit, qui est, pour le premier, une silicule ou petite silique, ordinairement plane et orbiculaire, comme dans la lunaire; et, pour le second, une silique le plus souvent allongée et presque cylindrique. [ Le Chou. ] Les plantes du premier ordre sont appelées Siliculeuses, *siliculosæ*; celles du second, Siliqueuses, *siliquosæ*. Planche XIV, fig. 15.

Tétragone (*Tetragonus*). Synonyme de quadrangulaire; du grec *tetra*, 4, et *gônia*, angle. Pl. II, fig. 10.

Tétragynie (*Tetragynia*). De *tetra* 4, et *gyné*, femme. Mot inventé par Linné pour désigner un ordre dans six des treize premières classes, et par lequel il fait entendre que dans ces ordres les fleurs y sont pourvues de quatre organes féminins (styles, ou seulement stigmates.)

Tétrandie (*Tetrandria*). Du grec *tetra*, quatre, et *anêr*, mari. Quatrième classe de Linné, et qu'il a composée de fleurs toutes à 4 étamines non réunies, mais d'égale proportion : elle contient 3 ordres fondés sur le nombre des organes féminins (styles ou stigmates), et appelés Monogynie, Digynie, et Tétragynie. *Tétrandrie* est encore un nom d'ordre pour les classes XX, XXI et XXII. (Pl. XIV, fig. 4.)

Tétraptère (*Tetrapterus*). Qui a quatre ailes.

Tétrasperme (*Tetraspermus*). Se dit du fruit composé de quatre graines ou les renfermant.

Théatre (*Theatrum*). Mot employé par les amateurs pour désigner des gradins ordinairement élevés et défendus contre le vent et l'ardeur du soleil, sur lesquels ils placent artistement soit leurs œillets, soit leurs oreilles-d'ours, etc., etc., de manière que les couleurs se fassent réciproquement valoir.

Thyrse (*Thyrsus*). Grappe droite et disposée comme le thyrse des bacchantes. [ Lilas, Marronier d'Inde. ] Pl. VII, figure 9.

Tige (*Caulis*). Partie ascendante du végétal, laquelle tient aux racines, s'élève hors de terre, et se dirige plus ou moins verticalement vers le ciel. — Elle est ou simple ou di-

visée en branches et rameaux, ou nue ou garnie de feuilles, etc. On l'appelle Tronc, *stipes*, *caudex*, dans les arbres; Chaume, *culmus*, dans les Graminées; Hampe, *scapus*, dans les ognons et autres, lorsque naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs; Tige est encore un terme employé par les jardiniers pour distinguer, d'avec les arbres et arbrisseaux en buisson, ceux auxquels on ne laisse qu'un seul jet. Ils disent *rosier-tige* et *rosier-buisson*; *poirier-tige*, *pommier-tige*, pour les distinguer de ceux destinés à être en espalier, en demi-tige, en entonnoir, etc. Planche II.

Tomenteux (*Tomentosus*). Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils serrés et entrelacés, qui leur donnent un aspect blanchâtre et coton neux.

Tortueux (*Tortuosus*). Ce qui est courbé inégalement en différens sens.

*Torosus*, bosselé, charnu, qui a des nœuds, des inégalités, en parlant des fruits, [ certains citrons ]; des légumes, [ Arachide, *Sophora.* ] — *Torosulus*, diminutif, qui a de petits nœuds, de petites bosses.

Tracer (*Repere*). Se dit des racines qui se promènent horizontalement sous terre, et poussent de tous côtés des rejetons; [ celles du Prunier, du Cerisier, du Sumac, de l'Épilobe. ]

Triandrie (*Triandria*). Mot composé par Linné, du grec *tri*, trois, et *anér*, mari, pour nommer sa troisième classe, dans laquelle sont toutes plantes dont les fleurs ont trois organes masculins ( c'est-à-dire, étamines ) non réunis. Elle se partage en 3 ordres: Monogynie, Digynie et Trigynie, qui sont basés sur le nombre des organes féminins, soit styles, soit stigmates. *Triandrie* sert encore à désigner un ordre dans les classes XVI, XX, XXI et XXII, Pl. XIV, fig. 3.

Trifide (*Trifidus*). Fendu en trois assez profondément.

trigynie (*Trigynia*), du grec *tri*, trois, et *gyné*, femme. Nom d'ordre dans 10 des 13 premières classes de Linné. Il signifie que les fleurs qui constituent ces ordres sont pourvues de 3 organes féminins.

Trioecie (*Triœcia*), du grec *tri*, trois, et *oikia*, maison. Nom du 3^e^. et dernier ordre de la 23^e^. classe de Linné, et par lequel il a exprimé que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des individus différens, tandis qu'un 3^e^. en porte d'hermaphrodites.

Trochet. Bouquet de fleurs ou de fruits sortis du même bouton, ou partant du même point. [ Cerisier à trochets. ]

Tronc (*Caudex*, *truncus*). C'est la tige d'un grand arbre ou plutôt la partie inférieure jusqu'aux branches.

Tube (*Tubus*). C'est la partie inférieure, cylindrique et creuse d'un calice ou d'une corolle. [Jasmin, Chèvre-feuille.)

Tubéreux (*Tuberosus*). Qui consiste en tubérosités, c'est-à-dire, en parties charnues et arrondies comme la pomme de terre, le topinambour, etc. Pl. Ire. fig. 3—10.

Tubulé et Tubuleux (*Tubulosus*). Qui consiste en un tube, c'est-à-dire, en une partie cylindrique et creuse, dont le sommet se termine ordinairement par un Limbe plus ou moins ouvert et souvent divisé. [Fleurs de Jasmin, de la Pervenche, du Lilas, du Chèvre-feuille.] Palnche VIII, fig. 1, 2.

Turbiné (*Turbinatus*). Fait en forme de toupie ou de sabot (*turbo*). [Certains fruits, quelques variétés de Poires.]

Turion (*Turio*). Par ce mot, Columelle entendait toute extrémité tendre d'un rameau, ou la jeune pousse de l'année. Quelques botanistes s'en servent pour exprimer particulièrement le bouton ou l'œil naissant immédiatement sur les racines, surtout dans les plantes dont les tiges périssent chaque année. [L'Asperge.]

Tuteur (*Fulcrum*, *Ridica*, *Pedamentum*). Bâton plus ou moins gros sur lequel on appuie et attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Il faut avoir soin d'interposer de la mousse, de la paille, du vieux chapeau, ou quelque étoffe entre le lien, le tuteur et l'arbre, de peur que son écorce ne soit blessée, soit par le frotement qu'occasione le vent, soit par l'humidité qui, en gonflant le lien, resserre l'écorce, soit enfin parce que la plante ou l'arbre croissant et augmentant de volume, sans que le lien se relâche, il doit s'en suivre un étranglement.

## U.

Uniflore (*Uniflorus*). Qui ne porte qu'une seule fleur.

Unilatéral (*Unilateralis*, *Secundus*). Se dit des épis dont les fleurs sont tournées d'un seul côté. [Héliétrope, Glaïeul.] Pl. VII, fig. 4.

Uniloculaire (*Unilocularis*). Se dit du fruit qui n'a qu'une seule loge.

Unisexé, Unisexuel (*Unisexualis*). Se dit des fleurs à un seul sexe, c'est-à-dire, qui, n'ayant que des étamines ou des pistils, sont uniquement mâles ou uniquement femelles.

V.

Valves ( *Valvæ* ). Ce mot, qui signifie les battans des portes ou des fenêtres, est employé en botanique pour exprimer les parties d'une cosse ou d'une capsule que la maturité fait ouvrir pour laisser échapper les semences. Pl. XIII, 5.—10.

Variét (*Varietas*). On appelle ainsi une plante qui diffère des individus de son espèce, soit par son port; soit par la forme ou la *panachure* de ses feuilles, soit par le nombre ou la couleur de ses pétales. Ces différences peuvent être dues à la culture, au sol, à une exposition fortuite, ou enfin à une fécondation adultère, opérée par un *pollen* étranger, mais analogue, qu'aurait apporté le vent, un insecte, ou l'homme qui fait des expériences. *Voyez* Hybride, Pollen, Sexe.

Velu. ( *Hirsutus*, *Pilosus*.) Se dit des tiges et des feuilles chargées de poils assez longs, mais séparés.

Verticille ( *Verticillum* ). Disposition des feuilles ou des fleurs arrangées circulairement en anneaux autour des tiges ou des branches. Les feuilles du martagon de Canada sont verticillées, aussi-bien que les fleurs de presque toutes les labiées. Pl. VI, fig. 5, et pl. VII, fig. 10.

Visqueux ( *Viscosus* ). Glutineux, c'est-à-dire, dont la surface suinte une humeur gluante [ les nœuds du *Silene muscipula*, les fleurs de la Belle-de-nuit à fleurs longues, les branches de l'Acacia visqueux. ]

Vivace ( *Perennis* ). Opposé d'Annuel et de Bisannuel. Il se dit d'une plante qui dure plusieurs années, soit que ses feuilles et ses tiges soient persistantes, soient qu'elles périssent chaque année à l'arrière-saison, et que ses racines en poussent de nouvelles au printemps.

Vive-Racine ( *Viviradix* ). *Voy.* Rejeton.

Volubile ( *Volubilis* ). Se dit d'une tige qui s'entortille, et souvent d'un seul et même côté ( soit à droite, soit à gauche ) pour tous les individus de même espèce. [ Haricots, Liseron. ]

Vrilles, *Voyez* Mains.

Fin du Vocabulaire.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## GÉNÉRALE

*Des Plantes, Arbustes, Arbrisseaux et Arbres utiles ou d'agrément, traités dans cet ouvrage, et de leurs noms différens, soit botaniques, soit vulgaires.*

---

NOTA. Les plantes contenues dans ce volume ayant été rangées selon leurs qualités de plantes utiles ou d'agrément et de plantes herbacées ou d'arbres et arbrisseaux, on est invité à recourir toujours à cette table, qui évitera des recherches souvent aussi désagréables qu'elles seraient longues et fastidieuses.

### A.


Abécédaire. *V.* Spilante *ou* Cresson du Para. Pages 179
*Abies*, Sapin. 799
Abricotier, *Armeniaca*. 234
— à fleurs doubles 238
— à feuilles panachées. 567
Abricotin. 237
*Abrotanum* (*Artemisia-*) *V.* Armoise aurone. 583
Absinthe, *Artemisia*, { grande, *Absinthium*. 180
petite, *Pontica*. 181
Acacie, *mimosa*. 567
Acacia blanc. } *V.* Robinier Faux-Acacia. 778
— commun. }
— de la Chine. *V.* Robinier rose. *id.*
— de la Passion. *V.* Févier d'Amérique. 678
— rose. *V* Robinier rose. 778
— de Sibérie. *V.* Robinier argenté. 779
— *Triacanthos*. *V.* Févier d'Amérique. 678
— visqueux. *V.* Robinier visqueux. 778
Acanthe, *Acanthus*. 419
*Acer*, Érable. 673
Ache, *Apium*. *V.* { Céleri 124
Persil. 170
*Achillea*, Achillée. 419

*Achillea Millefolium*. *V*. Millefeuille. 203
Achit. *V*. Vigne-Vierge. 843
Aconit, *Aconitum*. 421
Acore, *Acorus*. *id*.
*Adathoda*. *V*. Carmantine. 634
Admirable du Pérou. *V*. Belle-de-nuit. 437
Adonide, *Adonis*. 422
Adragant (Astragale). 583
*Æsculus*, Marronier. 730
Agapanthe, *Agapanthus*. 340
Agaric champêtre. *V*. Champignons. 125
Agavé, *Agave*. 422
*Agem*. *V*. Lilas de Perse. 723
*Agnus Castus*. *V*. Gatilier. 686
*Agrostemma*. *V*. Coquelourde. 457
*Agrostis*. 189
Aiault, Aillaud (Narcisse-), 391
Aiglantine *ou* Ancolie. 427
Ail potager. 109
Ail d'Espagne. 110
— à fleurs. 341
— des Chiens, *V*. Muscari à grappes. 391
Airelle, *Vaccinium*. 573
Ajonc, *pour* Acjonc. 189
Alaterne (Nerprun-). 743
Alberge. *V*. Abricot alberge. 238
*Albuca*. 342
*Alcea*, Alcée. 423
— de la Floride. *V*. Gordonia à feuilles glabres. 694
*Aletris*. 342 et 574
Alibousier et Alibousier, *Styrax*. 574
Alisier, *Cratægus*. 575
*Alisma*. *V*. Plantain d'eau. 531
Allamande, *Allamanda*. 576
*Alleluia* ou *Oxalis acetosella*. 395
Alliance *ou* Sorbier des Oiseleurs. 807
*Allium*. *V*. Ail. 109 *et* 341
*Allium-Cepa*, Ognon. 166
*Allium porum*, Porreau. 170
*Alnus*. *V*. Aulne. 585
Aloès, *Aloe*. 423
*Alopecurus pratensis*. *V*. Vulpin. 216
Alouchier. *V*. Alisier. 575
*Aloysia citriodora*. *V*. Verveine à 3 feuilles. 824
Alpiste. 220
Alstroémère, *Altroemeria*. 343
*Althæa*. *V*. guimauve. 489
*Althæa frutex*. *V*. Ketmie des jardins. 713

Aluine, Aluyne ; grande Absinthe. 180
Alviez *ou* Pin-Cembro, 760
Alysse, *Alyssum.* 425
Amande-Aveline. *V.* Abricot de Hollande. 238
Amande-de-Terre. *V.* Souchet comestible. 178
Amandier, *Amygdalus* 239 et 576
Amaranthe, *Amaranthus.* 426
— des Jardiniers, rouge et mordoré. *V.* Célosie. 451
— jaune. *V.* Gnaphale oriental. 488
— (Sumac), ou de Virginie. 814
Amaranthine. Amaranthoïde. } *V.* Gomphrène. 488
*Amaryllis.* 344
*Amberboi.* *V.* Centaurée odorante. 452
Ambrette. *V.* { Centaurée odorante. *id.* Ketmie musquée. 714
Ambroisie. 181
Amelanchier. (Alisier-). 575
*Amesthystea*, Améthiste. 426
*Amomum.* *V.* Morelle-Faux-Piment. 739
*Amorpha.* 577
Amourette. *V.* Saxifrage ombreuse. 541
*Amsonia.* 426
*Amygdalus*, Amandier. 239 et 576
*Amygdalus Persica.* *V.* Pêcher. 275
*Anagallis.* *V.* Mouron. 515
*Ananas* (*Bromelia.*) 110
Ananas (Fraisier-). 147
*Anchusa.* *V.* Buglosse. 442
Ancolie, *Aquilegia.* 427
*Andrachne.* *V.* Arbousier andrachné. 580
*Andreusia.* 577
*Andromeda*, Andromède, *id.*
*Androsace*, Androselle. 427
Anémone, *Anemone.* 349
*Anetum fœniculum.* *V.* Fenouil. 183
*Angelica*, Angélique. 181
Angélique en arbre *ou* épineuse. *V.* Aralie épineuse. 579
Anguine. *V.* Trichosantes. 557
Anigosanthe, *Anigosanthos.* 355
Anis, *Pimpinella anisum.* 181
— doux, ou de Paris. *V.* Fenouil. 183
— étoilé *ou* de la Chine. *Ilicium.* 588
Annette. *V.* Gesse tubereuse. 485
*Anona.* *V.* Corossol. 660
*Anonis* ou *Ononis.* *V.* Bugrande. 443 et 629
Ansérine. 428
*Anthemis nobilis.* *V.* Camomille. 182

*Anthemis.* 428
*Antheric.* *V.* Phalangère. 397
*Antholiza.* Antholyze. 356
*Anthoxantum.* *V.* Flouve. 197
Anthyllide, *Anthyllis.* 579
Anthyllide de Crète. *V.* Ebénier. 670
*Anthirrinum.* *V.* Muflier. 515
Apalanche. *V.* *Prinos.* 769
*Aphyllanthes.* *V.* Bragalou. 441
*Apios.* *V.* Glycine, 370
*Apium*, Ache. { *Graveolens.* *V.* Céleri. 124 / *petroselinum.* *V.* Persil. 170
Apocyn, *Apocynum.* 429
Appétit. *V.* Ciboulette. 139
*Aquifolium* (*Ilex-*). *V.* Houx. 703
*Aquilegia.* *V.* Ancolie. 427
Arabette, *Arabis.* 429
Arachide, *Arachys.* 227
*Aralia*, Aralie. 579
Araucarier, *Araucaria.* 580
Arbois, Arc-bois, Bois d'arc. *V.* Cytise des Alpes. 665
Arbousier, *Arbutus.* 580
Arbre d'Amour. *V.* Gaînier. 684
— aux Anémones *V.* Calicanthe. 631
— d'argent. *V.* Protée argenté. 770
— du Castor. *V.* Magnolier glauque. 727
Arbre-du-Ciel. *V.* Aylanthe glanduleux. 585
— à la Cire. *V.* Galé-Cirier. 685
— à-Chapelet. *V.* Azédarach. 1. 587
— de-Corail. *V.* *Erythrine.* 675
— aux-Fraises. *V.* Arbousier. 580
— de-Judas, de-Judée. *V.* Gaînier commun. 684
— de-Neige. *V.* Chionante. 650
— d'or et d'argent, *ou* Chèvre-feuille du Japon. 619
— du-Poisson. *V.* Sumac-*Toxicodendron.* 815
— au Poivre. *V.* Gâtilier. 686
— aux-Quarante-Écus. *V.* *Ginkgo.* 692
— Saint. *V.* Azédarach 1. 587
— de-Sainte-Lucie. *V.* Cerisier odorant. 639
— de-Soie. *V.* Acacie de Constantinople. 568
— du sort. *V.* Clérodendron. 654
— de-Suif. *V.* Croton Porte-Suif. 663
Arbre-de-Vie. *V.* *Thuya.* 819
*Arbutus*, Arbousier. 580
*Arctotis.* 430
Arduinie, *Arduinia.* 581
*Arenaria*, Sabline. 430
Argalou. *V.* Paliure. 791

Argentine. *V.* Céraiste cotonneux. 453
Argousier, Argoussier, *Hippophaë.* 581
*Aristea*, Aristée. 430
Aristoloche, *Aristolochia.* 582
*Aristotelia.* 582
*Armeniaca. V.* Abricotier. 234
Armoise, *Artemisia.* 583
Arrête-Bœuf. *V.* Bugrande. 443
Arroche, *Atriplex.* 114
*Artemisia. V.* Armoise. 583
Artichaut, *Cynara.* 114
*Arum*, Gouet. 431
— *bicolor. V. Caladium.* 446
— d'Éthiophie. *V.* Calla d'Éthiopie. 447
*Arundo-Donax*, Roseau. 537
*Asclepias*, Asclepiade. 432
Aspalathe, *Aspalathus.* 583
Aspercette pour Esparcette. *V.* Sainfoin. 212
Asperge, *Asparagus.* 116
Asphodèle, *Asphodelus.* 357
Aspic. *V.* Lavande. 183
Assiminier. *V.* Corossol à trois lobes. 660
Astère, *Aster.* 433
— d'Afrique. *V.* Cinéraire à fleurs bleues. 455
Astragale, *Astragalus.* 435 et 583
Astrance, *Astrancia.* 436
*Athanasia*, Athanasie. 436
Atragène, *Atragene.* 584
*Atriplex. V.* Arroche. 114
Attrape-mouche. *V.* (Apocyn-) 429; (*Arum-*) 431; (Dionée) 463; (Silène). 547
Aubépin, Aupépine. *V.* Néflier. 741
Aubergine. *V.* Melongène. 163
Aubours. *V.* Cytise des Alpes. 665
*Aucuba.* 584
Aulne, *ou* Aune, *Alnus.* 585
*Aurantium* (*Citrus-*). *V.* Oranger. 267
Auricule (Primevère-). 533
Aurone (Armoise-) *ou* Citronnelle. 583
Aveine, Fromental de France. 190
Avelinier. *V.* Coudrier. 248
*Avena*, Avoine. 190 et 220
Aylante, *Aylanthus.* 585
*Azalea*, Azalée. 585
*Azarero. V.* Cerisier-Laurier de-Portugal. 639

Azedarach, *Melia.* 589
Azérolier (Néflier-). 742

B.

Bacchante, *Baccharis.* 586
Badiane, *Illicium.* 586
Bacile. *V.* Perce-Pierre. 169
Baguenaudier, *Colutea.* 589
Baguette-d'Or. *V.* Giroflée jaune. 485
Balaustier *ou* Grenadier à fruit. 255
Balisier. 358
Balsamine. 436
Balsamine (Momordique). 513
Bananier. 359
*Banksia.* 590
Barbarée (Vélar-), *Erysimum Barbarea,* 143 et 560
Barbe-de-bouc *ou* de Chèvre (Spirée-). 550
— de-Capucin. *V.* Chicorée sauvage. 128
— de-Jupiter. *V.* Anthyllide argentée. 579
Barbeau-des-Blés. *V.* Centaurée bleuet. 452
— jaune. *V.* Centaurée odorante. *ib.*
— musqué. *V.* Centaurée musquée. *ib.*
— vivace. *V.* Centaurée de montagne. *ib.*
*Basella*, Baselle. 119
*Basilea.* *V.* Eucomis. 365
Basilic, *Ocymum.* 182 et 437
— de la Chine. *V.* Germaine nudiflore. 691
Bassin, Bassinet. *V.* { Renoncule âcre. 403
— bulbeuse. *id.*
Bassinet d'Alger (grand). *V.* Renoncule bulbeuse. 403
*Batatas*, Patate. 168
Batate. *V.* Patate. *ib.*
Bâton-de-Jacob. *V.* Asphodèle jaune. 357
Bâton royal. *V.* Asphodèle blanc. *ib.*
*Bauera.* 591
Bauhinier, *Bauhinia.* *ib.*
Baume. *V.* menthe. 184
— du-Pérou. *V.* Mélilot bleu. 509
Baumier (Peuplier-). 752
— de Gilead (Sapin). 800
Baumier odorant. *V.* Mélilot bleu. 509
Bavéole. *V.* Centaurée-Barbeau. 452
Beaufortia. 592
Bec-de-Canne (Aloès-). 425
— { de Cigogne. / de Grue. / de Héron. } *V.* Géranier. 478

Bec-de-Perroquet ( Aloès ). 424
*Befaria. V. Bejaria,* 593
*Begonia.* 592
Behen rouge. *V. Statice Limonium.* 552
*Bejaria.* 593
*Belamcanda. V.* Morée de la Chine. 389
Belladone { d'été ou de Rouen. *V.* Amaryllis rayée. 346
d'automne. *V.* Amaryllis à fleurs roses. *ib.*
Belle-Dame. *V.* Arroche. 114
Belle-de-jour. *V.* Liseron tricolore. 501
Belle-de-nuit. 437
Belle-d'onze-heures. *V.* Ornithogale à ombelles. 394
Belles-Pucelles de France. *V.* Renoncule à feuilles d'Aconit, — Bouton-d'argent. 403
*Bellis. V.* Marguerite. 507
Benoîte, *Geum.* 438
Benjoin *ou* benzoin ( Laurier- ) 719
*Berberis. V.* Épine-Vinette. 247
Bergamote ( Oranger ). 268
Bermudiène. 438
*Beta*, Bette *ou* Poirée. 171
Bétoine, *Betonica.* 439
Bette *ou* Poirée, *Beta Cicla,* 171
Betterave, *Beta vulgaris.* 120
— champêtre *ou* sur terre. 190
*Betula*, Bouleau. 595
Bibacier. *V.* Néflier du Japon. 743
Bicorne. *V.* Martynie. 507
Bigarade ( Oranger- ). 268
Bigareautier ( Cerisier ). 242
Bignone, *Bignonia.* 593
*Bihai ( Heliconia- ).* 439
*Bird-Grass. V.* Paturin comprimé, 207
Bisaille. 208
Blanc-d'eau. *V.* Nénuphar blanc. 516
Blanc-d'Hollande. *V.* Peuplier blanc. 750
Blanchette. *V.* Mâche- 138
Blattaire ( Molène- ). 512
Blé d'Inde *ou* de Turquie. *V.* Maïs. 223
Blé Lammas. *V.* froment. 222
— de Miracle. *V.* froment. *ib.*
— de Mars. *V.* froment. *ib.*
— de Smyrne. *V.* froment. *ib.*
— noir *ou* sarrasin. 225
Blète, *Blitum.* 440
Bleuet, Bluet. *V.* Centaurée-Barbeau. 452
Bleuet ( Grand- ), *ou* de Montagne. *V.* Centaurée de montagne. *ib.*

*Blitum*. *V*. Blète. 440
Bois-d'Arc *ou* Arbois. *V*. Cytise des Alpes. 665
Bois-Balai. *V*. Bouleau. 595
Bois-Bouton. *V*. Céphalante. 638
Bois-Carré. *V*. Fusain commun. 683
Bois-Cuir. *V*. *Dirca*. 670
Bois-Gentil. } *V*. Lauréole-Mézéréon. 717
Bois-Joly. }
Bois-Immortel. *V*. Érythrine. 675
Bois-à-Lardoire. *V*. Fusain commun. 683
Bois-Sainte-Lucie. *V*. Cerisier odorant. 639
Bois-Punais. *V*. Cornouillier sanguin. 658
*Boltonia*. 440
Bonduc, *Gymnocladus*. 595
Bonne-Dame *ou* Arroche. 114
Bonnet-Carré *ou* de Prêtre. *V*. Fusain commun. 683
*Borrago*. *V*. Bourrache. 441
*Boronia*. 595
Boucage. *V*. Anis. 181
Bouillard. *V*. Bouleau. 595
Bouillon-blanc. *V*. Molène. 512
Bouis *ou* Buis. 629
Bouleau, *Betula*. 595
Boules-de-Neige. *V*. Viorne-Obier. 825
Boulette. *V*. Échinope. 466
Bouquet (parfait-). *V*. OEillet-de-poëte. 521
Bouquetier. *V*. Oranger Riche-Dépouille. 268
Bourbonnaise. *V*. Lychnide Visqueuse. 505
Bourgogne. *V*. Sainfoin. 212
Bourrache *et* Bourroche. 441
Bourreau des Arbres. *V*. Célastre grimpant. 637
Boursette. *V*. Mâche. 158
Bousserole (Arbousier). 581
Bouton d'Argent. { Renoncule à feuilles d'Aconit. 403
Achillée sternutatoire. 420
Anthémis odorante. 428
Bouton-d'Or. *V*. Renoncule âcre, rampante et bulbeuse. 403 et 404.
Bouton-Rouge. *V*. Gaînier du Canada. 684
Bragalou, *Aphyllanthes*. 441
Branc-ursine (Acanthe-) 419
*Brassica*. *V*. Chou. 130
— *rapa*. *V*. Navet Turnep. 204
——— *Napus*. *V*. Navette. 205
Brésine. *V*. *Zinnia*. 564
*Brocoli* (Chou-). 138
*Bromelia*. *V*. Ananas. 110
Broualle, *Browalia*. 441

Broussonetier, *Broussonetia.* 596
Brugnon (Pêcher-). 280
Brunelle. 441
Brunsfelsier, *Brunsfelsia.* 599
Brusc. *V.* Ajonc. 189
Bruyère, *Erica.* 599
— du Cap. *V. Phylica ericoïdes.* 754
Bryone, *Bryonia.* 442
Bucail. *V.* Sarrasin. 225
*Buddleia.* 628
Bulglosse, *Anchusa.* 442
Bugrande *ou* Bugrane. 443 et 629
Buis, *Buxus.* 629
— piquant *ou* Fragon piquant. 473
Buisserole *ou* Busserole (Arbousier-). 581
Buisson-ardent (Néflier-). 742
———— du Malabar. *V. Ixora coccinea.* 707
Bulbocode, *Bulbocodium.* 360
Bulbonac. *V.* Lunaire. 504
Bunias d'Orient. 191
Buphthalme, *Buphthalmum.* 443
Buplèvre, *Buplevrum.* 630
Busserole (Arbousier-). 581
Butome, *Butomus.* 444
Buxerolle (Arbousier-), 581
*Buxus. V.* Buis. 629

## C.

Cabage (Chou-). 130
Cabus *ou* pommé (Chou-). 130
*Cacalia*, Cacalie. 444
Cactier, *Cactus.* 444
Cade (Genévrier-). 689
Caffeyer, *Coffea.* 630
Caillebotte. *V.* Viorne-Obier. 825
*Caladium*, Caladion. 446
Calcéolaire, *Calceolaria.* 447
Callebasse. *V.* Citrouille-Courge. 140
*Calendula*, Souci. 549
*Calla*, Calle. 447
*Callicarpa.* 630
*Callistachys.* 631
*Caltha. V.* Populage. 533
Calycanthe, *Calycanthus.* 631
Camara. *V.* Lantana. 716
Camécerisiers (Chèvre-feuilles non-sarmenteux). 650
Camelée, *Cneorum.* 632
Caméline. 227

*Camellia*, Camellier. 632
Camérisier *pour* Camécerisier. 650
Camomille romaine 182
Camomille. *V. Anthemis.* 428
Campanette. *V.* Liseron. 501
*Campanula*, Campanule. 447
*Campanula Rapunculus. V.* Raiponce. 176
Camphrier (Laurier-). 720
Canarine, *Canarina.* 449
Caneficier. *V.* Casse purgative. 636
*Canna. V.* Balisier. 358
*Cannabis*, Chanvre. 226
*Cannacorus*
Canne d'Inde. { *V.* Balisier d'Inde. 358
Canneberge (Airelle-). 574
Cannelier (Laurier-). 720
Cantaloups (Melons-). 159
Caperon, Caperonnier *ou* Capiton (Fraisier-). 147
*Capparis*, Câprier. 633
*Caprifolium* (*Lonicera-*), Chèvre-feuille des Jardins. 648
*Capsicum*, Piment. 170
Capucine, *Tropæolum.* 121 et 449
Carabin. *V.* Sarrasin. 225
*Garagana* (*Robinia-*). 779
*Cardamine*, Cresson de fontaine. 143
Cardère. 227
Cardes. *V.* Poirée à Cardes. 171
Cardon, *Cynara Cardunculus.* 121
Carmantine, *Justicia.* 634
Carotte, *Daucus.* 122 et 192
Caroubier, Carouge, *Ceratonia.* 635
*Carpinus*, Charme. 641
Carthame, *Carthamus.* 226 et 450
Carvi. *V.* Chervis. 128
*Caryophyllus* (*Dianthus-*). *V.* Œillet. 517
Cassave. *V. Jatropha.* 711
Casse, *Cassia.* 450 et 635
Casse-Lunettes. *V.* Centaurée-bleuet. 452
Casse-Pierre *ou* Saxifrage. 540
Cassie du Levant. *V.* Acacie de Farnèse. 568
Cassis (Groseillier). 256
*Castanea. V.* Châtaignier. 244
Cassolette (Julienne). 497
*Casuarina.* 636
Cataleptique. *V. Dracocephalum.* 465
*Catalpa* (*Bignonia-*) 593
*Catananche. V.* Cupidone. 459
Catapuce. *V.* Euphorbe épurge. 677

Céanothe, *Ceanothus.* 636
Cédrat (Oranger-). 269
Cèdre blanc. *V.* Cyprès; faux Thuya. 665
Cèdre d'Espagne. *V.* Genévrier d'Espagne. 690
— du Liban. *V.* Melèze toujours vert. 734
— des Bermudes (Genévrier.) 690
— de Lycie *ou* de Phénicie. (Genévrier-). 690
— rouge *ou* de Virginie. *V.* Genévrier. 689
*Cedrus. V.* Mélèze toujours vert. 734
Célastre, *Celastrus.* 637
Céleri, *Apium.* 124
*Celosia*, Célosie. 451
*Celsia*, Celsie. *ib.*
*Celtis. V.* Micocoulier. 737
*Cembra. V.* Pin-Cembro. 760
*Centaurea nigra. V.* Jacée. 200
*Centaurea*, Centaurée. 451
Centaurée (Petite). *V.* Gentiane centaurelle. 478
Céphalanthe, *Cephalanthus.* 638
Ceraiste, *Cerastium.* 453
*Cerasus*, Cerisier. 240 et 638
*Ceratonia. V.* Caroubier. 635
Cercifis, *Tragopogon. V.* Salsifis. 177
*Cercis. V.* Gaînier. 684
Cerfeuil, *Scandix.* 125
Cerisier des Antilles. *V.* Malpighier glabre. 729
Cerise- (Piment). 755
Cerisette (Pruuier-). 320
Cerisette. *V.* Morelle-Faux-Piment. 739
Cerisier, *Cerasus* 240 et 638
— des Antilles. *V.* Malpighier glabre. 729
— des-Hottentots. (Petit-). *V.* Célastre luisant. 755
— nain. *V.* Chamécerisier de Tartarie. 650
Cestreau, *Cestrum.* 640
Chadec *ou* Schaddock (Oranger-). 268
Chalef, *Elæagnus.* 641
*Chamæcerasus.* } Chèvre-feuille de Tartarie. 650
Chamécerisier. }
Champignons. 125
Chanvre. 226
Chapeau d'Évêque. *V.* Epimède. 468
Chaperon *ou* Caperon (Fraisier-). 147
Chardon à foulon. *V.* Cardère. 227
Chardon à bonnetier. *V.* Cardère. *ib.*
Chardon Marie. *V.* Carthame maculé. 450
Charme, *Carpinus.* 641
Chasse-bosse *ou* Lysimachie vulgaire. 506
Chasselas (Raisin-). *V.* Vigne. 334

Châtaigne d'eau. *V.* Macre. 158
Châtaignier, *Castanea.* 244
*Cheiranthus. V.* Giroflée. 485
Chélidoine (Petite-). *V.* Renoncule Ficaire. 404
*Chelone. V.* Galane. 474
Chêne, *Quercus.* 641
Chenille, Chenillet. 453
*Chenopodium ambrosioïdes. V.* Ambrosie. 181
*Chenopodium. V.* Anserine. 428
Chervis, Chérouis, *Sium Sisarum.* 128
Cheveux-de-Paysan. *V.* Chicorée sauvage. 128
Cheveux-de-Vénus. *V.* Nigelle de Damas. 517
Chèvre-Feuille, *Lonicera.* 648
Chicon. *V.* Laitue-Romaine. 156
Chicorée, *Cichorium.* 129
— à Navet. 192
— Sauvage, *Chicorium Intybus* 128 et 192
Chicot, *Gymnocladus. V.* Bonduc. 595
Chiendent-Ruban. *V. Phalaris.* 527
*Chincapin, Chinquepin. V.* Châtaignier nain. 246
Chionanthe, *Chionanthus.* 650
*Chironia*, Chirone. 651
Chirouis *ou* Chervis, *Sium Sisarum.* 128
*Chorizema.* 651
Chou, *Brassica.* 130
— d'agrément. 453
— branchu *ou* Chou-mille-têtes. 193
— *Brocoli.* 138
— *Cabage.* 130
— Cabus *ou* pommé. *Ib.*
— Caulet de Flandre. 133 et 193
— Cavalier. 133 et 193
— *Colsat.* 195
— Fleur. 135
— frisé vert du Nord. 133 et 193
— d'Irlande. 133
— à grosses-côtes. 134
— de Laponie *ou* Chou Turnep. 134 et 193
— marin, *Crambe maritima.* 138
— Milan. 132
— Navet. 134 et 193
— palmier. 133
— pommé *ou* Cabus, 130
— Rabioule. *V.* Navet Turnep. 204
— Rave *ou* de-Siam. 134
— à rose, à rosette *ou* à jet. 132
— rutabaga. 134 et 193
— à Vaches. 133 et 193

Chou vert. 133
Chrysanthème, *Chrysanthemum.* 453 et 651
*Chrysanthemum Indicum. V. Anthemis grandiflora* ou Camomille à grandes fleurs. 429
*Chrysocoma*, Chrysocome. 454 et 652
Ciboule, *Allium fissile.* 139
Ciboulette, *Allium Schœnoprasum. Ib.*
*Cichorium. V.* Chicorée 128 et 192
Cierge. *V.* Cactier. 444
— du Pérou. *V.* Cactier épineux. 445
Cinéraire, *Cineraria.* 454
*Ciouta* (Vigne *ou* Raisin-). 334
Cirier. *V.* Galé. 684
*Cissus. V.* Vigne-Vierge. 824
Ciste, *Cistus.* 652
Citronnelle. *V.* Armoise-Aurone. 583
Mélisse officinale. 509
(Verveine-). 824
Citronnier. *V.* Oranger. 267
Citrouille, *Cucurbita.* 140
*Citrus. V.* Citronnier. 267
Cive, Civette. *V.* Ciboulette. 139
Clavalier, *Zanthoxylum.* 653
*Clematis*, Clématite. *Ib.*
— des Indes. *V. Atrgene indica.* 584
Clerodendron, *Clerodendrum.* 654
— odorant. *V. Volkameria Japonica.* 829
*Clethra.* 655
Clifforte, *Cliffortia.* 656
*Clitoria*, Clitorie. 455
Clusier, *Clusia.* 656
Clutelle, *Clutia. Ib.*
*Cneorum*, Camelée. 632
*Cneorum.* (*Convolvulus-*) Liseron satiné. 725
(*Daphne-*) Lauréole des Alpes. 717
Cobée, *Cobœa.* 657
Cocardeau. *V.* Giroflée Fénestrelle. 486
Cochêne *ou* Sorbier des Oiseleurs. 807
Cochlearia. 182
Cocrète. *V.* Trompe d'éléphant. 558
*Coffea*, Caffeyer. 630
Cognassier *ou* Cognier. 247 et 657
*Colchicum*, Colchique. 360
Colchique jaune de Hollandais. *V.* Amaryllis jaune. 344
Colombine *ou* Ancolie. 427
— plumacée. *V.* Pigamon. 530
Colomnée, *Columnea.* 456
Coloquinte. *Ib.*

Colza (Chou). 195
*Columnea V.* Colomnée. 456
*Colurna* (*Corylus-*). *V.* Coudrier. 248
*Colutea. V.* Baguenaudier. 589
*Commelina*, Comméline. 456
*Comptonia.* 657
Concombre, *Cucumis.* 141
— aux ânes, d'attrape, sauvage. *V.* Momordique n°. 2. 513
Consoude (petite). *V.* Cynoglosse printannière. 460
*Convallaria. V.* } Muguet. 515
} Sceau de Salomon. 543
*Convolvulus. V.* Liseron. 501
— *Batatas*, Patate. 168
*Conyza*, Conyze. 658
Copal, Copalme. *V. Liquidambar-Styraciflua* 724
Coq (Tanaisie Herbe-du-). 184
Coq *et* Coquelicot *V.* Pavot Coq. 525
Coquelourde, *Agrostemma.* 457
Coquelourde. *V.* Anémone-Pulsatile. 354
Coquerelle *ou* Coqueret. 457
Coquiole. *V.* Fétuque ovine. 196
Corail-des-Jardins (Piment-). 170
Corail (Néflier-Petit-). 742
*Corallodendrum* (*Erythrina-*). 675
Corbeille-dorée. *V.* Alysse saxatile. 425
*Corchorus*, Corète. 658
*Cordia*, Sebestier. 805
*Coreopsis*, Coriope. 457
Corète, *Corchorus.* 658
Coriandre, *Coriandrum.* 182
*Coriaria*, (*Rhus-*) Sumac des Corroyeurs. 814
Corinthe (Raisin de). 335
Cormier. *V.* Sorbier. 808
Cornaret. *V.* Martynie. 507
Corne-de-Belier. *V.* } Aloès. 424
} Martynie annuelle. 507
Corne-de-Cerf, *Plantago Coronopus.* 142
Corneille *ou* Lysimachie vulgaire. 506
Cornichons (Concombre à). 141
Cornichon (Raisin-). 335
Cornouillet, Cornouiller, *Cornus.* 658
*Coronilla*, Coronille. 659
*Coronopus* (*Plantago-*). Corne-de-Cerf. 142
*Correa*, Corrée. 660
Corosol, Corossol, *Anona.* *Ib.*
*Corydalis. V.* Fumeterre. 367
*Corylus. V.* Coudrier. 248
*Cosmos.* 458

Cotilet, Cotilier, *Cotyledon.* 660
*Cotinus* (*Rhus-*). *V.* Sumac-Fustet. 815
*Cotonaster. V.* Néflier Cotonneux. 743
Cotonnier. 458
*Cotyledon.* (Crasule-). 662
(Saxifrage-). 541
Coucou et Fleurs-de-Coucou. *V.* Narcisse (Faux-). 391
*Lychnis flos Cuculli.* 505
Primevère commune. 533
Coudre, Coudrier. 248
Cougourde, Cougourdette. *V.* Citrouille. 141
Couleuvrée. *V.* Bryone. 442
Courage des Anciens, *Corago. V.* Bourrache. 441
Courge, *Cucurbita. V.* Citrouille. 140
Couronne impériale. *V.* Fritillaire-couronne. 366
— du Soleil, *Helianthus. V.* Soleil. 548
Coussinette. *V.* Airelle-Canneberge. 574
Cran ou Raifort sauvage. *V.* Cranson rustique. 182
Cranson. *V. Cochlearia* *Ib.*
*Crambe V.* Chou-marin. 138
— de Bretagne, Grand Raifort. *V.* Cranson rustique. 182
Crapaudine, *Sideritis.* 661
*Crassula*, Crassule. *Ib.*
*Cratægus*, Alisier. 575
Crépide, *Crepis.* 459
Cresson Alenois, *Thlaspi* seu *Lepidium sativum.* 143
— de fontaine, *Sisymbrium* et *Cardamine.* *Ib.*
— des prés *ou* élégant. *V. Cardamine pratensis.* *Ib.*
— du Brésil. — du Para. *V. Spilanthus.* 179
— d'Inde. — du Mexique. — du Pérou. *V.* Capucine. 449
— de terre, *Erisymum Barbarea.* 143
Cressonnette, *Cardamine pratensis.* 143
Crête-de-Coq. *V.* Célosie à crête. 451
Crête *ou* Criste marine. *V.* Perce-Pierre. 169
Crinole, *Crinum.* 361
*Crinum africanum V.* Agapanthe. 340
Criste-marine, *Crithmum. V.* Perce-Pierre. 169
*Crithmum*, Perce-Pierre. 169
*Crocodilium* (*Centaurea*), Centaurée du Nil. 452
*Crocus V.* Safran. 404
Croix. de Calatrava *ou* de S.-Jacques. *V.* Amaryllis à fl. en croix. 345
— de Chevalier. — de Jérusalem. — de Malte. *V.* Lychnide de Calcédoine. 504

Crosandre. *V.* Carmantine, n°. 6. 635
Crotalaire, *Crotalaria.* 662
Croton, *Croton.* 663
*Crowea.* 663
*Crus-Galli* (*Mespilus*), Néflier-Ergot-de-Coq. 742
*Cucumis. V.* Concombre. 141, 159 et 456
*Cucurbita. V.* Citrouille. 140
*Cunila fruticosa. V. Westeringia rosmarinacea.* 828
Cuninghamier, *Cuninghamia.* 663
Cupidone, *Catananche.* 459
*Cupressus*, Cyprès. 664
*Curtisia.* 664
*Cyanus* (*Centaurea*). *V.* Barbeau. 452
Cyclame, *Cyclamen.* 362
*Cydonia. V.* Cognassier. 247
*Cynara.* { Artichaut. 114 / Cardon. 121
Cynoglosse, *Cynoglossum.* 459
*Cyparissus*, Cyprès. 664
*Cyperus esculentus. V.* Souchet comestible. 178
Cyprès, *Cupressus.* 664
— (Petit). *V.* Santoline. 799
Cyprès, chauve *ou* CYPRIER. *V.* Taxodier. 818
Cypripède, *Cypripedium.* 365
*Cyrilla pulchella. V.* Colomnée droite. 456
Cyrtanthe, *Cyrtanthus.* 364
Cytise, *Cytisus.* 665
— des jardiniers, Spirée à feuilles de Millepertuis. 809
— de Montpellier *V* Genêt blanchâtre. 687
= (Petit) *ou* à feuilles sessibles. 666

## D.

Dactyle, *Dactylis.* 198
*Dahlia.* 460
Dais. 666
*Dalea.* 461
Damas noir (Prunier). 320
Dame d'onze-heures. *V.* Ornitogale à ombelles. 394
Dames-nues. *V.* Colchique d'automne. 360
Damier (Fritillaire). 365
*Daphne*, Daphnot, Lauréole. 717
*Datura. V.* Stramonie. 554 et 813
*Daucus V.* Carotte. 122 et 192
Dauphinelle 461
*Decumaria.* 667
*Delphinium V.* Dauphinelle. 461
Dent-de-Chien. *V.* Erythrone. 364
Dentelaire, *Plumbago.* 462

*Dianella.* 462
*Dianthus. V.* Œillet. 517
Dictame, *Dictamnus. V.* Fraxinelle. 473
— de Crète. *V.* Origan Dictame. 523
*Diervilla*, Dierville. 667
Digitale, *Digitalis.* 462
*Dillenia volubilis. V. Hibbertia.* 701
*Dionœa*, Dionée. 463
*Diosma.* 667
*Diospyros. V.* Plaqueminier. 763
*Dipsacus fullonum. V.* Cardère. 225
*Dirca.* 670
Discipline de Religieuse. *V.* Amaranthe à queue. 426
Disette (Racine de). *V.* Betterave champêtre. 190
*Dodecatheon.* 464
Doigt *ou* Doigtier de la Vierge. *V.* Digitale. 462
*Dolichos*, Dolique. 151 et 464
Dompte-venin (Asclépias-). 432
*Dombeya phœnicea. V.* Pentapetès. 526
*Donax* (*Arundo-*). *V.* Roseau. 537
Dorelle. *V.* Chrysocome à feuilles de lin. 454
Doronic, *Doronicum.* 465
Douce-Amère. *V.* Morelle grimpante. 740
Doucette. *V.* Mâche. 158
Doucin (Pommier-). 313
*Draba*, Drave. 465
*Dracœna*, *V.* Dragonier. 670
Dracocéphale, *Dracocephalum.* 465
*Dracunculus.* { (*Artemisia-*). *V.* Estragon. 144
(*Arum.*) V. *Arum* Serpentaire. 431
Dragonier. 670
*Drepania. V.* Crépide barbue. 459
Duc de Thol *V.* Tulipe odorante. 412
*Dulcamara* (*Solanum-*). *V.* Morelle grimpante. 740
*Duracina* (*Cerasus-*), Bigareautier. 242

## E.

Ebénier, *Ebenus.* 670
— (Faux-). *V.* Cytise des Alpes. 665
— odorant. *V.* Cytise à larges feuilles. *Ib.*
— (Plaqueminier-), *Diospyros Ebenus.* 763
Echalotte, *Allium Ascalonicum.* 143
— d'Espagne *ou* Rocambole. 110
Echinope, *Echinops.* 466
*Echium. V.* Vipérine. 826
Eclaire (Petite-). *V.* Renoncule Ficaire. 403
Edwarsier, *Edwarsia.* 571
Eglantier (Rosier-). 794

*Elaterium* (*Momordica-*), Momordique élastique. 513
*Elæagnus*. *V.* Chalef. 641
Eléphant (Trompe d'), 558
Ellébore. *V.* Hellébore.
— blanc. *V.* Varaire blanc. 490
Elléborine. *V.* Ellébore d'hiver. 559
Elyme, *Elymus*. 491
*Embothrium*. 466
*Emerus* (*Coronilla-*). 571
Endormie *ou* Pomme épineuse. *V.* Stramoine. 659
Endive, *Cichorium Endivia*. 554
Engrain. *V.* Epeautre. 129
Enothère, *OEnothera*. 221
Epacride, *Epacris*. 466
Epeautre. 672
Epervière, *Hieracium*. 221
*Ephedra*, Uvette. 467
Ephémère, Ephémérine, *Tradescantia*. 673
*Ephemerum* (*Lysimachia-*). 467
Epi-de lait. } Ornithogale pyramidal. 506
— de la vierge. } 394
Epiaire, *Stachys*. 551
Epice (Toute-). *V.* Nigelle de Crète. 517
*Epicea*, *Epicia* (Sapin-). 801
*Epigea*, Epigée. 673
Epilobe, *Epilobium*. 468
Epimède, *Epimedium*. *Ib.*
Epinard, *Spinacia*. 143
— d'Amérique *ou* de Chine. *V.* Baselle. 119
— Fraise. *V.* Blette à tête. 440
— des Indes. } *V.* Baselle. 119
— du Malabar. }
Epines. *V.* { Alisier. 575
Néflier. 741
Epine blanche. *V.* Néflier aubépin. 741
— de bouc. *V.* Astragale Adragant. 583
— de Christ. *V.* Paliure. 748
— d'Espagne. *V.* Néflier-Azérolier. 742
— de Naples. *V.* Néflier-Azérolier. *Ib.*
— (Noble-). Aubépine. 741
— Royale. *V.* Néflier petit corail. 742
— Vinette. 249
— Epinette *pour* Sapinette. *V.* Sapin du Canada. 800
Epurge (Euphorbe-). 677
Erable, *Acer*. 673
Ergot-de-Coq (Néflier-). 742
*Erica*. *V.* Bruyère. 599
Erine, *Erinus*. 469

*Erodium*. *V*. *Geranium*. 478
*Eruca* (*Brassica*), Roquette. 177
*Ervum-Lens*, Ers-Lentille. 201
*Eryngium*. *V*. Panicaut. 524
*Erysimum* 550
Erythrine, *Erythrina*. 469 et 675
Erythrone, *Eryrithronium*. 364
*Erythrorhiza*. 469
Escariole *pour* Scarole. 130
Esparcette. *V*. (Astragale-). 436
— Sainfoin. 212
Estragon (Armoise-). 144
*Eucalyptus*, 676
*Eucomis*, Eucomis. 365
*Eugenia*. *V*. Jambosier. 708
Eupatoire, *Eupatorium*. 469
— de Mésué. *V*. Achillée visqueuse. 420
Euphorbe, *Euphorbia*. 676
Evantail (Aloès). 425
*Evonymus*. *V*. Fusain. 683

F.

*Faba*, Fève de Marais. 144
Fabagelle, *Zygophyllum*. 370
*Fabricia*. 677
*Fagus*, Hêtre. 700
Farouche. *V*. Trèfle incarnat. 215 et 470
Fau, Fayard, Foyard *ou* Fouteau. *V*. Hêtre. 700
Faux-Iris (Morée). 390
Faux-Acacia (Robinier). 778
Faux-Benjoin (Laurier-). 719
Faux-Ebénier. *V*. Cytis des Alpes. 665
Faux-Jalap. *V*. Belle-de-Nuit. 437
Faux-Lotier. *V*. Plaqueminier. 763
Faux-Lycium (Morelle). 740
Faux-Muscari. *V*. Muscari monstrueux. 390
Faux-Narcisse. *V*. Narcisse-Aïaut. 391
Faux-Piment (Morelle). 739
Faux-Pistachier. *V*. *Staphylea*. 811
Faux-Platane. *V*. Érable-Sycomore. 674
Faux-Séné. *V*. Baguenaudier ordinaire. 589
Faux-Soccotrin (Aloës-). 424
Faux Sycomore. *V*. { Azédarach, n°. 1. 587
Érable-Plane. 674
Faux Thuya (Cyprès). 665
Faux-Tremble (Peuplier). 750
Fayard *ou* Foyard. *V*. Hêtre. 700
Fène, fruit du Hêtre. *Ib.*

Fenestrelle ( Giroflée ). 486
Fenouil. 183
— marin-. *V.* Perce-Pierre. 169
Ferraire, *Ferraria.* 365
*Festuca*, Festuque *ou* Fétuque. 196
Feuille-Fleur *ou* Fleur-Feuille. *V.* Sauge-Ormin. 540
Fève-de-Marais, *Faba.* 144
— des champs, de cheval *ou* Féverolle. 196
— d'Égypte. *V.* Dolique d'Égypte. 464
Féverolle. 196
Févier, *Gleditsia.* 678
Ficaire. *V.* Renoncule. 404
Ficoïde, *Mesembrianthemum.* 470
*Ficus. V.* Figuier. 250 et 679
Figue-Banane. *V.* Bananier. 359
Figue-Caque, fruit du Plaqueminier Kaki. 763
Figuier. 250 et 679
— d'Adam. *V.* Bananier. 359
— d'Inde. *V.* Cactier-Raquette. 446
*Filao.* V. *Casuarina.* 636
*Filaria*, mieux *Phillaria.* 752
Filipendule ( Spirée- ). 550
*Fin-Houssy* ou Trèfle rampant. 215
Fiorin. *V.* Agrostis. 189
Flamme. *V.* Iris. n.° 1. 494
— Batarde. *V.* Iris { de marais. 496 / spatulée. *Ib.*
— d'eau. *V.* Iris des Marais. 496
Flambe *ou* Flamme. *V.* Iris germanique. 494
Flambe ( petite- ). *V.* Iris naine. 495
*Flammula* ( *Clemeatis-* ) Clématite odorante. 653
Fléau *ou* Fléole des Prés. 197
Fléchière, *Sagittaria.* 473
Fleur d'araignée. *V.* Nigelle de Damas. 517
— du Cardinal. *V.* Ipomée Quamoclit. 493
Fleur-en-Casque. *V.* Aconit-Napel. 421
— de Coucou. *V.* { Narcisse-Aïault. 391 / Primevère. 533
Fleur de crapaud. *V.* Stapèle panachée. 551
— feuille *ou* feuille-Fleur. *V.* Sauge-Ormin. 540
— de Jupiter. { Œillet de Poëte. 521 / Coquelourde, n°. 2. 457
Fleurs-de-Lis. *V.* Phalangère, n°. 2 et 3. 397
— de Paon. } *V.* Poinciade. 766
— de Paradis. }
— de Pâques. *V.* Marguerite-Pâquerette. 507
— de la Passion. *V.* Grenadille bleue. 695
— du Grand-Seigneur. *V.* Centaurée odorante. 452

Fleur du Soleil. *V.* Soleil. 905
— de la Trinité. *V.* Violette tricolore. 548
— des Veuves. *V.* Scabieuse. 562
Flouve. 542
Flox, mieux *Phlox.* 197
Follette. *V.* Arroche. 527
*Fontanesia.* 114
*Fothergilla.* 680
Fougère musquée. *V.* Cerfeuil musqué. *Ib.*
Fouteau, Foyard, *ou* Hêtre, *Fagus.* 125
*Fragaria. V.* Fraisier. 700
Fragon, *Ruscus,* 145 et 473
Fraisier, *Fragaria.* *Ib.*
— en arbre. *V.* Arbousier. 145 et *Ib.*
Framboisier. 580
— du Canada. *V.* Ronce odorante. 254
Fraxinelle, *Dictamnus.* 781
Frelon (Houx-). *V.* Fragon piquant. 473
Frêne, *Fraxinus.* 473
— épineux. *V.* Clavalier. 618
Fritillaire, *Fritillaria.* 653
Frole (Arbousier-). *Arbutus Unedo.* 365
Froment Lammas. 580
— à épi rameux. 220
—, de Pologne. *Ib.*
— de mars. *Ib.*
— d'Angleterre, *Ray-Grass. V.* Ivraie vivace. *Ib.*
— de France. 199
*Fuchsia*, Fuchsie. 190
*Fumaria*, Fumeterre. 683
Fusain, *Evonymus.* 367
Fustet (Sumac-). 683
815

## G.

Gaillarde, *Galardia.* 474
Gaînier, *Cercis.* 684
Galane, *Chelone.* 474
Galanga. 368
Galant { de jour. / de soir. / de nuit. } *V.* Cestreau. 640
Galanth, Galanthe *ou* Galanthine, *Galanthus.* 368
*Galardia*, Gaillarde *et* Gaillardienne. 474
*Galax.* V. *Erythrorhiza.* 469
Galaxie, *Galaxia.* 368
Galé, *Myrica.* 684
*Galega.* 198 et 475
Gandazuli. 368 et 475

Gants-de-Notre-Dame. *V.* } Ancolie commune. 427
} Campanule gantelée. 448
} Digitale 462
Gantelée. *V.* Digitale. 462
Garance. 229
*Gardenia.* 685
Garde-robe. *V.* } Armoise-citronnelle. 583
} Santoline. 799
Garou. *V.* Laureole paniculé. 718
Garoupe. *V.* Camelée à 3 coques. 632
Garousse et Garoute. *V.* Gesse cultivée. 198
Gattilier, *Vitex.* 686
Gaude *ou* Vaude. 230
*Gaultheria.* 686
*Gaura.* 476
Gazon } d'Espagne. } *V.* Staticé à têtes. 552
} d'Olympe. }
— de Siberie. } *V.* Saxifrage-Mousseuse. 541
— Turc. }
Gazons (Manière de faire de beaux). 476
Gelsemier, *Gelsemium.* 687
Genêt, *Genista*, 687
— épineux. *V.* Ajonc. 189
Genette *ou* Jeannette. *V.* Narcisse-Aïault. 391
Genévrier, *Juniperus.* 688
*Genista*, Genêt. 687
Genouillet. *V.* Sceau-de-Salomon. 543
*Gentiana*, Gentiane. 477
Gentianelle *ou* Petite Gentiane. *id.*
Géranier, *Geranium*, Bec-de-Grue, 478
Germaine, *Germanea.* 690
Germandrée, *Teucrium.* 691
Gesse, *Lathyrus.* 484
Gesse cultivée. 148
Gesse } Blanche } *ou* Lentille d'Espagne. *V.* Gesse. 198
} Grosse }
} (Pois-) }
Gessette. 198
*Geum. V.* } Benoîte. 438
} Saxifrage ombreuse 541
Giclet. *V.* Mormodique élastique. 513
*Ginkgo.* 692
Girandole. *V.* Amaryllis Oriantale. 348
Giraumont *et* Giraumonet. *V.* Citrouille. 140
Giroflée, *Cheiranthus.* 485
— *ou* Julienne de Mahon. 498
Giroflier *ou* Giroflée rouge. 486
Girolles. *V.* Chervis. 128

Giroselles, *ou* Gyroselle. *V. Dodecatheon.* 464
Glaciale. *V.* Ficoïde cristalline. 471
Glaïeul, *Gladiolus.* 369
— des marais. *V.* Iris des marais. 496
Gland-de-terre. *V.* Gesse tubéreuse. 485
*Glaucopis* (*Vieusseuxia-*). 417
*Glesditsia. V.* Févier. 578
*Globba*, Globba. 487
Globulaire, *Globularia.* 487 et 692
Glorieuse du Malabar. *V.* Méthonique. 388
Glutier. *V. Croton.* 663
Glycine, *Glycine.* 370 et 693
*Glycyrrhiza glabra. V.* Réglisse. 233
Gnaphale, *Gnaphalium.* 487
Gnidienne, *Gnidia.* 693
Gobe-Mouche. (Apocyn. 429; *Arum-*). 431; (Silène-). 547
Gombaud, Gombo *ou* Ketmie comestible. 147
*Gomprhena*. Gomphrène. 488
*Gordonia.* 694
*Gorteria.* 488
*Gossypium. V.* Cotonnier. 458
Gouet. *V. Arum.* 431
Gourgane. *V.* Féve-de-marais. 144
Gouyavier *ou* Goyavier. 254
Graine musquée. *V.* Ketmie musquée. 714
— de Canarie. *V.* Alpiste. 220
— d'oiseau. *V.* Alpiste. *ib.*
— à perroquet. *V.* Carthame. 226
*Granatum. V.* Grenadier. 255
Grand Œil-de-bœuf. *V.* Adonide pritannière. 422
Grand-Soleil-d'or. *V.* Narcisse à bouquets. 392
Gremillet. *V.* Scorpione. 543
Grenadier. 255 et 694
Grenadille, *Passiflora.* 695
Grenadin. *V.* Œillet. 517
Grenésienne. *V.* Amaryllis de Guernesey. 345
Greuvier, *Grewia.* 697
*Grevillea sericea. V. Embothrium sericeum.* 672
Griottier (Cerisier-). 243
Grisail, Grisard, variété du Peuplier blanc. 750
Griset. *V.* Argoussier Rhamnoïde. 581
Groseiller, *Ribes.* 255 et 698
Guède, Vouède *ou* Pastel, *Isatis.* 206
Gueule-de-Lion. Gueule-de-Loup. *V.* Muflier. 515
Guidoulier, *nom languedocien* du Jujubier. 711

Guignier ( Cerisier- ). 241
*Guilandina. V.* Bonduc. 595
Guimauve. 489
Guin, dans quelques provinces le Cerisier et Guindoles, les Cerises. } 240 et suiv.
Guin-doux, Cerisier doux et aussi les Cerises, Guines, Cerisiers et Cerises. }
*Guyacana. V.* Plaqueminier. 763
*Gymnocladus. V.* Bonduc. 595
*Gypsophila*, Gypsophile. 489
Gyroselle. *V. Dodecatheon.* 464

H.

*Hœmanthus*, Hémanthe. 370
*Hakea saligna.* V. *Embotrium salicifolium.* 571
*Halesia*, Halesie. 698
*Halodendrum* ( *Robinia-* ), *V.* Robinier satiné. 779
*Hamamelis.* 698
Haricot, *Phaseolus.* 148 et 490
— en arbre. *V.* Glycyne frutescente. 693
— d'Espagne. 151
*Hastula Regia*, Asphodèle blanc. 357
Heaumier, Cerisier à fruit en cœur, Bigarreautier. 242
*Hebenstreitia.* 699
*Hedera. V.* Lierre. 722
*Hedychium. V.* Gandazuli. 368 et 475
*Hedysarum. V.* Sainfoin. 212
Hélénie, *Helenium*, 490
*Helianthus tuberosus. V.* Topinambour. 179 et 213
*Helianthus*, Hélianthe. *V.* Soleil. 548
*Helychrisum. V.* Gnaphale, 487; et Immortelle. 493
*Heliconia. V.* Bihaï. 479
Héliotrope, *Heliotropium.* 699
— d'hiver. *V.* Tussilage odorant. 558
Hellébore, *Helleborus.* 490
Helléborine. *V.* Hellébore d'hiver. 491
*Helonias.* *Ib.*
Hémanthe, *Hœmanthus.* 370
Hémérocalle, *Hemerocallis.* 371
*Hemimeris.* V. *Hemitomus urticæfolius.* 700
*Hemitomus*, *Ib.*
*Hemlock-Spruce. V.* Sapin du Canada. 800
Hépatique. *V.* Anémone hépatique. 354
Hepatique blanche. *V.* Parnassie. 524
Herbe d'amour. *V.* Réséda 536
— aux ânes. *V.* Bugrane. 443
Énothère. 466
Herbe à l'araignée. *V.* Phalangère rameuse. 397

Herbe du coq. *V.* Tanaisie-beaume. 184
— aux charpentiers. *V.* Achillée-Mille-feuille. 420
— au citron. *V.* Mélisse. 509
— aux cuillers. *V. Cochlearia.* 182
— à éternuer. *V.* Achillée sternutatoire, 420
— aux gueux. Clématite-Viorne. 654
— à jaunir. *V.* Gaude. 230
— aux mites. *V.* Molène-Blattaire. 512
— à la ouate. *V.* Asclépiade de Syrie. 432
— de Guinée. *V.* Panis. 206
— de Sainte-Barbe. *V.* Vélar-barbarée. 560
— de Sait-Pierre. *V.* Perce-Pierre. 169
— aux poux, *Delphinium Staphysagria.* 461
— à sept tiges. *V.* Staticé à têtes. 552
— de la Trinité. } Anémone Hépatique. 364
} Violette tricolore. 352
— du vent. *V.* Anémone-Pulsatile. 354
Herbe-tunique. *V.* Œillet. 517
*Herd-grass.* 189
Hermodacte. *V.* Iris tubéreuse. 374
*Hesperis. V.* Julienne. 497
Hêtre, *Fagus.* 700
*Hibbertia.* 701
*Hibiscus. V.* Ketmie. 498 et 713
*Hieracium. V.* Épervière. 467
*Hippocastanum* (*Æsculus-*). *V.* Marronnier d'Inde. 730
*Hippophaë. V.* Argoussier. 581
*Holcus*, Houque. 199
*Holcus sorghum. V.* Sorgho. 226
*Hordeum. V.* Orge. 224
Hormin (Sauge). 540
*Hortensia.* 702
Houblon, *Humulus Lupulus.* 230 et 491
Houque, *Holcus.* 199
*Houstonia.* 702
Houx, *Ilex.* 703
— (Petit-)
— Frelon.
Housson. } *V.* Fragon piquant. 473
Hoyer, *Hoya.* 704
*Humulus. V.* Houblon. 230
Hyacinthe, *Hyacinthus,* 377
*Hydrangea*, Hydrangée. 704
Hygromètre (Souci), *Calendula pluvialis.* 649
*Hyosciamus. V.* Jusquiame. 712
*Hypericum. V.* Millepertuis. 511
Hypoxide, *Hypoxys.* 372
Hyssope, *Hyssopus.* 183

## I.


Ibéride, *Iberis.* 491
If, *Taxus.* 705
*Ikori* (Noyer). 745
*Ilex*, Houx. 703
*Illicium. V.* Badiane. 588
Immortelle, *Xeranthemum.* 492
— blanche *ou* de Virginie. *V.* Gnaphale. 488
— jaune. *V.* Gnaphale oriental. *id.*
— violette. *V.* Gomphrène. *id.*
*Impatiens. V.* Balsamine. 436
Impériale (Fritillaire-Couronne-). 366
Indigo, Indigotier, *Indigofera.* 706
— bâtard, *Amorpha.* 577
— français. *V.* Pastel. 206
Ingrain. *V.* Epeautre, 221
Ipomée, *Ipomœa.* 493
Irible *ou* Arroche. 114
Iris, *Iris*, 372 et 494
— d'Angleterre, de Portugal *ou* d'Espagne. *V.* Iris bulbeux. 372
— deuil, tigrée *ou* piquetée. *V.* Iris de Suze. 495
— (Fausse). *V.* Morée, n°. 6. 390
— plumeux. *V.* Morée, n°. 2. 389
— tigrée. *V.* Morée de la Chine. *ib.*
*Isatis*, Guède, Vouède ou Pastel. 206
Ivraie vivace. 199
*Itea*, 706
*Ixia*, Ixie. 374
— de la Chine. *V.* Morée, n°. 1. 389
Ixora, *Ixora.* 707


## J.


Jacée des prés. 200
Jacée (Centaurée-), — de Montagne. 452
Jacée des Jardiniers. *V.* Lychnide dioïque. 505
Jacinthe, *Hyacinthus* 377
— du Cap, *Veltheimia.* 416
— étoilée *ou* de mai. *V.* Scille agréable. 407
— du Pérou. *V.* Scille du Pérou. 407
— monstrueuse, paniculée *ou* de Sienne. *V.* Muscari chevelu. 390
— musquée. *V.* Muscari monstrueux. *Ib.*
— de Sienne. *V.* Muscari chevelu. *Ib.*
Jacobée. *V.* { Cinéraire maritime. 454
Seneçon d'Afrique. 545

Jacquinier, *Jacquinia.* 707
Jalap (Faux-). *V.* Belle-de-nuit. 437
Jalousie. *V.* { Amaranthe tricolore. 426 / OEillet-de-Poëte. 521
Jambos, Jambosier, Jam-Rose, *Eugenia Jambos.* 708
Jon. *V.* Ajonc. 189
Janette des Comtois. *V.* Narcisse des Poëtes. 391
— à toupet. *V.* Muscari chevelu. 390
Jarat. *V.* Gesse. 198
Jarosse. *V.* Gessette. 198
Jasmin, *Jasminum.* 708
— d'Afrique. *V.* Lyciet d'Afrique. 725
— rouge. *V.* Ipomée écarlate. 493
— d'Arabie. *V.* Mogori Sambac. 739
— bâtard. *V.* Lyciet. 725
— du Cap. *V.* Gardénie à grandes fleurs. 685
— du Grand-Duc. *V.* Mogori à fleurs doubles. 739
— odorant de la Caroline. *V.* Gelsemier luisant. 687
— rouge des Indes. *V.* Ipomée écarlate. 493
— de Toscane. *V.* Mogori à fleurs doubles 739
— vénéreux. *V.* Cestreau. 640
— de Virginie. *V.* Bignone de Virginie. 593
*Jasminoïde. V.* Lyciet à feuilles lancéolées. 725
*Jasminum*, Jasmin. 708
*Jatropha. V.* Médicinier. 710
Joli-bois. *V.* Lauréole Mézéréon. 717
Jonc, *Juncus.* 496
— fleuri, *V.* Butome. 444
— marin. *V.* Ajonc. 189
Jonquille (Narcisse-) 393
Joubarbe, *Sempervivum.* 496 et 711
*Juglans. V.* Noyer. 260 et 744
Jujubier, *Zyzyphus.* 711
*Julybrizin. V.* Acacia de Constantinople. 568
Julien (Prunier-St.-) 320
Julienne, *Hesperis.* 497
— Jaune. *V.* Vélar-Barbarée. 560
*Juncus V.* Jonc. 496
*Juniperus. V.* Genévrier. 688
Jusquiame, *Hyoscyamus.* 712
*Justicia. V.* Carmantine. 634

## K.

*Kaki* (Plaqueminier-) 763
*Kalmia*, Kalmier. 712
*Kamellia. V.* Camellier. 632

*Kennedia. V.* Glycyne. 963
Ketmie, *Hibiscus.* 498 et 713
— comestible. *V.* Gombaud. 147
*Koëlreuteria.* 715

## L.

*Lablab* (*Dolicos-*), ou Dolique d'Égypte. 464
*Laburnum.* (*Cytisus*). *V.* Cytise des Alpes. 665
Lachenale, *Lachenalia.* 388
*Lactuca. V.* Laitue. 152
*Lagerstroemia.* 715
Lagunée, *Lagunea.* *Id.*
Laitue. } pommée. 152
} romaine. 156
*Lambertia.* 716
Lamier, *Lamium.* 499
Lande *et* Landier *V.* Ajonc. 189 et 484
Langue-de-Chat. *V.* Aloès. 425
— de-Chien. *V.* Cynoglosse. 459
Languas. *V.* Galanga. 368
*Lantana.* 716
*Lantana* (*Viburnum-*). *V.* Vierne commune. 825
*Laricio. V.* Pin de Corse. 758
*Larix. V.* Mélèze. 734
*Lathyrus. V.* Gesse. 198
Laurelle. *V.* Laurier-Rose. 721
Lauréole, *Daphne.* 717
Laurier, *Laurus.* 719
Laurier-Alexandrin (Fragon-). 473
— Amandier (Cerisier). 639
— Saint-Antoine. *V.* Epilobe à épis. 468
— Cerise, *ou* au lait (Cerisier-). 639
— du Mississipi (Cerisier-). 640
— de Portugal (Cerisier-). 639
Laurier-Rose, *Nerium.* 721
Laurier Rose des Alpes. *V. Rhododendrum ferrugineum.* 775
Laurie-Tin (Viorne-) 824
— Tulipier. *V. Magnolia grandiflora.* 822
Laurose. *V.* Laurier-Rose. 721
*Laurus*, Laurier. 719
Lavande, *Lavandula.* 183 et 721
Lavanèse. *V.* Galéga officinal. 198 et 475
*Lavatera*, Lavatère. 499
Lédier, *Ledum.* 721
*Lentago* (*Viburnum.*) *V.* Vierne à manchettes. 825
Lentille, *Lens* (*Ervum-*). 157
— carrée *ou* d'Espagne *ou* Grosse Gesse. 198

Lentille du Canada. *V.* Vesce blanche. 216
Lentillon. 201
Lentisque (Pistachier-) 761
*Léonurus* (*Phlomis-*). 753
*Lepidium*. *V.* Cresson. 143
Leptosperme, *Leptospermum*. 722
*Leucoïum*. *V.* Nivéole. 393
*Liatris*. *V.* Sarrette. 539
Lichnide. *V.* Lychnide. 504
Liciet, *mieux* Lyciet. 725
Liége, *Quercus suber*. *V.* Chêne. 642
Lierre, *Hedera*. 722
*Ligtu*. *V.* Alstroëmère à fleurs rayées. 344
*Ligustrum*. *V.* Troëne. 821
Lilas, *Syringa*. 723
Lilas des Indes. *V.* Azedarach, toujours vert. 587
— de terre. *V.* Muscari monstrueux. 390
*Liliago*. *Liliastrum*. } (*Phalangium*). 397
*Lilium*. *V.* Lis. 385
Limaçon (Luzerne-) 500
Lime *et* Limon (Oranger-), *Citrus Limon*. 269
Limodore, *Limodorum*. 384
Limonier (Oranger-) 269
*Limonium* (*Statice-*). 552
Lin, *Linum*. 231 et 600
Lin de la Nouvelle-Zélande. *V.* *Phormium*. 529
*Linnea*, Linnée. 723
*Linosyris* (*Chrysocoma-*). 454
Liparia. 724
Liquidambar. 724
— à feuilles de Cétérac, *V.* *Comptonia*. 657
*Liriodendrum*. *V.* Tulipier. 822
Lis. 385
— Asphodèle. *V.* Hémérocalle jaune. 371
— S.-Bruno (Phalangère-). 397
— d'Espagne. *V.* Iris bulbeuse. 372
— d'Étang. *V.* Nénuphar blanc. 516
— de Guernesey. *V.* Amaryllis de Guernesey. 346
— des Incas. *V.* Alstroëmère à fleurs tachetées. 343
— Jacinthe. *V.* Scille d'Italie. 407
— S.-Jacques. *V.* Amaryllis à fleurs en croix. 345
— jaune. *V.* Hémérocalle jaune. 371
— d'automne. *V.* Amaryllis jaune. 344
— jaune doré. *V.* Amaryllis dorée. 345
— Jonquille. *V.* Hémérocalle jaune. 371
— de mai. *V.* Muguet. 515
— Martagon. 386

Lis de Matthiole. V. Pancratier maritime. 395
— Narcisse. V. { Amaryllis jaune. 395 / Pancratier maritime. 344
— de Portugal. V. *Iris Xiphium*. *Ib.*
— rose, V. Amaryllis à fleurs roses. 346
— Turban. V. Lis de Pompone. 386
— des vallées. V. Muguet. 515
Liseron *ou* Liset, *Convolvulus*. 501 et 725
*Lobelia*, Lobélie. 501
Locar, Locular (Blé *ou* Froment-). V. Epeautre. 221
*Lolium perenne*. V. Ivraie. 199
Lomatie, *Lomatia*. 503
*Lonicera*. V. Chèvre-feuille. 648
Lopésie, *Lopezia*. 503
Lotier corniculé. 201
Lotier, *Lotus*. 503
— (Faux). V. Plaqueminier. 563
— odorant. V. Mélilot bleu. 509
*Lotus*. V. Lotier. 201
— (*Diospyros*-). V. Plaqueminier d'Italie. 563
— (*Rhamnus*-). V. Jujubier 712
Lunaire, *Lunaria*. 504
Lupin blanc. 201
Lupin, *Lupinus*. 504
Lupuline. 202
*Lupulus* (*Humulus*-). V. Houblon. 230
Luzerne. 201 et 725
— Limaçon. 500
Lychnide, *Lychnis*. 504
*Lychnoïdes*, premier nom du *Phlox*. 527
Lyciet, *Lycium*. 725
*Lycium Japonicum*. V. Serissa. 806
*Lycoctonum* (*Aconitum*-). V. Aconit Tue-Loup. 421
*Lycoperdon-Tuber*. V. Truffe. 180
*Lycopersicon* (*Solanum*-). V. Tomate. 179
*Lysimachia*, Lysimachie. 506
*Lythrum*. V. Salicaire. 538

M.

Mâche, *Valeriana Locusta*. 158
Macre. *Ib.*
*Magnolia*, Magnolier. 726
*Mahaleb*. V. Cerisier odorant. 639
*Mahernia*. 729
Mahonille. V. Julienne de Mahon. 498
Maïenne. V. Melongère. 163
Maïs *ou* Mays. 823
*Malachodendron* (*Stewartia*). 812

Malagué. *V.* Cerisier odorant. 639
*Malinzana. V.* Melongène. 163
*Malpighia*, Malpighier *ou* Moreiller. 729
*Malus. V.* Pommier. 308 et 768
*Malva. V.* Mauve. 508
*Malvaviscus. V.* Mauvisque. 730
Manioc. *V. Jatropha.* 711
Manne de Pologne. *V.* Fétuque flottante. 196
Manchette de la Vierge. *V.* Liseron. 501
Mange-tout (Pois-), *ou* goulu *ou* sans cosse. 175
Mansiène (Viorne-), *Viburnum lantana.* 826
*Maqui* (*Aristotelia-*). 582
*Maranta. V.* Galanga. 368
Marcasson. *V.* Gesse tubéreuse. 485
Marceau (Saule-). 804
Margoussier, Margouzier. *V.* Azédarach toujours vert. 587
Marguerite (Petite-), *Bellis.* 507
Marguerite (Grande-). *V.* Chrysanthème des Jardins. 453
Marguerite Bleue. V. Globulaire. 487
— (Reine-). *V.* Astère de la Chine. 434
Marjolaine. *V.* Origan marjolaine. 523
Marronier. *V.* Châtaignier. 244
— d'Inde, *Æsculus Hippocastanum.* 730
— de Perse, non impropre du *Pavia rubra.* 749
Martagon (Lis-). 386
— du Canada. *V.* Lis superbe. 387
— de Pompone (Lis-). 386
*Martynia*, Martynie. 507
*Marum. V.* Germandrée maritime, 691
Massette (Grosse-). *V.* Thymoty. 197
Matricaire, *Matricaria.* 508
*Maurandia.* 731
Maurette. *V.* Airelle anguleuse. 573
Mauve, *Malva.* 508
— des Jardiniers. *V.* Alcée. 423
— fleurie. *V.* Lavatère n°. 1. 499
Mauvisque, *Malvaviscus.* 730
Mayenne. *V.* Melongène. 163
Mays *ou* Blé de Turquie. 223
*Meadia* (*Dodecatheon-*) 464
*Medicago. V.* Luzerne. 201, 500 et 725
Medicinier. *V. Jatropha.* 710
*Melaleuca.* 731
*Melanthium.* 388
*Melastoma*, Mélastome. 733
Meléagre. *V.* Fritillaire-Damier. 365
Mélèze, *Larix.* 733
*Melia. V.* Azédarach. 587

Melianthe, *Melianthus*. 735
Mélier *ou* Néflier, *Mespilus*. 741
Mélilot de Sibérie. 203
— bleu. 509
*Melilotus*, Mélilot. 203 et 509
*Melissa*, Mélisse. *Ib.*
— des bois, *ou* Mélissot. *Ib.*
— de Moldavie. *V.* Dracocéphale. 465
— des Moluques. *V.* Molucelle. 513
Mélissot, *Melitis*. 509
Mélocacte (Cactier-). 445
Melon, *Cucumis Melo*. 139
— d'eau, *Cucurbita Citrullus*. 140
— Chardon *ou* épineux. *V.* Cactier Mélocacte. 445
Mélongène, *Solanum Melongena*. 163
Mélopepon, *Melopepo* (*Cucurbita-*). 141
Menthe, *Mentha*. 184
Menthe-Coq. *V.* Tanaisie. *Ib.*
Ményanthe, *Menyanthes*. 510
*Mentzelia*. 735
Meratier. *Meratia*. *Ib.*
Mérangène, Meringeane. *V.* Mélongène. 163
*Merendera*. *V.* Bulbocode. 369
*Meriana*, *Merianella*. *V.* Antholyze à épi. 357
Merisier (Cerisier). 241
— à fleurs doubles, 638 et 736
— à grappe. *V.* Cerisier. 638
— (Bouleau-), *Betula lenta*. 695
Merveille *ou* Admirable du Pérou *V.* Belle-de-nuit. 437
*Messembryanthemum*, *V.* Ficoïde. 470
Meslier. *V.* Néflier. 259
*Mespilus*. *V.* Néflier. 259 et 741
*Methonica*, Méthonique. 388
*Metrosideros*. 736
*Mezereum* [Lauréole). 717
*Michauxia*. Michauxie. 510
Micocoulier, *Celtis*. 737
Mignardise (Œillet-). 521
Mignonette. *V.* { Œillet de la Chine. 522
Saxifrage ombreuse. 541
Mil *ou* Millet d'Italie (Gros-). } *V.* Sorgho. 226
Mil *ou* Millet d'Inde. }
Mille-feuille. *V.* Achillée mille-feuille 203 et 420
Millet à grappe. *V.* Panis d'Italie. 224
Millepertuis, *Hypericum*. 511
Millet long. *V.* Alpiste. 220
Millet, Panis. *V.* Sorgho. 226
*Mimosa*. *V.* Acacia. 567

Mimule, *Mimulus*. 511 et 738
Minette. *V.* Lupuline. 202
*Mirabilis*. *V.* Belle-de-Nuit. 437
Mirlilot *pour* Mélilot. 203
Miroir de Vénus. *V.* Campanule-Doucette. 448
*Mitchella*. 739
Mogori, *Mogorium*. 739
Moinsine (Viorne), *Viburnum lantana*. 825
Moldavique. *V.* Dracocéphale de Moldavie. 466
Molène, *Verbascum*. 512
*Molle* (*Schinus-*) 804
*Molucella*, Molucelle. 513
*Moly* (*Allium-*). V. Ail-Moly *ou* doré. 341
*Momordica*, Momordique. 513
*Monarda*, Monarde. 514
*Morœa africana V.* Aristée. 430
Monnaie-du-Pape. *V.* Lunaire. 504
*Monsonia*. 514
*Morœa*, Morée. 389
— *Serrata*. *V.* Bermudiène striée. 439
Moreiller, *Malpighia*. 729
Morelle, *Solanum*. 739
Mort-aux-Chiens. *V.* Colchique. 360
*Morus*. *V.* Mûrier. 257
*Moul-Pan* des Chinois. *V.* Pivoine en arbre. 762
Moureiller, *V.* Malpighier. 729
Mouron, *Anagallis*. 515 et 740
Mourven. 690
Mousse (Saxifrage), *Saxifraga hypnoïdes*. 541
Moutarde. 164 et 203
— des Allemands, de Capucin, *Cochlearia armoracia*. 182
Mufle-de Veau *ou* Muflier. 515
*Mugo* (Pin), *ou* de Briançon. 757
Muguet, *Convallaria*. 515
Muret. *V.* Giroflée jaune. 485
Mûrier 257
— de la Chine, à papier, ou des Teinturiers. *V. Broussonetia*. 596
*Musa*. *V.* Bananier. 359
Muscari. 390
Muscat (Raisin-). *V.* Vigne. 335
*Muscipula* (*Silène-*). *V.* Silène Attrape-Mouche. 547
Museau-de-Chien (Galane-). 474
*Myagrum Sativum*, Caméline. 227
*Myosotis*. *V.* { Céraiste cotonneux. 453
Scorpione des marais. 543
*Myrica*. *V.* Gale. 684
Myrobolan (Prunier-). 772

Myrte, *Myrtus.* 741
Myrtille. *V.* Airelle anguleuse. 573

N.

Nacrée. *V.* Grande-Lunaire. 504
*Napœa*, Napée. 516
Napel (Aconit-). *Aconitum Napellus.* 421
Narcisse, *Narcissus.* 391
— d'automne. *V.* Amaryllis jaune. 344
Nard. *V.* Lavande. 183
*Nasitor. V.* Cresson Alenois. 143
*Nasturtium. V.* Cresson de fontaine. *Ib.*
Navet, *Brassica Napus.* 164
— de Suède, *V.* Chou-Rutabaga. 194
— (gros). *V.* Rabioule. 165
— du Diable. V. *Bryonia.* 442
Navet-Turnep[s], Rabioule, Rave plate. 165 et 204
Navette *ou* Rabette 205
Néflier à fruit. 259 et 741
Nénuphar, *Nymphœa.* 516
— (Faux-) *V. Menianthes ovata.* 510
— (Petit-). *V.* Ménianthe flottant. *Ib.*
Nériette. *V.* Epilobe. 468
*Nerium. V.* Laurier-Rose, 721
Nerprun *ou* Noirprun, *Rhamnus,* 743
Nez-coupé. *V.* Staphylier. 811
*Nicotiana. V.* Tabac. 556
Nictage. *V.* Belle-de-Nuit. 437
*Nictanthes. V.* Mogori. 739
Nielle *ou* Nigelle, *Nigella.* 517
— d'Espagne. *V.* Coquelourde, n°. 1. 457
Nivéole. 393
Noble-Épine. *V.* Néflier-Aubépine. 741
Noirprun *ou* Nerprun, *Rhamnus.* 743
Noisetier. *V.* Coudrier. 248
Noix *ou* Pistache-de-terre. *V.* Arachide. 227
*Nolana.* 517
Nombril-de-Vénus. *V.* Cynoglosse à feuilles de Lin. 459
Non-Feuillée. *V.* Bragalou. 441
*Nopal. V.* Cactier-Raquette. 446
Noyer. 260 et 744
— de Ceylan. } *V.* Carmantine en arbre. 634
— des Indes. }
Noyer du Japon. *V. Ginkgo.* 692
— de Malabar. *V.* Carmantine. 634
Nyctage, *Nyctago. V.* Belle-de-Nuit. 437
Nyctanthes, *Nyctanthes. V.* Mogori. 739
*Nymphœa. V.* Nénuphar. 516

Passe-fleur. *V.* Coquelourde, n°. 1. 457
Passe-pierre. *V.* Perce-pierre. 169
*Passerina*, Passerine. 748
Passerage. 143
Passe-Rose. *V.* Alcée. 423
Passe-Velours. *V.* Célosie à crête. 451
*Passiflora*, Passiflore. *V.* Grenadille. 695
Pastel. 206
Pastenade. *V.* Carotte. 122
Pastenade. *V.* Panais. 167 et 205
Pastèque, Melon-d'eau. *V.* Citrouille. 140
*Pastinaca*. *V.* Panais. 167 et 205
Pastisson. *V.* Citrouille. 140
Patate (Vraie), Patate douce. 168
Patate. *V.* Pomme-de-terre. 209
Patenôtrier. *V.* Staphylier. 811
Pate-d'Araignée. V. { *Phalangium ramosum.* 397
Nigelle-de-Damas. 517
Pate-d'Oie. *V.* Anserine, *Chenopodium.* 428
Paturin. 206
*Pavetta* (*Ixora-*). 707
Pavier, *Pavia*. 749
Pavie (Pêche-). 279
*Pavonia* (*Ferraria-*). *V.* Tigridie-Queue-de-Paon. 408
*Pavonia* (*Iris-*) Iris OEil-de-Paon. *V. Vieusseuxia.* 417
Pavot, *Papaver*. 232, 233 et 524
Pêcher. 275 et 749
Pintade. *V.* Fritillaire Damier. 365
*Pelargonium*, c'est-à-dire, herbe à la cigogne. *V. Geranium.* 478
Pélégrine. *V.* Altroëmère à fleurs tachées. 343
Pelotte-de-Neige. *V.* Viorne-Obier. 825
Pensée. *V.* Violette. 562
*Pentapetes*. 526
*Pentestemon*. *V.* Galane Museau-de-Chien. 474
Péone, Pionne *ou* Pivoine. 530
Pépon. *V.* Citrouille. 140
*Peragu*. *V. Clerodendron.* 654
Perce-Neige. *V.* Galanth. 368
— à bouquets *ou* d'été. *V.* Nivéole. 393
Percepier, *mieux* Perce-Pierre. 169
Perce-Pierre *ou* Saxifrage. 540
*Periclymenes*. V. Chèvre-feuilles sarmenteux. 648
*Periploca*, Périploque. 750
Pérole *ou* Bluet. *V.* Centaurée. Barbeau. 452
Perroquet (Aloès-). 424
*Persica*, Pêcher. 275 et 749
Persicaire (Grande-). 526

Ormière. *V.* Spirée Ulmaire. 559
Ormin (Sauge-). 540
Ornithogale, *Ornithogalum.* 394
*Ornus* (*Fraxinus-*) Frêne à fleurs. 618
Orobe, *Orobus.* 523
Orpin blanc. *V.* Trique-madame. 180
Orpin. *V.* Sédon-Orpin. 544
— à odeur de Rose. *V.* Sédon. 544
— Réfléchi *ou* Trique-Madame. 180
Orquis. V. *Orchis.* 393
Orvale (Lamier-) 499
*Oryza.* V. Riz. 225
Oseille, *Rumex acetosa.* 167
Osier jaune, gris, vert, blanc. *V.* Saule. 803 et 804
— fleuri. *V.* Épilobe à épis. 468
Ostéosperme, *Osteospermum.* 747
*Ostrya* et *Ostrys. V.* Charme d'Italie. 641
Ouate, Ouète. *V.* Asclépias à la Ouate. 432
*Oxalis*, Oxalide. 395
*Oxyacantha* (*Mespilus-*). *V.* Néflier- Aubépine. 741
*Oxycedrus* (*Juniperus-*), Genévrier-Cade. 689
*Oxycoccus* (*Vaccinium-*), Airelle-Canneberge. 574

## P.

Pacanier (Noyer-). 744
*Pachysandra*, Pachysandre. 523
*Padus* (*Cerasus-*). *V.* Cerisier à grappes. 638
*Pæonia. V.* Pivoine. 530 et 762
Pain-de-Coucou, *Oxalis Acetosellla.* 395
— de-Pourceau. *V.* Cyclamen. 362
Paliure, *Paliurus.* 748
*Palma-Christi. V.* Ricin. 536
Pampelmous (Oranger-). 268
Panais. 167 et 205
Pancratier, *Pancratium.* 395
*Pandorea* (*Bignonia-*), Bignone de Norfolk. 594
Panicaut, *Eringium.* 524
*Panicum. V.* Panis. 206 et 224
Panis élevée. 206
Panis d'Italie. 224
*Papaver. V.* Pavot. 232 et 524
Paquerette, Pasquette. *V.* Marguerite. 507
Paradis (Pommier-). 314
Parasol-Chinois. *V. Sterculia.* 812
*Pardalianches* (*Doronicum-*). 465
Parmentière. *V.* Pomme-de-terre. 209
*Parnassia*, Parnassie. 524
*Parqui* (*Cestrum-*). 640

Passe-fleur. *V.* Coquelourde, n°. 1. 457
Passe-pierre. *V.* Perce-pierre. 169
*Passerina*, Passerine. 748
Passerage. 143
Passe-Rose. *V.* Alcée. 423
Passe-Velours. *V.* Célosie à crête. 451
*Passiflora*, Passiflore. *V.* Grenadille. 695
Pastel. 206
Pastenade. *V.* Carotte. 122
Pastenade. *V.* Panais. 167 et 205
Pastèque, Melon-d'eau. *V.* Citrouille. 140
*Pastinaca*. *V.* Panais. 167 et 205
Pastisson. *V.* Citrouille. 140
Patate (Vraie), Patate douce. 168
Patate. *V.* Pomme-de-terre. 209
Patenôtrier. *V.* Staphylier. 811
Pate-d'Araignée. V. { *Phalangium ramosum.* 397
Nigelle-de-Damas. 517
Pate-d'Oie. *V.* Anserine, *Chenopodium.* 428
Paturin. 206
*Pavetta* (*Ixora-*). 707
Pavier, *Pavia*. 749
Pavie (Pêche-). 279
*Pavonia* (*Ferraria-*). *V.* Tigridie-Queue-de-Paon. 408
*Pavonia* (*Iris-*) Iris OEil-de-Paon. *V. Vieusseuxia.* 417
Pavot, *Papaver.* 232, 233 et 524
Pêcher. 275 et 749
Pintade. *V.* Fritillaire Damier. 365
*Pelargonium*, c'est-à-dire, herbe à la cigogne. *V. Geranium.* 478
Pélégrine. *V.* Altroëmère à fleurs tachées. 343
Pelotte-de-Neige. *V.* Viorne-Obier. 825
Pensée. *V.* Violette. 562
*Pentapetes.* 526
*Pentestemon*. *V.* Galane Museau-de-Chien. 474
Péone, Pionne *ou* Pivoine. 530
Pépon. *V.* Citrouille. 140
*Peragu*. *V. Clerodendron.* 654
Perce-Neige. *V.* Galanth. 368
— à bouquets *ou* d'été. *V.* Nivéole. 393
Percepier, *mieux* Perce-Pierre. 169
Perce-Pierre *ou* Saxifrage. 540
*Periclymenes*. V. Chèvre-feuilles sarmenteux. 648
*Periploca*, Périploque. 750
Pérole *ou* Bluet. *V.* Centaurée. Barbeau. 452
Perroquet (Aloès-). 424
*Persica*, Pêcher. 275 et 749
Persicaire (Grande-). 526

Persil, *Apium petroselinum.* 170
Pervenche, *Vinca.* 526
Pésette *ou* Pois-Chiche. 208
Pesse. *V.* Sapin épicéa. 801
*Petalostemum.* V. *Dalea.* 461
Petit-Corail (Néflier-). 742
Petit Cyprès. *V.* Santoline. 799
Petit-Laurier-Rose. 775
Petit-Soleil. 548
Petit-Houx. *V.* Fragon piquant. 473
Petite Chélidoine. *V.* Renoncule-Ficaire. 404
— Consoude. *V.* Cynoglose printanière. 460
Peuple *ou* Peuplier, *Populus.* 750
Phalangère, *Phalangium.* 397
Phalaris Roseau. 207 et 527
*Phalaris Canariensis. V.* Alpiste. 220
Phaséole, *Phaseolus. V.* Haricot. 148 et 490
*Philadelphus*, Seringat *ou* Syringa. 817
Philaria, *Phillyrea.* 752
*Phylica.* 754
*Phleum. V.* Fléole des prés. 197
*Phlomis.* 527 et 753
Phlox. 527
*Phormium.* 529
*Physalis. V.* Coqueret. 457
*Phytolacca.* 529
*Picea. V.* Sapin-Epicea 801
*Picea* (*Pinus-*). *V.* Sapin commun. 799
Picridie, *Picridium.* 170
Pied-d'Alouette. *V.* Dauphinelle. 461
— de-Chèvre; *Oxalis caprina.* 395
— de-Coq *ou* de-Poule. *V.* Renoncule rampante. 403
Pied-de-Veau. *V. Arum.* 431
——— d'Afrique *ou* d'Éthiopie. *V.* Calla d'Ethiopie. 447
Pigamon, *Thalictrum* 530
Pignier (Pin-). 758
Pignon-d'Inde, *V.* Ricin. 536
Pignon (Pin à-) 758
Piment Corail des Jardins. 170
— Cerise *ou* des Indes, *Capsicum annuum.* 170 et 755
— (Faux). *V.* Morelle faux Piment. 739
— Royale. *V.* Gale. 685
*Pimpinella Anisum. V.* Anis. 181
Pimprenelle. 208
Pimprenelle d'Afrique. *V.* Mélianthe pyramidal. 735
— des Potagers. 170 et 208
Pin, *Pinus.* 755
*Pinaster* ou Pin maritime de Mathiole. 758

Pinson. 758
Pinceau *ou* Pin d'Écosse. 757
*Pinckneya.* 760
*Pinea* (*Pinus-*) 758
*Pinus*, Pin 755
*Pinus larix*, et *P. Cedrus*. *V.* Melèze. 733
Pione *pour* Pivoine. 530
Pistache *ou* Noix-de-terre. *V.* Arachide. 217
Pistachier, *Pistacia.* 761
— (Faux-) *ou* Pistachier sauvage. *V.* Staphylier. 811
*Pistacia. V.* Pistachier. 761
*Pisum*, Pois. 172 et 208
Pite. *V. Agave.* 422
*Pittosporum.* 761
Pivoine, *Pœonia.* 530 et 762
Plane *ou* Platane. 764
— (Érable-), *Acer Platanoïdes.* 674
*Plantago*, Plantain; — *Coronopus*, — Corne de cerf. 142
Plantain *et* Plantanier. *V.* Bananier. 359
Plantain d'eau. 531
Plante au Beurre. *V.* Moutarde. 203
Plante à œuf, — qui pond, } *V.* Melongène. 163
Plaqueminier, *Diospyros.* 763
Platane, *Platanus.* 764
Plateau blanc, jaune. *V.* Nénuphar. 516
Platychilier, *Platychilum.* 765
*Platylobium.* *Ib.*
Plectranthe, *Plectranthus V. Germanea.* 690
*Plumbago. V.* Dentelaire. 462
*Poa* ou Paturin des Prés, *Poa pratensis.* 206
*Podalyria.* 531 et 766
Podophylle, *Podophyllum.* 532
Poinciade *ou* Poinciane, *Poinciana.* 766
Poire-de-terre. *V.* Topinambour. 179
Poireau *ou* Porreau, *Allium Porrum.* 170
Poirée *ou* Bete, *Beta.* 171
Poirier, *Pyrus.* 291 et 766
— avocat. *V.* Laurier. 720
— des Indes *ou* des Antilles. *V.* Goyavier. 254
Pois légume, *Pisum.* 172
— de Brebis. *V.* Pois gris. 208
— Breton, — Carré, — Gesse, } *V.* Gesse cultivée. 198
— de la Chine. *V.* Gesse à larges feuilles. 485
— gris, bisaille. 208

Pois perpétuel, vivace, à fl., à bouquet. *V.* Gesse n°. 2. 485
— *ou* de la Chine. *V.* Gesse n°. 2. *Ib.*
— de senteur ou musqué. *V.* Gesse odorante. *Ib.*
Poivre du Brésil, de Guinée, d'Inde *ou* long Piment-Corail. 170
Poivre sauvage. *V.* Gattillier 686
Poivrier. *V.* Groseiller-Cassis. 256
Poivrier d'Amérique *ou* du Pérou. *V. Schinus.* 804
Polémoine, *Polemonium.* 532
*Polianthes.* *V.* Tubéreuse. 410
*Polygala.* 767
*Polygonatum.* *V.* Sceau de Salomon. 543
*Polygonum.* *V.* { Persicaire. 526 / Sarrasin. 225
Pomme-d'Amour. *V.* Tomate. 179
— épineuse. *V.* Stramoine. 554
— de Merveille. *V.* Momordique. 513
— de-Terre. 209
— Rose. *V.* Jambosier. 708
Pommette. *V.* { Néflier Azérolier. 742 / Stramoine fastueuse 554
Pommier 308 et 768
— Rosier. *V.* Jambosier. 708
*Pompadoura.* *V.* Calycante. 631
Ponceau. *V.* Pavot-Coquelicot. 525
Pontédérie, *Pontederia.* 532
Populage, *Caltha.* 533
*Populus*, Peuple *ou* Peuplier. 750
Porillon *ou* Porion. *V.* Narcisse. n°. 1 et 2. 391
Porreau *ou* Poireau, *Allium Porrum.* 171
Porte-Chapeau *V.* Paliure. 748
Porte-Collier (Osteosperme-). 748
Porte-Suif (Croton-). 663
*Portulaca*, V. Pourpier. 175
*Potentilla*, Potentille. 769
*Poterium-Sanguisorba.* *V.* Pimprenelle. 170 et 208
Potiron, *Cucurbita-Pepo.* *V.* Citrouille. 140
Pototoe oats. *V.* Avoine. 220
Pouce-écrasé (Aloès-). 424
Pourpier, *Portulaca.* 175
Primerole *ou* Primevère, *Primula.* 533
*Prinos.* 769
*Prismatocarpus.* L'Hér. *V.* Campanule doucette. 448
*Prostanthera.* 770
*Protea*, Protée. *Id.*
Prud'homme. *V.* Sauge-Ormin. 540
*Prunella.* *V.* Brunelle. 441
Prunier, *Prunus.* 317 et 772

*Pseudo-Acacia.* (*Robinia-*). *V.* Robinier. 778
*Pseudo-Acorus* (*Iris-*). *V.* Iris. 496
*Pseudo-Narcissus*(*Narcissus*). *V.* Narcisse. 391
*Pseudo-Platanus* (*Acer-*). *V.* Érable-Sycomore. 674
*Psidium. V.*Goyavier. 254
*Psoralea*, Psoralée. 773
*Ptelea*, Ptélée. 673
Pulmonaire, *Pulmonaria.* 535
Pulsatille (Anémone-). 354
*Pultenea.* 773
Pultier *et* Putiet. *V.* Cerisier *ou* Merisier à grappes. *Ib.*
*Punica*, Grenadier. 255 et 694
Pyramidale { (Campanule-). 447 ; (Saxifrage-). 551
*Pyrola*, Pyrole 535
Pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum.* 329
— des Canaries, *Chrysanthemum frutescens.* 651
*Pyrus. V.* Poirier. 291

Q.

Quamoclit. *V.* Ipomée écarlate. 493
Quarantain (Maïs-). 224
Quarantain. Quarantaine. } *V.* Giroflée-Quarantaine. 486
*Quercus. V.* Chêne. 641
Queue-de-Lion. V. *Phomis Leonurus.* 753
— de-Paon. *V.* Tigridie à grandes fleurs. 408
— de-Renard. { (Amaranthe à fleurs en queue). 426 ; (Astragale-). 435 ; (Bugrande). 443
— de Souris. V. Cactier serpentaire 446

R.

Rabette. 205
Rabioule. *V.* Navet. 204
Racine- { d'abondance. de-disette. } *V.* Bette-rave champêtre. 190
Radiaire. *V.* Astrance. 436
Radis et Rave. *Raphanus sativus.* 176
Radis oléifère, Raifort de la Chine. 233
*Rafnia.* 774
Ragouminier. *V.* Cerisier du Canada. 639
Raifort de la Chine. *V.* Radis oléifère. 233
Raifort sauvage. *V.* Cresson rustique. 182
Raifort, *Raphanus. V.* Rave. 176
Raiponce, *Campanula Rapunculus.* 176
Raisin. *V.* Vigne. 322
— d'Amérique. *V.* Phytolacca commun. 350

Raisin de mer *ou* Uvette. *V. Ephedra.* 673
— d'Ours (Arbousier-). 581
Rameau-d'or. *V.* Giroflée jaune. 485
*Ramondia. V.* Molène de Mycon. 512
*Ranunculus. V.* Renoncule. 397
*Raphanus*, Raifort, Rave et Radis. 176
Raquette. *V.* Cactier. 446
Rave plate, Rabioule. *V.* Navet. 204
Rave des modernes et Radis, *Raphanus sativus.* 176
*Ravenala Madagascariensis.* V. *Strelitzia angusta.* 555
Ravenelle. *V.* Giroflée jaune. 485
Ray-grass d'Angleterre. *V.* Ivraie. 199
— de France. 199
Réglisse. 233
Reine-Marguerite. *V.* Astère de la Chine. 434
— des-Prés. *V.* Spirée-Ulmaire. 550
— des-Prés du Canada. *V.* Spirée lobée. *Ib.*
Renoncule, *Ranunculus.* 397
Renonculier. *V.* Merisier à fleurs doubles. 638
Renouée. *V.* Persicaire. 526
Reprise. *V.* Sedon-Orpin. 544
Réséda, *Reseda.* 536
*Reseda Luteola. V.* Gaude. 230
*Rhamnoïdes.* (Argoussier-). 581
*Rhamnus. V.* Nerprun. 743
— *Ziziphus. V.* Jujubier. 711
*Rheum.* V. Rhubarbe. 234
*Rheum Ribes*, Rhubarbe groseille. 177
*Rhexia.* 536
*Rhinanthus. V.* Trompe d'éléphant. 558
Rhodiole. *V.* Sédon odorant. 544
*Rhododendron.* 774
*Rhodora.* 777
Rhubarbe, *Rheum.* 234
— Groseille, *Rheum-Ribes.* 177
*Rhus*, Sumac. 814
*Ribes. V.* Groseiller. 255
Ricin, *Ricinus.* 536
Ris, Riz, Ryz. 225
*Rivina*, Rivine. 777
Robinet. *V.* Lychnis dioïque. 505
*Robinia*, Robinier. 777
Rocambole (Ail-), *Allium Scorodoprasum.* 110
*Rochea.* 780
Romaine (Laitue-). 156
Romarin, *Rosmarinus.* 781
Ronce, *Rubus.* *Ib.*
Roquette, *Brassica-Eruca.* 177

*Rosa*, Rosier. 782
*Rosa Sinensis* ( *Hibiscus-* ). 714
Rose de la Chine ( Ketmie- ). *Ib.*
Rosage. *V.* Rhodododendron. 774
Rose de la Chine. *V.* Ketmie. 714 et Camellier 632
— de Gueldres. *V.* Viorne-Obier. 825
— d'Inde. *V.* Tagetes élevé. 557
— du Japon. } Camellier du Japon. et Hortensia. 632 702
— Mauve } — de mer. } *V.* Alcée. 423
— de Noël. *V.* Hellébore noir. 491
— de Notre-Dame. *V.* Pivoine. 530
— d'outremer. *V.* Alcée. 423
— Trémière. *V.* Alcée. *Ib.*
Roseau, *Arundo*. 537
Rosier, *Rosa*. 782
*Rosmarinus*, Romarin. 781
Roupie-de-dinde. *V.* Amarante à fleur en queue. 426
Roure, Rouvet *ou* Rouvre ( Chêne- ). 642
Rouvre. *V.* Sumac des corroyeurs. 814
*Rubia tinctorum*. *V.* Garance. 229
*Rubus*. *V.* Ronce. 781
*Rubus Idœus*. *V.* Framboisier. 254
*Rudbeckia*. 537
Rue, *Ruta*. 798
Rue-de-Chèvre. *V. Galega*. 198 et 475
Ruellie, *Ruellia*. 798
*Rumex*, Oseille. 167
*Ruscus*. *V.* Fragon. 473
*Ruta*. V. Rue. 798
*Rutabaga*. *V.* } Navet de Suéde. et Chou-Turnep. 194 *Ib.*
*Rye- Grass* ou *Ray-Grasse*. 198
Ryz de Carro *ou* Ryz sec de la Chine. 225

## S.

Sabine, *ou* Sabinier ( Genévrier- ). 689
Sablière, Sabline. *V.* Arenaire 430
Sabot, Sabot-de-Vénus. *V.* Cypripède. 363
Sadrée, *V.* Sariette. 178
Safran. 404
— d'Allemagne *ou* bâtard. *V.* Carthame. 228
— ( Faux- ). *V.* Carthame. 228 et 450
*Safranum*. *V.* Carthame. 228
*Sagittaria*. *V.* Fléchière. 473
Sainbois. *V.* Lauréole paniculé. 718

Sainfoin, *Hedysarum.* 212 et 538
Salicaire, *Lythrum.* 538
*Salix*, Saule. 803
Salsifis, Sersifis, Cercifis, *Tragopogon.* 177
— d'Espagne *ou* scorsonère. 178
*Salvia. V.* Sauge. 184, 540 et 801
Sambac (Mogori-). 739
*Sambucus*, Sureau. 815
Sanguinaire, *Sanguinaria.* 539
*Sanguisorba. V.* Pimprenelle. 170 et 208
Sanicle femelle. *V.* Astrance à larges feuilles. 436
— de montagne. *V.* Saxifrage granulée. 541
*Sanseviera*, Sansevière. 466
*Santolina*, Santoline. 799
*Sapi.* V. Croton. 663
Sapin, *Abies.* 799
Sapinette. *V.* Sapin du Canada. 800
Saponaire, *Saponaria.* 539
*Sarracenia*, Sarrasine. *Ib.*
Sarrasin, blé noir. 225
Sarrette, *Serratula.* 539
Sarriette, *Satureia.* 178
*Sassafras. V.* Laurier Sassafras. 719
Satin blanc. *V.* Lunaire. 504
Satinée, Satinet. *V.* Lunaire. *Ib.*
*Satureia*, Sarriette. 178
Sauge, *Salvia.* 184, 540 et 801
Saule *ou* Saulx, *Salix.* 803
Savinier *ou* Sabine (Genévrier-). 689
Savonaire *ou* Saponaire. 539
Savonier paniculé, *Kœlreuteria paniculata.* 715
Savourée *V.* Sarriette. 178
*Saxifraga*, Saxifrage. 540
Saxifrage tubéreuse. V. *Septas Capensis.* 545
Scabieuse, *Scabiosa.* 542
*Scandix. V.* Cerfeuil. 125
Scarole, Escarole, Scariole. 130
Sceau-de-Salomon. *Polygonatum.* 543
Schaddeck (Oranger-). 268
Schinus, *Schinus.* 804
*Schotia.* 805
*Scilla*, Scille. 407
Scorpione. *V. Myosotis.* 543
*Scorpiurus. V.* Chenille. 453
Scorsonère. *V.* Salsifis. 178
Sebestier, *Cordia.* 805
*Secale*, Seigle. 226
*Securidaca. V.* Coronille des Jardins. 659

Sédon, *Sedum.* 543
*Sedum album. V.* Trique-madame. 180
*Sedum pyramidale. V.* Saxifrage pyramidale. 541
Seigle. 226
Seigle de la Saint-Jean *Ib.*
Seigle de Pologne, de Russie. *V.* Froment de Pologne. 220
Semelle-du-Pape. *V.* Cactier-Raquette. 446
Semi-doubles. *V.* Variétés de la renoncule Asiatique. 397
*Sempervivum. V.* Joubarbe. 496 et 711
Séné. *V.* Casse Séné. 636
Séné bâtard. *V.* Coronille des Jardins. 659
Séné (Faux-). *V.* Baguenaudier. 589
*Senecio*, Seneçon. 545
— en arbre. *V.* Bacchante. 586
Sénevé, *Sinapis. V.* Moutarde. 164
Sensitive. *V.* Acacie pudique. 568
*Septas.* 545
Séringat ou Syringa, *Philadelphus.* 817
*Serissa.* 806
Serpentaire. *V.* Arum serpentaire. 431
Serpentaire. } *V.* Cactier-Serpentaire. 446
Serpentaux. }
Serpolet, *Serpyllum. V.* Thym citronné. 185
*Serratula*, Sarrette. 539
*Sida.* 546
*Sideritis. V.* Crapaudine. 661
*Silene.* 546
*Silphium.* 547
*Sinapis*, Sénevé *ou* Moutarde. 203
*Sisybrium*, Cresson. 143
*Sisyrinchium. V.* Bermudienne. 438
*Sium-Sisarum*, Chirouis *ou* Chervis. 128
Soccotrin (Aloès-). 424
*Solandra.* 806
*Solanum*, Morelle. 739
— *Lycopersicon. V.* Tomate. 179
— *Tuberosum. V.* Pomme-de-terre. 209
*Soldanella*, Soldanelle. 548
Soleil *ou* Tournesol, *Helianthus. Ib.*
*Solidago. V.* Verge-d'Or. 560
*Sophora.* 806
Sorbier, *Sorbus.* 807
Sorgho. 226
Souchet comestible, *Cyperus esculentus.* 178
Souci, *Calendula.* 549
— d'eau. *V.* Populage. 533
Soulier, *ou* Sabot de Notre-Dame (Cypripède-). 363
*Souvenez-vous-de-moi. V.* Scorpione. 543

Sowerbée, *Sowerbea.* 408
Soyeuse. *V.* Asclépiade de Syrie. 432
*Sparaxis*, Sparaxide. 408
Spargoule *ou* Spargoute. *V.* Spergule. 213
*Sparmannia.* 808
*Spartium. V.* Genêt. 687
Spergoule *ou* Spergule, *Spergula.* 213
Sphérolobier, *Spherolobium.* 809
Spic (Lavande-), *Lavandula Spica.* 183
*Spigelia.* 549
Spilanthe, *Spilanthus.* 178
*Spinacia*, Épinard. 143
*Spiræa*, Spirée. 560 et 809
*Springelia.* 811
Squille *ou* Scille, *Scilla.* 407
*Stachys.* 551
Stapèle, *Stapelia.* *Ib.*
Staphisaigre. *V.* Dauphinelle. 461
*Staphylea*, *Staphylodendron*, Staphilier. 811
Staticé, *Statice*, 551
*Stenanthera.* 811
*Sterculia*, Sterculier. 812
*Stevia.* 552
*Stewartia.* 812
*Stipa*, Stipe. 553
*Stœchas. V.* Lavande Stœchas. 721
Storax. *V.* Alibousier officinal. 574
Stramoine, *Datura.* 554 et 813
*Strelitzia.* 554
*Struthiola*, Struthiole. 813
*Sthyphelia.* 814
*Styrax. V.* Alibousier. 574
*Suber* (*Quercus-*), Chêne-Liége. 642
Succotrin (Aloës-). 424
Sumac, *Rhus.* 814
Superbe du Malabar. *V.* Méthonique. 388
Sureau, *Sambucus.* 815
— d'eau. *V.* Viorne-Obier. 825
Surelle. *V.* Oxalide. 395
Sycomore (Érable-) 674
Sycomore (Faux-). } *V.* Azédarach 1. 587
— de Provence. }
Sylvie. *V.* Anémone des bois. 353
— jaune. *V.* Anémone à fleurs jaunes. 354
*Symphoricarpos* (Chèvre-feuille-). 650
*Syringa. V.* Lilas. 723
Syringa *ou* Séringat, *Philadelphus.* 817

Swainsonie, *Swainsonia.* 816
*Swertia.* 555

T.

Tabac, *Nicotiana.* 556
*Tacamahaca. V.* Peuplier-Baumier. 752
*Tagetes.* 556
Tamarisc, *Tamarix.* 817
*Tanacetum. V.* Tanaisie. 184
Tanaisie baume. *Ib.*
Tapénier. *V.* Câprier. 633
Taraspic. *V.* Ibéride ombellifère. 492
Tarton-Raira. *V.* Lauréole. 718
Tauzin *ou* Toza. *V.* Chêne. 642
Taxodier, Taxodium. 818
*Taxus. V.* If. 705
*Tecoma. V.* Bignone de Virginie. 593
*Telephium* ( *Sedum-* ) *ou* Orpin. 544
*Telopea.* T. *Embothrium speciosissimum.* 672
Téraspic *pour* Thlaspic. *V.* Ibéride ombellifère. 492
Térébinthe ( Pistachier- ). 761
Terre crépie. *V.* Picridie. 170
Tête-de-Bélier. *V.* Martynie. 507
Tête-de-Méduse ( Euphorbe- ). 677
*Teucrium. V.* Germandrée. 691
Teucriette ( Véronique- ). 561
*Thalictrum. V.* Pigamon. 530
Thé, *Thea.* 818
— à foulon. } *V.* Psoralée glanduleuse. 773
— du Chili. }
— d'Europe. *V.* Véronique. 561
— du Labrador. *V. Ledum latifolium.* 722
— du Mexique. *V.* Ambroisie. 181
— d'Oswégo. V. *Monarda didyma.* 514
— du Paragnay. *V.* Psoralée glanduleuse. 773
*Thimoty* des Anglais, *Phleum pratense.* 197
*Thlaspi. V.* Ibéride ombellifère. 492
— jaune. *V.* Alysse saxatile. 425
— vivace des Jardiniers. *V.* Ibéride de Perse. 491
*Thlaspi sativum*, Cresson alénois. 143
*Thuya* ( Cyprès faux- ). 819
*Thunbergia.* *Ib.*
Thym, *Thymus.* 185
Thymélée des Alpes. *V.* Lauréole Cnéorum. 717
*Tigridia*, Tigridie, Tigrine. 408
*Tilia*, Tilleul. 820
Tillau *ou* Tilleul. *Ib.*
*Thymoty. V.* Fléole. 197

Tinier. *V.* Pin Cembro. 760
Tin. ( Viorne-Laurier- ). 824
Tolpide. *V. Crepide.* 459
Tomate, *Solanum Lycopersicon.* 179
Topinambour. 179 et 213
*Tournefortia.* 821
Tournesol. *V.* Soleil. 548
Tourrette. *V.* Arabette. 429
Tout-Épice. *V.* { Myrte Piment. 741 / Nigelle de Crète. 517
*Toxicodendrum.*, *ou* Arbre du Poison. *V.* Sumac. 815
Trachélie, *Trachelium.* 557
*Tradescantia. V.* Éphémère. 467
*Tragacantha. V.* Astragale. 583
*Tragopogon. V.* Salsifax. 177
Trèfle, *Trifolium.* 214
— aquatique *ou* d'eau. *V.* Ményanthe. 510
— bitumineux. *V.* Psoralée bitumineuse. 773
— blanc *ou* à moutons. 215
— de Castor. *V.* Ményanthe à trois feuilles. 510
— de Hollande. 214
— incarnat. 215
— jaune *ou* noir. *V.* Lupuline. 202
— rouge de Roussillon *ou* Farouche. 215
Tremble ( Peuplier- ). 750
— (Faux-) *V.* Peuplier. *Ib.*
*Triacanthos* ( *Gleditsia-* ). *V.* Févier d'Amérique. 678
*Trichosanthes.* 557
*Trifolium. V.* Trèfle. 214
*Trifolium* des Jardiniers. *V.* Cytise à feuilles sessiles. 666
*Trillium.* 558
Triolet. *V.* Trèfle. 214
Tripe-Madame, Trique-Madame. 180
Tristanie, *Tristania.* 821
*Triticum. V.* Froment. 222
— *Spelta. V.* Épeautre. 221
Tritoma, *Tritoma.* 409
Troëne, *Ligustrum.* 821
Trolle, *Trollius.* 410
Trompe d'Éléphant. 558
Trompette, *Cucurbita leucantha longa.* 141
Trompette-du-Jugement. *V.* Stramoine en arbre. 813
*Tropæolum. V.* Capucine. 449
Truffe d'eau. *V.* Macre. 158
Truffe, *Lycoperdon Tuber.* 180
— rouge *ou* Pomme-de-Terre. 209
*Tuber*, Truffe. 180
Tubéreuse. 410

Tubéreuse bleue. *V. Agapanthus umbelliferus.* 933
Tue-Chien. *V.* Apocyn. 340
Tue-Chien. *V.* Colchique d'automme. 429
Tue-Loup ( Aconit- ) 360
*Tulipa*, Tulipe. 421
Tulipe du Cap. *V.* Hémanthe écarlate. 411
Tulipier, *Liriodendrum.* 370
*Tunica. V.* OEillet. 822
Tupelo, *Nyssa.* 517
Turban. *V.* Lis-de-Pompone. 823
Turnep. *V.* Navet. 386
Tussilage, *Tussilago.* 204
558

## U.

*Ulex. V.* Ajonc. 189
Ulmaire ( Spirée- ). 550
*Ulmus. V.* Orme. 746
*Unedo. V.* Arbousier commun. 580
*Usteria. V. Maurandia.* 731
*Uvaria.* { ( *Alestris-* ) ou ( *Aloë-* ) ou ( *Veltheimia* ) } *V. Tritoma uvaria.* 409
*Uva Ursi* ( *Arbustus-* ) Arbousier-Raisin-d'Ours. 581
Uvette. V *Ephedra.* 61

## V.

*Vaccinium. V.* Airelle. 573
Vaciet. *V.* Muscari chevelu. 390
*Valeriana*, Valériane. 558
Valériane bleue *ou* Grecque. *V. Polemonium cæruleum.* 532
Varaire, *Veratrum.* 559
Veillotte. *V.* Colchique d'automne. 360
Vélar. *V.* Cresson. 143
Vélar, *Erysimum.* 560
*Veltemia.* 416
Vératre *ou* Varaire, *Veratrum.* 559
*Verbascum. V.* Molène. 512
*Verbena. V.* Verveine. 561
Verge-de-Jacob. *V.* Asphodèle jaune. 357
Verge-d'Or, *Solidago.* 560
Vergne. V. *Aulne.* 585
Verjus ( Vigne- ). 335
Vernis du Japon. *V.* Aylante. 585
*Veronica*, Véronique. 560 et 823
— des jardiniers. *V.* Lychnide lacinié. 504
Verveine, *Verbena.* 561 et 825

Vesce. 215
— blanche. 216
Veuve ( Scabieuse fleur-de- ). 542
*Viburnum* , Viorne. 824
*Vicia. V.* Vesce. 215
— *Faba*, *V.* Fève-de- marais. 144
Viédase , nom trivial de l'aubergine *ou* Melongène. 163
*Vieusseuxia.* 417
Vigne. 322
Vigne du mont Ida. *V.* Airelle ponctuée. 573
— de Judée. *V.* Morelle grimpante. 740
Vigne-Vierge , *Cissus.* 824
*Villarsia. V. Menianthes ovata.* 510
Vinaigrier *ou* Sumac glabre. 815
*Vinca. V.* Pervenche. 526
*Vince-Toxicum* ( *Asclepias-* ). 432
Vinetier. *V.* Épine vinette. 249
*Viola* , Violette. 562
Violette de Dame *ou* Violier. *V.* Giroflée jaune. 485
— des Dames. *V.* Julienne. 497
— Mariane *ou* marine. *V.* Campanule à grosses fleurs. 443
Violette des Sorciers. *V.* petite Pervenche. 526
Violier. *V.* Giroflée jaune. 485
— d'été. *V.* Giroflée Quarantaine. 486
Viorne , *Viburnum.* 824
— ( Clématite- ) 654
Vioulte. *V.* Érythrone. 364
Vipérine , *Echium.* 826
Virgilier , *Virgilia.* *Ib.*
Vitet , *Vitex. V.* Gattillier. 686
*Vitis. V.* Vigne. 322
— *Idœa* , Airelle ponctuée. 573
Vulpin des prés. 216
*Volkameria*, Volcamier. 827
*Volkameria cordifolia. V.* Clérodendron. 654
*Volubilis* des Jardiniers. *V.* Ipomée pourpre. 493
Vouède *ou* Guède. *V.* Pastel. 206

## W.

*Wachendorfia.* 417
Weymouth ( Pin du Lord ) , *Pinus Strobus.* 760
*Westeringia.* 828
Witsénie , *Witsenia.* 563

## X

*Xeranthemum. V.* Immortelle. 492
Ximénésie, *Ximenesia.* 563
*Xylosteum* ( *Lonicera-* ). *V.* Chèvre-feuille. 650

## Y.

Yèble (Sureau). 816
*Yedra morada*, c'est-à-dire, Lierre violet. *V.* Cobée. 657
Yeuse *ou* Chêne vert. *V.* Chêne. 642
Ypréau. *V.* Peuplier blanc. 750
*Yucca.* 829
*Yu-lan.* V. *Magnolia precia.* 727

## Z.

*Zambac* ou *Sambac. V.* Mogori. 739
*Zanthorrhiza.* 829
*Zanthoxilum. V.* Clavalier. 653
*Zea-Maïs. V.* Maïs. 223
*Zerumbet speciosum.* V. *Globba nutans.* 487
*Zieria*, Ziérie. 830
*Zinnia.* 564
*Ziziphus.* V. Jujubier. 711
*Zygophyllum. V.* Fabagelle. 470

NOTA. On a donné, dans cet Ouvrage, la description et la culture de plus de 2000 espèces de Plantes ou Arbres, et d'environ 1300 de leurs variétés, sans compter les variétés infinies des Jacinthes, Tulipes, Anémones, Iris, Oreilles-d'Ours, etc., etc., etc.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

# EXPLICATION

## *Des abréviations employées pour indiquer les auteurs cités et les figures des plantes.*

On a cru devoir citer les figures des plantes représentées dans les ouvrages les plus connus, et qui se trouvent ou méritent de se trouver le plus communément dans les bibliothèques publiques et particulières.

Ayant donné dans les éditions précédentes (depuis 1807) des notes détaillées sur les ouvrages cités, on indiquera dans celle-ci seulement les titres.

Nota. Lorsqu'une citation est suivie d'un seul numéro, ce numéro est celui de la planche : si elle est suivie de deux numéros, le premier est celui du volume, et le second celui de la planche.

---

Herbier de l'Amateur, par Mordan de Launay, continué par M. Loiseleur Deslonghamps (*Voyez le prospectus dans le Catalogue, à la fin de ce volume.* . . . . . Herb. de l'Amat.

Andrews. *Botanist's repository.* in-4°. . . . . And. *rep.*

Andrews. Monographie des bruyères. . . . . And.

Botanical register. . . . . Bot. reg.

R. Brown. *Prodromus Novæ Hollandiæ.* On a aussi un ouvrage de P. Brown, intitulé : *The civil and natural History of Jamaïca.* . . . . . Brown.

Catesby. Histoire naturelle de la Floride, de la Caroline, etc. 2 vol. in-fol. . . . . Catesb.

Cavanilles. *Dissertatio botanica de sidâ, malvâ, hibisco, cameliâ, meliâ*, etc., 2 vol. in-4°. — *Icones et descriptiones plantarum, quæ aut sponte in Hispaniâ crescunt, aut in hortis hospitantur.* 6 vol. in-fol. . . . . Cav.

CURTIS's. *Botanical - Magazine.* in-8°. . . . . CURT.

DESFONTAINES. *Flora Atlantica sive historia plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi ereseunt.* 2 vol. in-4°. . . . . DESF.

DUHAMEL. Traité des Arbres et Arbustes qui peuvent se cultiver en France en pleine terre. Nouvelle édition donnée par M. Étienne Michel, 7 vol. in-fol. . . . . DUH. nouv. édit.

FLORE DE DANEMARCK. ( *Flora danica.* ) . . . . . *Fl. Dan.*

Tableau de l'école de botanique du Jardin du roi, par M. le professeur DESFONTAINES. . . . . H. P.

*Idem* du Jardin de KEW, par AITON. . . . . H. K.

JACQUIN. 1°. FLORE D'AUTRICHE ( *Flora Austriaca* ). 5 vol. et un appendice . . . . . JACQ. *Fl. Austr.*

2°. Figures des plantes les plus rares ( *Icones plantarum rariorum.* ). 3 vol. . . . . JACQ. *ic. rar.*

3°. Jardin impérial de Schœnbrun ( *Hortus Schœnbrunnensis.* 4 vol. . . . . JACQ. *H. Schœn.*

4°. Le jardin botanique de Vienne ( *Hortus Vendobonensis.* ) 4 vol. . . . . JACQ. *H. Vind.*

JAUME. Plantes de la France, 4 v. in-8°. . . . . JAUM. *Pl.*

LA BILLARDIÈRE. *Icones plantarum Syriæ rariorum.* 1 vol. in-4°. . . . . LA BIL.

L'HÉRITIER. Deux Recueils, grand in-fol., l'un intitulé : *Stirpes novæ*, etc. ( Plantes nouvelles, etc. ) . . . . . L'HÉR. *St. nov.*

L'autre, *Sertum Anglicum*, ou bouquet de fleurs recueilli en Angleterre. . L'HÉR. *Sert. Ang.*

MICHAUX ( André ). Flore de l'Amérique Boréale, 2 vol. in-8°. . . . . MICH. *Fl. Am. Bor.*

MICHAUX ( And. Fr. ). Histoire des arbres d'Amérique septentrionale qui peuvent être cultivés en France. . . . MICH. Arb. amer.

MILLER. Dictionnaire des Jardiniers. . . . . MIL.

POIRET. Encyclopédie botanique. . . . . POIR.

PALLAS. Flore de l'empire de Russie. Voyage dans la Tartarie et la Sibérie. . . . . PAL.

REDOUTÉ. ( P.-J. ) Plantes grasses, in-folio. . . . . RED. Pl. gr.

LILIACÉES. . . . . RED. Lil.

RHÉEDE, Plantes de l'Inde et du Malabar, in-folio. . . . . RHÉED. *Hort. Mal.*

SWARTZ. Prodrome de la Flore des Antilles. — Dissertations sur les fougères, les orchidées. . . . . SWARTZ.

SMITH. *Plantarum icones hactenùs inéditæ.* 3 vol. in-folio. . . . . SMITH.

TREW, *Selectæ plantæ*, in-folio. . . . . TREW.

DE TUSSAC, Flore des Antilles. . . . TUSS. Fl. des Antil.

VENTENAT, 1°. Description des plantes rares et nouvelles du jardin de CELS, in-4°. . . . . VENT. J. de CELS.

2°. Suite du même ouvrage, intitulé : CHOIX DE PLANTES. . . . . VENT. Ch. de Pl.

3°. Description des plantes du jardin de Malmaison. Cet ouvrage est continué par M. DE BONPLAND. . . . . VENT. Mal.

WILLDENOW. *Caroli Linnœi species plantarum exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas.* 5 vol. in-8°. . . . . WILLD.

VALH. Même ouvrage que WILLD. Il n'en a paru que deux volumes, l'auteur étant mort avant d'avoir pu terminer son travail. . . . . VALH.

FIN DE LA TABLE DES ABRÉVIATIONS.

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES.


Calandrier. . . . . Page vij
Pronostics. . . . . xiij
De l'Incision annulaire. . . . . xix
Des Fleurs et de leur Culture. . . . . xxiv
Connaissances préliminaires du jardinage. . . . . 1
De la culture. . . . . 1
Des terres, de leurs qualités et choix pour les différentes cultures. . . . . 3
Amendemens. . . . . 6
Arrosement. . . . . 8
Engrais. . . . . 9
Des couches, 13. Réchauds. . . . . 15
Préparation des terres, 17. Terre franche. . . . . 18
Terre franche légère, 18. Terre légère, 18. Terre sablonneuse, 18. Terre à orangers, 18. Autre *idem.*, 19.
Terre de bruyère. . . . . 19
Outils du jardinage. . . . . 20
Multiplication des plantes, 28. Semis, Choix et conservation des graines. 28. Préparation des graines, 30. Chaulage, 30. Stratification, 31. Époque des semis, 31. Mode des semis, 31. A la volée, 32. En rayons, 32. En pleine terre, 33. En terrines ou en pots, 34 Sur couche, 34. En panier : sur éponge. . . . . 35
Caïeux, 35. Bulbe, 35. Œilleton, 36. Éclat. . . . . 36
Marcotte (différens modes de marcotter). . . . . 36
Cépée. . . . . 38
Boutures (différentes manières d'en faire). . . . . 38
Greffe (Plusieurs manières de greffer). . . . . 42
Éducation des végétaux. . . . . 50
Pots, 51. Terrines, 52. Caisses. . . . . 52
Séparation, Répiquage, 53. Transplantation. . . . . 54
Entretien des plantes, rempotage, rencaissage. . . . . 57
Taille des arbres, 58. Taille des arbres en plein vent, 60. Taille en espaliers à la française, 63. Taille en espaliers en palmette ou à l'anglaise, 70. Taille en pyramide, 70. Taille en quenouille, 71. Taille en buisson, 72 Taille des arbres nains, 73. Ébourgeonnement et taille d'été. . . . . 73
Palissage, 74. Élagage, 76. Toute, 76. Incision annulaire, 77. Arcure, 77. Exposition, 77. Conserva-

tion des plantes, 79. Abris, 79. Murs et haies, 79. Palissades d'arbres verts, 80. Paillassons, 81. Toiles, 82. Cloches, 82. Verrines, 83. Entonnoirs, 84. Cages, Châssis, 84. Bâches. . . . . 86
Orangerie ou serre froide. . . . . 88
Serre tempérée et serre chaude. . . . . 89
Calendrier du jardinier, 92. Janvier, 92. Février, 93. Mars, 94. Avril, 95, Mai, 95. Juin, 96. Juillet, 96. Août, 97. Septembre, 97. Octobre, 98. Novembre, 98. Décembre. . . . . 99
Moyens contre les insectes et animaux nuisibles, 100. Oiseaux, 100. Chenilles, 101. Araignées, 101. Courtillières, 101. Vers de terre, 103. Tiquets, 103. Fourmis, 103. Limaces, escargots, 104. Taupes, 104. Rats, mulots, souris, 105. Verts blancs, mans, tons ou turcs, 105. Frelons, guêpes, 106. Piqûre de guêpes, Abeilles, cousins, 106. Petits insectes, punaises, etc. . . . . 105
Composition de M. Tatin. . . . . 105
Figures pour l'Almanach du Bon Jardinier. . . . . 108
Des plantes potagères. . . . . 109
Des plantes aromatiques. . . . . 180
Des principales espèces de fourrages, et de plantes économiques et de quelques Céréales. . . . . 185
Des plantes à fourrages. . . . . 188
Moyens pour la conservation des foins et grains dans les années pluvieuses. . . . . 217
Des plantes céréales. . . . . 220
Des plantes économiques ou employées dans les arts. . . 227
Des arbres fruitiers. . . . . 234
Nouveaux espaliers proposés par L. Noisette. . . . . 336
Des plantes bulbeuses, ognons, etc. . . . . 338
Observations générales. . . . . 338
Des plantes d'agrément. . . . . 417
Observations générales. . . . . *Ib.*
Des gazons. . . . . 476
Des arbres, arbrisseaux et arbustes d'ornement. . . 565
Observations générales. . . . . 565
Vocabulaire explicatif des termes de botanique et de jardinage. . . . . 831
Table alphabétique générale. . . . . 885
Explication des abréviations pour indiquer les figures des plantes et les auteurs cités. . . . . 936

# ERRATA.

| Pages. | Lignes. | |
|---|---|---|
| 1 | dern. | combien d'autre; *lisez* combien d'autres. |
| 44 | de la note. | plantes sur lesquels; *lis.* plantes sur lesquelles. |
| 52 | 32 | en générales; *lis.* en général. |
| 89 | 9 | serrre; *lis.* serre. |
| 96 | 12 | horicots; *lis.* haricots. |
| 116 | 3 | labouré; *lis.* labourée. |
| 155 | 19 | imitant; *lis.* imitent. |
| 240 | 13 | *Cerasu*, lis. *Cerasus.* |
| 246 | 23 | *chicapin*; lis. *chincapin.* |
| 394 | 41 | *revolutnm*; lis. *revolutum.* |
| 404 | 30 | RRNONCULE; *lis.* RENONCULE. |
| 437 | 44 | du Péron; *lis.* du Pérou. |
| 430 | 41 | Syngénie; *lis.* Syngénésie. |
| 441 | 3 | *Borago*; lis. *Borrago.* |
| 444 | 14 | Terrian; *lis.* Terrain. |
| 483 | 31 | *citriodorums*; lis. *citriodorum.* |
| 484 | 28 | *Geranium incarnatum*; lis. *Geranium incarnatum.* |
| 498. | 1 | MAHONILLE; *lis.* MAHONILLE. |
| 522 | 14 | ne sont bas; *lis.* ne sont pas. |
| 531 | 35 | ormant; *lis.* formant. |
| 538 | 40 | seleil; *lis.* soleil. |
| 593 | 15 | BEJABIA; *lis.* BEJARIA. |
| 600 | 28 | ebâssis; *lis.* châssis. |
| 641 | 34 | rassemble; *lis.* ressemble. |
| 675 | 44 | ERYTHRINE ARBRE DE CORAIL IMMORTEL; *lis.* ERYTHRINE ARBRE DE CORAIL, BOIS IMMORTEL. |
| 683 | 39 | caspules; *lis.* capsules. |
| 709 | 14 | tenminaux; *lis.* terminaux. |

# SUPPLÉMENT
## DE L'ALMANACH
# DU BON JARDINIER,
## POUR L'ANNÉE 1820.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### SECTION PREMIÈRE.

*Des Plantes potagères.*

FRAISIER DES ALPES, SANS FILETS. Chacun connaît le mérite de la fraise des Alpes ou de tous les mois, qui par l'abondance, le parfum et la longue succession de ses fruits, l'emporte sur toutes les autres espèces. M. Lebaube, garde général des eaux et forêts à Gaillon, en a obtenu de semences une variété très-intéressante qui ne produit absolument pas de filets, et qui forme des touffes arrondies comme l'espèce anciennement connue du *Fraisier buisson* ou *sans coulans*. Celle-ci était recherchée par cette seule qualité, qui la rendait propre aux bordures, et bien qu'elle fût d'ailleurs médiocre en fruits et peu productive. La nouvelle variété dont nous parlons sera plus précieuse, puisqu'au mérite de la fraise buisson, elle joint toutes les qualités de la fraise des Alpes. C'est à notre avis une des plus agréables acquisitions que le jardinage ait faites depuis long-temps, et nous proposons, par reconnaissance et pour abréger le nom, d'appeler cette nouvelle variété *Fraise Lebaube*, ou *Fraisier de Gaillon*.

NAVET JAUNE D'ÉCOSSE. Les Anglais cultivent depuis peu avec avantage une sous-variété du Navet jaune, née ou naturalisée en Écosse, d'où lui est venu son nom. Son mérite consiste principalement en ce qu'elle résiste aux gelées mieux que les autres espèces de navet, mérite qui sera facilement apprécié, surtout par les cultivateurs de nos départemens du nord. La racine est ronde ainsi que dans l'ancienne espèce de Navet jaune. Il ne faut pas confondre cette plante avec le Navet de Suède ou Rutabaga des Anglais, si connu par sa

faculté de résister au froid ; celui-ci se rapproche des choux, au lieu que celui d'Ecosse est un vrai navet, à feuille rude.

PIMENT TOMATE. Parmi plusieurs espèces ou variétés de Piment que nous avons reçues depuis peu, nous citerons celle-ci comme remarquable par la beauté de son fruit, large, arrondi, tout-à-fait comprimé et à côtes, ressemblant enfin pour la forme et le volume à celui de la Tomate, mais en différant par la couleur, qui est jaune à l'époque de la maturité. Ce Piment est doux, il mûrit plus difficilement que l'espèce ordinaire, et veut être semé de bonne heure sur couche, et replanté au plein midi. Nous le devons à M. Robert, botaniste de la marine à Toulon.

TÉTRAGONE ÉTALÉE OU CORNUE, *Tetragonia expansa*. Plante de la Nouvelle-Zélande et des îles de la mer du Sud, reconnue par le capitaine Cook pour un bon légume et un excellent antiscorbutique, et introduite en Europe par sir Joseph Banks en 1772. Dans les distributions de graines faites par le jardin du roi, la Tétragone a été comprise pendant plusieurs années sans que sa culture paraisse s'être répandue. M. le comte d'Ourches, agronome aussi zélé qu'instruit, dont nous avons à déplorer la perte récente, s'en était enfin occupé, et les résultats satisfaisans qu'il avait obtenus ont été consignés dans le numéro de septembre 1819 des Annales d'agriculture. Cette plante lui a parue pour l'été, saison où elle donne son produit, beaucoup préférable aux épinards. Il la semait sur couche et repiquait le plant en pleine terre à 18 po. de distance. Il a encore mieux réussi en la semant claire en place dans une terre fraîche et substantielle, après la saison des gelées, attendu qu'elle est sensible au froid. La Tétragone demande ensuite de la chaleur et de l'eau, elle donne jusqu'à quatre coupes et produit sa graine dans l'année, sur des plantes que l'on conserve intactes à cet effet.

Nota. *Les espèces comprises dans cette section et dans la suivante, se trouveront chez* M. Vilmorin, *qui a fourni les notes y relatives.*

## SECTION II.

### *Des Plantes à fourrages et des céréales.*

ERS ERVILLIER, *Ervum Ervilia* Lin., *Vicia Ervilia* Lam. Fourrage annuel usité dans quelques-uns de nos départemens méridionaux, et connu dans celui du Calvados sous le nom de *Comin*. L'Ers sans être élevée ne laisse pas d'être fourrageuse, et produit surtout beaucoup de graine que l'on donne aux pigeons, mais avec ménagement, parce qu'elle les échauffe. Le fourrage participe de cette qualité ; il ne doit être administré aux chevaux que par petites rations, et lorsqu'on veut leur donner des forces et les soutenir pour des travaux pé-

nibles. On nous a assuré que la plante mangée verte par les cochons leur était mortelle. La semence, comme aliment pour l'homme, est également très-suspecte, et l'on doit se garder de l'employer en mélange dans le pain, ce que nous avons déjà recommandé pour la *Gessette* ou *Jarosse*, *Lathyrus cicera*, dont les mauvais effets dans ce cas sont à peu près avérés. On voit par-là, que nous voulons moins engager à cultiver ce fourrage, qu'à prémunir contre ses dangers ceux qui ne les connaîtraient pas. L'Ers peut être semée à l'automne, mais elle nous a mieux réussi au printemps. Enfouie en fleur, elle passe, dans quelques cantons, pour l'engrais végétal le plus efficace.

GESSE VELUE, *Lathyrus hirsutus*, *Lin.* M. le baron de Wal, cultivateur éclairé à Baronville près Givet, nous a fait part des succès qu'il a obtenus de la culture de cette plante comme fourrage. Semée en automne, elle lui a paru pouvoir rivaliser d'utilité avec la vesce d'hiver. Nous l'avons essayée d'après son conseil, et nous l'avons trouvée en effet rustique et très-fourrageuse, mais un peu moins hâtive que la vesce et le pois d'hiver; elle produit une quantité considérable de semence plus petite que celle de la vesce, mais qui paraît être une bonne nourriture pour les pigeons; au reste, dans le fourrage coupé encore vert, comme il doit l'être, la plupart de ces semences restent dans les cosses. Nous pensons que cette plante pourra entrer en ligne à côté de celles cultivées utilement pour la nourriture des bestiaux; ce sera une conquête de plus sur les mauvaises herbes de nos champs, car la Gesse velue n'a été jusqu'à présent autre chose, et elle est bien connue à ce titre en Beauce et dans d'autres cantons voisins de Paris, où on lui donne le nom de *pois gras*.

HERBE DE GUINÉE, *Panicum altissimum*. *Panicum lævе*, Lam. Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit sur ce fourrage, quelques explications, qui prouveront que plusieurs plantes différentes ont été confondues sous ce nom. L'espèce que possède M. de Morteaux, et dont il a eu la bonté de nous envoyer une touffe, qui a bien monté et fleuri, s'est trouvée être le *Panicum virgatum*, plante très-voisine, à la stature près, de la grande Herbe de Guinée des Antilles, mais qui n'est pas elle. Toutefois, les amateurs de ce fourrage renommé peuvent conserver l'espoir de le voir s'acclimater en France; plusieurs touffes ont passé en pleine terre au jardin du roi depuis trois ou quatre ans sans souffrir aucunement des hivers, et M. Lullin de Genève a obtenu aussi un très-grand succès de sa culture. Nous n'oserions pas affirmer que la race cultivée ici et à Genève fût absolument la même que celle de St.-Domingue (le *Panicum lævе* de Lamarck, *Encyc.*). Celle-ci, dans les essais précédens faits au jardin du roi, n'avait pu jamais vivre qu'en serre; mais au moins est-il certain que

celle que l'on y possède aujourd'hui, et qui vient de la Caroline, se rapproche infiniment de l'espèce de Lamarck; et que si elle en diffère, c'est probablement au plus à titre de variété. Ce que nous pouvons encore assurer, c'est que ce fourrage est d'une abondance extraordinaire; nous ne pouvons donc que faire des vœux pour qu'il résiste à l'épreuve de quelques hivers rigoureux; ce serait dans ce cas, pour l'Europe, une acquisition du plus grand prix.

LENTILLE A UNE FLEUR, LENTILLE D'AUVERGNE. *Ervum monanthos*, Lin. *Vicia monantha*, Lam.

Cette plante est cultivée dans quelques parties de la France comme fourrage et pour ses semences farineuses. Sans être très-productive, elle a cependant des qualités qui peuvent la rendre précieuse dans certains cas, celle, par exemple, de réussir dans de très-mauvais terrains, où l'on ne pourrait élever la vesce ni le pois gris. Ses tiges sont fines et grimpantes, et ont besoin d'être soutenues par un peu de seigle ou d'avoine d'hiver, que l'on sème avec. Le fourrage est doux et de bonne qualité; les semences se mangent comme les lentilles, on en fait depuis quelques années beaucoup d'usage à Orléans et dans les environs, où cette plante est désignée sous le nom impropre de *Jarosse*. La lentille à une fleur se sème ordinairement en automne, et résiste très-bien à l'hiver.

BLÉ DE TALAVERO. Beau froment très-productif, qui s'est fort multiplié depuis quelques années en Angleterre, d'où nous l'avons tiré. M. Outrequin l'a cultivé avec beaucoup de succès auprès de Paris, et d'après les résultats que nous-mêmes en avons obtenus, il nous paraît mériter des essais suivis. C'est un blé d'automne.

ORGE NOIRE. *Hordeum vulgare nigrum.*

Nous parlerons de cette céréale, parce qu'elle a été récemment recommandée comme très-avantageuse. Nous ne prétendons pas infirmer les faits sur lesquels on a établi cette opinion; mais nous présenterons de notre côté les résultats que nous avons obtenus de sa culture depuis plusieurs années. Semée plus tard que le 15 avril, elle n'a jamais monté dans l'année, les touffes se sont conservées vertes, et ont passé l'hiver, après avoir été coupées plusieurs fois; l'année suivante elles ont monté. Un semis fait cette année (1819) le 5 avril, n'a mûri qu'en octobre, et si la saison n'eût pas été aussi favorable, il est probable que la récolte aurait été fort détériorée. Nous avons essayé de traiter cette orge comme l'escourgeon, c'est-à-dire, de la semer en automne, elle a péri presque entièrement. Dans tous ces essais nous avons remarqué que l'orge noire mûrissait inégalement, et que ses tiges étaient cassantes et sujettes à verser. On voit par-là qu'elle ne donne pas des résultats avantageux dans tous les cas ni dans tous les terrains. Ce qu'elle nous a offert de plus

remarquable est cette lenteur à monter, qui la rend presque bisannuelle, et qui permettrait (au moins, à ce qu'il semble, dans le nord de la France), en ne le semant qu'à la fin d'avril ou en mai, d'en obtenir du fourrage la première année et du grain la seconde. Si on l'essayait dans ce sens, il serait utile de lui comparer le seigle de la Saint-Jean, le seigle ordinaire même, et les espèces tardives de froment, en les traitant de la même manière.

## SECTION IV.

### *Des Arbres fruitiers.*

POIRIER DE RATEAU. Fruit très-gros, turbiné, d'un blanc verdâtre d'un côté, rougeâtre de l'autre, parsemé de points nombreux et roussâtres, à chair ferme, cassante, un peu sucrée, assez parfumée. Cette poire est propre à faire l'ornement des desserts pendant une partie de l'hiver; bonne à manger crue, meilleure encore en compote, mûrit en décembre et janvier.

POIRE DE QUARANTE ONCES. La plus grosse de toutes les poires, relevée çà et là de bosses peu saillantes; peau d'un jaune-citron, légèrement teinte de rouge du côté du soleil, et parsemée de nombreux points roussâtres; chair blanche, ferme, cassante, parfumée, mais acerbe; bonne seulement à manger cuite. Ce beau fruit est cultivé en Provence; M. Audibert, de Tonnelle, près de Tarascon, nous en a envoyé des greffes, que nous avons remises à M. Noisette. Maturité en octobre et novembre.

---

# CHAPITRE II.

## SECTION PREMIÈRE.

### *Des Ognons, Plantes bulbeuses, etc.*

CYRTANTHE A FEUILLES ÉTROITES (*Cyrtanthus angustifolius*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4. pl. 253). Jolie espèce qui, comme ses congénères, nous vient du cap de Bonne-Espérance, se cultive de même, et qui fleurit en mai ou en septembre. Ses feuilles sont linéaires, et ses fleurs d'un rouge éclatant sont disposées en ombelle terminale.

ÉPIDENDRE, *Epidendrum.* (Gynandrie monandrie; fam. des ORCHIDÉES)

ÉPIDENDRE EN COQUILLE (*Epidendrum cochleatum*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 232). Jolie plante originaire des Antilles, et qui, dans nos serres, reste pendant tout l'hiver en fleurs, celles-ci commençant à s'épanouir en novembre, et

continuant à se développer successivement jusqu'en avril. La partie inférieure de sa tige est une sorte de tubercule verdâtre, ovale-oblong, comprimé, qui pousse de sa partie supérieure deux feuilles lancéolées, sessiles, alternes, mais si rapprochées l'une de l'autre, qu'elles paraissent opposées. Du milieu d'elles s'élève une hampe cylindrique, d'abord haute de 8 à 10 po., et s'allongeant ensuite davantage à mesure que la floraison s'avance; cette hampe porte douze à quinze fleurs pédonculés, disposées en grappe simple, et qui, comme nous l'avons dit, ne se développent que successivement et seulement deux à trois ensemble. Ces fleurs ont un calice de trois folioles linéaires, d'un vert clair; une corolle de trois pétales, dont deux ressemblent au calice, et le troisième, qui occupe la partie supérieure de la fleur, est en cœur, concave, violet, rayé de blanc. Il n'y a qu'une anthère arrondie, enfoncée dans une cavité pratiquée à l'extrémité du style. Terre de bruyère; multiplication par les cayeux; serre chaude; chez M. Cels.

NÉOTTIE, *NEOTTIA*. (Gynandrie monandrie, fam. des ORCHIDÉES.)

NÉOTTIE APPARENTE (*Neottia speciosa*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 228). Plante originaire des climats chauds de l'Amérique, et cultivée depuis quelques années chez M. Cels, qui la tient en pot dans la terre de bruyère et en serre chaude, où elle fleurit en mai et juin, et quelquefois en octobre et novembre. On ne la multiplie qu'assez difficilement, et seulement en éclatant ses racines; celles-ci, formées d'un faisceau de longues fibres, donnent naissance à huit ou dix feuilles oblongues-lancéolées, glabres, souvent un peu ondulées, du milieu desquelles s'élève une tige haute de 12 à 15 po., et terminée par un épi composé de vingt à trente fleurs d'un rouge clair, formées d'un calice de trois folioles lancéolées, droites, rapprochées; d'une corolle de trois pétales inégaux, dont deux presque semblables aux folioles calicinales; le troisième, plus large, plié en gouttière, enveloppe en partie le style, lequel est un peu concave et porte en opposition à sa concavité une seule anthère lancéolée.

ORCHIS DE ROBERT (*Orchis Robertiana*). Belle espèce trouvée il y a douze ans aux environs de Toulon, par M. Robert, directeur du jardin de la marine en cette ville. Ses bulbes sont arrondies; ses feuilles sont ovales; sa tige, haute de 8 po. à 1 pi., est terminée par un superbe épi de fleurs purpurines, et d'une odeur agréable. Planter en pot et en terre de bruyère; orangerie pendant l'hiver dans le nord de la France. M. Dortho, marchand fleuriste, quai de la Mégisserie, n°. 24, a fait venir cette espèce de la Provence; il a aussi une collection d'autres orchidées du même pays, qui méritent les soins des amateurs.

## SECTION II.

### *Des Plantes d'agrément.*

ACONIT PANACHÉ (*Aconitum variegatum*). Très-belle plante d'un véritable ornement, et supérieure aux autres espèces du même genre; ses épis de fleurs sont aussi grands que ceux de l'Aconit napel, mais plus élégans et richement panachés de bleu et de blanc. La plante ne produit point de graines, et se multiplie seulement de pieds éclatés; elle est vivace et de pleine terre comme les autres Aconits. Cultivée chez M. Vilmorin.

ASTÈRE A FEUILLES DE SOUCI (*Aster calendulæfolius*). La tige de cette espèce forme un arbuste d'un pied et demi à deux pieds de haut; ses feuilles sont d'un vert gai, ovales-oblongues, retrécies en coin à leur base; ses fleurs sont larges de 2 po. ou environ, solitaires à l'extrémité des rameaux; les demi-fleurons de la circonférence sont d'un violet pâle, et les fleurons du centre jaunes. Fleurit en juin, juillet et août; terre franche légère, mêlée de terreau de bruyère; serre tempérée ou orangerie; multiplication par boutures; chez M. Noisette.

GESSE DE TANGER (*Lathyrus tingitanus*). Jolie plante annuelle, grimpante, à grandes fleurs d'un rouge pourpre foncé, de la forme de celle des pois, et se succédant depuis juillet jusqu'en octobre; semis en place en avril et mai.

PHLOX EN CROIX (*Phox decussata*, HERBIER DE L'AMATEUR). Nouvelle et belle espèce de l'Amérique septentrionale, que M. Noisette cultive depuis peu; elle s'élève à 2 ou 3 pi.; ses feuilles sont ovales-lancéolées, sessiles, la plupart opposées en croix; ses fleurs, d'une belle couleur lilas, avec un peu de rouge dans leur centre, sont disposées au sommet de la tige et des rameaux en une large panicule; elles paraissent en septembre et octobre. Cette espèce étant encore rare, on la cultive dans les bâches et en terre de bruyère; mais, lorsqu'elle sera plus commune, on la risquera sans doute en pleine terre, et il est probable qu'elle se naturalisera aussi facilement que ses congénères; multiplication en éclatant les racines, et par boutures.

PITCAIRNE, *PITCAIRNIA* (Hexandrie monogynie, fam. des BROMÉLIACÉES). PITCAIRNE A FEUILLES LARGES (*Pitcairnia latifolia*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 223). Plante ligneuse, originaire des Antilles, et cultivée en France, au Jardin du Roi, où on l'a reçue d'Angleterre en 1803; nous l'avons vue aussi chez M. Cels; sa tige forme, à sa base, une souche ligneuse, qui produit un faisceau de feuilles linéaires-lancéolées, très-aiguës et bordées de dents épineuses; du milieu de ces feuilles s'élève une tige haute

*

de 2 pi. ou plus, garnie de feuilles courtes, non épineuses, et terminée par une superbe grappe de cinquante à soixante fleurs d'un rouge éclatant, composées chacune d'un calice de trois folioles lancéolées, d'une corolle de trois pétales moitié plus longs que le calice, de six étamines à filamens filiformes, et d'un ovaire inférieur, surmonté d'un style à trois stygmates roulés en spirale. Fleurs de mai en août; serre chaude; terre franche mêlée d'un peu de terreau de couche; multiplication de graines semées sur couche chaude et sous châssis, ou d'œilletons faits en pot, et traités comme les semences.

UVULAIRE, *UVULARIA* (Hexandrie monogynie; fam. des LILIACÉES). 1 UVULAIRE DE LA CHINE (*Uvularia Sinensis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 248). De la Chine, et introduite d'Angleterre en France, par M. Cels, il y a deux ans; tige simple inférieurement, rameuse dans sa partie supérieure, garnie de feuilles alternes, lancéolées, lisses; fleurs d'un rouge brun, pendantes, portées deux à quatre ensemble sur des pédoncules rameux et opposés aux feuilles; en mai et juin; multiplication en divisant les racines en automne; terre de bruyère; orangerie pendant l'hiver.

VILLARSIE ÉLEVÉE (*Villarsia excelsa*, HERBIER DE L'AMATEUR). Plante originaire de la Nouvelle-Hollande, et cultivée depuis quelques années chez M. Cels; ses feuilles sont presque toutes radicales, ovales-lancéolées, un peu en cœur à leur base, d'un vert foncé et portées sur d'assez longs pétioles; ses tiges sont cylindriques, hautes de 15 à 20 po., divisées dans leur partie supérieure en trois à quatre rameaux chargés, en juin et juillet, de plusieurs fleurs assez grandes, d'un beau jaune, et disposées en corymbes. Terre de bruyère; orangerie; arrosemens fréquens pendant l'été; multiplication de graines, et par les éclats tirés des racines.

ZINNIA VERTICILLÉ. Belle variété du Zinnia multiflore; feuilles disposées en collerette, fleurs beaucoup plus grosses et à pétales plus nombreux que celles de l'espèce ordinaire, et d'un rouge plus foncé. Cette plante fait de l'effet et mérite la culture. On la sème sur couche en mars, pour la mettre en place en avril et mai; elle réussit encore assez bien, semée en place au mois d'avril.

## SECTION III.

### *Des Arbres, Arbrisseaux et Arbustes d'ornement.*

AITON, *AITONIA* (Monadelphie octandrie; fam. des MÉLIACÉES); genre dédié à Guillaume Aiton, directeur du Jardin royal de Kew en Angleterre.

AITON DU CAP (*Aitonia Capensis*, HERBIER DE L'AMATEUR;

vol. 4, pl. 218); arbrisseau de 4 à 6 pi. de hauteur, cultivé au Jardin de Kew, depuis 1774, et transporté depuis en France; ses feuilles sont linéaires, éparses, d'un vert luisant, persistantes; ses fleurs, qui paraissent de bonne heure au printemps, et qui se succèdent les unes aux autres pendant une grande partie de la belle saison, sont axillaires, solitaires, rougeâtres, composées d'un calice à quatre divisions, d'une corolle de quatre pétales ovales, de huit étamines plus longues que la corolle, réunies à leur base, et d'un ovaire supérieur, à style cylindrique. Terre franche mêlée de terreau de bruyère; multiplication par marcottes; orangerie. Chez M. Noisette.

ALISIER DE LA CHINE (*Cratægus sinensis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 247). Nouvelle espèce originaire de la Chine, que nous avons vue chez M. Noisette, et que M. Vilmorin a apportée d'Angleterre en 1810. Dans son pays natal elle produit des fruits bons à manger; ici elle ne forme qu'un arbrisseau d'un joli aspect, à feuilles ovales, dentées, luisantes, qui dès le mois de mars produit, dans nos serres, de charmantes grappes de fleurs blanches ou légèrement teintes de rose. Multiplication par boutures faites sur couche et sous cloche; terre de bruyère mêlée de terre franche; serre tempérée pendant l'hiver.

BORBONE, *BORBONIA* (Diadelphie décandrie; fam. des LÉGUMINEUSES); genre dédié à Gaston d'Orléans, de l'illustre maison de Bourbon, et frère de Louis XIII.

BORBONE CRÉNELÉE (*Borbonia crenata*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 222). Arbuste de 2 à 3 pi., qui nous vient du Cap de Bonne-Espérance, et que nous avons vu chez M. Cels. Ses feuilles sont alternes, arrondies, sessiles, embrassantes, denticulées et ciliées en leurs bords; ses fleurs, assez petites, papilionacées, d'un jaune roussâtre, sont disposées au sommet des rameaux en nombre variable de quatre à quinze; elles se succèdent les unes aux autres depuis le mois de mai jusqu'en août. Terre de bruyère; serre tempérée; multiplication par graines et par marcottes.

BRYOPHYLLE, *BRYOPHYLLUM*. (Octandrie tétragynie.)

BRYOPHYLLE A GRAND CALICE. (*Bryophyllum calycinum*, HERBIER DE L'AMATEUR). Arbuste de 1 pi. et demi à 2 pi. de hauteur, que M. Cels cultive depuis deux ans sans connaître son pays natal. Ses feuilles sont opposées, pédonculées, composées de trois folioles ovales, charnues, crénelées; ses fleurs sont pendantes, disposées au sommet des tiges ou dans les aisselles des feuilles supérieures, au nombre de quatre à huit, sur des pédoncules rameux. Leur calice est cylindrique, d'une seule pièce, à quatre dents; leur corolle monopétale, tubuleuse, plus longue que le calice, d'un pourpre

obscure, se divise à son sommet en quatre dents aiguës; les étamines sont au nombre de huit, plus courtes que la corolle, et y a quatre ovaires surmontés chacun d'un style simple. Fleurs en août et septembre; terre franche légère, mêlée de terreau de bruyère, serre chaude pendant l'hiver; multiplication facile par boutures faites au printemps ou en été, sur couche et sous cloche. Les feuilles appliquées avec les mêmes précautions sur de la terre entretenue suffisamment humide, prennent racines en vingt et quelques jours.

BUDLEIA TRÈS-GLABRE (*Budleia glaberrima*, HERBIER DE L'AMATEUR). Jolie espèce que l'on croit originaire de la Nouvelle-Hollande, et qui a fleuri en novembre et décembre 1818, chez M. Noisette, et au printemps dernier au jardin du roi. Elle forme un arbrisseau de 6 pi. de haut et plus, à feuilles opposées, linéaires-lancéolées, parfaitement glabres, d'un vert foncé et luisant; ses fleurs sont jaunes, d'une odeur agréable, mais un peu forte, disposées en grappe à l'extrémité des rameaux. Orangerie; graines et marcottes.

CALLICOME, *CALLICOMA*. (Dodécandrie digynie; fam des ULMACÉES?)

CALLICOME A FEUILLES DENTÉES (*Callicoma serratifolia*, HERBIER DE L'AMATEUR). Arbrisseau de 3 à 4 pi. au plus, que M. Noisette cultive depuis quelques années en serre tempérée et planté en pot dans du terreau de bruyère. Ses feuilles sont opposées, oblongues-lancéolées, glabres et luisantes en-dessus, cotonneuses et blanchâtres en-dessous; ses fleurs naissent rassemblées en têtes, portées sur des pédoncules bifides et axillaires; elles ont un calice de six folioles blanchâtres, point de corolle, une douzaine d'étamines ou plus, à filamens deux fois plus longs que le calice, et un ovaire supérieur surmonté de deux styles. Les fleurs paraissent en mai et juin. Multiplication par marcottes.

CERBERA. (Pentandrie monogynie; famille des APOCYNÉES.)

CERBÉRA DES INDES (*Cerbera manghas*, HERBIER DE L'AMATEUR, pl. inéd.). Arbre de 18 à 20 pi. dans son pays natal (les Indes Orientales), seulement arbrisseau dans nos serres, et que M. Noisette cultive depuis peu. Il ressemble beaucoup par son port et par ses fleurs, qui ont une odeur agréable, à la pervenche de Madagascar; ses feuilles sont ovales-lancéolées, entières, alternes, pétiolées, luisantes; ses fleurs sont assez grandes, d'un blanc pur en leur limbe, et marquées de rouge cramoisi à l'entrée de leur tube. Elles ont un calice de 5 folioles; une corolle monopétale, infundibuliforme, à limbe divisé en 5 découpures; 5 étamines et un ovaire à deux lobes, surmonté d'un seule style. Fleurs en juillet. Serre-chaude dans la tannée. Multiplication de boutures faites sur couche et sous entonnoir.

CROTALAIRE RENFLÉE (*Crotalaria turgida*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 238). Petit arbrisseau divisé dès la base en plusieurs rameaux garnis de feuille éparses, pétiolées, composées de 3 folioles ovales, glabres; fleurs papilionacées, jaunes, parsemées de lignes rougeâtres et disposées 3 à 6 ensemble au sommet des rameaux. Cette nouvelle espèce a été introduite par M. Noisette, qui la cultive depuis 3 ans, et qui jusqu'à présent n'a encore pu la multiplier ni de boutures ni de marcottes. Au reste, terre de bruyère et serre tempérée. Fleurit en juillet, une seconde fois en automne.

ÉLÉOCARPE. *ELÆOCARPUS*. (Polyandrie polygynie, fam. des GUTTIFÈRES.)

ÉLÉOCARPE BLEU. (*Elæocarpus cyaneus*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, t. 237.) Arbrisseau de 3 pi. de hauteur ou plus, transporté de la Nouvelle-Hollande en Angleterre en 1803, et apporté de ce dernier pays en France, par M. Noisette, pendant l'été de 1817. Ses feuilles sont alternes, oblongues-lancéolées, dentées, persistantes, d'un vert foncé. Ses fleurs sont blanches, pendantes, pédonculées, disposées 7 à 9 ensemble par petites grappes simples, dans la partie de la tige ou des rameaux qui est dépourvue de feuilles. Elles ont un calice de 5 folioles, 5 pétales rangés en leurs bords, environ 30 étamines, 1 ovaire posé sur un disque glanduleux, et surmonté d'un style à stigmate simple. Terre de bruyère, serre tempéré pendant l'hiver; multiplication de marcottes.

GROSEILLER DORÉ (*Ribes aureum.*) Nouvelle et jolie espèce de l'Amérique Septentrionale, cultivée depuis 4 à 5 ans au Jardin du Roi et chez M. Noisette. Elle forme un arbrisseau de 4 à 5 pi., divisé en rameaux grêles, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles longuement pétiolées, d'un vert gai, partagées en 3 lobes, et dont les fleurs, d'un jaune doré, sont disposées en petites grappes axillaires. Ces fleurs sont remarquables par leur calice tubulé et surtout par l'odeur suave de girofle qu'elles répandent; elle paraissent en avril. Pleine terre; multiplication par marcottes.

INDIGOTIER JONCIFORME (*Indigofera juncea*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 227). Jolie espèce que M. Cels a fait venir il y a trois ans d'Angleterre, mais dont il ignore d'ailleurs le pays natal. Elle forme un buisson de 2 à 3 pi. de haut, à rameaux grêles, jonciformes, garnis de feuilles dont les inférieures sont ailées, composés de trois à quatres paires de folioles ovales-oblongues, et dont les supérieures sont simples et subulées. Les fleurs sont papilionacées, purpurines, disposées en grappes axillaires; elles se développent en septembre et octobre. Terre de bruyère; serre tempérée; multiplication par boutures.

LACHNÉE. *LACNÆA.* (Octandrie monogynie; fam. des THYMÉLÉES.)

LACHNÉE ÉRIOCÉPHALE (*Lachnæa eriocephala*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 234.) Charmant arbuste qui nous vient du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons vu au printemps dernier chez M. Cels. Tige haute d'un pied ou environ, divisée en rameaux rapprochés, garnis de feuilles linéaires, persistantes, convexes, glabres, ciliées dans leur jeunesse, opposées en croix et presque imbriquées. Fleurs blanches disposées de vingt à trente en têtes terminales, d'un aspect très-élégant; elles n'ont point de corolle, leur calice est pétaloïde, infundibuliforme à quatre divisions inégales; leurs étamines au nombre de huit, sont aussi inégales, l'ovaire est supère, à style filiforme, terminé par un stigmate en pinceau. Fleurit en mars et avril. Multiplication de boutures et de marcottes; terreau de bruyère; orangerie pendant l'hiver.

LASIOPÉTALE, *LASIOPETALUM.* (Pentandrie monogynie; fam. des SOLANÉES?)

LASIOPÉTALE A FLEURS PURPURINES (*Lasiopetalum purpurascens*, HERBIER DE L'AMATEUR). Arbuste de 1 à 2 pi., dont la tige est divisée en rameaux nombreux, étalés, chargés ainsi que toute la plante, de poils roussâtres, étoilés dont les feuilles sont alternes, oblongues, munies de stipules à leur base, et dont les fleurs purpurines, pédiculées, disposées 6 à 10 ensemble en petites grappes, sont composées d'un calice de 3 folioles linéaires, d'une corolle monopétale à 5 divisions ouvertes en roue de cinq étamines, et d'un ovaire à 3 lobes, surmonté d'un style subulé. Fleurit en mai et juin. Terre de bruyère; serre tempérée, multiplication par marcottes. Chez M. Cels.

LAUROPHYLLE, *LAUROPHYLLUS.* (Polygamie dioécie, fam. des TÉRÉBINTHACÉES.)

LAUROPHYLLE DU CAP (*Laurophyllus capensis*, HERBIER DE L'AMATEUR). Arbrisseau dont les fleurs ont peu d'éclat, mais qui forment de grandes panicules dont l'effet n'est pas désagréable, et dont le feuillage est toujours vert. Sa tige a 4 à 6 pi.; ses feuilles sont ovales-lancéolées, d'un vert foncé, dentées; les fleurs sont jaunâtres, très-petites, disposées au sommet des rameaux en une grappe rameuse et paniculée: elles ont un calice monophylle à cinq divisions, cinq pétales et cinq étamines dans les fleurs mâles. MM. Cels et Noisette, chez lesquels nous avons vu cette plante, ne possèdent pas l'individu à fleurs hermaphrodites, ce qui arrive très-souvent dans les jardins pour les espèces dioïques ou polygames. Terre de bruyère, serre tempérée; multiplication par marcottes; fleurs en juin et juillet.

NANDINA. (Hexandrie monogynie.)

NANDINA DOMESTIQUE (*Nandina domestica*, HERBIER DE

L'AMATEUR.) Arbrisseau originaire du Japon, où on le plante dans les jardins et dans le voisinage des habitations, et que M. Cels cultive depuis quelque temps; nous l'avons vu aussi chez M. Noisette. Sa racine produit plusieurs tiges ligneuses hautes de 4 à 5 pieds, simples ou rameuses, garnies de grandes feuilles, trois fois ailées; ces tiges sont terminées par une grande panicule formée d'une multitude de petites fleurs blanchâtres, composées d'un calice polyphylle imbriqué sur plusieurs rangs, de 6 pétales, de 6 étamines et d'un ovaire supérieur à style court et stygmate triangulaire. Fleurit en juillet et août. Serre tempérée; terre de bruyère; multiplication difficile et seulement par les drageons.

PHYLIQUE ORIENTALE (*Phylica orientalis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 233). Nous avons vu cette jolie espèce chez M. Noisette, qui la cultive depuis plusieus années, et qui ignore d'ailleurs son pays natal. Comme ses congénères, elle a besoin du terreau de bruyère et de l'orangerie pendant l'hiver. Elle se multiplie de marcottes et de boutures; elle forme un arbrisseau de 2 à 3 pi. de haut, divisé en rameaux alternes, garnis de feuilles ovales-lancéolées, persistantes, glabres et luisantes en-dessus, cotonneuses en-dessous; ses fleurs, qui paraissent en octobre et novembre, sont petites, blanchâtres, disposées au sommet des rameaux en plusieurs grappes courtes, dont la réunion forme une panicule terminale.

PIMELEA. (Diandrie monogynie, fam. des THYMELÉES.)

PIMÉLÉA A FEUILLES DE LIN (*Pimelea linifolia*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 3, pl. 208). Petit et joli arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, et cultivé depuis quelques années en France. Ses feuilles sont linéaires-lancéolées, glabres, opposées; ses fleurs sont réunies au sommet des rameaux, vingt à trente ensemble, dans un involucre de quatre folioles; elles n'ont point de corolle, mais un calice pétaliforme, d'un blanc pur, tubulé inférieurement, et ayant son limbe partagé en quatre découpures, dont deux plus courtes; leurs étamines sont au nombre de deux, et l'ovaire est unique, à style filiforme. Fleurs en avril et une seconde fois au milieu de l'été; terreau de bruyère, serre tempérée; multiplication par marcottes et par boutures.

RONCE A FLEUR DOUBLE ROSE. Très-jolie variété du *Rubus fructicosus*, trouvée en 1817 dans les environs de Clion, département de l'Indre, par un amateur, M. de la Tremblaie, qui nous a envoyé sur elle les détails suivans. Les pétales extérieurs (primitifs) sont larges et semblables à ceux de la variété rose à fleur simple de la Ronce commune; les pétales intérieurs (étamines avortées) sont extrêmement nombreux et presque aussi étroits que leurs onglets; les ovaires rassemblés au milieu de la fleur y forment une espèce de bouton de couleur verte; les fleurs, d'un joli rose, sont comme

farineuses et d'une nuance très-douce ; celles qui naissent à l'ombre ont une couleur plus décidée, ce qui indique l'exposition qui conviendra le mieux à la plante.

Nous croyons cette variété de Ronce absolument nouvelle; s'il en est ainsi, on pourrait la nommer *Ronce de Clion*. Dans tous les cas nous pouvons assurer, d'après un échantillon en fort bon état que nous a envoyé M. de la Tremblaie, qu'elle est charmante et digne des soins de l'amateur. Nous regrettons beaucoup d'avoir à ajouter qu'elle n'est pas encore dans le commerce.

ROSIER DE BANKS (*Rosa banksiana*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 245). Quoique nous possédions depuis longtemps les plus jolies espèces de roses; nous avons cependant cherché à ajouter encore à nos jouissances en ce genre; nous avons été chercher de nouvelles roses chez les Chinois et les Japonais, qui cultivaient chez eux plusieurs espèces qui nous étaient inconnues. De ce nombre est la rose de Banks, que les Anglais ont apportée de la Chine en Angleterre en 1807, et que MM. Cels et Noisette cultivent depuis deux ans à Paris, où nous l'avons vue en fleur chez le dernier, au mois de mai de cette année (1819). Le Rosier de Banks est un arbrisseau dont la tige se divise en rameaux très-longs, grêles, dépourvus d'aiguillons, et qu'on est obligé de soutenir en les appuyant sur un treillage; ses feuilles sont composées de cinq à sept folioles d'un vert un peu foncé, glabres et luisantes en-dessus, légèrement pubescentes en-dessous; ses fleurs sont blanches, grandes comme celles de la rose pompon, disposées plusieurs ensemble en une sorte d'ombelle; elles ont une odeur agréable qui a beaucoup de rapports avec celle de la framboise. Cette espèce étant encore fort rare, on la plante en terre de bruyère, et on la tient dans la serre tempérée; mais il est probable que comme presque tous les autres Rosiers, elle pourra supporter la pleine terre. Jusqu'à présent on ne l'a encore multipliée que de marcottes ou en la greffant sur églantier.

STYLIDIER, *STYLIDIUM* (Gynandrie tétrandrie, fam. des STYLIDIÉES.)

STYLIDIER GLANDULEUX. (*Stylidium glandulosum*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 250.) Arbuste de 8 à 12 po. de haut, originaire de la Nouvelle-Hollande, que nous avons vu chez M. Cels, et qui mérite les soins d'un amateur, quoique ses fleurs soient petites et sans éclat, mais à cause des phénomènes qu'elles présentent, et qui consistent dans une sorte d'irritabilité particulière à leur style. Cet organe, lorsqu'on le touche avant que la fécondation soit accomplie, est susceptible d'éprouver une contraction subite, par laquelle il se replie rapidement dans le sens opposé à sa direction naturelle. La plante est divisée en plusieurs rameaux abondamment

garnis de feuilles très-rapprochées, linéaires, glabres et un peu charnues; ses fleurs sont petites, disposées au sommet des rameaux en grappes peu fournies, d'abord d'un jaune pâle, et à la fin rougeâtres; leur corolle est monopétale, à cinq divisions, dont une beaucoup plus petite; les étamines consistent en quatre anthères, sessiles sur le stygmate. Fleurs en avril, mai et juin; terre de bruyère en pot; orangerie; multiplication par les graines quand on peut les obtenir à maturité.

SYRINGA PUBESCENT (*Philadelphus pubescens*, HERBIER DE L'AMATEUR.) Arbrisseau de l'Amérique Septentrionale, que M. Noisette cultive depuis 3 ans, et qui diffère du Syringa des jardins par ses feuilles plus entières, pubescentes en dessous, et par ses fleurs inodores qui ne paraissent que 15 jours à 3 semaines après l'espèce commune. Pleine terre; multiplication de drageons et de marcottes.

TIONGINE, *BECKÆA*. (Pentandrie monogynie, fam. des MYRTÉES.)

TIONGINE EFFILÉE (*Beckæa virgata*.) Joli arbrisseau de 2 à 3 pi. de haut, qui est d'un aspect fort élégant dans le moment de sa floraison, en juillet et août. Sa tige s'élève à 2 ou 3 pi., en se divisant en rameaux grêles, effilés, garnis de feuilles linéaires, opposées, parsemées de glandes transparentes; ses fleurs sont blanches, petites, disposées 3 à 5 ensemble dans les aisselles des feuilles; leur calice est à 5 folioles courtes; leur corolle à 5 pétales arrondis; leurs étamines sont le plus souvent au nombre de 6, et l'ovaire est inférieur, recouvert d'un disque surmonté d'un seul style. Terre de bruyère en pot; orangerie; chez M. Cels et chez M. Noisette.

VAUBIER, *HAKEA*. (Tétrandrie monogynie, fam. des PROTÉACÉES.)

VAUBIER EN POIGNARD (*Hakea pugioniformis*, HERBIER DE L'AMATEUR, vol. 4, pl. 217). Arbrisseau de 6 à 8 pi. de haut, apporté du port Jackson en Angleterre en 1796, et introduit en France quelques années après; nous l'avons vu chez M. Cels. Ses feuilles sont sessiles, cylindriques, luisantes, persistantes, très-aiguës et piquantes; ses fleurs, blanches, assez petites, et 3 à 4 ensemble dans les aisselles des feuilles, ont un calice pétaliforme, à 4 folioles, linéaires, inégales, creusées vers leur extrémité d'une petite fossette, où chacune d'elle porte une étamine; l'ovaire est supérieur, surmonté d'un style cylindrique, recourbé de même que les folioles calicinales; le fruit est une capsule ligneuse, ovale, prolongée à son extrémité en pointe aiguë ayant la forme d'un poignard, et contenant plusieurs graines dans une seule loge. Fleurs depuis le mois de mai jusqu'en août. Terre de bruyère; serre tempérée; multiplication de graines et de marcottes.

XYLOPHILLE, *XYLOPHILLA*. (Monoécie monadelphie; fam. des EUPHORBIÉES?)

XILOPHILLE EN FAUX (*Xilophilla falcata*, HERBIER DE L'AMATEUR.) Arbrisseau des îles Bahama, situées dans le voisinage des Florides, et qui dans nos serres s'élève à 5 ou 6 pi.; il est remarquable par ses feuilles allongées, persistantes, arquées en faux, bordées de dents écartées, sur lesquelles les fleurs sont sessiles et groupées plusieurs ensemble. Ces fleurs sont petites, d'un rouge de sang, la plupart mâles, quelques-unes seulement femelles. Dans les mâles il y a une corolle monopétale, tubulée inférieurement et divisée supérieurement en 6 découpures; les étamines, au nombre de 6, ont leurs filamens réunis en une seule colonne. Les fleurs femelles se composent d'une corolle à 6 pétales inégaux, et d'un ovaire supérieur, presque globuleux surmonté d'un style à trois stygmates. Fleurs en juin. Serre chaude; multiplication par boutures.

FIN.

---


## ANNONCE.

Le Libraire-Éditeur du *Bon Jardinier* mettra en vente, à la fin de l'année 1820 :

LA BOTANIQUE DES DAMES, 3 vol, in-18; avec un grand nombre de figures.

*L'Ouvrage suivant vient d'être mis en vente :*

LE LANGAGE DES FLEURS; par mad. Charlotte de Latour. 1 gros vol. in-18, orné de 15 gravures, exécutées dans une perfection inconnue jusqu'à ce jour. Prix, in-18 fig. noires, 6 fr.; fig. coloriées, 12 fr.; port par la poste 60 c. — In-12 (tiré à 100 exemplaires), cartonné par Bradel, 20 francs.